GENERALS

treizieme annee

Digitized by Google

Per. 2977 d. 570

Digitized by Google

4742/5

CONCOURS

OUVERT PAR

L'ADMINISTRATION DE LA REVUE GÉNÉRALE.

L'Administration de la *Revue Générale* ouvre un concours pour la composition en français d'un Roman ou d'une Nouvelle, sous les conditions suivantes.

L'ouvrage ne dépassera pas en étendue une centaine de pages de la *Revue Générale.*

Le concours est ouvert entre Belges et étrangers; les auteurs ont la liberté absolue du choix de leurs sujets, pourvu qu'ils respectent scrupuleusement la Religion, la Morale et les Bienséances.

A mérite égal, l'auteur de l'ouvrage traitant des mœurs ou des choses nationales l'emportera sur tout autre.

Il sera décerné un prix de 500 francs à l'auteur de l'œuvre couronnée.

Le Jury pourra attribuer deux autres prix, l'un de 300 francs et l'autre de 200 francs.

L'Administration de la *Revue* se réserve le droit de propriété sur toutes les œuvres primées.

Le Jury sera constitué par les soins du Comité de rédaction de la *Revue*.

Tous les manuscrits devront être *très-lisiblement écrits*, porter une devise de concours et être adressés au Comité de la *Revue Générale* avant le 1er juillet prochain.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

GÉNÉRALE.

Digitized by Google

Bruxelles. — Imprimerie E. Guyot, rue Pachéco, 12.

Digitized by Google

REVUE

GÉNÉRALE.

TREIZIÈME ANNÉE.

TOME XXV.

BRUXELLES.

ADMINISTRATION DE LA REVUE GÉNÉRALE.

1877.

Digitized by Google

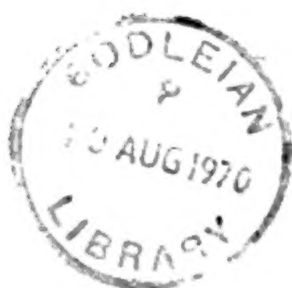

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXV.

JANVIER.

FÉVRIER.

MARS.

Digitized by Google

Pages.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

Digitized by Google

UNE ÉPOPÉE EN LANGUE FLAMANDE.

Un humble instituteur de campagne, aujourd'hui inspecteur des écoles primaires dans la Campine anversoise, M. Louis De Koninck, enfant de Hoogstraten, a entrepris de doter la littérature flamande d'un poëme épique chrétien. Son œuvre, éminemment originale, dont l'achèvement demandera les labeurs de plusieurs années, est intitulée : l'*Humanité délivrée*, en douze chants. M. De Koninck sait

« Qu'un poëme excellent où tout marche et se suit,
» N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
» Il veut du temps, des soins ; c'est un pénible ouvrage. »

Puisse le Ciel lui accorder assez de souffle, de force et de vie pour achever sa vaste et noble entreprise !

« Tout le monde n'a pas le bonheur, si bonheur il y a toutefois, d'avoir été bercé sur les genoux d'une duchesse. Tel, d'ailleurs, né dans une condition obscure, s'est élevé par son génie et a rempli le monde du bruit de son nom, qui n'aurait pas fait parler de lui s'il avait vu le jour dans l'opulence. La pauvreté est loin d'exclure les idées élevées et l'inspiration poétique. Le poëte, au surplus, est noble de naissance, a dit M. L. de Monge, car le génie poétique ne s'acquiert pas comme la science.

» L'homme n'enseigne pas ce qu'inspire le Ciel.

» Pour être poëte, il faut, comme disait André Chénier en se frappant, le front, *avoir quelque chose là*, et ce *quelque chose*, c'est la nature et la Providence qui le donnent ; comme elles sont équitables toutes les deux, elles ne font pas de distinction de castes(1). »

Ces lignes d'un estimable recueil périodique de notre pays me revinrent à la mémoire, il y a peu de jours, et comme je venais de savourer pour la seconde fois le drame du *Martyre de Sainte-*

(1) Article de M. Émile Varenbergh sur la littérature flamande, dans la *Revue Belge et étrangère*, t. XI, p.273.

Dimphne (1), en trois actes, le *Heiland* (*Sauveur*) ou méditations poétiques sur la vie, la doctrine et la mort de l'Homme-Dieu (2) et les tableaux de l'*Humanité délivrée* (3), je me disais bien naturellement : M. l'abbé Servais Daems, fils d'un instituteur rural que j'ai aimé et respecté, peut donc être bon poëte dans sa modeste cellule de Tongerloo ; M. Frans Willems peut l'être dans son école communale d'Anvers, et M. Louis De Koninck peut l'être dans son école de petits Campinois, aussi bien que le furent Horace dans sa riante villa de Tibur, Virgile dans le palais de Mécène, Torquato Tasso à la cour de Ferrare, Lamartine et Victor Hugo dans les salons dorés de leurs hôtels à Paris.

Si la *Revue Générale* voulait me permettre d'adresser une seconde fois la parole à ses nombreux lecteurs, je les entretiendrais peut-être un jour des compositions trop peu connues des poëtes flamands Daems et Willems. Aujourd'hui je me fais l'honneur de leur présenter humblement notre poëte De Koninck. Si je commence par celui-ci, c'est parce qu'il formule nettement dans la préface les principes religieux qui ont aussi inspiré et guidé ceux-là, peut-être aussi parce qu'une épopée, même inachevée, me semble être supérieure à un drame et à des méditations poétiques.

Je ne suis pas isolé dans les éloges que j'adresse à M. De Koninck. Les tableaux épiques qu'il a publiés jusqu'ici ont été accueillis je ne dirai pas avec faveur, mais avec une sorte d'étonnement et une admiration qu'on peut appeler générale. On a été heureux de voir qu'un jeune poëte national a osé franchement chercher ses inspirations dans le Christianisme, et, après l'avoir lu, on a été d'accord pour proclamer que jamais la Muse chrétienne n'avait fait entendre un langage aussi élevé en idiome néerlandais. Nos voisins catholiques du Nord ont félicité chaleureusement le chantre belge, faisant son entrée dans le monde littéraire avec un recueil de poésies diverses (*Heibloemen*) et des fragments considérables

(1) *Sinte Dimphna 's Marteldood. — Gewijd Drama door S. Daems, der abdij van Tongerloo* (p. 80, grand in-8°, Baarle-Hertog, 1874.)

(2) *De Heiland..., door Frans Willems* (p. 102, in-8°, Anvers, chez Sermon, 1870). M. Willems, d'abord instituteur à Anvers, est actuellement inspecteur cantonal de ce ressort.

(3) *Het Menschdom verlost. — Tafereelen door Lodewijk De Koninck* (pp. gr. 184, grand in-8°, Bruges). La 1re édition parut en 1873, la 2e en 1874, la 3e en 1876.

Digitized by Google

d'une épopée religieuse. Avec bonheur, mais sans surprise, j'ai lu ces lignes dans l'excellente revue hollandaise *Onze Wachter*.

« *L'Humanité délivrée* est une de ces créations larges, fécondes, hardies, qui embrassent tout un monde... A chaque ligne, on entend cet accent noble et pur qui caractérise la vraie poésie ; il y a là le feu sacré, le transport divin, et partant l'originalité. Ces majestueux alexandrins, aussi puissants par la pensée que par la facture, ne trahissent nulle part un enfantement pénible, le labeur de la composition. On trouve ici de la richesse et de la fierté, de l'élévation, de la chaleur et de la vie. Les idées du poète ne montent pas en brouillards et nuages ; nous les voyons s'élancer en pleine lumière.... Le « ton grave d'orgue » du Cygne de Cologne se fait entendre dans ces beaux chants, et le brillant coloris de la royale palette de Joost Van den Vondel jette aussi son éclat dans ces immenses Tableaux. Il est permis assurément de parler du talent épique et dramatique de M. De Koninck ; partout il y a de l'action, du mouvement, de la vie. Ce qu'il a soumis aux règles du rhythme, ce ne sont pas de petites images, mais des choses vivantes. On sent que tout le poëme jaillit d'une âme véritablement poétique. »

Tel est l'hommage rendu au poëte belge par le meilleur poëte catholique des Pays-Bas, le Dr Schaepman.

Quant aux littérateurs flamands de la Belgique, les catholiques de la vieille école nationale ont salué en De Koninck un maître consommé de la langue, un versificateur hors ligne, un poëte qui a quelque chose *là*, un émule de l'auteur de *Lucifer* et de celui du *Geestenwareld*. Je ne veux pas cacher cependant qu'en Belgique, comme en Hollande, la critique a fait des réserves : c'était son droit et son devoir. Je ne parle pas de cette critique de persiflage qui n'a pas manqué, hélas, à notre poëte, mais de la critique judicieuse des aristarques qui ont relevé dans la composition la hardiesse excessive de quelques termes, un défaut de simplicité dans de rares endroits, çà et là des locutions figurées qui ne se soutiennent pas jusqu'au bout, une certaine exubérance qui fait parfois songer involontairement à « l'abondance stérile » que blâme Boileau. Mais, à part ces observations, dont pour le moment je n'examine pas la valeur, la majorité des connaisseurs admire dans ces essais la nouveauté de la conception, la vigueur des peintures, la solidité et l'orthodoxie du fond et des beautés de détail de premier ordre. Il va sans dire que le camp de la pensée plus ou moins libre, dans son horreur pour le surnaturel, a fait autour de l'écrivain catholique la conspiration du silence; si quelque voix s'est fait entendre, ç'a été pour crier haro sur le rétrograde qui, en plein XIXe siècle, vient parler des mystères religieux et prôner

les immuables principes du catholicisme. *Animalis homo non percipit ea quæ spiritus sunt.*

Je n'ai pas la pensée de justifier par des citations les jugements favorables que je viens de formuler. Pour cela, il me faudrait ou transcrire littéralement de longs passages, ou en donner la traduction. Des textes thiois seraient, je le sens, assez déplacés dans un recueil rédigé en français ; puis, je serais très-embarrassé de choisir les meilleurs. D'autre part, il n'est pas facile de traduire en prose française des vers néerlandais d'une coupe aussi variée et d'une facture aussi vigoureuse. J'avoue que je serais peu charmé de m'entendre dire à l'oreille : *Traduttore traditore.* Aussi bien, tout ce que je me propose ici, c'est de faire connaître les idées de M. De Koninck sur l'art et la société modernes. Dans ce but, j'essaierai de reproduire librement, et *presque* littéralement, la belle préface qui précède son œuvre. Çà et là j'intercalerai comme éclaircissements des passages d'écrivains autorisés ; ce que j'ajouterai servira de palliatif à la faiblesse de la traduction.

Qu'il me soit permis de dire d'abord un mot de la marche générale de l'épopée elle-même. Le sujet de l'*Humanité delivrée* est la rédemption du genre humain déchu. Le héros est Notre Seigneur Jésus-Christ, le Sauveur promis dès l'origine du monde, l'unique Médiateur entre Dieu et l'homme coupable, le Désiré de toutes les nations, qui a vécu parmi les hommes, sous une forme visible, il y a plus de dix-huit siècles. Voici le début ou l'exposition du sujet :

« Ik zing den wortelstrijd, dien de eeuwge Zoon van God
» Gevoerd heeft met de macht van 't wederspannig rot.
» Dat, veertig eeuwen lang, arglistig en vermeten,
» Den overwonnen mensch geboeid hield aan zijn keten,
» Verwaten op zyn roof.... »(1)

Les principaux personnages sont les Esprits surnaturels, les apôtres et les persécuteurs. Le nœud, c'est l'ensemble des obstacles que le Prince des ténèbres soulève contre l'œuvre de l'Homme-Dieu. Le dénouement est la cessation des obstacles par la victoire

(1) « Je chante le grand combat où le Fils éternel de Dieu terrassa toute la puissance de la horde rebelle, qui, durant quarante siècles, pleine d'audace et d'artifices, tenait rivé à sa chaine l'homme qu'elle avait vaincu, fière de sa proie. »

Digitized by Google

définitive du Libérateur des hommes sur les puissances sataniques.

Jusqu'ici, ai-je dit, nous n'avons sous les yeux que des fragments de cette grande épopée chrétienne; mais ces fragments nous laissent entrevoir assez ce que pourra devenir l'œuvre entière.

En voici les titres :

Exposition et invocation à l'esprit de lumière et de vérité (1). — Introduction du premier chant : dernière année de la vie mortelle du Rédempteur. — Etat primitif des anges. — Rébellion de Lucifer contre Dieu; l'armée des esprits fidèles, sous l'étendard de Michel, se prépare au grand combat. — Défaite et chute des anges rebelles; la porte de l'enfer; le palais de Lucifer et le séjour de sa milice. — Le tentateur dans l'Eden; histoire primitive de l'humanité. — Le Verbe éternel s'offre à son Père pour racheter l'humanité. — Soupirs des Patriarches vers le Messie annoncé dans l'Eden. — Le Messie dans les Prophètes. — Bethléem; chant des bergers. — Gethsémani. — La dernière Cène : institution du Sacrement d'amour et du sacrifice non sanglant. — Le Rédempteur, couronné d'un diadème d'épines. — Tableau du crucifiement. — Fruits de la Croix du Rédempteur. — Chant de Triomphe: la Mort est terrassée. — Jésus, le Roi de gloire.

Celui qu'on appelle le *législateur du Parnasse français* a proclamé que

« De la foi d'un chrétien les mystères terribles
» D'ornements égayés ne sont point susceptibles. »

Depuis longtemps cette sentence magistrale a reçu un éclatant démenti.

« Le Christianisme, dit M. Nyssen dans son Essai de poétique, fournit à l'homme de génie une richesse d'idées, une abondance

(1) « .... Gij waarheidstralend Licht,
» Onfeilbaar woord van God, o Evangelie, richt
» Mijn stappen op den weg door 's menschen Zoon betreden;
» Wijs aan mijn zangster 't spoor der goddelijke schreden,
» Bedruppeld met het bloed, dat 't menschelijk geslacht
» Van schuld heeft vrijgekocht...... »

« O Lumière rayonnante de vérité, infaillible parole de Dieu, o Évangile, dirige mes pas sur la route foulée par le Fils de l'homme; montre à ma muse les sentiers où marcha un Dieu, et qui sont arrosés du sang de la rédemption des hommes. »

Digitized by Google

de sujets bien autrement grands et sublimes que les motifs chantés par les anciens poëtes. Quels objets, en effet, que la création de l'univers, la formation de l'homme, sa chute, sa rédemption ! Quels objets que Dieu, ses infinies perfections, son éternité, sa sagesse, sa puissance ! Quels objets dignes d'enflammer le poëte que Dieu devenant homme, vivant parmi les hommes, souffrant et mourant pour l'humanité, brisant ensuite les liens de la mort, s'élevant aux cieux par sa propre vertu ! Quels événements propres à allumer le feu sacré du poëte n'offrent pas l'histoire du peuple hébreu et celle du christianisme ! Quels beaux et grands sujets que la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, la fondation de l'Église, la constance des martyrs, les mystères de notre foi, et cette foule de vérités, tantôt terribles, tantôt consolantes, contenues dans les Livres saints! »

Nous trouvons tout cela avec surabondance dans le poëme épique de Louis De Koninck.

Grâce à un heureux hasard, j'ai pu lire une lettre française que notre poëte flamand écrivit, avant l'apparition de ses *Tafereelen,* à un éminent écrivain français de la Belgique :

« Je remets mon livre aux mains de mon divin Maître. Si ces pages ont été écrites pour sa gloire, si elles ont été élaborées dans la prière, et, je l'espère, sous le souffle de son Esprit, il saura conserver, à travers tous les obstacles, ce qui est désormais à Lui. Si mon poëme n'était qu'une émanation de l'orgueil, un pénible enfantement de mots étalés par la vanité frivole, qu'il disparaisse comme la vapeur qui se dissipe dans les airs au lever du soleil! De tout mon cœur je m'attache au mot sublime du chevaleresque comte de Chambord : Je n'espère rien de l'appui des hommes : j'attends tout de la justice de Dieu. »

Je vais lui laisser la parole. Le lecteur jugera s'il a devant lui un penseur sérieux et un poëte de verve et de talent, ou un simple lettré inventeur de rimes riches.

⁂

Puisque mon poëme a essentiellement pour but d'aller, selon la faible mesure de mes forces, à l'encontre du torrent d'incrédulité et de matérialisme qui, aujourd'hui, semble vouloir entraîner le monde, je demande la permission d'émettre d'abord quelques considérations générales sur l'état actuel de la société et les

Digitized by Google

déplorables tendances de l'art. L'art, — et sous ce nom j'entends aussi la littérature, — l'art, il faut bien le reconnaître, ne contribue pas peu à tenir les peuples dans le chemin de l'erreur. Qu'on ne m'en veuille pas, si je communique mes idées franchement, telles qu'elles débordent de mon âme.

Ceux qui ne peuvent souffrir le visage austère de la vérité; qui veulent concilier le droit avec l'injustice, la lumière avec les ténèbres, le Christ avec Bélial; qui essaient de marcher dans la pénombre, sur le chemin glissant des équivoques, en donnant une main à la vérité et l'autre au mensonge; qui n'acceptent pas le magistère infaillible du Vicaire de l'Homme-Dieu, tel qu'il descend de sa chaire auguste, avec la simplicité et la docilité d'un enfant; qui ne sont pas attachés de toute la force de leurs entrailles aux enseignements du Saint-Siége, — que ceux-là passent leur chemin; ces lignes et l'œuvre littéraire qui les suit ne sont faites pour eux.

Du reste, ils ne comprendraient pas cette langue; les fatales concessions que l'esprit de parti fait à l'erreur du jour ont faussé leur jugement; sans s'en douter, ils ont perdu peu à peu le vrai sens des mots et des choses, l'intelligence de la vérité.

L'exposé préliminaire de ces principes, je l'offre avant tout à la jeunesse catholique qui n'a pas encore sucé le venin des doctrines libérales; à cette jeunesse généreuse de mon pays, qui n'a pas appris à comprimer les saints tressaillements de son noble cœur ni à étouffer la voix de sa conscience chrétienne, sous le souffle glacial de l'indifférence ou de la libre pensée. Puisse le pur arôme de l'Église catholique et romaine la pénétrer tout entière, lui demeurer toujours et féconder sa vie! Puisse-t-elle *grandir dans la pureté qui est la lumière du cœur, et dans la foi qui est la lumière de la pureté* (1)! Puisse-t-elle, enfin, épancher ses convictions religieuses en actions héroïques de piété et de vertu, afin que le monde glorifie notre Père qui est aux cieux!

Jeunes et bien chers amis, *nous n'avons qu'un Maître qui est le Christ;* prêtons-lui l'oreille, et l'avenir nous appartient. Si nous avons le courage de suivre jusqu'au bout Celui qui est *la voie, la vérité et la vie*, nous serons, n'en doutez pas, les sauveurs de la société. Nous participerons à l'œuvre divine de la délivrance du

(1) Lacordaire, Lettres à Emmanuel.

Digitized by Google

monde, si la foi vivante et profonde qui nous anime se répand sans cesse en œuvres qui font les héros et les saints. Qu'il en soit ainsi !

*
* *

L'art consiste dans la manifestation sensible du beau, soit par le langage mesuré ou libre, soit au moyen de sons cadencés, soit par des figures et des monuments. De là les *belles-lettres*, notamment la poésie et l'éloquence, et les *beaux-arts*, et sous ce nom on désigne la musique, la peinture, la sculpture et l'architecture.

Le *beau*, la *beauté*, c'est ce qui convient : voilà la définition donnée par Cicéron. Le beau, c'est la splendeur du vrai, selon le mot attribué au divin Platon mais introuvable dans ses écrits.

Mais qu'est-ce donc que la splendeur du vrai ? C'est l'expression et la représentation sensible plus ou moins fidèle de la beauté et de la vérité absolue, éternelle, infinie, qui est Dieu.

Le beau réalisé par les lettres et les arts doit réunir, comme conditions indispensables, la vérité et le bien. Le laid, c'est le faux et le mal. Le sens du beau se perd dans les esprits avec le sens du vrai et du bien. Quand le niveau de la moralité publique descend, il fait en même temps baisser le niveau de l'art, et la chute de l'art accélère ensuite celle de la moralité.

L'art a des lois et une méthode ; il doit aussi avoir un but, une fin morale.

L'ordre dans l'unité, telle est la loi suprême et universelle de l'art. C'est l'unité, a dit un homme de génie, qui constitue la forme essentielle du beau en tout genre de beauté : *Omnis pulchritudinis forma unitas est*. (St.-Augustin).

L'ensemble des règles suivies pour exprimer le beau, voilà la *méthode* de l'art. Exposer ces règles, rechercher et déterminer les caractères du beau, dans les productions de l'art, c'est là l'objet de *l'Esthétique*, mot grec qui désigne une science nouvelle.

L'art n'est pas un but, mais il doit avoir un but : faire éclater le vrai aux yeux de l'esprit, porter l'homme au bien, à la vertu, en élevant toutes les facultés de l'homme. Le dogme de *l'art pour l'art*, propre au sensualisme, c'est la mort de l'art.

Digitized by Google

Les principes que nous venons d'énoncer trop brièvement (1) ne sont pas des abstractions métaphysiques ; ils éclairent toute l'histoire de l'art ; ils en expliquent toutes les grandeurs et les décadences dans l'antiquité, au moyen-âge, à l'époque de la renaissance et dans les temps modernes.

.·.

La loi, c'est l'âme de tout art humain ; la méthode n'en est que le squelette. L'artiste de génie suit la loi ; l'artiste médiocre, incapable d'atteindre l'ordre dans l'unité, se cramponne à la méthode et finit par produire quelquefois de charmants détails, quelques scènes gracieuses, des lambeaux de pourpre.

L'art est l'expression du beau, non pas de la seule beauté naturelle, mais de la beauté idéale dont le dernier terme est dans l'infini. D'un regard enflammé, il contemple cet idéal ; il saisit les pensées qui semblent avoir des ailes, et les contraint à déposer leur caractère abstrait, indéterminé, vague, pour revêtir des formes substantielles et nettement définies. Il s'attache à leur imprimer le sceau de la beauté, la marque de mouvement, de vie et de durée.

Toute œuvre humaine est nécessairement bornée et imparfaite; elle ne rend que d'une manière fort amoindrie ce que l'idéal a d'illimité et de pleine vie. Plus un chef-d'œuvre approche de la perfection, plus il révèle l'impuissance de l'art humain. Jamais artiste n'atteindra la réelle mais immatérielle beauté du type qui est devant son esprit. Il conçoit, il est vrai, ou du moins il entrevoit de loin le modèle, la perfection absolue, mais il sent qu'il n'est pas dans son pouvoir de la réaliser ; toujours son ouvrage demeure au-dessous de ses conceptions.

.·.

Le grand artiste, doué de l'*ingenium* et du *mens divinior* demandés par Horace, est sobre dans l'expression ; peu de traits lui

(1) On étudiera avec fruit le livre intitulé : *Du beau dans ses rapports avec le vrai et le bien*, par H. Mullendorf, Docteur en philosophie. (Vol. in-4°, Luxembourg, chez Brück, 1864). Les abonnés de la *Revue Générale* reliront avec intérêt et profit l'article *A propos de l'ogive*, inséré au tome V, 3e année (1867), et signé du nom de M. le baron de Haulleville.

suffisent, mais ces traits sont nets, dessinés d'une main assurée ; ses lignes sont toutes remplies d'âme et de vie. Est-il peintre ou poëte, il n'est pas d'idée si abstraite qu'il ne sache revêtir des couleurs les plus brillantes. Les objets qui semblaient devoir toujours échapper à nos sens prennent, sous sa plume ou son pinceau, les nuances les plus variées et comme un cachet idéal dont il trouve le secret dans son imagination. Son œuvre entière respire la grandeur et la simplicité, deux caractères que le Créateur a réalisés dans tous ses ouvrages. On dirait qu'elle n'a pu être exécutée d'une autre façon et n'a coûté aucun effort à celui qui en est l'auteur.

L'artiste médiocre se complaît dans la multiplicité et la diversité des lignes : on dirait qu'il a voulu se créer des obstacles, afin d'avoir le plaisir de les vaincre ; il est jaloux de montrer sa dextérité en exécutant des tours de force ; c'est ce qui rend sa contenance maniérée et raide ; c'est ce qui enlève tout naturel à sa composition : à la première vue, on aperçoit l'effet d'un long et pénible travail.

Le grand artiste jette son regard au loin ; il devance son siècle et ouvre la route au siècle à venir. L'artiste médiocre se laisse emporter par le courant du temps ; il est l'adulateur et l'esclave de son époque. L'un travaille pour les *siècles*; l'autre pour le *siècle*.

Le premier prend résolûment le parti de la vérité, et la vérité lui donne, comme récompense terrestre, la vraie gloire de l'immortalité (1).

Le second n'a en vue que les applaudissements du jour, et ces applaudissements ne lui sont pas marchandés : *il a déjà reçu sa récompense*, pour parler avec l'Évangile, et n'a plus rien à demander au delà.

∴

La critique est le juge impartial et consciencieux de l'art. On a dit : « La critique est aisée, et l'art est difficile. » Rien n'est plus vrai. En effet, l'idée d'art implique celle de génie ; la critique ne suppose que du goût, qui est chose beaucoup moins rare.

(1) La Religion ne défend pas de songer à la gloire littéraire ou artistique, pourvu qu'on l'utilise pour le bien de son semblable et qu'on en fasse remonter l'hommage vers Celui de qui descend tout don parfait.

Digitized by Google

Le génie est créateur. Non-seulement il aime passionnément le beau qui se présente à ses yeux, mais il invente de nouveaux types de beauté et s'efforce ensuite de les exprimer, de les matérialiser pour ainsi dire par un art quelconque. Le goût, ce que les Latins appellent du nom plus précis de *jugement*, n'est que le sens de la beauté, le sentiment vif et délicat de ce qui est beau dans les productions d'un art quelconque.

Il y a la grande et la petite critique, la critique des Aristarques judicieux et celle des Zoïles jaloux. La première est fille de l'esprit et de la justice ; la seconde a pour parents le mauvais vouloir et l'incapacité, ou tout au moins la médiocrité.

La grande critique procède toujours à la lumière des principes immuables de la vérité et du bon goût ; la haine et la faveur lui sont également inconnues ; elle considère et apprécie une production littéraire ou artistique dans son ensemble ; elle cherche l'esprit qui rayonne dans l'œuvre entière et dans chacune de ses parties. Vivant pour ainsi dire de la vie du poëte ou de l'artiste, elle éprouve avec lui cet élan sublime et soudain qui s'appelle l'enthousiasme ; avec lui, elle s'abandonne à la contemplation et s'élance dans les splendeurs d'un monde invisible. Elle l'accompagne pour être son guide et sa conseillère, lui montrer du doigt les routes de la lumière et de la vérité ; et lorsqu'elle le voit s'écarter du bon chemin, elle l'y ramène avec autorité et lui commande de respecter les saines traditions. Encourager avec sagacité, admirer avec raison et reprendre avec justice, telle est sa devise. La médiocrité redoute ses jugements calmes et sévères.

« La petite critique, a dit M. Ernest Hello, est naturellement » impitoyable, hargneuse, mesquine, tracassière, étroite, envieuse ; » incapable d'édifier quoi que ce soit, elle est capable de dé- » truire beaucoup. Elle n'osera pas dire devant l'œuvre d'un » homme encore ignoré : Voilà la gloire et le génie. La médiocrité » n'aperçoit dans le génie que le côté négatif, le défaut. »

L'œuvre artistique ou littéraire porte-t-elle la signature d'un nom qui lui fait ombrage, elle n'a plus d'autre occupation que de démolir ce nom, fût-ce même par l'arme de l'ironie. Ne parvenant pas à saisir l'ensemble, elle se réfugie dans les détails. Prétentieuse et despote, elle veut emprisonner le talent dans les liens d'une prétendue esthétique qu'elle a fabriquée elle-même pour les besoins de sa cause. L'écrivain ou l'artiste ose-t-il s'affranchir de cette tutelle inintelligente et intolérante, elle se révolte au nom du

bon goût et jure de se venger. Dès lors son œil cherche des petitesses, des riens ; elle jubile, du moment qu'elle a découvert un grain de poussière, un coup de pinceau ou de burin manqué, une teinte mal choisie ou mal appliquée. Prenant l'air de rhéteur ou de grammairien puriste, elle enfle la voix pour signaler une phrase qui lui semble obscure, une virgule déplacée par l'imprimeur, une lettre qui manque, une lettre superflue. Elle se voile la face devant une légère négligence de style, une rime peu heureuse, une tournure un peu insolite, un mot dont souvent elle ne comprend pas la portée. Dans ses procédés, il y a d'ordinaire plus de dénigrement que de vérité et de charité. Mais trop souvent elle réussit, parce que les journaux de parti se mettent à son service pour enregistrer ses arrêts, dictés aussi par l'esprit de parti.

La petite critique et l'art médiocre vivent sous le même toit et dans la meilleure intelligence. Se trouvant ensemble à la même *hauteur*, ces deux parentes sont asservies par affinité aux règles de la même étiquette. L'une et l'autre, d'ailleurs, connaissent parfaitement leur monde et s'habillent d'une façon irréprochable, toujours dans le dernier goût.

⁂

L'art, dit-on, doit amuser. — Je le nie. — Il doit plaire et avoir de la grâce, non pas en se bornant au positif de la vie, car alors il n'est plus qu'un métier, mais en visant en même temps au beau idéal, et en tendant à rendre les hommes meilleurs, à les élever, à les anoblir à leurs propres yeux et aux yeux de Dieu. Il faut que l'artiste soit l'apôtre, non le bouffon de son siècle. Fils de la lumière, qu'il n'oublie jamais sa céleste origine ni ne perde le sentiment de sa dignité et de sa destination ; qu'il sache qu'il n'est pas fait pour ramper sur le sol, mais pour voler dans l'espace. L'art n'est pas un esclave, mais un roi qui porte le sceptre et la couronne : s'il fléchit le genou, ce ne peut être que devant le vrai et le bien.

Toute production qui ne répond pas à cette haute mission est une monstruosité dans le domaine de l'art, une profanation des dons supérieurs dont le Tout-Puissant a gratifié l'homme, un déplorable gaspillage des forces de l'esprit. L'artiste qui prostitue son talent, qui amasse un trésor de destruction pour la mort, tandis qu'il devrait répandre la vie, celui-là éternise sa propre honte.

Digitized by Google

Le nom de ce malheureux survivra, empreint sur ses œuvres, mais pour les faire maudire. Lui-même ne sera qu'un *mort immortel*, réprouvé par les âges futurs, et plus grand aura été son génie, plus profonde sera sa chute et plus grande la réprobation de sa conduite.

« L'art, dit M. Mullendorf, doit avoir un but, une fin morale, et nous pensons qu'il l'atteindra pleinement par la seule représentation du beau véritable. Faire aimer le beau, c'est faire aimer Dieu qui est le type, la source et la raison de toute beauté. Une œuvre d'art, dans laquelle le beau physique sert de moyen pour combattre la vérité et la moralité, est la représentation du laid plutôt que du beau. Trouvant dans la fin la laideur intellectuelle et morale, nous pouvons condamner l'œuvre d'art et reprocher à l'artiste d'avoir méconnu la haute destination de l'instrument céleste que Dieu lui a confié. Dans les arts, le beau physique ne doit donc jamais être en conflit avec le beau intellectuel, et le beau physique intellectuel doit toujours se soumettre aux lois du beau moral (1). »

De là cette profonde définition donnée par le comte Joseph de Maistre : *Le beau, dans tous les genres imaginables, est ce qui plaît à la vertu éclairée* (2).

L'art, sainement entendu, est un apostolat de la morale, un ministère sacré, une sorte de sacerdoce laïque, je dirais presque une adoration ; c'est une harmonie céleste, emportée sur les ailes de la foi, de l'espérance et de la charité jusqu'au foyer de toute clarté, de toute beauté, de tout bien. Lorsqu'il a le malheur d'abandonner Dieu, sa vie, sa fin dernière et son centre ; lorsqu'il ne fait plus monter vers le ciel l'encens de la prière en nuages odoriférants ; lorsque, dans un fol orgueil, il a répudié la foi, alors il a éteint le flambeau céleste ; il a perdu l'amour, la loi de sa vie ; et quand, effrayé de sa solitude, il marche à tâtons dans le néant de son indigence, alors il pose sa main frémissante sur le froid cadavre de la mort, et exprime sa déception et son horreur par des cris de haine, de rage et de désespoir.

*
* *

Le dix-neuvième siècle est un siècle positif et éminemment utilitaire. Or, le positif et l'utile sont les ennemis naturels de l'idéal et partant du beau. Quoi d'étonnant qu'on n'accorde plus qu'une

(1) Ouvrage cité plus haut.
(2) *Examen de Bacon*, chap. XIX.

attention distraite à ce qui fait les délices de l'intelligence et du sentiment? La littérature et l'art sont devenus un jouet dont s'amuse l'oisiveté du grand nombre.

Sans doute, on fait encore de la littérature et de l'art; mais comment?

Pour peu qu'on soit initié au mouvement des idées en vogue aujourd'hui, on n'ignore point que la littérature et l'art, pris dans leur généralité, manifestent une double tendance de corruption, le *sentimentalisme* et le *réalisme*. L'un et l'autre découlent des mêmes sources : l'oubli des principes immuables et l'absence de foi positive. Le premier se révèle plus particulièrement dans les formes plus spirituelles de l'art, je veux dire la poésie et la musique; l'autre, dans ses formes plus matérielles ou les arts plastiques : l'architecture, la sculpture et surtout la peinture.

Par *sentimentalisme* il ne faut pas entendre le sentiment ni l'émotion, mais la manie de faire du sentiment ou de feindre des émotions. C'est la maladie d'une âme rêveuse qui ne comprend pas la loi de la vie, parce qu'elle est vide des grands principes, vide de Dieu; d'une âme qui se donne volontairement en proie à la mélancolie, à un ennui mortel, et se laisse aller aux vagues et indéchiffrables mouvements de son imagination; d'une âme qui, voluptueusement bercée sur ces nuées mystérieuses, essaie en vain de donner un corps à des ombres, à de légères vapeurs échappant à la main qui s'étend pour les saisir. Quand le sentimentalisme n'aurait d'autre tort que d'user l'esprit à la bagatelle, à l'expression d'une fade sensiblerie, il faudrait encore le combattre de toutes ses forces. Mais il y a plus : trop souvent son caractère vaporeux et insaisissable est le voile derrière lequel se cachent les systèmes les plus extravagants, l'erreur, l'incroyance, l'immoralité. Le sentimentalisme s'est introduit de nos jours dans la littérature légère, tant en prose qu'en vers, dans les romans, les légendes, les contes, voire même dans la poésie lyrique. Ce clinquant dans les belles-lettres n'a pas peu contribué à la légèreté et à l'orgueil de notre frivole époque.

Le *réalisme* dans l'art n'est pas, comme le mot paraît le dire, la reproduction fidèle des réalités que la nature tient de Dieu; moins encore est-il la reproduction plus ou moins parfaite des réalités objectives du monde *matériel* et du monde *spirituel*, qui sont toutes, les unes comme les autres, des œuvres de Dieu; car à ce

Digitized by Google

compte le réalisme serait l'art véritable (1). Non, pour le réaliste, l'art consiste tout entier dans la reproduction exacte, servile et toute matérielle de ce qui est, de la nature dégradée ; il reproduit la réalité objective aux dépens de l'idéal, en désaccord avec le plan divin, avec le bon goût et les bonnes mœurs. Si l'on se met à l'étudier de plus près, on découvre qu'il met sur l'autel le vice et le mal pour les faire adorer. Les productions dans lesquelles la nature est représentée non-seulement dans ce qu'elle a de beau, de noble et de grand, mais encore dans ce qu'elle a d'imparfait, de hideux et de révoltant, sont, en définitive, des vilenies, de vraies monstruosités, si bien travaillées qu'elles soient. Un excellent stéréoscope, par exemple, un chef-d'œuvre de photographie, ne sauraient jamais prétendre au titre d'artistiques. N'étant ni *vraies* ni *bonnes*, comment ces réalités criardes et mortes pourraient-elles être *belles* ? Il n'en est pas autrement pour les œuvres de la pensée ou les productions littéraires. De fait, l'école réaliste méconnaît le but et l'essence même de l'art humain ; elle en transgresse impudemment les lois immuables et brise la chaîne d'or qui relie la terre au ciel.

Ne demandant son succès qu'à l'émotion des sens, elle rabaisse au lieu d'élever, *abêtit* au lieu de diviniser ; à la place de la lumière, elle répand les ténèbres ; loin d'*édifier*, elle détruit ; ce qui devrait être un instrument de vie ne sert, hélas, qu'à blesser et qu'à tuer les âmes.

Le réalisme, enfant du matérialisme, menace d'envahir l'Europe. En France, il répand une effroyable infection qui s'exhale de ces milliers d'œuvres corrompues que les beaux-arts et les belles-lettres, le roman et la poésie surtout, enfantent chaque jour. « Il » n'est que trop vrai, dirons-nous avec un écrivain belge, que les » poëtes du dix-neuvième siècle ont méconnu leur mission ! Au » lieu de s'adresser aux pures et nobles facultés de l'âme, iné- » puisable source du beau, du vrai, du grand ; au lieu d'élever le » cœur et l'esprit de l'homme, à l'aide de ces mille voix de la » nature qui lui rappellent ses destinées immortelles, ils se sont

(1) « Il faut, dit excellemment S. Em. le Cardinal Dechamps dans son opuscule *du progrès des arts*, il faut que l'artiste soit *le fidèle copiste* de Dieu, dans les deux sphères de la vérité divinement manifestée, aux deux degrés de l'intelligible divin ; la *nature* et la *révélation* sont les deux sources du progrès de l'art, comme elles le sont du progrès de la science. »

» mis à célébrer les instincts qui l'égarent, les haines qui le » dégradent, les passions qui l'avilissent (1). »

Et quel libertinage dans les arts du dessin ! Appelle-t-on l'attention d'un homme du monde sur les suites morales de ces scandaleuses exhibitions, il vous répondra en haussant les épaules : « Eh, que voulez-vous? c'est de l'art!... » Comme si l'art devait être une école d'immoralité et de débauche ! Comme s'il pouvait avoir pour but de glorifier le vice ! Quant aux artistes eux-mêmes, ceux-là s'abritent tranquillement derrière l'antiquité et cherchent leur justification chez les Grecs et les Romains : comme si l'art païen pouvait être autre chose que le reflet de la société païenne; comme si l'art moderne, l'art chrétien, n'avait pas le devoir de nous représenter les chastes et sublimes idées de la religion dont les peuples modernes vivent, même à leur insu. Encore faut-il ajouter que le réalisme actuel, quand il en appelle aux modèles antiques, ne songe pas le moins du monde à imiter les grands maîtres des plus beaux jours de la Grèce. Les Phidias et les Praxitèle furent, en un sens, des idéalistes, car ils conservèrent toujours une extrême noblesse dans les formes; dans leurs œuvres immortelles ils surent mettre un sentiment, un esprit, un idéal aussi grand et aussi haut que l'intelligence d'un idolâtre était capable de l'exprimer. Ce que nous disons de la sculpture antique s'applique aussi à la littérature des anciens. « L'antiquité classique elle- » même, comme l'observe M. Nisard, dans l'*Histoire de la littérature* » *française*, se recommande par une première expression de la » morale qui est à l'idéal de la morale évangélique ce que la » religion naturelle est à la foi chrétienne. Homère, Platon, » Cicéron, Virgile vous font applaudir au suprême effort de la » raison humaine pour débrouiller, au milieu des ténèbres du » paganisme, l'idée de l'unité divine et de l'immortalité de » l'âme. » Le réalisme contemporain n'imite pas même de loin ces incomparables monuments du génie antique, il ne sait que calquer platement, grossièrement et pitoyablement l'un ou l'autre ouvrage imparfait d'une époque où l'art avait dégénéré, quand la Grèce en dissolution n'était plus bonne qu'à être livrée aux griffes des vautours de Rome, quand Rome, maîtresse du monde, mais épuisée par une civilisation raffinée à l'excès, tombait en

(1) Le professeur Thonissen, *Étude sur Hégésippe Moreau*, dans la Revue catholique de Louvain, t. IX.

Digitized by Google

proie à la décomposition, semblable à un cadavre de géant que le torrent des Barbares du Nord allait laver jusqu'à la moëlle des os.

Que l'artiste chrétien ait horreur de ces citernes empoisonnées. Vraiment, il n'a que faire avec les fictions d'un culte décrépit; qu'il se hâte de puiser ses inspirations dans sa propre foi, dans les ardentes convictions de son cœur chrétien. Les mystères de notre sainte Religion, les enseignements de notre mère la sainte Eglise lui offriront une matière surabondante et magnifique pour peindre, en tableaux grandioses, les conceptions de son esprit. Élevé jusqu'aux sphères les plus sublimes sur les ailes d'or de la foi, de l'espérance et de la charité, l'aigle chrétien peut, d'un regard fixe, contempler le soleil éclatant de la vérité, tandis que le cygne gracieux de l'antiquité, voguant sur le miroir poli de son lac, n'avait pas seulement la force de s'élever au-dessus du sol.

⁂

Le plus haut degré de l'esthétique païenne est manifesté par la perfection des formes littéraires ou plastiques; l'art grecoromain recherche la beauté dans la justesse des mots, dans l'harmonie du style, dans la proportion des lignes. Mais il prend son point d'appui sur la matière, et n'a pas la moindre idée d'une vie plus haute; il est incapable de reproduire autre chose que la société de son temps, les coutumes sensuelles et les croyances fausses qui le dominaient.

L'art chrétien a des aspirations plus hautes : il s'élève au-dessus de la matière jusqu'aux champs illimités de l'invisible. Là, tout un monde nouveau se présente à lui, le monde des âmes et de la grâce. Là, il trouve son idéal, et cet idéal n'a rien de gênant, de tyrannique, d'anormal, d'arbitraire; car, ainsi que le christianisme lui-même, il a son type éternel dans la vérité, et il répond, comme lui, aux besoins les plus élevés de notre nature intelligente et sensible. Sans dédaigner la politesse du langage, la grâce et le mouvement des formes, la correction des lignes, en un mot, sans mettre l'exécution à l'arrière-plan, le chrétien, qu'il soit poëte ou artiste, s'efforce de représenter l'invisible dans le visible; il fait souffler un zéphyr céleste à travers le terrestre; il fait pénétrer dans la matière la clarté mystérieuse et divine de l'esprit, clarté qui rayonne dans la matière comme une flamme vive dans

Digitized by Google

un vase d'albâtre transparent. Ah! si les littérateurs et les artistes osaient, d'une main saintement hardie, fouiller dans les éternels trésors du Christianisme, source toujours vivante de toute lumière et de toute beauté, s'ils savaient tout ce qu'il y a d'aimable et de ravissant dans la chaste Épouse du Christ et s'empressaient d'humecter leurs lèvres arides au fleuve limpide de la Religion, si dans leur cœur descendait une seule goutte de ce divin nectar échappé du cœur de Celui que le Ciel glorifia sur le Thabor et que la terre bafoua sur le Golgotha, en vérité, ils seraient comme enivrés de poésie et de félicité, en contemplant toutes ces richesses fécondes dont jusqu'alors ils ne soupçonnaient pas l'existence! « Dieu n'est » pas aimé parce qu'il n'est pas connu, » s'écriait un saint; et nous dirons de même : « hélas, la religion du Rédempteur n'est pas » aimée, parce qu'elle n'est pas connue! » Si on la connaissait telle qu'elle est, toutes les idoles s'écrouleraient devant la splendeur de sa divinité, et toute la fausse magnificence du monde serait devant elle comme la boue et le néant.

.˙.

Durant la seconde moitié du moyen-âge, les arts et les lettres, sous l'inspiration et l'œil vigilant de la foi, brillaient du plus pur éclat et faisaient prévoir un essor plus sublime encore (1). Survint, vers le milieu du quinzième siècle, un mouvement de recul qui les a ramenés vers les froides conceptions de la gentilité. La Renaissance, qu'on devrait appeler la Décadence, a accepté presque toute la forme de la mythologie antique et l'a sottement affublée d'accessoires chrétiens. De là un mélange absurde, une vraie confusion, un ridicule non-sens dans l'art.

Le réalisme du XIX^e siècle, franchissant toute barrière, ne se contente pas de remplir l'atmosphère de la fumée impure des croyances et de la morale païennes : il est descendu au-dessous du paganisme. Les siècles de Périclès et d'Auguste, même dans leurs excès, conservaient du moins une certaine décence : notre âge foule aux pieds tout sentiment de pudeur; il réalise la licence

(1) Voyez, dans le *Choix des Mémoires* de la Société littéraire de Louvain, TOME I, le mémoire de M. Em. Nève, intitulé : *Quelques recherches sur l'art au* XIII^e *siècle en France et en Allemagne*. L'auteur y prouve que le XIII^e siècle est la véritable époque de la restauration de l'art et en même temps une des plus belles périodes de son histoire.

Digitized by Google

effrénée dans sa nudité brutale et déploie un cynisme qui inspire du dégoût à tout cœur honnête. La faute, sans doute, en est partiellement aux artistes qui déshonorent leur talent; mais les mœurs contemporaines sont la principale et première cause du mal. Si donc l'art est le symbole et comme le reflet de la société, dans quel abîme la société doit-elle être tombée!

Je ne blesserai pas la délicatesse de mes lecteurs en dévoilant les mystères d'iniquité que le scepticisme artistique a inventés dans ces derniers temps; ils rougiraient devant les turpitudes que l'imagination d'un esprit fourvoyé et d'un cœur misérablement corrompu a osé exécuter avec le crayon, le pinceau et le ciseau, et qui s'étalent aux vitrines des magasins, dans les salons des riches, au frontispice des théâtres et des musées, dans les rues et les promenades publiques: images lubriques et plus que décolletées qu'on dirait effrayées d'elles-mêmes et qui semblent demander à haute voix qu'on leur jette un voile de quelques mètres pour couvrir leur hideuse nudité.

Dans la peinture, le plus complet représentant du réalisme français est Courbet, le communard de Paris. Grand coloriste, à coup sûr, Courbet s'est précipité, de gaîté de cœur, dans l'idéal du laid (1). Et quel peintre qui se respecte ne rougirait pas d'être le disciple d'un tel maître, l'adepte d'une telle école!

∴

Après avoir considéré l'art contemporain, jetons un rapide coup-d'œil sur la société qui nous environne.

Jamais peut-être on ne vit un spectacle plus sombre, jamais un avenir plus menaçant. N'est-il pas vrai que toute vérité révélée d'en haut est niée, toute autorité méconnue, toute loi foulée aux pieds? *Le puits de l'abîme est ouvert; il en sort une fumée semblable à celle d'une fournaise* (2); si l'on ne se hâte de le fermer, il vomira des flammes qui embraseront le monde. L'Eglise seule est capable de le faire, et elle le fera, si l'on lui laisse sa liberté d'action.

La presse, depuis le grave in-folio jusqu'au pamphlet, depuis le

(1) Sur le réalisme et sur Courbet, voir la *Revue Générale*, 1869, tome II, pages 190 et 314, articles de M. C. Marsuzi de Aguirre.

(2) Apoc. IX.

grand journal jusqu'à la feuille de trottoir et de tolérance, vomit, nuit et jour, la calomnie et le blasphème par des milliers de bouches et mine l'édifice social dans ses bases. ***Mentez, mentez hardiment, il en restera toujours quelque chose:*** tel est le mot d'ordre qu'elle suit fidèlement; elle l'a reçu en héritage du menteur d'office du dernier siècle, du ***patriarche de Ferney,*** dont l'auteur des ***Soirées de St-Pétersbourg*** a pu dire: PARIS LE COURONNA, SODOME L'EUT BANNI. Esprit superficiel qui ne sut jamais ***percer une surface*** et ne voit en tout que le côté mesquin et ridicule; tête vide de grandes pensées, mais enflée d'orgueil et d'arrogance; philosophe sans principes, sans profondeur ni perspective; moraliste sans mœurs et qui a le secret de rendre la vertu elle-même odieuse; prosateur charmant, riche en tournures, ingénieux surtout à dérouler des sophismes: poëte habile à enfiler de petits vers élégants et des alexandrins magnifiques, changeant à chaque instant de couleur comme le caméléon; historien faux, disant la vérité par distraction et le faux par système, et continuant sans vergogne ce manége parce qu'il connaît la crédulité de ses lecteurs; savant léger, versatile et étourdi qui voltige çà et là, comme le papillon, sur les sciences, sans s'arrêter à *la science*; ignoble corrupteur qui déshonore et salit tout ce qu'il touche; qui conspue tour à tour la religion, la famille, la patrie, de sa bave impure; âme basse qui se détourne sciemment de ce qui est grand, noble, sublime, et se plonge avec délices dans la fange des obscénités; monstre dont l'haleine fétide brûle et flétrit toute fraicheur; dont la langue, fourchue comme celle de la vipère et du crotale, verse le venin et la mort au cœur de la jeunesse et de la femme; dont les lèvres, contractées en une grimace horrible, encadrent une bouche, — je devrais dire un sépulcre, noir et ténébreux comme le puits de l'abime ou comme le cratère d'un volcan qui lance des bouffées de fumée, des flammes et de la lave ardente; dont le gosier rauque vomit le fiel contre Celle qu'il ose appeler l'infâme, des sarcasmes contre la vertu, des outrages contre le Tout-Puissant. Sa vie a été une longue suite de blasphèmes contre la Divinité et de sacriléges attentats contre l'humanité. Il expira, abandonné de Dieu et des hommes, l'œil hagard et sortant de son orbite, l'écume de la rage sur les lèvres, le désespoir au cœur, — et, dans son effrayante agonie, on le vit, le dirai-je? se repaître de ses propres ordures. Son ombre semble errer encore dans les ruines amoncelées par ses soixante-dix volumes, et, comme un démon

Digitized by Google

moqueur, voltiger au-dessus des palais embrasés d'une capitale athée, au-dessus des champs de carnage où des générations de tigres s'entre-détruisaient naguère avec férocité. Cette figure à jamais exécrable, c'est Arouet de Voltaire! Et c'est à ce misérable, qui *personnifia l'ignominie*, que Paris a érigé une statue!

Et Paris a flambé!

Voltaire, depuis cent ans, dort dans la poussière du Panthéon; mais ses œuvres lui survivent; « elles nous tuent : il me semble » que ma haine est suffisamment justifiée (1). »

∴

Deux sociétés ont fait avec l'Enfer un pacte contre l'Eglise du Christ et l'humanité rachetée par son précieux sang. Elles s'appellent *Franc-maçonnerie* et *Internationale*.

La Franc-maçonnerie, secte essentiellement antichrétienne autant qu'antisociale et révolutionnaire, visant, sous le manteau d'inoffensives momeries, à la destruction du trône et de l'autel, pour bâtir sur leurs ruines le *Temple de l'Architecte suprême*, c'est-à-dire du Néant; cette synagogue satanique qui hait la lumière, parce qu'elle est la fille du Prince des ténèbres, *père du mensonge et homicide dès le principe*; cette puissante et redoutable société dont les adeptes s'obligent, sous des serments terribles, à exécuter, jusqu'au poignard dans l'ombre, les ordres d'un *grand-maître*, pontife ou patriarche invisible, connu seulement des chefs immédiatement inférieurs : tous ces enfants prodigues des Grands-Orients des divers pays peuvent marcher, la main dans la main, avec la confédération sauvage d'ouvriers radicaux qui a nom *Internationale*, — grande ennemie de la religion, de l'ordre et du capital, — et ils n'ont garde d'y manquer. N'a-t-on pas vu les Vénérables des Loges françaises fraterniser avec la commune incendiaire de Paris? N'a-t-on pas vu les bannières maçonniques flotter à côté du drapeau rouge sur les murs de la cité infortunée? Ces milliers de sombres légionnaires de la mort, enrôlés dans les deux armées, tous ces destructeurs gantés et non gantés, qui portent *le caractère de la Bête* (2) au front et les torches de Satan à la main, à quoi

(1) De Maistre, *Soirées*, 4e Entretien.
(2) Apoc. XVI, 2.

aspirent-ils, sinon à renverser l'Eglise du Dieu vivant et en même temps l'édifice social?

Et rois et gouvernements, au lieu d'arrêter ces associations menaçantes, se sont laissés atteler au char de la Révolution que le fouet du Progrès pousse vers un abîme dont la profondeur fait tourner la tête.

∴

Entre les insensés qui ont dit dans leur cœur: *Dieu n'est pas*, et *l'Evangile est une fable*, et les vrais croyants, fils soumis de l'Eglise Romaine, il y a une classe intermédiaire qui prétend avoir la foi. Elle croit à l'être suprême, dit-elle; même elle veut bien admettre la divinité de Jésus-Christ, seulement elle n'a pas de sympathie pour les *vieux préjugés* de son Eglise ; elle veut une loi morale, mais pour autant qu'elle ne l'inquiète pas et qu'elle est utile à ses propres intérêts : ce qu'il lui faut, c'est un Dieu de sa façon, un culte sans gêne, une morale à sa guise. A cette classe appartient la masse des libéraux, ceux que l'on qualifie de *modérés*. On les entend parfois se vanter de leur respect pour *la sainte Religion de nos pères ;* on les voit, au besoin, faire quelques actes extérieurs de religion. Mais en fait, ils se réjouissent, au fond de l'âme, des vexations auxquelles la sainte Religion de leurs pères est en butte ; ils paient et lisent les journaux qui la traînent formellement dans la boue ; dans l'intimité, ils applaudissent aux scribes qui font la guerre au symbole, aux institutions, aux fêtes, aux ministres de l'Eglise au sein de laquelle ils sont nés. Leur religion n'est au fond que de l'hypocrisie, un masque, un moyen d'éblouir les yeux des bons; elle ne va guère au delà du naturalisme : l'adoration de la raison émancipée, la foi au progrès continu et indéfini.

∴

Dieu n'est pas un produit de l'imagination et de la liberté combinées, un être que la raison fait en le pensant, un je ne sais quoi d'indéterminé que la philosophie rationaliste voudrait identifier avec la nature impersonnelle et inconsciente d'elle-même ; un être qui laisse tourner les globes de l'univers à leur guise et n'a nul souci de ce que l'homme fait ou ne fait pas. Il est le Dieu vivant

Digitized by Google

et intelligent: IL EST CELUI QUI EST, et par qui tout est; l'Infini, l'Unique, en qui la pluralité des personnes ne détruit pas l'unité d'essence. *Il y en a trois qui rendent témoignage au ciel, et ces trois ne sont qu'un* (1): le Père tout-puissant qui créa le ciel et la terre au commencement et conserve par un simple de sa volonté ce qu'il a tiré du néant; le Fils unique consubstantiel du Père, le Verbe que le Père engendra de toute éternité et qui, dans le temps, a daigné revêtir notre chair mortelle, a été conçu du Saint-Esprit et est né de la Vierge Marie; l'Esprit, égal au Père et au Fils, qui procède de l'un et de l'autre, qui a parlé par les prophètes, et dont le souffle renouvelle la face de la terre. Il est le Dieu de tous les temps et de tous les lieux, le Dieu des nations et des individus, le Dieu des rois et de leurs sujets, le Dieu de la paix et le Dieu des armées, le Dieu de la raison et le Dieu de la révélation, le Dieu des arts et le Dieu des sciences, le Dieu des vengeances et le Dieu des miséricordes. Il est le rémunérateur généreux de la vertu et le juste vengeur du vice. *Il n'est pas loin de chacun de nous, car c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être* (2), et pas un cheveu de notre tête ne tombe sans la prescience et la volonté du Souverain Maître de l'univers.

L'homme ne fait pas la vérité, comme il fabrique l'erreur. La vérité n'est pas une abstraction métaphysique, une production de l'esprit humain; elle existe hors de lui, éternellement, nécessairement et immuablement: elle dérive de Dieu et se présente à l'homme pour être la règle de son esprit. La vérité est une et indivisible. La vérité, de sa nature, est intolérante, c'est-à-dire qu'elle s'affirme hautement en face de l'erreur et lui dit: Arrière, entre vous et moi il n'y a rien de commun. Si un seul instant elle souffrait la fausseté à côté d'elle, elle abdiquerait et ne serait plus la vérité.

L'homme ne peut pas non plus se forger une morale arbitraire, variable comme l'opinion d'un homme, d'un peuple ou d'un temps. La morale s'appuie sur Dieu, envisagé comme loi souveraine des actions de l'homme et règle de la conscience humaine; et de

(1) 1re Ep. de Saint-Jean, V. 7.
(2) Actes, XVII. 28.

Digitized by Google

même qu'il n'y a pas un Dieu arbitraire, naturel, né dans un esprit quelconque, de même il n'existe pas de morale qui soit inventée, indépendante et perpétuellement changeante. La loi morale est inséparable de Dieu et du dogme.

*
* *

La religion n'est pas une chimère, une brillante création de l'esprit humain. Elle est tout entière un *fait* divin, un fait historique, évident, universel. Ce fait s'étend au monde entier depuis l'homme de l'Eden jusqu'à l'homme du déluge, jusqu'à Moïse, jusqu'au sacrifice du Calvaire, d'où il se prolongera jusqu'à la consommation des siècles.

De même qu'il n'y a qu'*un seul Dieu*, il n'y a qu'*une seule foi*. une seule religion révélée et, partant aussi, une seule société qui en est l'arche vivante et incorruptible. L'Église Catholique Romaine—et elle seule—porte autour de son front radieux les signes indélébiles du vrai règne des âmes, divinement établi ici-bas : l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité ! Par cela même que cette Église se donne ouvertement pour la seule vraie société de l'Homme-Dieu, pour l'unique, active et infaillible dépositaire et interprète de la parole de l'Homme-Dieu, elle est combattue par toutes les erreurs conjurées, par toutes les hérésies et toutes les fausses philosophies. Toutes les sectes, si diverses qu'elles soient entre elles, s'accordent en une chose : la guerre à mort contre l'Église catholique ; — mais cette conspiration permanente est elle-même un des signes les plus frappants de l'institution divine de l'Église : car la vérité seule, qui ne saurait faire aucune concession, a le privilége de soulever contre elle toutes les aberrations imaginables.

« La société catholique, a dit Lacordaire, ressemble à l'Océan qui environne et baigne tous les continents. » Elle embrasse tous les lieux, tous les âges, l'humanité tout entière. Le nom même qu'elle porte annonce son universalité : elle est l'Église *catholique*. Les religions particulières portent le nom d'une personne ou d'un peuple ; les sectes sont limitées à une partie du temps ou de l'espace : leur nom trahit leur origine toute humaine et relativement récente.

Des royaumes, des empires, des dynasties, des nations sont anéantis à jamais ; des villes sont rentrées dans la poudre, sans

Digitized by Google

laisser de trace sur le globe; toutes les institutions terrestres, toutes les œuvres faites de main d'homme s'évanouissent l'une après l'autre devant le souffle du temps : une seule cité échappe à la loi universelle de la destruction : elle voit tout tomber autour d'elle, mais elle ne tombe pas; le temps lui-même, qui renverse tout le reste, la raffermit davantage. Les Césars armés du glaive sont venus, et l'Église les a vu périr tous; les hérésiarques sont venus, et l'Église les a enterrés tous, sans exception. Et dans l'avenir les mêmes faits se renouvelleront toujours : l'Église verra mourir tous ses persécuteurs présents et futurs; elle creusera un tombeau pour chaque hérésie nouvelle, en lui disant dès son apparition : « Tu es nouvellement venue, et je te donnerai un nom : tu es l'Erreur, et, parce que tu l'es, je te condamne. »

L'Église catholique ne connaît pas d'âge. Toujours vieille et toujours jeune, elle était hier, elle est aujourd'hui, elle sera demain dans les siècles des siècles. Elle est vieille, à coup sûr, puisqu'elle remonte à l'origine des siècles et « qu'elle naquit le jour que naquirent les jours. » Mais les siècles n'ont pas creusé une ride sur son front; car mille ans sont pour elle comme un jour. Elle a été assise au berceau de chaque nation; elle a élevé et enseigné chaque nation; la main destructrice du temps ne la touche pas, parce qu'elle n'est pas faite pour le temps, mais que le temps est fait pour elle.

L'Église est le règne véritable de Dieu sur la terre et la patrie commune des âmes, la maison des grands génies et l'héritage fécond des saints. Elle est l'immuable idéal et la mesure de ce qui est éternellement vrai, bon et beau; le fondement des états et la colonne des institutions humaines; la grande école d'ordre, d'autorité et de respect; la gardienne des arts, des sciences, des lettres, la mère et la nourrice de la vraie civilisation, l'agent souverain de tout progrès, l'ancre de salut dans les tempêtes sociales, l'unique source de salut en deçà et au delà du tombeau.

La force matérielle peut, un instant, tenir les corps dans l'oppression; l'Église seule règne sur les cœurs et les incline vers l'obéissance, tout en leur laissant l'indépendance du chrétien. Les bons catholiques sont toujours les bons citoyens et les bons

patriotes. Celui qui professe du dédain pour la loi de Dieu et les lois de l'Église respectera-t-il la fragile loi des hommes? Oh, si les rois méditaient l'exemple de l'empereur païen Constance-Chlore qui chassa de sa cour les chrétiens apostats : « Comment, disait-il, César pourrait-il compter sur la fidélité d'hommes qui sont parjures envers leur Dieu? » Dans leur aveuglement, les dominateurs terrestres ne veulent pas de cette salutaire influence de la religion. Hélas, l'Église se voit arrêtée dans ses voies pacifiques, dans sa divine mission de salut. On la charge de chaînes, on lui impose un joug : et elle prie pour ses bourreaux, et elle attend patiemment qu'on lui délie les mains, pour renouveler le prodige qu'elle seule est capable d'opérer : la restauration de la société et la résurrection des peuples.

Parmi ceux qui se disent chrétiens et catholiques, combien n'en est-il pas qui ont sucé le venin des systèmes de la révolution? Combien qui ferment l'oreille aux infaillibles oracles du souverain pontife, et qui les renient ouvertement! Combien qui appellent à grands cris la liberté pour le mal comme pour le bien, pour l'erreur comme pour la vérité! Mais la liberté n'est pas la licence : elle est le droit de faire le bien et d'enseigner la vérité sans obstacle. Le mal et l'erreur n'ont pas de droit, et ils ne peuvent en avoir. On veut faire un contrat d'alliance impossible entre la vérité et l'erreur, ou, comme on s'exprime de nos jours, réconcilier l'Église avec « les immortels principes de 89; » mais l'erreur finit toujours par accaparer la part du lion : elle réclame tout, et là où elle est la plus puissante, elle se hâte d'opprimer la vérité. Par des concessions continuelles, la vertu et la force des convictions ont fait naufrage en maintes consciences. Les caractères chevaleresques ont presque disparu, surtout dans le grand monde et dans les sphères politiques. *Les vérités*, comme disait le prophète, *sont diminuées parmi les enfants des hommes*; tout principe surnaturel est carrément nié ou perfidement caché sous la tolérance d'une circonspection timide et énervante. Grands et petits courbent la tête devant l'erreur et sacrifient à l'idole du jour ; grands et petits remuent ciel et terre pour posséder et jouir. C'est là, on ne peut s'empêcher de le constater, le spectacle affligeant qui se présente

Digitized by Google

presque partout. Les malheureux qu'obsède le mauvais esprit du jour sont incapables de faire sur eux-mêmes un noble effort pour s'élever au-dessus du matériel. Ils ont renié le Seigneur, rejeté loin d'eux le joug du Christ. Depuis longtemps leur cœur n'entend plus même le dernier écho des paroles sublimes qui ont retenti à leurs oreilles aux jours de leur enfance. Adoptés dans la cité de Dieu par le Baptême, initiés dans l'ordre des chevaliers de Jésus-Christ par le sacrement de la Confirmation, ils ont trahi leurs premiers serments, tourné le dos à leur général, déserté leur drapeau. Ils essaient, mais en vain, d'effacer de leur front la double marque de leur noblesse ; à jamais elle y restera empreinte, et à leur éternelle confusion.

*
* *

On désespérerait de notre pauvre humanité si une majestueuse physionomie d'homme ne brillait au-dessus des faiblesses de notre époque, pour montrer à la terre étonnée où est la vraie grandeur d'âme et la vraie noblesse ; pour accoutumer les pieds des gouvernants et des gouvernés à marcher dans les voies trop oubliées de la dignité et de l'honneur.

Parmi les noms des puissants de la terre qui font du bruit à l'heure présente et descendront dans la tombe avec leurs œuvres de mort, il reste une figure sans tache, qui est sainte, aimable, attractive et grande ; un Pontife magnanime qui donnera son nom à son siècle et lui imprimera le stigmate de la réprobation, s'il ne fléchit devant cette sereine majesté, couronnée du triple diadème du sacerdoce suprême, de la royauté et du martyre.

« C'est pour nous avertir, s'écrie un orateur sacré, c'est peut-être pour nous sauver tout-à-fait que Jésus-Christ, du haut de son ciel, a envoyé à son vicaire visible sur la terre la grande pensée de proclamer, dans cette heure obscure et troublée, les éternelles vérités non-seulement de l'ordre surnaturel, mais aussi de l'ordre naturel lui-même. Le Christ lui a dit : O mon Pontife, tu es la voix du Verbe, parle, parle à la terre. Et planant bien au-dessus des régions où s'agitent les intérêts d'un jour, Pie IX a parlé ; il a fait entendre sa grande voix catholique. Dans ce crépuscule redoutable que traversent aujourd'hui toutes les sociétés de l'Europe et du monde, il a fait briller l'éternelle lumière des immuables principes. Au milieu de la diminution des vérités et de

l'affaissement des intelligences qui gagne de plus en plus les générations nouvelles, il a proclamé, pour tous et devant tous, la plénitude de la vérité et la règle des intelligences avec une force indéfectible et une incomparable autorité (1). »

*
* *

Au centre de la plaine se dresse, immobile, une colonne d'une prodigieuse hauteur, et au sommet de cette colonne brille une croix environnée d'une couronne de lumière. Cette colonne, c'est Pie IX; cette croix lumineuse, c'est l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* du 8 décembre 1864, phare divin élevé pour la délivrance et le salut de l'humanité.

Et les rois et les empereurs, à l'œil fier et à la démarche assurée, sont venus, et, de loin, ils ont vu la colonne debout au milieu de la plaine, et ils ont passé, frémissant et hochant la tête. Car les hommes à diadème, saisis d'une épouvante soudaine, devaient regagner en toute hâte leurs capitales, raffermir leurs trônes, ressaisir leur sceptre, affiler l'acier de leurs glaives. Et rois et empereurs ont passé.

Et les hommes d'état, et les docteurs de la loi, et les lettrés sont venus à la suite des princes, et, de loin, eux aussi ont vu la colonne, et ils ont frémi, hochant la tête. Car ils devaient courir en hâte vers leurs assemblées pour sauver la patrie menacée, et vers leurs académies, pour y inventer des théories de salut. Et les hommes d'état, et les docteurs de la loi, et les lettrés ont passé.

Et les multitudes sont venues à leur tour, et, de loin, elles ont vu la colonne, et elles ont passé en hochant la tête et en frémissant. Car les fils de Mammon devaient regagner leurs foyers domestiques pour verrouiller leurs portes et fenêtres et mettre leurs coffres-forts en lieu sûr. Et les commerçants et les industriels devaient mettre ordre à leurs affaires. Et les multitudes ont passé.

Et tous ceux qui traversaient la plaine passèrent avec un empressement fébrile et une mortelle inquiétude; car le jour allait déclinant, et les alentours prenaient une teinte funèbre.

Alors les rois et les empereurs sont entrés dans leurs capitales, et ils ont entouré leur trône de l'élite de leurs braves, et aux quatre

(1) Le P. Félix, dernière conférence de Notre-Dame de Paris, 1865.

Digitized by Google

coins de leur palais ils ont planté de redoutables rangées de bouches à feu.

Les hommes d'état et les docteurs de la loi sont entrés, anxieux, dans leur assemblées, dans leurs prétoires, et ils ont pris place sur leurs siéges de velours, et ils ont commencé à délibérer gravement sur le moyen de sauver les intérêts de l'ordre public. Et les sages de renom se sont plongés dans la méditation, et leurs lèvres filèrent... de vains sons, longs et fins comme les fils de l'araignée, et ils s'extasièrent devant leurs ingénieux tissus.

Et tous sont rentrés dans leurs demeures, ont mis ordre à leurs affaires, barricadé leurs portes et leurs fenêtres, enfoui leurs sacs d'or, attendant dans l'angoisse ce qui allait arriver.

Mais voilà que la Révolution, ivre de sang, s'avance vers les palais avec une promptitude stupéfiante ; tous les instruments de mort qui les entourent font éclater leur tonnerre ; les portes de métal sont ouvertes avec fracas ; le marbre des dalles et le cèdre des parquets sont insolemment foulés par les pieds de la populace ; la garde étincelante est massacrée, le trône culbuté et le sceptre brisé.

En même temps, le ciel devient de plus en plus sombre, et l'ouragan éclate ; les politiciens sont renversés à terre au milieu de leurs graves délibérations ; et les toiles d'araignée, filées par les sages, sont déchirées par l'aile de l'aquilon. Théoriciens présomptueux, ils n'avaient pas interrogé la sagesse souveraine.

Et le peuple tremble à l'approche de la bourrasque ; les édifices privés chancellent sur leurs fondements et s'effondrent ; les habitants, avec leurs trésors, sont ensevelis sous les murailles qui s'écroulent, parce que le Seigneur n'était pas le gardien de la maison.

⁂

Alors, il y eut un désordre épouvantable, un indescriptible tumulte, au sein de la nuit profonde, comme si la dernière heure du genre humain avait sonné.

Le *dragon aux sept têtes* (1) de la Révolution enfonça ses griffes dans les flancs de la société tremblante ; ses ailes incommensurables, cuirassées de plaques écailleuses, crépitaient au milieu des

(1) Apoc. XII, 3.

horreurs de la destruction ; sa terrible queue, frappant en tous sens, s'agitait en replis gigantesques et abattait toute sommité environnante ; un affreux rugissement et un sifflement perçant s'échappaient de sa gueule ; *ses narines vomissaient de la fumée, du soufre et des flammes* (1) sur les campagnes et les cités.

Et rien ne resta debout ; toutes choses gisaient pêle-mêle sur le sol, écrasées et pulvérisées. Et de toutes parts s'élevaient des hurlements et des lamentations déchirantes, *ploratus et ululatus multus* (2).

Et tous ceux qui, hors du tourbillon, avaient écouté de loin le bruissement de la trombe sans en avoir été atteints, et ceux que la trombe avait renversés et comme ensevelis, se soulevèrent avec effort et, levant les yeux au ciel, implorèrent pardon et miséricorde.

Alors *l'Ange de l'abîme appelé Apollyon, c'est-à-dire, l'Exterminateur* (3), fut abattu par la foudre du Tout-Puissant, et les gouffres de l'abîme furent fermés par une main invisible : l'aquilon s'était apaisé, et le calme avait reparu. Et ceux qui vivaient encore relevèrent la tête de dessous les décombres.

Consolant spectacle !

Au milieu de la plaine immense s'élevait encore, intacte et ferme, la haute colonne, et au sommet rayonnait toujours le signe divin de la Rédemption.

Et l'Esprit d'en haut souffla sur la surface de la terre. Et l'on vit de nouveaux rois, ministres de Dieu pour le bien, de nouveaux législateurs et de nouveaux sages : tous inclinèrent la tête devant la colonne et *se mirent à marcher à la splendeur de sa lumière* (4). Et l'on vit de nouvelles générations au pied de la colonne, se donnant le baiser fraternel de la paix. Filles de l'Eglise, elles se sont groupées avec allégresse et reconnaissance autour du radieux étendard de celle qui a reçu toutes les nations en héritage, et la mission de conduire les armées du Christ à travers les déserts brûlants du temps, vers les oasis de l'éternité.

LE CHRIST A VAINCU, LE CHRIST RÈGNE, LE CHRIST COMMANDE.

Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, et paix ici-bas aux hommes de bonne volonté !

P. CLAESSENS.

(1) Job. IX. 17. (2) Math. II. 18. (3) Apoc. IX. 14. (4) Isaie, LX. 2.

Digitized by Google

LA TOUR DU LOUP[1].

LÉGENDE DE LA NUIT DE NOEL.

Voici un conte de Noël que j'ai ouï dire aux veillées du bourg de Plouharnel, situé sur la côte de Bretagne, entre la baie de Quiberon qui porte le deuil d'un grand massacre et le pays de Carnac où est la mystérieuse forêt des pierres-plantées. Il ne ressemble guères aux délicieux récits publiés sous cette forme par mon bien aimé ami et maître, Charles Dickens, mais chacun donne ce qu'il a.

I.

Il y avait une fois, sous le gouvernement de St-Gildas, le sage, septième abbé de Ruiz, dont l'entrée au ciel eut lieu en l'an du Seigneur 569, un jeune tenancier de l'abbaye qui était borgne de l'œil droit et boiteux de la jambe gauche. Il s'appelait Maria Ker de son nom, et sa mère Josserande Ker était veuve de Martin Ker, en son vivant gardien armé de la porte-magne du couvent de Ruiz.

La mère et le fils demeuraient dans une tour dont les ruines se voient encore au pied du Mont St-Michel de la Trinité, dans le taillis de châtaigniers qui appartient à Jean Maréchal, neveu de M. le maire. On nomme maintenant ces ruines la tour du Loup, et *il y revient.*

Si vous ne savez pas ce que signifie cette façon de parler bretonne : « il y revient, » on peut vous l'expliquer tout de suite. Les endroits où *il revient* sont ceux que hantent les âmes en peine

(1) Reproduction interdite. — Tous nos abonnés auront lu sans doute la belle lettre dans laquelle M. Féval décrivait, récemment et avec tant de foi, la route royale de la vérité. C'est pour eux, qu'à notre demande, ce romancier populaire a écrit le conte qu'on va lire.

P. H.

Digitized by Google

des trépassés, soit sur la terre, soit sur la mer. Le long des nuits d'automne, et surtout la nuit qui mène de la Toussaint au Jour des Morts, la baie de Quiberon est toute noire d'ombres qui appellent, dans le bruit des lames, le conventionnel Tallien, meurtrier des jeunes émigrés, compagnons de Sombreuil, et Lazare Hoche qui laissa commettre le meurtre. Je n'ai jamais entendu la plainte de ces malheureux enfants assassinés, mais le vent crie, c'est certain, sur la mer mauvaise, et l'eau de la baie ressemble à de l'encre quand la lune chôme d'éclairer : cela, je l'ai vu.

Or ceux qui *reviennent* dans le taillis de châtaigniers, autour de la tour du Loup et tout près du premier cercle des pierres plantées de Carnac en arrivant par la route de Plouharnel, ne sont point des victimes de la Convention nationale. Ils vivaient tous les deux (car ils sont deux) au VIe siècle, sous le saint abbé Gildas le sage, avec le tenancier borgne et boiteux Maria Ker et Josserande Ker, sa mère veuve.

Il y a un jeune homme et une jeune fille : Pol Bihan et Matheline du Coat-Dor.

Tous ceux qui ont passé vers l'heure de minuit entre le taillis et le cirque irrégulièrement tracé au devant du prodigieux dédale des pierres-plantées les ont vus : la jeune fille, accorte de taille, coiffée de longs cheveux flottants, mais *sans visage*, et le jeune gars, bien campé sur ses jambes robustes, mais n'ayant rien dans les manches de sa veste qui tombent, molles et vides, le long de ses flancs. Ils vont autour du cirque en sens contraire l'un de l'autre et la légende ajoute, ce qui est difficilement explicable, qu'ils ne se rencontrent jamais.

Jamais non plus ils ne se parlent.

Une fois par an, la nuit de Noël, au lieu de marcher, ils courent, et tous les chrétiens qui cheminent sur la lande pour aller à la messe de minuit les entendent de loin, la jeune fille gémissant : « Loup Maria Ker, rends-moi ma beauté ! » et le jeune homme criant : « Loup Maria Ker, rends-moi ma force ! »

II.

Et cela dure depuis treize cents ans. Vous pensez bien qu'il y a une histoire.

Quand Martin Ker, le mari de dame Josserande, mourut, leur fils Maria n'avait encore que sept ans. La veuve fut obligée de laisser

Digitized by Google

la garde de la grand'porte à un homme d'armes et se retira dans la tour qui était son héritage, mais le petit Maria Ker eut permission de suivre les études à l'école du couvent. On trouvait là, comme dans tous les couvents, quantité de maîtres, sachant tout ce qui se peut enseigner. Ils ne vendaient point leur science à l'exemple des professeurs d'aujourd'hui, ils la donnaient à qui voulait la prendre, c'est pourquoi la justice de la libre ingratitude a pris la peine d'inventer un nom tout exprès pour caractériser ce cas de lumineuse charité. C'est le fameux mot barbare *obscurantisme* qui fait si bien dans les libres sornettes des libres rabâcheurs.

Le petit Maria montrait quelques dispositions naturelles, mais il travaillait peu, excepté pourtant à la classe de chimie, dirigée par un vieux moine nommé Thaël qui passait pour avoir découvert le secret de faire de l'or avec du plomb en y ajoutant une certaine substance que nul, excepté lui, ne connaissait, car si quelqu'un l'eût connue, tout le plomb du pays aurait été bien vite changé en or.

Quant à Thaël lui-même, il n'avait garde de profiter de son secret, parce que Gildas le sage lui avait dit une fois : « Thaël, Thaël, Dieu ne veut pas que tu changes l'œuvre de ses doigts. Le plomb est plomb et l'or est or. Il y a assez d'or, il n'y a pas trop de plomb. Laisse agir Dieu, sinon Satan sera ton maître. »

Assurément, de pareils préceptes ne seraient pas d'un bon usage dans l'industrie moderne, mais St-Gildas savait ce qu'il disait, et Thaël mourut de son grand âge avant d'avoir changé en or la moindre parcelle de plomb. Ce n'était pas faute de bonne envie, la preuve c'est qu'après son décès, le bruit se répandit que Thaël n'avait pas déserté tout à fait son laboratoire et qu'il y revenait œuvrer.

Chacun sait bien que les trépassés ont congé la veille des grandes fêtes gardées ; Thaël employait sans doute ces heures de vacances à visiter ses cornues et ses alambics, car les pêcheurs de nuit qui mouillaient au large voyaient briller de loin la fenêtre de son ancienne cellule aux vigiles de Pâques, de la Pentecôte et de la Noël. Gildas le sage ayant été averti du fait se releva de son lit une certaine nuit, avant laudes, et traversa doucement les corridors avec la pensée de surprendre feu son vieux frère et de lui demander peut-être des détails sur l'autre côté de l'huis redoutable qui sépare la vie de la mort.

S'étant donc approché de la cellule à bas bruit, il écouta et entendit le soufflet de Thaël qui allait et halait, bien qu'on n'eût encore mis personne à remplacer le défunt dans son réduit. Gildas ouvrit brusquement la porte, ayant comme de raison à son trousseau d'abbé la clef de toutes les serrures, et se trouva en face du petit Maria Ker en train d'activer les fourneaux de Thaël.

St-Gildas n'était point de ceux qui se fâchent à tout bout de champ ; il prit l'enfant par l'oreille et l'attira dehors en lui disant bien paisiblement :

— Ker, mon petit Ker, je sais ce que tu tentes et ce qui te tente, mais Dieu ne veut pas de cela, ni moi non plus, mon petit Ker.

— C'est que, répondit l'enfant, ma bonne mère est si pauvre !

— Ta mère est ce qu'elle est ; elle a ce que Dieu lui donne. Le plomb est plomb et l'or est or. Si tu vas contre le vouloir de Dieu, Satan sera ton maître.

Le petit Ker s'en revint à la tour, l'oreille basse, et ne se glissa plus jamais dans la cellule de feu Thaël; mais quand il eut dix-huit ans, un modeste héritage, lui étant échu, il acheta ce qu'il fallait pour fondre les métaux et distiller le suc des plantes ; son but, à ce qu'il disait, était d'apprendre l'art de guérir. Par le fait. il lisait de gros livres qui traitaient de la science médicale et de bien d'autres choses encore.

C'était alors un adolescent de belle mine au regard doux et clair ; il n'était encore ni borgne ni boiteux. Il vivait fort retiré avec sa mère qui l'aimait uniquement et ardemment. Personne ne les venait voir à la tour, sauf la rieuse Matheline, héritière du tenancier du Coat-Dor, dont Josserande était la marraine, et aussi Pol Bihan, fils du successeur de Martin Ker, comme gardien armé de la porte-magne.

Tous les deux, Pol et Matheline, causaient ensemble souvent, et savez-vous de quoi? Ils causaient de Maria Ker toujours. C'est donc qu'ils l'aimaient bien? Non. Ce que Matheline aimait le mieux, c'était son propre minois, gentil à miracle, et le meilleur ami de Pol Bihan se nommait Pol Bihan. Matheline passait de longues heures à regarder son petit miroir d'acier qui lui renvoyait fidèlement son rire plein de perles, et Pol se complaisait dans l'orgueil de sa force, car il était le meilleur lutteur du pays de Carnac.

Quand ils causaient de Maria Ker ensemble, c'était pour dire :

Digitized by Google

— Si pourtant il allait trouver quelque beau matin le secret de la pierre-fée qui est la mère de l'or !

Et chacun d'eux ajoutait en soi-même :

— Il faut continuer de lui faire bon visage, car s'il devient riche, il m'enrichira.

Josserande aussi savait que son fils chéri poursuivait la pierre-fée : elle s'en était même ouverte à Gildas le sage qui avait hoché sa tête vénérable, en disant : « Ce que Dieu veut se fera. Veillez à ce que votre filiot tienne un bandeau sur ses yeux quand il cherche la chose maudite, car ce qui s'échappe de la cornue c'est le souffle de Satan, et le souffle de Satan rend aveugle. »

Josserande, à cela songeant, allait s'agenouiller à la croix de St-Cado qui est devant la septième pierre du camp de César : celle qu'un petit enfant remue en la touchant du doigt et que douze chevaux attelés avec douze bœufs ne pourraient point ébranler sur sa base profonde. Elle disait, ainsi prosternée : « Jésus Dieu qui avez pitié des mères, à cause de la Ste-Vierge Marie, veillez bien sur mon petit Maria et ôtez lui de la cervelle cette idée de faire de l'or... à moins pourtant que vous n'ayez la bonne volonté de le rendre riche, mon doux Sauveur, vous en êtes bien le maître. Et quel joli gars il serait avec une chape de fin drap et un chaperon, bordé de fourrure, si d'acheter tout cela le moyen il avait ! »

III.

Il advint que tout ce jeune monde, Pol Bihan, Matheline et Maria Ker, gagnant une année chaque fois que s'écoulaient douze mois, atteignit l'âge où l'on songe aux fiançailles. Josserande s'achemina un matin vers la tenance où demeurait le fermier du Coat-Dor et lui demanda la main de Matheline pour son fils Maria Ker. Du coup Matheline ouvrit sa bouche rose si large, pour mieux rire, qu'elle y montra, tout au fond, deux perles qu'on n'avait encore jamais vues.

Et son père l'ayant interrogée pour savoir si ce parti lui convenait bien, elle répondit : « Oui, mon père et ma marraine, pourvu que Maria Ker me donne une cotte de drap d'argent, semée de rubis comme celle de la dame de Lannelan, et que Pol Riban soit notre garçon de noces. » Pol était là qui riait aussi. « Je serai sûrement le garçon de noces de mon ami Maria Ker, dit-il, s'il

consent à me donner un surcot de tréfutaine, lamé d'or comme celui du chatelain de Gâvre, seigneur de Belle-île-en-mer et moyen-justicier de Carnac. »

Sur quoi Josserande revint à la tour et dit à son fils : « Ker, mon mignon, je te conseille de choisir un autre ami et une autre fiancée ; ces deux-là, le gars et la fille, ne sont point de bonnes âmes. » Mais le jeune tenancier se mit à doler et soupirer, disant :

— Point n'aurai d'amitié ni d'amour jamais, sinon pour Pol, mon cher compagnon et pour Matheline votre filleule, ma compagne jolie.

Et Josserande lui ayant parlé des deux perles neuves que Matheline avait montrées au fond de sa bouche, ce jourd'hui, à force de rire, il courut au Coat-Dor pour tâcher, lui aussi, de les voir.

Il y a donc que sur la route de la tour au Coat-Dor se trouve la pointe du Hinnic où l'herbe est salée, ce qui met vaches et béliers en brave humeur de s'éjouer quand ils y sont paissant. Comme Maria Ker cheminait dans le sentier au bout duquel est la Croix de Saint-Cado, il vit au sommet du promontoire Pol et Matheline qui se promenaient devisant et riant. Il pensa :

— Je n'aurai pas besoin d'aller loin pour voir les deux perles de Matheline.

Et de fait, on entendait d'en bas la fillette et les éclats de sa gaieté, car elle avait le caractère à la joie dès que Pol desserrait seulement les lèvres ; mais voilà qu'un grand vieux bélier qui avait brouté beaucoup d'herbe salée jeta en arrière ses deux cornes, pareilles à des volutes de colonnes, païennes et lança deux cônes de fumée par les naseaux ; puis, bêlant aussi haut que les cerfs brament, il se rua dans la direction du rire de Matheline. Chacun sait que les béliers se fâchent quand on rit dans leur pré.

Il courait bien, mais Maria Ker courait mieux que lui, car ce fut Maria Ker qui arriva le premier auprès de la fillette et reçut le choc du bélier en la protégeant de son corps. Il n'en eut point trop de mal ; seulement, son œil droit fut touché par le bout recourbé d'une des cornes, au moment où le bélier relevait la tête, et ainsi devint-il borgne.

Le bélier, lui, empêché de châtier le rire de Matheline, se lança contre Bihan qui fuyait, l'atteignit juste au rebord de la falaise et le poussa dans la mer qui battait les roches à cinquante pieds-de-roi ci-dessous.

Digitized by Google

Y avait-il des pieds-de-roi, en ce temps là ? sûrement oui, et des rois aussi, même des rois de Quimper.

Le bélier s'en alla tout content d'avoir besogné si bien, et l'histoire dit qu'il rit dans sa barbe de laine. Mais Matheline se mit à pleurer, criant :

— Ker, mon joli Ker, sauve Bihan, ton doux ami, de mourir, et sur ma foi jurée, je serai ta femme sans condition !

En même temps, du contre-bas de la grande mer et parmi le bruit des lames, on entendit la plainte de Pol Bihan qui clamait :

— Maria ! ô Maria Ker ! mon seul ami, je ne sais pas nager, viens vite me sauver de mourir sans confession, et tout ce que tu me demanderas tu l'auras, fût-ce le meilleur bien de mon cœur !

Maria Ker demanda :

— Seras-tu mon garçon de noces ?

E. Bihan répondit :

— Certes, certes, et je te donnerai cent écus ! Et tout ce que ta respectée mère me demandera, aussi l'aura.... mais dépêche-toi vitement, ami chéri, car voici la vague qui m'emporte.

Maria Ker perdait son sang avec sa vue par le trou de son œil ; mais il était généreux de cœur et se jeta du haut du promontoire bellement. En tombant, sa jambe gauche toucha une roche à fleur d'eau par male-chance et se cassa. Le voilà donc boiteux aussi bien que borgne, monobstant quoi il ramena Bihan au rivage et demanda :

— A quand la bénédiction de nos fiançailles

Comme Matheline hésitait à répondre, car le bien fait était encore trop près pour qu'on pût se dédire, Bihan vint à son secours et s'écria gaiement :

— Il faut toujours bien attendre, Maria, mon sauveur, que tu sois guéri de ta jambe et de ton œil.

— D'autant, ajouta Matheline (et ce fut de cette fois que Maria Ker vit ses deux perles nouvelles, car son rire lui épanouit la bouche jusqu'aux oreilles), d'autant que je n'aime pas les boiteux ni les borgnes par mon goût, non !

— Mais, s'écria Maria Ker, c'est pour vous deux que je suis borgne et boiteux !

— C'est vrai, dit Bihan.

— C'est vrai ! répéta aussitôt Matheline, car toujours comme lui elle disait.

Digitized by Google

— Ker, mon ami Ker, reprit Bihan, attendons jusqu'à demain et tu seras content de nous.

En suite de quoi, ils s'en allèrent, Matheline et lui, bras dessus bras dessous, laissant le jeune tenancier cheminer seul, à cloche-pied, vers sa tour.

Le croiriez-vous ? Il se consolait en songeant qu'il avait vu deux perles neuves au fond d'un sourire....

Vous pensez, je parie, que jamais vous n'avez rencontré pareil innocent. Détrompez-vous : ainsi sont tous ceux qui ont amour en tête pour fillettes riant des perles.

Mais quelqu'un de fâché, ce fut Josserande, la veuve, quand elle vit son filiot qui n'avait plus qu'une jambe et qu'un œil. « Où as-tu perdu tout cela ? » demanda-t-elle. Et comme Maria Ker lui répondait doucement : « Elles sont bien mignonnes, mère, je les ai vues, » Josserande devina qu'il parlait des deux perles de sa filleule et s'écria : « Par-dessus le marché, il a aussi perdu l'esprit ! »

Ayant donc pris son bâton, elle alla jusqu'à l'abbaïe de Ruiz où elle implora conseil de Saint-Gildas pour savoir comment se conduire en ce cas malheureux, et le sage lui répondit :

— Il ne fallait pas parler des deux perles ; votre fils serait resté chez lui ; mais maintenant que le mal est fait, il n'en arrivera que suivant la volonté de Dieu. La mer écume à son flux, cependant voyez comme elle s'en revient tranquille.... Que fait Maria Ker à cette heure ?

— Il souffle ses fourneaux, répartit Josserande.

Le sage se mit à réfléchir, et, au bout d'un peu de temps, il dit :

— C'est de prier dévotement le Seigneur notre Dieu, d'abord, et ensuite de bien regarder devant vous pour savoir où vous mettez vos pieds. Les faibles achètent les forts, et les malheureux les heureux, saviez-vous cela, ma commère ? Votre filiot va s'acharner à chercher la pierre-fée qui change le plomb en or, pour payer la mauvaise amitié de ce Pol et les perles qui sont au fond du mauvais sourire de cette Matheline. Puisque Dieu le permet, tout est bien. Faites, cependant, que l'enfant se garde contre l'haleine de sa cornue, car c'est le souffle même de Satan, et obtenez de lui qu'il ne manque d'assister à la messe de minuit.

C'était aux environs de la fête de Noël.

Tout le long des belles grèves qui vont de la rivière d'Etel au fort Penthièvre, il se raconte que Gildas le sage n'était point arrivé

Digitized by Google

de son pays d'Irlande en bateau, mais bien sur une île qui se détacha de la côte hybernienne pour traverser doucement la mer et déposer le saint homme sur les rivages de Bretagne. L'île est encore là, non loin de Plouharnel, et aux grand 'marées on peut bien voir que, par le dessous, elle a gardé la forme d'une nef. Gloire à Dieu !

IV.

Quoi qu'il en soit, Josserande, n'eut point de peine à obtenir de Maria Ker promesse d'aller à la messe de minuit, car il était bon chrétien. Et elle acheta une armure de fer pour en revêtir son filiot quand il besognait autour de ses cornues, pour le préserver contre l'haleine de Satan.

Et il arriva que, tard et matin, Pol Bihan venait maintenant à la tour, amenant à son bras le sourire de Matheline, parce que le bruit se répandait que Maria Ker allait enfin trouver la pierre-fée et devenir un homme d'or. Ce n'était plus deux perles neuves que Matheline montrait aux coins de sa bouche rose, c'était tout un chapelet qui brillait, qui chatoyait, qui riait depuis ses lèvres jusqu'en dedans de son gosier, parce que Pol Bihan lui avait dit :

— Ris tant que tu pourras ; le rire prend les innocents comme le miroir qui tourne attrape les alouettes.

Ce Bihan, malgré son nom de Bretagne, était du pays de Neustrie, et les Normands en savaient long dès ce temps-là. Quant à Matheline, nous avons parlé de ses lèvres, de son gosier, de son sourire, mais non point de son cœur : Il y avait la place où le mettre. Voici, selon l'histoire, ce qu'elle répondit à Bihan :

— Tant qu'on voudra, je rirai pour être riche, et quand l'innocent m'aura donné tout l'or de la terre, tous les plaisirs de la terre, j'achèterai : ainsi les aurai-je à moi, pour moi, et en jouirai.

Pol Bihan joignit les mains pour l'admirer, si jolie et si avisée qu'elle était pour son âge, mais il pensait :

— Je suis encore plus avisé que toi, ma mignonne : nous partagerons ce que l'innocent donnera, savoir : une moitié pour moi et l'autre aussi, le reste pour toi. Laissons l'eau couler sous le pont.

Le jour d'avant la Noël, on les vit arriver ensemble à la tour, Pol et Matheline, avec des châtaignes dans un van et du cidre doux plein un grand broc, pour faire la veillée chez la marraine. Sous la cendre, ils rôtirent les châtaignes et mirent chauffer le

Digitized by Google

cidre devant le feu en y ajoutant du miel fermenté, du moût, des tiges de romarin et des feuillettes de marjolaine. Dame Josserande elle-même voulut goûter à ce breuvage, tant il fleurait agréable odeur.

Or, il faut vous dire qu'en chemin, Pol avait recommandé à Matheline d'interroger adroitement Maria Ker, pour savoir quand il trouverait enfin la pierre-fée. Maria Ker ne mangeait châtaignes ni cidre ne buvait, occupé qu'il était à contempler le rire de Matheline.

— Eh bien! mon beau fiancé boiteux et borgne, lui demanda-t-elle, est-ce bientôt que je serai la femme d'un homme tout en or?

Maria Ker, dont l'œil rayonnait une flamme sombre, répondit :

— Vous auriez été aussi riche que vous êtes belle, demain, sans faute, si je n'avais promis à ma chère mère de l'accompagner à la grand' messe de Noël, cette nuit. L'heure favorable tombait justement au premier coup de matines...

— Aujourd'hui?

— Entre aujourd'hui et demain.

— Et cela ne peut-il se remettre?

— Si fait, cela peut se remettre à sept ans.

Dame Josserande n'entendait pas, parce que Pol lui contait une histoire pour l'empêcher d'ouïr, mais en contant il écoutait, lui, de toutes ses oreilles.

Matheline ne riait plus et pensait : « Le plus souvent que j'attendrai sept ans! » Elle reprit :

— Beau fiancé, comment savez-vous que l'instant propice tombe justement à l'heure de matines? qui vous l'a dit?

— Les astres, répondit Maria Ker. Mars et Saturne arriveront à minuit en opposition diamétrale; Vénus cherchera Vesta, Mercure sera noyé dans le soleil, et la planète sans nom que le défunt Thaël a devinée par le calcul, mes yeux l'ont vue, hier au soir, frayant sa route inconnue dans l'espace, pour venir en conjonction avec Jupiter. Ah! Si j'osais seulement désobéir à ma chère mère.....

Il fut interrompu par une vibration lointaine de la cloche de Plouharnel qui tintait le premier son de la messe de minuit. Josserande quitta son rouet aussitôt :

— Ce serait péché de filer une aiguillée de plus, dit-elle : allons, mon fils Maria, pouillez vos habits des dimanches et en route pour la paroisse, s'il vous plaît!

Digitized by Google

Maria voulut se lever, car il n'avait encore jamais désobéi à sa chère mère, mais Matheline assise auprès de lui le retint, murmurant d'une voix si douce:

— Mon bel ami, vous avez bien le temps.

De son côté, Pol disait à dame Josserande :

— Prenez toujours votre bâton, voisine, et mettez-vous en chemin pour aller à votre aise. Votre filleule Matheline va vous accompagner et je suivrai avec mon ami Maria, de crainte que malheur lui arrive par sa jambe malade et son œil qui ne voit pas.

Ainsi fut fait, car Josserande était sans défiance, sachant que son filiot avait promis et qu'il tiendrait. Comme on se séparait, Pol dit tout bas à Matheline: « Amuse bien la bonne femme, car il faut que l'innocent reste ici. » Et la fillette lui répondit: « Tâche de voir la marmite où cuit notre fortune. Tu me diras comment c'est fait. »

Voilà donc les deux femmes parties: un bon grand cœur de mère, plein de tendre amour, et un petit gésier de moineau, tout étroit, tout sec, où il n'y avait pas tant seulement de quoi faire ni loger une brave larme !

Un instant, Maria Ker se tint sur le seuil de la porte ouverte pour les regarder aller. Dans le sentier blanc de neige les deux silhouettes se détachaient : l'une courbée et déjà chancelante, l'autre droite, flexible, et qui à chaque pas semblait bondir. Le jeune tenancier soupira. Derrière lui, la voix de Pol Bihan dit tout bas :

— Je sais à quoi tu penses, Ker, mon compagnon, et tu as raison de penser ainsi: il faut en finir. Elle est aussi impatiente que toi, parce qu'elle aime autant que toi : pour tous deux, c'est trop attendre.

Maria Ker se tourna pâle de joie.

— Dis-tu vrai ? balbutia-t-il ; serais-je assez heureux pour être aimé ?

On ne voyait plus les deux femmes sur qui la nuit s'était refermée au loin, mais le rire aigu de Matheline perça les ténèbres et arriva, moqueur comme le son de l'argent des riches.

— Oui, sur ma foi, répliquait cependant ce Normand de Bihan, elle t'aime bien plus qu'il ne faut pour son repos : quand fillette rit de trop, c'est pour ne point pleurer, voilà la vraie vérité.

V.

Ils pouvaient bien l'appeler « l'innocent », ce pauvre Maria Ker! non point qu'il eût moins de cervelle qu'un autre, au contraire, c'était maintenant un savant, mais l'amour rend fou qui s'adresse à un objet indigne. Maria Ker valait dans son petit doigt deux douzaines de Pol Bihan et un demi-cent de Matheline, nonobstant quoi, Matheline et Pol Bihan faisaient bien de le mépriser, car l'homme qui se laisse aller de plus haut tombe plus bas.

Quand le jeune tenancier fut rentré dans sa tour, Pol se mit à soupirer gros et à dire :

— C'est dommage! ah! vérité de Dieu! c'est grand dommage, assurément!

— Quoi donc qui est dommage? demanda Maria Ker.

— C'est dommage de manquer si rare occasion!

Maria Ker s'écria :

Quelle occasion! Tu écoutais donc ce qui se disait entre moi et ma fiancée?

— Oui bien, répartit Pol, j'ai toujours une oreille ouverte pour entendre ce qui te regarde, mon vrai ami. Sept ans! Veux-tu que je te dise? Tu n'aurais que douze mois à attendre pour aller avec ta mère à une autre messe de Noël.

— J'ai promis, dit Maria.

— C'est égal, si ta maman t'aime bien, elle te pardonnera.

— Si elle m'aime! s'écria Maria Ker; oh! oui, celle-là m'aime de toute la bonté de son cœur!

Il restait encore des châtaignes, car Bihan se mit à en éplucher une en disant :

— Certes, certes, les mères aiment toujours leurs enfants, mais Matheline n'est pas ta mère. Tu es borgne, tu es boiteux, et tu as vendu ton petit patrimoine pour acheter tes fourneaux. Rien ne t'en reste. Où est la fillette qui saura attendre sept ans? presque la moitié de son âge!... à ta place, moi, je n'irais pas jeter mon bien à l'eau, comme tu vas le faire, et à l'heure de matines, je travaillerais à mon bonheur!

Maria Ker était debout devant la cheminée. Il écoutait, l'œil à terre et les sourcils froncés.

— Tu as bien parlé, dit-il enfin : ma chère mère me pardonnera, je resterai et je travaillerai à l'heure de matines.

— Tout est donc pour le mieux! s'écria le Normand bien con-

Digitized by Google

tent; sois tranquille, je serai avec toi pour le cas de danger! ouvre la porte de ton laboratoire, nous besognerons ensemble, je ne te quitte pas plus que ton ombre!

Maria Ker ne bougea. Son regard était cloué au sol.

— Ce sera la première fois, pensa-t-il tout haut, que j'aurai causé un chagrin à ma chère mère!

Puis il alla ouvrir une porte, il est vrai, mais non point celle du laboratoire, et mit Pol Bihan dehors en disant :

— Le danger est pour moi seul, l'or sera pour tous. Va à la Noël au lieu de moi, dis à Matheline qu'elle sera riche et à ma chère mère qu'elle aura une vieillesse heureuse, puisqu'elle vivra et mourra auprès de son fils heureux.

VI.

Il y avait alors une forêt qui allait du champ de César, comme on appelait ces rues mornes et vides de la ville funéraire de Carnac, jusqu'à la mer, d'un côté, et qui rejoignait de l'autre, en passant la rivière d'Etel, le Blavet et le Scorf, les lieux où furent bâtis depuis Port-Louis, Hennebont et entre deux, presque de nos jours, la cité neuve de Lorient. Quand Maria Ker fut seul, il écouta le bruit du flux sur la grève et le bruit du vent dans les grands chênes : deux murmures énormes.

Et il se mit à regarder les siéges vides où naguère s'asseyaient Matheline, la folie de son cœur et sa chère mère Josserande, sainte tendresse de toute sa vie.

Il avait vu petit à petit les noirs cheveux de la veuve grisonner, puis blanchir autour de ses tempes creusées. Je ne sais pourquoi, ce jour-là ses souvenirs remontaient jusqu'à son berceau, au-dessus duquel se penchait le doux, le noble visage de celle qui lui avait toujours parlé de Dieu.

Mais d'où venaient ces boucles blondes qui se mêlaient aux cheveux noirs de Josserande et qui jouaient au soleil par-dessus ses cheveux blancs? Et ce rire, ah! ce rire argentin de la jeunesse qui empêchait Maria Ker d'entendre, dans la piété de ses souvenirs, la voix grave et bonne de sa mère, d'où venait-il?

Sept ans! Pol avait dit : « Où est la fillette qui peut attendre sept ans? » et ces mots restaient dans l'air. Jamais le fils de Mar-

Digitized by Google

tin Ker n'avait écouté de si étranges voix parmi les plaintes de l'Océan, ni dans l'immense grondement de la forêt druidique.

Et tout à coup, la tour aussi se mit à parler, non-seulement par les fentes des vieilles fenêtres où le vent lugubre gémissait, mais par une confusion de bruits intérieurs qui ressemblaient aux longs chuchottements d'une foule et qui arrivaient à travers la porte close du laboratoire, sous laquelle une vive lueur passait.

Maria Ker ouvrit cette porte avec la crainte de se trouver en face d'un incendie, mais il n'y avait pas d'incendie; ce qui éclairait par-dessous la porte, c'était l'œil rond et rouge de son fourneau, qui tombait juste sur la pierre du seuil. Et,bien qu'il n'y eût personne dans le laboratoire, ces bruits, semblables au bavardage d'une foule qui attend un spectacle promis, ne se taisaient point. L'air était plein de choses parlantes, on y sentait grouiller les esprits aussi dru serrés que le froment au grenier ou le sable en plage.

Ils disaient, ceux-là qu'on ne voyait point, toute sorte de mots-fantômes qu'on entendait à droite, à gauche, devant et derrière, dessus et dessous, et qui pénétraient par les pores de la peau comme le vif argent passe à travers la toile; ils disaient :

— Les Mages sont en route, mon ami.

— Mon ami l'Étoile a brillé vers l'Orient.

— Mon ami, mon ami, le petit roi Jésus naît dans sa crèche, sur la paille.

— Maria Ker ira sûrement avec les bergers.

— Du tout point, Maria Ker n'ira pas.

— Bon chrétien il était.

— Bon chrétien n'est plus.

— Il a oublié le nom de Joseph, le chaste époux...

— Et le nom de Marie, la mère toujours Vierge...

— Non, non, non !

— Si, si, si !

— Il ira !

— Il n'ira pas !

— Il ira, puisqu'il l'a promis à dame Josserande.

— Il n'ira pas, puisque Matheline lui a dit de rester.

— Mon ami, mon ami, c'est cette nuit que Maria Ker va trouver le secret d'or !

— C'est cette nuit, mon ami, mon ami, qu'il va gagner le cœur de celle qu'il aime !

Digitized by Google

Et les esprits invisibles, se disputant ainsi, jouaient à travers l'air, montaient, descendaient, tourbillonnaient comme les atômes de la poussière dans un rayon de soleil, depuis les dalles qui recouvraient le sol jusqu'aux pierres de la voûte.

A l'intérieur du fourneau, dans le creuset, quelque autre chose répondait, mais on ne pouvait pas bien entendre, parce que le creuset était luté avec soin, selon l'art hermétique.

— Sortez d'ici, méchante cohue, dit Maria Ker qui prit un balai de branches de houx. Que venez-vous faire chez moi ? allez dehors, esprits mauvais, âmes damnées, allez, allez !

Tous les coins de la chambre se mirent à rire. On eût dit que Matheline était partout.

Puis un profond silence se fit soudain, pour écouter les cloches de Plouharnel voyageant avec le vent de la mer et tintant le second son de la messe de minuit.

— Mon ami, que disent-elles ?

— Elles disent Noël, mon ami : Noël, Noël, Noël !

— Nenni dà ! elles disent : de l'or, de l'or, de l'or !

— Tu mens, mon ami !

— Mon ami, tu mens !..

Et les autres voix, celles qui bourdonnaient à l'intérieur du fourneau s'enflaient, s'enflaient. Le feu, que personne ne soufflait, s'activait de lui-même, ardent comme l'âme d'une forge. Le creuset devenait rouge et les pierres du fourneau lui-même se teintaient d'écarlate sombre.

Vous pensez que Maria Ker avait beau balayer avec son balai de houx; entre les branchettes chargées de feuilles piquantes, les esprits passaient, rien ne s'y prenait. Il faisait si chaud, que le jeune tenancier était baigné de sueur.

Quand le second son eut fini de carillonner, il pensa : « J'étouffe et je vais ouvrir la fenêtre pour donner issue à la chaleur, aussi bien qu'à la tourbe des esprits méchants. »

Mais, dès qu'il eut ouvert sa croisée, la campagne entière se prit à rire sous son blanc manteau de neige : landes, guérets et pierres-plantées; il n'y eut pas jusqu'aux chênes énormes de la forêt, avec leurs cimes éclatantes, qui ne secouèrent leurs frimas en disant : « Maria Ker ira ! — Maria Ker n'ira pas ! »

Pas un esprit du dedans ne s'envola, tandis que tous les esprits du dehors entrèrent marmotant, bavardant, riant: « si, si, si, si ! — non, non, non, non ! » Et je crois qu'ils se battirent.

Digitized by Google

En même temps, sur les caillous du chemin qui passait devant la tour, le pas d'une cavalerie retentit, et Maria Ker reconnut la longue procession des moines de Ruiz, menée par le grand abbé Gildas le sage, crossé, mitré et allant à la messe de Plouharnel, parce que la chapelle du couvent était en reconstruction.

Ils arrivaient tout noirs sur la route blanche. Quand la tête de la cavalcade approcha de la tour, le grand abbé commanda :

— Mes gardes armés, donnez du cor pour éveiller le filiot de dame Josserande !

Et aussitôt les cors de corner, jusqu'à ce que Gildas le sage leur eût dit :

— Taisez-vous, puisque voilà mon tenancier bien réveillé à sa croisée.

Le silence s'étant fait, le grand abbé leva sa crosse et reprit :

— Mon tenancier, voici venir la première heure du jour de Noël qui est fête majeure et maxime. Eteins tes fourneaux pour courir à la messe, tu n'as que le temps bien juste.

Et il passa, pendant que ceux de la procession se remettaient en marche, répétant :

— Maria Ker tu n'as que le temps, hâte-toi !

Les voix de l'air radotaient : « Il ira! — il n'ira pas » et le vent soufflait des sarcasmes sonores.

Maria Ker ferma sa croisée. Il s'assit, la tête entre les mains. Son cœur était déchiré par deux forces qui le tiraient l'une à droite, l'autre à gauche : la prière de sa mère et le rire de Matheline.

Ce n'était pas un avare ; il ne souhaitait pas l'or pour l'or, mais bien pour acheter ce chapelet de perles et de sourires qui pendait aux lèvres de Matheline....

— Noël ! cria une voix dans l'air.

— Noël, Noël, Noël! répétèrent toutes les autres voix.

Maria Ker ouvrit les yeux en sursaut et vit que le fourneau était d'un rouge ardent du haut jusqu'en bas et que le creuset s'entourait de rayons si éblouissants qu'on ne pouvait pas seulement le regarder. Quelque chose y bouillonnait qui rendait un bruit de tempête.

— Mère ! ô ma chère mère ! s'écria le jeune tenancier épouvanté, j'y vais, j'y cours....

Mais des milliers de petites voix piquèrent ses oreilles, disant : « Trop tard, trop tard, trop tard, il est trop tard ! » Et, en effet,

Digitized by Google

le vent de mer apportait le troisième son du clocher de Plouharnel qui lui aussi disait : « Trop tard ! »

VII

Comme le troisième son finissait de tinter, la clepsydre laissa échapper sa dernière goutte d'eau et marqua l'heure de minuit. Alors, le fourneau se fendit montrant le creuset incandescent qui éclata avec un fracas terrible et lança jusqu'au ciel, à travers la voûte déchirée, une gigantesque flamme. Maria Ker, enveloppé par le feu, se jeta la face contre terre et fut noyé dans une brûlante vapeur.

Un silence de mort l'entourait, du fond duquel une voix semblable au tonnerre s'éleva qui lui dit : « Relève-toi. » Et il se releva.

A la place où était naguère le fourneau dont il ne restait plus vestige, un homme, un colosse plutôt, était debout, et Maria Ker n'eut besoin que d'un seul coup-d'œil pour reconnaître en lui le démon. La matière de son corps semblait être le fer, chauffé au rouge et transparent, car on voyait l'or liquide qui coulait dans ses veines, tour à tour attiré et repoussé par son cœur, noir comme un charbon éteint.

Cette créature, à la fois formidable et belle, étendit la main vers le mur de la tour qui faisait face à la mer et, dans ce mur épais, une brèche s'ouvrit largement.

— Regarde, dit Satan.

Maria Ker obéit. Il vit, comme si la distance eût été supprimée, l'intérieur de la modeste église de Plouharnel où les fidèles étaient assemblés. L'officiant montait justement à l'autel, tout éclatant de » chandelles de Noël, « et la pompe était grande, parce que la nombreuse compagnie de Gildas le sage assistait le pauvre clergé de la paroisse.

Dans un coin, à l'ombre d'un pilier, s'agenouillait dame Josserande qui priait de son mieux, la chère femme, mais qui souvent regardait vers la porte pour voir si son filiot allait enfin venir.

Non loin d'elle était Matheline du Coat-Dor, attifée bravement et bien jolie, mais distribuant à qui les voulait avoir les perles de son sourire et n'oubliant personne excepté Dieu. Tout auprès de Matheline, Pol Bihan carrait ses larges épaules.

Et, de même que Satan avait donné à la vue de Maria Ker le pou-

Digitized by Google

voir de percer les murailles, de même lui permit-il de voir le fond des cœurs.

Dans le cœur de sa mère, il se vit lui-même comme en un miroir. Ce cœur tout entier était plein de lui. La bonne Josserande priait pour lui, elle réunissait Jésus, Marie et Joseph, la Sainte Famille dont Noël est la fête, dans la pieuse oraison qui tombait de ses lèvres; son cœur disait à Dieu : « Mon fils, mon fils, mon fils, » toujours et toujours.

Dans le cœur de Pol, Maria Ker vit l'orgueil de la force et la grossière avidité. Dans ce qui tenait lieu de cœur à Matheline, il vit Matheline et ne vit rien que Matheline en adoration devant Matheline.

Les rieuses ne sont pas toutes ainsi, je suis prêt à le proclamer: il y a de bons rires, et le bon rire est charmant, parmi toutes les fleurs de la terre.... mais pourtant méfiez-vous !

— J'ai assez regardé, dit Maria Ker.

— Alors, fit Satan, écoute.

Et tout aussitôt, la musique sacrée chanta dans les oreilles du jeune tenancier comme s'il eût été au plein milieu de l'église de Plouharnel. On était au *Sanctus* : « Saint, Saint, Saint est le Sei- » gneur Dieu ! Les cieux et la terre sont remplis par la majesté » de sa Gloire... » Dame Josserande disait cela comme les autres, mais à travers cela, elle pensait : « Qu'il soit heureux, ô Jésus, » bonté infinie ! délivrez-le de tout mal et de tout péché. Je n'ai » plus que lui à aimer.... Saint, Saint, Saint, donnez-moi toute la » peine et gardez pour lui tout le bonheur ! »

Le croiriez-vous ? Tout en respirant pieusement le parfum de ce cantique, le jeune tenancier voulut savoir ce que Matheline disait à Dieu. Tout parle à Dieu, les bêtes fauves dans la forêt, les oiseaux dans l'air et jusqu'aux plantes qui ont leurs racines dans la terre.

Mais ces « bonnes filles » qui vendent les perles de leur rire sont au-dessous des animaux et des végétaux. Il n'y a rien au-dessous d'elles, sinon Pol Bihan. Au lieu de parler à Dieu, Pol Bihan et Matheline causaient tout bas, et Maria Ker les entendait comme si entre eux deux il eût été.

— Combien l'innocent me donnera-t-il ? demandait Matheline.

— L'innocent te donnera tout, répondit Pol.

— Et me faudra-t-il vraiment borgner avec ce borgne ? boiter avec ce boiteux ?

Maria Ker sentit son cœur s'en aller.

Digitized by Google

— Vierge mère, priait cependant Josserande, ô toujours vierge! ayez pitié de mon cher enfant! Comme Jésus est votre cœur admirable, Maria Ker est mon pauvre cœur...

— Eh bien! reprenait Bihan, on peut bien borgner et boiter un peu pour gagner tout l'or du monde!

— C'est vrai, mais combien de temps?

Maria Ker retint son souffle pour mieux prêter l'oreille.

— Le temps que tu voudras, répondit Pol Bihan.

Et il y eut un silence, après quoi cette gaie Matheline reprit plus bas:

— C'est que... on dit qu'on ne peut plus rire quand on a tué quelqu'un, et moi, je voudrais toujours rire.

— Ne suis-je pas là? répliqua Bihan. Et n'est-il pas certain que l'innocent me cherchera querelle une fois ou l'autre? Je ferai craquer ses os rien qu'en le serrant dans mes bras, compte sur ma force!

— J'ai assez écouté, dit Maria Ker à Satan.

— Et l'aimes-tu encore, ce Bihan?

— Non, je le méprise.

— Et Matheline, l'aimes-tu encore?

— Oui, oh! oui... mais je la hais!

— C'est bien, dit Satan, tu es lâche et méchant comme tous les hommes. Puisque tu as assez écouté et assez regardé au loin, écoute et regarde à tes pieds.

La muraille se referma avec un grand bruit de pierres de taille qui s'embrassent et Maria Ker vit qu'il était entouré par un amas énorme de pièces d'or dont le niveau montait plus haut que sa ceinture et qui s'agitaient doucement, chantant la symphonie des richesses. Tout était or autour de lui et par l'effondrement de la voûte, la pluie d'or continuait de tomber.

— Suis-je le maître de ceci? demanda Maria Ker.

— Oui, répondit Satan. Tu m'as forcé, moi qui suis l'or, à jaillir hors de mes cavernes, donc tu es le maître de l'or, pourvu que tu l'achètes au prix de ton âme. On ne peut pas avoir Dieu et avoir l'or. Il faut choisir.

— J'ai choisi, dit Maria Ker : je garde mon âme.

— Tu es bien décidé?

— Bien décidé!

— Une fois, deux fois... réfléchis! Tu viens de m'avouer que tu aimes encore la rieuse Matheline.

Digitized by Google

— Et que je la hais, oui, c'est juste, mais je veux être, dans l'éternité, avec ma chère mère Josserande.

— Sans les mères, grommela Satan, j'aurais aussi par trop beau jeu en ce monde!

Et il ajouta:

— Trois fois... adjugé!

Le monceau d'or s'agita comme l'eau d'une cascade, et bondit et chanta, heurtant les uns contre les autres ses millions de petits disques sonores, puis tout se tut et disparut ; la chambre resta noire comme un lieu où l'incendie a passé. On n'y voyait plus goutte, sinon par la lueur sombre que suait le corps de fer de Satan. Alors, Maria Ker lui dit:

— Puisque tout est fini, retire-toi.

VIII

Mais le démon ne bougea pas.

— Penses-tu donc, demanda-t-il, que tu m'as fait venir pour rien? Il y a la loi. Tu n'es pas tout à fait mon esclave, puisque tu as gardé ton âme, mais, parce que tu m'as librement appelé et que je suis venu, tu es mon leude; j'ai une part de droit sur toi, les petits enfants savent cela, je m'étonne que tu l'ignores: De minuit à trois heures du matin, tu m'appartiens en forme d'animal-garou tournant, courant, plaignant, sans secours de Dieu. Voilà ce que tu dois à ton ami si fort, à ta fiancée si belle. Réglons l'affaire avant mon départ: quel animal veux-tu être: cerf qui brame, bœuf qui meugle, mouton qui bêle, coq qui chante? Si tu te faisais chien, tu pourrais te coucher aux pieds de Matheline et Bihan te mènerait à la chasse sous bois...

— Je veux, s'écria Maria Ker, dont la colère éclata à ces mots: je veux être loup pour les dévorer tous les deux!

— Soit, dit Satan, loup tu seras, trois heures de nuit, durant ta vie mortelle... Saute, garou!

Et le loup Maria Ker sauta, donnant de sa tête fauve contre le châssis de la croisée, qu'il perça pour se précipiter au dehors.

Satan, lui, s'en alla par le trou de la voûte et déploya une paire d'ailes immenses qui ramèrent dans le vent en battant les étoiles, pour s'éloigner du clocher de Plouharnel dont le carillon tintait l'élévation de la Sainte-Hostie.

Digitized by Google

IX.

Je ne sais pas si vous avez jamais vu le village breton sortir de la messe de minuit. C'est un joyeux spectacle, mais qui dure peu, parce que chacun est pressé de rentrer chez soi, où le réveillon attend : pauvre festin, mangé de si bon cœur ! La foule, un instant massée dans le cimetière, pleine d'invitations hospitalières, d'appels et de gaietés, se divise bientôt en petites caravanes qui se hâtent par les chemins, riant, bavardant, chantant. S'il fait un beau froid, on entend longtemps encore, du parvis déjà désert, le bruit des sabots claquant sur la gelée ; s'il fait mouillé, le clapotement s'étouffe vite, et au bout de quelques minutes, c'est à peine si l'on suit encore un « au revoir, » un lambeau de Noël, ou l'écho d'une brave plaisanterie autour de l'église que le bedeau est en train de refermer.

Au milieu de toute cette bonne humeur, Josserande seule s'en revenait bien triste, parce que, la messe durant, elle avait en vain attendu son filiot. Elle marchait à cinquante pas derrière la cavalcade des moines de Ruiz et n'osait s'approcher du grand abbé Gildas, de peur d'être obligée d'accuser son fils chéri. A sa droite allait Matheline du Coat-Dor, à sa gauche, Bihan, tous les deux bien empressés à la soutenir et à la consoler aussi, car, dans leur idée, à l'heure qu'il était, Maria Ker devait avoir le trésor qui ne se peut compter, et, pour tenir le fils, il fallait avoir la mère. Aussi, c'étaient des promesses et des caresses, en veux-tu, en voilà.

— Ma marraine, je serai près de vous toujours, disait Matheline, à soutenir et à régayer votre vieil âge, car votre fils est mon cœur.

Pol Bihan reprenait :

— Je ne prendrai point femme, pour rester toujours avec mon ami Maria Ker, que je chéris plus que moi-même. Et ne vous inquiétez de rien ; s'il est faible, je suis fort : pour deux je travaillerai.

Dire que dame Josserande prêtait beaucoup d'attention à ces paroles serait mensonge, car elle n'avait dans l'âme que son fils et se disait : « Voici la première fois qu'il me désobéit et me trompe. Le démon d'avarice est entré en lui. Qu'a-t-il donc tant besoin d'or, mon Dieu ! Toutes les richesses de l'univers peuvent-elles payer une seule des larmes que l'ingratitude d'un fils bien-aimé

arrache aux yeux de sa mère! » Tout-à-coup, elle s'arrêta de penser, parce qu'un son de trompe retentit dans la nuit.

— C'est le cor du couvent, dit Matheline.

— Et il sonne au loup ! ajouta Pol.

— Que peut faire le loup, demanda Josserande, à une troupe bien montée comme la cavalerie de Gildas le sage? Et, d'ailleurs, le saint abbé, avec une seule parole, ne pourrait-il pas mettre en fuite cent loups?

On était arrivé à la lande de Carnac où sont les deux mille sept cent vingt-neuf pierres-plantées, et les moines avaient déjà dépassé la place ronde où rien ne croît, ni herbe ni bruyère, et qui ressemble à une bassine énorme, une bassine pour cuire la bouillie d'avoine, ou bien encore à un manége pour exercer les chevaux.

De là, on pouvait voir la tour d'un côté, noire et morne, de l'autre les rangées d'obélisques bossus, alignés à perte de vue, moitié noirs, moitié blancs, à cause de la neige qui mettait une tache éclatante à chacune de leurs aspérités. Josserande, Matheline et Pol Bihan débouchaient par le chemin creux qui dévale vers Plouharnel. La lune jouait à cache-cache derrière un troupeau de petits nuages qui trottaient au ciel comme des moutons.

Quelque chose d'étonnant alors arriva. On vit la cavalerie des moines reculer depuis l'entrée des avenues jusqu'au milieu du cirque, pendant que le cor sonnait en détresse et que de grands cris montaient qui disaient : « Au loup! au loup! au loup ! »

En même temps, on pouvait ouïr la ferraille des gardes armés qui ferraillait, et les piétinements des chevaux, et tous les bruits d'une lutte acharnée, par-dessus quoi la voix toujours tranquille de Gildas le sage disait avec autorité : « Loup, mauvais loup, je te défends de toucher aux gens de Dieu. »

Mais il paraît que le mauvais loup ne se pressait pas d'obéir, car la cavalcade versait de ci de là comme si une convulsion intérieure l'eût secouée, et la lune étant sortie des nuages, on put distinguer une bête énorme aux prises avec les bourdons des moines, avec les hallebardes des gardes armés, avec les fourches, avec les épieux des paysans, accourus de toutes parts à l'appel de la trompe de Ruiz.

La bête recevait beaucoup de blessures, mais elle avait la vie chevillée dans le corps. Elle chargeait, elle se ruait, elle mordait, si bel et si bien que le large se fit autour du grand abbé qui resta enfin seul en face du loup.

Digitized by Google

Car c'était un loup.

Et le grand abbé l'ayant touché de sa crosse, le loup se coucha à ses pieds, pantelant, tremblant et sanglant. Après quoi, Gildas le sage se pencha et le considéra très-attentivement, puis dit :

— Jamais n'arrive rien que Dieu n'ait voulu. Où est dame Josserande?

— Je suis présente ici, répondit une pauvre voix pleine de larmes, et j'ai la pensée d'un cruel malheur.

Elle était seule aussi, parce que Matheline et Pol Bihan, pris d'épouvante, s'étaient sauvés à travers champs dès le commencement, la laissant abandonnée. Le grand abbé l'appela et lui dit :

— Femme, ne désespère point. Au-dessus de toi est la Bonté qui remplit toute la terre et tout le ciel. Cependant, garde ton loup; nous autres, nous retournons au monastère, pour demander au sommeil la force de servir le Seigneur Dieu.

Et il se remit en marche, suivi de son escorte.

Le loup ne bougeait plus, sa langue pendait dans la neige qui était toute rouge de son sang. Josserande s'agenouilla auprès de lui et pria ardemment. Pour qui? Pour son fils chéri. Savait-elle déjà que le loup était Maria Ker? Certes, une pareille chose ne se devine point, mais où trouver la forme sous laquelle une mère ne devine point son enfant bien-aimé?

Elle défendit le loup contre les paysans qui revenaient le frapper avec leurs fourches et leurs épieux, parce qu'ils le croyaient mort. Les deux derniers qui vinrent furent Pol Bihan et Matheline. Pol Bihan lui donna de son talon par la tête en disant : « Tiens, innocent! » et Matheline l'assaillit à coups de pierres, criant : « Innocent, tiens, tiens, tiens! »

Songez qu'ils avaient espéré tout l'or du monde et que cette bête morte ne pouvait plus rien leur donner!

Après du temps, deux guenilleux, quémendiants et chercheurs de pain ayant passé, aidèrent Josserande à porter le loup dans la tour. Pour faire la charité, il n'y a que les pauvres, qui sont la figure de Jésus-Christ.

X.

Le jour venait. C'était un homme qui dormait dans le lit de Maria Ker où veuve Josserande avait couché un loup. La chambre avait gardé les marques de l'incendie : la neige tombait par le trou

Digitized by Google

de la voûte. Le visage du jeune tenancier était marbré de coups et ses cheveux, collés par le sang, tombaient en mèches rigides. Dans son sommeil fiévreux il parlait; le nom qui s'échappait de ses lèvres était celui de Matheline.

Au chevet, la mère veillait et priait.

Quand Maria Ker s'éveilla, il pleura, parce que l'idée de sa condamnation lui revint, mais le souvenir de Pol et de Matheline sècha les larmes dans ses yeux brûlants.

— C'est pour ceux-là, dit-il, que j'ai oublié Dieu et ma mère. Je sens encore à mon front le talon de mon ami, et jusque dans le fond de mon cœur le choc des pierres que me jetait ma fiancée !

— Chéri, murmura Josserande, plus chéri que jamais, je ne sais rien, raconte-moi tout.

Maria Ker fit comme sa mère voulait. Quand il eut achevé, Josserande le baisa, prit son bâton et s'achemina vers le couvent de Ruiz pour demander, selon sa coutume, aide et conseil à Gildas le sage. En chemin, les hommes, les femmes et les enfants la regardaient curieusement, car on savait déjà, dans toute la contrée, qu'elle était la mère d'un loup. Derrière la haie même qui fermait le verger de l'abbaye, Matheline et Pol s'étaient cachés pour la voir passer. Elle entendit Pol qui disait: « Viendras-tu, ce soir, voir le garou tourner? — Certes je n'y manquerai, répartit Matheline. » Et la pointe de son rire entra dans Josserande comme une épine empoisonnée.

Le grand abbé l'attendait, entouré de gros livres et de manuscrits poudreux. Quand elle voulut lui expliquer le cas de son filiot, il l'arrêta et dit:

— Veuve de Martin Ker, pauvre bonne femme, depuis le commencement du monde, Satan, démon de l'or et de l'orgueil, en a fait bien d'autres! Te souviens-tu du frère défunt, Thaël, qui est un saint pour avoir résisté au désir de faire de l'or, lui qui en avait la puissance?

— Oui, répondit Josserande, et plût au ciel que mon Maria Ker l'eût imité!

— Eh bien! reprit Gildas le sage, au lieu de dormir, j'ai passé tout le restant de ma nuit avec St-Thaël à chercher un moyen de sauver ton fils Maria Ker.

— Et l'avez vous trouvé, mon père?

Le grand abbé ne répondit ni oui ni non, mais il se mit a feuille-

Digitized by Google

ter un manuscrit très-épais où étaient des peintures. Et en feuilletant, il disait : « La vie jaillit de la mort, selon la parole divine ; le mort saisit le vif, selon la loi païenne de Rome, et c'est presque la même chose, dans l'ordre des misérables ambitions temporelles, car l'héritage est une force, une vie qui s'élance hors d'un cercueil. Voici un livre du défunt Thaël qui traite la question des maladies causées par l'haleine de l'or, poison mortel... : femme, aurais-tu le courage de frapper ton loup au front d'un coup de hache assez fort pour lui fendre le crâne ? »

A ces mots, Josserande tomba de son haut sur le carreau comme si elle-même eût été frappée d'un coup de couteau au cœur, mais, du fond même de son agonie, car elle se sentait mourir, elle répliqua :

— Si vous m'ordonniez de le faire, je le ferais.

— Tu as donc grande confiance en moi, pauvre femme ? s'écria Gildas attendri.

— Vous êtes l'homme de Dieu, répondit Josserande, et j'ai foi en Dieu.

Gildas le sage se prosterna et frappa sa poitrine, connaissant qu'il avait eu un mouvement d'orgueil. Puis, se relevant, il releva Josserande et baisa le bas de sa robe, disant :

— Femme, j'adore en toi la très-sainte Foi : prépare ta hache et l'aiguise !

XI.

Ceci n'est qu'un récit de paysan, dans lequel j'ai essayé, peut-être à tort, de mettre un certain ordre et une certaine suite, mais les paroles que je viens de transcrire sont dites textuellement aux veillées, et le conteur ajoute, dans l'énergique patois de Vannes : « Chrétiens, n'y a pas au dessus de la Foi qu'est la mère de l'Espérance et par ainsi la grand-maman du Saint Amour qui mène en haut du paradis de Dieu. »

Puisque nous en sommes à causer un instant tous deux, lecteur ami, vous avez dû remarquer la rancune professée par notre légende contre le rire et ses fausses perles. Il ne faudrait pas s'y méprendre : quoique la légende soit mélancolique par nature. Ce n'est pas la gaieté qu'elle déteste, c'est le *doute*, ce rire grimaçant et grinçant que Paris lui expédie par ballots de chansons idiotes et de plaisanteries obscènes. La légende bretonne a peur du rire

à cause de Paris, ce monstre rieur qu'elle n'a jamais vu, mais qu'elle se représente comme une boutique immense où se vend et s'achète tout le mal de l'univers. A-t-elle tort? Non et oui. Paris, il est vrai, fournit des refrains aux ivrognes et verse aux pauvres enfants le poison de la lecture qui tue; — mais les beaux cantiques aussi qui viennent de Paris! Et les belles pages portant aux extrémités de la terre le bienfait de la lecture qui console, éclaire et guérit! Paris est le bien, si Paris est le mal...

Mais au moment de conclure, j'écoute et je regarde. Quel bruit se dégage du grand bruit de Paris? un concert de gaudrioles imbéciles, chantant si haut qu'elles empêchent presque d'entendre le braiement des âneries politiques. Et quel spectacle domine tous les autres spectacles? l'insulte à Dieu. Dieu est cloué sur toutes les murailles de Paris dans la personne du prêtre. Les journaux qui affichent rouge charcutent le prêtre, le salent, le cuisent et le servent ainsi à ceux qui ne préfèrent pas le dévorer cru.

Aux étrangers qui demandent quel est le mets en vogue à Paris, il faut répondre: « Prêtre saignant à la gaudriole. »

Et je n'ose plus prétendre que la légende bretonne ait tort de se méfier du rire de Paris.

XII.

Revenons à nos moutons, ou plutôt à notre loup. Du temps de Gildas le sage, les nuits de la campagne armoricaine étaient encore plus désertes qu'aujourd'hui, à cause de l'invasion des chênes qui, débordant hors des forêts, couvraient les cultures et barraient jusqu'aux routes. Entre les lieux les plus déserts, on pouvait citer le camp de César, comme on appelait encore la ville des pierres dressées: l'opinion commune étant que les géants païens, enterrés sous ces roches, rôdaient du soir au matin dans les longues avenues et guettaient les allants attardés, pour leur tordre le cou.

Cette nuit, pourtant, qui était celle du lendemain de Noël, il y avait du monde, vers onze heures du soir, sur la lande, en avant des pierres de Carnac, tout autour de la Bassine, ou cirque qui montrait aux rayons de la lune son enceinte irrégulière.

L'enceinte était complétement solitaire.

En dehors de l'enceinte, on ne voyait personne, il est vrai, mais on entendait chuchoter beaucoup dans l'ombre des hautes

Digitized by Google

roches, sous l'abri des cépées de chênes et jusque dans les touffes de genêts épineux. Il y avait là tout un rassemblement de gens qui attendaient quelque chose, et ce quelque chose était le loup Maria Ker.

Il était venu du monde de Plouharnel et aussi de Lannelan, de Carnac et même de Kercado; il était venu du monde jusque de l'ancienne ville de Crach, au delà de la Trinité.

Qui avait convoqué tous ces gens-là, jeunes et vieux, hommes et femmes ? la légende ne l'explique pas, mais il est vraisemblable que Matheline avait semé çà et là les perles cruelles de son rire, et que Pol Bihan ne s'était pas privé de raconter ce qu'il avait vu en sortant de la messe de minuit.

De manière ou d'autre, le pays entier, à quatre ou cinq lieues à la ronde, savait que le fils de Martin Ker, tenancier de l'abbaye, était loup-garou et qu'il menait son métier à l'endroit où les loups-garous travaillent, c'est-à-dire à la Bassine des Païens, entre la tour et les pierres-chômées.

Beaucoup parmi ceux qui attendaient n'avaient jamais vu de loup-garou ; il régnait dans la foule disséminée par groupes invisibles une fièvre faite de curiosité, de terreurs et d'impatiences ; les minutes s'allongaient à mesure qu'elles passaient, et il semblait que minuit, arrêté en route, ne dût jamais venir.

Il n'y avait pas d'horloges dans la contrée, mais on sonnait matines au couvent de Ruiz au moment juste où la vingt-quatrième heure du jour décédé expirait; on était donc bien sûr que le loup n'était pas en retard, puisque le clocher du couvent n'avait pas encore parlé.

On causait, en attendant; on causait loups-garous, bien entendu, et aussi fiançailles, car le bruit courait que Matheline du Coat-Dor, l'ancienne promise de Maria Ker, serait *bannie* (publiée), au prochain prône, avec le fort Pol Bihan qui n'avait jamais trouvé de rival au champ de la lutte, et je vous laisse à penser si le rire de Matheline ruisselait en cascades perlées pendant qu'on la félicitait à l'occasion de sa noce.

Par le chemin qui grimpait à la tour, une ombre descendit lentement; ce n'était pas encore le loup, mais bien une pauvre femme en deuil, dont la tête s'inclinait sur sa poitrine et qui tenait à la main un objet brillant autant qu'un miroir. Cet objet renvoyait en gerbes les rayons de la lune.

— C'est Josserande Ker ! se dit-on tout autour du cirque, derrière les roches, dans les broussées et sous les cépées.

— C'est la veuve du gardien armé de la Porte-Magne !

— C'est la mère du loup Maria Ker !

— Elle vient voir aussi...

— Mais que tient-elle dans sa main?

Vingt voix firent cette question. Matheline qui avait de bons yeux, et si beaux! répartit :

— On dirait une hache... C'est moi qui suis contente d'être débarrassée de ces gens-là, le fils et la mère ! Avec eux, on ne pouvait jamais rire.

Il y eut pourtant deux ou trois bonnes âmes pour penser tout bas :

— Pauvre veuve ! quel chagrin elle doit avoir plein le cœur !

— Mais que veut-elle faire d'une hache ?

— C'est pour défendre son loup, répartit encore Matheline qui tenait une fourche.

Pol Bihan portait un énorme bâton de houx qui ressemblait à une massue. Avais-je oublié de vous dire que tout le monde était armé, qui d'un fléau à battre, qui d'un rateau, qui d'une houe ; il y avait jusqu'à des faux, emmanchées debout, car on n'était pas venu seulement pour voir, et il fallait faire la fin du loup-garou.

Le vent venait devers la barre de la rivière d'Auray en face de Ruiz. Il apporta un son lointain de cloche qui était le carillon des matines chantées, et tout aussitôt un grand cri étouffé courut de groupe en groupe :

— Le loup ! le loup ! le loup !

Josserande entendit cela, car elle s'arrêta de descendre pour jeter autour d'elle un long regard ; n'ayant rien aperçu, elle releva ses yeux au ciel en joignant les mains sur le manche de sa hache.

Le loup, cependant, fumant par les naseaux et portant sous le front deux charbons allumés qui étaient ses prunelles, sauta par-dessus les pierres plates de l'enceinte et commença à courir circulairement.

— Tiens, tiens! dit Pol Bihan, il ne boite plus !

— Et on dirait, ajouta Matheline, blessée par les rayons rouges des prunelles, qu'il n'est plus borgne !

Pol reprit, en brandissant sa massue :

— Mes amis, qu'attendons-nous pour l'attaquer?

— Va le premier, lui dit-on.

— C'est que, répliqua Pol en langue normande, j'attrapai l'autre

Digitized by Google

nuit une maligne fraîcheur au jarret qui me retient de courir comme je voudrais.

— J'irai donc en avant, moi ! s'écria Matheline en levant sa fourche; on verra bien si je déteste comme il faut ce coquin-là !

Dame Josserande l'entendit et soupira :

— Fille que j'ai bénie au baptême, Dieu me préserve de te maudire à présent !

Cette Matheline des perles ne valait rien, c'est vrai, mais du moins n'avait-elle point froid aux yeux, car elle fit comme elle disait et marcha droit au loup, tandis que le Normand restait derrière et criait :

— Allez, allez, mes amis, n'ayez pas peur ! ah ! sans mon jarret, le loup en verrait de belles, car je suis le plus fort et le plus brave !

Il y a, sous la ville de Pontorson, un ruisseau nommé le Couesnon qui sépare la Normandie de la Bretagne. Quand le Tout-Puissant qui avait créé le monde arrangea son ouvrage et régla les domaines des nations, la première limite qu'il traça fut naturellement celle du pays d'Armor qui est le cœur de la terre. Il trouva beaucoup de gens rassemblés de çà et de là sur les bords du Couesnon, où était un serpent-dragon terrible à voir. A l'approche du souverain maître de toutes choses, le serpent-dragon sortit de l'eau pour s'enfuir et prit à main droite.

— Serpent-dragon, lui demanda l'éternel, pourquoi ne prends-tu pas à main gauche?

— Parce que, répondit le monstre, de ce côté-là, ce sont des hommes.

— Et de l'autre, serpent-dragon?

— De l'autre, ce sont des Normands.

Alors le roi du ciel et de la terre :

— Jusqu'à la fin des temps, ce ruisseau sera donc la frontière entre les hommes et les Normands.

Je dois avouer que la même histoire se raconte aussi en Normandie, avec cette différence que le serpent-dragon s'enfuit à main gauche dans la version normande, et que ce fut des Normands qu'il eut peur.

Toujours est-il que Matheline marcha au loup la première, suivie de tous ceux qui étaient là, et que Pol Bihan seul resta derrière. Le loup avait pris sa course en rond comme font tous les garous, et manégeait, noir sur le blanc de la gelée, autour de la Bassine.

Digitized by Google

Sa langue pendait, ses yeux flamboyaient, il galopait aussi vitement que cerf à la chasse. Josserande voyant le danger qui le menaçait, lamenta et cria :

— Ne se trouvera-t-il parmi vous, ô Bretons! une bonne âme pour défendre le fils de la veuve, à l'heure où il expie durement son péché?

— Laissez-nous faire, ma marraine, répondit l'effrontée Matheline.

Et de loin, Pol Bihan ajouta :

— N'écoutez pas la vieille et allez !

Mais une autre voix s'éleva pour répondre à l'appel de dame Josserande et dit:

— Comme hier, nous voilà !

— Au devant de Matheline, et lui barrant le passage, deux guenilleux à besaces étaient debout, appuyés sur leurs bourdons. Josserande les reconnut et bien pour être les deux chercheurs de pain de la veille, qui l'avaient si charitablement aidée. L'un d'eux, qui avait la barbe et les cheveux blancs, prit la parole pour dire :

— Chrétiens, mes frères, de quoi vous mêlez-vous? Dieu récompense et punit. Les garous ne sont pas des damnés, mais bien des éprouvés qui font leur purgatoire. Laissez Dieu mener sa justice, si vous ne voulez qu'il vous arrive grand malheur.

Et Josserande s'étant agenouillée dit :

— Ecoutez, écoutez le saint!

Mais par derrière, Pol Bihan s'écria :

— Depuis quand permet-on aux quémandeurs de croûtes de prêcher sermons? ah ! si ce n'était de mon jarret malade !... Sus! au loup!

— Au loup, au loup! répéta Matheline qui voulut écarter le vieux mendiant d'un coup de fourche.

Mais la fourche se brisa comme verre dans sa main, en touchant les haillons du pauvre, et en même temps vingt voix s'écrièrent :

— Le loup! où est passé le loup!

On le vit bien, où loup était passé. Une masse noire bondissait à travers la foule et Pol Bihan poussa un horrible cri :

— Au secours, Matheline!

Vous avez ouï souvent le bruit que fait un chien en broyant un os. On entendit ce bruit-là, mais plus fort, et comme s'ils eussent été beaucoup de chiens à broyer beaucoup d'os. Et une étrange

Digitized by Google

voix, comme serait celle d'un loup dont le hurlement parlerait, parla, disant :

— C'est friand à manger pour un loup la force d'un homme : Bihan, normand, je mange ta force !

Et la masse noire bondit de nouveau à travers la foule épouvantée, laissant pendre une langue sanglante et jetant du feu par les yeux.

La masse noire arriva près de Matheline qui poussa un cri plus horrible encore que celui de Pol, et il y eut le bruit d'un autre festin atroce, et cette voix de bête fauve qui avait déjà parlé parla de nouveau, disant :

— C'est friand à manger pour un loup les perles d'un sourire : Matheline, couleuvre qui mordais mon cœur, cherche ta beauté, je l'ai mangée !

XIII.

Le chercheur de pain à la blanche barbe avait essayé de protéger Matheline contre le loup, mais il avait beaucoup d'âge et ses jambes ne mouvaient plus si vite que son cœur. Il ne put rien, sinon terrasser le loup, dont la fureur allait peut-être causer d'autres dommages.

Le loup s'en vint tomber aux pieds de Josserande dont il lécha les genoux en plaignant doucement. Et cependant la foule, qui était venue là chercher un spectacle, se trouvait aussi par trop bien servie. On avait maintenant de la lumière, parce que les gens de l'abbaye venaient d'arriver avec des torches, en quête qu'ils étaient de leur saint abbé, Gildas le sage, dont la cellule s'était trouvée vide à l'heure de complies.

Les torches éclairaient deux hideuses exécutions, opérées par le loup, qui avait dévoré la beauté de Matheline et la force de Pol, c'est-à-dire le visage de l'une et les bras de l'autre : chair et os. C'était épouvantable à voir. Les femmes pleuraient à regarder cette repoussante blessure qui avait été le sourire de Matheline, les hommes cherchaient dans la plaie double et béante des bras de Pol ces muscles puissants, gloire des jeux et des luttes, et la colère s'amassait dans tous les cœurs.

La légende dit que le tenancier du Coat-Dor, pauvre père, vint s'agenouiller auprès de sa fille et qu'il repêchait dans le sang

Digitized by Google

les perles éparses qui étaient maintenant rouges comme des graines de houx.

— Hélas! dit-il, de ces choses mortes et souillées, qui vivaient, qui brillaient, qu'on admirait, qu'on enviait, qu'on aimait, j'étais si fier et si heureux!

Hélas! en effet, hélas! Fillette n'est peut-être pas cause de n'avoir sous son corsage qu'un léger petit cœur d'oiseau! Ne pensez-vous point que Matheline était bien cruellement punie?

— Au loup! au loup! au loup!

Ce cri sauta hors de toutes les poitrines et tout le monde se rua, brandissant fourches, gourdins, socs et maillets, vers le loup, toujours vautré, la gueule ouverte et la langue pendante, aux pieds de dame Josserande. A l'entour, les porteurs de torches de l'abbaye faisaient cercle, non point pour éclairer le loup ni dame Josserande, mais pour rendre honneur à la barbe blanche du quémandeur de pain, dans lequel chacun put reconnaître, en ce moment, sans qu'il eût du tout point changé de visage, et comme si une poignée d'écailles fût tombée soudain de chaque paire d'yeux, le grand abbé de Ruiz, Gildas le sage en personne.

Le grand abbé leva deux doigts et la foule armée s'arrêta dans son élan comme si les pieds de ceux qui la composaient eussent été cloués à la terre. En cet état, il les bénit et il dit :

— Chrétiens, le loup a eu tort de punir, parce que le châtiment appartient à Dieu seul ; c'est pourquoi le tort du loup ne doit point être châtié par vous. En qui réside le pouvoir de Dieu? Dans la sainte autorité des pères et des mères. Adonc, voici ma pénitente Josserande qui va juger le loup et le punir à bon droit, puisqu'elle est sa mère.

Quant Gildas le sage se tut, vous auriez entendu la souris courir sur la lande. Chacun pensait en soi : « C'est donc bien vrai que le » loup est Maria Ker! » Mais personne ne parlait, et tous regardaient la hache de dame Josserande qui mirait les rayons de la lune.

Josserande fit le signe de la croix, ah! pauvre mère! bien lentement, car le cœur lui manquait. On l'entendit qui murmurait :

— Mon bien-aimé, mon bien-aimé que j'ai porté dans mes flancs et nourri de mon lait! ah! le seigneur Dieu peut-il vouloir que je subisse si dur martyre!

Personne ne répondit, pas même Gildas le sage, qui adjurait tout bas le Tout-Puissant, lui rappelant le sacrifice d'Abraham.

Digitized by Google

Josserande leva sa hache, mais elle eut le malheur de regarder le loup qui fixait sur elle des yeux pleins de larmes, et sa hache lui échappa de la main.

Ce fut le loup qui la ramassa, et il dit en la lui rendant : « Je « pleure sur toi ma mère. »

— Allons ! cria la foule, car *ce qui restait de Pol* et *ce qui restait de Matheline* poussaient des gémissements : allons ! allons !

Pendant que Josserande reprenait sa hache, le grand abbé eut le temps de dire :

— Ne vous plaignez, vous deux, malheureux et malheureuse, car votre peine ici bas change pour vous l'enfer en purgatoire.

Par trois fois, Josserande leva la hache qui par trois fois retomba sans frapper, mais enfin elle dit, râlant comme pour mourir :

— J'ai grande foi dans mon grand Dieu ! « Et tapa de franc jeu, » dit la légende, « car de la hure du loup fit tout net deux moitiés ! »

XIV.

Un vent souffla qui éteignit les torches, et quelqu'un empêcha dame Josserande de tomber pamée en la soutenant dans ses bras. A la lueur qui sortait du front béni de Gildas le sage, les bonnes gens virent que ce quelqu'un était le jeune tenancier Maria Ker, non plus boiteux ni borgne, mais ayant deux jambes bien droites et deux beaux yeux bien voyants.

Il y eut en même temps des voix dans les nuages qui chantaient le *Te Deum*. Pourquoi ? Parce que la terre et le ciel frémissaient d'émotion en face de ce suprême acte de foi *essorant* du fond des angoisses d'un cœur de mère !

XV.

Voilà ce qui se raconte aux veillées de Noël sur les rivages de la Petite-Mer, qu'on nomme en langue bretonne Armor bihan. Dans ces trois mots vous retrouverez le nom celtique de la Bretagne, Armor et le nom francisé d'un département de notre France moderne : Morbihan.

Si vous demandez quelle morale les bonnes gens tirent de cette étrange histoire, je vous répondrai qu'elle en contient un plein panier. Pol et Matheline condamnés à tourner dans la Bassine des Païens jusqu'à la fin des temps, l'un sans bras, l'autre sans

Digitized by Google

visage, offrent un esévère leçon à ces coquins de Normands, si fiers de leurs épaules, et à ces caillettes qui ont bonne humeur et mauvais cœur ; le cas de Maria Ker enseigne aux jeunes fermiers à ne point trop caresser le démon des richesses ; le coup de hache de Josserande montre le miraculeux pouvoir de la foi ; le rôle de Gildas le sage prouve qu'il fait bon de consulter les saints...

Et encore? Quand un récit a tant de moralités diverses, il en faut une qui les puisse relier toutes. Or voici un proverbe qui a cours à Ste-Anne d'Auray : « ne vous baissez point pour ramasser » les perles du sourire. » Après quoi, ne me demandez plus rien.

Quant à l'authenticité de l'histoire, j'ai spécifié plus haut que le taillis où sont les ruines appartient au neveu du maire, ce qui est déjà une garantie. J'ajoute que le lieu s'appelle Mariaker et que les décombres tapissés de mousse n'ont pas d'autre nom que *La Tour du Loup*.

Paul Féval.

Digitized by Google

L'ANCIEN RÉGIME EN BELGIQUE.

Des constitutions nationales belges de l'ancien régime à l'époque de l'invasion française de 1794, *par* Edmond Poullet. — *Hayez, imprimeur de l'Académie Royale, Bruxelles*, 1875, *un vol.* 8°.

I.

Quand j'étais au collége, l'histoire m'ennuyait. Je ne parvenais guère, malgré mes efforts, à m'intéresser aux traités, aux conquêtes, aux changements de limites, aux rapports tout extérieurs des nations entre elles ; et dans l'histoire, je ne voyais pas autre chose. Chaque pays m'apparaissait comme un personnage unique, dont l'âme est un gouvernement, le bras une armée, et qui joue son rôle dans un drame de violence et de perfidie où le fort et l'habile écrasent sans scrupule le maladroit et le faible. L'histoire d'un peuple, à mes yeux, ne commençait qu'au moment où il devient assez puissant pour être compté dans cette lutte sans trêve, pour y prendre une part active ; il y avait des nations qui n'étaient pour moi qu'une matière inerte, une proie que se disputaient les combattants. Ces peuples-là ne me paraissaient guère dignes d'attention. Aussi n'était-ce que par devoir et sans aucune ardeur que j'étudiais l'histoire de Belgique. Un jour, un petit français me dit : — Mais, vous autres Belges, vous n'avez pas d'histoire. Tantôt vous êtes à l'Espagne, tantôt à l'Autriche, puis à la Hollande ; aujourd'hui, vous êtes à l'Europe tout entière. Ne pouvant s'entendre sur celui qui vous prendra, les peuples vous ont mis en séquestre et relégués dans un coin, pieds et poings liés par la « neutralité. » — En dépit de la neutralité belge, je faillis me battre avec ce petit Français ; j'étais indigné ; mais, il faut en convenir, je n'avais rien à répondre ; j'étais de son avis, et cela me faisait beaucoup de peine.

Cette façon d'entendre l'histoire était celle de tous les écoliers d'alors, et bien des hommes que je connais sont restés écoliers à ce point de vue. Ils ne se doutent pas qu'il puisse exister une histoire des institutions et des mœurs.

Digitized by Google

L'histoire des mœurs! c'est, tout bien pesé, l'histoire véritable; c'est là que doit tendre l'effort de la science. Les études historiques ne sont qu'une clef pour mieux comprendre l'homme social, pour distinguer, sous les formes changeantes, ce qui est permanent et pour ainsi dire essentiel de ce qui se modifie sans cesse dans le cours des temps. « L'histoire n'a vraiment d'importance, dit fort » bien Sismondi au début d'un assez mauvais livre (1), l'histoire » n'a vraiment d'importance qu'autant qu'elle contient une leçon » morale; ce ne sont pas des scènes de carnage qu'on doit y » chercher, mais des enseignements sur le gouvernement de » l'espèce humaine: la connaissance des événements des temps » passés n'est bonne qu'autant qu'elle nous apprend à éviter les » erreurs des peuples, à imiter leurs vertus, à grandir par leur » expérience. »

Que deux despotes asiatiques s'arrachent par la force ou par l'astuce des foules serviles qu'ils conduisent comme des troupeaux, qu'importe? Les victoires de la Grèce et de Rome ont civilisé le monde et préparé les voies au christianisme; mais que nous font les victoires de Tamerlan? Qu'est-il resté des torrents de sang qu'il a versés? Rien que le souvenir d'un exemple effroyable de la férocité humaine. La guerre et la conquête n'offrent d'intérêt à l'historien que pour autant qu'elles modifient l'organisation des peuples, les lois et les mœurs. Les lois, les constitutions elles-mêmes ne sont qu'une forme extérieure; pour arriver jusqu'à l'âme, il faut encore percer cette enveloppe. Quelles étaient les causes et le but de ces institutions? Quelles racines avaient-elles dans la nation? Quelle influence exerçaient-elles sur le peuple? Car il y a constamment action et réaction des lois sur les mœurs, et des mœurs sur les lois. Quelles étaient les idées et les passions qui formaient alors ce qu'on nomme le courant de *l'opinion publique*, cette force presqu'invincible, à laquelle résistent si peu d'intelligences et moins encore de consciences? Enfin, car c'est là qu'il faut en venir, ces institutions, ces mœurs, cette opinion publique ont-elles produit un progrès ou bien une décadence? Ont-elles rendu l'homme plus mauvais ou meilleur; plus sage ou plus insensé; plus heureux ou plus misérable?

Telles étaient mes réflexions en achevant la lecture du livre de M. Poullet : *Les constitutions nationales belges de l'ancien régime.*

(1) *Histoire de la liberté en Italie.*

Digitized by Google

Je me rappelais qu'au commencement de ses études historiques, l'auteur avait indiqué son but et marqué sa tendance. Après son premier ouvrage couronné par l'académie, *la joyeuse entrée de Brabant*, il publia la *biographie de sire Louis Pynnock*, qui fait revivre tout entier sous nos yeux un homme du xv^e siècle.

« Sire Louis Pynnock, dit M. Poullet, n'est pas un héros. Quoique « mêlé activement à tous les événements des règnes de Charles « le Téméraire, de Maximilien d'Autriche et de Philippe le Beau, « il n'a joué un rôle prépondérant qu'à Louvain ; aussi conçoit-on « aisément comment, dans l'histoire générale de l'époque, il a laissé « peu de traces. Je l'ai cependant préféré aux grandes figures des « Clèves, des Romont, des Gueldre, des Nassau, parce que j'ai « voulu que mes lecteurs pussent *généraliser* avec le plus de vérité « possible, et qu'un grand nombre d'entre eux pût se dire : si « j'avais vécu il y a quatre siècles, telle eut peut-être été ma destinée. »

Noble de race, bourgeois de Louvain, jeune homme à la mode, puis homme de guerre ; homme de cour ; propriétaire, seigneur territorial, membre des états, maïeur, juré, magistrat élu par le peuple et fonctionnaire nommé par le prince ; plaidant tantôt pour lui-même, et tantôt pour les droits des communautés dont il fait partie ; mêlé aux conflits de juridiction, aux affaires communales, à la politique intérieure, aux relations avec l'étranger, sire Pynnock nous fait vraiment connaître la *vie* du xv^e siècle, à tous ses degrés, suivant l'ordre naturel, en commençant par la famille, pour s'élever jusqu'au gouvernement de l'état.

Depuis ce livre, d'un si vif intérêt historique, dont une édition nouvelle aurait, je pense, un grand succès, l'auteur s'est fait un nom dans les lettres belges par de nombreux travaux sur nos anciennes institutions. Une partie notable de ces études sont résumées, coordonnées, complétées dans l'ouvrage que je signale aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue Générale : Les constitutions des provinces belges au moment de l'invasion française de* 1794.

M. Poullet explore une époque de l'histoire qui pour être bien près du xix^e siècle n'en est pas moins, je ne dirai pas seulement inconnue, mais j'ajouterai méconnue de la plupart d'entre nous et défigurée par l'esprit de parti. Pour beaucoup d'écrivains, l'esprit religieux dont étaient pénétrées les institutions et les mœurs des Pays-Bas catholiques suffit à prouver que le xvii^e et le xviii^e siècle furent pour nos pères des siècles de servitude. Il n'est rien de

Digitized by Google

plus faux. Les provinces belges étaient alors, en Europe, un des derniers refuges de la liberté civile et politique.

II.

Dans l'histoire militaire et diplomatique des temps modernes, dans le jeu sanglant de *l'équilibre européen*, le rôle de la Belgique est complétement passif. Si l'on se met, au contraire, au point de vue du développement intérieur, l'histoire des provinces belges offre un intérêt tout particulier, un champ d'observation qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Europe, qui rivalise avec les villes libres d'Allemagne et l'Italie du moyen-âge pour le mouvement *communal*, mais qui diffère de toutes les autres nations chrétiennes par les institutions *politiques* — proprement dites.

En Angleterre, les institutions féodales arrivent à leur maturité complète, et leur développement harmonique produit le plus beau type de monarchie constitutionnelle. — Partout ailleurs en Europe, les germes de liberté que contenaient les institutions du Moyen-Age avortent ou se développent d'une manière incomplète et disproportionnée. Tantôt la royauté submerge tout, comme en Espagne et en France ; tantôt les privilégiés absorbent la vie politique, troublent l'état et deviennent oppressifs dans la vie civile, comme en Hongrie et surtout en Pologne.

Dans nos provinces belges, la royauté s'équilibre avec les divers éléments de la représentation nationale et nous offre un développement constitutionnel moins riche, ou du moins plus lent que celui des institutions anglaises; une constitution fort différente, mais je n'oserais dire inférieure, car elle était encore en voie de formation jusque dans les derniers temps de l'ancien régime : l'expérience n'a pas été faite jusqu'au bout, et la révolution cosmopolite, partie de France, est venue l'interrompre avant qu'elle fût complète.

« Sans bouleverser la société du temps et sans porter atteinte » à ses bases constitutives, il est évident que la représentation » des intérêts sociaux aurait pu être perfectionnée et étendue. En » 1791, le gouvernement autrichien, d'accord avec une partie » de l'opinion publique, songea à travailler dans ce sens. La » révolution française l'arrêta court. Quand François II monta » sur le trône, un de ses premiers actes fut de déclarer que » toute innovation serait repoussée par lui. Il n'en est pas moins

Digitized by Google

« vrai qu'en supposant la révolution restreinte au sol français, « le mouvement extensif de nos représentations nationales aurait « nécessairement repris sa marche après la paix. » (1)

M. Poullet nous expose l'état de ce développement constitutionnel au moment où la guerre et la force l'ont brisé. Son érudition infatigable et judicieuse l'appelait à cette tâche de débrouiller, de mettre en ordre, de présenter sous une forme claire ce *dernier état* de notre organisation politique avant la conquête. L'exposé qu'il fait lui-même de son travail, malgré la modestie qui lui est ordinaire, en laisse entrevoir les difficultés :

« Nos anciennes constitutions nationales, dit-il, ne se prêtent « pas à être réduites en formules et en axiômes. Sans doute, elles « reposaient en partie sur des textes écrits, mais elles étaient « avant tout traditionnelles. Pour pénétrer jusqu'à leur âme, il « faut scruter les traditions constantes des derniers siècles et « suivre de près la pratique des choses gouvernementales de l'époque. Comme le montrait déjà M. Faider, on doit chercher nos « vieux principes constitutionnels moins dans les écrits des jurisconsultes que dans les réclamations et les remontrances des « corps constitués, dans les *consultes* des conseils de gouvernement, dans les négociations incessantes du pouvoir central avec « les différents colléges représentatifs du pays. »

Je veux essayer de donner une idée sommaire de l'intérêt que présente ce livre. Je ne m'occuperai que des *Pays-Bas catholiques*. Quant à la principauté ecclésiastique de Liége, dont j'ai parlé dans cette *Revue* à propos d'un autre livre de M. Poullet (2), on peut affirmer, je pense, que son organisation politique, à la fin de l'ancien régime, ne le cédait à aucune autre, pas même à la constitution anglaise. Je ne reviendrai pas en détail sur ce que j'ai dit à cet égard : mais j'espère que mes lecteurs me permettront de citer une page écrite en 1790 par un diplomate étranger, qui résume les traits essentiels des institutions liégeoises :

La constitution politique de Liége se fonde sur des contrats qui semblent prouver que dans ces siècles qu'on appelle siècles de ténèbres, on ne connaissait pas moins peut-être qu'aujourd'hui les droits de l'homme. On ne songeait pas, il est vrai, comme de nos jours, à les détailler, à les compter; mais on les protégeait d'autant plus efficа-

(1) M. Poullet, *les Constitutions nationales belges*, etc., p. 153 et 154.
(2) Avril 1875, p. 413, T. XXI de la collection de la *Revue Générale*.

Digitized by Google

cement en prescrivant à la force exécutrice des bornes sévères, et en ne laissant le pouvoir de les reculer qu'à la volonté générale.

La loi fondamentale de la Constitution de Liége, la paix de Fexhe, passée en 1316 entre l'évêque, le chapitre, les chevaliers, les villes et tout le pays... confirme et assure toutes les libertés et anciens usages connus de ce temps; elle défend sévèrement au pouvoir exécutif, au pouvoir judiciaire d'y contrevenir; elle donne, si le cas arrive, le droit de résistance, et attribue particulièrement au Chapitre l'autorité d'arrêter, dans sa démarche illégale, le tribunal qui a failli. Elle détermine les cas ou l'Évêque a le pouvoir d'ordonner seul pour le maintien de la sûreté publique; elle établit enfin que le changement des lois, des usages existants, tels que les circonstances le nécessiteraient, ne peut jamais être entrepris que d'un commun accord, par la volonté générale, par le *sens du pays*.

Tel est le contenu principal de ce contrat célèbre; il protége... chaque citoyen contre toute autre puissance que celle des lois; on y pourvut même par l'institution d'un tribunal particulier de XXII membres, élus par les états seuls, dont les fonctions étaient de veiller au maintien de la liberté, de protéger les citoyens contre une force quelconque, employée sans jugement ni droit, d'entendre et juger les plaintes portées à ce sujet.

Cet établissement si beau, si digne d'un peuple noble et fier, doit son institution et son organisation à cinq *paix*, nommées les *paix des XXII*.

Le pays de Liége jouissait d'une heureuse liberté... et cette jouissance ne fut point troublée par la lutte continuellement renaissante entre les usurpations, réelles ou redoutées, de la puissance exécutrice et les droits, existants ou prétendus, de telle ou telle partie du corps de l'état : c'est une lutte à laquelle il est impossible d'obvier par aucunes lois fondamentales; et *le put-on même, il ne faudrait pas le vouloir*, car cette lutte est partout un effet de l'activité humaine, du changement des circonstances et de l'extension des besoins; elle est la nourriture et la vie de toute constitution libre. (1)

A la fin du XVIIIe siècle, la principauté de Liége avait un caractère tout différent de celui des autres provinces belges. Le développement de ses institutions avait été plus rapide, plus riche et plus complet. Il convient de la ranger et de l'étudier à part.

III.

Macaulay me semble avoir parfaitement raison quand il attribue l'avortement presque général des germes de libertés publiques en Europe, dans le cours du XVe, XVIe et du XVIIe siècle, à ces rivalités de nation à nation qui ont fait de la puissance extérieure, c'est-à-dire de l'unité compacte et du pouvoir fort, non-seulement

(1) Exposé de la révolution de Liége en 1789, par M. de Dohm, conseiller intime de sa majesté le roi de Prusse, etc. — Février 1790. — M. de Dohm joue un rôle équivoque dans la révolution liégeoise de 1789, et son livre est un plaidoyer contre l'évêque : néanmoins, les considérations que je viens de transcrire sont justes.

Digitized by Google

la première aspiration des princes, mais l'ambition des peuples eux-mêmes. Les hommes politiques, les historiens et les poëtes exaltent à l'envi ce patriotisme étroit, égoïste, envieux, que la victoire nourrit par l'orgueil, et la défaite par la haine et l'espoir de la vengeance. La passion de la gloire militaire et des conquêtes est le fléau de la liberté.

Les guerres de rivalité parcourent l'Europe comme un torrent dévastateur qui partout renverse les institutions libres en voie de formation. L'Angleterre — non pas plus sage peut-être, mais plus heureuse que les autres peuples — séparée du continent par la mer comme par une digue, forme un lac tranquille. La Belgique est en plein dans le torrent; mais les forces dont la lutte bouleverse l'Europe s'y rencontrent et s'y neutralisent, comme l'action des vents contraires produit le calme dans *l'œil* d'un cyclone, ou comme on voit, au milieu d'un rapide qui soulève et entrechoque les flots, se former un pôle où l'eau tourne lentement sur elle-même.

En effet, ce qui a détruit partout en Europe la liberté féodale, cette rivalité jalouse des gouvernements, est précisément ce qui l'a souvent protégée pour nos aïeux. Dans les traités où nos provinces, longtemps disputées comme une proie, étaient enfin cédées à l'une des grandes puissances européennes, on avait soin de stipuler le maintien des libertés nationales de la Belgique, pour affaiblir son souverain dans la guerre. Voilà comment, par exemple, les articles 23 et 25 du traité d'Utrecht, les articles 19, 27, 28 du traité de Rastadt, confirmés par le traité de Bade, consacraient les priviléges des Pays-Bas catholiques.

Par l'art. 19, Louis XIV consentait à ce que l'empereur entrât en possession de la Belgique pour en jouir, lui et successeurs, « toutefois avec les charges et hypothèques, » au nombre desquelles figurent « la conservation des priviléges des Etats. » — Par l'art. 28, on stipulait le maintien des priviléges locaux. « L'Europe diplomatique, dit M. Poullet, dans une pensée « d'équilibre général plutôt que par intérêt pour nos populations, « attachait un grand prix à l'observation de ces clauses. Elle voulait que les Pays-Bas catholiques restassent à la maison d'Au- « triche, mais elle voulait aussi le maintien de leur Constitution et « de leurs priviléges, pour que le souverain ne pût jamais déployer « une force capable d'inquiéter les puissances voisines. La com- « binaison de ces deux idées explique l'attitude de l'Europe pen-

» dant la révolution brabançonne et lors de la restauration autri-
» chienne de 1790. » (1)

La politique traditionnelle de la France protégeait donc les libertés belges au même titre et dans le même esprit qu'elle s'alliait au protestantisme en Allemagne, à l'islamisme en Turquie. Protéger les libertés légales, c'était quelque chose, à défaut de pouvoir protéger la révolution, comme au XVI[e] siècle.

La conduite équivoque des Valois ne diffère pas, au fond, du *système* tant exalté de Louis XIV et de Richelieu, qui consiste à fomenter et développer chez les peuples voisins ce qu'on exclut ou ce qu'on écrase chez soi.

Certes, nous n'avons pas à nous plaindre des résultats de cette politique. Ce sont nos *ennemis* ou plutôt ce sont les ennemis de nos souverains qui nous ont préservés de l'absolutisme.

Presque tous les historiens belges déplorent que Charles de Bourgogne, le Téméraire, ait follement échoué dans son entreprise de fonder un grand état indépendant. Peut-être, dit-on, sous un prince plus sage, les provinces belges eussent-elles constitué un royaume puissant, une *Austrasie* nouvelle, capable de prendre sa place dans le monde et de marquer sa trace dans l'histoire.

Dussé-je être seul de mon avis, je dirai qu'il me paraît heureux, au contraire, que Charles n'ait pas eu l'intelligence et l'astuce de son rival, Louis XI, et qu'il ait misérablement échoué dans ses desseins ambitieux.

Pour l'amour de Dieu, tâchons d'en finir avec cette illusion de l'histoire-bataille, qui ne mesure la grandeur d'un peuple et son importance dans le monde qu'à sa force matérielle exprimée par des victoires. Tâchons au moins de débarrasser nos enfants de ce fantôme qui n'a pas hanté l'imagination de nos pères. Dans la Belgique du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, les nobles se faisaient vaillamment tuer pour le souverain, au sens féodal, par esprit de fidélité personnelle. C'était un devoir d'honneur ; mais il ne s'y mêlait aucun sentiment national : les victoires de la maison d'Autriche ne flattaient pas l'orgueil du flamand ou du brabançon. Quant aux bourgeois, ils résistaient énergiquement à la conscription. Avant de se battre, ils voulaient savoir pourquoi. Que leur prince fût à Madrid ou à Vienne, c'est ce dont ils s'inquiétaient

(1) *Les Constitutions nationales belges*, etc., p. 45.

Digitized by Google

peu, pourvu que la *joyeuse entrée* et les autres institutions nationales fussent respectées. Jamais ils n'eurent vraiment de passion belliqueuse, si ce n'est contre la France; ·ils comprenaient ce qu'après la victoire un roi de France eût fait de leurs libertés.

Charles de Bourgogne, au reste, tout aussi bien que Louis XI, eût détruit ces libertés s'il en avait eu la force.

On sait comment il se conduisait à l'égard des états de Flandre, au moyen de quelle pression il arrivait à leur extorquer des hommes et de l'argent.

Vainqueur, il les eût traités en rebelles et les eût écrasés. Le *Royaume de Bourgogne* serait entré dans le courant d'absolutisme et de centralisation qui entraînait l'Europe tout entière. Il est même probable que, par son voisinage de la France et par la création d'une rivalité nouvelle, il l'eût accéléré. De sorte que cet exemple de développement libre des institutions du moyen-âge que la Belgique offre au monde n'existerait pas dans l'histoire. A sa place, on y trouverait une grande monarchie de plus, qui aurait eu le sort des autres monarchies absolues et qui serait aujourd'hui peut-être, comme l'Espagne et la France, livrée à des alternatives continuelles de coups d'Etat et de révolutions.

Il est vraiment étrange que, nous autres Belges, nous connaissions si peu notre passé. On croirait que le flot de l'invasion a balayé tous nos souvenirs. Que de gens ont une idée de la révolution française, ont lu le livre d'Alexis de Tocqueville et tout récemment celui de M. Taine; que de gens savent et comprennent assez bien ce que c'était que l'ancien régime en France, qui n'ont pas la moindre notion de ce qu'il était en Belgique! Or les différences étaient nombreuses et profondes.

La France était, depuis le dix-septième siècle, une monarchie absolue. Le régime des provinces belges était non pas un *self government*, mais une monarchie tempérée. Le pouvoir du roi de France était arbitraire. Le pouvoir des comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur, etc. était contenu par les institutions et les mœurs.

Dans toutes les provinces des Pays-Bas catholiques, les états seuls avaient qualité pour autoriser le prince à modifier la *constitution provinciale*. Les membres de la représentation nationale, en prenant pour la première fois possession de leur siége, juraient de maintenir cette constitution.

Le souverain ne pouvait, sans leur consentement, lever un de-

nier sur ses sujets (1). C'était eux qui fixaient le montant des sommes qu'ils accordaient à titre de subside, et qui déterminaient les impôts à établir pour y faire face.

Ils avaient le droit le plus large de faire des remontrances et des réclamations *écrites*, adressées sans intermédiaire au souverain lui-même, soit pour demander le redressement de griefs, soit pour solliciter une mesure politique, économique, administrative ou judiciaire qui leur semblait utile.

« Un publiciste étranger, remarque M. Poullet, un publiciste » étranger disait avec une sagacité extrême, à la fin de l'ancien » régime, dans une lettre sur *l'état présent des Pays-Bas* au- » trichiens : c'est un état monarchique, mais le monarque n'y est » pas absolu comme en Espagne, ni dépendant comme en Angle- » terre ; il y a entre lui et le peuple une puissance intermédiaire, » qui ne gouverne pas, mais qui empêche qu'on ne gouverne tyran- » niquement au nom du prince. Cette puissance est ce qu'on ap- » pelle les états. » (2)

Il ne faut pourtant pas s'exagérer cette idée, que les états des provinces belges avaient simplement un pouvoir de résistance. Bien qu'ils n'eussent, en droit, aucune part active dans le gouvernement, ils possédaient en fait, comme le remarque M. Poullet, par suite de leur droit de remontrance et surtout de refus *motivé* des subsides, une sorte d'initiative indirecte qui souvent était efficace. Mais ce n'était là, pour ainsi dire, qu'un accident. Telle n'était pas la véritable mission constitutionnelle des états.

Ils n'avaient point l'ambition de diriger le pays. D'après certaines théories du XIXe siècle, la liberté de l'homme consiste dans la part qu'il prend au gouvernement ; de telle sorte qu'une majorité peut être tyrannique, arbitraire, injuste, sans que la nation, ni même la minorité, toute opprimée qu'elle soit, cesse d'être libre. Nos aïeux, même au XVIIIe siècle, n'avaient aucune idée de cette façon d'entendre la liberté. La composition des États était basée non sur la représentation du nombre, mais sur la représen-

(1) Il y avait une exception pour la West-Flandre, c'est-à-dire pour une partie du territoire que la France avait conquise et soumise au régime français : l'Autriche la reprit, mais elle ne lui rendit pas ses libertés. C'est en vain que les habitants de la West-Flandre réclamèrent avec instance leurs priviléges détruits par la conquête. Leurs plaintes et leurs efforts n'empêchèrent pas la maison d'Autriche de maintenir la situation créée par Louis XIV. Le fait est instructif et mérite d'être signalé.

(2) *Les Constitutions nationales belges*, etc., p. 158.

Digitized by Google

tation des intérêts distincts. La « *liberté de la nation* » n'était à leurs yeux qu'une abstraction vaine, à moins qu'elle ne fût la liberté de tous les citoyens, c'est-à-dire une barrière protégeant efficacement chacun dans ses droits légitimes contre toute oppression, qu'elle vînt d'un seul ou qu'elle vînt d'une multitude. Le mécanisme souvent compliqué du vote dans les assemblées nationales ou communales prouve partout que l'ancienne société répugnait profondément à l'omnipotence des majorités. Je citerai comme exemple ce qui se passait dans les états du Luxembourg en matière d'impôt. Lorsque les trois états votaient chacun une somme différente, on prenait la *moyenne* de ces trois sommes, et cette moyenne était le subside accordé. Si la noblesse votait 4, le clergé 3, le tiers 2, on faisait l'opération suivante : $4 + 3 + 2 = 9$. Puis $9 : 3 = 3$; et le subside était 3.

En Brabant, à Namur, en Hainaut, il fallait le consentement des trois ordres. En Brabant, la coutume était que le vote des deux états supérieurs ne fût que conditionnel : « pourvu que le tiers suive, et autrement non. » *Mits den derden staet volge voorders en andersints niet.*

IV.

Les différences, disais-je, étaient profondes entre l'état social de la Belgique et celui de la France au XVIIIe siècle.

Le fait capital qui nous apparaît d'abord, c'est qu'en France, à la fin de l'ancien régime, les ordres privilégiés avaient perdu tous leurs pouvoirs *politiques*. Les nobles avaient conservé leurs droits honorifiques et purement pécuniaires, leurs droits *utiles*, comme le disait avec une certaine naïveté la langue du temps; ils les avaient même souvent accrus, après chaque révolte, depuis le *Bien public* jusqu'à la Fronde, en vendant au roi leur soumission.

En Belgique, c'était précisément le contraire. « Tandis que » les priviléges politiques restaient debout, les priviléges en » matière de charges publiques d'impôts devenaient de période » en période moins importants. Ils avaient presque disparu, notamment en ce qui concernait les subsides destinés à pourvoir » aux besoins du souverain ou de l'Etat. » (1)

L'inégalité devant l'impôt était en France d'autant plus révol-

(1) *Les Constitutions nationales belges*, etc., p. 187.

tante, que les impôts étaient décrétés, levés, répartis de la façon la plus arbitraire et la plus vexatoire. C'est là surtout ce qui établit entre la Belgique et la France, au XVIII[e] siècle, une séparation complète. Quand on lit les remontrances présentées à Louis XVI par la cour des aides, ou plutôt par son président Malesherbes, cette séparation est frappante. Pour ainsi dire aucun des griefs énumérés dans ce document célèbre ne se retrouve en Belgique.

En France, les impôts décrétés par le roi sont affermés à des financiers; la tyrannie que la Ferme et la foule innombrable de ses employés exercent sur tous ceux qui ne sont pas privilégiés par la loi ou protégés par des usages est pour ainsi dire sans limite; son pouvoir est fondé sur un code inconnu, chaos immense de règlements qui ne sont rassemblés nulle part, où les financiers pénètrent seuls et dont ils font ce qu'ils veulent. Le contribuable ne sait pas ce qu'il doit payer; souvent le fermier, entre des édits qui se contredisent, ne sait pas mieux ce qu'il doit exiger : il prend tout ce qu'il peut, le doute s'interprétant toujours en sa faveur. « L'homme du peuple est obligé de souffrir journellement les » caprices, les hauteurs, les insultes même des suppôts de la » ferme. »

L'agent du fisc est, aux yeux du peuple, l'incarnation du mal, de la ruine et de la misère; le « gabelou », c'est l'être le plus maudit et le plus détesté qui soit au monde.

Dans les Pays-Bas catholiques, non-seulement c'était la nation qui accordait le *subside* et qui pouvait le refuser, mais c'étaient encore les *états* qui fixaient les bases des impôts et qui les levaient eux-mêmes. « Quelle que fût la nature des impôts votés par les » états pour subvenir à un subside, qu'ils fussent des impôts directs » levés par répartition ou des impôts de consommation perçus au » moyen d'un système de douanes et d'accises, *les agents financiers du souverain n'étaient plus nulle part*, dans les derniers » temps de l'ancien régime, *en contact avec les contribuables.* » Ils recevaient les sommes perçues au profit du prince, soit des » mains de receveurs établis par les Etats, soit, mais rarement, des » communautés elles-mêmes. » (1)

En France, il y avait entre les ordres privilégiés et le tiers non-seulement une séparation profonde, mais une véritable haine. Tous les ans, la levée de l'impôt renouvelait cette haine, ravivait

(1) *Les Constitutions nationales belges*, p. 430 et 431.

Digitized by Google

dans la bourgeoisie les blessures de l'intérêt et de l'orgueil. Les paysans formaient une troisième nation dans la nation, aussi complétement séparée de la bourgeoisie que la bourgeoisie l'était de la noblesse. La *Cour* dédaignait la *Ville*. La Cour et la Ville ignoraient à peu près également la campagne.

Dans nos provinces, l'action politique, exercée en commun, réunissait les trois ordres. L'absence du souverain, qu'il habitât Vienne ou Madrid, avait empêché la formation d'une Cour : il n'y avait point de Versailles ; et tandis que la noblesse française s'entassait autour du roi, mendiant la faveur d'un regard,se ruinant de luxe et vivant de pensions, la noblesse belge restait dans ses domaines, y dépensait sa fortune et s'y faisait aimer.

De cette différence, il résulte qu'en France, *l'opposition*, comme nous disons aujourd'hui, ne rencontrant d'appui nulle part, était absolument radicale et s'attaquait à l'ordre social tout entier. Là, dans les derniers temps de l'ancien régime, l'opposition est purement philosophique et littéraire. La France, dit-on, n'a pas de constitution : il faut lui en faire une. Tout est à recommencer à partir de l'heure présente. La théorie, l'on peut dire souvent l'idéalité creuse tient lieu d'observation et d'expérience. Le maître en politique, ce n'est pas Montesquieu, c'est Jean-Jacques Rousseau.

En Belgique, l'opposition ne marche qu'appuyée sur des traditions, des coutumes, des textes de chartes et de traités ; elle plaide la légalité ; elle est contentieuse et paperassière ; elle n'a pas, comme en France, des allures de philosophe ou de poëte, mais plutôt des manières d'avocat et de procureur.

Je pourrais multiplier ces comparaisons entre la Belgique et la France, montrer, par exemple, cette énorme quantité d'emplois inutiles créés uniquement dans l'intérêt du fisc, ce *fonctionarisme* parasite de la monarchie française à peu près inconnu de nos aïeux ; la vénalité des charges, légale et presque générale chez nos voisins, et s'y étalant au grand jour, tandis qu'elle ne se glisse que çà et là dans nos provinces en dépit des lois et des mœurs, et s'abritant sous des subterfuges hypocrites. Mais toutes ces différences, et bien d'autres encore, peuvent se résumer en quelques mots: ce qui restait en France des institutions du moyen-âge était au service de l'absolutisme. Ce qui en restait dans les Pays-Bas, au contraire, était l'appui de la liberté. C'est pourquoi la Belgique aimait son passé, même en ce qu'il avait d'étrange et

de suranné; la France haïssait le sien, même en ce qu'il avait de meilleur : car le despotisme rend odieux tous les instruments qu'il emploie, tandis que la liberté protége, dans l'esprit des peuples, tout ce qui lui sert d'asile et de boulevard contre le despotisme.

Il ne faudrait pourtant point se représenter les anciens Belges comme des routiniers, encroûtés à partir du XVII^e siècle, immobiles, incapables de tout progrès. Ils sont conservateurs, sans doute, et quelquefois avec excès : mais cet excès est surtout dans la forme. Au fond, jusqu'aux derniers temps la constitution des provinces belges s'est modifiée d'âge en âge ; les droits nouveaux que les états avaient su conquérir, avant d'être des *précédents* et de former une jurisprudence, avaient été des *nouveautés*. Les attributions « devenues constitutionnelles par accident, » pour nous servir des expressions de M. Poullet (1), n'étaient pas moins chères aux états que leurs plus anciens priviléges; ils n'entendaient pas les défendre avec moins d'énergie. Mais c'était l'habitude, alors, de s'incliner devant le passé, même quand on en combattait les abus; il était entendu que tout abus était une corruption, un résultat de la rouille des temps, et qu'on en voulait revenir à un état antérieur, à un passé plus ancien, que l'on finissait toujours par trouver, dût-on le chercher dans la nuit des âges.

Au reste, nos vieilles institutions, « avant tout traditionnelles », n'avaient pas la rigidité de nos codes modernes. Comme la constitution d'Angleterre, elles ne levaient pas tous les doutes : on ne les en respectait que davantage; il n'est pas bon que les oracles politiques soient trop clairs. On ne les démontait pas pièce par pièce pour en montrer tous les rouages. Elles étaient, aux constitutions écrites du XIX^e siècle, ce qu'un corps vivant est au plus ingénieux mécanisme. Elles se nourrissaient de la sève de l'esprit public; elles se modifiaient lentement et par degrés insensibles, avec la nation elle-même.

Les Constitutions nationales de l'ancien régime avaient (si j'ose m'exprimer ainsi) une certaine plasticité, résultat de l'incertitude et de la mobilité des usages, de l'obscurité des textes, obscurité croissante à mesure qu'ils vieillissaient.

(1) *Les Constitutions nationales belges*, etc., p. 160 et 162.

Digitized by Google

Les lumières contradictoires que les juristes s'efforçaient d'y jeter ne dissipaient point ces ombres, mais préparaient des interprétations qui permettaient d'en tirer avantage. Peu à peu, la désuétude atrophiait les organes devenus inutiles ou nuisibles; la coutume y trouvait toujours quelque point d'appui, quelque germe indistinct assez flexible pour donner aux innovations la forme d'un développement.

Cette *plasticité* permettait aux constitutions traditionnelles de se prêter aux nouvelles nécessités sociales, de se ployer sans se briser et de s'adapter aux phases successives de la vie des nations.

LÉON DE MONGE.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

AUX ÉTATS-UNIS.

La journée du 7 novembre et ses lendemains.

I.

Plus de quatre semaines se sont écoulées depuis que « le peuple souverain des Etats-Unis, réuni dans ses Comices, a exprimé sa volonté, » et, jusqu'à ce jour, le verdict du suffrage universel reste inconnu. Chacun des deux grands partis rivaux prétend avoir remporté la victoire ; au lendemain de la lutte électorale se prépare autour des urnes une autre lutte du vaincu contre le vainqueur.

Dans trois Etats le pouvoir fédéral est intervenu à main armée dans les opérations du vote, et le résultat du scrutin est tenu sous le boisseau. Les républicains sont accusés de fraudes et de violences commises en Louisiane, dans la Caroline du Sud et en Floride, dans le but de transformer la majorité démocrate en minorité. Toute l'Union est en proie à une agitation extrême dont ses hommes d'Etat les plus perspicaces ne peuvent prévoir ni le terme ni les conséquences. Laissant au temps le soin de débrouiller cette situation pleine de dangers et, sans aventurer des conjectures que de graves événements menacent de démentir d'un jour à l'autre, efforçons-nous de nous rendre compte au moins des symptômes précurseurs de la fin d'un régime qui, après avoir duré tout un siècle, ne dépassera peut-être pas la centaine. Dans de précédentes études (1) nous avons entretenu le lecteur des nombreuses réformes préconisées par une fraction respectable de l'Union et qu'ont accueillies à des degrés divers, dans leurs programmes, les deux partis qui se disputent le pouvoir. Nous voudrions aujourd'hui poser cette question : une simple modification du système gouvernemental, un changement de personnes suffiront-ils, et ne sont-ce pas plutôt les mœurs du peuple américain, ses institutions, sa constitution

(1) Voir *Revue Générale*, nos de juin, juillet et août 1876.

Digitized by Google

fédérale qui exigent d'urgentes réformes? Le récit qui va suivre répondra mieux que ne pourraient le faire de longues dissertations.

II

On se fait généralement une idée assez confuse du mécanisme des élections présidentielles aux Etats-Unis. C'est du moins ce que j'ai pu remarquer dans certains organes de la presse et dans un grand nombre de conversations particulières. Il n'est donc pas inutile de s'arrêter un instant à l'analyse des dispositions constitutionnelles et législatives qui règlent cette importante matière.

Les élections pour la Présidence et la Vice-Présidence des Etats-Unis ont régulièrement lieu tous les quatre ans, et les pouvoirs du Président et du Vice-Président sortants expirent le 4 mars de l'année qui suit les opérations électorales. Aux termes de la constitution fédérale, les citoyens américains de naissance sont seuls éligibles à ces fonctions suprêmes. L'élection se fait à deux degrés, c'est-à-dire que le choix des deux titulaires est dévolu à des électeurs nommés eux-mêmes par le suffrage populaire, suivant des règles uniformes établies par la législation électorale de l'Union et obligatoires pour tous les Etats.

Tous les citoyens majeurs ont le droit de prendre part aux élections primaires.

Le Congrès a fixé un jour invariable auquel doivent voter, dans tout le territoire de la Fédération américaine, les colléges électoraux appelés à choisir les électeurs du second degré : c'est le premier mardi qui suit le premier lundi du mois de novembre de la dernière année de chaque terme présidentiel. Cette fois, ce jour légal tombait le 7 novembre. Chacun des Etats élit un nombre d'électeurs égal à celui des Sénateurs et des Représentants qu'il envoie au Congrès. L'Union se composant actuellement de 38 Etats, qui envoient ensemble 369 mandataires à la législature de Washington, le nombre des électeurs du second degré s'élève par conséquent à 369.

Pour qu'une élection présidentielle soit valable, il faut que le Président et le Vice-Président élus réunissent chacun un nombre de voix équivalent à la majorité absolue des électeurs du second degré, ce qui, eu égard au nombre actuel de ceux-ci, représente 185 suffrages.

Digitized by Google

Nul ne peut être investi du mandat électoral s'il est membre du Congrès ou fonctionnaire public des Etats-Unis à quelque titre que ce soit.

Le dépouillement des votes pour la nomination des électeurs du second degré se fait, dans chaque Etat, par les soins du gouvernement de cet Etat. C'est ce gouvernement aussi qui, aux termes des dispositions législatives de son Etat, règle les modalités de la votation, fixe le nombre et l'emplacement des bureaux électoraux, décide de l'éligibilité des candidats à l'électorat et arrête les listes des électeurs primaires. La latitude laissée à cet égard à l'autonomie des Etats donne la clef de l'apparente confusion qui, aux yeux du lecteur étranger, semble régner dans les opérations des élections primaires pour la Présidence. C'est ainsi qu'il ne manque pas de personnes qui se rendent difficilement compte de locutions comme celles dont les correspondants d'Amérique se servent habituellement dans leurs relations sur les élections du 7 novembre : « telle paroisse (parish), tel comté (county), telle cité (city), telle ville (town) a donné autant de voix de majorité à Tilden ou à Hayes. » Il est nécessaire de se rappeler d'abord que, suivant le plus ou moins de densité de la population et de facilité des communications, et en raison d'autres circonstances de temps et de lieu, les divers Etats, usant de la faculté que leur abandonne en ces matières la Constitution fédérale, délimitent les circonscriptions électorales et font voter les électeurs du premier degré soit à la paroisse, soit au chef-lieu du comté ou dans l'agglomération urbaine de leur domicile. Cette application d'un principe éminemment démocratique permet à chaque électeur d'exercer, avec la moindre perte de temps, son droit électoral ; mais elle donne lieu dans la pratique à un grand nombre d'abus de pouvoir, comme nous le verrons tout à l'heure. Quant à la fin de la formule que nous venons de prendre pour exemple, c'est une façon de parler ellyptique qui veut dire que la paroisse, le comté, la ville en question a donné autant de voix de majorité à la liste des électeurs secondaires du parti démocrate ou du parti républicain.

A l'heure qu'il est, nous connaissons le résultat complet des élections du 7 novembre, à deux États près : la Louisiane et la Floride. Le dépouillement des votes a été publié en Europe dès le 8 novembre, sauf pour ces deux derniers États et pour la Caroline du Sud, laquelle, suivant les procès-verbaux officiels arrêtés

Digitized by Google

le 19 novembre, paraît s'être prononcée pour la liste républicaine. Nous reviendrons sur ce point.

En vertu de la Constitution fédérale, les électeurs désignés par le suffrage universel doivent s'assembler le premier mercredi du mois de décembre qui suit leur nomination, au chef-lieu désigné à cet effet par la loi particulière de leur État. Ces réunions ont eu lieu le 6 de ce mois. Sous l'empire des législations particulières aujourd'hui en vigueur, elles se font au siége même des divers gouvernements, autrement dit dans la capitale de chaque État. C'est là que chacun des électeurs, par deux scrutins séparés, vote pour le Président et le Vice-Président de l'Union de son choix, en déposant un bulletin autographe de vote, d'abord pour son candidat à la Présidence et ensuite pour son candidat à la Vice-Présidence. Le résultat de l'élection est consigné dans un triple procès-verbal relatant le nombre exact des suffrages exprimés et signé soit de tous les électeurs, soit de la majorité d'entre eux. Un exemplaire de ce document est immédiatement transmis cacheté, par la poste, au Président du Sénat à Washington; un second lui est remis également cacheté, en mains propres, au plus tard le premier mercredi du mois de janvier suivant, par un messager spécial choisi par les électeurs, tandis que le troisième exemplaire est déposé au greffe de la Cour Suprême de circuit dans la juridiction de laquelle l'élection a eu lieu.

Nous sommes arrivés à la dernière phase des opérations électorales. Le deuxième mercredi du mois de février suivant, qui répond au 10 février 1877, le Congrès s'assemble en séance solennelle, les deux chambres réunies. En présence de tous les membres de la législature, le Président du Sénat décachète, dans les formes prescrites, les procès-verbaux des élections au second degré et il en donne lecture; le bureau de l'assemblée compte les voix. Celui des candidats à la Présidence et celui des candidats à la Vice-Présidence qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages sont, séance tenante, proclamés Président et Vice-Président des États-Unis, et ils entrent en fonctions le 4 mars suivant. Il est à remarquer pourtant que la simple majorité ne suffit pas, la Constitution voulant que les élus réunissent au moins la majorité absolue des voix. Suivant les résultats connus des élections du 7 novembre, les candidats du parti démocratique à la Présidence et à la Vice-Présidence, MM. Tilden et Hendricks, ont jusqu'ici chacun 184 voix assurées. Il ne leur man-

Digitized by Google

que par conséquent plus qu'une seule voix pour réunir la majorité absolue de 185 suffrages, et cette cent-quatre-vingt-cinquième voix leur donnerait la victoire, à moins que, pour des motifs impossibles à prévoir, l'un ou l'autre des suffrages émis en leur faveur ne fût annulé. Par contre, les candidats du parti républicain, MM. Hayes et Wheeler, ne possèdent encore que 173 voix, dont 11 leur sont contestées. Or, il reste à publier le résultat du vote de la Floride et de la Louisiane, disposant respectivement de 4 et de 8 suffrages. Si les candidats républicains donc l'emportent dans ces deux États, et qu'ils parviennent à faire valider les 11 voix qui leur sont contestées, ils auront obtenu non-seulement le plus grand nombre de voix, mais encore la majorité absolue et par conséquent la victoire.

Notons en passant que, contrairement à une opinion assez répandue, le mandat des électeurs-délégués n'est pas *impératif*. Il est évident que s'il en était autrement, l'élection ne serait pas réellement à deux degrés. Tout citoyen qui est investi d'un mandat d'électeur a le droit strict de l'exercer selon sa conscience. Cependant il est rare aussi qu'un électeur-délégué vote pour le candidat hostile au parti qui l'a nommé lui-même.

Mais qu'arriverait-il, demandera-t-on, si aucun des candidats ne réunissait la majorité absolue ? La Constitution fédérale a prévu le cas. Si, lors du dépouillement des suffrages, opéré en séance solennelle du Congrès, l'élection était viciée par l'une ou l'autre des causes indiquées plus haut, ou reconnue entachée de fraude ou de violence, et que, par suite, aucun des candidats à la Présidence et aucun des candidats à la Vice-Présidence ne réunissait la majorité absolue, l'élection du Président appartiendrait de droit à la Chambre des Représentants et celle du Vice-Président au Sénat. Il y a toutefois à l'exercice de cette prérogative une réserve essentielle : la première de ces assemblées ne peut porter ses suffrages que sur trois des candidats et la seconde ne peut voter que pour deux des candidats qui, dans l'élection au second degré, ont obtenu le plus grand nombre de voix. En d'autres termes, sont seuls éligibles dans ce cas : par la 2e chambre, les trois candidats à la Présidence, et, par la 1re chambre, les deux candidats à la Vice-Présidence, qui sont censés jouir au plus haut degré de la confiance de la nation. Pour qu'une pareille élection soit valable, il faut que les deux tiers au moins de l'une et de l'autre chambre prennent part à la séance ; il faut en outre que, dans chacune

Digitized by Google

d'elles, l'élection se fasse à la majorité absolue des suffrages.

La Chambre des Représentants choisit le Président par États, chacun de ceux-ci représentant une seule voix ; de telle sorte que les représentants de chaque État doivent s'entendre au préalable sur le choix d'un candidat, sous peine de perdre l'usage du droit électoral de leur État. En effet, si les représentants de l'un ou l'autre État ne parvenaient pas à former entre eux une majorité en faveur d'un candidat quelconque, ils seraient *ipso facto* réputés renoncer à la prérogative de leur État. L'Union comprenant actuellement 38 États, 20 voix d'États seraient donc absolument nécessaires pour que l'élection du Président par la Chambre des Représentants fût validée, à condition bien entendu que cette assemblée fût en nombre, c'est-à-dire que les deux tiers de ses membres eussent assisté aux opérations du vote. Le parti conservateur démocrate représente à la seconde Chambre du Congrès actuel, qui est le quarante-quatrième, la majorité populaire de plus de 20 États ; mais il ne dispose pas de la majorité des deux tiers des siéges de cette assemblée. Dans le cas prévu par la Constitution, ce parti ne saurait donc pas faire triompher son candidat, à moins cependant que des membres radicaux dits républicains ne prissent part à la séance en nombre suffisant pour valider les votes de leurs adversaires.

Au sein du Sénat, le système électif repose sur une autre base : ici la force numérique des sénateurs décide. Dans le Congrès actuel, le Sénat est composé de 76 membres : 2 sénateurs pour chaque État. Suivant le principe indiqué tout à l'heure, la présence de 51 d'entre eux suffirait donc pour un vote efficace, tandis que le candidat, pour être valablement élu, devrait réunir 39 voix sénatoriales. Or, le parti républicain ne dispose que de 41 siéges au Sénat. Il s'ensuit que son candidat à la Vice-Présidence ne pourrait l'emporter que si sept sénateurs démocrates au moins se décidaient à assister à la séance électorale.

On le voit, le pacte fédéral a érigé l'abstention de la minorité en pouvoir, en ce sens que celle-ci pourrait, dans certaines circonstances spéciales, rendre la majorité impuissante. C'est une des rares exceptions que présente aux États-Unis la règle de la souveraineté du nombre : elle constitue un véritable droit de *Veto*. En supposant que le cas assez probable d'une élection par le Congrès se présente pour le prochain terme présidentiel, la situation actuelle des par-

Digitized by Google

tis, leur force respective au sein des deux chambres rendraient impossible le remplacement de M. le général Grant. Le pouvoir accordé à la minorité présenterait dans ces conjonctures les plus graves dangers, s'il est vrai que les sages auteurs de la Constitution ont eu tort de compter trop sur la sagacité et sur le patriotisme des mandataires de la nation au Congrès. Ce *veto*, sauvegarde des intérêts de la minorité dans le conflit le plus important auquel puisse donner lieu l'exercice régulier de la liberté politique, est justifié en théorie par les considérations de l'ordre le plus élevé, en ce qu'il oblige les partis rivaux à des transactions et à des concessions mutuelles sans lesquelles le pays serait livré à l'anarchie et à la guerre civile. Dans la complication que nous supposons, les deux partis rivaux devraient faire entre eux un compromis suivant lequel d'une part, la minorité républicaine de la chambre des Représentants rendît possible l'élection du candidat démocrate à la présidence, et d'après lequel de l'autre, celle des démocrates au Sénat, vînt valider, par sa présence, le choix du candidat de ses adversaires pour la Vice-Présidence.

Analysons encore quelques dispositions essentielles de la Constitution. En vertu de la charte fondamentale, si, le 4 mars prochain, date du commencement du *terme* du nouveau Président, l'élection n'a pas pu se faire conformément aux règles indiquées ci-dessus, ou bien si, entachée de quelqu'un des vices de forme prévus, elle doit être annulée, mais si un Vice-Président a été régulièrement nommé, celui-ci est immédiatement investi des pouvoirs présidentiels.

La Constitution n'a pas prévu le cas où l'élection du Président et celle du Vice-Président n'amèneraient ni l'une ni l'autre aucun résultat efficace. Il existe cependant un acte du Congrès du 9 mars 1792 dont, il est vrai, la constitutionalité n'a pas été établie encore, et suivant lequel il y aurait lieu, dans ce cas, de procéder à de nouvelles élections à deux degrés.

III

Voci la liste des 38 Etats de l'Union avec l'indication du nombre de leurs voix électorales respectives et des candidats pour lesquels chacun d'eux a voté. Rappelons-nous que le nombre total de ces voix est de 369.

zed by Googl

Ont voté pour MM. TILDEN et HENDRICKS, candidats démocrates :

1.	L'Etat d'Alabama		par 10	suffrages.
2.	–	Arkansas	– 6	–
3.	–	Caroline du Nord	– 10	–
4.	–	Connecticut	– 6	–
5.	–	Delaware	– 3	–
6.	–	Georgie	– 11	–
7.	–	Indiana	– 15	–
8.	–	Kentucky	– 12	–
9.	–	Maryland.	– 8	–
10.	–	Mississipi	– 8	–
11.	–	Missouri	– 15	–
12.	–	New-Jersey	– 9	–
13.	–	New-York	– 35	–
14.	–	Tennessee	– 12	–
15.	–	Texas	– 8	–
16.	–	Virginie orient.	– 11	–
17.	–	Virginie occ.	– 5	–

Soit en tout 184 suffrages pour la Liste démocrate.

Ont voté pour MM. HAYES et WHEELER, candidats républicains :

18.	L'Etat de	Californie	par 6	suffrages.	
19.	–	Caroline du Sud	– 7	–	(contestés 7)
20.	–	Colorado	– 3	–	
21.	–	Illinois	– 21	–	
22.	–	Iowa	– 11	–	
23.	–	Kansas	– 5	–	
24.	–	Maine	– 7	–	
25.	–	Massachussets	– 13	–	
26.	–	Michigan	– 11	–	
27.	–	Minnesota	– 5	–	
28.	–	Nebraska	– 3	–	(contestés 3)
29.	–	Nevada	– 3	–	
30.	–	New-Hampshire	– 5	–	
31.	–	Ohio	– 22	–	
32.	–	Oregon	– 3	–	(contesté 1)
33.	–	Pensylvanie	– 29	–	
34.	–	Rhode-Island	– 4	–	
35.	–	Vermont	– 5	–	
36.	–	Wisconsin	– 10	–	

Soit en tout 173 suffrages pour la liste républicaine, dont 11 sont contestés.

Etats dont le résultat n'est pas encore connu :

37. La Louisiane disposant de 8 voix.
38. La Floride – – 4 –

Avant de décrire les péripéties les plus saillantes de la lutte du 7 novembre, il est nécessaire d'examiner à la lumière que projette le feu de cette lutte quelques-unes des dispositions rapidement énumérées dans les lignes qui précèdent. En abandonnant à la réglementation autonome des divers gouvernements certaines formes extérieures de l'élection, le législateur constituant a moins songé à faire de la décentralisation dans une matière essentiellement fédérale qu'à établir un principe qui réponde aux besoins et aux intérêts de la masse entière des votants. Il a pensé que le meilleur juge de ces besoins et de ces intérêts variables à l'infini dans un territoire aussi étendu qu'il prévoyait devoir l'être celui de l'Union était évidemment le gouvernement de chaque État. Sans prétendre discuter la question de savoir si, au point de vue du système de droit fédéral en vigueur en Amérique, ce principe est sage ou juste, il est permis de constater quelques-uns des nombreux inconvénients qu'il offre dans la pratique. Il a le grand tort d'abord de mettre à une trop rude épreuve la modération du parti au pouvoir et la patience de la minorité ; il ouvre ainsi la porte à tous les abus de la force et détruit toute confiance dans la sincérité du scrutin. Seize ans de gouvernement ont donné aux radicaux une arrogance qui depuis longtemps déjà ne recule plus devant rien ; ils ont peuplé tous les emplois, terrorisé l'opposition, fait de l'honneur national un objet de commerce et pris d'assaut,

Digitized by Google

au moyen de l'intervention armée du pouvoir fédéral, le gouvernement de presque tous les États. Dans la Louisiane, la Floride, la Caroline du Sud, le Mississipi, dans tous les anciens États à esclaves, des *carpet-baggers* et des *scalawags*, émissaires du Nord, entretiennent une guerre ouverte et permanente entre les nègres et les blancs. L'agitation est plus grande aujourd'hui dans ces États qu'à la veille de la guerre de sécession. Et cependant, quoique tout le Sud appartienne au parti démocrate, les républicains l'emportent dans ces pays. A quoi attribuer ce phénomène? A l'adresse et à l'impunité avec lesquelles les républicains manient, sous l'administration de M. Grant, deux armes aussi puissantes que déloyales: la haine qu'ils ont inspirée aux nègres contre les démocrates blancs, et la fraude. Les fonctionnaires chargés dans les différents États de la délimitation des circonscriptions, de la formation des listes éléctorales, de la surveillance des opérations du vote, du dépouillement des suffrages, de la rédaction des procès-verbaux de l'élection au premier degré sont presque partout inféodés au parti républicain. C'est pour eux une question d'existence que le triomphe de cette opinion républicaine au nom de laquelle la chose et les deniers publics sont livrés à leurs déprédations. On comprend avec quelle rage désespérée tout ce monde lutte, manœuvre et trompe au profit de ses patrons. La victoire des démocrates nettoyerait ces écuries d'Augias et chasserait les créatures de M. Grant des gras pâturages du budget. Aussi, partout où l'on craint une majorité démocrate, on lui rend l'accès des urnes difficile, on falsifie les listes, on permet aux mêmes électeurs républicains de voter dans trois et même dans quatre bureaux différents, on transforme les majorités démocrates en majorités républicaines.

En vertu de la Constitution, le règlement des formalités préalables à l'élection du premier degré, la surveillance de celle-ci, le dépouillement des votes est une affaire particulière des législatures des divers États. Or, dans le Nord, presque tous les membres des législatures, ainsi que les fonctionnaires du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire sont républicains. Il en est de même dans le Sud. Ceci exige un mot d'explication. Nous avons vu que, dans les États ci-devant confédérés, les blancs sont tous démocrates, les uns par conviction, les autres par opposition au régime de M. Grant. Quant aux noirs, les *politiciens* du Nord les ont facilement ameutés contre leurs anciens maîtres. On leur

zed by Google

dit depuis onze ans : si jamais les démocrates arrivent au pouvoir, l'esclavage sera rétabli, et c'est vous qui payerez la dette confédérée ; et pour peu que ces pauvres gens, pour la plupart aussi embarrassés de leur liberté qu'ignorants, hésitent à se déclarer, on ne se gêne guère pour leur faire un mauvais parti. Un pasteur nègre, ayant appris que six noirs de sa paroisse avaient voté le 7 novembre pour M. Tilden, les nomma du haut de la chaire et ordonna à son troupeau de les pendre. Ce qui fut fait séance tenante. La crainte salutaire de la corde est un argument puissant dans la rhétorique des *carpet-baggers* qui, au nom du parti républicain, ont mis tout le Sud en coupe réglée. Dans les premières années qui ont suivi la guerre de sécession, les propriétaires blancs découragés opposèrent au gouvernement fédéral sinon une résistance passive, du moins une abstention systématique des affaires publiques. Cette faute, que les élections de 1872 ont commencé à réparer, a singulièrement favorisé l'invasion des émissaires venus du Nord sans autre fortune que leur audace et le contenu de leur sac de voyage (*carpet-bag*) et des va-nu-pieds et vagabonds noirs ou blancs, du Sud ou du Nord, leurs auxiliaires (scalawags). Nous avons sous les yeux un relevé exact des membres de la législature et des fonctionnaires des anciens États à esclaves : l'élément républicain y est en immense majorité et représenté par des personnages noirs et blancs venus de toutes les parties de l'Union. Ce résultat, qui est le fait de la population nègre, est dû à la peur, à la faim, à toutes les passions dans lesquelles entre l'intérêt personnel. Les grandes villes du Sud sont toutes des foyers de radicalisme nègre. Le parti de M. Grant dispose depuis seize ans du budget et, suivant le mot de M. le général Butler, il est de principe aux États-Unis qu'*au vainqueur appartiennent les dépouilles*.

M. Tilden, il est vrai, dans la lettre par laquelle il adhère à la *platform* de St-Louis, a promis d'être sobre de destitutions s'il est nommé Président. Mais on sait qu'un changement du parti au pouvoir nécessitera, quoi qu'on fasse, un changement complet du personnel administratif. En faut-il davantage pour soutenir la fidélité des républicains et exciter les espérances de leurs adversaires ? M. Tilden a cependant prouvé déjà la sincérité de ses promesses d'avant l'élection. Il a déclaré en effet, qu'à la Maison blanche, il serait le Président des États-Unis et non le Président des Démocrates. A la veille des élections, il a cru de son devoir de réprimer, par une proclamation qui a eu le plus complet succès,

Digitized by Google

l'ardeur de représailles qui se manifestait parmi ses partisans du Sud, et il a été constaté que ceux-ci ont supporté avec le plus grand calme les provocations des meneurs républicains. Ceci fait ressortir en même temps et son énergique probité et l'ascendant que son autorité exercera sur les démocrates.

IV

Aux États-Unis, la politique, les élections, les affaires publiques en un mot, se font par les politiciens au profit des politiciens. Il y a d'honorables exceptions, mais elles sont rares. C'est la mutualité organisée de la courte-échelle. Un *politicien* est un homme qui vit de politique et s'en fait des rentes, comme un banquier s'enrichit dans la banque ; car la politique est un art industriel dans la république américaine. Aussi, avant d'être considérable et considéré, doit-il prendre ses grades et se rendre bon à tout faire, afin d'arriver à tout par la hiérarchie de ce mandarinat d'un nouveau genre. Il se fait la main dans les élections de maire, de conseiller, de greffier ; puis il aborde les élections d'attorney, de secrétaire d'État, etc., toutes fonctions électives aux États-Unis, jusqu'à ce que, à force de travail, il soit devenu habile et influent. Lorsqu'il a fait ses preuves, — cela dure de cinq à quinze ans, mais on commence jeune, — il met la main à la pâte présidentielle. Pendant son stage, il ne sert qu'en sous-ordre, comme auxiliaire ou factotum de quelque politicien en renom. Ce n'est qu'après de longs et fidèles services qu'il peut aspirer lui-même à un emploi public ou à un siége parlementaire. En général donc, le politicien ne devient quelque chose que lorsqu'il a complétement cessé d'être quelqu'un. Mais le surnumérariat s'acquiert d'emblée : il suffit d'être né hardi, besoigneux et sans scrupule. Cette classe de citoyens, qui a pour chefs et pour éducateurs certains hommes de lois, se recrute parmi tous les fruits secs de la littérature, du barreau, les naufragés de la finance et les paresseux intelligents de toutes les autres classes sociales, elle compte au delà de 300,000 estomacs sur le territoire béni de l'Union, non compris les femmes et les enfants. Toute élection est pour elle une curée ; le parti républicain surtout est entièrement à sa merci.

Le plus grand obstacle que les politiciens rencontrent dans leurs campagnes électorales est l'apathie publique, l'indifférence de la

Digitized by Google

grande masse du peuple souverain. Pour exciter la fibre politique de l'électeur et éclairer, comme on dit partout, sa conscience, ces étranges personnages recourent aux moyens en apparence les plus absurdes et qui cependant manquent rarement leur effet. Celui-ci organise des poules sur Tilden ou Hayes, tout comme on ferait d'un cheval de courses; un tel fait promener dans les rues un théâtre de marionnettes sur lequel les candidats se trémoussent à l'instar de Paillasse et de Bilboquet; un autre exhibe sur les places publiques des plâtres d'après les crânes supposés des compétiteurs et en fait expliquer les bosses par un jongleur phrénologue. Ceci est l'appât destiné à attirer la curiosité, à stimuler le zèle populaire : c'est l'affaire des politiciens de rang inférieur. Une fois le peuple rassemblé, un politicien des grades élevés prendra la parole et démontrera que M. Tilden est un danger public, ou que M. Hayes ruinera le Trésor. C'est un de ces orateurs qui a fait à M. Hayes la réputation de frauder le fisc en déclarant moins de pendules imposables qu'il n'en possède, ce qui a fait ranger le candidat républicain à côté des Belknap et des Tweed. Mais le sublime du genre attractif est la procession. Pour cet exercice, on enrôle, à autant de dollars par tête, un certain nombre de désœuvrés de bonne volonté que l'on habille en garibaldiens, en chevaliers, en Barbe-Bleue, en Madame Angot et que, trompettes et tambours en tête, on fait défiler par les rues. Il y a des pays où ces mascarades feraient se sauver les amateurs de repos. Il paraît qu'en Amérique il n'y a rien de tel que ces tapages nocturnes pour faire sortir de chez lui l'électeur casanier; car, de quartier en quartier, la bande se grossit de volontaires qui se costument à la hâte à des échoppes disposées dans les carrefours, jusqu'à devenir un *mass* meeting qui s'arrête sur quelque grand espace libre, devant un échafaudage tout noir d'orateurs bien mis et cravattés de blanc qui, à la lumière des lanternes vénitiennes, prônent et traînent tour à tour dans la boue les candidats rivaux. Voilà comment on commence à former l'opinion publique, et bien des électeurs d'une probité exemplaire ne connaissent du candidat de leur choix que ce qu'ils ont appris devant cette tribune sur laquelle des sénateurs mêmes ne dédaignent pas de travailler pour leur parti avec accompagnement de la musique de M. Offenbach.

Dans un district de Pensylvanie, le général républicain Harrisson avait pour compétiteur à la législature un démocrate riche connu sous le sobriquet de *Blue-Jeans*, parce qu'il s'habille invariable-

Digitized by Google

ment de coutil bleu, mais dont le vrai nom est Mr J. D. Williams. Sa prédilection pour ce costume procède d'un système. Pour se faire bien voir des électeurs, il affecte de n'être pas un gentleman, afin de contraster avec son rival dont les manières et la tenue aristocratiques sont impopulaires dans le district. Le croirait-on, ce sarreau et ce pantalon bleus ont eu à la législature les honneurs de plusieurs discours. La presse démocrate ne désigne M. Harrisson que par cette circonlocution dédaigneuse : l'aristocrate en gants de chevreau ; quant à M. Williams, c'est le rude, l'honnête, le simple, le bienfaisant fermier *Blue-Jeans*. Dans un des discours prononcés contre lui au Parlement, son détracteur disait de lui que, s'il est nommé, il chicanera l'État sur la quantité de savon employé pour compte du trésor : « Est-il nécessaire, ajouta-t-il, d'être commun pour devenir législateur, de ne pouvoir entrer dans une maison en faisant ses tournées électorales sans demander d'abord à la porte : où se tiennent les domestiques ? » Dans un meeting, *Blue-Jeans* a pris sa revanche et il a fait un tort immense au général, en démontrant « que M. Harrisson a un grand-père » et que, ce qui est vrai, « il descend d'une ancienne famille anglaise dont ledit grand-père mettait les armoiries sur ses lettres ». Après quoi, il a exhibé une note de parfumerie livrée au général et « le petit-fils » a été coulé dans l'opinion publique. *Blue-Jeans* a été nommé et il fera, comme le prédisait un orateur, « couler le jus de sa chique de tabac sur la basane parlementaire ». Est-ce assez recherché ? Il faut avouer que le corps électoral de ce district est un drôle de corps. Mais nous n'avons pas tant à nous récrier en Belgique. Je possède un numéro d'un journal libéral qui est rédigé par un juge dans une de nos villes de province, et dans lequel un candidat est accusé de porter des « cols cassés »; le magistrat y démontre en quatre points qu'un homme qui affuble son cou de linge aussi subversif ne peut être qu'un dangereux conseiller communal. Il est vrai que les électeurs et l'accusé ont réformé le jugement du magistrat.

Ce que le parti républicain n'a pu faire jusqu'ici à l'aide de ses politiciens et de la corruption,— car le dieu dollar joue un grand rôle dans les élections de tous degrés,—il l'a achevé par l'influence gouvernementale, un autre genre de corruption, par la simonie et par la force. Toute la hiérarchie administrative, depuis les plus hauts magistrats de tous les ordres jusqu'au moindre facteur rural, lui appartient. C'est au moyen de la pression administrative, de la fraude et de l'intervention armée du pouvoir fédéral qu'en 1872,

Digitized by Google

la majorité démocratique de la législature de la Louisiane a été, de l'avis même du ministère de Washington, convertie en une majorité républicaine, et, depuis 1874, M. Kellogg, républicain évincé par le suffrage universel, est maintenu au poste de gouverneur de la Nouvelle-Orléans, par la force des baïonnettes fédérales. Les choses se passent de même dans presque tous les États du Sud, témoin la Caroline du Sud où viennent d'avoir lieu à la fois les élections pour la Présidence, les élections pour la législature de l'État et la nomination d'un nouveau Gouverneur. Les démocrates l'avaient emporté sur toute la ligne. Se résigner au verdict légal de la nation eût été perdre le pouvoir non-seulement à Columbia, mais encore à Washington. M. Grant envoya dans la Caroline du Sud le fidèle mais peu scrupuleux général Ruger avec quelques compagnies de milice fédérale, et le tour fut joué. M. Chamberlain, candidat républicain resté sur le carreau, a été installé comme gouverneur et, en dépit de leur majorité acquise et constatée par un arrêt de la Cour suprême de circuit, les élus démocrates se sont vu expulsés de leurs siéges par la force armée. Mais ils ne se tinrent pas pour battus et déclarèrent défendre leurs droits par tous les moyens en leur pouvoir. Dès le lendemain, tandis que la populace incendiait sa maison, le gouverneur démocrate, M. Wade Hampton, fut proclamé et installé de son côté par ses électeurs, et la législature régulièrement élue se constitua dans un local particulier. En sorte que la Caroline du Sud a en ce moment un gouvernement double. Six républicains, dont deux blancs et quatre nègres, ont abandonné la Chambre républicaine et se sont joints aux démocrates dont la Chambre compte avec cette adjonction, 66 membres, tandis que la Chambre républicaine n'en posséderait plus que 56 si, pour compenser ces défections celle-ci n'avait immédiatement donné 6 siéges à six noirs de bonne volonté. Eh bien, c'est par ces personnages et leurs acolytes qu'a été fait le dépouillement des prétendus votes qui donnent à M. Hayes la majorité dans les élections primaires de la Caroline du Sud. Le *Returning-Board* de la Caroline du Sud a adjugé aux candidats républicains une majorité de 236 voix sur 182,700 votants. La proclamation officielle de cet acte de violence a eu lieu au mépris d'un arrêt de la Cour suprême de l'État, ordonnant aux scrutateurs de se borner à compter les votes émis sans exclure ceux d'aucune circonscription. La Cour déclarait de plus se réserver de connaître de la validité des relevés et des procès-

Digitized by Google

verbaux des votes. C'était son droit et son devoir. Mais le *Returning-Board* passa outre. Il signa et délivra leurs certificats d'électeurs aux partisans de M. Hayes et rejeta les votes des deux comtés d'Edgefield et de Laurens, afin de pouvoir proclamer élus tous les candidats à l'électorat qui voteront contre M. Tilden.

Peut-on attendre plus de bonne foi de la part du comité des scrutateurs (*Returning-Board*) de la Louisiane, placés sous le contrôle souverain de M. le Gouverneur Kellogg ou de celui de la Floride, livrée à un patronage plus suspect encore, si c'est possible? Ce serait être par trop naïf. Les dernières nouvelles annonçaient que le *Returning-Board* louisianais avait terminé ses opérations le 3 de ce mois, mais qu'il tenait secret le résultat de ses savantes manipulations. Cette détermination, qui a été imitée en Floride, est évidemment la conséquence de l'agitation extrême provoquée dans toute l'Union par les coups d'État militaires de M. Grant. Dans l'État de Nebraska aussi, des troubles graves ont éclaté à la suite des élections. On sait que le Nebreska a prétendûment donné ses trois voix à M. Hayes, grâce au système de numération en usage chez les amis de ce candidat. Or, la loi de Nebraska exige que les électeurs-délégués votent en présence de la législature, et, pour empêcher que la fraude ne devienne un fait accompli, les membres démocrates ont résolu de ne pas assister à la séance électorale. Le terme fatal du 6 décembre, fixé par la Constitution fédérale, est donc écoulé sans que le collége des 3 électeurs du Nebraska ait désigné ses candidats à la Présidence et à la Vice-Présidence. Les 3 votes attribués à MM. Hayes et Wheeler deviennent par conséquent caduques; mais, par contre, à moins que le Congrès n'en décide autrement, elles seront également perdues pour les candidats démocrates. Enfin, dans l'Oregon, un des trois électeurs-délégués réclamés par les républicains pour compte de M. Hayes est *post-master*, fonctionnaire public, par conséquent inéligible, et les démocrates, usant d'un droit constitutionnel incontestable, prétendent qu'il doit être rayé de la liste. En résumé donc, sur les 173 voix qu'auraient réunis jusqu'ici les républicains, onze sont contestées: 4 pour vices de forme et 7 comme frauduleusement subtilisées par les politiciens sudcaroliniens aux gages du parti radical. En voilà assez, je suppose, pour donner une idée du gâchis électoral dans lequel se vautre actuellement la plus belle des républiques, et du danger que présente, quand il est entre des mains comme celles des Kellogg et des

zed by Google

Chamberlain, le pouvoir discrétionnaire accordé par la Constitution fédérale aux gouvernements des États sur les opérations délicates du scrutin. Il en résulte en tout premier lieu que, si MM. Tilden et Hendricks l'emportent dans la Floride ou dans la Louisiane, leur élection est certaine.

On comprend qu'en présence de pareilles complications, les deux partis rivaux veillent avec un redoublement de soins et de précautions, l'un à assurer la sincérité du vote, l'autre à la fausser dans ces deux États. Il est un fait qui autorise à supposer, en effet, que telles sont les intentions du parti républicain et à admettre que, si ses agents en Louisiane et en Floride tardent à faire connaître les *returns* (dépouillement des votes) de ces deux États, c'est uniquement parce qu'ils attendent le moment pour oser. Pendant les premières semaines qui ont suivi les élections générales, on s'expliquait, jusqu'à un certain point, les tergiversations des scrutateurs par l'éloignement des bureaux électoraux et par les difficultés des communications. Mais un mois d'investigations assidues et l'attitude belliqueuse d'un parti vaincu réclamant les fruits de la victoire ont ouvert les yeux aux moins clairvoyants. C'est une série de coups d'État que l'on a préparés à l'ombre des urnes condamnatrices de la politique de M. Grant, peut-être même un grand coup d'État, peut-être la dictature. Ordinairement le peuple n'apprend ces choses que lorsqu'il est sous le sabre. La presse américaine cette fois a donné l'éveil. Était-ce ou non une fausse alerte? Nous n'aventurerons aucune opinion à ce sujet, quoiqu'il n'y ait rien d'impossible aux États-Unis depuis la dictature Kellogg. Les journaux les moins suspects de partialité envers M. Tilden et ses partisans flétrissent, dans les termes les plus indignés, les actes monstrueux d'illégalité et les scandales auxquels se livre, dans toute l'étendue de l'Union, le parti du Président actuel. Nous avons devant nous un monceau d'extraits de publications des couleurs les plus variées; il n'en est pas un qui ne justifie les accusations anticipées des écrivains et des orateurs démocrates et qui ne démontre à l'évidence ce fait désormais acquis: jamais les fonctionnaires de la Caroline du Sud, de la Louisiane et de la Floride n'auraient eu la hardiesse d'outrager au point qu'ils l'ont fait la conscience publique, si leur conduite ne résultait pas du rôle assigné à ces comparses dans le drame électoral dont le dénouement approche. On commente avec anxiété toutes ces mesures arbitraires. La nouvelle des concentrations de la milice à la Nouvelle-

Digitized by Google

Orléans, à Columbia et en Floride, et de la réunion de troupes et de navires de guerre à Washington, a évoqué, d'un bout à l'autre de l'Union, les sinistres souvenirs de 1861, alors que l'occupation militaire du district neutre fédéral précéda de quelques jours seulement les premières batailles de la guerre civile dans la Virginie occidentale. Voici comment s'exprime à l'égard des violences de M. Grant, le *New-York Herald*, que nous aimons d'autant plus à citer qu'il n'appartient à aucun des deux partis rivaux : « Si la Cour suprême de la Caroline du Sud ne parvient pas à faire respecter son autorité mise au défi par le *Returning-Board*, le vote de l'État sera compté pour M. Hayes. Ne pas admettre les votes des deux Comtés exclus, c'est donner en outre aux républicains la majorité dans la législature. Le caractère audacieux de ce méfait montre que ses auteurs sont réduits aux extrêmes. Si leur crime prévaut contre le bon droit et la justice, ce sera une infamie monumentale. Les votes donnés en Caroline à M. Hayes seront des votes volés, aussi compromettants pour celui qui en profitera que pour ceux qui les ont dérobés. Le parti républicain osera-t-il accepter ces votes, alors que la Cour suprême de la Caroline les réclame en criant « au voleur! » La *Staats-Zeitung*, journal allemand de New-York, termine par ces mots un examen de la situation des État-Unis : « Malgré ses bonnes résolutions, notre pays n'est plus capable de se gouverner lui-même. La chute de notre fière république n'est plus qu'une question de temps, à moins que la nation dépravée ne retrempe ses forces dans son humiliation même. »

En attendant cette chute ou cette résurrection, le commerce languit, l'industrie est dans le marasme, et les grandes faillites suivent les grandes faillites, tandis que de toutes parts les meneurs politiques, c'est-à-dire quelque 300,000 particuliers comprenant 100,000 détenteurs de fonctions publiques, guettent le mot d'ordre de leurs chefs pour lancer une moitié de la république sur l'autre. Tout cela, parce que les amis de M. Grant ne veulent pas lâcher le pouvoir mais conserver leurs places. C'est au milieu de ces préparatifs inquiétants que M. Grant a ouvert, le 4 de ce mois, le Congrès par un message qui est sa confession générale *in extremis* et, qu'après s'être constitués, le Sénat et la Chambre des Représentants ont nommé chacun une commission chargée de faire une enquête sur les élections de la Caroline du Sud, de la Louisiane et de la Floride. Ces enquêtes amèneront-elles un résultat de

Digitized by Google

nature à calmer les esprits et à satisfaire toutes les consciences? Nous n'osons pas l'espérer et nous croyons au contraire qu'il y a tout lieu de craindre pour la date de la réunion solennelle du Congrès, et peut-être même avant le 10 février, les plus graves événements. Lorsqu'un parti a, comme les républicains des États-Unis, poussé ses violences jusqu'aux scandales qui ont signalé le dernier terme de M. Grant, et qu'il brûle ses vaisseaux avec l'ardeur qu'il y met depuis le 7 novembre, toute confiance dans sa dignité et son patriotisme est une confiance téméraire, et ce serait insulter à la dignité et au bon sens de ses adversaires que de supposer chez eux cette résignation passive qui les condamnerait à l'ilotisme.

La Chambre des Députés du Congrès a élu *Speaker* M. Samuel J. Randall, « homme d'action » et député démocrate de Pensylvanie, par 161 voix contre 82. M. Randall est un chaud partisan de M. Tilden. En cas de conflit, il mettra à exécution le programme Tilden et il veillera à ce que la Chambre fasse observer, lorsqu'on dénombrera les voix, le 22e règlement des deux chambres, qui est toujours en vigueur, et qui donne à chacune d'elles le droit de s'opposer à l'admission du vote d'un État pour cause de fraude et d'empêcher que ce vote ne soit compté. — Après la séance d'ouverture du Congrès, le *Caucus* démocrate a rejeté une proposition de M. Fernando Wood tendante à *impeach* mettre en accusation M. Grant. C'est un signe du calme et de la prudence dont le parti opprimé veut faire preuve jusqu'à la dernière extrémité. Cette conduite contraste singulièrement avec la passion qui emporte les partisans de M. Hayes. Notons encore, pour terminer, quelques bruits significatifs répandus, dans un but facile à démêler, par les radicaux. M. Hayes négocierait avec les démocrates du Sud, dit un correspondant du *Times*, un arrangement dans le but de faire passer condamnation sur son élection, promettant de jeter pardessus bord toute la faction Grant, et d'accorder à ses adversaires un contrôle illimité sur les affaires du Sud. D'un autre côté, on s'attend à ce que M. James Russell Lowell, électeur républicain, donne son vote à M. Bristow, afin de rendre impossible l'élection de M. Hayes et de conjurer ainsi la crise ou la guerre civile. M. Grant enfin a déclaré publiquement qu'il n'appartient à aucun pouvoir autre que les deux chambres réunies d'annuler le vote d'un État, mais que, en supposant celui de la Louisiane rejeté pour cause de fraude, son département se réserve d'examiner la question de savoir si l'élection présidentielle doit être déférée au

Digitized by Google

Congrès. Cette prérogative, que s'arroge dès maintenant le Président sortant, ne manquera pas de donner lieu, dans l'occasion, à d'ardentes controverses. Ce serait un moyen de se préparer ou un interrègne illimité ou une dictature déguisée. On se rappelle involontairement à ce propos la prédiction faite par un Sénateur républicain le jour de la première inauguration de M. Grant : « Vous voyez, disait-il le 4 mars 1868, vous voyez ce petit homme maigre qui entre à la Maison blanche? Eh bien, il n'en sortira plus. » — La lutte est commencée et il est impossible de prévoir comment ni quand elle finira.

8 décembre 1876. G. HOMBONT.

P. S. Les pages qui précèdent étaient composées lorsqu'est parvenue en Europe l'étrange nouvelle que voici : « Le *Returning-Board* de la Louisiane a officiellement fait connaître la majorité attribuée à M. Hayes. Suivant un de ses procès-verbaux, elle est de 3437, suivant l'autre de 4567 voix. Il a aussi délivré des certificats d'électeurs à tous les candidats républicains : à cet effet il annule les votes de onze paroisses. De plus, il proclame élus le candidat républicain au poste de Gouverneur et les candidats républicains à la législature, mais il admet deux démocrates contre quatre républicains comme membres du Congrès. Quant au *Returning-Board* de la Floride, il a fait sortir des procès-verbaux — sans doute après les y avoir mis — 930 votes de majorité pour la liste républicaine, et validé l'élection du candidat républicain aux fonctions de gouverneur, ainsi que de deux républicains comme membres du Congrès fédéral. » Le Kellogg et les Ruger ont fait leur devoir. Reste aux démocrates à faire le leur.

---

zed by Google

LE BIMÉTALLISME.

Le double étalon monétaire, condamné tour à tour par la doctrine et par les faits, a disparu de la scène: il n'est plus question aujourd'hui que du bimétallisme. Parfois un homme qui s'est acquis une réputation fâcheuse fait un voyage à l'étranger et se laisse oublier. Au bout de quelque temps, il revient dans son pays, porteur d'une fausse barbe et d'un faux nom et s'imagine avoir effacé ses méfaits et regagné l'estime publique. Le double étalon, convaincu d'avoir précipité tous les pays qui l'ont adopté dans des embarras presque inextricables, a pris une nouvelle enseigne et s'efforce de nous abuser encore. Cependant le nom de double étalon était plus exact que celui de bi-métallisme. Il constituait, il est vrai, une contradiction dans les termes, car il est de l'essence d'un étalon d'être unique et invariable; mais, puisque le système lui-même est illogique et contradictoire, il était juste que la dénomination le fût également. D'autre part, le mot double-étalon était clair et ne pouvait pas s'appliquer à autre chose, tandis que le mot bi-métallisme est équivoque, précisément parce qu'il ne se rapporte pas à ce qui fait l'essence du système. D'autres théories monétaires, en effet, admettent l'emploi large et simultané des deux métaux précieux mis par la Providence à notre disposition pour faciliter les échanges.

On peut, comme l'Allemagne entreprend de le faire aujourd'hui, placer à côté de l'étalon d'or unique une circulation très-considérable de monnaie divisionnaire d'argent, ayant une valeur nominale fixée et garantie par la loi, supérieure à sa valeur réelle. On peut aussi, comme le veut M. J. Garnier, traiter la monnaie absolument comme une marchandise dont le public est chargé chaque jour d'établir la valeur et, par conséquent, admettre les deux métaux sous la forme de disques dont l'État garantit le poids et le titre, mais ne détermine en aucune façon le rapport légal. Enfin, le système des monnaies de commerce mises en circulation à côté de l'étalon ordinaire n'exclut pas davantage l'usage simultané de l'or et de l'argent. Ceux qui préconisent l'une ou l'autre

de ces théories sont bi-métallistes et néanmoins ne méritent pas d'être confondus avec les partisans du double étalon, car ils ne traitent pas la logique et les lois de l'économie politique avec le même sans façon. Le mot de bi-métallisme n'est donc pas une appellation heureuse ; elle manque de justesse et de précision ; mais il faut reconnaître que le double étalon ne s'est pas contenté de prendre un déguisement qui lui donne une apparence de vie et de rajeunissement : il a fait véritablement peau neuve et s'est mis en frais d'arguments qui ne s'étaient pas produits jusqu'ici et qui semblent réveiller quelque peu en ce moment la vieille question monétaire. Il n'est donc pas sans intérêt d'en examiner quelques-uns, rapidement toutefois, pour ne pas abuser de la patience des lecteurs de la *Revue Générale*.

L'adoption générale de l'étalon d'or unique aura, nous dit-on, les conséquences les plus désastreuses. D'une part, le renchérissement énorme et subit de l'or, devenu la base exclusive et indispensable de toutes les transactions, bouleversera la situation économique et financière des États et des particuliers. La quantité d'or qui existe aujourd'hui dans l'univers est évidemment insuffisante pour fournir à toutes les nations cette monnaie abondante, qui doit être la base du crédit et le stimulant le plus énergique de l'activité commerciale et industrielle. D'autre part, en rejetant l'argent, nous l'avilissons volontairement et par notre propre fait, tandis que la nature l'avait destiné à rendre aux sociétés humaines les mêmes services que l'or. La démonétisation de l'argent aura cette double conséquence : de causer un préjudice immense aux gouvernements, aux banques et aux particuliers qui en détiennent ou en reçoivent de grandes quantités, et d'aggraver dans des proportions redoutables le fardeau des dettes publiques et privées, qui ne pourront plus être acquittées qu'au moyen d'un métal dont la cherté sera excessive et croissante.

Il est certain que cette argumentation, dont je ne puis reproduire ici qu'une sèche analyse, développée à plusieurs reprises et avec infiniment de talent par les avocats du double étalon, a frappé des esprits sérieux et ébranlé beaucoup de convictions qui paraissaient acquises aux saines théories économiques. Cependant elle ne repose que sur un simple malentendu et sur la supposition d'un fait qui ne saurait se réaliser et serait en tout cas une application très-fausse d'un principe juste en lui-même.

En effet, quand on soutient que chaque pays ne doit avoir qu'un

zed by Google

seul étalon monétaire légal et qu'il ne peut y avoir deux mesures différentes pour une seule et même valeur, on ne songe pas à imposer à tout l'univers l'usage exclusif de l'un des métaux précieux et à ravaler l'autre au rang du cuivre et du nickel, pour en faire des montres à bon marché ou des casseroles. Les usages établis, les inégalités économiques et la force même des choses imposent à un grand nombre de nations l'un ou l'autre des métaux précieux ; mais les partisans de l'étalon unique se gardent bien de conseiller à tous les pays l'usage exclusif de la monnaie d'or. Il est au contraire évident que la circulation de la plus grande partie de l'univers appartient nécessairement à l'argent.

Il paraît démontré aujourd'hui que les peuples les plus civilisés et les plus riches de l'ancien et du nouveau continent, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Suisse, la Hollande, la Belgique, les pays Scandinaves et les États-Unis de l'Amérique du Nord ont pour l'or une préférence marquée et que cette monnaie, en réalité, est celle qui convient le mieux à leur situation économique et sociale. Le nombre et l'importance des transactions, la promptitude et la facilité des paiements devenue une nécessité, les déplacements continuels des personnes qui rendent indispensable une monnaie portative et légère, enfin des goûts plus raffinés et une richesse générale qui permet de se donner un certain luxe, même en matière de monnaie, voilà autant de raisons presque inaperçues, mais puissantes, qui font préférer l'or à un métal terne, lourd et encombrant. Je crois qu'un autre motif encore, qui a très-peu attiré l'attention jusqu'à présent, doit engager ces nations à adopter la monnaie d'or aussitôt qu'elles le pourront. Il est nécessaire de tempérer et de consolider les exagérations du crédit et l'extension indéfinie de la circulation fiduciaire par la concurrence et le contre-poids d'une circulation métallique réelle, que l'or seul peut nous procurer. L'argent, en effet, ne convenant pas dans ces pays au rôle de monnaie véritable, tend par la force même des choses à n'être employé que comme monnaie divisionnaire et va dormir en grande masse dans les caves des banques d'émission, s'il n'est exporté comme toute marchandise inutile. De là une espèce de cours forcé des billets de banque et un développement excessif et factice de la circulation du papier, qui devient un danger parce qu'elle ne repose plus qu'en apparence sur la circulation métallique.

Toutes ces raisons et quelques autres justifient la préférence donnée en fait ou en droit à l'or par les nations que j'ai énumérées.

Digitized by Google

Mais, quoique cette partie de l'univers, à laquelle nous appartenons par notre éducation et notre civilisation, attire presque exclusivement notre attention, elle ne doit pas nous faire perdre de vue le midi de l'Europe, l'Asie presque entière et toute l'Amérique méridionale et centrale, dont la situation économique et monétaire est tout autre et a des besoins ou subit des nécessités différentes. La Chine et les Indes, dont la population réunie est de beaucoup supérieure à celle de toute l'Europe, ont des besoins monétaires presque illimités. Ces vastes contrées, dont le commerce intérieur est immense, n'ont pas comme nous le perfectionnement du crédit et l'usage universel des billets pour suppléer au métal. L'argent est pour elles le moyen principal d'échange. Une civilisation moins avancée, la division infinie des transactions, des habitudes invétérées et enfin l'impossibilité de se procurer assez d'or pour suffire à leurs besoins les condamnent à l'usage presque exclusif de l'argent et elles peuvent en absorber des quantités incalculables. La situation des colonies hollandaises de l'Océanie est, pour ainsi dire, la même. Il s'impose également à l'Amérique méridionale et centrale, soit parce que l'or lui fait défaut, soit parce que la production considérable d'argent du Mexique, du Pérou et du Chili se répand naturellement dans ces pays et dans les contrées voisines. En fait, telle est, et telle sera probablement longtemps encore, la circulation monétaire de toute cette région. Restent les pays européens que la guerre, les bouleversements politiques ou les aberrations financières de leurs gouvernements ont réduits à l'emploi du papier-monnaie : l'Espagne, l'Italie, la Grèce, l'Autriche et la Russie. Ces nations, si leur situation économique s'améliore un jour, s'efforceront d'abolir le cours forcé et de se soustraire aux embarras et aux inconvénients de toute nature qu'il engendre nécessairement. N'est-il pas infiniment probable que cette réforme pourra s'opérer beaucoup plus facilement au moyen de l'argent que de l'or ? L'émission du papier-monnaie dans tous ces pays ayant été faite directement ou indirectement au profit de l'État, la circulation métallique ne pourrait être rétablie que par le remboursement de la dette qui a rendu le cours forcé nécessaire. Il est clair que tous ces gouvernements, qui ont la faculté de se libérer au moyen d'or ou d'argent sur le pied du rapport légal antérieur d'environ 1 à 15, auront un intérêt décisif à préférer celui-ci quand un kilog. d'or vaudra non pas 15, mais 17 ou 18 kilog. d'argent. Je ne parlerai pas ici des États-Unis

Digitized by Google

d'Amérique et de la France, puisque ces deux pays, où le cours forcé est essentiellement accidentel et temporaire, feront probablement des sacrifices plus ou moins considérables pour s'assurer les avantages de l'étalon d'or. Pour tous les autres pays ou règne aujourd'hui le cours forcé, l'adoption de l'étalon d'argent semble le seul moyen de revenir à une situation normale, parce qu'elle comporte un effort financier moindre et une moindre réduction de la circulation des billets.

Le marché réservé à l'argent, à l'avenir, est donc encore, dans toutes les éventualités, d'une étendue et d'une puissance d'absorption telle, qu'il est permis de considérer comme chimériques les craintes que l'adoption du système de l'étalon unique fait concevoir aux bimétallistes. Encore ai-je négligé de faire entrer en ligne de compte les énormes quantités d'argent nécessaires pour fournir la monnaie subsidiaire et divisionnaire aux nations dont l'or sera la monnaie principale. Dans le système allemand, on évalue à 10 marcs (12 frs 50 cts) par tête la somme de monnaie divisionnaire ayant une valeur nominale inférieure à la valeur réelle, qui peut facilement être mise en circulation. De ce chef seul, près de deux milliards de francs d'argent trouveraient aisément leur emploi dans les pays d'Europe et d'Amérique qui peuvent songer sérieusement à marcher vers l'adoption de l'étalon d'or.

Il est permis de croire que cette estimation serait au-dessous de la réalité pour les pays comme la France et la Belgique, où certaines classes de la population sont tout à fait habituées à un emploi assez considérable des pièces de cinq francs et continueraient à s'en servir comme aujourd'hui.

La production actuelle de l'argent, d'après les évaluations les plus sérieuses, paraît ne pas dépasser une moyenne annuelle de frs 300,000,000 environ. On sait que ces statistiques sont de simples approximations, dans lesquelles des erreurs énormes sont possibles. Ainsi, il est probable que le rendement des mines de Californie et du Comstock a été excessivement exagéré à l'époque où l'on songeait surtout à faire *mousser* les actions des compagnies qui les exploitent, et qu'aujourd'hui il est dissimulé et réduit autant qu'il le faut, pour ne pas effrayer le marché et ne pas précipiter la baisse de l'argent par des fanfaronnades devenues inutiles. C'est peut-être là l'explication la plus naturelle sinon la plus honorable des contraditions incroyables que présentent à un an d'intervalle les renseignements qui nous sont transmis sur la pro-

duction des mines américaines. Quoi qu'il en soit, il est admissible que la moyenne de 300,000,000 par an a été à peine atteinte pendant la dernière période décennale, tandis que celle de la production de l'or dépasse certainement encore frs 500,000,000, malgré la diminution considérable des extractions californiennes et australiennes. La production proportionnelle de l'argent n'est donc pas suffisante à elle seule pour écraser le marché immense qui lui reste et lui restera longtemps encore ouvert. En effet, si elle est beaucoup plus élevée qu'il y a 15 ans, quand la production de l'or était de plus de frs 700,000,000 contre moins de 200,000,000, elle est beaucoup moindre que pendant la première moitié du siècle. L'approvisionnement monétaire du monde accumulé par les siècles est comme un océan. Son niveau est presque immuable et il oscille dans des limites étroites, quoique le volume des eaux que les fleuves lui apportent varie énormément.

On pourrait établir, par l'histoire monétaire des 75 dernières années, que le prix de l'or et de l'argent n'a qu'un rapport éloigné avec leur production annuelle. L'augmentation du rendement des mines d'argent, pendant une période de quelques années, ne saurait donc déprécier ce métal d'une manière ruineuse pour les nations qui sont dans la nécessité de le garder comme monnaie principale. Mais ici je dois rencontrer une autre objection qui se présente naturellement.

A l'accroissement de la production des mines vient se joindre la démonétisation de l'argent en Allemagne, qui agit énergiquement dans le sens de la baisse. Quelle dépréciation énorme n'est pas à craindre si la France, la Belgique, la Hollande et d'autres États suivent cet exemple et viennent à leur tour jeter sur le marché plusieurs milliards d'un métal dont l'offre est déjà surabondante?

Pour calmer ces craintes, il suffit de faire remarquer avec quelle lenteur et quelle circonspection s'opère nécessairement une réforme de ce genre.

Les faits qui se passent sous nos yeux démontrent suffisamment que l'Empire allemand n'est pas disposé à écraser le marché et à vendre à vil prix le stock d'argent, plus important qu'on ne l'avait supposé, qui reste à écouler. Jusqu'à présent, les espèces retirées de la circulation ont servi à la fabrication de 351,570,658 marcs de monnaies divisionnaires nouvelles. Cette transformation a pro-

zed by Google

curé un bénéfice qui a plus que compensé la perte de 20,319,870 m. à laquelle a donné lieu la vente de 1,745,679 livres (164,314,545 m.) d'argent démonétisé. Mais le Gouvernement allemand, depuis quelques mois, a ralenti le monnayage de l'or et le retrait des vieilles monnaies. Il retarde volontairement le moment où la loi qui décrète le principe de l'étalon unique recevra son entière exécution, pour ne pas provoquer une nouvelle baisse par la vente inopportune d'au moins 150,000,000 de thalers qui restent à démonétiser. L'Allemagne, dans l'accomplissement de son évolution monétaire, a peut-être péché par prudence excessive et par économie mal entendue; mais il n'en est pas moins évident que ce gouvernement et tous les gouvernements sérieux qui tenteront une réforme identique s'efforceront de limiter leurs sacrifices et ne consentiront jamais à démonétiser et à exporter l'argent en faisant abstraction des conditions du marché et en provoquant, par leur précipitation, une baisse désastreuse pour leur propres finances. L'introduction de l'étalon d'or est impossible dans les pays qui ont actuellement le double étalon, si la dépréciation de l'argent devient excessive, car ce n'est pas un des moindres inconvénients du système de nous mettre dans un cercle vicieux dont il peut être très-difficile de sortir. Le passage à un régime meilleur ne peut donc s'opérer que lentement et insensiblement.

Les gouvernements qui tendent à l'étalon d'or sont les plus intéressés à ne pas troubler le marché monétaire par des mesures inutiles autant qu'intempestives et maladroites; mais il ne s'en suit nullement que peu à peu, et sans secousses violentes, l'affluence naturelle et le déplacement progressif de l'or et de l'argent vers les pays où ils sont respectivement le plus propres à remplir la fonction monétaire et le plus demandés ne puisse amener, au bout de quelques années, une situation satisfaisante et normale. Pas plus donc que l'accroissement actuel de la production de l'argent, l'adoption du système de l'étalon unique n'est de nature à causer un avilissement définitif et permanent de ce métal.

Il est impossible de ne pas rencontrer ici une objection qui paraît au premier abord un grave argument contre l'adoption d'un étalon différent par différents groupes de nations. Les rapports commerciaux et financiers de toute nature qui existent aujourd'hui entre les pays les plus éloignés ne seront-ils pas constamment troublés et singulièrement gênés par les changements fréquents et considérables de la valeur de l'or et de l'argent? Un fait actuel très-

Digitized by Google

frappant montre les inconvénients des oscillations monétaires qui dépassent certaines limites. L'Angleterre, qui a l'étalon d'or unique, a d'immenses relations commerciales avec les Indes et les pays d'Amérique où tous les paiements peuvent se faire en argent. La dépréciation continue de ce métal expose tout négociant qui expédie des marchandises dans ces pays, tout capitaliste qui achète un titre de rente quelconque des Indes, du Pérou ou du Chili, à subir une perte importante, puisqu'il n'a réellement reçu ce qui lui est dû que quand il a converti les piastres ou les roupies en or anglais. Toute affaire commerciale ou financière dans ces conditions se complique donc d'une opération de change qui en double les risques et les difficultés. De là une gène, un bouleversement du négoce et du crédit international qui seraient plus désastreux encore si tout l'univers était placé dans une situation analogue.

Cet argument contre le monométallisme serait des plus sérieux, si les fluctuations monétaires auxquelles nous assistons depuis quelques années étaient autre chose qu'un fait absolument temporaire et accidentel. En règle générale, quand deux marchandises, comme l'or et l'argent, se trouvent dans le monde en quantités immenses et presque uniformément répandues partout, quand l'usage qu'on en fait ne les détruit qu'avec une extrême lenteur et que la production en est plus ou moins régulière et en tout cas insignifiante en présence du *stock* existant, il est impossible qu'un rapport de prix d'une certaine solidité et d'une certaine stabilité ne s'établisse pas entre elles.

Nous sommes dans une période de transition et de révolution monétaire, et nous nous imaginons aisément que l'état de choses qui est sous nos yeux durera indéfiniment ou se reproduira fréquemment. Cependant cela est invraisemblable au plus haut degré. La dépréciation actuelle de l'argent et les fluctuations étonnantes de cette dépréciation n'ont pu être amenées que par un concours tout à fait exceptionnel de causes parfaitement indépendantes les unes des autres. La démonétisation allemande coïncidant avec la découverte de filons extraordinairement productifs en Amérique devrait, sans aucun doute, occasionner une baisse de l'argent. Mais, précisément à la même époque, des causes diverses ont momentanément diminué dans une forte proportion la demande de ce métal dans l'extrême Orient ; l'accroissement excessif de la circulation du papier-monnaie dans les pays du Midi de

zed by Google

l'Europe, en Autriche et en Russie, en ont expulsé une grande quantité d'argent; enfin, pour combler la mesure, la limitation ou la suppression du monnayage des pièces de cinq francs dans les pays de l'Union latine et des florins en Hollande lui a enlevé quelques-uns de ses débouchés les plus importants.

Toutes ces causes de dépréciation ont agi avec d'autant plus d'énergie, que la valeur de l'argent avait été longtemps maintenue à un taux trop élevé, d'une manière artificielle. Le rapport de 1 à 15 1/2 était imposé par la constitution monétaire des pays où régnait le double étalon, mais ne répondait plus à la réalité. Cet obstacle insurmontable avait longtemps arrêté une baisse nécessaire et prévue : quand la digue s'est rompue, la chute a été d'autant plus brusque et plus profonde.

Il est de la nature d'une crise aussi aiguë de ne pas être durable. Dès aujourd'hui, le marché monétaire semble se calmer et se rapprocher d'une situation plus régulière. L'argent, coté un moment à Londres 46 et même 45 deniers par once *standard*, a récemment regagné la cote de 56 deniers. Le kilog. d'or a valu près de 20 kilog. d'argent; il en vaut moins de 17 maintenant. C'est déjà une grande amélioration. Il a suffi, pour produire cette réaction, de l'affirmation que la production des mines d'or de la Nevada et de la Californie, loin d'atteindre les proportions fabuleuses qu'on lui avait supposées, ne dépasserait pas fr.150,000,000, et de l'intention manifestée par les États-Unis de remplacer les petites coupures du papier-monnaie par une circulation d'argent qui absorberait quelques centaines de millions de francs.

La crainte de voir le marché monétaire périodiquement livré à des mouvements aussi désordonnés est donc purement imaginaire. L'adoption définitive du système de l'étalon unique et le respect universel des lois économiques, loin de favoriser ces fluctuations désastreuses, tendraient au contraire à rendre des crises de cette nature à peu près impossibles.

Parmi les théories nouvelles que les nécessités de la polémique ont fait naître sous la plume des bi-métallistes, il en est une qui, depuis quelques mois, est devenue leur cheval de bataille, leur ressource suprême. Quand elle s'est produite pour la première fois, l'idée a paru peu sérieuse, mais elle a fait son chemin, *crescit eundo*, et, à l'heure qu'il est, elle occupe la place d'honneur dans les discours de tous les docteurs du double étalon. Voici, je pense, l'exposé succinct, mais clair, de ce système ingénieux. Un congrès

Digitized by Google

monétaire international, où seront représentés tous les peuples civilisés et barbares, se réunira le plus tôt possible. Il décrètera à l'unanimité des voix : 1° l'adoption universelle du double étalon ; 2° l'acceptation par toutes les nations du rapport de valeur de 1 à 15 1/2 entre l'or et l'argent ; 3° l'immutabilité et la perpétuité absolue de ce rapport.

Je n'invente rien, pas même ce dernier article, qui paraît cependant d'une digestion difficile. Voici les propres paroles de M. Cernuschi, l'oracle actuel du double étalon : « Ne faudrait-il » pas convenir que le rapport de 15 1/2 pourra être modifié après » un certain temps? Non. Ou le rapport est irrévocable, ou le bi- » métallisme ne peut tenir. (1) »

Il a été jusqu'à présent extrêmement difficile de mettre d'accord, non pas tout l'univers, mais quelques nations seulement, sur les intérêts politiques ou matériels les plus importants et sur les questions les plus simples. Les traités les plus importants de l'histoire moderne sont tombés à l'état de lettre morte au bout de quelques années, et voici que, sur la question monétaire, tous les gouvernements du monde vont décréter d'une voix unanime qu'il n'y aura plus de crises monétaires, que l'or et l'argent sont soustraits aux lois ordinaires de la nature et du commerce ! Ce n'est pas pour dix ans ou pour un siècle que ce traité solennel liera l'univers, c'est jusqu'à la fin des temps, littéralement jusqu'à la veille du jugement dernier.

Malheureusement, ce beau système, qui doit résoudre toutes les difficultés de la question monétaire, est également difficile à introduire et à maintenir. Il serait superflu de s'évertuer à démontrer que la détermination d'un raport permanent de valeur entre deux marchandises, dont l'offre et la demande varient sans cesse, est une impossibilité naturelle et commerciale. Les économistes de la nouvelle école ont rejeté ces principes élémentaires et se plaisent à voir, dans la monnaie, une abstraction, un signe conventionnel, dont la loi règle arbitrairement la valeur. L'expérience des siècles est d'accord avec la science pour réprouver cette erreur fondamentale, mais elle plaît à beaucoup d'esprits qui veulent corriger la nature. Le bimétallisme universel se heurtera du reste à deux autres obstacles invincibles.

Il est certain d'abord que l'acceptation volontaire par toutes les

(1) *Journal des économistes*, 15 novembre 1876.

Digitized by Google

nations du régime du double étalon est une pure utopie. L'adhésion de l'Union latine et des États-Unis est invraisemblable, mais il est absolument évident que les deux nations dont le concours est le plus nécessaire, c'est-à-dire l'Angleterre et l'Allemagne, n'entreront pas dans la fédération bimétallique. L'Angleterre a l'étalon d'or unique depuis un demi-siècle ; elle a joui sous ce régime d'une stabilité et d'une sécurité monétaire inconnues aux autres nations. Il est absurde de supposer un instant qu'elle y veuille renoncer. D'ailleurs, les principes de ses hommes d'état et de ses financiers sont connus. Le rapport et les documents publiés par la commission parlementaire chargée d'étudier la question de la dépréciation de l'argent ne laissent pas même supposer la possibilité de l'introduction du double étalon en Angleterre. L'Allemagne est sur le point d'arriver au terme des sacrifices et des efforts qu'elle a faits pour établir la circulation réelle de l'or. C'est après mûre réflexion et en parfaite connaissance de cause qu'elle a résolu d'opérer la grande réforme monétaire dont elle poursuit imperturbablement la complète exécution. Pourrait-on lui proposer sérieusement de se déjuger et de faire de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices pour retourner au régime dont elle a éprouvé tous les inconvénients?

L'adoption générale du bimétallisme est donc une impossibilité. Admettons cependant l'hypothèse de cet accord universel si peu vraisemblable. Cet état de choses n'aurait rien de durable. Il porterait en lui-même le germe de sa ruine. En effet, les nations les plus riches, qui préfèrent la monnaie d'or, profiteront du rapport de valeur universellement admis pour se défaire de l'argent qui les gène et se hâteront de dénoncer la convention qui ne présentera plus aucun avantage pour elles. Ce qu'elles font ou tentent de faire aujourd'hui, au prix de sacrifices importants, comment ne le feraient-elles pas quand elles n'auront aucune perte à subir?

Le bimétallisme universel et perpétuel n'a donc rien de sérieux et de pratique; il ne donne pas même l'espoir d'un remède efficace aux inconvénients intolérables de la situation actuelle. C'est en marchant résolument dans une voie tout à fait opposée, et en tirant parti des circonstances favorables qui se présenteront, que l'on peut arriver à un régime monétaire normal et stable. Pour la Belgique et la France, l'adoption de l'étalon d'or est devenue une véritable nécessité, et, à ce point de vue, il faut considérer comme une mesure

Digitized by Google

heureuse et opportune la suspension complète du monnayage de l'argent. Cet acte n'est qu'un expédient subi par nécessité aux yeux des partisans du double étalon et de ceux dont les convictions ne sont pas faites; mais par la force des choses, c'est un pas décisif vers une réforme plus radicale. Placés sur un navire que le courant emporte, il nous plaît de nous croire immobiles; mais les rivages fuient et nous ne les reverrons jamais! La suppression du libre monnayage des deux métaux est une atteinte profonde au principe même du double étalon.

Il en résulte une situation irrégulière et fausse, dont les injustices et les inconvénients ne tarderaient pas à devenir patents, si elle n'avait pas un caractère essentiellement accidentel et temporaire. Des pays riches et sérieux ne pouvant subir longtemps un tel état de choses, il nous conduit presque nécessairement à l'adoption de l'étalon d'or, pour peu que les événements facilitent cette évolution.

AMÉDÉE VISART.

Digitized by Google

LES FORCES MILITAIRES
DE LA RUSSIE ET DE LA TURQUIE

Si les efforts de la diplomatie n'aboutissent pas au maintien de la paix, la Russie aura dans la Turquie un adversaire redoutable. La campagne de Serbie a démontré que l'homme malade est loin d'être épuisé. Un relevé comparatif des forces russes et ottomanes établira qu'il serait téméraire de la part du Czar de dédaigner les moyens de résistance du Sultan. C'est l'objet des lignes qui vont suivre. Cependant, avant d'entreprendre ce travail de statistique approximative, il est intéressant de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur les événements de la guerre russo-turque de 1828-1829.

La situation politique de l'Europe n'est pas sans analogie avec les complications contemporaines de cette campagne meurtrière qui fut pour la Russie plus fertile en dangers qu'en grandes victoires. A cette différence près, qu'en 1827 le Czar n'était pas encore le chef du panslavisme, la position de la question d'Orient était à peu près la même que de nos jours. Même suspicion, en effet, quant aux intentions de la Russie, de la part des gouvernements européens, et comme aujourd'hui, sentiments d'incrédulité à l'égard de ses projets avoués; mêmes désordres administratifs des Turcs qui les privent d'aide et de sympathie; parmi les grandes puissances, la Prusse inclinant vers le Czar, l'Autriche dans la perplexité, la France se contentant d'un rôle secondaire et, en Angleterre, l'opinion publique divisée. Au début de la guerre, la Turquie ne put tenir tête à la Russie, et Navarin lui apprit que ses anciens alliés pouvaient devenir des ennemis. Mais la situation présente aussi de notables différences. En 1827, la Russie était encore à la tête de la Ste-Alliance et Nicolas se garda bien de se proclamer le champion des sujets révoltés de l'empire ottoman : il a fallu cinquante ans à St-Pétersbourg pour préparer ce nouveau prétexte à annexion, « le principe des nationalités », qui lui a été singulièrement facilité par l'exemple de l'Italie et de l'Allemagne. L'insurrection des Grecs fut le premier événement qui donna nais-

Digitized by Google

sance à cet autre moyen de conquêtes : « les sympathies pour les *races* opprimées ». Il en résulte que la situation de Mahmoud II fut moins critique que celle d'Abdul-Hamid.

Nous prenons pour guide une autorité hors ligne en pareille matière : le maréchal de Moltke. Dans son ouvrage que l'on vient de rééditer : « *Die Russen in Bulgarien und Rumelien in* 1828-1829 », le grand stratégiste, alors le capitaine baron de Moltke, constate d'abord qu'en 1827, la supériorité de la Russie sur la Turquie n'admettait aucun doute. Il est positif qu'il en est tout autrement en 1876. La Russie avait une armée plus nombreuse que la Porte, mais elle ne disposait pas des troupes qu'elle peut mettre en ligne aujourd'hui qu'elle possède 20,000 kilomètres de chemins de fer. Les voies ferrées jouent en effet un grand rôle dans la stratégie moderne ; on les a vues à l'œuvre lors de la mobilisation récente de l'armée russe. Mais le railway russe est loin d'atteindre la perfection déployée, par exemple, en 1866, où le mouvement militaire opéré à l'aide des chemins de fer a compris 1,124,726 hommes, 114,565 chevaux, 17,875 bouches à feu et voitures de train et 3,227,577 quintaux de munitions et de bagages. Les transports énormes vers le Danube et de là en Bohême et en Italie ont été effectués dans l'espace de 12 jours sans interruption préjudiciable au commerce et sans un seul accident. L'Autriche a massé autour de Vienne 91,000 hommes, 12,043 chevaux, 1,663 canons et voitures de train, et a lancé du 2 au 17 août, en Italie, 155,000 hommes, 20,929 chevaux et 3,633 canons et voitures de train. C'est le nec-plus-ultra de la rapidité. Les chemins de fer de Russie, qui ne sont pourvus que d'une seule voie, sont incapables de rendre des services analogues pour le transport des renforts et le ravitaillement des troupes. On l'a vu tout récemment.

En 1828, la flotte russe commandait la mer Noire ; d'après le *Preuss. Handels-Archiv*, de 1875, la Russie n'a actuellement dans ces eaux que deux navires blindés portant quatre canons et 25 vapeurs armés de 81 bouches à feu. Du temps de Mahmoud II, les forteresses du Danube tombaient en ruines ; elles sont maintenant dans un état parfait. Les passages des Balkans, qui étaient sans défense il y a cinquante ans, sont à l'abri des coups de main des généraux russes qui voudraient renouveler les prouesses de Diebitsch Sabalkanski : Ruschuk, Varna, Schumla, les clefs de l'empire ottoman, sont fortifiées et armées de manière à résister à toutes

Digitized by Google

les attaques. Il est à remarquer que sous le Czar Nicolas, la Russie se vit contrainte de garnir de troupes ses frontières occidentales, et que, en dépit de l'alliance des trois empereurs, elle prend la même précaution sous le Czar Alexandre II. Cette nécessité réduira notablement l'effectif qu'elle pourra employer contre les Turcs. Un point à signaler encore, c'est que la guerre fut déclarée pendant l'hiver de 1827 et que les hostilités ne commencèrent qu'au printemps suivant.

La Russie opposa à la Porte deux armées : l'une de 120,000 hommes, placée sous le commandement du prince Wittgenstein, qui avait le Czar dans son camp et comprenait les 3^e, 6^e et 9^e corps d'armée avec les gardes, de plus le 2^e corps d'armée comme réserve; l'autre sous Paskiewitch.

L'objectif des Russes était d'entourer la capitale ottomane par un mouvement en Asie et en Europe combiné avec les opérations de la flotte de la mer Noire. Wittgenstein, qui avait eu le tort de croire l'ennemi trop faible pour lui défendre le passage du Danube, avait formé le plan de se jeter dans les plaines de la Roumélie. Il envoya un détachement mettre le siége devant Braïlow et ordonna à un autre de passer le fleuve devant Silistrie, de prendre cette place et, de là, continuer sa marche sur Varna. Varna devait être sa base d'opération dans la phase décisive de la campagne.

Le 15 mai, les Russes franchirent le Pruth et répandirent la terreur dans la Moldavie et la Valachie. Le 8 juin, le 3^e corps réussit à passer le Danube près d'Ismaïl, à la suite d'un mouvement brillant, et, peu de jours après, toutes les forteresses qui enserraient le delta du Danube étaient aux mains des envahisseurs. Ces succès furent accompagnés de deux revers : le 7^e corps échoua pendant des semaines contre Braïlow, garnison secondaire et de minime importance, et, bien que la place succombât vers la mi-juin, les Russes y perdirent 4,000 hommes, tandis qu'à Silistrie, le 6^e corps ne parvint pas à passer le Danube et dut remonter jusqu'à Hirsova. Le 3^e corps fut ainsi immobilisé dans les steppes arides de la Dobrudscha et la jonction de l'armée de Wittgenstein rendue impossible. Ce 3^e corps ne fut rejoint par le 7^e, déjà très-affaibli, que le 9 juillet. Pendant ce temps, le 6^e corps continuait de vains efforts pour passer le Danube.

Wittgenstein échoua donc complétement dans son plan présomptueux. Au lieu de 70,000 hommes, il ne put en lancer que 40.000 vers le Sud, et encore, lorsque ce mouvement commença, il

était trop tard. De plus, ces troupes étaient réduites par les maladies et démoralisées par les privations. A la fin de la seconde semaine de juillet, Wittgenstein marcha sur Varna à travers les plaines qui s'étendent du mur de Trajan jusqu'au pied des Balkans; mais le 6e corps était toujours devant Silistrie plutôt assiégé qu'assiégeant.

M. de Moltke émet l'avis que, si la Turquie avait possédé à ce moment une armée prête et un commandant capable, elle aurait écrasé la Russie. Mais ses préparatifs furent plus lents encore que ne l'avaient été ceux de son ennemie. Son armée, en voie de réorganisation depuis le massacre des Janissaires, n'était qu'un assemblage incohérent de recrues, incapable d'aucun mouvement rapide. Le Divan avait cru faire beaucoup en garnissant les forteresses du Danube, et ce ne fut qu'au mois de juin que Schumla et Varna reçurent des garnisons : 60,000 Turcs seulement tenaient la campagne. Malgré toutes ces circonstances défavorables, la Porte remporta de grands succès. Enfin, à la nouvelle qu'une grande armée turque marchait sur Schumla, Wittgenstein arrêta brusquement son mouvement sur Varna et résolut d'attaquer Schumla où se trouvaient retranchés plus de 40,000 Turcs, afin de ne pas laisser son flanc menacé par cette place et de préserver sa ligne de retraite vers le Danube. M. de Moltke dit que cette détermination fut une grande faute. Elle décida du sort de la campagne. Mais, à la demande du Czar, le général en chef quitta Schumla avec ses 30,000 hommes dépourvus d'artillerie, et se porta sur Varna dans l'espoir que la flotte coopérerait à ce mouvement et lui apporterait du renfort. La place fit une résistance héroïque. En somme, Silistrie et Varna tinrent Wittgenstein en échec pendant tout l'été. Au mois de septembre, l'armée turque fit une démonstration sous Varna. La bataille de Kurtepe, qui s'ensuivit, resta incertaine grâce à la trahison du général ottoman.

La trahison d'un autre pacha amena la reddition de Varna au commencement d'octobre, au moment où les Russes allaient entreprendre une lamentable retraite au delà du Danube. L'hiver suspendit les hostilités et les Russes, campés sur les deux bords du fleuve, menacés par Silistrie et par d'autres places fortes, se trouvèrent dans une situation excessivement critique.

Au printemps, les 4 corps d'armée russes furent reconstitués et mis sous le commandement de Diebitsch. L'armée turque, commandée par Reschid-Pacha, comptait 100,000 hommes. La cam-

Digitized by Google

pagne recommença au mois de mai 1829. Le 2e et le 3e corps russes passèrent le Danube en face de Silistrie qui tenait encore, et rejoignirent le 6e et le 7e corps qui avaient hiverné dans la Dobrudcha : il s'agissait d'avancer en s'appuyant sur Varna et de franchir les Balkans. A la fin de mai, Reschid avait attaqué le 6e et le 7e corps, afin de couper les communications de Diebitsch; mais la colonne qu'il attendait de Ruschuk n'arriva pas et le combat resta sans résultat. A cette nouvelle, Diebitsch laisse un détachement devant Silistrie, quitte le Danube le 5 juin à la tête des 2e et 3e corps, fait converger à sa rencontre les 6e et 7e corps et, le 11, 40,000 ennemis se trouvent entre Reschid et sa place de refuge, Schumla. La bataille fut sanglante et décisive. Le baron de Moltke fait remarquer que cette journée de Kulewtcha démontra aux Turcs qu'ils n'avaient aucune chance en rase campagne, et, de ce moment, le sort de la guerre fut fixé. Il fait ressortir en même temps l'audace et le génie heureux de Diebitsch. Quoique la ligne du Danube fut encore au pouvoir des Turcs et qu'une de leurs armées gardât Schumla (Silistrie avait succombé à la fin de juin), il se mit à la tête de ce qui lui restait de troupes, 35,000 hommes, franchit les Balkans en réduisant sur son passage toutes les garnisons qui lui opposaient quelque résistance, et le 22 juin il arriva dans la baie de Burgas, en vue de la flotte russe. Il soumit ainsi une partie de la Roumélie et établit sa base sur la mer : son armée était réduite à 30,000 combattants. Il la conduisit sans résistance à Andrinople où elle arriva le 19 août. La ville aurait pu soutenir un long siége et l'audace du général russe lui coûter cher; mais elle capitula, en proie à une panique, au moment où une révolution allait éclater à Constantinople. Le Divan céda alors aux sollicitations des puissances et demanda la paix. Diebitsch, sans égard à sa position hérissée de dangers, employa les débris de son armée à poursuivre ses succès jusqu'à ce que le traité d'Andrinople mit fin aux hostilités. Il était temps! Le moindre effort des Turcs l'eût anéanti : il ne ramena que 15,000 Russes en deçà du Danube, tandis que les Turcs venaient de lever une armée fraiche de 40,000 hommes et qu'un corps ottoman considérable gardait les passages principaux des montagnes.

Les opérations en Asie furent plus faciles. Paskiewitsch, ayant conclu un traité avec la Perse, entra en campagne au printemps de 1828, descendit du Caucase et couvrit le pays qui s'étend du Kur jusqu'à la mer Noire. Anapa fut réduite par la flotte, Kars et l'im-

Digitized by Google

portante position d'Akaltachik furent prises après des combats meurtriers. En 1829, le général russe franchit les crêtes qui séparent le versant de l'Araxe de celui de l'Euphrate, occupa Erzeroum, et il marchait sur Trébizonde au moment de la signature de la paix.

Il ressort de ces faits que, si le Sultan Mahmoud avait eu une armée organisée et un chef habile, le Czar Nicolas eût dû implorer la paix. La flotte russe eut une grande part dans les succès de la campagne; sans son aide le passage des Balkans et la victoire de Kulewtcha eussent été impossibles.

L'armée russe actuelle est organisée d'après deux systèmes : l'ancien, qui a été en vigueur jusqu'en 1874, et le nouveau, qui est emprunté à la Prusse. La réorganisation militaire, quoique datant de loin, n'a reçu force légale qu'en vertu de l'Oukase du 1er janvier 1874, et n'a été rendu applicable que le Ier octobre suivant. Elle est basée sur le principe du service obligatoire et personnel pour tous les sujets valides de l'empire, âgés de 20 ans révolus. Comme le fait remarquer le *Times*, à qui nous empruntons la plupart de ces détails, tout soldat russe était précédemment conscrit et, avant le règne d'Alexandre II, il restait conscrit toute sa vie. Par degrés, certaines modifications avaient été apportées à cet état de choses. Ainsi en 1870, sous l'administration du Ministre de la guerre Milutine, le service obligatoire à la prussienne prévalut, excepté pour les Cosaques; et même on essaya d'appliquer à ceux-ci le nouveau système, mais il fallut renoncer à abolir leurs priviléges, et ils restèrent « irréguliers ». La réorganisation du général Milutine divisait les forces de la Russie en trois parties : l'armée régulière, l'armée irrégulière, la milice impériale ou levée en masse.

L'armée régulière se subdivisait en : troupes de campagne ou armée active; troupes de réserve; troupes sédentaires ou locales.

Les *troupes de campagne* comprenaient 188 régiments d'infanterie, 32 bataillons de chasseurs, 48 bataillons gardes-frontières, 56 régiments de cavalerie, 310 batteries d'artillerie dont 3 de montagne et 47 de mitrailleuses, 11 bataillons de sapeurs, 6 demi-bataillons de pontonniers, 6 parcs de télégraphes militaires, 28 demi-parcs d'artillerie de campagne (doublés en temps de guerre), 7 demi-parcs d'artillerie montée, 2 parcs d'artillerie de siége et 47 ambulances divisionnaires.

Les *troupes de réserve* sont diversement évaluées suivant les états-majors. Le dernier rapport admet un cadre par régiment d'in-

Digitized by Google

fanterie, 56 escadrons de cavalerie, 7 batteries d'artillerie et 4 bataillons de sapeurs.

Les *sédentaires ou troupes locales* consistent en troupes de forteresses comprenant 25 bataillons d'infanterie, 59 compagnies d'artillerie (portées à 91 sur pied de guerre), en garnisons représentant 72 bataillons de gouvernements et environ 600 détachements de districts, chargés du maintien de l'ordre, de service d'étapes, etc.; enfin, en un bataillon et une compagnie de télégraphistes instructeurs.

Dans l'armée active, il y a des régiments de 3, d'autres de 4 bataillons. Chaque régiment de cavalerie a 4 escadrons plus un escadron dit de réserve. Les bataillons de gardes-frontières sont cantonnés dans les districts d'Orenbourg, en Sibérie, etc., et forment avec les Cosaques l'armée de ces provinces. D'autres sont établis dans le Caucase et le Turkestan, constituent la garnison des forteresses et peuvent être incorporés dans l'armée active : ils sont composés de 4 compagnies chacun et d'une compagnie de chasseurs. L'artillerie à cheval possédait ses 8 pièces par batterie, munies de chevaux en temps de paix, mais ne disposait que 2 caissons et de détachements réduits. Chaque bataillon de sapeurs était composé de 4 compagnies comptant ensemble 900 hommes. Il y avait 240 pontonniers par demi-bataillon. L'organisation des transports de l'intendance était différée jusqu'à la guerre et devait se faire suivant les circonstances des cas spéciaux.

Les troupes de réserve servaient à l'instruction des recrues : elles suppléaient aussi aux pertes en temps de guerre. Elles étaient répandues dans de nombreux districts militaires.

Les sédentaires tenaient garnison dans les places fortes ou ouvertes et formaient une armée de police.

Enfin, les Cosaques ou troupes irrégulières étaient et sont encore, pour la plus grande partie, des régiments de cavalerie. Ils jouissent de certains priviléges du chef de leur service militaire et, à peu d'exceptions près, ils s'équipent à leurs propres frais. Leurs chevaux sont laids, sobres, mais infatigables. Les Cosaques n'emportent pas de bagage en campagne, mais ils se font accompagner par de nombreuses bêtes de somme destinées à porter le butin. Ils forment une troupe justement renommée pour son courage et sa féroce persévérance. Ceux du Caucase sont une des races les plus belles de la Russie. Le *Times* rappelle que de 1812 à 1814 ils formèrent de la Seine au Don une chaîne de postes par lesquels passèrent les chefs-d'œuvres enlevés à Paris. L'allure de leurs chevaux est le

Digitized by Google

galop. Ils sont des cavaliers sinon élégants, du moins sans rivaux pour la facilité avec laquelle ils supportent les plus lourdes fatigues. Les Cosaques se divisent en diverses tribus. Il y a les Cosaques du Don, seuls soumis au service général ; ceux de Kuban, du Terek, d'Astrakan, d'Orenbourg, de l'Oural, de Sibérie, de Siemiryechenk, du Transbaikal et de l'Amur. Les quatre premiers fournissent des détachements à la garde impériale et tiennent constamment prêts des contingents pour le service en temps de paix ; les autres sont uniquement astreints au service local et à la défense des frontières. Les Cosaques se comptent par *polks* (régiments) ; chaque polk comprend un certain nombre de *sotnias* (centaines), de 4 à 6.

Les Cosaques forment en temps de guerre : 146 régiments à cheval, 29 escadrons d'escorte pour l'Empereur, 45 batteries à cheval, 27 bataillons d'infanterie.

Il convient de citer encore ici les détachements des Tartares de Crimée et les Baskirs et une foule de milices permanentes qui ne peuvent absolument pas venir en ligne de compte dans notre calcul par cette raison que, en cas de guerre contre la Turquie, ils ne pourraient pas prendre part à la campagne.

Il a fallu nous arrêter à l'ancienne organisation, parce que la loi de 1874 n'ayant pas encore pu renouveler l'armée, c'est d'après le système Milutine qu'est actuellement encore composée l'armée russe. Voici maintenant en quoi consiste la réforme militaire russe. Tout Russe valide âgé de 20 ans est tenu de servir pendant 40 ans. L'Empire ayant une population de 82 millions, dit-on, on a calculé que le nombre des hommes en âge de porter les armes s'élève à 6,000,000. En défalquant un tiers d'infirmes, il resterait le chiffre énorme de 4,000,000 de combattants. Mais la Russie ne serait pas capable d'entretenir une pareille armée, et les évaluations les plus ambitieuses se bornent à compter un effectif de 2,000,000, sans compter les milices, comme devant être celui de l'armée du Czar lorsque la nouvelle loi aura tous ses effets. Cependant, en admettant qu'aucun empêchement financier ne s'y oppose, cet effectif ne pourra être recruté et formé que dans un certain nombre d'années. La loi ne détermine pas le contingent annuel d'une manière permanente mais en abandonne la fixation aux circonstances. De ce contingent, 25 p. c. entrent dans l'armée de campagne et les 75 p. c. restants dans les réserves. Les 25 p. c. pris pour l'armée active doivent servir 15 ans dont ils sont censés

zed by Google

passer 6 sous les drapeaux ; à la fin de la 8e année, ils sont incorporés dans la 1re réserve, dont ils font partie pendant quatre ans, pour passer ensuite 3 ans dans la 2e réserve et remplir les vides en temps de guerre. La 1re réserve supplée aux manques dans les régiments; la 2e est instituée pour former des divisions nouvelles en cas de guerre. Quant aux 75 p. c., ils servent également 15 ans, mais seulement dans leurs propres districts, où ils reçoivent l'instruction militaire. En temps de guerre, ils forment des réserves locales. A l'expiration des 15 ans de service, tous les hommes d'une même classe restent pendant 5 ans dans l'Opoltschenie, qui comprend de plus tous les individus de 20 ans qui n'ont pas été pris pour former le contingent annuel et qui doivent servir jusqu'à leur quarantième année révolue. La nouvelle organisation admet enfin des volontaires comme en Allemagne et en France : c'est un palliatif à l'obligation du service personnel ; la période de service de ces volontaires varie de quelques mois à deux ans.

Les réservistes peuvent être appelés deux fois par an pour les manœuvres d'ensemble, mais on ne peut les retenir plus de six semaines pour chaque prise d'armes. L'Opoltschenie ne peut pas être appelée du tout en temps de paix. Si la nouvelle loi avait 18 ans de plus d'existence, l'armée russe aurait, y compris les Cosaques, l'effectif suivant : 1° armée de campagne, 755,000 ; 1re réserve, 110,000 ; 2e et dernière réserve, 900,000 ; Cosaques, 180,000 ; en tout, 1,945,000 hommes. Quant à l'Opoltschenie, elle atteindrait 1,500,000 hommes, dont 250,000 anciens soldats, ce qui porterait l'armée russe à plus de 3,500,000 combattants, et, en ne comptant que les anciens militaires de l'armée territoriale, la Russie disposerait encore de près de 2,200,000 soldats. Mais la réorganisation ne date que de deux ans à peine.

Actuellement, les forces militaires russes n'atteignent pas ce chiffre énorme. En 1874, elles étaient, sur le papier, de 1,579,268 hommes ; la cavalerie avait 1,217 escadrons et l'artillerie 2,728 canons. De cet effectif, 1,150,000 hommes se trouvaient en Europe, plus de 200,000 dans le Caucase et près de 125,000 en Asie. Si l'on défalque les troupes sédentaires, on peut compter, toujours sur le papier, car il n'est pas tenu compte même des décès probables, 755,000 hommes de troupes de campagne et 250,000 réservistes. Le Caucase possède environ 170,000 hommes de troupes de campagne et 23,000 réservistes. D'après le plan de mobilisation, l'armée d'Europe comprend, en chiffres ronds,

Digitized by Google

27,500 officiers et 1,025,000 soldats; celle du Caucase, 3.600 officiers et 136,000 soldats; celle d'Orenbourg et du Turkestan, 1,000 officiers et 42,000 hommes; celle de Sibérie, 850 officiers et 45,000 soldats. L'état-major autrichien a publié sur l'armée russe un travail dans lequel les forces du Czar sont évaluées à : 534,960 fantassins, 92,474 cavaliers et 1,572 canons, avec une réserve stratégique de 83,440 hommes. Depuis, de grands achats de canons ont été faits par la Russie. Il est impossible de savoir au juste l'état de l'instruction militaire de ces diverses troupes.

Quelle est la partie qu'il lui faudra distraire de son effectif pour tenir en respect la Pologne pendant la guerre, pour garnir ses frontières occidentales et pour combattre chez elle une levée possible de boucliers des socialistes? Quelle est celle qu'elle pourra mettre en campagne contre la Turquie? Ces questions dépendent tout d'abord de l'attitude que prendra la Roumanie, pense le *Times*. Si celle-ci marche avec la Russie, elle lui ouvrira la Turquie jusqu'au pied des Balkans; si elle lui est hostile, le Czar aura à opposer une première armée au Prince Charles de Hohenzollern. Mais la grande difficulté sera toujours le coté financier de la guerre et le ravitaillement d'une armée dans un pays que les Turcs auront soin de dégarnir, au préalable, de toutes provisions de bouches et d'abris.

Au commencement de l'été dernier, 16 divisions d'infanterie (le 8e corps) étaient armées du fusil Berdan, une espèce de chassepot perfectionné. Les dragons et la moitié des Cosaques en étaient également munis. Le reste de l'armée avait des fusils Kernka et Karl, qui sont tous deux d'un calibre différent du Berdan ; il paraît cependant que les fusils de ces deux systèmes ont été relégués dans l'armée du Caucase. L'équipement de l'artillerie est complet en canons du système prussien de 1870. La Russie ne possède que peu de canons prussiens du nouveau modèle.

Passons à l'ennemi maintenant et remarquons d'abord qu'en dehors de la population de la Roumanie, de la Serbie, de l'Egypte et de Tunis, la Turquie a 19,000,000 d'habitants, dont 8,000,000 sont chrétiens, 2,000,000 Kurdes et 2 autres millions de Druses, d'habitants de Constantinople exempts du service militaire, de Juifs et de Crétois. Les insulaires de l'Archipel ne fournissent que des matelots. Resteraient donc 7,000,000 de Turcs, soit environ 3,500,000 mâles. — La réorganisation de l'armée turque date de ce siècle. M. de Moltke dit dans son livre qu'elle a été entreprise par un

Digitized by Google

sultan qui avait commencé par détruire littéralement son armée. Précédemment, tout Osmanli était astreint au service personnel; plus tard, la loi admit des remplaçants. Le service prenait cours à partir de la 20e année révolue. Le soldat turc passait 5 ans dans les Nizams (armée active) ou 7 ans dans les Redifs (réserve), suivant la voie du sort. Le pays était divisé en districts dont chacun fournissait un corps d'armée, la force sur pied de guerre étant double de celle en temps de paix. On comptait alors 150,000 hommes en temps de paix et 300,000 en temps de guerre. Pendant la guerre de Crimée, 210,000 Turcs passèrent sous les drapeaux.

C'est en 1869 que Hussein-Pacha introduisit la réforme militaire actuellement accomplie. Le système en vigueur aujourd'hui est en principe celui des pays européens et de la Russie. Il sera entièrement développé en 1878 et peut donner 702,000 combattants. Le contingent annuel est de 37,500 hommes et la durée du service comprend 20 ans : dans les Nizams, 4 ans pour l'infanterie, 5 pour la cavalerie; dans l'Ikhtiât (1re réserve), 2 ans pour l'infanterie, 1 an pour l'artillerie et la cavalerie. Les six autres années sont passées dans les Redifs (2e réserve), c'est-à-dire 3 dans la 1re et 3 dans la 2e classe. Pendant les huit dernières années, tous servent dans les Mustaphis. Ici, comme en Russie, on n'a pas tenu compte de la mortalité. En faisant une réduction de ce chef, admettons que le contingent annuel ait atteint 25,000 hommes, et nous aurons 350,000 hommes, soit la moitié du chiffre prévu par Hussein-Pacha, auxquels il faut joindre les auxiliaires que la Turquie ne manquera pas d'obtenir d'Asie et d'Afrique, et les milices qu'elle lèvera en cas d'une guerre d'une certaine durée. Le véritable auteur de cette réforme est M. de Moltke.

L'armée turque est, comme celle d'Allemagne, divisée en corps recrutés, suivant l'usage prussien, dans les différents pays dont ils portent le nom. Elle compte 7 corps. Les quartiers généraux sont: 1er corps (des Gardes), Constantinople; 2e (Danubien), Schumla; 3e (Rouméliote), Monastir; 4e (Anatolien), Erzeroum; 5e (Syrien), Damas; 6e (Arabe), Bagdad; 7e (Ymren), Sanala. Chaque corps doit fournir: *Nizam* (y compris l'Ikhtiât), six régiments d'infanterie, soit 18 bataillons, six bataillons de chasseurs, six bataillons de marche; 4 régiments de cavalerie, soit 24 escadrons; 1 régiment d'artillerie, 12 batteries; une compagnie de sapeurs; — *Redifs 1re classe* : 6 régiments d'infanterie, 24 bataillons; 3 régiments de cavalerie, 12 escadrons; 1 régiment d'artillerie, 6 batteries; —

Digitized by Google

Redifs 2^e^ *classe* : 6 régiments d'infanterie, 6 bataillons qui forment les cadres de 24 bataillons.

Le 7^e^ corps n'est pas formé encore. Il a fallu provisoirement distraire des 6 autres les hommes nécessaires pour former celui-ci. Mais la Turquie a, elle aussi, eu le temps de se préparer à la guerre et elle pourra compter sur l'aide de tous ses alliés et protégés musulmans. D'après les journaux anglais, plus de 10,000 Mahométans de l'Inde lui ont déjà offert leurs services.

Mais il est un élément sur lequel l'armée turque peut être inférieure à l'armée russe : nous voulons parler des officiers, non que la Porte manque d'officiers capables — elle en possède au contraire un grand nombre formé à d'excellentes écoles, — mais la moyenne est à son désavantage. Nous doutons que la Russie ait comme elle des officiers de cavalerie absolument illettrés, qui ne savent ni lire ni écrire. Par contre, le soldat turc est, sous certains rapports, supérieur au soldat russe, en ce sens qu'il est plus dur à la fatigue et plus sobre. Les régiments turcs qui ont donné au dernier combat sous Alexinatz n'avaient pas eu de rations depuis deux jours ; mais le troupier musulman est tellement patient, qu'il supporte toutes les privations et qu'il reste des semestres entiers sans solde. Ces qualités le rendent si cruel en pays ennemi, habitué qu'il est à se fournir lui-même des moyens d'existence : il les prend où il peut. De plus, le Russe l'emporte sur le Turc en adresse; le soldat ottoman est si inhabile au travail que, pendant l'insurrection d'Herzégovine, l'état-major turc dut recourir, pour ses ouvrages de fortification, à des ouvriers serbes et autrichiens.

La plus grande partie de l'infanterie est armée du fusil Sniders. En 1873, la Porte a commandé en Amérique 600,000 Henry-Martini, dont 300,000 sont livrés, les autres ayant été retenus faute de paiement. Sa cavalerie est passablement montée, mais ses chevaux sont inférieurs aux chevaux russes sur lesquels ils l'emportent cependant en un point : ils consomment excessivement peu de fourrages. La cavalerie est armée du fusil Winchester. Quant à l'artillerie, son armement est presque complet en canons prussiens d'acier: l'artillerie a toujours été l'objet de la sollicitude du Divan. Les ouvrages des côtes sont armés de Krupps de gros calibre. Le côté faible de l'armée turque est l'intendance, le service sanitaire, le train; en général ces services lui manquent et ceux qui existent dans l'un ou l'autre corps d'armée laissent fort à désirer. Un signe de l'incurie ottomane : avec les magnifiques races de

zed by Google

chevaux indigènes qu'ils possèdent, les Turcs achètent des chevaux d'artillerie en Hongrie, en Transylvanie et en Russie. On évalue à 60 millions la population chevaline de l'Empire russe; celle de la Turquie n'est guère inférieure à ce nombre.

Le défaut capital de l'organisation militaire ottomane est l'esprit de routine et la bureaucratie, et sa plus haute qualité est la discipline et la subordination. Toute appréciation exagérée écartée, on peut évaluer à 350,000 hommes l'armée que la Porte peut mettre en ligne. Il est à remarquer cependant que, malgré le plan de mobilisation résumé plus haut et qui est la base de la nouvelle organisation, le Divan a mis en campagne ses Rédifs et même ses Mustaphis, non pas comme troupes de réserve, mais comme bataillons sur pied de guerre, avec des cadres incomplets et un effectif insuffisant. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* disait récemment que l'action de l'armée russe, pour être efficace et prévenir de nouveaux massacres en Turquie, doit être prompte et énergique. Le *Journal des Débats*, en prenant acte de cette déclaration, rappelle très-justement que la guerre de 1828-1829 a duré deux ans, qu'elle a coûté à la Russie d'immenses sacrifices et que, pendant tout ce temps, les forces des deux belligérants se sont presque constamment tenues en échec. Et, en effet, Diebitsch n'a amené devant Andrinople qu'une armée décimée par les balles, les fatigues, la faim et les maladies. La feuille parisienne rappelle de plus que les Russes ne sont parvenus à prendre que Varna et Silistrie, mais que Widdin, Ruschuck et Schoumla sont restés aux mains des Turcs, tandis qu'aujourd'hui les passages des Balkans sont garnis de fortifications formidables. Résumons : le Sultan peut mettre en campagne, au bas pied, 350,000 hommes de troupes bien armées, 20,000 cavaliers et 872 canons Krupp de nouveau modèle; de plus, 70,000 Zaptiés, vétérans sur lesquels le Divan peut compter en toutes circonstances, 20,000 Circassiens formant une cavalerie légère qui ne le cède en rien aux meilleures cavaleries régulières.

Dans ces calculs, il n'a été tenu aucun compte de l'armée serbe. D'après des nouvelles de Constantinople, elle ne figure pas dans le plan de campagne, et le Divan la considère comme moralement et physiquement anéantie. Quant au Monténégro et aux provinces insurgées, la Porte a résolu de n'y maintenir que les forces strictement nécessaires.

Un mot encore à propos de l'armée du Caucase. La *Gazette d'Augsbourg* publiait récemment une correspondance de Tiflis

d'après laquelle la Russie rencontrerait en Asie des obstacles presqu'insurmontables. En cas d'une campagne d'hiver, son plus terrible ennemi serait le froid. Sur les hauts plateaux d'Arménie, il gèle à 35 degrés centigrades. Le pays est peu habité, manque absolument de bois et mettrait le courage des Russes à de poignantes épreuves. Suivant le même correspondant, la Russie aurait formé dans le Caucase deux grands corps et plusieurs petits corps d'armée. L'un de ces corps, composé de 80,000 hommes, est cantonné à Alexandropol et opèrera vers Kars; l'autre, appelé l'armée de Riom, comprend 50,000 hommes et a pour mission de prendre le port de Batum qui a pour la Russie une importance majeure, celui de Poti, tête de la ligne de Tiflis, étant pendant une grande partie de l'année fermé par les tempêtes.

La flotte blindée que le Czar ne peut pas envoyer dans les eaux turques, consiste en 3 batteries flottantes, 10 petits monitors américains, 3 vaisseaux de même modèle mais plus grands, quatre navires hors de service, 2 frégates en bois de hauts bords, armées de canons de petit calibre, une frégate en fer. le Prince Pojarsky, le seul blindé qui ait représenté la Russie dans la baie de Besika lorsque l'escadre anglaise y prit position. Toute cette flotte est dans la Baltique. Nous avons énuméré plus haut l'escadre, si escadre il y a, du Czar dans la mer Noire. Notons enfin six autres blindés à l'ancre à Cronstadt et qui, d'après le *Times*, ne pourront jamais opérer à quelque distance de ce port. Depuis le traité de Paris, Sébastopol est devenu un port de commerce. Sa population est de 26,000 habitants. Suivant un rapport du vice-consul anglais, sa garnison consiste en deux détachements du 10e régiment d'infanterie et une batterie d'artillerie. Par contre, la flotte russe compte 89 amiraux et plus de 5,000 officiers. Quant à la flotte turque, elle se compose de 32 navires blindés armés de 179 bouches à feu, soit 8 frégates, 9 corvettes, 9 monitors et 6 chaloupes canonnières, plus 121 bâtiments de transport; elle possède 65,000 marins.

Nous ne voulons tirer aucune conclusion des notes qui précèdent si ce n'est celle-ci : la Russie aurait tort de croire que la guerre qu'elle brûle d'entreprendre ne serait qu'une marche triomphale. Cette tendance de ses publicistes ressemble à s'y méprendre à celle de la presse française en 1870, et elle pourrait à la première désillusion produire sur le moral de ses troupes et sur l'esprit de ses populations les contre-coups fâcheux qui ont signalé, en France, la désastreuse campagne franco-allemande. R. N.

Digitized by Google

LE TIGRE DU BENGALE.

Aucun chasseur de notre pays n'a encore eu, que nous sachions, la pensée d'écrire ses aventures. Après une journée consacrée à la poursuite du lièvre, le Nemrod belge se contente généralement de raconter ses hauts faits dans un cercle d'amis, le soir au château ou au café, et le sourire bienveillant, quoique un peu narquois, avec lequel l'auditoire accueille ses innocents récits, paraît être la principale satisfaction qu'il ambitionne. Nous n'avons donc pas en Belgique ce genre de littérature si recherché en Angleterre et que j'appellerai la littérature de chasse. Il est vrai que les Anglais, doués d'un tempérament aventureux et avide de fortes secousses, peuple répandu sur un empire immense qui étale toutes les richesses et tous les caprices de la nature, ont d'innombrables occasions de se livrer à des chasses qui sont de vrais combats, qui exigent des préparatifs et des combinaisons de longue haleine, où le drame se produit à chaque pas, où la vie de l'homme est à la merci de mille hasards. Le public lit avec un empressement ému le récit de ces scènes dont la vigueur, le courage, l'infatigable persévérance propres à la race anglo-saxonne constituent le fond, et dans lesquelles, — chose étrange au premier abord, — les sentiments d'humanité aussi trouvent une satisfaction. Car le plaisir n'est pas toujours l'unique cause qui met le sportman anglais en campagne ; dans les Indes, la chasse a souvent pour mobile la protection des habitants contre de terribles ennemis. Parmi les ouvrages de chasse qui ont paru dans ces dernières années en Angleterre, on n'en distingue pas moins de quatre qui ont pour objet exclusif ou principal le tigre royal du Bengale; ces ouvrages, très-intéressants sous ce rapport, contiennent encore, en ce qui concerne d'autres faces de l'histoire naturelle de l'Inde, des descriptions, des récits, des études où le savant peut aussi amplement glaner que l'amateur d'émotions. Ce sont les ouvrages du Dr Fayrer, du capitaine J. Forsyth, du major W. M. Stewart, et le livre intitulé : *Jours passés dans l'Inde*, par un ancien officier

des douanes. Le *Frasers Magazine* fait de ces publications un long compte-rendu qui contient de nombreuses citations. Nous en extrayons, en les abrégeant, quelques passages.

On rencontre le tigre dans toutes les provinces de l'Asie, mais le Bengale présente l'espèce la plus remarquable au point de vue de la beauté, de la taille, de la force et de la férocité. Haut de trois pieds à trois pieds et demi, depuis la patte jusqu'à l'épaule, il atteint parfois une longueur de douze pieds depuis le nez jusqu'à l'extrémité de la queue. La moyenne semble être de neuf à dix pieds.

Au point de vue anatomique, le tigre du Bengale se distingue principalement par l'énorme développement des muscles du cou, de la mâchoire inférieure, des pattes de devant, et par ses formidables dents canines. Tandis que chez la plupart des animaux et chez l'homme la partie qui sépare le cerveau du cervelet est membraneuse, cette partie est osseuse chez le tigre et ajoute ainsi une grande force au crâne. Les bourrelets protecteurs de ses griffes, qu'il exhibe et retire à son gré, contribuent à l'agilité de sa marche. Il prend un soin particulier de ces terribles tenailles. De nombreux arbres présentent jusqu'à la hauteur de huit à dix pieds des rainures profondes qui indiquent comment il nettoie et aiguise ses armes. Le squelette est ramassé, les clavicules sont petites et recouvertes de gros muscles. Tous les sens sont fortement développés, à l'exception de l'odorat.

Le tigre, chacun le sait, est de la famille des chats, il est le « roi des chats. » Il donne au voyageur dormant sous sa tente dans les jongles les mêmes sérénades que ses congénères d'Europe exécutent sur les toits de nos maisons; seulement la sérénade des tigres a une puissance cent fois plus considérable, et on ne s'en débarrasse pas en lançant au couple amoureux une brosse à cheveux ou un volume de roman. Lorsque la faim ne presse pas trop le tigre, il semble prendre le même plaisir à tourmenter sa victime que le chat jouant avec la souris terrifiée. Il gambade autour du jeune buffle et, lorsque celui-ci, dans son angoisse, essaie une faible défense, le bourreau saute dédaigneusement par dessus son dos et renouvelle le même jeu qui dure jusqu'au moment où, son appétit étant suffisamment excité par ces exercices, il brise d'un coup de patte le crâne de sa proie, et commence son repas. Dans une chasse à pied, un officier anglais blessa un tigre qui, se ruant sur lui, le prit par les reins, le secoua une ou deux

zed by Google

fois fortement, et le laissa tomber ; puis, l'ayant retourné et saisi de nouveau par les reins, il recommença ses secousses, le jeta contre terre et disparut. Quelques heures après, l'officier mourut de la violence de ces chocs.

La « nichée » de la tigresse varie entre deux et cinq petits. Elle en prend un soin extrême jusqu'à la deuxième année, époque à laquelle ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Pendant le temps qu'ils se trouvent au giron maternel, la tigresse est extraordinairement sauvage et terrible, elle les défend avec la dernière énergie. Dès qu'ils sont en état de digérer la chair, elle chasse pour eux et leur enseigne les meilleurs procédés ; elle tue alors pour l'amour de l'art. L'instinct maternel ne l'empêche pas néanmoins de dévorer parfois sa propre progéniture, si d'autres mets lui font défaut. Lorsque le jeune tigre est en état d'abandonner ses parents, il est beaucoup plus destructeur qu'il ne le sera plus tard. Le tigre d'âge mûr se contente généralement de la mort d'une grosse pièce tous les trois ou quatre jours. Les bêtes à cornes, le daim, le porc sauvage sont sa nourriture de prédilection ; il pénètre, la nuit, dans les enclos des villageois, ou chasse dans les jongles. A l'époque des moussons, alors que le gibier est difficile à trouver, il fait, dit-on, à la grenouille des marais, l'honneur de la croquer. Il s'attaque aussi à l'homme.

Parmi les nombreuses manières de combattre le tigre du Bengale, celle que les Européens préfèrent est la chasse au fusil ; elle se fait généralement de trois façons différentes, selon les localités. Dans l'Inde centrale, on emploie spécialement les éléphants sur lesquels montent les sportmen et qui, s'ils sont bien dressés, soutiennent l'attaque de l'ennemi avec assez de sang-froid. Ces éléphants sont souvent au nombre de 50 à 60 et davantage : alors c'est une bataille rangée qui se livre. Dans l'Inde méridionale, où l'on s'occupe moins de « l'éducation » de l'éléphant, la chasse se fait fréquemment de pied ; c'est une pratique dont les indigènes se servent plus que les Européens ; le vrai sportmen la blâme avec raison et n'y recourt que faute de mieux, la vie du chasseur y dépendant du hasard d'un coup de feu. Une troisième manière, et celle-ci est le plus en usage dans les provinces du Nord-Ouest, consiste à pousser le tigre, au moyen de la traque, devant des constructions en bois sur lesquelles les chasseurs sont portés. Le livre de l'officier des douanes cité plus haut fournit des détails fort curieux sur ce genre de chasse, comme on le verra

par le récit très-abrégé que nous allons faire d'une des campagnes de l'auteur.

Avec quelques-uns de ses amis, cet officier avait entrepris une longue expédition dans la vallée de la Soane. Ils s'étaient choisi un président, chasseur expérimenté, et avaient amené un « chef » pour qui l'art de Brillat-Savarin n'avait pas de secrets. Accompagnés de nombreux serviteurs qui conduisent les bêtes de somme porteurs des provisions, et tuant chaque jour beaucoup de petit gibier, nos chasseurs logent sous la tente et établissent dans les villages aux confins desquels ils s'arrêtent des relations amicales. Ces villages leur fournissent des traqueurs et plusieurs de ces hommes, appelés shikarries, qui ont fait du tigre une étude spéciale, qui connaissent ses habitudes et la manière de l'amener sous le fusil. Aussitôt que la nouvelle de la découverte d'un tigre se répand dans le camp, le shikarri se met en quête d'une « victime » et va examiner le terrain. La victime consiste invariablement dans un jeune buffle; un animal plus petit pourrait tenter un léopard, un buffle complétement formé aurait la chance d'être dédaigné par le tigre. On l'attache à un poteau dans la piste supposée pendant que, tout près, des villageois munis de haches établissent une sorte d'avenue formée des deux côtés de pieux enfoncés en terre et qui aboutissent aux « machauns, » plate-forme étroite composée de pièces de bois et masquée par des branches et des feuilles d'arbres. Cette opération achevée avant la brune, moment où les fauves commencent leurs pérégrinations, la petite troupe abandonne les jongles et informe les villages voisins que l'on demande des traqueurs pour le lendemain. A la pointe du jour, le shikarri se glisse de nouveau dans les jongles, et s'il rapporte au camp que la victime a été trouvée tuée — présomption que le meurtrier n'est pas loin — les sportmen se dirigent, dans un profond silence, vers la plate-forme. Haute d'une dizaine de pieds, elle ne peut être enjambée par le tigre se dressant sur ses pattes de derrière; et comme elle est très-étroite, il tentera vainement aussi de se lancer dessus au moyen d'un de ces élans puissants qui lui sont familiers, il dépassera le but et tombera de l'autre côté. Le shikarri dirige une soixantaine de traqueurs ou davantage derrière la place qu'il suppose être le gîte du tigre. Formés en demi-cercle, ils s'avancent lentement en poussant des cris et en battant du tambour. Immédiatement le gibier est en mouvement, et on laisse tout passer, sangliers, hyènes, ours, panthères : le bruit d'un coup

zed by Google

de fusil pourrait détourner le tigre de la voie qui conduit à la plate-forme et l'exciter à briser le demi-cercle, probablement aux dépens de la vie de plus d'un de ceux qui le composent. Si tout va bien, le tigre, quelquefois une couple de tigres, enfile la piste. Sur les arbres voisins de la plate-forme se trouvent huit ou dix indigènes dont la mission est d'empêcher l'ennemi de rebrousser chemin; quand il se retourne, souvent un petit sifflement, un faible coup donné sur une branche, quelquefois une simple feuille d'arbre qu'on laisse tomber devant lui suffisent pour le remettre en marche vers le lieu fatal. Il s'avance à pas lents, s'arrête de distance en distance, les yeux enflammés, la tête levée; parfois il la renverse à demi sur l'épaule pour mieux entendre le bruit étrange qui se fait derrière lui. Enfin il est arrivé, et une décharge générale, partie de la plate-forme, annonce qu'il a vécu. Certainement, l'exécution n'a point toujours lieu d'une façon aussi sommaire. Blessé, mais pouvant encore se relever, ses retours offensifs sont terribles; cloué au sol, il exhale sa rage sur la terre qu'il déchire et parfois sur lui-même, sur ses pattes et ses griffes devenues inutiles et qu'il ronge hideusement. Le tigre vaincu, sportmen, shikarries, traqueurs, toute la bande victorieuse se rassemble autour de sa dépouille; on la place sur une civière de bambous et, au milieu de la joie générale, on la ramène au camp où les indigènes touchent leur salaire.

Le gouvernement anglais encourage par des primes la destruction du tigre et d'autres fauves. Les indigènes déposent dans les jongles des proies empoisonnées par la strichnine; les plus courageux d'entre eux chassent le tigre d'une façon à laquelle les Européens aussi ont quelquefois recours, et qui consiste à le guetter avec un fusil du haut d'un arbre au pied duquel est attachée une victime.

Le tigre n'est pas toujours le monarque incontesté des habitants des jongles; le sanglier, l'ours aussi lui disputent quelquefois la souveraineté. Récemment on a trouvé, gisant à quelques pas de distance, les dépouilles d'un ours et d'un tigre, morts à la suite d'un duel où les adversaires s'étaient porté de tels coups que les indigènes ne se donnèrent pas la peine de prendre leur fourrure. Comme un simple roi d'Europe, il a à craindre les coalitions d'une partie de ses sujets. Malheur à lui si les chiens sauvages de son empire le prennent pour objectif de leur chasse! Ce sont des dogues de petite taille qui, guidés par l'instinct de

Digitized by Google

leur race, se réunissent et choisissent une victime, sans distinction de rang. La bande « tout entière à sa proie attachée » ne la lâche pas un moment, ni le jour ni la nuit; elle l'entoure, l'agace par ses aboiements, se dérobe à ses coups par sa souplesse, la met en fuite, l'affole. Le tigre peut échapper à tout autre ennemi par la force, la ruse ou l'agilité; poursuivi par l'infernale troupe, son sort est fixé. On ne connait qu'un cas où il ait échappé, et c'est grâce à un bond prodigieux sur un rocher à pic d'environ vingt pieds d'élévation. On en a vu grimpant sur un arbre, mais la faim, la soif, la rage, l'orgueil peut-être, — car qui dira ce qui se passe dans le cœur d'un tigre sur un arbre perché? — l'obligent à descendre; bientôt cependant il reprend sa course frénétique jusqu'à ce que, complétement rendu, « procumbit humi ».

Quoique de tous les fauves le tigre soit le fléau principal des populations rurales de l'Inde, une particularité curieuse, mais trop souvent observée pour être contestée, c'est qu'il ne possède pas un goût naturel pour la chair humaine. Les agriculteurs continuent leurs travaux près du bosquet qu'ils savent être sa résidence, l'expérience leur ayant appris que, tant qu'il pourra se procurer d'autre nourriture, il les épargnera. Souvent même, lorsqu'il a terrassé un de leurs bestiaux, ils accourent et lui font lâcher prise par leurs cris et par le bruit des bâtons dont ils frappent le sol. Le plus grand nombre néanmoins ressent pour lui un superstitieux respect. Dans plus d'une contrée, dit M. Fayrer, ils évitent de prononcer son nom, et ont recours pour le désigner à une considérable collection de périphrases et d'euphémismes. Les griffes, les moustaches et les clavicules du tigre sont considérées par eux comme des amulettes et des charmes; les lui enlever après sa mort est leur première préoccupation. M. Forsyth raconte que le chasseur européen est astreint à la plus grande vigilance pour les conserver; l'Indien le plus honnête sous tout autre rapport ne résiste pas à la tentation de se les approprier. Beaucoup d'indigènes se refusent à profiter de l'occasion, si favorable soit-elle, de tuer le tigre de leurs mains, dans la crainte que son esprit ne revienne après sa mort hanter leur demeure et tirer vengeance du meurtre. A l'endroit où un être humain a été tué par un tigre, les habitants du district de Mirzapoore élèvent des monticules d'environ deux pieds de diamètre à la base et se terminant en cône. Ces monticules sont tenus dans un grand état de propreté, couverts de fleurs, de cire colorée et d'un vase de terre

Digitized by Google

d'une construction spéciale. C'est un sacrilége que d'y toucher, et à certain jour de l'année, les villageois se rassemblent autour de ceux de ces petits monuments qui sont le plus tragiquement célèbres, pour y célébrer des cérémonies religieuses destinées à apaiser les âmes des victimes et à prévenir leur retour parmi eux sous la forme de tigres.

Mais si le tigre, soit par absence de propension naturelle, soit par ce respect inné chez beaucoup d'animaux pour la supériorité de l'homme, semble souvent vouloir ménager celui-ci, une fois qu'il a goûté de sa chair, le goût vient, le charme est rompu. Alors, dit-on même, il l'honore de ses préférences et devient cannibale de profession. Il dépeuple parfois toute une localité. En 1869, une tigresse tua 127 personnes et interrompit, par la terreur qu'elle inspira, les parcours d'une route publique pendant des semaines. Dans une province du centre, une seule tigresse provoqua l'abandon de 13 villages, et 250 milles carrés restèrent sans culture. Un rapport du gouvernement constate que, durant les années 1861 à 1866, dans le Bengale inférieur, le chiffre total des victimes humaines faites par les animaux de toute espèce fut de 13,400, dont 4,218 au compte de la seule famille des tigres. Il n'est donc pas étonnant que l'arrivée dans ces districts d'un sportmen anglais soit saluée avec joie, comme celle d'un autre St-George.

Des divers livres cités plus haut, aucun autre que celui du capitaine Forsyth ne donne des détails précis sur le tigre mangeur d'hommes. M. Forsyth, héros de tant d'aventures cynégétiques célèbres dans l'Inde, est mort à l'âge de 33 ans, en 1871, pendant que son intéressant volume était sous presse. Il range les tigres d'une façon générale en trois catégories. D'abord ceux qui vivent complétement retirés dans les jongles, adonnés à la chasse des animaux sauvages et qui, lorsqu'il leur arrive de se fixer non loin des villages, deviennent les gardiens involontaires des champs dont ils écartent, par leur seule présence, les sangliers et autres fauves qui voudraient en faire le théâtre de leurs exploits. La seconde espèce, ce sont les voleurs de bestiaux; ceux-là naturellement résident près des pâturages. Vient ensuite le tigre morose et brutal qui a pris goût à la chair humaine et ne peut plus s'en passer; il devient chaque jour plus féroce et plus rusé, plus dangereux aussi pour le chasseur. Le lecteur nous saura gré de détacher ici deux pages du livre de M. Forsyth. C'est une succession de petites scènes pittoresques et parfois fort dramatiques.

Un jour que M. Forsyth se livrait à la chasse d'animaux ordinaires, il entendit partir des arbres voisins un tapage singulier. C'étaient des singes de l'espèce *presbyter entellus* qui gesticulaient, tempêtaient, faisaient rage, lançaient des volées « d'injures », et lorsqu'un groupe de ces insulteurs se calmait et descendait des arbres pour cueillir des baies, d'autres groupes postés plus loin reprenaient le chœur. Ces faits indiquaient à l'évidence que sous les arbres d'où venait le vacarme se promenait un tigre, ou pour mieux dire le tigre, le tigre féroce qui, depuis un certain temps, avait pris son gîte aux environs et y avait tué plusieurs personnes. Guidé par les clameurs de ses étranges alliés et par un cours d'eau dont la bête suivait assez régulièrement les sinuosités, le capitaine s'attacha à sa piste pendant plusieurs milles. Parvenu à l'endroit où le ruisseau formait une grande courbe, il le franchit et réussit, tout hors d'haleine, à prendre les devants sur le meurtrier. Il se cacha derrière un gros arbre et attendit.

« Le tigre, dit M. Forsyth, arrivait d'un pas lent et lourd, et » avec une physionomie qui dénotait un assassin. Ses crimes » pesaient évidemment sur sa conscience, car il tournait la tête » en tous sens, et souvent son regard semblait supplier les singes » de ne pas trahir sa présence. Sous l'ombre de la forêt, il s'avan» çait vers le cours d'eau qui nous séparait; mais, lorsqu'il fut » sorti du touffu, que les rayons du soleil tombèrent sur lui, et que » je pus enfin contempler sans obstacle ces pattes recouvertes de » velours, ces mouvements ondulés, ces puissants muscles tra» vaillant sous une fourrure resplendissante, ces dents d'ivoire, » ces yeux qui réfléchissaient la lumière du ciel, c'était un tableau » d'une effrayante beauté. A quelques pas du ruisseau s'étendait, dans » le même sens, un ravin étroit dont le bord supérieur était du » côté du tigre. Je le laissai venir jusque-là et fis feu. Il bondit » en avant dans la profondeur, tête baissée, et avec un hurlement » qui jeta la terreur parmi les habitants des arbres, réduits enfin » au silence.

» Quoique, sans aucun doute, le coup fût mortel, je n'approchai » point avant l'arrivée des shikarries que j'avais laissés derrière » moi. Nous longeâmes le ravin en le fouillant de nos regards. » Arrivés à 50 « yards » de l'endroit où le tigre avait été frappé, » je vis sur un arbre un corbeau solitaire qui poussait des croas» sements et dont les yeux fixaient un objet jaunâtre gisant dans » le creux. Ce me parut être ma proie et je lui lâchai un nouveau

zed by Google

« coup de fusil, mais rien ne bougea, à l'exception du corbeau « qui, après s'être enlevé à la hauteur de quelques pieds, reprit « son poste en croassant avec un redoublement de joie. Nous des- « cendîmes et trouvâmes le tigre mort. Ma balle l'avait frappé « près du cœur. »

Dans l'année 1862, un tigre désolait la contrée qui s'étend entre les deux rivières Mosan et Ganjal, sur une longueur de trente à quarante milles. Les villages étaient en partie désertés, les habitations barricadées, et les habitants n'en sortaient que dans les cas d'extrême nécessité. Pour aller aux champs, ils s'assemblaient en troupe, criant et battant du tambour. Les travaux du chemin de fer en construction dans la vallée de Narbada et la circulation sur les routes étaient suspendus. On évaluait à plus de cent le nombre des victimes humaines du tigre dans le cours de l'année. A ces faits qui étaient exacts, l'imagination populaire ajoutait une description folle de l'aspect du tyran, dont la taille, disait-on, était sans égale, et dont le ventre touchait presque à terre. On racontait mille contes à son sujet. Un jour il avait arrêté une troupe de voyageurs et, après les avoir soigneusement examinés comme un boucher examine une étable, il en avait pris le plus gras pour son déjeuner ; il avait le pouvoir de prendre diverses formes : quelquefois, métamorphosé en un bûcheron inoffensif, il parcourait les bois chantant et sifflant, jusqu'au moment où il se présentait une proie ; les esprits de toutes ses victimes humaines l'accompagnaient et l'avertissaient des dangers à éviter et des bons coups à faire.

Le capitaine Forsyth se résolut à rendre la paix à la contrée. Il entra en campagne accompagné des meilleurs shikarries des environs et d'un certain nombre d'autres indigènes pris parmi les moins peureux, lesquels, outre un éléphant dressé pour la chasse, en amenaient plusieurs qui portaient les bagages et les provisions; tous ces indigènes étaient armés, quelques-uns de fusils. Après plusieurs jours de recherches inutiles, M. Forsyth apprend que le tigre avait fixé sa résidence à une dizaine de milles du camp. On s'approche et pendant un ou deux jours on rencontre des traces nombreuses de l'ennemi sans le découvrir lui-même ; enfin des indices certains signalent qu'il est à proximité. Le capitaine monte sur son éléphant et se dirige tout droit vers le lieu où le tigre était à dévorer les restes d'un voyageur tué la veille. Mais le monstre gagne les hautes herbes où tout coup de feu est impos-

Digitized by Google

sible. Guidé par l'empreinte de ses pattes sur le sol, le chasseur le poursuit durant de longues heures sans relâche, jusqu'au soir. Le lendemain, la piste est retrouvée, la bête relancée, et les traqueurs parviennent à l'enfermer dans un bois contourné en partie par le Ganjal. Un moment de repos est ordonné avant de commencer la battue suprême. Le tigre se montre de côté au capitaine et en reçoit deux coups de fusil qui le blessent; il se retourne et, poussant des cris formidables, il se lance vers son agresseur qui lui envoie une nouvelle balle à la distance de vingt « yards ». Le mangeur d'hommes tombe, se relève immédiatement et reprend, mais avec moins de vigueur, son attaque. Le conducteur de l'éléphant et probablement l'éléphant aussi perdent leur sang-froid et montrent le dos. Alors, avec un hurlement étranglé et un dernier reste d'énergie, le tigre se lance sur le train de derrière de l'éléphant et y imprime ses griffes formidables. La masse vivante se livre à une course frénétique, mais le capitaine se tourne et, appuyant son arme sur le front de l'assaillant, lui fait sauter le crâne. La scène changea comme par enchantement: l'éléphant s'arrêta net et exécuta une sorte de danse pyrrhique sur le corps de son ennemi.

V.

---

zed by Google

L'INDUSTRIE ALLEMANDE

ET

L'EXPOSITION DE PARIS.

Depuis l'échec de Philadelphie, la situation de l'industrie allemande n'a cessé de préoccuper vivement le public d'Outre-Rhin. La question à l'ordre du jour, en ce moment, est celle de savoir si, et de quelle façon, l'Allemagne prendra part à l'exposition universelle de Paris. Le principal intéressé, c'est à dire, l'industrie elle-même demande que l'Allemagne accepte le rendez-vous pacifique du Maréchal de Mac-Mahon; tels sont du moins les vœux d'une considérable partie des fabricants. Quant au gouvernement, après avoir partagé cette opinion et après l'avoir même vivement encouragée, il fait aujourd'hui une volte-face complète.

La *Norddeutsche-Allgemeine Zeitung*, le journal préféré du chancelier, disait le 23 septembre : « L'empire qui, d'après les « paroles de son noble prédicateur (verkündiger), doit se consacrer « au développement des biens de la paix, sur le terrain de la prospérité, de la liberté et de la moralité nationales, ne peut se « tenir à l'écart de la lutte pacifique des nations, après avoir « conquis dans la lutte des armes les plus grands honneurs. » Quant à la date rapprochée de l'exposition parisienne, circonstance que quelques uns faisaient valoir en faveur de l'abstention, la feuille officieuse refusait toute valeur à cette objection : « le terme est fixé, s'écriait-elle, les invitations sont faites, il ne « reste à l'Allemagne qu'à prendre son rang... » « Nous avons, dit-« elle encore, entendu dans les journaux, heureusement en petit « nombre, retentir ce cri que l'industrie allemande, frappée et « brisée comme elle l'est, ne devrait point s'aventurer dans une « lutte universelle. Nous déplorons ces paroles inconsidérées et « disons aux intéressés que, pas plus sur le terrain du travail que « sur tout autre, la crainte ne doit se manifester dans des cœurs « allemands. » L'écrivain engage donc l'industrie à ne pas hésiter et à se rappeler ses devoirs envers la nation : « Toutes les entraves

« qui s'opposaient au développement de l'activité économique ont « été, peut-être trop subitement, écartées: on lui a ouvert le « chemin tout large; que le travail allemand montre donc qu'il « est toujours digne de son glorieux passé ! Nous sommes con- « vaincus que les fabricants, se ressouvenant de leurs devoirs « envers la patrie, se décideront à répondre à l'appel qu'on leur « adresse. Au travail donc, en avant, vers Paris! »

Quelques jours après, le 26 septembre, le Ministre du Commerce de Prusse, M. Achenbach, adrssa aux Chambres de commerce une circulaire dans laquelle perce évidemment le désir de voir le pays prendre part à l'exposition, mais qui demande préalablement l'avis de ces assemblées sur les dispositions des fabricants. Le Ministre fait aussi remarquer qu'il sera nécessaire de ne pas laisser exposer le premier venu et de mettre partout en avant les maisons qui sont en état de supporter certains frais et de se distinguer par la qualité de leurs produits.

Des circulaires furent ensuite envoyées par la Chancellerie de l'Empire aux divers gouvernement allemands, les invitant à consulter aussi par les Chambres de commerce l'opinion des industriels. Bientôt, la presse allemande nous apprit qu'une grande partie des industriels s'était prononcée pour l'affirmative, et qu'ils avaient même commencé à se mettre en frais pour pouvoir se présenter dignement à l'exposition.

Mais déjà le gouvernement, ou plutôt la Chancellerie Impériale virait de bord. Dans le document par lequel le Ministre de l'Intérieur de Bavière fit connaître aux intéressés la circulaire du Chancelier on lit que, selon l'opinion de celui-ci, la fréquence des expositions universelles a provoqué partout la lassitude, et que, spécialement en Allemagne, la pensée se fait jour que cette fréquence occasionne au pays plus de charges que d'avantages. Il résulte clairement de l'ensemble du résumé de cette circulaire fait par le Ministre, que l'exposition de Paris a perdu les sympathies du Chancelier et, par suite, celles de tous les ministres prussiens.

Personne n'a donc été surpris en lisant dans les journaux de la première quinzaine de décembre que, dans deux Conseils des ministres de Prusse, tenus sous la présidence de l'Empereur, tous ont voté contre la participation du royaume à l'exposition : on présume naturellement que cette décision deviendra la règle de conduite des autres pays allemands.

Il est bien vrai qu'à la date du 27 novembre le Chancelier

Digitized by Google

adressa au Conseil fédéral l'invitation de saisir le *Reichstag* de la question et, en cas de réponse affirmative, de lui demander les fonds nécessaires. Mais, depuis plusieurs semaines, l'attitude de la majorité des journaux officieux, si sympathiques dans le principe, si réservés aujourd'hui, ou même si hostiles, indiquait suffisamment que le Conseil fédéral se prononcerait pour l'abstention. Il vient de le faire. Il est également certain, que la majorité libérale du *Reichstag*, toujours soumise aux volontés de son maître, repoussera toute proposition ayant pour objet de favoriser le succès de l'exposition parisienne. La *Gazette de Cologne*, l'un des rares journaux libéraux restés fidèles à l'opinion primitive du gouvernement, ne doute plus de ce résultat.

Il est intéressant de connaître les motifs *avoués* par les journaux partisans de l'abstention. Ces motifs sont de deux espèces : les uns, économiques ; les autres, politiques. Nous trouvons les premiers parfaitement exposés dans un article de la *Kreuzzeitung*, journal de l'oposition qui, dans cette circonstance, s'est rangé du côté du gouvernement. Cette abstention est opportune, d'après lui, d'abord, parcequ'elle contrarie le penchant du public à se faire des expositions universelles une habitude.

« La concurrence pacifique des nations, dit-il ensuite, à laquelle les expositions « universelles sont appelées à donner libre carrière, doit avoir pour condition la « faculté de s'y préparer et, puisque le but de ces expositions est de provoquer le pro- « grès de l'industrie par la rivalité, ce but ne sera point atteint si elles se suivent de « si près que l'intervalle soit insuffisant pour mettre en pratique les enseignements « qui résultent de la comparaison des produits..... L'industrie allemande a fait une « rude expérience à Philadelphie, et il n'y a pas de doute possible qu'elle doive tra- « vailler de toute son énergie à réparer la brèche faite à sa répultation..... Nous « sommes persuadés que, de même que le recul de notre industrie est le résultat d'une « série de fautes, de même il est impossible d'arriver en quelques jours à les « réparer. »

Quant aux conséquences actuelles, que l'abstention peut entraîner, le grave journal ne veut point s'en préoccuper :

« Que la décision de l'Allemagne ait pour le moment *n'importe quel effet*, au moins « elle aura créé un précédent : à l'avenir aucun gouvernement ne se permettra plus, en « décrétant une exposition universelle, de considérer uniquement son propre intérêt, « mais il fera de sa résolution, comme la nature des choses le commande, l'objet d'une « entente avec les autres pays. »

On ne peut contester en principe que, faute de laisser un intervalle raisonnable entre les diverses expositions universelles, elles n'atteignent pas leur but, qui est l'enseignement mutuel des nations. Il serait donc équitable de ne plus abandonner à un gouver-

nellent le droit de choisir en cette matière son jour et son heure, le droit de décréter de son autorité privée un de ces grands tournois internationaux qui peuvent avoir pour conséquence de placer les autres peuples dans l'alternative ou de faire tort à leur réputation s'ils s'abstiennent, ou de leur imposer d'énormes frais à une époque où leur industrie ne se trouverait point dans les conditions voulues pour soutenir convenablement la comparaison.

Mais ces considérations, fort justes en thèse générale, peuvent-elles être invoquées dans l'espèce par l'empire allemand? Toutes les grandes expositions qui se sont succédées sont dues à l'initiative des pays où elles se sont tenues. « La France ayant simplement » suivi les précédents, dit la *Germania*, est-il juste de répondre » aujourd'hui par un refus à ce peuple dont les relations avec » nous sont déjà d'une nature si délicate? En dehors de toute » autre considération, ce motif seul devrait nous engager à accep- » ter pour la dernière fois les faits accomplis, et à attendre que » la question, devenue purement théorique, puisse être tranchée » par voie diplomatique sans froisser des susceptibilités. »

L'objection que l'on adresse à l'exposition de Paris de suivre de trop près celle de Philadelphie, pourrait être invoquée également par les autres nations, et cependant toutes ont accepté l'invitation de la France. Nous pensons même que l'Allemagne devrait être la dernière à recourir à ce moyen. Lorsque le premier désarroi produit par les nouvelles de Philadelphie se fut un peu calmé, les journaux officieux s'évertuèrent à démontrer que le contingent allemand à cette exposition ne représentait point l'industrie allemande, attendu qu'il était très faible en quantité et que beaucoup de bonnes maisons y étaient restées étrangères. Cela devint peu à peu le mot d'ordre, et cependant ce sont ceux qui l'ont mis en circulation qui allèguent aujourd'hui la fatigue produite dans l'industrie par des luttes trop souvent répétées! Sans insister sur cette contradiction, bornons-nous à dire en passant que, si à Philadelphie le contingent allemand était assez peu considérable, celui des autres nations européennes l'était aussi, mais que celles-ci ont su racheter par la qualité le défaut de la quantité.

Certes, on comprendrait l'objection de la fréquence des expositions de la part d'une nation que des succès marquants auraient illustrée dans des luttes récentes. Mais les industriels allemands sentent que cette objection serait déplacée dans leur bouche; qu'ils ont à effacer, par un effort suprême, la tache de Phila delphie

Digitized by Google

et ne peuvent laisser croire aux nations concurrentes qu'ils ont la conscience de leur impuissance. En tout cas, est-ce que le gouvernement, au lieu de les pousser à se mettre, à grands frais, à l'œuvre en leur criant par la voix de sa presse : « En avant », ne pouvait pas leur communiquer ses répugnances quatre mois plutôt?

Outre les motifs d'ordre économique que nous venons d'indiquer, plusieurs journaux émettent, en faveur de l'abstention, des considérations politiques dont il nous est impossible de deviner le caractère sérieux. Aussi, nous ne pouvons voir sans étonnement le *Staats-Anzeiger* (Moniteur officiel) ouvrir ses colonnes à certaines allégations de la *Gegenwart*, qui se plaint que la France, par ses dispositions peu amicales, trouble le courant de l'onde pure.

« ... Si l'on pouvait, dit-elle, être sûr, en acceptant cette invitation, de contribuer à » un plus prompt rétablissement des relations amicales entre l'Allemagne et la France, » on ferait bien d'imposer silence à la voix du sentiment national blessé depuis des » années; mais en présence du complet insuccès que les avances allemandes ont jus- » qu'ici essuyé en France, il faudrait avoir un optimisme bien aveugle pour se pro- » curer un tel résultat de la participation de l'Allemagne à l'exposition parisienne. » Que la responsabilité de cet état de choses doive être attribuée plutôt à la presse fran- » çaise qu'au grand public des gens bien élevés, on ne le niera pas, mais cela ne change » absolument rien à la situation telle qu'elle est. Où l'amitié sera froidement repoussée, » on ne doit pas s'obstiner à l'offrir. Un homme qui se respecte ne passe pas le seuil » d'une maison où il n'est pas vu avec plaisir, — lors même qu'on l'assure, à l'occasion » de quelque événement extraordinaire, qu'il y recevra, à jour dit, un gracieux accueil. »

La *Vossische Zeitung* proteste avec énergie contre de pareilles considérations. Le Français, dit-elle, est poli même dans sa haine, et cette haine ne l'empêche point d'être homme d'affaires. La France n'achète-t-elle pas chaque jour à l'Allemagne de grandes quantités de matières premières et même de fabricats, et ne vend-elle pas également tous les jours à celle-ci une énorme somme de produits manufacturés? A-t-on, dans ces relations, à se plaindre de la courtoisie française?

Les dispositions hostiles de la France se manifestent, d'après la *Gegenwart* — le croirait-on? — dans le fait que les diplomates et les particuliers allemands, traités honorablement dans leurs relations officielles ou d'affaires, ne sont pas reçus au foyer domestique! Voici en quels termes répond la *Vossische Zeitung* :

« La patrie réclame aujourd'hui, de ceux qu'elle envoie à Paris avec un caractère officiel, de la retenue, de la réserve, de la dignité. Il serait absurde de demander aux Français d'oublier les poignantes humiliations de la dernière guerre. Lorsque dans les relations officielles ou d'affaires, ils se sont conformés à toutes les règles de la courtoisie, ils ont rempli leur devoir, et les Allemands n'ont aucun droit d'élever des exi-

Digitized by Google

gences ultérieures. En fait — même les adversaires de l'exposition en conviennent — les rapports des Français avec les Allemands sont marqués au coin de la politesse et des prévenances, et cela doit nous suffire. Vouloir davantage et se sentir froissé de ce que les Français n'invitent point les Allemands à leurs réunions intimes et au foyer de la famille, cela dépasse notre intelligence, et nous pensons que de telles prétentions, que l'on ose par surcroît d'arrogance émettre publiquement — contribueront très peu à améliorer l'opinion que la France a du caractère Allemand et de notre fierté nationale.»

La *Gazette de Cologne* donne sa pleine approbation à ce langage, et elle ajoute :

« En tout cas, il ne s'agit aucunement de savoir si nous participerons ou non à « l'exposition, mais si le gouvernement y interviendra officiellement. Pour ce qui con« cerne la participation des Allemands comme particuliers, on s'y prépare activement « dans beaucoup de nos principaux centres industriels, comme le dit la *Voss. Zeitung*. « Les motifs allégués contre l'exposition de Paris paraissent à bien des gens si faibles, « qu'ils soupçonnent l'existence de tendances politiques derrière la palinodie que « chante le gouvernement. Et ces personnes sont d'avis que les choses sont déjà assez « sombres du côté de l'Orient pour qu'on ne cherche point à troubler encore le temps « dans l'Ouest. »

Contrairement à l'insinuation contenue dans ces derniers mots, nous ne pensons pas que le gouvernement Prussien cherche, par son dédain pour la grande fête de 1878, à provoquer en France une irritation qui pourrait servir de sujet de plainte. Le gouvernement français, les chambres et la grande majorité de la presse ont donné, dans ces dernières années, trop de preuves de leur prudence, pour qu'on puisse les supposer capables de tomber dans un tel piége sans jeter les hauts cris. La France se passera, croyons-nous, du concours de l'Allemagne officielle; elle continuera tranquillement ses préparatifs pour ses invités, comme si tous devaient venir, et tout sera dit.

Jusqu'ici le gouvernement Prussien n'a point communiqué au public les motifs de son antipathie pour l'exposition Parisienne. S'il n'en a point d'autres que ceux que la presse allègue et que nous avons reproduits plus haut, le public ne pourra voir dans l'attitude de ce gouvernement que le désir d'épargner à l'industrie nationale une rencontre dont, après Vienne et Philadelphie, le résultat est fort problématique. Spécialement, en laissant courir des doutes sur l'accueil réservé aux industriels du pays par le peuple le plus poli de la terre, « poli jusque dans sa haine », son but semble être de les détourner du dessein qu'un grand nombre d'entre eux manifestent d'exposer, même alors que le concours du gouvernement leur ferait défaut.

Dans le principe, l'industrie allemande était généralement con-

Digitized by Google

vaincue de l'impossibilité où elle se trouve de déserter la lutte, quel que puisse en être le résultat. Aussi beaucoup de fabricants persistent dans leur dessein, comme le démontrent les résolutions de plusieurs associations industrielles de l'Empire et la pétition que la Société Industrielle de Berlin vient d'adresser au *Reichstag*, pétition que d'autres suivront probablement.

Si le gouvernement maintient son projet actuel, s'il refuse définitivement d'accorder son patronage officiel au contingent allemand et de lui allouer les quelques centaines de mille thalers exigés pour les frais généraux, une partie des industriels allemands, soit confiance dans le mérite de leurs produits, soit conviction de la nécessité d'affronter la lutte en tout état de cause, exposeront comme particuliers. Ils comprennent d'ailleurs que l'abstention de l'Allemagne exposera à son tour celle-ci à des refus, le jour où elle formera elle-même le projet d'organiser une exhibition universelle à Berlin.

Que la nécessité de concourir à la fête parisienne s'impose à toute une catégorie d'industriels d'Allemagne, cela est évident, par exemple à tous ceux qui ont une clientèle soit en France, soit parmi les peuples voisins de la France, lesquels fourniront, après ce pays, le plus grand nombre d'exposants et de visiteurs. La lutte s'impose encore littéralement à ceux des fabricants allemands qui ont su profiter des deux siéges de Paris pour enlever à l'industrie parisienne une partie de sa clientèle étrangère. Telles sont, par exemple, les grandes maisons de confection de Berlin. Grâce à la longue interruption des communications avec Paris, elles ont pris un considérable développement, en supplantant son industrie chez bon nombre de ses clients de Russie, lesquels ont montré, dans ces derniers temps, des velléités de retour vers leurs anciens fournisseurs. Nous ne sommes donc pas étonnés de lire dans un journal financier allemand une correspondance de Paris, d'après laquelle de nombreuses maisons d'Outre-Rhin auraient demandé au gouvernement français si, en cas de non-intervention officielle de leur pays, on leur accorderait un emplacement à titre privé. Dans l'affirmative, un atelier de presses à vapeur des bords du Rhin sollicite 500 mètres carrés; une fabrique de chocolat de Dresde, 80; un établissement d'horlogerie de la Forêt Noire, 50; un groupe de fabricants de pianos, 300 à 400; un chapelier de Leipzig, 20, etc., etc.

Digitized by Google

Ces industriels sont donc décidés à se présenter à Paris pour y regarder leurs rivaux dans le blanc des yeux.

Mais l'Allemagne officielle, en se désintéressant de la lutte, en refusant à ses champions son appui moral et matériel, n'aggrave-t-elle pas lourdement pour eux les périls du tournoi? Est-il prudent — surtout à une époque de crise économique déjà ancienne dont rien n'annonce la fin — d'imposer à l'industrie, déjà si fortement éprouvée, outre les frais particuliers qui incombent à chaque exposant pour ses préparatifs, des frais généraux considérables dont les industries rivales sont déchargées?

Il est vrai qu'en cas d'insuccès, le gouvernement pourra dire : l'Allemagne n'était pas à Paris en 1878! Mais cela ne donnera le change à personne, surtout aux vainqueurs : l'effet moral sera détestable.

Cette abstention officielle présente un danger particulièrement grave pour les industriels de mérite. En dépit de l'intervention du gouvernement, la majorité des produits allemands admis à l'exposition de Philadelphie étaient défectueux, circonstance qui a rejailli sur tous, en ce qu'elle a incliné bien du monde à envelopper dans une même condamnation les bons et les mauvais. Chaque exposant, agissant aujourd'hui à sa guise, sans qu'il y ait quelque contrôle ou direction, c'est-à-dire envoyant ce qui lui convient, ne craint-on pas de voir se reproduire à Paris, dans des proportions peut-être plus considérables encore, ce qui s'est vu à Philadelphie?

20 décembre.

P. S. D'après *la Liberté* et plusieurs autres journaux parisiens, le gouvernement allemand aurait, vers la date du 20 décembre, prié la commission organisatrice de l'Exposition de ne disposer de l'emplacement primitivement réservé aux produits allemands que dans un délai de quinze jours.

La Liberté, qui a catégoriquement et à plusieurs reprises affirmé ce fait, dit qu'elle ne veut pas en conclure que le gouvernement allemand soit disposé d'ores et déjà à revenir sur la décision qu'il a prise de ne point participer à l'Exposition. Elle pense seulement qu'en présence du nombre considérable d'industriels allemands, qui ont déclaré vouloir prendre part à cette Exposition en dehors de toute assistance officielle, il s'est produit une situation nouvelle aux exigences de laquelle on sera amené sans doute à faire d'importantes concessions. V.

Digitized by Google

LES FLUCTUATIONS DE L'OPINION PUBLIQUE

en Angleterre,

à propos de la Question d'Orient.

Un des plus curieux phénomènes des temps modernes est, sans contredit, le revirement qui s'est produit dans la politique traditionnelle de l'Angleterre, l'automne dernier, et le mouvement anti-turc que nous avons signalé dans les colonnes de cette revue. Les Anglais, comme tous les néophytes, se laissèrent alors emporter par leur enthousiasme et allèrent jusqu'à accuser de pactiser avec les assassins de Bulgarie quiconque ne partageait pas au même degré qu'eux leur enthousiasme pour les Slaves et leur haine pour les Turcs. Les catholiques, en particulier, qui s'étaient prudemment tenus en dehors du mouvement, furent vivement attaqués : heureuse agression, puisqu'elle leur valut l'honneur d'être défendus par S. E. le cardinal Manning, qui prononça à ce sujet un des sermons les plus éloquents qu'il ait jamais prêchés dans la pro-cathédrale de Kensington, le 1er octobre dernier. Toutefois les catholiques n'avaient pas été isolés dans leur abstention. Contrairement à ce qui a lieu habituellement (et ceci est un autre phénomène), la presse ne suivit pas tout entière le courant populaire. La *Pall Mall Gazette*, le *Morning Post* et même le *Daily Telegraph* s'efforcèrent, au contraire, d'y opposer une digue. Leurs efforts ne furent pas stériles et ils ne tardèrent pas à ramener une grande partie des esprits à leur manière de voir.

C'est cette nouvelle évolution, avec les diverses phases qu'elle a traversées et qu'elle traverse encore, que nous voulons brièvement décrire dans cet article.

Le lecteur se rappelle-t-il cette jolie fable dans laquelle La Fontaine nous montre une bonne femme de la campagne qui, pour faire taire son enfant qui pleure, le menace de le donner au loup ? Le quadrupède qui passait par aventure l'entend et, prenant ses paroles au sérieux, réclame sa proie. Sur quoi un valet de ferme

saisit son épieu et vous l'étend raide mort pour lui enseigner la moralité suivante :

> Biaux chires leups, n'écoutez mie
> Mère tanchant chin fieux qui crie.

Les Russes sont fort au courant de la littérature française, mais il faut croire qu'ils ne comprennent pas suffisamment le dialecte Picard, car ils ont négligé de faire leur profit de ce charmant apologue. Ayant entendu dire à M. Gladstone que « le spectre russe avait fait son temps », ayant ouï répéter le même cri dans les trois ou quatre cents meetings qui se sont tenus dans les différentes villes de l'Angleterre pendant les mois d'août et de septembre, — ils se sont figuré que la vieille jalousie d'Albion avait disparu et que, dans sa sincère indignation contre le bourreau de la Bulgarie, John Bull les verrait sans inquiétude s'approcher de Constantinople.

En conséquence, le Czar Alexandre écrivit cette fameuse lettre à l'empereur d'Autriche, dans laquelle il lui proposait de faire occuper la Bosnie par les troupes autrichiennes, tandis que lui-même ferait entrer ses armées en Bulgarie. Cette proposition causa une vive émotion en Angleterre. On peut dire qu'elle créa dans l'opinion publique un revirement sinon aussi considérable que celui qu'avaient produit les massacres de Bulgarie, du moins très-prononcé. Les journaux qui avaient soutenu la politique du gouvernement saisirent la balle au bond, ils agitèrent en triomphe cette lettre sous le nez de leurs adversaires, en leur disant : « Voilà ce qu'ont produit vos meetings et vos déclamations ! » Puis, rappelant ce qui s'était passé dans l'Asie centrale, où les Russes, « dominés par la force des choses, » avaient annexé Khiva à leur empire en dépit des protestations que le comte Schouvaloff avait apportées à Londres, ils soutinrent que les Russes étaient toujours dominés par la force des circonstances, et que, si on les laissait entrer en Bulgarie, ils annexeraient ce pays comme ils avaient annexé Khiva. Ces reproches produisirent leurs effets. Le *Times*, le premier, commença à chanter une palinodie.

Bientôt le rejet par l'empereur de Russie de l'armistice de six mois, proposé par la Turquie, vint donner aux Anglais un nouveau sujet de mécontentement. La presse, qui naguère n'avait pas voulu se laisser entraîner par le mouvement populaire, voulut pro-

Digitized by Google

fiter de l'occasion pour reprendre son rôle et tâcher de diriger l'opinion. Le *Telegraph* ne se dissimulait pas la gravité de la situation. « L'empereur de Russie, dit-il, accepte un long armistice ou il le rejette. S'il repousse cette occasion solennelle, il sera parfaitement inutile de prendre la peine d'examiner les motifs qu'il plaira à Sa Majesté impériale de donner. Ils se réduiront à un fait unique et fatal, à savoir que, depuis le commencement jusqu'à la fin, le mouvement contre la Turquie a été un mouvement russe, et que la Russie n'a à cœur ni le bonheur, ni la paix des peuples Slaves. »

Le *Morning Post* se lamenta de la même absence de fermeté, de la part de l'Angleterre, qu'on avait eu à regretter dans les négociations qui avaient précédé la guerre de Crimée. « Si elle avait résisté à cette époque aux exigences de la Russie, celle-ci les aurait retirées. Une invasion russe en Turquie sera difficile à repousser ; néanmoins il ne faut pas reculer devant la tâche. Il devient donc de la plus haute importance que le cabinet adopte une politique nette et ferme et qu'il s'appuie sur l'opinion publique du pays ouvertement et fermement exprimée. Le moment est venu d'agir en toute franchise, car il serait à la fois injuste envers la Russie et préjudiciable à l'Angleterre de se dissimuler l'importance des intérêts qui sont en jeu. » Tel était l'avis général dans les cercles politiques de Londres. On regardait la paix comme singulièrement compromise par l'attitude de la Russie. Le *Times* seul cherchait à se faire illusion et aurait voulu voir les autres partager ses songes creux. « Il y a maintenant une chose certaine, c'est que si la Turquie accepte l'offre qui lui est faite, la Russie interviendra. Du moins le refus de l'armistice de six mois équivaut à une déclaration dans ce sens. Il y aurait donc plus que de la témérité de la part de la Turquie à affronter un pareil péril et à précipiter ainsi une lutte ouverte entre elle et sa mortelle ennemie. » Ne croirait-on pas entendre Chrysale, dans les *Femmes savantes*, impuissant à protéger sa servante contre la colère conjugale et lui disant avec un soupir : « va-t-en, ma pauvre enfant! »

Puis, comme si le *Times* était résolu à donner dans la même séance tout le répertoire de Molière, nous le voyons, dans l'article suivant, adopter le rôle de M. de Pourceaugnac, quand il dit en montrant Strigani : « Quiconque m'insultera aura affaire à Monsieur. » Pour lui, Strigani, c'est M. de Bismarck. Il appelle le terri-

Digitized by Google

ble chancelier à la rescousse. On sait comment la presse allemande d'abord, puis M. de Bismarck répondirent à ce piteux appel.

C'en était fait, la réaction se produisait. En vain M. Bright, venu à Manchester pour effectuer sa réconciliation avec ses anciens électeurs qui l'avaient sacrifié il y a dix-huit ans à lord Palmerston, prononça-t-il un discours virulent dans lequel il attaquait avec une vigueur égale la conduite des Turcs et la guerre de Crimée ; son éloquente voix ne réussit pas à arrêter le mouvement qui s'accentuait de plus en plus. M. Forster, un des chefs les plus écoutés du parti libéral, comprit que le moment était passé de critiquer trop vivement la politique du ministère. Il prononça à Bradford un discours très-modéré dans lequel il esquissa une solution de la question d'Orient qui consisterait à donner aux chrétiens de la Turquie un certain nombre de privilèges, en réservant aux grandes puissances le droit de s'assurer que ces privilèges seraient réellement accordés et d'intervenir s'ils ne l'étaient pas.

Lord Russell sembla reculer à son tour devant les conséquences du mouvement qu'il avait sinon provoqué, du moins favorisé. « Tout le monde sait, dit-il, que l'empereur de Russie est contraire à la liberté civile et religieuse. Je ne saurais désirer voir la Russie à la tête du gouvernement de la Turquie, et je ne ferai rien qui pourra tendre à ce résultat. »

En même temps, le parti qui soutenait le gouvernement relevait la tête. M. Fowler, qui au grand meeting tenu dans le Guildhall au mois de septembre n'avait pu se faire écouter, présida au mois d'octobre une grande réunion conservatrice dans la Cité et fit adopter à l'unanimité la résolution suivante : « Dans l'état actuel des choses, dans la situation si critique de la question d'Orient, ce meeting juge qu'il est de son devoir d'exprimer sa confiance inébranlable dans le gouvernement de Sa Majesté et son vif désir de le soutenir par tous les moyens en son pouvoir. »

D'un autre côté, l'Évêque catholique de Salford, invité à assister à un meeting anti-turc à Manchester, refusa de s'y rendre. Il allégua que toute agitation dans ce sens aurait le double désavantage de servir la cause de la Russie et de surexciter au plus haut degré le fanatisme musulman. Sa Grandeur exprima l'avis que le pays pouvait se reposer en toute confiance « sur la prudence, la sagesse et le patriotisme du gouvernement. »

Une des causes qui contribuèrent le plus à mettre fin à l'agitation anti-turque ou, pour parler plus correctement, anti-minis-

Digitized by Google

térielle qui surexcitait l'Angleterre, ce fut l'attitude du marquis de Hartington, le chef actuel de l'opposition, dont le langage et la conduite formèrent un contraste frappant avec ceux de l'ancien *leader* du parti libéral. Tandis que M. Gladstone déclamait et écrivait, Lord Hartington faisait un voyage en Turquie pour se rendre compte par lui-même de la situation avant l'ouverture des Chambres. A son retour de Constantinople, il alla à Keighley, dans le Comté d'York, pour inaugurer un nouveau cercle libéral. On attendait avec impatience le discours qu'il devait prononcer en cette circonstance : d'abord, parce qu'il revenait du théâtre même des événements dont tout le monde s'occupait; en second lieu, parce que lui seul avait le droit de parler au nom de son parti. Plus de quatre mille personnes se pressaient pour l'entendre. Son discours fut essentiellement sensé pour le fond et parfaitement modéré quant à la forme. En définissant sa propre situation à l'égard de la question d'Orient, le chef de l'opposition exposa, croyons-nous, la manière de voir du parti dont il est le chef. Sans doute, il n'approuve pas implicitement tout ce que le gouvernement a fait dans le cours de l'année passée; mais il est encore plus éloigné de condamner systématiquement toute la politique ministérielle, ainsi que l'a fait M. Gladstone. « Je dois reconnaître, dit Lord Hartington, que je ne me crois appelé à louer sans restriction la politique que le gouvernement de Sa Majesté a suivie; mais, en même temps, je suis loin de dire que, quelque réserves que je fasse quant à l'opportunité de certaines mesures adoptées par lui, l'objet final qu'elles avaient en lui ne mérite pas d'être approuvé par le peuple de ce pays. » Il est facile de voir, au premier coup d'œil, combien cette appréciation rapproche Lord Hartington de Lord Derby et l'éloigne de M. Gladstone. Celui-ci et ses partisans demandaient un renversement complet de la politique traditionnelle de la Grande-Bretagne, — c'est-à-dire l'abandon des divers objets que les hommes d'État anglais se sont toujours efforcés d'atteindre en Orient. Lord Hartington est d'avis qu'on doit continuer à poursuivre le même but; il ne refuse son assentiment qu'aux moyens employés pour y arriver. La divergence d'opinion entre le gouvernement et lui est celle de deux hommes qui discutent sur le meilleur moyen d'atteindre un point au sujet duquel ils sont d'accord. La différence entre son ancien chef et lui est celle qui existe entre deux individus dont l'un veut marcher vers le Sud et l'autre vers le Nord. Le noble marquis déclare que « les

Digitized by Google

causes dernières et immédiates des troubles qui ont agité l'Europe dans le cours de l'année dernière sont le mauvais gouvernement de la Turquie et le manque de sécurité dont souffrent ses sujets chrétiens. » Ce n'est peut-être pas là tout à fait la manière de voir du gouvernement de la reine. Toutefois cette divergence d'opinion est de peu d'importance maintenant, puisque tous les partis sont d'accord pour reconnaître que, lors même que le mauvais gouvernement des Turcs ne serait pas la cause première qui aurait soulevé la question d'Orient, il est indubitablement le principal obstacle qui s'oppose à sa solution. Depuis le commencement, tous les gens raisonnables ont été unanimes à confesser que le seul moyen d'aplanir les difficultés orientales, c'est de faire des réformes radicales. On est d'accord, — et les commissions consulaires, la Note Andrassy et d'innombrables documents diplomatiques en font foi, — pour affirmer qu'il faut, d'une manière ou d'une autre, assurer un bon gouvernement aux populations chrétiennes des districts troublés. Lord Hartington et Lord Derby se trouvent donc là sur un terrain commun, et leur accord sur ce point, qui intéresse l'avenir, est d'une importance infiniment plus grande que la diversité de leurs vues sur la conduite des affaires dans le passé.

Il était temps que le marquis de Hartington vînt donner une nouvelle impulsion aux libéraux ; car on a remarqué que, sous la direction de M. Gladstone, ce parti a subi une véritable transformation. En effet, depuis la fin des grandes guerres du commencement de ce siècle jusqu'à la mort de lord Palmerston, il s'était montré le parti de la réflexion, — en tant qu'opposé à l'émotion. L'appel aux purs sentiments semblait réservé aux conservateurs, qui se laissaient guider surtout par des souvenirs, du reste fort respectables, tels que la fidélité à la Couronne, la vénération pour l'ancien ordre de choses civil et ecclésiastique, l'orgueil des triomphes militaires du passé et tout ce qu'on désigne en France sous le nom de chauvinisme. Ce qui distinguait les libéraux, c'est qu'ils s'appliquaient à élaborer, à proposer, à faire adopter une série de mesures qui étaient les déductions logiques de principes rationnels. La réforme électorale de 1832, les lois sur les municipalités, sur l'assistance publique, la transformation du système financier du pays, le rappel des lois sur les céréales, l'introduction du libre échange. — toutes ces grandes choses n'avaient pas dû au sentiment leur force motrice : elles avaient

Digitized by Google

été proposées et exécutées en vertu de motifs tirés de la raison seule. Depuis quelques années, plusieurs symptômes semblaient annoncer que les libéraux allaient rompre avec leurs traditions, devenir ce que la *Pall Mall Gazette* appelle « le parti hystérique », et abandonner la politique du sens commun aux tories froids et étrangers à l'émotion. C'est peut-être la perspective de cette transformation qui a porté les vieux whigs, tels que lord Fitzwilliam (dont la récente et publique protestation a eu un grand retentissement) et Lord Hartington à se séparer de M. Gladstone et à rompre toute solidarité avec lui.

Ce dernier, en effet, vient de vérifier à ses dépens un vieux proverbe populaire qui dit que « trop gratter cuit. » Depuis quelque temps il gratte le papier avec une ardeur fiévreuse et, nouveau Pic de la Mirandole, il écrit sur tout et autre chose. Le regain de popularité dont il a joui un moment a été suivi d'une rechute si complète qu'on aurait pu croire qu'il ne soupirait plus qu'après le repos ou l'oubli. C'eût été connaître bien mal M. Gladstone. Il vient d'enfourcher son palefroi favori, la *Contemporary Review*, et de rompre une lance en faveur de la Russie contre la *Pall Mall Gazette*. Il a accusé ce journal d'avoir eu recours à des procédés déloyaux, d'avoir tronqué et falsifié le livre de M. Schuyler sur le Turkestan, pour essayer de montrer que la Russie avait commis dans l'Asie centrale des atrocités comparables à celle des Turcs en Bulgarie. Mal lui en a pris : le journal attaqué a répondu avec une violence égale. Il a reconnu qu'il y avait eu déloyauté et falsification du livre de M. Schuyler ; mais il a prouvé, pièces en main, que c'était l'ex-premier ministre qui s'était rendu coupable de ces procédés. La polémique, qui s'est terminée par la déconfiture de M. Gladstone, a fait une vive sensation dans la presse et dans le public. L'auteur du *Vaticanisme* est cette fois fini et bien fini. Le croirait-on? la leçon ne lui a pas profité, et la dernière livraison de la *Contemporary Review* contenait un nouvel article de lui, intitulé : « Le facteur hellénique dans le problème oriental. » Dans ce travail, il s'efforce de démontrer que la politique de l'Angleterre, qui, il y a cinquante ans, renonça aux traditions tories, coopéra avec la Russie et affranchit la Grèce, est applicable aux circonstances présentes. Les ministres de Sa Majesté ne peuvent rien faire de mieux que de suivre l'exemple de l'homme d'État qui eut le courage d'obéir à ses propres inspirations et de mépriser les sombres prophéties de ses contemporains.

Digitized by Google

M. Canning est l'objet de l'admiration sans bornes de M. Gladstone; sa politique pleine de franchise, de courage et en même temps de conciliation devrait être la politique d'aujourd'hui; or, M. Gladstone regrette qu'il n'en soit pas ainsi. Elle devrait être, selon lui, la règle des rapports de l'Angleterre avec l'insurrection slave; mais elle devrait surtout être appliquée à tout mouvement tenté par les Grecs pour compléter et développer ce qui a été fait par la guerre de l'indépendance. On ne saurait prétendre respecter plus longtemps les soi-disant droits du gouvernement turc. Il ne reste plus qu'à prouver que l'affranchissement de la Grèce a été un bienfait, et que le sort des Grecs est préférable aujourd'hui à ce qu'il eût été s'ils fussent demeurés sous la domination des Turcs. M. Gladstone cite des chiffres statistiques pour établir qu'il en est ainsi. Si donc la politique de 1826 a été justifiée par le succès, pourquoi ne pas la suivre aujourd'hui? M. Gladstone affirme que son ancien collègue, Lord Palmerston, s'il était aujourd'hui vivant, ne serait pas un philo turc à la mode nouvelle. En présence d'une fécondité si déplorable, d'une pareille infatuation, on comprend le cri d'un journal catholique, le *Weekly Register*, qui demande si M. Gladstone ne trouvera pas un véritable ami pour lui enlever son encrier.

Tandis que les plus imprudents de ses adversaires se discréditaient ainsi eux-mêmes, et que les plus sages rendaient indirectement hommage à sa politique, le gouvernement recevait un témoignage éclatant d'approbation. Vers la fin d'octobre, une adresse exprimant un vote de confiance dans le ministère se couvrait de signatures à la Bourse de Londres. Considérée comme symptôme politique, cette démarche avait une signification très-importante; car, soit qu'on l'envisage au point de vue de la fortune des hommes qui constituent la corporation des agents de change, soit qu'on tienne compte de leur intelligence ou de la place qu'ils occupent dans l'économie politique et financière du pays, une grande importance est attachée en Angleterre à l'opinion du *Stock-Exchange*. L'état général des esprits était redevenu favorable au ministère, et la pensée publique, à cette époque, pouvait se formuler ainsi: lors même que la paix de l'Europe ne serait pas maintenue, grâce aux mesures que le gouvernement de Sa Majesté a cru devoir adopter, il n'y aurait pas lieu de s'alarmer, du moins sur le champ. Lors même qu'il n'y aurait rien à espérer des nouvelles négociations entre la Turquie et la Russie, la situa-

zed by Google

tion ne serait pas assurément pire pour nous autres, Anglais, que pour quelques-uns de nos voisins. A tout prendre, nous sommes dans une position beaucoup plus avantageuse que ceux qui se sont joints à nous pour chercher une solution pacifique dans la question d'Orient, en ce sens que nous pouvons prendre soin de nos intérêts, quoi qu'il arrive. Au pis-aller, la tâche qui nous incombera sera celle de protéger les intérêts britanniques : or, nous n'avons jamais été dans de meilleures conditions pour remplir cette tâche que nous ne le sommes aujourd'hui.

Quelques jours plus tard, Lord Beaconsfield devait accentuer davantage ces sentiments dans le discours qu'il prononça au dessert du banquet offert par le nouveau Lord-Maire, à l'occasion de son entrée en charge, le 9 novembre. Après avoir exprimé la plus grande confiance dans l'issue de la conférence à laquelle il annonça que toutes les puissances avaient donné leur adhésion ; après s'être montré plein d'espoir dans le succès de la mission du marquis de Salisbury et dans le maintien de la paix, il éprouva le besoin de finir sa harangue par un coup de clairon et de faire retentir le Guildhall d'une fanfare belliqueuse : « Il n'est pas de pays aussi bien préparé que le nôtre pour la guerre, » s'écria-t-il... Puis il ajouta : « L'Angleterre n'est pas un pays qui, en entrant en campagne, a besoin de se demander s'il sera en état de faire une seconde ou une troisième campagne. Elle entre en guerre avec la résolution de ne déposer les armes qu'après que justice aura été rendue. » Ce n'est pas la première fois qu'un homme d'État, sur la fin de sa carrière, rêve de ceindre son front des lauriers militaires, et lord Beaconsfield aura subi, sans s'en douter, l'influence de M. Thiers. Du reste, les paisibles *aldermen*, surexcités par le vin de Champagne et par l'éloquence du premier ministre, semblent avoir justifié son enthousiasme guerrier, en le partageant sans réserve.

La presse étrangère a beaucoup reproché à lord Beaconsfield d'avoir tenu un langage qu'elle qualifie d'agressif dans un moment où il devait connaître, par une dépêche désormais célèbre de lord Augustus Loftus, les assurances pacifiques que le Czar avait données à ce diplomate dans une conversation tenue à Livadia, et dans laquelle il avait répudié tout projet ambitieux, notamment la pensée de s'emparer de Constantinople. Ces journaux ne peuvent s'empêcher de sympathiser avec l'empereur Alexandre et de se plaindre hautement du manque de confiance que le gouvernement

Digitized by Google

anglais a montré dans les promesses de cet auguste souverain. Toutefois la presse anglaise n'a pas eu de difficulté de répondre à ces plaintes. Les Anglais ont le plus grand respect pour le Czar personnellement, mais est-il toujours le maître et n'est-il pas quelquefois dominé par les circonstances ? Ne l'a-t-il pas été dans l'affaire de Khiva? Il y a quelques années, il paraissait souffrir exactement de la même défiance qu'éprouvait le gouvernement anglais et de l'inquiétude avec laquelle celui-ci suivait les progrès des Russes dans l'Asie centrale. Pour mettre fin à des sentiments qui le blessaient, le Czar, de son propre mouvement, envoya à Londres un ambassadeur extraordinaire, le comte Schouvaloff, qui donna à Lord Granville l'assurance la plus positive que les Russes ne se rendaient à Khiva que pour punir les agressions des Turcomans, que pour mettre en liberté quelques prisonniers russes, et que la ville et le Khanat seraient évacués aussitôt que le but qu'on se proposait serait atteint. Or, voilà quatre ans que les troupes du Czar occupent Khiva, et elles ne songent pas à se retirer.

Quoi qu'il en soit, le discours belliqueux du Guildhall trouva un écho le lendemain même à Moscou : le Czar crut que Lord Beaconsfield avait jeté le gant à la Russie, et il se mit en devoir de le relever. On assista alors à une singulière mise en action du proverbe : *si vis pacem, para bellum*. Toutes les nations de l'Europe souhaitaient ardemment la paix, en particulier l'Angleterre et la Russie ; et ces deux puissances, pour atteindre leur but, ne trouvaient rien de mieux à faire que de chercher à s'effrayer mutuellement en grossissant leur voix et en tenant les discours les plus belliqueux. Or. elles ne parvenaient pas à se donner le change et chacune d'elles était convaincue que l'autre reculerait au dernier moment. Il y avait là un immense péril. L'Angleterre pourrait bien s'exagérer les embarras financiers de la Russie et l'impuissance de faire la guerre qui en serait la conséquence. Un peuple dont l'enthousiasme s'est enflammé en faveur d'une cause quelconque trouve toujours le moyen de se battre pour elle. D'un autre côté, la Russie était exposée à commettre la même erreur dans laquelle elle était tombée en 1853 : elle était fermement convaincue alors que l'Angleterre ne ferait pas la guerre, et c'est de cette erreur que la guerre, est sortie. Or, d'après tout ce qu'on voyait et ce qu'on entendait à Londres, on pouvait affirmer nonseulement que les Anglais ne reculeraient pas devant un appel aux

Digitized by Google

armes, mais que la guerre serait populaire. On était tellement convaincu que cette lutte suprême devrait avoir lieu un jour ou l'autre, qu'on était pressé d'en finir. On commençait à voir reparaître aux vitrines des marchands d'estampes les images et les gravures de 1854, représentant les principaux épisodes de la guerre de Crimée. Dans Waterloo-Place, on remarquait le feu comte de Cardigan, tout pimpant dans son uniforme de hussard, pourfendant des Cosaques qui se laissaient faire avec une bonne grâce parfaite et semblaient lui dire :

« Vous nous faites, Seigneur,
En nous sabrant, beaucoup d'honneur. »

D'un autre côté, les musulmans de l'Inde commençaient à s'agiter. Depuis quelque temps des meetings avaient lieu à Bombay et ailleurs pour inviter la Reine à adhérer fermement à l'antique politique du gouvernement anglais et à demeurer fidèle à l'alliance du Sultan de Turquie, qui est le Commandeur des Croyants. Des adresses dans ce sens se couvraient de signatures. De plus, des souscriptions s'organisaient et le chiffre de certaines offrandes avait atteint jusqu'à 3,000 roupies. Quand on pense que l'Inde renferme cinquante millions de musulmans, on conviendra qu'un tel appoint n'était pas à dédaigner.

Cependant le gouvernement anglais semblait avoir hâte d'apaiser l'espèce d'effervescences causée par les paroles de son chef au banquet du Lord-Maire et de donner une nouvelle assurance de ses vues conciliatrices et de ses intentions pacifiques. Un nouveau dîner lui en a fourni l'occasion: tout se passe en Angleterre *inter pocula*, et c'est surtout dans ce pays qu'il est vrai de dire :

« Oui, c'est par les dîners qu'on gouverne les hommes. »

Chaque année, au mois de novembre, des banquets civiques réunissent à Bristol (dans des locaux différents, bien entendu) les membres des deux grands partis politiques, et l'on prononce au dessert, suivant l'usage, des discours qui ont un grand retentissement dans le pays, car, de part et d'autre, on invite à cette occasion des personnages considérables. Sir Stafford Northcote, chancelier de l'Echiquier et dorénavant chef du parti ministériel dans la Chambre des Communes, présidait la réunion conservatrice, « la Société du Dauphin. » Il insista sur la nécessité d'écarter

Digitized by Google

toute apparence de discussion et d'amertume sur l'importante question du jour. Il nia que les deux grands objets que l'Angleterre se propose, le maintien de la paix et l'amélioration du gouvernement des provinces turques, fussent en contradiction l'un avec l'autre. Au contraire, il sera impossible d'obtenir le premier de ces résultats sans le second. Tant que la plaie qui est au fond du malaise général sera ouverte, toute paix que l'on viendra à conclure pour un moment ne sera qu'une paix illusoire, ce sera comme un morceau de taffetas d'Angeterre appliqué sur une blessure, et la suppuration ne serait pas arrêtée. Les paroles qui suivent méritent d'être traduites textuellement. « La question se complique par suite de ce fait qu'elle intéresse d'autres puissances : voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. Je n'ai aucun désir de prononcer un seul mot qui exprime de la défiance ou une jalousie peu raisonnable envers d'autres puissances européennes. Je crois, au contraire, que nous nous rendons coupables d'injustice envers nous-mêmes et envers d'autres puissances, par suite des soupçons qui, parfois, ont cours parmi nous. Je dis que, même aujourd'hui, on s'est emparé des expressions dont s'est servi l'empereur de Russie dans un discours public, comme si elles renfermaient quelque chose de nature à exciter des alarmes. Quant à moi, je n'y vois rien qui me porte à croire que le gouvernement de l'empereur de Russie n'a pas secrètement à cœur d'amener la solution possible de cette question à la réunion d'une conférence à Constantinople. Je pense qu'il est à la fois très-probable et très-naturel que l'empereur, en présence de la surexcitation qui a régné dans une grande partie de ses états et parmi ceux qui forment en Russie ce qu'on appelle les Sociétés secrètes ou les Comités slaves, dont l'influence a, dit-on, puissamment contribué à fomenter la guerre de Serbie, a tenu à prouver à son peuple qu'il n'est pas indifférent à la cause que celui-ci a tant à cœur, qu'il n'est pas nécessaire de recourir à la violence, mais que Sa Majesté est disposée et prête à traiter ces questions de la seule manière qu'il convienne de les traiter, c'est-à-dire dans un esprit de conciliation, d'équité et de raison. Telles sont, selon moi, les dispositions de l'Empereur de Russie ; telles sont aussi, je pense, celles de tous les gouvernements intéressés : chercher à amener une solution pacifique, en écarter une terrible lutte qui, en favorisant peut-être les desseins ambitieux de quelques individus en particulier, aurait des résultats désastreux pour l'Europe en général. Quant à l'Angleterre, sans doute

Digitized by Google

pour elle la paix est une chose de la plus haute importance, parce que l'immense étendue de notre empire nous fait un besoin de la paix comme une condition de notre prospérité ; mais, pour la Russie, pour l'Autriche et pour les autres pays, la paix est également essentielle, et je suis convaincu que tous les gouvernements qui vont prendre part à la conférence ont un vif désir d'amener une solution pacifique. »

Pendant que Sir Stafford Northcote tenait ce langage patriotique et sensé, — qui, disons le tout de suite, a produit un effet immense en Angleterre, — M. Lowe, qui présidait à l'hôtel de l'Ancre la réunion libérale, achevait de se discréditer aux yeux du pays, en cherchant à susciter des difficultés au gouvernement et en disant qu'en cas de guerre, celui-ci ne pouvait pas compter sur l'appui de la nation.

Il semblait, en ce moment, que le ministère conservateur fût redevenu plus fort que jamais. Cependant les libéraux commencèrent une nouvelle campagne. Ils continuèrent à protester qu'ils avaient raison et que leurs adversaires avaient tort : un des chefs les plus autorisés de leur parti, un ancien ministre, M. Forster, en inaugurant ses fonctions honorifiques de recteur de l'Université d'Aberdeen, exprima hautement sa confiance dans le désintéressement de la politique russe et sa sympathie pour le Czar qui ne peut plus parvenir à désarmer la défiance de l'Angleterre ; il s'est ensuite longuement étendu sur la nécessité d'exiger de la Turquie des garanties solides pour les réformes qui devront être introduites sans délai dans l'Empire ottoman. Un autre coryphée du libéralisme, M. Thomas Carlyle, qui s'est fait une réputation exagérée pour avoir écrit une histoire de la Révolution Française et une autre de Frédéric-le-Grand en style bouffon, — adressa au *Times* une lettre dans laquelle il se prosternait une fois de plus devant son dieu, ou plutôt son fétiche, la force brutale, et devant son prophète, M. de Bismarck. Il proposait de soumettre la question d'Orient à l'arbitrage du trop fameux Chancelier, et ne trouvait pas de meilleure solution à la difficulté actuelle que le partage de l'Empire turc entre la Russie, la Grèce et l'Autriche qui, en revanche, cèderait ses provinces germaniques « au grand empire allemand. »

Sans nous arrêter aux billevesées de M. Carlyle, il convient de faire mention ici d'un incident qui se présenta dans les derniers jours de novembre. Il s'est passé à Frome, dans le Comté de Somerset. Il s'agissait de nommer un député au Parlement et de

Digitized by Google

remplacer, ceci est à remarquer, un conservateur. Ce fut le candidat libéral qui l'emporta ; et il avait eu soin de déclarer, dans sa profession de foi, qu'en le nommant, les électeurs protesteraient contre la politique belliqueuse du ministère.

Nous avons cru devoir signaler ce fait, mais en même temps nous sommes d'avis qu'il ne faut pas en exagérer l'importance. Nous en dirons autant d'une certaine « conférence nationale » qui s'est tenue le 2 décembre dans St-James'Hall et dont on paraît s'être médiocrement occupé sur le continent. En Angleterre, elle a fait beaucoup de bruit..., surtout avant d'avoir lieu. On l'annonçait dès longtemps à grand renfort de grosse caisse. Quand tout fut fini, le *Daily-News* exalta l'œuvre du meeting et plaça ses membres bien au-dessus de l'aréopage antique ; les autres journaux, au contraire, tournèrent cette réunion en ridicule en disant qu'elle n'avait droit ni au nom de « conférence », ni au titre de « nationale ». La vérité est comme toujours entre ces deux jugements contradictoires. Certes, quand une salle aussi vaste que celle de St-James, qui peut contenir plusieurs milliers de personnes, est remplie d'hommes et de femmes appartenant aux classes éclairées de la société, est pleine d'enthousiasme pour l'objet de la réunion ; quand une telle assemblée est présidée par un homme aussi considérable par sa position sociale que le duc de Westminster ; quand un orateur comme M. Gladstone y prend la parole, il est impossible de ne pas constater qu'il y a là des faits d'une haute signification et dont, bon gré, mal gré, il faut tenir compte. D'un autre côté, pour qu'une pareille réunion fût autorisée à se qualifier de nationale, il serait nécessaire que tous les partis politiques y fussent représentés ; or, le parti libéral extrême figurait seul à St-James'Hall, et les vingt membres du Parlement qui y assistaient siégent tous à la Chambre sur les bancs situés au-dessous de la travée de gauche. Les hommes ayant une certaine valeur, comme le duc d'Argyl et M. Law, avaient pris la précaution de se faire excuser ; la plupart des notabilités présentes étaient des écrivains, des artistes, des philanthropes, comme lord Shaftesbury. En dehors de M. Gladstone, il n'y avait pas un seul politique sérieux. D'ailleurs, une « conférence » suppose des délibérations, des débats contradictoires. Ici, rien de la sorte : le sujet était fait d'avance, il ne s'agissait que d'enregistrer des conclusions déjà arrêtées, que d'adhérer à un manifeste rédigé depuis quinze jours. Les dispositions consignées dans ce document sont

Digitized by Google

en substance les mêmes que celles qui avaient été adoptées dans les meetings du mois d'août et du mois de septembre : « Des réformes profondes et radicales en Turquie sont indispensables; on ne peut accorder aucune confiance aux promesses de la Porte, il faut exiger des garanties solides. Nous sommes peut-être à la veille d'une guerre européenne, le danger ne saurait être évité que par la coopération cordiale des puissances. Une guerre entreprise pour soutenir l'intégrité et l'indépendance de l'empire turc serait funeste aux intérêts de l'Angleterre, contraire aux vœux du peuple anglais et un attentat contre le monde. » Voilà, en résumé, les résolutions qui ont été proposées et les discours par lesquels elles ont été appuyées. On a remarqué un fait : c'est que toutes les fois qu'un orateur parlait de soutenir les revendications de la Russie, il était applaudi à outrance.

Presque en même temps M. Bright prononçait devant ses commettants à Birmingham un discours dans le sens de la déclaration adoptée par la « Conférence nationale », mais qui allait encore plus loin. Les propositions qu'il exprima peuvent se réduire à trois, à savoir : qu'une guerre de religion, une guerre de la croix contre le croissant, serait un spectacle agréable et doux à contempler; qu'aucune nation européenne n'a véritablement un intérêt quelconque à empêcher la Russie de conquérir la Turquie, y compris Constantinople, et qu'aucune nation, l'Angleterre exceptée, ne s'imagine en avoir un; enfin, que si les provinces de la Turquie d'Europe étaient absorbées par la Russie, elles pourraient avec quelque raison compter sur la jouissance d'une liberté très-étendue. Au premier abord, ces propositions causent un certain étonnement, surtout quand on les entend sortir d'une telle bouche. M. Bright, dans le cours de sa carrière si longue et si variée, s'est montré à ses compatriotes sous des aspects différents ; mais qui se fût jamais attendu à le voir jouer le rôle d'un croisé? Il déteste la guerre, ou du moins il passait pour la détester. Or les guerres de religion sont les plus cruelles, les plus acharnées de toutes. N'importe, M. Bright a jeté au feu sa branche d'olivier, il a endossé son armure, il tient sa lance en arrêt et, mettant son destrier au galop, il s'élance au combat au cri de : « Guerre au Musulman! » Il n'a plus que du dédain aujourd'hui pour les amis de la paix à tout prix. Il se sent tout rempli d'ardeur et brûle de suivre l'exemple « d'un de nos héroïques rois, » qui partit pour la Palestine, il y a quelques centaines d'années. Il veut coûte que coûte

Digitized by Google

arracher « Bethléem, le Calvaire et le jardin des Oliviers » à l'infidèle. Certes M. Bright a eu des mouvements d'éloquence admirable dans son discours de Birmingham ; mais, c'est égal, il est difficile de garder son sérieux à la vue de ce gros quaker, avec son chapeau à larges bords, partant en guerre comme le Sire de Francboisy.

Encore une réflexion. La politique du gouvernement est attaquée par deux factions religieuses qui d'ordinaire se trouvent aux antipodes l'une de l'autre. Ce sont, d'abord, les Anglicans de la Haute-Eglise, ou Ritualistes, qui s'efforcent, avec une persévérance digne d'un meilleur sort, de consommer leur réunion avec l'Eglise grecque, tandis que celle-ci s'obstine à repousser leurs avances. Ce sont, de l'autre côté, les « Dissidents », ces ennemis systématiques de l'Eglise d'État. Un de leurs pasteurs les plus fougueux et les plus excentriques, M. Spurgeon, de la secte des Baptistes, introduisit tout récemment la prière suivante dans le service religieux de son *tabernacle* : « O Seigneur, donnez la sagesse à nos Sénateurs, surtout dans ces temps critiques. Ne permettez pas que la grande folie de ceux qui nous gouvernent conduise le pays à la guerre ; et, ô mon Dieu, changez notre gouvernement le plus tôt possible. » — Bossuet a dit : « L'homme s'agite et Dieu le mène. » M. Spurgeon tend évidemment à renverser la formule.

XXX.

MÉLANGES.

DES DIVERSES RACES DE LA TURQUIE D'EUROPE.

Aujourd'hui que tout le monde s'occupe de Constantinople et de la Turquie, il est intéressant de connaître d'une manière précise et exacte la force relative des diverses races qui peuplent la presqu'île des Balkans. La statistique est un des éléments du redoutable problème qui agite l'Europe, et sur ce point, comme sur tous ceux qui concernent l'inextricable question d'Orient, il n'y a eu que désaccord et discussion.

Il parait assez certain, s'il faut en croire les relevés de M. de Hammer et des historiens Osmanlis cités par lui, que le nombre des Turcs qui ont envahi l'empire Byzantin, quand Mahomet II planta en 1453 l'étendard du prophète sur les murs de Constantinople, ne s'élevait guère à plus de 750.000.

Quant aux populations conquises, personne ne s'en occupait et toute donnée d'appréciation manque. On émigra en masse à l'approche des hordes turques; mais plus tard, sous le règne relativement tolérant de Mahomet II et de Bajazet II, son successeur, beaucoup de familles grecques rentrèrent à Constantinople et s'établirent le long du littoral. Certaines populations slaves revinrent aussi dans les provinces du Nord. Un écrivain français a prétendu que, sous le règne de Soliman le magnifique, alors que l'empire d'Othman avait atteint l'apogée de sa gloire, la Turquie d'Europe comptait douze millions d'habitants. Ce chiffre parait, à tous égards, fort exagéré.

Néanmoins, ce qui semble prouvé, c'est que depuis la prise de Constantinople et surtout pendant les deux derniers siècles, la population chrétienne de la Turquie s'est régulièrement accrue et cela au point de causer de sérieuses alarmes à la race conquérante.

Les Sultans et leurs conseillers délibérèrent à diverses reprises sur les moyens de contenir l'accroissement trop rapide des Rayahs. On proposa publiquement un massacre général comme le seul remède au péril qu'on redoutait. Soit que le procédé fut trouvé trop dangereux, soit que des circonstances fortuites empêchèrent l'execution de ce sinistre projet, la politique orientale se jeta dans une autre voie et l'on travailla avec ardeur et non sans succès à la conversion des Slaves et des Grecs. Le prosélitisme s'exerça par tous les moyens imaginables et l'on vit notamment toute l'aristocratie de la Bosnie et de la Bulgarie, c'est-à-dire tous les propriétaires terriens, embrasser la foi de Mahomet ; c'était le seul moyen d'échapper à une oppression intolérable. Ces néophytes furent, comme tous les nouveaux convertis, plus zélés que les vrais croyants, ils tinrent à mériter leur réputation de tyrans et devinrent les plus implacables ennemis de leur race.

Ces conversions nombreuses ajoutent encore à la difficulté qu'il y a d'arriver à une estimation juste et précise des diverses races qui habitent la Turquie d'Europe. Il y a un véritable conflit entre la race et le culte; mais on peut dire qu'aujourd'hui la question religieuse prime la question ethnographique, et le langage du peuple démontre à toute evidence que la religion seule exerce une influence sérieuse. Interrogé sur

Digitized by Google

sa nationalité, tout habitant de la Turquie répondra qu'il est chrétien ou mahométan. On est d'autant plus porté à admettre comme vraie cette appréciation populaire, qu'il est presqu'impossible qu'il en soit autrement, quand on songe à ces millions d'hommes vivant sous la loi turque, sans cohésion entre eux, dans une contrée sans communications régulières, n'ayant presqu'aucune culture intellectuelle et habitant des pays sans limites naturelles.

La foi est tout, la race n'est rien, comme le disait le *Times* dans une remarquable étude qu'il publiait il y a quelque temps. Cela est si vrai, ajoute-t-il, que, dans un pays où les envahisseurs ont cherché leurs épouses chez les divers peuples soumis à leur domination, on ne peut affirmer que le sang soit demeuré pur et sans mélange dans la race conquérante elle-même.

La polygamie a complétement changé le sang. Le véritable Osmanli n'est plus, il ne reparaît que dans la foi qu'il imposa par le sabre aux provinces byzantines. C'est moins une race étrangère qu'un culte étranger qui domine à Constantinople.

Quoiqu'il n'existe aucune statistique religieuse officielle, on convient en général que les musulmans sont en minorité. Jusqu'à la publication récente des calculs de M. Vladimir Jakschitz de Belgrade, directeur de la division de statistique en Serbie, on admettait en général les estimations fournies par M. Ubicini dans ses lettres sur la Turquie.

M. Ubicini avait pris part à l'insurrection valaque de 1848, en qualité de secrétaire du gouvernement provisoire; plus tard il vécut à Constantinople dans l'intimité de quelques-uns des hommes influents qui dirigeaient alors la politique du divan. Il était donc bien placé pour avoir les meilleurs renseignements.

Dans ses lettres, qui parurent de 1850 à 1854, dans le *Moniteur officiel* de Paris, et qui furent recueillies plus tard en deux volumes, il établit comme suit le nombre des adhérents des diverses fois religieuses qui sont professées dans la Turquie d'Europe:

Grecs orthodoxes et autres	9,650,000
Musulmans	5,910,000
Catholiques romains	650,000
Israélites	60,000
Cultes divers	80,000
Soit	16,350,000

Il dit que ces chiffres lui sont fournis par Ahmed Vekif Effendi, homme d'état très-distingué et ancien ambassadeur en Perse, qui se fondait lui-même sur un prétendu recensement fait en 1864.

Plus loin, dans le même ouvrage, mais cette fois sans indiquer l'autorité sur laquelle il s'appuie, il estime que la proportion des Grecs est plus élevée, et celle des Musulmans moindre; il donne 10,000,000 pour les premiers et seulement 4,550,000 pour les seconds.

Ses calculs pour la population toute entière de la Turquie d'Europe, y compris les principautés tributaires, donnent les résultats suivants :

Thrace	1,800,000
Bulgarie	3,000,000
Roumélie et Thessalie	2,700,000
Albanie	1,200,000
Bosnie et Herzégovine	1,100,000
Les îles	700,000
Moldo-Valachie	4,000,000
Serbie	1,000,000
Soit	15,500,000

Digitized by Google

Les évaluations de M. Ubicini furent pendant longtemps admises par tout le monde, d'autant plus qu'elles se rapprochaient singulièrement des calculs de M. A. Boué, auteur d'un ouvrage en quatre volumes, intitulé : *La Turquie d'Europe*. Cet auteur, se basant sur des recherches personnelles et des investigations indépendantes, établissait que la population totale était de 15,413,000. Sur ce nombre il ne comptait que 700,000 Turcs véritables.

Le travail de M. Boué avait paru neuf ans avant celui de M. Ubicini. Leur divergence sur les prétendues questions de race fut l'objet de mainte discussion et de force controverses. Sur ce point, leurs chiffres étaient à peu près d'accord. Ils admettaient, en y comprenant les États tributaires, que la Turquie d'Europe comptait :

Slaves	6,200,000
Roumains	4,000,000
Ottomans	2,100,000
Albanais	1,500,000
Grecs	1,000,000
Arméniens	400,000
Zingaris	214,000
Israélites	70,000
Tartares	16,000
Total	15,500,000

M. Ubicini estime, il est vrai, la race dominatrice trois fois plus nombreuse que ne le fait M. Boué, mais il faut attribuer cette différence à la difficulté qu'il y a, comme nous l'avons dit plus haut, de discerner la race d'une population composée de tant d'éléments divers, amenés de partout et superposés les uns sur les autres.

Le culte auquel appartiennent les habitants peut seul servir de base à un calcul quelque peu exact. Il est vrai d'ajouter que M. Boué n'avait pas les mêmes motifs que M. Ubicini pour être agréable au gouvernement turc, et que si l'on peut faire quelqu'état de ses observations ethnographiques, il paraît probable qu'il n'y a pas plus de 700,000 hommes conservant les caractères distinctifs de la race turque originaire.

Quoi qu'il en soit de cette discussion, les chiffres que nous venons de citer fesaient foi quand M. David Urquarht, qui fait autorité en matière de statistique, les déclara trop élevés. Dans son ouvrage : « La Turquie et ses ressources », il soutient que la population toute entière n'était que de 12,180,000 habitants.

Par contre, sir Henri Baron, ex-secrétaire de la légation anglaise à Constantinople, dans on remarquable rapport de 1869, où il fait preuve d'une connaissance approfondie de l'Orient, admet l'exactitude du travail de M. Ubicini.

Les statisticiens allemands, très-savants d'ailleurs, s'étaient peu occupés de la question. Ils viennent de s'y appliquer. Leur début n'a point été heureux. M. G. Behm et le docteur H. Wagner ont publié, dans le supplément de 1872 du Recueil géographique de Gotha, rédigé par le docteur Peterman, un travail intitulé : « La population de la terre. » Leur statistique sur la Turquie d'Europe renversait toutes les données admises jusqu'ici.

Au lieu de trouver, comme la plupart des auteurs, que M. Ubicini avait fait une évaluation trop élevée, ils soutenaient qu'elle était de beaucoup en dessous de la réalité.

Voici leurs chiffres, puisés dans les calculs d'un officier autrichien, le major Zur Helle (quel diable de nom) :

Digitized by Google

Turquie proprement dite		16,430,000
États tributaires	Roumanie	4,500,000
Id.	Serbie	1,314,233
Id.	Monténégro	100,000
	Soit	22,349,263

Cette exagération manifeste eut un bon résultat, elle amena dans le débat un écrivain dont l'autorité est incontestable en pareille matière. C'est M. Vladimir Jakschitz, directeur au département de la statistique en Serbie. Il a fait une étude complète de la question et, avec l'aide d'amis et de correspondants répandus dans toutes les parties de l'empire ottoman, il a réuni un ensemble de documents et de matériaux divers, qui lui ont permis, autant qu'on peut le faire en l'absence d'un recensement officiel, de fixer avec beaucoup d'exactitude les chiffres de la population qui habite la Turquie d'Europe.

Les faits et les chiffres qu'il a cités dans l'article qu'il a inséré dans le supplément de 1875, du Recueil de Gotha, prouvent à toute évidence que les appréciations du major Zur Helle sont entièrement erronées et, loin d'avoir 16,430,000 habitants, la Turquie proprement dite n'en contient que 8,397,529, c'est-à-dire la moitié. M. Jakschitj résume son travail dans un tableau de la population, où il tient compte à la fois des divisions politiques en vilayets et des divisions religieuses de l'empire turc.

	Mahométans.	Non Mahométans.	Total.
Constantinople	183,540	144,210	327,750
Andrinople	523,009	831,558	1,354,567
Danube	819,226	1,175,601	1,994,827
Salonique	429,410	598,731	1,028,141
Janina	250,649	460,601	711,250
Roumélie	789,934	550,537	1,340,471
Bosnie	493,148	864,836	1,357,984
Crète	38,000	162,000	200,000
Armée	82,539		82,539
	3,609,455	4,786,074	8,397,529

L'éditeur ajoute en note qu'il a quelque doute sur l'exactitude du travail. Il paraît que ses scrupules n'ont point eu longue durée, car voici que le nº 7 du Recueil de 1876 contient un premier article de M. Von Stein, sur la population de la Turquie d'Europe, et ses estimations descendent même au-dessous des calculs du statisticien de Belgrade. Pour lui, il n'y a que 3,460,000 mahométans et 4,513,000 non mahométans, soit une population totale inférieure de 424,529 à celle qu'assigne M. Jakschitz.

La seule différence que l'on constate entre les deux études, c'est que M. Von Stein ne précise point les chiffres et qu'il se contente de nombres ronds.

On peut, je crois, sans témérité, affirmer que la science adoptera les calculs de M. Jakschitz, au moins jusqu'au moment où un recensement régulier aura été fait en Turquie. On peut souhaiter que ce recensement se fasse, mais aussi longtemps que Constantinople sera administré par les Turcs, il est peu probable que les hommes d'état qui gouvernent l'Orient songent à venir en aide à la statistique, ou en aient le loisir.

Les chiffres que nous venons de citer donnent lieu à bien des réflexions; nous ne voulons point faire de la politique, mais il nous sera permis de constater qu'ils sont une réponse éloquente à ceux qui ne parlent de rien moins que de balayer l'Orient et de refouler les Mahométans au delà du Bosphore.

La question est plus compliquée; qu'on veuille bien remarquer combien la population musulmane se trouve pour ainsi dire enchevêtrée dans la population chrétienne, et

Digitized by Google

que l'on songe que la question politique est doublée d'une question sociale, la propriété de la terre se trouvant presque toute entière entre les mains des «croyants».

J. R.

LES FOUILLES DE M. SCHLIEMANN A MYCÈNES.

L'auteur des découvertes faites dans la plaine de Troie, M. Schliemann, exécute depuis quelques mois des fouilles sur le territoire de l'ancienne ville de Mycènes, en Grèce; comme sa voisine Tirynthe, la tragique cité d'Agamemnon est célèbre par ses puissantes murailles cyclopéennes; on y visite aussi la fameuse porte des Lions et le trésor des Atrides, dont le linteau, formé d'une seule pierre, ne pèse pas moins de 169 tonnes. Il est intéressant de faire remarquer qu'ici comme à Troie, M. Schliemann exécute toutes les fouilles exclusivement à ses frais, tandis que toutes ses trouvailles appartiennent au gouvernement grec et forment le noyau d'un musée national de l'art antique, créé spécialement en vue de cet objet, à Athènes.

A la fin de septembre, M. Schliemann rendait compte en ces termes des travaux d'exploitation qu'il exécutait à Mycènes :

« Dans l'angle septentrional de la plaine d'Argos, disait-il, au pied de deux montagnes escarpées dont l'une se dresse à 2,500 pieds, surmontée d'un rocher triangulaire de 132 pieds de haut et de 1,200 pieds de côté, que couronne une chapelle consacrée au prophète Élie, et dont la pente abrupte au nord et au sud, forme à l'est et à l'ouest six terrasses superposées, œuvre de la nature ou de l'homme, s'élève la célèbre acropole de Mycènes. Elle est entourée de hautes murailles cyclopéennes, d'une hauteur variant de 13 à 40 pieds, où l'on distingue trois genres d'architecture bien différents, et qui ont été évidemment construites à de longs intervalles de temps. Une partie de ces murailles consistent, comme celles de Tirynthe, en blocs massifs alternant avec des pierres plus petites. Une autre partie — c'est la plus considérable — se compose de polygones soigneusement équarris, réunis entre eux sans le moindre interstice. On reconnaît une troisième espèce d'appareil près de la porte des Lions, où les blocs, généralement quadrangulaires, sont rangés par assises horizontales ; mais leurs joints, au lieu d'être verticaux, forment des lignes plus ou moins obliques.

« Sur un mille carré, au S. et S.-O., s'étendait, au pied de cette acropole, la ville dont une enceinte de murailles cyclopéennes indique encore l'assiette en beaucoup d'endroits, ainsi que font de nombreuses maisons, un pont massif, neuf Trésors et d'innombrables tessons de poteries archaïques admirablement peintes qui jonchent le sol de toute part. Seulement, comme la ville est assise sur les déclivités de la montagne, l'accumulation des débris ne forme en aucun endroit une couche bien épaisse et de plus de 1 1/2 pied. Six des Trésors ont l'aspect de vastes fourneaux, et c'est aussi le nom que leur donnent les habitants ; cinq d'entre eux ont évidemment été fouillés, par les anciens, avec des résultats peu encourageants, faut-il croire, car le sixième est resté intact, bien qu'il soit au-dessus du sol et qu'un petit nombre d'ouvriers eût suffi à la besogne. Deux autres Trésors présentent la forme conique bien connue de celui d'Atrée; tous deux sont bâtis près de la porte des Lions. L'un, de petites dimensions, a été exploré anciennement ; l'autre, que je suis en train de fouiller, paraît être aussi large ou à peu près que le Trésor d'Atrée. Après en avoir recherché vainement l'entrée pendant deux semaines, assisté de 7 ou 8 ouvriers, j'ai fini par mettre bien au jour la partie supérieure du fronton triangulaire de l'entrée dont je trouverai le seuil à 33 pieds plus bas.

« Donc, avant d'entamer le percement méthodique de ce Trésor, il me faut creuser les abords et remuer au moins mille mètres cubes de décombres; j'estime que le Trésor lui-même en contiendra à peu près le double. Deux semaines durant j'ai encore travaillé avec 12 ouvriers à déblayer le passage qui mène de la porte des Lions dans l'Acropole, et la besogne a été rude, vu qu'il était obstrué de gros quartiers de roc, qu'on dirait avoir été roulés sur les assaillants, lorsque l'Acropole fut emportée par les Argiens en 468 av. J.-C. L'obstruction de cette entrée remonte certainement à cette époque, car les décombres dans lesquels les blocs se sont enterrés ne sont pas ceux des maisons qui se sont successivement élevées en cet endroit, mais proviennent évidemment des terrasses supérieures délayées par l'eau des pluies. Immédiatement à gauche, en entrant par la porte des Lions, j'ai découvert une petite chambre, peut-être une ancienne loge du portier, dont le plafond est formé d'une seule dalle brute; à quarante pieds plus loin, je commençai, le 7 août, avec 43 ouvriers, à creuser dans la première terrasse, près du mur cyclopéen, une tranchée de 113 pieds de côté qui me procura des résultats inattendus. Aucun auteur ancien n'a dit que Mycènes ait été réhabitée après sa prise et l'expulsion de ses habitants. De ce que Strabon remarque qu'il n'existe plus aucun vestige de cette ville, nous devons conclure qu'elle n'était plus habitée de son temps (50 av. J.-C. — 20 ap. J.-C.); elle était également déserte lorsque Pausanias décrivait ses ruines (170 ap. J.-C.). Cependant, j'ai exhumé des preuves certaines qu'elle a été réhabitée et qu'une ville nouvelle doit y avoir existé pendant longtemps, probablement plus de deux siècles, car j'ai retrouvé à la surface du sol une couche de 3 pieds de hauteur de débris appartenant aux temps helléniques. Les fragments de poteries ne me permettent pas de déterminer l'époque précise de cette réoccupation; mais comme il ne s'y en rencontre point de la plus belle époque et que les nombreuses statuettes en terre cuite et les vases allongés que j'ai rencontrés appartiennent à l'époque macédonienne, antérieurement au second siècle av. J.-C., je présume qu'une nouvelle colonie aura été fondée au commencement du IVe siècle et abandonnée au commencement du deuxième. Ces deux termes paraissent confirmés par les médailles trouvées, qui portent toutes à l'envers une tête de Junon couronnée, et au revers une colonne, flanquée à gauche d'un casque et à droite d'un signe qu'on prend communément pour un Θ et qu'on attribue à la ville argolienne de Thyres. D'autres y voient un esprit rude et le rapportent au nom encore inconnu qui déterminait la valeur de la pièce; quoi qu'il en soit, il appartient aux temps macédoniens et à la ville d'Argos, ce qui rend inadmissible la prétention d'en faire un Θ, cette lettre n'étant devenue en usage qu'à l'époque de la conquête romaine. Mycènes paraît n'avoir jamais frappé de médailles; au moins n'y en a-t-on point trouvé.

« Au-dessous de la ville hellénique, relativement moderne, j'ai trouvé par milliers des fragments de ces beaux vases peints que j'ai décrits dans ma note sur Tirynthe; mais j'ai oublié de signaler que ces vases sont peints en dedans et en dehors, et qu'il n'est pas rare que la paroi intérieure soit couverte de peintures bien plus originales et de couleurs bien plus vives que l'autre. J'ai recueilli aussi un certain nombre de vases entiers, notamment de ceux à grosses panses, munis de deux anses et d'un goulot étroit. Tous ceux que j'ai découverts jusqu'à présent sont façonnés au tour, sauf les tout petits qui sont faits à la main. Je dois ajouter que j'ai trouvé à Mycènes deux fragments d'une poterie grossière faite à la main, que je ne puis mieux comparer qu'à celle qu'on rencontre dans les *Kjokkenmoddinge* du Danemark; mais ils y ont été évidemment transportés d'ailleurs et je puis affirmer que Mycènes ne m'a pas révélé l'étage de la poterie façonnée à la main.

« Depuis le 7 de ce mois (la lettre est du 25), j'ai réuni plus de deux cents idoles de Junon, en terre cuite, brisées ou entières : les unes ont la forme d'une femme, les autres celle d'une vache. Les premières sont ornées d'ornements peints en rouge vif sur fond

Digitized by Google

pâle, deux seuls en relief, au-dessus desquels se projettent de chaque côté de longues cornes qui se redressent en demi cercle; j'ai déjà noté cette particularité en parlant de Tirynthe : cet emblème représente peut-être les cornes de la vache, ou les pointes symboliques du croissant, ou l'un et l'autre. La tête, très-comprimée, est toujours couverte d'un globe. La partie inférieure forme un tube qui s'évase graduellement. On en a pourtant trouvé aussi une douzaine sans cornes, toute la partie supérieure du corps, jusqu'au cou, en forme de disque, la tête découverte et les cheveux indiqués par une longue tresse tombant dans le dos. On en a aussi rencontré avec une tête d'oiseau, de grands yeux, point de cornes, mais deux mains jointes sur la poitrine, bien indiquées. J'ai encore trouvé une statuette en terre cuite de 15 centimètres de hauteur, figurant une abominable vieille, probablement une prêtresse, dont le type n'est assurément ni égyptien, ni assyrien. En même temps que d'innombrables vaches sacrées, j'ai aussi trouvé deux têtes de cheval, un lion, un bélier et un éléphant, ce qui semble prouver que les Grecs connaissaient ce dernier animal plusieurs siècles avant la période macédonienne.

« Le fer et le verre avaient été connus des Mycéniens dans une antiquité reculée, car j'ai trouvé de cette dernière matière une grosse perle à 10 pieds de profondeur et une quantité d'espèces de boutons qui paraissent avoir servi d'ornements aux portes des maisons ou ailleurs. J'ai recueilli de même des couteaux en fer, plusieurs clefs fort curieuses, dont une très-grosse de 14 centimètres de longueur, à quatre dents de 4 centimètres et munie à l'extrémité opposée d'un anneau de suspension. J'ai découvert deux couteaux de bronze bien conservés, l'un d'eux encore garni d'une partie de sa monture en os; deux flèches de forme pyramidale sans barbes, semblables aux flèches carthaginoises que j'ai trouvées dans mes fouilles de Sicile. En fait d'outils de pierre, deux haches en diorite supérieurement polies, une quantité de poids de la même pierre et de meules portatives en trachyte; une petite parcelle d'or, pas un atome d'argent et beaucoup de plomb.

« J'ai encore trouvé un petit plat épais en terre cuite, avec une rainure tout autour, destinée à loger une courroie de suspension. D'un côté, bien poli et comme ciré, sont gravés des signes semblables à ceux qui se présentent si fréquemment dans les débris de Troie. On trouve ici aussi des centaines de rondelles, presque toutes d'une superbe pierre bleue, sans aucun ornement : on n'en a exhumé que cinq en terre cuite, également unies. Les habitants de Mycènes paraissent avoir cultivé la musique, à en juger par des fragments richement ornés d'une lyre et d'une flûte; on a rencontré aussi un morceau de vase en cristal et un peigne en bois. Souvent j'ai trouvé des plaques de terre cuite peintes ou couvertes d'empreintes décoratives qui doivent avoir servi à revêtir les murs intérieurs des habitations. A la profondeur de 10 à 12 pieds, quelquefois à 6 de la surface, je mets au jour des demeures cyclopéennes construites en pierres non taillées, assemblées sans ciment ni argile et dont les fondations descendent à 20 pieds au-dessous de la surface du roc. Les angles de ces maisons sont particulièrement remarquables par leur masse. Elles sont entrecoupées par de curieuses ruelles consistant en deux murs cyclopéens parallèles, dont l'étroit intervalle est rempli de petites pierres.

« Les aqueducs sont ici bien plus remarquables qu'à Tirynthe; là, ils reposent sur le roc vierge; ici, ils sont encastrés dans les pierres massives, et l'on comprend mieux que l'eau ait parfaitement pu y circuler sans s'échapper par les joints. Ces maisons cyclopéennes sont entremêlées de nombreux tombeaux, reconnaissables à de grandes dalles debout qui en marquent l'emplacement, les unes unies, les autres chargées de bas-reliefs qui présentent un haut intérêt. Sur l'une j'ai vu un guerrier armé d'une lance, debout sur un char tiré par un cheval, dont les jambes allongées marquent la rapide allure; les roues ont quatre rais, disposés en croix. Au-dessous, on voit un cerf pour-

Digitized by Google

suivi par un chien. Des deux côtés se trouvent des ornements qui offrent peut-être un sens symbolique, la plupart entourés d'une espèce de cartouche, comme le sont les noms royaux des Égyptiens. Sur une autre tombe j'ai vu un guerrier aussi debout sur son char, brandissant de la main gauche un large glaive, de la droite une lance dont il perce la nuque d'un animal fantastique, qui paraît fuir à toutes jambes et qui offre la plus grande ressemblance avec les deux lions qui surmontent le grand portique de l'Acropole, sauf que sa queue est relevée et qu'il a deux cornes. Comme les têtes des lions de la porte sont brisées, rien ne prouve qu'ils n'aient pas eu aussi des cornes. En face de l'animal se tient debout un homme armé d'un couteau de sacrificateur, tenant de la main gauche la corne droite de l'animal. Celui-ci est censé cacher le cheval du char ; dans le char, derrière le guerrier, on voit un signe curieux et un autre différent au-dessus de la tête ; tous deux paraissent avoir un sens. Cette sculpture est surmontée d'un beau dessin composé de lignes en spirales. Les dalles ont 4 pieds en carré et 6 pouces d'épaisseur.

« L'examen attentif de ces bas-reliefs et leur ressemblance avec les lions placés au-dessus de l'entrée me font croire qu'ils appartiennent à la même époque, environ 1200 ans avant Jésus-Christ. Il est probable que tous les Trésors de Mycènes sont du même temps que la porte des Lions et cette partie de l'enceinte. La chronologie des idoles ornithocéphales se fixerait ainsi à 1400 ans avant J.-C., âge des murailles en pierres taillées, tandis que celles en moëllons bruts appareillés avec de petites pierres sont probablement contemporaines des murailles de Tirynthe, que nous supposons remonter à 2000 ans avant J.-C.

« A plusieurs reprises, Homère qualifie Mycènes de « riche en or. » Les trésoreries nombreuses et le style coûteux de leur architecture confirment cette opulence ; mais il se présente naturellement à l'esprit une question : « Où la ville se fournissait-elle de cet or, à une époque où il n'existait point encore de commerce ? » Il paraît, en effet, qu'elle n'a pu se le procurer que par de puissantes incursions et une piraterie régulièrement organisée sur la côte du continent asiatique. »

Des fouilles exécutées quelques jours plus tard mirent à nu une seconde enceinte cyclopéenne, parallèle à la première, construite en pierres plus petites que celle-ci, dont les parois ne sont pas verticales, mais s'inclinent sous un angle de 75°, comme la grande tour d'Ilion. Cette muraille est garnie de deux rangées de dalles formant bordure, dont l'intervalle est rempli de décombres ; le long de la bordure intérieure se dressent plusieurs stèles couvertes de sculptures en relief fort remarquables, qui offrent plus d'une analogie avec celles de Troie ; ce sont apparemment des tombes, et Pausanias aidant, M. Schliemann n'est pas éloigné de croire que ce sont celles d'Agamemnon lui-même, de son cocher Eurymédon, et de ses compagnons massacrés par Egisthe dans un banquet, à leur retour de Troie ; à quelque distance de ces murailles furent enterrés aussi Electre, Clytemnestre, Egisthe et d'autres membres de la famille des Atrides, qu'on ne jugea pas dignes de reposer dans la même enceinte qu'Agamemnon et ses compagnons massacrés avec lui (1). Seulement, Pausanias n'a

---

(1) Le bureau parisien du *New-York Herald* a reçu la copie télégraphiée de la lettre suivante qui ne peut manquer d'intéresser vivement les amateurs d'antiquités grecques. La lettre est datée de Mycènes, le 28 novembre dernier, et adressée au Roi des Hellènes : « C'est avec une joie indicible que j'informe V. M. que j'ai découvert les monuments qui, suivant la tradition conservée par Pausanias, sont considérés comme les tombeaux d'Agamemnon, de Cassandre, d'Eurymédon et de leurs compagnons, lesquels furent tués par Clytemnestre et Egisthe, son amant, pendant un festin. Ces tombeaux sont entourés d'une rangée double et parallèle de stèles et de tables funé-

Digitized by Google

pas pu voir les tombeaux dont il parlait, car, à l'époque qu'il visita Mycènes (vers 170 av. J.-C.), ils étaient déjà enfouis sous trois ou quatre mètres de ruines préhistoriques sur lesquelles s'était élevée une cité nouvelle, alors disparue elle-même depuis quelque quatre siècles.

Quoi qu'il en soit, ces tombes ont rendu à la science un magnifique butin. Il est remarquable qu'elles étaient restées pour le peuple de Mycènes l'objet d'une vénération traditionnelle si grande, que leur emplacement était demeuré dans la suite des siècles affecté à sa destination primitive ; à mesure qu'elles se comblaient de débris et que le sol s'exhaussait, on creusait au même lieu des sépultures qui se succèdent superposées depuis les âges héroïques de la Grèce jusqu'au 13e siècle av. J.-C. C'est par dizaines de kilogrammes qu'on y retrouve de l'or pur façonné en bijoux, en ornements, en objets de toute espèce, sceptres, couronnes, coupes, etc., dont l'abondance justifie si non l'assertion de Pausanias, au moins l'épithète d'*opulente* qu'Homère et toute son antiquité attribuaient à la capitale des Atrides.

Dans un des souterrains connus sous le nom de Trésors, M. Schliemann a trouvés entre autres une bague en onyx blanc avec un sceau où l'on distingue des vaches et deux veaux en train de téter. Malgré le style archaïque de ces figurines, la gravure est d'une si merveilleuse finesse, qu'on ne comprend pas que l'artiste ait pu l'exécuter sans l'aide d'un verre grossissant. Si l'on prend garde que ce petit bijou remonte à plusieurs siècles avant Homère, on est tout disposé à croire à la réalité des chefs-d'œuvres d'art que le poëte s'est plu à énumérer : le bouclier d'Achille, l'agrafe du manteau d'Ulysse, la coupe de Nestor, etc., et qu'il n'a fait que décrire des objets qu'il avait réellement eus sous les yeux : là encore se retrouvent d'admirables colliers en pierres taillées, des boucliers dont la partie inférieure est invariablement échancrée en croissant, des vases dont les couleurs ont conservé toute leur vivacité et dont les peintures nous initient aux particularités les plus détaillées du costume, du mobilier, des armes des héros grecs. Les dernières nouvelles que nous avons reçues sont du 5 décembre : M. Schliemann avait réussi à conserver intact le cadavre d'homme qu'il avait découvert en dernier lieu : à côté du squelette, on a trouvé trois grands gobelets en or à riches ornements, un autre en albâtre, deux en argent, 134 boutons en or, fort grands et ouvragés avec art, quatre poignées d'épées, onze haches en bronze et des bijoux.

D'un autre tombeau, découvert un peu auparavant, on avait exhumé une quantité de bijoux en or, pour femme, travaillés avec beaucoup de goût. Une tombe voisine avait fourni une tête de veau en argent garnie de cornes immenses en or pur, une ceinture d'or, cinq vases et une quantité de boutons du même métal, tous objets merveilleusement ouvrés. Citons également neuf vases en argent et plusieurs glaives en bronze; mais pas la moindre trace de fer. Le lendemain, on déterrait ailleurs un casque, deux diadèmes, un peigne de femme, un devant de cuirasse, trois masques, six vases, des bracelets, etc., tous en or pur et relevés par de merveilleux ornements. Les objets en

---

raires consacrés à la mémoire de ces hauts personnages. J'ai trouvé dans ces tombeaux un trésor archéologique immense consistant en une foule d'objets divers, tous en or pur. Ce trésor suffirait à lui seul à remplir un grand musée qui serait unique au monde et qui, durant tous les siècles à venir, attirerait en Grèce des milliers d'étrangers. Comme mes travaux n'ont d'autre but que d'être utile à la science, je renonce d'une façon absolue à toute prétention sur ce trésor, et c'est pénétré d'un sincère enthousiasme que je viens, Sire, l'offrir à la Grèce. Puisse-t-il, avec l'aide de Dieu, devenir la pierre angulaire d'une richesse nationale incommensurable ! »

« Dr HEINRICH SCHLIEMANN. »

or seulement sont estimés à une valeur de plus de 300,000 francs. Il se peut que M. Schliemann se fasse illusion lorsqu'il assure avoir trouvé le tombeau d'Agamemnon lui-même : mais il s'agit bien certainement de la sépulture des rois d'Argos, et ses découvertes empruntent à toutes les circonstances qui les accompagnent une importance exceptionnelle. Malheureusement, on n'a pas encore découvert une seule inscription.

J. P.

LES FINANCES DE LA RUSSIE.

Ce qui, en dépit des démonstrations belliqueuses de la Russie, peut à bon droit inspirer des doutes sur son intention de troubler à tout prix la paix européenne, c'est la situation économique et financière de cet empire. Après l'insuccès de la campagne à bon marché et par personnes interposées, entreprise en Serbie par le prince Gortschakoff, on peut espérer qu'il reculera devant les frais énormes d'une guerre de longue durée, à moins que la Russie ne veuille absolument, comme on dit vulgairement, jouer son va-tout.

Son commerce et son agriculture, languissants depuis quelques années, ne peuvent en effet se relever que par la paix. D'après le dernier rapport de la Chambre de commerce d'Odessa, en 1867, l'Angleterre, qui est le principal client de la Russie comme on sait, avait importé de ce pays 44 p. c. de ses achats; l'Amérique ne figurait dans le chiffre total des importations anglaises que pour 14 p. c. Depuis 1873, la Russie ne fournit plus au Royaume-Uni que 21 p. c. de son importation, tandis que les Etats-Unis lui en livrent 44 p. c. Actuellement, l'exportation totale de grains russe représente 20 millions de tchetverts, et une valeur de 160,000,000 de roubles; par contre, l'exportation américaine s'est accrue de 1871 à 1874 de plus de moitié, et elle représente aujourd'hui 145,000,000 de dollars. Il y a tout lieu de croire que la Russie ne pourra plus soutenir la formidable concurrence des céréales transatlantiques. « *L'esprit se perd en pensées douloureuses*, conclut ce rapport, *lorsqu'on considère la quantité de grains que l'Amérique est à la veille de pouvoir exporter. L'Amérique commande le marché anglais; elle réduit les prix à un minimum qui nous rendra bientôt la concurrence impossible* ». La demande des suifs et autres articles russes décline dans la même proportion. En un mot, l'exportation russe décroît, depuis quelques années, de 10 millions de roubles par an.

D'un autre côté, les recettes publiques de la Russie, qui étaient en 1852 de 275 millions de roubles, s'élèvent aujourd'hui à 570 millions; si la Russie devait cependant perdre les 160,000,000 représentés par son exportation de céréales, elle serait ruinée à jamais. Le principal facteur de ses recettes est l'impôt sur les boissons alcooliques : il entre dans le budget des voies et moyens pour un tiers, tandis que le produit des contributions indirectes y est représenté par un autre tiers. Or, le gouvernement russe vient de fermer en quelque sorte ses frontières à cette dernière source de revenus, en décrétant que les droits d'entrée seront à l'avenir payables en espèces à l'exclusion de son papier-monnaie. Cette mesure de protection a pour but de faire rentrer en Russie le métal qui lui est nécessaire pour le paiement en espèces de ses coupons : elle a provoqué au Reichstag allemand les grincements de dents du parti socialiste et les réponses ambiguës de M. de Bismark. Si la Russie ne sort pas promptement de la situation de gêne où elle se débat, elle devra suspendre le rachat des terres qui est la conséquence de l'émancipation des serfs, et elle provoquera chez elle une révolution sociale; car la Russie est un des principaux foyers du communisme

qui dérive d'ailleurs de ses institutions mêmes. On a beaucoup parlé de l'enthousiasme des Russes pour la guerre. En matière financière, dit-on en Allemagne, le sentiment n'a rien à dire. Il paraîtrait que les sujets du Czar pratiquent la maxime allemande, car toutes les valeurs de placement indigène ont baissé aux bruits des trompettes. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les lettres de gage de la Banque foncière de Kerson, qui étaient à 85 dernièrement, ne trouvent plus d'acheteurs à 70 maintenant. Le fait est que l'enthousiasme s'est considérablement refroidi. Le *Ruski Mir* lui-même met une sourdine à ses articles incendiaires, ce qui ne peut avoir lieu sans l'assentiment du chancelier de Russie évidemment.

D'après les « *Annales des Finances russes* » de Wesselowski, la Russie avait émis, au 31 décembre 1850, 101,578,000 roubles. En février 1873, sa circulation s'élevait à 776 millions. L'intérêt de sa dette comportait, en 1872, 353 millions de francs, presque en totalité perçus par l'étranger. Cette situation, que la paix n'a pas améliorée depuis quatre ans, peut devenir désastreuse en cas de guerre. Il suffit, pour s'en convaincre, de la mettre en regard de celle de la France avant sa dernière guerre, et de se représenter l'immense infériorité des ressources commerciales, agricoles et industrielles de la Russie, comparées à celles de nos voisins du Midi. Le *Times*, en examinant la situation monétaire de la Russie, relève les chiffres suivants : sur 114,000,000 de liv. sterl. en circulation, 33,000,000 seulement de billets sont couverts par l'encaisse métallique. Il reste donc en circulation 80,440,000 liv. sterl. sans aucune couverture, c'est-à-dire 2 milliards 25 millions de francs. Telle était la situation au 1er janvier dernier.

La Russie, qui naguère encore avait à Londres et sur d'autres places une balance en sa faveur, mais, sauf en Hollande et à Paris peut-être, il ne lui reste plus aucun marché auquel elle puisse recourir. Pour se procurer de l'argent, il lui faut donc négocier des valeurs coursables, et c'est ce qui l'a forcée de faire sortir de la banque de Russie une partie de sa réserve. Aussi, voyez la situation au 1er octobre : roubles-papier en circulation : 104,000,000 liv. sterl.; encaisse de couverture or, argent et valeurs, 25,500,000 liv. sterl.; circulation dépourvue de couverture, 78,500,000 liv. sterl. Donc, diminution de 11,300,000 liv. sterl. sur l'encaisse métallique et remplacement d'une partie de celle-ci par des titres à 4 1/2 p. c. de la dette extérieure. Le *Times* croit pouvoir induire de ces chiffres que, dans un an ou un an et demi au plus, le crédit de la Russie sera épuisé si elle continue à exporter ses espèces pour ses paiements au dehors. Passé ce délai, elle ne serait plus capable de servir l'intérêt de ses emprunts étrangers en cas de guerre. Le maintien même de la paix n'éviterait pas même une suspension de payements partielle et temporaire, car le gouvernement du Czar aura besoin, selon le journal de la cité, d'un certain temps pour refaire son encaisse réduite de 229 millions à 148 millions de roubles.

Le fiasco que lui a valu son dernier emprunt en Hollande et le peu de succès de sa souscription patriotique sont aussi de nature à inspirer au gouvernement russe de sérieuses réflexions. L'agio sur l'argent est de 25 p. c., c'est-à-dire que le rouble-papier ne vaut aujourd'hui que 3 francs au lieu de 4. Au mois d'octobre, le taux de l'escompte était à 9 p. c. Ce n'est que le 1er novembre que la Banque impériale l'a réduit à 7 p. c. Il est aujourd'hui de 6 p. c. pour avance sur marchandises, et de 7 p. c. sur dépôt. Ces réductions, qui ne sont nullement justifiées par l'abondance du numéraire, ont pour but de soutenir le cours des fonds russes à l'intérieur et de préparer ainsi l'émission d'un emprunt dans le pays même. Nous verrons.

De 1860 à 1870, le déficit annuel du budget russe oscillait entre 11 et 60 millions de roubles. Le montant total de la dette publique, y compris la dette flottante, et qui était de 1,620 millions de roubles en 1859, s'est élevé à 2,460 millions de roubles en 1875. L'intérêt de cette dette absorbe annuellement 20 p. c. des recettes ordinaires. On prétend, à la vérité, que, depuis 1871, les exercices budgétaires clôturent tous les

Digitized by Google

ans par un excédant, soit de 8 millions de roubles en 1873, 3 millions en 1872, 3 1/2 millions en 1873, 14 millions en 1874, et 3 millions en 1875. Les publicistes officiels de Saint-Pétersbourg attribuent ces résultats à la vigueur avec laquelle les contributions directes sont perçues depuis quatre ans et aux grandes améliorations introduites dans l'administration financière. Cette assertion est accueillie avec une incrédulité générale. Les contributions directes, en effet, ne peuvent pas donner plus qu'elles n'ont donné jusqu'ici : elles consistent, en effet, pour 75 p. c. en impôts de capitation et pour 25 p. c. en impôt sur le revenu. Les excédants des dernières années proviendraient uniquement de l'augmentation de la circulation fiduciaire au moyen de laquelle il est extrêmement facile d'établir un bilan favorable. Ces excédants ne sont que fictifs.

Le *Journal des Débats* publiait dernièrement, sur les finances de la Russie, une série d'articles qui ont été fort remarqués. Leur auteur, M. Leroy-Beaulieu, a reçu récemment du gouvernement du Czar, en réponse à ses conclusions, le rapport officiel de la commission du contrôle chargée du règlement définitif du budget de 1875. Dans ses conclusions, M. Leroy affirmait que la Russie ne pourra sortir de ses embarras financiers qu'avec de l'ordre et la plus stricte économie; ce qui équivalait à lui conseiller d'éviter toute dépense improductive, d'abandonner sa politique de guerre et son système de protection. A cette communication, M. Leroy-Beaulieu répond à son tour en discutant les chiffres officiels du rapport. Le budget de 1875 admettait dans ses prévisions 559 millions de roubles valant au pair 2 milliards 236 m., mais qui, lorsque les chiffres ont été groupés, ne valaient que 1 milliard 956 m. et qui ne représentent 1 milliard 677 m. de fr., le rouble-papier étant aujourd'hui à 3 francs. Les recettes ont atteint 576 millions, soit 17 de plus que les prévisions, et, d'un autre côté, les dépenses, évaluées à 559 millions, ne représentent effectivement que 543 millions. Il en résulterait une économie de 33 millions qui, au cours actuel, valent environ 100 millions de francs. Dans les 576 millions de recettes, l'impôt direct ne figure que pour 132 millions, et il n'est pas susceptible d'augmentation; les deux autres sources de revenus, les droits d'accises et les douanes sont précaires. Le pays est grevé cependant d'une charge énorme et qui pèse sur sa seule richesse, la propriété foncière. Le rachat des terres au profit des anciens serfs n'est pas achevé. De ce chef, les paysans russes auront encore à payer, pendant une longue série d'années, des sommes considérables, à peu près 40 millions de roubles par an. Ceci équivaut à une augmentation d'impôts. C'est là une charge qui pèse lourdement sur l'agriculture. On s'en fait une idée lorsqu'on considère qu'en France l'impôt foncier ne dépasse que de 12 millions de francs cette somme annuelle de 40 millions de roubles (160,000,000 de francs) payée par les paysans russes. Comment la Russie pourrait-elle donc augmenter ses contributions foncières?

Au 1er janvier 1873, les arriérés des paiements à faire du chef de rachat des terres se montaient à 18 1/2 millions de roubles; au 1er janvier dernier, ces arriérés s'étaient réduits à 15 millions. C'est une preuve que le paysan russe a pu, pendant les trois dernières années, augmenter ses épargnes ou diminuer encore son strict nécessaire. Mais si l'on prend les hommes pour les enrôler, si l'on enlève à la terre ses chevaux et son bétail et que l'on mette en réquisition tous les produits du sol, est-il permis encore de compter sur le paiement régulier de ces charges énormes? C'est fort douteux. La France a tenté de 1792 à 1815 de mener de front la guerre et les réformes intérieures, et elle a échoué dans cette tentative : elle n'a recueilli qu'un peu de fausse gloire, beaucoup de désordre et des embarras politiques et économiques qui durent encore. Les Russes ont le droit d'être fiers de leur excédant de 100 millions de francs; il y a quelque mérite aussi d'avoir, comme ils l'ont fait, amorti en cinq ans 88 millions de roubles de leur dette, ce qui n'a pas empêché celle-ci de s'accroître cependant, d'avoir

Digitized by Google

construit, en vingt ans, 20,000 kilomètres de chemins de fer et de n'avoir à distraire de leurs recettes annuelles que 20 p. c. pour payer le coupon de leur dette. Mais ils commettraient une grossière erreur s'ils se figuraient que leur situation financière est solide. Le papier-monnaie est le ver rongeur des finances russes : les billets de crédit à cours forcé atteignaient le 1er janvier dernier la somme énorme de 556 millions de roubles, soit 2 milliards 200 millions de francs. Ces billets qui ont cours forcé à l'intérieur, leur dépréciation qui a fait tomber leur valeur au-dessous de 3 fr., et la circonstance que les coupons de la dette russe sont payables en espèces, voilà les trois grandes difficultés qu'une guerre ne fera qu'accroître encore. Il faut espérer que les hommes d'État de St-Pétersbourg ne les perdront pas de vue.

Nous rappellions tout à l'heure le décret récent qui rend payable en espèces toutes les taxes de la douane. M. Leroy-Beaulieu traite cette mesure de « poudre jetée aux yeux ». Au reste, l'or au moyen duquel les droits de douanes seront payés devra être soutiré de la Russie même, puisque ce sera le négociant indigène qui importe la marchandise étrangère qui devra acquitter ces droits de douane. Le gouvernement russe a espéré aussi que l'obligation du paiement en espèces réduira l'importation des produits étrangers ; mais, si cette mesure de protection avait réellement pareil résultat, ce serait un vrai malheur pour la Russie et pour son trésor. L'importation ne pourrait, en effet, être arrêtée qu'au détriment de l'exportation. Empêcher l'importation serait forcer les navires qui prennent à Riga l'huile et le lin russes et vont chercher à Odessa le sucre et les grains, à n'emporter que du lest vers les ports de Russie, ce qui équivaudrait à doubler les prix du transport, et nous avons vu tantôt que déjà aujourd'hui la Russie a grand'peine à soutenir la concurrence de l'Amérique.

La guerre et les aventures de la politique d'intervention et d'annexion ne peuvent donc que bouleverser de fond en comble la situation intérieure de la Russie, et non-seulement l'exclure des marchés étrangers, mais encore exposer son organisme national à des désastres plus grands même que ceux que lui ont amenés ses défaites en Crimée. Dans les observations qui précèdent, nous avons envisagé uniquement les suites immédiates d'une guerre militairement heureuse, laissant de côté toute supposition d'un insuccès plus ou moins probable. La paix, qui est de l'intérêt de l'Europe entière, est surtout de l'intérêt de la Russie. Aussi espérons-nous encore que le Czar s'en tiendra aux démonstrations belliqueuses et croyons-nous que celles-ci n'ont été qu'un moyen, un peu coûteux, il est vrai, de peser sur les décisions de la conférence.

C. N.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles, par Emile Banning, membre de la Conférence. Bruxelles, maison C. Muquardt, 1877, p. 157.

M. Banning nous dit que, par sa publication, il a voulu servir, dans la mesure restreinte de ses forces, une œuvre qui honorera, dans l'avenir, l'esprit de ce siècle. Son livre sera certainement utile à l'œuvre fondée avec éclat par S. M. le Roi. Bien que l'auteur ait soin de dire que tout lui est personnel dans son écrit, que les considérations qu'il présente et que les appréciations qu'il émet n'engagent aucune responsabilité autre que la sienne, son exposé des faits est si complet, les considérations qui les accompagnent sont si justes et les appréciations qu'il en déduit si naturelles et si exactes que non-seulement l'ouvrage de M. Banning ne sera désavoué par aucun de ses collègues, mais qu'il sera adopté, pensons-nous, par la Conférence et par le public, comme manuel de l'œuvre. L'ouvrage comprend deux parties et un appendice.

Dans la première partie, l'auteur traite de l'Afrique au point de vue historique, physique et social. Après un aperçu sur les découvertes faites en Afrique au XIX^me siècle et quelques notions succinctes sur les principaux explorateurs modernes et leurs derniers voyages, M. Banning jette un rapide coup-d'œil sur la géographie physique de l'Afrique. Tout en étant très-bref, il décrit parfaitement le système orographique et l'hydrographie du continent africain, et donne sur le climat et les productions de cette partie du monde les détails les plus précis.

Au chapitre III, il énumère les différentes races, qu'il divise en trois classes, savoir : Au nord, la race caucasique ; au milieu, depuis la limite méridionale du Sahara jusqu'à l'extrémité de la Zône tropicale, la race nègre ; et au sud, la race épuisée des Hottentots et des Betschuans.

L'auteur traite spécialement de la race nègre, qui occupe tout le plateau de l'Afrique centrale, c'est-à-dire les pays jusqu'ici inconnus et mystérieux, dont la Conférence internationale se propose de rendre l'accès plus facile aux explorations des savants et des missionnaires.

En examinant les institutions politiques et sociales de ces populations, l'auteur est naturellement amené à parler de la traite des noirs et à indiquer la manière dont elle se pratique de nos jours. Le tableau qu'il trace de ce trafic odieux est vraiment saisissant; les détails qu'il donne font frémir, et les chiffres qu'il cite, d'après le vénérable supérieur de la mission catholique de l'Afrique centrale, portent à un million d'hommes les pertes que la traite fait subir annuellement aux populations africaines; ces faits ont, par eux-mêmes, une éloquence qui dispense de tout commentaire. L'auteur ne sera contredit ni désapprouvé par personne, lorsqu'il dit en terminant la première partie de son travail : « Il est grand temps que les nations civilisées s'associent dans « un généreux et puissant effort, pour mettre un terme à d'aussi abominables ini- « quités. »

Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Banning s'occupe exclusivement de la conférence géographique qui s'est réunie dans le courant du mois de septembre dernier, au palais du Roi, à Bruxelles. Après avoir fait connaître le programme et le but de la Conférence et avoir résumé en quelques mots ses travaux, il indique la nature des sta-

Digitized by Google

tions hospitalières internationales qu'il y aura lieu de créer dans l'Afrique centrale. Enfin, il expose l'organisation de l'association internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique. Après avoir fait connaître les rapports que les comités nationaux et locaux sont appelés à avoir entre eux, l'auteur, dans quelques pages émouvantes, fait un chaleureux appel à ses compatriotes et conclut ainsi : « La » Belgique se souviendra des fières traditions de son passé, alors que sa bannière se » déployait sur terre et sur mer, à l'avant-garde des entreprises civilisatrices. Elle ne » laissera pas s'amoindrir entre ses mains la glorieuse mission que lui destine l'ini- » tiative de son souverain, elle n'oubliera pas, surtout, que les nations d'Europe, en fai- » sant de sa capitale le centre de leur action commune, lui donnent une preuve d'estime » et de confiance qu'un peuple généreux doit avoir à cœur de reconnaître. »

Dans l'appendice, l'auteur reproduit plusieurs documents se rapportant à la nouvelle œuvre, entre'autres les remarquables discours prononcés par S. M. le Roi, à l'ouverture de la Conférence et à la séance d'installation du comité belge.

Certes, l'ouvrage de M. Banning n'est pas encore un traité complet, embrassant tout ce qu'un sujet aussi vaste comporte, mais il est un exposé clair, succinct de tout ce qu'il est important de connaître pour comprendre le côté élevé de la mission à laquelle S. M. a convié l'Europe.

L'auteur n'avait pas besoin d'affirmer qu'une fonction spéciale lui avait permis de saisir de près la pensée et les tendances de l'œuvre. L'ensemble de son livre dénote une connaissance approfondie de la matière qu'il traite. Son style clair et sobre est en rapport avec la gravité du sujet et le sentiment qui domine dans tout l'ouvrage reflète évidemment celui qui anime S. M. le Roi et les hommes éminents dont il s'est entouré pour mener à bonne fin l'œuvre qui doit planter définitivement l'étendard de la civilisation chrétienne sur le sol de l'Afrique centrale.

J. Herreboudt.

Il Genio cattolico — periodico — religioso — scientifico — letterario — politico. — Revue paraissant les 1er et 16 de chaque mois, par livraisons de 64 pages in-8°, chez Degani et Gisparelli, à Reggio (Emiie). Prix de l'abonnement annuel : pour la Belgique, 20 francs.

Il semble difficile de tenir toutes les promesses d'un titre qui comprend tant de choses. Beaucoup croient impossible l'alliance de la foi avec la science, et de la politique avec les lettres. Il est vrai que souvent l'on se fait de la science une idée qui est loin d'être exacte et raisonnable. Beaucoup d'esprits rejettent dédaigneusement dans le domaine des vaines théories tout ce qui ne concerne point ce qu'il y a dans la science de plus particulièrement pratique et de plus visiblement utile : comme le perfectionnement des machines, l'avancement des sciences géographiques qui permet de créer de nouvelles relations commerciales et industrielles, et jusqu'aux procédés nouveaux de sauvetage, qui promettent un adoucissement à des maux qu'il serait plus logique de ne pas déchaîner. Quant à la science de la vie, ne se confond-elle pas pour beaucoup avec la science, si facilement acquise, de bien vivre ? Ce n'est point en ce sens que la Revue dont nous transcrivions tantôt le titre est une Revue scientifique. Ne pouvant tout embrasser, elle paraît s'être attachée spécialement à cette science de la foi si nécessaire à notre société sceptique, et cependant si universellement dédaignée. On y voit des écrivains distingués et autorisés, comme le chanoine Brancia et le théologien Ascone, quitter le champ paisible de leurs études privées, pour se jeter dans l'arène brûlante des controverses publiques. Signalons, en passant, les articles apologétiques du premier, publiés en réponse à une brochure protestante, intitulée : Où est le mensonge ?

Ils réfutent, pour la centième fois, mais cette fois avec un luxe de citations et de preuves qui trahit une érudition en vain dissimulée sous la simplicité de la forme, les vieilles erreurs et les mensonges séculaires des disciples de Luther sur la primauté du siége de Rome. Est-ce que le protestantisme songerait à s'implanter en Italie ? Y voudrait-on apprendre aussi comment on élève autel contre autel, et retrouverions-nous Sart-Dames-Avelinnes sous le ciel bleu de l'Emilie ?

L'article intitulé : Le catholicisme dans l'histoire ou l'histoire dans le catholicisme, dû à la plume sobre et peut-être un peu trop didactique du théologien Ascone, article en cours de publication, contient des pages magistrales sur l'autorité et le caractère divin des livres saints. La politique internationale n'est point perdue de vue ; la situation chaque jour plus compliquée des affaires en Orient a inspiré au comte Libérati Tagliaferri et à M. Domenico Panizzi d'excellents articles. Citons encore quelques pages d'histoire contemporaine, écrites avec beaucoup de charme par le comte Bayard di Volo, qui publie en ce moment une biographie étendue de François V, duc de Modène.

M. Domenico Panizzi semble spécialement chargé des actualités de la politique intérieure, et il s'acquitte à merveille de sa tâche. Il publie chaque quinzaine une chronique politique intitulée : les Cloches. Ces cloches-là, bien que la note gaie domine, doivent parfois sonner assez désagréablement à certaines oreilles. En médecine sociale et politique, l'honorable et spirituel écrivain semble partisan du système de l'acupuncture ; sa plume a des allures de stylet, et les hommes politiques du jour en sentent tour à tour la pointe. Nous sommes convaincus que ces articles obtiennent en Italie un vif succès, car ils sont écrits avec tant de « brio », qu'ils constituent une lecture des plus attachantes, même pour des étrangers. M. Panizzi prend sa mission au sérieux, bien qu'il enveloppe sa pensée dans une forme plaisante et quelque peu sarcastique ; il ne dédaigne point d'étendre parfois son vol au delà des Alpes et de pousser une pointe jusque dans notre petit pays. Il connaît M. de Laveleye (quoiqu'imparfaitement, puisqu'il le ratite de grand penseur libéral) et se moque agréablement de l'axiome autoritaire de M. Pergameni : « non-seulement la force prime le droit, mais la force, c'est le droit. » Courage, dit M. Panizzi, courage Néron, Tamerlan, Murawief, et vous tous héros de la force brutale et cruelle ; le soleil de votre réhabilitation se lève ; « l'Ordre règne à Varsovie » deviendra la formule de l'avenir.... M. de Laveleye a fait là un portrait rigoureusement fidèle du libéral, et ce serait ridicule obstination que de vouloir le nier.

Le *Genio* consacre quelques pages de chacune de ses livraisons à la littérature proprement dite : Pouvait-on oublier la poésie au pays du Dante, et les romans dans la patrie de Manzoni ? Les romans, rejetés a la fin de la livraison, ont une pagination distincte, ce qui permet soit d'en faire un volume séparé, soit de les classer à part dans le volume de l'année; de cette manière, on évite au lecteur l'ennui de le feuilleter constamment, ou d'avoir à recourir à la table des matières pour retrouver la suite de de ce qu'il vient de lire. L'innovation nous paraît digne d'être signalée.

Si nous ajoutons que le Recueil publié sous l'intelligente direction du comte Libérati Tagliaferri contient en outre des articles bibliographiques, tout le monde demeurera d'accord avec nous que le *Genio* constitue une Revue excellente et complète. Le Saint-Père a daigné donner plusieurs fois à ses directeurs des témoignages de sa haute satisfaction ; tous ceux qui ont lu leurs travaux se réjouiront de cette distinction méritée. Quant à nous, nous ne nous étonnons pas de voir le *Genio Cattolico* marcher vers sa dixième année, d'un pas alerte et toujours jeune : et, bien que peu portés à prendre nos désirs pour des réalités, nous avons la conviction qu'il atteindra une heureuse vieillesse.

E. H.

Digitized by Google

Les bords de la Meuse. — En you-you de Givet a Liége. *Promenade sur la Meuse par* R. V. D., *membre d'une foule de sociétés savantes et autres, secrétaire de la Réunion Nautique de X*** lez-Bruxelles.* — 2me édition. — Louvain, Peeters, 1876. Un volume in-12 de 176 pages. — Jolie impression, belles marges, caractères elzéviriens.

Tous les touristes qui ont descendu le Rhin depuis Mayence jusqu'à Cologne connaissent-ils les bords de la Meuse? J'en doute. Voici un bon guide pour faire une partie en you-you sur ce fleuve.

On s'embarque à Givet et l'on suit toutes les sinuosités de la vallée jusqu'à Liége. Pourquoi ne pas continuer l'excursion, sinon jusqu'à Rotterdam, au moins jusqu'à Maestricht? Nos deux marins devaient rentrer chez eux, le samedi soir, pour rendre compte de leur voyage au long cours dans une séance de la *Réunion Nautique* de X***. Ces trois étoiles ne cachent-elles pas Forest, port verdoyant qu'arrose la Senne?

Écrit avec une grande connaissance de notre histoire ancienne et moderne, ce joli volume se distingue par un style toujours limpide et souvent humouristique. Il fera tout seul son petit chemin dans le monde lettré et ailleurs. Les lecteurs du journal *la Paix* en avaient eu la primeur.

Ad. D.

Jésus-Christ la voie, la vérité et la vie. — *Appel à l'accomplissement de nos devoirs, par le R. P. Joseph de Fugger-Gloett, S. J., traduit de l'allemand, avec l'approbation de l'auteur, par le Comte Emich Charles de Linange Billigheim, ancien officier de l'armée pontificale.* Gand, C. Poelmann, 1876, 1 vol. in-12, 141 p.

Ce bon et beau petit livre peut être résumé ainsi : connaissez la vérité, et la vérité vous rendra libre, et si vous aimez le Christ, vous connaissez la vérité. En effet, comment comprendriez-vous si vous n'aimez pas? L'amour de Jésus-Christ, sa nature et sa pratique, voilà tout le sujet de cette œuvre simple, claire, profonde et éloquente, divisée en onze chapitres ou « pensées. » L'auteur ne se livre à aucun genre de polémique : il ne cherche qu'à élever les cœurs en les embrasant, à édifier en exposant ce que le cardinal Dechamps a si bien appelé le fait chrétien et en tirant de ce fait les plus hautes et les plus consolantes conséquences spirituelles et morales. Chaque chapitre a pour objet une pensée basée sur un des faits du miracle de la Rédemption. Après avoir clairement exposé ce fait, l'écrivain s'en empare pour réfléchir à ses conséquences, et, à l'aide de ces réflexions, inspirer au lecteur un attachement de plus en plus vif pour la personne adorable du Christ. Faire aimer Jésus-Christ est l'unique ambition de l'auteur, et dans cette prétention, qui n'a rien d'égoïste ou de personnel, puisqu'il s'efface radicalement, il trouve l'unique récompense à laquelle il aspire réellement. « Tu as bien parlé de moi, Thomas : que désires-tu pour ta récom- » pense? — Vous seul, Seigneur. » Si je ne craignais pas d'offenser la modestie de bon aloi que ce livre manifeste, j'attribuerais volontiers à son auteur le bénéfice de cette conversation mystique du Rédempteur avec l'Ange de l'Ecole. Le « désir » qu'il exprime dans son Epilogue peut certainement être caractérisé par une allusion de ce genre.

L'auteur dit qu'il a écrit surtout pour les jeunes gens. Il est évident qu'il a écrit avec son cœur, et nul jeune cœur bien placé ne saurait échapper à l'action entraînante de sa plume; mais peut-être ses pensées sont-elles trop simplement exposées. La simplicité, qui est une aile de la perfection, n'est comprise que par les croyants simples et par les savants saints. Aussi recommanderai-je à mes lecteurs, moi qui ne

Digitized by Google

suis, hélas, ni simple, ni saint, de lire ces excellentes méditations « par jour », comme on lit les anciens livres de piété. En s'assimilant goutte à goutte la généreuse liqueur des pensées de l'auteur, on en retire un bien, dont je puis rendre témoignage.

Le père Joseph de Fugger-Gloett est un des membres de cette illustre famille Fugger d'Augsbourg, si connue dans l'histoire de notre Charles-Quint. Ce noble religieux de la Compagnie de Jésus est une des victimes du *Kulturkampf*. Les lois barbares de son pays l'ont proscrit avec sa compagnie, et lui interdisent de prêcher à ses compatriotes l'amour du Christ. Il s'est consolé en écrivant de loin ce qu'il ne pouvait plus prêcher en personne dans les pays du saint empire romain de nation teutonique, servis et glorifiés par toute sa race. Il nous a consolés aussi, en venant prêcher une station de Carême à l'Eglise des allemands de Bruxelles, il y a deux ans. Le Père J. de Fugger a trouvé un traducteur digne de lui (*ebenbürtig*) à bien des égards : M. le comte Emich de Linange-Billigheim sert l'Eglise avec une égale aisance en trois langues différentes (en italien, en français et dans sa langue maternelle), après l'avoir défendue avec l'épée de ses ancêtres. Sa traduction correcte, claire et élégante révèle une plume souple et un esprit possédant supérieurement les deux langues.

S. Em. le cardinal-archevêque de Malines a vivement recommandé le livre du P. de Fugger et la traduction de M. de Linange. Après l'approbation d'une telle autorité, nos éloges sont superflus. *Gott thut retten!*

P. H.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXV.

JUILLET.

AOUT.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

zed by Google

AUX NEUF PROVINCES.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS.

Place de la Monnaie, à Bruxelles.

C'est par une intelligente direction du travail que l'établissement des Neuf Provinces est arrivé en peu de temps aux plus remarquables résultats. — Tout concourt à ce succès progressif, qui ne fera que s'accroître : excellent choix des étoffes, toutes de qualité supérieure ; cachet d'élégance, œuvre de coupeurs émérites qui rivalisent avec les tailleurs les plus en renom; confection parfaite. — Sous ce triple rapport, le vêtement le moins cher, sorti des magasins des Neuf Provinces, ne le cède en rien à ceux faits sur mesure et atteignant les prix les plus élevés. — Cettte réunion constante d'éléments de vogue méritée se joint à la modération des prix réduits à leur dernière limite, en raison du chiffre toujours plus considérable d'affaires.

Le rayon des étoffes de hautes nouveautés françaises, anglaises et belges, pour vêtements sur mesure, continue en toute saison à être sans rival.

Les Neuf Provinces préparent en ce moment leurs nombreux assortiments de vêtements pour première communion. — Cet établissement ne craint pas la concurrence à cet égard.

Spécialité de costumes de chasse. — Robes de chambre. — Couvertures de voyage. — Livrées de domestiques.

GRAND CHOIX DE COSTUMES POUR ENFANTS.

Digitized by Google

GRANDS MAGASINS.

AMEUBLEMENTS COMPLETS.

J.-E. OTTO.

36, Marché-aux-Herbes, 36.

BRUXELLES.

Mobilier de salon, Salle à manger, Chambre à coucher, etc. Meubles de style garnis en étoffes assorties. Spécialité de Literies, Couvertures de laine, Édredons, etc. Étoffes en tous genres. Velours, Reps, Soieries, Tapis de table, Nattes. Grand choix de tapis. Meubles chêne sculptés. Siéges Bambous.

Entreprises à forfait, Meubles, Rideaux, Tapis, Glaces, etc.

PAPETERIE EUROPÉENNE.

La Maison J. BULENS, fondée en 1830, ci-devant 83, rue de la Montagne, à côté de l'ancienne poste, **est transférée, 69**, rue de la Montagne. Fabrique de registres, lithographie et typographie, commerciale et administrative. Choix considérable de fournitures de bureau et articles pour étrennes des meilleures fabriques, portefeuilles-agendas et carnets de poche; grands portefeuilles dits ministre, avocat et notaire; papeteries, pupitres, buvards, encriers et boîtes à couleurs. Cassettes à compas depuis fr. 1-50 jusqu'à 125 francs. Estampage de papiers à lettres en chromo et couleur. Memento de bureau depuis 30 centimes, calendriers à effeuiller depuis 40 centimes. Cartes de visite depuis fr. 2-50 le cent.

L'ALLEMAGNE D'IL Y A QUATRE-VINGTS ANS

—

UNE FEMME CIVILISÉE.

Zeit und Lebensbilder von Johannes Janssen, zweite mehrfach umgearbeitete Auflage. 8° (xxii — 521 p.) Maison Herder, à Fribourg en Bisgau.

Le mouvement intellectuel et littéraire qui a remué l'Allemagne à la fin du dernier siècle et au commencement du dix-neuvième est peu connu de ce côté du Rhin. Quelques noms de philosophes et de poëtes sont dans toutes les bouches. Parmi eux, celui de Goethe est le seul peut-être qui, sans être populaire, évoque une image plus précise. On lit les traductions de *Werther* et de la première partie de *Faust*; ceux qui se piquent de connaître la langue allemande ont parcouru et goûté quelques-unes des tragédies et des poésies lyriques de Schiller. Quant aux systèmes philosophiques de Hegel, de Kant, de Fichte, de Schelling, ils ne sont guère accessibles qu'aux savants et aux spécialistes. On passe ensuite à la renaissance militaire de la Prusse en 1813, et de là sans transition aux succès de cette puissance pendant les guerres de 1866 et de 1870. L'instruction obligatoire et le service personnel sont les causes uniques qu'on leur assigne. Et c'est à l'aide de ces données imparfaites que l'on prétend expliquer la suprématie dans l'ordre intellectuel et moral de cette nation de « penseurs et de soldats ».

Tout n'est pas absolument faux dans ce jugement. Les générations actuelles ont sucé le lait de celles qui les ont précédées. Mais on se méprend sur la valeur morale des unes et des autres. Non que je veuille déprécier les mérites de l'Allemagne contemporaine. Mais il me paraît que les succès militaires, source de l'hégémonie temporaire de la Prusse en Europe, sont dus, avant tout, aux nobles qualités du soldat de race germanique : l'abnégation, le courage, la persévérance, le respect de l'autorité brillaient à tous

les rangs de cette armée modèle, et je me permets de croire que ces vertus ont contribué tout autant, et plus peut-être, aux victoires de Reichshoffen, de Metz, de Sedan et de Paris, que la stratégie savante de M. de Moltke et la tactique plus contestée des lieutenants de l'empereur Guillaume.

La masse de la nation a conservé jusqu'à présent sa foi, son énergie, sa force de reproduction, sources principales de sa grandeur. Mais ce ne sont point là des produits ou des conséquences du travail qui s'est opéré dans les idées pendant ce qu'on est convenu d'appeler « la période de lumières ». Vouloir expliquer 1870 par 1790, c'est aller à l'encontre de la vérité. Sans doute, les classes inférieures, comme le prouve la corruption des grandes villes et des centres ouvriers, sont aussi accessibles, en Allemagne que partout ailleurs, aux formes socialistes que revêtent les doctrines libérales quand elles s'adressent aux masses. Mais, grâce aux efforts de quelques hommes de bien, de plusieurs bons souverains, et d'institutions sages, il s'était conservé un fort courant d'honnêteté politique, de respect des croyances religieuses, et les ravages du mal se sont trouvés circonscrits dans les classes élevées. Ce sont ces barrières que le libéralisme germanique cherche aujourd'hui à renverser; pour y arriver il faut user de moyens violents, et mettre en œuvre toutes les ressources d'une forte pression du pouvoir civil.

On ne peut mieux pénétrer le secret de l'impuissance des hommes de l'Allemagne sceptique et savante à rien créer de durable, qu'en dépouillant cette pléiade, de philosophes et de littérateurs de l'auréole fantastique dont une trop longue admiration les avait entourés. Il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre l'action dans la vie politique et les principes qui servent de guide dans la vie privée, sinon la première demeurera stérile, parce que les mobiles qui l'inspirent sont absolument dépourvus de germes féconds.

Telle est la pensée qui domine le livre où je désirerais puiser quelques extraits propres à en faire comprendre toute la vérité. Les *Zeit und Lebensbilder* de M. J. Janssen, arrivés promptement à une seconde édition, nous offrent une série de portraits qui jettent une vive lumière sur l'histoire de l'Allemagne d'il y a quatre-vingts ans. On ne saurait révoquer en doute l'exactitude de ces esquisses. Les innombrables publications de biographies, de mémoires, de correspondances, faites depuis vingt années, four-

zed by Google

nissent des éléments précieux pour connaître les grands hommes du Parnasse allemand. Leurs pensées les plus intimes s'y étalent sans apprêt, leurs passions y éclatent et s'y développent; l'homme tout entier s'y révèle avec ses relations de tous les jours, ses affections, les influences qu'il exerce autour de lui, celles qu'il subit. M. Janssen met en œuvre avec un grand talent ces matériaux indispensables pour apprécier justement les grands génies de la littérature et les écrivains moins célèbres qu'on ne connaît d'ailleurs que par des œuvres écrites pour le public. Il étudie surtout certains aspects laissés habituellement dans l'ombre, et il déchire des voiles que des mains intéressées ou complaisantes étendent sur les faiblesses de ces idoles. Plusieurs thèses très-répandues de nos jours en seront ébranlées peut-être, mais la vérité et l'histoire y gagneront certainement.

Je voudrais m'arrêter aujourd'hui à l'une des figures les plus caractéristiques et les moins connues de cette galerie. Il s'agit d'une femme dont le nom n'a guère passé le Rhin. Douée d'une rare facilité de plume, d'un sens poétique remarquable, elle s'est trouvée en relations intimes avec une foule de célébrités du temps; admise dans le cercle de Weimar, épouse d'un poëte, puis d'un philosophe, tous deux illustres, elle a exercé une influence profonde sur des hommes qui passent pour être de grands esprits. Tous ces titres nous autorisent à dire que nous trouverons dans ce type une image fidèle de la société de cette époque agitée et curieuse.

Quelque lecteur contestera peut-être qu'une telle individualité puisse servir de type. Une femme de lettres, dira-t-on, est en dehors de la vocation de la femme et du cercle naturel de ses influences. Les souvenirs de la bohême littéraire de Paris et l'image de Georges Sand seront bientôt évoqués : serait-il équitable et juste de prendre l'une pour une peinture fidèle de la société française, et l'autre pour un modèle de la femme chez cette grande nation ?

L'objection serait fondée s'il était possible de comparer le monde littéraire d'Allemagne à cet ensemble de journalistes et de poëtes, qui s'est toujours distingué par ses mœurs et ses allures irrégulières, et qui forme comme une caste à part dans la société parisienne. Mais en Allemagne il en était autrement, surtout au temps dont nous nous occupons. Le monde littéraire était le monde savant; il se concentrait dans les universités. La vie y

était pauvre, les habitudes simples et sédentaires. Recruté dans la classe moyenne, un peu dans le peuple, réparti dans un assez grand nombre de petits centres et répandu dans tous les états de l'Allemagne, ce monde touchait à tout : au clergé, à la magistrature, à la noblesse, à la cour, au gouvernement. C'était bien sinon le cœur, au moins la tête de la nation allemande. Elle en a reçu l'impulsion intellectuelle ; elle y a cherché nombre d'hommes d'Etat, tous ses savants et ses théologiens, la plupart de ses parlementaires; de quelque côté que l'on se tourne, on retrouve son influence.

C'est là le véritable auteur de la culture allemande. Le terme de *cultur* se rencontre à chaque instant dans le jargon de la presse et dans le langage de la science. On entend par là un ensemble d'idées et de tendances, difficiles à résumer, plus encore à définir, mélange de progrès matériel, — en théorie bien entendu, car la pratique n'y répond guère, — de mépris du passé, et d'affranchissement de tout préjugé, de toute croyance. Ce qui le caractérise à peu près exclusivement, c'est la négation de l'idée chrétienne dans les lois et les mœurs, surtout l'hostilité au catholicisme. Lorsqu'on rencontre l'une des variétés de la *cultur* dans un livre ou dans un journal, on peut être certain qu'une attaque ouverte ou déguisée contre l'Église est dans le voisinage. Le terme a reçu sa dernière consécration dans l'expression de *culturkampf*, inventée par M. Virchow, — encore un professeur, — et dont le sens est trop précis pour avoir besoin de commentaire.

Caroline Michaelis, fille, femme, sœur de professeurs, a tous les droits d'être revendiquée par le monde universitaire de la fin du dernier siècle. C'est encore un professeur, des plus savants et des plus célèbres, M. Georges Waitz (1), gendre de Schelling, qui, en publiant sa correspondance, nous a fait connaître cette curieuse figure. Nous avons donc le droit de nous en emparer et de lui assigner la place qui lui revient dans l'histoire des idées et des mœurs de l'Allemagne.

M. Waitz met en tête du recueil le simple prénom de son héroïne. Est-ce, comme le suppose M. Janssen, en raison de l'embarras qu'il

(1) M. G. Waitz, callaborateur de feu M. Pertz pour les *Monumenta Germanica historica*. Né à Flensbourg (Schleswig), le 9 octobre 1813, il est surtout connu par sa grande Histoire de la Constitution germanique.

Digitized by Google

devait éprouver à choisir parmi les noms des trois maris de *Caroline*, celui qui avait le plus marqué dans sa vie, ou lui avait procuré le plus de bonheur ou de gloire? Afin de tourner cette difficulté, M. Janssen intitule son esquisse *eine Culturdame*, et nos lecteurs pourront se convaincre tout de suite combien *Caroline* mérite d'être appelée une « femme civilisée », au sens moderne et progressif du mot.

M. G. Waitz résume la haute valeur morale qu'il lui attribue en disant que « cette femme supérieure, au milieu de circonstances très-diverses, a pu se tromper quelquefois, mais qu'elle a travaillé constamment à acquérir une conscience plus parfaite d'elle-même ».

La lecture de la correspondance de Caroline nous éclaire sur la portée de cette formule un peu vague. Caroline commença à écrire lorsqu'elle comptait quatorze années à peine, et il faut bien conclure de ses propres aveux qu'on parlait alors beaucoup trop d'elle dans la petite ville de Goettingue où enseignait son père, exégète biblique et orientaliste distingué (1). Deux années plus tard, elle traçait ces lignes: « Pourquoi me ferais-je des heures inquiètes » dans la fleur de la vie. Je veux jouir de mon printemps ; il ne » me va pas d'avoir seize ans et de me donner des cheveux blancs » à force de soucis et de chagrin. » Je ne saurais dire, faute de l'avoir lu, si le livre de Johann David Michaelis, intitulé: *Doctrine du bonheur*, est le manuel de morale où sa fille a puisé ses principes de conduite peu sévères. Il ne paraît pas toutefois qu'elle se soit livrée aux plaisirs de Goettingue avec une ardeur irréfléchie et passionnée, car elle raisonnait dans ses lettres comme une vieille philosophe sur l'amour et le mariage. Agée de 21 ans, elle épousa un médecin de Claustal, le docteur Boehmer. Ce qu'elle éprouvait alors d'amour conjugal et maternel, de tous ces sentiments à l'aide desquels une femme jeune et vaillante poétise les réalités de la vie, le passage suivant de l'une de ses lettres va nous le dire : « Je ne suis plus une jeune fille ; l'amour ne me

(1) Johann David Michaelis, né en 1717, fut nommé, en 1745 professeur de langues orientales à Goettingue. Il devînt Conseiller intime et Chancelier de l'Université. C'était un écrivain d'une fécondité tout à fait extraordinaire; il écrivit, en y comprenant la *Bibliothèque orientale* fondée par lui, plus de cinquante volumes, de linguistique, d'exégèse, de théologie, de correspondance littéraire. Il appartenait au groupe de théologiens qui portèrent de premiers et rudes coups à l'orthodoxie luthérienne par les allures plus indépendantes de leur critique biblique.

Digitized by Google

» donne d'autre occupation que mes légers devoirs domestiques.
» Je n'attends plus rien d'un avenir couleur de rose ; mon sort en
» est jeté. Je ne suis pas davantage enthousiaste de mysticisme et
» de religion. Ce sont là cependant les deux sphères où gravitent
» les passions féminines. Comme je ne trouve autour de moi rien
» pour m'occuper, le vaste monde reste ouvert devant moi, et
» il me fait pleurer ».

La jeune épouse qui confessait ainsi le vide affreux de son cœur, et comprenait de cette façon « civilisée » sa vocation et ses devoirs, devint mère trois fois en quatre années. Bientôt après, elle était veuve, et nous ne nous étonnerons pas si elle s'est sentie, au lendemain d'une perte si dure pour tout autre femme, « comme sortie de prison. »

Si les années qui suivirent furent des années de liberté, elles ne paraissent guère avoir été des années de bonheur. Caroline erra de Goettingue à Marburg, et de Marburg à Goettingue, au sein d'une famille qu'elle dépeint comme « déchirée par la cor-» ruption, la manque d'intelligence, la faiblesse ou la violence de » ses membres », elle vivait au milieu d'eux comme une étrangère, et n'avait pour eux « que des égards qu'elle méprisait en secret ».

Ces confidences, elle les faisait à des amis appartenant comme elle au monde éclairé du temps. Il est vrai que dans ce monde-là, on n'y regardait pas de si près et l'on n'y est guère devenu plus difficile de nos jours. Ainsi un auteur qui s'est acquis quelque réputation par ses travaux de critique littéraire, écrit-il, en appréciant le livre de M. Waitz, que Caroline était une femme supérieure, et sa correspondance, tout un monde de fleurs dont le parfum embaumera la postérité. Il trouve aussi que les lettres où elle exalte son cœur trop tendre et raconte tout naturellement des écarts fâcheux, doivent exciter chez le lecteur un intérêt moral toujours croissant. Il estime qu'elles fourniraient la matière d'une sorte *d'épitome*, destiné aux femmes les plus distinguées, et dont la délicatesse et la beauté ne le céderaient en rien aux meilleures œuvres de la poésie. Ceci s'imprimait dans l'une des plus importantes revues prussiennes, les *Preussische Jahrbücher*, en l'an de grâce 1871. On voit que les esprits cultivés du nouvel empire comprennent et apprécient ceux de 1789.

Au moment où la révolution française commençait à remuer l'Europe, Caroline se trouvait à Mayence. C'étaient les derniers

Digitized by Google

jours de la domination de l'électeur ecclésiastique. Cette petite cour offrait un spectacle attristant. L'esprit de Voltaire y régnait en maître, digne précurseur des bouleversements qu'allaient apporter les armées de Custine et l'annexion républicaine. Chez plus d'un chanoine trônait, à la place d'honneur, le buste du patriarche de Ferney entouré des écrits d'Helvetius et des élucubrations de la secte des illuminés. Mayence était le siége d'une université. Les chaires des professeurs et les échos de la presse retentissaient d'attaques contre les traditions catholiques et contre la cour de Rome, de railleries sur les pratiques religieuses. Le philosophe Windischmann (1), alors jeune étudiant, se plaignait amèrement de l'esprit superficiel, du mépris de toute science sérieuse, du répugnant abus des mots d'humanité, de religion épurée, de progrès, de lumières, qu'on rencontrait partout. Avons-nous besoin d'ajouter qu'il y avait harmonie parfaite entre les idées et les mœurs de cette société légère et sceptique, mûre pour l'invasion des immortels principes de 89 et des hordes de sans-culottes?

Parmi les amis de Caroline qui exerçaient alors sur elle une profonde influence, il faut citer en première ligne Georges Forster (2), type accompli de l'Allemand civilisé du temps. Naturaliste de mérite, Forster avait gagné la faveur de prince-électeur, qui le nomma son bibliothécaire. Il était en relations d'amitié et de correspondance avec une foule de célébrités, telles que Jean de Muller (3), Jacobi (4), Lichtenberg (5), le poëte Huber (6) ami de Schiller, Koerner, que ses chants patriotiques rendirent plus tard

(1) Windischmann (Charles-Joseph-Jérôme), médecin, philosophe, professeur à Bonn; né à Mayence, le 24 août 1775, mort à Bonn le 23 avril 1839.

(2) Forster (Jean-Georges-Adam), médecin et naturaliste, né à Nassenhuben, près de Dantzig, le 26 décembre 1754, mort à Paris, le 12 janvier 1794.

(3) Muller (Jean-Von), historien, né à Schaffausen (Prusse), le 3 janvier 1752, mort à Cassel, le 29 mai 1809; occupa de hautes fonctions politiques en Westphalie, dans le grand-duché de Hesse, en Prusse, et fut bibliothécaire de la Cour d'Autriche.

(4) Jacobi (Jean-Georges), poëte, professeur à Fribourg-en-Brisgau; né à Dusseldorf, le 2 décembre 1740, mort à Fribourg, le 4 janvier, 1814.

(5) Lichtenberg (Georges-Christophe), physicien et écrivain, professeur à Goettingue; né à Oberramstadt (Grand-Duché de Hesse), le 1er janvier 1742, mort à Goettingue, le 24 février 1799.

(6) Huber (Michel), traducteur de nombreux ouvrages allemands en langue française, professeur à Leipzig; né à Frontenhausen (Bavière), en 1727, mort à Leipzig, le 15 avril 1304.

Digitized by Google

fameux (1), Soemmering, etc. Il ne s'agit donc pas du premier venu et nous sommes toujours en plein dans le monde civilisé et littéraire. Forster était d'ailleurs en tout point digne d'y figurer avec honneur. Se vantant de vivre sans Dieu et sans prière, apôtre de la philosophie et de la tolérance, il reprochait à l'Eglise catholique d'enseigner une morale trop relâchée. Quant à la sienne, elle était commode. Nous épargnerons au lecteur le récit des mésaventures conjugales de cet homme austère et vertueux. Sa femme était une compagne d'enfance de Caroline; elles avaient toutes deux pour ami le poëte Meyer (2), autre littérateur très-connu, et tout ce monde ne faisait que trop bon ménage. Forster prenait tout cela par le côté aimable et s'en vengeait en attaquant le catholicisme dans ses discours. Son auguste maître le laissait faire ; il se hasardait seulement à le réprimander avec douceur, et à l'engager au respect des convenances dues à la religion chrétienne, lorsqu'il traitait le récit biblique de la création de produit de l'imagination orientale, de rêve ne valant pas la peine que l'on s'y arrêtât.

Les sans-culottes de Custine n'eurent pas grand'peine à balayer cette société gangrenée. L'électeur, la noblesse, tout ce qui tenait au gouvernement s'enfuit à l'approche des Français. La plus effroyable confusion régnait dans la ville. La bourgeoisie patriote chargea une députation d'adoucir la sombre férocité des vainqueurs en déposant à leurs pieds un cadeau de 200,000 francs. On parlait rarement de millions alors. MM. les délégués, pour se rendre au camp ennemi, montèrent dans un carrosse que, par une attention délicate, on avait pavoisé aux trois couleurs de la République. « Nous sommes au milieu d'événements du plus haut intérêt », écrit la féconde Caroline à l'une de ses amies. Puis, après avoir raconté avec feu comment les aimables démocrates avaient coupé et rôti en pleine place publique le nez d'un vieux chanoine, elle termine sa lettre par un éloge enthousiaste de Mirabeau, dont elle dévore les *Lettres à Sophie*.

L'entrée bruyante des Français à Mayence, l'établissement du

(1) Koerner (Charles-Théodore), poëte lyrique, auteur dramatique, né à Dresde, le 23 septembre 1788, s'engagea comme volontaire dans les chasseurs noirs de Lutzow et fut tué dans des plaines de Leipzig, le 18 octobre 1813.

(2) Meyer (Frédéric-Jean-Laurent), poete, écrivain, fit partie de la députation envoyée par la ville de Hambourg au directoire français en 1796; né à Hambourg, le 22 janvier 1760, mort le 21 octobre 1844.

Digitized by Google

club jacobin dans les salons du palais électoral, les cocardes tricolores, les chants des républicains qui criaient à tue-tête : *vivre libre ou mourir*, transportèrent de joie cette femme, que des fils de la nouvelle Allemagne, de l'Allemagne de M. de Bismarck, nous dépeignent comme un modèle à proposer aux femmes germaniques. Ses lettres ne tarissent pas sur la modération, la grandeur d'âme des vainqueurs, et elle ne ménage ni le mépris ni les sarcasmes aux vaincus malheureux et fugitifs.

Georges Forster eut, paraît-il, quelques velléités d'être fidèle à l'électeur, son ancien bienfaiteur. Mais cet accès de vertu ne dura guère. On le vit bientôt pérorer dans le club mayençais et y développer le thème de « la nécessité pour un grand état libre d'avoir le » Rhin pour frontière naturelle », et celui du droit de « la France » à posséder ce fleuve comme limite permanente. » Peu après, nous trouvons Forster à Paris, où il apporta à la barre de la Convention la pétition des Mayençais demandant leur annexion à la France. L'adresse avait été rédigée par lui-même : elle débutait ainsi : « Nous ne venons pas vous annoncer la chute d'un seul » despote ; le peuple allemand du Rhin a renversé d'un seul coup » les soi-disants trônes de vingt petits tyrans, qui tous avaient » soif de sang humain, qui tous s'engraissaient des sueurs des » pauvres et des misérables. Sur les débris de leur pouvoir règne » aujourd'hui le peuple souverain. »

On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus chez cet homme, ou la facilité merveilleuse avec laquelle il s'appropriait le jargon révolutionnaire, ou la délicatesse de ses sentiments privés et l'ardeur de son amour de la patrie. Ce qui l'excuse, c'est que le patriotisme allemand n'était pas encore inventé. Il surgit quinze années plus tard, au milieu de l'abaissement extrême de la Prusse et des excès du despotisme napoléonien. Il y eut alors des bardes pour le chanter en vers immortels, pour exalter et soulever le peuple contre les oppresseurs, pour offrir bravement leur vie sur les champs de bataille. Mais il ne faut point chercher ces nobles sentiments chez les princes de la « culture », les philosophes et les poëtes de 1793. Goethe était alors dans la plénitude de son rare et vigoureux talent, dans l'éclat d'une renommée sans égale. Mais l'idée nationale allemande ne se retrouve nulle part dans ses écrits, elle n'avait pas d'écho chez lui ; seul, avec Jean de Muller, ai-je lu quelque part, il aurait pu, usant de son prestige immense sur les esprits, soulever l'Allemagne contre la domination fran-

Digitized by Google

çaise. Il resta froid devant les malheurs de son pays qui était à peine pour lui une patrie, et il ne fit rien pour elle.

Fortement compromise par ses sympathies françaises, Caroline quitta Mayence lorsque l'armée prussienne en vint faire, bientôt après, le siége. Mais elle n'échappa point à la police de l'Électeur, qui était réfugié à l'intérieur du pays, et on la jeta vulgairement en prison. Notre femme de lettres y fut traitée avec de très-médiocres égards, qu'expliquent des raisons moins honorables encore que sa participation aux intrigues politiques des jacobins de Mayence. Après quelques mois, elle sortit de cette captivité, grâce à l'intervention puissante de Guillaume de Humboldt (1), frère d'Alexandre. C'est aussi de ce moment que datent ses rapports suivis avec les frères Schlegel (2). L'un d'eux, Auguste-Guillaume, travailla activement à l'arracher de prison ; l'autre, Frédéric, dans toute la fougue de la jeunesse, avait conçu à Mayence déjà une admiration passionnée pour son esprit et ses talents. Ce sentiment ne fut point partagé par Caroline. Frédéric Schlegel n'en garda pas moins un profond souvenir. Lorsqu'il écrivit plus tard sa « *Lucinde* », qui contribua largement à asseoir sa réputation, il traça dans ce roman célèbre le portrait de la « femme unique » dont son imagination avait gardé un si vivant souvenir. Caroline, déjà alors, lui préférait son frère Auguste. Lorsqu'il l'eut prise sous sa protection pendant sa captivité et ses malheurs, elle s'attacha à lui par les liens de la reconnaissance. Trois années plus tard, devenue sa femme, elle alla s'établir avec lui à Jena, où il enseignait avec succès.

Jena, Weimar, sont des noms célèbres dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. La petite ville universitaire et la cour du grand

(1) Guillaume de Humboldt, frère du célèbre auteur du *Kosmos*, joua un rôle politique important à la Cour de Prusse. Il mourut en 1835.

(2) Les frères Schlegel sont les chefs de l'école romantique en Allemagne. Auguste-Guillaume, poëte et critique, fonda en 1798 la revue *l'Athénee*. Il publia ensuite des traductions de poésies italiennes, espagnoles, portugaises, fit de collaboration avec Tiek une traduction de Shakespeare, qui devint classique, et contribua à rendre l'œuvre du dramaturge anglais populaire en Allemagne. Nommé professeur à Bonn, il y donna des cours de littérature orientale, d'art et de littérature dramatique. Il fut lié intimement avec Mme de Stael. Né à Hanovre en 1767, il mourut à Bonn en 1845.

Frédéric Schlegel commença à se faire connaître par le roman de *Lucinde*, qui causa beaucoup de scandale, et eut un échec éclatant; il écrivit ensuite des descriptions de voyages, étudia les langues orientales. Il est surtout célèbre par son *Histoire de la littérature des temps anciens et modernes*. Frédéric Schlegel abjura le protestantisme à Cologne et mourut en 1829.

Digitized by Google

duc étaient deux cénacles, où le Parnasse germanique se rencontrait tout entier. Le nom de Schlegel n'était pas le moindre de cette pléiade. Caroline avait l'esprit assez vif, l'intelligence assez cultivée pour y revendiquer et y maintenir sa place. De fait, ses lettres donnent une foule de détails intimes, de réflexions piquantes, de portraits lestement troussés des dieux de l'Olympe.

Goethe, Schiller, Jean-Paul Richter (1), Wieland (2), Herder (3), Novalis (4), Kotzebue (5) passent successivement sous la plume facile et incisive de notre héroïne, plus prompte à la critique qu'à l'éloge, surtout lorsque les dignes épouses des grands esprits étaient en jeu et que le cœur de Caroline ne se mettait pas de la partie. Il faut dire cependant qu'elle professait une admiration sans réserve pour Goethe, qui exerçait sur tout son entourage un prestige, une autorité vraiment royale. Les faiblesses du fils des Dieux — car il en avait aussi et des plus vulgaires — rencontrent chez Caroline une indulgence excessive : tout au plus déplore-t-elle qu'il n'ait pas choisi avec plus de goût. Dans la vie privée, Goethe avait d'autres défauts encore que cet orgueil olympien, qui contemplait avec une satisfaction tranquille les adorations que l'Allemagne entière déposait à ses pieds. Il avait même ses heures de jalousie envers des célébrités de second ordre, qui ne songaient guère pourtant à lui disputer le sceptre. C'est ainsi qu'on trouve, entre autre, dans la correspondance de Caroline, l'histoire amu-

(1) Richter, connu sous le nom de *Jean Paul*, mourut à Bayreuth (Bavière), le 14 novembre 1825. Successivement maître d'école, précepteur, journaliste, romancier, il eut une existence agitée, qui reflétait son imagination vigoureuse mais mal ordonnée. Ses romans eurent un grand succès ; on ne les lit plus guère aujourd'hui.

(2) Wieland (Christophe-Martin), poëte, conseiller à la Cour de Saxe-Weimar, né en Wurtemberg, le 5 septembre 1733, mort à Weimar, le 20 janvier 1813.

(3) Herder (Jean-Godefroid de), historien, philosophe, poëte, prédicateur de la Cour de Saxe-Weimar, né à Mohrungen (Prusse), le 25 août 1744, mourut à Weimar, le 18 décembre 1803. Il écrivit de nombreux ouvrages sur l'histoire, la littérature biblique, l'apologétique. Son livre le plus célèbre est sa *philosophie de l'histoire de l'humanité*. On lui reproche une critique peu sévère, et l'obscurité de ses idées théologiques. Intimement lié avec Goethe, il tint une large place dans le monde littéraire de l'époque. Schlegel l'a appelé le mythologue de la littérature allemande.

(4) Novalis, pseudonyme de Hardenberg (Ferd.-Louis de), né le 2 mai 1772, mort à Weissenfels (Prusse), le 25 mars 1801, est un poëte lyrique et religieux, auteur d'hymnes et d'odes d'une forme achevée et sentimentale, mais vague et nuageuse.

(5) Kotzebue (Aug.-Fréd. de), poëte dramatique, conseiller d'etat russe, né à Weimar, le 3 mai 1761, fut assassiné à Manheim, le 23 mars 1819, par Ch.-Fréd. Sand.

Digitized by Google

sante des querelles de Goethe avec Kotzebue et sa femme. Kotzebue avait composé une pièce dont l'intrigue était le récit fort transparent de certains détails du ménage du « fils des Dieux. » Celui-ci n'épargna aucune manœuvre pour empêcher la représentation du drame sur le théâtre de Weimar. De là, grande colère de Kotzebue; les altercations frisèrent l'injure, et tout Weimar s'en émut et en rit.

La figure de Schiller est l'une des plus déchirées par Madame Auguste Schlegel. Son hostilité envers la famille du poëte succéda à un commerce intime; elle fut assez persistante pour influer sur l'appréciation que les frères Schlegel firent des œuvres de Schiller. Celui-ci avait donc toutes les raisons pour détester Caroline, qu'il appelait « Madame Lucifer » ou « le Mal ». Cette inimitié l'honore d'ailleurs. Schiller luttait presque seul contre le courant rationaliste de la philosophie du temps. Ses œuvres, rare exception parmi celles des contemporains, portaient encore l'empreinte de quelque sentiment chrétien. C'était, pour Caroline, une raison de plus de les déprécier et de le tourner en ridicule. Lorsque parut le chant de la *Cloche*, ce chef-d'œuvre de la poésie lyrique, l'une des meilleures productions de Schiller, Madame Schlegel et ses amis « faillirent, en le lisant, tomber de leurs siéges à force de rire. »

Le sens chrétien était absolument étranger à notre femme de lettres. Elle en donna la preuve plus tard lorsqu'elle habita la Bavière, pays catholique, où le peuple conservait une piété fervente. Les pratiques religieuses, la pompe imposante des offices étaient pour elle un sujet d'étonnement profond; jamais, écrivait-elle, elle n'avait vu une « aussi grosse dévotion ». Il est vrai que les contrées protestantes n'offrent guère de spectacle semblable. Comme beaucoup de libéraux de nos jours, chez qui c'est moins excusable, Caroline était incapable de pénétrer le sens profond de la prière, et de comprendre l'acte religieux qui est le fondement des cérémonies du culte catholique. Elle n'y voyait que des formalités vides, lui fournissant la matière de plaisanteries d'un goût douteux et qui touchent quelquefois au blasphème.

Les Allemands, et en ceci la race n'a pas dégénéré, ont toujours excellé dans l'art de se créer une sorte de religion naturelle, qu'ils formulent au moyen de définitions à grand effet, où les mots sonores et pathétiques se rencontrent et se choquent avec une liaison absolument inaccessible au vulgaire. Il est rare de rencontrer chez eux la précision de Goethe, qui voulait simplement

Digitized by Google

remplacer le culte du Christ par le culte de l'art. Nous avons une profession de foi de Caroline, datant de sa jeunesse, et digne de figurer parmi les modèles du genre. Voici comment elle décrivait l'état de son âme, au milieu d'une famille où son intelligence et son cœur ne trouvaient aucun écho : « De temps en temps, je » m'enthousiasme en évoquant quelque projet ; pour un moment, » il fait naître en moi de belles espérances, puis, sans éprouver le » mécontentement qui résulterait d'une attente trompée, je m'aperçois en riant que c'est une déception, avant qu'elle ait pu devenir » une réalité. Ce qui est impossible reste chez moi à l'état de » projet; ce qui est possible devient une décision. Mon cœur » oppressé respire alors plus librement. Ai-je toujours été ainsi ? » Non, j'ai parcouru bien des voies ; souvent j'ai contemplé, j'ai » cru, j'ai nié, avant d'arriver à ce culte plus pur de la Divinité. »

Vous ne comprenez pas, lecteur ?... Et moi non plus. Je me permettrai toutefois de hasarder l'opinion que ce symbole religieux si court, si subjectif, si nuageux, ne devait pas avoir pour corolaire indispensable une morale bien austère. Après l'avoir pratiqué avec toute la tolérance imaginable à Goettingue, à Mayence, à Leipzig, Caroline ne devait pas en être détournée par le commerce journalier des païens de Jena et de Weimar. Il y régnait alors, selon l'expression de Schlegel, un singulier mélange de religion, de galvanisme et de poésie, et le résultat en était le rationalisme le plus bigarré qui se pût imaginer. Schelling (1) vint se fixer à Jena peu de temps après l'arrivée de Caroline. La confusion qui régnait dans les idées lui rendit un nouvel accès de son vieil enthousiasme pour l'irréligion, « ce en quoi, ajoute Schlegel qui nous donne ce détail, je le confirme de toutes mes forces ». Schelling n'y allait d'ailleurs point de main morte. Avec l'ardeur de ses vingt-trois ans et de sa réputation naissante, il se croyait investi d'une haute mission, et voulait faire table rase des doctrines

(1) Fréd.-Guill.-Joseph Schelling, né à Léonberg (Wurtemberg), le 27 janv. 1775, mourut aux eaux de Ragatz, en Suisse, le 20 août 1854. Il succéda à Fichte dans sa chaire d'Iena, d'où il fut appelé à l'université de Munich par le roi Louis de Bavière. Il ne fut pas goûté des Bavarois et termina sa carrière à Berlin, où il était mieux à sa place. Par sa *Philosophie de la Nature*, greffée sur le Spinozisme, il se rapprocha de l'Ecole Romantique. Il est intéressant de noter que ce mari de Caroline manifesta dans un autre écrit (*Bruno*) des tendances mystiques. Il fit aussi un essai d'une philosophie positive de la révélation, essai que Paulus publia plus tard (1843) à Darmstadt. Cet essai ne plut pas aux « cléricaux » de Bavière, pas plus qu'à Caroline.

Digitized by Google

plus ou moins timides des théologiens rationalistes, pour se lancer à pleine voile dans la libre pensée. Élargissant le cadre des spéculations de Hegel et de Fichte, il y faisait entrer la nature et la poésie. Cette philosophie panthéiste devenait pour lui une sorte de culte positif ; il prétendait lui assigner une place dans l'éducation nationale ; les jeunes gens devaient y être initiés graduellement comme à des « mystères ».

Nil novi sub sole. Schelling avait puisé sans doute ces idées chez les conventionnels français. Il n'en est pas moins curieux de voir les fortes têtes de rationalisme allemand donner à leurs doctrines une forme mystique et plus ou moins religieuse lorsqu'ils veulent les propager parmi les masses. Il y a quatre-vingts ans, c'était le culte de la philosophie qui était à la mode. De nos jours, c'est celui de l'état qui fait travailler les têtes. Pour imprimer profondément la notion du dieu nouveau dans l'âme des générations naissantes, un coryphée du libéralisme germanique proposait très-sérieusement, il y a deux ans à peine, de créer une fête nationale, à laquelle participeraient les jeunes hommes arrivant à la majorité civile et politique. Cette initiation, appelée *Burger Weihe*, devait être accompagnée de cérémonies symboliques, propres à frapper l'imagination, à émouvoir le cœur, et à donner aux jeunes gens l'idée la plus haute et la plus durable de l'idole dont on voudrait les faire esclaves.

L'affaiblissement du sentiment religieux a pour conséquence nécessaire un relâchement dans les liens de la famille et surtout dans ceux du mariage. En Allemagne, la nouvelle école affirme trop souvent le contraire. Elle cite volontiers à l'appui de sa thèse la moralité des contrées protestantes du Nord, opposée à celle des pays catholiques du Midi. Dans son excellent livre sur *L'avenir des peuples catholiques*, M. le baron de Haulleville a surabondamment prouvé la fausseté de ces assertions audacieuses, inexactes au point de vue de l'histoire et de l'économie politique. Pour être entièrement édifié sur la moralité, si orgueilleusement revendiquée par l'Allemagne protestante, il faut rechercher ce que valait le monde littéraire où les partisans du *Culturkampf* prétendent trouver leurs ancêtres et leurs modèles. En lisant les correspondances, biographies, mémoires, qui conservent à la postérité l'image fidèle de cette grande époque, on est surpris de découvrir l'abîme de corruption où était tombée cette société, élevée sous l'empire des doctrines philosophiques qui ont gratifié

Digitized by Google

la France de la révolution de 89. Et cette corruption n'était pas celle qu'engendre la richesse ou même l'amour et les séductions du plaisir. Les mœurs restaient simples, parce que l'Allemagne était pauvre. C'est uniquement dans le dévergondage de l'intelligence qu'on doit rechercher la source du mal. L'affranchissement de la pensée se développait avec toutes ses conséquences. Le protestantisme, en autorisant le divorce, avait porté au mariage, surtout dans les classes élevées, une atteinte fatale. Cessant d'être indissoluble, il avait perdu sa sainteté pour devenir une union passagère ; un simple caprice lui donnait naissance, les causes les plus futiles et les moins avouables suffisaient pour le rompre. Les tribunaux ecclésiastiques, lorsqu'on se donnait la peine d'y recourir, admettaient des raisons frivoles : une appréciation divergente du monde et de la vie humaine est, dans un cas cité par M. Janssen, le motif admis comme suffisant pour la séparation des époux.

Cet abaissement était général dans les classes élevées de l'Allemagne protestante du dernier siècle. Goethe en donna la théorie complète dans un roman psycologique célèbre, *les Affinités électives*. Il ne fit que traduire dans un langage poétique, quintessencié et sentimental, cher aux Allemands, ce que tout le monde de son temps pensait et faisait. L'aristocratie, la première, donnait sous ce rapport l'exemple d'un relâchement qui touchait au cynisme et que relatent sans aucune espèce de retenue, souvent avec une admiration complaisante, les mémoires contemporains. Les divorces, les remariages, de nouveaux divorces se succédaient avec une rapidité étourdissante. M. Janssen nous cite, d'après un de ces livres, l'histoire d'une grand'mère, d'une mère et d'une fille, toutes trois séparées de leur premier mari, et ayant toutes trois abandonné par divorce ou autrement le second. Il n'y pas de trait de mœurs plus caractéristique que l'histoire du prince Puckler-Müskau, dont la célèbre Ludmilla Assing (1), l'amie de Varnhagen (2) et

(1) Ludmilla Assing, née à Hambourg en 1827, publia les mémoires de son oncle Varnhagen von Ense et la correspondance de ce dernier avec Alex. de Humboldt, puis le journal de Varnhagen qui attira à l'éditeur des condamnations du chef d'outrages au souverain ; elle s'est retirée en Italie.

(2) Varnhagen von Ense (Ch.-Aug.), homme de lettres, conseiller de légation prussien, né à Dusseldorf, le 21 février 1785, mort à Berlin, le 10 octobre 1858 ; il fut en relations avec toutes les célébrités du siècle. Il a laissé de nombreux volumes de *Mémoires* et *Souvenirs*.

Digitized by Google

d'Alexandre de Humboldt, a fait connaître au monde la biographie et la volumineuse correspondance avec toutes les célébrités prussiennes. Je ne veux parler ici que de son mariage. Il avait épousé, en 1817, la fille du chancelier de Hardenberg, épouse divorcée du comte de Pappenheim. Un amour excessif de la dépense l'ayant entraîné ensuite dans de graves embarras d'argent, sa femme lui fit, « avec une noble résignation », la proposition de se séparer ; c'était le seul moyen de restaurer la fortune ébranlée du prince, puisqu'il lui permettait de faire ensuite un nouveau et riche mariage. Ainsi résolu, ainsi fait. Il est vrai que le divorce comptait parmi les pratiques des deux familles. Les parents de Pückler en avaient usé l'un et l'autre; sa femme avait quitté son premier mari, et le père de celle-ci, le chancelier de Hardenberg, avait conclu et défait successivement, de cette façon, trois mariages. Pour être juste, il faut ajouter que le motif allégué n'en cachait aucun autre, car les deux époux continuaient à s'aimer tendrement. Ils eurent l'idée originale, dit la biographie, de voyager incognito après leur séparation. Ce projet fut abandonné cependant et ils se quittèrent tristement, mais sans cesser de correspondre. Puckler se rendit en Angleterre pour y chercher une riche héritière. L'histoire s'ébruita; on sut que les époux continuaient à s'écrire. Ces lettres, publiées plus tard, contiennent même cette exclamation qui part du cœur de Pückler : Ah ! chère amie, si tu avais seulement 150,000 écus, que je me hâterais de t'épouser de nouveau ! Les Anglaises goûtaient médiocrement ces allures par trop germaniques ; elles refusèrent dédaigneusement les avances de Pückler, et ce qui acheva de discréditer le malheureux, ce fut une correspondance insérée dans l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, annonçant gravement à l'Allemagne et à l'Europe entière que, dans ses tentatives infructueuses pour trouver une femme, le prince avait jeté les yeux sur la veuve très-riche — mais très-noire — du roi de Haïti. Pückler se consola de cette mésaventure en publiant ses lettres d'Angleterre, écrites à sa femme séparée, et il tira de cette publication une somme assez jolie pour lui faire oublier tous ses regrets.

Le cercle de Jena-Weimar, qui dispensait dans toutes les branches de l'activité humaine une lumière dont l'Allemagne a si largement profité, ne pouvait manquer d'être à la tête de ce mouvement progressif et civilisateur. Parmi les initiés, une femme aussi active, aussi lettrée que M^me^ Schlegel, devait être au premier

Digitized by Google

rang. Ici il faut revenir un instant en arrière. J'ai dit que, pendant son séjour à Mayence, Caroline avait vécu dans l'intimité d'une de ses amies d'enfance, la femme de Forster. A la suite de quelques tempêtes de ménage assez bien justifiées, où figurent, à côté de M. et de Mme Forster, notre héroïne et un écrivain connu, nommé Huber, ami de Schiller et de Koerner, Forster le naturaliste fit un marché avec Huber le poëte. On convint d'une séparation à l'amiable entre les deux époux, sans autre forme de procès civil ou religieux. Les enfants furent partagés entre le père et la mère, et Mme Forster devint Mme Huber. Schiller, le grand Schiller, estima que le naturaliste avait fait en se débarrasant de sa femme une « très-profitable affaire ». Quant à Caroline, très-expansive alors envers Forster, qu'elle traitait naguère avec un suprême dédain, elle lui témoigna dès lors une affection qui ne se démentit pas jusqu'au jour du départ de Forster pour Paris, où il mourut misérablement un peu plus tard.

Caroline était depuis deux années l'épouse de Guillaume Schlegel, lorsque Schelling arriva, en 1798, à Jena. Jeune, taciturne, inculte, violent, il fit tout de suite une grande impression sur les cœurs féminins. Une amie de Frédéric Schlegel disait qu'il avait plutôt les allures d'un général français que d'un professeur. Caroline l'appelait une nature vierge, un bloc de granit. Elle le destina bientôt à sa fille. Cette enfant, née du premier mariage de notre héroïne avec le Dr Boehmer, était une sorte de prodige, en tout point digne de sa mère : à peine âgée de 12 ans, elle correspondait avec Frédéric Schlegel, et le livre m'est tombé des mains, lorsque j'ai lu ce qui faisait le sujet de ces lettres. Deux années plus tard, une courte séparation fournit à la mère l'occasion de laisser, pour l'édification de la postérité, quelques lettres écrites à sa fille. On y trouve, pris sur le vif, tous les mérites et tous les charmes de cette éducation émancipée, qui parle en termes légers et badins, amour, mariage et politique (avec une nuance d'admiration très-vive pour Bonaparte) à une jeune fille de 14 ans, plus ou moins absorbée par la préparation à la confirmation, qui, comme on le sait, termine l'éducation protestante.

Augusta Boehmer mourut en 1800, à Boklet, petit établissement d'eaux minérales, près de Kissingen. Elle s'y était rendue avec sa mère, et y tomba malade. Schelling, auquel la jeune fille était fiancée, fut appelé en toute hâte et, avec une présomption orgueilleuse et folle, digne d'un philosophe, il lui prescrivit une forte dose

d'opium, contre l'avis du médecin traitant. La malheureuse enfant en mourut. Cet accident fit du bruit. On conserva longtemps à Kissingen la fatale recette signée du nom célèbre de Schelling. Un auteur, en relatant cette triste histoire, place, à cette occasion, Schelling dans la catégorie des gens « chez qui l'originalité tourne » à la rage, qui perdent la tête et le bon sens à force d'esprit, et » sont des hommes méprisables, tout en criant partout qu'il faut » de la moralité. »

Augusta morte, le seul obstacle que Caroline avait volontairement placé entre elle et Schelling avait disparu, car son mari ne comptait plus guère. De ce moment, elle noua avec le philosophe une correspondance amicale d'abord, puis tendre, puis brûlante. Ses rapports avec Guillaume Schlegel se refroidirent en proportion, et il alla bientôt habiter Berlin, chez son frère Frédéric. Caroline ne lui écrivit plus que rarement, pour lui demander l'argent dont elle avait besoin. Frédéric Schlegel, que la versatile Caroline admirait chaudement naguère, était l'objet d'une aversion semblable à celle qu'inspirait son frère à l'épouse infidèle. En 1802, il s'était rendu en France pour y faire « un mariage républicain » (est-ce d'une union civile qu'il s'agit?...) ; l'aimable Caroline l'accompagna, dans ce voyage, du doux souhait suivant : « Sous Robespierre, on appelait » noces républicaines une noyade dans la Loire. Je voudrais pou» voir gratifier d'un tel mariage l'une des moitiés de ce couple. »

Le divorce eut lieu en 1803. Lorsque le moment fut venu, Schelling et Caroline réunirent le génie du philosophe et le talent de la femme de lettres, pour rédiger une pétition au duc de Saxe-Weimar, que les deux époux signèrent, et qui tendait à obtenir que « l'ordre fût donné au consistoire d'avoir à enregistrer, sans autre » formalité, la dissolution du mariage. »

La supplique qui justifie la demande n'est pas une des pièces les moins curieuses du livre. Les requérants exposent que « la seule » raison qui eût pu rendre leur union indissoluble, faisait défaut, » à savoir l'existence d'enfants dont l'éducation eût été le but prin» cipal du mariage. » Des circonstances et des impressions *irrésistibles* et *immuables* ayant rendu leur séparation nécessaire, ils s'y sont décidés avec une entente amicale qui atteste devant le monde l'estime qu'ils se sont réciproquement vouée. C'est pourquoi ils s'adressent avec une pleine confiance aux sentiments d'humanité du prince, le priant d'assurer gracieusement, à une mère que la mort d'une fille unique avait privée de ce qu'elle possédait de plus

Digitized by Google

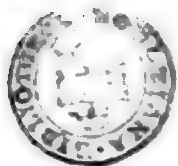

cher, le repos, seul objet de ses vœux, et à un homme appelé à l'action, une liberté complète, qui ne serait entravée désormais que par ses devoirs civils.

Après ce préambule, les pétitionnaires osent puiser dans la *pureté* de leurs intentions, et dans l'excellence des motifs indiqués ci-dessus, le courage de s'adresser directement au prince, que la Providence a revêtu du pouvoir suprême afin de pouvoir régler des situations dont les causes échappent à la législation ordinaire.

La requête eut son effet, et le divorce fut prononcé *de plano* par le duc, sans que l'autorité ecclésiastique eût rien à dire ou se fût permis la moindre remarque. Les consistoires protestants n'étaient pas difficiles, et rarement récalcitrants lorsque les ordres venaient du haut de la puissance laïque! Gœthe, il est vrai, animé des plus vives sympathies pour l'intéressant couple, et qui apportait moins de façons encore dans son propre ménage, avait interposé ses bons offices et mis en mouvement son irrésistible influence.

Caroline était heureusement arrivée à ses fins : elle se sentait « complétement justifiée », parce qu'elle n'avait, disait-elle, épousé Schlegel que pour trouver un protecteur. Tous deux, d'ailleurs, n'avaient jamais considéré leur mariage que comme une union « tout à fait libre ». « Les lazzis et les reproches » lui étaient complétement indifférents; seulement elle pria les siens de « ne pas l'accabler de considérations puisées dans un monde autre que celui au milieu duquel elle vivait. »

Au lendemain de son divorce, cette noble femme, « si désireuse de repos », partit pour la Souabe en compagnie de Schelling. Un mois plus tard, le père du philosophe, pasteur à Murrhart, donnait la bénédiction nuptiale aux jeunes époux. Quant à Guillaume Schlegel, il supporta d'un cœur léger ses infortunes conjugales. Lorsque leur souvenir fut devenu un peu moins récent, il fit à M^me^ Schelling une longue visite, au sujet de laquelle Caroline écrivait : « Schlegel est plein de santé et de bonne humeur; nos » rapports, très-amicaux, ne portent pas la moindre trace de » gène. Schelling et lui sont inséparables. »

La culture allemande était arrivée à son apogée, s'écrie justement M. Janssen en terminant l'histoire de cet épisode. Le spectacle de ce qui se passait autour d'elle était d'ailleurs bien propre à encourager Caroline. « Le monde littéraire, écrivait-elle à la » même époque, est dans une fermentation aussi forte que le

Digitized by Google

» monde politique lors de la Révolution française. Les coquins » et les gens malhonnêtes semblent prendre la haute main. A » commencer par Kotzebue, qui est devenu presque ministre à » Berlin, il y a comme un enchaînement inouï de bassesses en ce » monde. Tout est ici pêle-mêle. Chaque jour il se fait de nou- » velles liaisons et de nouvelles ruptures; tout danse sur la tête... » Muller est devenu complétement fou; il ne l'était qu'à moitié » jusqu'à présent. Hegel (encore un nom célèbre) fait le galant » et le sigisbée chez tout le monde... Je m'amuse comme à la » comédie... »

Le mariage de Caroline avec Schelling marque la fin de son commercejournalier avec les grands esprits de Jena-Weimar. Elle suivit son mari à Wurzbourg d'abord, puis à Munich. Transportée dans un milieu tout différent, vivant au sein d'une population pleine d'une foi expansive et grave, elle y recueillit, non sans étonnement, des impressions nouvelles, qui n'exercèrent pourtant aucune influence salutaire sur cet esprit à la fois sceptique et corrompu.

Elle était absolument incapable de comprendre les manifestations de la piété catholique, et elle fut d'ailleurs bientôt absorbée par les querelles de son mari. Son caractère n'était pas de ceux avec lesquels il était possible de vivre longtemps en paix. A Jena, et déjà à Mayence, elle n'avait eu que des amitiés passagères, très-ardentes au début, mais tournant promptement à l'aigre, ce qui lui procurait le plaisir de déchirer impitoyablement, dans sa correspondance, ceux qu'elle élevait naguère aux nues. Où aurait-on cherché dans une femme de cette trempe la moindre charité ou même la moindre réserve? Elle avait ce trait commun avec son mari, et c'est ce qui explique peut-être que leur union, qui n'a point d'ailleurs été longue, ne fut marquée par aucun des épisodes qui agitèrent la première partie de sa vie. Il est permis de croire, en outre, que les dispositions agressives de la femme contribuèrent à aigrir le mari, qui ne se trouvait bien nulle part et s'attaquait à tous, amis et adversaires.

Le gouvernement bavarois avait le projet de faire de l'université de Wurzbourg un centre de lumière pour l'Allemagne du Midi. Il fallait, avant tout, déchirer « les épaisses ténèbres catholiques » qui obscurcissaient cette institution, en lui enlevant le caractère orthodoxe qu'elle avait eu jusqu'alors. C'est dans ce but que Schelling avait été appelé à occuper une chaire de philosophie de la nature, avec son ami le théologien Paulus.

Digitized by Google

A peine une année s'était-elle écoulée que l'harmonie était rompue entre les deux apôtres du protestantisme et de la libre pensée. Schelling traitait Paulus d'homme abandonné de Dieu, n'osant affronter un ami ou un ennemi, intrigant et capable de toutes les bassesses.

Paulus était rationaliste, Schelling professait une sorte de philosophie mystique, justement suspecte aux catholiques et qui ne ralliait pas leurs adversaires décidés. La position devint bientôt difficile pour lui; elle fut intenable lorsqu'un mémoire très-agressif et très-amer, adressé par le philosophe au comte de Turheim, commissaire général de Franconie, lui eut attiré la verte réprimande qui suit : « Le soussigné a cru devoir mettre sous les » yeux de S. A. l'Électeur l'écrit que le professeur Schelling lui a » envoyé le 26 septembre. S. A. a répondu *in terminis* qu'il fallait » témoigner son juste mécontentement au requérant pour l'arro- » gance dont il avait fait preuve, et qui attestait à l'évidence » combien la philosophie spéculative contribuait peu à rendre les » hommes plus moraux et plus raisonnables. S. A. désirait en » même temps que le professeur fût rendu attentif à l'édit » sur la presse qui, tout en tenant compte d'une modeste sin- » cérité et de la recherche des vérités utiles, renfermait dans » l'ordre légal la grossièreté et la licence d'écrivains trop pas- » sionnés. »

Schelling émigra bientôt après à Munich, où il s'établit à la charge du gouvernement, en qualité de membre de l'Académie des sciences. Sa vie n'y fut guère plus douce ni ses relations plus agréables. D'après lui, les philosophes étaient les vrais guerriers dans le royaume de l'intelligence. Cette vocation, il la remplissait scrupuleusement, en se brouillant avec tout le monde et en dépréciant avec amertume toutes les célébrités scientifiques qui se trouvaient en contact avec lui.

Les savants appelés avec lui à *régénérer* le peuple catholique de Bavière n'étaient point épargnés. Oubliant qu'il appartenait lui-même à cette coterie, et que sa présence à Munich comme à Wurzbourg n'avait pas d'autre but, il les traitait dédaigneusement de « pédagogues du Nord »; sa femme écrivait qu'on ne les détestait pas à tort; qu'ils « se conduisaient trop en protestants et en étrangers ». Schelling ajoutait que leur temps était passé, et que quiconque avait vu de près leur conduite devait s'en réjouir. Il ne sera pas sans intérêt de réunir ici un petit bouquet

Digitized by Google

de ces appréciations qui flagellent d'une plume impitoyable toute une galerie de philosophes et de littérateurs.

Parmi les hommes qui accueillirent Schelling avec le plus de bienveillance à Munich, il faut citer Jacobi, écrivain de renom qui, tout en s'élevant avec force contre la doctrine de la raison subjective de Kant, était l'un des tenants de la théologie rationaliste, ou plutôt du rationalisme théologique. Lorsqu'il eut fait paraître son livre : *Des choses divines et de leur révélation*, Schelling prétendit qu'il n'avait pu trouver ces *choses* que dans les antichambres et aux tables des grands ; qu'il s'entendait merveilleusement à tromper le monde, qu'il était d'une incroyable outrecuidance, proportionnée au vide de son esprit et de son cœur. L'influence nuisible de cet homme dans le domaine des convictions religieuses le transportait de colère; il avait en horreur ces hypocrites qui veulent à la fois servir le Christ et Belial, etc.

Frédéric Schlegel et les hommes de son école étaient à ses yeux de détestables romantiques. Il l'accusait personnellement de former dans l'ombre un parti contre lui, et d'introduire un esprit inquisitorial dans la philosophie.

Fichte, son ancienne idole, était, disait-il, rempli de prétentions inouïes ; c'était un ergoteur, un éplucheur de mots, qui trompait les contemporains et se trompait lui-même.

Il accusait Hegel d'être un esprit purement négatif; sa philosophie (à laquelle la science propre se rattachait pourtant) était un triste épisode dans l'histoire des idées, qu'il valait mieux ignorer complétement.

Je ne poursuivai pas ces citations. On voit que ces grands génies rationalistes, malgré leur science profonde, ne brillent point par le caractère, que leur sagesse humaine est impuissante à former. La démonstration en a été faite souvent ; il ne nous déplaît pas de le répéter en la puisant dans leurs propres appréciations. Il doit nous être permis d'en tirer aussi la conséquence, c'est que ces doctrines, savantes souvent, quelquefois spécieuses, toujours inspirées par l'orgueil, manquent absolument de la fécondité qui s'attache au bien. Elles réussissent à détruire beaucoup autour d'elles, mais surtout à se détruire les unes les autres.

Dans cette œuvre de démolition, Caroline était à la hauteur de son mari. Elle renchérissait de méchancetés, et les médisances dont ses lettres sont pleines constituent tout ce que les dernières années de sa vie nous offrent de remarquable. Il n'y a rien d'autre

Digitized by Google

à en dire, sinon qu'elle mourut en 1809, après six années de mariage avec Schelling.

Quelque lecteur me reprochera peut-être de présenter la vie de cette femme de lettres comme un type de la grande époque littéraire de l'Allemagne. On dira que ce pays a produit autre chose : des femmes plus chastes, des intelligences plus élevées, des caractères plus nobles. Je n'y contredirai pas. J'ajouterai que, si l'Allemagne n'avait connu d'autres femmes que celles-là, elle n'aurait pu accumuler ce capital de vertus et d'abnégation qu'elle a largement prodigué dans la vie civile et sur les champs de bataille. Mais il n'en est pas moins vrai que ce caractère a existé, qu'il était loin d'être isolé, et qu'on l'exhume de nos jours pour lui élever un piédestal, pour le citer comme modèle aux femmes de l'ère nouvelle, sans provoquer les protestations indignées qu'on aimerait à entendre. Le grand public allemand accueille avec faveur cette évocation. C'est lui, et non M. Janssen, qui accepte ce type, et qui accueille avec empressement les rapports qu'on veut établir entre la société actuelle et celle d'il y a quatre-vingts ans.

A cette dernière, Caroline Michaelis appartient en propre : elle en a éprouvé les sentiments, partagé la vie, non point dans quelque coin ignoré de l'Allemagne, mais au centre de la lumière, dans un contact journalier avec les plus grands génies.

Or, l'Allemagne actuelle puise encore chez eux ses inspirations; elle admire leur langue, savoure leur poésie, étudie leur morale ; si elle a cessé de lire leur philosophie, c'est parce qu'elle en a créé une nouvelle, fille légitime de la grande école du dernier siècle, mais plus positive et aussi plus avilissante. Hegel et Schelling, les rationalistes et les romantiques, sont remplacés par Schopenhauer, Buchner et Strauss. Le matérialisme est l'héritier nécessaire de la libre pensée.

Goethe n'avait que de l'aversion pour le christianisme ; il admirait l'antiquité, la comprenait mieux que personne, et en répandit des réminiscences dans tous ses ouvrages. La société de Weimar, sur laquelle il exerçait un prestige unique et une influence souveraine, était païenne à son image. Dans le paganisme antique, comme le dit un écrivain français, lorsque la femme forçait les portes de la prison domestique, et que, par la publicité de ses charmes, elle croyait subjuguer à son tour les guerriers, les philosophes, les artistes, elle ne réussissait qu'à les dégrader avec elle.... elle s'appelait alors Hélène, Aspasie, Phryné....

Digitized by Google

N'est-ce point là le portrait de Caroline Michaelis, compagne et inspiratrice de grands hommes, poëte elle-même, épouse de Bœhmer, amie de Forster et de tant d'autres, épouse de Guillaume Schlegel le poëte, puis de Schelling le philosophe?

Mais à ce tableau, opposons celui que le sympathique écrivain que je vais de citer nous trace de la femme chrétienne. Cette page terminera mon étude, en reposant sur de plus nobles et plus gracieuses images les yeux et l'esprit de ceux qui ont bien voulu me lire. Ecoutez Ozanam :

« Tandis que le christianisme réhabilitait le genre humain tout entier par le dogme de l'Incarnation, par celui de la maternité divine il releva les femmes de leur opprobre spécial. Et, bien qu'il n'anéantît pas, pour elles non plus que pour nous, les suites matérielles de la déchéance, il en répara les désastres moraux. Dans la religion, il était impossible de méconnaître en fait l'inégalité des sexes, mais l'égalité des âmes fut professée en droit. La fragilité des filles d'Eve aurait plié sous le fardeau sacerdotal ; mais elles partagèrent la puissance de la prière et les honneurs de la vertu. Elles furent portées sur les autels et, devant leurs images, les pontifes, entourés de toutes les pompes liturgiques, s'agenouillèrent. Dans la cité, elles restaient étrangères aux sollicitudes et aux périls du pouvoir; mais elles jouirent de toutes les libertés civiles. Elles firent les mœurs, qui sont plus que les lois. Elles eurent l'initiative de l'éducation, de laquelle dépend l'avenir des peuples ; on leur déféra la sainte magistrature de l'aumône : leur domaine embrassa l'enfance, la douleur, la pauvreté, c'est-à-dire la plus grande partie des choses humaines. Les mêmes changements s'accomplirent dans la famille. La mère s'assit en reine au foyer de ses enfants; l'épouse fut chargée d'un pieux apostolat auprès de son époux; les sœurs devinrent les anges gardiens de leurs frères. Jusqu'au fond de l'isolement auquel le malheur ou la pénitence pouvait les condamner, ces frêles créatures conservèrent non-seulement leur dignité personnelle, mais encore, pour ainsi dire, leur valeur sociale. Elles purent donner le doux nom de fils au nouveau-né qu'elles avaient porté dans leurs bras sur les fonts expiatoires. Elles trouvèrent dans le prêtre un père qui essuya leurs larmes. La foi les unissait par les liens d'une véritable fraternité, par un commerce non interrompu avec des millions de croyants.

« Dès lors on dirait que rien de grand ne dût se faire au sein

Digitized by Google

de l'Eglise, sans qu'une femme y eût part. D'abord, beaucoup d'entre elles descendirent aux amphithéâtres avec les martyrs ; d'autres disputèrent aux anachorètes la possession du désert. Bientôt Constantin arbora le Labarum au Capitole, et sainte Hélène releva la croix sur les ruines de Jérusalem. Clovis à Tolbiac invoqua le Dieu de Clotilde. En même temps, les larmes de Monique rachetaient les erreurs d'Augustin : Jérôme dédiait la Vulgate à la piété de deux dames romaines, Paule et Eustochie ; saint Basile et saint Benoît, les premiers législateurs de la vie cénobitique en Orient, étaient secondés par le concours de Macrine et de Scholastique, leurs sœurs. Plus tard, la comtesse Mathilde soutient de ses chastes mains le trône chancelant de Grégoire VII ; la sagesse de la reine Blanche domine le règne de St-Louis ; Jeanne d'Arc sauve la France ; Isabelle de Castille préside à la découverte du nouveau monde. Enfin, dans un âge plus proche, on aperçoit sainte Thérèse se mêler à ce groupe d'évêques, de docteurs, de fondateurs d'ordres, par lesquels s'opéra la réforme intérieure de la société catholique ; saint François de Sales cultive l'âme de Madame de Chantal comme une fleur choisie, et saint Vincent de Paul confie à Louise de Marillac le plus admirable de ses desseins, l'établissement des Filles de la Charité.

A. Fahland.

Digitized by Google

BUREAUCRATE ET VIEILLE FILLE.

> Si le développement de l'industrie, au lieu de suivre le progrès des esprits, le déborde et l'arrête, les sociétés avilies reprennent pour un temps le chemin de la décadence.
>
> (OZANAM).

Décidément, la civilisation actuelle a de bien beaux côtés. La plupart du temps elle détourne les choses de leur voie véritable, étouffant, étranglant ou dénaturant les meilleures comme les plus nobles, et l'homme lui-même devient l'humble esclave, parfois la victime, de cette civilisation qu'il a faite et dont il ne parle qu'avec orgueil.

Voulez-vous un exemple entre mille?

Regardez-les passer, calmes, placides, réguliers dans leur allure comme le balancier d'une pendule, le dos quelque peu voûté, les cheveux rares et plats, graves ou plutôt humbles et insouciants de ce qu'ils coudoient. — Les voici s'avançant le matin ; et tandis que dix heures sonnent, ils franchissent méthodiquement la porte d'un ministère.

Ce sont les employés subalternes. Ont-ils jamais été jeunes? Ne croirait-on pas volontiers qu'ils sont venus au monde comme cela, avec un petit paletot, un petit portefeuille, un petit bureau?

Voyez-les soigneusement brossés et frottés des pieds à la tête, vêtus d'habits ni complétement neufs, ni tout à fait vieux. Les neufs sont réservés aux solennités; les vieux attendent, mélancoliquement pendus dans une armoire du ministère, que leur propriétaire vienne les endosser pour le temps de sa présence dans les bureaux.

Mouvements, physionomie, parole, tout dans ces êtres automatiques est mesuré, parcimonieux. Ils sont rasés de plus ou moins frais, en totalité ou en partie, mais aucun ne porte sa barbe entière, tellement tout ce qui est vie, ampleur, semblerait à leurs yeux un luxe inquiétant.

Est-ce donc, parmi ces hommes, une contagieuse monomanie

Digitized by Google

sans cause appréciable? Non. Mais c'est qu'on arrive à une sorte de momification par la nécessité de compter avec tout. Or, dans l'échelle sociale entière, il n'y a peut-être pas un être dont la vie soit plus forcément restreinte, parquée, numérotée, que celle des employés inférieurs de nos administrations publiques.

Ce ne sont pas des artisans, des journaliers, libres de revêtir pour leur travail quotidien, le bourgeron, la cotte de rude toile et la casquette traditionnelle. Ce sont, il *faut* que ce soient, des « Messieurs », portant quelque chose qui rappelle l'elbeuf bourgeois, coiffant le triomphant cylindre qui, depuis quarante ans, donne aux nations civilisées l'aspect d'une population de cheminées en rupture de ban.

Avez-vous jamais songé à ce que sont ces vies, où des émoluments, souvent inférieurs au salaire d'un ouvrier, doivent seuls suffire à toutes les éventualités du présent et de l'avenir?

Le rentier, quelque modeste qu'il soit, possède au moins une sauvegarde contre tel accident qui le priverait de ses forces ou de sa santé.

L'ouvrier a, et considère comme son droit, la ressource des secours publics.

Mais l'employé, ce « Monsieur qui émarge au budget de l'État », comme le lui reprochent sans cesse beaucoup de gens qui ne savent guère de quoi ils parlent, croyez-vous qu'il serait bienvenu à demander une aide quelconque?

Alors, pour lui tout entre en ligne de compte, tout prend une valeur qu'il faut supputer; marcher vite! Mais vous n'y pensez pas, cela use dix fois plus. Rire à l'aise! grand Dieu! cela peut faire éclater un habit déjà mûr, et cet habit, cette enveloppe qui classe d'une certaine façon, il la faut de toute nécessité à l'employé, c'est son étiquette d'admissibilité à la place qu'il occupe, ce sont ses outils de travail, et pour se les procurer, il faudra le plus souvent rogner sur le budget de l'estomac.

Voilà pourquoi tout converge vers la préoccupation unique de ne dépenser à côté ni un centime, ni un geste, ni même un salut, car lever fréquemment son chapeau en use trop promptement les bords.

Tous ces calculs se font inconsciemment sans doute, et c'est à son insu que le patient arrive à être garrotté dans un réseau de craintes instinctives qui le règlent comme un automate.

Mais, dira-t-on, l'avancement viendra, apportant l'aisance avec

Digitized by Google

lui. Hélas! l'avancement, ce rêve, ce cauchemar des fonctionnaires, il ne vient pas pour tous, et, lorsqu'il arrive, le plus souvent c'est trop tard, la force élastique de la jeunesse est passée, le pli est pris, l'ossification est faite.

Eh bien! voilà l'un des produits, ou du moins l'une des conséquences de la civilisation, lorsqu'après avoir longtemps fait route avec le progrès, elle le dépasse et le détruit, en développant outremesure la recherche du bien-être matériel, la crainte de la vie rude, par suite la honte de la pauvreté, dont il faut se cacher comme d'un vice, plus que d'un vice aux yeux de certaines gens. De là l'obligation de sacrifier à ce qui se voit, tout ce qui ne se voit pas, et devrait être l'âme, le charme de la vie. De là ces hommes vieux avant l'âge, parce qu'ils ont été courbés sous d'impérieuses nécessités, parce qu'il leur a fallu calculer, compter, peser leurs paroles ou leurs gestes, à un âge où, d'ordinaire, on est en pleine fougue de spontanéité.

Voulez-vous maintenant un autre exemple, le pendant de celui-ci? De lui-même, d'ailleurs, il a déjà profilé, dans votre esprit, sa silhouette quelque peu sèche et anguleuse.

Vous la connaissez bien, cette personne qui a été jeune, jolie presque toujours, ou du moins charmante, en sa qualité de parisienne, et qui appartient à une famille sans patrimoine, mais d'un échelon social trop « comme il faut » pour que la considération des siens ne soit pas gravement atteinte si elle exerçait un métier.

Ce métier apporterait une part d'aisance à la famille, c'est vrai, mais il n'y faut pas penser. Alors toutes les forces de son intelligence, le travail de ses jours et parfois de ses nuits tendent au résultat unique de « représenter » suffisamment.

Voilà pour l'intelligence.

Quant au cœur, elle en a reçu un en naissant, mais il lui a fallu apprendre de bonne heure que n'étant destinée à trouver personne à qui le donner, c'est pour elle un organe plus embarrassant qu'utile; qu'il est bon de le garder pour mémoire, mais dûment comprimé et dressé, comme les enfants sages, à ne parler que lorsqu'on l'interroge; imprudence que d'ailleurs on se garde bien de commettre.

Ce n'est pas que nous voulions accuser les personnes dont il s'agit d'être incapables de tendresse. Elles sont au contraire, en général, profondément attachées à toutes celles qui les ont entourées dans leur enfance; mais elles s'y sont cantonnées, barrica-

Digitized by Google

dées, murées à toute impression encore inconnue, n'admettant pas que des affections nouvelles puissent jamais égaler les premières.

Il semble qu'elles tiennent à honneur de nier ces affinités sympathiques qui, dans différents ordres, créent parfois si vite les amitiés, les tendresses les plus complètes; aussi ne perdent-elles pas une occasion de publier leur pitié dédaigneuse pour ces « exagérations. »

Il manque à ces sages personnes un certain petit grain de charité, dont l'absence creuse un grand fossé entre elles et le reste des hommes.

L'une d'elles avait coutume de répéter complaisamment devant ses amis qu'elle et les siens n'avaient besoin de personne et se suffisaient parfaitement.

En peu de temps la maison fut désertée par ceux mêmes qui avaient coutume d'y venir le plus souvent. Elle le remarqua, mais ne comprit jamais pourquoi.

Et voilà, n'est-il pas vrai, un second chef-d'œuvre de la civilisation.

Atrophie, rétrécissement, momification, en un mot, dessication du cœur humain. — Tel est le résultat.

Quant au produit, il est à l'homme vrai, à peu près, ce que la julienne Chollet est aux légumes verts.

Ainsi préparés, à quelle sauce pourrait-on les accommoder? A aucune généralement.

Presque toujours ils restent dans leur coin, comme un stock de produits inutiles à la société aussi bien qu'à eux-mêmes.

Ces deux types cependant sembleraient faits pour se rapprocher et se conjoindre: c'est peut-être ce qu'avaient pensé certaines personnes, en instrumentant le mariage de M^elle^ Charlotte Jolibois avec M. Pierre Silex.

Je veux vous raconter ce qui en arriva, et je passe aux présentations.

M. Pierre Silex :

Famille distinguée ; belle fortune jadis, mais subitement ruinée lorsqu'il était encore enfant.

La vie dès lors n'avait été rien moins que facile dans cette maison où, sous peine de se déclasser, on ne pouvait vivre comme des artisans, où cependant les moyens d'existence étaient absolument insuffisants.

C'est ainsi que Pierre avait dépensé tout ce qu'il avait d'énergie

Digitized by Google

à être à quatorze ans un homme sérieux, quelque chose comme un membre de la commission du budget.

Le pauvre garçon y avait perdu toute grâce de jeunesse, et, dans sa personne et dans son esprit : il était à trente ans un vieux bureaucrate.

Toutefois, comme même en ce monde la vertu reçoit parfois sa récompense, cela avait eu l'avantage de lui acquérir une réputation de mérite inattaquable, et de le faire arriver à un emploi considérable dans le ministère où, bachelier de quinze ans, il était entré d'abord comme surnuméraire. C'était encore bien modeste pour une famille entière ; mais lorsqu'ayant perdu son père et sa mère, il se trouva relativement à l'aise, les gens qui, dans le monde, se sont arrogé la direction des affaires d'autrui, pensèrent qu'il serait temps de le marier.

On lui ménagea donc une ou plusieurs entrevues avec une personne à peu près du même âge que lui, M^elle^ Charlotte Jolibois.

M^elle^ Jolibois appartenait à une famille fort honorable, mais des plus modestement pourvues comme fortune ; aussi lui avait-il fallu attendre, pour posséder un avoir quelconque, que la marche heureuse des choses eût fait disparaître une vieille tante dont elle héritait.

Elle aurait pu dire en arrageant un peu Ponsard :

L'amoureux abondait, mais l'épouseur non pas.

Quand la dot arriva, je sonnais la trentaine.

C'était d'ailleurs une fille d'esprit, et sa beauté eût été indiscutable si elle n'avait pas toujours parue cuirassée dans une sorte de roideur agressive contre tout ce qui appartenait au sexe fort, à ce sexe laid et sot, disait-elle, qui ne sait point apprécier la valeur personnelle d'une femme, si elle n'est cotée en chiffres connus.

Fille unique d'un père resté veuf de bonne heure, elle avait pris l'habitude de tout diriger et conduire autour d'elle, et déclara, lorsqu'il fut question pour elle d'épouser Pierre Silex, qu'elle ne consentirait à se marier qu'à la condition de rester maîtresse absolue de sa volonté et de ses actions.

Vous le savez, — disait-elle à l'obligeante personne qui s'occupait de « l'affaire, » — je n'ai jamais donné dans ces exagérations de sentiment qu'on ne trouve guère que sous la plume des romanciers. Je ne vais donc pas imaginer de trouver chez mon mari des sentiments enthousiastes que je ne lui apporte d'ailleurs pas moi-même. On est tout au plus pardonnable à dix-huit ans d'avoir de ces illusions-là.

Digitized by Google

Pour moi, je prends les choses à un point de vue sage et pratique. C'est une ménagère qu'on demande, n'est-ce pas? Eh bien, c'est entendu : je tiendrai la maison en femme d'ordre et de mon mieux, mais j'entends garder toute mon indépendance.

Silex, auquel ces appréciations furent transmises, répondit qu'elles étaient en somme fort justes, mais se demanda s'il était bien nécessaire et bien désirable pour lui de se marier ; puis il se laissa faire, par lassitude des assauts que lui livraient les marieurs, par habitude de soumission aux usages reçus, qui veulent qu'un homme rangé s'établisse.

Enfin, comme il était doux, simple et droit par nature, il apporta dans cette vie nouvelle la douceur calme et la patience qu'il mettait en toutes choses, se contentant de sourire aux sorties et aux incartades dont l'humeur caustique de sa femme émaillait la vie quotidienne.

Quelques degrés Réaumur au-dessous de zéro , telle était la température de cette union, dont on pourrait trouver d'ailleurs de nombreux exemplaires.

Les choses marchèrent ainsi pendant deux ou trois ans, chacun s'affirmant, selon sa nature, dans la direction prise autrefois sous la volonté de ne point se livrer aux impressions vives ou tendres qui ne font jamais défaut dans la jeunesse. Le travail de compression auquel ils s'étaient soumis avait produit chez l'un une indifférence complète, chez l'autre une habitude de raillerie quelque peu aigre.

Huile et vinaigre. C'est un assemblage fort heureux quand il s'agit d'un hors d'œuvre de table, mais moins parfait dans l'union de deux êtres faits à l'image d'un Dieu Créateur.

Charlotte Jolibois gouvernait d'une main ferme sa fortune et sa maison, comme elle avait autrefois gouverné chez son père, changeant ceci, arrangeant cela, avec l'impassible autorité d'une locomotive qui passe. De Pierre, il n'en était guère question.... sauf toutefois lorsque, pour régulariser une affaire, on avait besoin de sa signature.

Quant à lui, il continuait invariablement ses habitudes anciennes, ne jugeant pas qu'il pût, ni surtout qu'il dût s'occuper de ce que devenait sa femme; il ne lui venait même pas à la pensée qu'une personne ainsi faite pût jamais avoir besoin de protection.

Les deux associés étaient un matin à table, une table servie

Digitized by Google

avec ce luxe de soin qui dénote une vraie maîtresse de maison, lorsqu'on remit à Madame une lettre assez volumineuse.

Quelque annonce de marchand, sans doute, pensa-t-elle en l'ouvrant avec indifférence, mais presqu'aussitôt son regard s'étonne, s'anime, elle tourne et retourne la feuille imprimée, et la relit avec une attention émue.

— Eh bien ! vous ne déjeunez pas? dit Pierre qui avait levé les yeux sur sa femme et la voyait enfoncée dans sa lecture, au mépris d'une côtelette qui se figeait tristement.

M^me^ Silex tressaille, rougit considérablement en repliant le papier, et affirme, au contraire, qu'elle n'est occupée que de son déjeuner.

Mais l'appétit a disparu, Madame ne mange décidément pas, et sa préoccupation intime se trahit par des regards involontaires à la malencontreuse lettre sur laquelle elle semble craindre d'attirer l'attention de son mari. Au bout de quelque temps, cependant, elle n'y tient plus, reprend l'imprimé d'un geste nerveux, le relit et l'examine de nouveau.

— Qu'est-ce que cela peut être — murmure-t-elle à demi-voix — c'est incompréhensible. Et elle reste songeuse, l'œil fixé sur le mystérieux document.

— Etes-vous malade? — reprit le mari au bout de quelques minutes — ou bien ce papier est-il si intéressant ?

— Très-intéressant, en effet — dit Charlotte avec impatience — voyez d'abord vous-même, car moi je n'y comprends rien — ajouta-t-elle en lui passant le papier.

M. Pierre Silex acheva de plier soigneusement sa serviette, fit un usage consciencieux de son cure-dent, épousseta de quelques chiquenaudes les plis de son vêtement, puis, se détournant légèrement de la table en pivotant sur son siége, se mit en devoir de lire à son tour.

Il paraît que réellement le texte n'était point indifférent, car la physionomie, si calme d'ordinaire, du maître de céans, se contracta subitement, et ses sourcils se trouvèrent inopinément en collision.

M^me^ Charlotte Jolibois, épouse de M. Pierre Silex, était invitée, par la présente pièce, à se rendre en personne, ce dit jour, à 10 h. du matin, au cabinet de M. le juge de paix du 3^e^ arrondissement.

— Rien n'est plus facile à comprendre — dit Silex revenu à sa tranquillité habituelle — c'est une citation à comparoir....

— Eh ! je le sais bien — s'écria M^me^ Silex, que cette placidité

Digitized by Google

avait souvent le don d'exaspérer — il suffit de savoir lire pour le voir, mais qu'est-ce que cela signifie, pourquoi?

— Ah! voilà ce que je ne puis pas vous dire. Je n'ai pas coutume de vous demander compte de ce que vous faites.

— Mais encore, vous devez savoir ce qu'il y a à faire.

— Rien que de bien simple — répondit Silex en se levant — il faut y aller, on ne peut pas s'en dispenser, et vous ferez bien de vous hâter ; c'est assez loin d'ici ; et moi-même il ne faut pas que je m'attarde, voici bientôt dix heures.

Puis il prend son chapeau qu'il brosse doucement du coude, et, après avoir consulté le baromètre, place méthodiquement un parapluie sous son bras, assure son couvre-chef d'un petit coup de tête de côté, et s'éloigne en disant :

— Au revoir, à tantôt, ne vous mettez pas en retard.

— En vérité c'est incroyable ! — s'écrie après un moment de silence Mme Silex, née Jolibois. — Pour une fois qu'un mari pourrait être bon à quelque chose, celui-ci se garderait bien d'y penser !

Deux larmes qu'on ne pourrait qualifier de douce rosée jaillirent avec un éclair de dépit des grands yeux bruns frangés de cils noirs, qui depuis quelques minutes se tenaient obstinément fixés sur une innocente pantoufle que tourmentait un mignon petit pied.

Se voir appelée chez un magistrat sans savoir ni pourquoi ni comment, avoir à s'y rendre en personne et sur l'heure, elle qui de sa vie n'avait vu de près ni de loin un tribunal, tout cela l'effarouchait passablement, et lui faisait voir ses habitudes d'indépendance sous un jour tout à fait nouveau.

Cependant elle se leva avec résolution.

— Allons — dit-elle — il le faut.

Mais un profond soupir démentit cette apparente bravoure. Pour la première fois la fière Charlotte pensait qu'il était cruel de n'avoir pas près de soi un être qui sympathisât à vos ennuis, qui s'offrît à les porter avec vous.

Elle oubliait, seulement, qu'il ne faudrait pas fermer ses portes au verrou quand on veut faire entrer les gens.

La route parut fort longue à la pauvre femme, et ce qu'elle trouva à l'arrivée n'était point fait pour la réconforter.

Il lui fallut attendre dans une longue salle, basse, enfumée, sordide, dont tout l'ameublement se composait d'un banc de

Digitized by Google

bois collé au mur, et qu'un long et fréquent usage avait rendu poli et glissant. Pour toute tapisserie, des ronds noirâtres indiquaient la place où s'étaient posés, alourdis par les soucis, les chefs des nombreux habitués de cet antre.

Quoique bien fatiguée déjà de ses émotions du matin, Charlotte n'eut garde de faire usage de cette hospitalité.

Elle restait là craintive, l'œil ouvert d'étonnement et d'appréhension, au milieu d'une population en parfait accord avec la salle et examinant curieusement elle-même, la « dame » fourvoyée dans ce milieu.

Les fragments de conversation qui arrivaient à ses oreilles ne lui apportaient aucune lumière au sujet de sa présence en ce lieu déplaisant : ici, on s'entretenait d'une mitoyenneté douteuse, là c'était un salaire refusé par un patron, plus loin une querelle entre un locataire et son portier ou quelque rixe entre deux époux qui portaient au visage des pièces de conviction. — Son cœur se soulevait de dégoût, et elle se demandait pour la centième fois à quel propos elle pouvait être en compagnie d'un tel public, lorsqu'elle s'entendit appeler à son tour. — Les Anges, venant arracher Daniel et ses compagnons à la fournaise, ne durent pas leur sembler plus beaux et plus touchants que n'apparût à Charlotte Jolibois, l'huissier crasseux et brutal qui venait de prononcer son nom.

C'était, en effet, déjà un grand soulagement pour elle, en entrant chez le juge, de se trouver en présence d'un homme bien élevé.

Ses maux, toutefois, n'étaient pas finis. Avec une grande bienveillance du reste, et la plus parfaite urbanité, le magistrat apprit à M^me^ Silex que le sieur Plumart auquel elle avait remis des fonds pour une spéculation venait de prendre la fuite, laissant un passif considérable; qu'il y avait peu d'espoir de rentrer en possession de cet argent, mais qu'il était de son devoir, à lui, chargé de cette affaire, d'avertir les intéressés, afin qu'ils pussent faire valoir leurs droits.

Ce n'était pas consolant. — La somme était ronde et allait faire une brèche sensible dans le modeste avoir du ménage ; — de plus, c'était sans en avoir parlé à son mari qu'elle avait entamé cette opération, connaissant l'horreur de Pierre pour tout ce qui était spéculation.

Ce fut donc péniblement préoccupée que Charlotte rentra chez elle.

Digitized by Google

Qu'allait-elle faire? De quel visage annoncer ce cataclysme? Pierre, sans doute, allait lui demander ce qu'elle avait appris chez le juge de paix. Comment, par quel moyen, éviter de le lui dire brusquement?

Et puis, même avec toutes les précautions oratoires imaginables, le dire, c'était faire l'aveu de sa présomption doublée d'un insuccès. — Tout cela lui semblait fort dur.

Elle resta longtemps plongée dans de profondes réflexions, demandant tantôt au plafond, tantôt au parquet, quelqu'heureuse inspiration qui la tirât d'embarras; les arabesques des corniches et les veines du bois restèrent sourdes à ses appels. Elle se représenta, plus de vingt fois, combien sa situation serait différente, si elle eût tenu son mari au courant de ce qu'elle faisait; il est vrai, pensait-elle, que si elle lui avait demandé son avis, elle n'aurait pas hasardé cette affaire; il fallait donc reconnaître qu'agir uniquement de son chef, comme elle l'avait fait jusque-là, pouvait avoir des inconvénients. Mais cette conclusion la flattait d'autant moins, qu'elle ne remédiait à rien pour le moment, et de nouveau elle retombait sous le poids de la réalité présente, c'est-à-dire la perte de cet argent dont elle ne pouvait accuser un autre qu'elle-même, de cet argent qui était à peu près tout ce qu'elle avait apporté en se mariant.

Lasse enfin de ces réflexions qui ne lui offraient aucune aide, et l'agitaient fiévreusement, elle essaya de se distraire par une occupation active. — Mais la même pensée tenace la suivant partout colorait à ses yeux toutes choses d'une teinte fort sombre. La bonne tenue de sa maison, l'agencement de quelques objets d'art, qui faisaient ordinairement son orgueil, la laissaient aujourd'hui indifférente, presqu'hostile.—Pouvait-elle regarder avec plaisir des meubles, des glaces, des tableaux, au travers desquels elle revoyait malgré tout et le juge de paix formulant la fâcheuse nouvelle, et le greffier abusant de la préoccupation du moment, pour laisser paraître son indiscrète admiration pour une jeune et jolie cliente, puis, au-dessus de tout cela, ce misérable Plumard fuyant, à grande vitesse, avec des liasses de billets de banque.

Quelques rangements la conduisirent dans la chambre de Pierre : elle fut à l'instant frappée, comme elle ne l'avait jamais été, de la simplicité plus que modeste qui y régnait.

Et les choses la saisissant de leur muette éloquence lui montrèrent en un instant sa vie sous un jour tout nouveau.

Digitized by Google

Certes, dans cette demeure qu'elle partageait avec son mari, tout était dans des limites d'élégance bien restreintes, mais, comparé à ce que Pierre avait gardé pour lui personnellement, le reste était somptueux.

C'était donc pour elle que les choses avaient été ainsi ordonnées, à cause d'elle qui apportait un fonds — mais, ce fonds disparu, en face de quelle situation se trouvait-elle?

Si le mariage n'était que ce qu'elle avait voulu le faire, c'est-à-dire une simple association, quel rôle allait-elle donc jouer? Quelle raison d'être avait-elle maintenant dans cet intérieur fait d'une communauté d'intérêts, alors que cette communauté n'existait plus.

Elle commence à se gourmander elle-même d'avoir ainsi compromis sa situation, elle se demande en même temps si Pierre aurait dû accepter ce rôle passif. N'est-ce pas un devoir pour le chef d'une famille de garder, sans minutie, la haute main sur la marche des affaires, afin de protéger, contre eux-mêmes s'il le faut, tous ceux qui lui sont confiés? Puisqu'enfin la loi le fait maître et seigneur, la responsabilité doit par là même lui en revenir. Encore un peu elle se fût senti le droit de reprocher au pauvre Silex l'accident survenu à son insu, mais de nouveau son regard, tombant sur ce qui l'entourait, ramena son esprit à cette attitude de Pierre, si peu occupé de lui-même.

Elle rougit de son injustice de tout-à-l'heure et eut à ce moment l'intuition de je ne sais quelle délicatesse, — restée pour elle lettre close jusque-là, dans celui dont elle portait le nom.

Mais croyant au même instant entendre Pierre rentrer, elle s'enfuit précipitamment dans sa chambre, afin de se refaire un aspect naturel qui lui permît sinon de rester maîtresse de la situation, du moins de ne pas se trahir prématurément.

Les deux époux ne se retrouvèrent d'ailleurs qu'au dîner. Madame avait repris tout son empire sur elle-même ; Monsieur était aussi paisible, aussi peu investigateur que de coutume.

Avait-il oublié l'affaire de la convocation? attendait-il avec son insouciance ordinaire que sa femme lui en parlât la première? Personne n'aurait pu le dire. En tous cas, M^me^ Silex profita de la trêve, pensant qu'il serait toujours assez tôt pour mettre ce gros nuage devant le pâle soleil qui éclairait ordinairement leur horizon.

Digitized by Google

II.

Si Mme Charlotte avait eu en sa possession, comme c'est le devoir de toute femme, la clef du cœur et de l'esprit de son mari, elle l'eût vu, à son grand étonnement, sans doute, aux prises avec une agitation étrange qui le ballottait entre les impressions les plus contradictoires. C'est que le matin, en arrivant au ministère, Pierre Silex avait trouvé sur son bureau un document semblable à celui qui venait de causer tant d'émotion à sa femme. Le rouge lui en monta au visage et son premier mouvement fut de regarder si tous les yeux n'étaient pas braqués sur les siens pour y lire cette humiliation.

Que Charlotte, qui n'en voulait faire qu'à sa tête, s'attirât telle mésaventure, cela n'avait rien de tout à fait impossible, mais que lui, Pierre, Pierre Silex, le rangé, le prudent, le modeste employé, se vît appelé chez un juge de paix, voilà qui dépassait les limites de son entendement. — Toutefois, comme il ne faut pas plaisanter avec la justice, ainsi qu'il l'avait dit tout-à-l'heure à sa femme, il se mit en devoir de se rendre chez le juge de paix, se reprochant presque l'étonnement du premier moment comme une faiblesse. Il serait bien temps d'éprouver de l'émotion lorsqu'on saurait s'il y avait lieu de le faire.

Lorsqu'il fut introduit près du juge, il y avait déjà longtemps que Charlotte était partie.

Pierre entendit avec stupeur le récit de l'affaire, et dut appeler à lui tout ce qu'il avait de volonté pour ne pas laisser paraître l'impression extraordinairement désagréable qu'il ressentit; il demanda seulement au magistrat, en prenant congé, si Madame Silex savait que son mari fût appelé, et, sur sa réponse négative, se sentit soulagé d'un grand poids, bien aise d'avoir le temps de décider quelle attitude il convenait de prendre vis-à-vis de sa femme.

Il est de certains états d'esprit où une circonstance, quelque peu importante qu'elle soit, nous jette dans les idées les plus sombres, nous fait, en un instant, voir toutes choses désespérées.

Pierre était dans une de ces dispositions en quittant le juge, et les circonstances extérieures n'étaient pas faites pour l'en tirer. Bien que l'on fût alors à la fin d'avril, le printemps paresseux ne s'était encore fait sentir que par d'abondantes giboulées, dans lesquelles l'hiver semblait vouloir épuiser son bagage avant de se laisser déposséder.

La justice de paix où avaient été appelés M. et Mme Silex se trouvait aux environs du Châtelet, il y avait donc une distance considérable entre ce point et le ministère où Pierre devait revenir, et les gros nuages gris qui s'amoncelaient sur Paris étaient loin de promettre une agréable traversée ; ils semblaient former autour des passants, qui cheminaient préoccupés et rapides, un voile sombre et lourd, qu'épaississaient encore les tourbillons de poussière soulevés par un vent furieux.

Pierre marchait soucieux, agité.

C'est, qu'en effet, ce n'était point une légère déconvenue pour lui que la perte dont il s'agissait. C'était de nouveau la vie rude, la gêne dans sa maison, dans cette maison dont le seul côté souriant était le repos d'esprit dû à l'aisance relative. Ainsi donc, se disait-il, rien dans sa vie ne pouvait s'asseoir dans la paix, ne pouvait prospérer.

Et, en quelques minutes, il repassa en pensée tout ce qu'il avait trouvé sur sa route de devoirs rigoureux, secs, arides, sans rien de doux pour le réconforter.

Seule, sa première communion lui apparaissait dans le passé lointain comme l'apogée de ce qu'il avait connu de bonheur en ce monde; sans doute les malheurs de sa famille, survenus peu après, contribuaient à donner à cette période de sa vie le prestige des joies perdues. Il n'était d'ailleurs qu'un enfant alors, ne fallait-il pas maintenant à l'homme fait, chargé d'autres devoirs, d'autres réconforts aussi? Mais où les trouver, et que possédait-il, à lui en propre, dans les joies de ce monde? N'avait-il pas toujours tout sacrifié aux nécessités de la vie présente, à la raison seule? Gaîté, jeunesse, joyeuse insouciance, il avait chassé tout cela des plus belles années de sa vie, comme un luxe coupable.

Combien n'avait-il pas lutté contre ce rêve d'idéal qui tant de fois avait hanté son esprit et son cœur, rêve fou sans doute, mais persistant comme une hallucination ; avec ses longs yeux bleus, comme un ciel d'été, sa chevelure aux boucles folles, où le soleil, en passant, avait sans doute oublié quelques rayons; avec ses formes minces à l'excès, tenant plus de la vision que de la réalité, et son sourire d'ange promettant toutes les joies pures et douces. Oui, c'était dans cette folie qu'il allait autrefois retremper ses forces amoindries par la lutte terre-à-terre où se conquiert le pain quotidien. Et puis, encore un effort, et tout cela s'était transformé, en la personnalité peu nébuleuse de Mlle Jolibois, ou pour

Digitized by Google

mieux dire, tout cela s'était évanoui devant elle; il n'était jamais venu à la pensée du rêveur qu'il pût y avoir un lien quelconque entre sa vision et l'épouse de l'employé.

Il avait chassé ce peu de poésie, ce léger vestige de jeunesse, devant l'établissement raisonnable, où tout était prévu, calculé, pondéré, de manière à faire la vie « honorable » (vocabulaire convenu), mais à la condition de ne rien laisser à l'imprévu ni à la fantaisie.

Et voilà que tout d'un coup, par le caprice d'une enfant volontaire, il se retrouvait face à face avec une de ces situations où l'on passe sa vie, le cœur plein d'angoisse, comme le naufragé qui, à chaque lame qui le fouette, peut craindre de se voir à la fin submergé.

Si seulement il n'y avait eu que lui qui dût en souffrir, il eût été bien autrement calme. N'était-il pas fait à cela?

Mais ce mariage qu'il a accepté, conclu avec sa volonté d'honnête homme, ce mariage lui imposait, tout au moins dans l'ordre matériel, des devoirs de protection qu'il n'ignorait pas, et c'était aussi pour sa femme et à cause d'elle qu'il s'irritait contre ce qu'elle avait fait.

Pierre Silex se livrait à ces réflexions, tandis que machinalement il s'était mis à l'abri de la pluie qui lui arrivait en plein visage depuis quelques minutes.

Il voyait toute sa vie passer devant ses yeux, se détachant sur le fond bleu d'une tunique militaire, dont il comptait en même temps consciencieusement les boutons. Arrivé au dernier, il s'avisa que ces boutons attenaient à un bon gendarme qui montait placidement sa garde. Il reconnut alors qu'il se trouvait sous la porte monumentale de la caserne élevée rue de la Cité. A ce moment, la pluie augmentant violemment, le gendarme rentra dans sa guérite.

Cette ressource étant interdite à notre songeur, et l'homme pratique reprenant tous ses droits devant la désobligeante réalité, il lança un regard investigateur autour de lui; l'église Notre-Dame se dressait en face, impassible devant l'orage, comme l'idée qu'elle représente devant les révolutions et les haines humaines. Ce poëme chrétien, écrit en feuillets de pierre, fit surgir l'idée utile: les églises sont chauffées jusqu'à Pâques, c'était un abri parfait pour attendre que la pluie eût cessé; de plus, Pierre se souvint aussi que d'importantes réparations venaient d'y être faites, et il

Digitized by Google

pensa qu'elles lui fourniraient une précieuse diversion aux pensées qui l'obsédaient depuis une demi-heure. Malgré la praticité de l'idée, nous sommes forcés d'avouer que le but ne fut pas précisément atteint; mais nul ne peut se soustraire à sa destinée, bonne ou mauvaise, et souvent le moyen qu'on prend pour éviter une chose est précisément celui qui vous y amène.

Pierre Silex entra donc, et commença consciencieusement sa visite.

A ce moment, un religieux prêchait : Silex n'était point venu pour écouter un sermon. — Un homme pratique doit faire ce qu'il fait. — Il circula donc, n'écoutant pas; mais quelques mots étant arrivés jusqu'à lui, tandis qu'il passait près de la chaire, son attention fut subitement éveillée.

Il s'arrêta.

En vérité, c'était d'amour et de mariage que parlait ce moine; Silex voulut au moins savoir ce qu'il pouvait en dire.

Ce que disait ce prêtre, au nom de l'Église, au nom de la plus haute autorité morale qui existe en ce monde, le voici, du moins en substance :

« De notre temps on se plaint sans cesse du mariage, on blâme l'Église qui en fait un joug inexorable, on déplore philanthropiquement les déceptions qui s'y rencontrent trop souvent.

» On reconnaît que le mariage doit être régi par des lois certaines et même sévères, mais on se refuse à admettre comme chose irrévocable, immuable et sacrée, ce qui n'est, après tout, qu'une convenance sociale.

» Une convenance sociale..... Voilà précisément où se trouve le défaut d'armure de ces logiciens, voilà où est le mal dont ils se plaignent; c'est qu'en effet, le mariage ne leur apparaît plus que comme une convenance sociale; c'est qu'il s'effondre et disparaît, comme disparaissent tant d'autres grandes choses, depuis qu'en notre siècle, on retranche Dieu du mouvement de la vie, pour le reléguer bien loin, comme on ne sait quel fétiche, inaccessible à l'esprit et au cœur humain.

» Or, ce Dieu oublié, c'est l'amour même, et le mariage ne saurait vivre sans l'amour, car l'amour qui a créé le monde, qui l'a régénéré, l'amour qui unit tous les êtres humains, l'amour seul donne et conserve la vie. »

Pierre resta plongé dans une méditation muette, longtemps encore après que le religieux eût cessé de parler.

Digitized by Google

Il lui semblait qu'un voile venait de tomber de ses yeux.

L'amour, jusque-là, ne lui était apparu que comme un sentiment de luxe, une futile exaltation de l'esprit, et voilà que des gens graves, austères par vocation, lui assignent une place telle, dans le mouvement de la vie humaine, qu'ils en font comme la base et l'aliment de tous les grands devoirs.

Il était donc dans le vrai, lui, lorsqu'à dix-huit ou vingt ans, il se sentait envahi par des flots de tendresse et d'enthousiasme pour tout ce qui est bon et beau. Il était donc dans le vrai, lorsqu'il trouvait difficile et rude de refouler au dedans de lui toute manifestation de la joie qu'il éprouvait à sacrifier goûts, vocation, bien-être personnel à celui de ses parents malheureux?

Oui, il était dans le vrai, car c'était bien de l'amour filial le plus pur et le plus ardent.

Tout eût été si doux pour tous, s'il avait laissé paraître ce qu'il ressentait au fond du cœur; mais jamais il n'avait osé, croyant être tenté d'une faiblesse inqualifiable. Peut-être ces êtres si chers étaient-ils partis de ce monde sans savoir à quel point ils avaient été aimés.

Et aujourd'hui, c'est trop tard. Il est trop vieux pour se livrer à de telles impressions. Cependant, le voilà en face d'un être confié à ses soins, et qui n'a plus et ne doit avoir d'autre protecteur que lui. Certes, il n'est plus d'âge à s'éprendre, et ce n'est qu'un attendrissement d'affectueuse pitié qu'il éprouve en ce moment; mais il ne peut s'empêcher de soupirer au souvenir de Charlotte et à la pensée de tout ce que cette nature fine et énergique aurait de bon et de charmant si elle eût été autrement dirigée.

Hélas! pour elle aussi, il est trop tard : on ne se refait pas.

Et le pauvre Pierre sent que, comme toujours, il va s'attacher, donner la réalité de l'affection, tout en demeurant condamné à n'en point recueillir les douceurs et les joies. Il est trop vieux!

Trop vieux!...

Le timbre voilé de la vieille horloge qui sonnait trois heures le fit tressaillir subitement; il regarda avec étonnement autour de lui, se regarda lui-même et rougit jusqu'aux oreilles.

Quelle faiblesse insigne! Était-ce bien lui, Pierre Silex, qui, assis tout-à-l'heure, se retrouvait à genoux sur la dalle mouillée de quelques gouttes d'eau, qui ne provenaient pas de la pluie du dehors?

Sa personne, sa sage personne dont il était si sûr de coutume,

Digitized by Google

avait profité de ce que la maîtresse de céans battait les buissons de l'idéal, pour trahir au dehors l'émotion du dedans.

Il fut bientôt debout, époussetant ses genoux avec soin et s'essuyant furtivement les yeux en se gourmandant vertement.

L'homme pratique faisait rentrer l'intrus dans le devoir ; il avait suffi de trois petits coups sur un vieux timbre fêlé pour opérer ce changement.

C'est qu'en effet la situation se tendait pour M. Silex ; il n'avait plus que le temps bien juste d'aller faire acte de présence à la sortie de son bureau ; c'était assez de désordre comme cela.

En entrant au ministère, il était redevenu le Silex de tous les jours. Il le constata et s'en fit compliment; mais c'était de la présomption : l'équilibre extérieur était retrouvé ; et ainsi il avait pu laisser croire à Charlotte qu'il ne savait rien, mais c'était tout, et, nous le répétons, si elle eût mieux connu son mari, si elle eût moins vécu occupée d'elle-même, elle aurait tout deviné, car, pour la première fois, Pierre l'examinait avec sollicitude et presque curiosité.

Cette petite personne, plus grasse que maigre, vive, intelligente, aux cheveux d'un noir bleu, à l'œil noir dont les éclairs étaient tempérés par la frange brune des cils, aurait pu bien vite devenir une rivale redoutable de la belle nymphe vaporeuse qui remplissait les rêves de l'écolier.

Sa superbe assurance habituelle avait fait place à une sorte de timidité craintive, de besoin de protection, qui la rendait plus touchante.

Elle passait d'ailleurs successivement elle-même par des impressions diamétralement opposées les unes aux autres. Tantôt elle se demandait si elle ne devait pas être reconnaissante envers cette parfaite placidité qui lui épargnait, pour le moment du moins, le cruel ennui de confesser sa mésaventure ; tantôt, et c'était le plus souvent, elle s'exaspérait contre l'impassible indifférence de son mari.

N'aurait-il pas dû deviner qu'elle avait un grave souci, qu'elle souffrait? Sans doute elle n'avait pas fait un mariage de sentiment, et n'avait nulle envie de se ridiculiser en réclamant une affection absente ; mais, quelque raisonnable que l'on soit, on a un cœur cependant, et lorsque viennent les épreuves, un lien de tendresse ne serait-il pas bien nécessaire? Que seraient les difficultés, la

Digitized by Google

misère même, pensait-elle parfois, si l'on avait près de soi un cœur chaud, un ami sûr et fort qui la portât avec vous.

Le temps marchait au milieu de ces alternatives où la fière Charlotte passait sans cesse d'une tendance affectueuse à plus de colère encore ou de fâcheuse humeur.

Mille détails de ménage trahissaient ces différentes phases. Tantôt c'étaient quelques fleurs, que Charlottte avait portées et arrangées de ses jolis doigts sur le bureau de Pierre et qu'elle allait précipitamment reprendre dix minutes avant l'heure où il rentrait de coutume ; tantôt c'était la table qu'elle faisait soigner selon les goûts particuliers de son mari, dont elle ne s'était guère préoccupée jusque-là ; c'était, que sais-je, un gant, un objet à réparer et qu'elle remettait en ordre elle-même au lieu de s'en décharger sur une domestique.

Un jour où les deux époux devaient dîner dehors, elle alla, chose inouïe dans les fastes du ménage Silex, jusqu'à préparer elle-même les vêtements que Pierre devait revêtir à son retour du bureau.

Cette fois celui-ci le remarqua et demanda avec surprise pourquoi ces préparatifs.

Charlotte, qui se reprochait ses attentions involontaires comme autant d'actes de faiblesse, et révoltée qu'on pût s'en apercevoir, répondit d'un ton rogue que, connaissant la maladresse ordinaire des hommes, elle avait craint que Pierre ne se mît en retard, et une migraine subite se déclarant, elle ne put accompagner son mari, qui s'en alla, peu touché de l'attention de sa femme.

Cependant, à son insu, et sous prétexte de remédier au désordre impardonnable que les hommes laissent partout après eux, elle prit l'habitude de venir dans la chambre de Pierre pendant son absence ; mais, comme celui-ci était l'être le plus correct du monde, pas un objet ne s'écartait des règles de la plus exacte symétrie.

Un homme se fût trouvé bien empêché en pareil cas et, après un coup d'œil sommaire, eût tourné les talons en mettant les mains dans ses poches; mais une femme ne se tient pas si facilement pour battue. Cet ordre absolu, absurde, barbare n'était-il pas à lui seul une infraction aux règles de l'ordre artistique? — Et alors, prenant, déplaçant, remettant chaque chose à sa façon, décollant les meubles des murs, Charlotte, par un agencement savant, faisait que chaque chose, tout en servant d'ornement à sa place, semblait

Digitized by Google

elle-même s'offrir pour l'usage qui lui était propre. Elle alla jusqu'à sortir des tiroirs, pour les installer dehors, divers menus objets dont on jouissait mieux ainsi et avec moins de peine pour les trouver.

C'est dans une de ces chasses au bibelot, où la fille d'Ève trouvait peut-être son compte, que Mme Silex avisa un petit objet enveloppé d'un vieux papier jauni dont les plis nets et marqués témoignaient qu'on ne les avait pas souvent dérangés.

C'était le portrait d'un enfant de six à sept ans, blond, rose et blanc, avec de grands yeux bleus étonnés et souriants.

Où donc avait-elle déjà vu ce regard?

Après avoir longtemps cherché, Charlotte se frappa le front : elle se souvenait ; mais c'était invraisemblable.

Le grand personnage raide et gauche qu'on appelait Pierre Silex n'avait jamais pu être le ravissant enfant qu'on voyait là. Et cependant cette lumière qui brillait dans les yeux du petit portrait, c'était bien l'éclair, caressant et vif, qu'elle avait parfois surpris dans les yeux de son mari, lorsqu'il causait avec un de ses amis d'enfance. Car, pensait-elle avec amertume, pareil honneur ne lui advenait point à elle.

Charlotte eut un moment le vague sentiment qu'elle n'avait jamais rien fait pour cela, mais ce fut bientôt passé, et il demeura acquis à sa cause que, comme toujours, c'était Pierre qui était en défaut.

Cependant ses yeux rencontrant de nouveau le portrait, elle soupira.

Elle soupira, — c'était la seconde fois depuis quelques jours, et c'était en vérité tout à fait contraire à ses habitudes. Le correctif ne se fit pas attendre.

— Ah ! — fit-elle en haussant les épaules — il y a des gens qui aiment les enfants ! grand bien leur fasse.... d'horribles petits êtres, sales, barbouillés, tapageurs, qui mettent tout à sac dans une maison, qui vous accablent de caresses avec des mains plus ou moins nettes.... pourtant il y en a de charmants.... ainsi celui-ci.... peuh !... il n'est certainement pas ressemblant. Il est fin, gracieux, délicat.... comme c'est ridicule de faire de ces choses-là !.... c'est qu'il est délicieux....

Si j'avais un fils, poursuivit Charlotte qui songeait depuis un moment, il serait peut-être beau comme cela. Mais, je n'en ai pas, grâce à Dieu — reprit-elle en manière de conclusion — et avec

Digitized by Google

l'ennui qui m'arrive, ce n'est pas maintenant que j'en souhaiterai un.

Le portrait rentra sur-le-champ dans son enveloppe, mais, au lieu de reprendre sa place dans le secrétaire, il alla, par hasard sans doute, se blottir dans un coin de la poche de Madame Charlotte qui se dirigeait en ce moment vers sa chambre, tandis qu'un troisième soupir s'échappait de sa poitrine.

Décidément il se faisait quelque travail dans cet esprit d'ordinaire si dégagé et si peu rêveur.

Elle commençait à comprendre que le mariage ne devait pas être cette affaire qu'elle avait si lestement conclue. Il lui apparaissait maintenant comme l'effusion nécessaire de deux affections, prêtes à se donner un mutuel appui dans les peines ou les ennuis de la vie, de deux affections doublant l'une par l'autre les bonheurs de la route.

Elle se souvint qu'elle, chrétienne convaincue cependant, avait eu si peu le sens vrai de cet acte, qu'elle était venue recevoir un sacrement d'institution divine comme une formalité de plus à remplir, comme la conclusion d'une affaire.

Elle pensait vaguement à ces fées qu'on avait oublié de prier dans une fête et qui s'en vengeaient ensuite. Elle pensait qu'elle aussi avait négligé de convier son seigneur à ses noces, et se demandait si le froid, le vide cruel qu'elle sentait tout-à-coup dans sa vie n'étaient pas une juste punition de son oubli.

Elle était convaincue, mais son orgueil n'était point dompté, et plus elle arrivait à la claire vue qu'elle avait fait fausse route jusque-là, moins elle voulait le laisser paraître.

Elle sentait s'éveiller au fond de son âme des puissances de tendresse qui avaient sommeillé jusqu'alors; mais ne pouvant les croire à l'adresse du placide et indifférent Pierre, elle en était en quelque sorte embarrassée, et ne sachant qu'en faire, elle les déversait presqu'immodérément sur ses amis, ses inférieurs, sur tout ce qui se trouvait autour d'elle, excepté son mari, et le pauvre trembleur, qui en faisait à part lui plus d'un péché d'envie, s'abreuvait de l'amère certitude qu'il ne pouvait, en effet, inspirer que de l'éloignement.

Faisant alors un retour sur lui-même, il se reprochait de n'avoir pas rempli son devoir, en sauvegardant les intérêts de sa femme. Mais, se disait-il aussi, c'est elle qui, d'avance, avait exigé sa promesse de lui laisser une liberté absolue. Il se pardonnait de ce

Digitized by Google

côté. Mais, pensait-il encore, n'aurait-il pas dû tout au moins s'occuper de ce qu'elle était au point de vue moral.... grand Dieu!... c'était bien plus difficile et délicat encore.... Et cependant il ne se faisait plus d'illusions, un mari porte ces divers ordres de responsabilité.

Il avait donc accepté une situation absolument impossible, car, en somme, il n'était ni le chef, ni l'ami de sa femme, et, comme dans tout ce qui est à faux, tout ce qui est en dehors de la vérité, il ne pouvait résulter de là que des souffrances et des inconvénients pour tous deux. Par moments il devenait clair pour lui qu'il était un grand criminel.

Cela n'était pas fait pour diminuer sa timidité craintive, aussi la situation était-elle plus pénible et plus tendue que jamais dans ce triste intérieur.

Les choses en étaient là, lorsque survint le quinzième jour indiqué par le juge à Charlotte, comme terme auquel il croyait pouvoir lui donner une réponse décisive.

Celle-ci, voulant bénéficier de l'ignorance où elle croyait son mari, avait remis de tout lui dire au dernier moment.

N'était-ce pas un procédé plein de délicatesse, n'était-ce pas du pur dévouement que de garder ce souci pour elle seule, et de n'en charger les épaules de Pierre que le plus tard possible?

Toute la soirée de la veille, elle avait voulu parler, mais le moment ne lui paraissait jamais tout à fait favorable; le lendemain matin ce fut de même, et Pierre était déjà sorti à l'heure accoutumée, qu'elle cherchait encore l'occasion nécessaire.

— Allons, ce sera pour ce soir — pensa-t-elle avec un soupir de soulagement.

En somme, elle se disait que cela valait mieux ainsi. Pouvait-on savoir si les nouvelles d'aujourd'hui ne seraient pas meilleures, tout-à-fait bonnes peut-être; elle aurait alors évité de donner à Pierre un sujet légitime de mécontentement, et ferait son profit de la leçon.

Au fond elle ne comptait guère sur cette bonne chance, mais tout raisonnement qui répond à nos désirs nous paraît d'une justesse irréprochable.

III.

Charlotte dut donc affronter de nouveau l'horrible salle d'attente de la justice de paix.

Digitized by Google

Elle était si troublée en entrant, qu'elle ne vit rien autour d'elle, et n'eut d'autre préoccupation que de s'approcher d'une fenêtre, afin de se soustraire ainsi, autant que possible, aux regards curieux de ses compagnons de misère.

Toutefois, quelqu'un étant venu se placer tout auprès d'elle, elle se recula instinctivement et leva les yeux sur lui.

C'était Pierre.

— Quoi — dit-elle en réprimant un cri de surprise — vous ici?... vous savez donc?...

— Oui — répondit Silex tranquillement.

— Et comment? Depuis quand?...

— Mais, depuis l'autre fois, où vous-même...

— Vous le saviez depuis ces quinze longs jours! — murmura Charlotte. — Et elle se rapprocha doucement de Pierre.

Le regard reconnaissant qui accompagnait ces mots en complétait suffisamment le sens. Pour la première fois elle reconnaissait une supériorité à son mari, pour la première fois elle semblait aussi se blottir près de lui, comme pour y trouver protection.

Un mouvement d'orgueil et de tendresse gonfla le cœur du placide employé ; il regarda Charlotte, que son émotion ne déparait pas, et convint en lui-même qu'elle était parfaitement jolie.

Un monde nouveau de pensées faisait irruption en même temps dans l'esprit de Mme Silex, et cela fit que ni l'un ni l'autre ne s'aperçut qu'il s'écoulait un temps assez long avant que leur tour d'audience arrivât.

Ce moment fut une nouvelle émotion pour tous deux.

En somme, la question était grave, et ils allaient sans doute en connaître la solution.

Il n'en fut rien, cependant ; les nouvelles sur lesquelles le juge avait compté pour ce matin même n'étaient point arrivées ; on avait mis la main sur le coupable, il est vrai, mais on ne savait encore si l'on retrouverait les fonds enlevés, ou s'il les avait mis à l'abri des recherches de la justice.

Toutefois diverses formalités devaient être remplies : constatation d'identité, signatures, et dix autres choses du bagage de la bazoche. Pendant que le magistrat les expliquait longuement à Pierre, le sémillant greffier, sous prétexte d'avancer les choses, allait, venait, et s'empressait autour de Mme Silex, qu'il impatientait fort. Pierre, qui en d'autres temps n'y eût pas pris garde, s'en aperçut aussitôt, tout en écoutant le juge de paix, et, profitant

Digitized by Google

d'un moment de silence, pria fort nettement M. le greffier de vouloir bien s'occuper de l'expédition des pièces, se réservant de donner ultérieurement à M^me^ Silex toutes les explications nécessaires.

Le scribe retourna à son poste en lançant un mauvais regard à Pierre ; mais nous devons dire que celui-ci en fut beaucoup moins touché que de l'expression qui éclaira le visage de Charlotte, éprouvant de nouveau la sollicitude affectueuse de son mari.

L'audience ne fut pas longue, du reste, et le juge la termina en promettant aux deux époux de leur transmettre les nouvelles aussitôt qu'il les recevrait lui-même, c'est-à-dire dans la soirée sans doute.

Cette nouvelle attente forcée arrêta net le bon mouvement de Charlotte. Elle craignait, si elle se montrait plus aimable que de coutume, de paraître vouloir se faire pardonner sa malheureuse équipée financière. Quant à Pierre, qu'un rien effrayait et qui se croyait toujours importun ou fâcheux, il n'en fallait pas tant pour le faire rentrer dans son mutisme et sa réserve ordinaires. Il alla donc avec sa ponctualité habituelle terminer son après-midi au ministère.

Au moment où il rentrait, comme de coutume, tout était en émoi dans la maison qu'il habitait.

On allait, on venait dans la cour, et, en avançant, Pierre vit près du concierge un groupe nombreux, où il ne fut pas peu surpris d'apercevoir Charlotte nu-tête, parlant avec vivacité en désignant le sommet de la maison.

Au dernier étage de cette modeste habitation, quelques chambres étaient occupées par des ouvriers, et de l'une d'elles on entendait les cris d'un enfant de trois ou quatre ans, que sa mère avait laissé seul, et qui se lamentait en appelant. — Mais la porte était fermée à clef, et déjà une fois ou deux le pauvre petit visage désolé s'était montré, disaient les voisins, derrière la fenêtre arrêtée seulement par l'espagnolette.

L'enfant avait déjà tenté de l'ouvrir tout à fait, et, si par malheur il y parvenait, tout était à craindre. Je l'ai toujours dit — répétait Charlotte rendue fort nerveuse par les émotions du matin — les enfants ne sont bons qu'à troubler la tranquillité de tout le monde. Et certainement.....

Elle fut interrompue par la discussion qui s'échauffait autour d'elle ; on agitait la question de savoir si l'on devait enfoncer la porte.

Digitized by Google

Il n'y avait pas à balancer, disaient les uns, d'autres hésitaient devant une violation de domicile sans nécessité absolue, la mère d'ailleurs ne pouvait tarder à rentrer, et le marmot en serait quitte pour quelques larmes de plus. Pendant qu'on discutait ainsi et que Pierre, s'étant approché, émettait un avis naturellement trouvé détestable par Charlotte, un murmure d'angoisse s'éleva parmi les assistants.

L'enfant, à force d'ébranler la fenêtre, était arrivé à l'ouvrir et s'efforçait de se hisser, en criant et appelant sans cesse.

Encore un moment, il allait se trouver sur le bord de la fenêtre, la moitié du corps au-dessus de la barre d'appui.

Quelle révolution s'opère alors dans l'âme de Charlotte ? C'est ce que nous ne saurions dire, mais elle semble tout d'un coup transformée. Ce n'est plus cette physionomie de tout-à-l'heure, contractée par autant d'impatience que de pitié, c'est une impression d'anxiété pleine de chaude tendresse qui se lit sur son visage et fait briller ses yeux d'une émotion presque maternelle.

Vite — s'écrie-t-elle — des matelas, des oreillers à terre, qu'au moins il ne soit pas broyé sur cet affreux pavé.

La résolution et l'intelligence sont contagieuses, chacun court et s'empresse, mais il faut cependant un moment pour suivre ces indications. Charlotte, en femme d'action, saisit un drap de grosse toile que cousait tout-à-l'heure la femme du concierge, et cherche Pierre du regard pour réclamer son aide, afin de tendre la toile un peu au-dessus du sol.

Pierre n'était plus là.

Comment, il est parti ? pense Charlotte, tandis qu'elle organise son parachute improvisé, et qu'elle lance de fréquents regards sur la terrible fenêtre. Peut-on rester indifférent à une scène pareille !

Et toutes ses colères, justes ou non, lui reviennent à l'esprit avec d'autant plus d'intensité qu'elle est sous le coup d'une émotion plus grande. D'ailleurs est-on jamais plus sévère que pour ceux envers lesquels on se sent un tort réel ?

Toutefois il est vrai que la situation est poignante, le danger semble imminent.

Le petit malheureux, affolé par la terreur de se sentir seul, appelle, s'agite, trépigne derrière l'appui qui seul le sépare de l'espace, les objurgations des voisins, qui de leurs fenêtres veulent le faire redescendre, ne font qu'augmenter sa colère ; un mouvement un peu violent encore et il perdra infailliblement l'équilibre.

Digitized by Google

A ce moment, d'une fenêtre de la façade en retour, une tête s'avance, puis, d'un élan, un homme franchit la balustrade et, se tenant tant bien que mal aux persiennes, aux moulures, s'avance sur l'étroite corniche qui sert de retable au sommet de la maison.

Charlotte aperçoit alors le visage de l'homme qui s'expose ainsi, elle a reconnu Pierre et étouffe à demi un cri indicible, mélange de surprise, de joie, de remords et de terreur.

En un instant, celui qu'elle malmenait si fort en elle-même lui apparaît transfiguré par ce dévoûment spontané, et la voici à demi-morte d'émotion, les yeux démesurément ouverts, et tout son être contracté comme si elle pouvait retenir ou protéger ce Pierre si nouveau pour elle.

Celui-ci était arrivé à l'angle de la maison ; la fenêtre où se montrait l'enfant en était peu distante, mais là, il ne trouvait plus aucune espèce d'appui, il fallait franchir l'espace au-dessus d'un vide de soixante ou quatre-vingts pieds.

S'il eut une hésitation, personne n'aurait pu le dire; d'un mouvement rapide il se lance de tout le poids de son corps et de sa longue personne dans la fenêtre où l'enfant étonné reste un moment immobile.

Un silence lourd comme un cauchemar se fit un instant, on entendait le souffle étouffé de tous ceux qui étaient présents ; personne ne pouvait se faire d'illusion sur la situation de l'héroïque téméraire.

Une chance pour réussir, dix pour échouer.

Charlotte, pâle et enfonçant ses ongles dans le bras de l'homme qui la soutenait, vivait à ce moment dix années de retard, n'allait-elle pas perdre ce qu'elle venait de trouver ?

— Bravo ! — s'écrie-t-on de tous côtés autour d'elle, tandis que tout d'abord elle comprend à peine ce qui vient de se passer.

Pierre, ce grand garçon mal bâti, mal tourné, aux allures gauches et indécises, venait d'accomplir avec succès une évolution devant laquelle plus d'un gymnasiarque eût hésité.

Il s'était jeté la tête en avant dans l'embrasure de la fenêtre ouverte, entraînant avec lui à l'intérieur le marmot qui n'y comprenait rien.

Quelques secondes après, Charlotte l'avait rejoint dans la pauvre chambre. La dignité quelque peu froide et amère que gardait naguère Madame Silex envers son mari s'était fondue à cette chaude atmosphère de hautes et belles émotions ; pour la seconde

Digitized by Google

fois dans cette journée elle avait dû admirer Pierre, et maintenant elle ne se contentait plus de l'admirer.

Elle l'étreignit de ses deux bras, tandis qu'il était baissé vers l'enfant, et, le regardant avec une humble tendresse :

— Je ne vous connaissais pas, Pierre — dit-elle gravement — n'êtes vous pas blessé? — ajouta-t-elle avec plus de vivacité.

Pierre la rassure, tout étonné qu'on s'émeuve d'une chose si simple, et presque confus qu'on y attache de l'importance ; mais une flamme de joyeuse fierté a brillé un instant dans ses yeux.

Cependant il ne faut pas oublier ce qu'on est venu faire dans cette pauvre chambre, et tous deux redescendent, tenant par la main l'enfant stupéfait.

Dans l'escalier ils rencontrèrent les témoins de cette terrible scène encore pleins d'enthousiasme et d'admiration pour l'audace et le succès de Pierre. Celui-ci cette fois était tout à fait mal à son aise et se hâta de rappeler que le dîner devait refroidir.

— Nous l'emmenons, — ajouta-t-il, en attirant l'enfant vers lui, — il dînera avec nous et prendra ainsi patience en attendant le retour de sa mère.

L'activité de M^me^ Charlotte se trouva aussitôt dans son essence : elle allait, avec sollicitude, de son mari au bambin qu'il fallait apprivoiser tout doucement, interrogeant l'un, faisant prendre un cordial à l'autre, câlinant celui-ci, adressant un affectueux sourire à celui-là.

Cette personne, jusque-là pelotonnée dans la seule occupation d'elle-même, se trouvait tout à coup en possession de toutes les intuitions gracieuses de la femme et de la mère.

A la fin du dîner, le petit voisin était tout à fait à l'aise, et sa gentillesse mettait on n'aurait pu dire quelle familiarité douce entre ces deux êtres, si froids dans les relations ordinaires de leur vie précédente.

Charlotte ne pouvait s'empêcher de frémir encore à la pensée du danger affronté par son mari, et le regardait de temps à autre pour se convaincre que c'était bien le même Pierre que la veille ; mais, il restait décidément trop de ressemblance pour qu'on ne fût pas forcé de se rendre à l'évidence : mille petites manies qui de coutume irritaient fort M^me^ Charlotte gardaient leurs droits chez le héros, mais trouvaient la plus facile indulgence chez la nouvelle Charlotte.

De son côté, Pierre regardait avec un charme attendri sa

Digitized by Google

femme occupée si complétement et si bien de ce petit étranger, peu appétissant cependant avec sa tenue de pauvre mansarde, et qui jadis ne lui aurait causé que de l'ennui ou du dégoût.

Alors Pierre souriait, puis rêvait un moment, et souriait de nouveau.

Quant au marmot, enhardi par la belle humeur qui se faisait autour de lui, il oubliait assez bien que maman n'était pas revenue et ne pensait qu'à exprimer de nouveaux désirs, puisqu'on s'était si fort empressé à satisfaire les premiers.

La fatigue survenant, il s'endormit sur les genoux de Charlotte, mais sans avoir voulu quitter la main de Pierre qui le faisait jouer un moment avant. C'etait comme un trait d'union rapprochant ces deux êtres qui jusque-là s'étaient si peu compris ; pour la première fois une même pensée affectueuse les unissait, les tenait penchés l'un vers l'autre et formait autour d'eux une atmosphère d'émotion qu'ils ne connaissaient point encore.

—Voyez les petits tyrans. — dit Charlotte qui, sans savoir pourquoi, éprouvait le besoin de rompre le silence établi depuis quelques minutes; — on n'est plus occupé que de ce monsieur ! ....

— Oui — dit Pierre en soupirant — c'est la vie d'une maison. Pourquoi Dieu ne nous en a-t-il pas donné un aussi à nous ?

— Le lui avons-nous jamais demandé? — murmura Charlotte se parlant à elle-même.

— C'est vrai — répondit Pierre d'un air pensif; puis il releva la tête en souriant — moi je voudrais un beau petit résolu comme celui-là — ajouta-t-il en regardant l'enfant endormi sur les genoux de sa femme.

— Non, comme celui-ci — reprit Charlotte en lui montrant la miniature qui ne l'avait plus quittée depuis quelques jours.

Pierre se sentit troublé jusqu'au fond de l'âme ; il n'osait pas comprendre.

— Monsieur — cria la domestique arrivant comme une douche glacée sur toute cette émotion — v'là une lettre, qu'on a dit comme ça que c'était une lettre de justice.

— Ah ! — dit Charlotte subitement assombrie — comme vous avez le droit de m'en vouloir.

— Ma chère femme — dit Pierre s'arrêtant avant d'ouvrir la lettre — je ne sais pas ce que contient ceci; ce que je sais, c'est qu'on ne peut trop payer ce que nous a appris cette affaire.

Charlotte tendit affectueusement la main à son mari; puis, le

Digitized by Google

naturel qui ne saurait disparaître d'un seul coup, reprenant un moment le dessus :

— Ouvrez, mais ouvrez donc — dit-elle vivement.

Tout était sauvé : Plumart avait entièrement rendu gorge. On en était quitte pour la peur et de vives émotions, dont on gardait le meilleur souvenir.

La mère du petit dormeur survint quelques minutes après, pâle et défaite, autant de l'angoisse où elle avait été pour son enfant que d'un accident de voiture où elle aurait pu perdre la vie, mais d'où, grâce à Dieu, elle s'était tirée avec des contusions qui l'avaient retenue longtemps incapable de rentrer chez elle, mais qui ne présentaient aucune gravité pour la suite.

Les deux époux, tout à la joie, voulurent qu'elle ne fût pas pour eux seuls, et assurèrent à la pauvre femme le moyen de ne plus laisser le petit enfant tout seul.

La pauvre femme serra la main de Charlotte en les remerciant tous deux d'un regard que de grosses larmes faisaient bien éloquent.

— Le bon Dieu vous rendra cela — dit-elle.

Il le leur rendit en effet. Un ou deux ans après, on n'eût reconnu ni l'employé raide et compassé d'autrefois, ni l'amère Charlotte Jolibois des anciens jours, dans ces deux êtres en plein éclat de leur jeunesse, faisant mille jolis enfantillages auprès du berceau d'un enfant rose comme un lever de soleil et gai comme le printemps.

Chacun d'eux s'était cru bien vieux de cœur et d'esprit; ils n'étaient qu'engourdis sous les bandelettes de dures nécessités, dont le premier chaud rayon de vérité divine les avait dégagés.

C'est que les conséquences d'une civilisation à côté sont choses qui peuvent disparaître, tandis que la vérité et l'amour sont, de leur essence, éternels.

23 septembre 1876.

G. de Commadry.

Digitized by Google

LA FRANCE DEPUIS LES ÉLECTIONS DE 1876.

La *Revue Générale* s'est fait un devoir de mettre en relief les principaux événements qui se sont succédé en France depuis 1870. Leur importance ne peut être contestée. Ils soulèvent le point de savoir si ce grand et infortuné pays a chance de se relever, ou si, comme le craignent de bons esprits, il n'est pas menacé, de ruine en ruine, de subir tôt ou tard le sort le plus lamentable. A ne voir que la puissante vitalité qu'il a déployée dans l'ordre des intérêts matériels après les désastres inouïs qui l'ont frappé, les légions de prêtres et de missionnaires, les œuvres multiples qu'il ne cesse d'enfanter, les meilleurs espérances semblent permises. Mais quand on songe d'autre part à son incorrigible entêtement révolutionnaire, à cette sorte de surdité intellectuelle qui lui fait mépriser les avertissements de la Providence, à cet inexplicable aveuglement qui le porte à chercher le salut là où il ne peut trouver que la mort, on incline à redouter que son rôle ne soit fini. A tout prendre, le temps actuel paraît être pour la France un temps d'épreuve, et tant que la patience de Dieu ne se sera pas lassée, on aurait tort de désespérer complétement.

Il fut un moment où une ère de rénovation morale et politique semblait devoir s'ouvrir pour la France. En 1873, grâce au bon vouloir d'une assemblée patriotique, la réconciliation a été près de s'opérer entre la nation et la maison de Bourbon. On sait quel incident imprévu et néfaste écarta cette solution salutaire. Cependant le dévouement énergique des conservateurs ne se laissa pas vaincre par l'insuccès. Deux hommes d'État, MM. de Broglie et Buffet, se consacrèrent au difficile labeur d'organiser sans la royauté un gouvernement conservateur. Ils firent appel à tous les partis monarchiques, et les convièrent, dans un esprit de mutuelle abnégation, à ne pas déserter la défense des grands intérêts sociaux, supérieurs aux causes dynastiques. J'ai été de ceux, je l'avoue, qui applaudirent avec joie à leurs nobles efforts, et qui souhaitèrent ardemment de les voir récompensés par l'adhésion du pays. Témoin de la vaillance avec laquelle M. Buffet sortit

Digitized by Google

victorieux des dernières luttes qu'il soutint au sein de l'Assemblée nationale, je me suis bercé de l'illusion que le corps électoral reconnaissant élirait des chambres conservatrices (1).

Je n'avais pas assez tenu compte d'une réflexion fort juste qu'avait faite un écrivain royaliste, M. Léopold de Gaillard, plusieurs mois avant les élections de 1876 : « Il est avéré, avait-il » écrit, qu'un jour au moins nous avons eu en mains la partie » gagnée et que nous n'avons pas su la jouer. Or, en politique, » comme en morale, ou si vous l'aimez mieux, au jeu, les fautes » se paient. Les républicains ont expié le 8 février 1871 le » tort antinational d'avoir fait du 4 septembre un triomphe de » parti. Le suffrage universel leur a signifié ce jour-là le plus » dur congé que jamais parti ait eu à subir. Seulement les vain- » queurs n'ayant pas occupé sur le champ les positions con- » quises, et la république ayant été reconnue comme gouver- » nement de fait, il devenait certain que plus le fait durerait, » et plus il aurait chance de se transformer en droit. » Rien n'est plus vrai : la royauté n'ayant pu se faire, on se tourna vers la république, et malheureusement en France, à part de rares exceptions, il n'y a guère de républicains en dehors des radicaux. Il était donc à craindre que le radicalisme ne sortît victorieux de la bataille.

Il est manifeste d'ailleurs que, sous le règne du suffrage universel, le parti révolutionnaire a, sur le terrain électoral, tous les avantages. Écoutez ses candidats: il n'en est pas un qui ne parle au peuple de l'amélioration de son sort, qui ne flatte ses appétits et n'éveille ses convoitises. Comment le peuple ne se laisserait-il pas séduire ? Pendant la période électorale, un orateur, le citoyen Accolas, — et en le citant je cite tous les autres, — promit à une réunion de montagnards la suppression des budgets des cultes et de la guerre ; mais que faire des millions disponibles ? « J'aurais bien envie, dit-il, de vous les restituer, ils vous appar- » tiennent » ; puis vinrent les phrases habituelles sur l'instruction publique » qui nous arrachera au joug du prêtre et du soldat », sur la reconstitution de la propriété, sur l'égalité des droits de l'homme et de la femme, sur l'abolition du salariat, etc. : « Il faut, » s'écria l'orateur en terminant, que tout homme puisse devenir

(1) *L'Assemblée nationale du 8 février 1871 et le ministère Buffet* (Revue Générale. février 1876).

Digitized by Google

» son propre pape et son propre empereur. » Je demande comment les imaginations populaires pourraient résister à de pareilles excitations. Sans doute, tôt ou tard, après les illusions, viennent les déceptions, et alors les masses se jettent dans les bras d'un César ; mais, comme le peuple mène une vie de rudes labeurs et de privations pénibles, il oublie bien vite les leçons de l'expérience pour ouvrir de nouveau une oreille complaisante aux programmes radicaux. C'est pourquoi le vote universel doit presque fatalement faire osciller la France entre l'empire et la république rouge. Je ne vais pas jusqu'à dire que ce résultat ne puisse être évité dans aucun pays : là où les mœurs des classes laborieuses sont restées saines et vigoureuses, les dangers de ce mode de suffrage sont notablement moindres ; parfois même ils disparaissent complétement ; mais en France, où l'impiété est descendue des classes supérieures jusque dans les classes inférieures, un tel système électoral, qui n'impose à la démocratie aucun contre-poids, ne peut que conduire aux abîmes.

Les élections pour la Chambre des députés furent détestables ; elles investirent du mandat représentatif une majorité radicale compacte, reconnaissant pour chef M. Gambetta et n'ayant plus pour M. Thiers ces ménagements qu'on lui prodiguait, lorsqu'on cherchait, sous son égide, à escalader le pouvoir. Leur première conséquence fut la démission de M. Buffet. L'ivresse radicale ne connut pas de bornes : ce fut à qui se ruerait sur le ministre tombé et se vengerait, par la brutalité de ses attaques, de la fermeté dédaigneuse avec laquelle il avait comprimé, pendant son passage aux affaires, les exigences démagogiques. M. Buffet affronta l'infortune avec la dignité du silence, et emporta dans sa retraite l'estime des honnêtes gens : une réparation plus prompte qu'on ne pouvait l'espérer ne devait pas tarder à lui venir du Sénat.

Avec M. Buffet semblait disparaître tout un système politique. Dès le lendemain de sa chute, l'organe du parti vainqueur, la *République française*, s'écria : « M. Buffet tombe, parce qu'il a cru » possible, en suivant les traditions dangereuses et trompeuses de » tous les hommes d'État qui ont mis leur talent au service des » classes dirigeantes, de contenir, de refouler, de réprimer et » d'opprimer la démocratie. La démocratie vient de le submerger. » Cette appréciation, qui, dans le premier moment, paraissait exacte, était cependant outrée ; la démocratie n'avait pas rem-

Digitized by Google

porté une victoire aussi complète qu'elle le croyait. En organisant les institutions de la France, MM. de Broglie, Buffet et leurs amis avaient fait preuve d'une remarquable prévoyance politique, dont l'extrême droite s'était moquée, mais dont les bienfaisants effets allaient se manifester pleinement : craignant tout du suffrage universel, ils lui avaient d'avance opposé deux digues : le septennat du maréchal de Mac-Mahon et le Sénat, destinés, au moins dans une certaine mesure, « à contenir et à réprimer » les passions démagogiques, c'est-à-dire à continuer l'œuvre que la *République française* se hâtait trop de considérer comme morte.

Le radicalisme s'aperçut bientôt qu'il n'était pas complétement le maître de la situation. Le ministère nouveau fut pris dans le centre gauche, et son chef, M. Dufaure, était, de tous les membres de cette fraction, celui qui, dans le passé, avait donné le plus de gages aux principes conservateurs et aux intérêts religieux : la veille encore, il était le collègue loyal de M. Buffet. Je me suis déjà plusieurs fois dans ce recueil expliqué au sujet du centre gauche ; j'ai dénoncé son hostilité tracassière aux ministères de droite, si modérés et si conciliants qu'ils fussent, ses complaisances injustifiables pour la gauche et l'extrême gauche, l'opiniâtreté avec laquelle il sert des desseins qui ne sont pas les siens. Toutefois, soit par conviction, soit par tempérament, il reste en général étranger à ces initiatives hardies et extrêmes qui séduisent le radicalisme ; à ce titre, son avènement au pouvoir ne devait plaire que médiocrement à ses alliés.

Et qu'on ne s'imagine pas que la gauche, disposant de la majorité, fût absolument libre de renverser le ministère et de former une administration à son image ; c'est ici qu'elle risquait de rencontrer comme obstacles à tout projet de ce genre le maréchal de Mac-Mahon et le Sénat.

Le maréchal, fidèle aux règles constitutionnelles, avait cru devoir tenir compte du résultat des élections, en modifiant la nuance de son cabinet. Mais on savait que sa condescendance aurait des bornes, et qu'il ne pactiserait ni avec M. Louis Blanc ni même avec M. Gambetta. On n'ignorait pas non plus qu'à ses yeux, la mission dont il était investi l'appelait à maintenir l'ordre, à réorganiser l'armée, à préserver la politique extérieure de la France de l'esprit d'aventure, et qu'à aucun prix il ne la déserterait : il exigea donc que le département de la guerre demeurât confié au général de Cissey et celui des affaires étrangères au duc

Digitized by Google

Decazes, et que les ambassades restassent aux mains « des grands seigneurs », selon le mot de M. Thiers. Assurément, sa tâche n'était pas facile ; mais il avait, pour la remplir, un double point d'appui, le premier, dans les masses, sympathique à sa gloire militaire, le second dans le Sénat.

Le Sénat n'offrait pas, il est vrai, une majorité bien dessinée ; mais tout permettait de croire qu'il ne s'associerait à aucune mesure qui blessât les intérêts conservateurs. J'ai déjà fait remarquer précédemment que, sans la défection de l'extrême droite, lors du choix par l'Assemblée nationale des 75 sénateurs inamovibles, la haute assemblée n'eût renfermé qu'une minorité de gauche absolument impuissante ; par suite de cette défection, les forces libérales et radicales y balançaient à peu près celles de la droite ; mais enfin, il y avait lieu d'espérer qu'on y trouverait une majorité suffisante, quoique faible, pour retenir le pouvoir législatif sur la pente où la Chambre des députés ne pouvait manquer de l'entraîner.

On le voit : la situation était pleine de difficultés pour les gauches. Si elles cherchaient, dans la Chambre basse, à pousser les choses à l'extrême, elles devaient s'attendre à ce que le maréchal de Mac-Mahon, appuyé sur le Sénat, se choisît un ministère conservateur et leur fermât ainsi l'accès des places et des honneurs dont la possession a toujours eu pour elles un prix infini. Mais, d'autre part, comment justifier vis-à-vis de leurs électeurs l'abandon des programmes si hautement défendus dans l'Assemblée dissoute, si bruyamment colportés dans les réunions publiques après sa séparation? Comment calmer les imaginations des masses, échauffées par les promesses les plus séduisantes, et conserver en même temps cette popularité indispensable au maintien de leur prépondérance numérique?

C'est alors que M. Gambetta intervint et qu'il fit comprendre à ses fidèles la nécessité d'un dérivatif. Le dérivatif fut « le cléricalisme. » En montrant à la France, dans le cléricalisme, un ennemi à combattre, on pouvait l'occuper pendant quelques mois, si pas pendant quelques années ; on était en droit d'ailleurs, dans l'ordre des questions auxquelles ce mot se rattache, d'espérer quelques concessions de la part du ministère. L'histoire contemporaine, en effet, apprend que le centre gauche, pour éviter les capitulations dans le domaine politique, ne s'y résigne que trop facilement dans le domaine religieux.

Digitized by Google

Dès avant les élections, M. Gambetta, prévoyant les embarras futurs, avait évoqué le spectre du cléricalisme. Parlant à Lille, le 6 février 1876, de l'influence de l'Église, telle qu'elle s'exerçait à l'heure actuelle, il s'était écrié : « C'est là qu'est le péril, non-» seulement français, mais européen ; c'est le péril à redouter ; » c'est là qu'est le désordre, l'anarchie et la haine, et ce péril » immense compromet à la fois les intérêts de la société et ceux » de l'Église. Ce péril, il est là. Aussi l'Église a-t-elle tort, après » l'avoir déchaîné, de s'étonner d'avoir provoqué des haines et » fait jaillir des représailles. »

Le mot d'ordre ainsi donné passa de bouche en bouche, et, d'une extrémité de la France à l'autre, il y eut contre l'Église un formidable hurlement. « Avant tout, s'écria M. Clémenceau à » Paris, il faut défendre la société civile contre les envahisse-» ments du clergé. En ce qui concerne l'État, il y a deux doc-» trines, l'une libérale, qui veut l'Église libre dans l'État libre. » Je n'aime pas cette doctrine-là. » Ailleurs, on formula des programmes ; l'un d'eux, voté dans une assemblée de démagogues, réclama « la défense de la société civile contre l'envahissement clérical, la remise en vigueur des lois non abrogées prononçant l'interdiction du territoire français aux jésuites et aux autres congrégations religieuses, la confiscation de leurs biens de toute nature au profit des classes déshéritées, l'occupation des églises par la nation et leur transformation en maisons pour les ouvriers sans aucune rémunération locative, etc. »

Le ministère fut-il ému de cette levée de boucliers contre l'Église? Crut-il apaiser les passions soulevées, en leur donnant une satisfaction dont la promptitude rachèterait le caractère incomplet? Toujours est-il que, dès l'ouverture des Chambres, avant même que la vérification des pouvoirs fût terminée, M. Waddington déposa un projet de loi rendant aux facultés de l'État la collation exclusive des grades. A tous égards c'était une faute; non-seulement parce que la mesure en soi violait la justice, mais parce qu'elle devait enflammer les espérances radicales en même temps qu'elle paraissait témoigner de la suprématie de M. Gambetta qui avait promis à Lille, avec son arrogance habituelle, de faire abroger « la loi romaine » votée par la dernière assemblée.

J'ai montré, dans un précédent travail (1), que la réforme de

(1) *La liberté de l'enseignement supérieur en France* (Revue Générale, juin 1876).

Digitized by Google

M. Waddington s'inspirait, moins la franchise, d'une hostilité nettement caractérisée contre l'enseignement libre. Il y avait du reste quelque chose d'anomal à demander l'abrogation d'une loi adoptée après trois délibérations solennelles, avant que l'expérimentation eût pu en être faite. N'importe ; elle fut votée par la Chambre à une écrasante majorité. La véritable bataille se livra au Sénat, et là, il faut bien le dire, M. Waddington eut une attitude pitoyable. Il chercha d'abord à atténuer l'importance du projet. « Nous vous demandons, dit-il, non la réforme absolue de la » loi de 1875, mais une réforme sur un seul point de détail ; » puis, faisant allusion à diverses propositions déposées sur le bureau de la Chambre des députés et blessant les intérêts religieux, il s'écria : « Si aujourd'hui vous adoptez le projet de loi que nous » vous proposons, vous nous renverrez devant la Chambre ca- » pables de soutenir la lutte; si au contraire vous le repoussez, » vous nous y renverrez affaiblis et découragés. » C'était avouer maladroitement que la loi était un expédient, bien plus que le fruit d'une nécessité sociale. Elle fut combattue avec une élévation de raison et une éloquence rares par l'évêque d'Orléans, M. de Broglie, M. Laboulaye, M. Wallon et M. Paris ; grâce à eux, elle fut rejetée par 144 voix contre 139. Les noms de ces vaillants lutteurs resteront désormais associés au triomphe de la liberté d'enseignement en France, et il n'est pas inutile d'observer à ce propos qu'ils appartiennent tous à ces fractions parlementaires modérées, si souvent attaquées avec la dernière violence par les publicistes de l'extrême droite.

Le vote que le Sénat venait d'émettre non-seulement écartait une loi mauvaise, mais il prouvait surtout qu'il y avait dans la haute Assemblée une majorité décidée à se mettre en travers des desseins anti-religieux des gauches. Cette disposition se manifesta peu de temps après d'une façon non moins éclatante, par l'élection de M. Buffet en qualité de sénateur inamovible, et, chose bien remarquable, ceux-là même qui, sous son ministère, l'avaient attaqué sans trêve ni merci, appuyèrent sa candidature comme personnifiant la cause des intérêts religieux : justice bien précieuse, sans doute, pour l'élu, mais tardive cependant de la part de ceux qui la lui rendaient (1).

(1) « La candidature de l'ancien président du Conseil, écrivit l'*Univers*, signifie la » défense des intérêts religieux par la résistance aux envahissements révolutionnaires. »

Digitized by Google

Ainsi, non-seulement la majorité révolutionnaire de la Chambre des députés était obligée de renoncer aux réformes politiques que ses membres avaient toujours préconisées, mais elle avait le déplaisir de voir que les réformes religieuses qu'elle votait échouaient au Sénat.

La position des radicaux devenait de plus en plus embarrassante, et en quelque sorte ridicule. Ils avaient beau répéter, que leur présence dans la Chambre suffisait à consolider « notre jeune et chère République »; les appétits révolutionnaires ne se complaisent pas dans ce qu'ils ont, mais dans ce qui leur est refusé. Or, à cet égard, loin d'obtenir quelque chose, ils ne recueillaient que des mécomptes. Malgré les efforts de M. Gambetta pour ajourner les débats politiques, il en est deux qui ne purent être évités, ceux relatifs à l'amnistie et à la nomination des maires, et tous deux leur apportèrent de cruelles déceptions. En ce qui concerne le second, M. Gambetta, comprenant que le rôle joué par lui dans le passé ne lui permettait guère de se dérober toujours, M. Gambetta, dis-je, demanda le retour à la loi municipale de 1871 qui ne réservait au pouvoir exécutif la nomination des maires que dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement; mais le ministère exigea que l'exception fût étendue aux chefs-lieux de cantons, et M. Gambetta, froissé de ce qu'on ne lui tenait pas compte des concessions auxquelles il avait déjà souscrit, se plaignit en termes amers : « Cette Assemblée de 1871, dit-il, elle a fait une loi sur les maires; c'est cette loi dont on demande aujourd'hui la restauration sur les bancs où siégent les plus farouches Montagnards. Oui, ces intransigeants demandent qu'on veuille bien leur rendre la législation qui suffisait à M. Depeyre, à M. de Broglie avant le gouvernement de combat, et nous sommes des forcenés en venant réclamer, après les élections générales, la loi dont se contentaient nos devanciers! »

Le cabinet tint ferme. Forcée de reculer sur ce point, la gauche réclama une compensation et fit voter la dissolution immédiate de tous les conseils municipaux : c'était un coup de griffe donné au Sénat qui émanait, pour la plus grande partie de ses membres,

« Nous n'avons pas hésité à soutenir l'honorable M. Buffet, ajouta l'*Union*, alors même qu'un autre choix nous semblait plus conforme aux exigences de la situation. »

Digitized by Google

des délégués des municipalités en exercice ; mais le Sénat opposa son veto, et, à 50 voix de majorité, il préserva le pays de l'agitation dont la décision de la Chambre des députés l'avait menacé.

On comprend l'effet que devaient produire sur les électeurs radicaux ces pitoyables échecs se succédant sans relâche. Les membres de la gauche s'en aperçurent : les uns, en dépit des clameurs du dehors, s'enorgueillirent de leur modération relative; ils étaient fiers de pouvoir se poser en hommes politiques, et peut-être cherchaient-ils à faire ressortir leur aptitude à devenir les conseillers du maréchal de Mac-Mahon; mais la masse était mécontente et inquiète ; elle voulait à tout prix obtenir quelques concessions.

En désespoir de cause, on résolut de reprendre la campagne contre le cléricalisme, et une fois de plus la *République française* donna le signal. Elle dans la presse, M. Gambetta à la tribune, dénoncèrent « l'esprit de domination jésuitique » qui pénétrait partout. La gauche leur fit écho ; mais ne pouvant révéler sa force par des mesures d'une portée considérable, elle eut recours à de mesquines vengeances et elle invalida le mandat de vingt-cinq députés conservateurs (1).

Cependant, la discussion des budgets devait immanquablement soulever les questions mixtes.

On mit en avant, d'abord, la suppression de la légation auprès du Saint-Siége ; le cabinet refusa d'y consentir. Puis, à l'occasion d'un autre budget, on réclama la suppression des facultés de théologie, et comme ici encore, la gauche venait se heurter à la résistance de M. Dufaure, plusieurs de ses membres cherchèrent au moins à recueillir un avantage moral du débat, en demandant au cabinet si, dans ces facultés, on enseignait le respect des lois qui règlent les rapports de l'Église et de l'État, « les lois qui ont été promulguées et confirmées par Louis XIV, Louis XV et Louis XVI », si, en un mot, « l'enseignement y était conforme aux déclarations de 1682. » Il fait beau voir, en vérité, ces radicaux libres-penseurs tâcher de restaurer les plus mauvaises traditions

(1) Veut-on savoir sur quoi ces invalidations ont été basées? Prenons, par exemple, le rapport de M. Chevandier sur l'élection de M. Veillet : « On sent, dit-il, en lisant « ce volumineux dossier, que l'influence administrative est partout; et cependant « il faut reconnaître qu'on ne la saisit nulle part, tant elle sait se dissimuler. »

Digitized by Google

de l'ancien régime et se préoccuper, dans un intérêt de parti, de débats théologiques! M. Waddington, dont l'attitude abaissée vis-à-vis de la gauche n'avait d'égale que celle de M. de Marcère, tâcha de sauver les facultés de théologie, en les représentant comme « le refuge des hommes éclairés, restés attachés aux vieilles libertés de l'Église de France. » Mais M. Dufaure, serré de plus près, se garda, dans sa réplique, de recourir à cet artifice ; il plaida la cause des facultés de théologie par les raisons les plus élevées, tirées de l'utilité d'un haut enseignement religieux (1).

La patience radicale était lasse, et la gauche résolut de manifester sa puissance par une double initiative. D'abord, dans la discussion du budget de la guerre, elle supprima le traitement des aumôniers militaires. Ainsi, n'osant s'en prendre directement à l'aumônerie elle-même, elle chercha, par un expédient d'une loyauté douteuse, à lui couper les vivres. Comme voilà bien le radicalisme! Le choix des armes lui importe peu : les moyens détournés, les mesures artificieuses, tout lui convient, pourvu que ses instincts anti-religieux soient satisfaits. Ce n'est pas tout : la commission chargée d'examiner le budget des cultes proposa une série de suppressions empreintes du plus flagrant esprit d'hostilité religieuse et destinées à préparer l'abolition du budget lui-même.

Le ministère, qui avait faiblement défendu l'aumônerie militaire, déclara qu'il ne céderait pas aux obsessions radicales, au sujet du budget des cultes. M. Dufaure saisit au Sénat la première occasion pour s'en expliquer clairement : « Je ne crains pas de » l'avouer, s'écria-t-il, Mgr. l'évêque d'Orléans et M. le duc de » Broglie n'ont rien dit d'exagéré, lorsqu'ils ont rappelé certaines » propositions déposées dans une autre assemblée. Mais, dès le

(1) M. Dufaure : « Y a-t-il un enseignement supérieur à celui des livres divins, de la morale du Christ, des règles de l'Évangile? Y a-t-il un enseignement supérieur dans le monde à l'histoire complète de cette religion qui, par ses origines, remonte à l'origine des choses?

» Y a-t-il un enseignement supérieur au vaste enseignement des langues orientales contemporaines des premiers mouvements connus du genre humain? On les enseigne dans les facultés de théologie, et lorsque nous avons ou pouvons avoir tous ces cours, lorsque le pays a le droit de s'honorer des savants qu'ils contiennent, nous viendrions le supprimer pour nous réduire à des études subalternes? Nous viendrions détruire ces grandes sources de connaissances élevées que l'on peut trouver dans les facultés de théologie? »

Digitized by Google

» premier jour, n'avons-nous pas montré la résolution énergique » de repousser ces propositions? »

Un conflit sérieux allait donc éclater entre le ministère et la gauche de la Chambre des députés. L'issue ne pouvait en être douteuse. Le cabinet était menacé d'être battu à la Chambre, mais il avait la certitude d'être soutenu par le Sénat. Or, cette éventualité, il devait la redouter jusqu'à un certain point, car, du moment où il était obligé de chercher une majorité à droite, il n'avait plus qu'à abandonner ses portefeuilles aux chefs reconnus du parti conservateur.

On ne sut comment sortir de cette impasse et l'on résolut, après quelques tergiversations, de clore la session. Ainsi, depuis les élections, la gauche n'avait obtenu pour tout avantage que la suppression du traitement des aumôniers militaires, et encore cet avantage était-il problématique, car le Sénat devait se prononcer à son tour. Mais, sur toutes les autres questions, elle avait été obligée de reculer. Pour tâcher de colorer son humiliation, elle inventa le thème de *l'inopportunité*; elle multiplia les déclamations contre l'empire et le cléricalisme; elle prit ce qu'on appela des « attitudes. » Mais M. Gambetta, qui se chargea principalement de ce soin, y perdit une partie de sa popularité, et les journaux extrêmes lui reprochèrent avec véhémence une conduite dans laquelle ils dénonçaient l'abdication de son passé. L'un d'eux, *les Droits de l'homme*, s'écria : « M. Gambetta paie en monnaie de singe les promesses » faites par lui aux républicains. Il a le flair de la mauvaise » humeur des foules dupées. Il a deviné qu'elles allaient se fâcher, » redemander leur argent, peut-être même briser un peu les banquettes et les fausses idoles, et, malin comme un singe, il a pris » le parti de détourner l'attention de cet auditoire mécontent en » lui montrant... autre chose. »

Cette presse ne fut du reste pas moins amère à l'égard des autres membres de la gauche, et le même journal que je viens de citer s'écria, dans un accès de dépit: « Il n'y a que la certitude d'être » réduits à l'impuissance par le Sénat qui puisse donner aux députés républicains la hardiesse de défendre la république. »

Qu'on me comprenne bien: je ne vais pas jusqu'à dire que le radicalisme ne recueillit aucun profit de la constitution du ministère Dufaure. Sur le terrain administratif, il fut beaucoup plus heureux que sur le terrain législatif. Le ministre de l'intérieur, M. de Marcère, fit, sur toute la surface de la France, des nomina-

Digitized by Google

tions déplorables, il immola aux vengeances de la Révolution les fonctionnaires les plus méritants; il laissa impunis des écarts impardonnables; il encouragea par une complaisance soutenue les menées et la propagande radicales. Quand, dans des écoles du midi, des hommes revêtus d'un mandat public nièrent qu'il y eût une Providence et qu'on eût besoin de religion, il se tut; quand, à l'occasion des anniversaires de la première république, on fit le panégyrique de la Terreur et qu'on décerna une sorte d'apothéose à ses plus sinistres figures, il se tut encore. Il mérita ainsi de recevoir au sein du Congrès ouvrier les remercîments de la Révolution qui salua en lui « l'un de nos plus sympathiques ministres. »

Il est donc malheureusement vrai que, dans les premiers mois qui suivirent les élections de février, l'armée du mal se fortifia par la faiblesse de certains ministres et qu'elle travailla, plus que jamais, à corrompre l'esprit public. Mais, je le répète, les espérances du radicalisme allaient bien au delà; placée entre ses aspirations et les résistances du maréchal de Mac-Mahon et du Sénat, la Chambre des députés n'avait pas osé donner un libre cours à ses tendances, et elle s'était vengée de ses mécomptes par le langage déclamatoire de ses membres et de mesquines proscriptions. « Jusqu'ici, » a écrit M. Vacherot au mois d'octobre, aucune importante discussion de politique spéculative ou de politique pratique n'a » révélé le talent, la portée d'intelligence, la science des affaires, » l'élévation d'idées et de sentiments qui font l'honneur et la » valeur des grandes assemblées. Tout ce qu'il est possible de » constater dans ces discussions personnelles et passionnées, c'est » un assez vif esprit de parti contre toute élection non républicaine et de violentes rancunes contre les candidatures dites cléricales. »

L'extrême gauche, embarrassée du rôle joué par la Chambre, bien qu'étant restée pour sa part fidèle à elle-même, crut devoir, dans un manifeste adressé à ses commettants après la clôture de la session, emboucher la trompette de M. Gambetta et dénoncer, elle aussi, le cléricalisme: « Selon nous, disait-elle, le fait dominant de la situation, c'est l'effort fait par le cléricalisme pour » s'imposer à la société moderne. » Les vacances furent employées à accréditer ce thème: « Mes amis de l'extrême gauche, s'écria » quelque part un sénateur de la gauche, M. Le Royer, vous avez » votre but; je vous en conjure, n'allez pas trop loin. Notre » ennemi, c'est le cléricalisme. » « La France, dit ailleurs un

Digitized by Google

» député, M. Ordinaire, n'est menacée dans l'avenir, comme elle » l'a été dans le passé, que par le cléricalisme. Le cléricalisme, » savez-vous ce que c'est?... C'est l'homme sans patrie, c'est » l'internationaliste plus dangereux mille fois que tous les autres, » l'internationaliste dont la capitale est à Rome, en un mot, c'est » celui qui appartient à l'Internationale noire. » On croirait entendre un écho de Berlin : l'argument, le mot, tout y est : l'orateur était cependant un Français ! Après M. Ordinaire, M. Gambetta, à Belleville, cherchant à rassembler dans une coalition puissante toutes les forces républicaines, dénonça « le progrès » de la caste et de la gent cléricale, lentement poursuivi depuis » 50 ans. » « Il englobe tout, s'écria-t-il, apparaît partout, surgit » partout ; il nous enveloppe de tous les côtés, et c'est le moment » que vous prenez pour faire de la dissidence et susciter des » divisions ! »

Eh ! oui, la dissidence et les divisions étaient dans la nature des choses : latentes à la fin de la session, elles ne pouvaient manquer d'éclater dès le mois de novembre, et ce fut M. Gambetta lui-même qui, par la fatalité de son passé et de ses alliances, fut entraîné à leur servir d'organe.

Une sorte de solidarité morale avec la Commune pesait sur la Chambre depuis sa constitution. Les clameurs du dehors n'avaient pas cessé de réclamer l'amnistie. L'extrême gauche, par sympathie, la gauche, par esprit de famille, le centre gauche, par faiblesse, étaient disposés à faire quelque chose pour les acteurs de ce drame sinistre ; l'un des membres de la majorité proposa donc la cessation des poursuites, sauf pour les crimes d'assassinat, d'incendie et de vol, l'attribution aux cours d'assises de la connaissance de ces crimes et le dessaisissement des Conseils de guerre en ce qui concerne les condamnés qui voudraient purger leur contumace. Tout était sacrifié dans cette proposition, dont l'objet était de rouvrir les portes du pays à une partie des hommes de la Commune : l'honneur de la France, la moralité publique, l'une des gloires du maréchal de Mac-Mahon, les principes les plus élémentaires de l'instruction criminelle. M. Dufaure ne voulut pas souiller sa vieillesse par une adhésion complaisante ; il résista, mais fut vaincu par les gauches cédant aux injonctions de M. Gambetta. Il sortit du débat une loi où se révèle bien l'absence, propre au radicalisme, de tout sens juridique et de tout esprit de gouvernement : les crimes commis par la Commune, et à l'égard desquels la proscription n'était pas

Digitized by Google

admise, devaient désormais, s'ils n'avaient pas encore été jugés, être déférés au jury, tandis que les Conseils de guerre restaient saisis des procès où des condamnations par contumace étaient intervenues !

L'affaire de l'amnistie n'était qu'une première bataille. On avait bien pu ajourner pendant quelques mois l'examen des budgets; mais l'heure extrême de les discuter était venue ; avec eux allaient surgir les questions religieuses.

La gauche réclama impérieusement des concessions, et le centre gauche, plutôt par faiblesse que par sympathie, moins par conviction que par peur d'être taxé de réactionnaire, se décida à la seconder dans cette campagne. M. Dufaure, il faut le dire à son honneur, ne céda pas, et il fut suivi par ses collègues. Sans doute il savait qu'il serait soutenu par le maréchal et le Sénat, mais cet appui, peut-être suffisant pour un cabinet de droite, ne l'était pas pour l'administration qu'il présidait. C'était donc à la dissolution du ministère qu'il se résignait d'avance.

L'amiral Fourichon servit le premier de cible aux radicaux. Ils exigèrent une réduction notable sur le crédit affecté à l'aumônerie de la flotte. « Le corps des aumôniers de la marine n'est pas » utile, dit M. de Douville-Maillefeu. Quand on est à bord, entre » le ciel et l'eau, il ne doit y avoir qu'un culte, celui de la patrie. » La prière que dit l'aumônier le soir, au moment de l'appel, serait » avantageusement remplacée par la lecture d'un article du Code » maritime. » Le ministre repoussa en termes émus « le progrès » qu'on l'engageait à réaliser : « Pendant le combat, s'écria-t-il, » l'aumônier a son poste au plus fort du danger ; durant l'épidé» mie, il est à côté du malade. » Mais les haines radicales ne désarment pas devant les consolations chrétiennes : la réduction fut votée par 325 voix contre 136 : le centre gauche, une fois de plus, avait obéi au mot d'ordre de ses alliés, ou plutôt de ses maîtres.

Après M. Fourichon, ce fut le tour de M. Dufaure, à propos du budget des cultes. Le garde des sceaux rompit fièrement en visière avec les tacticiens du libéralisme ; dans une harangue d'un dialectique puissante et éloquente, il traita de « fantôme » le péril clérical, si bruyamment signalé par la gauche : « Ce ne sont que des mots, s'écria-t-il, rien que des mots ! » Par là, tout le plan radical était déjoué : une voix, dont l'attachement à la République n'était pas suspect, avait opposé, du haut de la tribune nationale, la

Digitized by Google

vérité des faits aux déclamations révolutionnaires: l'arme favorite de M. Gambetta lui tombait des mains.

L'irritation fut extrême contre le garde des sceaux; sa perte fut jurée.

On s'acharna à lui faire subir des échecs aussi mesquins que nombreux; on lui refusa le morceau de pain qu'il réclamait « au nom de l'humanité » pour les prêtres des campagnes; on ne tint nul compte des souvenirs du pays, en supprimant le traitement des chanoines de St-Denis et de Ste-Geneviève; on n'eut aucun égard aux intérêts de la science, en retirant à l'École des hautes études la subvention dont elle jouissait; on se livra, en un mot, à une guerre de représailles qui, d'après le *Journal des Débats*, n'eut d'autre effet que de « montrer le parti républicain petit, vindicatif et hargneux. » Et, tandis que la gauche donnait ainsi libre carrière à son hostilité contre le clergé catholique, elle se coiffait d'un bonnet de théologien et élevait la voix en faveur des « libertés de l'église gallicane. » « Nous demandons, s'écria M. Albert Joly, » l'application de l'art. 1er du Concordat, de l'art. 24 des articles » organiques et de l'article 1er de la loi du 12 ventôse an XII, qui » exigent que tout professeur enseignant dans un séminaire » souscrive la déclaration du clergé de 1682 et n'enseigne rien de » contraire aux maximes de l'église gallicane. » Encore si une conviction égarée avait inspiré ce langage! mais non, il émanait d'un libre-penseur, qui s'affublait d'une défroque gallicane pour mieux vexer l'église. Au milieu de ce dévergondage anti-religieux, on entendit la voix du prince Napoléon qui, aux applaudissements de la gauche, défendit les suppressions proposées « comme un jalon, comme un drapeau rouge. » Il y avait là plus qu'il n'en fallait pour dessiller les yeux du centre gauche. Qu'on se détrompe: il ne recula devant aucune complicité, et, à la vue de ce spectacle écœurant, M. Dufaure laissa échapper cette plainte: « On semble considérer le gouvernement comme un adversaire! »

M. Gambetta protesta; il se posa en « collaborateur du cabinet. » Mais ses actes trahissaient trop bien ses visées secrètes pour qu'il pût continuer à les dissimuler. Il avait ménagé les ministres, aussi longtemps qu'il avait espéré leur faire la loi; n'ayant pas réussi, il était bien décidé à les harceler sans relâche, à les affaiblir par des échecs successifs, jusqu'à ce que, privés de tout prestige, ils fussent contraints de se retirer.

On discerna bien le plan des meneurs au déchaînement qui, au

Digitized by Google

lendemain des débats relatifs au budget des cultes, se produisit contre le ministre de la guerre, lorsqu'on apprit qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il persistait à refuser les honneurs militaires à ceux qui mouraient en dehors de tout culte positif, et qui, ne croyant qu'à la matière, ne méritent pas les hommages dus à l'âme immortelle. Le radicalisme, pour formuler à cette occasion un réquisitoire contre le général Berthaut, choisit M. Floquet, un homme qui s'était signalé par l'inconvenance de ses procédés vis-à-vis de l'empereur Alexandre, en 1867. Les trois gauches se montrèrent de nouveau unies. Le cabinet, au lieu de succomber noblement, recourut à des expédients qui mécontentèrent tout le monde, et, pendant qu'il cherchait une solution définitive, de nature à sauvegarder ses propres sentiments et les susceptibilités de son parti, le Sénat, poursuivant avec calme, mais avec fermeté, son œuvre de résistance conservatrice, frappa une fois de plus de stérilité les votes de la Chambre des députés et repoussa la loi sur la cessation des poursuites.

C'en était trop. Le ministère, en butte à l'hostilité de ses amis, n'osant d'autre part s'appuyer franchement sur les conservateurs, comprit qu'il ne lui restait qu'un parti à prendre : il donna sa démission. On assista alors à un spectacle qui montre bien ce que valent les hommes politiques du libéralisme. Le ministre de l'intérieur, M. de Marcère, dans l'espoir de recueillir les profits de la situation, se rallia inopinément, « au nom du gouvernement », dans la question des honneurs funèbres, à un ordre du jour présenté par la gauche. Ses collègues ne l'avaient pas autorisé à faire une déclaration aussi grave, et la réprobation universelle qui s'éleva contre un tel scandale lui prouva bientôt que, moins que personne, un ministre ne peut impunément, dans un intérêt d'élévation personnelle, se jouer de la vérité.

L'échec du système intermédiaire imaginé par M. Dufaure semblait devoir amener la formation d'un ministère de droite ou de gauche pure. On s'étonne parfois que le maréchal de Mac-Mahon ne se soit pas arrêté à la première alternative. Cependant la prudence le lui déconseillait. Un cabinet conservateur se fût trouvé en lutte quotidienne avec la Chambre des députés, et bientôt il eût fallu la dissoudre. Or, il était à craindre qu'une semblable décision, prise prématurément, avant que le pays fût pleinement convaincu, par les fautes même de la gauche, de son incapacité gouvernementale, ne revêtît à ses yeux les proportions d'un

Digitized by Google

coup d'État et ne le poussât à élire une Chambre plus mauvaise encore que la Chambre existante.

Restait l'autre solution, le ministère de gauche pure. Mais le maréchal de Mac-Mahon discernait très-bien qu'un tel ministère lui donnerait un maître dans la personne de M. Gambetta, et qu'avec son insouciance de l'influence extérieure de la France et de ses intérêts militaires, le radicalisme au pouvoir compromettrait les efforts de réorganisation tentés depuis cinq ans. D'ailleurs, en chef d'État constitutionnel, placé au-dessus des partis, il croyait à bon droit devoir tenir compte de la majorité conservatrice du Sénat et ne pouvoir sacrifier les traditions de la France, qui y trouvaient un appui prépondérant, à l'esprit d'innovation et d'imprévoyance qui sévissait dans les rangs de la majorité radicale de la Chambre des députés.

On sut donc bientôt qu'il était une limite que les concessions du maréchal persisteraient à ne pas dépasser, et que les relations extérieures du pays, ainsi que son administration militaire, ne seraient pas livrées aux expérimentations aventureuses de la gauche. On dénonça bruyamment dans la presse « les influences irresponsables et inconstitutionnelles » qui s'agitaient à l'Élysée. » Si ces influences existent, s'écria audacieusement la *République* » *française*, le temps est venu de les écarter définitivement et de » remettre toutes choses en ordre. » Et pendant que la presse tenait ce langage menaçant, toutes les nuances de la majorité de la Chambre des députés, depuis M. Bethmont jusqu'à M. Louis Blanc, se constituaient en une espèce de Convention et adoptaient un programme réclamant « un ministère vraiment parlementaire et la cessation de la contradiction qui persiste entre l'esprit de la majorité du 20 février et un trop grand nombre de fonctionnaires. »

Il ne pouvait déplaire aux conservateurs que le radicalisme allât jusque-là. En voulant astreindre le maréchal à subir ses exigences dans le choix des ministres, il méconnaissait les droits respectifs des pouvoirs établis et la pondération qui doit exister entre leurs prérogatives; en prétendant annihiler le Sénat, il témoignait une fois de plus de cette passion de la domination, étrangère à tout frein, qui éclate à chaque page de son histoire. Un juge non suspect, le *Temps*, a reproché justement aux procédés de la majorité de la Chambre d'être « aussi contraires que possible à l'esprit et à la pratique du régime constitutionnel dont elle

Digitized by Google

invoquait les maximes »; il les a qualifiés de « réminiscences révolutionnaires », et leur a imprimé par là une flétrissure dont les souvenirs historiques les plus tristes font ressortir la gravité. On le voit : la gauche, non contente de faire preuve d'une inexpérience gouvernementale impardonnable, et d'avoir provoqué, sans motif légitime, une crise ministérielle, poussait la France vers les abîmes où elle avait failli plusieurs fois déjà sombrer. Et quel moment choisissait-elle pour se livrer à ces funestes expériences? Celui où la question d'Orient venait de renaître, et où une politique sage et conservatrice, pratiquée par un gouvernement inspirant confiance aux puissances, aurait permis à la France d'élever de nouveau une voix écoutée dans les conseils de l'Europe, et peut-être de renouer des alliances. Une fois de plus, il demeurait donc avéré qu'en dehors de ses passions, passion anti-religieuse, passion du pouvoir, passion de bouleversement, le radicalisme ne connaît rien : les intérêts patriotiques ne méritent pas plus sa sollicitude que les intérêts religieux.

Mais revenons. Un ministère de droite étant prématuré, un ministère de gauche constituant une menace pour la tranquillité présente et l'avenir du pays, il ne restait au maréchal qu'à essayer d'un replâtrage. Il tint la balance égale entre la gauche et la droite : à la première, il sacrifia M. Dufaure, à la seconde, M. de Marcère, et il les remplaça par MM. Martel et Jules Simon, en donnant à ce dernier la vice-présidence du conseil.

On ne peut dire que le cabinet ainsi reconstitué différât beaucoup du précédent. Le général Berthaut et le duc Decazes, qui avaient su s'attirer la haine des radicaux, conservaient leurs portefeuilles, et sur aucune question, les nouveaux ministres n'avaient pris d'engagements qui pussent alarmer les hommes d'ordre. Il faut reconnaître néanmoins que la personnalité de M. Jules Simon, placé à la tête de l'administration, semblait une concession faite à la gauche. Non pas que les aspirations de ce personnage « ondoyant et divers » fussent extrêmes : lorsqu'il était ministre de M. Thiers, il s'était étudié pendant longtemps à user de ménagements infinis envers le clergé, et, depuis qu'il était sénateur, il avait été obligé, plus que jamais, pour conserver quelque influence dans la haute Assemblée, de modérer son langage. Mais il n'avait jamais eu le courage de briser ses liens avec la gauche, et les alliances qu'il n'avait cessé d'entretenir de ce côté donnaient à croire qu'il ouvrirait largement les

Digitized by Google

fonctions publiques à ses amis, et qu'il achèverait ainsi de gâter l'administration.

A ce titre, les conservateurs ne purent voir sans inquiétude l'avènement aux affaires de M. Jules Simon. Mais ils comprirent du premier coup que la période des conflits n'était pas close, et que le nouveau ministre de l'intérieur ne tarderait pas à se trouver, à la Chambre des députés, aux prises avec sa majorité. Sans doute la gauche demandait, comme satisfaction immédiate, des places et des honneurs en grand nombre ; mais il était à prévoir qu'après avoir obtenu sur ce point la réalisation de ses désirs, elle réclamerait des concessions d'un autre genre. Si M. Jules Simon s'était bercé un instant d'une illusion contraire, il a dû être bien vite détrompé par cet avertissement significatif du journal de M. Gambetta : « La majorité, jusqu'à présent patiente et déçue, a le » droit de se croire arrivée à la saison des fruits. Elle attend que » ce ministère d'automne mette quelque chose dans son pressoir. » Il serait difficile à M. Jules Simon lui-même de s'en tirer avec des paroles.

L'orage grondait dans ce langage. Il ne devait pas tarder à se produire à la tribune. Le Sénat ayant, avec l'assentiment du gouvernement, affirmé son droit de rétablir dans les budgets les crédits supprimés par la Chambre des députés et de modifier ceux qu'elle avait votés, M. Gambetta lui déclara la guerre, soutenu par la fraction de cette assemblée « sans expérience et sans discipline » (1), qui obéit à ses inspirations. Ce qui l'indignait surtout, c'est que toutes les réformes où avait éclaté la haine antireligieuse du radicalisme s'étaient brisées contre l'esprit conservateur du Sénat. En dépit de ses efforts, le droit de la haute Assemblée fut reconnu à la Chambre par 358 voix contre 136. Mais ce vote fut précédé d'un tournoi entre M. Jules Simon et lui, et c'est ainsi que, dès la première discussion importante, le nouveau cabinet dut s'armer en guerre contre une partie de sa majorité. D'ailleurs, si la Chambre, craignant probablement d'irriter le pays par le renversement à peu de semaines d'intervalle de deux cabinets, se montra accommodante sur la question de principe, elle le fut beaucoup moins lorsqu'elle aborda les amendements qui avaient prévalu au Sénat ; elle n'en admit que quelques-uns, et,

(1) Expression du *Journal du Débats*.

Digitized by Google

parmi eux, celui relatif aux aumôneries militaires, mais par 261 voix seulement contre 216 : M. Jules Simon lui-même avait défendu la décision du Sénat sur ce point, et il n'avait réussi à la faire admettre qu'en s'appuyant sur les groupes de droite, auxquels était venue se joindre la minorité de la gauche. On peut donc prédire, sans craindre de s'égarer, que le ministère actuel ne tardera pas à se trouver aux prises avec les mêmes difficultés que le cabinet Dufaure ; dès maintenant, M. Simon a pour rival M. Gambetta.

Je voudrais conclure, et le faire d'une manière plus satisfaisante que les pages qui précèdent ne le comportent. Mais je ne le puis : de quelque côté que je me tourne, je ne vois que trouble et obscurité. Je n'ai eu d'autre but, en résumant les événements de l'année 1876, que de grouper les hauts faits du parti révolutionnaire dans ses diverses nuances. Sparte plaçait sous les yeux des jeunes hommes libres des ilotes ivres, pour leur inspirer l'horreur de l'ivrognerie. Puisse-t-on en voyant ce que le libéralisme a fait de la France s'éloigner partout de cette doctrine délétère !

Je ne termine pas ce travail sans exprimer un sentiment de tristesse. Nulle part, on ne découvre d'issue à la situation présente de la France. En 1879, le tiers de Sénat sera renouvelé ; en 1880, les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon expireront, et la Constitution pourra être révisée ; au delà, il n'y a qu'un inconnu redoutable. Si encore le pays avait la certitude de jouir jusqu'à cette date de quelques années paisibles ! mais on n'aperçoit partout que des symptômes d'agitations bruyantes et de conflits.

Je ne crois pas cependant que le radicalisme traduise exactement les opinions de la majorité de la France ; mais un concours de circonstances fâcheuses lui a fait un succès d'occasion. L'impuissance des conservateurs à restaurer la monarchie a concilié beaucoup d'hommes à la république, et comme il ne se rencontre guère de républicains que parmi les radicaux, ceux-ci profitent de cette disposition de l'esprit public pour se recommander au pays. Il faudrait donc, pour sortir de l'impasse où l'on se débat, que les conservateurs s'arrêtassent à une solution monarchique acceptable. Mais ici les difficultés sont inextricables : je les ai exposées précédemment, je n'y reviendrai pas. Hélas ! est-ce donc

Digitized by Google

qu'il serait réservé à un nouveau coup d'État de détourner les nuages qui s'amoncellent, et de conjurer la tempête dont le déchaînement pourrait enfanter un cataclysme immense et sans remède ?

10 janvier 1877.

Ch. Worste.

Digitized by Google

POÉSIE A M.

O poëte, rien n'est
Que pour être un symbole,
Car tout vit et tout naît
D'une grande parole.

Tout trahit l'infini :
L'univers et notre âme.
Ton cœur inassouvi
L'invoque et le réclame.

L'apparente splendeur
Du ciel et de la terre
Est un avant-coureur
Du radieux mystère.

Le profond firmament,
Coupole éblouissante,
Te cache vainement
Une patrie absente.

Et ton cœur et tes yeux,
Pénétrant tous les voiles,
Découvrent d'autres cieux
Par delà les étoiles.

Les préludes secrets
D'invisibles génies
Remplissent les forêts
De vagues harmonies.

Voici le gai printemps,
O nature ravie,
Qui t'ouvre à deux battants
Les portes de la vie.

Digitized by Google

Il paraît, et les bois,
Revêtant leur parure,
Répètent mille fois
Son fertile murmure.

D'un renaissant destin
N'est-ce pas le présage,
Et du printemps sans fin
La passagère image?

L'éphémère beauté
De l'amour fait éclore
L'ardente vanité,
Plus éphémère encore.

Mais le rêve effacé,
De l'amour véritable
En ton âme a laissé
La flamme insatiable.

Partout l'ombre apparaît
De la beauté réelle :
Ton cœur la reconnaît
Et s'élance vers elle.

Partout un sens divin,
Une haute pensée,
Par l'invisible main
Secrètement tracée !

Mais le poëte seul
Peut déchiffrer ce livre,
Et lever le linceul
Sous lequel on croit vivre.

DU PANSLAVISME.

Jamais peut-être on n'a tant parlé du panslavisme, une théorie beaucoup plus fantastique encore que le panromanisme de M. Castelar ou le pangermanisme. Aussi longtemps qu'elle est restée ensevelie dans les livres de quelques professeurs slaves, elle a été assez inoffensive; mais depuis que le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'est déclaré le champion de la *cause slave*, le panslavisme est devenu un danger réel, une menace à l'adresse non-seulement de la Turquie, mais aussi de l'Autriche.

D'abord, la généalogie slave de l'empire russe est fort contestable. Tout en décrétant par un oukase que les Moscovites sont des *Européens*, tout en protestant contre l'opinion qui les reconnaissait comme Touraniens ou Tchoudes, la czarine Cathérine ne les avait pas encore fait passer pour des Slaves d'origine, quoique la moitié d'entre eux parlassent déjà slave. Mirabeau, étonné de la hardiesse avec laquelle Cathérine II imposait des opinions sur l'origine de ses sujets, écrivait : « Les Russes ne sont Européens » qu'en suite d'une définition déclaratoire de leur souveraine. » A quoi Cathérine répondit : « Mirabeau a mérité non pas un, mais » plusieurs gibets. » (Voyez *Lectures de la Société impériale des antiquités russes*, 1868.) Dans ce temps-là il était dangereux de lever le voile qui couvrait les origines de l'empire moscovite : mêlé à ces disputes, l'historiographe officiel Müller fut mis en jugement, et un autre savant, Trediakowski, secrétaire de l'académie de Saint-Pétersbourg, ayant osé se ranger à l'avis de Müller, fut souffleté par le comte Wolynski et deux fois battu de verges.

Depuis cette époque, des études approfondies ont constaté qu'au x^me^ siècle, le bassin du Dniepr et le lac d'Ilmen formaient la frontière orientale du monde slave. Le grand-duché de Suzdal ou de Moscou a donc été formé en dehors des limites des pays slaves, au milieu des peuples touraniens. Après l'annexion des républiques slaves de Nowogrod et de Pleskow, il ne manquait plus au grand-duché de Moscou de population slave, mais en revanche l'assujet-

tissement des Khanats tartares de Kazan, d'Astrachan et de Crimée renforça tellement l'élément non slave qu'on peut difficilement regarder les Grands-Russes ou Moscovites comme purs Slaves de race. Quant aux Petits-Russiens, comptant à peu près 15 millions d'âmes, ils sont loin d'être fondus avec les Grands-Russiens. Le gouvernement les regarde toujours d'un œil méfiant, et l'année passée, un oukase a défendu d'imprimer des livres en langue ruthène ou petit-russienne.

La prétention de la Russie à la domination sur les Slaves n'est donc justifiée ni par l'éthnographie, ni par l'histoire. Mais aux temps où la force prime le droit, il n'y a pas de doctrine qui ne puisse pas servir aux combinaisons ambitieuses. Or la doctrine de l'union des peuples slaves fait des progrès rapides en Russie.

Sous le règne d'Alexandre I[er], les sociétés secrètes seules s'emparèrent de cette idée. La conspiration militaire, dont les chefs les plus connus furent le prince Orlow, le colonel Pestel et le capitaine Rylejew, avait en vue l'érection d'une république des États-Unis slaves : la Russie, la Pologne, la Bohême, la Serbie, la Croatie, la Hongrie (!), la Roumanie (!) et sans doute toute la presqu'île des Balkans. L'insurrection qui éclata à l'avènement du czar Nicolas, en 1825, fut comprimée promptement.

Mais comme il arrive souvent, le gouvernement vainqueur devint l'héritier des idées qu'il avait combattues, au moins en tant qu'elles offrent un prétexte pour l'agrandissement de la Russie : c'est ainsi que Napoléon III exécuta le testament d'Orsini et que M. de Bismark réalisa l'idéal des *burschenschaften*. Le czar Nicolas, tout en passant à l'étranger comme le soutien de la cause conservatrice et surtout comme l'ami de l'Autriche, entra dans les vues des panrusses et ne leur refusa même pas sa protection. Parmi les nombreux agents de ce parti, le professeur et conseiller intime Pogodine, mort l'année passée, se distingua surtout par sa haine profonde contre l'Autriche. Dans ses rapports de 1842 au czarewicz, l'empereur actuel, Pogodine revient toujours à ce *caeterum censeo*, qu'il faut détruire non-seulement la Turquie, mais surtout l'Autriche. Ce fervent apôtre du panslavisme fut comblé par la cour de Saint-Pétersbourg de marques de faveur.

Le programme panslaviste, devenu impérialiste, n'avait plus besoin de rechercher les ténèbres des sociétés secrètes.

Bientôt le travail isolé des agitateurs savants ne suffisait plus. Le mouvement panslaviste fut centralisé en 1858, par la fondation

Digitized by Google

de la *société slave de bienfaisance*, à Moscou. Des personnages officiels, le prince Uwarow, les professeurs Katkow, Solojew, Pogodine, un ami personnel d'Alexandre II, Aksakow, etc., faisaient partie du directoire, et le ministre de l'instruction publique, le comte Tolstoj, ne refusa pas son obole à la société. Le fameux congrès de Moscou de 1867 marqua une nouvelle phase de cette agitation. A cette époque, une grande faute fut commise par M. de Beust, quand « il serra les Slaves autrichiens contre la muraille, » comme il s'en vanta un jour devant le comte Agenor Goluchowski. Quant au czar, en recevant d'une façon démonstrative les malcontents, il n'avoua que trop clairement les vues lointaines de la politique russe.

Enfin ce même czar, dans son fameux discours de Moscou, s'est proclamé le protecteur de la cause slave. En assurant quelques jours plus tôt à lord Loftus qu'il regardait l'affranchissement de la Serbie et des autres provinces slaves de la Turquie comme une « sottisse », il n'affirmait pas une idée contraire à celle-là; car le panslavisme russe, ambitionnant la domination sur tous les Slaves, n'admet plus des États slaves indépendants (la Serbie est devenue, peu s'en faut, une province russe). Après Tschernajew, c'est le général Nikitin, élève de Mourawiew, qui, « sur l'ordre de son empereur », a pris le commandement en chef de l'armée serbe; la citadelle de Belgrade est pourvue d'une garnison russe; enfin il ne reste plus au prince Milan Obrenowich qu'à obéir aux ordres venant de Saint-Pétersbourg.

Il n'est donc plus possible de se faire illusion sur le danger réel du panslavisme, et c'est un devoir de démontrer jusqu'à quel point cette doctrine est dénuée de toute base naturelle et légale.

I.

Pour donner cette base au panslavisme, ses adeptes prétendent que, les Italiens et les Allemands s'étant unis au nom du principe de nationalité, on ne saurait refuser aux Slaves le même droit. Laissons de côté la question de savoir si le principe de nationalité, dans ses applications modernes révolutionnaires, a une raison d'être ou non. Les Slaves ne constituent pas même une nationalité. Comme les peuples latins, c'est-à-dire les Français, les Espagnols, les Italiens, les Portugais, les Wallons, et comme les

Germains, c'est-à-dire les Anglais, les Allemands, les Flamands, les Danois et les Suédois, les Slaves aussi ne forment qu'une *race* : entre elles, les diverses nations slaves diffèrent beaucoup plus que les divers peuples de race latine ou germanique.

La nationalité résulte de la religion commune, d'un commun passé politique et de l'identité de la langue. A chacun de ces trois points de vue la nationalité slave n'existe pas.

Les races latine et germanique se sont formées dans l'unité de l'église catholique. M. de Laveleye a beau nier l'avenir des peuples catholiques, il n'en reste pas moins vrai que toutes les institutions sociales et politiques des peuples latins et germains remontent à la source commune du catholicisme.

Dans cette unité de principe se sont développés aussi une partie des peuples slaves : les Polonais (15 millions), les Tchèques (7 millions), les Croates (2 1/2 millions), les Slovènes (1 1/2 million) et le débris gallicien (2 1/2 millions) des Ruthènes ou Petits-Russiens (15 millions), qui jadis étaient presque tous unis à Rome. Au contraire, les Grands-Russiens (40 millions), les Bulgares (5 millions) et les Serbes (4 millions) sont restés en dehors de cette unité religieuse, et par conséquent en dehors de la civilisation européene.

Les faits attestant cette différence abondent. Ainsi la liberté civile est un fruit du catholicisme : quoique voilée aux XVII[e] et XVIII[e] siècles par suite de la soi-disant réformation et de la philosophie matérialiste à la Hobbes, elle s'est réveillée dans les institutions parlementaires chez tous les peuples qui jadis jouissaient de l'unité religieuse.

Nous retrouvons le même principe dans l'histoire des peuples slaves catholiques. Pendant le moyen-âge et jusque dans le courant centralisateur et absolutiste de la fin du XVII[e] siècle, chez le Polonais même jusqu'à leur chute, les Slaves catholiques ont eu leur représentation nationale. Sans doute la diète de Pologne diffère de celle de Bohême, la première étant composée du Sénat (évêques, palatins et castelans) et de la Chambre des nonces, élus exclusivement par la noblesse, tandis qu'en Bohême, les trois ordres du clergé, de la noblesse et des villes composaient le parlement ou les *états*. Mais quoique la forme extérieure de la représentation nationale ne fût pas la même en France, en Angleterre, en Bohême et en Pologne, le principe de la monarchie limitée était accepté depuis l'Océan Atlantique jusqu'au Dniepr.

Digitized by Google

Seuls, les Moscovites, les Bulgares et les Serbes restent étrangers à cette unité. Si une preuve était encore nécessaire pour démontrer que la liberté civile est un fruit du catholicisme, l'histoire des peuples slaves nous la donnerait. En recevant le christianisme de Constantinople, les Slaves de l'Orient tombèrent sous le joug du despotisme le plus sombre. Gardée chez les peuples catholiques par le dualisme naturel du pouvoir spirituel et de la puissance temporelle, la liberté civile ne trouvait aucun soutien dans le système byzantin — système de la domination absolue du pouvoir temporel sur l'église. Le schisme corrompit chez les Slaves de l'Orient tous les germes de liberté civile.

Les Hongrois n'appartiennent pas non plus à la race aryenne, et cependant ils se sont approprié toutes les institutions de l'Occident. Ce n'est donc pas la différence de race, mais celle de la religion, qui a empêché les Moscovites de s'approcher de l'Europe. Les Serbes par exemple, sont incontestablement de purs Slaves. On lit dans les chroniques des VII[e] et VIII[e] siècles : « Ils n'obéissent pas à un seul homme, mais vivent depuis longtemps dans un ordre républicain (Procopius) »; ou bien : « Ils aiment la liberté (Mauritius). » L'aptitude politique ne faisait donc pas plus défaut aux Serbes qu'aux Croates, Bohêmes et Polonais; mais le schisme a empêché les Slaves de l'Orient de la developper.

A côté de la représentation nationale, la noblesse aussi sauvegardait chez les peuples catholiques la liberté civile. Quelle est l'origine de la noblesse? « On était à l'époque des croisades, c'est-à-dire à une époque où la défense du faible et de l'opprimé trouvait toujours des bras prêts à s'armer. La religion s'empara des généreux sentiments qui remplissaient les cœurs pour humaniser de plus en plus la guerre et pour vouer une milice spéciale à la défense de l'église, des pauvres et des faibles. La chevalerie devint ainsi une espèce de sacerdoce guerrier qui adoucit les mœurs, qui inspira le plus grand respect pour tout ce qui était faible, comme la femme, l'enfant, le pauvre et les hommes d'Église. Ce fut un grand progrès dans la civilisation. »

Dans le système du bysantinisme, l'idée même d'une mission, ne reposant pas sur un ordre du chef d'État, était coupable. La noblesse dans le sens européen était donc inconnue en Moscovie. Aussitôt que cet élément se fit sentir après l'annexion des provinces polonaises et suédoises, le czar Feodor IV Alexejewicz fit usage d'un moyen aussi simple que caractéristique : après avoir

Digitized by Google

confisqué tous les brevets de noblesse, il les fit brûler en 1682. A titre de restitution, Pierre Ier a permis aux nobles Moscovites de s'appeler « raby, » c'est-à-dire esclaves, et de se servir de la terminaison *itch* dans leurs noms de famille ! (1) Le czar Paul proclama hautement la formule définitive : « Celui-là seul est noble que je regarde et seulement tandis que je le regarde. » En réalité, il n'y a pas en Europe un État où le rôle de la noblesse soit tellement insignifiant qu'en Russie ; nulle part ailleurs on ne trouve tant de familles jeunes ou étrangères dans les hauts emplois et tant de familles anciennes dans la misère.

Au contraire, à l'exception de l'Angleterre, nulle part la noblesse n'a eu une position politique et sociale plus distinguée que parmi les trois peuples slaves catholiques, les Polonais, les Bohêmes et les Croates. On sait qu'en Pologne la noblesse a conservé cette situation malgré toutes les mesures hostiles des trois gouvernements, qui ont mutilé ce noble pays. Quant à la Bohême, il serait absolument faux de prétendre que l'élément allemand y représente la noblesse. La chevalerie s'est acclimatée en Bohême au XIe siècle, comme l'attestent les chants du code de *Kralawy dvur*. Au XVe siècle, la noblesse marchait même à la tête du mouvement national tschèque, tandis que la bourgeoisie était un peu germanisée. Quant à la Croatie, son histoire est remplie des grands exploits de sa noblesse : nommons seulement le comte Zriny, le héros de Sziget.

La représentation nationale et la noblesse, comme soutien de l'ordre moral, manquant à la Russie, nous y voyons entrer en lice des aspirations très-dangereuses, mais inconnues parmi les Slaves catholiques. Au *tout* du czar la démagogie russe oppose le *rien* du *communisme nihiliste*. Les germes d'individualisme et de fédéralisme, propres au caractère des peuples aryens développés par le catholicisme, n'existent pas chez les peuples de

(1) Lexique encyclop. St-Pétersbourg, 1838. — Chez tous les peuples de l'Europe, jusque dans le bassin du Dniepr, les noms de famille répondent à la question : *Qui es-tu ?* ou à la question : *D'où es-tu ?* enfin à la question : *Quel es-tu ?* Au contraire, les Moscovites répondent de préférence à la question : *A qui es-tu ?* les terminaisons *ow* ou *off, ine, ew* ou *eff* signifient grammaticalement l'appartenance. Ainsi les mots Romanow, Gagarine, Solowiew signifient que les personnes appelées ainsi étaient la propriété de Roman, de Gagar, de Solowiej. La terminaison *itch* était en usage dans le pays des Petits-Russiens. Voir le discours de M. Duchinski à la Société d'Ethnographie de Paris, en 1867.

Digitized by Google

race touranienne, dont les tendances communistes et autocratiques ont été exagérées chez les Slaves de l'Orient par le schisme.

Chez les Français et les Allemands, l'opposition constitutionnelle à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre ne visait qu'à des changements politiques. Ni Montesquieu, ni Rotteck ne touchaient pas aux bases sociales. En Russie, l'opposition constitutionnelle contre le système de la monarchie despotique est à peu près nulle : en revanche, l'agitation communiste et nihiliste, c'est-à-dire athée, y fait des progrès effrayants. Elle a produit déjà un attentat contre Alexandre II, puis répandu des incendies dans tout le pays, enfin levé audacieusement sa tête même sur la perspective Newski, sous les fenêtres du gouvernement (1).

Les progrès de cette agitation s'expliquent facilement. Le schisme, en faisant le vide dans le cœur des masses, les rend propres à subir la domination des théories matérialistes et athées. D'un autre côté, l'influence de l'élément touranien, porté à l'autocratie, est tellement fort en Russie, qu'on n'y comprend pas une vie politique et sociale sans autocratie. En écartant le czar, il faut donc un nouveau czarat, lequel sera le directoire communiste.

Il est donc tout naturel que les fantasques qui tâchent d'inoculer aux peuples aryens le communisme et le collectivisme aiment à chercher leurs exemples en Russie. Quant aux Slaves catholiques, détestés par les libéraux russes, à cause de leur société aristocratique et « imbue de l'influence malsaine de l'Occident pourri, » ils continuent à aimer la liberté civile et à abhorrer le nihilisme des « réformateurs » russes.

Ce que nous venons de dire démontre que la civilisation des Slaves de l'Occident et celle des Slaves de l'Orient reposent chacune sur des bases différentes ; que les Slaves catholiques par le caractère de leurs institutions sont beaucoup plus rapprochés des peuples de race latine et germanique que des nations slaves schismatiques ; que, par conséquent, s'il est difficile de parler d'une véritable unité de race parmi des Slaves, il est tout à fait absurde de parler d'une *nationalité slave*.

(1) Une correspondance de St-Pétersbourg, publiée dans le « Nord » du 30 déc. 1876, prétend que la démonstration du 18 déc. n'est pas « un produit exclusivement russe, » puisque partout où il y a religion et pouvoir il y a des gens pour les insulter. » Cependant, le gouvernement de Saint-Pétersbourg lui-même a déclaré que la démonstration a été faite par les affiliés aux sociétés nihilistes, et tous les journaux russes affirment la même chose.

Digitized by Google

II.

Cette absurdité devient plus évidente quand on considère les rapports historiques. Ce sont eux qui forment souvent une nationalité en unissant des peuples de races diverses, comme en Autriche, en Belgique ou en Suisse. Pour accomplir cette tâche il faut pourtant des siècles. Or, l'histoire ne connaît pas d'union des peuples slaves.

Nous voyons des rapports continuels entre les peuples de race latine ou germanique. Charlemagne unit la France, l'Espagne et l'Italie. Longtemps l'Espagne et le Portugal sont unis, et divers rois espagnols règnent en Italie. Depuis son avénement au trône, l'Espagne, la dynastie des Bourbons, régna presque sur tous les peuples latins. Par le pacte de famille de 1761, les différentes branches de cette maison en France, en Espagne, dans les Deux-Siciles, à Parme et à Plaisance se garantissent mutuellement leurs possessions et concluent une alliance offensive et défensive. C'était là, à un certain point de vue, une union de la race latine. Cinquante ans plus tard, Napoléon reprit la même idée en donnant l'Espagne à son frère, la Lombardie à son fils d'adoption et Naples à son beau-frère. Pourtant c'est l'Espagne qui, sans égard pour l'identité de race, commence, au nom de son indépendance et de son ancienne dynastie, la grande guerre qui finit par la chute du César moderne. Depuis cette époque, M. Castelar s'est fait l'apôtre du panromanisme. Mais a-t-il la moindre chance de succès? Évidemment non. Il est même permis de croire que les républicains espagnols préféreraient le règne du duc de Madrid à une présidence de M. Gambetta, et les royalistes français cette présidence à une domination de Victor-Emmanuel. En un mot, ni une civilisation identique, ni des rapports politiques permanents n'ont pu amener les divers peuples latins à sacrifier leur indépendance nationale à l'idole d'une agglomération de race.

Il en a été de même chez les Germains. L'*union de Calmar* avait uni le Danemark, la Suède et la Norwège. Longtemps le Danemark et la Hollande ont appartenu à l'empire allemand. Les Saxons ont colonisé l'Angleterre. La grande coalition contre Louis XIV sous la direction de Guillaume d'Orange, apparaît presque comme une ligue germanique, quoique dans ce temps-là on ne faisait pas encore de politique de race ou de nationalité.

Digitized by Google

Viennent ensuite les rapports dynastiques entre l'Angleterre et le Hanovre. Malgré tout cela, le pangermanisme est-il possible? Est-ce que l'Angleterre voudra jamais devenir une province allemande? Est-ce qu'en Danemark on hait les Prussiens moins qu'en France? Dites seulement aux Hollandais de sacrifier leur indépendance et leur richesse, honnêtement acquises, à la gloire d'être gouvernés par M. de Bismarck!

Quel motif auraient donc les peuples slaves de faire un pareil sacrifice pour l'amour du prince Gortschakow?

Leurs rapports historiques sont presque nuls. Ne remontons qu'au XIe siècle, c'est-à-dire au temps où la séparation des Slaves du Sud de ceux du Nord fut accomplie par l'invasion des Magyars. Après s'être affranchis en 1151 du joug des Bulgares, les *Serbes* acquirent sous le roi Étienne Douchan (1333-1356) une telle puissance, qu'ils pouvaient viser à la conquête de Constantinople. Salué par le roi des Romains, l'empereur Charles IV de Luxembourg, comme « l'empereur de l'Orient », Étienne Douchan mourut pendant les préparatifs de cette guerre de conquête, en laissant à son peuple un célèbre code de droit; mais son génie militaire fit défaut à ses successeurs, et dans la sanglante bataille sur le Kosove polje (1389), la Serbie fut subjugée par les Osmanlis.

Dans cette première période, de 1000 à 1389, le grand-duché de Moscou ou Suzdal, fondé vers 1125 par le prince George Dolgoruki de Kiew au delà des frontières orientales du monde slave, asservi un siècle plus tard par les Mongols, n'était pas encore rangé ni parmi les vrais États slaves, ni parmi les États indépendants. La Pologne, alors occupée surtout de son organisation intérieure, acquit sous Casimir le Grand (1333-1370) les provinces russiennes en ruthènes de Léopol jusqu'à Kiew, en les préservant du joug des Mongols, mais elle n'eut de rapports ni avec les Serbes, ni avec la Croatie, et toutes les tentatives des rois de Bohême et des rois de Pologne pour attirer ces deux pays voisins dans l'orbite de leur influence se brisèrent contre le sentiment d'indépendance des deux peuples. La Bohême, du reste, fut mêlée à tous les combats et à toutes les crises de l'empire romain de nation teutonique. Son dernier grand roi de la dynastie nationale, Ottokar (1253-1278), disputa l'archiduché d'Autriche à Rodolphe de Habsbourg; puis Jean de Luxembourg (1310-1345), le dernier chevalier errant, élevé au trône de la Bohême, s'éloigna encore plus des affaires de l'Orient.

Digitized by Google

Dans la seconde période, de 1389 à 1526, c'est-à-dire jusqu'à l'élévation de la dynastie de Habsbourg sur le trône de Bohême, nous n'entendons plus parler ni des Serbes, ni des Bulgares, devenus sujets des Ottomans, ni des Croates qui, après avoir formé un petit royaume sous Zvonimir, devinrent sujets du royaume de Hongrie, ni des Slovènes, répartis sous des princes allemands dans les duchés de Carniole, de Carinthie, de Styrie.

Quant au grand-duché de Moscou, il resta pendant plus de deux siècles (1245-1482) asservi aux Khans de Kapschak qui n'épargnaient pas aux grands-ducs les dernières humiliations. Cet asservissement a beaucoup contribué à dépraver les faibles éléments slaves qui existaient alors dans l'organisme du grand-duché. Iwan III vainquit enfin la Horde d'or (1482), dont les débris forment les khanats particuliers de Kasan, d'Astrachan et de Crimée. En même temps commence une guerre acharnée contre les républiques slaves de Pleskow et de Novogorod, ancienne capitale de Rurik, fière de ses richesses et de son alliance avec la Ligue hanséatique. On disait : « Qui oserait résister à Dieu et à » Novogorod-la-Grande ? » Cependant Iwan III la força à recevoir un gouverneur de sa main, en attendant une complète annexion. A peine délivré du joug des Mongols, le grand-duc de Moscou s'intitula (1) *Czar de toutes les Russies* (1492), avouant ainsi ses prétentions sur les provinces russiennes de la Pologne; puis, épousant Sophie, nièce de Constantin Paléologue, il plaça dans ses armoiries l'aigle noir à deux têtes, visant ainsi à l'héritage de l'empire grec. Mais il n'osa pas encore attaquer la Pologne. Remarquons aussi que dans cette période aucun rapport politique n'exista entre le grand-duché de Moscou et les autres États slaves.

A cette époque, les rapports entre la Bohême et la Pologne, devenus sous la dynastie Jagellonne (depuis 1388) la puissance prépondérante de l'Orient, étaient très-fréquents. Un grand nombre de Tschèques combattaient dans les armées polonaises contre l'Ordre teutonique, et des volontaires polonais prirent part aux événements qui se passèrent en Bohême après la mort de Wenceslas de Luxembourg. C'est de ce temps que date le proverbe :

(1) Le nom de Czar ou plutôt Çar est d'origine asiatique et n'est pas une traduction de Caesar.

Digitized by Google

« Tout Polonais est grand seigneur, tout Bohême vaillant guerrier (1) ». Après la mort de leur roi national, George de Podiebrad, les Bohêmes élirent même le prince polonais Wadislav (1471), qui devint plus tard aussi roi de Hongrie. Son fils Louis, roi de Bohême et de Hongrie, ayant été tué à la bataille de Mohacs par les Turcs (1525), il ne tenait qu'au roi de Pologne Sigismond Ier, oncle de Louis, de faire valoir ses droits à l'héritage des Jagellons de Bohême. Mais Sigismond ayant préféré l'amitié de la maison de Habsbourg, l'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, fut élu à sa place (1526). A partir de cette époque, les rapports politiques entre la Pologne et la Bohême cessèrent complètement.

La troisième période, de 1256 à 1796, est remplie par une guerre acharnée entre la Russie et la Pologne. Parmi les peuples de race latine ou de même origine germanique, il n'y a pas d'exemple d'une pareille lutte. Après la guerre cruelle du XIVe siècle et celle que le gouvernement de Pitt fit à Napoléon Ier, la France et l'Angleterre sont devenues amies. Les guerres franco-italiennes n'ont pas laissé de trace de haine entre les deux peuples voisins. Même les expéditions sanglantes de Frédéric Barberousse sont oubliées depuis longtemps en Italie. On n'y déteste plus les Allemands, si l'on excepte quelque professeur berlinois, comme le fameux professeur Mommsen qui s'avisa, l'année passée, de dire des grossièretés aux savants Italiens, à Rome même !

Dans toutes ces guerres, la civilisation, les opinions sociales, l'existence nationale n'étaient pas en jeu. Il ne s'agissait que de différends politiques ou de rivalités dynastiques. Du reste, les opprimés d'hier sont aujourd'hui libres et les égaux de leurs vainqueurs. Au contraire, la guerre entre la Russie et la Pologne fut une guerre de principes, du schisme contre le catholicisme, du despotisme byzantin contre l'individualisme aryen, de la centralisation contre le fédéralisme, des Slaves postiches contre les purs Slaves. Si cette guerre ne s'était pas terminée par la défaite de l'un des adversaires, peut-être avec le temps une paix sincère aurait été conclue entre eux, et probablement le principe européen, dont la Pologne était le représentant, aurait exercé une influence salutaire sur la Russie. Les choses s'étant passées autrement, le

(1) « Co Polak to pan, co Czech to hetman. »

Polonais déteste son vainqueur et la Russie tâche de détruire les fondements mêmes de la société polonaise. A Saint-Pétersbourg même on est convaincu qu'une réconciliation sincère entre les Russes et les Polonais subjugués est impossible, malgré tous les vœux des Panslavistes et malgré les conseils de romanciers sans autorité...

Notons du reste un fait, bon à signaler dans l'ère de l'agitation panslaviste : la Russie n'a pas ambitionné la conquête de la Pologne au nom du Slavisme, de l'unité de race. Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, les czars ne faisaient que *revendiquer* les provinces « russes » de la Pologne, sous prétexte qu'ils étaient les héritiers des grands-ducs de Kiew. La nouvelle dynastie de Romanow (depuis 1612) changea de tactique, en soulevant les questions religieuses et sociales et en entretenant dans le bas peuple des provinces russiennes de la Pologne l'agitation contre l'élément polonais, représentant du catholicisme, de la noblesse et de la bourgeoisie. Enfin dans les innombrables notes, manifestes et traités, écrits et répandus, sur l'ordre de Cathérine II, dans le but de justifier la conquête de la Pologne, on trouve à chaque page des prétextes religieux et politiques, mais jamais des motifs basés sur le « principe » de l'unité de race. La diplomatie moscovite accusa les Polonais d'intolérance envers les dissidents, c'est-à-dire les schismatiques, et surtout d'un royalisme outré, « mettant en danger la vieille liberté de la république, » — tandis que le gouvernement prussien les traitait de jacobins ! — mais jamais on n'invita les Polonais à se joindre à la Russie au nom de l'unité de race.

D'autre part, il n'y eut jamais en Pologne un parti politique qui, par un sentiment exagéré de slavisme, se serait fait russe. Sous Auguste II, la diplomatie russe recruta en Pologne des partisans parmi tous ceux qui craignaient un coup d'État de la part du roi saxon. Sous Auguste III, la famille des princes Czartoryski s'allia à la cour de Saint-Pétersbourg pour introduire des réformes constitutionnelles. Enfin, sous Poniatowski, ce furent quelques oligarques, comme le comte Félix Polocki (1), ou quelques ambi-

(1) Le comte Félix Potocki se montre, il est vrai, dans ses lettres comme un adepte de l'intérêt commun des Slaves. De même le poëte Trembecki fait de la propagande pour la Russie sous le prétexte de la parenté de race. Mais s'il y a eu des Panslavistes en Pologne, on n'y a jamais connu un parti politique panslaviste.

Digitized by Google

tieux, comme le Hetman Branicki, qui cherchèrent un appui à Saint-Pétersbourg : la politique de race, du reste parfaitement inconnue au XVIIIe siècle, n'entra pour rien dans toutes ces combinaisons.

Quoique purs Slaves, mais séparés de la Bohême par la Silésie, depuis longtemps germanisée, de la Serbie par la Hongrie, et ne voyant dans les Moscovites, comme on appelle toujours les Russes en Pologne, que des ennemis acharnés, les Polonais n'avaient certes aucune raison de se faire les champions d'une politique slave ou panslaviste et encore moins de sacrifier leur indépendance et leur liberté civile à cette théorie fantastique pour les autres, mortelle pour eux-mêmes.

Ce n'est qu'après la conquête de la Pologne qu'on a commencé à Saint-Pétersbourg de se servir en politique de mots et de notions purement scientifiques. Si le panslavisme était pour le gouvernement russe quelque chose de plus qu'un simple prétexte de conquête, on aurait depuis longtemps introduit dans les rapports avec les Polonais et les Petits-Russiens ce fédéralisme, dont les savants russes parlent tant quand ils s'adressent aux slaves autrichiens ou turcs.

Mais on sait parfaitement à St-Pétersbourg que le panslavisme, système plus artificiel et plus dénué de toute base historique que le pangermanisme ou le panromanisme, ne s'accorde pas avec l'autonomie et la liberté, mais suppose la force autocratique. C'est peut-être le tour de la Serbie et de la Bulgarie de subir cette expérience douloureuse.

III.

Après le lien de religion et d'histoire, l'identité de langue est une condition *sine qua non* de la nationalité. Or, il n'y a pas de langue et de littérature slaves, — vérité reconnue enfin aussi en France par le décret impérial du 1er novembre 1868, ordonnant la rectification de l'ancien titre d'une chaire au collége de France, appelée désormais *des langues et des littératures d'origine slave*. Notons de nouveau que la différence entre les langues d'origine slave est beaucoup plus grande que celle qui divise les langues latines ou et germaniques.

Les langues d'origine latine trouvent leur source commune dans le latin : même après leur formation des liens étroits n'ont pas

Digitized by Google

cessé d'exister entre elles. Aux temps des troubadours on chantait dans la langue *d'oc* dans la France méridionale, en Espagne et en Italie. Au XVIe siècle, la langue espagnole envahit l'Italie et devint pendant cent ans la langue diplomatique du monde occidental. Enfin la langue française s'est répandue partout. Il ne serait donc pas absolument impossible de composer un parlement des peuples latins, discutant en langue française — il est pourtant probable que les Italiens et les Espagnols seraient les derniers à reconnaître cette possibilité.

Chez les peuples germaniques, la différence des langues est plus considérable. L'Anglais s'est formé sous l'influence de la langue française : on sait que la victoire partielle de l'idiome germanique en Angleterre ne date que de Geoffrey Chaucer (1338-1400), auteur des « Canterbury tales. » D'ailleurs les Anglais usant des caractères romains, les Allemands des gothiques, l'identité des types manque dans la comparaison. Pourtant, la source commune de leurs langues est facile à constater et la différence des types est tellement extérieure que depuis quelque temps une foule de livres allemands s'impriment en caractère romain.

On n'a pas encore découvert la langue-mère des idiomes slaves. En comparant toutes les langues indo-européennes, on a trouvé leur source commune dans le sanscrit. Il est vrai que les paléontologues slaves ont essayé de construire une langue-mère slave. Mais la supposition, d'où ils sont partis, est tellement gratuite que, par exemple, les meilleures grammaires de la langue polonaise sont écrites sans aucun égard pour cette prétendue langue-mère.

Ajoutons la différence des types. Les Russes, les Bulgares et les Serbes se servent d'un alphabet dans lequel on trouve assurément quelques lettres grecques ; mais la plupart des lettres sont sans aucune analogie. Première grande difficulté à vaincre pour un Slave occidental qui tâche d'apprendre les langues slaves de l'Orient. En outre, toutes les langues de ces peuples se sont formées d'une façon distincte et sous des influences diverses. Les langues polonaise et bohême sont redevables de beaucoup au latin. Celle de la Serbie est restée à peu près au point où elle se trouvait, il y a 600 ans. La langue des Bulgares, Tartares slavisés, accuse l'influence d'idiomes nonariens. Quant à la langue grand-russienne, c'est-à-dire la langue officielle de la Russie, elle ne date que du temps de Pierre Ier.

Digitized by Google

On comprend donc toute l'absurdité des savants russes, tels que le professeur Lamanski et d'autres, qui voudraient que les Slaves acceptassent, outre la religion russe, c'est-à-dire le schisme, la langue russienne, c'est-à-dire celle qui est la moins slave et la plus jeune des langues slaves. La bonne volonté des Slaves étant supposée, il s'agirait encore de tenir compte de la difficulté insurmontable que rencontrerait cette hardie opération linguistique.

Pour en finir avec les questions de langue, citons l'avis d'un écrivain allemand bien connu. C'est le baron de Haxthausen qui dit dans ses « Études sur la Russie (1) » ce qui suit : « Les nations germaniques et romanes ont eu, en général, une histoire et des destinées semblables. Leur manière d'envisager la vie sociale et politique a la même origine. Leurs relations religieuses et sociales se sont développées d'une manière analogue... Une partie des Slaves, nommément les Bohêmes, les Polonais, les Wendes, etc., sont restés, sous le rapport de l'histoire, de la religion et de la culture générale, en communauté avec l'Europe occidentale. Voilà pourquoi leurs institutions sociales et politiques peuvent être assez facilement comprises des autres peuples de l'Europe et surtout des Allemands. *Leurs idiomes se sont développés d'une manière analogue à celle des autres nations européennes*; *ce qui a exercé une très-grande influence sur leur langue légale, de sorte que les locutions slaves ont complétement la même valeur qu'en allemand*; bien plus, les notions des droits romains et germaniques sont entrées si profondément dans la vie des nations slaves que, par exemple, l'organisation rurale et municipale est identique depuis les bords de l'Elbe, en Allemagne, jusqu'au Dniepr sur les frontières de la Pologne. »

Du reste, le mécanisme d'une langue ne suffit pas pour prouver tout. Dans le monde il y a des millions de gens qui parlent le français, sans être Français. C'est surtout la langue, appliquée aux œuvres de l'art ou de la science, bref la littérature commune, qui constitue la nationalité. Est-ce que les Slaves ont une littérature commune? Non.

Pour ne pas être trop minutieux, nous n'envisagerons ni la littérature serbe, qui ne commence à vrai dire que dans notre siècle, ni celle des Slovènes. Quant aux Croates, leur littérature a pris un grand élan au XVI[e] siècle. La petite république de Raguse ou

(1) Volume III, p. 124-126.

Digitized by Google

Dubrownik était jadis un centre de poésie originale. Le plus célèbre poëte croate du XVIe siècle, Ivan *Gundulic* ou Giovanni Gondola (1588-1638), chantait dans son magnifique poëme l'*Osmanide* la victoire des Polonais près de Chocim (1621), mais on n'y trouve aucune trace d'une connaissance quelconque de la poésie polonaise. D'un autre côté, les deux poëtes polonais, qui plus tard s'occupèrent du même sujet, Waclaw Potocki et Ignace Krasicki, ne connaissent pas l'*Osmanide*.

Quelques mots sur les littératures des Bohêmes, des Polonais et des Russes suffiront pour démontrer leur indépendance réciproque.

L'histoire générale de la littérature détermine certains courants qui ont dominé tour à tour tous les peuples qui ont pris part à la civilisation commune de l'Europe : le travail laborieux des moines copistes et la poésie religieuse, la poésie chevaleresque et celle des troubadours, le triomphe de la scholastique, la renaissance et l'humanisme, le mouvement du protestantisme et la restauration catholique, enfin le classicisme français, dépossédé dans notre siècle par le romantisme.

Dans les littératures bohême et polonaise, tous ces courants ont laissé leur trace.

La période de 1410 à 1621 est regardée comme l'âge de la virilité de la littérature bohême, dont les plus anciennes poésies, connues sous le nom de codes de Zelena Hora et de Kralovy dvur, remontent au IXe et au XIIe siècles. Le petit chant de ce dernier code, *Ludise a Lubor*, prouve que les coutumes et les lois de la chevalerie sont entrées en Bohême de bonne heure. Vient ensuite l'*Alexandreis* bohême, écrite sous le règne de Waclaw II ; puis la *chronique rimée de Dalimil*, de nombreuses légendes, dont la plus belle est celle de *Sainte-Cathérine*, la chronique latine de Pulkava (1380), etc. C'est l'introduction. La fondation de l'université de Prague (en 1348) donne à la littérature bohême un grand essor. En 1462, le professeur Grégoire y commence l'explication des auteurs antiques. Jean de Rabstein, après avoir passé plusieurs années en Italie, répand à son retour le goût des études classiques. Bohuslaw de Lobkovic († 1510), après de longs voyages en Italie et en Grèce, réunit dans son château de Zaaz une des plus riches bibliothèques de son temps, se distingue comme écrivain latin et trouve une foule d'imitateurs : Slechta, Jeleny, Mathieu de Kolin, Tomas Mitis, etc. A côté de ces écrivains latino-

Digitized by Google

bohêmes, un autre groupe entreprend d'enrichir la langue nationale des fruits des études classiques. Le grand juriste, Victorin Cornelius de Vsehrad, en donne le mot d'ordre en disant dans une de ses œuvres : « Je pourrais écrire en latin comme tant d'autres, mais comme je suis Bohême, je veux bien étudier les livres latins, mais j'entends écrire et parler en bohême. » Le plus célèbre poëte de ce temps est Simon Lomnicki (+ 1622), d'abord partisan de l'opposition des États, puis favori de l'empereur Rudolf, enfin mort, à ce qu'on dit, dans la plus extrême misère, auteur de plusieurs poëmes satiriques et didactiques, parmi lesquels on vante la « Flèche de Cupidon. »

Tous ces écrivains et tant d'autres manifestent une connaissance parfaite de la littérature classique et des idées du monde occidental. Par contre, on chercherait vainement chez eux des traces de l'influence de la littérature des autres peuples slaves. L'historien Bartos Paprocki (1540-1604), Polonais de naissance, mais émigré et publiant à Prague et à Olmütz plusieurs livres héraldiques en langue bohême, est une exception qui confirme la règle.

Quant à la littérature polonaise, elle brille d'un grand éclat dans la période de 1521 à 1621. Comme la Bohême, la Pologne aussi a été à l'école du latinisme monastique, de la scolastique et de l'humanisme. Les premières chroniques en Pologne, celle de Gallus, de Kadlubek, de l'archidiacre de Czarnkow, et enfin l'histoire classique de Dlugosz ou Longinus sont écrites en langue latine. A l'université de Cracovie, fondée en 1400, on voit des professeurs célèbres de scolastique, les Michael de Bystrykow, Jean de Dobczyc, Jean de Stobnica, Jaques de Gostinin, Michael de Breslau, etc. A côté d'eux, les humanistes Grégoire de Sanok, mort en 1477, archevêque de Léopol, et surtout Philippe Buonacorsi, dit Kallimach, né en Toscane, réfugié en Pologne, diplomate et auteur d'une excellente histoire de Wadislaw IV.

Il est vrai qu'au xv^e siècle, l'influence de la langue bohême sur celle de la Pologne n'est pas à nier. Les premiers professeurs de l'université de Cracovie venaient de Prague ; les Polonais et les Bohêmes, appartenant par leur civilisation à l'Occident, sont les seuls peuples slaves chez lesquels on peut à la rigueur constater des rapports historiques et littéraires.

Cependant, ces relations n'exercèrent plus aucune influence à « l'âge d'or » de la littérature polonaise, de 1521 à 1621. Le plus grand poëte polonais de ce temps, Jean Kochanowski (1530-1584),

Digitized by Google

fit ses études en Allemagne, à Padoue et à Rome, et c'est à Paris que la gloire de Ronsard et de la *pléiade* lui inspira ces strophes charmantes qui lui valurent bientôt la faveur et l'admiration de ses concitoyens. Dans sa traduction classique des psaumes, comme dans ses élégies touchantes sur la mort de sa fille, dans ses satires et dans le drame, « le congé des renvoyés grecs », Jean Kochanowski fait preuve d'une connaissance approfondie de la littérature classique ; il a, du reste, écrit beaucoup de vers en latin. De l'influence de la littérature bohême ou russe, aucune trace !

Ce prince des poëtes est entouré de chantres, nés dans les provinces russes de la Pologne, les Rej, Szymonowicz, Szarzynski, etc. Or ils chantèrent tous en polonais et ils furent élevés tous dans la civilisation de l'Occident : l'idiome russe, du reste sans littérature propre, n'entra donc pour rien dans la littérature de ce temps. En revanche, l'influence de la littérature latine fut tellement forte qu'elle produisit en Pologne trois célèbres poëtes latins : Janicki, Klonowicz et surtout Sarbiewski, couronné comme poëte au Capitole par Urbain VIII, et cité par la postérité comme un moderne Horace. En Bohême, le courant du protestantisme a malheureusement submergé la littérature par une mer d'écrits polémiques sans valeur esthétique. En Pologne, la restauration catholique, qui a produit le Tasse, Calderon et Ronsard, est marquée par l'apparition du puissant orateur, Skarga, S.-J., le Bossuet polonais, dont le patriotisme éclairé et la diction magnifique sont restés jusqu'à nos jours une source inépuisable d'instruction et d'élévation (1). Du reste, comme à peu près tous les peuples latins et germaniques sont passés par l'école de la polémique religieuse du XVI[e] siècle, il est bon de constater que sous ce rapport la littérature polonaise et la littérature bohême appartiennent aussi au courant général de l'Europe, tandis que cette phase manque aux Serbes, aux Bulgares et aux Russes.

Jusqu'à présent nous n'avions pas à parler de la littérature russe. Elle ne commence qu'au XVIII[e] siècle. C'est Pierre I[er] qui éleva l'idiome de Moscou au rang de langue officielle. Les rares débris de la littérature vraiment russe, comme la précieuse chronique de Nestor, moine à Kiew au XII[e] siècle, sont écrits dans un autre idiome beaucoup plus rapproché du polonais que du grand-russien. Le premier livre imprimé dans la langue officielle ne date que de

(1) Voy. *Geschichte der polnische Nationallitteratur*, par Lipnicki, Mayence 1873.

Digitized by Google

l'an 1704. Sans rapport avec les chants et les contes populaires des Russiens de ce côté du Dniepr, n'ayant passé ni par l'école du latin, ni par celle de la scolastique, enfin sans avoir subi l'influence de l'humanisme, la littérature russe, création de l'autocratie, devait naturellement rester une copie. On avait au moins eu à choisir entre les littératures étrangères et celles des peuples slaves.

Comme on était au beau temps du classicisme français, et comme du reste le sentiment slave n'était que très-faible chez les Russes, on copia la littérature française. Le prince Kantemir (1708-1744), né en Moldavie, mais regardé comme le premier classique russe, Lomonosoff (1711-1765), le traducteur de Molière, Soumarakoff (1718-1756), et le panégyriste Dershawin (1743-1816) ne faisaient qu'imiter les modèles français. Il en était partout ainsi. De même en Pologne, quoique les œuvres de Krasicki (1735-1802), de Wegierski (1755-1787), de Tremberki (1732-1812), et surtout celles de Karpinski (1741-1825), Woronicz (1757-1828), Niemcevicz (1757-1841) ne manquent pas de motifs nationaux. Aussi, en constatant l'influence française dans la littérature russe, nous convenons volontiers que par cela même elle s'est raprochée bientôt des peuples européens, au moins extérieurement, puisque cette littérature franco-russe n'avait aucun rapport avec le peuple. Ce dont il s'agit ici, c'est le fait que les littératures slaves, ou (comme la littérature serbe et la littérature bohême sont assez passives au xviii[e] siècle) la littérature polonaise et la littérature russe n'ont pas entre eux des relations aussi intimes que celles qui régnaient entre les autres peuples. Cette vérité n'est pas contestée par le fait que les Polonais et les Russes imitaient tous dans ce temps le classicisme français.

Vers 1820, tous les peuples slaves entrèrent dans le grand courant de la réaction romantique. Les Slovènes eurent un poëte très-distingué, Présern, qui, par sa vie et par l'esprit de sa muse, se rapproche d'Edgar Poé. En Serbie, Wuk Stefanovicz Karadzicz inaugura la nouvelle ère nationale, en recueillant les vieux chants populaires. En Cracovie, le ban actuel, J. de Mazuranicz, se distingue comme poëte épique par son « Gengis Aga », etc.

En Pologne et en Russie, la poésie anglaise et la poésie allemande ont exercé une influence décisive. Alexandre Pusckin (1799-1837), Michel Lermontow (1811-1841) affectent la noire mélancolie, le désespoir sceptique et le pessimisme aristocratique de lord

Digitized by Google

Byron. L'influence du barde anglais sur la Pologne n'est pas moindre. Dans son célèbre poëme « Marie », Malczewski atteste l'influence de Byron, dont il a été à Venise le compagnon de plaisir et de travail. Adam Mickiewicz (1798-1855) et Jules Slowacki (1809-1849) s'essayent à leurs débuts par des traductions et des imitations de Byron. Cependant, ils s'affranchissent bientôt de la mode et s'élèvent à la hauteur de l'originalité. Au surplus, le troisième maître de la poésie polonaise de ce siècle, le comte Sigismond Krasinski (1812-1859), catholique fervent, est libre de toute influence byronienne. Enfin, de nos jours, il n'existe aucune parenté entre la littérature russe et celle de Pologne. Tout en présentant une certaine unité dans le mouvement général, elles ne sont pas plus rapprochées entre elles qu'elles ne le sont de celles des autres races.

Notons pourtant un détail caractéristique. Nous avons vu, au XVI[e] siècle, des poëtes russes des provinces russes de la Pologne accepter de bon gré la langue polonaise. De même au siècle actuel, malgré son assujétissement la Pologne, compte parmi ses écrivains les plus distingués une quantité de Petits-Russiens, tels que Malczewski, Goszczynski, Zaleski. D'autres tâchaient d'écrire dans l'idiome local, c'est-à-dire en vrai russe : le celèbre Gogol (1810-1852), l'auteur des « Ames mortes », a commencé sa carrière de cette façon, de même l'historien Kostomarow, Szewczenko, Kulisz, etc. Mais qu'est-il arrivé? Ils ont été emprisonnés, persécutés, ou, gagnés par des emplois lucratifs, ils se sont ralliés à la langue officielle. Et enfin le gouvernement russe a défendu toute publication des livres en langue vraie russe, ce que la Pologne n'avait jamais fait.

Il n'y a qu'une littérature slave qui dans ce temps a subi un courant panslaviste : c'est celle de la Bohême. Chloroformisée pendant deux siècles, à tel point qu'on n'écrivit plus en Bohême qu'en allemand ou en latin, la littérature bohême, à son reveil, a cru de son devoir de combattre le germanisme par le slavisme. Les œuvres ethnographiques de Safarik (1793-1861), comme les poésies de Kolar (1783-1852), de Hanka (1791-1861), etc., sont fortement empreintes de tendances slavophiles. Pourtant la littérature bohême aussi devient de jour en jour plus indépendante. Les poésies de Haeek (1835-1874) et de Pfleger (1833-1875) appartiennent déja à un ordre d'idées franchement national.

La langue et la littérature communes étant la base nécessaire

Digitized by Google

d'une nationalité, on a tort de parler d'une nationalité slave, puisqu'on est forcé de reconnaître que les peuples slaves sont plus éloignés les uns des autres, que ne le sont les peuples des races latine et germanique.

Résumons. Toutes ces vérités incontestables n'empêcheront pas les ambitieux de Russie de mettre en avant le droit et la nécessité de l'union des Slaves, de recommander au monde slave leur idiome comme la langue diplomatique, de célébrer le schisme comme la « religion slave » et d'affirmer la possibilité de l'unification « nationale » au moyen de 2 millions de soldats et de quelques milliers de canons.

D'autre part, on peut être certain que les Polonais résisteront à ce courant jusqu'au bout. Quant aux autres peuples slaves, ils s'éloigneront du panslavisme, à mesure que leur situation en Autriche et en Turquie s'améliorera. Une politique injuste continuant à les exaspérer, ils se montreront plus disposés à prêter l'oreille aux chants des sirènes du « comité slave de bienfaisance ».

Jusqu'à présent ils ne le sont pas. En 1848, François Palacky déclara hautement que le panslavisme ou la monarchie universelle de la Russie serait le plus grand malheur du monde. M. Rieger a parlé dans le même sens au congrès de Moscou de 1867. Les chefs de l'aristocratie bohême ont même protesté contre cette expédition à Moscou. Du reste, il suffit de considérer la situation actuelle de la Croatie, pour convenir que les Slaves de l'Autriche ne demandent pas trop. Depuis le pacte assez maigre, conclu en 1872, entre le gouvernement hongrois et les Croates, ceux-ci se montrent les plus loyaux sujets de la couronne de Saint-Étienne et, l'année passée, ils ont évité soigneusement l'occasion de causer aucun embarras au gouvernement de Pesth. En tous cas, le gouvernement de Vienne, qui ne doit pas ignorer le danger réel du panslavisme, se hâtera, sans doute, d'user de tous les moyens moraux et sages pour le détourner ou le conjurer.

Pour l'estimer à sa juste valeur, n'oublions pas que la race slave occupe les trois cinquièmes du sol de l'Europe et qu'elle compte 85 millions d'âmes. Comme il n'y a aucune probabilité d'une réalisation prochaine de la théorie du panromanisme et du pangermanisme, un empire panslave serait le maître absolu de l'Europe. Cependant, si un jour la politique des agglomérations de races prévalait, on aurait un état panroman de 94 millions, un colosse germanique de 95 millions, et un géant slave de 85 millions : deux de ces

états se mettraient bientôt d'accord pour détruire le troisième. Ce serait la guerre de tous contre tous, dont la crainte inspira au philosophe Hobbes des théories si affreuses.

X. X.

Digitized by Google

LE PHOTOGRAPHE DE MONSIEUR PRUDHOMME.

—

HENRI MONNIER.

Pour bien comprendre l'œuvre d'Henri Monnier, pour avoir surtout la clef du type immortel de Joseph Prudhomme créé par lui, il est indispensable de faire un retour de plus de quarante ans en arrière, et de se reporter par la pensée aux dernières années de la Restauration et aux premières du Gouvernement de 1830. Monsieur Prudhomme est en effet un personnage historique : il n'a pas toujours existé ; il est le produit, pour ainsi dire direct, des idées et des systèmes politiques, sociaux, humanitaires et autres qui ont fini peu à peu par transformer la langue française en jargon de tour de Babel. Tel qu'Henri Monnier l'a saisi sur le vif, l'a montré dans ses scènes populaires et surtout dans sa grande Comédie de la *Grandeur et décadence de M. Prudhomme*, le type a même l'air, au premier abord, de ne plus exister, d'être fossile. La vérité est, au contraire, qu'il existe toujours : seulement, il a grandi, progressé logiquement, en même temps que les idées et systèmes qui lui ont donné naissance devenaient de plus en plus envahissants, et, pour tout dire, de plus en plus dangereux. Après nous avoir fait rire, M. Prudhomme est en train de nous faire trembler.

Si dès le début d'une étude sur Henri Monnier j'ai parlé de M. Prudhomme, c'est non-seulement parce que ce type domine toute l'œuvre de l'homme singulier qui vient de mourir, mais encore parce qu'il est inséparable de l'homme même, de son auteur. Ainsi que Beaumarchais toute sa vie fut un peu Figaro, un peu homme d'affaires et entremetteur de transactions plus ou moins condamnables, en dépit de tout l'esprit déployé, de même Henri Monnier finit par avoir beaucoup de mal à dégager, un beau matin, sa propre personnalité de celle de son type. Monnier appartient à cette génération d'hommes qui

Digitized by Google

virent, enfants, la première invasion de la France par les armées alliées, et qui, hommes ou du moins jeunes hommes, s'habituaient, sous l'influence des journaux d'opposition qui battaient en brèche la Restauration, de 1815 à 1830, à confondre l'idée de liberté et le nom de Napoléon. A cette époque, encore peu éloignée de nous, ce que l'on nommait l'opposition se composait des éléments les plus hétérogènes : on y voyait figurer un pêle-mêle de républicains, ou éprouvés, ou inconscients, des débris de la Convention, des Lafayette, et des officiers en demi-solde du premier empire. C'était le temps où Béranger inondait la France de ses chansons sur « la redingote grise » et contre ce que dans notre laide langue actuelle on désigne sous le nom absurde « d'empiétements du clergé. » Tout ce formidable élan d'opposition qui devait aider à faire la révolution de 1830 et qui devait seul en profiter, c'était la bourgeoisie triomphante, et réagissant d'une part contre le militarisme de Napoléon Ier, d'autre part contre la renaissance de l'ordre religieux et moral ramené par la Restauration. Or, à ce puissant élément dont le gouvernement de Juillet fut pour ainsi dire la *résultante* politique, il en faut joindre un autre, qui ne lui profita point, qui, même une fois « les trois glorieuses » de la révolution de 1830, terminées, une fois tout rentré dans l'ordre, regarda cette révolution d'un œil railleur et peu satisfait. C'était l'élément jeune, l'élément naïf, l'élément de bonne foi : le clan des têtes chaudes qui en renversant les Bourbons s'étaient figuré avec candeur que l'on allait ramener la République, et qui n'avaient pas pu deviner qu'il s'agissait simplement de satisfaction à donner aux bourgeois en la personne de leurs patrons et meneurs, MM. Laffitte, Odilon Barot et autres.

Henri Monnier, en 1830, avait 28 ans : il appartenait, et par son âge et par ses relations (il était peintre et dessinateur déjà distingué), à cette phalange jeune qui ne savait trop ce qu'elle voulait en politique, mais qui savait du moins ce qu'elle ne voulait pas. Dès les premiers mois du fonctionnement du nouveau régime, il devint évident pour toute cette jeunesse qui avait tiré les marrons du feu et les avait vu manger par d'autres, que le règne des phrases creuses, des grands mots, des déclamations à défaut de vérités, des promesses au lieu de réalités, était venu. De là naquit Joseph Prudhomme, incarnation de régime, date historique personnifiée en une figure vivante. On a raconté que la physionomie du type fut donnée à Henri Monnier par un ancien officier de l'Empire qui,

Digitized by Google

sous l'habit bourgeois et le faux-col prétentieusement rigide, portait une tête solennelle et prononçait de prétendus axiomes politiques et sociaux. de la force de M. de la Palisse, avec la clarté en moins. Peu importe où Henri Monnier trouva le portrait physique de son Prudhomme : ce qui est certain, c'est qu'il n'eut pas beaucoup à chercher pour mettre dans la bouche de son héros le langage qui devait l'immortaliser et en faire un type. Monnier n'eut qu'à regarder autour de lui, qu'à lire les journaux de l'opposition du temps, qu'à écouter par-ci par-là les commentaires du public, des électeurs d'alors (censitaires) sur les divers « actes du pouvoir » ; il n'eut qu'à concentrer tout cela dans une sténographie fidèle, pour en faire surgir naturellement M. Prudhomme. Qu'on en juge par les quelques extraits suivants de la comédie où le personnage s'épanouit dans toute sa suffisance, comédie qui peut être considérée, bien qu'écrite en collaboration avec M. Gustave Vaëz (1), comme l'œuvre capitale d'Henri Monnier et la complète synthèse de son type.

M. Prudhomme est « l'ami du pouvoir », mais cela ne l'empêche pas d'être « l'ami d'une sage liberté » et de souhaiter donner, à l'occasion, une « leçon » à ce même pouvoir. Il a conscience de sa force. Il sait que le gouvernement de Juillet s'appuie sur lui ; il sait qu'il est un des piliers de la monarchie nouvelle. Cette conviction a fini par donner une haute idée de lui-même à M. Prudhomme. Quand il lit son journal, il sourit, il se mire, il se reconnaît : « Parfait ! Parfait ! Parfait ! Aperçus neufs et pro- « fonds ! Style à la fois clair et limpide... un français digne de « Cicéron. Parfait ! absolument ma manière de voir ! » Il a si bien l'habitude de dire *amen* à son journal, M. Prudhomme, qu'il ne s'aperçoit même pas que sa servante, par erreur, lui a apporté un journal d'opposition au lieu du journal ministériel auquel il est abonné. Cette perpétuelle préoccupation de sa valeur, de son mérite politique, a fini par faire adopter à M. Prudhomme un langage solennel et grave jusque dans les circonstances les plus ordinaires de la vie. Appelle-t-il sa servante, et celle-ci néglige-t-elle de se rendre immédiatement à son appel : « Si ce n'était pas

(1) Jean-Nicolas-Gustave van Nieuwenhuysen, dit Vaëz, né à Bruxelles le 6 décembre 1812, est mort à Paris le 12 mars 1862. Ses premières pièces de théâtre furent jouées à Bruxelles de 1829 à 1834, époque à laquelle il partit pour Paris, où il devint le collaborateur assidu de M. A. Royer.

Digitized by Google

» abuser de votre complaisance, mademoiselle, dit M. Prudhomme, » je vous prierais de vouloir bien vous rendre à mon interpellation. » La servante réplique : « Alors, si on ne peut plus parler !... » — « Je n'ai pas la folle prétention d'exiger un tel sacrifice, dit » M. Prudhomme, toujours solennel : je vous prie néanmoins de » me laisser lire ma feuille avec recueillement. » Mais ce n'est pas tout : dernier trait du caractère, M. Prudhomme découvre à chaque instant l'Amérique et lance doctoralement dans la conversation des axiomes et des proverbes rebattus, comme si c'étaient des observations inédites dues à sa profondeur d'observation et à ses constantes études : « Apprenez, monsieur, dit-il, par exemple, » apprenez que l'oisiveté est la mère de tous les vices ! » Cet « apprenez », appliqué à une vérité devenue la banalité même, est tout M. Prudhomme. Maintenant on le connaît, ou plutôt on le reconnaît, car on l'a rencontré hier, on le rencontrera demain, plus calculé, moins naïf, plus dangereux peut-être ; mais ce n'en sera pas moins toujours le même M. Prudhomme. Le premier n'était pas méchant : le second sera peut-être terrible : tous les deux sont aussi creux, aussi nuls, et la même fin les attend.

Pourquoi ne pas donner le portrait complet ? N'oublions pas que nous sommes toujours dans la période comprise entre 1830 et 1848 ; qu'il s'agit toujours du Prudhomme, frère jumeau de Jérôme Paturot, du Prudhomme qui a le droit de voter parce qu'il paie le cens, et qui, par cela seul qu'il vote pour le gouvernement, se croit en droit de solliciter des places et des honneurs. La croix ferait très-bien sur la poitrine de M. Prudhomme : en conséquence, M. Prudhomme écrit : « J'ose, monsieur le Ministre, » me croire digne de l'étoile de l'honneur. L'occasion seule m'a » toujours manqué pour me distinguer ; sans cela je n'eusse pas » manqué de le faire. » Cette requête n'obtient cependant point le succès qu'en attendait M. Prudhomme ; mais à défaut de « l'étoile de l'honneur », il recevra du moins ce sabre, ce sabre légendaire qui alors était innocent et qui fit tant rire : « Madame Prudhomme ! le citoyen remplace ici l'homme privé. Messieurs, ce » sabre est le plus beau jour de ma vie. Je rentre dans la capitale, » et si vous me rappelez à la tête de votre phalange, messieurs, je » jure de soutenir, de défendre nos institutions et au besoin de les » combattre. » Depuis le jour mémorable où M. Prudhomme prononça cette parole, la garde nationale parisienne de 1871 a tenu

Digitized by Google

l'engagement, et l'a tenu au delà des prévisions de ce bourgeois ridicule. Elle a si bien « combattu nos institutions », sous couleur de les défendre, qu'il a fallu un siége de deux mois pour ramener les choses à l'état normal. Mais n'anticipons pas. J'ai voulu seulement ici faire embrasser d'un coup d'œil d'ensemble le *cycle* complet de M. Prudhomme. Assurément, Henri Monnier lui-même, en concevant, ou si l'on veut, en sténographiant son type, ne prévoyait guère ces conséquences logiques de la phraséologie vide et ronflante. A-t-il même eu bien réellement conscience de la profonde stupidité de M. Prudhomme? Je n'en jurerais pas.

J'ai dit plus haut que jamais créateur de type n'avait eu plus de mal à dégager sa personnalité propre de celle de sa création. Il y a évidemment à cela des raisons qu'il est intéressant de rechercher. La première est que Henri Monnier, tout en se moquant de M. Prudhomme, devait néanmoins éprouver une vague sympathie pour ce contemporain de sa jeunesse et de ses espérances. Au demeurant, M. Prudhomme, tel qu'il le voyait, n'a jamais fait de mal à personne : il était, comme on disait en ce temps-là, « bon époux, bon père et bon garde national. » Ses ridicules, l'exagération de son parler, si bien saisis sur le vif par Henri Monnier, n'empêchaient point qu'après tout M. Prudhomme fut le fils direct de 89, comme les autres Prudhomme de nos jours sont ses fils à lui. Or, je l'ai dit, Henri Monnier appartenait à la génération d'hommes qui ne sut jamais au juste ce qu'elle voulait, qui se grisa de la légende impériale en fredonnant les chansons de Béranger, qui se paya constamment de mots et d'utopies libérales, et qui renversa la Restauration sans avoir calculé les conséquences profondes, irrémédiables peut-être, de cet événement. En réalité, à cela près qu'Henri Monnier et les jeunes gens qui pensaient comme lui, au moment de 1830, étaient des artistes et des rêveurs, tandis que les bourgeois dont M. Prudhomme incarne le type n'étaient que des bourgeois, à cette différence près, dis-je, y a-t-il donc bien grande différence entre les idées de l'un et les idées des autres? Pendant beaucoup d'années, cette jeunesse française qui devait s'égayer si fort de M. Prudhomme et de ses maximes burlesques à force de naïveté, cette jeunesse fredonna avec enthousiasme des chansons du genre de la *Colonne*. « Ah! qu'on est fier d'être français quand on regarde la Colonne! » dit ce chant célèbre. Cette phrase, ces deux vers ne rappellent-ils pas le sabre, le plus beau jour de la vie de M. Pru-

Digitized by Google

dhomme? Et cependant ceux qui le fredonnaient ne se doutaient guère qu'ils auraient jamais rien à démêler avec un type comique. On a donc eu raison de dire, à propos de M. Prudhomme : « Prenez garde! ce visage, c'est peut-être le vôtre! Ce que vous considérez comme un tableau, ce n'est peut-être qu'un miroir! » C'est si bien un miroir qu'il y a autant d'Henri Monnier et de la génération de son temps dans M. Prudhomme, qu'il y eut de Prudhomme dans Henri Monnier. Dans les dernières années de sa vie, Henri Monnier n'avait même plus besoin de se *grimer* pour représenter son type : il l'incarnait au naturel, il en avait la voix, les manières, et, souvent, il en professait les maximes avec bonhomie et inconscience.

La vie d'Henri Monnier fut la plus simple du monde; et, bien qu'il n'ait jamais connu la richesse, et même l'aisance, on peut dire que cette vie fut constamment aussi réglée que celle d'un honorable petit rentier. Il n'eut jamais ces allures en dehors, cette exubérance de fantaisie, qui caractérisent la plupart des artistes. La vérité est qu'il ne fut pas un artiste dans la vraie acception du mot. Il commença par être dessinateur et caricaturiste. En même temps il égayait des réunions d'amis, réunions qui comprenaient presque toute la jeune pléiade littéraire de 1830, d'où est sortie la littérature moderne; il égayait, dis-je, ces réunions de scènes mimées ou jouées par lui, avec un paravent pour toute mise en scène : les quatre principales de ces scènes sont d'abord le fameux *Roman chez la portière*, puis le *Voyage en diligence*, le *Dîner bourgeois*, et enfin *Jean Hiroux*, un type dont Monnier conçut l'idée première, et qui eût pu atteindre des proportions non moins épiques que M. Prudhomme, mais qu'il ne sut jamais concentrer comme celui-ci dans une action d'ensemble. Un jour les hommes d'esprit qui entouraient Monnier lui dirent : Pourquoi n'écrivez-vous pas ce que vous parlez si bien? Henri Monnier n'y aurait jamais pensé. Il suivit cependant le conseil : mais c'était si peu un écrivain qu'il dut constamment recourir à des plumes amies pour *mettre au point*, comme on dit, ses tableaux populaires. Sa grande qualité, sa qualité maîtresse, était de voir vrai : seulement il voyait parfois si minutieusement vrai que si ses livres avaient paru tels qu'il les écrivait de premier jet, ils eussent été d'une lecture fatigante, déconcertante. De même que la photographie décrit tout, ne fait grâce de rien, ni d'un clou, ni d'une fêlure, Henri Monnier, reproduisant par la plume les scènes de la vie terre à

Digitized by Google

terre, se bornait pour ainsi dire à copier. Il fallait qu'ensuite un collaborateur taillât, coupât à grands coups de ratures et de ciseaux dans le dialogue, et réduisît à des proportions raisonnables ces scènes vraies, et quelquefois même trop vraies. Une des *séries* les plus connues de Monnier donnera une idée de sa manière: cette série a pour titre les *Diseurs de rien*, et ce titre fut tellement justifié par lui, les personnages mis en scène parlaient si bien pour ne rien dire (comme il arrive en effet trop souvent dans la vie réelle), que non-seulement on dut réduire, à l'impression, l'œuvre à quelques pages, mais que ces quelques pages mêmes soulevèrent les réclamations des abonnés du journal dans lequel elles parurent d'abord. Et pourtant les *Diseurs de rien* sont une merveille d'exactitude. Mais l'exactitude n'est pas toujours une garantie de succès en matière littéraire; au contraire.

Le monde de prédilection d'Henri Monnier, en dehors de M. Prudhomme qui demeure l'incarnation à part du bourgeois aisé, c'est le petit monde, le monde de la rue ou de ce qui y touche: la portière, la laitière, le garçon épicier, la harengère, le monde du petit commerce et des Halles. Il y a du Vadé dans Henri Monnier, sauf que celui-ci ne glissa jamais un seul mot d'argot dans ses tableaux et dans ses *scènes*. Dans un de ses recueils les moins connus et les plus recherchés, que j'ai sous les yeux, on trouve sa vraie note, sa manière difinitive. Le livre dont je parle a pour titre: *La religion des imbéciles*. Henri Monnier a cru tout d'abord devoir, dans une préface explicite, se défendre de toute intention d'avoir voulu toucher à la religion: « Nous avons voulu, dit-il, saisir encore une fois » la bêtise humaine sur le fait, en montrant comment elle entend » les choses les plus saintes, et avec quelle singulière persistance » elle parvient à rabaisser jusqu'à son niveau ce qui est de soi- » même grand et élevé. Il est donc bien entendu que ce n'est pas » des cérémonies religieuses que nous prétendons rire, ni faire rire, » mais seulment, mais exclusivement des sots et des ignorants. » Signaler cette sottise sans parti pris, sans amertume, sans lui » faire les honneurs de la satire, que certes elle ne mérite pas, la » photographier dans ses gestes les plus naïfs, dans ses allures les » plus journalières, telle a été notre intention; qu'on veuille donc » bien ne pas nous en prêter d'autres ».

J'ai cité ce passage pour bien montrer qu'Henri Monnier se tient toujours à l'écart des esprits forts: et cependant, lorsque ce livre parut, il souleva bien des critiques sévères. L'auteur en

Digitized by Google

fut très-étonné. Il s'était, là comme toujours, contenté de stéréotyper, de photographier. Écoutez ce début de la scène intitulée le *Baptême*. La scène se passe « sur un palier, au quatrième étage », entre deux commères : Madame Sombret et Madame Libidois.

« — Déjà sortie ?

» — Déjà rentrée, vous voulez dire ; j'étais sortie, qu'il n'était pas six heures.

» — Eh ben, merci !

» — Qu'est ce que je vous ai toujours dit ?

» — Dame, je m'en souviens pu, vous m'en avez tant dit !

» — Je vous ai-t-y pas dit que ça serait une demoiselle ?

» — C'est donc pour ça que c'est un garçon ?

» — A qui la faute ?

» — Pas la mienne....

» — Qui qu'est leur parrain ?

» — Vous n' connaissez qu'ça. »

Le dialogue se poursuit ainsi, d'une vérité de « diseur de rien » implacable. Il faut encore citer la fin de la ***première communion***. La scène, naturellement, se passe dans une église. On entend un grand bruit, puis l'ordre, un instant troublé, se rétablit : il s'agit d'une marchande qu'on a été forcé d'expulser.

« — V'là toute la cérémonie en l'air. Mais que peut-il lui être arrivé ?

» — Il y est arrivé qu'on a donné le cierge de son garçon à un aut', un cierge de cinquante francs !

» — Cinquante francs !

» — A ce qu'on prétend, j' vous l' donne comme on me l'a dit. Êtes vous contente ?

» — C'est pas une raison pour faire ce qu'a fait.

» — Si les injustices vous révoltent pas, je vous souhaite le bonjour.

» — Au plaisir de vous voir ».

Le terrain choisi par Henri Monnier est glissant. Aussi m'empressé-je de l'abandonner, n'ayant voulu, je le répète, que montrer dans un cadre extrêmement difficile cette observation exacte et impersonnelle, s'il en fût, qui est le propre de ce talent singulier. Henri Monnier, à vrai dire, ne laisse pas un seul livre dans le sens ordinaire du mot. Il laisse un type qu'il a eu l'honneur de fixer le premier et qui s'est agrandi de jour en jour, par la collaboration anonyme du public. On a quelquefois hasardé une comparai-

Digitized by Google

son entre l'œuvre d'Henri Monnier et la Comédie humaine de Balzac. C'est jeter à la tête du créateur de M. Prudhomme le pavé de l'Ours. Sans doute, l'œuvre d'Henri Monnier sera intéressante à consulter pour l'historien qui écrira un jour l'Histoire de la Société française de 1830 jusqu'à nos jours. Mais cette œuvre, précisément parce qu'elle est une simple reproduction de réalités ridicules, ne saurait avoir la portée lointaine et quasi prophétique de celle de Balzac. Entre les deux hommes, il y a, je le répète, la même différence qu'entre un photographe intelligent et un peintre. Mais Balzac n'a pas dans toute son œuvre un type de la force de M. Prudhomme. Reste à savoir si un type vaut une œuvre entière. Quoi que l'on décide, la part d'Henri Monnier est belle encore; son nom mourra peut-être, mais M. Prudhomme ne mourra jamais.

DANCOURT.

LE RÉVÉREND A. TOOTH

ET LES « RITUALISTES » ANGLAIS.

Depuis quelques jours, l'attention du peuple anglais s'est détournée de Constantinople pour se porter sur Hatcham. Midhat-Pacha s'est éclipsé devant M. Tooth, la question d'Orient a fait place à la question d'Occident. Quel est cet homme dont le nom est complétement inconnu sur le continent et l'était encore, il y deux mois, dans son propre pays, mais qui concentre aujourd'hui sur sa personne les regards du Royaume-Uni? Le révérend Arthur Tooth est le ministre de la paroisse de Saint-James, à Hatcham, dans le diocèse de Rochester, et il appartient au parti *ritualiste*. On sait ce que désignent ces mots. Quand, il y a trente ans, le Dr Newman, par un travail qui n'est pas sans analogie avec celui de Cuvier, reconstitua le catholicisme à l'aide des fragments de christianisme qu'il trouva épars dans la Constitution de l'église anglicane, il donna le branle à un mouvement puissant. Beaucoup de ses coreligionnaires imitèrent son exemple, sacrifièrent tout et entrèrent résolûment dans le sein de l'Église romaine. Mais un plus grand nombre — soit que la grâce leur fît défaut, soit que le courage leur manquât (car il fallait du courage pour renoncer aux viandes et aux oignons de l'Égypte, et se condamner aux privations du désert par amour pour l'Arche-Sainte), soit pour toute autre cause — n'allèrent pas aussi loin et s'arrêtèrent en route. Ils pensèrent que, tout en restant en possession de leurs bénéfices dans l'église établie, ils pourraient donner satisfaction aux croyances que l'étude des Pères de l'Église leur avait révélées comme étant celles de la véritable religion, et prêter au triste et monotone rituel anglican l'attrait des cérémonies catholiques. Ils commencèrent donc à enseigner la nécessité des sacrements et une sorte de présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sous le nom de « Consubstantiation », à pratiquer la confession auriculaire, etc... En même temps, ils donnèrent à leur célébration de la Cène les dehors du saint sacrifice de la

Digitized by Google

messe; ils revêtaient pour la circonstance, au lieu du vaste surplis anglican, des aubes, des étoles, des dalmatiques, des chasubles; des cierges brûlaient sur leur autel; l'encens fumait; des chœurs chantaient, en langue anglaise, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* des messes d'Haydn et de Mozart, parfois même ceux du chant grégorien. Pour être fidèles à la vérité, nous devons reconnaître que le clergé ritualiste avait emprunté aux prêtres de la véritable Église autre chose que leur cérémonial et certains usages de leur discipline; il s'efforçait d'imiter leur zèle et leur dévouement, tandis que ses paroissiens se distinguaient par leur piété. Néanmoins la position des Ritualistes était essentiellement fausse. On leur a malignement donné le nom d'*amphibies*. Cette épithète n'est pas exacte; les êtres auxquels cette qualification s'applique appartiennent à la fois à deux classes d'un même règne, tandis que les Ritualistes ne sont ni catholiques, ni protestants. Ils oscillent, comme le cercueil de Mahomet, entre Rome et la « Réforme. » Ils revendiquent pour eux-mêmes une place et un titre à part: ils sont, disent-ils, « catholiques anglais. » Ils ne sont pas *catholiques romains*, parce qu'ils rejettent la suprématie du Pape; ils ne sont pas *protestants*, parce qu'eux-mêmes repoussent ce titre, qu'ils parlent avec mépris de la « prétendue réformation » et qu'ils professent des dogmes — comme, par exemple, la nécessité des sacrements et en particulier de la confession — que le protestantisme rejette. Néanmoins, ils persistent à faire partie de l'église anglicane. Or, celle-ci se proclame hautement protestante par la voix de ses évêques et du Parlement, dont elle reconnait la compétence en matière ecclésiastique. On voit tout ce que cette situation a de faux pour l'Église d'État. D'ailleurs, on ne peut se dissimuler que les pratiques du clergé ritualiste — quelque justice qu'on soit disposé à rendre à ses bonnes intentions — ne donnent prise à une foule d'inconvénients. Nous ne parlons pas de ce qu'ils appellent « la célébration de la sainte Communion »; pourtant, il est constant que leurs ministres, dont l'ordination est nulle et non avenue, n'ont point le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de N.-S. Jésus-Christ, et par conséquent que les génuflexions multipliées auxquelles ils se livrent devant des éléments non consacrés sont de véritables actes d'idolâtrie. Mais prenons, par exemple, la confession: qui ne voit ce qu'offre de... singulier la situation de ces jeunes ministres, nullement voués au

Digitized by Google

célibat, n'ayant en réalité aucun caractère sacré, écoutant, en frisant leur moustache (car ils portent moustaches), dans une sacristie ou même dans une salle particulière, les aveux d'une jeune fille? En présence de toutes ces anomalies, de toutes ces bizarreries, le Parlement a voté une mesure législative pour forcer les Ritualistes à se conformer aux prescriptions, sinon aux croyances de l'église d'État, et a institué du même coup un tribunal pour appliquer la loi nouvelle. Ce tribunal était destiné à absorber et à remplacer l'ancienne *Cour des Arches* (abréviation de « Cour des Archevêques »), reste de l'antique juridiction des temps catholiques, mais dont la procédure était à la fois trop coûteuse et trop peu expéditive. « L'Acte sur la célébration du culte » fut adopté en 1872. C'est l'application de cette loi qui vient de rencontrer des obstacles imprévus et de trouver un adversaire résolu dans la personne de M. Tooth.

Les Ritualistes appartiennent tous à un parti avec lequel ils se confondent, mais qui est plus ancien qu'eux, et qu'on appelle la « Haute-Église. » La doctrine de ce parti consiste à repousser l'intervention de l'État dans les affaires de l'Église. Aussi a-t-on vu d'un mauvais œil l'Acte de 1872. Toutefois, jusqu'ici, le parti s'était contenté de protester dans ses journaux ; il s'était efforcé d'éluder la loi, mais il s'était incliné devant elle quand elle l'avait frappé et avait obéi à ses injonctions. Pour la première fois donc, on se trouvait en présence d'une résistance. Mais arrivons aux faits.

Dans la paroisse de Hatcham, dont M. Tooth était le pasteur, ministre et paroissiens s'étaient également pris d'enthousiasme pour les pratiques ritualistes, c'est-à-dire pour des cérémonies imitées, plus ou moins fidèlement, du rituel catholique. Tous les dimanches ils jouaient ensemble au catholicisme, comme les enfants jouent à la chapelle. Un étranger superficiel qui fût entré dans l'église Saint-James pendant les offices aurait pu se croire dans un sanctuaire catholique : l'encens fumait, les cierges brûlaient sur l'autel, orné de fleurs et de bannières à l'image de la sainte Vierge et des saints ; des enfants de chœur en costumes pimpants prêtaient leur ministère, et, brochant sur le tout, M. Tooth lui-même, revêtu d'ornements flamboyants, officiait pontificalement.

Au premier coup d'œil, tout ceci paraît bien innocent ; néanmoins cela constituait, aux yeux des protestants sévères, des pratiques idolâtres. Certes, l'occasion était belle pour invoquer la

Digitized by Google

législation de 1872, pour avoir recours au fameux tribunal créé par elle, et qu'on pourrait appeler un *Saint-Office calviniste*. « L'Association de l'église anglicane (*Church Association*) » eut garde de la laisser échapper. Elle dénonça le délinquant à l'évêque de Rochester. Celui-ci crut devoir mettre un terme à ce qu'il considérait comme un affreux scandale, et fit dire au fougueux ritualiste d'éteindre ses cierges, de retirer sa chasuble et d'avoir à officier désormais avec cette monotonie qui fait le charme des services protestants. Le Révérend, comme tous les ritualistes, fit la sourde oreille aux remontrances de son évêque. En thèse générale, aux yeux de ces braves gens, les Évêques ont tort, le Parlement a tort, les catholiques ont tort, les protestants ont tort, tout le monde a tort : eux seuls ont raison. Le ritualiste refuse de reconnaître la juridiction des tribunaux laïques en matière de foi; il ne s'incline, dit-il, que devant l'autorité de « l'Église ; » — mais, tout bas, il définit l'Église, comme naguère Louis XIV définissait l'État. Bref, l'évêque de Rochester, repoussé avec perte, résolut d'avoir recours au fameux tribunal présidé par Lord Penzance. Une première difficulté se présentait. Pour déterminer l'action de la cour ecclésiastique, il faut préalablement qu'une plainte ait été déposée contre le pasteur par deux membres au moins de son troupeau. Or, dans le cas présent, ministre et paroissiens étaient étroitement unis et *ritualisaient* d'un commun accord. On tourna l'obstacle. En cherchant bien, on finit par trouver trois paroissiens qui ne fréquentaient pas l'église, mais qui ne se dirent pas moins profondément blessés par les cérémonies qui s'y pratiquaient. L'évêque, plus heureux qu'Archimède, avait trouvé son point d'appui : il crut qu'il allait facilement déplacer, — non la terre, — mais M. Tooth. Il se trompait. Je passe sur le procès. Devant le tribunal, tout alla comme sur des roulettes : l'accusé ne daigna pas comparaître ni même se faire représenter par un défenseur; il fut dûment condamné, suspendu pour deux mois, etc... Mais c'est ici que commence le drame ou, si l'on aime mieux, la comédie. Le jugement avait été signifié au délinquant, l'évêque s'était empressé de nommer un autre ecclésiastique — un chanoine de sa cathédrale, s'il vous plaît — pour officier aux lieu et place de M. Tooth; et, la veille de Noël, ce suppléant s'achemina vers l'église de Hatcham, pour remplir le mandat épiscopal. Mais au moment où ce nouvel Héliodore s'apprêtait à franchir l'entrée du temple, les portes s'ouvrirent et M. Tooth, entouré de ses

Digitized by Google

marguiliers et d'une escorte suffisante pour ôter à l'arrivant toute idée de pénétrer de force dans l'église, apparut sur le seuil et enjoignit à l'envoyé de l'évêque de retourner là d'où il venait. Celui-ci protesta, en bon protestant qu'il était. Rien n'y fit, il fallut se retirer. Du reste, au témoignage des personnes présentes, tout se passa, en cette circonstance, le plus convenablement du monde ; les deux Révérends firent preuve, l'un envers l'autre, d'une urbanité exquise :

Et jusqu'à *je vous hais*, tout se dit tendrement.

Le lendemain, quelqu'un émit l'idée de faire exécuter le jugement, en empêchant M. Tooth de pénétrer à son tour dans l'église, le dimanche suivant. Il eut vent de la chose, paraît-il; aussi on assure que depuis ce moment il ne quitta pas l'église et qu'il fit transporter son lit dans la Sacristie.

Il va sans dire que la nation se partage en deux camps: les partisans de M. Tooth et ses adversaires. Les immenses colonnes des journaux anglais devinrent trop étroites pour contenir toutes les lettres que les combattants dardaient les uns contre les autres, et les malheureux rédacteurs étaient réduits à en donner de simples analyses. M. Tooth et ses partisans revendiquaient les droits de la « liberté de conscience. » Mais, sérieusement, cette liberté, si chère aux Anglais, était-elle ici engagée? Que les Ritualistes fondent une secte indépendante, à l'instar des Cent Cinquante Confessions qui existent déjà, — et non-seulement ils ne seront pas inquiétés, mais la loi anglaise les protégera dans l'exercice de leur culte, quelles que soient les cérémonies qu'il lui plaise d'instituer. La situation change quand ils se donnent pour membres de « l'Église telle qu'elle est établie par la loi » (*the Church as by law established*), et qu'ils revendiquent une part de ses priviléges et de ses revenus; dans ce cas, ils doivent se conformer aux conditions auxquelles est attachée la jouissance de ces faveurs.

Cependant on attendait avec impatience le dimanche suivant, pour voir ce qui allait se passer et comment les autorités spirituelles et temporelles s'y prendraient pour que force restât à la loi. Pour beaucoup de gens, cet épisode légèrement scandaleux venait bien à propos pour rompre un peu la monotonie ennuyeuse du « jour du Sabbat » en Angleterre. Le dimanche arriva et M. Tooth persévéra dans sa rébellion. Il officia comme de coutume dans l'église

Digitized by Google

St-James avec toute la pompe ritualiste; seulement on ne pouvait pénétrer dans le temple que muni d'une carte d'entrée. Une foule immense, assemblée aux abords du cimetière, menaçait de se livrer à des manifestations tumultueuses, et il fallait une force imposante de police pour la contenir. C'était un singulier spectacle que ces représentants de la loi convoqués pour assurer le libre exercice de fonctions illégales; car, à quelque point de vue qu'on se place, les pratiques ritualistes sont des actes d'illégalité flagrante; et si les cérémonies du culte catholique sont augustes et sacrées, leurs contrefaçons par M. Tooth et consorts ne sont que des momeries puériles, pour ne pas dire sacriléges.

On était très-embarrassé à l'égard de M. Tooth. Le juge du tribunal ecclésiastique hésitait à le faire mettre en prison, car c'eût été ériger le curé de Hatcham en martyr, ce qui était le but suprême de son ambition. Il fallait pourtant bien en arriver là, si l'on voulait éviter le renouvellement des scènes de scandale qui venaient d'avoir lieu. La Cour des Arches résolut d'en délibérer. Mais de toutes les façons, M. Tooth triomphait : s'il demeurait en liberté, il continuerait à défier son évêque et lord Penzance; s'il était mis en prison, il agitait victorieusement les palmes du martyr.

C'est ce dernier genre de victoire qui lui resta. Le 13 janvier, lord Penzance, à la requête des paroissiens d'occasion qui avaient été les instigateurs du procès, condamna M. Tooth par contumace et ordonna que sa sentence « fût communiquée à la Chancellerie de la Reine, en vue d'assurer l'emprisonnement du délinquant. » Le lendemain était un dimanche, le jugement ne pouvait être communiqué en temps utile au condamné et encore moins exécuté : M. Tooth résolut de jouir de son reste. Dès cinq heures du matin, il convoqua ses paroissiens pour chanter les matines. Puis « deux services de communion » furent célébrés coup sur coup. Enfin, à 9 heures, arriva un délégué de l'évêque de Rochester, porteur d'un rescrit épiscopal ordonnant aux marguilliers de fermer l'église de Hatcham, lequel fut immédiatement apposé sur le portail. Il était temps. Une foule de gens sans aveu, expédiés de Londres par « l'Association de l'église » afin de revendiquer les droits imprescriptibles du protestantisme, commençait à se masser aux abords du cimetière et menaçait de pénétrer de force dans St-James. En attendant, elle huait et insultait tous les paroissiens qui, ignorant l'interdit épiscopal, venaient pour assister au service

de 11 heures. Le village de Hatcham est habité par des négociants de Londres et par d'autres personnes favorisées de la fortune qui aiment à vivre à proximité de la capitale. Aussi les paroissiens appartiennent-ils à la haute bourgeoisie. La populace prodigua ses injures les plus grossières aux femmes élégantes qui venaient d'une manière inconsciente au-devant de ses outrages, et l'on cite un goujat qui cracha au visage de deux dames. On ne saurait protester avec trop d'indignation contre un pareil « protestantisme. »

« L'Association », qui envoya ses aimables délégués affirmer à leur manière ce qu'elle considère comme les principes orthodoxes, représente la « Basse-Église » ou, comme on l'appelle aussi, le *parti évangélique*. La Haute-Église a également son organisation, qui s'intitule « l'Union de l'Église d'Angleterre (*Church Union*) ». Cette société ne pouvait pas être insensible aux événements que nous venons de relater : un « prêtre » suspendu *a divinis* par un laïque! Il y avait là de quoi bouleverser toutes ses théories. En vain, lord Penzance avait-il compendieusement expliqué que la Cour des Arches est un tribunal essentiellement ecclésiastique; que l'acte de 1872, en lui conférant des pouvoirs plus étendus, n'a en aucune façon changé son origine ni sa nature, et que la seule observation qu'on puisse faire, c'est que ce tribunal ecclésiastique est présidé par un laïque. « L'Union » n'a pas voulu accueillir ces explications. Elle a tenu le 16 janvier, dans la grande salle des Francs-Maçons, un meeting nombreux, dans lequel un vif enthousiasme n'a pas empêché l'ordre le plus parfait de régner d'un bout à l'autre de la séance. La conduite de M. Tooth a été chaudement louée et des remerciments lui ont été votés ainsi qu'à ses marguilliers. De plus on a adopté à l'unanimité des résolutions déclarant que les Ritualistes entendaient être émancipés dans l'interprétation des rubriques de tout contrôle des tribunaux, quels qu'ils fussent, et que sous ce rapport ils ne reconnaissaient — (probablement jusqu'à nouvel ordre) — que l'autorité de la « Chambre basse de la Convocation » (ou parlement ecclésiastique de la province de Canterbury). Voilà le drapeau de la révolte déployé. Reste à savoir s'il est destiné à conduire au combat ceux qui se sont ralliés autour de ses plis, ou bien, si du meeting de *Freemasons' Hall* il ne sortira que des mots, des phrases et rien de plus, — à l'instar de la conférence de Constantinople.

F. DE BERNHARDT.

Digitized by Google

LE RÉSULTAT DES DERNIÈRES ÉLECTIONS

pour le REICHSTAG allemand.

Il y a quelques mois, j'écrivais dans ce recueil : « Les élections » du 27 octobre pour le *Landtag* (Chambre des députés du royaume » de Prusse) ont mis un terme à tous les calculs sur la transfor- » mation des partis. Ceux-ci n'ont pas été sensiblement modifiés » dans leur ancienne composition. Dans quelques districts élec- » toraux seulement, il y a eu des changements sans signification » générale. »

Les élections pour le *Reichstag* (Parlement de l'Empire allemand) ont produit un résultat tout opposé. Il existait, il est vrai, certains symptômes de la probabilité d'un remaniement des partis. Les nationaux-libéraux, par leur conduite inhabile, à la fin de la dernière session parlementaire, surtout par le compromis qu'ils avaient conclu avec le gouvernement au sujet de la loi sur la réforme judiciaire, s'étaient rendus impopulaires chez un grand nombre de leurs électeurs : dans cette même occasion, ils s'étaient éloignés davantage encore de leurs frères ennemis, les progressistes. On savait que le projet de la centralisation de tous les chemins de fer allemands entre les mains du gouvernement impérial rencontrait une vive résistance, notamment en Wurtemberg. Tout le monde connaissait l'agitation à laquelle s'étaient livrés, en ces dernières années, les démocrates socialistes, les radicaux du parti-ouvrier; mais on n'attachait aucune signification particulière aux prophéties de leurs chefs, qui avaient prédit que l'année 1877 leur réserverait une série de triomphes. On voyait les conservateurs proprement dits essayer de rallier ses membres épars et divisés, mais leur insuccès aux élections pour le *Landtag* ne permettait pas au public d'avoir une grande confiance en leurs nouveaux efforts. Çà et là des protestants s'étaient levés pour protester contre le *Culturkampf* et pour recommander une coalition éventuelle de leurs amis avec les électeurs du Centre contre les candidats libéraux ; mais quelque consolants qu'aient été pour

le Centre ces faits isolés, nous ne leur attribuions pas une importance décisive, d'autant moins que nos espérances dans cette direction avaient maintes fois été déçues.

Le *Centre* redoutait plutôt la perte de quelques siéges, à cause de l'engourdissement de la vie publique dans certains colléges électoraux et surtout à cause de la scission lamentable des catholiques en Bavière, où les *patriotes* et les *extrêmes* se combattaient à outrance dans la presse et dans les réunions électorales. Généralement, en un mot, on s'attendait en Allemagne à voir revenir l'ancien *Landtag* sans modification bien notable.

Pour bien établir la base de tous les calculs électoraux, donnons les chiffres des divers partis dans l'ancien *Landtag*, en négligeant certaines petites fractions politiques. Sur les 397 membres de cette Assemblée, on peut dire que 155 appartenaient au parti national-libéral, 92 au centre, 49 aux progressistes, 33 au parti de l'Empire allemand (*deutsche Reichspartei*), 22 aux conservateurs, 14 aux Polonais, 9 aux démocrates socialistes, 9 au parti catholique populaire (*katholische Volkspartei*), 6 au parti de la protestation en Alsace-Lorraine, 5 au parti allemand de Hanovre. Les cinq dernières fractions votaient ordinairement avec le centre dans les questions religieuses.

On attendait avec impatience le résultat des élections; mais cette impatience n'était pas aussi fébrile qu'en 1874, alors que les discussions religieuses étaient le plus ardentes, et que le centre devait d'abord marcher à la conquête d'une foule de districts catholiques. Au milieu de cette situation relativement calme, la nouvelle de l'éclatant succès des démocrates socialistes dans la capitale de l'Empire tomba comme une bombe ; de jour en jour, des dépêches de plus en plus extraordinaires arrivèrent : l'on se trouva enfin devant ce fait, que, l'opinion publique de l'Allemagne avait subi une transformation de la plus haute importance.

Considérons d'abord le parti dont l'accroissement a excité le plus grand étonnement, malgré sa faiblesse numérique relative, les démocrates socialistes. Il y a trois ans, ils étaient parvenus à faire élire neuf représentants, et leur parti avait obtenu 339,738 voix. Maintenant, ils ont commencé leur attaque à Berlin même et avec un résultat formidable. Jusqu'ici, Berlin était le domaine électoral pour ainsi dire exclusif des progressistes. Aux avant-dernières élections, leurs six candidats avaient été élus à des majorités écrasantes, sauf dans un seul district où ils avaient dû se sou-

Digitized by Google

mettre à un scrutin de ballottage. Aux élections de 1877, ces mêmes progressistes ont éprouvé une déroute complète. Ils n'ont réussi que dans un seul district; dans deux districts, les démocrates socialistes l'ont emporté, au premier tour de scrutin; dans deux autres districts, il y a ballottage entre les candidats progressistes et un national-libéral, le bourgmestre de Breslau, M. de Forckenbeck, jusqu'ici président du *Reichstag*; enfin, dans le dernier district, il y a ballottage entre un progressiste et un démocrate socialiste. La démocratie socialiste a triomphé aussi dans six districts du royaume de Saxe, à Altona, où elle a battu M. Lasker, un des coryphées des nationaux-libéraux, et enfin, dans la petite principauté de Reuss. Elle ne gagne définitivement sur le résultat de 1874 qu'un seul siége ; mais, dans vingt à trente districts, elle arrive au scrutin de ballottage; et si elle ne gagne que cinq de ces districts, ce qui est probable, elle obtiendra dans le *Reichstag* le nombre de voix requis par le règlement pour légitimer une proposition parlementaire. Quand même ce parti ne gagnerait plus aucun siége nouveau, les élections dernières n'en auraient pas moins manifesté ce résultat déplorable, que « les Bataillons d'Ouvriers » se sont montrés sur le champ de bataille électoral avec environ 200,000 voix de plus qu'en 1874.

Comme bien l'on pense, ce résultat a causé dans les régions officielles une émotion facile à comprendre. Les nationaux-libéraux la partagent aussi, mais ils semblent plus que jamais préoccupés de la pensée qu'il est nécessaire d'écraser les progressistes, qu'ils détestent plus que jamais depuis la dernière discussion sur la réforme judiciaire. De leur côté, les progressistes sont exaspérés, et ils cherchent à diminuer l'effet de leur échec, en prétendant qu'il est dû à la paresse électorale de la population berlinoise (notez que le nombre des électeurs présents était extraordinairement grand) ; ils voudraient même faire accroire qu'ils sont les victimes du prince de Bismark, qui, précédemment, aurait coquetté avec les démocrates socialistes. Il faut remarquer que les démocrates socialistes ont triomphé, sont arrivés au ballottage ou ont obtenu de fortes minorités, *exclusivement* dans les districts protestants proprement dits ou dans les districts mixtes, à Leipzig, Dresde, Elberfeld, Breslau, Solingen, Hambourg, Brême, Nuremberg, Francfort-sur-le-Mein, Hanovre, Brunswick, Wolfenbuttel, etc. Dans les provinces catholiques, la démocratie sociale a fait, dans les circonstances les plus favorables, très-peu de progrès.

Digitized by Google

A Aix-la-Chapelle et à Essen, les ouvriers catholiques ont formé un parti spécial appelé chrétien social (*christich-social*); à Cologne, les démocrates socialistes n'ont obtenu que 1,783 voix, tandis que les voix des libéraux des diverses nuances descendaient au chiffre de 5,915, et que le Centre triomphait d'une manière éclatante avec 9,569 voix. Même à Munich, où le libéralisme tient le haut du pavé, les démocrates socialistes n'ont obtenu que d'infimes minorités. Dans la population catholique, la démocratie sociale n'a poussé aucune racine vivace, ce qui n'empêche pas les « amis de l'Empire (*Reichsfreunde*) » de faire à tout moment des phrases à effet sur l'alliance de l'Internationale rouge avec l'Internationale noire.

Le *Centre* n'a eu nulle part à lutter avec les démocrates socialistes, et, quel que soit le résultat des scrutins de ballottage, il est déjà certain de conserver son ancienne position. Le 10 janvier, 90 candidats du *Centre* furent élus au premier tour de scrutin, et dans deux colléges seulement est née la question de savoir qui l'emportera au scrutin de ballottage, du candidat du *Centre* ou de celui du parti chrétien social. Dans le royaume de Prusse, trois colléges ont été directement conquis, à savoir deux en Silésie et un dans le Hanovre, à Osnabruck, où un protestant, appartenant au *Centre*, le vénérable président de Cour d'appel, M. de Gerlach, a été élu. Dans deux collèges de la Westphalie, les électeurs catholiques ont fait triompher deux protestants, M. de Nathusius-Ludom et M. de Kleist-Retzow, lesquels partagent, en matière religieuse, toutes les opinions politiques du *Centre*. Dans un autre collége de cette province, un protestant, offrant les plus grandes garanties d'impartialité et d'équité, le conseiller intime M. de Marcard arrive au scrutin de ballottage. Le parti allemand hanovrien, qui allié est au *centre*, a gardé trois de ses colléges sur cinq, et il est probable qu'il conservera les deux autres au scrutin de ballottage.

Le bilan du *Centre* n'est pas, à beaucoup près, aussi favorable en dehors des limites du royaume de Prusse. A Mayence, il a perdu au scrutin de ballottage un de ses membres les plus distingués, M. le chanoine docteur Moufang, non pas par la faute de son parti, qui a fait bravement son devoir, mais parce que les diverses nuances du parti libéral s'étaient coalisées contre l'honorable député sortant. Dans le Wurtemberg, le *Centre* a conservé ses trois députés, et dans le duché de Bade, ses deux anciens col-

zed by Google

léges. C'est en Bavière que le résultat est le moins encourageant. Il y a trois ans, le parti du Centre avait, dans un triomphe dépassant toutes les attentes, obtenu 32 siéges sur 48. Depuis cette époque, une scission a éclaté dans les rangs catholiques : les conséquences de cette scission ne se sont pas fait attendre. A côté du parti qu'on appelle, dans le *Landtag* de *B*avière, le parti patriote, qui, au *Reichstag*, s'est rangé sous la bannière du *Centre*, et que guide le célèbre archiviste M. Joerg, le principal rédacteur des *Historisch Politische Blaetter*, à côté de ce parti, dis-je, il s'est formé une fraction hostile dont l'âme est M. Sigl, rédacteur de la *Patrie Bavaroise* (Baierische Vaterland). Par l'effrayante rudesse de son langage, par ses attaques inconsidérées contre les patriotes et les membres prussiens du *Centre*, M. Sigl a rendu aux diverses fractions du parti libéral de signalés services, qui ont été appréciés avec reconnaissance par nos adversaires. C'est un homme d'un rare talent, maître de sa plume et de sa langue, et capable des plus grands sacrifices pour la défense de ses opinions ; mais c'est une nature démagogique, terrible dans la passion. Un de ses partisans a fait de lui, dans *le Monde* de Paris, cet éloge équivoque : « C'est un homme dont on pourrait dire qu'il a le diable au corps, s'il n'était un excellent catholique. » Depuis longtemps, il est en lutte ouverte avec les patriotes, leur adressant les reproches les plus amers, leur disant qu'ils ne sont pas assez résolus, et poussant le public vers la formation d'un parti nouveau qui, d'après lui, déployerait tous les plis du drapeau catholique et se montrerait décidé à réaliser, dans la pratique, tous les principes du catholicisme dans leurs dernières conséquences, sans recourir à de vains essais de transaction. Avant les élections pour le *Reichstag*, il prêchait, non sans succès, l'abstention aux électeurs. De ses trente-deux siéges bavarois, le *Centre* en a vu passer un aux libéraux, à Schweinfurt; un autre collége (le deuxième collége de Munich) sera probablement perdu au scrutin de ballottage, et le nombre total des voix données aux candidats du *Centre* a tellement baissé (on parle de 70 à 90 mille voix), qu'il faut s'étonner si le *Centre* n'a pas perdu plus de siéges. Plusieurs des élus appartiennent à l'opinion de M. Sigl, qui vient de jeter les bases d'un nouveau parti catholique populaire (Katholische Volkspartei) : il n'est pas impossible que cette scission ne prenne prochainement de plus grandes dimensions encore, quoiqu'en réalité elle repose plutôt sur des rivalités personnelles que sur une dissidence essentielle de prin-

cipes. Il est bienheureux qu'en dehors des frontières de la Bavière on n'ait pas songé encore le moins du monde à ruiner l'influence du *Centre*, par la formation d'un nouveau parti qui, pour parler avec le correspondant du *Monde*, « doit n'inscrire sur son drapeau que le nom de religion et de patrie, qui doit être plus catholique que le *Centre*. » Jusqu'ici, le *centre* a refusé formellement de se laisser désigner comme un parti purement confessionnel dans les choses politiques; et l'événement a prouvé, aux dernières élections, qu'une alliance avec des protestants fournit les résultats les plus bienfaisants. Dans les débats sur les questions religieuses, on sait que le *Centre* a toujours trouvé des alliés dans les groupes particularistes. Les *Polonais*, quand même les scrutins de ballottage ne leur donneraient pas un nouvel appoint, arriveront au prochain *Reichstag* avec leur ancienne force numérique de 14 membres. Les *Allemands Hanovriens* gardent jusqu'ici trois de leurs siéges et ont l'espoir de conserver aussi les deux autres au scrutin de ballottage.

Dans l'Alsace-Lorraine, il s'est produit un changement considérable. Des 15 députés nommés en 1874, 11 étaient notoirement connus comme catholiques, bien qu'ils prisent à côté du *Centre* une position particulière; les 4 autres appartenaient au parti de la protestation proprement dite. Aux élections de cette année, la situation est restée la même en Lorraine et dans l'Alsace supérieure; mais dans l'Alsace inférieure, elle a été complètement modifiée: aucun des 4 candidats du parti catholique populaire (*Katholische Volkspartei*) et des deux candidats du parti de la protestation n'a été réélu; les 6 mandats ont été donnés à des autonomistes (ou, comme ils s'appellent aussi, au « parti alsacien ») qui réclament pour leur pays l'autonomie, mais qui prennent vis-à-vis du gouvernement allemand une attitude plus conciliante. L'échec du parti catholique populaire s'explique par deux causes: d'abord le gouvernement a refusé d'accorder l'autorisation de publier un organe « ultramontain » et a ainsi privé le parti d'un moyen légitime d'agitation; une autre cause d'insuccès a été une confiance trop téméraire dans le triomphe de la part de députés qui avaient pris une part beaucoup trop mince aux débats du *Reichstag*, principalement dans les sections, et s'étaient trop retranchés derrière l'action négative de protestations stériles. Parmi les nouveaux élus se trouve M. Schneegans, rédacteur du *Journal Alsacien* et autrefois ami intime de M. Gambetta, dont il partage

Digitized by Google

la vive antipathie contre l'Église catholique. Il est possible cependant que, pour des motifs d'opportunité, il ne donnera pas au gouvernement des gages de soumission en se jetant dans le *Culturkampf*. Ce danger est encore moins à attendre du côté de ses collègues autonomistes.

Tandis que le *Centre* s'est maintenu victorieusement sur le terrain où il se trouvait placé, et que dans maints districts il a même remporté de nouveaux et notables succès, les diverses fractions du parti libéral ont enfin reçu la récompense qu'ils méritaient. Pendant des années, il s'était fait un monopole du mot liberté, qui était pour lui le voile derrière lequel il cachait ses instincts despotiques : pendant des années, les masses électorales, en dehors des contrées catholiques proprement dites, ont suivi aveuglément son drapeau, en lui donnant l'occasion de s'appuyer sur le « verdict de la nation. » Et voilà que dans les provinces même protestantes, les populations s'aperçoivent de plus en plus qu'avec le *Culturkampf* on ne sert pas suffisamment tous les besoins des libertés publiques : le manteau troué du libéralisme ne cachera plus désormais la nudité de ses doctrines. Une série de colléges lui a été enlevé au premier tour de scrutin : le *Centre*, les démocrates socialistes, les conservateurs et les autres groupes de l'opposition contre le système dominant se sont partagés ses dépouilles. Les nationaux-libéraux qui, aux élections de 1874, avaient obtenu 155 siéges, n'en ont plus que 100 à peine : les progressistes, qui depuis 1874 étaient divisés en deux groupes (les progressistes proprements dits et la fraction Lœwe-Berger), n'ont plus que 25 siéges, des 49 qu'ils possédaient, et les chances les plus favorables des scrutins de ballottage ne pourront plus leur restituer leur ancien nombre. Dans le duché de Bade, où le gouvernement lui-même est national-libéral, les nationaux-libéraux sont obligés de défendre au scrutin de ballottage deux colléges jusqu'ici incontestés, l'un contre le *Centre* et l'autre contre un candidat conservateur. Dans le Wurtemberg, le fiasco des nationaux-libéraux est complet : des 17 colléges de ce royaume, ils en possédaient 10 naguère ; aux dernières élections, 6 de ces collèges au moins ont élu des *homines novi* de différentes nuances ; et ce n'est un secret pour personne que le gouvernement local a vu sans regret tomber les fidèles chevaliers *die « Reichstreuen » Heisspoern* du régime actuel. En Prusse, les divers partis ont subi aussi une profonde révolution : dans la province de Prusse, les conservateurs et le *Centre* ont

obtenu un nombre suffisant pour arriver dans un grand nombre de colléges au scrutin de ballottage ; à Berlin et ailleurs, les démocrates socialistes augmentent leurs forces aux dépens des libéraux ; en Westphalie, d'anciens chefs politiques, tels que MM. Lœwe-Berger et de Bockum-Dolffs, ont remporté des victoires « à la Pyrrhus » ; dans les cinq districts du gouvernement de Minden, dont jusqu'ici trois appartenaient aux libéraux, l'influence appartient désormais au *Centre* et aux conservateurs. En Silésie, à Reichenbach-Neurode, le résultat est pour ainsi dire amusant : jusqu'ici ce collège était représenté par un national-libéral, dont maintenant les amis sont obligés, au scrutin de ballottage, de choisir entre deux ennemis de l'Empire *(Reichsfeinde)*, un démocrate socialiste et un candidat du *Centre*, deux maux entre lequels un œil libéral ne peut choisir qu'avec difficulté.

Le 10 janvier, on pouvait classer de la manière suivante les divers candidats élus :

Nationaux-libéraux.	101	(précédemment	155)
Centre.	90 (	»	92)
Progressistes.	25 (	»	49)
Parti allemand de l'Empire (*Deutsche Reichspartei*) .	31 (	»	33)
Conservateurs (élus en partie avec le concours du *centre*).	30 (	»	22)
Alsace-Lorraine (diverses nuances).	15		
Polonais.	14		
Démocrates socialistes.	10 (	»	9)
Hanovriens.	3 (	»	5)
Danois.	1		
Démocrates	1		

Il existe encore un groupe moyen entre les nationaux-libéraux et le parti allemand de l'Empire (fraction de Bethman-Hollweg et consorts). J'ajoute que dans la nomenclature précédente, plusieurs députés, dont la nuance est plus ou moins indéterminée ont été classés parmi les grands partis.

Il est certain que l'opposition s'est notablement renforcée, et que pour le gouvernement la formation d'une solide majorité est devenue plus difficile. Tous les jours les résultats des scrutins de ballottage modifient cette classification, mais ils ne changeront rien au résultat fondamental de la journée du 10 janvier. Le nombre des représentants « amis de l'Empire (*Reichsfreundliche*) », sur lesquels le gouvernement pourra toujours compter dans les grandes circonstances, a conservé la majorité, mais il est fortement en-

zed by Google

tamé. Si l'on voulait compter le nombre total des voix « amies de l'Empire » et le nombre total des voix « ennemies de l'Empire », les deux chiffres ne différeraient guère. Il est prématuré d'espérer que ces résultats inspireront à nos gouvernants la pensée d'un changement de direction dans leur politique. Peut-être pourrait-on faire des prédictions plus exactes, si l'on annonçait (cela a été dit déjà dans les journaux) la possibilité d'une prochaine réforme électorale, reposant sur la base de l'abolition du suffrage universel.

H. KERNER.

QUELQUES JOURS EN CALIFORNIE.

Les grands arbres. — Les placers. — Yo-Semite.

Le baron de Hübner, le comte de Beauvoir, M. Simonin, dans des livres que tout le monde a lus, ont donné leurs impressions sur les grands arbres de Californie et la vallée de Yo-Semite (1). Il y a cependant quelque intérêt encore à en parler après eux, tant le pays et les moyens de communication changent et s'améliorent d'une année à l'autre.

Le *go ahead*, devenu proverbial, s'y applique à tout. On voit en Californie, comme dans tous les États miniers de l'Ouest, une route longue de cent milles s'ouvrir en un an, un chemin de fer en construction avancer de plusieurs milles par jour dans les plaines, une ville bâtie en six mois et démolie, rebâtie, transportée plus loin en moins de temps encore, des fortunes s'improviser et se perdre en 24 heures, et l'homme se brûler le sang à vivre le plus vite possible, oubliant les soucis de la veille et ne s'inquiétant guère des surprises du lendemain. On saisit l'occasion aux cheveux, l'actualité au vol, la fortune lorsqu'elle se présente, et c'est bien là que le temps est de l'argent.

Nous étions arrivés, deux compatriotes et moi, à San-Francisco, le 21 septembre 1876. Le *stage* de Milton aux *Big Trees* ne partant que deux fois par semaine, le lendemain nous quittions déjà la métropole.

Laissant derrière nous l'hiver qui nous était apparu brusquement, avec la bise aigre et maussade toute chargée du sable des dunes voisines, avec les nuages légers qui passent rapides à

(1) Voir aussi dans le *Tour du monde*, septembre 1876, *les merveilles de Yo Semite*, par M. Théodore Kirchhof.

Digitized by Google

hauteur des toits et cachent le soleil presque tout le jour, nous retrouvions à Oakland, de l'autre côté de la baie, les chaleurs de l'été et le ciel le plus pur.

Le soir même le C. P. R. R. (Central Pacific Railroad) nous déposait à Stockton, où nous couchions à la *Yo-Semite house*.

Le 23, de bon matin, nous prenons la ligne de Copperopolis pour arriver en deux heures à Milton.

Le *stage*, prévenu de notre arrivée par le télégraphe, nous attend là; mais ce nom pompeux de *stage* ne décore qu'un modeste wagon sur lequel sont attachés trois bancs de bois dur. Heureusement, une capote de cuir le recouvre et nous préservera des ardeurs du soleil. Les chevaux qui doivent nous traîner ne sont que deux, et notre cocher, auquel on donne le titre de *colonel* comme à tout bon *gentleman* californien, est fort occupé à rattacher par une chaîne énorme les ressorts brisés de son véhicule.

On part cependant. Nous avons pour compagnons de voyage un monsieur de San-Francisco qui va visiter sa mine d'or, et deux simples mineurs avec leurs outils. Tous, ils sont revêtus du *duster* en toile écrue, ce pardessus obligé de tout Américain qui se respecte.

Suivant l'habitude du pays, ces messieurs s'informent immédiatement de notre nationalité, de ce que nous venons faire, du temps que nous avons passé et que nous comptons passer chez eux; ils nous donnent mille conseils utiles, s'offrent à nous montrer les *placers* et finissent par nous donner leurs adresses.

Déjà nous avons traversé les premiers contreforts des montagnes, et nous sommes dans la *Sierra-Nevada*. La route est ce que l'on appelle dans l'Ouest une bonne route carrossable (*a good wagon road*), c'est-à-dire que la poussière est tellement épaisse qu'elle cache les pierres, et qu'à chaque moment on est horriblement cahoté. Ce n'est là, du reste, qu'une affaire d'habitude, et bientôt on se résigne à suivre l'exemple du cocher, dont le corps suit tous les mouvements de la voiture. Mais la poussière, cette poussière jaune, particulière à la Californie, dessèche la gorge, aveugle, s'imprègne dans la barbe et les cheveux, et nos vêtements sont couverts de poudre d'or.

Vers une heure, après seize milles, le *colonel* nous annonce un relais et notre dîner. Nous ne nous attardons pas longtemps devant le gigot de mouton aux tomates, la salade de citrouille et le café

au goût de mélasse, et, avant que les chevaux soient prêts, nous avons le temps de nous cueillir un succulent dessert sur de superbes figuiers.

Douze milles encore et nous arrivons à *Murphy's Camp*, cité en bois qui doit son nom à un chercheur d'or heureux. Il y a 25 ans, dans la première effervescence de la fièvre de l'or, ce Murphy, maintenant banquier à San-Francisco, trouva ici, dans un creux de rocher, une *poche* d'or natif d'un tel volume qu'elle lui rapporta dix-sept cent mille dollars.

Tous les environs ont été fouillés, bouleversés vingt fois, et l'on ne voit plus piocher auprès du ruisseau boueux que quelques orpailleurs chinois aux énormes chapeaux en forme de parasols. Il y a pourtant encore assez d'or dans ces régions, car notre compagnon de voyage nous apprend que dans la mine qu'il exploite depuis peu, non loin de là, il emploie dans ce moment, pour amalgamer l'or en le désagrégeant du quartz, l'énorme quantité de trois tonnes de mercure par jour. Aussi nous confie-t-il qu'il se voit à la veille d'une fortune immense.

Après nous avoir présenté au *bar-keeper* du *saloon* de l'endroit, il nous y offre un verre d'excellent cidre de Californie et se hâte de nous armer de lettres d'introduction pour messieurs les hôteliers de Calaveras et de Yo semite.

Mais il nous faut quitter cet obligeant Crésus. Nous sommes seuls à nous rendre aux grands arbres et l'on nous donne un autre char-à-bancs plus solide et un autre cocher. Celui-ci n'a que 17 ans et conduit ses quatre chevaux depuis l'âge de 12 ans. Il se trouve qu'aujourd'hui il a deux nouveaux chevaux de volée, et, pour voir comment ils vont, il nous mène à fond de train. En une heure il a fait huit milles, la moitié du chemin, toujours montant sur un sol inégal et rocailleux, dissimulé sous une épaisse couche de poussière. Mais déjà nous nous laissons aller au plaisir qu'on éprouve à dévorer l'espace, tout en côtoyant presque constamment un précipice et franchissant de temps à autre les fossés des mineurs et les torrents desséchés sur des ponts primitifs dont les planches ne sont pas même clouées. Si l'on rencontre une charrette dans ce chemin trop étroit pour deux attelages, notre adroit petit George calcule d'un coup d'œil ce qu'il faut de place à l'autre et choisit pour se garer la pente du remblai. Un de nos compagnons pourtant est fort peu enthousiaste de ce genre de locomotion. Il s'étonne surtout de voir ainsi notre voiture

Digitized by Google

fortement inclinée braver les lois de la pesanteur et conserver juste assez d'équilibre pour ne pas verser.

A six heures, nous n'avons plus que quatre milles à faire et nous sommes en pleine forêt. Mais George connaît merveilleusement son chemin et passe sans hésiter à travers mille géants végétaux qui tous se ressemblent. La lune en se levant donne au bois une teinte de mélancolie romantique : ses rayons pâles et doux glissent à travers les vieux pins et font ressortir leurs noires silhouettes. Le calme le plus profond règne ici, et, gagnés malgré nous par la sauvage et mystérieuse grandeur de cette nature, il nous semble que notre arrivée a quelque chose de solennel.

Mais voilà que nous apercevons une lumière à travers les arbres : c'est l'hôtel. En même temps se dressent devant nous deux énormes tours entre lesquelles passe notre voiture : ce sont deux des gros arbres, nous dit notre cocher; mais ces tours sont tellement monstrueuses que, malgré tout ce que nous savons déjà des arbres géants de Calaveras, nous croyons qu'on se moque de nous.

Deux cents mètres plus loin, nous descendons de voiture au *Mammoth Grove Hôtel*, et, après avoir demandé nos chambres et un souper, nous nous empressons de voir de près les *deux sentinelles* qui gardent l'entrée. Ce sont bien des arbres vraiment, chacun de plus de *trois cents pieds de haut* (cent mètres)! nous dit-on, et le plus gros de *vingt-trois pieds de diamètre* (presque huit mètres)! Cela fait rêver, n'est-ce pas? Et penser qu'il y a quatre-vingt-treize de ces gros arbres dans les environs immédiats de l'hôtel. Dix d'entre eux ont chacun trente pieds de diamètre, et plus de soixante-dix entre quinze et trente pieds...

Assis le soir sous la vérandah de l'hôtel, en face du *Grove*, longtemps nous restons à contempler dans une muette admiration cette forêt où les *sentinelles* ne dépassent pas la hauteur de leurs voisins. Oh! que nous sommes heureux d'être venus ici! Autour de nous nul bruit. Nous sommes les seuls voyageurs à l'hôtel : il paraît que le Centenaire de Philadelphie fait tort aux Mathusalems de Californie.

D'ailleurs, la saison est déjà assez avancée. Pendant les mois d'été et du printemps, la petite vallée du *Mammoth Grove* est également exempte de la chaleur du bas pays et du froid de la région des neiges. La végétation apparaît avec le mois de mai, et demeure fraîche jusqu'à la mi-octobre. La neige tombe rarement avant le milieu de décembre et disparaît entièrement vers le milieu

d'avril. De plus, nous apprend notre hôte qui veut bien nous donner tous ces renseignements, le San-Antonio coule près de là. C'est un des principaux cours d'eau du comté, et ses chutes, distantes de cinq milles seulement, ont 150 pieds de haut, comme le Niagara.

A un autre titre, Calaveras peut se vanter aussi d'avoir été la patrie de la *célèbre grenouille sauteuse*, dont l'inimitable Mark Twain, l'idole des Américains, a chanté les désopilantes aventures.

Le dimanche, 24 septembre, fut un grand jour pour nous. Il n'y a pas de temple, partant pas d'office religieux au fond des bois, et il y est permis d'admirer les ouvrages du Créateur, ce jour-là comme un autre.

Pendant que l'on selle les chevaux que nous avons commandés, — car nous voulons tout voir, — nous dirigeons nos pas vers un kiosque à six ou huit fenêtres, bâti sur la souche d'un des *sequoia gigantea*. La science, émue de la découverte de ces patriarches du règne végétal, avait voulu savoir leur âge, et il avait fallu en couper un pour compter les lignes de croissance. On m'a assuré que celui-là n'avait pas moins de *trente siècles!*... Sa circonférence mesurait quatre-vingt-douze pieds et la longueur du tronc plus de trois cents. Pour l'abattre, cinq hommes se servant de grandes tarières travaillèrent vingt-cinq jours. La souche a été polie, et sur ce parquet peuvent tourner trente-deux valseurs. Des pièces de théâtre ont été jouées et, en 1858, un journal, *The Big Tree Bulletin*, a été imprimé dans cette salle. Tout à côté du kiosque gît une section de la tige. Une échelle s'y appuie, invitation muette aux promeneurs.

Notons que c'est en 1852 qu'un chercheur d'or, je crois, connu sous le nom « d'Old Dowd, » découvrit ici le premier de ces colosses auxquels les Américains ont donné le nom de *sequoia gigantea* et les Européens celui de *Wellingtonia*.

Mais nous voilà à cheval tous trois et précédés d'un guide, Lorrain d'origine, arrivé tout jeune dans ce pays, qui va nous piloter au milieu des arbres.

Tout autour de nous, en effet, ce ne sont que conifères géants, et non pas seulement des sequoias, mais aussi des pins, des cèdres, des sapins, qui partout ailleurs paraîtraient énormes, ayant jusqu'à deux cent et soixante-quinze pieds de haut, et communément de dix à onze pieds de diamètre. Ces chiffres, comme tous ceux que

Digitized by Google

je me propose de donner, sont officiels, et pour ne pas fatiguer le lecteur, je ne fais que reproduire, quant aux dimensions des arbres qui m'ont le plus frappé, les données que le propriétaire de l'hôtel a bien voulu me procurer.

Voici, à gauche du sentier, U.-S. Grant, W.-T. Sherman, et J.-B. Mc Pherson, les trois généraux en chef de l'armée de l'Union, dont les noms ont été donnés en 1865 à un trio des plus imposants.

A soixante pas de là, nous rencontrons l'*Orgueil de la forêt*, l'un des mieux portants et des plus nobles arbres: quatre-vingts pieds de circonférence et trois cents pieds de haut.

Son voisin, Phil. Sheridan, élancé, gracieux, hardi, a aussi trois cents pieds. Un coup de vent a renversé, en 1860, la *Chambre des mineurs*, qui est à côté: trois cent et dix-neuf pieds de long, vingt et un de diamètre.

Mais notre guide détourne notre attention pour nous présenter les *Trois-grâces* serrées en ligne droite l'une près de l'autre, et que beaucoup de personnes regardent comme le plus beau groupe du monde.

Encore une curiosité: *la cabane des pionniers*, chambre avec cheminée que le feu a pratiquée dans l'un des plus gros arbres. A quelque distance, dans le centre du *Grove*, voici une autre *cheminée*, celle *de Pluton*, creusée singulièrement d'un seul côté de l'arbre, jusqu'à quatre-vingt-dix pieds du sol.

Quelques pas plus loin, le *Monarque tombé*, qui est couché là selon toute apparence depuis des siècles. Bien que le temps ait consumé toute l'écorce et une grande partie du bois, ce qui en reste a encore dix-huit pieds de diamètre. La moitié supérieure qui doit avoir violemment frappé le sol dans sa chute a disparu, et des arbres presque centenaires s'élèvent sur ses ruines.

Enfin, tout au bout du sentier, voici la *Mère de la forêt*. C'est elle dont l'écorce avait été envoyée à Sydenham et a brûlé avec le *Palais de cristal*. On voit encore fichés dans le tronc les échelons de l'échafaudage. Un des mineurs qui la dépouillaient est tombé et a eu la chance de ne se casser que la jambe. La première branche est à 75 mètres de terre. L'arbre est naturellement mort et les membres supérieurs commencent à tomber. Près de la cime, un rejeton a pris racine dans le corps de la *Mère* et, nous fait remarquer le guide, a apparemment l'intention de devenir quelque chose. La *Mère* a trois cent et vingt-sept pieds de haut, et, sans l'écorce, soixante-dix-huit pieds de circonférence.

Passons maintenant au *Père de la forêt*. Hittell, dans ses « ressources de la Californie, » dit qu'*il doit avoir eu quatre cent et cinquante pieds de haut et quarante de diamètre*. Il y a longtemps que son front est prosterné dans la poussière, et pourtant qu'il est prodigieux encore ! Nous en étions stupéfiés. Il mesure cent et douze pieds de tour à la base, et on peut le suivre trois cents pieds, jusqu'à l'endroit où le tronc fut cassé en heurtant un de ses voisins ; et à la rupture il a encore seize pieds de diamètre. L'incendie en a dévoré le cœur et nous passons à cheval dans ce tunnel sans toucher le plafond. Auprès des racines on voit sourdre un filet d'eau vive intarissable. Rangée autour du Père et de la Mère, comme des plants de l'olivier de la Bible, toute la descendance de cette race de Titans prend un essor vers le ciel, en formant la scène la plus impressionnante de la forêt. C'est grand et beau au delà de toute description.

Il y a encore *Hercule* (325 pieds de long, 97 de circonférence), allongeant par-dessus le sentier son corps immense. Jusqu'en 1862, époque où il tomba devant un ouragan c'était le plus gros arbre debout du massif.

Mentionnons aussi la *mère* et *le fils*, la *vieille fille* et le *vieux célibataire*, les *frères Siamois*, la *cabane de l'oncle Tom*, tous très-pittoresques et remarquables à des titres divers.

En outre, bon nombre de jeunes arbres, de dix à trois cents ans, croit-on, et de quarante à deux cents pieds de haut, sont la réserve de ce corps d'élite. Tous viennent très-bien et, si le vent et le feu ne s'y opposent, seront arrivés au milieu de leur carrière dans un millier d'années.

Nous n'avons vu que le *Mammoth Grove*, l'antichambre de la forêt ; il nous faut encore voir le *South Park Grove*, distant de six milles du premier et que l'on gagne par un bon sentier. Mais ce sentier monte et descend en zigzag les collines et l'on ne peut avancer qu'au pas. Chemin faisant, nous apercevons deux ou trois huttes de planches où quelques Indiens abrutis vivent pêle-mêle avec des blancs. Ces gens ne sont point nomades ; ils se nourrissent de pommes de pins et du lait de leurs vaches qui paissent dans les clairières de la forêt. Plus misérables encore et plus dégénérés que ceux que l'on rencontre entre Ogden et Sacramento, à chaque station du Central-Pacifique, ils n'ont même plus comme ceux-là le courage d'accepter l'aumône, ils n'ont conservé

Digitized by Google

du caractère de leur race que l'insouciance et ils nous regardent passer d'un œil hébété et indifférent.

Plus loin nous traversons le ruisseau du *Stanislaus* sur un pont branlant jeté d'un rocher à l'autre, et nous retrouvons des canaux de bois qui naguère amenaient ses eaux dans la vallée de Murphy, et avaient coûté, nous assure-t-on, un million de dollars à établir. Que les temps sont changés ! Maintenant le mineur est exclu de ces parages ; l'état de Californie, jaloux de conserver intacte la beauté poétique de cette nature enchanteresse, sacrifie ce capital improductif à la noble fierté de posséder un *parc national* qui n'a pas son pareil au monde !

La forêt est toujours aussi belle ; et ce qui frappe le plus est l'étonnante proportion qui règne en tout. C'est grandiose, sauvage, féérique. Dans ce tableau, les couleurs un peu sévères, comme il convient à d'aussi grandes choses, se marient sans se confondre et s'harmonisent dans leur simplicité. Tous les tons du vert se trouvent rapprochés; une mousse grise ou jaune jette sur les colonnes sombres une nuance plus gaie, et le tronc brun-rougeâtre des sequoias varie agréablement l'aspect terne des cèdres et des sapins. Des arbres morts reposant sur la terre qui les a portés rappellent la fin de toute chose, et, tout à côté, comme symbole d'espérance, d'énormes pommes de pin sont jetées de ci, de là.

Il y a dans le *South grove Park* 1380 sequoias, dont beaucoup de la plus grande taille. Je ne parlerai que de quelques-uns.

Goliath est un des plus beaux. Il est mort cependant et enterré de plusieurs pieds. Mais, lorsqu'on s'est hissé tout en haut de ses racines soulevées, et qu'on mesure du regard ses dimensions, l'esprit s'égare et se croit l'objet de fantastiques hallucinations. De même que, jadis sur les murs de Ninive, un attelage « à quatre » passerait facilement sur son dos.

Dans la cavité béante que le feu a pratiquée dans un autre, couché, lui aussi, trois hommes et trois chevaux ont hiverné l'an dernier.

Un troisième, droit, vert et plein de sève, mais ouvert d'un côté, sert de retraite depuis quinze ans à un vieillard : quelques vaches, dont nous entendons sous bois retentir les clochettes, sont toute sa fortune. Nourriture, logement, chauffage, éclairage, la forêt lui fournit tout, et l'on pourrait être plus mal. Sans compter le casuel représenté chez lui par la visite des touristes. Il nous vend de

petits paquets de graines de cèdre et des brosses, qu'il fabrique avec l'écorce de sa tanière.

Il est un de ces arbres creux et debout plus extraordinaire encore que tous les autres : nous y entrâmes tous les quatre à la file ; et je me rappelle que le premier arrivé était si bien dissimulé, avec son cheval, sous une grosse racine, que nous fûmes très-surpris d'entendre sortir une voix d'homme du fond de ce repaire. Cette écurie peut abriter *seize* chevaux à la fois, et pourtant les murs extérieurs sont solides et, sauf accident, supporteront longtemps encore ses colossales proportions.

A deux heures de l'après-midi, nous étions rentrés de notre excursion à travers les arbres, ayant passé six heures à cheval. Beaucoup de touristes ne se donnent pas la peine d'aller voir les arbres de Calaveras. La plupart se contentent de visiter le groupe de Mariposa, découvert plus tard, et moins important, puisqu'il ne renferme que 600 Big-Trees, mais d'accès facile par le chemin de fer et situé plus près de Yo-Semite.

Parmi les sept groupes connus de grands arbres, il en est deux sur la route même de Yo-Semite ; mais à Tuolumne, comme à Merced, les arbres sont peu nombreux et moins remarquables que dans les deux groupes principaux. A Tuolumne, il n'y en a que dix, le plus gros n'ayant que vingt-quatre pieds de diamètre.

Le roi des arbres n'est pourtant ni à Calaveras, ni à Maripoza; il porte fièrement sa verte couronne sur la *Rivière du Roi*, à quarante milles de Visalia, et a 44 pieds de diamètre.

De Murphy's, à Yo-Semite, nous avons à suivre la *Hutching's route*. Des trois chemins de voiture qui descendent dans la célèbre vallée, celui-ci, d'après la carte, est le plus direct de Stockton ou de San-Francisco, mais il faut aller plus en stage que par les deux autres, dont la ville de Merced est le point de raccordement avec la voie ferrée.

Maître George a ordre de nous conduire jusqu'à Sonora, seize milles plus loin, où l'on a télégraphié pour le relais. A sept heures du matin, la température est déjà aussi élevée qu'aux plus fortes chaleurs en Belgique, et justifie ce nom de Californie (*Calida fornax* (fournaise ardente). On nous assure, il est vrai, qu'il n'a pas fait aussi chaud depuis deux mois.

La route poudreuse, aux ornières profondes, sillonne le pays le plus dévasté qui se puisse voir. Ce ne sont que pointes de rocher que ne recouvre plus aucune terre végétale : et cette nudité est

Digitized by Google

d'autant plus désespérante qu'elle est le fait de l'homme. On dirait, à perte de vue, un champ de morts, ou mieux un enfer éteint.

Et c'est là, pourtant, que tant de pauvres gens et d'aventuriers, abandonnant famille et patrie, portant sur eux tout leur avoir, sont venus solliciter de la fortune un sourire. Nous avons devant les yeux le résultat du *Gold excitement*, de l'*Auri sacra fames*. C'est ici le temple du *Mighty dollar*, et les appétits inassouvis déchirent fièvreusement le sein de la terre, espérant arracher à ses entrailles les trésors dont ils convoitent la possession.

Hélas ! cela nous rappelle trop la *Poule aux œufs d'or*, du bon La Fontaine, et sa morale :

« L'avarice perd tout en voulant tout gagner. »

est trop souvent l'histoire de ceux qui, pour courir après un trésor aléatoire, *s'ôtent à eux-mêmes le plus grand de leurs biens*.

La fatalité, qui semble peser sur elle, excuse les mœurs et les vices de cette population flottante souvent grossière, mais en somme composée de bons enfants, hospitaliers, dont la nécessité aiguillonne l'ambition, que la fortune assouplit et transforme, et qui ne doutent pas de devenir un jour, à l'exemple des fondateurs de Rome, la première nation du monde.

Nul, mieux que Bret Harte, l'ancien mineur, le *poëte des Argonautes de* 1849, comme l'appelle l'éditeur de ses œuvres, ne nous a retracé cette vie d'aventures qu'il a vécue lui-même. Les tableaux dramatiques du Dickens Californien sont peints d'après nature, et, en dépit de toutes nos préventions, nous forcent à admirer des types d'une originalité si vraie, qu'on les reconnaît tout de suite.

Ces conquérants, on ne sait trop pourquoi, ont respecté ou dédaigné d'enlever l'*humus*, la terre nourricière de certaines collines, et les regards du voyageur se reposent avec bonheur sur des arbres fruitiers, pommiers, figuiers, pêchers, vignes surtout, chargés des plus beaux fruits. Ainsi qu'aux environs de San-Francisco, on pourrait avoir ici les plus riches moissons ; le laboureur pousserait le même sillon tout le jour dans des propriétés immenses, et l'on verrait pendant des lieues le même champ de blé ou de pommes de terre, de tomates ou de melons.

Déjà quelques-uns ont compris que là était réellement la richesse du sol californien, mais ici il est trop tard. L'homme a défait l'œuvre de la nature : il est impuissant à la refaire. Et ces gise-

ments de métal, abandonnés déjà en tant d'endroits, resteront frappés de stérilité, comme un monument de la folie humaine. J'ai ouï dire que l'on avait enfoui en Californie plus d'or qu'on n'en avait extrait ; le baron de Hübner le rapporte aussi, et ceci ne me semble plus un paradoxe, après avoir pu juger sur place des travaux gigantesques entrepris dans les *placers*.

Ce n'est plus, comme aux temps primitifs, après la cession de la Haute-Californie aux États-Unis, ce n'est plus le mineur lavant à l'aventure les sables du ruisseau avec la sébile de bois ou l'écope de fer blanc, ou les passant au tamis en les balançant dans le *rocher*. Ces procédés surannés ont, depuis longtemps, fait place à la *méthode hydraulique*, née de l'association des mineurs.

Dans les tranchées profondes que nous dominons à droite et à gauche, des canaux de bois amènent à grands frais, et souvent de très-loin, les eaux des rivières détournées. Tantôt enjambant la route sur des tréteaux très-élevés, et tantôt se glissant en dessous, les plans inclinés des aqueducs font couler rapide ce Pactole rougeâtre.

Sur toute la longueur de l'étroit canal à ciel ouvert ou *sluice*, des barrages successifs séparent le minerai des terres que l'on jette dans le courant, et le mercure, versé de distance en distance, glane ce qui a échappé. Cette méthode est surtout employée dans l'exploitation des collines d'alluvions anciennes et des gîtes de quartz aurifère.

On a épuisé la surface ; il faut maintenant attaquer les rochers, et nous remarquons plusieurs lances de fer puissantes braquées devant une colline qu'elles battent en brèche. Des siphons énormes enlèvent, entraînent jusque-là les masses d'eau retenues à cette intention dans d'immenses réservoirs. Car ce n'était pas assez de faire dévier les cours d'eau pour les amener par monts et vallées là où on en avait besoin, les compagnies se sont creusé des bassins à elles pour recueillir les pluies de l'hiver. Et, de cette façon, on ne perd pas un temps précieux, tandis qu'autrefois et dans certains de ces *placers* que nous traversons, on ne pouvait guère laver l'or qu'en hiver. L'eau comprimée et impétueuse, portée dans ses tubes de fer sur des chevalets mobiles, travaille automatiquement, à jet continu, et un seul homme suffit à surveiller plusieurs de ces bouches d'eau auxquelles on donne le nom expressif de *monitors*.

Sans doute, ces amas de galets ou dépôts diluviens, ce conglo-

Digitized by Google

mérat de chiste, de granit ou de porphyre entre lesquels courent les filons de quartz aurifère, avant d'être attaqués par l'eau, ont été minés par la poudre; mais je ne veux parler que de ce que j'ai vu ici.

C'est là la *méthode hydraulique perfectionnée*. Et l'on comprend qu'il faut disposer de grands capitaux pour faire aussi grandement les choses. Mais aussi, on lave de la sorte avec succès des terres beaucoup plus pauvres qu'autrefois.

Quantité de moulins, plus curieux les uns que les autres, frappent encore nos yeux éblouis : ici, entre deux barrages ingénieux, ils sont assis au milieu de la rivière et ne servent qu'à augmenter la pression de l'eau; plus loin, tournant dans un mince canal, ils recueillent l'or au moyen de godets de mercure.

A côté de ces grandes exploitations, quelques travailleurs isolés, Chinois pour la plupart, reprennent d'anciens *placers* abandonnés, espérant toujours trouver quelque belle pépite dans une fissure du quartz. Ces gens gagnent-ils bien leur dollar par jour? C'est tout au plus la moyenne.

Quoi qu'on fasse, du reste, dans les minerais traités par les méthodes les plus savantes, il se perd toujours un peu d'or; et la chimie n'a pas encore trouvé le moyen de tirer parti de certaines pyrites aurifères devant lesquelles le mercure perd tous ses droits.

Mais nous voilà arrivés à Sonora, chef-lieu du comté de ce nom et dont l'origine remonte à l'âge d'or de la Californie : elle a 27 ans d'existence !

Ici, il n'y a que des chercheurs d'or : ceux qui n'en font pas état le sont à leurs moments perdus et les enfants sont mineurs de naissance. Autour de la ville, trois moulins lavent le métal précieux, et l'an dernier, la ville elle-même a failli être détruite, parce qu'on avait découvert qu'elle etait bâtie sur l'or... De sa propre autorité, une Compagnie anglaise l'expropriait par zones. Déjà une tranchée avait été pratiquée dans la rue principale lorsque la population s'ameuta et menaça de pendre les Anglais. Depuis ils n'y sont plus revenus. Telle est, en effet, la législation sur les mines que votre voisin peut, s'il lui en prend envie, ouvrir une galerie d'extraction sous votre propre maison et que vous n'avez, pour défendre votre bien, que le droit naturel.

Tout en dînant dans la meilleure auberge de l'endroit, nous nous rappelons que le comté de Sonora se fait gloire de posséder

le plus grand et le plus fameux vignoble des États-Unis, celui de *Buena Vista*, qui ne comprend pas moins de *six mille* hectares. Nous demandons donc au patron de l'établissement une bouteille du crû, et cette demande l'étonne tant qu'il se la fait répéter deux fois. Boire du vin en dînant quand tout le monde boit de l'eau ou du lait, du thé ou du café, mais cela ne s'est jamais vu! Et aussitôt se tournent vers nous les regards narquois de tous les honorables pensionnaires de l'hôtel, *gentlemen* sans cravate, philosophes qui dorment avec leurs longues bottes et mangent la tête couverte et silencieux comme des trappistes, sans doute parce que l'on dit que le silence est d'or. Dans la vieille Europe (*the old country*), leurs pères buvaient en mangeant, mais les fils ont tant progressé qu'ils ne boivent plus qu'entre les repas ; et, dans ces moments-là, ils affirment hautement leur supériorité incontestable et incontestée.

Quoi qu'il en soit, ces vins de Californie, provenant, en raison même de la chaleur du climat, de raisins très-sucrés, sont trop généreux et trop riches en alcool ; ils ne peuvent guère être bus qu'en hiver et sont loin de valoir les vins de France. Mieux avisés, les propriétaires utiliseront les qualités propres à leurs vignes en faisant du *brandy*. Sans doute aussi, ils ne savent pas encore manipuler leurs vins qui peut-être ont besoin d'être attendus, mais c'est ce que l'on ne sait pas encore, puisque la Buena Vista n'a été plantée qu'en 1865. Le champagne mousseux, qu'ils fabriquent sous le nom de *Catauba*, fait exception et se rapproche davantage du vrai Champagne que mille drogues sophistiquées auxquelles on donne ce nom chez nous.

Pendant que nous attendons patiemment que l'on veuille bien atteler notre voiture, nous sommes témoins d'un trait de mœurs que malheureusement nous avons trop souvent vu se reproduire plus tard.

Un pauvre Chinois, la pelle et la pioche sur une épaule, et sur l'autre la longue perche de ses congénères où deux paniers font bascule, revient de son travail couvert des pieds à la tête d'une boue jaunâtre qui le fait paraître plus livide encore.

Quelques écoliers le poursuivent et, en ce moment même, l'un d'eux lui administre un formidable coup de pied. En même temps ses camarades ramassent de la boue dans le ruisseau pour la lui jeter. Et notre hôtelier et ses amis rient à gorge déployée.

Sans se retourner pour se venger, sans même protester, le

Digitized by Google

Celestial allonge le pas avec une résignation digne d'un meilleur sort.

— « Qu'a-t-il donc fait, cet étranger, pour que vous le laissiez bafouer par vos enfants? » demandons-nous à l'hôtelier.

— « Comment, *mister* ; mais il n'a que ce qu'il mérite, le fils de chien ! Le païen nous ôte le pain de la bouche ! Tous ces Johns se louent pour moins de deux dollars par jour aux sociétés, et bientôt il n'y aura plus un Américain dans les placers. »

Voilà ce que chacun pense et dit ouvertement là-bas. Dans ce pays de liberté et d'égalité, la race blanche n'en souffre aucune autre, qu'elle soit noire, jaune ou rouge.

Je sais bien qu'il nous répugne d'admettre avec Buffon que : « l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat. » La comparaison nous blesse, parce que nous avons une très-haute idée de notre supériorité.

Et pourtant, pour en revenir à John Chinaman, quelle est la raison de l'opprobre dont on l'abreuve dans l'ouest des États-Unis? Il vit de peu : voilà son crime avoué par notre hôtelier lui-même. Sobre, doux, intelligent, il s'acclimate partout, excelle rapidement dans tout ce qu'il voit faire et ne refuse aucun labeur, si dur qu'il soit et si peu qu'il rapporte. Mais il est envahissant, et l'hospitalier Jonathan ne l'entend pas ainsi.

— « Venez chez moi, vous y serez libre, dit-il à son frère jaune; seulement, si vous me faites concurrence sur mon propre marché, gare à vous ! Et ne vous en prenez qu'à vous-même de ce qui pourra en résulter de fâcheux pour vous ! »

Primo mihi ! est la devise de l'Américain. « A moi d'abord ! S'il reste quelque chose pour les autres, tant mieux pour eux ! »

On appelle les colons de l'Europe, mais on parque dans des territoires que l'on fait plus petits chaque année les débris des Peaux-Rouges, premiers habitants de ce continent où il semble que chacun pourrait avoir sa place au soleil.

Effrayés de voir les nègres qu'ils ont affranchis s'emparer du pouvoir dans les États du Sud et y commander à leurs anciens maîtres, les Américains craignent pour l'Ouest l'envahissement de la race mongolique ; et, ne pouvant, malgré tous leurs efforts, l'empêcher d'entrer chez eux, ils cherchent à l'en faire sortir en l'accablant d'avanies et en lui fermant l'accès de tout.

Mais le *Celestial* est patient ; rien ne le rebute. Déjà son nom est

légion (1). Et, si ce débordement asiatique toujours croissant est un danger, il faudra, pour l'arrêter, des digues qu'on n'élève pas en un jour. Il faudra, sous la constitution républicaine qui s'oppose à tout esprit de caste, traiter les coolies comme des parias ou des ilotes et leur interdire tous les avantages et les droits du citoyen.

Déjà l'État de Californie refuse de naturaliser les Chinois, et cela au mépris de la loi commune qui devrait surtout protéger les faibles et, en fait, n'est qu'une arme aux mains des plus forts.

Baron ARNOLD DE WOELMONT.

(*La suite prochainement*).

---

(1) Les Chinois sont soixante à quatre-vingt mille en Amérique maintenant.

zed by Google

DOCUMENTS HISTORIQUES.

CONSTITUTION DE L'EMPIRE OTTOMAN

Promulguée le 7 *zihidjé* 1293 (11/23 *décembre* 1876).

DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Art. 1er. L'empire ottoman comprend les contrées et possessions actuelles et les provinces privilégiées.

Art. 2. Constantinople est la capitale de l'empire ottoman.

Cette ville ne possède, à l'exclusion des autres villes de l'empire, aucun privilege ni immunité qui lui soit propre.

Art. 3. La souveraineté ottomane, qui réunit dans la personne du souverain le *Khalifat* suprême de l'islamisme, appartient à l'aîné des princes de la dynastie d'Osman, conformément aux règles établies *ab antiquo*.

Art. 4. Sa Majesté le sultan est, à titre de khalife suprême, le protecteur de la religion musulmane.

Il est le souverain et le padischah de tous les Ottomans.

Art. 5. S. M. le sultan est irresponsable; sa personne est sacrée.

Art. 6. La liberté des membres de la dynastie impériale ottomane, leurs biens personnels, immobiliers et mobiliers, leur liste civile pendant toute leur vie sont sous la garantie de tous.

Art. 7. S. M. le sultan compte au nombre de ses droits souverains les prérogatives suivantes :

Il nomme et révoque les ministres; il confère les grades, les fonctions et les insignes de ses ordres; il donne l'investiture aux chefs des provinces privilégiées, dans les formes déterminées par les priviléges qui leur ont été concédés; il fait frapper la monnaie; son nom est prononcé dans les mosquées pendant la prière publique; il conclut les traités avec les puissances; il déclare la guerre; il fait la paix; il commande les armées de terre et de mer; il ordonne les mouvements militaires; il fait exécuter les dispositions du *Chéri* (la loi sacrée) et des lois; il fait des règlements d'administration publique; il remet et commue les peines prononcées par les tribunaux criminels; il convoque et proroge l'Assemblée générale; il dissout, s'il le juge nécessaire, la Chambre des députés, sauf à faire procéder à la réélection des députés.

DU DROIT PUBLIC DES OTTOMANS.

Art. 8. Tous les sujets de l'empire sont indistinctement appelés Ottomans, quelle que soit la religion qu'ils professent.

La qualité d'Ottoman s'acquiert et se perd suivant les cas spécifiés par la loi.

Digitized by Google

Art. 9. Tous les Ottomans jouissent de la liberté individuelle, à la condition de ne pas porter atteinte à la liberté d'autrui.

Art. 10. La liberté individuelle est absolument inviolable.

Nul ne peut, sous aucun prétexte, subir une peine quelconque, que dans les cas déterminés par la loi et suivant les formes qu'elle prescrit.

Art. 11. L'Islamisme est la religion de l'État.

Tout en sauvegardant ce principe, l'État protége le libre exercice de tous les cultes reconnus dans l'Empire et maintient les priviléges religieux accordés aux diverses communautés, à la condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Art. 12. La presse est libre, dans les limites tracées par la loi.

Art. 13. Les Ottomans ont la faculté de former des associations commerciales, industrielles ou agricoles, dans les limites déterminées par les lois et les règlements.

Art. 14. Une ou plusieurs personnes appartenant à la nationalité ottomane ont le droit de présenter des pétitions à l'autorité compétente au sujet d'infractions aux lois ou règlements, commises soit à leur préjudice personnel, soit au préjudice de l'intérêt public, et pourront également adresser sous forme de réclamations des pétitions signées à l'Assemblée générale ottomane pour se plaindre de la conduite des fonctionnaires ou employés de l'État.

Art. 15. L'enseignement est libre.

Chaque Ottoman peut faire des cours publics ou privés, à la condition de se conformer aux lois.

Art. 16. Toutes les écoles sont placées sous la surveillance de l'État.

Il sera avisé aux moyens propres à unifier et à régulariser l'enseignement donné à tous les Ottomans; mais il ne pourra pas être porté atteinte à l'enseignement religieux des diverses communautés.

Art. 17. Tous les Ottomans sont égaux devant la loi.

Ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs envers le pays, sans préjudice de ce qui concerne la religion.

Art. 18. L'admission aux fonctions publiques a pour condition la connaissance du turc, qui est la langue officielle de l'État.

Art. 19. Tous les Ottomans sont admis aux fonctions publiques suivant leurs aptitudes, leur mérite et leur capacité.

Art. 20. L'assiette et la répartition des impôts s'établissent, conformément aux lois et aux règlements spéciaux, en proportion de la fortune de chaque contribuable.

Art. 21. La propriété immobilière et mobilière, régulièrement établie, est garantie.

Aucune expropriation ne peut avoir lieu que pour cause d'utilité publique dûment constatée et contre le paiement préalable, conformément à la loi, de la valeur de l'immeuble à exproprier.

Art. 22. Le domicile est inviolable.

L'autorité ne peut pénétrer de force dans le domicile de qui que ce soit que dans les cas déterminés par la loi.

Art. 23. Nul ne peut être astreint à comparaître devant un tribunal autre que le tribunal compétent, suivant la loi de procédure qui sera édictée.

Art. 24. La confiscation des biens, la corvée et le *Djérimé* (exaction sous forme de pénalité pécuniaire) sont prohibés.

Toutefois les contributions levées légalement en temps de guerre et les mesures nécessitées par l'état de guerre sont exceptées de cette disposition.

Art. 25. Aucune somme d'argent ne peut être perçue, à titre d'impôt ou de taxe ou sous toute autre dénomination, qu'en vertu d'une loi.

Digitized by Google

Art. 26. La torture et la question, sous toutes les formes, sont complétement et absolument prohibées.

DES MINISTRES.

Art. 27. Sa Majesté le sultan investit de la charge de grand-vizir et de celle de Scheik-ul-Islam les personnages que sa haute confiance croit devoir y appeler.

La nomination des autres ministres a lieu par *iradé* (ordonnance) impérial.

Art. 28. Le conseil des ministres connaît de toutes les affaires importantes, intérieures ou extérieures, de l'État.

Celles de ses délibérations qui doivent être soumises à la sanction de Sa Majesté le sultan sont rendues exécutoires par *iradé* impérial.

Art. 29. Chaque chef de département ministériel administre, dans la limite de ses attributions, les affaires qui ressortissent à son département.

Pour celles qui dépassent cette limite, il en réfère au grand-vizir.

Le grand-vizir donne suite aux rapports qui lui sont adressés par les chefs des divers départements, soit en les déférant, s'il y a lieu, au conseil des ministres et ensuite en les présentant à la sanction impériale, soit, dans le cas contraire, en statuant lui-même ou en les soumettant à la décision de S. M. le sultan.

Un règlement spécial déterminera ces diverses catégories d'affaires pour chaque département ministériel.

Art. 30. Les ministres sont responsables des faits ou actes de leur action.

Art. 31. Si un ou plusieurs membres de la Chambre des députés veulent porter plainte contre un ministre, en raison de sa responsabilité et à l'occasion de faits dont la Chambre a le droit de connaître, la demande contenant la plainte est remise au président, qui la renvoie, dans les trois jours, au bureau chargé, en vertu du règlement intérieur, d'examiner la plainte et de décider s'il y a lieu de la soumettre aux délibérations de la Chambre.

La décision du bureau est prise à la majorité des voix, après que les renseignements nécessaires ont été obtenus et que des explications ont été fournies par le ministre en cause.

Si le bureau est d'avis de soumettre la plainte à la Chambre, le rapport constatant cette décision est élu en séance publique, et la Chambre, après avoir entendu les explications du ministre en cause appelé à assister à la séance, ou de son délégué, vote à la majorité absolue des deux tiers des voix sur les conclusions du rapport.

En cas d'adoption de ces conclusions, une adresse, demandant la mise en jugement du ministre en cause, est transmise au grand-vizir qui la soumet à la sanction de S. M. le sultan, et le renvoi devant la haute cour a lieu en vertu d'un iradé impérial.

Art. 32. Une loi spéciale déterminera la procédure à suivre pour le jugement des ministres.

Art. 33. Il n'existe aucune différence entre les ministres et les particuliers en ce qui concerne les procès privés et qui sont en dehors de leurs fonctions.

Les procès de ce genre sont déférés à la juridiction ordinaire.

Art. 34. Le ministre dont la mise en jugement a été prononcée par la chambre d'accusation de la haute cour est suspendu de ses fonctions jusqu'à ce qu'il ait été déchargé de l'accusation portée contre lui.

Art. 35. En cas de rejet, par un vote motivé de la Chambre des députés, d'un projet de loi pour l'adoption duquel le ministère croit devoir insister, S. M. le sultan ordonne, dans l'exercice de sa souveraineté, soit le changement du ministère, soit la dissolution de la Chambre, à charge de réélection de nouveaux députés dans le délai fixé par la loi.

Art. 36. En cas de nécessité urgente, si l'assemblée générale n'est pas réunie, le ministère peut prendre des dispositions en vue de prémunir l'État contre un danger ou de sauvegarder la sécurité publique.

Ces dispositions, sanctionnées par iradé impérial, ont provisoirement force de loi, si elles ne sont pas contraires à la Constitution.

Elles doivent être soumises à l'assemblée générale dès que celle-ci est réunie.

Art. 37. Chaque ministre a le droit d'assister aux séances du Sénat et de la Chambre des députés ou de s'y faire représenter par un fonctionnaire supérieur de son département.

Il a également le droit d'être entendu avant tout membre de la Chambre qui aurait demandé la parole.

Art. 38. Lorsqu'à la suite d'une décision prise à la majorité des voix, un ministre est invité à se rendre à la Chambre des députés pour fournir des explications, il est tenu de répondre aux questions qui lui sont adressées, soit en se présentant personnellement, soit en déléguant un fonctionnaire supérieur de son département.

Néanmoins, il a le droit d'ajourner sa réponse, s'il le juge nécessaire, en prenant sur lui la responsabilité de cet ajournement.

DES FONCTIONNAIRES PUBLICS.

Art. 39. Toutes les nominations aux diverses fonctions publiques auront lieu conformément aux règlements qui détermineront les conditions de mérite et de capacité exigées pour l'admission aux emplois de l'État.

Tout fonctionnaire nommé dans ces conditions ne pourra être révoqué ou changé :

S'il n'est pas prouvé que sa conduite justifie légalement sa révocation ;

S'il n'a pas donné sa démission, ou bien encore si sa révocation n'est pas jugée indispensable par le gouvernement.

Les fonctionnaires qui auront fait preuve de bonne conduite et d'honnêteté, ainsi que ceux dont la mise en disponibilité aura été jugée indispensable par le gouvernement, auront droit soit à l'avancement, soit à la pension de retraite, soit au traitement de disponibilité, conformément aux dispositions qui seront déterminées par un règlement spécial.

Art. 40. Les attributions de fonctionnaires seront fixées par des règlements spéciaux.

Chaque fonctionnaire est responsable dans la limite de ses attributions.

Art. 41. Tout fonctionnaire est tenu de respecter son supérieur ; mais l'obéissance n'est due qu'aux ordres donnés dans les limites tracées par la loi.

Pour les actes contraires à la loi, le fait d'avoir obéi à un supérieur ne peut dégager la responsabilité du fonctionnaire qui les a exécutés.

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Art. 42. L'Assemblée générale se compose de deux Chambres : la Chambre des seigneurs ou Sénat et la Chambre des députés.

Art. 43. Les deux Chambres se réunissent le 1er novembre de chaque année ; l'ouverture a lieu par *iradé* impérial.

La clôture, fixée au 1er mars suivant, a également lieu en vertu d'un iradé impérial.

Aucune des deux Chambres ne peut se réunir hors le temps de session de l'autre Chambre.

Digitized by Google

Art. 44. Sa Majesté le sultan peut, suivant l'exigence des circonstances, avancer l'époque de l'ouverture et abréger ou prolonger la session.

Art. 45. La solennité de l'ouverture a lieu en présence de S. M. le sultan, soit en personne, soit représenté par le grand-vizir en présence des ministres et des membres des deux Chambres.

Il est donné lecture d'un discours impérial exposant la situation intérieure de l'empire et l'état de ses relations extérieures dans le cours de l'année écoulée, et indiquant les mesures dont l'adoption pour l'année suivante est jugée nécessaire.

Art. 46. Tous les membres de l'Assemblée générale prêtent le serment d'être fidèles à Sa Majesté le sultan et à la patrie, d'observer la Constitution, de remplir le mandat qui leur est confié et de s'abstenir de tout acte contraire à ces devoirs.

La prestation du serment a lieu, pour les nouveaux membres, à l'ouverture de la session, en présence du grand-vizir et, après l'ouverture, en présence de leurs présidents respectifs et en séance publique de la Chambre dont ils font partie.

Art. 47. Les membres de l'Assemblée générale sont libres dans l'émission de leurs opinions ou de leurs votes.

Aucun d'eux ne peut être lié par des instructions ou promesses, ni influencé par des menaces.

Il ne peut être poursuivi pour les opinions ou les votes émis par lui au cours des délibérations de la Chambre dont il fait partie, à moins qu'il n'ait contrevenu au règlement intérieur de cette Chambre, auquel cas les dispositions édictées par le règlement lui sont appliquées.

Art. 48. Tout membre de l'Assemblée générale qui, à la majorité absolue des deux tiers de la Chambre dont il fait partie, est accusé de trahison, de tentative de violation de la Constitution ou de concussion, ou qui a été frappé légalement d'une condamnation à l'emprisonnement ou à l'exil, est déchu de sa qualité de sénateur ou de député.

Le jugement et l'application de la peine appartiennent au tribunal compétent.

Art. 49. Chaque membre de l'Assemblée générale émet son vote en personne. Il a le droit de s'abstenir au moment du vote.

Art. 50. Nul ne peut être à la fois membre des deux Chambres.

Art. 51. Aucune délibération ne peut avoir lieu, dans l'une ou l'autre Chambre, qu'autant que la moitié plus un de ses membres se trouvent réunis.

Hors le cas où la majorité des deux tiers est requise, toute résolution est prise à la majorité absolue des membres présents.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 52. Toute pétition relative à des intérêts privés, présentés à l'une ou à l'autre Chambre, est rejetée si les recherches auxquelles elle donne lieu ont eu pour résultat de constater que le pétitionnaire ne s'est pas adressé en premier lieu aux fontionnaires publics que la demande concerne ou à l'autorité de laquelle relèvent ces fonctionnaires.

Art. 53. L'initiative de la proposition d'une loi ou de la modification d'une loi existante appartient au ministère.

Le Sénat et la Chambre des députés peuvent aussi demander une nouvelle loi ou la modification d'une loi existante sur des matières comprises dans leurs attributions.

Dans ce dernier cas, la demande est soumise par le grand-vizir à Sa Majesté le sultan, et s'il y a lieu, le conseil d'État est chargé, en vertu d'un iradé impérial, de préparer le projet de loi qui fait l'objet de la proposition, sur les renseignements et éclaircissements fournis par les départements compétents.

Art. 54. Les projets de loi élaborés par le conseil d'État sont soumis, en premier lieu, à la Chambre des députés, et, en second lieu, au Sénat.

Ces projets n'ont force de loi que si, après avoir été adoptés par les deux Chambres, ils sont sanctionnés par *iradé* impérial.

Tout projet de loi définitivement rejeté par l'une des deux Chambres ne peut être soumis à une nouvelle délibération dans le cours de la même session.

Art. 55. Un projet de loi n'est pas considéré comme adopté s'il n'a été voté successivement par la Chambre des députés et le Sénat, à la majorité des voix, article par article, et si l'ensemble du projet n'a réuni la majorité des voix dans chacune des deux Chambres.

Art. 56. A l'exception des ministres, de leurs délégués et des fonctionnaires convoqués par une invitation spéciale, nul ne peut être introduit dans l'une ou l'autre Chambre, ni admis à faire une communication quelconque, soit qu'il se présente en son nom, soit comme représentant un groupe d'individus.

Art. 57. Les délibérations des Chambres ont lieu en langue turque.

Les projets sont imprimés et distribués avant le jour fixé pour la discussion.

Art. 58. Les votes sont émis : par appel nominal, par des signes de manifestation extérieure ou par voie de scrutin secret.

Le vote au scrutin secret est subordonné à une décision de la Chambre, prise à la majorité des membres présents.

Art. 59. La police intérieure de chaque Chambre est exercée par son président.

DU SÉNAT.

Art. 60. Le président et les membres du Sénat sont nommés directement par Sa Majesté le sultan.

Le nombre des sénateurs ne peut excéder le tiers des membres de la Chambre des députés.

Art. 61. Pour pouvoir être nommé sénateur, il faut :

S'être rendu, par ses actes, digne de la confiance publique ou avoir rendu des services signalés à l'État;

Etre âgé d'au moins quarante ans.

Art. 62. Les sénateurs sont nommés à vie.

La dignité de sénateur peut être conférée aux personnages en disponibilité ayant exercé les fonctions de ministre, gouverneur général (vali), commandant de corps d'armée, caziaskar (grand juge), ambassadeur ou ministre plénipotentiaire, patriarche, khakhambachi (grand rabbin), aux généraux de division des armées de terre et de mer, et, en général, aux personnes réunissant les conditions requises.

Les membres du Sénat, appelés, sur leur demande, à d'autres fonctions, perdent leur qualité de sénateur.

Art. 63. Le traitement de sénateur est fixé à la somme mensuelle de dix mille piastres.

Le sénateur qui reçoit du Trésor un traitement ou des allocations à un autre titre n'a droit qu'au complément, si leur montant est inférieur à dix mille piastres.

Si ce chiffre est égal ou supérieur au traitement de sénateur, il continue à en toucher le montant.

Art. 64. Le Sénat examine les projets de loi ou de budget qui lui sont transmis par la Chambre des députés.

Si dans le cours de l'examen d'un projet de loi le Sénat relève un article contraire aux droits souverains de Sa Majesté le sultan, à la liberté, à la Constitution, à l'intégrité territoriale de l'empire, à la sûreté intérieure du pays, à l'intérêt de la défense de la patrie ou aux bonnes mœurs, il le rejette définitivement par un vote motivé, ou

Digitized by Google

il le renvoie accompagné de ses observations à la Chambre des députés, en demandant qu'il soit amendé ou modifié dans le sens de ses observations.

Les projets de loi adoptés par le Sénat sont revêtus de son approbation et transmis au grand-vizir.

Le Sénat examine les pétitions qui lui sont présentées ; il transmet au grand-vizir celles de ces pétitions qu'il croit mériter ce renvoi, en les accompagnant de ses observations.

DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Art. 65. Le nombre des députés est fixé à raison d'un député sur cinquante mille individus du sexe masculin appartenant à la nationalité ottomane.

Art. 66. L'élection a lieu au scrutin secret. Le mode d'élection sera déterminé par une loi spéciale.

Art. 67. Le mandat de député est incompatible avec les fonctions publiques, à l'exception de celles de ministre.

Tout autre fonctionnaire public, élu à la députation, est libre de l'accepter ou de la refuser, mais, en cas d'acceptation, il doit résigner ses fonctions.

Art. 68. Ne peuvent être députés :

1° Ceux qui n'appartiennent pas à la nationalité ottomane ;

2° Ceux qui, en vertu du règlement spécial en vigueur, jouissent des immunités attachées au service étranger qu'ils exercent ;

3° Ceux qui ne connaissent pas le turc ;

4° Ceux qui n'ont pas l'âge de trente ans révolus ;

5° Les gens attachés au service d'un particulier ;

6° Les faillis non réhabilités ;

7° Ceux qui sont notoirement déconsidérés par leur conduite ;

8° Les individus qui ont été frappés d'interdiction judiciaire, tant que cette interdiction n'est pas levée ;

9° Ceux qui ne jouissent pas de leurs droits civils ;

10° Ceux qui prétendent appartenir à une nation étrangère.

Après l'expiration de la première période de quatre années, l'une des conditions de l'éligibilité à la députation sera de savoir le turc, et, autant que possible, écrire dans cette langue.

Art. 69. Les élections générales des députés ont lieu tous les quatre ans.

Le mandat de chaque député ne dure que quatre ans, mais il est rééligible.

Art. 70. Les élections générales commencent, au plus tard, quatre mois avant le 1er novembre, qui est la date fixée pour la réunion de la Chambre.

Art. 71. Chaque membre de la Chambre des députés représente l'universalité des Ottomans et non exclusivement la circonscription qui l'a nommé.

Art. 72. Les électeurs sont tenus de choisir leurs députés parmi les habitants de la province à laquelle ils appartiennent.

Art. 73. En cas de dissolution de la Chambre par *iradé* impérial, les élections générales doivent commencer en temps nécessaire pour que la Chambre puisse se réunir de nouveau, au plus tard, dans les six mois de la date de la dissolution.

Art. 74. En cas de décès, d'interdiction judiciaire, d'absence prolongée, de perte de la qualité de député résultant d'une condamnation ou de l'acceptation de fonctions publiques, il est procédé à un remplacement, conformément aux prescriptions de la loi électorale, et dans un délai tel que le nouveau député puisse exercer son mandat, au plus tard, dans la session suivante.

Art. 75. Le mandat des députés élus pour remplir une place vacante ne dure que jusqu'aux prochaines élections générales.

Art. 76. Il sera alloué par le Trésor, à chaque député, 20,000 piastres par session et ses frais de voyage pour l'aller et le retour.

Le chiffre de ces frais sera établi conformément aux dispositions du règlement qui régit les indemnités de route payées aux fonctionnaires civils de l'État, et calculé sur la base d'un traitement mensuel de cinq mille piastres.

Art. 77. Le président et les deux vice-présidents de la Chambre des députés sont choisis par S. M. le sultan, sur une liste de neuf candidats élus par la Chambre, à la majorité des voix, dont trois pour la présidence, trois pour la première vice-présidence et trois pour la deuxième vice-présidence.

La nomination du président et des vice-présidents a lieu par *iradé* impérial.

Art. 78. Les séances de la Chambre des députés sont publiques.

Toutefois, la Chambre pourra se former en comité secret si la proposition en est faite par les ministres, ou par le président, ou par quinze membres, et que cette proposition est votée en comité secret.

Art. 79. Aucun député ne peut, pendant la durée de la session, être arrêté ou poursuivi, sauf le cas de flagrant délit, que sur une décision prise par la majorité de la Chambre accordant l'autorisation de poursuivre.

Art. 80. La Chambre des députés discute les projets de loi qui lui sont soumis.

Elle adopte, amende ou rejette les dispositions concernant les finances ou la Constitution.

Elle examine en détail les dépenses générales de l'État comprises dans la loi du budget, et en arrête le montant avec les ministres.

Elle détermine également avec les ministres la nature, le montant et le mode de répartition et de réalisation des recettes destinées à faire face aux dépenses.

DU POUVOIR EXÉCUTIF.

Art. 81. Les juges nommés conformément à la loi spéciale sur cette matière et munis du brevet d'investiture (bérat) sont inamovibles; mais ils peuvent donner leur démission.

L'avancement des juges dans l'ordre hiérarchique, leur déplacement, leur mise à la retraite, leur révocation en cas de condamnation judiciaire sont soumis aux dispositions de la même loi.

Cette loi détermine les conditions et qualités requises pour exercer les fonctions de juge ou autres fonctions de l'ordre judiciaire.

Art. 82. Les audiences de tous les tribunaux sont publiques.

La publication des jugements est autorisée.

Toutefois, dans les cas spécifiés par la loi, le tribunal peut tenir l'audience à huis-clos.

Art. 83. Tout individu peut, dans l'intérêt de sa défense, faire usage devant le tribunal des moyens permis par la loi.

Art. 84. Aucun tribunal ne peut se refuser, sous quelque prétexte que ce soit, à juger une affaire qui est de sa compétence.

Il ne peut non plus en arrêter ou ajourner le jugement après qu'il a commencé à procéder à l'examen ou à l'instruction, à moins qu'il n'y ait désistement de la part du demandeur.

Toutefois, en matière pénale, l'action publique continue à s'exercer conformément à la loi, dans le cas même où le demandeur s'est désisté.

zed by Google

Art. 85. Chaque affaire est jugée par le tribunal auquel cette affaire ressortit.

Le procès entre les particuliers et l'État sont de la compétence des tribunaux ordinaires.

Art. 86. Aucune ingérence ne peut être exercée dans les tribunaux.

Art. 87. Les affaires concernant le *Chéri* sont jugées par les tribunaux du *Chéri*; le jugement des affaires civiles appartient aux tribunaux civils.

Art. 88. Les diverses catégories de tribunaux, leur compétence, leurs attributions et les émoluments des juges sont réglés par les lois.

Art. 89. En dehors des tribunaux ordinaires, il ne peut être institué, sous quelque dénomination que ce soit, de tribunaux extraordinaires, ni de commissions pour juger certaines affaires spéciales.

Toutefois l'arbitrage (takkin) et la nomination de *murella* (juge délégué) sont permis dans les formes déterminées par la loi.

Art. 90. Aucun juge ne peut cumuler ses fonctions avec d'autres fonctions rétribuées par l'État.

Art. 91. Il sera institué des procureurs impériaux chargés d'exercer l'action publique.

Leurs attributions et leur hiérarchie seront fixées par la loi.

DE LA HAUTE COUR.

Art. 92. La haute cour est formée de trente membres, dont dix sénateurs, dix conseillers d'État et dix membres choisis parmi les présidents et les membres de la cour de cassation et de la cour d'appel.

Tous les membres sont désignés par le sort.

La haute cour est convoquée lorsqu'il y a lieu par *iradé* impérial et se réunit à l'hôtel du Sénat.

Ses attributions consistent à juger :

Les ministres ;

Le président et les membres de la cour de cassation ;

Et toutes autres personnes accusées du crime de lèse-majesté ou d'attentat contre la sûreté de l'État.

Art. 93. La haute cour se compose de deux chambres : la chambre d'accusation et la chambre de jugement.

La chambre d'accusation est formée de neuf membres désignés par le sort parmi les membres de la haute cour, et dont trois sénateurs, trois conseillers d'État et trois membres de la cour de cassation ou de la cour d'appel.

Art. 94. Le renvoi devant la chambre de jugement est prononcé par la chambre d'accusation, à la majorité des deux tiers de ses membres.

Les membres appartenant à la chambre d'accusation ne peuvent prendre part aux délibérations de la chambre de jugement.

Art. 95. La chambre de jugement est formée de vingt-un membres, dont sept sénateurs, sept conseillers d'État et sept membres de la cour de cassation ou de la cour d'appel.

Elle juge à ia majorité des deux tiers de ses membres, et conformément aux lois en vigueur, les procès qui lui sont renvoyés par la chambre d'accusation.

Ses jugements ne sont susceptibles ni d'appel ni de recours en cassation.

Digitized by Google

DES FINANCES.

Art. 96. Aucun impôt au profit de l'État ne peut être établi, réparti ni perçu qu'en vertu d'une loi.

Art. 97. Le budget est la loi qui contient les prévisions des recettes et des dépenses de l'État.

Les impôts au profit de l'État sont régis par cette loi quant à leur assiette, leur répartition et leur perception.

Art. 98. L'examen et le vote, par l'Assemblée générale, de la loi du budget a lieu par articles.

Les tableaux annexes comprenant le détail des recettes et des dépenses sont divisés en sections, chapitres et articles, conformément au modèle défini par les règlements.

Ces tableaux sont votés par chapitres.

Art. 99. Le projet de loi du budget est soumis à la Chambre des députés immédiatement après l'ouverture de la session, afin de rendre possible sa mise à exécution à partir du commencement de l'exercice auquel il se rapporte.

Art. 100. Aucune dépense extra-budgétaire ne peut être effectuée sur les fonds de l'État qu'en vertu d'une loi.

Art. 101. En cas d'urgence, motivée par des circonstances extraordinaires, les ministres peuvent, pendant l'absence de l'Assemblée générale, créer, par *iradé* impérial, les ressources nécessaires et effectuer une dépense non prévue au budget, à la condition d'en saisir l'Assemblée générale par un projet de loi, au début de sa plus prochaine réunion.

Art. 102. Le budget est voté pour un an; il n'a force de loi que pour l'année à laquelle il se rapporte.

Toutefois si, par suite de circonstances exceptionnelles, la Chambre des députés est dissoute avant le vote du budget, les ministres peuvent, par un arrêté pris en vertu d'un iradé impérial, appliquer le budget de l'année précédente jusqu'à la session prochaine, sans que l'application provisoire de ce budget puisse dépasser le terme d'une année.

Art. 103. La loi du règlement définitif du budget indique le montant des recettes réalisées et des payements effectués sur les revenus et les dépenses de l'année à laquelle elle se rapporte.

Sa forme et ses divisions doivent être les mêmes que celles du budget.

Art. 104. Le projet de règlement définitif est soumis à la Chambre des députés, au plus tard, dans le terme de quatre ans, à partir de l'année à laquelle il se rapporte.

Art. 105. Il sera institué une cour des comptes chargée de l'examen des opérations des comptables de finances, ainsi que des comptes annuels dressés par les divers départements ministériels.

Elle adressera chaque année à la Chambre des députés un rapport spécial comprenant le résultat de ses travaux, accompagné de ses observations.

A la fin de chaque trimestre, elle présentera à Sa Majesté le sultan, par l'intermédiaire du grand-vizir, un rapport contenant l'exposé de la situation financière.

Art. 106. La cour des comptes sera composée de douze membres inamovibles, nommés par *iradé* impérial.

Aucun d'eux ne pourra être révoqué sans que la proposition motivée de sa révocation ne soit approuvée par une décision de la Chambre des députés, prise à la majorité des voix.

Art. 107. Les conditions et qualités exigées des membres de la cour des comptes, le détail de leurs attributions, les règles applicables en cas de démission, de remplace-

zed by Google

ment, d'avancement et de mise à la retraite, ainsi que l'organisation des bureaux de la cour seront déterminés par une loi spéciale.

DE L'ADMINISTRATION PROVINCIALE.

Art. 108. L'administration des provinces aura pour base le principe de la décentralisation.

Les détails de cette organisation seront fixés par une loi.

Art. 109. Une loi spéciale réglera sur des bases plus larges l'élection des conseils administratifs de province (*vilayet*), de district (*sandjag*) et de canton (*kaza*), ainsi que celle du conseil général, qui se réunit annuellement au chef-lieu de chaque province.

Art. 110. Les attributions du conseil général provincial seront fixées par la même loi spéciale et elles comprendront :

La faculté de délibérer sur les objets d'utilité publique, tels que l'établissement de communication, l'organisation des caisses de crédit agricole, le développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture et la propagation de l'instruction publique;

Le droit de porter plainte aux autorités compétentes pour obtenir le redressement des faits ou actes commis en contravention des lois et règlements, soit dans la répartition ou la perception des impôts, soit en toute autre matière.

Art. 111. Il y aura dans chaque *kaza* un conseil afférent à chacune des différentes communautés. Ce conseil sera chargé de contrôler :

1° L'administration des revenus des immeubles ou des fonds *vakoufs* (fondations pieuses) dont la destination spéciale est fixée par les dispositions expresses des fondateurs ou par l'usage ;

2° L'emploi des fonds ou des biens affectés, par disposition testamentaire, à des actes de charité ou de bienfaisance;

3° L'administration des fonds des orphelins, conformément au règlement spécial qui régit la matière.

Chaque conseil sera composé de membres élus par la communauté qu'il représente, conformément aux règlements spéciaux à établir.

Ces conseils relèveront des autorités locales et des conseils généraux de province.

Art. 112. Les affaires municipales seront administrées, à Constantinople et dans les provinces, par des conseils municipaux élus.

L'organisation des conseils municipaux, leurs attributions et le mode d'élection de leurs membres seront déterminés par une loi spéciale.

DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 113. En cas de constatation de faits ou d'indices de nature à faire prévoir des troubles sur un point du territoire de l'Empire, le gouvernement impérial a le droit de proclamer l'état de siége.

Les effets de l'état de siege consistent dans la suspension temporaire des lois civiles.

Le mode d'administration des localités soumises au régime de l'état de siége sera réglé par une loi spéciale.

A Sa Majesté le sultan appartient le pouvoir exclusif d'expulser du territoire de l'empire ceux qui, à la suite d'informations dignes de confiance recueillies par l'administration de la police, sont reconnus comme portant atteinte à la sûreté de l'État.

Art. 114. L'instruction primaire sera obligatoire pour tous les Ottomans.

Des détails d'application seront déterminés par une loi spéciale.

Art. 115. Aucune disposition de la Constitution ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, être suspendue ou délaissée.

Art. 116. En cas de nécessité, dûment constatée, la Constitution peut être modifiée dans quelques-unes de ses dispositions. Cette modification est subordonnée aux conditions suivantes :

Toute proposition de modification présentée soit par le ministère, soit par l'une ou l'autre Chambre, devra être soumise en premier lieu aux délibérations de la Chambre des députés.

Si la proposition est approuvée à la majorité des deux tiers des membres de cette Chambre, elle sera transmise au Sénat.

Dans le cas où le Sénat adopterait également la modification proposée à la majorité des deux tiers des sénateurs, elle sera soumise à la sanction de Sa Majesté le sultan.

Si elle est sanctionnée par *iradé* impérial, elle aura force de loi

Toute disposition de la Constitution faisant l'objet d'une proposition de modification reste en vigueur jusqu'au moment où la proposition, après avoir subi l'épreuve des délibérations des Chambres, a été sanctionnée par *iradé* impérial.

Art. 117. L'interprétation des lois appartient :

A la cour de cassation, pour les lois civiles et pénales;

Au conseil d'État, pour les lois administratives ;

Et au Sénat, pour les dispositions de la Constitution.

Art. 118. Toutes les dispositions des lois, us et coutumes actuellement en vigueur continueront d'être appliquées tant qu'elles n'auront pas été modifiées ou abrogées par des lois ou règlements.

Art. 119. L'instruction provisoire du 12 *chéval* 1293 (16/28 octobre 1876) concernant l'Assemblée générale cessera d'avoir son effet à partir de la première session.

---

zed by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Philosophie et Éducation. — L'École populaire et le rationalisme contemporain, par E. Bernimolin, Dr en Droit et en Sciences politiques. — Dédié aux Éducateurs de la jeunesse. — 2 vol. in-8o, Liége, H. Vaillant-Carmanne, 1875-1876.

C'est un travail considérable et érudit que celui de M. l'avocat Bernimolin. L'auteur n'y a pas simplement traité la question si grave de « l'École populaire, » mais sous ce titre il a tracé aux instituteurs un programme complet d'études religieuses et philosophiques, comprenant toutes les bases d'une Éducation chrétienne et d'une Démonstration catholique. C'est, nous n'en doutons pas, ce souffle d'ardente foi qui fera surtout l'originalité de son travail et sa meilleure recommandation. On reconnait, à chaque page, le chrétien désireux de mettre aux mains des éducateurs les connaissances multiples qui doivent assurer le succès de leur œuvre. L'auteur consacre avant tout d'assez amples développements à la notion du progrès, si étroitement connexe à la question de l'éducation. Il est amené de la sorte à s'occuper de l'existence des deux partis qui, en ce pays, représentent les idées d'autorité et de libre examen. M. Bernimolin montre que le catholicisme ne répudie aucun élément de prospérité matérielle ou de développement de la raison. S'il entreprend l'exposition détaillée des croyances et de la morale chrétiennes, ce n'est pas qu'il compte leur rallier les esprits passionnés : il sait qu'à la violence dans les choses idéales il n'y a aucun remède. Mais il espère signaler aux consciences honnêtes de tous les partis le danger qu'il y aurait à établir entre l'éducation civique et l'idée religieuse un antagonisme que condamnent de concert l'histoire de notre pays et la raison elle-même.» Nous sommes, dit-il (p. 102, tome 1), à une époque de doute et de vertige ; non-seulement les systèmes philosophiques et sociaux, mais les fondements mêmes des idées morales et religieuses sont l'objet de la controverse; chaque jour se produisent des doctrines dans lesquelles se mêlent confusément la passion et la vérité ; ce qui paraissait admis hier est contesté demain ; la marche de la société se modifie sans cesse en raison des recherches scientifiques ou des événements, tout comme du reste les idées de chaque homme se modifient dans les diverses périodes de son existence. Continuons cependant à aborder ces problemes si complexes. Toute erreur, tout préjugé, a dit un écrivain, sera insurmontable si ceux qui ne le partagent point s'y soumettent ou le flattent. *Recherchons ce qui est stable, ce qui est vrai, ce qui est juste dans tant de contradictions* ; ne nous contentons pas de voir la surface des choses, mais sondons-en les profondeurs, afin d'en faire jaillir la lumière, et avant tout examinons-nous nous-mêmes.

« Ce livre t'enseignera, lecteur, comment, en vertu du principe même de ton origine, ton principal soin doit être de cultiver les facultés déposées dans ton âme. Il rappelle à ton esprit le plus grand précepte de la philosophie : *Connais-toi toi-même*, que le christianisme exprime bien plus complétement par cette admirable maxime : *Évite le mal et pratique le bien*. Il t'adjure donc de réfléchir à ta nature morale toujours perfectible, en t'avertissant de prendre garde aux piéges que le sophisme tend à ta bonne foi. Il t'adjure de bien employer ton temps, de *bien faire*, car c'est là le secret

de la vie. Par suite il te montre qu'une saine éducation étant le fondement de tout progrès moral comme de tout bien social, ton premier devoir consiste à donner cette éducation à tes enfants. Ne te borne pas à les instruire, car l'instruction seule peut être funeste, mais efforce-toi principalement d'éveiller dans leurs jeunes cœurs les bons sentiments et les fortes résolutions. Au lieu de flatter l'orgueil de la jeunesse, apprends-lui plutôt la modération dans les désirs et le contentement de sa condition, ce qui permet de supporter bien des maux. Surtout, occupe-toi de former leur caractère, et d'imprimer à leur esprit impatient d'indépendance cette *discipline morale* qui, suivant une comparaison célèbre, est *comme l'écorce qui retient la vie de l'arbre et grâce à laquelle il se développe*. La vie humaine, qu'il faut envisager, non comme un *but*, mais comme un *moyen*, n'est pas après tout une chose oiseuse ; elle mérite bien qu'on s'attache à la comprendre, à saisir la portée des admirables lois qui la régissent, et que l'on ne viole jamais impunément. — Fais-en des hommes, en un mot, qui n'obéissent qu'à la voix de leur conscience, juge de nos actions ; quant aux devoirs de citoyen, inspire-leur l'amour de la liberté, non pas extravagante et sans limites, ce qui serait la licence, mais d'une liberté soumise à la loi et aux notions éternelles de la justice. Ainsi fesant, tu auras rempli ta tâche ici-bas et tu les auras rendus heureux, puisque le bonheur véritable consiste essentiellement dans la connaissance de la vérité unie à la pratique de la vertu. »

Voilà des paroles élevées, et c'est de cette manière qu'il est bon de parler aux éducateurs laïques. L'examen du principe perfectible de l'homme, qui est sa liberté, occupe assez longuement l'auteur. Il entre à ce sujet dans des détails philosophiques excellents. Souhaitons que, dans les écoles normales, l'on prépare les instituteurs à l'intelligence de ces vérités. Peut-être même le livre de M. Bernimolin pourrait-il servir, en bien des passages du moins, de guide à cet égard. Les principes généraux sont ensuite étudiés dans leur application, et, naturellement, la mission de l'État, la loi de 1842 et les diverses querelles qui s'y rapportent, rentrent dans cette discussion. L'intérêt des matières, les renseignements d'histoire et de diplomatie recueillis par M. Bernimolin donnent, à cette partie, une singulière importance. Ces pages recommandent tout spécialement son ouvrage à l'attention des instituteurs. On peut dire qu'avec l'ouvrage de M. le Baron de Haulleville sur l'enseignement primaire, il forme une Bibliothèque portative de l'éducateur laïque. Nous devons l'ajouter cependant, en ce qui touche aux bases constitutionnelles de l'Instruction publique, les vues de l'auteur ont été, on le sait, l'objet de la critique. Un avocat distingué du barreau de Liége a censuré, dans la *Revue Catholique*, quelques endroits importants où M. Bernimolin lui paraissait faire des concessions excessives aux idées libérales. L'auteur examine, dans un long appendice, ces observations amicales. Nous pensons que, de fait, M. Bernimolin aurait dû présenter avec plus de précision les principes absolus du Droit Catholique, en matière d'enseignement. Sans nul doute, il ne reconnaît pas de droit à l'erreur, et il montre clairement que les « libertés politiques » sont pure affaire de police publique, accommodée au régime des sociétés mixtes, où des citoyens divisés de croyance doivent vivre en paix (p. 176). Mais ce point aurait pu être formulé avec plus de netteté, et cette remarque s'étend à tous les paragraphes où il est question des « principes modernes. » Je sais bien que l'auteur n'entend confier aux libertés politiques que la qualité de « droits civils. » Son argumentation, dans l'appendice, ne les reconnaît pour des « droits sociaux » que dans ces limites. Seulement, en quelques distinctions lumineuses, il aurait pu dégager plus clairement sa pensée des ombres qui la voilent. Peut-être même aurait-il pu avertir qu'il n'entendait envisager non la forme idéale de la société humaine, depuis la Révélation de J.-C., mais seulement la forme transactionnelle et positive où nous vivons. Car nous estimons, comme lui, que les formules usuelles rendent assez mal les principes du droit public.

zed by Google

précisément parce qu'elles prétendent comprendre en quelques phrases des questions beaucoup trop complexes pour se plier aux axiomes toujours quelque peu équivoques tirés de la logique formelle. Mais on ne peut qu'applaudir à l'auteur lorsqu'il écrit ceci : « Si le pouvoir civil se vivifie à la lumière du Christianisme, de qui seul est sorti le droit nouveau, que de bien il ne peut pas répandre dans le monde, en attendant que les nations soient arrivées à l'âge mûr, et que tous les hommes n'aient plus qu'un seul esprit et qu'un seul cœur. » C'est justement cette origine historique et toute chrétienne du droit européen, et l'impuissance historiquement démontrée aussi des combinaisons politiques opposées aux principes essentiels de l'Évangile, qui conseillent de rappeler la suprématie du droit absolu de la vérité, lorsqu'on tient à mettre en relief la legitimité actuelle des « libertés politiques. » Il est très-vrai que les limites positives et pratiques du droit, tel qu'on l'entendait dans l'*Empire Chrétien*, ne laissent pas de prêter à d'ardentes controverses. C'est pour cette raison que beaucoup d'esprits préfèrent simplement considérer l'ordre actuel, dans une œuvre non de théorie générale, mais d'application usuelle. — Nous avons hâte d'ajouter, néanmoins, qu'il nous paraît que, partout dans son docte livre, M. Bernimolin affirme, en leur plénitude, les thèses *dogmatiques* de l'Église Catholique, et cela avec un souffle de conviction auquel nul ne peut se méprendre. C'est de ces thèses mêmes qu'il déduit le principe d'unité religieuse qui doit, selon lui, dominer l'éducation publique. Sous ce rapport, son œuvre nous a paru excellemment conservatrice et doctrinale.

Les excellentes réflexions de l'auteur sur la base de l'éducation populaire et, en général, ses développements des principes philosophiques qui dominent l'instruction morale et religieuse lui assurent la reconnaissance de tous les amis de l'humanité. Il a déployé une érudition très-vaste dans ses études sur les rapports généraux de la foi, de la raison et de l'enseignement considérés dans tous leurs rapports réciproques. Ses considérations sur l'existence de Dieu, la Création, la Providence, la destinée humaine et l'Église se recommandent, dans leur ensemble, par des qualités tout à fait sérieuses. M. Bernimolin cite avec charme les auteurs anciens. Il a fait de larges emprunts à St-Thomas, aussi bien qu'aux apologistes modernes. Les beaux travaux de M. le Baron de Haulleville sur la notion du Droit et sur le Catholicisme et la civilisation ont été par lui utilisés comme ils le méritaient. Peut-être mentionne-t-il trop d'adages à rubrique étrange, comme : « Un contemporain, un orateur du temps, etc. » Certes ses études pourront contribuer à répandre parmi les instituteurs laïques la connaissance des doctrines catholiques. Ce n'est pas sans émotion qu'on voit un membre distingué de l'administration se préoccuper avec un si touchant souci de ces questions vitales. Simples malgré leur profondeur, elles peuvent facilement devenir accessibles à tous, dans une mesure plus large qu'on ne le pense communément. En son vaste travail, M. Bernimolin a réuni de riches matériaux, des informations précieuses, claires, et une forme agréable. Dans une prochaine édition, peut-être il pourra introduire un peu plus d'ordre en son travail. Lui-même nous autorise à le penser, par les additions du 2e volume. Sauf ce que nous avons noté, en toute simplicité, au sujet des droits, dits modernes, il nous convient peu d'atténuer par des critiques de détail un livre conçu dans des intentions si pures et d'une incontestable doctrine. Ce qu'il faut redire, c'est que le docte auteur se montre, dans tout son ouvrage, un homme de bien, un patriote ardent, un catholique dévoué. Ce n'est pas un médiocre mérite que de réunir ces trois qualités en un ouvrage sur l'Éducation populaire, aux jours troublés où nous vivons. Elles donnent un nouveau prix à la science et aux recherches étendues dont témoigne ce vaste et utile travail, et lui assurent le sympathique accueil des éducateurs de la jeunesse auxquels M. Bernimolin a dédié son ouvrage.

X.

Digitized by Google

Promenades et escalades dans les Pyrénées, par Jules Leclercq, 1876, *1 vol., in-8, chez Alfred Mame et fils, à Tours.*

L'auteur de cet ouvrage, un Bruxellois, n'est pas inconnu du lecteur de la *Revue*. Ceux qui aiment les bonnes études de touristes n'ont pas oublié les *Voyages dans le nord de l'Europe, un tour en Norwège, une promenade dans la mer Glaciale* : relations pleines d'intérêt, d'émotions et d'attraits, qui font bien connaître le pays le moins connu et peut-être le plus curieux de l'Europe.

Les Belges d'ailleurs ne sont guère voyageurs et racontent moins encore leurs voyages. Une exception comme M. Leclercq est à la fois trop rare et trop remarquable pour passer inaperçue.

M. Leclercq n'est pas un voyageur ordinaire. Il possède les qualités du corps, du cœur et de l'esprit que réclame le vrai touriste. L'étude des lieux ne lui fait généralement pas oublier que, quiconque est né voyageur, doit assigner à l'étude des hommes la première place dans ses pérégrinations, comme le voyageur d'Horace :

Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Les *promenades et escalades dans les Pyrénées* s'attachent cependant à nous donner une idée de l'aspect de ces « chères montagnes, » des obstacles qu'on y rencontre, des fatigues que l'on y éprouve, des dangers qu'on y court, des dédommagements, des charmes et des émotions dont on y est payé, bien plus qu'à nous faire saisir la physionomie des populations et le caractère du pays, plus généralement connu et d'ailleurs infiniment moins intéressant. Ce qu'on trouve ici, ce sont plutôt les feuilles d'un album que les pages d'un livre. La délicieuse vallée d'Argilès, le sombre défilé de Pierrefitte, le méchant Rioulet, le Pic colossal du Midi, la sauvage vallée du Bastan, le gracieux lac d'Oncet, le majestueux cirque de Gavernie, la mystérieuse Brèche de Roland, le Mont sinistre, l'effroyable Chaos, le traître lac de Gaube, l'indomptable Mont-Perdu, l'inaccessible Canigou, le riant val du Lys, l'épouvantable Cascade d'Enfer, etc., sont autant de grands et sublimes tableaux traités d'une main sûre et vigoureuse. Les détails y sont minutieusement mis en relief; mais l'auteur semble se complaire tout spécialement dans les larges panoramas, les horizons sans bornes, les tableaux « dont la grandeur étonne sans charmer. »

« L'ami de la nature, dit-il, qui sait jouir de ses spectacles, en apprécier les splendeurs et les harmonies, trouve un bonheur ineffable à s'élever dans les hautes régions. » Aidé d'un courage, d'un esprit d'audace, je dirai presque de témérité, peu communs, il s'élance courageusement par tous les chemins, sans reculer devant aucun obstacle ; c'est en « domptant » le Mont-Perdu qu'il veut contempler d'un seul regard toute la chaîne des Pyrénées, « étendue à ses pieds comme une carte en relief; c'est assis sur la pointe du rocher la plus élevée, qu'il livre son âme entière « à cette indéfinissable volupté qu'elle éprouve à planer à vue d'aigle sur un domaine où l'humanité n'a point d'empire et à se trouver en quelque sorte face à face avec Dieu. »

M. Leclercq ne se contente pas de bien peindre ce qu'il a bien vu. Il cherche à puiser dans l'histoire, les traditions, les légendes et les anecdotes du pays des éléments nouveaux de vie et d'animation pour ses tableaux ; et il y réussit parfaitement. C'est ainsi qu'à Luz, l'antique Église des templiers nous remet en scène les *Cagots* d'autrefois, accroupis autour du bénitier qui leur était réservé : race d'hommes misérables et séparés du reste des fidèles, privés de tous droits de citoyen, condamnés à ne se marier qu'entre eux, à ne parler, à ne vivre qu'entre eux, plus exécrés, plus opprimés, plus maudits que ne le furent jamais les Parias de l'Inde ou les Ilotes de la Grèce.

Plus loin, les sublimes tours du Marboré rappellent les combats d'Agramant, de

zed by Google

Ferragus de Marsile, contre les preux de Charlemagne ; et la brèche de Roland fait revivre l'ombre de ce valeureux guerrier blessé, mourant et frappant le roc de la montagne de sa terrible épée Durandal. « A de gigantesques exploits, s'écrie M. Leclercq, il fallait une scène gigantesque. »

On a beaucoup discuté dans ces derniers temps sur la comparaison des Alpes et des Pyrénées. « On a beau faire le tour du monde, écrit le Comte Russell, dans l'annuaire du Club Alpin français, on ne saurait rien voir de plus sublime que les dernières minutes d'une belle soirée d'automne sur les sommets glacés des Pyrénées, alors que le silence et la désolation des nuits montent des plaines assombries, et que les prés, entourés d'azur ou de vapeurs pourprées, rougissent comme de la braise. »

M. Elisée Reclus, dont la compétence n'est certes pas moindre, affirme au contraire, que, « dans leur ensemble, les Pyrénées sont beaucoup moins variées que les Alpes, et n'offrent, en comparaison, qu'une *organisation* rudimentaire. »

Je préfère me ranger à l'avis de M. Leclercq. Il est « parfaitement oiseux, dit-il, de comparer les Alpes aux Pyrénées : chaque chaîne de montagne comme chaque pays a son genre de beauté à part. Si les Alpes ont leurs lacs, leur verdure et leurs glaciers, les Pyrénées ont leur ciel bleu, leur lumière splendide et chaude, leur atmosphère si pure et si transparente. Comme l'a fort bien observé M. F. Schrader, les Pyrénées sont assez belles de leur propre beauté, de leurs violents contrastes, de leurs vallées calcaires et de leur aspect d'Europe et d'Afrique, pour qu'on y vienne chercher ce qui n'appartient qu'à elles. »

Le livre de M. Leclercq occupera une place des plus honorables parmi les meilleures publications de voyages. Le style en est facile, vif, plein de relief et d'entrain. A ceux qui n'ont pas, comme lui, les moyens, le courage ou les forces nécessaires pour parcourir et *escalader* les Pyrénées, ce livre offrira tout au moins, et à peu de frais, le plaisir de lire une relation des plus intéressantes, où ils apprendront à connaître les beautés d'un pays trop peu connu.

J. B.

Vive Pie IX ! Une brochure d'une feuille in-32, avec approbation de Monseigneur l'Archevêque de Turin. — Turin chez L. Romano.

Cette brochure est destinée à être répandue dans les masses. Nous en avons sous les yeux quatre exemplaires, un en français, un en allemand, un en anglais, un en italien. C'est un gracieux opuscule, orné d'un portrait de Pie IX, avec pages encadrées. Une histoire populaire de notre bien-aimé pontife ne peut manquer d'intéresser. L'auteur qui nous est inconnu prend les grandes dates de la vie du Pape ; il y joint des traits anecdotiques dont l'authenticité est bien établie. Ce joli volume avec couverture illustrée et enluminée nous parait très-propre à être donné comme récompense aux enfants dans nos écoles et pensionnats. On ne saurait assez recommander la diffusion de ces petits traités qui popularisent parmi le peuple chrétien la mémoire d'un Pontife dont la carrière, prolongée au delà de toutes les prévisions, restera à tout jamais l'un des plus grands événements des annales humaines.

Ad. D.

Digitized by Google

Éléments de philosophie populaire, *par O. Merten, professeur de philosophie à l'Université de Gand.* — Un vol. in-12, de 144 pages. — Namur, Wesmael-Charlier, 1876.

Le temps des systèmes philosophiques est passé, nous dit l'auteur dans la préface de son livre. Si nous voulons apprendre quelque chose au sujet de notre nature, des facultés qui nous sont dévolues et de la mission que nous sommes appelés à remplir, c'est à l'homme lui-même que nous devons nous adresser et c'est notre propre conscience que nous devons interroger. L'ouvrage, comme son titre l'indique, est un livre *populaire*. Aussi l'auteur a évité tout étalage de science. Son livre contient dix-sept chapitres. Il traite successivement : 1° de la conscience ou du sens interne ; 2° de l'homme ; 3° de l'union de l'âme et du corps ; 4° des limites dans lesquelles nous pouvons connaître l'âme humaine ; 5° de la substantialité, de l'unité et de l'identité de l'âme ; 6° des facultés fondamentales de l'âme ; 7° des perceptions ; 8° des perceptions élémentaires ; 9° des idées singulières ; 10° des idées communes ; 11° des conceptions ; 12° des idées rationnelles ; 13° de l'imagination et de la mémoire ; 14° de la sensibilité ; 15° des oppétitions en général ; 16° des oppétitions volontaires et des oppétitions rationnelles ; 17° de l'immortalité de l'âme humaine.

Si ce livre obtient quelque succès, M. Merten nous annonce qu'il mettra au jour un traité populaire de philosophie morale. Ce projet qu'il réalisera quelque jour, nous l'espérons bien, nous suggère l'idée que le présent ouvrage aurait dû porter un titre plus exact peut-être ; nous l'aurions intitulé : traité populaire de psychologie.

C'est une psychologie en définitive que M. Merten a écrit. Les questions capitales discutées dans les plus vastes traités se retrouvent ici : analyse des facultés de l'âme, développement des preuves de son immortalité, rien n'a été omis. La langue de l'auteur est claire, correcte, précise. Il est superflu d'ajouter que M. Merten ne peut s'arrêter à discuter les systèmes que se sont partagé les écoles de philosophie. S'agit-il, par exemple, de l'union de l'âme et du corps ? L'auteur ne perdra pas son temps à montrer les erreurs de l'harmonie préétablie ou du médiateur plastique. Il se bornera à constater qu'aucun système n'est parvenu à expliquer comment il est possible que le même être se présente tout à la fois comme étendu et comme inétendu. Résignons-nous donc, dit-il, à accepter comme certain et inexplicable le fait de l'union de notre âme et de notre corps et des rapports qui existent entre eux. M. Merten, demeurant toujours sur le terrain de la philosophie, démontre aisément l'immortalité de l'âme humaine. Il laisse justement à un enseignement plus relevé, celui de la religion chrétienne, le soin de déterminer avec certitude le sort de l'âme au sortir de ce monde. Cette psychologie, résumé de travaux plus étendus, a donc sa raison d'être et une utilité incontestable.

Ad. D.

A la Porte du Paradis. — *Jugements de Monseigneur Saint-Pierre sur le cas de quelques appelés se présentant pour être élus, par André Le Pas.* — Un joli volume in-12, fort bien imprimé, de 332 pages. — Paris et Bruxelles, Palmé et Lebrocquy, 1877.

Ce livre est une sorte d'examen de conscience que les âmes sont censées subir au sortir de ce monde. La fiction, imaginée par l'écrivain, permet de supposer que les

zed by Google

jugements ne sont pas sans appel. Vingt-cinq cas divers sont soumis à l'appréciation de l'apôtre qui tient les clefs du royaume des cieux. Il est inutile de les énumérer tous ici. Les questions du juge, tout autant que les réponses de ceux qui deviennent parfois des prévenus dénotent une grande connaissance du cœur humain et de certains défauts et travers communs à notre époque. C'est une spirituelle leçon, par exemple, celle qui est donnée à une personne qui, pas même pour un empire, ne se fût approprié la moindre obole appartenant à autrui, mais qui lut des papiers secrets dont elle aurait fait usage... si l'occasion s'en était présentée. Saint-Pierre lui apprend, à sa grande surprise, que le vol peut se commettre avec les yeux comme avec la main.

L'honnête homme, selon le monde, voit aussi dresser son bilan ; le prêtre tiède, non moins que la béguine qui a recherché une dévotion aisée paraît également à la barre de Monseigneur Saint-Pierre.

Il va sans dire que toutes ces décisions ne forment pas des points de foi. Comme dans tous les livres qui traitent de la morale, il faut faire la part des généralités et ne pas oublier que les cas cités dans ce livre se présentent dans la vie pratique avec d'autres nuances.

Le nom de M. André le Pas n'est pas inconnu de nos lecteurs ; il appartient à une famille dans laquelle la foi et les lettres sont cultivées avec une noble ardeur.

Ad. D.

Un Fruit sec, par Zénaïde Fleuriot. 2 vol. in-12, chez Lecoffre fils et Ce, 90, rue Bonaparte.

Une pensée morale, qui est juste, a donné le jour à ce livre. La valeur d'un homme résulte du développement simultané et harmonique de ses facultés, sous l'impulsion constante du sentiment du devoir et de la loi morale. Les instincts les plus heureux ne sauraient remplacer cette loi. Si elle n'est pas la boussole qui conduit l'esprit humain, l'équilibre des facultés se rompt et le développement excessif, donné à l'une d'elles, ne sert souvent qu'à rabaisser l'homme, même le mieux doué.

M. Danguebel, le héros du roman, est placé par sa naissance et sa fortune dans une condition supérieure. Les riches qualités de son cœur et de son esprit l'appellent à de grandes choses, et cependant M. Danguebel n'est qu'un *fruit sec* ; il passe sa vie à faire de chacun de ses actes un degré pour descendre l'échelle sociale. C'est que, livré tout entier à la passion, aux suggestions fiévreuses de sa nature indépendante, n'ayant ni frein, ni point fixe, il lui manque cet équilibre parfait des facultés, d'où naissent naturellement le sang-froid, la patience, l'ordre, la claire vue de l'ensemble et des détails de l'affaire à laquelle il applique ses forces intellectuelles. Doué d'une activité inquiète, il entreprend tout et rien ne lui réussit : comme Siébel, il ne peut plus même toucher une fleur sans la flétrir.

Inutile à lui-même, le *Fruit sec* est dangereux pour tout ce qui l'approche. Sentant sa force sans se rendre compte de ce qui fait sa faiblesse, il s'impose aux autres, il les sacrifie à son égoïsme, et quand enfin il tombe lui-même, ce n'est qu'après avoir préparé sa chute par la ruine des autres. Le caractère de Mlle Danguebel, âme angélique et dévouée, puisant toute la force de sa volonté dans le service de Dieu et dans le devoir, semble bien fait pour contraster avec l'orgueilleuse obstination de son père.

Le banquier de Laurenville est un portrait tiré de nos jours à d'innombrables

exemplaires : c'est l'homme du succès, l'homme à qui tout réussit, un peu parce que, pour lui, la science de la vie n'est que la science de bien vivre, beaucoup parce qu'il est exempt de scrupules et prêt à profiter de tout. C'est l'antipode du fruit sec, il ne lui manque que l'honneur pour être un honnête homme.

M[lle] Fleuriot nous peint encore deux sociétés bien différentes : la vieille société des villes de province, où l'on vit de sentiments et d'affections réciproques, et le monde bruyant mais creux de Paris, où l'on trouve toujours un cœur vide sous une bouche qui vous embrasse. L'intrigue, roulant exclusivement sur l'amour filial, est intéressante et bien menée. Somme toute voilà un bon livre, bien écrit et qui peut prétendre au succès. J. B.

Les derniers écrits philosophiques de Tyndall, *par le P. Jos. Delsaulx.* — (Paris, Édouard Baltenweck, 1877, 1 vol. in-12).

Les savants, qui admettent pour leurs recherches la méthode expérimentale se divisent aujourd'hui en trois grandes catégories. La première, l'*école expérimentale,* se contente d'appliquer sa méthode à l'interprétation des phénomènes et à la recherche de leurs causes secondaires. Elle avoue franchement qu'elle n'a point la prétention de remonter aux causes premières et laisse à ses disciples toute latitude sous ce rapport. Aussi des savants appartenant à des opinions religieuses et philosophiques bien diverses peuvent aisément trouver place dans cette école.

La deuxième catégorie, qui s'intitule *positiviste,* va beaucoup plus loin que la précédente. Elle ne se borne pas à cette neutralité quant aux causes premières des phénomènes ; elle affirme qu'en dehors des sciences tombant sous le contrôle de l'expérimentation physique, aucune notion certaine n'est possible. C'est atteindre du même coup la foi et la philosophie.

La troisième, l'*école matérialiste,* ne se contente pas de ce scepticisme. Elle professe que non-seulement l'on peut remonter aux causes premières, mais que ces causes premières sont matérielles. Pour elle, il n'y a rien au-dessus de la matière et des forces qui lui sont inhérentes.

Est-il nécessaire d'ajouter que les partisans du positivisme tendent de plus en plus à se rapprocher de l'école matérialiste?

M. Tyndall est un des principaux représentants de cette dernière. Dans des discours et des écrits nombreux et récents il a étalé tout son système, et cela sans aucune dissimulation.

Le P. Delsaux, dans une étude remarquable, examine, contrôle et réfute les données de ce savant et les arguments sur lesquels elles reposent. Attaquant son adversaire sur son propre terrain, il épluche ses arguments et les détruit l'un après l'autre. Nous voudrions pouvoir analyser chacun des chapitres de cet intéressant ouvrage. Qu'il nous suffise de dire toutefois que l'écrivain ne se contente pas de traiter la question dans son ensemble, mais qu'il montre le peu de valeur de tous les faits particuliers que nous voyons rééditer tous les jours, comme des preuves de la solidité du matérialisme. C'a été une excellente idée de réunir en un volume les articles publiés d'abord dans la *Revue catholique.* L'écrit du P. Delsaux rendra de grands services à tous ceux qui ont quelque peu suivi le mouvement intellectuel de ces dernières années. Nous le recommandons volontiers non-seulement à tout homme spécialement occupé de sciences, mais à tout esprit sérieux, désireux de se familiariser avec la grande lutte actuelle entre le spiritualisme et le matérialisme contemporain. D[r] D.

zed by Google

Notes et Souvenirs, par Louis Hymans. 1 vol. in-12. Bruxelles, *Office de publicité*, 1876, pp. 369.

Arrivé à Bruxelles en 1849, à l'âge de 19 ans, avec le mince bagage scientifique et littéraire qu'on amasse au collége, M. Hymans s'est fait dans son parti, après vingt-cinq ans de luttes, une réputation enviée par beaucoup de ses amis politiques. S'improvisant tour à tour poëte, romancier, historien, orateur et homme politique, il a été aussi souvent et aussi ardemment combattu par ses amis politiques que par ses adversaires naturels. Ce petit homme a une qualité maîtresse dans l'arène politique : il ose. Un jour, il s'est victorieusement posé lui-même comme candidat à la représentation nationale, devant le collége électoral le moins indépendant du royaume, celui de Bruxelles, où les meneurs locaux du parti ne voulaient pas de lui. Dans la presse libérale, où il a acquis l'honneur d'être cité au premier rang, il ose, presque seul, résister au courant qui entraîne naturellement son parti vers le radicalisme. Enfin, il est resté depuis vingt-sept ans journaliste intègre, sans profiter, comme il l'aurait pu, de favorables circonstances, pour s'élever au-dessus de l'*aurea mediocritas*, dont il parle, non sans dignité, dans ses *Notes et Souvenirs*. Nous autres catholiques, nous ne pouvons admettre qu'un homme laborieux et distingué emploie vingt-sept longues années de son existence à combattre l'influence sociale du christianisme et à s'efforcer de ruiner dans les âmes l'action salutaire de la foi; mais, des hauteurs où nous sommes placés, il ne nous est pas défendu et de constater le talent et de rechercher l'origine d'une telle hostilité. Toute l'éducation première de M. Hymans a été anti-catholique, et, depuis l'âge de 19 ans, rien n'a été tenté par lui pour corriger cette éducation, dont il se vante, tout naturellement. On peut le dire sans le blesser, je pense, il a trop le sentiment du moi pour apercevoir les splendeurs d'une telle réaction.

La moitié de son livre, celle où il raconte sa vie de journaliste, est intéressante. Il y parle toujours à la première personne. Quand on y est habitué, on ne fait plus attention à cet « écueil humain », et l'on suit avec curiosité les péripéties de la lutte d'un jeune homme aux prises avec toutes les difficultés de la vie quotidienne. Le récit est parsemé d'anecdotes amusantes, d'appréciations souvent contestables et d'allusions qui ne sont pas toujours justes. M. Hymans est journaliste des pieds à la tête; journaliste il a été, et journaliste il mourra. Il s'est fait accepter comme tel, et ce n'est pas un mince honneur pour lui, dans un pays où, à tort ou à raison, les journalistes « ne sont pas bien vus ». M. Hymans se vante lui-même (p. 206) d'avoir vaincu l'indifférence du public belge pour les « écrivains », et il attribue sa victoire à un acte de volonté. Quelle que soit l'opinion que le lecteur se fasse des mérites littéraires de l'auteur, on ne contestera pas que cet acte de volonté persévérante a plus de valeur morale que le don du « splendide bonnet grec », à l'aide duquel il se concilia un jour la sympathie littéraire du directeur du théâtre de Gand, le patron de *Robert le Frison*.

Dans la première partie du volume, il y a un récit agréable des aventures auxquelles l'auteur fut exposé à Londres, parce qu'il avait perdu la clef de sa chambre d'hôtel à une soirée chez lord Palmerston, où l'avait conduit feu M. Van de Weyer. Les éloges exagérés donnés à ce dernier déparent ce récit. J'ai eu l'occasion d'approcher ce diplomate, médiocrement Belge et très-sceptique, qui est mort anglican et dont les enfants sont Anglais. Il avait beaucoup d'esprit, peu de science et pas de cœur, et je n'ai jamais été édifié par son tact politique. C'est de lui que je tiens qu'un *compte d'apothicaire* s'appelle dans les colonies anglaises *a flemish acount*, et dans les possessions espagnoles, un « *Flandrès* (1) ». Je pourrais citer encore d'autres aménités anti-belges du même genre.

Rien ne nuit plus à la littérature que la politique, dit M. Hymans (p. 227). Toute la seconde partie de son livre le démontre. Après avoir promis dans sa préface de ne rien dire de désobligeant pour personne, il tient parfaitement sa promesse, excepté quand il s'agit des catholiques (p. 156, 244, etc.). Le faible d'un des premiers journalistes de ce temps, M. L. Veuillot, c'est de se croire un poëte. M. Hymans, lui aussi, a cette prétention. Mais elle n'est pas justifiée. Sa prose vaut mieux que ses vers ; je dirais même que sa prose improvisée, dans la presse quotidienne, est supérieure à celle de ses livres composés dans le silence de la bibliothèque.

Les journaux quotidiens ont critiqué, comme elle le méritait, la divulgation faite par l'auteur de quelques lettres inédites de MM. Defacqz et Quinet sur la « grande duperie » de 1830. Cette indiscrétion, dont la portée est un peu affaiblie par la réserve d'une lettre de M. Joseph Lebeau, était au moins inutile, d'autant plus que l'auteur, avec une certaine naïveté, nous initie à tous les « trucs », auxquels il a eu recours pour revêtir la toge de l'historien. Ainsi, l'histoire de sa nomination à la chaire d'*Histoire nationale* à l'hôtel-de-ville prouve plus en faveur de son audace littéraire que de sa science historique. Il ne se repent pas non plus de sa « campagne contre les Bollandistes » (p. 146); et lui, le contempteur de notre illustre ami, le très-savant père V. de Buck, il ne craint pas de nous redire l'origine singulière de son *Histoire du Marquisat d'Anvers* : « En 1847, ayant fait quelques folies pendant mes études universitaires, je » voulus les payer par mon travail, et j'obtins, grâce à la recommandation de Moke, » la faveur d'écrire l'histoire du Marquisat d'Anvers, pour la *Bibliothèque Nationale*. » Je me trouvai ainsi en rapport avec M. Alexandre Jamar, l'éditeur, qui fut plus tard » mon collègue à la Chambre et ministre des travaux publics. Mon volume, pour » lequel je mis si largement à profit la magnifique *Geschiedenis van Antwerpen*, de » MM. Mertens et Torfs, parut sous le pseudonyme de G. Huydens. Je n'ai jamais » connu la raison d'État qui m'avait fait disparaître sous ce nom d'emprunt. Peut-» être pensa-t-on que le mien, trop inconnu à cette époque, n'était pas digne de figurer » à côté de ceux des hommes distingués qui avaient signé les autres ouvrages de la » collection. J'avais écrit, pour ce livre, une introduction de haute fantaisie, dans » laquelle j'attribuais à la ville d'Anvers une origine phénicienne, expliquant ensuite » par des étymologies grecques le nom de la cité et celui du fameux géant Antigon. » Cette préface, dont les paradoxes rappelaient les trop ingénieux rapprochements du » Hondt avec Cerbère, de Saint-Omer avec Ulysse, ne fut point accueillie par l'éditeur, » et j'en fis un feuilleton pour le *Précurseur*, qui le publia en janvier 1849. »

M. Hymans nous déclare dans sa préface, avec une bonhommie qui ne manque pas d'un certain air d'impertinence littéraire : « Je ne veux pas que le journaliste, rivé à sa » tâche quotidienne tue complétement en moi l'homme de lettres. Je n'ai pas le loisir » de faire les recherches qu'exige un travail d'érudition. J'ai renoncé depuis longtemps » à la vanité d'éclairer le monde et de sauver la société. Il y a assez d'ouvriers pour » cette grosse besogne. La mienne est plus facile et plus agréable. Elle aura du moins » pour avantage de ne tromper personne et de ne causer de déceptions ni au public, » ni à l'auteur. »

Plus loin (p. 231), l'auteur revient sur cette pensée : « Je n'ai malheureusement, à » aucune époque, pu écrire des livres que dans les moments que je dérobais au som-» meil. Mais je crois bien que, si j'en avais eu le temps, je serais parvenu à prouver » d'une façon très-claire que le public et les éditeurs ne sont pas plus rebelles aux » écrivains en Belgique que partout ailleurs. J'ai trouvé, sans doute, un grand avan-» tage à devenir journaliste. Mais tout le monde est libre de se faire journaliste comme » moi. C'est même la seule profession qui soit absolument libre en Belgique. »

S'il est libre à tout le monde de devenir journaliste, il n'est pas donné à tout le monde d'être un journaliste aussi distingué que M. Hymans. Mais tout le monde a.

zed by Google

quoi qu'il en dise, la faculté de profiter de cette profession pour « éclairer le monde et sauver la société »; car aucun talent ne peut l'emporter dans la balance de l'éternelle justice sur le devoir qui nous incombe à tous, non-seulement de ne tromper personne, mais encore de sauver les âmes. L. B.

Les Merveilles de l'œil, étude religieuse d'anatomie et de physiologie humaine, par l'abbé A. Riche (Paris, Plon et Cie, 1 vol. in-12. 1876).

Voici un livre de science et de piété. J'allais presque dire : Voici un livre de piété, parce que c'est un livre de science. Qu'y a-t-il en effet de plus propre à élever l'âme vers Dieu que l'étude des merveilles de sa création? Depuis la simple goutte d'eau, où le microscope nous révèle tout un monde de nouveaux êtres, jusqu'à ces harmonies sublimes que surprend parfois l'imagination dans ses rêves et que produisent dans l'immensité des cieux les révolutions intérieures et la gravitation des mondes, qu'y a-t-il qui ne soit digne de toute notre admiration? De cette collection divine de chefs-d'œuvre, M. Riche a choisi pour nous le décrire l'un des plus remarquables, *l'Œil humain*. Voici comment, dans la préface de son livre, l'auteur s'exprime sur le but qu'il poursuit : « Un sentiment plus religieux encore nous a fait entreprendre l'étude » que nous publions : le sentiment chrétien de l'apostolat par les sciences naturelles. » Un hymne à Dieu par ces sciences ne nous suffirait pas; par elles aussi nous vou» drions le faire connaître, adorer et aimer, dans l'intérêt de sa gloire, pour le bien » des âmes, et même pour le progrès de ces sciences elles-mêmes; car aussi bien, il ne » faut pas l'oublier; le maître de toute science, c'est Dieu. »

Pour les personnes familiarisées avec les études anatomiques et physiologiques, la lecture de ce livre sera une répétition utile et agréable. Il renferme en effet ce que la science a de plus exact et de plus moderne, et ce que la philosophie a de plus attrayant et de plus élevé.

Pour ceux qui ont des notions beaucoup plus restreintes sur les sciences physiques et naturelles, ce livre sera plus précieux encore; en se laissant guider par M. Riche, ils sont certains de ne rencontrer que du nouveau et de tomber de surprise en surprise. Toute une série d'ouvrages analogues à celui-ci nous est annoncée. Tant mieux. Nous promettons à tous un grand succès. Dr D.

Jules Declève. L'Amour et le Serment de l'Amour, 1 vol. in-8° (182 p.). Bruxelles, chez C. Muquardt. 1877.

Ce sentiment-roi, maître du monde en sa noblesse sublime et dans ses dégradations idéalistes ou sensuelles, est analysé par M. Declève avec une grande érudition. L'importance de l'éducation, de celle des femmes, et parmi le peuple surtout, est appréciée à sa juste valeur. L'intention de l'auteur est évidemment honnête, comme le

Digitized by Google

prouve la seconde partie notamment, où M. Declève décrit les garanties que, depuis l'antiquité, le génie populaire a assuré à l'union sacrée qui est la base du foyer. Cependant nous ne saurions recommander la lecture de ce livre à tout le monde. — Ajoutons, pour notre compte, que la meilleure sauvegarde de l'affection, sa règle la plus pure est la loi de Jésus-Christ. C'est lui seul qui, efficacement, résout le terrible dilemme du Trouvère, que M. Declève a donné pour épigraphe à son livre :

Et fol et sage est Amors,
Vie et mors, joye et dolors.

Y.

Le Cloitre Rouge, par Raoul de Navery. 1 vol. in-12, chez Blériot, Paris, 1876.

Raoul de Navery s'est placé au premier rang parmi les bons romanciers de notre temps. Qui de nous ne s'est enthousiasmé à ces compositions brillantes, où l'harmonie éclate, pleine de péripéties tragiques, d'un sentiment si pur, toujours, et d'une portée constamment morale? Voici, de la même plume, un livre qu'à première vue on ne lui aurait pas attribué, je crois. Ceci n'est pas une critique; car le *Cloître Rouge*, aussi sera lu, d'un trait, par les amis de la belle littérature. Mais le genre est plus descriptif, les situations initiales moins dramatiques.

Le *Cloître Rouge* est l'histoire de ce brillant peintre de Charles de Bourgogne, devenu fou en voyant périr dans la Senne, en une fête publique, sa belle et adorée épouse, Aléna Weyten. Transporté au *Cloître Rouge*, dans la forêt de Soignes, H. van Goës y fut guéri, grâce au génie de son ancien ami, le moine Gaspar Ofhuys, trouvère et poète célèbre de l'époque, qui, chaque jour, faisait entendre au malade de pieux concerts, où celui-ci croyait retrouver la voix de la pauvre morte. Un jour Hemling de Bruges, réuni à d'autres amis de H. van Goës, se mit à esquisser les traits d'Aléna. L'artiste, arraché à sa démence par le double miracle de l'amour et de l'art, se précipite, achève le tableau, et trace un vivant portrait de la défunte bien-aimée. Il tombe défaillant, mais se réveille guéri par cette commotion, et se fait moine au *Cloître Rouge*, en attendant, dans la mort, sa réunion à Aléna. C'est dans le livre de Raoul de Navery qu'il faut lire tous ces événements, d'un charme si pur. Nul ne le fera sans larmes. Le *Cloître Rouge* est un roman belge par le sujet : il est belge aussi par la dédicace, car il est dédié à un compatriote de H. van Goës, à notre ami, le peintre J. de Vriendt. Les lecteurs de ce recueil connaissent et apprécient trop R. de Navery pour qu'il soit nécessaire de faire ressortir ici une fois de plus ses rares mérites. L'auteur du *Cloître Rouge*, aussi, est un des nôtres.

B.

La solitude avec Jésus (par Raoul de Navery). 1 vol. in-12. Paris. Téqui. 1876.

Voici un livre de piété, tombé aussi de cette plume qui nous a tant charmés, et plus encore, de ce cœur si noble. Ces douces et poétiques effusions expliquent plus d'une page des romans de Raoul de Navery. Cette doctrine, à la fois exacte et suave, sans

sécheresse et sans afféterie mystique, tendre et ferme, toute nourrie des Saintes Lettres et présentée aux hommes de ce temps-ci en *leur* langage, répudiant le néologisme dans la forme et la témérité dans l'idée, mais rejetant avec plus de soin encore les images banales, les formules estimées claires et qui ne sont que mesquines ou superficielles, n'est-ce pas là la source de la force, de la virilité qui respire partout, dans les œuvres d'un romancier qui, en plus d'une page, se révèle philosophe et théologien? La « *Solitude* » est si bonne, en ce temps où la plupart vont dissipant les heures, et l'esprit, et toute l'âme, en conversations frivoles, en festins sans borne, en fêtes folles de jour et de nuit! L'isolement dans la belle nature, la paix de l'âme silencieuse, en sa mélancolie pleine d'initiations, le travail libre de l'intelligence, voilà les vraies sources de la joie, à condition, bien entendu, que tout cela se trouve uni à la pureté, à la pensée du Père céleste, et de Jésus, doux compagnon, Docteur aimant de l'âme voyageuse. C'est cette « Solitude » sanctifiée et sanctificatrice que Raoul de Navery a décrite, comme il sait écrire! Il y a là toutes ces impressions que laissent les scènes évangéliques, qu'elles *seules* laissent : sérénité, espérance, force, lumière. On croit apercevoir un rayon d'automne sur un paysage harmonieux, dans le calme des sources, des chants, des bois profonds, des teintes adoucies et mystérieuses. Dans les campagnes voisines de ma ville natale s'élevaient autrefois de modestes maisons religieuses, des orphelinats, des écoles, auxquels on avait donné pour noms : Bethléhem, Nazareth, Béthanie, Emmaüs. Le pèlerin, le rêveur qui passaient là se sentaient visités par de bonnes visions : les images bibliques semblaient revivre en ces asiles bénis de piété, d'innocence. Des casernes, des usines sont installées à présent dans les bâtiments noircis, défigurés. Le lecteur retrouvera dans le livre de Raoul de Navery ces impressions, pleines d'une suavité toute orientale, qui consolent ici-bas, rendent la tristesse moins amère et l'exil plus joyeux. La « Solitude avec Jésus » est une riche source de méditations et de lectures spirituelles. Le chapitre final, « la route d'Emmaüs », est une excellente page d'apologétique, et l'ouvrage entier pourrait servir de modèle pour des instructions, dont la familiarité et la délicatesse pleine d'onction assureraient le succès. B.

Études américaines. Longfellow, par A. de Prins, in-8°. Louvain, 1877, chez Ch. Peeters, 106 p.

M. l'avocat de Prins, de Louvain, est un lettré, et il aime l'Amérique. Son étude sur Longfellow se distingue par toutes les qualités difficiles et élevées qui donnent aux analyses littéraires leur véritable charme : on y trouve, à un haut degré, la science du sujet, la sûreté du jugement et le goût, l'enthousiasme et la finesse, l'amour sincère mais éclairé de *l'auteur*. Quand un écrivain de talent aborde, en de pareilles conditions, l'examen d'un poëte comme Longfellow, il a droit à l'éloge et force la sympathie. Les *puristes* (Dieu nous garde de glisser une ironie sous ce mot-là!) aimeront le style châtié de cette remarquable critique; les hommes du métier donneront une juste attention aux différentes formes qu'a revêtues, suivant les époques, l'expression esthétique des beautés de la nature. Signalons encore, parmi tant de bonnes choses, les recherches sur le rhythme de Longfellow, que les meilleurs juges ont proclamé un maître en harmonie. Le « littéraire pur » est rarement bien apprécié, plus rarement interprété avec tact, en notre pays. Chez nous, les études positives, les chiffres, le droit, tout ce qui

Digitized by Google

intéresse la vie pratique, prime, dans une mesure dérisoire, l'esthétique, si belle pourtant! Qui n'a connu tel brave homme, qui eût rougi d'écrire quelques lignes de poésie, pour ne pas se compromettre aux yeux de nos prudents censeurs? Qui n'a ri souvent de ces articles prétendûment littéraires, et tournant tout de suite à une façon de sermon mièvre et pédant sur le danger du sentimentalisme, sur l'écueil de la mélancolie, et autres boniments de l'espèce dignes de cet excellent Joseph Prudhomme, dont il est parlé plus haut! M. de Prins est un ami des lettres aimées pour elles-mêmes. Son travail sur le grand poëte américain sera, il nous le fait espérer, le prélude d'autres critiques du même genre. La connaissance approfondie qu'a l'écrivain de l'Amérique, de sa littérature surtout, nous fait souhaiter qu'il tire sans retard de son riche écrin d'autres travaux. Les qualités déployées en celui-ci lui en font presqu'un devoir. B.

---

zed by Google

AUX NEUF PROVINCES.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS.

Place de la Monnaie, à Bruxelles.

C'est par une intelligente direction du travail que l'établissement des NEUF PROVINCES est arrivé en peu de temps aux plus remarquables résultats. — Tout concourt à ce succès progressif, qui ne fera que s'accroître : excellent choix des étoffes, toutes de qualité supérieure ; cachet d'élégance, œuvre de coupeurs émérites qui rivalisent avec les tailleurs les plus en renom ; confection parfaite. — Sous ce triple rapport, le vêtement le moins cher, sorti des magasins des NEUF PROVINCES, ne le cède en rien à ceux faits sur mesure et atteignant les prix les plus élevés. — Cette réunion constante d'éléments de vogue méritée se joint à la modération des prix réduits à leur dernière limite, en raison du chiffre toujours plus considérable d'affaires.

Le rayon des étoffes de hautes nouveautés françaises, anglaises et belges, pour vêtements sur mesure, continue en toute saison à être sans rival.

Les NEUF PROVINCES préparent en ce moment leurs nombreux assortiments de vêtements pour première communion. — Cet établissement ne craint pas la concurrence à cet égard.

Spécialité de costumes de chasse. — Robes de chambre. — Couvertures de voyage. — Livrées de domestiques.

GRAND CHOIX DE COSTUMES POUR ENFANTS.

Digitized by Google

GRANDS MAGASINS.

AMEUBLEMENTS COMPLETS.

J.-E. OTTO.

36, Marché-aux-Herbes, 36.

BRUXELLES.

Mobilier de salon, Salle à manger, Chambre à coucher, etc. Meubles de style garnis en étoffes assorties. Spécialité de Literies, Couvertures de laine, Édredons, etc. Étoffes en tous genres. Velours, Reps, Soieries, Tapis de table, Nattes. Grand choix de tapis. Meubles chêne sculptés. Siéges Bambous.

Entreprises à forfait, Meubles, Rideaux, Tapis, Glaces, etc.

PAPETERIE EUROPÉENNE.

La Maison J. BULENS, fondée en 1830, ci-devant 83, rue de la Montagne, à côté de l'ancienne poste, **est transférée, 69**, rue de la Montagne. Fabrique de registres, lithographie et typographie, commerciale et administrative. Choix considérable de fournitures de bureau et articles pour étrennes des meilleures fabriques, portefeuilles-agendas et carnets de poche; grands portefeuilles dits ministre, avocat et notaire; papeteries, pupitres, buvards, encriers et boîtes à couleurs. Cassettes à compas depuis fr. 1-50 jusqu'à 125 francs. Estampage de papiers à lettres en chromo et couleur. Memento de bureau depuis 30 centimes, calendriers à effeuiller depuis 40 centimes. Cartes de visite depuis fr. 2-50 le cent.

zed by Google

GUÉRISON CERTAINE

DES ASTHMES

NERVEUX ET MUQUEUX

PAR LA LIQUEUR ANTIASTHMATIQUE DU DOCTEUR LENAERT,

décoré de la croix civique et de la médaille d'or de 1re classe.

Cette liqueur a une action spéciale sur la membrane muqueuse des canaux aérifères, active et modifie la sécrétion muqueuse, favorise l'expectoration, évacue les mucosités qui obstruent les bronches, soutient l'organisme dans ses opérations éliminatoires, fortifie le système nerveux fortement ébranlé, met le malade à l'abri de toutes les causes qui provoquent sans cesse le retour d'accès d'asthmes, et amène ainsi la guérison.

Dépôt : Chez M. A. LENAERT, pharmacien, à Sorée (Namur), et M. C. LENAERT, rue de la Collégiale, 6, à Bruxelles.

GRAND CRU DE COS LABORY

LEZ-CHATEAU LAFITTE.

Le Chateau de Cos Labory (Haut-Médoc) est situé entre les Châteaux Lafitte et d'Estournel. Il est sur la limite des communes de Pauillac et de St-Estèphe.

Les vignobles de ces trois crûs, si renommés dans le monde entier, sont tellement intercalés qu'en maints endroits il est difficile de démêler, à première vue, la propriété de chacun d'eux : de là cette conformité de saveur et de bouquet constatée par les gourmets délicats.

La solidité, la force de ces vins sont telles qu'ils ne peuvent être bus, avec tout leur mérite, qu'après quatre années de fûts et deux années de bouteille au moins. En effet, c'est vers la sixième année que leur bouquet exquis se développe.

Le Propriétaire du Cos Labory expédie ses vins en fûts *estampillés*, et en bouteilles dont le bouchon porte sur le pourtour, marqués au feu, les mots :

Louis PEYCHAUD, Propriétaire.

PRIX :

1870 la pièce. . . .	fr. **1000**	1864 la bouteille . . .	fr. **6-50**
1874 id.	» **900**	1869 id.	» **6-00**

Adresser les ordres au bureau de l'entrepôt, 16, rue de la Paille, Bruxelles.

AVIS AUX VOYAGEURS.

Une importante amélioration sera apportée prochainement dans les relations entre l'**Angleterre**, la **Belgique** et l'**Allemagne**.

Actuellement, les voyageurs partant de *Londres* à 8 h. 25 du soir et d'*Ostende* à 3 h. 50 du matin arrivent à *Cologne* à 4 h. du soir et à *Berlin* le lendemain à 7 h. 10 du matin.

Par suite des démarches faites par l'administration des chemins de fer belges auprès des Compagnies allemandes, il a été décidé qu'à partir du 15 mai prochain, le service des trains serait organisé de manière que les voyageurs partant de *Londres* et d'*Ostende* aux heures fixées actuellement puissent, sans changer de voiture, arriver à *Berlin à* 10 *h.* 26 *du soir au lieu du lendemain à* 7 *h.* 10 *du matin*, en passant par *Aix-la-Chapelle*, *Gladback*, *Dusseldorf* et *Magdebourg*.

La durée du trajet entre *Londres* et *Berlin* sera donc abrégée de 9 heures.

Le train sera en correspondance : à *Bruxelles*, avec ceux de *Calais* et d'*Anvers*; à *Louvain*, avec ceux de *Malines* et d'*Anvers*; à *Liége*, avec celui de *Paris*, de *Charleroi* et de *Namur*, et à *Herbesthal*, avec le train de *Cologne* où les voyageurs seront rendus avant midi.

Enfin, le soir même de leur arrivée, les voyageurs trouveront à *Berlin*, *vers* 11 *h.* 15 *du soir*, une correspondance pour *Breslau* et *Saint-Pétersbourg*.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs les magasins

AU BOUQUET PERPÉTUEL

37 & 57, rue des Fripiers, 37 & 57

BRUXELLES.

BIJOUTERIE FANTAISIE RICHE

Pierres et perles imitées montées sur or. — Bijoux artistiques.

SPÉCIALITÉ D'ÉVENTAILS

riches et ordinaires. — Flacons. — Articles pour cadeaux, etc.

Magasin spécial pour les bijoux de **Deuil** et **Argent niellé** au n° **37.**

Réparation de bijoux vrais et faux et d'éventails en tous genres.

N. B. — Bien observer les nos des deux magasins **37** et **57**

THE GRESHAM,

COMPAGNIE ANGLAISE

D'ASSURANCES SUR LA VIE,

SIÉGE DE LA COMPAGNIE : 37, OLD JEWRY, LONDRES.

SUCCURSALE :

2, RUE ROYALE, BRUXELLES.

LA COMPAGNIE OFFRE :

Par les principes rationnels sur lesquels sont basées ses opérations.
Par l'importance de son fonds de réserve,
Par le grand nombre de ses assurés.
Par le soin qui préside au choix des risques.
Par le placement prudent de ses capitaux.
Par l'abstention de toute espèce de spéculation,

LA SÉCURITÉ LA PLUS ABSOLUE.

Envoi franco de prospectus et de renseignements en s'adressant au directeur
DE LA SUCCURSALE, 2, RUE ROYALE, COIN DE LA PLACE ROYALE, BRUXELLES.

Bruxelles. — Imp. E. Guyot, rue Pachéco, 12.

zed by Google

LES CATHOLIQUES BELGES

SOUS

LE GOUVERNEMENT DE DON JUAN D'AUTRICHE.

I. — La réformation.

Au milieu du seizième siècle, les dix-sept provinces des Pays-Bas étaient réunies pour la première fois sous un seul sceptre. Depuis Groningue jusqu'à Arras s'étendait ce splendide domaine, le plus prospère et le plus opulent du monde avec ses 150 grandes villes et ses 6,300 bourgades populeuses. Grâce aux richesses du sol, de l'industrie et du commerce, cette contrée était une vraie mine d'or, plus productive que le Mexique et le Pérou. Les discussions funestes suscitées par la Réformation troublèrent le repos et compromirent à jamais la félicité de cette nation bénie du Ciel. La Réformation produisit à la fois une perturbation douloureuse dans intelligences et un ébranlement néfaste dans l'État.

Aujourd'hui, que l'apparition d'une hérésie nouvelle dans les régions théologiques est à peine prise au sérieux, et que les entreprises des Dœllinger, des Reinckens et des Loyson ne provoquent guère que le persiflage ou le dédain, nous avons peine à comprendre l'impression de trouble et d'effroi produite par les doctrines des novateurs du seizième siècle.

« C'est qu'alors, dit M. Audin, dans son histoire de *Calvin, chap. XXII, de Cœna domini*, c'est qu'alors la théologie dominait toutes les sciences, comme le soleil les autres planètes. Il n'y avait pour tous qu'un foyer de vérité, la tradition. Quelle déception pour le pauvre centenier, quand on venait souffler à ses oreilles que la lumière, qui avait éclairé la tombe de son père, était une lueur fausse; que les paroles murmurées sur la tête de l'enfant nouveau-né, que la manne du désert dont l'adulte se nourrissait à la table du Seigneur, que la paix que le Prêtre donnait au confessionnal, que la prière chantée à l'Eglise pour le repos des trépassés, que l'huile sainte dont une main sacerdotale oignait les membres du moribond, étaient de grossières imaginations, des pratiques menteuses et sans puissance, des jongle-

» ries inventées dans des siècles de ténèbres. Il lui fallait renverser tout ce qu'il avait
» adoré: lumière de ses docteurs, gloire de ses martyrs, auréole de ses saints,
» diadème de ses Papes. A chaque heure du jour, quelqu'un venait qui disait : « Une
» étoile à lui, à Einsiedeln, à la Wartbourg, sur le Hauenstein de Bâle, à Genève;
» peuple, réveille-toi de ton sommeil, c'est l'étoile du Seigneur!... Au-dessous de ce
» monde théologique gravite un autre monde, celui des arts et de la poésie, à qui le
» premier est ce que le soleil est au rayon, et qui a bien droit de s'émouvoir, parce
» que la commotion qui part de l'un vient troubler l'autre. En effet, voyez quel lien
» les unit tous deux. Carlstadt a-t-il convaincu d'idolâtrie le culte des images, la pein-
» ture perd toutes les personnifications matérielles, enchantements de la vie intime.
» OEcolampade veut-il ravir à notre liturgie ses chants antiques, il n'y a plus de
» musique pour l'oreille ; Zwingli brise-t-il notre encensoir, la prière ne va plus
» s'élancer jusqu'à Dieu au milieu des flots de parfums. Bucer condamne-t-il l'inter-
» cession des saints, l'œil de la foi ne peut plus traverser l'espace pour contempler.
» auprès du trône éternel, les bienheureux qui portent à Dieu les larmes de la mère ou
» de l'enfant.

» Donc relève-toi, folle que tu es, pauvre imagination! Tu t'agenouilles devant
» l'image de la Vierge ; ne sais-tu pas que la Vierge n'est plus qu'une créature privi-
» légiée? Ne murmure plus le soir après la veillée en invoquant Marie : rose mysti-
» que, étoile du matin, consolatrice des affligés! Tu te trompes, Marie n'est qu'une
» fille plus pure que les autres filles d'Adam, mais qui n'entend pas tes prières.
» Allons, enlève ces fleurs dont tu as semé la porte de ton habitation, ce n'est plus un
» Dieu fait homme qui va passer devant toi, comme autrefois Jésus dans les rues de
» Jérusalem; ne vois-tu pas qu'il n'y a plus dans l'hostie qu'un symbole et une image?
» Jadis tout ce que le catholicisme touchait devenait rose, *quidquid calcaveris rosa*
» *fiat* : maintenant tout ce que touche la Réforme devient ronces et épines. »

Indépendamment de cette perturbation jetée dans les consciences, les mœurs et les arts, dans la vie intime et dans la vie publique des peuples, la Réformation ébranlait les institutions nationales dans leurs plus antiques assises. M. le Procureur général Faider, en sa remarquable étude sur les constitutions nationales, rappelle dix-sept règles fondamentales de notre ancien droit public. Il emprunte cette énumération au mémoire de M. Pycke sur l'état de la législation et des tribunaux avant la domination française, couronné en 1822. Au premier rang de ces règles figure le principe que la religion catholique est la religion de l'Etat (Pycke p. 47. — Faider p. 29). — Ce principe faisait l'objet d'une mention spéciale dans la formule du serment prêté par les princes, lors de leur inauguration.

Voici, d'après Guichardin, le récit de la prestation du serment solennel de Philippe II comme margrave d'Anvers:

« Le prince étant venu au Palais ou maison publique, là en présence du chancelier
» de Brabant et de l'État et Communauté d'Anvers et de tout le peuple, il jura
» suivant la coutume de Brabant, par les Saints Évangiles, en la forme qui s'ensuit :

Digitized by Google

« Promettons que nous garderons et ferons garder fermes et stables les droits de la « Sainte Église, comme aussi nous en userons à l'endroit de la ville d'Anvers et du « marquisat du Saint Empire, leur gardant et conservant en général leurs statuts, « priviléges, libertés, exemptions et franchises, accordés par notre joyeuse entrée, et « sans souffrir ni faire que jamais on y contrevienne en sorte aucune, ni en tout ni en « partie, mais ferons tout ce qu'un bon et légitime Seigneur et Prince doit faire, et de « quoi il est obligé, et ainsi nous aide Dieu et tous les Saints. »

Les magistrats de la cité prêtaient ensuite le serment en ces termes :

« Nous, bourgemaîtres, échevins et États d'Anvers, jurons et promettons au très-« illustre Prince, comme duc de Brabant et Marquis du Saint-Empire Romain, de lui « être fidèles et loyaux et de faire leur devoir comme à leur vrai droiturier et légitime « Prince, et ainsi nous aide Dieu et tous les Saints. »

Mey ajoute, d'après Guichardin :

« Étant demandé au peuple s'il n'accordait pas ce que les magistrats avaient pro-« mis, haussant la main droite et la voix, suivant la façon de faire de par deçà, mon-« trèrent qu'ils y consentaient joyeusement. »

Un premier assaut avait été livré à l'unité politique et religieuse du pays sous Charles-Quint. C'était un prince populaire, actif, énergique, génie vaste comme les mondes qu'embrassait sa domination, caractère souple, hardi, flexible ; *versatile ingenium*, dit Strada ; courtois, galant, trop galant même..; se portant avec la célérité de la foudre partout où sa présence était requise ; se vantant, dans son discours d'abdication, d'être allé huit fois en Allemagne, deux fois en Afrique, dix fois en Belgique, six fois en Espagne ; faisant face à tous les ennemis et à tous les périls ; tenant tête aux juntes espagnoles, aux landgraves allemands, aux sultans turcs, aux pirates d'Alger, au roi de France, à la confédération italienne (de Venise, Rome et Florence), aux puissantes communes belges ; opposant aux revendications et aux priviléges de nos municipalités son droit césarien supérieur, et aux chartes provinciales l'inflexible rigueur des vieilles lois romaines ; écrasant les hérésies et les rébellions sous une répression sévère ; mais reconquérant bientôt, par son savoir-faire, par ses allures affables et par sa dextérité gracieuse, les cœurs que lui aliénait la dureté de son gouvernement.

Son successeur, Philippe II, était d'un caractère tout opposé. Il avait de graves défauts, et sa renommée fut pire encore que sa

Digitized by Google

nature. Tandis que certains historiographes espagnols l'exaltent à l'égal des plus grands rois, les écrivains allemands, hollandais et français accablent sa mémoire des plus violents reproches. Marie-Joseph Chénier le nomme « le démon du midi. » Simon Styl, historien sobre et grave pourtant, va jusqu'à l'appeler « le Tibère espagnol ».

Ecartant ces appréciations passionnées, nous trouvons en Philippe II un tempérament ombrageux et misanthrope, un esprit patient, studieux, d'une rare application au travail, mais concentré et chagrin, s'éloignant comme à dessein du théâtre des événements, au lieu de s'y mêler, de les diriger et de les dominer. « Véritablement roi et véritablement chrétien, » comme le dit Schiller, sacrifiant au sentiment parfois erroné de son devoir toutes les considérations humaines de la politique et tous les conseils de la prudence; d'autant plus persévérant dans ses desseins, qu'ils étaient dictés par une conviction inflexible, et non par les combinaisons éphémères du calcul; rigide et inexorable dans le châtiment des attentats dirigés contre l'autel ou le trône.

D'ailleurs, c'était un souverain de forte trempe : et rien n'est comparable à la hauteur et à la fermeté d'âme que, malgré de cruelles souffrances, il témoigna à sa dernière heure, quand, tenant sur sa poitrine le crucifix de bois avec lequel était mort l'empereur, « son seigneur et père, » Philippe II convia son fils et tous les assistants à voir « comment finissent les rois de ce monde. »

II. — Le parti national belge.

L'esprit de système et de secte a accrédité beaucoup d'idées superficielles et fausses sur le programme et le rôle des partis politiques au XVI[e] siècle. A en croire les journalistes et les dramaturges d'une certaine école, il n'aurait existé à cette époque, dans les Pays-Bas, que deux partis en lutte : d'un côté le despotisme sanglant des Espagnols, appuyé sur le glaive du bourreau et sur les violences d'une soldatesque effrénée ; de l'autre, les martyrs, les héros de la liberté de conscience, les gueux refoulés dans les bois et les marécages, conquérant au péril de leur vie et de leur fortune le droit de pratiquer leur culte.

Entre les oppresseurs et les victimes, éclipsé et rejeté dans l'ombre, on montre le groupe obscur des Belges catholiques, dociles

zed by Google

au joug, prompts à accepter l'esclavage, se faisant par leur inertie ou leur pusillanimité les auxiliaires de l'asservissement et les complices de l'avilissement de la nation.

Voilà le roman. Mais l'histoire a d'autres enseignements. En réalité, il y a toujours eu en Belgique un parti considérable, composé de l'immense majorité des habitants de toutes provinces, ami de l'ordre, de l'autorité, des institutions et des franchises du pays; ennemi, au même degré, de la sédition et de la tyrannie; poursuivant le maintien des principes tutélaires de la sécurité et de la liberté publiques : respect de l'autorité du prince légitime, conservation de la religion catholique, sauvegarde des droits et privilèges nationaux, gouvernement du pays par le pays, exclusion des fonctionnaires et des soldats étrangers. C'était le programme traditionnel et historique de la Belgique. C'est celui que nos pères proclamèrent et maintinrent, les armes à la main, tantôt avec le comte Guy de Dampierre contre Philippe-le-Bel, tantôt malgré le comte Louis de Mâle contre Philippe de Valois; plus tard, contre Wenceslas de Bohême, contre Marie de Bourgogne et ses favoris bourguignons, Humbercourt et Hugonet; contre l'empereur Joseph II et contre le roi Guillaume.

Au XVI[e] siècle, comme aux siècles qui précédèrent ou qui suivirent, nos pères tinrent ce drapeau avec conviction, avec persévérance et non sans honneur. Et si parfois, dans le tumulte des événements, il a paru vaciller entre leurs mains, ou s'incliner sous le souffle de l'orage, une fois la tourmente passée, notre nation se dégage des périls et retrouve sa voie.

Nous sommes fiers de signaler les traces de cette unité séculaire de vues et d'efforts. En effet, comme le dit M. Faider, « pourquoi nous ravaler nous-mêmes? »

« C'est un patriotisme étroit et faux, celui qui rabaisse sa » propre nation en l'injuriant. Loin de se replier dans une vaine » imprécation, l'ami de son pays redouble d'efforts, il recherche » avec une nouvelle ferveur les traditions glorieuses dont l'éclat » illumine le présent. (Étude sur les constitutions, p. 9.) »

Déjà en 1566 on avait été sur le point de réaliser les vœux de la nation. Mais les fureurs des iconoclastes compromirent ce résultat si désirable. Le saccagement odieux et insensé de nos temples creusa un abîme d'hostilité encore aujourd'hui irréconciliable entre le calvinisme et la nation belge, doublement fidèle au culte des beaux-arts et au culte catholique.

Digitized by Google

Le duc d'Albe mit la répression au niveau de ces sauvages attentats. Il eut le tort de comprendre dans les mêmes poursuites et les mêmes châtiments les chefs de la rébellion et ceux qui n'avaient fait que prêter aux perturbateurs le concours de leur complaisance ou de leur faiblesse. Les victoires remportées par ce guerrier redoutable et souillées des plus tristes excès n'avaient pu consolider le pouvoir royal. Il acheva d'irriter les esprits par ses mesures financières et par l'introduction inintelligente d'impôts exagérés.

Son successeur, le commandeur de Requesens, homme d'État éclairé et modéré, reprit avec succès la tâche inachevée.

Il échoua devant l'héroïque résistance de Leyden ; mais il réussit à reconquérir presque toute la Zélande, à la suite de ces exploits légendaires où ses fantassins marchaient jusqu'à la poitrine dans les bras de mer et enlevaient les îles presque inaccessibles de Beveland et de Schouwen.

A la mort de Requesens, il se produisit un grand désarroi. Laissées sans solde et sans direction, les troupes espagnoles, auxquelles le pillage de Zieriksée avait été refusé, s'ameutèrent et se replièrent sur les forteresses belges.

Elles concentrèrent leurs forces principales dans la citadelle de Gand et surtout dans celle d'Anvers. Le conseil d'Etat, qui s'était saisi des rênes du gouvernement, voua les soldats espagnols à la proscription et au massacre et les déclara traîtres à la patrie. Cette résolution précipitée et périlleuse fut prise sous la pression d'une émeute populaire. Immédiatement le comte de Reüss, avec quelques régiments belges, commence le siége de la citadelle de Gand; les comtes de Croy, d'Oberstein, Perrenot de Champigney s'apprêtent à attaquer la citadelle d'Anvers.

Ainsi livrés à la haine de tous, menacés de mort et mis hors la loi, les Espagnols mutinés répondirent à ce défi par une agression prompte et terrible comme la foudre. Le 4 novembre 1576, à la suite d'une canonnade violente, ils quittent la citadelle d'Anvers, emportent les barricades de la rue du Couvent, envahissent l'abbaye de Saint-Michel, domptent les résistances tentées au pont Saint-Jean, près l'Escaut, et au pont de Meir, et se répandent comme un torrent dans la cité. Au début de l'attaque, les régiments wallons avaient précipitamment lâché pied, mais la gravité du péril rendit à tous le courage du désespoir. A l'Hôtel-de-Ville une résistance énergique fut opposée aux assaillants par la population anversoise.

Digitized by Google

Accueillis par une grêle de balles, les Espagnols, à l'aide de pailles et de torches apportées par des goujats, mettent le feu à ce splendide édifice à peine construit depuis douze ans, et le réduisent en cendres.

En même temps, le feu dévore les hôtels des Serments et des corporations et des centaines de maisons, depuis Sainte-Walburge jusqu'à la cathédrale. La ville d'Anvers, une des trois cités les plus riches du monde, est livrée à une dévastation dont on a comparé les horreurs aux sacs de Troie et de Jérusalem. Le sang des bourgeois comme celui des plus nobles patriciens coula par torrents : l'échevin Van de Werve, l'écoutète marquis de Varichs, le comte d'Ursel, le bourgmestre Van der Meeren périssent vaillamment dans l'accomplissement de leur devoir.

Les corps de plus de trois mille victimes furent enterrés dans deux grandes fosses, creusées au cimetière de la cathédrale.

Ce tragique événement dont le souvenir s'est perpétué sous le nom de furie espagnole précipita la fin des négociations entamées à Gand entre les délégués des provinces belges et ceux de la Hollande-Zélande. L'œuvre fut achevée sous l'impression de terreur et d'exaspération occasionnée par ces scènes sinistres, et comme à la lueur des flammes de l'incendie d'Anvers et au milieu du sang répandu à flots.

Le pacte célèbre de la Pacification de Gand fut conclu et signé le 8 novembre et proclamé au son des trompettes, du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville. Ce traité fut l'œuvre du parti national belge et la ratification de sa politique. Il consacrait le respect de l'autorité royale et de la religion catholique romaine, sous les peines comminées contre les perturbateurs de la paix publique ; il garantissait les franchises et les privilèges des provinces et des communes. Il stipulait l'expulsion des soldats espagnols, inévitable conséquence de leurs mutineries et de leurs attentats. Il suspendait l'exécution des édits religieux de Charles-Quint, dont la sévérité outrée avait soulevé tant de plaintes. Il continuait provisoirement, en Hollande et en Zélande, l'état des choses existant, c'est-à-dire la prédominance du culte réformé, mais remettait le règlement définitif de cette question à une assemblée future des États-Généraux. Particulièrement, il était déclaré « que
» toutes offenses, injures, méfaits et dommages avenus à cause des
» troubles seront pardonnés et oubliés... et que les États respectifs
» feraient entretenir ferme et inviolable paix, accord et amitié. »

Sans doute ce compromis ne réalisait pas l'idéal d'une législation parfaite. Mais il respectait les principes essentiels de notre droit public monarchique, constitutionnel et religieux, quoiqu'il mitigeât les lois répressives et qu'à raison des nécessités de ces temps troublés et du besoin pressant de la paix, il ajournât à un court délai le rétablissement des droits des catholiques dans les provinces envahies par l'hérésie. Aussi les évêques belges, les prélats des grandes abbayes, les facultés de l'université catholique de Louvain et le conseil d'État déclarent-ils, les 17 et 25 décembre 1576, que la Pacification ne contenait rien de contraire à la foi catholique romaine ni aux droits de souverain. A tous les autres points de vue, la Pacification de Gand fut une œuvre de concorde et de conciliation, à juste titre réclamée par une nation lasse de batailles et de tueries.

Deux catégories peu nombreuses de citoyens virent cette Pacification de mauvais œil; d'un côté, quelques pessimistes inflexibles, malheureusement clairvoyants, tels que le savant théologien Bajus, qui pressentait que, grâce à l'élasticité calculée de certaines clauses, les gens de bien auraient été les jouets de la perfidie et de l'astuce de leurs ennemis (voy. Lettre à l'abbé de Parck, ap. *Dierxsens*, T. V, p. 247); de l'autre côté, les sectaires fanatiques du calvinisme, qui redoutaient les décisions de l'assemblée des États. Il est vrai que le Prince d'Orange tranquillisa ces derniers en leur disant « que cette autre assemblée ne se tiendrait pas de longtemps » (Th. Juste, Pacification de Gand, p. 72). Témoignage irrécusable des arrière-pensées qui dès le début accompagnèrent l'adhésion simulée du parti protestant.

Ce qu'il nous importe surtout de constater, c'est que les Belges catholiques acceptèrent et pratiquèrent loyalement la convention solennelle de novembre 1576. Ils en essayèrent de bonne foi la mise en œuvre par deux épreuves successives; d'abord avec le concours du gouverneur délégué par le souverain; plus tard, sans ce gouverneur, malgré lui et contre lui.

III. — Arrivée de Don Juan.

Pendant qu'Anvers était mis à feu et à sac, que Gand assistait à la signature de la Pacification et à la capitulation de sa citadelle, un nouveau gouverneur général, désigné par Philippe II, s'achemi-

Digitized by Google

nait à grandes journées vers les Pays-Bas. C'était Don Juan d'Autriche, fils illégitime de Charles-Quint.

Le puissant empereur avait rêvé pour Don Juan les ombres et la paix de la vie monastique. Pensait-il que l'obscurité du cloître convenait mieux à l'irrégularité de cette naissance, ou bien, fatigué des grandeurs, en proie lui-même aux déceptions d'une vie tourmentée et à d'irrésistibles aspirations vers la solitude, voulait-il associer son fils chéri aux divines jouissances de cette quiétude si ardemment souhaitée pour lui-même? Quoi qu'il en soit, Don Juan ne céda pas aux vœux et ne répondit pas à l'attente de son père. Il se jeta résolument dans le tourbillon de la vie et des combats. Prince sympathique et brillant, le dernier des chevaliers croisés, comme on l'a appelé, il n'aurait pas déparé le cercle des chevaliers de la Table ronde, ni le groupe des pairs de Charlemagne. «Il était fort beau et de bonne grâce, dit Brantôme, gentil » en toutes ses actions et courtois, affable et de grand esprit, et » surtout très-brave et vaillant; il croyait le conseil et lui obéis- » sait fort pour se faire grand. »

Lors de son arrivée en Belgique, Don Juan était précédé par l'éclat récent d'un glorieux fait d'armes.

La Turquie, au XVI[e] siècle, n'était nullement cet empire en décadence, ce grand malade, comme disait l'empereur Nicolas à lord Seymour, dont la succession serait déjà ouverte si les héritiers présomptifs pouvaient s'entendre sur le partage des biens.

C'était une énergique et fière nation qui, pendant six siècles, depuis la fuite de Médine jusqu'à la prise de Byzance, n'avait fait qu'accroître sa force et étendre ses progrès menaçants. M. Victor Hugo compare ingénieusement l'empire Ottoman de cette époque » à un géant couché en travers du vieux monde, le talon gauche » en Afrique et le genou droit en Asie, un coude sur la Grèce, » un coude sur la Thrace, l'ombre de sa tête sur l'Adriatique, » avançant sa face monstrueuse sur la Pologne et sur l'Alle- » magne ».

Une nouvelle croisade fut organisée pour refouler l'approche envahissante de ce barbare. Le Pape remplit vaillamment son office de chef de la chrétienté. Pour sauver la civilisation européenne fondée par l'église catholique et menacée par Soliman, il prodigua l'or recueilli par les offrandes des populations fidèles, il prodigua ses exhortations à l'Europe et ses prières à Dieu, il prodigua les ressources de sa flotte et de son armée.

Digitized by Google

Il envoya à Lépante les galères mitrées de la tiare, en même temps que Venise y conduisait sa flotte dominatrice de la Méditerranée et commandée par l'amiral Barbarigo, et l'Espagne, son armada, naguère encore chargée des trésors de l'Amérique et des Indes. La France fit tristement défaut à cette entreprise. « Hélas! » dit Brantôme, en parlant de Lépante, hélas, je n'y étais pas ! » grande honte certes à nous autres de ce temps-là et d'aujourd'hui. » (*Vie des hommes illustres : Don Juan.*) »

Don Juan eut le commandement en chef de l'expédition. Grâce à l'habileté des dispositions du prince et à l'intrépidité des soldats chrétiens, l'étendard béni par Pie V demeura victorieux. La flotte ennemie fut dispersée et détruite, et la puissance turque fut brisée.

Tout-à-coup, au retour de ces mers illustres, étincelantes au soleil, où Octave-Auguste avait vaincu à Actium la belle reine Cléopâtre, où lui-même venait de se couvrir d'une gloire inaccoutumée, Don Juan est appelé dans les brumes du Nord, dans ces Pays-Bas semés de ruines, remplis de haines et déchirés par les discordes. Il est désigné pour gouverner une population éclairée, industrieuse, loyale, mais exaspérée, divisée et défiante. En acceptant sa mission, il était guidé par une double pensée. Il voulait, avant tout, remplir son devoir de frère et de lieutenant du Roi, rétablir promptement l'ordre dans nos provinces et, aussitôt après, transporter son armée en Angleterre, délivrer Marie Stuart, faire à cette belle et désolée captive l'hommage de son épée victorieuse, renverser le protestantisme au delà de la Manche et concourir ainsi à réaliser le rêve d'une monarchie européenne et catholique.

Le parti national était disposé à faire bon accueil à ce jeune prince environné d'une illustration si précoce. Mais, à côté de ce parti, il y avait une opposition implacable et artificieuse, dirigée par un des hommes les plus connus de cette triste époque, le prince d'Orange.

Guillaume le Taciturne, prince d'Orange Nassau, avait, dès le début des troubles religieux, arrêté son programme. Il voulait renverser la royauté, conquérir pour lui-même et pour le calvinisme un noyau fidèle et compact d'adhérents; étendre, si possible, son influence et sa domination dans la plus grande partie des dix-sept provinces; mais au besoin, et fût-ce au prix d'un déchirement irrémédiable, s'assurer tout au moins les principales contrées du Nord.

Digitized by Google

Guillaume avait d'illustres ancêtres. Le trône impérial d'Allemagne fut occupé par un de ses aïeux, Adolphe de Nassau, dont on voit la magnifique statue, à genoux devant un prie-Dieu de marbre, à l'entrée du chœur de la Cathédrale de Spire. La nature avait donné à d'Orange toutes les aptitudes et toutes les ressources nécessaires au succès de sa funeste entreprise. Maître de sa parole et de sa pensée, énonçant d'habitude son avis en quelques mots sentencieux et brefs ; dissimulé, impénétrable au point de mériter le titre de taciturne qui est resté attaché à son nom ; et néanmoins déployant au besoin toutes les habiletés d'une parole insinuante et persuasive ; d'une prévoyance étonnante ; d'une persévérance inflexible dans la poursuite de son but ; d'une souplesse infinie dans le choix, l'abandon ou le changement des moyens ; évitant et tournant les obstacles plutôt que de les affronter ; aimant mieux se couvrir « de la peau du renard » que de s'armer « de la griffe du lion. » D'après Marie-Joseph Chénier, il était calme au milieu des tempêtes et audacieux dans les grands dangers. (La Bataviade, Discours préliminaire, page LXXI). — La vérité est qu'il aimait mieux s'y dérober que s'y aventurer, et que toujours il s'appliqua à n'exposer ni sa personne ni sa cause à des périls qu'il était possible d'éviter.

Ni les sacrifices, ni les efforts ne lui coûtaient pour asseoir sa popularité et pour propager son influence. Par des réceptions princières, des festins somptueux, de séduisantes prévenances, il ralliait et captivait les esprits incertains. Il avait dit un jour que rien n'était plus aisé que de conquérir les sympathies de la foule : il suffisait d'une certaine apparence de franchise et de quelques coups de chapeau habilement prodigués. Si Salluste avait eu à dessiner son portrait, il l'aurait fait par quelques-uns de ces traits incomparables qui ont immortalisé le souvenir des conspirateurs de son époque (1) : « Né d'une race illustre, doué d'une grande » vigueur d'âme et de corps, mais d'un génie malfaisant et pervers ; » esprit plein d'audace, d'artifice et de souplesse ; habile à tout » feindre et à tout cacher ; avide du bien d'autrui, prodigue du » sien. »

A Bruxelles, le parti qui appuyait le prince d'Orange n'était ni

(1) *Nobili genere natus, magna vi animi et corporis, sed ingenio malo pravoque. Animus audax, subdolus, varius ; cujus rei libet simulator ac dissimulator, alieni adpetens, sui profusus (Catilina V).*

bien nombreux ni bien digne d'estime, mais remuant et audacieux! Il avait pour meneurs un avocat, Liesvelt, un négociant-banqueroutier et un cabaretier qui tenait l'auberge de la Couronne d'or (*Gouden Croon*). Sous leur direction s'agitait un groupe bruyant de gueux de mer, de mercenaires ou de soldats d'aventure accourus de tous les pays voisins, de francs-pillards (*vrybuiters*), vivant des dépouilles des églises pillées et des abbayes dévastées. L'objectif constant de la politique de Guillaume le Taciturne était d'entraver la bonne entente entre le Gouverneur Don Juan et la nation. Dans ce but, il multiplia les recommandations, il sema la défiance, il conseilla de se mettre en garde, de s'assurer (s'il était possible) de la personne de Don Juan et des membres les plus royalistes du conseil d'État, de démolir de suite les citadelles belges.

Cependant les négociations avaient été entamées à Huy, entre Don Juan et les États. Quelques scènes très-vives en signalèrent le cours. Il arriva un jour au bouillant vainqueur de Lépante de jeter un plat d'argent à la tête d'un de ses contradicteurs. La mésintelligence avait particulièrement porté sur le mode de retour des troupes espagnoles. Don Juan voulait les renvoyer par la voie maritime, peut-être avec l'arrière-pensée de jeter un corps d'armée sur les côtes de l'Angleterre et d'y tenter un coup de main éclatant en faveur de Marie-Stuart. Les amis d'Élisabeth, soupçonnant quelque dessein de ce genre, combattirent résolument cette combinaison, et le gouverneur finit par céder. Malgré les entraves et les intrigues, les pourparlers aboutirent à une conclusion heureuse. L'édit perpétuel, daté de Marche en Famenne, consacra l'entente.

Il ratifiait les principes de la Pacification de Gand et stipulait l'élargissement des prisonniers, la reconnaissance de Don Juan, le maintien de la Religion catholique, le renvoi des troupes étrangères. Les États, de leur côté, votèrent la paix, et Don Juan prêta un serment solennel entre les mains de l'Évêque de Bois-le-Duc, devant l'assemblée générale des États, et en présence du Nonce du Pape et des ambassadeurs de l'Empereur d'Allemagne.

Rien ne peut donner une idée des transports qui accueillirent ce dénouement inespéré. Les Pays-Bas semblaient renaître à une vie nouvelle. Après tant de dévastations et de massacres, quel soulagement et quel réveil! après tant de tempêtes, quelle clarté soudaine! après tant d'épreuves, quelle fête, quelle allégresse! quelle confiance obstinée, quelles larmes de bonheur!

zed by Google

Je possède un exemplaire original du *Sommier discours des justes causes et raisons qui ont contraint les États de pourvoir à leur défense, publié en* 1577, *à Anvers, chez Sylvius, imprimeur du Roi.* Il rappelle avec quel enthousiasme sur ce sol labouré et ensanglanté, « dans ce pays accablé sous le faix insupportable de » tant de calamités et de misères, fut plantée la bannière de paix. » Il fait l'énumération des démonstrations « de joie, des fêtes, des » caresses, de l'accueil que tout le monde fit à l'archiduc. »

Son affabilité séduisante conquiert et électrise tous les cœurs. A Louvain, il se distingue au tir à l'arc et abat l'oiseau aux applaudissements de la foule enivrée. L'historien Harœus, qui n'était alors âgé que de sept ans, raconte combien il a été impressionné de ces irrésistibles élans de popularité. Tout le monde était sous le charme, c'était une vraie et unanime passion *in ejus desiderium et amorem.*

Tout contribuait à ces succès : le grand air du jeune prince, sa beauté chevaleresque, le lustre de sa valeur, ce prestige fabuleux et poétique attaché aux exploits lointains; « sa grâce naturelle, » dit M. de Gerlache, sa bonne tournure, ses grands yeux où » brillait je ne sais quoi de mâle et de fier, trahissant sa haute » origine. (Revue La Belgique, année 1860, p. 427.) »

IV. — Chagrins de Don Juan, sa correspondance intime.

La promulgation de l'édit perpétuel et la ratification de la Pacification de Gand par le prince lieutenant du souverain comblait les vœux et réalisait le programme du parti national. C'était l'alliance de l'autorité et de la liberté civile, l'œuvre du Parlement sanctionnée par le représentant du Roi, la cessation des alarmes, le redressement des griefs et l'apaisement des haines. Mais ce retour à la concorde contrariait les vues du prince d'Orange et du parti calviniste.

Dans le groupe des dix-sept provinces reconstitué en un seul faisceau par la paix de Gand, ils ne formaient qu'une impuissante minorité. Il était aisé de prévoir que les États, une fois réconciliés avec le Roi, la Hollande et la Zélande auraient été bientôt mises en demeure de rétablir l'autorité royale et la liberté du culte catholique. Or, à aucun prix, Guillaume ni ses adhérents ne voulaient pareille solution.

Digitized by Google

Sans doute, des circonstances insignifiantes en soi, mais exagérées à dessein et artificieusement mises à profit, facilitèrent les tendances séditieuses de l'opposition. Etranger aux Belges par sa carrière et son éducation, Don Juan continuait à honorer de sa confiance et de sa prédilection ses anciens amis italiens et espagnols. La noblesse des Pays-Bas lui reprochait même de remplir la cour de gens de vile condition et qualité, bien qu'il y eût des Taxis et des Gonzague de Mantoue au nombre de ses confidents. (*Sommier Discours*, p. 5). Il eût été plus politique de se créer un parti puissant dans l'aristocratie belge, si opulente et si noble. Aussi, à défaut soit d'ouvertures de la part du gouverneur, soit d'empressement des membres des Etats, il ne s'établit pas entre le chef du pouvoir exécutif et la majorité de communication loyale, ce courant sympathique de sentiments et d'idées qui imprime à une politique parlementaire l'unité, la fermeté et l'harmonie essentielles au succès. L'éloignement de l'Espagne, les difficultés et la lenteur des relations ajoutaient un obstacle de plus. Les solutions arrivaient inopportunes et tardives, alors que les circonstances avaient changé et exigeaient souvent des mesures diamétralement contraires. Beaucoup de sages esprits croient que si, malgré les défauts d'un caractère insociable et chagrin, Philippe II était venu dans les Pays-Bas entouré de tout le prestige de sa royauté, accueillant les plaintes, s'expliquant en face avec ses sujets, les événements auraient peut-être suivi un autre cours.

Mais, en réalité, ces causes de refroidissement plutôt que de rupture n'auraient eu aucune portée dangereuse, si elles n'avaient été aggravées et envenimées par les efforts d'une opposition irréconciliable. M. Groen van Prinsterer, historien de mérite, mais appartenant à la fraction la plus froidement passionnée du parti protestant, fait en ces termes l'aveu sincère de cette vérité : « Les » motifs de discorde avaient disparu. Au moment où la résistance » des protestants allait être infailliblement écrasée par la récon- » ciliation des quinze provinces avec le Roi, le prince fomenta la » discorde et fit éclater la guerre entre ceux qui, à tout prix, » voulaient l'éviter. » Bientôt il se produisit un double travail : Le parti orangiste se fortifie dans la Hollande comme dans une citadelle inaccessible ; les villes principales, jusque-là fidèles au catholicisme, sont ralliées à l'aide de capitulations, « *satisfactiën* », dont les clauses furent presque aussitôt enfreintes que signées. En même temps, une agitation factieuse est suscitée à Bruxelles;

Digitized by Google

des pasquinades, des pamphlets, des adresses révolutionnaires troublent la paix. Les délégués que la régence catholique d'Amsterdam envoyait à Don Juan furent arrêtés, sa correspondance avec l'Espagne fut interceptée, grâce à des moyens indélicats auxquels le gouvernement de Henri IV ne rougit pas de prêter son concours. On entoure Don Juan d'espions ; on lui retire sa garde de mousquetaires, pour ne lui laisser qu'une compagnie de hallebardiers et d'arbalétriers, munis d'armes préhistoriques. Il ne manquait plus que de leur donner des frondes comme du temps de Goliath, aurait dit le ritmeister Dalgetty, un des héros de Walter-Scott (Légende de Montrose).

Le fils de Charles-Quint n'était pas homme à se résigner à ce rôle d'effacement et de vasselage. Il insiste « chaudement » pour que la Hollande fût ramenée à l'obéissance, au besoin par la force des armes, et il exige la cessation et le châtiment des désordres. Pour soustraire le gouvernement à la pression de la populace, il quitte Bruxelles et demande aux Etats de transporter le siége de leurs séances dans une ville moins troublée que la capitale, par exemple à Lierre ou à Malines. Sa proposition est repoussée. La situation s'envenime ; de vagues menaces se produisent ; des attentats contre la vie de Don Juan se complotent et se préparent. « On » vous demandera la liberté et d'autres choses semblables, lui » disait avec effroi le duc d'Aerschot, et un beau jour vous » serez précipité par la fenêtre et lancé sur une rangée de pi- » ques ! »

Aussi, sa correspondance trahit-elle les tourments et les angoisses de son âme brisée. Il gémit sur l'état d'opprobre et de délaissement auquel il se trouve réduit. Il se plaint de cette humiliation « dont le poids est si dur et qui courbe la tête si bas, » comme l'a dit une plume d'élite. Le bouillant homme de guerre rencontre ces accents funestes d'amertume et de désespoir qui semblaient ne devoir être l'apanage que de notre génération inquiète et désenchantée. « Je ne puis plus, dit-il, que me jeter dans quelque ermi- » tage. Il n'y a rien de si cruel que de réduire au désespoir un » fidèle sujet. Si la patience peut guérir les blessures de mon cœur, » il guérira, à moins que pour forcer tant ma condition je ne de- » vienne malade, ou que les entraînements de ma nature ne me » contraignent à autre chose. Ni ma condition ni mon âge ne sont » faits pour l'oisiveté de ce gouvernement ; une femme ou un en- » fant seraient plus à propos ! Ces gens aiment votre Majesté si

» froidement, aussi ne vois-je pas un seul homme qui les mette » en train ! »

Il envoie à la cour de Madrid des menaces de démission, formulées en termes fiévreux et emportés. « En cas que ceci ne contente » Votre Majesté, écrivait son secrétaire Escovedo, le 27 mars 1577, » Elle peut envoyer d'autres serviteurs; nous nous retirerons » comme nous sommes venus. » Puis, se souvenant de Lépante, de son épée et de son père, Charles-Quint, Don Juan conseille brusquement un coup d'éclat, une invasion soudaine en Zélande, une attaque qui porte la terreur au milieu du camp ennemi; « il » parle de faire quelque chose qui donnera matière à s'ébahir. »

Il en fut ainsi. Un brusque dénouement termina la crise; Don Juan céda aux excitations et aux alarmes qui agitaient son âme. Il s'était rendu à Namur pour saluer la reine Marguerite de Valois qui se rendait aux eaux de Spa, dès lors renommées. Il prend prétexte de ce voyage pour visiter la citadelle de Namur. A un signal donné, ses compagnons mettent le pistolet au poing, s'emparent de toutes les issues et occupent la puissante forteresse.

Ce coup d'État marqua la fin de la première période de la régence de Don Juan d'Autriche.

V. — Démolition de la citadelle d'Anvers.

Une émotion profonde accueillit cette grave nouvelle. A l'exception de quelques membres du clergé et de la noblesse, toutes les fractions du parti national se déclarèrent contre Don Juan. Le duc d'Aerschot, le comte de Champigny, le prince de Chimay se jettent dans le mouvement. Le prince d'Orange et ses affidés ressentirent une joie maligne d'un événement qui remettait la direction du pays aux agitateurs les plus emportés.

Il était essentiel de prendre sur le champ possession des positions militaires et, en premier lieu, de la redoutable citadelle qui commandait Anvers, cette ville qui est « la clef de Brabant et » l'ouverture de la navigation, et dont dépend la prospérité du » pays; cette ville sur la possession de laquelle on peut se reposer » comme sur un oreiller (Sommier discours, p. 18) ». La forteresse était occupée par une garnison mixte composée d'Allemands et de Wallons.

Hannaert de Liedekerke, appartenant à l'opposition la plus avancée, négocia avec un des commandants, Noyelles, seigneur de

zed by Google

Bours, la remise de la citadelle d'Anvers aux mains des États. Noyelles se décida à la suite d'un banquet fastueux, où les flots d'or ruisselèrent avec plus de profusion encore que les flots de vin. Le chef d'un autre corps, le sire de Merville, refusait de se rallier à la cause des États. Une lutte acharnée s'engagea dans l'enceinte du château; les partisans des États triomphèrent. Ils poursuivirent et complétèrent leur succès dans un second combat, livré du côté opposé de la ville, près de la Maison hanséatique. Immédiatement après, les gildes des couleuvriniers et des arbalétriers occupèrent la cidatelle d'Anvers. On fit plus : aux applaudissements de la foule, au milieu des transports d'un enthousiasme qui tenait du délire, on entreprit la démolition des fronts intérieurs du château. Les femmes, les enfants, les vieillards mirent la main à ce travail patriotique. Des réjouissances éclatantes saluèrent la chute de la forteresse, « de la hideuse spelonque », disent les chroniques, qui avait déchaîné tant de calamités sur la capitale commerciale de la Belgique. Une procession solennelle fut célébrée le 4 août 1577 (*Diercxsens*, *Antwerpia Christo nascens et crescens, p.* 258, T. V). Il existe aux archives d'Anvers un album de gravures dues à l'un de nos plus illustres maîtres, Martin De Vos, et destinées à perpétuer le souvenir de ce fait mémorable. Cet écrit est un chef-d'œuvre d'iconographie ; les dessins sont achevés avec cette merveilleuse finesse de détails et avec cette recherche opulente d'allégories qui caractérisent les œuvres de cette époque. A la première page, les trois seigneurs qui concertèrent l'occupation se serrent la main pour conclure leur pacte d'alliance. Au fond, on voit la citadelle avec les pilastres doriques de sa porte principale faisant face à l'esplanade et conservée jusqu'à nos jours. L'écusson royal en décore le fronton triangulaire. Un pittoresque pont-levis y donne accès. Les strophes inscrites au bas de ces gravures se ressentent de l'emphase gréco-latine que Ronsard et sa pléiade firent prédominer alors dans la versification française.

Trois Horaces romains ont exposé leur vie,
Pour ne voir la patrie aux tyrans asservie.
Ces trois belges aussi...
Après que de Bours eut des ennemis victoire,
Liedekerke et de Roeck, de très-digne mémoire,
Un convenant nouveau lui montrent pour la foi,
Maintenir aux pays, aux états et *au Roi.* »

Il convient de noter ce mot final : *au Roi*. Tout caractère anti-royaliste était soigneusement écarté de la politique du parti belge.

Les feuillets suivants représentent la mêlée dans l'enceinte de la forteresse, les soldats de Merville mis en fuite, un nouveau combat livré à la Maison hanséatique où les Allemands s'étaient retranchés derrière des chariots, des ballots et des tonneaux amoncelés. Les étrangers vaincus s'échappent à travers les vastes blanchisseries qui occupaient l'emplacement de nos bassins actuels, et se replient par les polders dans la direction de Berg-op-Zoom.

Ailleurs, on voit, des deux côtés de la porte, les crêtes des remparts renversées ; la terre et les décombres rejetés et épanchés autour des flancs de cette citadelle naguère encore illuminée des éclairs du canon, tout comme les cascades de lave ruissellent et s'éparpillent le long des rampes d'un volcan qui a cessé de jeter ses feux. Sur l'esplanade sont disséminées les tentes des travailleurs. A l'avant-plan, un cortège joyeux célèbre la fête de la délivrance. Fifres et tambours en tête, drapeaux déployés, les travailleurs rapportent leurs sacs chargés de décombres et leurs pioches victorieuses.

Dans les angles de chaque gravure, de délicates allégories, produit de la savante imagination des artistes de la renaissance, symbolisent les événements. Ici, c'est la *Tribulation* chargée de chaînes, impuissante à sauver son enfant de la dent des loups, l'*Ingratitude* accablant de coups la brebis dévouée et nourrissant l'âne rebelle ; la *Frayeur*, les cheveux en désordre, accompagnée d'un lièvre, poursuivie par la *Punition* vengeresse, qui brandit le glaive et cingle le fouet. D'autre part, le regard rencontre la *Concorde* caressant des colombes ; la *Tendresse* auguste de la mère, ennoblie par le groupe nombreux de ses enfants ; la *Constance*, mettant la main au feu comme Scœvola ; la *Libéralité* répandant les écus d'or avec la même insouciante prodigalité qu'elle met à souffler et à lancer au gré des vents les bulles de savon éphémères, et enfin la *Liberté*, aux chaînes brisées, et à côté d'elle un aigle qui prend vers les cieux son libre et lumineux essor.

J'ai une édition des coutumes d'Anvers, imprimée par Christophe Plantin en 1582 et proscrite après la restauration en 1586. On y voit un plan d'Anvers, où les murs intérieurs de la citadelle sont nivelés et l'enceinte reliée à celle de la ville.

zed by Google

VI. — L'ARCHIDUC MATHIAS.

Malgré le rude défi jeté aux États par Don Juan, la rupture n'était pas irrémédiable. De nouvelles négociations s'ouvrirent et les évêques d'Arras et d'Ypres y prêtèrent leur patriotique concours. Il y avait incontestablement moyen de s'entendre. Don Juan exigeait la faculté d'aller, de venir et de correspondre librement; la répression des excès, l'exécution de la Pacification par la Hollande et la Zélande. Les États, de leur côté, insistaient pour le renvoi des troupes allemandes et l'évacuation des citadelles. Dans ces exigences et dans ces griefs il n'y avait rien d'incompatible avec une transaction.

Seulement il aurait fallu une explication à cœur ouvert, dégagée de réticences et d'arrière-pensées. Les intentions de Don Juan et celles de la majorité des États étaient droites et honnêtes : leurs prétentions étaient aisées à concilier; mais des équivoques et des malentendus s'étaient élevés entre eux, et le rayon qui pouvait dissiper ces nuages ne vint pas à luire. S'il s'était trouvé dans les rangs du parti catholique un homme de cœur et de génie qui aurait compris l'âme de Don Juan, captivé son esprit, apaisé ses défiances et maîtrisé ses emportements, peut-être que le douloureux déchirement aurait été évité à la patrie et que l'union des dix-sept provinces aurait pu se rétablir.

La Belgique n'eut pas cette enviable fortune. Mystère des destinées humaines ! Dans la vie des empires, comme dans celle des individus, que de fois des barrières bien faciles à renverser ont entravé le cours des événements ! Que de fois des sympathies profondes, que de fois des affinités puissantes se sont à jamais ou trop longtemps ignorées! Que de bonheurs inexprimables, que de solutions dignes de tous les vœux, que de dénoûments pacifiques d'une crise intense ont échoué, faute d'une rencontre, d'un élan de franchise, d'une loyale confidence !

Il y avait d'ailleurs un génie d'habileté malfaisante qui ne laissait jamais s'attiédir le feu de la discorde. En posant, à la dernière heure, des conditions humiliantes et inacceptables à Don Juan, Guillaume d'Orange réussit à faire rompre la paix au moment où elle allait se rétablir. Il se fit ménager à Anvers l'ovation d'une entrée triomphale. La prépondérance passa fatalement à la fraction la plus arrogante et la plus séditieuse. Les cris « A la fron-

tière! Aux armes! » retentirent comme aux plus mauvais jours des révolutions.

Les suspects furent maltraités et expulsés du pays. Des bandes bruyantes demandaient que l'armée des Etats se portât de suite jusques dans le Luxembourg et même jusqu'en Franche Comté, à la rencontre des troupes royales. Cet enthousiasme de commande, où les plus pusillanimes se distinguaient au premier rang par leurs excitations insensées, rappelle les sorties torrentielles, réclamées pendant le siége de Paris, par ces communards qui lâchaient pied à la vue des premiers régiments prussiens et ne retrouvèrent leur énergie que pour brûler les palais et massacrer les ôtages.

Au milieu de cette exaltation des esprits, le parti national belge était en proie à de vives perplexités. Les comtes de Rœulx et de Berlaymont, avec une fraction de la noblesse et du clergé, voulaient rester fidèles au gouverneur général désigné par le Roi. D'un autre côté, le parti du prince d'Orange précipitait la crise.

Son dessein manifeste était le renversement de la royauté et du catholicisme. Mais, tandis qu'en dehors de l'assemblée, les iconoclastes et les pillards procédaient à la réalisation brutale de ce programme, les chefs du parti, calculateurs patients et tacticiens expérimentés, préféraient arriver au but à petits pas et par la voie détournée des expédients successifs.

C'est alors que la majorité catholique recourut à un moyen terme pour sauver la situation, sans rompre avec les principes.

Tout en demeurant fidèle à l'autorité royale, on suspendit l'exercice des pouvoirs de l'homme que Philippe II avait choisi pour délégué. On choisit, pour gouverneur général, un prince de sang royal, mais de la branche cadette de la maison d'Autriche, l'archiduc Mathias.

C'était une transaction quelque peu semblable à la combinaison mise en œuvre par Casimir Périer et Lafayette, lorsqu'ils offrirent, en 1830, la couronne de France au chef de la branche cadette, Louis-Philippe d'Orléans. Mais les Etats belges eurent le mérite de ne pas porter atteinte à la souveraineté royale, ni à la loi de l'hérédité. Se bornant à planter une tente provisoire pour y abriter la sécurité et la liberté du pays, ils ne pensèrent aucunement à proclamer la déchéance du Roi. Au contraire, l'espérance avouée des plus influents personnages était d'obtenir tôt ou tard l'assentiment du Roi Philippe II à l'élection de son neveu.

zed by Google

On songeait même à faire demander pour celui-ci la main d'une infante d'Espagne.

Chose digne de remarque : la même solution fut tentée quelques années après, au profit d'un frère de Mathias, l'archiduc Albert, sur l'initiative de Philippe II lui-même, qui lui donna en mariage sa fille Isabelle. Le règne des archiducs Albert et Isabelle a laissé un cher et pieux souvenir dans la mémoire de nos ancêtres. Malgré le malheur des temps, dit M. J.-B. Nothomb, beaucoup de germes de prospérité et de grandeur étaient parvenus à se développer sous leur gouvernement (Essai sur la révolution, 2e édit., p. 312). Si Albert et Isabelle avaient eu des descendants, la Belgique, détachée de l'Espagne, aurait connu des destinées meilleures, et le traité fatal de Munster n'aurait pas entravé l'essor de sa vie commerciale. Une dynastie nationale, dit M. Nothomb, n'aurait pas souffert la fermeture de l'Escaut.

Il est essentiel de constater que le parti catholique, en cette occurence, demeure jusqu'au bout fidèle à la foi jurée à Gand. Il va jusqu'à la rupture avec un prince sympathique et illustre, Don Juan : il tente une nouvelle épreuve sous l'archiduc Mathias, pour maintenir l'unité des dix-sept provinces. Si cette épreuve échoue comme la précédente, la responsabilité en remonte encore une fois au prince d'Orange, qui altère le caractère de ce mouvement et en détourne le cours, et aux calvinistes qui, par leurs violences, rendent impossible la continuation de l'alliance conclue.

C'est l'étude qui nous reste à faire. A chaque pas, nous allons rencontrer des matériaux considérables pour l'acte d'accusation que nous venons de formuler. Nous allons voir toutes les promesses foulées aux pieds par la faction « hollandaise », toutes les garanties supprimées, toutes les stipulations protectrices du culte national méconnues, ajournées ou éludées, nos croyances bafouées, les catholiques persécutés et accablés d'outrages, les prêtres traînés aux gémonies.

En commençant les hostilités contre Don Juan, les Etats publièrent un manifeste dont nous avons déjà cité divers passages. C'est une œuvre composée avec soin, et même avec art; mais l'habileté de la rédaction du « Sommier discours » ne fait que mieux ressortir l'insignifiance des griefs que, jusqu'au coup de main de Namur, il était possible d'articuler contre le gouverneur général. Les Etats prient « le Roi, leur souverain seigneur et » prince naturel, tous rois, princes et potentats de la chrétienté,

» qu'ils ne veuillent aucunement croire que cette guerre soit sou-
» tenue par outrecuidance ou par désir de nouvelleté ou d'aucune
» envie de rejeter l'obéissance due à sa Majesté (voy. p. 66 et suiv., édit. de Sylvius). » Mais les événements furent plus forts que les intentions.

Guillaume d'Orange était trop rusé pour hésiter un moment sur l'attitude à prendre en cette occurence. L'élection de Mathias, prince catholique, petit neveu de Charles-Quint, neveu, par sa mère, de Philippe II, était à coup sûr un acte de défiance envers le Taciturne. Le parti catholique avait voulu faire contre-poids à une influence journellement grandissante.

Au lieu de s'épuiser en longs efforts pour contrarier et renverser la combinaison nouvelle, le prince d'Orange jugea plus opportun et plus aisé de la faire servir à ses desseins. Il s'imposa à Mathias comme auxiliaire et comme allié. On avait décerné à Guillaume le titre de ruwaert du Brabant (gardien du Brabant), malgré les répugnances des catholiques. A l'instigation de ses partisans, la populace de Bruxelles envahit la salle des délibérations des Etats, menaça de jeter hors du palais et de mettre à mort les députés récalcitrants.

Peu après l'arrivée de Mathias, Guillaume réussit à se faire donner le titre de lieutenant-général et il devenait ainsi le maire du palais, sinon d'un roi fainéant, tout au moins d'un prince novice et brusquement lancé au milieu d'un état de choses plein de confusion.

Une déviation soudaine était dès lors imprimée à l'essai tenté par le parti national. Le choix de Mathias ne pouvait devenir le point de départ d'une politique nouvelle indépendante, véritablement neutre, véritablement belge, qu'à condition que le gouvernement prit son point d'appui à droite.

Or, la manœuvre de Guillaume d'Orange déplaçait l'axe de cette politique : il imposa la domination de la gauche, c'est-à-dire de l'opposition radicale et factieuse.

VII. — Excès des Protestants.

Aussi bien, nous l'avons déjà dit, la droite ne comptait pas dans son sein un seul homme qui fut à la hauteur de la situation. Le principal personnage du parti national était Philippe de Croy,

duc d'Aerschot, chef d'une famille illustre dont les princes de Ligne et d'Aremberg s'honorent de descendre. Par sa naissance, par son rang, par son immense fortune, par la noblesse et la loyauté de son caractère, il commandait l'estime et le respect.

Vrai patriote, catholique ardent et fier, hautain vis-à-vis de l'émeute, passionnément dévoué aux franchises nationales comme à la foi de ses aïeux, il avait répondu au défi des insignes adoptés par les gueux, en attachant à son chapeau une médaille de la Sainte Vierge de Hal. Il avait été l'acteur principal dans l'élection de Mathias ; mais il ne sut pas sauvegarder sa propre œuvre contre les artifices qui réussirent à la dénaturer.

Le duc d'Aerschot n'avait ni le génie, ni l'audace, ni la dextérité voulus pour dominer le tumulte et le chaos des événements au milieu desquels la nation allait se débattre. Ce n'était pas un de ces hommes à illuminations supérieures à l'heure du péril, comme dit Mgr Dupanloup, de la forte race de ceux par lesquels il plaît à Dieu de sauver son peuple (Discours prononcé aux fêtes de Jeanne d'Arc, mai 1876). Le duc d'Aerschot avait dû céder le pas au prince d'Orange : il essaya de contrebalancer cette concession, arrachée par l'émeute, en se faisant attribuer le gouvernement de l'importante province de Flandre. Mais il ne put se maintenir même en cette position secondaire. Les passions des partis protestants développèrent bientôt leurs fatales conséquences.

La haine fanatique de la religion nationale belge était alors, comme aujourd'hui, le mobile dominant des sectaires. M. Quinet, résumant les théories de Marnix, glorifie ce fameux agitateur pour avoir compris que « la force est le seul moyen qui ait servi à » anéantir une croyance ancienne. »

« C'est à cette époque que la Reine Elisabeth d'Angleterre se » montra « inexorable aux catholiques » et inaugura cette persé- » cution cruelle, raffinée, que l'anglicanisme considéra longtemps » comme nécessaire au salut de sa cause. » Si bien que, sous Jacques I[er], la « déclaration, portant la liberté de conscience pour » les catholiques, provoqua une agitation générale et fit prendre » aux Stuarts la route de l'exil. » C'est en ces termes que M. Louis Blanc fait l'aveu et l'éloge de cette systématique intolérance, dans un discours prononcé devant une assemblée électorale du quartier de la Sorbonne, en octobre 1875, et exalté par les journaux libéraux belges « comme une éloquente protestation contre les empiétements du cléricalisme (*Précurseur* d'Anvers). »

Qu'on cesse de représenter les Gueux comme des champions de la liberté de conscience! Ce mot n'est jamais que sur leurs lèvres, surtout là où ils sont les plus forts. Lorsque le fougueux rénégat Dathenus prèchait à Saint-Bavon de Gand, au milieu des autels fracassés et des tombes mutilées, il s'écriait que c'était une chose impie que la liberté du culte et que la doctrine du Pur Evangile avait seule droit à la vie (Evariste von Reyd, édit. de 1632, p. 39.).

Il était impossible, dès lors, d'attendre de la part des protestants une exécution sincère du pacte. Se trouvant partout en minorité, ne puisant de force que dans de turbulentes démonstrations, ils redoutaient le rétablissement de l'ordre et le règne de la loi.

Le prince d'Orange pressentait et appréciait ce péril, lui qui, quelques mois plus tard, traitait du partage des Pays-Bas, comme d'une chose vénale, avec un prince français, le duc d'Anjou, stipulant pour lui « et ses descendants en droite ligne » la dignité de princes et seigneurs, souverains de Hollande, Zélande et Utrecht (pacte secret de Mons, du 15 août 1578, traité du Coutras, du 29 décembre 1580). Cinq ans auparavant il avait déjà offert une partie de notre pays à Charles IX, au «roi de la Saint-Barthélémy.»

M. le général Renard, dans un rapport lu à l'Académie, il y a une vingtaine d'années, disait « que si la participation du prince » d'Orange et de ses partisans à ces projets de démembrement » était établie, l'appréciation de leurs actes changerait du tout » au tout, et que ce ne seraient plus que des ambitieux, cachant » leurs desseins sous le masque du libéralisme.» Aujourd'hui cette participation, dejà affirmée par Strada, est démontrée par des documents irrécusables.

Avec de pareilles dispositions, la *Pacification de Gand* n'était plus qu'un vain mot et une duperie. Les événements le démontrèrent.

Gand donna le signal. Cette ville était habitée par une population ombrageuse, inquiète et turbulente (Faider, p. 19.), renommée depuis un siècle par son esprit démagogique et sa conduite arrogante envers ses souverains (Hallam : l'Europe au moyen âge, T. I, p. 102). Le souvenir de l'humiliation que Charles-Quint lui avait infligée et les souffrances d'une industrie déchue avaient même donné à l'opposition, dans cette fière cité, un caractère anti-dynastique, révolutionnaire et passionné. Déjà, comme préludes sinistres, on avait vu arracher des Églises et transporter à l'hôtel de ville, sur d'ignobles fourgons, les châsses augustes

Digitized by Google

de Saint-Bavon et de Saint-Liévin et les insignes reliques du chef de Saint-Jean. Les agitateurs les plus populaires étaient Hembyse, septuagénaire orgueilleux, remuant et cruel, et la Kéthulle de Ryhove, doué de plus de talent et de bravoure, mais plus brutal et plus impétueux.

A peine le duc d'Aerschot fut-il installé en ses fonctions de gouverneur ou stadhouder, qu'une émeute éclata. Le duc d'Aerschot fut jeté en prison, avec le gouverneur de la Flandre wallonne, les évêques de Bruges et d'Ypres. Leur élargissement ne fut pas obtenu sans peine. On procéda à la vente des biens ecclésiastiques et des ornements sacrés. Le sacrifice de la messe fut interrompu insolemment, les calices brisés, les sanctuaires profanés. On arracha des tombes les grilles de fer, les plaques de cuivre, les images et les crucifix, témoignages de la piété et de la tristesse de parents éplorés, et monuments de l'art national. Sous prétexte de crimes probablement imaginaires, on brûla quatre récollets et deux augustins, à Gand, et on pendit trois nonnes à Bruges.

Dans ces scènes révoltantes, le grotesque côtoie toujours l'odieux. Les révolutionnaires de Gand retirèrent aux tribunaux ecclésiastiques les procès sur la validité des mariages religieux et en remirent gravement la connaissance « aux conseils de guerre. » Il serait trop cruel d'ajouter quelque remarque.

VIII. — La bataille de Gembloux.

Pendant que ces méfaits se commettaient et avant qu'ils eussent atteint leur paroxysme de violence, Don Juan rentrait brillamment en scène. Il avait réuni autour de lui une armée de 18,000 hommes, composée d'Italiens, de Francomtois et surtout d'Espagnols.

Une partie des vieux régiments du duc d'Albe et de Requesens lui était revenue sous le commandement de son neveu, Octave Farnèse, mais retrempés par un long repos, épurés par une discipline inflexible. C'était bien là cette infanterie admirable de l'armée d'Espagne, dont Bossuet a décrit en termes immortels « les bataillons semblables à autant de tours, » et qui ne fut brisée que près d'un siècle plus tard, « le jour où elle se heurta à » l'épée du Grand-Condé (*Victor Hugo*, Le Rhin, lettres à un ami, conclusion, t. III, p.165)». Fantassins étonnants, « solides au

» choc des escadrons, imperturbables à la mousquetade, qui « savaient » marcher comme les autres combattent, combattre » comme les autres marchent (même auteur), » tant ils mettaient à leur marche d'entrain et d'élan, tant ils montraient à la bataille d'aisance et de sangfroid.

L'armée des États était plus nombreuse mais moins aguerrie ; le commandement en était confié aux plus vaillants chefs de la noblesse belge : Lalaing, le sire de Lamotte, le comte de Boussu, le Burgrave de Gand, le vicomte de Melun.

Un jour, que la plupart des chefs étaient retenus à Bruxelles par une noce de la haute société aristocratique, Don Juan, qui avait probablement reçu avis de la fête, en profita pour commencer l'attaque. La rencontre eut lieu à Gembloux. L'armée des États fut surprise et, après quelques efforts partiels et impuissants, elle fut entièrement dispersée, perdant un nombre important de tués, de blessés et de prisonniers. Ce fait d'armes eut un contre-coup considérable ; la Hesbaye et tout le Brabant-Wallon furent à la merci de Don Juan. Louvain chassa sa garnison calviniste et acclama le vainqueur. Mathias et le prince d'Orange quittèrent en toute hâte Bruxelles et se transportèrent à Anvers, qui devint, à dater de ce jour, pendant près de dix ans, le grand point d'appui de la résistance. La citadelle d'Anvers était en partie démantelée ; mais la ville, par son enceinte et sa situation privilégiée, conservait toute sa valeur stratégique.

Il importait aux meneurs non-seulement de l'occuper, mais aussi de l'associer intimement à leur cause. La magistrature municipale fut renouvelée à la suite d'élections fort agitées. Les chansons de l'époque font un médiocre éloge des nouveaux élus.

..... C'étaient tous étrangers,
L'écume du pays, vilains roturiers,
Gueux, bannis et pendards, poltrons ou sacriléges.

Sous l'impulsion de pareils chefs, la pente devait être rapidement descendue. C'est en vain que l'archiduc Mathias et Guillaume d'Orange avaient déclaré prendre les églises et les couvents « sous leur bonne sauvegarde, protection et défense. » Les faits réduisirent à leur juste valeur ces fallacieuses affirmations, et une paix de religion, édictée le 22 juillet 1578, ne fit qu'accroître les dissentiments.

zed by Google

IX. — Une procession d'Anvers, sous le gouvernement du prince d'Orange.

L'agression contre l'Église, le travail « d'extirpation », selon M. Quinet, comme partout et toujours, s'inaugura par des vexations dirigées contre les ordres religieux. En pleine rue, les moines étaient grossièrement insultés. La nuit, des rassemblement tumultueux poussaient devant les couvents ces vociférations sauvages dont la note n'est pas perdue.

Les jésuites eurent le mérite d'être les premières victimes. On avait envahi de vive force leur collége établi dans les bâtiments de la maison d'Orange (*Huis Van Alken*), qu'occupe aujourd'hui l'hôpital militaire. Les délateurs bien informés prétendaient y avoir vu introduire la nuit des barils, qui ne pouvaient évidemment que renfermer de la poudre, en vue de faire sauter une partie de la ville. Il fut procédé à une visite domiciliaire minutieuse ; mais il se trouva que les barils contenaient de la bière, destinée à la consommation des professeurs et des élèves.

L'insuccès de cette mystification ne découragea pas les meneurs. En mars 1878, un sermon à la cathédrale fut interrompu aux cris de : A bas les Jésuites ! Peu de jours après, dans l'église des Jésuites, des clameurs haineuses troublèrent l'office ; des coups de fusil furent tirés ; la force armée intervint, et, pour rétablir l'ordre, on ne trouva rien de meilleur que de faire conduire les Jésuites deux à deux entre les rangées de gardes, jusqu'à un bateau qui les transporta à Malines.

D'autres ordres religieux eurent le même sort, et bientôt on s'en prit aux églises paroissiales.

Le travail de spoliation s'opéra, en suivant une gradation savante et perfide. Au début, à Anvers, comme partout ailleurs, les réformés s'etaient bornés à demander humblement la permission de se réunir dans une maison particulière, pour faire la prière et le prêche en commun. Peu après, ils réclamèrent des temples; on leur assigna, entre autres, l'église du Collége que les Jésuites venaient de quitter (Huis Van Alken) et la chapelle de la citadelle. Cela ne leur suffit point. Ils obtinrent, en outre, la nef de l'église des Récollets (le Musée actuel), celle des Domicains (St-Paul) et celle de St-André. Les catholiques ne gardèrent que les églises de Notre-Dame, de St-Jacques et de Ste-Walburge.

Les processions eurent leur tour dans ce long enchaînement d'outrages. Les hommages rendus au Dieu vivant, porté solennellement dans les rues, au milieu du peuple agenouillé sur ses pas, à travers les rues pavoisées ou les avenues jonchées de fleurs, ont eu le privilége constant d'exciter la haine de l'impiété. Ces touchants spectacles provoquèrent de tous temps ces frémissements de rage et ces grincements de dents dont parle l'historien inspiré du martyre de St-Étienne.

Le jour de l'Ascension, 29 mai 1579, était annoncée la procession solennelle. L'archiduc Mathias et sa cour, le collége des chanoines, le conseil d'État, la cour des comptes et finances, les métiers et les serments, les ordres religieux et les confréries devaient y assister. Le parti protestant se soulève, et un de ses affidés, le colonel des milices bourgeoises, Adam Verhulst, s'oppose à la sortie de procession. Il fait tendre des chaînes et mettre des pelotons de gardes pour fermer les issues du cimetière de la place Verte. A la vue de ce trouble arbitraire, les membres du cortége s'irritent. Quelques gentilshommes autrichiens, de la suite de Mathias, mettant l'épée à la main, se fraient un passage. Alors le colonel Verhulst ordonne à ses fusiliers de faire feu, et, à la suite d'une décharge générale de mousqueterie, la procession fut refoulée au milieu d'un épouvantable désordre et l'église envahie par la foule ameutée (Wagenaer, *Vaderlandsche historie*, VII, p. 287).

Guillaume d'Orange était à l'office calviniste, à l'hôtel d'Aix. Quoiqu'averti des troubles et sollicité de venir les réprimer, il ne crut pas pouvoir quitter avant la fin du prêche. Enfin, après deux heures d'attente, il arriva à la cathédrale et réussit à dégager Mathias. Encore une fois, pour calmer les esprits, on fit prisonniers non pas des émeutiers, mais une centaine de prêtres, et on les conduisit sur des bateaux au milieu des affronts et des huées de la populace (Thys, *Histoire des rues d'Anvers*, p. 40.).

C'est ainsi que se terminent toujours les manifestations de la place publique, sous une administration complaisante ; un simulacre de répression, suivi de larges concessions aux agitateurs. Au lieu de rétablir et de venger le droit méconnu suivant la formule romaine : « *Spoliatus ante omnia restituendus* », on le sacrifie aux factieux, on l'entoure de restriction et d'entraves nouvelles. Les victimes paient les frais du litige. Le pouvoir emboîte le pas derrière l'émeute. Il légalise la sédi-

tion et une homologation servile ratifie les verdicts de la populace.

La dispersion de la procession valut aux protestants l'octroi de trois églises de plus. C'était la justice !

On poursuivit jusqu'à la dernière étape cette marche progressive, machiavéliquement calculée, que M. Groen van Prinsterer décrit en ces termes lumineux : « Suspension des placards, impu-» nité des réunions particulières, liberté du culte public, et » enfin proscription du papisme. »

C'est là qu'on devait en arriver. En 1581, à Anvers, le culte catholique fut complétement supprimé. Seuls les baptêmes et les mariages, à l'exclusion de tous autres sacrements, purent être administrés par six prêtres « paisibles, assermentés et agréables au magistrat (*Archievenblad*, p. 419) ».

Voilà où nous en étions, cinquante ans après l'achèvement de cette cathédrale, qui portait jusqu'aux cieux le témoignage impérissable de la foi catholique de la cité d'Anvers.

X. — Une émeute dans l'église de Harlem.

En Hollande, les révolutionnaires n'étaient pas moins actifs : Amsterdam, après une héroïque résistance où l'on était allé jusqu'à fondre les statues d'argent des églises pour subvenir aux frais de la défense, avait fini par se rendre aux calvinistes, mais en stipulant des garanties expresses en faveur du culte catholique. Les engagements les plus solennels furent foulés aux pieds avec un cynisme sans exemple. Une émeute éclate sur la place du Dam : le palais de l'Hôtel de ville est criblé de pierres ; des canons sont hissés sur des ballots ; l'église neuve est livrée au pillage.

A Arnhem, à Venlo, à Nimègue, à Goes, mêmes scènes de dévastation.

Bornons-nous ici à citer un épisode de cette guerre d'extermination, emprunté à une source qui ne sera suspecte à personne : à la description de la ville de Harlem par Schrevel, recteur protestant. Je possède un exemplaire de ce rare et curieux ouvrage. Voici dans quels termes, d'une simplicité saisissante, il raconte l'envahissement de la cathédrale de cette cité, métropole religieuse de la Hollande, et jusqu'alors si fermement attachée à la foi catholique dont la ville avait stipulé le maintien dans sa capitulation :

« Quatre jours après les troubles d'Amsterdam, il y eut ici une » émeute de la soldatesque, le jour de la Fête-Dieu, que les ca- » tholiques fêtent saintement. Cette émeute fut bien grave et eut » une sanglante issue.

» La cathédrale était trop étroite pour contenir la multitude » des fidèles; un grand nombre de bourgeois, le flambeau à la » main, marchaient en cortége devant l'hostie consacrée. La pro- » cession se préparait à défiler respectueusement dans l'enceinte » du temple, lorsqu'on annonce tout-à-coup que les soldats sont » en armes, qu'ils occupent les portes d'entrée et se disposent à » porter une main sacrilége sur les choses sacrées. Cette nouvelle » glace les gens d'épouvante. La menace ne fut pas longue; vers » dix heures, au moment où la Messe était terminée et les flam- » beaux étaient allumés pour la procession, voici que tout-à-coup » éclate un tumulte et des clameurs effrayantes du côté des por- » tails. Les envahisseurs se ruent dans le temple comme des » forcenés et se livrent à tous les excès et à toutes les violences. » Les femmes et les enfants, saisis d'effroi et de crainte, tombent » les uns sur les autres, ne sachant où se cacher, se précipitant » du haut des marches des autels. J'ai vu de mes yeux des jeunes » gens et des enfants de chœur, en surplis blanc, tomber le long » des gradins, le visage et la bouche ensanglantés. Moi-même, » innocent et délicat enfant abandonné de tous, je me souviens » qu'un soldat entra, l'épée nue, jusqu'à l'intérieur de la sacristie, » assouvit sa rage sur les encensoirs et les vases sacrés, les » jetant à terre et les broyant sous ses pieds. Enfin, ma mère » qui avait aperçu son enfant, âgé de six ans à peine, blotti » dans un angle des lieux saints, me saisit dans ses bras et m'em- » mena avec elle, comme si la terreur lui avait donné des ailes. » Un prêtre, faible d'esprit, fut assassiné d'une façon barbare : un » malheureux domestique eut le flanc percé d'outre en outre d'un » coup de couteau. A d'autres prêtres on arracha leurs chasubles » et leurs ornements. Les femmes ne furent pas épargnées : à » celles qui essayaient de se frayer un passage, on arrachait les » capuchons de la tête et les bagues des doigts. J'ai été témoin » de ces scènes, j'atteste les avoir vues de mes propres yeux. » (Schrevel, p. 154.) »

On le voit, les assommeurs d'Oostacker et les poignardeurs de Liége et de Malines ont, eux aussi, leurs ancêtres.

Quand l'orage fut passé et que la soldatesque fut saturée de

zed by Google

rapines et de cruautés, il fallut faire justice. Il y eut un semblant de poursuites. Un des assassins fut pendu ; les régiments ameutés furent éloignés de Harlem, mais en même temps le magistrat, gagné aux doctrines religieuses nouvelles, ne trouva rien de meilleur, pour effacer les traces du désordre, que de faire « nettoyer et vider l'église », c'est-à-dire d'en retirer les emblèmes et les images du culte catholique. Les crucifix, les statues, les tableaux, que les perturbateurs avaient respectés, furent supprimés par voie administrative. Le calvinisme recueillit le bénéfice du fait accompli et put mettre, au compte de ses spoliations, le plus vaste temple des Pays-Bas septentrionaux.

Schrevel constate cette transformation comme la chose la plus simple, la plus juste et la plus désirable du monde, et cet écrivain érudit, ce recteur de Harlem, avec une hypocrisie naïve, signale comme un fait inouï que les catholiques eurent l'audace (« *derren ze bestaan* ») de présenter une requête au prince d'Orange pour solliciter la liberté de leur culte. Il va de soi que la requête fut écartée. Guillaume la renvoya aux États de Hollande, et ceux-ci la repoussèrent, parce que les termes étaient trop vifs. Encore une fois c'était le régime de la liberté !

XI. — Anarchie.

Dans la contrée la plus catholique de la Belgique, le pays de Waas, la persécution était tellement intense, que Jean van Doorwyk, curé de Haesdonck, couchant dans les fossés le long des chemins, traqué comme un malfaiteur, se déguisant en tonnelier pour communiquer avec les fidèles, dut, pendant quatre ans, administrer en secret les sacrements à Saint-Nicolas, Waasmunster, Tamise, Elversele et Basele. Enfin il fut reconnu, saisi et jeté pour quelques mois en prison (De Jonghe, Gentsche geschiedenissen, II, (p. 139).

A Bruxelles, les hôtels du comte de Mansfeld et du duc d'Aerschot sont saccagés ; les ossements de Sainte-Gudule, de la Patronne populaire de la capitale du Brabant, jetés par terre et livrés au vent.

Les fureurs des iconoclastes recommencent : ces temples où la prière s'élevait naguère au milieu des flots de parfums, accompagnée par les divins accents de la musique religieuse, ces édifices

qu'illustraient des poëmes de pierre et de miraculeux chefs-d'œuvre de peinture et de statuaire, ne présentent plus au regard que le spectacle de la nudité, de la dévastation et des ruines.

« Tout va mal ! écrivait d'Assonville à son beau-frère, le cardinal de Granvelle, une populace factieuse domine le pays. »

« Quiconque parle de modération ou de discrétion, dit le protestant Ev. von Reyd, conseiller du comte Guillaume Frédéric de Nassau Katzenellebogen, est traité de papiste, de jongleur ou de traître (p. 35). » — « Rude époque à gouverner (*schoore tyd om te regeren*) », ajoute le Tacite hollandais, Hooft. « Ni le droit divin, » ni le droit humain n'autorisaient de pareilles violations du » traité. Plus un insulteur met d'impudence à ses invectives, » mieux il passe pour un sincère ami de la liberté et de la foi nou- » velle. »

Pour mettre le comble au désordre, de tous côtés des prétendants se présentèrent pour avoir leur part à cette curée : le comte de Lalaing avait sollicité l'intervention de François, duc d'Anjou, frère du roi de France.

Un autre Valois, plus tard Henri III, avait déjà consenti à courir les chances d'une couronne en Pologne. Les Pays-Bas valaient mieux et étaient plus voisins de la France. Aussi, le duc d'Anjou ne fit aucune difficulté : il passa la frontière et, comme il fallait varier les dénominations, il prit le titre de « défenseur de la liberté belge. » L'appel du duc d'Anjou était encore une fois, dans la pensée de Lalaing, un acte de défiance contre le prince d'Orange. Mais celui-ci se hâta de recommencer le manége qui lui avait réussi avec Mathias, et, comme nous l'avons dit plus haut, dès le mois d'août 1578, il convint, par un traité secret, de partager le pays avec le nouvel envahisseur : la Belgique au d'Anjou, la Hollande à lui, prince d'Orange (Dewez, t. v., p. 91, Bulletins de l'Académie de Belgique, 1871).

Les voilà bien, ces grands hommes, qu'une popularité bruyante et un enthousiasme factice exaltent jusqu'aux nues ; les voilà bien « ces faux monnoyeurs en patriotisme, » comme les appelait Molière ! Comme toutes ces renommées usurpées s'écroulent au choc de la vérité ! Et comme l'ambition égoïste apparaît, ainsi que le dit M. Renard, « sous le masque du libéralisme ! »

La reine Elisabeth voyait d'un œil défiant cette intervention d'un prince français. Elle conseilla à ses amis des Pays-Bas de ne pas rompre ouvertement avec l'Église, ni avec la royauté, et leur

Digitized by Google

fit un prêt important en vue, d'après les termes hypocrites de l'acte d'obligation, de conserver les Pays-Bas au Roi et à la religion catholique. *Quod pro servitio regis catholici*, disait-on dans le latin des trésoreries de cette époque, *et conservatione provinciarum in élus obedientia regina mutuo dederit*. On affecta le produit de ce prêt à la solde d'un corps de mercenaires allemands. Le commandement de cette troupe fut confié à Jean Casimir, comte palatin, soldat d'aventure, rude et sauvage en ses allures et en ses exploits. Ce héros de mélodrame avait consulté son cousin, le landgrave de Hesse, sur l'opportunité de son équipée. Le cousin, prince bien avisé, appréciant d'un regard judicieux l'état de confusion générale où les Pays-Bas étaient plongés, déclina l'honneur de donner son avis ; « aller en mer, prendre femme ou partir en guerre, disait-il, sont trois choses tellement chanceuses, qu'il faut les risquer seul et sans prendre conseil. »

Dès lors, l'anarchie atteignit son apogée. Tout ce chaos s'agite et travaille en tous sens, « *alles begon te woelen en werken door en onder een ander* », dit (4ᵉ chapitre, p. 213) le docteur Nuyens (1), dont les sages et patriotiques écrits nous ont été d'un grand secours en cette étude. « C'était un vrai labyrinthe d'intrigues » où, à très-grand'peine, on peut saisir le fil conducteur. » Elisabeth, le duc d'Anjou, Lalaing, Don Juan, Mathias, le prince d'Orange, Hembyse, autant de noms, d'aspirations et de tendances diverses. Vraie année à prodiges, plus encore que le *wonderjaar* de 1566 !

Quatre armées hostiles occupaient le pays : au nord, l'armée des États comprenant quarante mille hommes, forte, mais tiraillée par les dissensions ; à l'ouest, les Gueux de Gand ; au sud, le duc d'Anjou ; à l'est, Don Juan. La nation sanglante, dépouillée et épuisée, se débattait entre ces compétiteurs.

Les provinces septentrionales étaient en proie aux mêmes déchirements. Les excès allèrent au point qu'un parti nouveau se forma dans les provinces de Frise et Groningue sous le nom de désespérés (*de desperaten*), figurant sur ses étendards un œuf brisé, avec cette devise : « si ce n'est plus pour l'œuf, nous com» battrons pour la coquille. »

(1) Cp. aussi les articles que le Dʳ Nuyens a écrits pour notre Recueil, sur la *Pacification de Gand*, *Revue générale*, année 1876, nᵒˢ de juillet et d'août. (N.D.L.R.

XII. — Désespoir et mort de Don Juan. — Le prince de Parme.

Une réaction devait infailliblement se produire. Mais il ne fut pas donné à Don Juan d'en être témoin. A la fleur de l'âge, il fut tout-à-coup saisi d'une fièvre maligne qui le conduisit vers la mort. La rumeur publique, habituée au spectacle des crimes, crut que le poison avait joué une fois de plus son rôle tragique. Guillaume d'Orange et Philippe II furent tour à tour soupçonnés. Rien ne justifia ces imputations, mais rien non plus n'expliqua ce qu'il y avait de mystérieux dans cette fin précoce.

Les dernières lettres de ce grand guerrier ont quelque chose de particulièrement mélancolique. « Si Dieu ne m'aidait, si ma » conscience et mon devoir ne m'arrêtaient, je me jetterais contre » un mur ou je me précipiterais dans un abîme. Hélas ! je suis » comme quelqu'un qui a les mains coupées! »

Don Juan mourut à Bouges, près de Namur.

Dans le camp ennemi, d'injustes récriminations entourèrent sa mémoire. En réalité, les seuls faits qu'on lui impute à grief provenaient de son aversion et sa défiance, fort explicables, pour le parti qui agitait les Pays-Bas. En Espagne, en Italie et en Autriche, il laissa un nom illustre, entouré de cette gloire si enviable et si touchante, comme l'a dit Ampère, « qui s'attache aux monuments inachevés » et aux carrières brisées avant l'heure.

Il eut pour successeur son neveu, Alexandre Farnèse, prince de Parme, une des plus grandes figures du seizième siècle. Alexandre était fils d'Octave Farnèse et de Marguerite d'Autriche, l'ancienne gouvernante des Pays-Bas. Par sa mère, il était petit-fils de Charles-Quint; par son père, il était proche parent du Pape Paul III et allié aux plus hautes familles d'Italie.

Prince de sang mêlé, il avait la fierté intrépide du Castillan, le sangfroid et la ténacité du Belge et l'esprit délié, souple et brillant de l'Italien. Élevé au bruit des instruments de guerre, il n'avait que des armes pour jouets. Enfant de dix ans, il pleurait avec des trépignements de colère charmants, parce qu'on lui refusait, à Saint-Quentin, de prendre part à la bataille. A peine sorti de l'adolescence, exercé aux joutes de l'escrime et aux exercices équestres, il s'aventurait, le soir, déguisé sous des travestissements, dans les rues de Parme, et il se distingua dans ces ren-

zed by Google

contres à l'épée et dans ces combats nocturnes que recherchait la jeunesse élégante du temps, comme apprentissage et comme prélude de plus sérieux faits d'armes. L'âge ne tempéra pas sa fougue. A Lépante, il s'élança, un grand glaive à la main, sur une des galères turques. A Gembloux, il précipita ses escadrons à travers les rangs ennemis. Au siége d'Anvers, sur le pont établi par ses soldats au travers de l'Escaut, entre Wilmarsdonck et Calloo, il se tint un des derniers debout, altier, inébranlable, au milieu de l'explosion des brûlots chargés de mitraille, de plomb et de bombes, apprêtés par l'ingénieur Giambelli.

Mais à côté de cette impétuosité chevaleresque, le Ciel avait départi à Farnèse les dons les plus généreux. C'était un capitaine hors ligne; ses soldats avaient en lui une confiance illimitée et le suivaient au combat avec cet enthousiasme et cette sécurité qui garantissent la victoire. Attentif à ménager ses forces, il ne demandait au sort des batailles que ce que les négociations ne pouvaient procurer. Il était redouté de ses ennemis autant par l'activité insinuante de sa diplomatie merveilleusement prodigue de promesses, de flatteries et de récompenses, que par la puissance de son sabre et le prestige de ses succès militaires. Tant il avait même de bonne grâce et de séduction « que les dames ne com- » prenaient pas qu'on pût faire la guerre à un prince si aimable » (M. J. Chénier). »

Plus heureux que don Juan, il prit les rênes du commandement à une époque où la lassitude des esprits et le dégoût amené par les excès des novateurs préparaient un grand mouvement royaliste.

XIII. — Les malcontents.

Le parti national belge s'était effacé au milieu de la tourmente. Il avait été rejeté de l'arène par l'invasion de lutteurs plus audacieux. Quand l'anarchie eut atteint son apogée, il releva la tête, se reconstitua, resserra ses rangs, formula ses griefs et ramena le pays dans ses voies traditionnelles.

Le sire de Lamotte, commandant de Gravelines, donna le signal. Il adressa aux États de Flandre un exposé de sa conduite. L'arrestation des prélats et des seigneurs catholiques, le renversement violent des municipalités conservatrices, les scandales et les désordres dont le clergé avait été la victime, la confiscation des

biens ecclésiastiques, la connivence des autorités, la violation systématique et incessante de la *Pacification de Gand* avaient poussé les esprits à bout.

Emmanuel de Montigny occupa à son tour Menin, et une grande partie des provinces d'Artois et de Hainaut se rallièrent au programme des Malcontents. Les États du Hainaut publièrent un manifeste où ils énumérèrent les actes d'oppression commis contre « la Religion catholique, la seule vraie, la seule dominante, la seule constitutionnelle. »

Nous sommes fiers de relever ces nobles paroles et fiers surtout de pouvoir dire qu'encore aujourd'hui, comme le disait M. le Procureur général Leclercq, en 1842, c'est « la Religion catholique qui distingue nationalement la Belgique. »

Le travail de scission, inévitable depuis longtemps, se poursuivit avec une fatale rapidité. Au Nord, à la fin de janvier 1574, les provinces hollandaises se constituent en une fédération restreinte par le pacte justement renommé de l'*Union de l'Utrecht*. On rejette du carquois une moitié des flèches, pour rendre le faisceau plus indissoluble et plus compact.

Au Midi, le même mois de janvier 1579, les contrées wallonnes concluent l'*Union d'Arras*. Dans le préambule de cet acte célèbre, on rappelle les promesses de la *Pacification de Gand* où, à peine de déchéance et de félonie, chacun des signataires garantissait « qu'il ne serait loisible d'attenter aucune chose signamment contre la religion catholique et l'exercice d'icelle. » En regard de ces promesses oubliées et violées, l'acte relève les outrages faits aux Saints Sacrements et aux augustes institutions du culte, les excès des perturbateurs, la faiblesse ou la complicité des autorités. « Confiants en la grâce infinie de Dieu, nous voulons, disaient les signataires, accomplir notre devoir envers Dieu et les hommes et ne pas charger notre conscience de ce crime de parjure, ni être tenus pour lâches et infâmes. »

Les calvinistes gantois s'émurent de ces démonstrations. Un corps d'armée partit de Gand, plein d'ardeur martiale, pour reprendre Menin aux « Malcontents. » Mais il s'arrêta prudemment en route, s'amusa à piller quelques monastères et rentra à Gand, rapportant, pour tout trophée, des chandeliers d'argent, des ostensoirs, des chasubles, dérobés dans les presbytères et les sacristies. Lamotte et Montigny demeurèrent en paix.

Le prince de Parme ne laissa pas échapper cette occasion de

zed by Google

reconquérir le terrain perdu. Dès le 12 mars 1579, il écrivit aux États assemblés à Anvers qu'il désirait traiter « rondement et en » toute sincérité. » Le 8 avril 1579, il fit sa paix avec les Malcontents et, le 7 mai, avec les États Wallons, par le célèbre *traité d'Arras*. (*Plac. Brab.*, t. I, p. 489). L'abbé de Saint-Vaast, portant la parole au nom de ses collègues, s'énonça en ces termes, qui résument parfaitement l'état des esprits :

« Les Wallons s'étaient séparés de la cause du Roi. Le prétexte » spécieux avec lequel on a trompé leur crédule bonne foi n'a » été imaginé que par les intrigants et les ambitieux. La haine de » la religion a entraîné les confédérés dans la révolte : l'amour de » la religion ramène les provinces wallonnes à l'obéissance. »

Le traité d'Arras ne fut pas une capitulation de vaincus qui se rendent à merci. Ce fut un pacte consenti entre des hommes fiers et libres et le lieutenant de leur Souverain. Il porte, entre autres clauses, « que les négociations de la pacification de Gand, l'Union, » Édit perpétuel et ratification de sa Majesté, sont garanties » ; que de part et d'autre serait à jamais oublié tout ce qui avait été dit ou fait depuis l'origine des troubles; que tous les jugements, décrets et arrêts y relatifs seraient lacérés et supprimés des registres; que les actes émanés de l'archiduc Mathias seraient confirmés; que Sa Majesté ferait sortir toutes troupes étrangères qui ne sont pas agréables au pays; qu'il serait levé une armée de gens nés au pays et autres, agréables à Sa Majesté et aux États ; que Sa Majesté choisirait pour son Conseil dix ou douze personnes, tant parmi les nobles que parmi les savants, tous naturels du pays; que les gouvernements, charges et emplois seront pourvus de gens agréables aux États; que tous et chacuns priviléges, usages et coutumes seront maintenus; que Sa Majesté sera suppliée d'envoyer ici un de ses enfants qui lui devra en apparence succéder dans ce pays, pour y être élevé selon les manières de ce pays, en toute piété et vertu convenables.

Cette dernière clause indiquait la solution qui fut plus tard réalisée lors de l'attribution de la souveraineté des Pays-Bas à l'infante Isabelle, par l'acte de cession du 6 mai 1598, disant en son préambule « que le plus grand bonheur qui puisse arriver à un pays » est de vivre sous l'œil et en présence du souverain. »

Dans son ensemble, le traité d'Arras sanctionnait la politique du parti national. Il n'infligeait aucun désaveu humiliant à qui que ce fut. Il légitimait même la régence intérimaire que, de leur

propre initiative, les États avaient confiée à Mathias. Il confirmait tous les principes fondamentaux de notre droit public. La chaine de nos traditions, un instant sur le point de se briser, se renouait et se resserrait.

Le premier pas était fait dans la voie de la réconciliation. Le mouvement se propagea avec la rapidité d'une trainée de poudre. Au bout de quelques mois, Bois-le-Duc et Lille acceptent le prince de Parme ; à Malines, le seigneur de Bours, le même qui avait conquis la citadelle d'Anvers aux États, fait sa soumission. Le duc d'Aerschot, le marquis d'Havré, le marquis de Bergues, le comte d'Egmont et tous les chefs du parti national adhèrent à leur tour (*Gotsfried Chronijcke*, t. III, p. 440). Bruxelles, Gand, Bruges sont successivement entraînées. Anvers, où s'était concentrée toute la résistance de l'opposition, est réduit, après un siége d'une année où, de part et d'autre, furent déployés les plus prodigieux efforts. Le prince de Parme reçoit les clefs de cette ville inexpugnable aux forces humaines « *nullis humanis viribus expugnabile*, » comme le porte l'inscription du monument que le Sénat romain érigea à la mémoire du vainqueur.

Une farce comique, qui fut jouée à Paris à cette époque et qui eut un grand succès, exprime, sous une forme familière, le dénouement de cette longue lutte.

« On voyait sur la scène le roi Philippe traînant une vache » fort grasse avec fil très-délié. Dès que le fil se rompait, le duc » de Parme s'empressait de le renouer. Les députés aux États, » montés sur le dos de la bête, la tenaient par les cornes et imploraient des secours pour l'arrêter. Le duc d'Enghien, qui venait » d'accourir, la saissait par la queue... Dans le même instant, le » comte Casimir et le prince d'Orange s'occupaient à tirer la » vache chacun de leur côté, et la reine d'Angleterre, placée » entre ces deux princes, semblait favoriser tantôt l'un, tantôt » l'autre. Mais, à un signal du duc de Parme, la bête s'élançait » soudain, culbutait tout ce qui l'entourait ou la montait, foulait » aux pieds Casimir et Guillaume. Comme celui-ci revenait à la » charge, elle le menaçait des cornes, puis se tournait de nouveau » vers le roi... (M. J. Chénier, Préface de la Bataviade.)

C'est ainsi que la Pacification de Gand échoua. La Hollande et le parti calviniste avaient brisé le pacte. La Belgique catholique ne voulut pas rester plus longtemps rivée à une union qui n'existait que sur un parchemin lacéré et maculé. Nos ancêtres

Digitized by Google

refusèrent d'être plus longtemps les jouets d'une odieuse duperie.

Ils agirent en 1579 comme nos Pères agirent en 1830, ils aimèrent mieux se séparer que s'égarer ; ils préférèrent la rupture à l'apostasie. Ils répudièrent le double rôle de rénégats et de mystifiés qu'ils auraient assumé en continuant à suivre la fortune du prince d'Orange.

XIV. — Conclusion.

Un double enseignement se dégage de cette étude. L'un concerne le passé, l'autre intéresse le présent et l'avenir.

En premier lieu, il est bien constant que ce ne sont pas les catholiques qu'on peut rendre responsables, comme a tenté de le faire M. Juste, de l'irréparable faute d'avoir déchiré le « pacte fédéral » (Juste. Pacification de Gand, p. 88).

Ce n'est pas eux que ce reproche peut atteindre. Chaque fois qu'on nous dira que la défection, la rupture et la trahison viennent du côté des nôtres, nous opposerons les inexorables démentis de l'histoire.

Plus l'instruction de ce grand procès se prolonge et s'approfondit, plus elle fait jaillir de clartés et de justifications en notre faveur; plus elle révèle à charge du parti adverse les hontes et les responsabilités. Que chacun de nous concoure à cette œuvre, que tous y apportent le fruit de leurs investigations, tout au moins les impressions et les souvenirs de leurs lectures: et nous grouperont tous les éléments d'un réquisitoire décisif et écrasant. Ainsi, par nos efforts redoublés se forgera cette armure infrangible qui doit protéger notre passé contre d'iniques diatribes.

Qu'on ne nous parle plus de tolérance, de liberté, de l'unité nationale brisée. Lorsque, soit dans des pamphlets haineux, soit dans des cortéges officiels, on représentera aux foules surexcitées les supplices de l'Inquisition et les horreurs de la furie espagnole, notre réponse sera aisée. Nous n'avons pas à assumer la solidarité des sauvageries d'une soldatesque exaspérée, et nous déplorons ce qu'en ce siècle tragique la répression, même légale a eu d'excessif et de sanguinaire. Mais, même au milieu de ces temps troublés, les catholiques belges peuvent revendiquer les conseils de modération et de mansuétude que le clergé, que l'université de Louvain, que nos hommes politiques prodiguaient avec une si intrépide persévérance.

Nous ne dressons de piédestal ni au duc d'Albe, ni au capitaine de Vargas, ni à Gieronimo de Roda, pas plus qu'au prince d'Orange, à Marnix, à Hembyse et à Lumay de la Marck.

Notre foi et notre patriotisme portent leurs hommages ailleurs et plus haut.

Nos modèles, au xvi^e siècle, sont ces Belges d'un incorruptible et vaillant patriotisme, qui ont essayé, au péril de leur fortune, de leur repos et de leur vie, de résoudre les difficiles problèmes de cette époque, qui ont entrepris de concilier les droits du prince avec le respect de nos anciennes franchises nationales, et qui ont résisté, agi et combattu dans cette voie jusqu'au bout, jusqu'à l'effusion de leur sang.

Les saints de l'Eglise catholique au xvi^e siècle, ce sont, non pas des hommes de fer ou de sang, d'épée ou de combat, mais Saint-François-Xavier, l'apôtre de la civilisation chrétienne aux Indes, Saint-Charles-Borromée, le noble serviteur des pestiférés, Sainte-Thérèse, cette intelligence d'élite et cette âme de feu, Saint-François de Sales, ce doux et invincible conquérant des cœurs rebelles, Saint-Jean de Dieu, qui fonda l'Ordre des Frères de la charité, Saint Pie V, qui sauva la chrétienté menacée par l'islamisme et la barbarie.

En face des mises en scènes bruyantes et outrageuses qu'on essaie d'organiser, montrons nos églises dévastées, nos magistratures municipales envahies par de méprisables intrus, le sang ruisselant dans nos temples, les moines pendus aux poutres d'une grange, comme on fit à Briel des martyrs de Gorcum, ou brûlés sur la place publique du bourg, comme on fit à Bruges ; rappelons la destruction irrémédiable de tant de chefs-d'œuvre, ces pillages auxquels rien n'avait été comparable depuis l'invasion des barbares ou des mahométans ; nos sacrements bafoués et proscrits et le Dieu vivant chassé de nos rues et de nos cités, comme si l'on avait peur que sa puissance n'écrasât les insulteurs.

L'unité nationale, ce magnifique faisceau des 17 provinces dissous et brisé ! Mais nous répondrons : les scissionnaires, c'est vous ! Ceux qui ont rompu la foi jurée et rendu l'union impossible, c'est vous! Toute l'histoire le démontre.

La liberté des cultes! Certes, les règles de notre foi et les traditions de notre droit public ne permettaient pas à nos ancêtres d'admettre d'une manière illimitée l'égalité absolue des cultes. Dans la période que nous avons parcourue et les deux siècles

zed by Google

qui l'ont suivie, le protestantisme a été assujetti, en Belgique, à des lois prohibitives ou restrictives, dépouillées toutefois de ce que la législation antérieure avait eu d'inhumain et d'exagéré. Mais jamais, depuis le départ du duc d'Albe, les protestants n'ont été traités plus durement en notre pays que ne l'étaient les catholiques en Angleterre, au XVI[e] siècle, où Henri VIII les faisait pendre et écarteler et, au XVII[e] siècle, où sous Guillaume III, l'entreprenant petit-fils du Taciturne, ils n'étaient admis au droit de propriétaire qu'à condition d'abjurer leur foi; en Hollande, où le culte catholique était jusqu'il y a soixante-dix ans honteusement relégué dans des bâtiments privés; en Suède, où Gustave Wasa faisait rouer les catholiques et où récemment l'intolérance luthérienne était poussée jusqu'aux plus odieuses exagérations.

Le parti de l'étranger! Nos ancêtres sont restés fidèles à la dynastie légitime; mais ils ont réclamé et obtenu qu'elle se fît représenter par un prince habitant la Belgique. Ce n'est pas eux qui ont trafiqué de nos provinces, comme on traite d'une chose dans le commerce; ce n'est pas eux qui ont mis la patrie à l'encan et présenté la souveraineté au plus offrant des compétiteurs.

La liberté politique, administrative et individuelle! Nous en avons toujours joui sous des formes accommodées aux institutions et aux mœurs des temps. Un écrivain modéré de l'école républicaine, M. de Tocqueville, dans son bel ouvrage : *l'Ancien régime et la révolution*, dit en termes très-nets : « On aurait tort » de croire que l'ancien régime fut un temps de servilité et de » dépendance. Il y régnait beaucoup plus de liberté pratique que » de nos jours. » Si cette affirmation semble un paradoxe appliqué à la France de Louis XIV et Louis XV, elle est rigoureusement exacte pour la Belgique sous Marie-Thérèse et sous Charles de Lorraine.

Quiconque étudie l'histoire avec une consciencieuse impartialité en conviendra. « Il confirmera à juste titre, dit M. Faider, ce » jugement plein de sens et de vérité de Shaw. Les Pays-Bas » autrichiens recueillent les fruits d'une constitution aussi sage, » qu'ils ont établie et maintenue. Gouvernés suivant leurs propres » lois, assurés de leurs propriétés et de leur liberté personnelle, ne » payant que des taxes modérées qu'ils imposent eux-mêmes, les » Belges jouissent des plus beaux dons d'une constitution libre, et » ils ne peuvent que se féliciter quand ils tournent les yeux vers » les pays qui les environnent, lesquels sont habités par les peuples

» ou soumis aux plus affreux despotismes, ou libres, mais qui dans
» leur liberté sont écrasés par des taxes dont ces provinces ont le
» bonheur d'être exemptes.

» Oui, ajoute M. Faider, relativement au temps et comparative-
» ment aux autres nations, les Belges avaient une constitution
» digne de respect. Disons-le donc avec confiance; la Belgique
» était libre, elle l'avait toujours été. Souvent opprimée, souvent
» révoltée et toujours victorieuse, elle a déployé dans les luttes
» intestines un immense courage. A toutes les époques, elle a
» forcé l'Europe de reconnaître et de consacrer ses droits. Elle
» n'accepta le Duc de Parme qu'après avoir stipulé le traité d'Arras
» elle n'accepta Charles III qu'après les mémorables capitulations
» signées par Malborough, vainqueur; elle força l'empereur Léo
» pold à consacrer par le traité de La Haye ses antiques libertés
» La Belgique a, comme nous l'avons dit ailleurs, servi d'étape à
» tous les progrès, de théâtre à toutes les grandes guerres, de
» berceau à toutes les libertés (*Etude sur les constitutions*
» *nationales*, p. 177 et suiv.). »

D'un autre côté, les faits que nous venons de passer sommaire ment en revue ramènent notre pensée vers l'époque actuelle. Il y aurait matière à de curieux rapprochements et à de fécondes leçons dans une étude comparative de ces deux siècles, le XVIe et le XIXe, qui, l'un et l'autre, ont agité tant de problèmes, remu tant d'idées, enduré tant de souffrances. Pour n'en marquer qu'un seul trait, nous aussi, catholiques, Belges, nous avons une charte constitutionnelle rédigée dans un esprit de transaction, de con cessions mutuelles et de concorde, comme la Pacification de Gand de 1576, loyalement acceptée, loyalement pratiquée par les catho liques, perfidement interprétée ou artificieusement éludée et dénaturée par leurs adversaires. Aucune atteinte n'a été portée à la liberté dont ceux-ci jouissent. Peut-on en dire autant de la nôtre Quand nous avons voulu organiser la liberté de la charité, l'émeute a dispersé le Parlement à coups de pavés. Nous avons la liberté des réunions et des pèlerinages; mais des sicaires apostés dans l'ombre et assurés de l'impunité, grâce à des brigades de témoins complaisants, nous frappent du bâton et du poignard.

Quand nous réclamons la liberté des sépultures chrétiennes le droit d'avoir, comme en Amérique, comme en Allemagne comme en Turquie, des cimetières réservées aux fidèles et qui ne soient pas déshonorés par des fanfaronnades d'impiété, on nous

Digitized by Google

répond par des ricanements et des invectives, et on excite contre nous les plus mauvaises passions de la foule.

Nous avons la liberté des cultes; mais il dépend du caprice de quelques perturbateurs et de l'inertie d'une police impuissante pour en suspendre l'exercice public.

En ces derniers temps, le parti libéral n'a pas trouvé de plus beau triomphe à célébrer dans l'enivrement d'une fête retentissante que le spectacle de cet évêque et de cette procession auguste, refoulés dans l'enceinte du temple par l'arrogance municipale, dans la cité de Liége, sainte fille de l'Église romaine! Et il ne s'est trouvé ni gouvernement, ni justice pour restituer nos droits dans leur intégrité.

Au delà de nos frontières, l'horizon n'est pas moins chargé de nuages. L'heure présente est triste et l'avenir inquiet. En Suisse, en Allemagne, en France, en Italie, partout nous trouvons soit la persécution légale, méthodiquement organisée, soit la spoliation effrontée et l'oppression brutale! Partout la haine avec ses raffinements, partout la peur avec ses lâchetés.

Nos victoires mêmes, si chèrement conquises, marquent à peine un moment d'arrêt dans cette lutte sans repos et sans trêve.

Il semble parfois que tout est perdu et que la grande nuit va se faire. Que l'exemple de nos devanciers raffermisse et relève nos âmes. Souvenons-nous que notre cause est, non pas invincible, mais, mieux que cela, impérissable. Nous pouvons inscrire sur notre drapeau cet austère mot de ralliement des catholiques allemands: *patiens quia æteruus*. « Vaincus, écrasés, nous le sommes » souvent, » disait l'évêque d'Orléans dans un de ses magnifiques discours à l'assemblée nationale française, « mais, à la longue, » nous gagnons les dernières batailles! Cela s'est vu depuis *dix-* » *huit siècles et cela se verra toujours.* »

Nous avons parlé, plus haut, de la bataille de Gembloux. A trois lieues de là, à Plancenoit, se trouve le théâtre d'une lutte plus gigantesque et plus fameuse, connue sous le nom de bataille de Waterloo. Le 18 juin 1815, les destinées de l'Europe s'y décidaient. Wellington commandait l'armée anglaise appuyée au mont Saint-Jean. Pendant toute une journée, il avait essuyé le feu de six cents bouches à feu, les charges furieuses des cuirassiers de Kellerman et des lanciers de Lefebvre et les redoutables assauts de la garde impériale, entraînée par le maréchal Ney. Plusieurs chevaux avaient été tués sous le « duc de fer »; ses bataillons

décimés menaçaient de se débander. Les routes se couvraient de fuyards. Onze de ses généraux, huit de ses aides de camp étaient tombés morts. Lord Hill, un de ses lieutenants, lui annonce que les highlanders de l'Ecosse demandent des renforts. Et il ajoute, sous le feu incessant de l'artillerie française : « Vous » pouvez mourir ici ; quels ordres laissez-vous? » — « Je n'ai plus » de renforts à envoyer, répliqua Wellington, ni d'ordres à don- » ner. Ma seule pensée est de tenir ferme et de mourir jusqu'au » dernier homme, en attendant que le secours nous vienne. » Il tint parole : le souffle brûlant de son âme d'acier « cloua ses » lieutenants et ses officiers sur la lisière de la forêt », comme le dit Lamartine (*Histoire de la restauration*, livre XXV). Les Prussiens arrivèrent à temps, refoulèrent l'aile droite française, et la bataille de Waterloo fut gagnée par l'armée alliée.

Adoptons ce mot d'ordre. Il nous faut aussi « tenir et mourir » jusqu'au dernier, en attendant que le secours vienne. » Nous aurons à traverser peut-être les mêmes épreuves que nos devanciers du XVIe siècle; nous aurons à surmonter les mêmes périls; nous avons à combattre les mêmes adversaires. Opposons-leur, comme un mur d'airain, la même vigilance, la même intrépidité, la même fermeté, et suivant la belle devise germanique : « Dieu sera avec nous », comme il a été avec nos pères. *Gott thut Retten.*

JACQUES JACOBS.

LES « LIBÉRÉS FORÇATS »

Scènes de la Russie méridionale.

C'était, — il y a quelques années à peine, — aux jours les plus délicieux du printemps. Sur la promenade d'Odessa, les acacias jetaient au vent leur neige odorante ; les parterres de l'opulent quartier des villas s'étaient parés des fleurs les plus brillantes du midi ; même du côté de la steppe aride venait une brise embaumée qui allait droit au cœur et, sur la dune ocreuse, la folle aveine levait timidement sa tête frileuse. Et puis, dominant cette nature en fête, chaque jour que Dieu donnait, un soleil vainqueur qui faisait resplendir la jeune et belle cité, et chatoyer joyeusement la mer dont le flot d'azur caressait en murmurant le rivage. Ce superbe mois de mai n'avait pas un seul nuage : tout était beau, tout. Mais à quoi bon? Je devais partir !

Je m'arrangeai de manière à ne m'arracher à toutes ces splendeurs qu'à l'heure où le voile de la nuit commence à les dérober au regard. Le lendemain, j'étais à Balta, une ville considérable, — ce qui, traduit du russien, veut dire une agglomération plus ou moins vaste de constructions massives en bois et de huttes en argile pisée, au milieu desquelles s'élèvent de rares édifices en pierre. Là, je quittai le chemin de fer, ou plutôt ce fut le chemin de fer qui me quitta. Balta est la tête d'une ligne construite, soit dit en passant, par une compagnie belge. Le voyageur qui, à cette époque, allait d'Odessa en Bukovine, devait prendre, à partir de Balta, la route de Podolie ou de Bessarabie, et se servir de la poste impériale, à moins qu'il ne préférât se donner le luxe d'une voiture et de chevaux de louage pour lui tout seul. Dans la nouvelle Russie, il n'y a que le voyageur novice qui se laisse tenter par la perekladnaïa impériale ; mais il suffit d'avoir tâté une seule fois de la voiture du gouvernement pour avoir de l'expérience à revendre. Il est juste cependant de dire que tous les chevaux de l'administration sont excellents et que la plupart de ses cochers, notam-

Digitized by Google

chik, sont, dans leur genre, de très-braves gens. Dans la vieille Russie, la perekladnaïa s'améliore de jour en jour, et certains gouvernements ne laissent que peu à peu désirer sous le double rapport du confort de leurs voitures publiques et de la qualité des chevaux de poste. Dans le midi, au contraire, il faut avoir des idées de suicide pour se livrer, en connaissance de cause, à ces chars patibulaires et réellement, en conseiller l'usage à son prochain, ressemble fort à une préméditation de meurtre.

Je louai donc la britchka de Nüssan Goldkäfer, de Hussiatin. N'allez pas, à ce nom, vous représenter le commode et élégant véhicule que l'on rencontre souvent dans nos contrées ! La britchka d'Occident est une voiture civilisée, idéalisée, qui n'a de commun avec sa congénère des petites exploitations russiennes que le nom. Il est assez difficile de décrire l'aimable machine qui, dans les campagnes de la Russie méridionale, semble avoir pour mission d'agoniser l'estomac du voyageur par des secousses irrégulières, mais continuelles et plus ou moins insupportables suivant la qualité de la route. On s'en fera le plus facilement une idée en se figurant, assujetties sur deux essieux soutenus par quatre roues d'égal diamètre, cinq à six lattes d'une élasticité douteuse et censées faire ressort. Sur ces lattes est fixé un cercueil ouvert, à la partie antérieure duquel est clouée une planche — le siége du conducteur — et dont la moitié postérieure est couverte d'une espèce de capote ressemblant à un pétrin dressé sur ses grands côtés. C'est là-dessous que repose, s'il le peut, le voyageur, et voilà en peu de mots ce qu'est une britchka.

Avant de vous présenter Nüssan Goldkäfer, permettez-moi une observation. La voici : quiconque visite la Russie méridionale préférera toujours le cocher de louage juif à l'automédon chrétien. Le chrétien est moins cher et plus serviable, c'est vrai ; mais le juif a, du moins en général, deux bonnes qualités : jamais il ne laisse en souvenir, à quelque cousin de la route, l'une ou l'autre valise de son voyageur, et il ne se grise pas au point d'en perdre la raison. Ah ! ce n'est que là-bas, au delà du Dniester, que l'on peut apprendre le sens exact de ce mot : l'intempérance ! Dans notre Europe vieille et raffinée, où le culte de la dive bouteille perd chaque jour de ses adeptes, il n'est point d'ébriété, si bien conditionnée fût-elle, qui résiste au sommeil réparateur d'une nuit. Mais lorsque, comme moi, on a dû faire une stabulation de trente-six heures dans un sordide cabaret enfoui au fond des bois, parce

Digitized by Google

que le cocher, un vaurien roumain de Bessarabie, ne parvenait pas à reprendre ses sens, on connait les proportions fabuleuses que peuvent atteindre la soif et ses conséquences, et l'on se garde à l'avenir, comme du chancre et de la peste, de ces gaillards serviables et à bon marché. Ce n'est pas que les juifs soient tout à fait exempts non plus de la siccité générale de gosier qui paraît nécessiter chez l'habitant de ces parages de si fréquentes et pentagruéliques imbibitions; mais ils n'en sont pas moins la nation la plus sobre de cet immense caravansérail des nations. Seule, la sombre et affligeante secte des Chassidim produit de nombreux ivrognes : la paresse, le fanatisme et la superstition ont introduit parmi ces dissidents juifs ce vice-là et bien d'autres encore.

Mon Nüssan pourtant n'était pas Chassid. Il faisait partie des Misnagdim, Israélites de l'opposition, autres dissidents qui se disent les seuls vrais croyants selon la Bible. Tandis que les Chassidim mettent la Kabbala au-dessus du Talmud, les Misnagdim ne respectent que la Bible et ses commentaires, rejetant la Kabbala comme une hérésie. Ils méprisent souverainement les Rabbis thaumaturges, apprennent des métiers utiles à eux-mêmes et à autrui, se font cochers, aubergistes, colporteurs, sont orthodoxes et croient ne pas être fanatiques le moins du monde. C'est ainsi que, par exemple, ils regardent comme péché mortel de manger au même repas, et l'un après l'autre, une viande et un plat sucré, critiquent les chrétiens qui jeûnent et font maigre, mais prétendent ne haïr personne à cause de sa religion et ne connaître aucun précepte religieux qui leur interdise l'assimilation des progrès sociaux du dehors.

— Dieu merci, non, je ne suis pas un Chassid ! me disait M. Goldkäfer d'un ton rogue, tandis que nous passions à fond de train devant les dernières habitations de Balta. Une de ces constructions sert aux Chassidim de Beth-ha-Midrasch, c'est-à-dire — ceci est une traduction libre — de bibliothèque populaire. C'est une grande salle délabrée contenant, dans une atmosphère nauséabonde, un certain nombre de tables grossières sur lesquelles s'étalent des in-folios crasseux, et des bancs où s'accroupissent de jeunes garçons, des hommes faits et des vieillards qui, tous indistinctement, ne perdraient rien à être moins sales. L'assemblée lit les Saintes Ecritures en psalmodiant à mi-voix et en se balançant de çà de là avec la régularité du pendule, ou bien discute bruyamment sur les choses de la vie future, à moins que — et ceci est la

règle — elle ne s'adonne à la chose qui l'intéresse le plus dans cette vie de misère, l'eau-de-vie. Foyers de l'oisiveté, un juif instruit y entre aussi rarement qu'un merle blanc. Au reste, les Chassidim ne se piquent pas de science.

— Oh, non, Dieu m'en préserve, pas de ceux-là, — s'écriait donc aigrement Nüssan, et il brandissait son fouet en lançant à la pieuse maison des regards empreints d'une tolérance fort équivoque, — mais un vrai juif, un misnagid, un homme, un honnête homme, un voiturier enfin ! — Et là-dessus il se mit à me développer au long et au large son point de vue.

J'ignore ce qui le poussait à me faire ainsi ses confidences. En Orient non plus, l'usage n'est pas que les cochers se livrent à des dissertations philosophico-religieuses. Peut-être Nüssan voulait-il, par d'agréables discours, m'indemniser de la place, qu'à mes frais et sans ma permission, il avait pris sur lui d'offrir à un voyageur hors programme, un solide paysan de l'Ukraine, qui depuis certaine halte au coin d'une rue s'étalait à côté de lui sur le siége. Ou bien tenait-il absolument à démontrer à un Gôy, étranger non juif, que l'on peut fort bien être un simple voiturier, tout en connaissant parfaitement son chemin à travers les dédales de la science talmudique? Je ne saurais le dire. Mais vous aurez remarqué, comme moi, que qui que nous soyons et n'importe ce que nous sommes, nous aimons à nous montrer sous nos aspects les plus favorables. Je n'ignore pas, et vous aussi vous savez, qu'il est malheureusement des personnes qui semblent s'ingénier à donner d'elles-mêmes l'opinion la plus détestable, mais ces exceptions confirment la règle. Toujours est-il que le juif Nüssan Goldkäfer, vrai croyant et orthodoxe, était ferré sur le Talmud comme pas un, et tout naturellement, il considérait son érudition comme le plus bel ornement de son intéressante personne.

Tandis qu'il s'animait et me lançait une grêle de citations, j'examinais l'orateur et son voisin. D'étranges pensées me vinrent à l'esprit. Ces deux hommes étaient à peu près égaux de condition sociale, de fortune, d'habitudes ; leurs rapports avec la civilisation européenne étaient exactement identiques, car évidemment ni l'un ni l'autre n'en avait la plus vague appréhension ; leur costume ne différait en rien — de longues houpelandes en coutil gris et des kozouk, pelisses en peaux d'agneaux que des motifs thermométriques leur faisaient porter la fourrure à l'endroit, je veux dire en dehors. Ils étaient en tous points semblables. Seulement, à la

Digitized by Google

ceinture de l'un se balançait, en guise de breloque, un sachet bourré de gousses d'ail que son pope avait bénites à Pâques, expressément pour lui et moyennant la modique taxe de cinquante kopeks, tandis que l'autre était affublé d'une espèce de petite veste d'où pendait des cordons d'un aspect singulier (1). Et cependant, un abîme incommensurable séparait les idées de ces deux campagnards ! Précisément, parce que celui-là avait une amulette d'aulx et celui-ci une petite veste soutachée. Le Russien, en effet, était rivé au terroir de toute la force de l'obstination slave ; tout au plus connaissait-il du passé de sa nation une seule chose, à savoir qu'une foule de Russiens étaient morts avant que lui-même ne fût né. Le juif, au contraire, avait beau faire trotter des chevaux russes sur une route de Podolie, sa patrie était ailleurs. Sa patrie était une contrée lointaine que ses yeux n'avaient jamais contemplée, un pays qui n'est plus tel aujourd'hui que le lui représentait sa vive imagination : hélas ! le lait et le miel ne coulent plus dans la vallée du Jourdain... Et cependant toute sa foi, toutes ses croyances, toutes ses pensées, tout son savoir, tout ce qui faisait de lui un homme, enfin, avait ses racines dans ce sol inconnu et béni, dans les souvenirs toujours présents de son histoire. En vain la poussière des siècles en couvre-t-elle les ruines désolées, c'est au milieu d'elles que pour lui est le monde unique et éternellement jeune, la terre à jamais désirée et promise. Tout juif élevé selon le Talmud est, toutes proportions gardées, une espèce de savant. Mais cette science n'est pas une science vivante. Elle a quelque chose de froid, de rigide, de cadavérique ; elle n'a rien de ce qui embrase l'âme et elle ne sert à rien, sinon à prouver l'étonnante souplesse intellectuelle de cette race phénoménale ; car elle ne contribue ni au salut moral ni même au bien-être matériel de celui qui la possède non plus que des peuples au sein desquels elle traîne sa vie léthargique.

(1) Voir pour ces cordons, en hébreu *Zisiss*, en latin *Cincinnui*, Moïse, L. IV, Ch. XV, 37-41. Les Juifs modernes ont remplacé les bandes symboliques des vêtements hébreux par une sorte de petite veste soutachée de cordons ou de fils de couleurs pourpre ou bleu foncé (*Tzitzckanfes*), qu'ils portent d'ordinaire sous leurs habits et qui ressemble assez à un grand scapulaire. Ces ornements, prescrits par le Livre des Nombres, symbolisent le monothéisme. Les cinq nœuds représentent les cinq livres du Pentateuque ; les trente-neuf tours du fil expriment : il n'y a qu'un seul Dieu. La vue de ces cordons, que tout Juif est obligé de porter, doit lui rappeler que Dieu est le maître de toutes choses et que lui-même est créé à l'image de Dieu.

La grêle des citations de Nüssan tombait sur moi par rafales tantôt drues et dans un pêle-mêle affreux, tantôt coordonnées et avec le grondement sourd d'une tempête qui s'épuise. A la fin et en guise de péroraison : — « Eh bien, dit-il, que sort-il de tout cela ? Apostasie et impiété ! D'abord trop pieux et puis tout à fait incrédules.. Lorsqu'un « chassid » cesse de l'être, il devient renégat, « meschoumed », se repaît de viande de porc ou bien mange du rôti et du riz sucré dans la même assiette ! Mais Dieu, — que Son saint nom soit béni ! — Dieu sait bien ce qu'il a à faire des chiens qui renient la foi dans laquelle sa bonté les a fait naître. De tous ?.. c'est-à-dire... »

Il se tut soudain ; puis il ajouta en hésitant : « Hum ! de *tous*... On ne peut pas l'affirmer. Voilà que je pense à ces gens... »

Il garda de nouveau le silence ; son œil rêveur fixait le ciel bleu et semblait chercher hors des chemins des hommes la solution de ses doutes et de ses scrupules.

— Quels gens, Nüssan ? interrogeai-je timidement.

— Eh, je pensais à eux parce que nous devons juste passer ce soir devant une de leurs demeures. Je voulais dire : les « Ouvolninié katargnie. »

— Les « Ouvolninié katargnie » ? Quel drôle de nom ! — Je m'imaginai que c'était celui de quelque secte d'origine récente, comme il s'en produit sans cesse dans l'empire du Czar-pontife. Le mouvement intellectuel n'est rien moins qu'accéléré dans ces contrées, mais les novateurs religieux y poussent comme champignons en automne. — Sont-ce des chrétiens ou des juifs ? me hasardai-je à demander après quelques instants d'une réflexion respectueuse : Nüssan n'était évidemment pas un interlocuteur commode, et j'avais peur de l'impatienter maintenant qu'il m'intéressait.

— Ni juifs ni chrétiens. mais... O, Seigneur ! C'est une grande misère et un grand crime aussi. Nos enfants du moins n'en sauront rien, car il paraît qu'on ne fait pas de nouvelles victimes et, sur ces mariages, il pèse comme une malédiction : ils restent tous stériles. Et pourtant, que dis-je, une malédiction ! C'est bien plutôt une bénédiction divine, un signe de la miséricorde céleste : ces pauvres gens n'ont pas de postérité qui perpétue leurs misères. Dieu, — lève sur nous la clarté de Ta face, ô Eternel ! — Dieu sait ce qu'il veut. Mais on ne devrait jamais parler de ces choses, et moi, pécheur insensé, qu'ai-je donc à y arrêter ma pensée ?...

zed by Google

Comme pour se donner une contenance et chasser des souvenirs importuns, Nüssan Goldkäfer allongea quelques violents coups de fouet à sa troïka qui, prenant subitement un galop aussi général que désordonné, imprima à la britchka des soubresauts à me désarticuler l'échine. Lorsque chacun de nos chevaux eut repris son allure réglementaire et que le vacarme, produit par les chocs inhumains des essieux contre les lattes, des lattes contre le cercueil et du cercueil contre le pétrin se fût peu à peu calmé, je risquai une question encore ; mais Nüssan resta muet. Ma curiosité était grande ; pourtant je n'insistai pas. Je connais les gens de sa trempe : ce qu'à tort ou à raison ils regardent comme défendu, ils ne le feraient pour rien au monde.

Ce jour-là même, je devais cependant en apprendre davantage sur ces misérables à qui Dieu manifeste sa miséricorde en les faisant vivre sans progéniture et mourir sans qu'une main amie leur ferme les yeux.

Nous continuions à avancer rapidement vers l'ouest, nous dirigeant constamment vers le soleil. Notre route traversait des prairies doucement ondulées et coupées de bois épais qui s'étendent entre les roches calcaires, grisâtres et fantastiquement déchiquetées de la vallée du Dniester et les campagnes noires et plantureuses de l'Ukraine. Ce pays est peu habité et on ne peut plus mal cultivé. On y parcourt des centaines de verstes sans rencontrer une seule habitation, le moindre champ ou une trace quelconque de travail humain, si ce n'est la route elle-même qui, à vrai dire, démontre, à chaque pas des chevaux, qu'elle a coûté le moins de main-d'œuvre possible. Se présentait-il quelque passage par trop accidenté, nous descendions tous les trois et nous marchions à côté des chevaux ou derrière la britchka. Nüssan alors maugréait en juif, le paysan de l'Ukraine en ruthénien et moi en allemand. Puis nous remontions sur la britchka et nous nous remettions à rouler en silence.

Vers le milieu du jour, lorsque les rayons du soleil nous tombèrent d'aplomb sur les crânes, nous fîmes halte dans une auberge de la route, au bord d'une forêt profonde. Cette forêt appartient, dit-on, à un Potocki, le comte Adam, ancien ministre autrichien. Ce comte Adam est un excellent administrateur et un agronome de premier ordre : celui qui en douterait n'aurait qu'à aller voir cette forêt. Le bâtiment de l'auberge non plus ne laisse rien à désirer, et je fus frappé de sa solidité et de son parfait entretien.

Naturellement, à l'intérieur, c'est autre chose. Une fois la porte franchie, cette auberge ne diffère plus rien des autres « karczmas ». Le comte Adam n'en peut, mais la faute en est aux aubergistes. Et encore, en sont-ils coupables, ces pauvres gens, et ne faut-il pas plutôt accuser du délabrement sordide qui régnait entre ces quatre murs, les idées étranges qu'on se fait sur la propreté dans toutes ces contrées? Tout comprendre, c'est tout pardonner. Mais c'est égal, on ne constate pas sans un certain désappointement qu'une femme, jeune, accorte et jolie comme l'était mon hôtesse, ne se lave pas le visage tous les jours.

Outre la maîtresse du logis, il y avait dans la grande chambre désolée où nous venions d'entrer et dont les murs couverts d'un badigeon jadis vert-pomme étaient maculés de larges tâches graisseuses à la hauteur qu'atteignent les têtes des visiteurs assis, il y avait, dis-je, dans la salle commune, quatre autres êtres vivants : une couple de bipèdes doués d'âmes immortelles et une paire de quadrupèdes privés de raison. Deux marchands de bestiaux, dont un moscovite et l'autre russien, accompagnés de leurs mâtins. Les chiens faisaient d'héroïques efforts pour s'étrangler mutuellement et leurs maîtres se livraient au même exercice. « Russe ; » grommelait l'un ; « Russien ! » hurlait l'autre, et cela sur un ton tel qu'on eût dit que ces noms constituent, dans le vocabulaire slave, les plus sanglantes injures. La jeune femme, à demi assoupie, était nonchalamment assise derrière son comptoir et ne prêtait qu'une attention fort distraite à cette dispute ethnologique qui eût excitée au plus haut point l'intérêt d'un slave autrichien, par exemple. Le fait est que chien et chat s'aiment d'un amour tendre, comparés aux différentes races slaves de Russie.

Notre entrée donna à la lutte une direction nouvelle. Le paysan ruthénien, mon compagnon de voyage *in partibus*, sans s'inquiéter de savoir lequel des deux adversaires avait raison, se rua d'un bond sur le Russe et, avec des cris sauvages, commença à lui travailler les côtes à tour de bras. Le moscovite, pris entre deux feux, battit en retraite dans un coin barricadé d'une table et, à l'abri des coups de leurs grosses bottes ferrées et de leurs gourdins, se mit à lancer aux alliés ruthéniens les opinions les plus téméraires sur leur nationalité et sur leurs mères respectives. — « Fils de chiennes ! » — s'écriait-il écumant de rage, et ceci était une des invectives les plus douces de son dégoûtant répertoire. De leur côté, les deux ruthéniens ne se faisaient pas faute d'exprimer, avec

Digitized by Google

une souveraine assurance, leur sentiment quant à la vertu de la femme russe à qui ce grossier maquignon devait le jour. Et cependant, ces trois hommes ne s'étaient jamais vus auparavant ! Peu à peu, leur ardeur belliqueuse se calma et la haine de ces trois frères ennemis ne se manifesta plus que par un quintuple grognement, jusqu'à ce qu'enfin chiens et sujets du Czar rentrèrent dans le silence.

Entretemps, je m'entendais avec l'hôtesse au sujet de mon dîner ou plutôt nous essayions de nous entendre ; car elle ne me comprenait pas du tout, tandis que, pour ma part, je ne me rendais que difficilement compte de l'idiome qu'elle employait. Certes, les Juifs de la Russie méridionale parlent encore allemand. Mais cet allemand diffère non-seulement de la langue de Schiller et de Lessing, mais encore du jargon des Juifs de Galicie et de Roumanie. Leur étrange patois est un amalgame de mots tudesques et slaves dont une prononciation insensée fait un langage des plus difficiles à saisir, du moins au commencement, et j'en étais à mes débuts. Voici, pour les amateurs de linguistique comparée, la réponse que me fit l'hôtesse. Je l'ai transcrite mot pour mot dans mes notes : « Raid pomale : Kordunisch her jech swair. Jech ob nor jajzis w dome in maith. Efscher zan impes jejisnice, in potem brutue ziwilis. » Ce qui veut dire en allemand : « Red'langsam (pomale, mot slave) : Deutsch (kordunisch, c'est-à-dire la langue parlée au delà du cordon, de la frontière) hör' ich schwer. Ich habe nur Eier im Hause und Meth (w, préposition slave = dans ; dome, mot latin slavisé = maison). Vielleicht züm Imbiss Eierspeise, und später (potem, mot slave = alors) gebratene Zwiebel. » Et en français : « Parle lentement : l'allemand, je l'entends difficilement. Je n'ai que des œufs à la maison et de l'hydromel. Peut-être comme entrée une omelette et ensuite des oignons rôtis ». Il serait difficile de composer, à l'aide de ce jargon corrompu, une phrase qui se rapproche davantage du haut allemand. J'ai tenu à livrer cet échantillon au lecteur, parce qu'il donne en même temps une idée du garde-manger des auberges de cette espèce.

Je crus devoir renoncer aux « brutne ziwilis » et me contenter de « jejisnice in maith. » La jeune femme s'assit à ma table et chercha à distraire de son mieux l'hôte que la Providence lui envoyait. Comme elle aussi avait soin de parler « pomale », je pus deviner ce qu'elle me racontait. Son mari, disait-elle, était âgé de seize ans; il était en ce moment à l'école de Rabbi de Belz,

qui lui enseignait le Talmud. Leurs noces avaient été célébrées il y a quatre ans. Elle avait alors dix-sept ans. Ici, chez ses beaux-parents, elle ne manquait de rien et se trouvait heureuse ; seulement elle plaignait son pauvre mari qui, loin d'elle, devait se donner tant de peine à l'école du Rabbi.

Il est possible que ceci vous paraisse singulier, voire même passablement incroyable. Vous ignorez alors que ces unions précoces sont d'un usage fréquent parmi les Juifs orientaux.

C'est dans cette maison que je devais voir le premier « libéré forçat » (Ouvolninié katarguic) que j'aie rencontré de ma vie.

Tout en causant, nous n'avions pas fait attention au roulement d'une petite carriole qui venait de s'arrêter devant l'auberge. Un coup d'œil jeté sur la route nous fit voir un chétif véhicule sur lequel se trouvait un tonnelet et un panier. Un bidet maigre, efflanqué, époumonné, soufflait péniblement dans les brancards. Un paysan venait de descendre de la légère carriole et se dirigeait vers la porte de l'auberge.

La jeune hôtesse se leva précipitamment.

— « Que peut-il vouloir ici ? » murmura-t-elle, et une légère pâleur se répandit sur ses joues.

La conduite de Nüssan fut plus étrange encore.

— « Monsieur, Monsieur ! » me dit-il d'une voix que l'émotion étranglait, et en même temps il étendait la main vers la porte comme si, de ce geste, il eût voulu écarter un danger de sa personne.

— « Mais qu'avez-vous donc ? » lui demandai-je étonné.

Pour toute réponse, mon conducteur secoua la tête en silence et fixa sur le nouveau venu de grands yeux où la surprise se mêlait à une sorte d'épouvante.

II.

Celui qui à l'instant même franchissait le seuil de notre misérable hôtellerie était un homme d'un certain âge, c'est-à-dire d'un âge incertain. Il était vêtu comme tous les campagnards ruthéniens. Seulement, en l'examinant attentivement, je remarquai que sa chemise était faite de fine toile blanche. Ses traits étaient cachés aux regards indiscrets par les larges bords d'un chapeau de paille.

— « Hôtesse », s'adressa-t-il à la jeune femme, « voulez-vous

Digitized by Google

m'acheter quelque chose? J'ai de vieille eau-de-vie de griottes, des cuillers et des écuelles en bois, des boîtes à poivre, des étuis à aiguilles, des salières, des gobelets..... un grand choix, tournés et sculptés, excellent bois dur, le tout à bon compte....... »

Il débitait tout cela d'un ton de prière, lentement et sans lever les yeux. A son accent il était facile de voir qu'il n'était pas ruthénien, mais polonais; il prononçait g au lieu de h et avalait les voyelles finales.

La femme lui jeta un regard craintif.

— « Vous le savez, mon beau-père l'a défendu », balbutia-t-elle, à cause de votre femme...... Mais il n'est pas à la maison.... »

Elle se tut tout-à-coup et se tournant vers mon conducteur :

— « Reb Nüssan, ne me trahirez-vous pas? » demanda-t-elle d'une voix suppliante. « Vous venez souvent par ici?..... »

Le « misnagid » haussa les épaules et se détourna.

— « Faites ce qui vous plaît », grommela-t-il.

— « Et bien », reprit avec empressement la jeune femme en faisant un pas vers le paysan, « et bien, dans ce cas, apportez-moi une écuelle et douze cuillers. Je saurai bien inventer quelque chose pour le beau-père..... » — Puis, l'homme étant sorti pour prendre son panier : — Il ne faut pas m'en vouloir, Reb Nüssan, ce sont de si pauvres gens.... »

— « Certainement. De très-pauvres gens », répondit celui-ci tout-à-coup radouci. « Leur vie durant faim et misère, après leur mort l'enfer, et tout cela sans l'avoir en rien mérité! »

Mais l'homme était revenu dans la chambre et il y déposait son panier.

La femme choisit, marchanda et paya finalement les quelques kopeks. Je m'approchai et examinai la marchandise; il y avait là une foule de menus objets artistement sculptés.

— « J'ai aussi des étuis à cigares », me dit l'homme, et il tira humblement son chapeau.

Mais le marchand était devenu plus intéressant pour moi que sa pacotille. On a rarement l'occasion de voir de ces traits-là; quelque grands que soient les désastres et les misères de ce bas-monde, peu de visages en portent comme celui que j'avais devant moi le sceau profond, ineffaçable. Ce masque blafard, où le chagrin avait creusé des rides précoces, s'illuminait par instants d'une sombre fierté et, de ces yeux, jaillissait un éclair furtif qui pénétrait l'âme. L'expression de ces traits était un mélange indéfinis-

sable de fatigue, d'impassibilité stoïque et de douleur passionnée..

— « Vous êtes Polonais? » lui demandai-je en lui rendant son salut.

— « Oui, de Lithuanie. »

— « Mais vous demeurez ici, dans la contrée? »

— « Dans l'auberge de Dettim; à huit verstes d'ici. J'en suis l'aubergiste. »

— « Et, de plus, vous êtes tourneur? »

— « On doit s'aider comme l'on peut. Nous avons rarement des hôtes au logis. »

— « Votre auberge est sans doute éloignée.... »

— « Sur la grand'route, Monsieur. Elle était, dans le temps, la meilleure qu'on pût trouver entre le Bug et le Dniester. Mais les voituriers ne s'arrêtent pas volontiers chez nous.... »

— « Et pourquoi pas? »

— « Parce que.... parce qu'ils croiraient commettre un péché, surtout les Juifs. » Et il ajouta brusquement: « Si vous voulez acheter quelque chose.... Tenez, cet étui.... »

Le petit chef-d'œuvre qu'il me tendait est là devant moi, tandis que j'écris ces lignes. Sur le couvercle, une main habile a sculpté la vue d'une opulente maison de campagne. Dans ce moment encore, j'en admire la parfaite exécution, mais ce jour-là, je fus tellement surpris de la beauté de ce travail que je m'écriai d'un ton d'incrédulité: « Et c'est vous-même qui avez fait cela? »

— « Oui, tout; sur mon tour, avec mes ciseaux. »

— « Dans ce cas, vous êtes un vrai artiste. Et où donc avez-vous appris la sculpture? »

— « A Kamienetz-Podolski. »

— « A la forteresse? »

— « Oui, d'un compagnon de captivité. Pendant le soulèvement de 1863. »

— « Vous avez donc été pris parmi les insurgés? »

— « Non. Mais on craignit que je n'allasse les joindre. C'est pourquoi on me traîna à la forteresse avec les autres « Libérés forçats »..., aussitôt que l'insurrection éclata, et on ne nous remit en liberté que lorsque tout fut fini. »

— « Sans motif aucun? »

— « Sans le moindre motif. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je suis un homme brisé; alors déjà ma vie était usée dans son germe. A peine étais-je sorti de l'enfance, que les durs travaux des mines

zed by Google

de la Sibérie empoisonnaient la moëlle de mes os. Pendant les cinq années de mon établissement, je suis à l'auberge de Dettim depuis 1858, jamais je n'avais donné lieu à aucun soupçon. Mais j'étais un libéré forçat.... et cela suffisait.... »

— « Mais qu'est-ce donc qu'un libéré forçat?

— « Et bien, un homme auquel la contrainte impose tout ce que les autres humains peuvent librement choisir : domicile, profession épouse et religion! »

— « Horreur ! » m'écrai-je. « Et vous vous êtes soumis?

Un sourire amer plissa ses lèvres.

— « Est-ce que réellement ces choses-là vous touchent à ce point? » dit-il lentement comme pour maîtriser sa propre émotion. « Nous supportons d'ordinaire avec patience les plus grandes douleurs qui accablent autrui. »

— « Cette pensée sceptique pourrait être de Larochefoucauld, » interrompis-je surpris. « L'avez-vous lu? »

— « Oui. J'ai beaucoup aimé la littérature française. Mais pardonnez mon amertume. Je suis si peu habitué à rencontrer de la sympathie; — et,au fait, de quel service me serait-elle aujourd'hui! »

Il se tut. Son œil fiévreux, miroir d'une âme à jamais fermée aux joies d'ici-bas, fixait obstinément la dalle où reposaient ses pieds. Il semblait abîmé dans une douleur dont rien d'humain ne peut consoler. Je sentis qu'il serait brutal de l'en distraire par quelque banale phrase de regret. Il se fit une pause pénible.

— « Avez-vous travaillé d'après un modèle? » lui demandai-je enfin pour changer de conversation, et du doigt je lui montrai le couvercle de l'étui.

— « Non, de mémoire. »

— « Une architecture singulière ! »

— « C'est le style de toutes les habitations seigneuriales de Lithuanie. La vieille tour seule est moins commune. C'était un antique manoir. »

— « C'était? Est-ce donc qu'il n'existe plus? »

— « Il a été incendié, il y a sept ans. Les Russes l'ont pillé et saccagé, puis ils y ont mis le feu. Ils ne se doutaient pas qu'ils détruisaient leur propriété : cette maison était confisquée depuis de longues années et avait été déclarée bien de la couronne en 1848. »

— « Et ces contours, ces ornements variés sont tous restés gravés dans votre mémoire? »

— « Naturellement. Peut-on oublier jamais la maison où l'on

est né, où l'on a grandi, qu'à l'âge de dix-huit ans on a quittée pour la première fois? Ces souvenirs-là sont indélébiles. Il y a plus de vingt ans que je ne l'ai vue, et cependant pas un jour ne s'est passé depuis sans que je ne songeasse à cette vieille demeure. Je savais bien que mère n'était plus de ce monde et que ma cousine, dans son malheur, priait le ciel de la faire mourir. Je me représentais notre maison déserte, livrée aux déprédations d'un intendant russe. Je voyais cet employé ignorant et brutal arracher l'un après l'autre de ces murs chéris les portraits de mes ancêtres pour en faire de la toile d'emballage. Mais je n'ai cessé de languir après la vieille maison. Dieu sait les ineffables regrets de mon cœur! Et lorsqu'elle fut incendiée, au lieu de m'en réjouir, puisqu'elle échappait ainsi à l'ennemi de ma race, et bien, à cette nouvelle, j'ai pleuré. Je ne rougis pas de ces larmes: elle furent les premières que j'eusse versées de longtemps et ce seront sans doute les dernières. Il n'est plus rien qui puisse me frapper.... »

Je viens de transcrire ses paroles; mais il m'est impossible de rendre l'accent qu'il y mit. L'être le plus dur n'eût pu l'entendre sans être remué jusqu'au fond des entrailles. Nüssan n'était guère sensible d'ordinaire, et cependant il s'était furtivement rapproché du Polonais, et je le voyais, grave et ému, secouer lentement sa tête barbue.

— « Excusez-moi, Pani Walerian, » dit-il tout-à-coup, « parole d'honneur, c'est une douloureuse histoire. Certainement, très-douloureuse. Cependant je veux vous dire une chose. Tenez, regardez-moi. Moi, c'est-à-dire pas moi, Dieu me préserve! Mais disons que, moi — je traverse seul une grande forêt. Survient un homme. Cet homme m'insulte. Il veut me battre. Il me traite de « chien de juif. » Puis il se met en mesure de m'arracher la barbe. Et bien, le laisserai-je faire? Eh, non! Au contraire! Evidemment, je me défendrai. Parfait! Mais si cent de ces brutes venaient? Me mettrai-je encore à riposter? Ma foi non. Je serais insensé d'y songer. Non, non, je les maudirais en silence, jusque dans les os de leurs trisaïeux; mais tout haut je leur dirais: Seigneurs mes bienfaiteurs (1), une sale barbe de juif n'est pas digne

(1) *Seigneur bienfaiteur, mon bienfaiteur;* sont des formules de la politesse exagérée en usage chez les peuples orientaux. De même, les Autrichiens donnent, dans la conversation, à tout le monde, l'un ou l'autre titre de noblesse ou, pour le moins, la particule, et quand nous nous disons en français les *serviteurs* de gens à qui nous écrivons, nous serions fâchés d'être pris au sérieux.

Digitized by Google

d'être arrachée par vos nobles mains, et je tâcherais de m'arranger en paix avec ces chiens de mécréants. Et bien.... »

— « Et bien? » — Ma curiosité était piquée au vif.

— « Et bien, voilà toute l'histoire de la Pologne, » conclut Nüssan d'un air capable et pénétré. « Toute l'histoire et tout le malheur. Voyez: la Pologne n'est pas aussi avisée que moi, c'est-à-dire que le juif que je suppose. Le Polonais n'est pas aussi fort que le Russe. Comprenez-moi bien: s'il était de taille à tenir tête, oh! alors — assommez-moi ce Tartare et que Dieu s'en réjouisse! Mais, écoutez bien ceci, — mais le Russe est cent fois plus fort; par conséquent, Pani Walerian, pourquoi donc l'agacer et vous mettre en ligne contre lui? »

Je ne puis m'empêcher de rire. Mais Pani Walerian était resté impassible. Sans daigner répondre un seul mot à l'exposé de la politique pratique du juif Nüssan, il se tourna tranquillement vers moi et, après une pose de quelques instants: « Je ne me suis pas même « mis en ligne » contre les Russes », me dit-il avec un accent d'inexprimable tristesse. « Je subis la peine du « crime » et je n'ai pas eu le bonheur de le commettre; moi, je n'ai rien fait, hélas, pour la délivrance de mes frères! J'étais si jeune lorsqu'on me traîna en Sibérie: à peine avais-je dix-neuf ans. Mon père était mort depuis longtemps, et moi je surveillais l'exploitation de nos terres. Et puis, nous avions une cousine à la maison, une belle et gracieuse enfant de seize ans; — réellement, je ne songeais guère à la politique! Tout au plus portais-je le costume national polonais; je lisais nos poëtes, surtout Mickiewicz et Slowacki, et dans ma chambre pendait un portrait de Kosciuszko. Ce n'est pas pour des hautes trahisons de cette espèce-là que les Russes les plus acharnés même eussent, en temps ordinaire, inquiété un adolescent de mon âge. Mais nous étions en 1848, et ce n'est pas pour rien que Nicolai Pawlowitch avait prêté ce serment: « Si l'Europe entière était en feu, je jure d'entretenir dans mes États une humidité telle qu'aucune étincelle ne puisse jamais y mordre. » Le Czar tint parole. La Pologne fut inondée de flots de sang et de larmes. Partout où se trouvait un jeune gentilhomme polonais qui, le cas échéant, eût pu devenir un révolutionnaire, la police fit des perquisitions. Trouvait-elle à son domicile le moindre livre prohibé, vite c'était: « Pascholl, en Sibérie! » — Ainsi fit-on de moi. Ce fut comme un coup de foudre: j'étais en Sibérie avant d'avoir pu me rendre compte de mon malheur. Pendant toute la route, il m'avait

semblé qu'une toupie de feu tourbillonnait sous mon crâne. Puis, je me mis à espérer. Ils devront me rendre la liberté, me disais-je, puisque je suis innocent ; car alors — il sourit d'un sourire qui me fit frissonner — alors, je croyais encore en Dieu!...... Lorsque j'eus cessé d'espérer, commencèrent des accès de colère frénétique, puis je tombai dans un profond marasme. Ce fut un état épouvantable. Ma pensée restait inerte pendant des semaines. Tout souvenir avait disparu. Ma mémoire était morte : à peine me rappelais-je mon nom!.... Ceci est littéralement vrai. Monsieur, cette Sibérie est un pays étrange!.... »

L'homme s'était affaisé sur un banc ; ses bras décharnés étaient tombés de lassitude sur ses genoux ; on entendait son cœur battre à lui rompre la poitrine ; je crus qu'il allait suffoquer. Jamais vous ne verrez figure humaine plus ravagée par la fatigue et la douleur.

Enfin, il reprit: — « Dix ans s'étaient écoulés de la sorte, dix ans! Du moins me le disait-on; car moi-même j'avais depuis longtemps cessé de compter les jours de ma misère. A quoi bon? J'étais déchu au point que je n'avais plus même pitié de moi-même. Un soir, je fus appelé devant l'inspecteur avec plusieurs compagnons d'infortune : nous étions graciés, me fut-il dit, et avec notre grâce, nous recevions la permission de nous établir, en qualité de colons, dans la Nouvelle-Russie ; un autre effet de la clémence du Czar devait nous assigner un domicile, une profession et une femme, gràciée comme nous. Seulement il allait de soi que nous aurions à nous convertir au culte grec orthodoxe. Ces conditions, Monsieur, nous parurent peu, horriblement peu de chose! Nous consentîmes, ivres de joie. On part volontiers de Sibérie: qu'importe où l'on aille après lui avoir tourné le dos; la mort même est meilleure. N'étions-nous pas graciés! Alexander Nikolajewitch est un maître plein de mansuétude: en Sibérie, ses mines regorgent de malheureux et dans le Sud de la Russie, ses steppes sont vides. O, un philanthrope, un bienfaiteur de l'humanité souffrante, le protecteur des chrétiens, *decus et deliciae generis humani!* Au reste, peut-être suis-je injuste envers lui....

« Nous nous mîmes en route et avançâmes lentement vers le Sud-Ouest. Huit mois après notre départ, nous étions à Mohilew. Là, nos gardiens avaient ordre d'adoucir tant soit peu leurs mesures de surveillance. Il s'agissait maintenant de faire agir les popes sur nous. Ces dignes prêtres ont une manière à eux de

Digitized by Google

prêcher et de pratiquer l'Évangile. Un beau matin, on nous chassa, à coups de crosse, dans une grande salle où nous fûmes parqués comme un troupeau. Il y avait bien là cent hommes et femmes, pêle-mêle. Un pope entra. C'était un homme comme un arbre, aux muscles de boucher, et d'une malpropreté repoussante. Il s'était évidemment fortifié en vue de cet exercice difficile de son saint ministère, car il sentait l'eau-de-vie à vingt pas et ne tenait que difficilement sur ses jambes. — « Tas de canailles », hurla-t-il d'une voix de rogomme, vermine de l'humanité, il est question de faire maintenant de vous des chrétiens orthodoxes! Mais ne vous attendez pas à ce que je me donne grande peine pour vous. Tenez, que croyez-vous qu'on m'alloue par tête? Dix kopeks, poux que vous êtes, dix kopeks par tête! Qu'ils prennent donc des chiens pour en faire des missionnaires; car, à ce prix-là, c'est un métier de chien que le mien. Je le fais aujourd'hui pour la dernière fois, je vous le promets. Il est vrai que notre babuschka (1) Alexandre Nikolajewitch a fait porter au tarif un rouble par tête; mais le directeur, ce gredin, vole quatre-vingt-dix kopeks et ne me laisse qu'un dixième de ce qui me revient. Enfin, j'ai consenti pour ce matin encore à me charger de la besogne, parce que l'on m'a dit que vous êtes nombreux. Ainsi, écoutez! Vous êtes en ce moment encore catholiques romains, protestants, juifs et que sais-je! Cela est très-mal de votre part. Car tout juif est une punaise, tout protestant un chien, tout catholique romain un cochon! Voilà ce que vous êtes dans cette vie. Mais qu'êtes-vous dans la mort? De la charogne, mes chères gens, de la charogne! Et notre Seigneur Jésus-Christ vous recevrait dans sa miséricorde au jugement dernier? En vérité, non! Il ne voudrait pas l'avoir rêvé! — Et jusque-là? L'enfer! — Ainsi, bonnes gens, à quoi bon tout cela? Convertissez-vous! Je résume: celui qui consent à devenir chrétien orthodoxe n'a qu'à se taire. Quiconque de vous bouge tâtera du knout et retournera en Sibérie. Donc, mes chers frères et sœurs, voulez-vous être des chrétiens orthodoxes? » — Nous gardâmes un silence de mort. — « Parfait », reprit le pope. « Maintenant, attention! Ceux et celles d'entre vous qui sont déjà chrétiens n'ont qu'à lever l'index et le médius de la main droite et répéter après moi la prière de l'abjuration. Ce sera vite fait. Mais avec cette maudite engeance de juifs on a toujours et partout

(1) *Petit père*, nom qu'en Russie le peuple donne au Czar.

des ennuis, surtout dans cette besogne-ci. Il faudra que je commence par baptiser ces chiens de mécréants. Juifs, avancez — et que le reste de cette racaille reste en place ! » — C'est avec cette dignité soutenue que le prêtre accomplit la cérémonie jusqu'au bout.

Pani Walerian avait raconté tout ce qui précède sans faire le moindre geste et sans que ses traits ne trahissent une émotion quelconque. Et, quelle que fût la crudité révoltante de ses citations et la hideur de ces monstrueux détails, je n'avais pas fait un seul mouvement qui pût l'interrompre ou le distraire de ses déchirants souvenirs :

— « Le lendemain, » continua M. Valérien, « ce fut le second acte du drame : le choix d'une profession. Ce choix fut tout aussi libre et spontané que celui de la religion. Seulement, force fut ici à nos bourreaux d'individualiser quelque peu leurs procédés sommaires. Trois jeunes employés du Gouvernement de Mohilew avaient reçu la délicate mission de rédiger procès-verbal de nos vœux et d'en tenir un compte scrupuleux « pour autant que ces vœux n'eussent rien de contraire à l'ordre et à l'intérêt publics. » L'homme devant qui je comparus était étonnamment jeune : il était de cette espèce particulière de gens qui continuent à rester gamins après même que l'âge a blanchi leur tête. C'était un petit individu à l'extérieur recherché, au fond un petit monstre d'une rare bestialité, borné et cruel, sans la plus légère apparence de sentiment humain. Il faisait une farce avec nous, une bonne farce qui allait certes faire rire aux larmes ses camarades et les filles de sa connaissance, lorsque le soir il pourrait les en régaler. Le jeune magistrat s'informa scrupuleusement de nos vœux, puis il ordonna diamétralement l'opposé de ce que chacun de nous avait souhaité!... Il y avait parmi nous une dame d'une haute distinction, une polonaise issue d'une de nos races les plus illustres, une noble et malheureuse femme, chargée d'ans et courbée sous le faix des douleurs, dont la détresse et la débilité imposaient le respect et forçaient la compassion des êtres les plus dégradés. Cette femme était trop âgée pour que l'on pût la marier avec l'un de nous. Elle fut invitée à faire elle-même choix d'une profession et demanda à être utilisée comme institutrice dans quelqu'établissement fondé pour l'éducation des filles d'officiers. Précisément, on cherchait partout à cette époque des personnes capables de remplir pareille mission. Le jeune fonctionnaire qui disposait de notre sort

Digitized by Google

la désigna pour être blanchisseuse de la caserne de Mohilew... Il y avait là un juif, un vieillard qui avait été envoyé en Sibérie pour avoir introduit des lîvres prohibés à la frontière, près d'Eydtkuhnen. Ce pauvre septuagénaire avait été, dans le temps, propriétaire d'une imprimerie ; c'était un excellent typographe. « Peut-être pourrai-je être reçu dans l'une ou l'autre des imprimeries impériales », suppliait-il. Il n'avait plus sur terre qu'un unique désir : finir ses jours dans une localité où il y eut peu ou point de juifs. Car ce n'était que forcé et contraint qu'il avait renié la foi de ses pères, à laquelle l'attachaient invinciblement toutes les fibres de son être, et il tremblait à la pensée que, pour comble d'opprobre, il allait devenir, aux yeux de ses coreligionnaires, un objet de mépris et de scandale. Le dispensateur de la grâce impériale annota consciencieusement l'humble requête dans son cahier, et fit du vieux juif un agent de la police de Miaskowka, petite ville du gouvernement de Podolie, qui est exclusivement habitée par des juifs.... Il y avait encore parmi nous un maître d'école de Lithuanie. Cet homme était phthisique et n'avait plus que quelques mois à vivre. Il implora à genoux une dernière faveur : mourir tranquille quelque part à la campagne ; l'air des champs ferait tant de bien à ses poumons ulcérés .... « Naturellement ; il n'y a aucun obstacle à ce modeste désir », interrompit le substitut du gouverneur, et il envoya l'infortuné, en qualité de garde-malade, dans l'infirmerie d'une prison !... Ai-je besoin de vous raconter après cela ce qu'il m'advint à moi-même ? Moi aussi, je m'étais laissé séduire par la mine hypocrite du vaurien officiel, et j'avais demandé qu'il me fût accordé une place quelconque dans l'administration d'un domaine de la Couronne, pourvu que ce fût loin de toute ville. Et voilà pourquoi je suis aujourd'hui cabaretier sur une des routes impériales les plus fréquentées de la contrée.

L'infortuné se leva et se mit à arpenter vivement la chambre. Il eut dans ce moment fait pitié à son bourreau lui-même.

— « Mais maintenant vient le bouquet ! » s'écria-t-il, en proie à un violent désespoir. « Le troisième acte : le choix de l'épouse (1) ! »

(*La fin prochainement.*)

(1) Cet intéressant récit est fait pour nous d'après une étude publiée par M. K. E. Franzos, dans un journal autrichien. (N. d. l. R.)

LA BULGARIE ET LES BULGARES.

Peu de pays ont eu à subir des bouleversements aussi fréquents et aussi profonds que ceux dont les contrées de l'Hémus ont été le théâtre. Occupées d'abord par des tribus thraciques, elles passèrent tour à tour sous la domination des Macédoniens et de Rome. De nos jours encore, les nombreux vestiges d'une architecture grandiose témoignent de la haute civilisation qui fleurit dans la péninsule des Balkans aux époques classiques de l'histoire. L'archéologue y trouve à chaque pas les monuments majestueux de l'ancienne splendeur de ce beau pays que la nature a orné de ses plus riches trésors: les ruines des palais, des temples et des arcs de triomphe qui jonchent le sol aux environs de Pella, jadis la résidence de Philippe, à Salonique, à Kostendil, à Kastoria, à Tricala, à Philippopoli, à Stanimaque, les restes des aqueducs de Constantinople, d'Uskub et de Larisse, les tombeaux célèbres qui ont résisté aux outrages des temps et des hommes. Depuis l'invasion des barbares, ce territoire ne cessa d'être le champ clos où les farouches ambitions des hordes les plus diverses se disputèrent les dépouilles de l'Empire, jusqu'à ce qu'enfin les Turcs vinrent y camper.

Des peuplades sans nombre descendues des hauts plateaux de l'Ararat et accourues des steppes de l'Oural fondirent, pendant des siècles, sur les rives fertiles du Danube et du Bosphore, se repoussant l'une l'autre et s'entredévorant, bien avant que des hordes ougriennes, les Bulgares, les Utugures et les Avares appartenant, comme les Hongrois, les Madgyars, les Finnois et les Turcs à la grande famille touranienne, y apportèrent le carnage et la dévastation ou y fixèrent leurs paisibles demeures. Quel fut le premier peuple qui s'établit au pied de l'Hémus, du Sar (*Scardus*) et du Pinde avant la période thraco-illyrienne, quelle langue troubla le silence des plaines vierges encore de la Turquie d'Europe lors des premières migrations du genre humain, quels furent les premiers hommes qui firent paître leurs troupeaux sur les bords

Digitized by Google

inhospitaliers de la mer Egée et dans les gorges sauvages de ces montagnes? L'histoire ne le dit pas.

Mais il n'y a pas de pays non plus dont les vicissitudes politiques et la géographie aient donné lieu à autant d'erreurs et de fausses suppositions. Au commencement de ce siècle, aucune tentative n'avait été encore faite pour explorer systématiquement ces régions qui captivent aujourd'hui l'attention du monde entier : on semblait vouloir osbtinément s'en tenir à Strabon et à Nicéphore Gregoras. Il suffit d'avoir voyagé dans ce pays, écrivait en 1870 M. Hochstetter dans ses communications à la Société géographique de Vienne, « et d'avoir eu à consulter sur place les cartes même les plus renommées de la Turquie, pour être convaincu qu'il y a encore en Europe des contrées immenses, fortement peuplées, possédant un système orographique étendu, des plaines fertiles et de grands fleuves, et qui sont aussi inconnues que l'Afrique centrale et l'Australie. » Les travaux ethnographiques et linguistiques de Safarik, les études persévérantes de nos contemporains MM. Lejean, Boué, F. Kanitz et Hochstetter ont, pendant les quinze dernières années, dissipé ces ténèbres. A M. Const. Jos. Jirecek cependant était réservé l'honneur de répandre sur l'ensemble de ces questions une lumière complète et, à ce titre, il est peu de livres qui présentent une utilité et en même temps une actualité plus grande que son récent ouvrage : *Histoire des Bulgares* (1). « L'éminent professeur de Prague a, par cette publication, rendu à la science un grand service dont je profiterai largement dans le cours de cette esquisse. Disons en passant que la traduction française du livre de M. Jirecek paraîtra prochainement à Paris. L'auteur nous a confié qu'elle est due à la plume exercée de M. Ernest Denis, professeur au Lycée de Nîmes, qui, chargé d'une mission du gouvernement français, a séjourné pendant plus de trois ans en Bohême et a fait son travail sur l'original tchèque de cette œuvre remarquable.

Parmi les questions auxquelles a donné lieu la conférence de Constantinople, il en est une dont on s'est peu ou point préoccupé jusqu'ici et qui pourtant, en cas d'une occupation de la Bulgarie, me semble présenter une importance majeure. Qu'est-ce que la Bulgarie? La Bulgarie en effet n'a pas de frontières politiques ; son nom n'existe même plus dans la langue administrative de l'Empire

(1) *Geschichte der Bulgaren*, von Constantin Jos. Jirecek. Prag, 1876. Verlag v. F. Tempsky.

ottoman, et ce n'est pas chose aisée que de fixer le sens exact de cette dénomination. La Russie, et avec elle les autres puissances signataires, entendent-elles par Bulgarie l'ancien Empire de Syméon, celui des Asênides ou des Tchichmanides, ou bien lui attribuent-elles l'étendue qu'on lui donne généralement lorsqu'on ne comprend sous ce nom que les seuls vilayets du Danube et d'Andrinople avec une partie de celui de Prizren? La Bulgarie est-elle, dans le vocabulaire diplomatique, la totalité du territoire où se rencontre plus ou moins dense l'élément bulgare, ou bien encore convient-il de la limiter à cette partie de la Turquie d'Europe située entre le Danube au Nord, la principauté de Serbie et la Serbie turque à l'Ouest, les provinces de Macédoine et de Roumélie au Sud et la mer Noire à l'Est? Ces distinctions ne dépendent pas uniquement des caprices de la politique, elles marquent de plus les caractères principaux de l'histoire nationale que nous allons résumer. Au point de vue ethnologique et militaire, les pays habités par les Bulgares peuvent se diviser toutefois en six districts. Ce sont: 1° la Bulgarie transbalkanienne (Zagora), dont la ville principale est Philippopoli; 2° la Dobrudcha, plaine marécageuse et insalubre à la limite méridionale de laquelle se trouve le port de Varna, et qui s'étend des bouches du Danube au Bosphore; 3° la Bulgarie danubienne, c'est-à-dire le versant occidental du Balkan au Danube présentant un système complet de fortifications qui protégent les passages des montagnes; 4° et 5° la haute et la moyenne Bulgarie, pays de montagnes inaccessibles avec l'importante place forte de Sophia qui, par le pas de Porta Prajaha, communique avec la vallée de la Maritza et Philippopoli, et plus loin, par le Karafu, avec le 6° district, la Bulgarie macédonienne qui s'étend jusqu'au golfe de Rendina ou d'Orphana.

Tout ce territoire formait avec d'autres parties que je désignerai plus loin la *Moesia inferior* des Romains. Nous n'avons pas à nous occuper ici des Thraco-Illyriens, ses premiers habitants historiques, ni des périodes grecque et romaine, non plus que de la question de savoir si oui ou non les Slaves sont autochtones dans la presqu'île. Paul Jos. Safarik, dans son livre « *Sur l'origine des Slaves* », incline vers l'affirmative et, se fondant sur l'analogie de certains noms de lieux, il semble admettre que les Slaves ont, de temps immémorial, habité au pied des Balkans avec les Thraces et les Epirotes. M. Jirecek, malgré des sympathies ardentes pour le Slavisme qui font honneur à son patriotisme,

tized by Google

condamne décidément ces théories au nom de la science. D'après lui, les Daces n'étaient pas des Slaves ; mais il constate avec Safarik que, dès l'époque romaine, il existait, dans la Hongrie actuelle, des habitants de sa nationalité. En 107, Trajan, par sa victoire sur Décébale, annexa la Dacie à l'Empire, mais, dès 271, Aurélien abandonna cette province aux Barbares et transporta le reste des colons romains en Mésie ; 166 ans plus tard, ceux-ci évacuèrent leurs nouvelles demeures sans s'être fondus avec les aborigènes. La filiation des Rumunes (Roumains) de Roumanie et d'Autriche, ordinairement regardés comme les successeurs directs des anciens colons romains, serait par conséquent un fait assez problématique. Am. Thierry est contraire à cette opinion. Il affirme que les Roumains actuels descendent directement des colons romains de Dacie.

Parmi les peuples auxquels les légions romaines disputèrent, au IIe et au IIIe siècle, les rives du Danube, se trouvaient les Karpes, dont le nom se perpétue dans celui des « Karpethes, » et les Kostobok. Safarik admet comme très-vraisemblable la nationalité slave des uns et des autres. Dans la guerre contre Marc-Aurèle (161-180), à laquelle prirent part, outre de nombreuses tribus germaniques, des Daces, des Alains, des Roxalanes, des Jazyges et des Kostobok, ces derniers allèrent, s'il faut en croire Pausanias, exercer leurs pillages jusqu'au cœur de l'Hellade. Au IIIe siècle, les luttes sur le Danube continuèrent sans interruption : à côté des Goths combattaient en première ligne les Karpes, et lorsque l'Empereur Aurélien, un Mésien de naissance, conclut la paix de 271 avec les Goths et se vit obligé de leur livrer la Dacie, il établit en Mésie une nouvelle subdivision que, pour sauver au moins le nom de sa province perdue, il appela *Dacia ripensis*. Mais les Goths ne furent pas seuls à occuper ces contrées, car ce fut de là que, quelques années plus tard, des hordes indépendantes de Sarmates dirigèrent de fréquentes incursions dans l'Empire. En 273, Aurélien, vainqueur de Palmyre, tenta de repousser les Karpes. En 292, le Dalmate Dioclétien donna à la presqu'île une administration spéciale, dont le siége fut à Syrmium. On peut voir encore les ruines de cette ville opulente près de Mitrowitz, en Syrmie. Son corégent Galère, qui était né à Serdica (Sophia), après avoir battu les Sarmates, les Karpes et les Bastarnes, les cantonna dans les provinces danubiennes en 298 : les Karpes établirent alors leurs demeures en Mésie, en Thrace et en Pannonie.

Enfin, en 334, Constantin le Grand, dont la patrie fut Nisch, en Bosnie, reçut dans l'empire 300,000 Sarmates et leur accorda des terres dans la Petite-Scythie (Dobrudcha), en Thrace, en Macédoine et en Italie. Ces quelques notes suffiront pour marquer l'époque certaine des premiers établissements formés au delà du Danube par la race Slave, qui donna au trône de Byzance l'empereur Justin Ier (518-527), son neveu Justinien Ier (527-568), et à l'empire les généraux Onogost, Ostruj (469), Dobrogost, Vsegred et Svarun (555), sans compter Bélisaire, dont le nom est évidemment slave, mais dont l'origine est encore controversée.

En dehors de cette colonisation pacifique, la fin du cinquième siècle fut signalée par d'incessantes invasions à main armée et, durant près de quatre cents ans, les Thraco-Illyriens furent refoulés vers les montagnes d'Albanie (ancienne Epire), où ils se trouvent encore aujourd'hui au nombre d'environ un million, ou amalgamés avec les peuplades slaves conquérantes, tandis que les Grecs et les Roumains ou Thraces romanisés se fixèrent dans les villes des côtes ou sur les îles. Au milieu du VIIe siècle, toute la Péninsule, c'est-à-dire tout le territoire transdanubien jusqu'aux portes de Byzance et jusqu'au Taygète en Morée, était habitée par des Slaves, et aujourd'hui encore, les trois quarts des noms toponymiques de la Grèce sont slaves. Du cap Matapan aux côtes de Dalmatie, des bouches du Danube aux rives du Bosphore, il n'existait aucun district quelque peu important sans colonie slave. Pour arrêter les incursions de cette race intraitable, l'empereur Anastase avait fait élever à la pointe orientale de la Thrace, entre Selymbria et Dercon (aujourd'hui Silivrie et Tercos), une haute et épaisse muraille dont les ruines imposantes font encore de nos jours l'admiration du voyageur.

Tel était l'état de la Péninsule, lorsque se produisit un événement qui lui donna des destinées nouvelles. En 679, une des cinq hordes principales des Bulgares, celle des Bulgares noirs ou du Danube, quitta ses campements et franchit ce fleuve sans esprit de retour : par la réunion des diverses nations fixées en Mésie, par la formation d'un État indépendant, les Bulgares apportèrent aux anciens établissements slaves disséminés et hostiles entre eux un élément qui leur avait fait défaut jusqu'alors, l'unité. Ces Barbares, qui déjà un siècle auparavant avaient fait plusieurs visites sanglantes au delà du Danube, soumirent toutes les tribus

Digitized by Google

slaves de la Mésie et y créèrent un vaste et puissant empire qui, non sans interruption pourtant, domina pendant plus de sept cents ans sur presque toute la Turquie d'Europe actuelle.

L'histoire ancienne de ces envahisseurs nouveaux est très-obscure. Elle se base sur deux documents : l'un en langue grecque et joint à la fameuse chronique du patriarche Nicéphore qui mourut à Constantinople en 805, l'autre slave et de découverte récente. Ces documents se contredisent presqu'entièrement l'un l'autre. La version bulgaro-slave contient une généalogie assez mythologique du reste des chefs ougro-bulgares depuis les temps les plus reculés jusqu'en 765, quelque chose comme le pendant des prétendus sept grands chefs madgyars de la conquête. Le texte de la version indigène, en langue slave, est fortement mélangé de mots provenant d'un idiome aujourd'hui perdu, sans doute le bulgare ancien, et que M. Hilferding a vainement essayé d'interpréter au moyen du madgyar. Un fait certain cependant, c'est que les Bulgares commencèrent leurs courses nomades dans les pays danubiens, bien avant leur grande invasion. L'historien Goth Jornandès parle d'eux en 552, comme ayant demeuré sur le littoral nord-ouest de la mer Noire, et comme de voisins immédiats des Slaves de Dacie. Ils firent de là, dès les premiers siècles de notre ère, de nombreuses incursions dans la Péninsule. Cassiodore, ministre du roi Ostgoth Theoderic (487-526), et son contemporain Ennodius relatent les victoires de leur maître sur les Bulgares, « un peuple nombreux et réputé invincible ». D'après certaines leçons grecques, l'empereur Zénon aurait, en 482, appelé les Bulgares contre les Goths. De 499 à 503, nous les voyons à plusieurs reprises ravager la Thrace et, plus tard, se soumettre à la suzeraineté des Avares. Ce peuple, qui s'appelait originairement B'lgri, Volgari, en serbe Bugar, en russe Bolgar, est désigné dans les écrits bysantins sous les noms de Bileri, Biliroi et Unnugunduri. Ce dernier nom rappelle celui de leurs frères les Ungari, Hunoguri, Uturguri, autre tribu finno-ouralienne de la grande famille touranienne, tandis que ceux de B'lgri, Volgari et Bulgares dérivent évidemment du Volga, fleuve sur les bords duquel ils fixèrent la première étape de leur migration.

L'illustre historien d'*Attila et de ses Successeurs* conclut en ces termes ses recherches sur l'orgine des Bulgares :

« Le Bulgare, ou plus correctement *Voulgar*, appartenait au groupe des Huns finnois

et à l'arrière-ban de ce groupe : amené par les dernières guerres civiles, il était venu du fond de la Sibérie planter ses tentes au bord du grand fleuve qui s'appelait et s'appelle encore dans les langues tartares *Athel, Athil,* et qui prit le nom de *Volga* (fleuve des *Voulgars*) quand la domination bulgare fut devenue célèbre en Europe. » — « Cette domination, qui eut pour siége la ville de *Bulgaris*, située près du lieu où s'élève actuellement Kasan, embrassa tout le cours du Volga, ainsi que le nord de la mer Caspienne. Bulgaris était au xe siècle le centre d'un trafic considérable ; elle tomba au xiiie, ainsi que la domination bulgare, sous les armes de Batou, fils aîné de Tchinghiz-Khan. »

Cette opinion diffère de celle d'autres historiens modernes en ce qu'elle donne pour la cause ce que ceux-ci considèrent comme l'effet. Que *Boulgar* vienne de Volga ou *Volga* de Boulgar, un fait incontesté est que, vers le milieu du viie siècle, ce peuple était établi dans le Delta (Onglos) formé par le Danube, le Dniester et la mer Noire, et occupé après lui par la tribu des Slaves *Uglitchi*.

En 679 donc, le khan Isperich fit sortir les Bulgares danubiens des positions qu'ils occupaient dans le triangle formé par le Danube, la mer Noire et le Dniester, battit à leur tête les Grecs, franchit le Danube, se jeta sur les Balkans, soumit sur sa route huit tribus slaves et fonda le royaume de Bulgarie, dont le centre principal fut d'abord placé dans la Dobrudcha. Au commencement du ixe siècle, presque toute la population slave de la Péninsule était subjuguée par les Bulgares qui, oubliant peu à peu leur origine tartare et leur vie nomade, se fondirent avec les Slaves et, de même que les Russes firent deux cents ans plus tard, adoptèrent la langue, les mœurs et les institutions de la nation qu'ils avaient conquise, tout en donnant à cette dernière leur nom.

Les Bulgares actuels sont par conséquent slaves, et ce n'est que parmi les descendants des anciens nobles (*boljars*), qui embrassèrent l'Islamisme, qu'il pourrait s'être conservé quelque trace de sang touranien. Voici à ce sujet les conclusions de M. Jirecek : « La nationalité des Bulgares d'Isperich et leur rapport, d'un côté avec les anciens slaves établis en Mésie, et de l'autre avec les Bulgares d'aujourd'hui, ont donné lieu à d'ardentes controverses. A la fin du siècle dernier, deux théories se trouvaient en présence. Toutes deux déclarent que les Bulgares *actuels* sont les descendants des hordes d'Isperich. Les uns voient dans les anciens et les nouveaux Bulgares un peuple tartare, les autres regardent ceux-ci et ceux-là comme un peuple absolument slave. Les annalistes allemands

Digitized by Google

Thunmann (1774) et Engel (1796) ont démontré que les compagnons d'Isperich étaient de *race tartare*, et ils soutiennent en conséquence que la nation bulgare actuelle est composée de *Tartares slavisés*, naturellement sans posséder aucune connaissance du caractère et de la langue de cette nation. Le Serbe Raitch (1794) et le Russe Venelin (1829) ont pris le contre-pied de cette thèse. Après avoir personnellement reconnu le peuple actuel pour *slave*, ils ont déclaré que les Bulgares d'Isperich, les ancêtres de ce peuple, étaient eux-mêmes des *Slaves*. »

Les deux partis perdent ici de vue, selon nous, une circonstance essentielle. Les Bulgares d'Isperich et de ses successeurs n'exercèrent leur domination que sur un quart au plus du territoire habité aujourd'hui par le peuple bulgare de langue slave. Ce ne fut que dans la suite des siècles que leur puissance s'étendit au delà du Balkan, sur la Thrace et sur la Macédoine, contrées qui, en 679, étaient depuis longtemps slavisées. Pour ce seul motif déjà, il n'est pas possible de considérer les Bulgares qui conquirent la Mésie en 679 comme les ancêtres de toute la nation bulgare actuelle.

Le fait est que, entre les anciens Bulgares et ceux d'aujourd'hui, il n'existe *aucune parenté*. P. J. Safarik a tranché cette question compliquée dans ses « *Antiquités slaves* » (1837). D'après le savant auteur, les Bulgares originaires, c'est-à-dire non-seulement la horde qui, en 679, conquit la Mésie sous Isperich, mais encore ses congénères des bords de la Kama et du Volga, étaient de race *ouralienne*, en d'autres termes tchoudique ou finnoise, par conséquent du même sang que les Votjaks, les Tchérémises, les Jyrjanes. La thèse du grand linguiste slave a été admise par presque tous les écrivains slaves et étrangers, et M. Jirecek l'adopte comme la seule exacte et historiquement fondée. Il en résulterait que les Bulgares auxquels les Russes veulent à tout prix étendre les bienfaits de leur civilisation sont les descendants des Slaves qui, du III^me^ au VII^me^ siècle, étaient établis tant en Mésie qu'en Thrace, en Macédoine, en Epire, en Thessalie et dans presque toute la péninsule des Balkans. Le sang des Bulgares finnois, qui coulait dans les veines des familles nobles de la conquête, aurait par conséquent eu le temps de disparaître complétement.

Le grand historien français que j'ai déjà cité fait de ces Barbares un portrait peu flatté. Il est emprunté à Théophane, Ennodius, Marcellin, Jornandès, Procope, Théodore, Nicéphore,

Anastase et à un grand nombre d'autres auteurs contemporains qui l'ont peint d'après nature.

« Leur laideur, leur saleté, leurs instincts féroces semblaient dépasser tout ce qu'on avait jamais connu. Le Bulgare détruisait pour détruire, tuait pour tuer.... On ne leur connaissait aucune religion, si ce n'est le *chamanisme* (culte des sorciers et médecins).... Quelque chose de diabolique s'attachait à ce peuple hideux... Le Bulgare, sans frein dans ses appétits, avait la lubricité des bêtes : tous les vices étaient son partage, et il en est un auquel il a la gloire infâme d'avoir donné son nom dans presque toutes les langues de l'Europe.... Aussi de tous les Barbares qui ravagèrent l'empire romain, ceux-ci sont restés les plus abominés et les plus flétris par l'histoire. *Maudit de Dieu* devint l'épithète ordinaire ou plutôt le synonyme de Bulgare. »

Constantin Porphyrogénète nous peint la Servie, après une expédition de Bulgares, comme étant devenue un pays de chasse. Après avoir reproduit ce tableau des écrivains bysantins et goths, sans doute assombri par la terreur qu'inspiraient les invasions des Bulgares, Am. Thiery, qui est loin de partager les sympathies moscovites de M. Thiers, retrace la coalition hunno-vendo-bulgare de 498, et il s'écrie :

« Ce peuple est encore un des éléments dont s'est composé la nation russe, asiatique dès l'origine de son histoire. On le voit, le premier noyau de ce grand empire, destiné à tant de péripéties, essaya de se former au VIe siècle, sur la lisière de l'Asie et de l'Europe, par l'alliance de deux barbaries conjurées contre l'Empire romain. Son premier objet de pillage fut la vallée du Danube ; son premier cri de guerre : *A la ville des Césars !* A-t-il beaucoup changé depuis ? »

L'histoire des Bulgares, depuis leur arrivée en Mésie jusqu'à leur conversion au christianisme (679 à 864), est une succession sans trêve de campagnes sanglantes contre l'Empire d'Orient. Le nouvel État, sous la main puissante de son Khan Krum, étendit ses limites jusqu'aux portes de Constantinople et occupa toute la Pannonie. Sa frontière septentrionale touchait à la Syrmie, tandis qu'au midi les Grecs reprenaient leur ancien ascendant. Sous le règne de Boris, leur troisième souverain, les Bulgares reçurent le baptême des mains des deux apôtres des Slaves, les Saints Constantin (Cyrille) et Méthode (864). Le schisme de Photius les mit dans une grande perplexité. Pendant longtemps ils hésitèrent entre Rome et Byzance ; mais, en 870, ils se décidèrent en faveur du patriarcat grec. Cette détermination du prince et de la nation, qui n'avait du reste d'autre mobile que des convenances politiques, porta des fruits amers. Elle eut pour conséquence l'asservissement

zed by Google

des Bulgares par le clergé grec et les phanariotes, et aujourd'hui, c'est-elle encore qui les livre aux sympathies intéressées de la Russie.

Le règne du Czar Syméon (893-927), second fils de Boris et cinquième monarque de la première race, fut l'âge d'or de cet empire. Les conquêtes de ce prince fameux mirent l'Empire byzantin à deux doigts de sa perte. Quatre fois il assiégea Constantinople; il prit deux fois Andrinople et remporta sur les Bysantins une victoire décisive au pied des Balkans. Il adopta le titre d'Empereur, fonda un patriarcat bulgare, traita de pair avec l'Empereur romain et prépara l'avénement d'un grand empire gréco-slave. Renommé lui-même comme écrivain, Syméon fit de la Bulgarie le refuge de l'ancienne littérature slovène qui, après avoir fleuri dans le grand royaume morave de Svatopluk, était sans patrie depuis la chute de cet État. Sa capitale était la grande Preslav (auj. Eski-Stambul), dont les splendeurs furent célébrées par l'Exarque Jean : c'était l'ancienne Marcianopolis près de Schoumla. Ses ruines attestent encore sa magnificence passée. A cette époque, la race slave occupait toute l'Europe orientale jusqu'à l'Eurotas et s'étendait au Nord-Ouest jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Mais déjà sous le successeur de Syméon, le Czar Pierre, commença le déclin de cette prodigieuse puissance : la Servie soumise par Syméon reconquit son indépendance; les Madgyars envahirent et ravagèrent cinq fois la Bulgarie; de nombreuses insurrections éclatèrent au sein de la nation; la Macédoine et l'Epire (Albanie) furent perdues; la littérature s'abâtardit. A la tête de l'église se trouvaient des hommes qui, rompant avec toutes les habitudes du monde, se retiraient dans une reclusion complète au fond des forêts et sur les sommets inaccessibles des montagnes. Le plus célèbre de ces anachorètes est Jean du Ryl, qui vivait sur les pics de ce nom et qui est resté le patron de la Bulgarie. Ce fût sous le Czar Pierre aussi que Bogomil (Amédée), un pope réformateur, fanatisa la secte des *Pauliciens*, les successeurs des Manichéens, et fit de nombreux disciples parmi les nobles mécontents. Son hérésie engendra dans le peuple des dissensions profondes, et ce furent ses principes dissolvants qui, au XIV^me^ et au XV^me^ siècle, facilitèrent la conquête de la péninsule par les Ottomans. Enfin, comme si ce n'était assez de ces causes de dissolution, la femme du Czar Pierre, qui était grecque, introduisit, à la cour de Bulgarie, tous les vices qui, à cette époque, étaient le patrimoine presqu'exclusif de sa nation.

Ici se place la première intervention russe dans la presqu'île des Balkans.

L'Empereur Nicéphore Phocas conclut avec le chef russe Svjatoslav une alliance contre les Bulgares. Ce Tartare passa le Danube, en 967, à la tête de 10,000 Russes, et prit Drstr (Silistrie). Mais peu après, l'Empereur grec signa avec les Bulgares un traité contre les Russes qui s'étaient retirés pour délivrer Kief assiégée par les Petchenègues. En 969, Svjatoslav envahit une seconde fois la Bulgarie, conquit Preslav, sa capitale, fit le Czar Boris II prisonnier et, véritable précurseur du général Diebitsch Sabalkansky, franchit les Balkans pour aller fondre sur Philipopoli et l'Empire grec. Mais il fut vaincu par l'empereur Jean Tzimisches qui, passant à son tour les Balkans laissés sans défense, alla occuper Preslav et Silistrie et chasser les Russes de la Bulgarie orientale. Il incorpora ensuite les États de Boris II à l'Empire grec et déposa le Czar et le patriarche bulgare Damian. Ainsi finit, après près de 300 ans d'existence, le premier grand Empire et la vieille dynastie des Bulgares. La partie occidentale de la monarchie de Syméon conserva seule pendant quelque temps encore son indépendance, sous la dymastie de Tchichmanides.

Cette monarchie bulgare occidentale, établie en Macédoine et en Albanie, était l'œuvre d'une famille intrépide de Boljars qui, vers 963, s'était soulevée contre le Czar Pierre. Elle était originaire de Trnovo sur la Jantra. Les révoltés proclamèrent leur chef Czar sous le nom de Tchichman I^er^. La résidence du souverain changea souvent. Elle passa de Sophia (Srêdec) à Moglena, Voden et Prespa (981), suivie, depuis 976, dans ses pérégrinations, par le patriarcat bulgare, jusqu'à ce qu'enfin le gouvernement fixât son siége dans la majestueuse Ochrida sur le beau lac du même nom. Le livre de M. Jirecek contient, sur l'organisation puissante de cet État, des aperçus du plus haut intérêt que nous voudrions pouvoir reproduire ici. Mais nous devons nous borner. Après Tchichman I^er^, régna David qui mourut assassiné. Il eut pour successeur Samuel, son frère, qui, de même que Syméon et Pierre, reçut la couronne de Rome. On a cru pouvoir inférer de ces relations avec le St-Siége, qu'elles avaient pour objet de ramener les Bulgares dans le giron de l'église latine. Cependant le P. Theiner, dans ses *Monumenta Slavorum*, ne précise rien à cet égard. Il semblerait au contraire, d'après de nombreux historiens, que Samuel prêta aux Bogomiles l'appui de son pouvoir et qu'il sut adroitement se ménager des parti-

Digitized by Google

sans au sein des trois églises qui se partageaient ses États. Sa tolérance pour les catholiques romains fut cause de l'oubli volontaire où les écrivains schismatiques ont laissé la mémoire de ce prince qui régna 40 ans.

A l'avénement de l'empereur grec Basile II, un soulèvement général éclata en Mésie et, en peu de temps, toutes les villes du Danube tombèrent au pouvoir de Samuel. La lutte de ce souverain contre l'ennemi national avait pour but le rétablissement de la monarchie de Syméon. A la bataille de Belasica, les Bulgares furent défaits par le stratège Nicéphore Xiphias, qui leur fit 15,000 prisonniers. Basile II leur fit crever les yeux à tous, laissant un œil à chaque centième de ces infortunés, afin qu'il pût guider ses compagnons vers leurs foyers. A leur vue, Samuel tomba comme foudroyé et il mourut le surlendemain, 15 septembre 1014. L'Empire bulgare ne lui survécut que quatre ans. Les meurtres de famille exterminèrent sa race et les atrocités de ses successeurs facilitèrent la tâche des Grecs. Après cinq ans de massacres, la Bulgarie occidentale fut subjuguée en 1019 par Basile II, et l'Empire grec s'étendit depuis l'Istrie jusqu'à l'Euphrate et depuis la Drave jusqu'à Chypre : la Serbie, la Croatie et la Syrmie elles-mêmes furent contraintes de reconnaître la suzeraineté de Basile le Tueur des Bulgares (ὁ βουλγαρόκτονος). Depuis Justinien Ier, jamais la puissance byzantine n'avait été aussi solidement établie dans la péninsule.

Basile II maintint cependant une des principales institutions de l'ancien empire. Il conserva à l'Eglise bulgare son autonomie, à cette différence près que son chef dut abandonner le titre de patriarche pour prendre celui d'*Archevêque autocéphale des Bulgares*, avec résidence obligée à Ochrida. Ce fait a une grande importance : il a exercé notamment une influence considérable sur la direction des derniers mouvements bulgares. Les limites territoriales de l'ancienne Eglise bulgare furent rétablies ; seulement la Bulgarie danubienne, à l'exception du district de Widdin, fut placée sous le métropolitain de Silistrie et Durazzo, sous celui de Constantinople. En même temps Basile confirma dans trois documents, datés de 1020, tous les droits de l'Eglise bulgare tels qu'ils avaient existé sous les Czars Pierre et Samuel. Dans l'un de ces traités il est dit : « *Bien que nous ayons conquis ce pays, nous maintenons tous ses privilèges et les confirmons par nos chrysobulles et par nos sceaux.* » C'est par ces documents fameux qui énumèrent

trente diocèses avec leurs villes principales que nous connaissons l'étendue exacte de l'empire bulgare du xe siècle. Il comprenait l'Epire jusqu'au delà de Janina, toute la Macédoine, le nord de la Thessalie, la Thrace, le Rhodope, Sophia, Bdyn sur le Danube, la vallée de la Morava, Belgrade au confluent de la Save et du Danube, Prizren, la Rascie (Vieille Servie) et Lipljan en Bosnie. Or, ce sont les limites de ces trente évêchés que le mouvement bulgaro-russe adopte en ce moment comme base de ses réclamations contre la Porte ottomane, en y comprenant les territoires attribués en 1019 aux métropolitains de Drstr et de Bysance, c'est-à-dire la Bulgarie danubienne, Widdin, Silistrie et Durazzo.

A la mort de Basile II (1025) commença pour l'Empire byzantin une période d'anarchie dont les nouveaux vaincus, ainsi que les Arabes, les Normands et les Petchenègues se hâtèrent de profiter. La domination bysantine dura 168 ans et n'apporta à la Bulgarie que des malheurs. En 1040, les Slaves du Monténégro se soulevèrent sous la conduite d'un parent du dernier Czar Samuel et anéantirent une armée grecque. En même temps, les Bulgares s'assemblèrent en masse à Nisch ayant à leur tête Pierre Deljan, fils de Samuel, tandis qu'à Durazzo d'autres insurgés slaves se soulevèrent en grand nombre sous le commandement de l'intrépide guerrier Tichomir qu'ils avaient proclamé Czar. Les premières batailles avaient favorisé les armes slaves. Mais les deux Czars ne purent s'entendre entre eux et ils en vinrent aux mains. Tichomir fut assassiné et Pierre Deljan, ayant partagé les fonctions suprêmes avec son oncle Alusian, celui-ci le trahit et lui creva les yeux au siége de Thessalonique. Un an après, le mouvement libérateur était abattu (1041). Seuls, les Slaves du Monténégro conservèrent et défendirent leur indépendance : de cette époque date l'organisation militaire de ces hardis montagnards dont les cœurs furent toujours le refuge de la liberté dans la péninsule.

Ces événements coïncident avec les premières invasions des Petchénègues et des Kumans (Ouzes ou Oghouses). Renforcés par les rebelles Bulgares, leurs hordes s'avancèrent jusqu'à Andrinople, couvrant la contrée entière de carnage et d'incendie. A la faveur de ces soulèvements et des campagnes des Petchénègues et des Kumans, les Bulgares de Macédoine s'insurgèrent à leur tour et élirent Czar un Knèze serbe, sous le nom de Pierre ; battus près de Skopje en 1073, ils se soumirent au vainqueur. Treize ans plus tard (1086), les Bulgares du Danube s'allieront aux Kumans, et

Digitized by Google

aidés des Bogomiles, rançonneront toute la Thrace jusqu'en 1091, date de leur défaite. En 1122 eut lieu la dernière invasion des Petchénègues qui, à partir de cette époque, disparaissent complétement de l'histoire. Leurs territoires furent dès lors occupés par les Kumans, peuple d'origine turque.

Ochrida devint, à partir du xn^e siècle, le boulevard de l'hellénisme dans la Macédoine slave. Pendant la période byzantine, l'église bulgare fut grécisée. Mais la tyrannie et les exactions du clergé grec jetèrent un grand nombre de Slaves dans l'hérésie manichéenne des Bogomiles. Cette secte fit alors des progrès effrayants : elle se répandit en Grèce, sur le Bosphore, en Italie, en Lombardie (*Paterani*), gagna de là le midi de la France (*Tisserands*, *Albigeois*) et s'étendit du Rhin jusqu'au fond de l'Espagne. Dans la péninsule des Balkans, son siége était à Melnik, près de Prilep, au pied du mont Babune, où se trouve aujourd'hui encore un village nommé Bogomili. En Serbie, ces hérétiques furent énergiquement combattus par le Grand-Zupan Etienne Nemanja ; mais ils envahirent bientôt la Syrmie et la Slavonie pour pénétrer jusqu'en Bohême où le bogomilisme existe encore à l'état sporadique de nos jours.

Les limites des Serbes et des Bulgares à cette époque sont difficiles à déterminer. Etienne Nemanja venait de réunir sous son sceptre toutes les Zupanies serbes et avait secoué le joug de Byzance. Allié du roi de Hongrie Bela III, il attaqua l'empire des Comnènes et il pénétra jusqu'à Sophia. L'exemple de leurs voisins encouragea les Bulgares qui choisirent (1186) pour chefs deux frères, Pierre et Jean Asèn, issus d'une ancienne race de boljars de Trnovo, le berceau des Tchichmanides. Pierre fut élu *Czar des Bulgares et des Grecs*. Il fixa sa résidence dans sa ville natale, Trnovo, et y établit un archevêché indépendant de l'Église grecque. Son premier acte politique fut une alliance avec les Kumans et les Valaques (Vlak, nom slave des Rumunes ou Roumains). La campagne de guerilla qu'il entreprit eut des vicissitudes diverses ; mais après neuf ans de combats, les Grecs reconnurent l'indépendance du nouvel empire bulgare, sous le règne de Jean Asèn I^{er}, qui mourut assassiné en 1196 et eut pour successeur Kalojan. Son empire s'étendait de Belgrade à la Maritza, et de la mer Noire à Agathopoli. En Macédoine s'était formée la petite principauté slavo-bulgare de Prosèk, sous le boljar indépendant Dobromir Strèz, allié de Byzance malgré les liens de famille qui l'attachaient aux Asènides.

Lorsque les croisés attaquèrent Constantinople, qu'ils prirent après un siége de neuf mois (13 avril 1204), la situation de Kalojan éprouva une modification considérable. L'empire latin de Baudouin se montra dès l'abord très-hostile aux Bulgares, au point que le chevalier flamand Regnier de Trit reçut en fief le duché de Philippopoli. L'intervention du pape Innocent III calma cependant ces démêlés: le cardinal Léon apporta à Kalojan la couronne royale et préconisa à Trnovo l'archevêque Basile, primat de Bulgarie, le 7 novembre 1204. Cette première union des Bulgares fut imitée quelques années plus tard en Serbie, par Etienne *le premier couronné*, et le prince d'Albanie Demetrius aussi ramena son peuple dans le giron de l'Église latine. Malheureusement l'union fut de courte durée. D'un autre côté, la lutte des Bulgares et des Kumans contre l'Empire latin fut poursuivie avec de grands succès pour les alliés, jusqu'à ce que le « chien Jean, » comme les Grecs nommaient le Czar Kalojan, fût tué au siége de Thessalonique. Ce fut ce Kalojan qui enferma dans un donjon et assassina, après douze mois de captivité, Baudoin I^er de Flandre, empereur latin de Constantinople. Son successeur, l'usurpateur Boril, le Burus de nos historiens, fut défait en 1208, près de Philippopoli, par les Francs, dont le despote bulgare du Rhodope, Slav, reconnut la suzeraineté et devint le vassal, sous le titre de prince de la grande Blaquie, c'est-à-dire Bulgarie. Mais les dissensions des Francs les empêchèrent de réduire efficacement les Slaves; aussi l'indépendance des Bulgares survécut-elle à leur défaite. Boril se tourna alors contre les Bogomiles, qui avaient proclamé Czar Jean Asên II l'héritier légitime du trône: Boril fut pris et eut les yeux crevés. Le nouveau roi devait trop aux hérétiques pour rester fidèle à Rome. A peine eut-il ceint la couronne que sa dynastie devait au S. Siége, et bien que sa femme fût la sœur de Sainte-Elisabeth de Hongrie, il rompit l'union de l'Église bulgare. Sous son règne (1218-1241), la monarchie bulgare atteignit l'apogée de sa puissance. Provoqué par une attaque de Théodore, qui venait d'usurper la souveraineté de l'Epire, Jean Asên II conquit l'Albanie jusqu'à Durazzo et incorpora presque toute la Macédoine à ses États. Il fit reconnaître l'Église bulgare de Trnovo par les Grecs; mais ses intrigues continuelles et ses luttes contre l'empire latin le firent mettre au ban de l'Église par une sentence d'excommunication prononcée le 25 mai 1236 par Grégoire IX. Une croisade s'organisa contre Asên pour défendre les catholiques contre les

zed by Google

cruautés des Bogomiles ; à sa tête fut Bela IV, roi de Hongrie, qui, ayant quelques années auparavant occupé le banat de Severin (la petite Valachie jusqu'à l'Aluta) résolut de conquérir la Bulgarie. Aussitôt le Czar bulgare conclut la paix avec les Francs : la croisade n'eut pas lieu et elle n'eut qu'un seul résultat, celui d'ajouter au titre des rois de Hongrie celui de « Roi des Bulgares et des Kumans », qu'ils portent encore.

A la mort des fondateurs de cette dynastie des Asènides, la Bulgarie va se décomposer pour la troisième fois. L'idée d'Asèn II et de ses successeurs avait été, comme l'indique leur titre de Czar des Bulgares et des Grecs, de fonder une grande monarchie slave avec Constantinople pour capitale ; mais les derniers Asènides furent incapables de maintenir leur pouvoir en Macédoine et en Thrace. L'empire franc n'était plus : sur ses ruines s'était élevé, avec l'aide des Bulgares, un nouvel empire grec dont cependant ils allaient éprouver à leurs dépens la puissance. Koloman I^er^ (1241-1246) et Michel Asèn (1246-1257) furent continuellement en guerre avec tous leurs voisins ; le règne de l'usurpateur Koloman II fut signalé par de sanglants désastres. La dynastie des Asènides était éteinte, lorsque le meurtre de Koloman II laissa vacant le trône chancelant de Bulgarie. Aussitôt les boljars donnèrent la couronne à un petit-fils d'Étienne Nemanja, Constantin, qui déclara à Constantinople et à la Hongrie une guerre désastreuse pour ses armes et pour sa politique. Les Tartares profitèrent d'une maladie du nouveau Czar, pour envahir et saccager ses États qui trouvèrent un libérateur dans ce fameux *haydouk* (brigand) Ivajlo, que les grecs nomment Lachanas. Le vaillant pâtre qui devait plus tard servir de modèle aux Obrenovitch et aux Kara-Georg, se mit à la tête des bergers du Balkan, souleva la nation entière et remporta sur les Tartares une éclatante victoire. Il épousa ensuite la veuve de Constantin et, entrant à Trnovo, il s'y fit couronner en 1278. Mais les Boljars haïssaient le glorieux parvenu : au commencement de l'année suivante ils répandirent le bruit de sa mort dans un combat contre les Tartares et, grâce aux intrigues grecques, mirent sur le trône Jean Asèn III, parent éloigné des Asèn de Trnovo. Ivajlo revint à la hâte, battit deux armées grecques et assiégea Trnovo, tandis que son compétiteur prenait lâchement la fuite et que les Boljars proclamaient Czar George Terterij I^er^, d'une famille noble kumane. A cette nouvelle, Ivajlo

alla chercher du secours auprès du khan des Nogaïs, qui en vrai Tartare, s'empressa de lui trancher tête. Telle fut la fin misérable de l'aventurier de génie dont le nom est resté si vicace dans le souvenir de la nation bulgare. Le premier des hajdouk, Ivajlo, le grand roi des bergers et des paysans, comme on l'appelle, a inspiré tout un cycle de légendes qui se chantent encore dans toute la péninsule.

La dynastie Terteride fut aussi courte que peu glorieuse. Le Czar indépendant Tchichman de Widdin régnait sur toute la Bulgarie occidentale, tandis que le khan des Tartares, ayant occupé la Bulgarie orientale, proclamait Czar le boljar Smilec, son tributaire. Ces compétitions affaiblirent le lien national. Théodore Svetslav, fils du premier Terterij, réussit cependant à délivrer son pays de ces usurpateurs et à reprendre au Bas-Empire quelques districts de la Thrace, précisément à l'époque critique où l'État naissant des Turcs seldjoucides parvenait à s'étendre sur les bords de la mer Noire et où commencèrent les guerres des Grecs contre ces envahisseurs. Dans ces conflits, se distingua un nouvel héros hajdouk de Bulgarie, Ivan, qui à la tête de 300 aventuriers infligea à l'ennemi des Chrétiens des pertes considérables (1306). Lui aussi est resté un des personnages les plus fameux des chants héroïques de sa nation. Son exemple sera suivi plus tard dans toute l'étendue de la péninsule. Le dernier prince Terterij, Georg Terterij II, mourut en 1323 et les boljares le remplacèrent par le despote Michel de Bdyn (Widdin) qui règna jusqu'en 1330.

Avec lui commença la dernière dynastie bulgare, celle des Tchichmanides de Bdyn. Après avoir échoué contre Constantinople, Michel conclut avec l'empereur Andrinocus III, une alliance contre les Serbes dont le pouvoir menaçait toute la péninsule et que les Grecs venaient de battre à Ochrida. L'armée des alliés fut taillée en pièces à Velbuzd (Kostendil), par le roi Etienne Douchan de Serbie, dont, à dater de ce jour mémorable, la domination s'étendit sur presque toute la presqu'île. Le Czar Tchichman II devint son vassal, et il perdit peu à peu toutes les villes de la Thrace, à la suite de ses campagnes malheureuses contre les Grecs. Une révolution le chassa de son trône, qui fut donné à Jean Alexandre, gendre de Ivanko Basaraba, prince des Roumains (Vlack) et beau-frère du grand Czar serbe Douchan. Son élection donna naissance à la coalition des trois Etats péninsulaires, la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie, contre leurs ennemis naturels, les Grecs et les

Digitized by Google

Hongrois. Basaraba battit les Hongrois sous Charles Ier ; Alexandre arracha aux Byzantins quelques districts de la Thrace, et Douchan conquit la Macédoine Orientale, la Thessalie, l'Epire et l'Acarnanie. Les Thraco-Illyriens, habitants des montagnes d'Albanie, profitèrent de ces bouleversements pour fondre sur l'Hellade, où ils formèrent bientôt l'élément dominant. Les Slaves du nord de l'Epire se joignirent aux Serbes, tandis que les Slavons créèrent un État indépendant ; le hajdouk bulgare Momchilo rassembla 5,000 partisans serbes et bulgares recrutés dans les montagnes et se fit proclamer prince de Mérope dans le Rhodope.

Tel était l'état de la péninsule quand les Turcs, sous Soliman, parurent devant Constantinople (1353). Deux ans plus tard, le doge de Venise, Marino Falieri, écrivait que l'Empire byzantin deviendrait inévitablement la proie des Turcs, et il conseillait à Venise « de prendre les devants ». Mais les temps de Dandolo n'étaient plus, et la Sérénissime République fit prudemment la sourde oreille. Douchan était à peine enterré à Kragujevac, qu'éclatèrent en Serbie l'anarchie et la guerre civile ; tous les pays slaves étaient d'ailleurs en proie aux divisions religieuses qui depuis longtemps sévissaient en Bulgarie : Bogomiles, Adamites, Hesychastes s'y combattaient à main armée. Le second empire bulgare aussi était mûr pour la conquête turque : affaibli par les compétitions incessantes pour le trône et les dissensions des sectaires, il n'attendait qu'un maître. Ce maître vint, amené par la trahison Cantacuzène, et c'est ce maître qu'ambitionne de remplacer aujourd'hui la sainte Russie. Je ne referai pas ici l'historique de cette période, qui a paru dans la *Revue Générale* d'août dernier. En 1364, le sultan Amurat prit Andrinople aux Grecs, et conquit ensuite toute la Thrace. Un point à noter, c'est que les districts montagneux se soumirent et promirent, en échange de leur liberté politique, des secours militaires aux Turcs : ce furent les Vojnak, soldats chrétiens aux gages des Musulmans. La Bulgarie formait alors trois principautés : Trnovo, Silistrie et Widdin. Le roi de Hongrie, Louis d'Anjou, s'empara de cette dernière en 1365, mais il dut l'abandonner à Amurat, en 1369. Le czar Tchichman de Trnovo jura obéissance au conquérant et devint son vassal. Quant aux Serbes, qui s'étaient armés pour repousser l'agresseur, ils l'attaquèrent au nombre de 60,000 hommes. Mais ils furent battus (26 septembre 1371) par un corps de 4,000 Turcs à peine. A la suite de cette victoire, Amurat occupa la Macédoine et il imposa

aux Serbes sa suzeraineté. A l'ouest, toute la péninsule lui appartenait de fait jusqu'à l'Albanie et la Rascie. C'est alors que tous les pays slaves formèrent contre les Turcs une confédération générale, sous l'hégémonie du roi de Bosnie, Thurdko. Amurat, à la nouvelle d'un succès remporté sur la Toplitza, par les confédérés, quitta l'Asie où il s'était retiré depuis un an, franchit les Balkans avec une nouvelle armée, mit les Bulgares hors de combat et entra en Serbie. Le jour de St-Guy(Vidovdan), 25 juin 1389, eut lieu la lamentable bataille de Kossovo, qui coûta la vie au sultan et au kniaze Lazar, et ravit à jamais l'indépendance à tous les chrétiens de la péninsule. Serbes, Bosniaques, Croates, Albanais, Valaques et tous les Bulgares qui, dans leur propre pays, avaient échappé à la destruction, passèrent sous le joug de Bajazet. En 1390, la Valachie fut soumise et paya le tribut, et dès 1391, les Turcs attaquèrent la Hongrie méridionale. De ce moment, les événements se précipitèrent : réductions de toutes les villes bulgares, déportation des habitants de Trnovo en Asie, suppression de l'église bulgare indépendante, le pays placé sous l'autorité de l'archevêque d'Ochrida, tous ces actes de tyrannie furent l'œuvre de quelques mois. On ne connait rien de précis quant au sort du dernier czar Tchichman ; la légende le fait tomber sur le champ d'honneur.

En 1396, Sigismond, roi de Hongrie *et des Bulgares*, et plus tard empereur d'Allemagne, qui avait déjà glorieusement combattu contre les Turcs, se mit à la tête de la nouvelle croisade préconisée par le pape, et appela tout l'Occident à son secours. « Si fault ici noter, écrit notre compatriote Froissard, le grand couraige et bonne volenté que les vaillants François ont toujours eu et ont en la noble poursuite d'armes, pour lequel honneur acquérir n'espargnent corps, vie ni chevance. — Si fust cette chose tantost épandue partout et tant alla avant que le comte de Nevers en ouyt parler. Adonc qui était en fleur de grande jeunesse, désirant suivre la voie que les bons quièrent, c'est à savoir l'honneur de chevalerie, considérant que mieux ne se pouvoit employer que de donner au service de Dieu sa jeunesse, en travailant son corps pour l'accroissement de la foy, désira moult d'aller en ceste honorable besongne. »

Au comte de Nevers, qui devint ensuite duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, se joignirent les comtes d'Eu et de la Marche, cousins du roi, le maréchal de Boucicault, les sires de Coucy et

Digitized by Google

de la Trémoïlle, « toute fleur de chevalerie et de noble gent, dit Froissard, qu'ils furent en nombre bien mille du royaume de France » et un grand nombre de seigneurs flamands.

Les croisés français et flamands traversent la Bavière et l'Autriche et rejoignent Sigismond et son armée en Hongrie. Après avoir réduit Widdin et Orechow , Sigismond alla mettre , le 28 septembre, le siége devant Nicopolis, sur la Rosita. Les forces des Chrétiens s'élevaient à 60,000 combattants, parmi lesquels se distinguaient un contingent nombreux de Croates et les auxiliaires valaques amenés sous la place par leur Vojvode Mirtza. Le lendemain, 29 septembre 1396, est une date funèbre. Non-seulement les chrétiens furent écrasés, mais, après la bataille, plus de 10,000 prisonniers furent massacrés sous les yeux de Bajazet. Pour rendre la liberté à quelques rares captifs survivants, le sultan reçut de Lusignan, roi de Chypre, un vase en or d'un travail merveilleux, de Charles VI une volée de faucons, du linge fin de Rheims, des étoffes écarlates autant que six chevaux pouvaient en porter, des tapisseries d'Arras, représentant les victoires d'Alexandre, et enfin 200,000 ducats.

M. X. Marmier, de l'Académie française, vient de publier chez Douniol, sous ce titre : *Pétition pour la Bulgarie*, un remarquable travail qui a paru dernièrement dans le *Correspondant*, et dans lequel il fait la monographie complète de ce peuple opprimé depuis tant de siècles. Après avoir rappelé en termes émus le grand désastre de Nicopolis, le savant et sympathique auteur du *Rhin au Nil* et de tant de beaux livres ajoute :

« Ainsi, le sang français a coulé avec le sang bulgare ; la France a subi, avec la Bulgarie, les extorsions de Bajazet. Entre ces deux pays, il y a eu comme une alliance de deuil par la bataille de Nicopolis, et depuis cette bataille, depuis cinq siècles, la Bulgarie chrétienne est restée sous le joug des Musulmans. »

Gardons-nous pourtant d'accepter sans examen cette touchante conclusion. Oui, le sang bulgare a coulé avec le sang français pendant cette croisade, mais dans des camps opposés. Widdin était alors occupée par une garnison turque et bulgare, commandée par le Czar bulgare Sracimir, et ce Sracimir ne capitula qu'après avoir été vaincu par les armes. C'est lui que désigne ce passage des *Mémoires du Maréchal de Boucicault* (Michaud et Poujoulat, coll. II, p. 237) : « le seigneur du pays, lequel estoit chrestien et par force avoit esté mis en la subjection des Turcs. » L'allemand

Schiltberger, qui écrivit peu de temps après le vaillant français, retrace la résistance acharnée de Widdin et dit : « Enfin vint le seigneur du pays et de la ville, et il se mit à la merci du roi. » Le prince serbe Etienne Lazarevitch et son armée firent des prodiges de valeur dans les rangs des Turcs. Mais aucun historien n'autorise à supposer que des Bulgares aient combattu dans l'armée de Sigismond. Le vainqueur des Bulgares et des Chrétiens d'Occident confondit les uns et les autres dans d'atroces massacres. Il n'y a dans ces faits qu'une coïncidence de deuil et d'horreurs, mais de cette coïncidence il y a loin à la confraternité glorieuse que le lecteur pourrait voir dans l'éloquent appel de l'éminent académicien.

Bajazet subjugua toute la Bulgarie depuis le Timok jusqu'à la mer Noire. Un grand nombre de Bulgares, parmi lesquels tous les Bogomiles et la majorité des boljars, embrassèrent le mahométisme, afin de se faire accorder les priviléges de la noblesse. Leurs descendants, et tous les rénégats des siècles suivants, sont aujourd'hui les plus acharnés ennemis de la race slave. Pendant les trente ans d'affaiblissement des armes ottomanes, qui suivirent les victoires de Timur Lenk (Tamerlan), les Slaves auraient pu reconquérir leur liberté ; mais ils manquaient d'union. Deux révoltes partielles des Bulgares furent promptement abattues. Lorsque le roi Ladislas de Pologne monta sur le trône de Saint-Etienne, tous les cœurs de la péninsule se tournèrent vers lui ; mais les Slaves du Midi se contentèrent de sympathies platoniques et n'agirent point. Ladislas et son frère, Jean Hunyade, Vojvode de Temesvar, qui venait de détruire deux armées turques dans les Carpathes, ne trouvèrent pour alliés qu'un corps de Tchèques, quelques troupes commandées par Georges Brankovich, despote de Belgrade, et une poignée de Bulgares. Ils marchèrent sur Philippopoli et remportèrent sur les Turcs une brillante victoire ; mais la mauvaise saison et le manque de vivres les obligea de se retirer en deçà du Danube. La paix de Szegedin attribua au sultan toute la Bulgarie et donna la Serbie à Brankovich. Le roi Ladislas reprit bientôt la campagne et traversa la Bulgarie ; mais à Varna, il perdit la bataille et la vie (10 novembre 1444).

L'armée chrétienne battit aussitôt en retraite, et ce fut une véritable déroute. Ainsi se termina la dernière tentative de la chrétienté pour délivrer la Bulgarie. En 1453, Constantinople tomba au pouvoir des Musulmans ; en 1456, ce fut le tour de l'archiduché d'Athènes ; en 1463, la Bosnie, le dernier grand Etat slave, se sou-

Digitized by Google

mit au vainqueur, sans la moindre résistance. Enfin, l'Albanie subit le même sort. Mais elle fit une longue et énergique résistance : George Kastriota, le héros légendaire auquel les Turcs ont donné le nom de Skanderbeg, lutta pendant vingt-quatre ans contre le croissant, avec l'aide de Rome, de Venise et de Naples. A la mort du fameux prince d'Albanie (17 janvier 1468), les valeureux montagnards albanais firent leur soumission et payèrent le tribut.

La décadence de l'Empire bulgare et sa conquête par les Musulmans ont eu pour causes principales : le byzantinisme, l'influence anti-nationale du bogomilisme, la féodalité et, par-dessus toutes les autres, l'affaiblissement de l'autorité monarchique, conséquence des empiétements de la caste des boljars. Il est regrettable que le manque d'espace nous empêche d'analyser ici les chapitres érudits que M. Jirecek consacre aux institutions politiques, à la législation, à l'administration publique, à l'Église, aux mœurs et à la littérature de la Bulgarie du moyen-âge. Nous les recommandons vivement au lecteur studieux.

La monarchie bulgare était, à proprement parler, une république aristocratique dont le chef se trouvait, malgré son titre de Czar, dans une véritable dépendance vis-à-vis des boljars. En réalité, l'imperator ou βασιλεύς, comme le désignent les documents latins et grecs, était, au milieu de cette noblesse féodale, le premier parmi ses pairs. Cependant l'ordre de succession au trône bulgare n'était pas réglé par l'antique coutume slave de l'élection dans une famille royale, mais par le droit de primogéniture. Ce n'est que dans la deuxième moitié du second empire que la couronne devint élective. Tous les emplois de la cour et de l'État appartenaient de droit aux boljars et au clergé ; l'administration publique était, comme celle de la Serbie du reste, copiée sur celle de Byzance. A côté des deux ordres privilégiés existait une classe moyenne ou bourgeoise considérable ; les habitants des campagnes étaient presque partout attachés à la glèbe. C'est dans cet état que les slaves avaient, lors de leurs premiers établissements, trouvé la population rurale de Mésie et de Dacie. Les anciens colons romains, prisonniers de guerre barbares cantonnés en masse dans la péninsule par les Empereurs romains, furent maintenus par les conquérants ougro-tartares, et leur nombre s'augmenta, dans la suite des temps, d'une foule de paysans libres qui acceptèrent la servitude pour se soustraire au paiement des taxes. Cette institution était du reste dans les mœurs de la race : tandis que les anciens Slaves ne con-

naissaient que la corvée, les Bulgares ougriens développèrent promptement le servage en Mésie. Dès l'an 894, il est question de serfs et de *glebae adscripti* en Bulgarie. L'armée était composée des troupes mercenaires du Czar et des contingents fournis par les boljars. Un des traits principaux de l'ancien caractère bulgare était l'amour de la guerre ; cette ardeur belliqueuse s'est calmée sous la domination ottomane, et les Bulgares sont devenus un peuple de placides laboureurs. Comme on peut le constater, à l'aide d'anciennes fresques, de bas-reliefs et de monnaies, leur costume national est encore aujourd'hui à peu près le même que celui qu'ils portaient du temps de leur puissance. Une conséquence inévitable de leurs luttes continuelles fut de les rendre vindicatifs et sanguinaires.

C. Nothomb.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

HÉLÈNE

1866

EN ÉTÉ

Ses premiers pas joyeux, son enfance adorable,
Ses papillons cueillis sur les branches d'érable,
Ses nids d'oiseaux chanteurs au village achetés,
Remplis de duvet tendre et pleins d'œufs mouchetés,
Son tapage, effrayant la mésange coquette,
Ses ballons colorés, son cerceau, sa raquette,
Les beaux jours de Noël au matinal présent,
Et son pantin joufflu, sont loin d'elle à présent!

Tout ici-bas bientôt nous fuit à tire-d'aile:
Sa première jeunesse est à son tour loin d'elle,
Avec les jours heureux du couvent des Oiseaux,
Où, quand le clair de lune errait sur les vitraux,
Les oraisons du soir, par cent voix récitées,
Se mêlaient au parfum des fleurs, ressuscitées
En avril frais et rose, à l'appel du printemps.
Hélène est ravissante et touche à ses vingt ans.
Elle est, depuis un mois, la jeune fiancée
Tressaillant de sentir sa main longtemps pressée
Sous les vieux marronniers du château paternel.
Ses regards sont remplis d'un bonheur éternel.
La couronne est choisie et le saint jour approche ;
Au-dessus des grands bois, son joyeux de la cloche,
Tu vas bientôt courir et vibrer dans les airs!

La nature est splendide et tous les prés sont verts.
La moisson vainement n'a pas été semée :
D'éblouissants trésors la terre est parsemée.
Dès l'aube, on voit, de loin, dans un tableau vermeil,
Paître les blancs troupeaux inondés de soleil,
Et l'on voit vers le ciel s'élever en fusée
L'oiseau du point du jour qu'a mouillé la rosée.

La blanche fiancée, en ces jours radieux,
Prête, en chantant, l'oreille au bruit mélodieux
Que font les courants d'eau, la fontaine ou la source,
Où le chevreuil va boire en arrêtant sa course.
Elle songe au bonheur que rien ne peut ternir,
Et tient le front levé vers le riche avenir !

1866

EN AUTOMNE

Le bouvreuil frissonnant sur les rameaux se pose.
La terre colossale, à son tour, se repose
Après le triomphal et vaste enfantement
De l'Été lumineux sous le bleu firmament.
La nature épuisée, assombrie et sans joie,
Fait passer devant nous l'ombre de Millevoye ;
Les chemins désolés sont maintenant jonchés
De feuilles, de débris, de rameaux détachés ;
Des bois silencieux les parures s'envolent ;
Le ciel a reperdu ses clartés qui consolent ;
Le rouge-gorge errant jette son cri plaintif
En sautillant rêveur dans le saule ou dans l'if ;
Un voile est descendu sur les couchants superbes
Qui jetaient leur lumière au sein des grandes herbes,
Et, fuyant loin de nous, les frileux passereaux,
Pour trouver d'autres ciels, vont traverser les eaux.

Le paysage en deuil, triste et crépusculaire,
A pour fond l'eau d'un lac qu'un demi-jour éclaire.
La pâlissante Hélène, au long vêtement noir,
Dans les champs paternels, pleins des ombres du soir,
Se dit : « Qu'est devenu mon bonheur éphémère ?
» Il ne me reste pas la clarté d'être mère ;
» D'attendre un jeune enfant me rappelant Celui
» Dont pour moi le regard un seul instant a lui !
» J'étais naguère ici la tendre fiancée,
» A la joie ineffable et jamais éclipsée ;
» Mon bonheur éclatait sur mon front triomphant ;
» Ici, naguère aussi, j'étais la blonde enfant,

« Promenant sa levrette aux séduisantes poses
« Sous les grands marronniers et sous les lauriers-roses
« Faiblement agités par le souffle du vent ;
« Ici, je souriais, au sortir du couvent,
« Quand s'épanouissait mon âme heureuse et neuve ;
« Et je suis, maintenant, l'isolée et la veuve
« Qui pleure en ces chemins au tomber de la nuit,
« Et tient le front baissé vers son bonheur détruit ! »

JULES BAILLY.

QUELQUES JOURS EN CALIFORNIE.

Les grands arbres. — Les placers. — Yo-Semite.

(*Fin.*)

Cependant, notre voiture est prête. Et nous disons adieu pour toujours à Sonora la Mexicaine, la première ville bâtie par les chevaliers de la toison d'or moderne.

« — On vous a donné le *double buggy*. C'est le plus beau du pays ; il a coûté 850 dollars or. »

Voilà ce que nous dit, tout d'une haleine, le jeune citoyen de douze à treize ans qui tient les rênes.

Sa sœur, femme du propriétaire du *buggy*, nous accompagne aussi et ne paraît pas s'apercevoir que, pour lui laisser de la place, nous nous écrasons à trois sur un banc qui n'a jamais été fait que pour deux. Fort causante, du reste, cette dame nous apprend que ses parents étaient des Français de Saint-Tropez, cette jolie petite ville du littoral de la Méditerranée. Elle-même parle très-bon français.

A quelque distance de Sonora, elle nous fait remarquer que la route coupe la grande veine de quartz, la *veine-mère*, dont les affleurements blanchâtres raient la montagne, en la dominant comme un mur du nord au sud.

A l'endroit où nous la croisons règne une activité fébrile. La voie carrossable est excessivement étroite, et des Chinois la balaient pour en charger le sable précieux sur des tombereaux : c'est invraisemblable, et pourtant ils font cela par métier !...

« — N'époussetez vos habits qu'avec les plus grandes précautions, nous dit en riant la Française : vous emportez peut-être des paillettes d'or. »

Le *buggy* n'avance pas ; les chevaux vont un train de sénateur.

zed by Google

Heureusement, près d'une *hacienda*, un vieillard nous arrête tout à fait pour nous gratifier d'une corbeille de raisins, de ces *moscatel grapes* au délicieux arome de vin muscat. Et, lorsque nous lui demandons ce qu'il nous *charge* pour cela, il nous répond fièrement qu'en Californie cela *se donne et ne se vend pas*. Et c'est vrai, le Californien est très-généreux de son superflu.

Après trois heures et demie passées dans le *buggy* pour ne faire que douze milles, nous arrivons enfin au *Camp Chinois*. Comme son nom l'indique, ce bourg fut primitivement la résidence exclusive de Chinois ; maintenant, ceux-ci ne constituent plus que la minorité des habitants de ce lieu, beaucoup d'Allemands étant venus s'y fixer.

C'est notre dernier relais. Le cocher, la voiture, les chevaux que nous prenons ici ne nous quitteront plus. Dans la saison des touristes, c'est-à-dire en mai, juin, juillet, le *stage* a six chevaux ; notre modeste attelage n'en a que deux. Vrai américain, casse-cou, bon garçon, notre conducteur est enchanté d'avoir une occasion de promener ses chevaux.

Nous ne sommes plus qu'à soixante milles de Yo-Semite, et nous entrons dans les bois.

En trois heures, nous arrivons au sommet de la montagne, où il y a une habitation isolée : *Priest's hôtel*, dont la dame française nous a vanté la *bonne table* (!), meilleure qu'à San-Francisco (!!), et où nous avons à passer la nuit.

Le mardi, à 6 1/2 heures, monsieur notre cocher , du haut de son siége, nous a déjà jeté son commandement : *All aboard!* dit de ce ton bref que l'on sait, et qui ressemble au sifflet d'une locomotive.

Nous traversons *Big Oak Flat*, village ainsi dénommé à cause d'un énorme chêne mort, gisant auprès de la route.

On passe ensuite dans de grands bois de conifères très-clairs, aux parfums âpres et vivifiants. Dans les éclaircies, quantité de colins (*mountain quails*), coquettement coiffés d'une huppe noire, s'envolent par compagnie à notre approche. Souvent des écureuils de terre (*Californian ground squirrel*), parfois aussi, mais rarement, des écureuils gris, beaucoup plus gros, et dont la queue traînante est assez analogue à celle du renard, après nous avoir bien examinés, s'enfuient et disparaissent, on ne sait où , derrière les troncs d'arbres renversés. Nous faisons même « débouler » un lièvre, le premier et le seul que j'aie vu en Amérique. Il a cette différence

avec ses confrères d'Europe que ses oreilles sont plus longues; aussi lui fait-on l'honneur de le comparer à l'âne, en le surnommant *Jackass hare*.

D'autre part, le bec-bois fore son trou rond dans le tronc des pins, pour y chercher sa nourriture, et le geai bleu s'empresse de combler la cavité avec un gland doux, sa provision pour les temps de famine.

Quelquefois, nous rencontrons d'innombrables troupeaux de moutons qui vont reprendre leurs quartiers d'hiver dans les vallées. De même qu'en Australie, l'élevage des moutons prend de grandes proportions en Colifornie, à ce point, dit-on, que l'on verra prochainement baisser le prix de la laine. On sait que les manufactures de laines sont une des branches les plus importantes de l'industrie san-franciscaine.

De temps en temps encore des conduites d'eau à large débit. élevées d'une colline à l'autre, ou des siphons à forte pression qui rampent sur leurs flancs. se dirigent vers les *placers*.

Deux ou trois Indiens, de sang-mêlé certainement, et probablement plus Mexicains qu'Indiens, sont nonchalamment assis sous bois et paraissent s'ennuyer profondément. Ce sont bien les mêmes que ceux de Calaveras et l'image très-affaiblie de ceux que j'ai rencontrés au fond des Montagnes-Rocheuses du Colorado, loin de toute habitation des blancs.

Mais voici une scierie hydraulique qu'alimente un ruisseau ou *creek* limpide. On commence à exploiter les sapins environnants.

Une chose assez curieuse encore pour les voyageurs est la façon toute primitive dont se fait la poste. Près des petites fermes disséminées çà et là dans les parties incendiées de la forêt, une vieille caisse de conserves, la plupart du temps veuve de son couvercle, est invariablement clouée à quelque arbre au bord du chemin : c'est la boîte aux lettres dans laquelle notre cocher jette en passant les épîtres et les journaux adressés aux gens de l'endroit. Sans critiquer le système, on peut supposer que les levées et les distributions ont lieu assez irrégulièrement.

Malgré toute la nouveauté de ces choses, on se lasse vite de ne faire qu'un mille à l'heure et de monter toujours. Rompus par les cahots de la route, énervés par la chaleur, le dos courbaturé, la tête en feu, vous vous prenez à répéter en cadence l'onomatopée des omnibus de New-York :

Digitized by Google

« Punch, brothers! punch with care, »

que Mark Twain a si drôlement enjolivée.

Un jour de l'année dernière, se trouvant dans un *street-car*, l'attention de deux journalistes fut attirée par un avis concernant le contrôle des coupons et ainsi conçu :

« The *Conductor*, when he receives a Fare, must immediately *Punch* in the presence of the passenger,

A *Blue* Trip Slip for an 8 Cents Fare,
A *Buff* Trip Slip for a 6 Cents Fare,
A *Pink* Trip Slip for a 3 Cents Fare. (1)

— « Par Georges! s'écria l'un d'eux, c'est de la poésie! »

Et il n'eut qu'un mot à supprimer pour faire les bouts-rimés suivants :

The conductor, when he receives a fare,
Will punch in the presence of the *passinjare!*
A Blue Trip Slip for an 8 Cents Fare,
A Buff Trip Slip for a 6 Cents Fare,
A Pink Trip Slip for a 3 Cents Fare ;
All in the presence of the *passinjare* !

On convint que la chose était toute prête à être mise en musique, et les journaux que tout le monde lit rendirent vite le couplet populaire.

Les oreilles de Mark Twain, frappées du tintement de cette harmonie imitative, ne lui laissaient aucun repos. « Ces rimes valsaient dans son cerveau pendant son déjeuner et, après avoir roulé sa serviette, il ne savait plus s'il avait mangé ou non. S'il se mettait à sa table de travail, tout ce qu'il pouvait trouver à écrire était : *Punch in the presence of the passenjare!* Et ainsi de suite, sans trêve ni merci. Modifiant le programme de sa journée, il s'en fut se promener par la ville, sans but et comme à la dérive. Vain espoir ! Ses pieds marquaient la mesure ennemie. Il accéléra le pas ; les vers s'accommodaient encore au changement d'allure. Haletant, il rentra chez lui. Pendant tout le jour, en dînant, en lisant et jusque dans son sommeil, il fut poursuivi par le cauchemar incessant.

(1) Mot-à-mot : « Le *conducteur*, en percevant le tarif, doit immédiatement, en la présence du passager, *poinçonner* : un coupon de parcours *bleu* pour le taux de huit sous, *brun* pour six sous, *rose* pour trois sous ».

A toutes les personnes qu'il approchait, il ne pouvait que redire :

Punch, brothers ! punch with care?
Punch in the presence of the passenjare !

Il faillit en perdre la raison, dit-il, et chacun s'étonnait de cet idiot délire :

Punch ! oh, punch ! punch in the presence of the passenjare !

Il ne s'en délivra qu'en l'inoculant à un *clergyman* de ses amis qui s'en allait faire un enterrement. Gagné par la contagion, celui-ci crut bientôt voir tout le cortége funèbre, les parents et amis, les porteurs, tous à l'unisson battant la mesure avec la tête. Lorsque le révérend voulut dire à la famille quelques paroles de condoléance, il ne trouva que les mots diaboliques qui dansaient devant ses yeux. Enfin, pour le sauver de l'asile des aliénés, on ne trouva qu'un remède : on le conduisit dans un collége voisin, où il versa les mots magiques dans les oreilles avides des étudiants qui ne pensaient pas à mal.

Qu'est-il advenu de ces pauvres jeunes gens, ajoute Mark Twain? Ah ! c'est trop triste à dire ! »

L'épidémie se propagea rapidement. On mit le couplet sur tous les airs connus, on en fit des parodies dans tous les genres, la réclame prit même ce travestissement, et, d'après les dernières nouvelles, cela finira par un vaudeville de Mark Twain, toujours ! (1)

C'est dans ces dispositions d'esprit que, voyageant comme des colis, nous arrivons, après vingt-sept milles seulement, à notre étape de nuit.

Dans un pli solitaire de la forêt s'élèvent trois baraques sur pilotis : dans l'une sont des chambres pour les voyageurs, l'autre est une écurie et la troisième abrite la salle à manger, les propriétaires et leur personnel. Cela s'appelle *Hogden's hôtel*. La famille de l'aubergiste est assistée par deux Chinois, habillés de longues blouses blanches, pour lesquels il me serait impossible de choisir entre le mot *serviteurs* ou le mot *servantes*.

L'air circule librement dans les différents compartiments de cette grande boîte à cigares où rien ne ferme et qui n'a pas d'étage.

Le lendemain, lorsque nous la quittons, à six heures du matin, la respectable duègne qui nous a hébergés nous promet, qu'à notre retour, elle fera des tartes et tuera un dindon.

(1) Imité d'un opuscule intitulé *Horse-Car Poetry* (New York, Carleton et Cᵉ, 1876).

Digitized by Google

Peut-être sommes-nous les derniers touristes qu'elle verra cette année, car la mauvaise saison va bientôt venir. Et, de même que la faim chasse le loup du bois, la neige atteignant ici jusque huit pieds de hauteur pendant l'hiver, on ferme alors l'*hôtel* et le tout est laissé à la garde de Dieu.

Pendant sept milles encore, nous avons à monter : au point culminant, nous sommes à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer. De là à Yo-Semite, il n'y a plus qu'une descente de quatorze milles.

Nous passons à côté de plusieurs *sequoias giganteas*; mais pourquoi faut-il que l'homme s'habitue aux plus beaux spectacles et qu'il ne jette plus qu'un regard distrait sur ce qui l'a d'abord frappé si vivement ?

Sur les hauteurs qui dominent un petit hameau pittoresque, des arbres morts brûlent à petit feu, au milieu de la forêt, de distance en distance, pour éloigner par leur fumée les ours, assez friands de viande de mouton.

Nous constatons, sur le chemin, le passage tout récent de deux de ces carnassiers, un grand et un petit, dont l'empreinte rappelle à s'y méprendre celle d'un pied humain ; mais nous n'avons pas la chance de les voir.

Enfin, vers neuf heures et demie, nous arrivons au bord de la célèbre vallée de Yo-Semite, et cette vue produit sur nous l'effet que dut faire sur les Hébreux la *Terre promise*.

A trois mille pieds au-dessous de nous elle est là, et l'on se demande, en plongeant du regard dans cette fente vertigineuse, comment l'on peut arriver vivant tout au fond.

Au delà se dresse une muraille d'un seul bloc, dont les créneaux naturels sont tapissés, par places, d'une verdure sévère. Des rochers tellement énormes, qu'on ne le croirait pas possible, sont fièrement campés sur ces assises féeriques. Chacun d'eux, roide et majestueux, semble défier son voisin, ou plutôt tous ils sont là comme les gardiens jaloux d'un trésor unique, et ont l'air de dire à l'homme : « Tu n'iras pas plus loin ! »

Il n'y a pas de mots, dans aucune langue, pour exprimer tout ce qu'a d'incomparable grandeur ce spectacle auquel on n'est pas préparé. L'impression en est ineffaçable, et je ne sache pas qu'il y ait nulle part un panorama qui vaille celui-ci.

Ces *sierras* taillées à grands traits et menaçant le ciel, ces parois de granit perpendiculaires qui étranglent la vallée sombre auraient

quelque chose de fatalement lugubre, n'était la ravissante chute d'eau qui nous fait face et dans laquelle le soleil, en se jouant, jette son écharpe multicolore.

Le premier qui vit la chute la compara au *Voile de la Fiancée*, et ce nom poétique et charmant lui est resté.

Longtemps nous restons à le contempler, ce *voile* aux mailles d'argent, qui ondule au gré de la brise et, descendant en plis gracieux, se perd dans l'ombre.

Tous les volumineux rocs environnants portent aussi des noms topographiques. C'est *El Capitan*, ce farouche colosse, qui commande la passe; ce sont les *Clochers de la Cathédrale*; ce sont encore des *Dômes* immenses, aux fronts chauves et luisants. Tout au sommet de quelques-unes de ces crêtes inaccessibles, nous pouvons distinguer des sapins, sans doute de fort belle taille et qui nous font l'effet de modestes pinceaux à aquarelle.

Mais déjà nous descendons par un chemin en lacets coupé dans le flanc de la montagne ; les pointes de rocher s'éloignent de nos yeux, et l'abîme s'égaie de teintes riantes. L'étroit chemin suit une pente rapide sur les quartiers de granit que la poudre a fait sauter. Dans les tournants, gare aux rencontres! si notre *team* allait se trouver en face d'un autre, on trouverait difficilement à se garer.

Cependant, quelques chênes d'une espèce particulière sont placés là comme pour arrêter l'imprudent qui voudrait s'élancer trop vite ; des touffes de laurier à l'éternelle verdure et des fougères variées rehaussent par bouquets ou bien agrémentent comme une dentelle précieuse les tons froids et disgracieux de la corniche.

A travers le rideau des arbres on entrevoit la *Merced*, serpentant avec nonchalance au fond de la vallée, et l'on s'accoutume peu à peu à descendre dans cette oubliette mélancolique.

Cette gorge, d'apparence si étroite et si sombre, a en moyenne un mille de large sur huit milles de long ; tous les conifères propres à la Californie y croissent abondamment. Extrêmement sauvage, rien, hormis le chemin, n'y révèle la prise de possession de l'homme. Ce n'est qu'après quelque temps qu'on rencontre la première habitation. Hélas, c'est un hôtel construit en planches, et assez misérable d'aspect, assis comme un profane dans ce temple de la nature, d'où l'on voudrait pouvoir chasser les marchands.

Toutes déplacées que soient les œuvres des hommes dans un

Digitized by Google

lieu où tout est si grand, il faut bien songer à se loger, et notre cocher nous conduit à l'un des trois hôtels de l'endroit.

Comme il y a trois lignes de diligence pour atteindre la vallée, il y a trois hôtels, chaque ligne ayant le sien. L'un d'eux a fait faillite dernièrement : les autres ne s'en portent que mieux.

L'hôtel où l'on nous descend est sur le plan ordinaire : grande caisse rectangulaire en bois de cèdre, avec vérandah sur le devant. Une percée, ménagée dans les arbres géants qui l'ombragent, permet d'admirer de face les grandes cascades de Yo-Semite.

C'est d'une hauteur de près de trois mille pieds (un kilomètre) qu'elles se précipitent dans la rivière ; mais, il faut bien le dire, en automne, ce filet d'eau paraît mesquin sur le panneau énorme qu'il lui faut franchir. Par ce que nous voyons, pourtant, il nous est permis de nous faire une idée de ce que ce doit être, au printemps, alors qu'une nappe d'eau d'une grande largeur vient, en rebondissant deux fois, s'émietter sur le rocher inférieur qu'elle creuse en tombant. Ce doit être sublime et terrifiant, et il nous est pénible de ne voir la chose que par les yeux de l'imagination.

A l'hôtel de M. Black, nous sommes les seuls voyageurs de passage, et il n'y en a pas dix dans toute la vallée.

C'est qu'en effet, si tout Américain a entendu parler de Yo-Semite, bien peu, même parmi les habitants de San-Francisco, se sont donné la peine d'y aller, soit que le temps manque aux hommes d'affaires et aux politiciens, soit même que chacun se trouve assez riche des beautés de la nature sans s'éloigner de son canton.

Et c'est une curieuse observation pour vous, étranger, que d'entendre le premier venu vous faire des descriptions enthousiastes empruntées aux *newspapers* et aux *magazines*, et le même interlocuteur, à votre retour, vous accabler de questions renversantes sur ce que vous avez été voir d'après ses conseils. Il est vrai que les Etats-Unis sont si grands ! Pour n'en citer qu'un, le Texas a une étendue double de celle de la France...

Yo-Semite, ou plus exactement *Yo-ham-i-te*, est un nom indien et signifie *le grand ours gris*. Frappé lui-même de la majesté de ces lieux, le Peau-Rouge avait choisi, dans sa langue si pauvre, le mot qui lui paraissait le mieux résumer la terrible toute-puissance qui le stupéfiait.

C'est en mars 1851 que le major Savage, à la poursuite d'une bande d'indigènes, en fit la découverte pour les blancs.

Nous consacrâmes toute l'après-midi de ce jour à flaner sous les charmants ombrages de ce parc naturel, Eden un peu sévère émaillé de lauriers-roses en fleurs, de fougères et de rhododendrons. Nos yeux ne pouvaient se rassasier de ce spectacle magique.

Ces montagnes massives et si admirablement proportionnées qui enserrent de leur froide étreinte la vallée verdoyante, les pics élevés qui les couronnent et se détachent sur le ciel lointain, les cataractes nombreuses qui, de tous côtés, semblent tomber des nues, la végétation gigantesque et variée, tout cela est indescriptible et, je crois, incomparable.

Bien éloigné maintenant de ce site féerique, de ces magnificences que rien ne surpasse, il me semble avoir fait un de ces rêves enchanteurs trop tôt disparus et, les photographies sous les yeux, les souvenirs bien vivaces encore, je crains presque de forcer la note réelle.

Voici, du reste, quelques chiffres :

Le *Dôme du Sud* a	6000	pieds de haut.
Les *Trois Frères* en ont	4000	»
Le *Cap de la Liberté*,	4240	»
Les *Trois Graces*,	3750	»
Le *Dôme du Oord*,	3725	»
Le *Point-de-vue du Glacier*	3705	»
Le *Capitaine*,	3300	»
Les *Sentinelles*,	3270	»
La *Cathédrale*,	2690	»
La *Tour de Washington*,	2200	»
Les *Arches Royales*,	1800	»

Les plus notables des chutes ont :

Le *Ruban* :	3300	pieds.
Le *Yo-Semite supérieur* :	2634	»
Le *Voile de la Fiancée* :	950	»
Le *Nevada* :	700	»
Le *Yo-Semite Inférieur* :	600	»
La *Chûte du Printemps* :	350	»

La vallée merveilleuse est elle-même située à 4,000 pieds au-dessus de la mer et va du nord-est au sud-ouest. Comme je l'ai dit, le bras principal de la Merced la parcourt dans toute sa longueur; après y être entrée en conquérante par une série de sauts d'une furie incroyable, elle se complaît à en suivre

Digitized by Google

toutes les sinuosités et s'attarde en des détours capricieux.

L'atmosphère est pure, calme, sereine, et l'on n'entend que le fracas de l'eau lorsqu'on s'approche des chutes ou les mugissements des troupeaux qui folâtrent au bord de la rivière.

Avec les vaches nous voyons paître paisiblement quatre *deers* aux colliers de laine rouge. L'un d'eux est une vieille biche que M. Black a prise toute jeune et qui chaque printemps revient ici augmenter sa postérité. Rarement on revoit les jeunes de l'année précédente ; le plus souvent ils sont tués par quelque chasseur dans a montagne. La biche a pour compagnons actuels un daguet et ses deux faons de l'année. Ces gentils animaux n'ont rien de la sauvagerie ni de l'indépendance de leur race. En les prenant par la gourmandise, on peut facilement les caresser.

A l'hôtel, en revanche, les Indiennes qu'y a vues le baron de Hübner ont disparu, et nous ne sommes servis que par des Irlandaises. Un moment un de nos compagnons crut avoir aperçu une de ces *servantes indiennes*; mais, renseignements pris, il se trouva que ce n'était qu'un Chinois.

Nous ne fûmes pas plus heureux à la grande cataracte de Yo-Semite ni sur les bords de la rivière où nous cherchâmes en vain les Indiens à demi-nus abreuvant leurs *moustangs*, dont parle l'illustre voyageur.

Les pauvres Indiens qui habitent maintenant des maisons en planches comme tout le monde, vêtus comme tout le monde, sont pêcheurs ou même, ô décadence! agriculteurs, et il n'y en a pas quatre familles dans la vallée.

Mais tout change et progresse vite ici. Lorsque M. de Hübner est venu en 1871, le chemin de voitures achevé l'année suivante était à peine commencé, et depuis lors le village a bien prospéré. Les trois hardis colons qui s'y étaient établis ont peuplé la vallée, et l'on trouve chez eux tout ce que l'on veut, jusqu'à un télégraphe qui correspond avec l'univers entier. On pourrait de là envoyer un *cablegramme* en Europe!

Mais les touristes sont après tout la seule exploitation qu'autorise l'Etat de Californie, à bon droit jaloux de sa propriété.

Aussi la plupart de ces établissements : bains, boutiques d'objets en bois, ateliers de photographie, écuries de louage, se ferment dès que les froids arrivent. Dans les fonds, la neige monte parfois jusqu'à *vingt-cinq pieds*, et déjà ceux des habitants qui comptent hiverner dans ces parages font leurs provisions pour le printemps.

Le soir de notre arrivée, nous eûmes la chance d'avoir un orage, le premier de l'année, nous dit-on. Chose singulière! M. Kirchhoff et le baron de Hübner, dans leurs relations de voyage, font également mention d'orages à Yo-Semite, et, comme à nous, il semble qu'on leur ait fait remarquer que la nature voulait ménager toutes les surprises à ses admirateurs.

L'éclair y est plus sinistre ; le tonnerre a des roulements inconnus et douloureusement prolongés comme un glas sépulcral, les intervalles de silence mêmes sont plus lugubres qu'ailleurs, et les senteurs résineuses qu'apporte la pluie échauffent le sang et font battre le cœur plus vite.

Pendant notre séjour, nous remontâmes plusieurs fois sur le haut des murailles qui nous emprisonnaient.

Un jour nous allâmes voir les *Nevada falls*, à sept milles environ de l'hôtel. On nous avait loué des poneys au pied sûr et au pas lent. Le propriétaire nous dit en avoir une centaine à la disposition des touristes : la plupart ne restent pas dans la vallée où l'herbe est rare, mais pâturent au-dessus des montagnes que nous devons gravir.

Après avoir traversé tout le village où les représentants mâles de la population passent une douce existence, étendus des journées entières dans des *rocking-chairs*, les pieds appuyés au tronc des arbres et cherchant à se mystifier l'un l'autre en faisant du *practical joking*, ou bien encore jouant leurs consommations du *bar* aux billards des *Cosmopolitan baths* ; après avoir passé et repassé la Merced et nous être engagés dans un sentier de chèvres, à travers les arbres et les quartiers de roc roulés par les avalanches, nous nous arrêtons et laissons là un moment nos chevaux pour aller voir en passant les *Nerva falls* ou *chutes du printemps*. Ces chutes sont certes des plus pittoresques que l'on puisse imaginer.

Comprimée dans des barrières verticales, la Merced fait par là son entrée en sautant d'une hauteur de quatre cents pieds pour retomber avec un tapage assourdissant sur des blocs détachés.

A peine aperçoit-on un petit coin du ciel au-dessus de la chute.

Des sapins énormes chevillés dans les crevasses des rochers sans la moindre couche de terre pour recouvrir leurs racines ajoutent encore à l'impression d'indomptable sauvagerie que tout contribue à inspirer.

C'est une scène pleine de mélancolie.

Digitized by Google

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes,
Ainsi tu te brisais sur leurs flancs déchirés,
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés...

Nous nous arrachons à nos rêveries pour gravir la montagne qui est inclinée à 45 degrés devant nous et que l'on croirait inaccessible à cheval.

Pendant deux heures nous montons en zigzag pour nous trouver tout-à-coup devant un panorama plus enchanteur qu'aucun paysage alpestre.

Les *sierras* aux vigoureux contours forment de blanches saillies sur le ciel d'un bleu transparent indéfinissable.

Devant nous se tient debout, comme un Titan pétrifié, le *Cap de la Liberté*.

Fièrement, il monte la garde à côté de la *Nevada fall*, d'où la Merced, échevelée, impétueuse, emportée dans une course folle comme le cheval de Mazeppa, se jette aveuglement dans le vide d'une hauteur de sept cents pieds pour reprendre terre et courir écumante à un autre obstacle. — Une ravissante vallée boisée de mille arbustes épais nous sépare de la *Nevada fall*, tandis que nous nous trouvons juste au-dessus de la *chute du printemps*, virginalement enfouie sous un sombre manteau de sapins doucement étagés.

En vain chercherait-on des expressions pour rendre la magie d'un tableau composé de tant de beautés réunies.

Cette grande nature frappe, étonne par son imposante étrangeté, par ses gigantesques proportions, mais elle n'attire pas, et l'on est tout heureux d'apercevoir au pied du *Cap of Liberty* un châlet dont la position est délicieusement choisie. C'est la *Casa Nevada*, ou *Snow's hôtel*.

Pour redescendre jusque-là, on passe sur un pont de la Merced, dont le cours torrentueux s'est frayé dans le granit vif un lit profondément encaissé.

Du châlet il est facile de se rendre sous la chute même. Ses gerbes étincelantes, sous l'action d'un courant d'air passant entre l'eau et la paroi du rocher, prennent les formes les plus bizarres et se diversifient à chaque instant. On se trouve là complétement abasourdi, éclaboussé, imprégné d'une vapeur moite et légère qui flotte comme un panache au-dessus de la chute retentissante.

Ce bain nous donna l'idée d'en prendre un plus agréable dans

un charmant petit lac couleur d'émeraude, situé un peu au-dessus de la Chute du Printemps. L'ombre caverneuse des grands rochers nous invitait à nous délasser de cette ascension de quatre heures, et nous nageâmes longtemps dans ces eaux fraîches et transparentes.

En rentrant à la *Casa Nevada*, nous eûmes le plaisir d'assister au retour d'une caravane de sept personnes qui avait été camper pendant trois semaines dans la montagne.

Une fillette d'une douzaine d'années ouvrait la marche, à califourchon sur son poney commes toutes les jeunes amazones de l'ouest d'ailleurs.

Trois dames suivaient à pied, et trois hommes armés, aux barbes incultes, conduisant leurs chevaux par la bride, terminaient le cortége.

C'étaient des habitants de la vallée, et ils furent reçus avec de grandes démonstrations d'allégresse par les propriétaires de l'hôtel. Ils n'avaient eu aucune autre aventure que la perte d'un cheval disparu, on ne savait comment.

Peu de temps après débouchaient au galop par le même sentier trois Anglais partis avec nous du *Palace hôtel* à San-Francisco, mais venus ici par la voie plus commode de Coul terville, Snelling et Dudley's Ranche.

Ils revenaient du *Repos des Nuages*, le plateau le plus élevé des environs.

Comme on ne va là généralement que pour dire après qu'on y a été, nous n'avions aucune envie de faire de ces ascensions inutiles qui vous paient rarement de vos peines.

Nous reprîmes donc le chemin de la vallée, et une fois là, nous traversâmes tout le village à fond de train. Dans l'ouest, c'est toujours au galop que l'on rentre chez soi.

Le soir, au clair de lune, les rochers devant l'hôtel étaient dans toute leur sauvage beauté. Leurs fines dentelures, leurs aiguilles effilées se profilaient mieux dans un demi-jour qui les faisait ressortir.

Le lendemain matin, notre équipage nous conduisit au *Lac-miroir*.

Souvent l'étranger, obsédé par les spéculateurs de l'endroit, paie cinquante ou soixante francs pour cette course d'une lieue, et, en outre, il a à acquitter des droits de barrière d'une dizaine de francs.

Digitized by Google

Il ne devrait pas être permis ici, non plus qu'au Niagara, de prélever une taxe sur des mystifications.

Ce *Lac-miroir* fut une véritable déception pour nous. L'étang est très-petit et, s'il réfléchit, nous ne pûmes nous en apercevoir, à cause d'une bande de canards privés s'ébattant là comme dans une mare vulgaire.

En dépit de cette mésaventure, ce fut très-gaîment que nous recommençâmes immédiatement une chevauchée dans le genre de celle de la veille. Il s'agissait de gagner *Glacier's Point*.

Après deux milles et demie, toujours montant presque à pic par un sentier sablonneux, nous ne sommes encore qu'à *Union Point*.

On a de là une très-belle vue d'ensemble. Entre la double rangée granitique, l'œil plonge avec une âpre volupté dans un chaos obscur.

La Merced, comme le fil blanc d'une aiguille, ondule joliment, paraît et disparaît pour reparaître plus loin.

A cette hauteur aussi, les autres pics se montrent coiffés d'un vert et épais feuillage.

Au *Point-de-vue du Glacier*, où il ne manque qu'un glacier, la vue est plus générale et embrasse la vallée tout entière avec ses montagnes et ses beautés diverses. Le rocher surplombe les *Nevada* et *Nerva Falls*, et l'on saisit en même temps tous les détails avec une netteté parfaite. Comme on nous l'avait prédit, ce fut le plus beau panorama qu'il nous eût été donné de voir, et, en vérité, après ceci, il n'y avait plus rien qui valait la peine d'être regardé.

Le propriétaire du châlet de *Glacier's Point* nous montra de l'or qu'il avait trouvé à fleur de terre en cet endroit; mais comme toute médaille a son revers, quelques jours auparavant, un de ses mulets avait été dévoré par les carnassiers. Les auteurs du méfait étaient une ourse brune flanquée de ses petits. Depuis, il avait, par hasard, découvert la retraite de ces animaux et s'était empressé de fuir. Quel malheur que nous n'avions pas de carabines!

Avant notre départ de la vallée, nous eûmes la consolation d'apprendre que l'ourse avait vécu; un ami du montagnard l'avait tuée à l'affût la nuit qui suivit notre visite là-haut.

Telles sont les choses que l'on peut voir en dix ou douze jours en lifornie. Quelques personnes amies du coin du feu trouveront peut-être que c'est aller bien loin pour contempler des arbres, des pierres et de l'eau.

A celles-là on ne conseillera pas le voyage.

Mais franchement, ne peut-on braver les petits ennuis de la route lorsque l'on va visiter un pays aussi favorisé, le pays de l'or et de toutes les richesses minérales et agricoles, la patrie des plus grands arbres et des plus hautes chutes du globe?

Baron ARNOLD DE WOELMONT.

1er janvier 1877.

Digitized by Google

LE PHILOSOPHE ET LE SINGE.

Un philosophe, ami sincère
Du bien et de la vérité
(Ce n'est pas le cas ordinaire,
N'en déplaise à la Faculté),
Partit pour l'Indo-Chine. — Et qu'allait-il y faire ? —
Voir si l'ourang-outang, aujourd'hui si vanté,
Était réellement, le dirais-je?... son père !
—Son père!... un singe!... horreur! Vous y croyez?. —Moi? Point;
Mais la science sur ce point
Travaille et pérore à merveille :
Par ceci, par cela, par les pieds, par les mains,
Par le tout, elle veut faire voir aux humains
L'homme semblable au singe et la guenon pareille
A la femme. Il avait l'esprit fort indécis
Sur ce chapitre-là ; mais, cherchant à tout prix
La lumière, il quitta les singes de Paris
Pour tenter l'étrange aventure
De voir maître Bertrand dans sa simple nature.
Il le vit. Le hasard, contraire quelquefois,
Pour lui fut favorable, et, sans trop grande peine,
Mon philosophe put, dans la forêt prochaine,
Se trouver face en face avec l'*homme des bois*.
« Saluons-le, dit-il, et prenons confiance. »
Et l'autre de lui faire aussi la révérence,
Au grand contentement
Du savant.
Quelque peu rassuré par cette déférence,
« Avançons, pensa-t-il, ce drôle est fort humain ;
Et le désir me vient de lui serrer la main.
Au surplus, s'il salue, il peut faire le reste
Et me donner de près un indice certain
Du point fameux que l'on conteste. »

Ce fut pour lui désir funeste,
Car soudain
L'animal furieux, saisissant une pierre,
La lance droit au front et le couche par terre.
Dès qu'il put reprendre ses sens:
« Par Littré! se dit-il, j'ai fort mal à la tête,
Mais ce singe brutal n'est pour sûr qu'une bête!... »

Philosophes extravagants,
Le malheur est un maître utile à bien des gens:
Craignez qu'une leçon terrible ne soit faite
Bientôt, peut-être, à vos dépens.

ARTHUR DRUMAUX.

UN DIRECTEUR DE REVUE.

François Buloz.

Un homme qui dirige seul, pendant quarante-sept ans, une revue périodique fondée, créée par lui ; qui parvient à grouper autour de cette revue, au point d'en faire pour ainsi dire un des centres intellectuels de ce siècle, tout ce qui porte un nom éminent, tout ce qui s'est brillamment fait connaitre dans la littérature, la poésie, la philosophie ou l'histoire, et tout ce qui s'annonce par des promesses sérieuses ; un homme enfin, qui, après avoir eu cette patience et cet honneur de ne jamais désespérer, même dans les heures mauvaises et dans les lenteurs des résultats, a réussi à faire fortune, sans jamais sacrifier aux compromis faciles et à la pacotille courante du moment, — cet homme là, eût-il été attaqué, vilipendé et raillé cent fois plus que le directeur de la *Revue des deux mondes*, mort il y a un mois, est une personnalité, une puissance. Balzac, à dix-huit ans, écrivit un *traité de la volonté* dont on retrouve les grandes et sévères lignes dans son *Louis Lambert*. M. Buloz, qui compta cependant Balzac parmi ses ennemis les plus impitoyables, fut une volonté, précisément parce qu'il n'eut pu écrire ni un traité ni un roman. Sa grande force, ce fut d'éteindre en lui, dès le jour où il conçut le plan de cette revue, toute velléité d'ambition littéraire, s'il en eut jamais ; ce fut de se réduire, de se réserver plutôt à ce rôle de directeur dont il ne se départit plus. Il eut pris le titre de rédacteur en chef, et il eut par ci par là fait montre d'écrivain, à côté de ceux qu'il fesait passer sous les fourches caudines de son examen et de ses corrections, — que ceux-ci eussent peut-être refusé de se soumettre à un confrère. Tandis que, comme directeur, la confraternité littéraire demeurait en dehors, l'égalité de métier n'existait plus et l'amour-propre n'avait par conséquent plus de raison d'être. On pouvait s'irriter, on pouvait pester contre le directeur, on pouvait maudire ses procédés à la Procuste, on pouvait grincer des dents, mais on n'avait pas le droit de se trouver blessé. On sortait quelquefois meurtri des griffes de M. Buloz : mais au moins on avait la ressource de l'appeler philistin sur le premier moment, quitte au second à reconnaitre qu'après tout ce philistin, ce massacreur,

ce paysan du Danube qui raturait sans respect des phrases entières de George Sand, n'était point tant sot et qu'il avait du moins les qualités de ses défauts: le tact, le flair et la mesure.

Toute l'histoire de M. Buloz se tient d'un bout à l'autre. Chaque volume, chaque tome de la *Revue des deux mondes* se tiennent, comme les anneaux d'une même chaîne, comme autant de chapitres de cette histoire. Ouvrons ici une parenthèse : je viens d'écrire, en parlant de ce directeur célèbre, « Monsieur Buloz », au lieu de « Buloz » tout court. C'est encore là un trait de l'influence, même posthume, exercée par ce nom. A grand'peine j'ai résisté à ma première idée de placer également ce mot « Monsieur Buloz, » comme titre à cette rapide étude. C'est qu'en effet, pour personne, pour ses rédacteurs les plus accrédités, moins que pour tous autres, le directeur de la *Revue des deux mondes* ne fut jamais Buloz tout court. Ce fut Monsieur Buloz, gros comme le bras, grave, majestueux et digne. Jusque dans ses amitiés, car il en rencontra, et de sincères, il demeura toujours une nuance de respect: le respect d'une force. Un seul homme de ce temps, contemporain de M. Buloz, plus illustre sans doute, mais pas plus connu, bien qu'ayant exercé des fonctions d'un ordre plus élevé, — M. Thiers en un mot, — a, comme lui, constamment appelé, précédant son nom, le qualificatif de monsieur. On dit Victor Hugo, Dumas, Michelet, — on dit, et on dira, longtemps encore, tant qu'il restera vivant un homme de la génération présente: Monsieur Thiers, j'insiste sur ce détail, parce que je le crois caractéristique. Si, à l'égard de M. Buloz, on me permet de compléter une pensée par une image plus vulgaire, j'ajouterai que les locataires d'une maison ne désignent jamais leur propriétaire de son nom tout court. Bons ou mauvais payeurs, tous disent : « Monsieur un tel ». De même les amis et les ennemis de M. Buloz : les rédacteurs *arrivés* de la *Revue des deux mondes*, comme les refusés ou les avortés. Et la comparaison est moins aventurée qu'elle n'en a l'air, car personne ne refusera à la *Revue des deux mondes* le titre de maison. C'est une maison en effet, et M. Buloz, même s'il n'eut pas lu les *Plaideurs*, savait d'instinct comment on fait les bonnes. Et peu lui importait d'être traité de « Monsieur Vautour littéraire » par les gens dont il ne voulait pas chez lui, ou auxquels il ne tenait pas. Il ne louait, — c'est-à-dire il n'ouvrait ses colonnes qu'à ceux dont il voulait, dont il visait la conquête. Aux autres il eut volontiers dit, comme le « Monsieur Vautour » de la chanson populaire:

Digitized by Google

« Quand on n'a pas de quoi payer son terme il faut avoir une maison à soi, » — c'est-à-dire : « Vous avez bien envie d'écrire dans la *Revue* ; mais comme vous n'avez point pour cela les qualités que j'exige (beaucoup de docilité d'abord et le plus de talent possible ensuite), vous aurez aussitôt fait, croyez-moi, de fonder une revue exprès, ou de vous ruiner à plusieurs pour en fonder une. »

M. Buloz avait fini par croire à ce point à son « *exegi monumentum* » que lorsqu'il parlait de sa revue, il ne disait jamais *ma revue*, ni *notre* revue ; il disait « la Revue » tout court. C'était cependant sa revue, car jamais œuvre ne fut plus personnelle, due à une volonté plus ferme et plus une. Et cependant à travers combien d'époques, de courants, d'influences, de sentiments divers eut-il à louvoyer, avant d'arriver au port. Au moment où il commença, il ne savait pas encore bien au juste lui-même la route qu'il fallait suivre. Il savait seulement qu'il en existait une. Il ne s'agissait que de la trouver. Telles durent être, — sur l'échelle grandiose du génie, car tout est relatif, — les doutes et les angoisses de Christophe Colomb devinant l'Amérique, mais ne découvrant que ses avant-postes. Quand parut le premier numéro de la *Revue des deux-mondes*, la couverture offrait aux yeux le bizarre spectacle d'une vignette ainsi composée : un sauvage et une femme blanche se donnant la main. La femme blanche, c'était l'ancien monde ; le sauvage, c'était le nouveau. En un mot, les deux mondes, un rébus, avec le mot, l'explication au-dessus, en exergue. Son titre, voilà en effet (et il était excellent) quel fut le plus clair de l'avoir de M. Buloz à ses débuts. La *Revue* arrivait d'ailleurs dans un moment d'éclat littéraire comme on n'en reverra sans doute plus de sitôt. Le romantisme triomphant commençait à se calmer : les maîtres, ceux qui sont restés, ou dont on se souvient, se séparaient peu à peu de ce qu'on désigne sous le nom de *queue*, aussi bien en littérature qu'en politique. Les gilets rouges, les grands feutres à l'espagnole et tout l'attirail des jeunes-france du temps tombaient peu à peu dans l'arrière boutique du fripier ou dans la hotte du chiffonnier. C'était bon pendant la bataille, où il faut toujours des hussards à brandebourgs et des dragons à longue crinière. Mais, la bataille gagnée, la paix conquise, les maîtres avaient à cœur de montrer que ce romantisme, dont on avait si fort effrayé les bourgeois d'alors, savait porter l'escarpin, l'habit noir, le chapeau à claque, voire même le jabot (il y avait encore des jabots, en 1830), tout comme

M. Etienne, M. Andrieux ou M. de Jouy, — ces classiques endurcis. Le théâtre, c'était bien. Mais un salon, c'eût été mieux. La *Revue des deux-mondes* et son rigide directeur, habillé de noir et froid comme un notaire, se trouvèrent tout à point pour offrir un salon aux nouveaux débutants. Seulement M. Buloz fit ses conditions : il laissa entrer, mais après s'être réservé le droit de refuser toute « tenue négligée » et après avoir expressément stipulé qu'une « mise décente » était de rigueur. Les premiers romantiques, Alexandre Dumas entre autres, qui se présentèrent, durent plus d'une fois pester tout haut contre le rigorisme de ce « négociant » comme ils l'appelaient. Mais au fond, *in petto*, ils étaient doucement ravis, certains qu'à l'abri de ce passe-port de bon ton, leurs œuvres déjà applaudies par la foule, leurs noms consacrés par de bruyants succès allaient obtenir consécration et droit de cité dans le public toujours restreint des *dillettanti*, gens délicats et pointilleux, à cheval sur l'étiquette littéraire.

Ce fut ainsi qu'*Isabel de Bavière*, une des premières études, ou plutôt un des premiers romans historiques d'Alexandre Dumas, parut dans la *Revue des deux-mondes*, vraisemblablement émondé et châtié de beaucoup d'exubérances trop chevelues à la mode d'alors. Et pourtant, tel qu'il parut *Isabel de Bavière*, est un livre des plus romantiques. Il y a là dedans une Odette, un Caboche et surtout un certain Sire de Giac qui vend sa main droite au diable contre une vengeance sanglante, — rappelant les plus noires soirées du *Vampire*. Mais il y avait du talent et M. Buloz, une fois son contrôle librement exercé, n'en demandait pas davantage. Cet homme, qu'on s'est attaché à dépeindre comme une entrave vivante et constante aux développements du talent et du génie, sut, au contraire, chose assurément admirable, étant donné son caractère dominateur et absolu, s'attacher les hommes les plus disparates, les noms les plus opposés, les individualités les plus contradictoires. Il eut Alfred de Vigny, le poëte pur d'*Eloa*, le rêveur fin et discret qui, suivant le joli vers de Sainte-Beuve : « comme en sa tour d'ivoire avant midi rentrait », Vigny, dont madame Dorval disait avec une sorte d'épouvante superstitieuse : « Je ne l'ai jamais vu manger, » — et cela n'empêcha pas M. Buloz d'avoir également Alfred de Musset, et d'en obtenir pour la *Revue des deux-mondes* à peu près tout ce que le poëte a produit, depuis *Rolla* jusqu'aux *Comédies et proverbes*, — Musset, l'antipode de Vigny, de qui

Digitized by Google

Madame Dorval eut pu dire qu'elle ne l'avait pas vu manger, mais dont elle n'eut pas manqué de dire autre chose. En même temps qu'il accueillait, qu'il allait même chercher des poëtes, M. Buloz en faisait autant pour les historiens et les philosophes, et il n'était pas moins électrique ici que là. Il continuait à bénéficier de son titre neutre de directeur dirigeant. Sauf certaines réserves, commandées par des rapports de plus en plus amicaux avec le gouvernement de Louis-Philippe, il laissait tout dire, et ne prenait parti pour aucun système et leur laissait libre cours. La tenue! Voilà sans cesse ce qu'il exigeait, la condition *sine qua non* de l'entrée dans l'arche sainte. Nombre d'écrivains, Dieu merci! n'auront pas besoin de se contenir, de mettre, — qu'on me passe le mot, — un corset pour paraître devant les lecteurs de la *Revue*. Si plus d'une fois Madame George Sand sentit le froid des ciseaux sur sa prose, et si plus souvent encore ses épreuves lui revinrent couvertes de barres et de ratures tracées par l'inéxorable crayon de M. Buloz, Jules Sandeau, quand il fit son début rue Saint-Benoit, ne dut pas avoir à subir de biens dures étamines, ou s'il en subit quelques-unes, il dut, aux premiers mots, savoir s'assouplir aux exigences de la maison et n'avoir plus qu'à se laisser aller au courant du succès de bonne compagnie. Mais Murger, mais Champfleury? Car enfin ces héros de la *Vie de Bohême*, héros actifs, entendez-moi bien, eux aussi, un beau matin, entrèrent, plume au vent, dans la *Revue des deux mondes*, dans cette revue où avaient pontifié, où pontifiaient encore les Guizot, les Villemain, les Broglie. « Pourquoi pas, puisqu'ils ont du talent! » s'était dit M. Buloz. Et Murger publia dans la *Revue* ce roman, un peu oublié d'ailleurs, qui a pour titre : *Les vacances de Camille;* et M. Champfleury donna les *Sensations de Josquin*. Josquin! Rien qu'à ce mot, que de sourcils durent se froncer parmi les graves abonnés de la *Revue*. J'imagine que M. Buloz eut à soutenir plus d'un assaut, avant ces entrées conquérantes. Y pensez-vous? Et la dignité de la *Revue*? — J'ai mon bon crayon de Tolède! répondit M. Buloz. Ah! ce fut un événement dont on parle encore rue Saint-Benoit, bien que la *Revue* ait déménagé depuis. Un fantaisiste de beaucoup d'esprit, M. Charles Monselet, en fit une épopée burlesque que publia le *Figaro* hebdomadaire de ce temps-là, sous le titre : *Le Siége de la Revue des deux mondes*. L'auteur supposait la *Revue* assiégée par l'armée des réalistes, en barbes farouches, en chapeaux pointus, résolus à imposer à M. Buloz la collaboration de leurs deux

généraux en chef. Le fidèle V. de Mars, — alors secrétaire de la *Revue*, — défendait la place avec vigueur. Enfin la forteresse était emportée d'assaut et, par une capitulation bien en règle, M. Buloz s'engageait à publier les *Sensations de Josquin*. C'était une plaisanterie amusante, mais cette plaisanterie même était (sans que M. Monselet s'en doutât) un éloge implicite de M. Buloz. On s'était tellement habitué à cette légende répandue par les petits journaux que la *Revue des deux mondes* était le sanctuaire de l'ennui et du poncif, qu'on ne pouvait s'expliquer que par un caprice «l'entrée» de MM. Murger et Champfleury. La vérité était, au contraire, que M. Buloz n'avait d'exclusivisme que pour certains mots, certains tours de phrases, pour la toilette, en un mot, des œuvres qu'il admettait : il n'en avait point pour le fond de ses œuvres. Il n'eut peut-être point consenti à publier l'*Assommoir*, — ce roman réaliste jusqu'à l'ordure, qui fait tant de bruit en ce moment, — mais s'il eut vécu plus longtemps, nul doute qu'il eût publié un des prochains livres de M. Emile Zola, — à condition que M. Zola, cela va sans dire, eût consenti à passer par les conditions du terrible crayon rouge et des terribles ciseaux qui avaient rogné et raturé tant de phrases et tant de mots sortis de la plume de Dumas, des George Sand, des Feuillet, des Sandeau et même des Sainte-Beuve.

Il y en eut pourtant et beaucoup, et des meilleurs, parmi les littérateurs de ce temps, qui ne purent jamais s'astreindre à ces conditions, et qui ne donnèrent jamais une ligne à la *Revue des deux-mondes*. Le plus grand de tous ces indépendants fut Balzac. Cela se comprend. Comment Balzac qui corrigeait cinquante épreuves avant de donner le bon à tirer, qui ne laissait un mot, un adjectif, une virgule, qu'après avoir jugé cette virgule, ce mot, cet adjectif indispensable et définitif, comment l'auteur méticuleux du *Lys dans la vallée* et de la *Grandeur et décadence de César Birotteau* eût-il jamais pu consentir à voir raturer sa pensée, une seule parcelle de sa pensée, par ce « *Suisse* », comme il appelait M. Buloz avec un mépris de grand seigneur. Buloz préféra pourtant se passer de Balzac plutôt que de se départir à son égard d'une seule de ses habitudes directoriales. Telle était, dès ce temps-là, l'importance littéraire de la *Revue des deux-mondes* que Balzac ne pardonna jamais à M. Buloz. « Le théâtre français, écrivit-il en 1840, est en ce moment livré à un suisse qui a compris le théâtre en portier. » Le directeur de la *Revue des deux-mondes* dirigeait alors

Digitized by Google

la Comédie-française. Le pauvre Balzac, qui venait de créer sa *Revue de Paris*, aurait sans doute poursuivi longtemps cette guerre acharnée, — si la *Revue de Paris* avait vécu. Mais elle mourut au troisième numéro. Il est vrai qu'il la rédigeait à lui seul. Tout y était de lui : la nouvelle, la critique, la politique et la revue des théâtres. Aujourd'hui on recherche à prix d'or ces trois numéros uniques, — mais, de son temps, Balzac n'en vendit pas vingt-cinq exemplaires, — tandis que la revue de M. Buloz poursuivait sa carrière, versant des torrents de mépris sur son audacieux blasphémateur. Nouvelle et éclatante preuve qu'en matière de revue française, c'était M. Buloz qui était le plus fort. Dans cette lutte d'un homme de génie et d'un homme habile, ce fut l'homme habile qui l'emporta. Mais du moins Balzac, si sa revue n'eut que trois numéros, mit, comme on dit, les morceaux doubles. Sainte-Beuve, qui était alors le critique en pied de la rue Saint-Benoit, reçut pour son compte une série d'étrivières formidables, à propos de son livre de *Port-Royal*, œuvre cependant considérable et d'un savoir indiscutable. M. Buloz eut le tort de ne régler ce compte arriéré qu'après la mort de Balzac. Il publia dans la *Revue des deux-mondes*, sous la signature de M. Eugène Poitou, écrivain distingué d'ailleurs, un portrait littéraire de Balzac d'une dureté inouïe. Ce portrait est une des rares fautes de M. Buloz; il est vrai que Gustave Planche avait été déjà le péché mortel du directeur de la *Revue des deux-mondes*.

La Révolution de 1848 désorienta un instant cette volonté si persévérante, à ce point qu'un matin M. Buloz proposa à un de ses plus brillants collaborateurs, à M. de Pontmartin, de lui céder en toute propriété la *Revue des deux-mondes* moyennant soixante mille francs. Ce n'était qu'un découragement passager. M. Buloz rebondit d'autant plus haut qu'il s'était un instant affaissé plus bas. Il joua une partie, purement administrative, mais qui, s'il l'avait perdue, l'aurait ruiné. Il s'assura des relations avec toutes les villes de l'étranger, Europe et Amérique, qui sont devenues une source prodigieuse de prospérité pour sa *Revue*. Quand l'Empire fut fait, il se trouva armé en guerre. La *Revue* devint le quartier général formidable d'où pendant vingt ans partit cette opposition incessante, cette guerre à coups d'épingles, qui fit le bonheur des salons et le désespoir du gouvernement impérial. M. Buloz qui rencontrait toujours à point les hommes du moment découvrit Prévost-Paradol et Eugène Forcade. L'Académie et la

Revue des deux-mondes devinrent les deux tours inexpugnables d'où on battait en brèche, lentement mais sûrement, l'édifice impérial. A cet élément d'une attraction invincible, M. Buloz joignit celui d'un renouveau littéraire extrêmement brillant. George Sand, calmée des premières fougues d'*Indiana* et revenue de ses erreurs politiques et socialistes du *Compagnon du Tour de France*, donna à la revue cette curieuse série de romans qui comprend *Valvèdre*, *Tomaris*, la *Famille de Sirmandre*, *Mademoiselle la Quintinie* et *le Marquis de Villemer*. M. Octave Feuillet corrigeait par ses romans corrects et orthodoxes, ou pour mieux dire, contre-balançait ce que les études philosophiques de Madame Sand pouvaient avoir d'effarouchant pour certains lecteurs. Le *Roman d'un jeune homme pauvre* équilibrait le *Marquis de Villemer*, — inspiré par lui d'ailleurs, — et si *Mademoiselle la Quintinie* soulevait bien des pudeurs légitimes et bien des consciences sincèrement religieuses, on se décidait à absoudre M. Buloz en faveur de l'*Histoire de Sibylle*, contre-partie catholique du roman libre-penseur de Madame Sand. Cette époque fut assurément la plus prospère de M. Buloz. Il n'était plus seulement un dictateur littéraire, c'était presque un chef de parti, avec lequel on comptait. En vain multipliait-on autour de lui, souvent avec l'aide financière du gouvernement, les concurrences rivales. La lutte était impossible, ou du moins ceux qui la tentaient manquaient de cette volonté de fer, de cette persévérance indomptable qui avait fait lentement réussir M. Buloz. L'Empire tomba et M. Buloz demeura debout.

Il était désormais trop solidement assis pour qu'une catastrophe, même aussi effroyable que la guerre de 1870, l'ébranlât. La Commune elle-même ne put le ruiner. La *Revue* parut jusqu'au dernier moment : elle parut le 15 mars, elle parut le 1er avril, elle parut le 15, elle parut le premier mai : à la fin, on allait la confisquer quand Paris fut repris sur l'émeute. M. Buloz avait traversé cette crise avec un sang-froid prodigieux. Il avait rassemblé ses matériaux pour l'heure de la pacification, et le premier numéro qui parut après la victoire de l'ordre contenait un précieux document : le journal de Monseigneur l'archevêque de Paris avant son assassinat, avec le récit des entrevues du prélat et de M. Washburne, ministre des États-Unis, qui avait tenté de le sauver. Les événements qui suivirent sont trop près de nous pour qu'il soit utile de s'y arrêter. M. Buloz suivait à peu près dans les derniers temps de sa vie la même ligne politique que le *Journal des*

Digitized by Google

Débats, seulement avec un peu plus d'éclectisme. Peu à peu, bien des collaborateurs éminents de la revue avaient été emportés par la mort. George Sand en s'éteignant avait laissé un vide difficile à combler. Sainte-Beuve n'était point remplacé. Merimée n'avait pas survécu à la guerre. Les Guizot, les Villemain n'étaient plus qu'un souvenir. M. Buloz cherchait des jeunes : il avait déjà trouvé MM. Sully-Prudhomme et Theuriet. Il en aurait trouvé d'autres. Quelle sera, après lui, la destinée de la *Revue*? On ne peut le prévoir ; mais il la laisse en plein succès. « Pour une revue, disait M. Buloz à un écrivain qui lui demandait naïvement le secret de sa fortune, il n'y a, voyez-vous, que les cinquante premières années qui coûtent. » L'écrivain n'insista pas, et ce mot résume peut-être, à lui seul, cette vie de patience, de volonté, — et de scepticisme. En affaires, l'art des compensations et de l'équilibre est la qualité suprême, et ce fut là surtout l'art de M. Buloz.

DANCOURT.

A TRAVERS L'AFRIQUE.

De Bagamoyo à Benguella (1).

En 1872 on ne savait pas ce qu'était devenu Livingstone. Le monde savant en était douloureusement préoccupé. En Angleterre surtout on ne parvenait plus à faire taire les inquiétudes. Tout le monde sait que le retour des deux premières expéditions de David Livingstone, en 1856 et en 1864, avait marqué dans les annales des sciences géographiques la date des découvertes les plus fécondes. Depuis 1865, l'intrépide explorateur avait entrepris sa troisième expédition au cœur du continent africain. Celle-ci devait être le couronnement de sa carrière ; il espérait en retirer la solution définitive des grands problèmes dont ses premiers voyages avaient mis en lumière l'importance capitale. Or, depuis le 30 mai 1869, ses lettres avaient complétement cessé de parvenir à destination. Depuis ce moment on ne recevait plus que les rumeurs vagues et presque toujours contradictoires, dont les Arabes de la côte orientale se faisaient les trop faciles échos. Une longue expérience avait appris à s'en méfier. En décembre 1866, ils avaient déjà apporté à Londres le bruit de la mort de Livingstone. Ils tenaient, disaient-ils, des insulaires de Johanna, qui faisaient partie de son escorte ; qu'attaqué brusquement par une bande de Mazitous, tribu fort redoutée dans le pays, il avait été tué d'un coup de hache avant que ses hommes eussent pu lui porter secours. La nouvelle produisit une impression profonde : on dépêcha à la hâte une expédition de recherche vers l'embouchure du Zambèse ; elle remonta la rivière du Chiré ; mais avant d'avoir atteint le Nyansa des Maravis, elle avait déjà recueilli les preuves de la fausseté du récit des Johannais. Cette escouade de poltrons avait eu si peur de rencontrer les Mazitous, qu'ils n'avaient trouvé rien de mieux à faire que de retourner précipitamment sur leurs pas. Ils n'avaient

(1) « Across Africa. » By Verney Lovets Cameron, C. B., D. C. L., Commander R. N. Two vols 8°. London. (Daldy Isbister and C°,1877.)

Digitized by Google

inventé l'histoire de l'assassinat de leur maître que pour justifier leur retraite. D'autres nouvelles du même genre et de la même origine n'avaient cessé d'arriver en Angleterre ; mais presque toujours elles étaient à peine arrivées qu'elles se trouvaient déjà démenties. Enfin, le 8 mai 1871, on lut, à la Société de Géographie de Londres, des dépêches du docteur Kirk, renfermant des données plus sérieuses. Elles apprenaient que, le 10 novembre 1870, Livingstone se trouvait dans le pays de Manyuéma au nord-ouest du Tanganyika. Il était en bonne santé, mais avait été précédemment très-malade. Ses ressources étaient totalement épuisées, au point qu'il ne pouvait ni poursuivre ses travaux ni tenter de regagner son pays. Cet appel, bien qu'émanant d'une source incertaine, ne devait pas tarder à réveiller des échos généreux. Le nom de Livingstone avait acquis une popularité aussi grande que légitime. A sa personne s'attachaient les sympathies et les vœux de tous les amis de l'humanité ; à ses conquêtes scientifiques s'enchaînait désormais la reconnaissance de toutes les nations civilisées. Sa gloire illuminait son pays, et le rang qu'a su prendre, parmi les peuples qui ont le plus contribué au progrès de la science. cette puissante et féconde nation, qui semble être devenue entre les mains de la Providence l'instrument inconscient des plus glorieuses conquêtes, faisait à l'Angleterre un impérieux devoir de ne pas abandonner l'homme qui avait noblement fait le sacrifice de son existence au double apostolat de l'Evangile et de la science.

La Société de Géographie, qui venait de recevoir à cet effet de M. Yung une somme de cinquante mille francs, s'empressa d'organiser une expédition qui devait s'avancer à travers le centre de l'Afrique à la recherche de Livingstone. Quelques jours après, un jeune lieutenant de marine, M. Verney Lovett Cameron, vint en solliciter la direction. Il arrivait trop tard. L'expédition avait été placée sous le commandement du lieutenant Dawson. Elle partit de Londres au mois de mars 1872 ; mais en débarquant à Zanzibar, elle apprit qu'à son tour elle avait été devancée. M. Stanley, l'envoyé du *New-York Herald*, venait de trouver Livingstone et de le ravitailler. Le 5 mai, de retour à Bagamoyo, il y retrouva l'expédition anglaise qui, n'ayant plus de raison d'être, reprit le chemin de l'Angleterre.

M. Stanley avait trouvé Livingstone dans un état de dénûment extrême. Tous les secours que le docteur Kirk lui avait envoyés

avaient disparu dans les mains d'agents infidèles et choisis, du reste, avec une incroyable légèreté. A bout de ressources, son courage et ses espérances commençaient à fléchir ; l'affaissement moral, bien plus que la maladie, était cause de son extrême faiblesse. Ces rapports de Stanley provoquèrent une nouvelle impulsion. Il fut décidé que le reliquat des fonds souscrits pour la recherche de Livingstone serait employé à l'équipement d'une nouvelle expédition qu'on enverrait au grand explorateur et qui, placée sous ses ordres et sa direction, compléterait avec lui les découvertes qu'il poursuivait depuis plus de 6 ans. Cette fois le commandement de l'expédition échut au lieutenant Cameron. Par sa science, son enthousiasme ardent, mais réfléchi, son long séjour sur la côte orientale de l'Afrique et sa connaissance approfondie du « *Swahili* », la langue du pays, personne n'était, autant que lui, capable de mener cette entreprise à bonne fin.

M. Cameron avait alors 29 ans. Depuis 1857, il servait avec honneur dans la marine anglaise. Lieutenant à bord du « *Star* » longtemps en croisière sur la côte orientale, il avait eu souvent sous les yeux l'odieux spectacle du trafic des noirs, avec son lugubre cortége d'abominations et de cruautés. Ce spectacle avait vigoureusement soulevé son âme et avait fait naître dès lors en lui la résolution bien arrêtée de contribuer pour sa part à ébrécher, de toute la puissance de ses moyens, ce monstrueux rempart qui, à la honte de toutes les nations civilisées, s'oppose encore à l'entrée de la civilisation en Afrique. Rien ne lui manquait d'ailleurs pour être le digne émule et le continuateur de Livingstone. Il était doué d'une audace peu commune, d'un courage à toute épreuve et d'une santé de fer. Un séjour de huit mois dans la mer Rouge et de trois ans sur la rive orientale de l'Afrique l'avait familiarisé avec la fièvre et le soleil des tropiques ; son caractère loyal et ouvert devait lui attirer la franchise et la bienveillance ; enfin la pratique des relevés hydrographiques, qu'il avait acquise dans le service de la marine sur les côtes de la Méditerranée et de la mer Rouge, lui avait donné cette habitude et cette facilité d'observation, qui devaient, dans une exploration comme celle dans laquelle il s'engageait, lui permettre de rendre rapidement à la science les importants services qui ont fait son nom si justement célèbre.

Parti de la côte anglaise le 22 novembre 1872, le lieutenant Cameron gagna l'Egypte, s'embarqua à Suez sur « l'*Australia* » et

Digitized by Google

descendit vers la fin de décembre dans l'île de Zanzibar, petit royaume arabe dont le Saïd possède également une grande partie du littoral voisin. Il avait alors avec lui deux de ses compatriotes : l'un, le docteur Dillon, chirurgien de marine, était un de ses plus anciens amis et avait été autorisé à l'accompagner dans ce voyage pour lequel il avait résigné ses fonctions ; l'autre était un jeune officier de l'armée des Indes, le lieutenant Cecil Murphy, nature ardente et possédée de la passion des explorations aventureuses. Il avait rencontré M. Cameron lors de son passage à Aden, et avait aussitôt sollicité et obtenu du gouvernement des Indes l'autorisation de se joindre à lui. Enfin, un quatrième explorateur n'arriva que quelques jours plus tard. C'était un tout jeune homme, presqu'un enfant : M. Moffat, un neveu de Livingstone. A la nouvelle de l'entreprise consacrée à la découverte de son oncle, il avait immédiatement vendu tout ce qu'il possédait et, résolu à sacrifier à l'exploration de l'Afrique sa fortune, son énergie et sa vie, il avait couru à la poursuite de Cameron, pour en obtenir, à force d'instances, d'être associé au voyage.

« Le jour où il avait été accueilli était, disait-il, le plus beau jour de sa vie. » De ces quatre voyageurs, Cameron et Murphy seuls échappèrent aux souffrances et aux dangers de l'expédition. Les deux autres ajoutèrent leurs noms à tant d'autres sur cette liste glorieuse des victimes de l'exploration africaine.

I

Bagamoyo est un petit comptoir arabe situé sur la côte, en face de Zanzibar. Il ne faut pas aller plus loin pour entrevoir déjà une perspective assez sombre, des embarras et des tourments de toute espèce qui attendent l'explorateur dans l'intérieur du continent africain. Pour en avoir un triste pressentiment, il suffit de se mettre en devoir de recruter les porteurs de l'encombrant bagage qu'il faut traîner à sa suite, et de réunir les hommes destinés à former l'escorte. Les *pagazi* ou porteurs sont des gens indolents, paresseux et voleurs. Pendant la saison des pluies, qui commence en novembre et se prolonge jusqu'en mai, ils sont généralement peu disposés à se mettre en route. Ils s'engagent néanmoins, mais à des conditions exorbitantes. Au jour convenu pour le départ, ils ne paraissent pas. Les rares individus qui se présentent ne tardent pas à s'esquiver à leur tour, sous prétexte que la caravane

n'est pas complète. A bout de patience, M. Cameron fit transporter son camp hors de la ville, espérant par là faire comprendre enfin à ces hommes que son départ était urgent. Il n'avait pas recueilli l'élite des hommes d'escorte. Il s'était assuré, avant tout, les services de Bombey, dont le nom était devenu célèbre par les relations de Speke et de Stanley. L'expérience qu'on lui prêtait l'avait singulièrement grandi dans l'opinion de Cameron. Mais Bombey n'était plus alors que l'ombre de lui-même; toute son énergie s'était affaissée, et le prestige de son ancienne réputation ne lui servait plus qu'à mieux dissimuler ses défauts réels. Sans être profondément vicieux, il était d'un caractère faible et manquait absolument de loyauté. Chargé par Cameron de recruter les *pagazi*, et les *askari*, — c'est ainsi qu'on appelle les hommes chargés de maintenir l'ordre parmi les porteurs, et de défendre, au besoin, la sécurité de la caravane, — il s'était contenté de ramasser les premiers venus, et avait ainsi rassemblé autour du trop confiant voyageur une bande de fainéants et de couards, dont l'indiscipline et le mauvais vouloir devaient bientôt entraver, à chaque pas, la marche de l'expédition.

Heureusement pour Bombey, Cameron était trop impatient de pénétrer dans le continent pour s'inquiéter beaucoup de la moralité de ses hommes. Accompagné de Dillon et suivi d'une partie seulement de son escorte, il quitta Bagamoyo vers le milieu du mois de mars; Murphy et Moffat devaient suivre avec le reste.

Cameron est le premier Européen qui ait traversé l'Afrique de l'Est à l'Ouest. Livingstone et d'autres voyageurs ont souvent comparé ce continent, surtout dans sa partie équatoriale, où cette configuration est le plus nettement dessinée, à un chapeau de feutre mou. Je crois qu'on s'en ferait une idée plus exacte encore, en le comparant à une assiette renversée, dont le fond serait légèrement bombé à l'intérieur. Le centre de l'Afrique, en effet, est un vaste plateau, offrant au milieu une dépression manifeste qui renferme la source de tous ses grands fleuves. Les bords de ce plateau sont formés par les régions montagneuses et d'un accès difficile, qui s'étendent le long des côtes, tantôt à une distance moindre qu'un mille, tantot à une étendue de plus de 500 kilomètres de l'océan. C'est à travers les déchirures plus ou moins profondes de cette chaîne côtière, très-variable d'altitude, mais à peu près ininterrompue, que se précipitent les grands fleuves de l'Afrique, le Nil, le Congo, le Zambèse et le Niger, bondissant de cataractes

Digitized by

en cataractes et opposant partout, à des distances plus ou moins grandes de la mer, des obstacles infranchissables à la navigation. Les fleuves, ces grandes routes qui marchent, ne sont donc que d'un secours médiocre en Afrique. C'est incontestablement cette raison qui a le plus contribué à maintenir jusqu'ici aux portes de la civilisation ce vaste et riche continent dont l'étendue ne mesure pas moins de 30 millions de kilomètres carrés.

Bien que le chemin de Bagamoyo à Kawelé, capitale de l'Ujiji, soit l'itinéraire habituel des caravanes arabes, aucune route, à proprement parler, n'est frayée: le voyageur ne dispose donc d'aucun autre moyen de locomotion que de celui dont l'a pourvu la nature. A travers les jungles et les marais, les rivières torrentueuses et les ravins escarpés, sous les avalanches de pluie qui inondent la plaine fangeuse de la Makata, comme sous le soleil brûlant qui embrase la Mgunda-Mkali, il s'agit de marcher à pied, ou tout au plus d'aller à âne.

La zône maritime, en ce point, ne s'étend guère au delà de la vallée du Lugérengéri, rivière perfide et tumultueuse, qui prend sa source dans l'angle formé par la jonction de la chaîne du Kihondo à celle de Kigambwé. Cette contrée est peut-être la plus malsaine du continent. Les nombreux marécages et les terrains d'alluvion qui la couvrent y entretiennent des fièvres endémiques et redoutables. Dillon ne devait pas tarder à en ressentir les mortelles atteintes; le pauvre Moffat, lui, était destiné à tomber dans ce foyer de fièvres pestillentielles pour ne jamais se relever.

La vallée du Lugérengéri, une des plus belles et des plus riches du pays, est soumise à des inondations fréquentes et presque toujours désastreuses. Lors du passage de Stanley, les débordements de la rivière n'avaient pas englouti moins de cent bourgades et enseveli dans leurs flots plus d'un tiers de leurs habitants. L'aspect de toute cette contrée est vraiment pittoresque; et l'on s'imagine difficilement que tant de charmes puissent cacher tant de périls. Un sol riche et exubérant, entrecoupé de fouillis de longues herbes et de lisières de hautes futaies; de grandes forêts désertes et immobiles sous leur triple dôme de verdure; des collines escarpées et des buttes couronnées d'acacias en fleurs; partout de belles et vastes plantations entourées de haies superbes; quelques groupes rocailleux tourmentés par de malins petits ruisseaux se jouant à travers le granit et le quartz; puis au loin, à droite, la chaîne bleue des

Digitized by Google

monticules qui supportent Rosako, où les nids des pillards qui l'entourent sont échelonnés le long de la route suivie par Stanley à la recherche de Livingstone. Les villages sont peu nombreux; ils se composent de quelques huttes d'aspect médiocre, mais d'une propreté recherchée.

La plupart sont complétement dissimulés dans les jungles et ne révèlent leur présence que par les fines spirales de fumée bleuâtre qui s'échappent du plus épais du fourré. Ceux du district de Msuwah n'ont d'autre issue qu'un long sentier étroit et tortueux. En temps de guerre on en ferme facilement l'accès, et le village se trouve imprenable, grâce à la faiblesse des moyens dont disposent les assaillants. Retranchés dans leurs fortifications naturelles, les gens du Msuwah chassent l'esclave sur les terres de leurs voisins, sans crainte de représailles, et les marchés de la côte n'assurent à leurs victimes qu'un trop facile débouché.

A partir de la vallée du Lugérengéri s'étend la contrée montagneuse qui borde le haut pays et en défend l'accès. Interrompue seulement dans l'étendue de l'Ugogo, elle atteint son point culminant près de Iiwé la Singa, à 5 degrés de longitude de la côte, où elle s'élève à près de 5000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au delà de Simbawéni, la route s'engage sous les parois d'une colline granitique qui la surplombe et dont les côtes s'étendent, en forme de promontoir, du côté de la Makata, plaine humide et marécageuse, où l'argile détrempé vous fait parfois enfoncer jusqu'aux genoux et cache de véritables piéges pour les ânes. Plusieurs heures de marche à travers cette succession de gués fangeux et de noires fondrières conduisent aux bords de la rivière du même nom, rivière tumultueuse de 120 pieds de large sur 8 ou 9 de profondeur. De l'un à l'autre bord passe un pont rustique formé de troncs et de branches enlacés par des lianes et pittoresquement accroché aux gros arbres qui ombragent les rives. Dans la pensée des indigènes, ce pont primitif suffit pour les bipèdes. Mais il n'en est pas de même pour les ânes que Cameron dut soumettre en cet endroit à un genre de halage dont ils se montrèrent peu satisfaits. « Chacun d'eux à son tour fut jeté dans la rivière du haut de la berge et tiré à l'autre bord par une douzaine d'hommes vigoureux, au moyen d'une corde passée autour du cou de la bête. A chaque plongeon le pauvre animal, emporté par les rapides, disparaissait jusqu'au moment de poser les pieds sur la rive opposée. »

Quelques jours après, la caravane débouchait à Réhenneko,

Digitized by Google

village populeux et bien tenu à l'entrée d'une gorge profonde qui conduit aux montagnes de l'Useghara. Les côtes orientales de ces montagnes sont désertes et n'abritent que les buffles, les zèbres et les giraffes. Le versant occidental est occupé par quelques rares villages. L'aspect des populations qu'on y rencontre paraît assez différent de celui des indigènes de la côte. A mesure qu'on s'élève sur les hauteurs qui forment le rebord du plateau central, on dirait que les populations s'épurent avec l'air : elles paraissent plus robustes, plus énergiques et mieux douées. Ce qui les distingue au premier coup d'œil, c'est l'étrange accoutrement « d'un collier formé d'un enroulement de fil de laiton projeté horizontalement à partir du cou, parfois à deux pieds de diamètre, et rappelant, avec une exactitude frappante, les tableaux où la tête de St-Jean-Baptiste est représentée dans un plat. »

De la chaîne de l'Useghara à Khôkô, la marche des caravanes est forcément lente et pénible. Les lits des torrents parsemés de pierres polies, humides et glissantes ; les nombreux champs de *Sorgho* dont les tiges s'élèvent à plus de vingt pieds de hauteur ; les steppes arides et inhospitalières qui séparent le lac Ugombô de Mpuapua; la plaine embrasée du Marenga Mkali qui ne mesure pas moins de 30 milles d'étendue, sont autant d'obstacles d'un abord difficile, souvent périlleux et que l'on n'affronte jamais sans souffrances, sans pertes d'hommes ou de bêtes. Le 22 juin, Cameron pénétra dans l'Ugogo ; trois caravanes qui étaient venues se joindre à lui portaient alors le nombre de la bande à plus de cinq cents hommes. L'Ugogo est une vaste étendue de pays relativement plat qui offrent un point d'arrêt dans l'ascension des montagnes qui forment la chaîne côtière. Il s'étend à près de 100 milles carrés à la ronde et se divise en un grand nombre de tribus indépendantes placées chacune sous l'autorité d'un chef. Ces chefs, dont la principale spécialité est de vivre dans un état presque permanent d'ivresse, exigent des voyageurs le payement d'un droit de passage : le moindre de ses inconvénients consiste à vous imposer une halte forcée qui se prolonge parfois pendant plusieurs jours. Réglé d'habitude *inter pocula*, le chiffre du *mhongo* — ou tribut — est souvent d'une extravagance dont on entrevoit difficilement les bornes. En principe, le prélèvement d'un tribut dans cette contrée ne serait pas absolument condamnable, s'il était perçu avec moins d'arbitraire. « Il faut le reconnaître, dit Cameron, si le pays n'était pas habité par des gens actifs qui entretiennent les citernes

et cultivent le sol, on ne pourrait pas le franchir pendant la saison sèche, qui est la meilleure pour les voyages.

On rapporte qu'il y a quelques années, un Arabe, plus audacieux que prévoyant, s'était mis en tête de traverser tout l'Ugogo sans payer aucun tribut. Il annonça ses intentions bien arrêtées et s'adjoignit, pour les mettre à exécution, une escorte de près de neuf cents hommes. Entré dans le pays, il ne rencontra pas un indigène sur son chemin. Loin de lui opposer quelque résistance, ils s'étaient tout simplement retiré dans les jungles avec leurs troupeaux. Mais avant de s'éloigner, ils avaient comblé les citernes, brûlé leurs villages et tous les vivres qu'ils n'avaient pu emporter. Préparé à ne braver que des forces humaines, l'Arabe se trouva sans armes contre la faim et la soif. La plupart de ses hommes, venus de l'*Unyamuesi*, y retournèrent; une dizaine, au plus, atteignirent Mpuapua; les autres périrent en route. La morale de l'histoire, c'est que le *mhongo* a bien sa raison d'être et qu'il serait dangereux de le refuser. Il n'en est pas moins vrai qu'en pratique, il constitue un système d'exactions effrontées dont une triste expérience peut seule donner l'idée. Il n'est pas d'intrigue, pas d'artifices que les chefs ne mettent en usage pour dépouiller le voyageur.

La traversée de l'Ugogo seul, rien que pour le payement du *mhongo* coûta à Cameron 27 brasses de *Kaniki*—ou étoffe de couleur; plus de 400 de *méricani*, l'étoffe ordinaire ; un rouleau de fil de cuivre et trois livres de perles : ce qui, évalué au prix de la côte, montait à 500 dollars, et dans l'Ugogo valait près du double! Là finit heureusement le payement des tributs exorbitants et par suite des haltes forcées.

Les populations de l'Ugogo offrent un contraste frappant avec les habitants de Mpuapua, gens faibles, indolents et timides. Les Wadirigo, à l'Est, sont des hommes de grande taille, vigoureux, aventuriers et méprisant toute espèce de vêtement. Leur réputation de courage et d'adresse dans le maniement des armes est si grande, que les tribus chez lesquelles ils vont régulièrement faire des *razzias*, n'essaient même pas de leur résister. La tribu des Wagogo paraît plus redoutée encore ; au fond, ni les uns ni les autres ne sont bien redoutables. Telle est la couardise de toutes ces peuplades que la moindre résistance, poussée avec quelque énergie, les met aussitôt en fuite. Comme tous les lâches, ils n'oppriment que ceux qui sont complétement abandonnés à leur

Digitized by Google

merci. « Ce qui les fait facilement reconnaître, dit Cameron, c'est l'habitude qu'ils ont de se passer dans les oreilles des chevillettes de bois de plus en plus fortes, des rouleaux de cuivre, de petites gourdes métalliques servant de tabatières, en un mot, d'y accrocher tous les bibelots qu'ils mettraient dans leur poche s'ils avaient un habit. » Il en résulte une distension démesurée du lobe qui tombe souvent jusque sur les épaules et doit finir par leur permettre de résoudre sans difficulté le délicat problème de dormir sur les deux oreilles. C'est dans les bizarreries et les extravagances de leurs coiffures que se révèlent surtout leurs facultés inventives. Ils sont infiniment moins heureux dans la singulière coutume qu'ils ont de se barbouiller le corps d'une terre argileuse et rouge qui ne contribue pas peu à ajouter à l'ensemble de leur aspect totalement dépourvu d'attraits. Les Wahamba, au nord, appartiennent à la grande nation des Masaï. Ils sont essentiellement nomades, conduisent leurs troupeaux d'un pâturage à l'autre et se font pour la nuit des cabanes formées d'un clayonnage de menues branches qu'ils recouvrent d'une ou de deux peaux de vaches, dépouillées de leur poil et assouplies. Ils se font particulièrement redouter de leurs voisins comme voleurs de bétail. Le vol des troupeaux, il est vrai, est chez eux la conséquence d'un principe que Proudhon lui même ne désavouerait pas. Les Masaï se considèrent tout simplement comme ayant seuls le droit de posséder des bêtes bovines ; d'où résulte logiquement le devoir pour eux de s'emparer de toutes celles qu'ils trouvent en des mains étrangères. Toutes ces tribus ne connaissent pas d'autres armes que le couteau, la lance, le casse-tête, les flèches et une espèce d'épée à deux tranchants, qui rappelle assez exactement le glaive des légions romaines. Ils ont un énorme bouclier en cuir dont le poil a été enlevé et remplacé par des dessins de toutes couleurs.

Malgré leur réputation féroce, les indigènes de l'Ugogo ne témoignent guère d'hostilité envers les voyageurs inoffensifs qui traversent leur pays. Depuis la côte jusqu'au Tanganyika, Cameron n'eut qu'à se louer de l'accueil qui lui fut fait. Partout sur son passage, — se prêtant d'ailleurs avec une aisance remarquable à tous les caprices des indigènes, — il fut l'objet de la curiosité la plus minutieuse, sinon de l'admiration la plus enthousiaste. Souvent il lui arrivait de recevoir la visite des principaux du village. Ils protestaient tous de leur haute estime ; leur respect pour le voyageur le portait au rang des plus illustres de leurs chefs. Malheu-

reusement la conclusion de tous ces discours bien sentis était invariablement la même : elle insinuait avec une éloquence tout à fait convaincante que le tribut de leur estime, de leur respect et de leurs hommages était un honneur inappréciable qui ne pouvait être assez payé en *dotis*, en rouleaux de cuivre ou en brasses de *marékani*.

Khôkô est le dernier et le plus important village de l'Ugogo. Il se divise en deux parties : la première, occupée par les indigènes, se compose d'une large réunion de « *tembés* » bien construites et proprement tenues ; la seconde consiste en une véritable colonie d'habitants de Bagamoyo, qui sont venus s'y établir comme marchands. Les grands toits de chaume de leurs habitations, bâties comme celles de la côte, donnent à l'établissement un air à demi civilisé. Le même aspect se retrouve à Iiwé la Singa — la roche à l'herbe molle — située sur le territoire du Mdaburu, au delà de la ligne de faîte qui sépare le bassin du Rufiji de ceux du Nil et du Congo. La plupart des villages de cette contrée témoignent, chez leurs habitants, d'un travail et d'une industrie qu'on ne serait guère porté à leur supposer. Ce qui distingue ces villages avant tout, c'est l'aspect tout à fait nouveau jusqu'ici des fortifications qui les entourent. A Kipireh, à quelque distance au nord-ouest de Iiwé la Singa, « de puissants madriers taillés à la hache dans le tronc d'un gros arbre forment les portes du bourg, qui ne laissent passer qu'une personne à la fois et s'ouvrent au fond d'un couloir ayant la forme d'un grand U allongé. Les flancs de ce goulet sont percés de meurtrières, et il serait dangereux pour l'ennemi de vouloir forcer le passage. D'autres portes, celles du mur extérieur des cases faisant partie de l'enceinte, sont fermées au moyen de herses agencées d'une façon ingénieuse et solidement construites ».

De Kipireh, deux ou trois jours de marche conduisirent la caravane à Kwiharah, dans l'Unyanyembé, à 450 milles environ de la côte. Seid-ibn-Sélim, gouverneur des établissements arabes, qui avait autrefois accompagné Burton et Specke dans leur voyage au Tanganyika, avait été prévenu de l'arrivée de Cameron et lui fit un accueil empressé et cordial. Le jour même de leur arrivée, les voyageurs se trouvaient confortablement installés dans une belle et spacieuse maison, la même qui avait déjà été ouverte à Stanley et à Livingstone.

Ce n'est pas sans souffrances ni sans épreuves de toute sorte que Cameron avait réussi à atteindre ce poste hospitalier. Une tombe,

Digitized by Google

hélas! avait déjà marqué sur sa route la dernière étape d'un de ses compagnons. Moffat, frappé par la fièvre, était tombé victime du climat à quelque cent milles de la côte, tout près de Simbo. Personne ne savait alors que son oncle lui-même l'avait déjà précédé sur la liste glorieuse de ceux qui ont noblement sacrifié leur vie dans l'autre monde. Dillon, Murphy et Cameron lui-même n'avaient pas complétement échappé aux atteintes du terrible fléau; mais leur courage et leur inépuisable énergie semblaient avoir défié tous les coups. Pendant des semaines ils n'avaient pour ainsi dire foulé que le sol fangeux des marais et les lits des rivières et des torrents; marchant des journées entières avec des habits mouillés au beau milieu de cette saison de pluies torrentielles et quasi permanentes qui en certains endroits prenaient les proportions d'une véritable chûte d'eau, d'une « muraille liquide et mouvante » produisant l'effet d'une effroyable cataracte. La traversée des steppes arides et des plaines brûlantes de l'Ugogo leur avait appris à connaître la *Tirikésa*, l'étape de l'après-midi, que Cameron lui-même définit « l'une des plus terribles épreuves qu'on ait à subir en Afrique. » Elle consiste en une marche de plusieurs heures sous les feux d'un soleil dévorant, sans abri, sans eau, à travers une terre calcinée et poudreuse, déchirée par des affleurements de granit et de quartz blanchis et brûlés par le soleil de la zone torride.

Les hommes de la caravane eux-mêmes semblaient s'être unis à tous les éléments de la nature pour conspirer contre les voyageurs. Paresseux, poltrons et voleurs, il fallait à tout moment se battre pour ainsi dire avec eux pour parvenir à les faire marcher. L'Africain paraît n'avoir aucune idée de la valeur du temps. Il ne parvient pas à comprendre pourquoi un voyageur arrivé dans un village, où il ne doit que passer, préfère le quitter le lendemain plutôt qu'un mois après son arrivée. Marcher vite, et ne jamais s'arrêter au delà du temps strictement nécessaire au repos, est la meilleure règle à suivre. Toutes les précautions imaginables semblent cependant impuissantes à prévenir les grèves, les désertions et les escapades de toute espèce qui arrêtent à tout moment la marche des caravanes. Tantôt, par leurs maladresses ou leurs forfanteries, les hommes de Cameron ameutaient contre eux les indigènes et s'engageaient dans des conflits dont plus d'un explorateur fut la victime; tantôt ils profitaient du premier moment venu pour disparaître et allaient se mettre tout simplement

en chasse pendant toute la journée sans plus de cérémonies. Si le mot *Ruga-Ruga* venait à retentir à leurs oreilles, aussitôt les braves, qui ne rêvent que de brigands et d'esclaves marrons, prenaient leurs jambes à leur cou et se sauvaient en abandonnant armes et bagages. Si l'inspection de ses ballots donne au voyageur la triste conviction qu'il est horriblement volé, Cameron lui conseille de ne congédier que ceux qu'il trouvera nantis du corps du délit; s'il fallait renvoyer tous les coupables il ne lui resterait plus un seul homme.

En arrivant à Kwiharah, les voyageurs espéraient au moins une trêve de quelques jours à leurs tribulations. Ils venaient d'entrer dans un pays de belle apparence. Ibn-Sélim, leur hôte, qui conservait de Burton, de Speke et de Livingstone le plus affectueux souvenir, reportait sincèrement sur eux la haute estime qu'il avait vouée aux premiers. Les plus douloureux souvenirs de Cameron devaient cependant dater de Kwiharah. Deux jours à peine après son arrivée, la fièvre s'empara de lui et de ses compagnons et les retint pendant plusieurs jours dans un état de prostration dont on se fait difficilement une idée, si l'on ne connaît pas par soi-même ce terrible ennemi des explorateurs: la fièvre des tropiques. Cameron nous en trace un tableau effrayant. Il était obsédé par les délires les plus extravagants; Dillon était menacé de perdre complétement la vue. Le mal faisait des ravages effroyables dans la contrée: il s'agissait de s'en éloigner à tout prix dès que l'état des pauvres malades leur permettrait de se traîner plus loin. Mais un nouveau tourment les attendait. En arrivant à Kwiharah, Cameron avait congédié son escorte; il mit plus de vingt jours à en recruter une nouvelle. Entretemps les accès de fièvre le reprenaient à tous moments. Les Arabes les mieux posés faisaient tout au monde pour lui venir en aide; mais en même temps les menus-traitants semblaient avoir pris à cœur de semer sous ses pas tous les obstacles imaginables. Non-seulement ils poussaient ses porteurs à la désertion, mais ils les enlevaient de force et demandaient pour les rendre trois *dotis* par tête.

Les voyageurs étaient enfin prêts à partir quand on vint leur annoncer tout-à-coup la mort de Livingstone. Quelques jours après le convoi funèbre arriva à Kwiharah, conduit par *Suzi* qui rapportait tout ce qui restait du grand explorateur : ses livres, ses armes et ses instruments. Il avait été obligé, disait-il, de laisser à Ujiji une autre caisse de livres, que, peu de jours avant sa mort, le

Digitized by Google

Docteur lui avait spécialement recommandé d'envoyer à la côte. On était alors à la fin du mois d'octobre 1873. Ibn-Sélim et tous les principaux Arabes sans exception voulurent témoigner leur respect pour la mémoire de Livingstone en assistant à la réception du corps avec toute la solennité possible. «La dépouille de l'illustre voyageur fut portée à travers une double haie d'*Askari* rangés devant la maison ; quand elle y fut entrée, on hissa à la moitié du mât le drapeau qui ce jour-là, contrairement à l'habitude, n'avait pas été déployé. » Le 9 novembre, le convoi se remit en marche et gagna le chemin qui devait le conduire à la côte.

Livingstone était mort. Que devait faire l'expédition? Murphy fut d'avis que, n'ayant reçu d'autre mission que d'aller seconder Livingstone en se mettant sous ses ordres et sa direction, sa tâche n'avait plus d'objet, et que, partant, il ne lui restait qu'à regagner l'Angleterre. C'est alors que le lieutenant Cameron fit voir de quelle volonté il était animé. Seul, malgré les souffrances qu'il venait de subir, envisageant froidement l'avenir gros de dangers et de menaces qui s'ouvrait devant lui, il résolut bravement de poursuivre cette exploration si périlleuse de l'Afrique centrale au cours de laquelle Livingstone venait de mourir. C'était là l'inspiration d'une âme vraiment grande et élevée. Cette inspiration héroïque trouva un noble écho: Dillon jura de ne pas quitter son ami. Quelques jours, hélas! avant l'époque fixée pour le départ, il fut frappé d'une inflammation d'intestins contre laquelle toute résistance devenait inutile; la mort avait à demi saisi sa victime, quand Dillon reprit le chemin de la côte. Le passage suivant peint bien la situation d'esprit dans laquelle se trouvait alors Cameron. « La soirée qui avait précédé notre départ, dit-il, avait été un moment solennel pour Dillon et pour moi. Nous avions parlé de nos foyers et de l'époque où nous devions nous retrouver ensemble en Angleterre ; mais je ne sais pas si réellement nous espérions nous revoir. Nous devions avoir l'un et l'autre de graves pressentiments. Pour ma part, je voyais l'avenir très-sombre: la santé me manquait, et devant moi tout n'était qu'incertitude. Mais quelle que fût l'angoisse de la séparation, ni l'un ni l'autre n'osait émettre ses doutes ni ses craintes en l'avenir. A ce moment, l'ophthalmie m'avait presqu'aveuglé; la douleur que je ressentais à la jambe m'empêchait de marcher, et la fièvre, qui me tenait toujours, m'avait réduit à l'éta de squelette. En quittant Kwiharah, je pesais à peine sept stones. J'étais obligé d'avouer que Dillon avait plus de chances que moi de

revoir l'Angleterre ; mais je n'en étais pas moins résolu à marcher en avant. Je comptais sur la main de Dieu pour me conduire jusqu'au bout de mon entreprise. Dillon était convaincu qu'un changement de climat lui rendrait bientôt la santé, et il en causait tout galement. J'étais loin de nous croire si près du moment de notre séparation éternelle en ce monde. »

(*La suite prochainement.*) J. DE BORCHGRAVE

Digitized by Google

MÉLANGES.

LES MANIEURS D'ARGENT EN ALLEMAGNE.

Dr Rudolph Meyer: *Politische Gründer und die Corruption in Deutschland.* Leipzig. E. Bidder. 1877, 1 vol. 8°, 204 p. p.

Nos lecteurs connaissent la situation que présente l'Allemagne: crise industrielle et financière, persécutions, décadence de l'esprit religieux et moral, progrès constant du socialisme, auquel le gouvernement ne veut opposer qu'une seule barrière, l'armée, — une armée qui, par les sommes énormes qu'elle absorbe, contribue grandement à étendre le marasme dont souffre le pays.

Dans un livre qui vient de paraître, M. Meyer expose cette situation dans tous ses détails et nous montre les faits et gestes de ceux qui l'ont créée. M. Rodolphe Meyer a consacré sa vie à l'étude des questions économiques et sociales, et a publié sur ce sujet de nombreux travaux qui l'ont placé au premier rang des publicistes de l'Allemagne contemporaine. Son ouvrage sur les Fondateurs politiques de sociétés véreuses (Politische Gründer) n'est point, comme ses précédents écrits, un livre de doctrine. Il a pour but de démontrer que le grand fléau de l'Allemagne, c'est la passion de l'argent qui, envahissant d'abord les classes dirigeantes, a successivement porté la gangrène dans tous les rangs, et que les juifs de naissance et autres, les agioteurs, les manieurs d'argent, constituent une camarilla qui accapare les positions influentes, domine dans la presse, dans la bureaucratie supérieure, dans les parlements, circonvient les hommes du pouvoir et pèse, dans des vues intéressées, sur la législation économique. Il accuse le gouvernement de se laisser déborder par cette puissance. Il montre qu'à côté de la soif de l'argent, une seconde passion emporte cette coterie d'exploiteurs avec une force à peu près égale, la haine des idées religieuses, et qu'ils exercent ainsi sur le terrain moral la même influence néfaste que sur le terrain matériel.

Nous ne suivrons point M. Meyer dans l'importante partie de son travail où il décrit les pratiques, les tripotages, les intrigues

financières et politiques des chefs des associations qui ont si profondément affecté la fortune publique. Dans ce terrible exposé il dévoile entièrement des figures qui avaient eu jusqu'ici l'art de se tenir à moitié masquées. Le combat livré par M. Meyer n'est ni une escarmouche isolée ni une attaque de flanc, c'est une bataille générale contre la vaste armée des exploiteurs. Toute cette partie de son livre échappe à l'analyse par la multiplicité des faits et des chiffres. Nous nous bornerons à rendre hommage au talent, à la lucidité de l'auteur, à son courage, à la patience qu'il lui a fallu déployer pour rassembler les éléments de son livre. Plusieurs des faits qu'il allègue sont contestés par les parties intéressées. Cela devait être. M. Meyer n'avait généralement à sa disposition que les documents tombés dans le domaine public, les travaux parlementaires, les rapports et autres écrits publiés par les associations en cause, les débats judiciaires de la minime partie d'entre elles qui n'ont pas été assez adroites pour échapper à la justice. Mais si l'on conteste des allégations isolées, nous ne voyons point que la presse conteste sérieusement la vérité du travail dans son emsemble, non plus que la bonne foi et la parfaite honorabilité de l'écrivain. M. Rodolphe Meyer n'est ni un financier, ni l'instrument d'un financier; c'est un de ces hommes rares qui, à l'exemple de feu M. von Wedemeyer, de M. von Diest-Daber, combattent la corruption à visage découvert, à leurs risques et périls, et sans autre appui que leurs études particulières, sans autre intérêt que le bien général, la restauration de la fortune et de la moralité publiques.

M. Meyer ne nous paraît point indiquer avec sa perspicacité habituelle les causes du Culturkampf. A son avis, la principale fut l'attitude *particulariste* du Centre après la guerre franco-allemande, attitude dont l'effet fut d'exciter le tempérament irascible et vindicatif du chancelier qui ne souffre point les hommes indépendants, et d'incliner son oreille aux suggestions haineuses et intéressées des manieurs d'argent dans le parlement et au dehors. M. de Bismarck serait donc devenu «Culturkaempfer» contre son gré, et une fois lancé sur cette pente il voudrait en vain s'arrêter. Il ne serait point, croyons-nous, difficile de prouver, si c'était ici le lieu de le faire, que le Culturkampf doit son origine à des causes plus profondes qu'une rancune contre MM. Windhorst, de Savigny et leurs amis, et qu'il est le résultat d'un plan soigneusement préparé de longue main.

Digitized by Google

Toutefois, quelle que soit cette origine, une chose est certaine, c'est qu'il a puissamment servi, non-seulement les haines, mais les intérêts de la haute finance. M. Meyer expose cela parfaitement. Il fallait aux hommes d'argent en 1871-1872, la grande époque de la bacchanale financière, un moyen capable d'absorber l'attention publique; affoler le pays par l'étalage de dangers imaginaires, l'occuper de façon, qu'en s'enthousiasmant pour les « courageux » lutteurs contre Rome, il n'eût point conscience des attentats que ces mêmes hommes perpétraient contre sa fortune. Appuyés d'un côté par le gouvernement reconnaissant et aveuglés, de l'autre par les sympathies populaires libérales, ils purent opérer à l'aise sans qu'on vît leur jeu. « Le Culturkampf, dit M. Meyer, est la » muraille destinée à masquer les « Gründer ». Qu'on remarque » simplement ceci : tous les journaux qui firent les réclames les » plus chaleureuses en faveur des « Gründungen » et qui aujour- » d'hui crient le plus haut contre les hommes qui dévoilent les » tripotages ont le plus vivement poussé au Culturkampf, et » cherchent encore maintenant à occuper le public par des arti- » cles qui prêchent la persécution religieuse et à lui faire perdre » la piste des « Gründer. »

L'auteur émet à ce propos, sur la façon dont le Culturkampf s'exerce et sur les résultats qu'il donne, des réflexions qui, émanées d'un protestant, font le plus grand honneur aux catholiques allemands.

« Le Culturkampf se poursuit d'une manière parfaitement » appropriée au tempérament de l'athéisme financier et du libé- » ralisme. Les libéraux modernes ne connaissent qu'une puissance, » l'argent. De même, leur principale arme est la suppression » des traitements. On veut affamer le clergé catholique. La » pensée, dit-il encore, de combattre l'Eglise, non par les » idées, mais par les saisies et la prison, est originale, si l'on veut, » mais peu heureuse. La force du clergé réside moins en lui-même » que dans les millions de cœurs chrétiens qui ont confiance dans » leurs prêtres et reçoivent par leur intermédiaire des consola- » tions et la rémission de leurs péchés. A quoi sert la « destitu- » tion » de l'Archevêque Ledochowski, si des centaines de milliers » de ses diocésains le reconnaissent comme le pasteur de leurs » âmes, que sa résidence soit en son palais de Posen ou en prison, » ou qu'il vive exilé à Rome ? A quoi sert-il d'introduire de force » M. Kubeczack dans la cure de Xions, si personne ne veut aller

Digitized by Google

» à son église? Ce n'est point avec les amendes, la prison et l'exil » que l'on combat une religion dans laquelle la foi est vivante. » Ceux-là seuls qui ne croient à rien au delà de cette vie et qui » ne connaissent que la force matérielle et la puissance de l'argent » peuvent espérer le succès d'une lutte conduite de cette façon et » qui cause un mal énorme, non à l'Eglise, mais à l'Etat. Seule- » ment on doit reconnaître que les « Gründer » ne pouvaient livrer » ce combat d'une autre manière. »

M. Meyer a ici un passage sanglant à l'adresse de ceux qu'irrite la libéralité des fidèles envers l'Eglise. L'opulent pécheur, dit-il, qui craint de paraître devant son juge, n'y reste point étranger.

« L'Eglise a reçu plus de dotations de libéraux et d'athées mourants que d'offrandes » de ses fidèles. Des gens comme..... aux mains de qui est attaché le bien injuste- » ment acquis des pauvres, des veuves et des orphelins, sont ceux qui enrichissent » l'Église à leur dernière heure. Et aussi longtemps qu'il existera de pareilles gens, » les ressources de l'Église ne tariront pas. Il est d'ailleurs historiquement établi que » les peines, surtout les peines pécuniaires, ne détruisent point les communions reli- » gieuses, mais les fortifient. »

A la vue des maux qui affligent l'Allemagne et qu'elle doit exclusivement à ses propres fautes, l'écrivain s'élève par moments à une vive indignation. Le chapitre final dans lequel il résume son impitoyable livre offre des passages saisissants. Voici, par exemple, comment, après avoir rappelé l'influence acquise par la haute finance dans les classes élevées, avant les événements de 1870, il s'exprime :

« Alors retentit le bruit de la grande guerre. Le peuple, animé d'un feu divin, marche en avant et revient vainqueur. Il revient, mais il trouve la patrie en flammes. Et ceux qui les ont allumées n'ont point versé une goutte de sang pour la cause nationale, quoique sur la poitrine de quelques-uns brille la croix des braves! La danse commence autour du veau d'or. Les juifs font la galerie. Les plus importants se jettent dans le mouvement. L'artisan, le cultivateur qui ont conquis l'opulent butin n'obtiennent pas un pfenning dans la bénédiction des milliards. D'innombrables entreprises se dressent devant eux. Elles ne présentent ni un fondement ni un but raisonnable; le dictionnaire n'a pas de mots pour exprimer la vraie signification de la plupart d'entre elles, à moins de les appeler des sociétés par actions pour l'exploitation du public. . . . . La paix confessionnelle est troublée. La brutale et orgueilleuse expression « Culturkampf » (lutte pour la civilisation) devient le mot d'ordre, comme si le libéralisme avait le monopole de la civilisation, comme s'il était patriotique et moral de se glorifier d'une lutte entre citoyens d'un même pays. Qu'importe à ces patriotes que la façon dont le prince de Bismarck dirige ou laisse diriger cette lutte conduise à a guerre civile!

» . . . . Et cependant, la civilisation que vous vous attribuez n'a point fait un pas

Digitized by Google

en avant. Vous êtes aujourd'hui comme autrefois des barbares, des produits vulgaires, misérables, à moitié conformés, de la littérature des journaux les plus malsains. « On étudie beaucoup en Allemagne et on y sait peu, » voilà ce que vous dit en ricanant un Strousberg. Ce que vous nommez éducation et civilisation, vous l'avez acquis dans l'espace d'un mois sur le boulevard des Italiens que vous prenez pour la France... Mais au-dessous de vous s'élève, chaque jour plus puissante, l'armée des prolétaires irrités qui, dans le calme et la patience, et toutefois avec une inflexible résolution, aspirent à votre mort et au peu de clinquant qui vous reste. L'armée seule présente encore un appui moral. Le lieutenant est le champion des fondements sur lesquels repose l'édifice social. Lui seul est encore capable de dévouement désintéressé pour les principes par lesquels l'homme dompte ses passions et celles des sauvages qui l'entourent.... »

Après l'hommage que M. Meyer rend, dans le cours de son livre, à l'Eglise catholique et spécialement aux hommes du *Centre* qui, dans la défaillance universelle, ont, de son propre aveu, gardé leurs mains pures de tout bien d'autrui, nous ne pouvons attribuer qu'à une distraction les dernières lignes qu'on vient de lire. Nous sommes certes bien éloignés de contester que le corps des officiers allemands compte beaucoup d'hommes d'ordre; mais nous croyons fermement qu'au jour où retentira le commandement du branle-bas révolutionnaire, l'Allemagne sera particulièrement heureuse de trouver debout, pour la défense de la société, cette merveilleuse communauté catholique, objet aujourd'hui de tant de haines, et qui conserve si austèrement sa dignité, son honneur, l'intégrité de ses principes, sa foi.

M. Meyer termine son livre, ou plutôt l'effroyable peinture de la corruption de son pays, en se demandant: à qui la faute? Et il répond: La faute en est à l'homme qui n'a pas fait une seule fois usage de son immense puissance pour opposer une digue à cette corruption. L'homme qui personnifie, ou du moins a la prétention de personnifier aussi complétement son temps est responsable de la marque fatale que la société allemande porte sur son front.

L'Empire, dit-il, est au Chancelier, et le chancelier est aux juifs (1) et aux « Gründer ». Il fait ce qu'ils veulent. C'est une des assertions lancées il y a environ deux ans par la « Kreuz-Zeitung » et qui a été depuis lors si souvent répétée par la presse. Mais, quoique les enfants d'Israël aient largement profité de la nouvelle

(1) Il ne faut pas que le lecteur se méprenne sur la signification de ce mot. Nous plaignons les Juifs, en tant que communauté religieuse, mais nous ne les attaquons pas. Il s'agit ici de ceux des banquiers et agents d'affaires israélites qui abusent de leurs talents financiers. D'ailleurs, il existe aussi, en ce sens, des *juifs* chrétiens; ils sont même les plus mauvais du genre.

Digitized by Google

législation économique, nous sommes convaincus que cette allégation est uniquement dictée par le déplaisir que l'on éprouve en Allemagne de voir le chancelier ouvrir les rangs de sa société intime à quelques juifs opulents : il prête ainsi le flanc à de pareilles accusations. Dans son mépris de l'humanité, l'homme qui a fait appel à la politique « de fer et de sang », croit vainement pouvoir s'affranchir de certaines règles; aucun homme, si puissant et si dominateur qu'il soit, ne peut empêcher le public de penser que ses familiers agissent sur son esprit. Etrange contradiction chez ce personnage incompréhensible que l'on voit d'une part pousser la susceptibilité jusqu'à poursuivre en justice les commérages d'une cuisinière, et de l'autre, en ne s'imposant aucune réserve dans le choix de son entourage, provoquer comme à plaisir les observations les plus mortifiantes de la presse!

V.

UN RELIGIEUX BOTANISTE, A NAMUR.

Le P. A. Bellynck.

A. Bellynck, de la Compagnie de Jésus, associé de l'Académie royale de Belgique, est mort le 14 janvier au collége de la Paix, à Namur. On le vit pendant près d'un an lutter avec énergie contre une violente maladie de cœur qui le minait; au milieu des souffrances il redoubla d'ardeur au travail jusqu'au moment où, brisé par le mal et l'excès de labeur, il alla recevoir de Dieu la récompense d'une vie consacrée tout entière à la science et à la religion. Retraçons en quelques lignes la carrière si remplie du savant religieux, dont l'amabilité, la modestie, le dévouement et la droiture avaient conquis les cœurs de tous ceux qui l'ont connu.

Auguste-Alexis-Adolphe-Alexandre Bellynck naquit le 16 avril 1814 à Bergues-St-Winoc, dans la Flandre française. Après avoir achevé en 1832 ses humanités au petit séminaire de St-Omer, il entra dans le clergé séculier du diocèse de Cambrai. Ordonné prêtre le 11 juin 1837, on le nomma quelques jours après vicaire à la paroisse de Quesnoy-sur-Deule, près de Lille. Ce fut vers cette époque que le jeune prêtre sentit se développer en lui le germe

Digitized by Google

de la vocation monastique. Nous le voyons en 1838 aumônier d'un couvent de Gravelines. Il occupait à peine ce poste depuis une année, qu'il vint faire une retraite à Tronchiennes, et c'est de là qu'il annonça à son évêque sa résolution de quitter le monde. Le 24 septembre 1840, il franchissait le seuil du noviciat de la Compagnie de Jésus. Un an après son entrée en religion, il fut chargé du cours de littérature française à Kattwyck, en Hollande.

Jusqu'à cette époque, le P. Bellynck n'avait montré aucune disposition spéciale pour l'étude des branches de l'histoire naturelle qu'il devait cultiver dans la suite avec tant de succès. Pendant son séjour en Hollande, il fit un voyage à Leyde: il y visita les collections scientifiques de l'Université. Leur vue vint-elle éveiller en lui le goût des sciences naturelles et lui révéler un talent qu'il ne s'était point reconnu jusque là? Nous ne pourrions le dire, mais toujours est-il que dès son arrivée au collége de la Paix en 1842, le P. Bellynck commença à s'appliquer avec une ardeur et une persévérance admirables à la botanique et à la zoologie. Il avait alors 28 ans et ne possédait de ces sciences que les notions les plus élémentaires; mais soutenu par une volonté de fer, par cet esprit de travail qui le caractérisera toute sa vie, il n'hésite pas à aborder ces nouvelles études sous la conduite du P. Bach. Dès 1843, il enseigne la zoologie au collége de Namur; l'année suivante, il se charge aussi du cours de botanique; enfin, en 1848, nous le voyons prendre sur lui de donner encore la minéralogie.

Quiconque a pu apprécier la solidité et l'étendue de ses connaissances en des matières aussi variées a peine à croire qu'il ait pu les acquérir à un âge où la mémoire n'a plus sa flexibilité ni sa fraîcheur. Ajoutons qu'il n'avait au début de ses travaux ni livres ni collections, ni aucun des avantages qu'offrent au naturaliste les grands centres scientifiques. Toutefois il fut bientôt maître des obstacles qui semblaient s'opposer à son entrée dans la carrière qu'il a si dignement parcourue. A peine avait-t-il commencé à s'appliquer à la botanique, qu'il présenta à l'Académie Royale *les observations des phénomènes périodiques*. En 1852 paraît son *Catalogue des cryptogames recueillis dans les environs de Namur*. Il publie, en 1855, son excellente *Flore de Namur*, et dès ce moment se succèdent sans interruption une série de travaux remarquables parmi lesquels nous signalons ses traités de Botanique et de Zoologie.

Ces ouvrages, destinés aux élèves qui suivaient ses cours,

portent le cachet du professeur expérimenté, clair et méthodique. Son enseignement est manifesté dans ces livres : ils nous font admirablement connaitre le tour d'esprit qui distingue le P. Bellynck. Ce qui le caractérisa, ce fut ce don précieux d'observation, ce coup d'œil qui fait le vrai naturaliste, la concision, l'ordre et la lucidité de l'exposition. Ses travaux ne révèlent point l'abondance des idées neuves, les généralisations hardies, les rapprochements ingénieux ; mais partout brille une exactitude remarquable. Une correction parfaite, une concision étonnante apparaissent à chaque ligne de ses descriptions ; elles indiquent un homme d'une érudition toujours sûre, au courant de la science, des recherches de détail considérables. La *Flore de Namur*, son *Résumé du Cours de Zoologie professé au collége N. D. de la Paix* et son *Cours élémentaire de Botanique* montrent un auteur rompu à la pratique de l'enseignement. Ces ouvrages sont comme des canevas systématiques enrichis d'une abondance étonnante de faits classés rigoureusement ; tous les mots portent, rien n'y est donné à l'élégance ni au délassement du lecteur ; sauf quelques remarques où perce l'esprit original de l'aimable savant et qui contrastent avec la sobriété et la sévérité habituelles de son style.

Ces manuels, qui ont tant fait pour le développement de l'étude de la botanique et de la zoologie dans notre pays, sont incontestablement les plus complets que l'on ait publiés sur ces matières en Belgique. L'accueil qui leur fut fait dans l'enseignement supérieur montra comment les collègues du P. Bellynck savaient apprécier ses travaux. On retrouve dans les discours qu'il prononça aux réunions solennelles de l'Académie et dans les rapports qu'il présenta à ce corps savant toutes les qualités qui distinguent ses ouvrages.

L'ardeur et la constance dont il faisait preuve, dès ses premiers pas dans la voie où nous l'avons vu entrer, ne se démentirent jamais. La préparation consciencieuse de ses cours, la publication de ses travaux ne l'empêchèrent point de fonder un musée de minéralogie, de zoologie et d'anatomie comparée. Il réunissait avec l'amour d'un vrai connaisseur les antiquités des environs de Namur et jetait ainsi les fondements d'une collection archéologique très-intéressante. Aucune des branches des connaissances humaines ne lui était indifférente ; on le voit même s'occuper, dans ses moments de loisirs, de l'étude de numismatique, et bientôt il eut formé un magnifique médailler. La nature même de ses travaux

Digitized by Google

de synthèse nécessitait la création d'une bibliothèque destinée à ses études spéciales; il s'entoura de tous les grands ouvrages de botanique et de zoologie; il en réunit une remarquable collection renfermant, avec les travaux historiques sur les sciences qu'il cultivait, les publications les plus importantes des naturalistes modernes. C'est à cette source qu'il ira puiser cette solide érudition et ces profondes notions scientifiques que ses livres nous dévoilent. Sa bibliothèque et son herbier, composé de toutes les plantes belges recueillies dans ses excursions, furent, jusqu'à ses derniers moments, l'objet d'un soin exceptionnel.

Dès ses premiers travaux, les savants du pays et de l'étranger avaient été frappés de la valeur scientifique du P. Bellynck; bientôt les sociétés savantes et l'Académie de Belgique lui ouvrirent leurs portes. Sa réputation alla croissant et, quelques jours avant sa mort, les membres de l'Institution Smithsonienne de Philadelphie lui faisaient demander son portrait pour le placer dans la galerie des savants illustres. Durant tout le temps qu'il fut membre de l'Académie, ses confrères rendirent unanimement justice à ses connaissances et à son talent, que relevaient les plus belles qualités du cœur. Ainsi s'établirent, entre le P. Bellynck et tant d'hommes illustres par leur savoir, des rapports intimes provoqués par la science et cimentés par l'affection que faisaient naître irrésistiblement sa droiture, sa modestie et son dévouement à toute épreuve. Rappelons ici l'amitié profonde que lui témoignèrent deux des hommes qui ont le mieux mérité de la science et de la patrie : M. d'Omalius d'Halloy, qui sut un des premiers discerner le mérite de l'humble religieux, et M. B. Dumortier, ce vétéran des botanistes belges. Lorsque M. d'Omalius, après cette longue vie de travaux qui l'ont mis au premier rang parmi les fondateurs de la géologie, se sentit défaillir, il appela près de lui son ami et, dans cette dernière entrevue, lui exprima encore une fois le sentiment de la profonde affection qu'il lui portait. « Je n'en » finirais pas, écrivait le P. Bellynck, si je voulais énumérer » tous les hommes de science qui m'ont témoigné de la sympathie : » et j'ai conservé fidèlement leurs noms dans mon cœur. » Ce fut une douce consolation pour le vieillard lorsque, près de mourir, il sentit, par les nombreuses marques d'estime et d'amitié qu'il recevait de toutes parts, combien étaient sincères les sympathies que ses vertus lui avaient acquises. Les élèves qu'il forma pendant ses longues années d'enseignement, lui gardèrent tous les sentiments

les plus touchants de gratitude et d'attachement; ils avaient appris à connaître l'inépuisable dévouement de cet ami, qui les avait guidés dans les sentiers de la science et encouragés dans leurs efforts; ils étaient sûrs de retrouver toujours auprès de leur maître vénéré l'accueil le plus affectueux et le plus empressé.

Le trait fondamental qui caractérise cet homme de bien, c'est l'activité incessante, mais calme : la persévérance. C'est par elle qu'il parvient en quelques années, au milieu de circonstances peu avantageuses, à établir sa réputation comme savant, à former ses musées, à ranger ses collections, à composer et à publier ses cours. Mais son activité ne se bornait point aux seuls objets de la science; le P. Bellynck avait à remplir comme prêtre une mission plus noble que celle d'enseigner les sciences humaines; et l'on peut dire qu'il se dévoua au salut des âmes plus encore qu'il ne l'avait fait pour l'étude. C'était à la jeunesse surtout qu'il aimait à prodiguer ses soins spirituels, et les élèves du collége de la Paix savent combien le vénéré défunt se montrait dévoué pour les encourager à marcher dans la voie du devoir, et pour les pousser à la pratique des vertus chrétiennes. Les plus jeunes aimaient à visiter le vieillard; il leur montrait avec une admirable patience ses plantes, ses insectes, ses livres; en même temps qu'il développait en eux cet esprit d'observation, qu'il possédait à un degré si élevé, il ne manquait jamais de déposer dans leurs cœurs les sentiments religieux; il les aidait de son expérience, les encourageait au travail, les avertissait de leurs défauts avec une bonté paternelle.

Ce zèle pour les âmes, il ne l'exerçait point seulement dans l'enceinte du collége; on le vit fonder à Namur et diriger lui-même une grande bibliothèque publique, où il avait réuni une nombreuse collection de bons ouvrages intéressants et instructifs. Il en fit paraître le dernier catalogue en 1862, sous le titre « *Guide du lecteur* ». En parcourant ces listes, dressées avec le soin que savait y mettre leur auteur, on jugera du choix judicieux qui avait présidé à la formation de sa bibliothèque publique. Ces livres, prêtés aux familles, allaient répandre la lumière de la Religion et de la science jusques aux plus humbles foyers; ils combattaient par leur bonne influence les productions malsaines répandues à profusion, dans nos villes surtout, sous prétexte de moraliser les masses.

Profondément attaché à sa sainte vocation, il fut toujours pour

Digitized by Google

ses frères un parfait modèle de régularité, de charité et d'obéissance la plus parfaite aux volontés de ses supérieurs. Rien de plus régulier que la vie du P. Bellynck. Levé tous les jours à 4 heures, il consacrait à l'étude le temps qui séparait l'heure d'oraison, par laquelle il commençait la journée, de la messe qu'il célébrait à 7 h. 1/2. Vers 8 1/2 heures, on le voyait rentrer dans sa chambre, pour reprendre le travail interrompu. A une heure déterminée, on le rencontrait disant le chapelet; plus tard, vers le soir, lorsque la nécessité d'interrompre le travail se faisait sentir, il se dirigeait vers l'église où il faisait dévotement le chemin de la Croix. On le voit, l'homme d'étude était avant tout l'homme de Dieu. C'est ainsi qu'il vécut durant 35 ans au collége de la Paix, et sur le point d'abandonner cette terre, il écrivait d'une main déjà tremblante ces mots qui témoignent du bonheur dont il jouit en religion: « Je n'ai jamais regretté le sacrifice que j'ai fait à Dieu. »

Fidèle jusqu'au dernier jour à son esprit de travail, il publia au milieu de ses souffrances la seconde édition de son cours de botanique, *le Catalogue analytique des plantes observées en Belgique*; il préparait en outre la seconde édition de son *Résumé de Zoologie*. Vers le milieu du mois de novembre dernier, le mal redoublant, il demande lui-même qu'on l'administre, reçoit avec une piété édifiante les secours de la Religion, et il attend la mort avec un calme admirable; il range ses manuscrits et il corrige les épreuves de son dernier travail sur *la Botanique en* 1876. Il destinait ce rapport sur les progrès de sa science favorite aux Annales de la *Société scientifique* qui, depuis un an, avait été fondée à Bruxelles et dont les brillants débuts avaient si vivement réjoui le savant religieux. Il était heureux en mourant d'avoir vu se grouper en un corps des savants chrétiens, unis dans le but de démontrer par leur exemple que la science n'a rien à perdre dans son alliance avec la foi. Leur devise ne résume-t-elle pas ce qu'il écrivait lui-même en 1868 dans sa remarquable analyse de l'*Anthropologie de M. de Quatrefages?* « La religion, disait-il, réprime les écarts de » la science, elle n'en subit pas les lois; quand tous les savants du » monde se ligueraient contre elle, son autorité n'en recevrait » aucune atteinte; car tout homme est sujet à errer, mais la vérité » du Seigneur demeure éternellement. »

Un mois avant sa mort, on le vit encore se traîner jusqu'à sa classe pour donner son cours de botanique. Après la crise qui avait

failli l'emporter en novembre et qui faisait prévoir sa fin prochaine, il redoubla de soins pour se préparer à ses derniers moments. Il les vit s'approcher avec une résignation parfaite: « Vivre ou mourir, disait-il, je suis prêt. Que Dieu dispose, je suis prêt! » Le 14 janvier, à la suite d'une crise violente qui se prolongea durant plusieurs jours, il rendit son âme à Dieu et alla recevoir la récompense d'une vie admirable où brillèrent du plus vif éclat les vertus que nous avons essayé de retracer.

Le 16 janvier, une assemblée d'élite, composée des membres du clergé de Namur, des députés des corps savants du pays, des anciens élèves, remplissait l'église du collége de la Paix, pour rendre un dernier et solennel hommage à la mémoire du savant que nous venons de perdre. Devant la tombe entr'ouverte de son ami, le général Liagre prononça, au nom de l'Académie, un discours où il redit la perte que ce corps savant, que le pays tout entier viennent de faire en la personne de ce lutteur modeste, laborieux, infatigable. Il énuméra toutes les œuvres scientifiques du P. Bellynck et retraça la bonté parfaite, la loyauté et la droiture de son caractère: « Heureux, dit-il en terminant, heureux celui qui, au sortir de cette vie, peut, comme le P. Bellynck, les mains pleines d'œuvres, attendre sa récompense des mains du Créateur! »

L'EMPIRE DE L'INVRAISEMBLANCE.

Le directeur de ce recueil a appelé l'Autriche l'*Empire de l'Invraisemblance*, dans un article publié, il y a quelques années, dans une revue de Paris. Les péripéties politiques actuelles à Vienne et à Pest démontrent que cette dénomination caractéristique est plus méritée que jamais. Vérité en deçà de la Leitha, erreur au delà...

Il n'est pas facile de prévoir le dénoûment de la crise ministérielle de Pest, qui pourrait entraîner la chute du ministère du prince Auersperg et menacer en même temps la position du comte Andrassy. Voici les origines de cet imbroglio: au mois de mai de l'année passée, les deux gouvernements de Vienne et de Pest sont tombés d'accord sur toutes les conditions du renouvellement

Digitized by Google

du pacte provisoire de 1867; on avait accepté le principe d'une *Banque dualiste*, c'est-à-dire d'une banque dont les deux directions devaient siéger à Vienne et à Pest, tandis que l'administration générale, résidant à Vienne, serait composée moitié de membres *Cisleithaniens* et moitié de Hongrois. Les détails d'application de ce principe accepté devaient seuls être réglés prochainement. Cependant deux incidents survinrent: d'abord, la direction actuelle de la *Banque Nationale*, qui n'est pas, comme ailleurs, une institution de l'État, mais une Société d'actionnaires privés, ayant seulement un traité avec le gouvernement, décida de s'opposer à l'arrangement des deux ministères; puis la majorité centraliste de la Chambre des députés de la Cisleithanie (Vienne) s'assembla solennellement le 3 décembre 1876 et déclara impossible la division de l'administration de la *Banque Nationale* en deux tronçons. De nouvelles conférences furent tenues entre les ministres cisleithans et ceux de la Hongrie. Les premiers ayant interprêté le principe dualiste accepté pour la nouvelle organisation de la Banque, dans un sens plus unitaire, M. de Tisza déclara ne pouvoir plus traiter avec eux. C'est dans ces circonstances que la nouvelle année commença. Dans les premiers jours de février, les ministres hongrois, sur un ordre formel de l'empereur-roi, arrivèrent à Vienne, où le ministère cisleithan avait découvert une solution intermédiaire. D'après celle-ci, la direction générale de la banque serait composée de 5 directeurs autrichiens, de 5 directeurs hongrois et de 4 directeurs élus par les actionnaires. Mais la direction de la Société actuelle, dont le secrétaire général, M. de Lucam, se pose un peu en augure de la politique de l'Autriche, ajouta la condition, que ces 4 directeurs élus par les actionnaires devraient être toujours « Autrichiens ». M. de Tisza déclara que la proclamation d'un tel principe serait blessante pour l'*honneur* de la Hongrie, rompit les pourparlers avec les ministres cisleithans et proposa à l'empereur-roi la création d'une nouvelle *Banque Nationale hongroise*. Le roi n'ayant pas approuvé cette proposition du président du ministère hongrois, celui-ci annonça qu'il donnerait sa démission. Le 7 février, M. de Tisza retourna à Pest, où il fit son rapport à la Chambre des députés, après quoi les ministres hongrois signèrent le lendemain la demande de leur démission. Le 9 février, M. de Tisza transmit cette démission collective à l'empereur et roi, qui l'accepta « avec regret » et adressa au ministre démissionnaire la question d'usage, à savoir,

lequel des députés hongrois pourrait être chargé de la constitution d'un nouveau ministère. M. de Tisza cita M. le baron Paul de Sennyey, le chef de la fraction conservatrice de la Chambre des députés. Ancien gouverneur ou *tavernicus* de la Hongrie, le baron de Sennyey était membre de la Chambre haute ou des *magnats*. Mais en 1871 il quitta subitement cette Chambre, se fit élire député, et après une brillante entrée dans la Chambre basse, y fut reconnu immédiatement comme chef de la minorité conservatrice et désigné comme le président nécessaire d'un ministère futur. En réalité, depuis 1871, il n'y a pas eu de crise en Hongrie sans que M. de Sennyey ait été invité par l'empereur et roi d'accepter un poste ministériel. Mais il a toujours répondu que son temps n'était pas encore venu.

Sur l'invitation de l'empereur, M. de Sennyey se rendit donc le 10 février à Vienne. Il est difficile de connaître les détails des propositions qu'il fit à S. M. Apostolique. On dit qu'il a demandé que le compromis conclu entre les deux gouvernement fût soumis à un nouvel examen, c'est-à-dire, qu'à Vienne aussi, un nouveau ministère fût chargé de ce travail. M. de Sennyey, qui est l'ami intime du comte Hohenwart, est d'avis que toutes les difficultés actuelles seraient bientôt écartées, si cet homme d'État éminent était appelé à devenir le successeur du prince Auersperg. L'empereur et roi n'accepta pas les propositions de M. de Sennyey et invita M. de Tisza à reconstituer son cabinet. M. de Tisza revint donc le 13 février à Vienne et recommença, non comme ministre, mais comme candidat au ministère, les pourparlers avec MM. Auersperg, Lasser et de Pretis. Se doutant de la condition, mise en avant par M. de Sennyey, ces messieurs sont portés à faire toutes les concessions possibles, afin que M. de Tisza reste ministre. D'autre part, ils ne peuvent pas adhérer à la simple division de la direction générale de la banque, aussi longtemps que la majorité de la Chambre de députés n'aura pas rapporté son vote du 3 décembre de l'année passée. Une nouvelle conférence de cette majorité, qui doit avoir lieu le 17 février, décidera de cette grosse affaire. Si le vote de cette conférence permet au ministère de Vienne de faire les concessions demandées par M. de Tisza, les deux ministères resteront au pouvoir et feront le renouvellement du pacte financier de 1867. Si le parti centraliste maintient, au contaire, sa protestation du 3 décembre, la crise éclatera de deux côtés de la Leitha. Dans ce cas, surtout si un ministère Sennyey

Digitized by Google

gouvernait à Pest, et un cabinet Hohenwart à Vienne, la position du comte Andrassy serait exposée au plus grand péril. Quoique Hongrois, le baron Sennyey est, comme le comte Hohenwart, un partisan résolu de la politique « traditionnelle » de l'Autriche vis-à-vis de la Turquie : ils seraient donc bientôt en déaccord avec M. le comte Andrassy, qui n'a aucune politique précise. On cite déjà des successeurs pour celui-ci ; entre autres, le comte Antoine Szeczen, un des chefs du parti conservateur en Hongrie et ancien représentant de l'Autriche à la conférence de Londres en 1871. D'autres parlent du comte Alfred Potocki, ancien président du ministère cisleithan, un des plus nobles seigneurs de la Galicie, dont il est le gouverneur respecté. L'un et l'autre ne seraient pas contraires à une action commune de l'Autriche et de la Russie en Turquie. Il paraît cependant peu probable, qu'au milieu des affaires diplomatiques si embrouillées du moment, l'empereur et roi accepte la démission éventuelle du « Beau Jules. » L'on pense donc généralement que la crise finale à Vienne et à Pest sera sans doute ajournée. P.

UN MILLIONNAIRE YANKEE.

La République des Etats-Unis d'Amérique vient de perdre un de ses *rois*. Le croirait-on, cette république austère, ce nid de démocrates à tous crins, ce berceau-type de l'indépendance des peuples et de la haine aux tyrans, ce pays que l'on cite comme le modèle de toutes les républiques, bref l'Union américaine a si bien la démangeaison de se donner des rois qu'elle affuble de ce titre toutes les personnalités marquantes qui, dans ce pays de l'égalité, sortent du vulgaire et dominent la foule. C'est ainsi qu'elle avait baptisé M. Vanderbilt « *railroad King*, » le roi des chemins de fer, gardant pour l'intimité le surnom amical de « *Vieux Commodore* » sous lequel cet homme surprenant était fort connu également.

Tout arrive, dit-on quelquefois, et n'a-t-on pas vu des rois épouser des bergères! — Cela est vrai, bien plus encore dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien, plus routinier, plus attaché à

Digitized by Google

ses habitudes et où, la plupart du temps, le fils fait généralement ce que le père a fait, tout en protestant bien haut de sa supériorité personnelle et de son mépris pour tout ce qui a été fait avant que n'ait percé sa première dent.

Or donc, Cornélius Vanderbilt naquit en mars 1794, à Staten-Island, où son père était *passeur* et cultivait en outre quelques arpents de terre qui lui donnaient, bon an mal an, de quoi nourrir sa petite famille. — Il n'y avait pas tous les jours des ortolans et des bécasses à croquer dans l'humble cabane, dont l'ordinaire consistait plutôt en choux au lard et en pain noir. C'est assez dire que le petit Cornélius vint au monde dans un milieu honnête, sans doute, — son père était d'origine hollandaise, — mais très-pauvre. L'éducation première lui fit défaut et il resta longtemps sans savoir écrire et compter, ce qui ne l'empêcha pas de montrer dès sa jeunesse qu'il y avait en lui l'étoffe d'un homme habile, entreprenant et énergique. D'ailleurs, le « vieux Commodore » aimait à rappeler ce temps de souffrance et de misère, et il en garda toute sa vie des habitudes de sobriété extrême, habitudes précieuses, je dis plus, indispensables pour quiconque veut, de rien, arriver à quelque chose.

Cette sobriété, qui aiguisait en quelque sorte la lucidité d'esprit de Cornélius Vanderbilt et qui venait s'ajouter à beaucoup de jugement, à une intelligence de premier ordre et à cette qualité si précieuse que la race anglo-saxonne appelle « self possession, » l'empire sur soi-même, — le talent du secret dans les affaires et une volonté inflexible, tout cela a contribué à faire du *poor boy*, du petit gamin famélique, l'homme le plus considérable et très-probablement le plus riche de l'Union Américaine, car le défunt laisse à sa famille une fortune *évaluée* à 450 ou 500 millions de francs. Je souligne à dessein le mot *évaluée*, parce que personne, hormis peut-être son fils aîné, William H. Vanderbilt, ne connaît d'une façon précise la valeur de l'héritage que laisse derrière lui le roi des chemins de fer.

Ce titre, du reste, dit déjà suffisamment que tout au moins la majeure partie de cette fortune plus que princière consistait en lignes de chemins de fer. En effet, les lignes de New-York Central, Harlem et Hudson River étaient pour ainsi dire siennes, et leur valeur exacte, que l'on sait être immense, n'est connue à cent mille dollars près que par les seuls enfants du Commodore. Ce que tout le monde sait, c'est que ces lignes traversent le territoire le

Digitized by Google

plus riche de l'Union, que leur trafic est énorme, que la voie et le matériel sont dans un état d'entretien superbe, et que, depuis des années, jamais ligne n'a été si judicieusement, si économiquement, si intelligemment exploitée que celles-là. C'est là incontestablement une richesse immense, richesse cependant qui, comme toutes celles qui s'alimentent de la spéculation, est sujette à des variations brusques et énormes, étant donné, — ce qui n'est d'ailleurs que l'exacte vérité, — qu'en sa qualité d'autocrate de ces lignes, M. C. Vanderbilt ait possédé la majeure partie des actions. C'est ainsi que, durant la guerre de sécession, alors que les obligations 6 p. c. de l'Etat ne valaient qu'un morceau de pain, les actions de M. Vanderbilt se cotaient à la Bourse de New-York 325 p. c. Plus tard, en 1873, on n'en voulait pas pour 25 p. c.... probablement parce que l'on avait peur de se faire *étrangler* (qu'on me passe cette expression technique).

Ces bonds énormes de la spéculation, guidés à coup sûr par la main puissante de Vanderbilt et où il avait le talent de grossir son magot aux dépens des « ours » comme des « taureaux, » c'est-à-dire des baissiers comme des haussiers, font reconnaître tout de suite l'intervention d'un homme « très-fort. » M. Vanderbilt était cet homme-là, car à son audace en matière de spéculation et à sa grande puissance intellectuelle il joignait la fortune — ce qui est beaucoup — et — ce qui est infiniment plus — l'*insondabilité*. Ce mot n'est pas joli, mais il peint bien cette qualité qui consiste à ne confier à personne le secret de ses affaires et à laisser ignorer à sa main gauche ce que fait sa main droite.

M. Vanderbilt était littéralement et absolument insondable; c'était l'homme capable de « se couper la langue ». C'est avec cette qualité (que les gens d'affaires appellent une *vertu*) que le vieux commodore a *roulé* successivement tous ceux qui se sont attaqué à lui au Stock Exchange. Et pourtant, il eut parfois affaire à bien forte partie : à M. Garrett, par exemple, le roi du *Baltimore and Ohio*; — à Jay Gould, le grand banquier; — à Daniel Drew, ce spéculateur mystique qui jeûnait et priait pour faire réussir un coup de bourse, et qui venait dire ensuite que, « grâce à une journée de « jeûne et de dévotion, il avait pu tondre 200,000 dollars sur le « dos de ces moutons.... »

Aussi les joueurs préféraient-ils se mettre à la remorque de Vanderbilt plutôt que de lutter contre lui. Les spéculateurs à la

Digitized by Google

baisse n'avaient qu'une ressource ; quand ils voulaient frapper un grand coup sur le New-York Central, ils faisaient courir le bruit que le « Commodore » était malade, à la veille de mourir, — subterfuge qui ne manque jamais de réussir quand un homme absorbe les entreprises qu'il régit, à tel point qu'il en devient la personnification vivante, absolue, unique.

Chose curieuse, cet homme parti de si bas et parvenu si haut avait gagné la majeure partie de sa colossale fortune après que soixante hivers avaient déjà neigé sur sa tête, preuve que l'on a tort de dire que l'homme, à cinquante ans, a donné toute la mesure de sa force.

—

Quand Cornélius Vanderbilt atteignit l'âge de seize ans, ses parents lui achetèrent, de leurs modestes économies, un petit canot, comptant bien faire de leur fils un passeur. Là se bornait toute leur ambition.

Voici donc notre héros possesseur d'une barquette. Croyez-vous qu'il s'en contenta? — Que non pas ! — A peine l'eût-il toisée de la poupe à la proue qu'il vit bien vite que son canot ne valait guère mieux que celui de son père. Aussi n'eut-il rien de plus pressé que de saisir les avirons et de *nager*, comme disent les matelots, jusqu'à New-York. Il était parti sans rien dire à personne. Quand il revint, c'était dans un canot svelte, élégant, rapide marcheur, contre lequel il avait troqué la barque que l'on venait de lui donner.

Ce fut sa première *affaire*.

Sa seconde affaire fut d'établir un service de passage en règle, en concurrence avec son propre père. Au bout de six mois, le vieux passeur était obligé de cesser son métier... Toute sa clientèle lui avait été enlevée par son fils, — ce dont du reste il se montra très-fier.

Resté maître de la place, Cornélius gagna rapidement de quoi acheter un sloop; bientôt il put placer de l'argent et, de fil en aiguille, il se trouva, à vingt-quatre ans, à la tête d'une petite fortune de 10,000 dollars. Dès lors, un sloop ne lui suffit plus. Il acheta un vrai navire, puis deux, puis trois, puis... les « steamers » firent leur apparition, et le fils du passeur, comprenant que l'avenir appartenait à la nouvelle invention, n'eut de cesse qu'il ne se fût associé à un certain M Gibbons, de New-Jersey, dont les steam-

Digitized by Google

boats faisaient le service des marchandises et des passagers entre New-York et Philadelphie.

Las de partager avec autrui, Vanderbilt eut bientôt *son* steamer, puis un hôtel à voyageurs, qui tous deux lui rapportèrent beaucoup d'argent. En 1829, — il avait alors trente-cinq ans, — il n'existait déjà plus de grande ligne de steamers à la fondation de laquelle il n'eût contribué, ou dont il ne fût un des principaux intéressés. Ses navires voguaient sur toutes les mers, abordaient à tous les ports, et lui-même était connu comme le plus grand armateur du continent américain.

C'est à cette époque qu'il rechercha et obtint, au Nicaragua, le monopole du transport des marchandises et des voyageurs, de l'Atlantique au Pacifique, par « railway » et par bateau, sur terre et sur eau. Il réussit dès l'abord au delà de toute espérance ; il était homme à faire *mousser* une affaire de ce genre-là. Ainsi fit-il.

Un beau jour, il trouva un acquéreur qui, moyennant une grosse somme, lui acheta son monopole... Il était temps, car à peine Vanderbilt eût-il encaissé le prix du marché que l'on constata que le Rio San-Juan, — la principale voie d'eau du Nicaragua, — s'ensablait et devenait de jour en jour moins navigable. A quelque temps de là, une barre se formait, la rivière était obstruée... Le nouvel acquéreur était ruiné, mais Vanderbilt se trouvait à la tête d'une fortune de 40 millions de dollars !...

L'appétit vient en mangeant, dit un proverbe.

En effet, Vanderbilt ne se trouvait pas encore assez riche. C'est alors qu'il songea aux chemins de fer, et en 1864 il débuta par un coup de maître resté célèbre dans les annales de Wall Street (1).

A petit bruit, « le Commodore » était devenu possesseur de la majeure partie des actions de la ligne de Harlem. Quand il les eut en portefeuille, il en acheta en Bourse. Il se trouva des vendeurs qui, de confiance, s'engagèrent à lui livrer de ces titres en grande quantité pour le jour de la liquidation. Ce jour-là vint.... il n'y avait pas de titres sur le marché. Il fallait pourtant en trouver, en emprunter à n'importe quel prix. Vanderbilt les avait tous ; en

(1) La Bourse de New-York est située dans Wall Street. Aussi, en parlant de la Bourse, le « New-Yorker » dit-il indifféremment : *the Stock Exchange — Wall Street —* ou *the street.*

Digitized by Google

dessous main..... il les prêta aux baissiers, ceux-ci les lui payèrent au prix de leur fortune. Ils étaient ruinés, mais Vanderbilt avait gagné quelques millions de plus. Ce coup est resté célèbre sous le nom de « Harlem Corner ». — N'allez pas crier au scandale et à la fourberie, ami lecteur. On en voit souvent de pareilles un peu partout. — C'est de la morale de Bourse..... Heureusement qu'il y en a une autre !

Quoi qu'il en soit, Vanderbilt était désormais l'autocrate du Harlem. Après cette ligne, celle d'Hudson River fut absorbée par lui, puis le New-York Central.

Voilà, pour l'homme d'affaires, le spéculateur, le financier.

Comme individu, Cornélius Vanderbilt n'était rien moins qu'une personnalité sympathique. Fils de ses œuvres, élevé à la rude école de la misère, « le vieux Commodore » n'avait pas l'âme tendre. Dur pour lui-même, il se croyait en droit de l'être aussi pour les autres, et s'il faut en croire les commérages qui se faisaient sur son compte, en dehors de ses affaires, du plaisir de faire à sa tête, du whist et des chevaux, il ne tenait à rien au monde.

Ses affaires et la Bourse occupaient sa matinée. Tous les jours on le voyait au Stock Exchange, spéculant, combinant des « coups » d'une hardiesse incroyable, en un mot, jouant un jeu effréné, ... mais toujours calme, froid, maître de lui-même. — Un fer rouge dans un étui de glace !

Quand l'heure des affaires était expirée, on était sûr de voir passer dans Bloomingdale-Road, juché sur un vieux « buggy » attelé d'un superbe « trotter », un petit vieillard à la peau ridée, ratatiné, livide au point que la vaste cravate blanche strictement nouée autour de son cou paraissait avoir une couleur auprès de son visage. — On eût dit le spectre de la ballade dévorant l'espace.

Or ce petit vieux tout cassé, qui semblait avoir à peine le souffle, mais qui conduisait à raison de 15 kilomètres à l'heure un pur sang de 25,000 francs, cet homme n'était autre que Cornélius Vanderbilt se livrant à sa passion favorite.

Après l'*excitement* de Bloomingdale-Road, le whist à cinq dollars la fiche au « Manhattan ». — Faut-il ajouter que les

Digitized by Google

mauvaises langues prétendaient que « le vieux Commodore » avait un faible pour.... ce qui va d'ordinaire avec le jeu et les chevaux ?

Comme il convenait à un roi, M. Vanderbilt laisse sa fortune princière à une *dynastie* solidement établie de dix enfants, dont quatre sont mariés et dont l'aîné, William H. Vanderbilt, hérite, assure-t-on, non-seulement des millions de son père, mais aussi de ses grandes qualités d'administrateur et de financier.

Son premier acte officiel, depuis la mort de son père, a été de se mettre en mesure de construire un grand hospice destiné à héberger et à soigner tous les employés infirmes ou besoigneux qui ont travaillé, à quelque titre que ce soit, sur les lignes de chemins de fer du « Vieux Commodore. » Avec le temps, cette institution charitable ouvrira ses portes indifféremment à tous les employés des chemins de fer des États-Unis, qui, au bout d'un certain nombre d'années de travail, seront mis à la retraite et n'auront pas assez pour vivre. Ainsi le veut le testament de Cornélius Vanderbilt.

Le dernier acte du « Vieux Commodore » a donc été un acte de charité. — Il a compris sur son lit de mort que la bienfaisance fait pardonner la richesse et que l'homme doit aux pauvres du bon Dieu une partie des trésors que le Maître lui permet d'amasser.

Evidemment, la parabole du chameau chargé et du trou de l'aiguille est revenue à l'esprit de Vanderbilt mourant, et puisqu'il est écrit que « le verre d'eau donné de bon cœur au pauvre sera payé au centuple, » nous voici en droit de considérer la dernière *affaire* de Vanderbilt comme la meilleure et la plus productive que ce grand lanceur d'affaires ait faite.

All's well that ends well !

C'est égal, j'aime mieux les millions de bénédictions qui accompagnèrent le cercueil de Saint-Vincent de Paul que les millions de dollars laissés par le « vieux commodore » de *Wall Street*.

EMMANUEL J. HERNANDEZ.

BIBLIOGRAPHIE.

Les moines d'Occident depuis Saint-Benoit jusqu'à Saint-Bernard, par le comte de Montalembert, Tomes VI et VII, œuvre posthume. Paris, Librairie Jacques Lecoffre, 1877.

La grande ambition littéraire de Montalembert, l'objet qui le préoccupa le plus dans ses longues, opiniâtres et brillantes études, c'était de tracer un vaste tableau de la vie, des œuvres et du siècle de Saint-Bernard, le plus grand des moines, « ce Saint-» Bernard qui allait, pendant trente années, animer et purifier toute l'Eglise de son » souffle, l'éclairer par sa doctrine, le transporter par son éloquence, parler au pape » en docteur, aux rois en prophète, aux peuples en maître, venir en aide à la papauté » de nouveau menacée, dissiper le schisme, confondre, dans Abélard, la raison insur-» gée, mériter le surnom de vengeur de la liberté ecclésiastique, et conduire l'héritier » d'Henri V, le petit fils d'Henri IV, aux pieds d'un inébranlable champion de l'Eglise » et de la Société. » Ces lignes sont les dernières du Tome VII, qui devait, dans la pensée de l'illustre écrivain, mener le lecteur jusqu'au seuil du temple consacré par lui à l'ordre de Citeaux et au moine du val d'Absynthe. Ce temple, je n'en doute pas, eût été splendide.

Dans mes relations personnelles avec le « fils des croisés, » j'ai plus d'une fois entrevu les principaux contours du plan qu'il avait conçu. D'ailleurs, nul écrivain de ce siècle n'était plus capable que Montalembert de dépeindre cette grande époque qui commence, pour ainsi dire, à la mort de Grégoire VII et finit au couronnement d'Innocent III, ce XII^{e} siècle, que dominent à la fois le génie et la sainteté de Bernard et qui a préparé, fondé, organisé les splendeurs du siècle de S. François et de S. Dominique. Montalembert n'était pas seulement l'homme éloquent que le vulgaire lui-même admire, c'était un savant de bon aloi. Il connaissait toutes les langues de l'Europe et s'était préparé à la publication de son grand ouvrage par des études profondes, des recherches minutieuses et des voyages fréquents. Doué de toutes les vertus civiles qui sont le propre des grands âges catholiques, il avait à un degré éminent l'enthousiasme religieux qui forma les poëtes, les héros et les saints des siècles moyens : fier à la tribune, il était humble à l'église, et dans les académies de notre temps nul n'a jamais osé l'accuser d'ignorance. Le nom de Montalembert est inséparable désormais de l'histoire de la revendication civile des droits des catholiques de notre temps, des annales de la restauration de l'art chrétien et de la renaissance de l'hagiographie, confinée depuis trop longtemps dans les cloîtres. Sa parole claire, précise, énergique, chaude, colorée résonnait comme le cliquetis des armures du temps de Louis VII, et sa plume offre je ne sais quelles analogies avec les épées des vigoureux guerriers qui écoutaient le grand religieux de Clairvaux prêchant le respect de la liberté civile aux communiers lombards ou la croisade aux chevaliers allemands, flamands et francs réunis à Spire.

Le noble écrivain est mort avant d'avoir achevé son œuvre de prédilection : c'est à peine si quelques matériaux sur l'histoire de S. Bernard ont été trouvés dans ses papiers. L'histoire de Saint-Grégoire VII, moine et pape, et des prédécesseurs de Calixte II, publiée maintenant, n'est elle-même qu'une œuvre de premier jet. L'auteur s'était évidemment promis de la revoir, de la corriger, de la perfectionner, sinon il l'au-

Digitized by Google

rait publiée lui-même, avec les cinq premiers volumes, ou, certainement, avant sa mort. Ses exécuteurs testamentaires, qui ont confié le soin de l'édition des tomes nouveaux à un homme de mérite, M. Aurélien de Courson, en conviennent, et ce dernier a eu soin d'avertir le public « que si, après une nouvelle révision des papiers de M. de Monta- » lembert, des actes d'une réelle importance étaient retrouvés, il ne manquerait pas » de les reproduire dans une nouvelle édition. »

Les deux volumes qui viennent de paraître commencent par une brillante apologie de la vie monastique au sein de la féodalité: c'est une exposition animée du rôle des moines dans la société temporelle, des services rendus par eux à la science, à l'éducation publique, aux lettres, à l'histoire, à l'art, à l'agriculture et à la charité (ce qu'on appelle, dans le lourd langage de notre temps, l'assistance publique). Il développe cette conclusion de César Balbo: « leur principal mérite ne fut pas, comme on l'a dit » avec trop d'humilité, d'avoir conservé les manuscrits ou les lettres, ou l'agriculture, » mais bien la vertu, la vertu austère, la vertu chrétienne. »

Suit le livre XIX, entièrement consacré à Grégoire VII et à son époque, qui pourrait être appelée le siècle de Cluny. Il semble que Montalembert n'a pas profité de toutes les sources nouvelles d'information que nous devons depuis dix ans aux études historiques de notre génération, mais son exposé est complet, trop complet peut-être: les efforts de la main qui a tracé l'esquisse du tableau sont trop visibles; les couleurs ne sont pas assez harmonisées ; ce tableau « est bu, » comme on dit dans les ateliers de nos peintres flamands, quand les couleurs sont entrées en quelque sorte dans la toile et que l'ensemble a besoin d'être retouché. Cependant, tel qu'il est, ce tableau est très-beau. Le lecteur le moins expert s'en convaincra aisément en le comparant, par exemple, au dernier livre que nous a livré sur ce sujet la « science allemande, » celui de M. Guil. Wattenbach (*Geschichte des Roemischen Papstthums*, Berlin, chez Hertz, 1876, 1 vol. 8°), un des collaborateurs de M. Jaffé et de M. Pertz. Les nouveaux volumes de Montalembert ont paru précisément à la veille du 800e anniversaire des « jours de Canossa. » M. Wattenbach (p. 133) cite avec complaisance une opinion d'un des anciens biographes d'Henri IV, qui en allant au château de la Comtesse Mathilde, dans l'attitude que l'on sait, aurait posé un acte de fine et haute politique : l'empereur, qui n'était pas un saint, aurait ainsi empêché le pape de continuer son voyage vers l'Allemagne, comme il en avait l'intention, et d'y ruiner entièrement le despotisme d'Henri par son irrésistible influence personnelle. Cette explication, déjà donnée par Montalembert, déplaira à M. de Bismarck, qui, dans son ignorance historique, s'est écrié un jour: « nous n'irons pas à Canossa. » Pour Montalembert, le triomphe de Grégoire VII fut la victoire de l'humilité sur l'orgueil et de l'âme soumise à Dieu sur la chair révoltée, et cet illustre et saint pontife a légué à ses successeurs une autorité spirituelle contre laquelle aucune puissance humaine n'a pu prévaloir. Bossuet, le grand Bossuet, n'a pas craint d'appeler Grégoire VII « quémandeur sans vergogne, » parce que le pape avait demandé à Guillaume le conquérant le serment de fidélité, que tous les empereurs d'occident devaient au Saint-Siége et que le vainqueur d'Hastings avait des motifs personnels de prêter. Parmi les « ultramontains » de France, il n'en est pas un seul qui ait présenté de la conduite du Pape, en cette occasion comme dans toutes les autres, une apologie à la fois plus judicieuse, plus sensée et plus éloquente que celle qui est contenue dans l'œuvre posthume de Montalembert.

Le livre XX traite des prédécesseurs de Calixte II: Saint-Bruno, qui prêchait la parole de Dieu « par le travail des mains ; Yves de Chartres, qui défendit courageusement la pureté du mariage contre le roi Philippe et la pureté de la foi contre Roscelin ; Saint-Anselme d'Aoste, archevêque de Canterbury, un des esprits les plus vigoureux qui ait honoré la science humaine (comparez la belle monographie écrite par notre ami le Dr van Weddingen), un de ces grands évêques catholiques dont l'indomptable

Digitized by Google

indépendance spirituelle et la noble fierté sacerdotale jettent un jour si éclatant sur l'atonie de l'église établie d'Angleterre ; l'école du Bec, pépinière de philosophes et de « grammairiens ; » l'abbaye de Saint-Victor et Guillaume de Champeaux, la gloire de l'université de Paris; l'élection de Calixte II. La belle biographie de Saint-Anselme n'est pas inédite, mais elle a été modifiée pour être intercalée à sa place dans l'œuvre générale de Montalembert, dont la dernière partie, je le répète, perd un peu de son intérêt, parce qu'elle n'est pas complétée par la biographie de Saint-Bernard. Le Tome VII de l'ouvrage, le dernier, nous apparaît comme ces matériaux magnifiques accumulés aux pieds des murs de certaines cathédrales et destinés à l'édification ou à l'achèvement des tours.

Je crois qu'il serait facile de critiquer certains détails de ces matériaux ; mais cette critique n'aurait aucune utilité pratique. Elle n'entamerait pas d'ailleurs le mérite essentiel de l'œuvre du grand écrivain français : l'apologie savante et éloquente des moines d'Occident, écrite dans le plus beau langage de notre temps, avec une foi ardente et pure et avec une science, rare aujourd'hui. « Philosophes si sûrs de votre » science, s'écrie Montalembert (T. VI, p. 329), politiques si habiles à conduire les » nations, industriels si versés dans l'art de créer la richesse, légistes qui avez » mené captives la religion et la liberté, princes qui avez élevé le pouvoir absolu sur » les ruines des anciennes franchises, réformateurs sociaux qui avez tout nivelé sous » le joug de l'uniformité démocratique, vous tous, auteurs et docteurs de la société » moderne, ce ne sont pas là vos œuvres : tout cela s'est fait avant vous et sans vous ; » votre œuvre, à vous, a été d'asservir, de corrompre et enfin de détruire ces » augustes institutions, et, après avoir spolié et profané les sanctuaires où avaient » régné, pendant douze siècles, la charité, la prière et le bonheur, d'y introniser » l'égoïsme et la cupidité ou bien la dévastation et le néant. »

La presse catholique, j'ai le regret de constater, n'a pas accordé à l'œuvre posthume du comte de Montalembert l'attention qu'elle mérite en soi et à laquelle l'illustre défunt a droit par les grands services qu'il a rendus à la cause commune et surtout à celle des « Moines d'Occident » de notre temps. J'ai vainement cherché une critique sérieuse et digne de ces nouveaux volumes : je n'en ai pas trouvé jusqu'ici. Je ne puis en effet appeler de ce nom une lettre adressée, de Boulogne-Sur-Mer, par M. A. Gros, ancien avocat, à M. Eugène Veuillot. Elle a été publiée par l'*Univers* et reproduite par notre *Bien Public* (nº du 5 février), ordinairement mieux inspiré. M. Gros s'exprime ainsi au commencement de sa lettre :

« Permettez-moi de vous confier un chagrin que j'ai éprouvé en lisant les derniers » volumes des *Moines d'Occident* qui viennent de paraître.

» Au bas de la page 250 du septième volume, on lit cette note : « Selon une tradition » rapportée par Buchanan, dans son *Histoire d'Écosse*, elle (la reine Marguerite) fit » abolir le droit infâme de *marquette* et de *prélibation*, vestige de la servitude païenne » et de ce mépris de la femme dont les Écossais avaient été surtout infectés. Voyez la » fameuse lettre de Saint-Jérôme. »

« Ainsi M. de Montalembert fait profession de croire à la fable horrible et absurde » du droit de *prélibation*, autrement nommé *droit du seigneur*, dont M. Louis » Veuillot a si bien fait justice dans l'admirable et fameux plaidoyer qu'il a publié » pour venger le moyen-âge de cette injure. Nos pères auraient toléré cette monstruo- » sité dont il n'y a jamais eu d'exemple chez les nations les plus barbares, chez les » païens, ni chez les Turcs ! Et l'Eglise, comme l'a si bien fait remarquer l'éloquent » avocat du moyen-âge, aurait supporté en silence cette horreur, puisqu'on ne cite pas » un concile, un pape, un saint qui se soit jamais élevé contre elle.....

Suit alors une petite dissertation plus ou moins exacte sur le prétendu droit de marquette et une appréciation assez juste des mérites de Buchanan, un des puis

Digitized by Google

méchants détracteurs de l'infortunée Marie Stuart. M. Gros, approuvé par l'*Univers* et le *Bien Public*, termine ainsi :

« Et il nous faudra, sur la parole de cet honnête homme, croire à une tradition » affirmée par lui seul dans une histoire satirique méprisée des savants! Il nous » faudra, sur le fondement si vague d'une tradition attestée par un homme si digne » de foi, croire qu'au onzième siècle, cinq cents ans avant l'époque où cet homme » vivait, le droit de *marquette* et de *prélibation* se pratiquait en Écosse. S'il est per- » mis d'admettre aussi légèrement un fait aussi grave, il n'y a pas de raison pour que » dans l'avenir on ne puisse ajouter ou même substituer au témoignage de Buchanan » un témoignage beaucoup plus respectable, sans doute, mais logiquement tout aussi » valable, celui de M. de Montalembert lui-même. De même que ce dernier, pour » prouver le détestable usage affirmé par lui, nous dit : Voyez Buchanan, *Histoire* » *d'Écosse*, de même un jour, pour faire la même preuve, on se contentera de dire : » Voyez Montalembert, *Moines d'Occident*, t. VII, p. 250. Voilà pourtant comment » l'histoire se fait, voilà comment la conspiration contre la vérité trouve partout des » complices là même où elle devrait le moins en rencontrer. C'est profondément triste. »

Il n'y a de triste que la tristesse de M. Gros. Sans vouloir discuter ici la question du droit de marquette et de prélibation, on peut affirmer hautement que si même M. L. Veuillot aidé par l'école des Chartes avait tort, *l'Église* ni même la société chrétienne du moyen-âge ne seraient en aucune façon responsables de telles horreurs. Il y a eu, il y a, il y aura d'autres abus révoltants dans les sociétés humaines ; mais quel est l'homme sensé qui en fera remonter la cause à l'épouse incorruptible du Christ ? Il ne faut pas l'oublier, le moyen-âge n'était pas parfait. Pour l'honneur et la gloire de l'Église, il suffit de démontrer qu'Elle est la maîtresse et l'éducatrice du genre humain. Montalembert a fait cette démonstration, au moins aussi bien que pouvait le faire M. Gros ; les sept volumes des *Moines d'Occident* n'ont pas d'autre but.

Le correspondant de l'*Univers* s'est trop pressé d'ailleurs de manifester sa mélancolie. La note de Montalembert est textuellement copiée de notre illustre et savant compatriote, le P. Papebroch, dans les *adnotata* à la vie de Sainte-Marguerite d'Écosse (voyez *Acta Sanctorum*, Tome II de Juin, p. 332). Papebroch lui-même n'a fait que copier du Cange, au mot *Marcheta* (voyez du Cange, édit. Henschel, T. IV, p. 282) ; seulement il a corrigé le célèbre glossateur en un point : Buchanan avait prétendu que l'abolition mentionnée était due à Malcolm ; Papebroch, lui, suppose que cet honneur doit être réservé à la reine, sa femme, Sainte-Marguerite. Comme il est dit dans la vie de Sainte-Marguerite que le roi fit beaucoup de réformes, grâce à l'influence de sa vertueuse épouse, on n'est pas en droit d'accuser Montalembert d'erreur ou de distraction, parce qu'il a mis sur le compte de la reine ce que Buchanan dit du roi. Montalembert n'avait pas ici à s'occuper d'une dissertation sur la *Marcheta*, et je crois me rappeler qu'en une autre circonstance, plus appropriée au sujet qu'il développait, il a rendu au livre de M. L. Veuillot sur le *Droit au Seigneur* l'hommage qu'il mérite. Au reste, l'auteur des *Moines d'Occident*, dans cette petite note d'une œuvre posthume, donc imparfaite, n'a fait que répéter un des *adnotata* des *Acta Sanctorum*. Voilà donc le pauvre Papebroch, qui n'était pas un sot, convaincu d'être un des complices de la conspiration contre la vérité. Il n'y a que les Bollandistes pour jouer de pareils tours à l'Église.

Du reste, qui d'entre nous ne commet pas d'erreurs ? Pour l'honneur de notre conscience, sujette à errer depuis le péché originel, il suffit que l'erreur ne soit ni volontaire ni obstinée. Montalembert a pu avoir en sa longue vie d'études diverses, de luttes ardentes et d'agitations incessantes, des accès de mauvaise humeur et même d'entêtement (qui n'en a pas, s'il vous plait ?), mais je défie qu'on me prouve qu'il a été déloyal ou obstinément rebelle à la règle nécessaire, salutaire et sainte de la foi et de l'autorité

Digitized by Google

établie par Jésus-Christ dans son Eglise. Je connais les petits défauts de Montalembert, certaines intempérances de sa langue éloquente et certains écarts de sa plume si déliée et si active, je connais l'influence regrettable exercée sur sa conduite publique, surtout dans les dernières années de sa vie, par certaines illusions politiques, mais j'ai connu aussi la hauteur de son esprit, la noblesse de son cœur et l'inébranlable fidélité de sa conscience. Les hommes de ma génération, enthousiasmés par toutes les grandes et belles choses que nous ont apprises les Balbo, les Manzoni, les Wiseman, les Pugin, les Brentano, les Goerres, les Donoso Cortès, les Balmès, les Ozanam, les Lacordaire, les Montalembert, n'oublieront pas qu'ils ont été armés pour la croisade de notre temps par ces grands capitaines de notre armée sainte. Ces héros sont partis pour la lumière, et nous restons dans l'ombre. Ils ne sont pas remplacés; mais ils nous ont laissé de nobles exemples et nous vivons encore du feu de leur ardente parole. Nous récoltons les fruits de la semence qu'ils ont semée dans notre société sortie de ses gonds catholiques. Ne soyons pas ingrats, et tâchons de leur ressembler, si nous pouvons, et, avec la grâce de Dieu, de servir la cause de l'Eglise aussi bien qu'eux. Le Concile du Vatican nous a apporté des lumières et une direction, dont ils n'ont pu recueillir le bénéfice : nous en avons déduit le devoir de nous unir, avec une ardeur plus grande encore et avec plus d'assurance que jamais, dans la totale confession de la vérité et des droits de Dieu sur les individus comme sur les nations. P. H.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE, *par Albert* SOREL, *professeur à l'École libre des sciences politiques*. — 2 volumes in-8°, de 428 et 452 pages. — Paris, Plon, 1875. — LA GUERRE DE FRANCE (1870-1871). *par M. Ch.* DE MAZADE. — 2 volumes in-8° de 538 et 556 pages, avec cartes. — Paris, Plon, 1875.

Évidemment le moment n'est pas encore venu de dire le dernier mot sur cette grande lutte. Au point de vue militaire aussi bien qu'au point de vue diplomatique, il existe encore bien des points obscurs. Cependant il ne faut dédaigner aucun moyen d'information. Les ouvrages, qui ne peuvent tout dire en ce moment, seront consultés avec fruit par les historiens de l'avenir. A ce titre nous signalons comme dignes d'une attention particulière les livres sortis de la plume de MM. de Mazade et Sorel.

Ch. de Mazade publia son travail sur la guerre franco-allemande de 1870-1871 dans la *Revue des Deux-Mondes*. Ce premier jet d'une œuvre plus étendue fut favorablement accueilli du public. L'auteur corrigea son œuvre primitive et y introduisit d'utiles améliorations. Il nous paraît avoir fait un œuvre de conscience et n'a négligé aucun genre d'information, de quelque côté qu'elles vinssent, des amis, des neutres ou des adversaires.

M. de Mazade, a dit un critique, aborde de plein-pied son sujet : à peine un chapitre est-il consacré aux préliminaires de la guerre, et tout le premier volume est destiné à raconter les divers incidents de la lutte, depuis Wissembourg jusqu'à l'échec définitif des armées de province dans l'est, en passant par le 4 septembre et la capitulation de Metz. Le second volume traite particulièrement du siége de Paris, de l'armistice et des négociations pour la paix définitive. Les pièces justificatives, les citations sont peu abondantes; tout l'intérêt réside dans le récit, qui est clair, animé, patriotique. C'est, en un mot, un ouvrage fait pour les gens du monde.

A l'*épilogue*, M. de Mazade trouve quelques lignes d'une indignation contenue, pour flétrir l'insurrection du 18 mars. « Elle a échoué, dit-il, et elle devait échouer, parce qu'elle était un attentat à l'honneur de la Révolution française, âme de la société moderne, et à la patrie. C'est l'éclatante vérité qui se dégage de cette lutte à peine refroidie. Quand la Révolution française est apparue dans le monde, elle est venue,

Digitized by Google

non pour abolir les vérités morales, qui sont la plus noble et la plus pure essence de la civilisation, mais pour élever tous les hommes à l'intelligence de ces vérités souveraines.... »

Sans vouloir entamer ici une discussion sur la Déclaration de 1789, nous dirons avec feu l'abbé Godard, dans son édition revue et corrigée des *Principes de* 1789 *et la Doctrine catholique*, que nous réprouvons le caractère rationaliste que présente dans son ensemble cette soi-disant charte des « droits de l'humanité ». Nous ne voulons pas que l'on parle à un peuple de ses droits sans lui parler de ses devoirs, et nous voulons que l'oubli de ceux-ci soit mentionné au même titre comme cause des malheurs publics.

Le livre de M. Sorel est à la fois plus original et plus profond que celui de M. de Mazade. L'auteur a fait de la philosophie de l'histoire, à l'encontre de l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, dont l'œuvre a un caractère plus pragmatique, comme on dit en Allemangne.

On lit avec tristesse l'*Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande,* quand on voit avec quelle déplorable légèreté le gouvernement impérial se lançait dans une aventure pareille. Quelque réserve qu'il y mette, M. Sorel doit constater que « le pouvoir était aux mains d'esprits incertains et de politiques médiocres, infatués de leur génie, que le jugement de ces hommes était faux, que l'éducation critique, l'habitude de comparer les faits manquait à tout ce monde, que le souci de sa gloire propre se colorait pour chacun des apparences du devoir, que, sous l'action d'un enthousiasme romanesque, la témérité passait pour courage et l'emportement pour patriotisme. Les ministres dirigeants croyaient à leurs collègues comme ils croyaient à eux-mêmes; le duc de Gramont tenait le maréchal Le Bœuf pour un grand homme de guerre; le maréchal Le Bœuf tenait le duc de Gramont pour un grand diplomate; l'empereur rêvait, et le conseil, respectueux du secret diplomatique et des mystères de la stratégie, aurait cru faire injure à ces grands hommes d'État en demandant à l'un de visiter ses arsenaux, à l'autre d'examiner ses traités. C'est ainsi que chacun entraînait l'autre et se croyait entraîné; ces malheureux fuyaient, « le cœur léger, » devant la tempête qui poussait la France aux abîmes. »

M. Sorel examine successivement les origines de la guerre (1865-1870), la candidature Hohenzollern, la négociation d'Ems où le roi de Prusse n'insulta pas M. Benedetti, comme le disaient sottement les chauvins de Paris, la déclaration de guerre, les alliances, la ligue des neutres, la révolution du 4 septembre, les intentions de la Prusse, l'entrevue de Ferrières, la mission de M. Thiers, la capitulation de Metz, la diplomatie de Tours, les négociations d'armistice, la conférence de Londres, l'empire allemand, l'armistice, les préliminaires de paix, les conférences de Bruxelles, le trait de Francfort, la libération du territoire.

Ce vaste sujet, très-compliqué dans beaucoup de détails, est traité avec soin; une critique judicieuse a présidé au choix des citations; bref, c'est un travail grave, digne de l'attention des hommes politiques.

M. Sorel ne ménage point les vérités à ses compatriotes. Il frappe d'un blâme motivé la fameuse circulaire de M. Jules Favre, datée du 6 septembre. Il constate avec regret que ce paradoxe diplomatique saisit les imaginations françaises, parce qu'il flattait le goût d'éloquence théâtrale qu'une mauvaise éducation littéraire continue d'entretenir en son pays.

M. Sorel flétrit également la *maladresse et la frivolité* montrées par le gouvernement de la Défense nationale en faisant publier au *Journal officiel* un incroyable discours tenu par M. Favre aux maires de Paris, le 20 octobre. On voudra se rappeler que dans cette harangue le ministre des affaires étrangères plaçait la République au-dessus même du salut de la France! Il faut encore mettre au nombre des fautes impardonnables commises par M. Gambetta la furieuse proclamation qu'il lança à tous

Digitized by Google

les vents contre la trahison du maréchal Bazaine et sur la nécessité d'une *guerre outrance.*

Arrivé à la fin de son travail, M. Sorel, résumant une dépêche du chancelier allemand à M. d'Arnim, écrit : « Ainsi, le gouvernement que l'Allemagne redouterait le plus et dont elle ne pourrait cependant combattre l'établissement, ce serait, si elle était possible, la monarchie historique de la France, restaurée dans des conditions de force et de stabilité; garantissant l'exercice des libertés publiques; retrempée dans le courant des idées modernes; revenant à l'une des traditions qui avaient fondé sa puissance : *une grande indépendance en matière religieuse* (!!) et l'aptitude à se plier aux nécessités des temps; respectée en Europe ; capable d'y trouver des alliances durables, mais assez sage pour éviter les aventures et assez confiante en son avenir pour protéger avec honneur une politique de paix. »

Le programme formulé par M. Sorel est erroné ou incomplet. Nous croyons avec lui que la France a perdu, pour quelque temps, nous persistons à le dire, le chemin de ses véritables destinées. Ce serait déjà beaucoup sans doute de revenir à la monarchie traditionnelle, mais ce n'est pas assez. La France doit se retremper dans le véritable esprit religieux ; amendée par l'épreuve, forte de la pratique des vertus chrétiennes qui sont en même temps des vertus sociales, elle aura le droit de s'écrier comme ces barbares convertis qui lui ont donné son nom : *Vive le Christ qui aime les Franks !*

AD. D.

Goerres-Gesellschaft zur Pflege der Wassenschaft im Katholischen Deutschland. Jahresbericht für 1876. Koeln, bei Bachem, 1877, in-8°.

La Société Goerres pour la culture de la science dans l'Allemagne catholique (Rapport pour l'année 1876. Cologne, chez Bachem, in-8°, 1877.), dont nous avons annoncé la fondation et les premiers progrès, est en pleine voie de prospérité. Le 6 juin 1876, les hommes d'élite réunis dans la foi ardente du Christ et dans la pensée du grand Joseph Goerres ont pu constater publiquement le consolant succès de l'œuvre nouvelle. Le projet de cette société scientifique appartient, on le sait, en grande partie, à notre savant ami, le Baron de Hertling, Député au Reichstag, qui en est devenu naturellement le premier Président. Établie le 9 octobre 1875, la noble société dont le but est exclusivement circonscrit dans le domaine de la science compte déjà plus de 1200 membres. Nous rencontrons là autour du Président, bien connu lui-même par ses travaux sur Aristote et sur la Cosmologie, les noms des savants les plus vénérés de la science catholique d'outre Rhin. Nommons dans le Bureau d'honneur les Drs Heinrich de Mayence, von Buss, Alzog de Fribourg, Hergenrœther de Wurzbourg, von Ringseis de Munich, Schneid d'Eichstadt, Baudri de Cologne, Walter de Bonn, von Arndts de Vienne, et le Prince Charles de Loewenstein Wertheim. Le Comité directeur vient de publier le compte-rendu de sa première réunion.

Le Discours inaugural du Dr Heinrich s'y trouve en première ligne. Dans un langage élevé le savant dogmatiste a mis en relief l'alliance naturelle de la Science et de la Foi de J.-C., leurs harmonies prédestinées, leurs sympathies mutuelles. Après ces paroles éloquentes, le Dr de Hertling lut un mémoire d'un vif intérêt sur l'histoire du B. Albert le Grand. Cette biographie, pleine de faits et d'idées, nous fait désirer avec une ardeur nouvelle le grand travail de l'auteur sur le Maître illustre de l'Ange de l'Ecole. Les amis éclairés de la grande Scolastique liront avec bonheur ce solide travail. Viennent ensuite la lettre latine par laquelle les membres du Comité provisoire ont fait connaître au Pape le projet de leur fédération, et la Réponse paternelle de Pie IX, bénissant la Société et tous ses membres.

Digitized by Google

La Fédération voulant sans retard encourager les efforts et stimuler le zèle des savants catholiques a proposé trois sujets de concours : le premier, pour la meilleure *biographie de S. Boniface,* apôtre de l'Allemagne; le second, pour une *histoire populaire de la philosophie et de la culture allemande depuis Kant ;* le troisième, pour une *Biographie du B. Albert le Grand.*

A chaque question sont affectés deux prix, le premier, de 1,500, le second, de 800 marcks. L'assemblée a été également informée que les catholiques d'Allemagne ont fait parvenir à la Fédération un premier versement de 3,000 marcks dans le but d'établir une Université Catholique. Le Dr Steinle de Frankfort a fait exécuter, comme cachet de l'œuvre, une figure gothique de S. Athanase encadré avec un rare bonheur dans la lettre initiale du glorieux nom de Gœrres. Enfin M. le Dr de Hertling a remercié chaleureusement les premiers adhérents de leur concours si précieux, et il a montré les destinées de l'œuvre commencée sous de si fortunés auspices. — Que Dieu lui donne un succès chaque jour grandissant ! A. V. W.

Histoire des Régiments Nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche, par le lieutenant-général Baron Guillaume. Bruxelles, chez C. Muquardt, 1877, 1 vol. in-8o, XIX — 420 p. p.

M. le général Guillaume rend un grand service à l'historiographie de la Belgique par ses persévérantes études sur les annales militaires de notre pays. Le volume que nous annonçons est en quelque sorte la continuation d'autres publications du même genre : *l'organisation militaire sous les ducs de Bourgogne, les Bandes d'ordonnances, l'infanterie Wallonne au service d'Espagne, les gardes Wallonnes au service d'Espagne.* Ce n'est qu'après la guerre pour la succession d'Espagne, quand l'empereur Charles VI fut reconnu comme souverain des Pays-Bas, que la Belgique vit s'organiser sur son territoire les régiments nationaux proprement dits, dont les souvenirs sont encore vivants dans beaucoup de familles belges. Pour ma part, j'ai été bercé avec des anecdotes et des histoires, dont étaient l'objet le régiment de Wurtemberg-Infanterie, dans lequel servait mon grand-père, le régiment des Dragons Latour, dont mon grand-oncle était colonel, et je possède encore à Gratz, en Styrie, une cousine, fille d'un major de ce dernier régiment ; elle est née à Tournai en 1788, du « temps des Autrichiens. » Que de gouvernements, hélas, elle a vu passer, et que de réflexions elle a le droit de faire sur la stabilité des pouvoirs de ce monde ! M. le général Guillaume a groupé avec art les faits épars, qui ont tant honoré le nom Belge dans ces régiments fameux dans l'Europe entière : *Murray, Beaulieu, Ligne, Clerfayt,* etc. Ce n'était pas une mince tâche, car l'action militaire de tous ces corps s'est confondue avec le mouvement général des armées des grandes puissances au XVIIIe siècle. L'histoire générale de l'armée française ou de l'armée autrichienne au siècle dernier peut être racontée systématiquement, parce qu'elle forme un ensemble qu'il est relativement facile de mettre en relief. Les annales des régiments nationaux belges au service d'Autriche sont, elles, inséparables de l'histoire militaire de la monarchie autrichienne. Pour les isoler et offrir au public belge un tableau intéressant, il a fallu à l'auteur une grande patience, beaucoup de recherches et une analyse consciencieuse de toute l'histoire militaire du siècle dernier. M. le Baron Guillaume a écrit une œuvre nationale, digne d'éloge, un livre original d'une lecture agréable, et fourni aux chercheurs de nouveaux et précieux éléments d'appréciation. Il n'est pas en notre pays une famille distinguée qui ne voudra pas posséder un exemplaire de ce récit des hauts faits de nos ancêtres. Pour mêler à cette approbation une petite note critique, nous prierons le général Guillaume de corriger, dans une seconde édition, certains noms de famille inexactement écrits et

Digitized by Google

quelques titres militaires inexactement traduits en français. Nous conseillerons aussi à l'honorable et savant écrivain de généraliser davantage l'introduction tout au moins des chapitres de l'ouvrage. Un homme de son mérite littéraire et de son importance sociale est obligé de s'élever au-dessus des limites étroites de la chronique militaire.

P. H.

LIVRES EN LECTURE.

N. B. *Les éditeurs et les auteurs qui désirent que nous fassions un compte-rendu de leurs publications sont priés de nous en envoyer deux exemplaires et d'indiquer les prix de vente.*

Un Pape Alsacien, par l'abbé Delarc, 1 vol, in-8°, Paris, chez E. Plon et C^e^, 1876.

L'église catholique en Pologne sous le gouvernement russe, par le P. Lescœur, 2 vol. in-8°, Paris, chez E. Plon et C^e^, 1876.

Histoire de l'abbaye d'Hautecombe en Savoie, avec pièces justificatives inédites, par Claudius Blanchard, 1 beau vol. in-8°, Chambéry, chez Chatelain, 1875.

A propos d'enseignement primaire, par Fl. C., br. in-8°, Anvers, chez Plasky, 1876

Histoire de la Confédération suisse, par L. Vulliemin, 2 vol. in-12. Lausanne chez Bridel, 1875.

A. Welby N. Pugin von Dr. Reichensperger, 1 vol. in-12, Fribourg, chez Herder, 1877.

Deux Nouvelles, par C. Gravière, 1 vol. in-12, Bruxelles, chez C. Muquardt, 1877.

Le Concile du Vatican, son caractère et ses actes, par Mgr. Fessler, traduit de l'allemand, avec une préface, par Em. Cosquin, 1 vol. in-12, Paris, chez Plon, 1877.

Correspondance inédite du P. Lacordaire, avec une étude biographique, par H. Villard, 2^e^ édition, 1 vol. in-8°, Paris et Bruxelles, Soc. gén. de lib. cathol., 1876.

Victor Fournel. Vacances d'un journaliste, 1 vol. in-12, Paris, chez Baltenweck, 1877.

Le même. Promenades d'un Touriste, 1 vol. in-12, Paris, chez Baltenweck, 1877.

Histoire de la ville d'Enghien, par E. Matthieu, première partie, 1 vol. in-8°, Mons, chez Dequesne-Masquillier, 1877.

Gesetz und Recht von einem rheinischen Juristen, broch. in-8°, Cologne, chez Bachem, 1877.

Les Effrontés de la politique, à propos de la question Slave, par F. Marko, un vol. in-24, Boston, chez Carpentier, 1877.

Au Bagne, par Aug. Snieders, trad. par G. Lebrocquy, 1 vol. in-12, Paris et Bruxelles, Soc. gén. de libr. cathol., 1877.

Pierre le Vénérable, par l'abbé Demimuid, 1 vol. in-8°, Paris et Bruxelles, Soc. gén. de libr. cathol., 1876.

La Vie domestique, par Charles de Ribbes, 2 vol. in-12, Paris, chez Baltenweck, 1877.

Marie de Medicis dans les Pays-Bas, par P. Henrard, 1 vol. in-8°, Bruxelles, chez Muquardt, 1876.

Somme contre le catholicisme libéral, par l'abbé J. Morel, 2 vol. in-8°, Paris et Bruxelles, Soc. gén. de libr, cathol., 1877.

Die Katholische Presse in Europa, 2^e^ édition, 1 vol. in-12, Wurzbourg, chez L. Woerl, 1877.

Der Culturkampf vor dem Richtertsuhle seiner eigene Gesetze, 1 vol. in-8°, Luxembourg, chez Brück, 1877.

Digitized by Google

FEUILLE D'ANNONCE DE LA REVUE GÉNÉRALE
DU MOIS D'AVRIL 1877.

CONCOURS
OUVERT PAR
l'Administration de la Revue Générale.

L'Administration de la *Revue Générale* ouvre un concours pour la composition en français d'un Roman ou d'une Nouvelle, sous les conditions suivantes.

L'ouvrage ne dépassera pas en étendue une centaine de pages de la *Revue Générale* :

Le concours est ouvert entre Belges et étrangers : les auteurs ont la liberté absolue du choix de leurs sujets, pourvu qu'ils respectent scrupuleusement la Religion, la Morale et les Bienséances.

A mérite égal, l'auteur de l'ouvrage traitant des mœurs ou des choses nationales l'emportera sur tout autre.

Il sera décerné un prix de 500 francs à l'auteur de l'œuvre couronnée.

Le Jury pourra attribuer deux autres prix, l'un de 300 francs et l'autre de 200 francs.

L'Administration de la *Revue* se réserve le droit de propriété sur toutes les œuvres primées.

Le Jury sera constitué par les soins du Comité de rédaction de la *Revue*.

Tous les manuscrits devront être *très-lisiblement écrits*, porter une devise de concours et être adressés au Comité de la *Revue Générale* avant le 1er juillet prochain.

ED. BALTENWECK, LIBRAIRE,
7, rue Honoré Chevalier, Paris.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Promenades d'un touriste, voyage en Hollande, excursion en Savoie et en Suisse, par VICTOR FOURNEL, 1 beau vol. in-18 jésus, prix . 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Vacances d'un journaliste, par VICTOR FOURNEL. — *Huit jours dans les Vosges. — De Paris à Madrid. — Simple coup d'œil sur Londres. — A travers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie*, 1 beau vol. in-18 jésus, prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Les Alpes, *Histoire et Souvenirs*, par XAVIER ROUX, 1 beau vol. in-18 jésus, prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Histoire naturelle pittoresque, *Mémoire d'une Ménagerie, Frosch et Pécopin*, par H. DE LA BLANCHÈRE, 1 beau vol. in-18 jésus, avec gravures : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Scènes villageoises, *Jacques Brunon, Georges Mauclair*, par EUGÈNE MULLER, 1 beau vol. in-18 jésus, avec grav.: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Grandeur et décadence d'un Oasis, *Marthe Verdier*, par CH. WALLUT, 1 beau vol. in-18 jésus, avec grav. hors texte: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Les Révolutions d'autrefois, *Mémoire de Don Ramos, Le Siége de Florence*, par A. GENEVAY, 1 beau vol. in-18 jésus, prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Digitized by Google

J. LEFORT, Éditeur à LILLE.

En envoyant un mandat de poste à l'éditeur, on recevra franco

LE CATHÉCHISME EN EXEMPLES

3e EDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

2 volumes in-8o.

Prix du premier volume, *broché*	4	»
— — — *solide reliure basane*	5	50
— — — *demi-reliure tranche dorée*	6	50
Prix du second volume, *broché*	6	»
— — — *solide reliure basane*	8	»
— — — *demi-reliure tranche dorée*	9	»
Les deux volumes reliés ensemble en forte basane	13	»

Chaque volume se vend séparément.

L'accueil favorable fait à la deuxième édition nous a engagés à revoir notre travail et à en réviser le classement, de façon à introduire dans l'ensemble plus d'ordre, de méthode et de clarté.

Le premier volume renferme 16 pages, et il traite : *Des vérités qu'il faut croire;* le second renferme 89, pages, et il traite : *Des devoirs qu'il faut accomplir et des moyens de sanctification.* Chacun de ces volumes contient deux tables : l'une par ordre de matières, l'autre analytique et alphabétique.

Cet ouvrage a été approuvé et recommandé par plusieurs archevêques et évêques, et par *Son Éminence le Cardinal* DECHAMPS, qui a bien voulu adresser à l'éditeur la lettre suivante.

« Monsieur, le *Catéchisme en exemples*, dont vous venez de donner une troisième édition considérablement « augmentée, est un livre bien fait que je voudrais voir entre les mains de tous les prêtres de mon diocèse, et « aussi des pères et des mères de famille, des instituteurs, des institutrices, et de tous ceux qui se dévouent à « la grande œuvre de l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Je ne crains pas d'ajouter que les personnes « de tout âge et de toute condition trouveraient dans ce livre si simple, mais si vivant, les lumières et les « consolations qu'elles cherchent dans une foule d'autres livres, mais qu'elles y cherchent en vain, parce « que la vérité, qui seule éclaire et qui seule console, n'y est pas.

« Malines, 3 décembre 1877. ✝ V. A. CARDINAL DECHAMPS, ARCHEVÊQUE DE MALINES. »

Rapport fait à Mgr. l'Archevêque de Tours.

Après un examen attentif de cet ouvrage, nous croyons pouvoir dire que c'est en ce genre un des plus complets et des mieux faits que nous connaissions.

L'ouvrage, après quelques chapitres préliminaires, se divise en trois grandes parties correspondantes aux trois parties ordinaires de l'enseignement religieux : *Vérités qu'il faut croire*, contenues dans le symbole : *Devoirs qu'il faut accomplir*, embrassant les commandements de Dieu et de l'Eglise, les péchés et les vertus ; *Moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier*, comprenant la prière et les sacrements.

Parallèlement à chacune des différentes questions du Catéchisme qui se rattachent à ces trois chefs, on a rangé, sous autant de titres saillants et explicatifs, une série d'exemples, d'histoires, d'anecdotes, entremêlés de comparaisons, de sentences, de mots heureux, lesquels, coordonnés, enchaînés avec méthode et à propos, forment sur chaque vérité religieuse une sorte de petit traité d'un caractère à part et du plus vif intérêt.

Les histoires sont de toutes les époques et de tous les genres, puisées aux meilleures sources, choisies ave tact et discernement, retouchées avec soin, écrites dans un style simple, clair, net, vif, rapide, exempt de prétention, d'enflure, de ridicule et de mauvais goût. On ne néglige pas non plus, au besoin, d'y introduire à propos tantôt un sage conseil, tantôt une réflexion touchante ou une pieuse aspiration. De plus, entre les mains des enfants ou des jeunes gens, à l'intérieur des familles et même pour beaucoup de gens du monde, nous croyons qu'il aura, comme livre de lecture, beaucoup de charmes et d'attraits, et qu'il sera très propre soit à détruire les préjugés, soit à graver plus vivement la vérité religieuse dans les esprits. En somme, nous ne saurions dire trop de bien d'un pareil travail. — Tours, ce 5 mars 1868.

P. JANVIER, CHAN.

Ayant pris connaissance du Rapport ci-dessus, nous approuvons et recommandons pour notre diocèse le CATÉCHISME EN EXEMPLES. — Tours, le 7 mars 1868.

✝ J.-HIPP., ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Le catalogue complet de la librairie J. Lefort est adressé FRANCO à toute personne qui en fera la demande.

Digitized by Google

B. HERDER, ÉDITEUR, FRIBOURG (BADE)

EN VENTE :

A Bruxelles chez H. GOEMAERE, à Hasselt chez H. POPPE, à Lierre chez JOSEPH VAN IN et C[e].

HISTOIRE SAINTE EN TABLEAUX,

QUARANTE PLANCHES

des plus mémorables événements

de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Table des planches.

1. Création du monde.
2. Adam chassé du Paradis.
3. Cain tue son frère.
4. Le déluge.
5. Noé offre des holocaustes.
6. Joseph vendu par ses frères.
7. Joseph maitre de toute l'Égypte.
8. Joseph et ses frères.
9. Jacob vient en Égypte.
10. Moïse sauvé miraculeusement.
11. Apparition de Dieu.
12. Les tables de la loi.
13. Zacharie et l'ange.
14. L'annonciation.
15. Marie visite Élisabeth.
16. Les bergers près de la crèche.
17. Jésus porté au temple.
18. Les Mages devant le Messie.
19. La fuite en Égypte.
20. Jésus dans le temple.
21. Baptême de Jésus.
22. Les noces de Cana.
23. Sermon de Jésus sur la montagne.
24. Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.
25. Multiplication des cinq pains.
26. Les enfants bénis par Jésus.
27. Le bon Samaritain.
28. L'enfant prodigue.
29. Résurrection de Lazare.
30. Institution de l'Eucharistie.
31. Jésus au Jardin des Oliviers.
32. Flagellation de Jésus-Christ.
33. Couronnement de Jésus-Christ.
34. Jésus porte sa croix.
35. Le Christ mort sur la croix.
36. Sépulture de Jésus-Christ.
37. Résurrection de Jésus.
38. St-Pierre est nommé premier pasteur.
39. L'ascension de Jésus-Christ.
40. Descente du Saint-Esprit.

Dimension de chaque planche 0,40 m. sur 0,45 m. avec les marges ; 0,31 m. sur 0,37 m. sans les marges.

Prix de chaque feuille séparée, non coloriée, 40 cts.; coloriée 45 cts.
- de chaque feuille collée sur un carton et vernie fr. 1-25.
- des 40 feuilles, fr. 17-50.
- des 40 feuilles réunies en un portefeuille simple, fr. 18-50.
- des 40 feuilles reliées en toile, fr. 20-65.

Le même ouvrage au même prix avec texte anglais sous le titre :

PICTORIAL BIBLE.

Forty prints representing the memorable events of the Old and New-Testaments.

Ou, avec texte flamand, sous le titre :

PRENTENBIJBEL.

Veertig Voorstellingen der gewichtigste gebeurtenissen des Ouden en des Nieuwen Testaments.

Digitized by Google

Publications de la Société générale de Librairie catholique

Chez PALMÉ, 25, rue de Grenelle, à Paris,

ET CHEZ LEBROCQUY, 5, PLACE DE LOUVAIN, A BRUXELLES.

SECONDE ÉDITION ARTISTIQUE MONUMENTALE DE

NOTRE-DAME DE LOURDES

PAR

HENRI LASSERRE

Dessins de Yan'Dargent, Bertrand, Bocourt, Clerget, Chapuis, Férat, Giaccomelli, Comte de Gourcy, Edmond Morin, Philippoteaux, Scott, etc.

Gravures de PANNEMAKER, MAURAND, CHAPON, BARBANT, BERTRAND, BERVEILLER, HUYOT, NAVEILLER, SARGENT, TOURFAUT, VALETTE, etc.

Chromolithographies : Peintures de LAUGÉE. — Vue à vol d'oiseau de MULLER. — Cartes du pays de Lourdes d'HERHARD.

Un volume in-4°, sous la direction artistique de M. EUG. MATHIEU.

Illustré d'encadrements variés à chaque page et de Chromolithographies : Cartes. Vues à vol d'oiseau. Paysages. Portraits, etc.

Broché : **25** francs. — Relié, dos chagrin, fers spéciaux, tranches dorées : **33** francs.

La première édition a eu un vrai succès d'enthousiasme. — Elle a été emportée en quelques semaines. Les exemplaires ont fait prime à Paris.

L'exécution en a été confiée aux plus illustres artistes peintres, dessinateurs et graveurs, sous la haute direction de M. EUGÈNE MATHIEU, qui a eu le rare mérite de faire conquérir à la splendide unité de l'ensemble la diversité charmante des plus beaux talents.

Toutes les pages du livre, sans exception, sont merveilleusement entourées par des encadrements variés, dont les motifs représentent, suivant le texte même du récit, tantôt les scènes de ce drame à la fois céleste et humain, tantôt les paysages, les vues, les monuments des contrées bénies où la Vierge est apparue, tantôt la Grotte, la Basilique, les Vitraux dont elle est ornée, tantôt les portraits des divers personnages qui figurent en cette divine histoire.

Chaque tête de page, chaque cul-de-lampe est une œuvre d'art de premier ordre.

De l'avis unanime, les chromolithographies sont incomparables.

Digitized by Google

LE FRANÇAIS,

JOURNAL QUOTIDIEN.

Le Français tient, parmi les journaux politiques français qui servent les principes conservateurs, une place particulière. Il défend les intérêts de l'ordre, de la société, de la religion, sur tous les terrains et sur toutes les formes. Il a, pour la sûreté et la variété de ses informations, une réputation bien établie. Depuis huit ans qu'il est fondé, il n'a cessé de conquérir de nouveaux lecteurs.

Au moment où les discussions politiques ont, par le retour des Chambres, pris une importance plus grande, *le Français* a pu ouvrir à sa rédaction de nouvelles sources d'informations, et il a augmenté le nombre de ses rédacteurs en faisant appel à des écrivains politiques expérimentés.

Le lundi, *le Français* publie une *Chronique agricole et commerciale* ;
Le mardi, une *Chronique* consacrée aux *Beaux-Arts* ou aux *Sciences géographiques* ;
Le mercredi, un *Courrier scientifique* ;
Le jeudi, un *Bulletin militaire* ;
Le vendredi, une *Lettre sur les Questions religieuses* ;
Le samedi, une *Causerie littéraire* ;
Le dimanche, une *Revue théâtrale* ou *musicale* et une *Revue financière* ;
Deux fois par semaine, une *Chronique parisienne*, par Bernadille.
On s'abonne : **rue Bergère, 20, Paris.**
Pour la Belgique : Un mois d'essai **6** fr. — 3 mois **17** fr.

KÖLNISCHE VOLKSZEITUNG.

GRÖSSTE KATHOLISCHE ZEITUNG DEUTSCHLANDS SEIT 1860.

Zwei Blätter täglich und Feuilleton.

Die « Köln. Volkszeitung » wird wie bisher nichts unterlassen durch gediegeneLeistungen auf allen der Tagespresse anheimgefallenenGebieten, in der ersten Linie der katholisrhen Journalistik zu bleiben. An den Wochentagen findet **zweimalige tagliche Versendung** statt. Ein drittes Blatt erscheint, so oft der vorhandene Stoff es erfordert.

Die wichtigsten politischen Nachrichten telegraphisch. Tägliche Cours- und Börsen-Telegramme. Ausführliche Handelsnachrichten.

Das Feuilleton, dessen Ruf seit Jahren begründet ist, bringt meistens Original-Novellen der bedeutendsten katolischen Schiftsteller oder tüchtige, speciell für das Blatt angefertigte Uebersetzungen.

Die Einrückungsgebühren betragen :

Gewöhnliche Inserate die Zeile 25 Pfg. (2 1/2 Sgr.), **Reclamen** (am Schlusse der Politikspalten) **75P fg.** (7 1/2 Sgr.) **die Doppelzeile.**

In Folge der grossen Verbreitung der « Köln. Volkszeitung » wodurch dieselbe zu den **wirksamsten** Insertionsmitteln gehört, sind bei diesem Preise die Inserate verhältnissmässig billiger, als die der meisten grössern deutschen Zeitungen.

Der **Abonnementspreis** beträgt : bei allen Postanstalten des Deutschen Reiches (und, wie bisher, in Luxemburg und Oesterreich) 6 M 75 Pfg. (2 Thlr. 7 1/2 Sgr.) und bei den Agenturen der « Köln. Volkszeitung » in Aachen, Bonn, Düsseldorf und Koblenz 6 Mark 75 Pfg. (2 Thlr. 7 1/2 Sgr.) ; für **Koln** 5 M. 50 Pfg. (1 Thlr. 25 Sgr.)

J. P. Bachem in Coln.

Digitized by Google

AUX NEUF PROVINCES.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES ET POUR ENFANTS.

Place de la Monnaie, à Bruxelles.

C'est par une intelligente direction du travail que l'établissement des Neuf Provinces est arrivé en peu de temps aux plus remarquables résultats. — Tout concourt à ce succès progressif, qui ne fera que s'accroître : excellent choix des étoffes, toutes de qualité supérieure ; cachet d'élégance, œuvre de coupeurs émérites qui rivalisent avec les tailleurs les plus en renom ; confection parfaite. — Sous ce triple rapport, le vêtement le moins cher, sorti des magasins des Neuf Provinces, ne le cède en rien à ceux faits sur mesure et atteignant les prix les plus élevés. — Cette réunion constante d'éléments de vogue méritée se joint à la modération des prix réduits à leur dernière limite, en raison du chiffre toujours plus considérable d'affaires.

Le rayon des étoffes de hautes nouveautés françaises, anglaises et belges, pour vêtements sur mesure, continue en toute saison à être sans rival.

Les Neuf Provinces préparent en ce moment leurs nombreux assortiments de vêtements pour première communion. — Cet établissement ne craint pas la concurrence à cet égard.

Spécialité de costumes de chasse. — Robes de chambre. — Couvertures de voyage. — Livrées de domestiques.

GRAND CHOIX DE COSTUMES POUR ENFANTS.

Digitized by Google

DE BRUSSELAAR,

JOURNAL HEBDOMADAIRE FLAMAND,

publié sous la direction d'un comité composé d'écrivains distingués. Tous nos amis sont priés de répandre cet excellent journal, qui ne coûte que 5 francs par an. — On s'abonne, 8, rue des Grands-Carmes, à Bruxelles.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES

DIRIGÉ PAR

LES SŒURS DU SACRÉ-CŒUR DE MARIE

PRÈS LA STATION DE LA HULPE

Le prix de la pension est de 400 francs, payables d'avance et par trimestre.

PENSIONNAT

sous la direction des Sœurs de Ste-Marie,

rue de Constantinople, près la gare du Midi, Bruxelles.

Les cours d'allemand et d'anglais sont facultatifs, ils sont donnés par des maîtresses originaires de l'Allemagne et de l'Angleterre.

INSTITUT BARAS

3, *rue d'Enghien, Molenbeek-St-Jean.*

Préparation en **UNE ANNÉE** aux écoles civiles et militaires pour les élèves ayant fait une **BONNE** quatrième prefessionnelle.

Section d'humanités en 3 ans
Section professionnelle en 3 ans
Cours préparatoires.

Les mathématiques sont dirigées par un ex-lieutenant du génie sorti premier de sa promotion.

CHRIST IVOIRE & GRAVURES DE DUSSELDORF

chez **C. VAN CORTENBERGH**

6, *rue de la Collégiale, près de l'église Ste-Gudule,*

BRUXELLES.

CHARLE-ALBERT,

ATELIERS ET BUREAUX, RUE VANDERMEULEN, 4.

Décorations de tous les styles et de toutes les époques. Peinture sur toile, genre Gobelins.—Entreprise de décorations complètes d'églises, de chapelles, de palais, d'hôtels de maîtres, d'appartements, de salons, etc. — Accepte des commandes pour toutes les villes de la Belgique et de l'étranger. — Exposant récompensé à Londres, à Vienne et à Paris.

Digitized by Google

GRANDS MAGASINS.

AMEUBLEMENTS COMPLETS.

J.-E. OTTO.

36, Marché-aux-Herbes, 36.

BRUXELLES.

Mobilier de salon, Salle à manger, Chambre à coucher, etc. Meubles de style garnis en étoffes assorties. Spécialité de Literies, Couvertures de laine, Édredons, etc. Étoffes en tous genres. Velours, Reps, Soieries, Tapis de table, Nattes, Grand choix de tapis. Meubles chêne sculptés. Siéges Bambous.

Entreprises à forfait, Meubles, Rideaux, Tapis, Glaces, etc.

PAPETERIE EUROPÉENNE.

La Maison J. BULENS, fondée en 1830, ci-devant 83, rue de la Montagne, à côté de l'ancienne poste, **est transférée, 69**, rue de la Montagne. Fabrique de registres, lithographie et typographie, commerciale et administrative. Choix considérable de fournitures de bureau et articles pour étrennes des meilleures fabriques, portefeuilles-agendas et carnets de poche; grands portefeuilles dits ministre, avocat et notaire; papeteries, pupitres, buvards, encriers et boîtes à couleurs. Cassettes à compas depuis fr. 1-50 jusqu'à 125 francs. Estampage de papiers à lettres en chromo et couleur. Memento de bureau depuis 30 centimes, calendriers à effeuiller depuis 40 centimes. Cartes de visite depuis fr. 2-50 le cent.

Digitized by Google

GUÉRISON CERTAINE

DES ASTHMES

NERVEUX ET MUQUEUX

PAR LA LIQUEUR ANTIASTHMATIQUE DU DOCTEUR LENAERT,

décoré de la croix civique et de la médaille d'or de 1re classe.

Cette liqueur a une action spéciale sur la membrane muqueuse des canaux aérifères, active et modifie la sécrétion muqueuse, favorise l'expectoration, évacue les mucosités qui obstruent les bronches, soutient l'organisme dans ses opérations éliminatoires, fortifie le système nerveux fortement ébranlé, met le malade à l'abri de toutes les causes qui provoquent sans cesse le retour d'accès d'asthmes, et amène ainsi la guérison.

Dépôt : Chez M. A. LENAERT, pharmacien, à Sorée (Namur), et M. C. LENAERT, rue de la Collégiale, 6, à Bruxelles.

GRAND CRU DE COS LABORY

LEZ-CHATEAU LAFITTE.

Le Chateau de Cos Labory (Haut-Médoc) est situé entre les Châteaux Lafitte et d'Estournel. Il est sur la limite des communes de Pauillac et de St-Estèphe.

Les vignobles de ces trois crûs, si renommés dans le monde entier, sont tellement intercalés qu'en maints endroits il est difficile de démêler, à première vue, la propriété de chacun d'eux : de là cette conformité de saveur et de bouquet constatée par les gourmets délicats.

La solidité, la force de ces vins sont telles qu'ils ne peuvent être bus, avec tout leur mérite, qu'après quatre années de fûts et deux années de bouteille au moins. En effet, c'est vers la sixième année que leur bouquet exquis se développe.

Le Propriétaire du Cos Labory expédie ses vins en fûts *estampillés*, et en bouteille dont le bouchon porte sur le pourtour, marqués au feu, les mots :

Louis PEYCHAUD, Propriétaire.

PRIX :

1870 la pièce. . . . fr. **1000** — 1864 la bouteille . . . fr. **6-50**
1874 id. . . . . » **900** — 1869 id. . . . . » **6-00**

Adresser les ordres au bureau de l'entrepôt, 16, rue de la Paille. Bruxelles

---

AVIS AUX VOYAGEURS.

Une importante amélioration sera apportée prochainement dans les relations entre l'**Angleterre**, la **Belgique** et l'**Allemagne**.

Actuellement, les voyageurs partant de *Londres* à 8 h. 25 du soir et d'*Ostende* à 3 h. 50 du matin arrivent à *Cologne* à 4 h. du soir et à *Berlin* le lendemain à 7 h. 10 du matin.

Par suite des démarches faites par l'administration des chemins de fer belges auprès des Compagnies allemandes, il a été décidé qu'à partir du 15 mai prochain, le service des trains serait organisé de manière que les voyageurs partant de *Londres* et d'*Ostende* aux heures fixées actuellement puissent, sans changer de voiture, arriver à *Berlin à 10 h. 26 du soir au lieu du lendemain à 7 h. 10 du matin*, en passant par *Aix-la-Chapelle*, *Gladback*, *Dusseldorf* et *Magdebourg*.

La durée du trajet entre *Londres* et *Berlin* sera donc abrégée de 9 heures.

Le train sera en correspondance : à *Bruxelles*, avec ceux de *Calais* et d'*Anvers*; à *Louvain*, avec ceux de *Malines* et d'*Anvers*; à *Liége*, avec celui de *Paris*, de *Charleroi* et de *Namur*, et à *Herbesthal*, avec le train de *Cologne* où les voyageurs seront rendus avant midi.

Enfin, le soir même de leur arrivée, les voyageurs trouveront à *Berlin*, *vers* 11 *h.* 15 *du soir*, une correspondance pour *Breslau* et *Saint-Pétersbourg*.

Digitized by Google

DANS LES PAYS-BAS LA PLUPART DES HABITATIONS

sont dans un état déplorable, au point de vue hygiénique.

Presque toutes les **caves** sont **inondées** ou **humides**. D'un autre côté, **l'humidité** amenée par les **vents d'ouest** traverse les pignons et les façades : de là les **rhumatismes**, les **fièvres**, la **phthisie**, etc.

LA MAISON BLATON-AUBERT, 4, rue du Pavillon, à Bruxelles, entreprend avec **10 ans de garantie l'assèchement** complet des **caves inondées** et des **murs humides**, les **pavements** monolythes pour usines, germoirs, fabriques; les **citernes** à pétrole, huiles, alcool; les **glacieres**, les enrochements, grottes, cascades, ponts, bassins, jardins d'hiver.

LA MAISON BLATON-AUBERT a exécuté, depuis 15 ans, avec plein succès, un nombre considérable de travaux de ce genre, dans les domaines de **S. M. le Roi, à Ardennes et à Laeken**, pour les administrations du **gouvernement**, entre autres : les enduits et assèchements des caves de stations sur les lignes du **Grand-Luxembourg**, de l'**Ourthe** et de **Bastogne**, etc.; les citernages des caves des stations du **Grand-Central**, du chemin de fer d'**Anvers-Eecloo**, de **Denderleeuw à Courtrai**, de **Vieux-Dieu à Boom**, etc.; plateforme de l'**hôtel du gouverneur, à Namur**; les **cuves** de **gazomètres** de **Namur**, d'**Anzin**, **Fourmies**, **Valenciennes**, **Herstal**, etc.; citernes et caves de la **Compagnie continentale** de Koekelberg, et un grand nombre de **germoirs** et **citernes** pour les principaux **malteurs** et **distillateurs**.

Pour la **ville de Bruxelles**, entre autres : les pavements monolythes et imperméables des souterrains des **Halles Centrales**, l'assèchement des murs du palais de l'**Université libre**, du **Marché du Parc**, etc.

Pour presque toutes les administrations communales, en résumé, dans toutes les villes de la **Belgique**, du **nord de la France** et en **Hollande**.

LA MAISON BLATON-AUBERT a obtenu pour ses enrochements, en 1875, le **premier prix** et la **médaille d'or** à l'Exposition internationale de **Cologne**. Les principaux travaux de ce genre qu'elle a exécutés sont : la Grotte Rocher du Parc de la ville de **Binche**, les **Grottes** et **Cascades** des étangs d'**Ixelles**, la restauration du pont du **Bois de la Cambre**, les Grottes et Cascades du **Jardin Zoologique d'Anvers**, Grottes de la **Flora, à Cologne**, etc.

Dépôts des **ciments Portland** et agences pour les travaux : **Anvers**, quai Plantin, 8; **Liège**, rue des Guillemins, 93; **Ixelles**, rue du Trône, 120; **Molenbeek St-Jean** quai des Charbonnages, 52.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs les magasins

AU BOUQUET PERPÉTUEL

37 & 57, rue des Fripiers, 37 & 57

BRUXELLES.

BIJOUTERIE FANTAISIE RICHE

Pierres et perles imitées montées sur or. — Bijoux artistiques.

SPÉCIALITÉ D'ÉVENTAILS

riches et ordinaires. — Flacons. — Articles pour cadeaux, etc.

Magasin spécial pour les bijoux de **Deuil** et **Argent niellé** au nº **57.**

Réparation de bijoux vrais et faux et d'éventails en tous genres.

N. B. — Bien observer les nºˢ des deux magasins **37** et **57**

Digitized by Google

MAISON FÉLIX MOMMEN

BREVETÉ

RUE DE LA CHARITÉ, 25 (derrière la rue des Arts).

ARTICLE POUR EAU-FORTE.

Menuiserie pour le dessin et la peinture.

DERNIER PERFECTIONNEMENT.

FIXATION DE FUSAINS ET TOUS GENRES DE CRAYONS.

FABRIQUE DE COULEURS A L'HUILE EN TUBES.

Vente et location de mannequins,

Emballage, nettoyage et vernissage de tableaux,

PEINTURE SUR PORCELAINE,

COULEURS POUR AQUARELLE

et papiers de tous pays.

MENTION EXTRAORDINAIRE.

(Exposition d'Amsterdam).

FABRIQUE SPÉCIALE DE TOILES A PEINDRE.

Cotons pour décorateurs (grande largeur).

TISSUS GOBELINS DE TOUTES DIMENSIONS

MEUBLES D'ATELIERS ANCIENS ET MODERNES,

Panneaux, Chevalets d'atelier, de campagne et de luxe,

BOITES A COULEURS,

Parasols, Chaises, etc., Planches à dessin, Tés, Equerres et Courbes.

BROSSES ET PINCEAUX, CRAYONS.

BOITES A COMPAS, ETC.

FABRIQUE DE CASSEROLES

en fer battu et en fonte émaillée. — Email garanti. — POÊLERIES. Cuisinières en fonte et en tôle. — Douches portatives. — Laveuses, tordeuses, machines à cylindrer. — Nattes anglaises. — Objets de ménage au grand complet. —VOSS-VERCAUTEREN, 41, rue Fossé-aux-Loups. Même maison rue Treurenberg, 22.

Digitized by Google

THE GRESHAM,

COMPAGNIE ANGLAISE

D'ASSURANCES SUR LA VIE,

SIÉGE DE LA COMPAGNIE : 37, OLD JEWRY, LONDRES.

SUCCURSALE :

2, RUE ROYALE, BRUXELLES.

LA COMPAGNIE OFFRE :

Par les principes rationnels sur lesquels sont basées ses opérations.
Par l'importance de son fonds de réserve.
Par le grand nombre de ses assurés.
Par le soin qui préside au choix des risques.
Par le placement prudent de ses capitaux.
Par l'abstention de toute espèce de spéculation.

LA SÉCURITÉ LA PLUS ABSOLUE.

Envoi franco de prospectus et de renseignements en s'adressant au directeur
DE LA SUCCURSALE, 2, RUE ROYALE, COIN DE LA PLACE ROYALE, BRUXELLES.

Bruxelles. — Imp. E. Guyot, rue Pacheco, 12.

Digitized by Google

LES « LIBÉRÉS FORÇATS »

Scènes de la Russie méridionale.

(*Fin.*)

III

Le narrateur s'était tu tout-à-coup. Lorsqu'il voulut reprendre son récit, il fut incapable d'articuler une seule parole : la douleur et l'indignation lui serraient la gorge comme un étau. Il garda le silence, mais une larme furtive roula sur sa joue hâve et témoigna de l'amertume et de la rage que soulevait dans son âme le souvenir de cette heure d'ignominie.

— « C'était horrible ! » dit-il.

Ce fut comme un gémissement. Il faisait des efforts surhumains pour maîtriser les élans impétueux de l'orgueil et de la colère et pour nous cacher la blessure que son récit venait de rouvrir. Enfin il parvint à reprendre son calme.

— Monsieur, Monsieur, « s'écria-t-il, » depuis que le soleil se lève sur cette terre de honte et de misère, il a éclairé bien des jeux ignobles que le puissant, certain de l'impunité, s'est permis envers la faiblesse désarmée ; mais jamais, depuis que les hommes s'égorgent et se dévorent entre eux, il ne s'est produit sous le dôme éclatant des cieux, une farce plus lugubre, une plus atroce plaisanterie que celle à l'aide de laquelle nous fûmes accouplés par ce bandit ! J'ai lu, dans ma jeunesse, l'histoire de cette révolution française dont les horreurs et les principes ont empoisonné le monde. Je sais comment Carrier assassina les royalistes à Nantes. Il faisait lier le premier homme venu à une femme prise au hasard ; se aides jetaient ces paquets humains au fond de bâteaux qui descendaient la Loire. Au milieu du fleuve, une trappe s'ouvrait et les royalistes garottés disparaissaient par couples dans les flots. Ce monstre fut un ange de douceur en comparaison des représentants du Czar et ces « noces républicaines » étaient un bienfait au

Digitized by Google

prix de celles qui nous furent imposées. A Nantes, on n'a lié les victimes que pour les faire mourir ensemble : nous, on nous a liés pour la vie!...

« Un matin, on nous poussa dans cette salle où l'on avait fait de nous des chrétiens orthodoxes. Nous étions trente hommes environ. On fit entrer un nombre égal de femmes. Avec elles, pénétra dans la salle l'infâme qui nous avait assigné notre profession future. « Mesdames et Messieurs », commença-t-il en nasillant, » Sa Majesté vous a pardonné à tous de grand cœur et Elle souhaite de vous savoir heureux. La félicité n'est jamais dans la solitude. C'est pourquoi il s'agit maintenant de vous marier. Chacun de vous, Messieurs, a le droit imprescriptible de se choisir une épouse, à condition bien entendu que celle-ci y consente. Vu la circonstance exceptionnellement favorable qu'aucun de vous, Messieurs, n'a à craindre d'égarer ses préférences flatteuses sur une compagne indigne de lui — car toutes ces dames sortent, les unes de nos meilleurs colonies pénitentiaires, les autres des maisons de correction les mieux fréquentées de tout l'Empire ; — attendu, d'un autre côté, que Sa Majesté vous a paternellement mis à l'abri des soucis du ménage, en vous octroyant le moyen de vivre de vos rentes, vous n'avez aucunement à vous préoccuper des convenances de position et de fortune, et vous pouvez laisser parler librement votre cœur. Le voici donc réalisé, cet idéal grandiose de notre célèbre penseur et très-ignoble compatriote, Alexandre Herzen ! Mesdames et Messieurs, vous êtes en situation de donner un corps au rêve socialiste du mariage normal. Allez-y gaîment, donnez un corps ! En outre, tout véritable amour s'enflammant soudain, « prompt comme l'éclair et suave comme le murmure de la brise printannière », suivant l'avis compétent de notre illustre Lermontoff, j'estime qu'une heure de temps est amplement suffisante pour que chacun de vous fasse un bon choix. Finalement, veuillez considérer que votre détermination est entièrement libre, et suivre aveuglement le doux penchant de vos cœurs. Et maintenant, Mesdames et Messieurs, agréez, s'il vous plaît, mes félicitations anticipées, mais sincères ! »

« Le jeune scélérat déposa ensuite sa montre devant lui, se carra insolemment dans son fauteuil avec des tressaillements de joie sauvage et, ricanant sous cape, attacha sur ses victimes ses gros yeux de poisson mort. Peu d'entre nous avaient d'ailleurs saisi tout ce qu'il y avait de révoltante férocité dans ses paroles ;

Digitized by Google

car nous formions une société excessivement mêlée. La fantaisie la plus audacieuse n'aurait pas pu imaginer de contrastes plus tranchés. Ici, à côté du pâtre abruti de Bessarabie qui, dans un accès d'alcoolisme, avait massacré sa femme et son enfant, le savant professeur de Wilna, que la passion la plus désintéressée du cœur humain, l'amour de la patrie, avait jeté au fond de la Sibérie. Là se tenait l'incorrigible et rusé voleur, l'escroc des magasins de Moscou, côte à côte avec le gentilhomme polonais dont la profonde infortune n'avait pu ternir l'honneur ni rabattre la fierté, avec le jeune docteur de Charkow que ses rêves socialistes avaient fait échouer aux pieds de l'adolescent immonde qui nous lorgnait du haut de son estrade ; plus loin, dans un même groupe, le brigand cosaque du Don, le faux-monnayeur d'Odessa, l'incendiaire de Cherson. J'avais, à ma droite, un déserteur de Ligdany et, à ma gauche, un Baschkire gracié au pied de la potence, quoiqu'il eût aidé à faire rôtir vivante toute une famille juive dans une auberge de village. Une société composée d'éléments si étrangement réunis par un hasard diabolique que, rien qu'à y penser, je crois assister en esprit à une ronde macabre, et qu'il me semble que je vais devenir fou ! A côté de la noblesse la plus haute et de l'illustration la plus pure, la dépravation la plus abjecte ; face à face avec la fleur de l'éducation, la fange de l'abrutissement sombre, irrémédiable!...

« Et les femmes! La courtisane éhontée qu'on avait dû faire sortir de la maison de correction pour l'empêcher de corrompre encore davantage les pécheresses détenues avec elle coudoyait une malheureuse polonaise dont l'âme pure et sans tache n'avait jamais eu ni crainte ni défaillance, dont le tranquille et austère bonheur n'eut jamais connu l'appréhension même d'un souci, sans une lettre et une cocarde, pieuse offrande à un compatriote exilé, qui la plongèrent dans cet abîme de misères, devant cet impitoyable exécuteur des volontés impériales. Appuyée contre le mur, je crois la voir encore, une gouvernante française fondait en larmes: la pauvrette avait eu l'imprudente fantaisie de parler, dans certaines lettres à une amie de Paris, d'une révolution prochaine à Moscou et de lui demander des nouvelles des « États-Unis d'Europe » ; et c'est pour ce méfait que la bousculaient, dans cette salle odieuse, une fille-mère qui avait étranglé son enfant, une voleuse de Mohilew, la concubine d'un bandit de Crimée. Entre une parricide, une empoisonneuse et une proxénète,

infâme rebut de l'humanité, sanglottait une jeune et gracieuse vierge, dont le seul crime fut de naître, dans une colonie pénitentiaire, d'une mère coupable! Ici peut-être les antithèses étaient plus fortes encore, car rien n'est plus saint sur terre qu'une femme vertueuse, rien n'est pire ici-bas qu'une femme que le vice a touchée de son aile!

» Et toutes ces créatures humaines allaient être forcées de se marier entre elles — et une heure leur était accordée pour se connaître et se choisir! Oh, Monsieur, sans doute vous comprenez maintenant pourquoi ma gorge oppressée interrompit tout à l'heure ce récit épouvantable! Oh, Monsieur, ce fut le plus insigne et en même temps le plus ingénieux forfait qui ait été pérpétré sur la terre depuis le jour où Caïn inventa le meurtre et la vengeance! »

Ivre d'horreur, épuisé, pantelant, il se tut de nouveau. Un râle strident séchait ses lèvres vides de sang. Tout-à-coup il bondit de son siége, pâle à faire peur, et se mit à tourner dans la chambre comme un fauve blessé à mort; puis il vint tomber sur le coin de la table, la face cachée dans ses mains. La jeune hôtesse, éperdue, jetait autour d'elle des regards épouvantés et Reb Nüssan baissait la tête comme accablé sous l'émotion. Mais l'infortuné avait déjà triomphé de la crise et, par un prodige d'orgueilleuse volonté, il continua tranquillement en ces termes:

« Ce devait être, en vérité, un spectacle intéressant que celui qu'offraient ces soixante personnes durant cette heure solennelle. Une curiosité fébrile s'était emparée du monstre blasé de l'estrade lui-même: tantôt il se levait brusquement, tantôt il se laissait choir sur son fauteuil, se jetait en arrière et d'un doigt nerveux tambourinait insolemment sur la table qui lui servait de tribunal. Mais je ne saurais vous décrire tous les détails de cette scène: je n'étais pas assez calme pendant cette heure terrible pour pouvoir les observer. Tout ce que je sais, c'est que, d'abord, nous nous tînmes serrés en deux groupes: ici les hommes et là les femmes, et que pendant la première minute, nul regard, à plus forte raison pas un mot, ne passa d'un groupe dans l'autre. Tous nous fixions devant nous des yeux hagards et stupéfaits, comme si la foudre nous eût frappés: tous, y compris les plus effrontés et les plus pervertis. Dans la salle règnait un profond silence, un silence de mort: de temps en temps, un soupir déchirant ou le sanglot d'une poitrine suffoquée par l'angoisse, et c'était tout. Les minutes s'envolaient. Combien de minutes? Peu sans doute; mais elles me parurent une éter-

Digitized by Google

nité. Voilà que, tout-à-coup, on entendit une voix rude qui disait : « Alerte, mes gaillards!... C'est qu'il y a, ma foi, des dames charmantes céans! » Nous regardâmes. C'était le voleur de Moscou, un homme maigre, desséché, pourvu d'une des figures les plus antipathiquement chafouines que j'aie vues de ma vie. Il passa hardiment du côté des femmes et se mit en devoir d'examiner à sa façon laquelle était la plus enviable. Ici, il recevait un coup de coude en signe de refus; là, un coup d'œil hardi et encourageant ; quelques-unes, les meilleures, se retiraient tremblantes devant lui. Mais lui ne se rebutait point. Bientôt le Baschkire se mit à le suivre; comme une bête de proie, il se rua vers les femmes en beuglant : « J'en veux une grosse, moi, je veux la plus grosse ! » A l'approche de cette brute, les plus laides et les moins timides se cachèrent interdites. Le troisième était le cosaque du Don, un jeune homme élancé aux traits fins et expressifs. A peine eut-il fait quelques pas, qu'une fille accourut au-devant de lui en se dandinant sur ses hanches et se jeta résolument à son cou; mais le Cosaque la repoussa rudement et marcha droit sur la jeune paysanne ruthénienne qui avait étranglé son enfant. L'autre, celle qu'il avait dédaignée, lui lança une injure galante et, l'instant d'après, elle posait son bras sur le mien. Je me secouai pour me débarrasser d'elle ; elle répéta aussitôt sa tentative sur l'ancien professeur de Wilna, mais sans plus de succès. Son exemple fit de l'effet. Celles qui n'avaient plus ni honte ni pudeur se précipitèrent de notre côté et se mirent à choisir elles-mêmes à chercher dans les rangs des hommes. Après dix minutes, la salle présentait un tout autre aspect qu'au début de la séance.

» Au milieu, s'était formé un rassemblement d'hommes et de femmes livrés aux négociations les plus empressées et criant à tue-tête; les couples qui étaient parvenus à s'assortir se retiraient l'un après l'autre dans les embrasures des fenêtres; çà et là un homme tirait brutalement à lui une malheureuse qui faisait des efforts désespérés pour s'affranchir de son étreinte. Dans un coin s'étaient blotties celles qui avaient sauvé du naufrage fangeux un reste de sensibilité et d'honneur. Instinctivement réunis dans l'angle opposé, l'ex-professeur de Wilna, le comte S...... et moi, nous suivions, d'un œil hébété, les péripéties confuses du drame honteux dont nous étions témoins et acteurs. Aucun de nous trois ne songeait à choisir lui-même — pour ma part du moins, l'idée ne m'en vint pas un seul instant....

Digitized by Google

« Encore une demi-heure, Mesdames et Messieurs », grasseyait la voix de notre tourmenteur, « encore vingt minutes » — « encore quinze minutes » . Mais je restai immobile comme rivé au sol, regardant fixement devant moi ; mes genoux fléchissaient; mon cœur battait lentement à coups sourds, inégaux ; mais je ne bougeai pas. Chaque fois que cette voix odieuse se faisait entendre, je sentais un flot de sang impétueux fouetter mon visage et mon cerveau; et cependant je ne fis pas un seul pas. Je ne le voulais point. Une tempête horrible agitait tout mon être : dégoût sans nom, amer désespoir, indignation farouche, jamais peut-être vous n'avez meurtri de tant de plaies un pauvre et sombre cœur! Non ! — criait une voix intérieure, je suis encore un homme ; il faut que je défende, que je sauve ma dignité masculine ; — non, je n'ai pas le droit de consentir à l'avilissement que la force brutale veut m'imposer. J'étais résolu. Plutôt mourir! En même temps s'éleva en moi un autre désir. C'était un dessein sauvage que je ne réprimai qu'à grande peine, un besoin presque plus fort que moi-même. Je crus m'élancer sur le barbare qui profanait nos douleurs et l'étrangler. Pourquoi ne l'ai-je pas fait ? Parce que j'aimais ma propre vie plus que sa mort et que je ne voulais pas mourir sur la potence. Cette heure fut la plus horrible de ma triste existence, et cependant, dans ce cas de légitime défense, je n'eus pas la force de choisir le seul moyen honnête de délivrance, le suicide par vengeance. Hélas! Monsieur, la source des plus grandes misères d'ici-bas est cet instinct inexplicable et invincible de la conservation. Sans lui, depuis ce jour fatal, je ne souffrirais plus.

» J'étais donc debout dans mon coin : les mains sur la poitrine, j'y enfonçais mes ongles comme pour y tenir captive l'hydre qui me tentait — l'hydre ou la meilleure partie de moi-même ! L'acte ne suivit pas le désir. Mais, probablement, mon regard trahit la lutte qui se livrait dans mon âme. Une fois il rencontra celui du monstre : le lâche tressaillit et devint livide. Un instant après, il tourna timidement et en clignotant les yeux de mon côté. Je me détournai et fermai les yeux.

« Encore cinq minutes, Mesdames et Messieurs! Quiconque ne l'a pas fait encore est invité par la présente à se hâter d'ouvrir son cœur endéans ce délai, faute de quoi je me verrai dans la nécessité de marier d'office celles d'entre Vos Seigneuries qui se montreraient récalcitrantes à leur bonheur. Naturellement, je procéderais en âme et conscience à ce délicat devoir ; mais ceci n'empêche pas

Digitized by Google

que, malgré la meilleure volonté que je puisse y mettre, vous ne risquiez, dans ce cas, de faire, au lieu d'un mariage d'inclination, un mariage de raison. Ainsi donc — en avant! — aimez-vous les uns les autres! »

« Le sang me jaillit violemment aux tempes; mais je restai immobile. Il me sembla que je me rendrais complice de cet horrible attentat, si moi, un homme, fils d'un homme, j'allais réellement me mettre à choisir. Mais voilà qu'une autre pensée, soudaine, irrésistible, me secoua de ma léthargie: Il dépend de toi d'écarter de toi-même au moins le pire! Qui sait avec qui ce gredin t'accouplera sans cela! Choisis toi-même, choisis!

» Je fis un pas en avant.... J'ouvris les yeux.... Mais je ne vis rien. Un nuage rouge obstruait ma vue... La révolte de mon sang était au paroxysme. J'avançai en chancelant — et je cherchai à distinguer les figures qui m'entouraient....

« Ah», s'écria tout-à-coup le narrateur d'une voix retentissante, quelles scènes j'ai vues là!... Je ne suis pas lâche, et cependant.... non, je n'ai pas le courage de les redire....

« Ainsi j'errai désespéré dans cette salle. Cela dura à peine deux minutes; mais il me faudrait des jours entiers pour raconter ce qui, pendant ce temps, me traversa le cœur et la cervelle, oui, des jours entiers sans parvenir à tout dire... Je vis, dans un coin, une personne évanouie: une jeune et délicate créature aux cheveux blonds— plus tard j'appris que c'était cette pauvre enfant sans père qu'une mère coupable avait mise au monde dans une colonie pénitentiaire. Un rustre à la face sournoise, le faussaire d'Odessa, se courbant au-dessus d'elle, cherchait à la ranimer dans ses bras et couvrait d'ardents baisers les lèvres inanimées de l'enfant. Je vis cela. Un éclair illumina ma raison éteinte. Je me précipitai sur l'homme, le soulevai violemment et, lui assénant en pleine poitrine un coup de poing qui le fit voler à dix pas, je pris la malheureuse sur mes bras, comme un enfant qu'elle était. J'étais résolu d'être son père et de la défendre jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

» Mais personne ne l'attaqua plus. Le faussaire se releva, me montra les poings, mais se tint prudemment à distance. Tandis qu'il faisait de loin le rodomont, une compensation se suspendit à son cou, sous la forme d'une dégoûtante masse de graisse ratatinée: c'était l'horrible entremetteuse. Il la regarda d'un air ébahi et mécontent, mais ne repoussa pas ses faveurs....

Digitized by Google

« Mesdames et Messieurs, il n'est pas d'heures pour les heureux; cependant je prendrai la respectueuse liberté de vous faire observer que nos soixante minutes sont écoulées. Je prie donc les différents couples d'approcher et de m'honorer de l'aveu de leur penchant mutuel. L'amour chaste et profond répugne, je le sais, à ces confidences, mais j'ose espérer qu'eu égard aux impérieux devoirs de ma charge, vous daignerez excuser une indiscrétion bien indépendante de ma volonté, veuillez en être assurés. Avant tout, je prie ces Messieurs et ces dames d'avancer. »

« Et du doigt, il désigna le faussaire et moi. Mon cœur se serra affreusement ; j'avançai quand même , mon fardeau sur les bras.

» Il y avait dans ce misérable de l'hyène et du porc. « Préparez vos cravaches ! » dit-il aux Cosaques qui l'entouraient. Puis s'adressant à moi : « Monsieur mon bienfaiteur, est-ce votre ferme intention de garder cette jeune personne sur les bras, non-seulement dans cette salle, mais encore toute votre vie durant? »

« Je fis un signe de tête affirmatif.

« Et vous, très-honorée Mademoiselle? »

« Mais l'enfant n'était pas encore revenue de sa syncope.

» Elle est sans connaissance, balbutiai-je.

« Dans ce cas, Monsieur mon bienfaiteur, » continua le mandataire de l'autocrate de toutes les Russies, « j'en suis bien fâché, mais, au nom de Sa Majesté, je suis obligé de vous refuser le consentement indispensable de l'autorité. Dans l'intérêt de l'humanité et de la dignité humaine, je dois absolument exiger que la volonté réciproque des parties soit déclarée ici par un « oui » prononcé à voix haute et intelligible. Comme, d'ailleurs, non par une vaine curiosité, mais tant par devoir que par un intérêt purement philanthropique, j'ai suivi avec la plus scrupuleuse attention tout ce qui s'est passé dans cette salle, je suis à même de vous certifier, de la façon la plus positive, que ce n'est pas à vous qu'appartient la main de cette jeune personne. Loin de moi la pensée de faire, par cette constatation, le moindre tort à vos avantages personnels; mais je sais qu'un autre a su captiver son cœur, et cet heureux mortel, c'est Monsieur que voilà ! » — Il désignait le faussaire. — « Le bonheur soudain qu'elle a éprouvé en apprenant que ce Monsieur l'a choisie a fait perdre connaissance à l'intéressante ingénue. C'est pourquoi, Monsieur mon bienfaiteur, je vous engage à ne pas séparer deux cœurs qui, librement, se sont unis pour les

Digitized by Google

joies et les combats de la vie. Eh ! voici déjà qu'une compensation magnifique vous tend les bras : cette beauté sévère et désirable qui se tient malgré elle à côté de votre rival. Allons, Messieurs, balancez vos dames et chassez-croisez ! »

« Chien ! » m'écriai-je, en bondissant sur lui. Mais un coup formidable retentit sur ma tête, et, le visage inondé de sang, je m'affaissai aux pieds du monstre.

» Lorsque je repris mes sens, les Cosaques étaient en train d'organiser le cortége nuptial. La femme que le misérable m'avait assignée était agenouillée devant moi, étanchant le sang de ma blessure et me faisant respirer du vinaigre. « Tu me plais ! » croassait-elle. « Attends, tu ne manqueras de rien auprès de moi ! »

» Elle m'aida à me relever, passa mon bras sous le sien et m'entraîna en avant. J'avais le vertige ; machinalement, je suivis le cortége, qui se rendait en ce moment à l'église. Je ne souffrais plus : l'excès des émotions violentes avait tué en moi toute sensibilité ; à peine avais-je conservé la vague sensation de la vie.

» Mais, tandis que je marchais ainsi comme dans un cauchemar, je sentis une lourde main qui me prenait au collet. « Frère ! » grogna à mon oreille une voix rude, « ta grosse me va. Ne veux-tu pas troquer avec moi ?... La mienne est moins grosse, mais, par contre, plus jeune. »

» C'était le Baschkire qui marchait derrière moi. Celle qu'il entraînait à sa suite était une personne décharnée, laide, aux cheveux noirs, évanouie ou près de s'évanouir. L'expression d'un désespoir sans borne était répandue sur ses traits et les enlaidissait encore. Ce fut ce qui me tenta. La femme qui sait éprouver une douleur aussi profonde, me disais-je, doit avoir un cœur, et qu'importe ce qui l'a amenée ici, il est impossible qu'elle soit entièrement pervertie.

» Je me secouai. « C'est conclu ! » dis-je au Baschkire. Nous étions juste arrivés au seuil de la chapelle ; le cortége fit une halte d'un instant. Nous en profitâmes. La vieille pécheresse eut beau protester : le Baschkire sut promptement imposer silence à ses croassements, et je remarquai même que, l'ayant considéré de près, elle parut le trouver à son goût. Cependant, celle que moi-même je conduisais maintenant n'avait, dans son découragement profond, fait aucune attention à l'échange.

» Nous fûmes unis. Ce ne fut que lorsque nous sortîmes de la

Digitized by Google

chapelle que notre bourreau s'aperçut de la subtitution. Il s'en vengea cruellement! » — Pani Walerian grinçait des dents, et sa pâleur était devenue livide! — « Il s'en vengea cruellement ! Mais il n'était plus le maître d'y rien changer ! Le pope n'avait-il pas, sous l'invocation de Dieu tout-puissant, déclaré que désormais la mort seule pourrait nous séparer?... »

Le Polonais se tut.

— « Et qui donc était la femme avec laquelle vous fûtes marié? » demandai-je après quelques instants.

— « Une déportée, grâciée comme moi. C'était une juive. Elle s'appelait Gittel Reysmeyer ; ils lui ont donné, au baptême, le nom de Xénia... »

— « Et pourquoi?... » Une nouvelle question se pressait sur mes lèvres, mais je n'osais pas la faire.

— « Quel avait été le crime de ma femme ? Je peux vous le raconter aussi, et cette histoire n'est guère moins gaie que la mienne. »

IV.

Reb Nüssan avait jusque-là écouté en silence, le front baissé et en proie à une émotion qu'il ne cherchait pas à dissimuler. Mais dès qu'il fut question de sa coreligionnaire, il dressa la tête et s'agita violemment sur son escabeau. Gittel était Xénia maintenant; mais cela ne l'empêchait pas d'être israélite et, comme telle, M. Goldkäfer la regardait comme faisant partie des siens. On voyait qu'il lui était pénible d'entendre un chrétien parler d'elle, ce chrétien fût-il même son époux.

— « Pani Walerian, fit-il en se grattant l'oreille, je conçois que vous racontiez des histoires de la Pologne et vos propres aventures. Mais que savez-vous de la Juiverie? La Juiverie est une chose à part. Excusez-moi, Pani Walerian, mais comprenez-vous seulement pourquoi Gittel est tombée dans le malheur? Il me semble que vous ne pouvez pas comprendre cela ! »

— « Laissez-donc, » interrompis-je impatienté. « Je saurai bien voir clair dans le récit de Monsieur... »

Mais Reb Nüssan n'était pas homme à se laisser rebuter. « Vous? » demanda-t-il d'un air narquois. « Excusez-moi, — mais quel habit portez-vous là? L'habit allemand, hein! Et avez-vous

Digitized by Google

des *Ziziss* sacrées à votre veste? Excusez-moi, — mais vous n'en avez pas. Par conséquent, que pouvez-vous entendre aux affaires d'Israël? »

— « Laissez donc, » insistai-je, « vous pourrez parler après, tout à votre aise... »

— « Parler après? Bon! En voiture, n'est-ce pas? Pani Walerian, puisse Dieu vous faire vivre cent et vingt ans heureux et en bonne santé. Adieu, nous devons partir, Monsieur et moi. C'est vendredi, aujourd'hui. Je ne pourrais m'arrêter plus longtemps ce soir; car nous devons être arrivés avant le commencement du Sabbat, et il y a encore huit verstes jusqu'à Czapowka... »

Ce ne fut que lorsque son troisième assaut eut été repoussé avec perte que, Nüssan se résignant, Pani Walerian put reprendre son récit.

— « Peut-être le juif a-t-il raison, » dit-il sans regarder Nüssan, «peut-être y a-t-il réellement dans cette destinée quelque chose de difficile à saisir pour un homme d'une autre religion. Il n'est guère possible, en effet, que cette jeune et timide créature ait puisé dans l'attachement fraternel seul le courage d'affronter tant de dangers et tant de combats. La foi a évidemment sa part dans tout ceci. Mais cette foi est si sombre, si mystérieuse!... »

— « Gittel était la fille d'un riche marchand établi dans une ville podolienne, presque exclusivement habitée par des juifs, à Belz. Vous aurez certainement maintes fois entendu ce nom : c'est la ville sainte, La Mecque des juifs de Podolie et de Volhynie qui, chaque automne, font en foule le pèlerinage de son antique synagogue et vont célébrer les grandes fêtes sous ses toits tutélaires. On assure que la prière du Jomkipur, fête de la réconciliation et du pardon, dite dans ce saint lieu, lave de tous les péchés... »

— « Que dites-vous là? » interrompit l'orthodoxe talmudiste. « Excusez-moi, mais vous n'y entendez absolument rien. La synagogue de Belz est certes une vénérable maison, mais cela n'empêche qu'elle ne soit, en somme, que pierres et mortier. Ce n'est pas du tout pour cela que nous allons à Belz aux jours de grandes fêtes; mais bien parce que, dans cette ville, se trouve un vénérable Rabbi, un chassid, après tout, mais enfin un homme véritablement saint... »

— « Les juifs de Belz aussi, » continua Walerian, « ont une grande réputation de dévotion, et, nulle part, les mille prescrip-

Digitized by Google

tions du Talmud » — (« et de la Gemarra », intercala Nüssan). . .
— « ne sont suivies avec autant de rigueur. Le vieux Naftali, le père de Gittel, était d'une piété exemplaire ; il passait pour un des plus fervents Israélites de ces contrées, et comme, je viens de le dire, il était à la tête d'une fortune considérable, il jouissait d'une grande considération. Gittel, l'aînée de ses enfants, avait à peine dix ans que déjà se présentait une foule de prétendants. Devenir le fiancé de cette héritière était l'ambition des plus opulents. Mais Naftali n'était pas pressé. Il était veuf et, outre Gittel, il n'avait qu'un seul enfant, un fils de six ans moins âgé qu'elle. Il pouvait donc donner à sa fille une dot respectable et c'est pourquoi aucun prétendant ne lui paraissait assez bon. Lorsque Gittel eut atteint sa treizième année, un grand malheur frappa Naftali : il perdit la vue. Mais la cécité n'ébranla ni sa fierté ni sa confiance en Dieu. « J'ai encore le droit d'être content de mon sort, » avait-il coutume de dire, « Naftali Reysmeyer, aveugle ne changerait avec personne au monde. »

— « Excusez-moi, mais vous me faites rire ! » s'écria Nüssan. « Se nommait-il lui-même du nom que lui ont donné les chrétiens? Naftali Reysmeyer ! Il n'y a certes jamais pensé. Réellement, on ne se souvient de ce nom-là que lorsqu'on a besoin d'un passeport ou quand — préserve Dieu ! — on a à comparaître devant le tribunal, ou bien encore, — préserve Dieu ! — devant le conseil de révision. Mais autrement, jamais! Non, il aura dit : Naftali Feigeles, parce que sa mère s'appelait Feige, à moins qu'il n'ait dit : Naftali l'Oscher de Belz (le Crésus), car c'est ainsi que tout le monde l'appelait. »

— « Nüssan, » ordonnai-je poussé à bout, « tout le reste de vos rectifications vous les ferez quand nous serons en route. »

— « Excusez-moi, hé, hé ! Naftali Reysmeyer, hé, hé ! » Mais son rire n'était pas un rire de bon cœur et Nüssan alla en grommelant s'asseoir à quelques pas de nous.

— « Cette famille vivait donc dans une félicité sans mélange; malheureusement Belz est situé en Russie. La cause de leur infortune fut une cause foncièrement russe. C'était en 1850 ; Gittel avait alors dix-sept ans, son frère Ruben en avait onze. Onze ans! Nulle part, sur toute l'étendue du globe, cet âge n'astreint au service militaire. Jadis, il en était de même dans l'empire du knout; mais cette année-là faisait exception. Nikolaï Pawlowitch avait besoin de soldats. L'expédition de Hongrie lui avait coûté

Digitized by Google

beaucoup de monde, et il préparait, contre le Turc, une croisade civilisatrice. On recrutait dans ses immenses États avec une activité dévorante. J'étais à cette époque en Sibérie; vous le pensez bien, la part que je prenais à tout ce qui m'entourait n'était qu'une part d'indifférence, et cependant, le cliquetis des armements pénétra jusque dans nos solitudes. La conscription et la durée du service n'étaient pas encore réglementées alors ; elles ne le sont guère davantage aujourd'hui. On procédait sommairement : les enrôleurs cernaient le village ou la ville, rassemblaient de gré ou de force les jeunes gens, choisissaient les valides et les fourraient pour la durée de leur vie dans des uniformes. Entendons-nous : aux soldats invalides et à ceux qui avaient passé la limite d'âge, on reprenait alors leur défroque militaire et ils avaient le droit ou de se pendre à l'arbre de leur choix, ou de mourir de faim. Bref, devenir militaire s'appelait et s'appelle encore actuellement, en Russie, être mort-vivant. Aussi, pas plus qu'aujourd'hui, personne n'aimait-il à endosser l'uniforme, à quelque classe, à quelque nation que l'on appartînt. — Il n'y a pas jusqu'au paysan abruti de Moscovie, si renommé pour son attachement canin à la personne du Czar, qu'il ne faille attacher par ce moyen d'éducation infaillible dans les chenils : le fouet. Le recrutement était surtout une plaie pour la Pologne et pour les Juifs, quoique pour des motifs différents. Les Juifs ne détestaient pas la Russie par antipathie de race; ce n'était pas leur nationalité qui leur faisait regarder le service du Czar comme une honte et un esclavage pires que la mort, mais les Juifs ont, en général, horreur des armes meurtrières... »

Nüssan s'empressa d'intervenir. « Ecoutez, s'il vous plaît », dit-il; « voici une chose que je veux absolument dire, et cela avant d'être en route, encore. Qu'êtes-vous, Pani Walerian? Un Polonais, et c'est pour cela que vous méprisez les Juifs. Vous avez été en Sibérie et vous êtes un libéré forçat; mais un Polonais reste toujours un Polonais. Vous insinuez que les Juifs manquent de courage. Venez ici et je vous montrerai si je suis lâche; mais là, paisiblement bien-entendu, comme il convient entre gens de cœur. Je vous expliquerai pourquoi les Juifs n'aiment pas le métier des armes, surtout celui des Moscovites. Primo, que nous importe leur Czar, à nous? Il nous traite comme si nous étions des chiens; devrions-nous nous conduire envers lui comme s'il se montrait notre père? Nous le

Digitized by Google

nommons « batuschka », oui : à cause de l'usage, comme nous disons « mon bienfaiteur » à tout le monde. Mais quel sentiment voulez-vous que nous ayons pour lui? Secundo, un soldat cesse d'être un Juif : il est forcé de manger à la chrétienne, d'enfreindre notre sainte loi, d'aller à l'exercice même le grand jour du Jom-kipur, de perdre l'éternité enfin. Et qu'a-t-il dans ce bas-monde? Une vie de chien : il est mort pour les siens et les siens sont morts pour lui. Mais le principal, c'est moi qui vous le dis, est qu'on le contraint de vivre comme s'il n'était pas un enfant d'Israël ! »

Pani Walerian n'honora l'interruption d'aucun mot de réponse, l'interrupteur d'aucun regard. « Les Juifs, » poursuivit-il, « abhorrent le service des armes. Ce fait n'était pas un mystère pour le Czar. Il savait bien qu'ici seraient impuissants les arguments en général si efficaces sur le reste de ses sujets. On cernait bien encore les bourgs juifs, mais presque toujours la traque restait sans résultat : le gibier avait délogé. Le dieu rouble ouvrait aux pères de famille les secrets des bureaux du gouvernement, et ils connaissaient toujours, quelques semaines d'avance, les plans de l'autorité. La plupart des recrues, pincées à l'improviste, se rachetait à prix d'or, et ceux qui restaient pris étaient presque toujours gens sans aveu, mal nourris et rachitiques.

Les moyens ordinaires restant sans effet, le Czar recourut à un moyen extraordinaire, brutal, contraire à toute idée d'humanité, mais d'une efficacité certaine. On continua à faire la chasse aux jeunes Juifs en âge militaire, mais on prit en même temps les garçons de sept à douze ans que l'on incorporait pour les fourrer ensuite dans les colonies militaires de création récente. Ceci avait un double avantage : d'abord, les garçons en bas-âge étaient faciles à saisir, parce qu'il leur était impossible de quitter la maison paternelle et de s'enfuir comme faisaient les adolescents, et puis, on pouvait aisément dresser ces tendres rejetons d'une race physiquement déchue, et en faire de robustes et dociles machines de guerre. Des mesures draconiennes contre la corruption des agents recruteurs assurèrent l'exécution du décret impérial. Bref, le Czar avait lieu d'être satisfait ; car, bien que la mortalité fût grande parmi ces pauvres petits conscrits, que, sur trois, un seul d'entre eux arrivât à la colonie, le nouveau système augmentait d'autant ses provisions de chair à canon. On obviait généralement à l'inconvénient de cette mortalité précoce, en enrôlant d'emblée le triple du nombre requis pour le contingent effectif. Quand on

Digitized by Google

est le père de quatre-vingt millions de sujets, que fait un millier ou deux de petits Juifs de plus ou de moins!

« Rien ne peut dépeindre le désespoir qui s'empara de la population israëlite en Pologne et en Russie. Mais ce n'était pas ce désespoir stupide qui se lamente et croise honteusement les bras. Tant que les petits garçons resteraient en Russie, point de salut pour eux; car, par une exception peut-être unique dans les fastes de cet empire, le rouble souverain, cet autocrate de toutes les Russies, dont le pouvoir est au moins aussi absolu que celui des Czars, semblait avoir perdu de sa toute-puissance. Mais où cacher les enfants? En Autriche, en Prusse? Ces deux Etats étaient alors inféodés au « grand Nicolas », au « soutien de l'ordre », et ils faisaient à leurs frontières non-seulement leur propre police, mais encore celle de la Russie. Restait la Roumanie, pour unique lieu de refuge. Aussi s'organisa-t-il bientôt, le long du Pruth, un mouvement mystérieux et sans relâche. Il s'établit, à travers les gouvernements de Podolie et de Bessarabie, des stations échelonnées de cinq en cinq milles, étapes des réfractaires fugitifs. Pendant le jour, les pauvres petits restaient cachés; la nuit on les conduisait plus loin. Ordinairement, ils étaient enveloppés de drap ou d'autres tissus, dissimulés sous des céréales, transportés sous forme de ballots de marchandises. Lipkany était la dernière station de la ligne de sauvetage; de là, on passait les réfugiés sur la rive moldave où ils étaient recueillis par de pieux coreligionnaires qui prenaient soin d'eux. »

— « Bien qu'ils fussent des enfants étrangers », se hâta d'ajouter Nüssan, « et bien qu'il y ait de gens plus riches de par le monde que les Juifs moldaves. Avouez que nous ne sommes pas les bêtes méchantes, avares et intéressées que les Polonais font de nous. »

— « A la longue », continua Walerian sans s'émouvoir, « les autorités russes finirent par s'apercevoir qu'une puissance occulte contrecarrait leurs plans et enlevait au Czar précisément le meilleur de sa proie. La divulgation du secret fut mise à prix. Je dois à la vérité de constater qu'il ne se trouva pas un seul traître. Le mystère fut découvert par l'effet du hasard..... »

— « Oui, ici tout près, » interrompit l'incorrigible Reb Nüssan, le conducteur s'appelait Roth-Moschele. Une nuit, cet homme suivait tranquilement la route qui longe le Dniester. Il avait derrière lui dix garçons roulés dans des couvertures. Surviennent tout-à-coup trente cosaques. — « Qu'as-tu sur ta voiture? » —

Digitized by Google

« Des couvertures de chevaux, » répondit Moschele sans se troubler. « Décharge-les. » — Moschele ne s'effraie pas, jette dix ballots sur la route et attend. Aucun des enfants ne bouge : ils sont demi-morts de peur. Mais un maudit Cosaque perce de sa lance un des ballots, et le pauvre petit qui est dedans se met à crier horriblement avant de rendre l'âme. C'est ainsi que tout fut découvert. Le Russe tenait la piste et, un mois après, le sauvetage avait cessé. La prouesse de ce Cosaque précipita dans le malheur vingt mille hommes : les jeunes, on les envoya dans les régiments, et les vieux, en Sibérie. Je ne dis rien de leurs familles. Vingt mille hommes! »

— « Ce nombre est peut-être exagéré » objecta tranquillement le Polonais. « Cependant, les victimes de cette découverte nocturne se comptent par milliers. Et maintenant que tout espoir de salut était évanoui, maintenant que les plus audacieux et les plus habiles avaient renoncé à la lutte, un caprice du sort amena le danger sur la paisible maison de Naftali. Jusque-là, il n'avait eu qu'une part de compassion dans la détresse de ses coreligionnaires, qu'il ne cessait de soutenir de ses conseils et de ses dons généreux. Mais il n'avait rien eu à craindre pour son Ruben, ayant eu soin de gagner à prix d'or les bonnes grâces du maître de police et du commandant militaire de Belz. Tout-à-coup l'officier changea de garnison, et le fonctionnaire, mis en prévention, perdit emploi et liberté. Chez leurs successeurs, la crainte domina la cupidité. Le pauvre richard tomba dans un sombre désespoir. Le danger grandissait sans cesse : d'un jour à l'autre, il s'attendait à se voir arracher son fils unique, l'espérance de sa vieillesse. Lui-même était aveugle et, parmi ses coreligionnaires, il ne se trouvait personne qui eût osé tenter de faire passer Ruben en Moldavie. Pour tout l'or du monde, nul ne l'eût entrepris. Alors Gittel prit son courage à deux mains et déclara à son père qu'elle sauverait Ruben.

« Ceci était une résolution terrible pour une douce et timide jeune fille de dix-sept ans, accoutumée, dans l'opulente maison de son père, aux soins les plus tendres et les plus délicats. Non, l'amour filial, non, l'attachement fraternel seuls ne peuvent expliquer tant d'héroïsme. Evidemment, elle avait la conviction que Dieu lui-même exigeait ce dévouement.

« Le vieillard résista longtemps. Enfin, au comble des alarmes, il consentit. Le jeune garçon fut caché sous des habits de fille.

Digitized by Google

Ceci était, selon la loi juive, un péché; mais la fin sanctifie les moyens.

« Les deux enfants se mirent en route. Souvent la malheureuse m'a raconté les détails de ce terrible voyage, en s'accusant amèrement d'avoir manqué de prudence. Je pense cependant qu'elle ne se rend pas justice; car, d'après tout ce que j'ai appris d'elle, cette enfant a fait preuve au contraire d'une grandeur d'âme et d'une énergie que le moins enthousiaste ne peut s'empêcher de trouver sublimes.

« Hélas, tant d'admirable abnégation fut en pure perte ! Jusqu'à Lipkany, donc jusqu'à la frontière, tout alla bien. Restait une rivière à franchir. Encore un effort, c'était le salut; et cet effort semblait aisé, car, à l'endroit où se trouvaient les fugitifs, les bords marécageux du Pruth sont couverts d'épaisses et discrètes oseraies.

« Mais les enfants furent découverts avant de pouvoir quitter Lipkany, et cela par suite d'un étrange concours de circonstances. Ils étaient arrivés le soir et se proposaient de passer la rivière cette nuit-là même. Ils descendirent dans une auberge où, retirés dans leur chambre, ils adressèrent à Dieu de ferventes prières, lui demandant de les protéger encore dans ce dernier péril de leur téméraire entreprise. Cette chambre était située au rez-de chaussée de la maison. Un Russe, qui promenait par aventure son désœuvrement de ce côté, aperçut ces deux jeunes filles qui priaient, et il remarqua que la plus jeune faisait les mêmes mouvements que les Chassidim en prière. Elle se penchait en avant, à droite, à gauche, avec la régularité d'une machine de précision. L'aînée cependant se tenait immobile, comme il est prescrit aux Juives en prière. Le Russe se souvint des derniers Oukases et des fortes récompenses promises aux délateurs, et il courut chez le maître de police.

« Une heure après, les deux enfants de Naftali étaient arrêtés. Le lendemain, Ruben partait pour une colonie militaire et Gittel pour la Sibérie.... »

Le Polonais se tut.

— « Venez, venez, » supplia Nüssan, « le soleil baisse à l'horizon; dans trois heures commence le Sabbat !.... »

Mais j'avais encore une question sur le cœur. « Ce n'est pas vaine curiosité, Pani Walerian, » dis-je en saisissant et en serrant la main de l'infortuné, « mais, dites-le moi, votre mariage a-t-il su vous consoler? »

— « Consoler? » répondit-il avec un mélancolique sourire. « Il n'est pas de consolation pour des souffrances commes les miennes et celles de ma femme. Nous sommes deux êtres emprisonnés ensemble dans le même cachot, et si nous ne nous entendons pas dans notre amour, du moins nous entendons-nous dans notre haine. Ainsi marchons-nous silencieux et sombres, côte à côte, vers la mort, sans que l'un sache ce qui vit dans la poitrine de l'autre; mais nous nous appliquons religieusement à nous faire le moins de mal possible. Au reste, je suis malade et je ne crois pas avoir longtemps à vivre.... »

Nous nous quittâmes.

Nüssan ne ménagea pas les chevaux; nous brûlions la route. Il ne put résister pourtant à l'envie de me faire un commentaire complet du récit de Pani Walerian; mais je l'écoutais à peine: mon cœur était gonflé d'une compassion aussi impuissante que douloureuse.

Au crépuscule, nous arrivâmes près d'une maison solitaire d'où partait une mince traînée de lumière.

— « Voilà l'auberge de Dettim, » dit Nüssan.

— « Halte! » commandai-je.

— « Mais le Sabbat! » supplia Nüssan.

Bon gré mal gré, il dut obéir. « Quelques instants seulement », lui dis-je pour le tranquilliser, et je m'approchai furtivement de la maison.

La salle commune était éclairée. J'y plongeai un regard anxieux. C'était une chambre sombre et spacieuse. Dans un coin, une lampe brûlait devant une image de Saint. Tout près de là, était une table sur laquelle étaient posées deux chandelles qu'une femme allumait en ce moment même. Je pouvais distinctement voir son visage. Elle avait des traits durs, anguleux, glacés, qu'une morne désolation couvrait comme d'un masque funèbre et que la prière même ne transfigurait pas. Car cette femme priait: je le vis au mouvement de ses lèvres et de ses mains. Les mains me dirent aussi quelle prière elle adressait au ciel. C'était la bénédiction que la femme juive prononce le vendredi soir sur les flambeaux du Sabbat: « Boruch atoh Adonoj...... Sois loué, Seigneur, ô notre Dieu, qui nous as sanctifiés par tes commandements et qui nous as ordonné d'allumer les flambeaux du Sabbat... »

Je contemplai longtemps ces traits ravagés et ces trois lumières. Enfin je cédai aux instances de Nüssan.

Digitized by Google

Il y a cinq ans de cela. Jamais je n'oublierai ce que j'ai vu, entendu et senti pendant cette journée de printemps, sur la route de Podolie. Aujourd'hui je crois devoir vous le raconter. On fait depuis quelque temps beaucoup de bruit dans la presse à propos de la mission civilisatrice de la Russie, et il m'a semblé intéressant pour le lecteur de connaître un échantillon récent des immenses bienfaits que le monde est en droit d'attendre de cette grande et chevaleresque puissance (1).

---

(1) Cet intéressant récit est fait pour nous d'après une étude publiée par M. K. E. Franzos, dans un journal autrichien. (N. d. l. R.)

LA BULGARIE ET LES BULGARES.

(*Fin.*)

La période la plus triste et la plus obscure en même temps de l'histoire des Bulgares est celle qui comprend les trois siècles écoulés depuis la conquête musulmane jusqu'à la renaissance de la nationalité bulgare. Les Turcs divisèrent la péninsule en 26 *Sandzaks*, et les anciens pays bulgares furent placés sous l'autorité du *Beglerbeg de Roumélie*, qui résidait à Sophia. Le nom de Roumélie, corruption de celui de Romanie, donné généralement alors par l'Occident à tout l'empire byzantin, fut appliqué par les Turcs à la péninsule entière, à l'exception de la Bosnie qui eut son Beglerbeg spécial. De puissantes familles de Pachas reçurent en fiefs des provinces importantes. Ce fut le commencement d'une féodalité cruelle qui tint en respect la population vaincue. Les grands fiefs (*Spahilik*) s'appelaient *Siamet*, les petits *Timar*. Au XII^e siècle, le Sandzak de Skopje, par exemple, comptait 20 *Siametli* et 344 *Tmiariotes*. Une foule de familles chrétiennes, après avoir embrassé l'islamisme, obtinrent des *Spahiliks* héréditaires, principalement en Bosnie. Vers 1650, la Roumélie comptait 1294 *Spahiliks* appartenant à des nobles ci-devant Bulgares, Serbes, Albanais et Grecs. La dîme représentait la solde militaire. Au surplus, la majorité des villages, érigés en *Tchifliks* tributaires, devinrent la propriété des grands feudataires auxquels ils payaient le tiers de tous leurs produits. Dans les temps modernes, les efforts des *spahis* ont tendu, en général, à la conversion des *Spahiliks* en *Tchifliks*.

Les Mahométans formèrent la classe privilégiée, possédant seule des droits, tandis que la population chrétienne, réduite à la condition de *Rajahs*, troupeaux, n'eut plus que des devoirs : capitation (karatsch), dîme des récoltes et du bétail, corvées et mille prestations arbitraires aux Spahis, Pachas et Sandzakbegs, n'étaient rien en comparaison de l'impôt du sang dont les chrétiens furent

Digitized by Google

frappés. Tous les cinq ans, le Divan recrutait parmi les garçons de 10 à 12 ans le corps des janissaires.

Dans l'origine, alors que la puissance des Osmanlis fut à son apogée, il existait encore en Turquie une certaine fixité dans le droit; le commerce y était florissant, les villes prospéraient, les églises et l'autonomie communale des chrétiens étaient respectées. Le sort des serfs, soumis à cette époque à l'autorité des spahis, des begs et des agas mahométans, n'était guère plus dur qu'il ne l'avait été sous les boljars chrétiens. Les feudataires musulmans de la péninsule étaient, nous l'avons vu, pour la plupart des renégats slaves, c'est-à-dire des fanatiques dont les descendants sont encore de nos jours les plus cruels ennemis de la population chrétienne. Au xv^e^ siècle, sous le grand viziriat du fameux bosniaque, Mohamed-Sokolovitch, la moitié du Divan était slave et le plus grand nombre des gouverneurs (beglerbegs) et des amiraux (*Kapudan pachas*) appartenaient à la nationalité vaincue ; presque tout le corps des janissaires parlait le slave; le sultan Selim, lui-même, comprenait cette langue, et il publia plusieurs décrets en divers idiomes slaves; dans les Balkans, de nombreux livres s'imprimaient en serbe et en bulgare.

Il existait à cette époque une institution étrange : celle des communes chrétiennes privilégiées. Elle s'appliquait à des villages bulgares qui s'étaient obligés, moyennant certaines libertés, au service militaire. En turc ils portaient le nom de *Vojnik Kuraleri* (villages des vojnik) et, de nos jours encore, les Bulgares les nomment *Vojniski sela*. Leurs habitants y vivaient indépendants sous leurs propres *Voijvodes* ou *Knèzes*, étaient à peu près exempts d'impôts, ne reconnaissaient pas la corvée et pouvaient se vêtir à leur guise. Cette institution dura environ trois cents ans. Le nombre de ces établissements et leur influence étaient tels que, lorsque Sigismond Bathory, grand-prince de Transylvanie, tenta de soulever une révolte en Bulgarie, son plan échoua à cause de la résistance des *Vojnik*. Tant que les sultans furent redoutables, ils pratiquèrent, dans le sentiment de leur force, l'ancienne devise de Rome :

« *Parcere subjectis et debellare superbos* ».

Ils traitèrent les vaincus avec une dédaigneuse humanité et le joug des grands dignitaires musulmans pesa moins lourdement

Digitized by Google

sur le peuple bulgare que ne l'avait fait celui de la noblesse nationale. Cette situation relativement tolérable changea après les grandes victoires du prince Eugène de Savoie. De même que dans les Etats d'Europe, les guerres malheureuses eurent en Turquie pour conséquence un agrandissement de l'indépendance de la noblesse vis-à-vis de la Porte : les Sultans, pour s'attacher les grandes familles ottomanes, accordèrent des provinces entières à des pachas qui, à leur tour, les divisèrent entre leurs begs, afin de s'assurer l'influence de ces créatures. Ce régime livra la population chrétienne à la merci d'une multitude de maîtres rapaces et impitoyables, mais il eut pour résultat aussi de détruire les deux grandes causes de prospérité de l'empire ottoman, la cohésion politique et le prestige militaire. Vers le milieu du siècle dernier, l'état social de la Bulgarie ottomane fut bien en-dessous de ce qu'il avait été à la chute de la monarchie nationale. La force des armées turques périclita subitement ; car les pachas enrôlant tous les jeunes gens valides sous leurs étendards, le recrutement des troupes du Sultan devint impossible : les Janissaires ne furent plus qu'un ramassis de mercenaires dépravés, abusant des priviléges de l'institution et enrayant tout progrès par leur fanatisme intéressé.

Afin d'échapper à l'oppression musulmane, un grand nombre de jeunes gens se réfugièrent dans la montagne pour se faire *hajdutins*, et les bandes de ces réfractaires devinrent bientôt aussi formidables que celles d'Ivajlo, le Czar-bandit. Ces aventuriers jouent un très-grand rôle dans le soulèvement actuel, et d'ailleurs le brigandage est devenu parmi les Slaves méridionaux une institution nationale, ayant ses lois spéciales, ses traditions, ses légendes héroïques. La muse populaire de Bulgarie ne célèbre en général que des hajdutin. Les *hajdutins* bulgares, les *hajdouks* serbes, les *klephtes* grecs, les *Uskoks* de Dalmatie ne sont qu'une seule et même classe d'hommes sous des noms différents. Leurs exploits, tels du moins qu'ils sont conservés dans des milliers de chants et de poëmes, ont quelque chose de chevaleresque : ils ne s'arment pas pour piller, mais pour venger leurs frères du joug musulman. Ceci est une règle que confirment de nombreuses exceptions. Dans la guerre de l'indépendance de Serbie, le noyau des armées d'Obrenovitch et de Kara-Georg était formé de hajdouks, et, dans la révolution de Grèce, les klephtes hellènes et les hajdutins bulgares se sont couverts d'une gloire impérissable. Quoi qu'il en soit, les dévastations exercées par le brigandage furent terribles pendant

Digitized by Google

la seconde moitié du siècle dernier; mais les excès des hajdutins bulgares en Thrace et en Macédoine ne furent rien en comparaison de la tyrannie de la noblesse et de la misère causée parmi le pauvre peuple bulgare par les fonctionnaires et par les prêtres grecs du Phanar.

Nous l'avons vu, immédiatement après la conquête musulmane, le patriarcat de Trnovo fut aboli (1394). En 1729, les Grecs réussirent à faire placer les deux diocèses nationaux de Petj en Serbie et d'Ochrida en Macédoine, sous l'autorité despotique de Constantinople. Cette mesure avait un double but: au moyen des revenus des deux *exarchats* slaves, les Grecs voulaient subvenir aux dettes de leur propre patriarcat, et ils espéraient faire servir l'influence religieuse à «helléniser» tous les Slaves méridionaux jusqu'à la Save et aux Carpathes. L'or était devenu le principal pouvoir et le plus grand moyen de propagande de l'Eglise orientale, et, comme des loups dévorants, le clergé grec se ruait sur les malheureuses campagnes livrées à ses déprédations. Le prix du patriarcat était taxé à 150,000 ducats, et, afin de regagner les sommes considérables dont il avait payé son siége, chaque nouveau patriarche vendait aux Evêques et ceux-ci cédaient, moyennant finances, au clergé de leur diocèse le droit de pressurer leur troupeau. On a vu, par les récents procès de simonie qui se sont déroulés à Athènes, que ces coutumes honteuses n'ont pas encore disparu de l'église orientale. Les catholiques des provinces turques insurgées n'ont pris aucune part au mouvement actuel: on attribue avec raison cette abstention à la probité du clergé romain. Nos coreligionnaires soumis à la Porte n'ont pas lieu de faire cause commune avec leurs compatriotes, car ils n'ont pas les motifs de mécontentement dont les autres Slaves de Turquie cherchent à s'affranchir par les armes: les rapines de leurs popes.

Les monastères furent affermés à des entrepreneurs grecs, valaques, albanais et le loyer payé à l'aide d'extorsions réellement diaboliques exercées sur les paysans. Le haut clergé vivait dans une immoralité et un luxe scandaleux. Mais à côté de ces abus révoltants se poursuivait « l'hellénisation » des Bulgares. La liturgie slave fut remplacée par celle de Constantinople; les popes furent obligés, sous peine de la bastonnade, à apprendre tant bien que mal le grec; tous les livres d'église en langue slave furent livrés aux flammes; l'idiome national fut banni des écoles, et tout Bulgare désireux de passer pour un homme bien élevé dut parler

Digitized by Google

le grec et se dire grec. Le séminaire grec se trouve au Phanar, un quartier dont, en 1776, l'ambassadeur prussien Gaffron donnait cette description peu flatteuse : « Ce quartier est la demeure de ce que l'on appelle la noblesse grecque, qui vit tout entière aux dépens des princes de Moldavie et de Valachie. C'est une université de toutes les scélératesses, et il n'existe pas encore de langue assez riche pour donner des noms à toutes celles qui s'y commettent. Le fils y apprend de bonne heure à assassiner si adroitement son père pour quelqu'argent, qu'il ne saurait être poursuivi. Les intrigues, les cabales, l'hypocrisie, la trahison, la perfidie, surtout l'art d'extorquer de l'argent de toutes mains y sont enseignés méthodiquement. » Les Phanariotes d'il y a cent ans rivalisaient avec le clergé dans l'œuvre de l'oppression des Bulgares : banquiers, marchands et fonctionnaires publics formaient une vraie ligue dont les affiliés audacieux et rapaces se glissaient partout et pressuraient à qui mieux mieux cette malheureuse province. Ce fut pis encore lorsque la Porte, par peur de la Russie, confia le poste de Caïmacam des principautés danubiennes à des Phanariotes. Une légion de voleurs, écrit Grigorovitch, eût fait moins de mal qu'un seul évêque. Cette situation de l'Eglise bulgare se prolongea jusqu'en 1872.

Dès le milieu du siècle dernier, la Turquie était déjà décomposée jusqu'à la moelle : d'année en année on prédisait la mort de l'homme malade. Les guerres de la Porte avec la Russie et l'Autriche avaient changé les pays transdanubiens en un désert ; des milliers de Serbes et de Bulgares avaient émigré en Hongrie et dans la petite Valachie, et après la cession de celle-ci par l'Autriche, en Hongrie et en Transylvanie. Selim III ceignit le sabre d'Osman et, dès son avénement, il voulut réformer son Empire. De même que la France en 1793 et l'Autriche en 1848, la Turquie subit alors une crise dont on fut étonné de la voir sortir vivante. En Turquie, cette crise, cette période de transition, dure depuis un siècle. Pendant cet intervalle, à combien de projets de partage, à combien d'attaques, à combien de causes d'effondrement n'a pas résisté cet Etat décrépit, dont l'existence est pour l'Europe sinon une nécessité politique, du moins un moyen terme entre des maux plus grands que cette existence elle-même?

A la fin du XVIIIe siècle, presque tous les gouverneurs ottomans se révoltèrent contre le Sultan. C'était le temps des grandes rébellions : Ali, Pacha de Tepelini, à qui les romanciers d'Occi-

Digitized by Google

dent ont fait une si grande réputation, souleva l'Albanie, l'Epire et la Thessalie; à Scutari Mehmut Buchtali, à St-Jean d'Acre Djäsar, à Damas Abdallah, en Egypte Mehemed-Ali, le valeureux Arnaute, fondèrent des royaumes indépendants. Le plus terrible de ces rebelles, celui qui donna à la Porte les plus sérieux soucis, fut Osman Pasvanoglu, un Bosnien, qui fixa à Widdin le siége d'un gouvernement bulgare, avec le secours avoué du cabinet de Vienne. A la même époque, le Monténégro s'insurgea, et la Serbie sous Kara-Georg secoua le joug ottoman.

De 1792 à 1804, la Bulgarie, la Macédonie et la Thrace se virent en proie aux terribles dévastations des *Krdchaliji*, dont les plus fameux chefs furent Kara Feiz et le bulgare Indche Vojvoda. Ces bandes de partisans, dont le nom vient du mot turc *Kyrchali* (brigands du désert), furent pendant douze ans la terreur de la péninsule et se composaient de Turcs, de Tartares, d'Albanais, qui, après la paix de Jassy, refusèrent de rentrer dans leurs foyers et auxquels s'étaient joints une foule de hajdutins bulgares et de Tsiganes. Leur nombre atteignit parfois 25,000. Ils apparurent d'abord au pied de Rhodope, attaquant les villages et mettant tout à feu et à sang. Parmi eux se distinguèrent, par leurs cruautés, les bulgares Karakoljo, Toudche, Kouda. Ce fut ce dernier qui, entré au service de Kara-Georg, prit la forteresse de Belgrade. En vain, la Porte lança-t-elle contre eux ses janissaires : ces troupes indisciplinées, ou se mutinèrent, ou s'enfuirent devant les rebelles. De Mochopoli, Arbanasi, Stanimaque, Bakovo, Kalofer, Panagjurichte, Koprivchta, — ces deux dernières villes sont les centres du mouvement bulgare actuel, — il ne resta que des monceaux de cendres. Toutes les villes bulgares tombèrent en leur pouvoir et ils n'échouèrent que devant Routschouk, Varna, Andrinople, Philippopoli et quelques places des montagnes. A la fin, Turcs et Bulgares firent cause commune contre le fléau et préservèrent quelques parties de la péninsule. Osman Pasvanoglu était l'âme de cette rébellion au moyen de laquelle il combattait la Porte et ses réformes. Dans les campagnes contre l'Autriche, le Sultan avait récompensé la valeur de son père Omar, en lui donnant quelques villages voisins de Widdin. Or, cet Omar ayant été pendu ensuite pour trahison, son fils se fit brigand et, lors de la publication des réformes de Stamboul, il se proclama le défenseur de la foi et entraîna les krdchaliji contre la Porte. Il battit le Pacha de Widdin, Melek, et s'installa dans sa forteresse. Mus-

Digitized by Google

tapha, envoyé contre lui avec 40,000 hommes, fut défait et mis en fuite. L'armée de Pasvanoglu s'élevait alors à 80,000 combattants. Après des massacres effroyables, il s'empara de Nicopoli, Svistov, Routschouk, Sophia, Nisch, Kladova et menaça Belgrade et la Valachie. Il régnait en souverain et les collections numismatiques conservent de nombreuses monnaies frappées en Autriche à son effigie. Ne parvenant pas à le vaincre, le Divan entra en négociations avec lui ; mais quand on s'aperçut à Stamboul que les janissaires allaient passer de son côté, Reschid Pacha, l'énergique Ministre des affaires étrangères, fit recruter en Asie et en Europe une armée de 120,000 hommes qui, sous le commandement de Hussein-Pacha, marcha contre l'aventurier en 1798. A cette nouvelle, Pasvanoglu renvoya ses troupes dans l'intérieur et, ne conservant avec lui que 12,000 soldats, s'enferma dans Widdin. Après neuf mois de siége, l'armée turque, décimée par les maladies et la famine, dut battre en retraite. Tout ce que les Krdchaliji avaient laissé debout devint la proie des fuyards turcs et des troupes de Pasvanoglu répandues dans toutes les villes de Bulgarie jusqu'à Andrinople qu'elles tenaient bloquée. De guerre lasse, la Porte nomma l'aventurier bosniaque pacha à trois queues.

Tous les détails de cette lutte, dont M. Jirecek fait un récit des plus dramatiques et comparable, par les grandes beautés de son style mouvementé et la précision des renseignements, aux plus belles pages de Rotteck, sont conservés dans les Mémoires contemporains de l'évêque Sofronitch de Vratza, un des premiers patriotes bulgares qu'engendra cette époque troublée et qui lui-même eut une part mémorable dans ces tristes événements. Les Krdchaliji qui, depuis 1796, s'étaient tenus tranquilles, avaient repris la campagne. Kara Feiz, leur chef, s'enhardit jusqu'à marcher sur Stamboul, en défenseur du croissant, tandis qu'une autre bande attaquait Schoumla et s'y faisait battre. En octobre 1800, une troisième armée turque envoyée contre Widdin fut taillée en pièces. Les généraux de Pasvan passèrent aussitôt le Danube, pénétrèrent en Valachie dont ils saccagèrent nombre de villes, pour ne s'arrêter qu'aux Carpathes. Au sud, les bandits de Kara Feiz régnaient en maîtres. Mais l'étoile de Pasvanoglu allait décliner.

Je suis forcé d'insister sur cet épisode, parce que les moyens de défense auxquels le Divan recourut, en désespoir de cause, contribuèrent puissamment au réveil national de ses sujets slaves.

Digitized by Google

Les agas de Roumélie jalousaient le pouvoir de l'usurpateur; en Serbie, les *Dahijtch* ou janissaires licenciés rivalisaient d'audace et de cruauté avec les maraudeurs qui dévastaient la Bulgarie. Enfin, la Porte s'adressa au courage des chrétiens; elle leur donna des armes et, avec leur aide, le Pacha de Belgrade purgea la Serbie de ces bandits. Mais ceux-ci allèrent renforcer les troupes de Pasvanoglu qui envahit de nouveau la Serbie. Les rajahs cependant n'avaient pas déposé les armes; désormais ils connaissaient leur force et, au lieu de combattre pour la Porte, ils se servirent des fusils turcs pour conquérir leur propre indépendance. Ce fut à ce moment qu'un des meilleurs généraux de Pasvan fit sa soumission entre les mains du Pacha de Routschouk et qu'un enfant tua d'un coup de fusil Indche, le plus hardi des capitaines hajdutins, pendant qu'il pillait le village de Urum Jenikoï, dans le Balkan. En 1804, un corps turc peu nombreux, mais organisé à l'européenne, battit les Krdchaliji dans toutes les rencontres; malgré les secours que leur apportèrent les janissaires révoltés à Constantinople en 1806, les bandits perdaient chaque jour du terrain. Leur puissance était détruite depuis que les hajdouks chrétiens avaient quitté leurs rangs pour prendre part à la révolution serbe. La même année, ils se mettaient sous le commandement de Pasvanoglu et marchaient contre les Russes qui venaient de franchir le Dniester. Pasvanoglu fut défait, et il mourut le 5 février 1807. C'était un soldat d'une rare énergie et un administrateur qui, placé dans une autre situation, eût pu rendre de précieux services. Widdin lui doit ses plus beaux monuments: à vrai dire, il est le vrai fondateur de cette ville. Il ne lui a manqué que des historiens français et anglais pour être comme Ali Tepelini, un des personnages les plus célèbres de son temps. Lorsqu'il mourut, la Bulgarie n'était plus qu'un monceau de ruines; mais à travers la nuit sombre de ces misères, on voyait poindre l'aurore de la vie nouvelle : ces chocs et ces désastres avaient enfin ranimé le sentiment national.

Au commencement de notre siècle, le peuple bulgare, dépouillé depuis plus de quatre cents ans de toute vitalité politique et privé de son église, avait disparu de la mémoire de l'Europe : il fallut, comme s'exprime M. Jirecek, le découvrir de nouveau. Dans l'origine, le mouvement bulgare fut purement littéraire. Son but prochain était d'opposer une digue à l'envahissement de l'élément byzantin et de la langue grecque, alors pour ainsi dire complet.

Les tendances panslavistes de ce mouvement sont de date récente et dues aux travaux souterrains de la Russie. Il y a une soixantaine d'années, le bulgare ne se parlait plus qu'en famille ; en public, le peuple se servait du grec. Interrogeait-on un Bulgare sur sa nationalité, il répondait presque toujours, même à Trnovo : « Je suis Grec. » Le nom de Bulgare semblait être une injure. A l'étranger, dans les villes de Vienne, Temesvar, Neusatz, en Valachie, les marchands bulgares se faisaient passer pour Grecs. Le souvenir de la grande époque monarchique était effacé et nul Bulgare ne paraissait savoir que soixante millions au moins d'habitants du globe étaient de la même race que lui.

Le moment exact cependant de la renaissance nationale des Bulgares se place au milieu du XVIII^e siècle. Il coïncide avec le même phénomène observé chez les Tchèques de Bohême, les Wendes, les Slovènes et les Croates, et qui se produisit isolément au sein de ces diverses races. Son origine et due, non à la politique, mais à l'amour de la science : celle-ci ayant besoin de livres, par conséquent de la langue maternelle, il se forma peu à peu, dans tous ces idiomes slaves si négligés jusque-là, de petites littératures pour lesquelles (ceci est un trait caractéristique de cette révolution linguistique) le bas peuple se passionna d'abord, tandis que les classes élevées de la population, que le mélange d'éléments étrangers rendaient plus susceptibles d'assimilation, n'accueillirent la réforme qu'à la longue. Alors vivait dans les bosquets toujours verdoyants du Mont Athos, au Monastère de Chilander, un moine nommé Paysij (Pausios,) Bulgare de naissance, et pour ce motif dédaigné et ridiculisé par les Grecs de cette grande république monacale. Ce moine acheva en 1762 un petit livre intitulé : *Histoire sloveno-bulgare des peuples, czars et Saints bulgares.* Ce petit livre, qui a subi de nombreuses altérations, fut pour la première fois imprimé à Ofen, en 1844. C'est ce livre, c'est son auteur qui ont donné la première impulsion au mouvement bulgare.

En 1758, le jeune historien serbe Jean Raïtch, après avoir étudié dans les écoles des Jésuites en Autriche, vint à Chilander, afin d'y recueillir des documents relatifs à son pays ; mais il fut bientôt rebuté par les manières grossières des hôtes ignorants de ce monastère. Paysij avait été tellement frappé du zèle et de l'enthousiasme du jeune et savant voyageur, qu'il résolut d'écrire l'histoire de sa nation. Son ouvrage n'a pas grande valeur historique : toute son importance est dans l'influence qu'ont exercée sur l'esprit

Digitized by Google

national ces pages d'un patriotisme ardent qui rappelèrent au peuple déchu la gloire de ses ancêtres. Faible d'abord, leur écho répercuté de montagne en montagne, devint un grondement menaçant au bruit duquel céda la tyrannie grecque. Cette première histoire nationale fut remaniée à plusieurs reprises et, chaque fois, les attaques contre le byzantinisme y devinrent plus violentes : le patriarche de Constantinople y est qualifié de suppôt de l'enfer, de camarade du diable, de second Judas, de nouvel Arius. L'évêque Sofronij, par des sermons patriotiques, échauffa davantage encore cet enthousiasme naissant. Une preuve du progrès des idées nouvelles nous est fournie par Sofronij lui-même : quoique Bulgare, il fut élevé à la dignité d'évêque, et, quoique prêtre grec, il savait lire et écrire, de main de maître même, ainsi que le témoignent les touchants mémoires qu'il a laissés.

Tel était l'état de la réaction anti-byzantine, lorsqu'en 1812, les Russes vinrent occuper la Bulgarie danubienne et soufflèrent sur cette lumière pour en faire une torche incendiaire. La paix de Bucharest venait cette année-là même de prendre à la Porte la Bessarabie pour la donner à la Russie. L'amiral moscovite Tchitchakoff forma le plan de soulever les Bulgares et les Bosnaiques contre le Sultan. Il entra en rapport avec les Monténégrins et les Serbes, prêts à déclarer la guerre, et déjà il avait donné l'ordre à l'armée russe de Valachie de franchir le Danube, dans l'espoir qu'elle atteindrait Constantinople avant que la nouvelle de sa marche ne parvînt à Paris et à Vienne, lorsque l'invasion de la Russie par Napoléon I[er] l'obligea de reprendre le chemin du Nord. C'est à la suite de cette tentative qu'un grand nombre de familles bulgares, compromises dans la conspiration ourdie par Tchitchakoff, émigrèrent en Bessarabie. En 1821 déjà cette province comptait une population bulgare de passé 38,000 âmes. Exempts du servage, ces émigrés furent d'abord heureux; mais la tyrannie des gouverneurs russes leur fit regretter leur première patrie et un grand nombre d'entre eux y rentrèrent.

En avril 1821, le général russe, prince Alexandre Ypsilanti, entra à Bucharest à la tête d'une troupe d'Hétairistes grecs. Le chef de hajdutins bulgares, Hadji Christo Pauka, lui envoya des émissaires pour lui offrir son concours, disant que toute la Bulgarie était prête pour la lutte. Mais Ypsilanti avait déjà perdu courage et il refusa de recevoir ces offres. Lorsque l'insurrection éclata ensuite en Grèce, un grand nombre de hajdutins bulgares combat-

Digitized by Google

tirent à côté les Klephtes. Toute la cavalerie hellène était formée de ces héroïques bandits dont était aussi le fameux Marco Bozzaris. Dans la campagne russo-turque de 1828-1829, le général Diebitsch fut redevable de nombre de ses succès aux hajdutins qui étaient accourus à son aide. Et cependant, la seule stipulation du traité d'Andrinople en faveur des Bulgares, leur accordait le droit d'émigrer endéans les dix-huit mois de la vente de leurs propriétés! Le général Roth conduisit en Bessarabie 25,000 émigrés ; en 1850 cette province comptait plus de 70,000 habitants bulgares disséminés dans 83 localités.

Cette guerre donna un nouvel essor au brigandage des hajdutins, mais elle exalta en même temps l'esprit national. Dès ce moment, les négociants bulgares, établis à l'étranger, cessèrent de nier leur nationalité. On réimprima l'Evangile et d'autres livres bulgares ; des écoles bulgares d'après la méthode de Lancaster s'élevèrent en grand nombre dans toute l'étendue de la péninsule; et, peu à peu, il se forma partout des bibliothèques bulgares. Le savant russe George Ivanovitch Venelin, un ruthénien du nord de la Hongrie, et dont le nom fut d'abord George Huca, aidé de Michel Pogodin, le célèbre professeur panslaviste de l'université de Moscou, publia dans cette dernière ville son fameux ouvrage : *Les anciens et les nouveaux Bulgares dans leurs rapports politiques, ethnographiques, historiques et religieux avec les Russes*, dont le premier volume parut en 1829, au moment où l'armée russe marchait sur Stamboul. L'auteur a cherché à démontrer dans ce livre que les Bulgares ne sont pas des Tartares slavisés, mais des Slaves de race pure. Il laissa un grand nombre d'autres ouvrages, parmi lesquels nous citerons le *Recueil des chartres et des édits des anciens princes slaves et roumains*, les *Chants populaires bulgares*. Sa grammaire est restée inédite. Malgré l'enthousiasme qu'il excita parmi la jeunesse slave, il mourut dans la misère, en 1839, âgé à peine de 37 ans. Ses admirateurs, dans un élan un peu tardif de reconnaissance, ont élevé sur sa tombe, à Odessa, un monument avec cette inscription : « A George Ivanovitch Venelin, les Bulgares d'Odessa. 1841. Il a rappelé au monde le peuple bulgare oublié mais jadis si fameux et si puissant, dont la renaissance fut son vœu le plus ardent. » Par degrés se forma la littérature néobulgare. D'abord un peu crue, exagérée et un peu fougueuse, elle a encore tout le feu de la jeunesse. Ce fut en 1844 que parut le premier journal en langue bulgare. Les écoles néobulgares se mul-

Digitized by Google

tiplièrent rapidement ; bientôt il n'y eut plus de localité un peu importante qui n'eût la sienne. L'esprit public avait pris une direction nouvelle : les Bulgares étaient mûrs enfin pour la grande lutte nationale contre les Phanariotes.

Le rétablissement de l'Église nationale, après un conflit qui dura plus de trente ans est l'événement le plus marquant de l'histoire néobulgare. Ce peuple jusqu'alors presqu'inconnu acquit, par le fait de ce conflit, une nouvelle importance. Mais avant que cette réforme fût possible, il était nécessaire de régler d'abord la situation des rajahs. Or, le *Hatticherif de Gulhane*, une espèce de constitution proclamée au grand étonnement de l'Europe, le 2 novembre 1839, par le sultan Abdul-Medjid, consacrait entre les Chrétiens et les Musulmans l'égalité civile et politique. Il est vrai que le plus grand nombre des innovations de ce *Hatticherif* restèrent lettre morte; mais celles qui furent exécutées sont désormais acquises au peuple bulgare, dont les mœurs pacifiques et les habitudes laborieuses sont, en opposition avec celles des autres Slaves de la péninsule, de sûrs garants contre les abus de la liberté. Les *Mechlis*, assemblées provinciales établies en 1845, et composées de membres chrétiens et turcs élus par le peuple, auraient pu rendre de grands services si les députés non mahométans avaient toujours eu le courage d'y faire une opposition plus persévérante. Malheureusement aussi pour le bien-être général, la Porte n'a jamais su protéger la population bulgare contre la rapacité de ses agents et des évêques grecs.

En 1841, une insurrection des paysans éclata en Macédoine, mais elle fut promptement abattue par les Bachi-Bojouks albanais. En 1851, les rapines de l'Évêque de Widdin provoquèrent un nouveau soulèvement qui fut noyé dans le sang. Tous les adoucissements légaux apportés à leur sort finirent par convaincre les Bulgares que la délivrance leur viendrait du pouvoir central, et celui-ci, pensait-on, ne serait libre d'agir que lorsque les Chrétiens de la péninsule auraient secoué le joug abhorré du clergé grec. A la demande de la population donc, la Porte avait nommé en 1840, évêque de Widdin, le diacre bulgare Dyonis de Kotel, mais l'infortuné fut empoisonné à Constantinople par les Phanariotes, au moment où il allait y être consacré.

Un des principaux champions de la hiérarchie nationale fut l'archimandrite de Chilander, Neofyt Bozveli, un homme d'un zèle ardent et d'un caractère inflexible. Il se mit à la tête de

l'opposition et imagina de faire pétitionner les classes inférieures à l'effet d'obtenir du Sultan l'institution d'Évêques nationaux. Quoique soutenu par un grand parti turc, il échoua contre les intrigues des Phanariotes. Ceux-ci internèrent Neofyt aux îles des Princes, puis au mont Athos, avec son fidèle partisan Ilarion Stojanov Michajlovski, où il mourut de consomption, en 1849, au fond du donjon de Chilander. Le Divan fit encore une autre tentative dans le but d'améliorer la condition des Bulgares. Ce fut l'ordre donné en 1851, au patriarche de Constantinople, de consacrer un évêque bulgare; mais le rusé prélat se contenta de donner au titulaire une éparchie *in partibus*, et rendit ainsi illusoires les bonnes intentions de la Porte.

Enfin le *Hatti-Humajun* du 16 février 1856 confirma les réformes édictées par le *Hatticherif de Gulhane*. Il devait avoir pour conséquence de couper court aux exactions de l'épiscopat grec, en disposant que les taxes seraient à l'avenir remplacées par des émoluments fixes, et en confiant l'administration des fonds ecclésiastiques à un conseil nommé par le peuple et composé mi-partie de laïques et de prêtres. Mais le Phanar fut encore une fois plus fort que le Divan. Après cet échec, le Sultan convoqua, en 1858, une assemblée nationale (εθνοσυνελευσις, sbor) qui devait se composer du patriarche, de 7 évêques et de 38 députés (10 de Constantinople et 28 des Eparchies). Les évêques grecs usèrent de force et de ruse pour empêcher les élections des députés, de sorte que quatre d'entre eux seulement virent leurs pouvoirs validés et se retirèrent de l'assemblée en protestant. L'insolence des Grecs ne connut dès lors plus de bornes : ils niaient l'existence d'une nation bulgare, prétendant que ces soi-disant Bulgares sont des Grecs qui ont adopté la langue de barbares établis au milieu d'eux. Exaspérés par ces procédés, les Bulgares demandèrent non-seulement un épiscopat national, mais encore sa séparation absolue de l'église grecque, et, dans toute l'étendue de la Bulgarie, la prière pour le patriarche œcuménique fut rayée de la liturgie et remplacée par une invocation pour le Sultan. La fermentation fut telle que Mehemed-Kybrisli-Pacha, le grand Vizir, se rendit lui-même en Bulgarie. Des milliers de paysans l'entourèrent sur sa route pour se plaindre des extorsions du clergé grec et des fonctionnaires turcs. Il déposa l'évêque Anthim de Pirot, « un monstre sans pareil », ainsi que Zejnil, Pacha de Nisch, et une foule de dignitaires « convaincus de vol ».

Digitized by Google

Les Grecs entrèrent dans une grande fureur : le Patriarche Cyrille abdiqua et Mgr. Joakim fut nommé à sa place.

Cependant ce mouvement religieux avait attiré l'attention de l'Occident catholique. Deux Polonais, le comte Ladislas Zamojski et le prince Czartoryski, conçurent l'espoir de ramener, avec l'aide des Lazaristes et des émigrés polonais à Constantinople, les Bulgares dans le giron de l'Église catholique. Des patriotes bulgares secondèrent leurs efforts et l'union de l'église bulgare fut préparée ; elle reçut l'approbation du Vatican et l'appui des Tuileries. Précisément à ce moment, l'évêque grec, Miletios, de Poljana, près de Salonique, commettait crime sur crime et venait d'être reconnu coupable de la plus honteuse immoralité. Le 18 décembre 1860 donc, une députation bulgare arrêta avec le vicaire apostolique, Mgr Brunoni, une *Union bulgare*, en vertu de laquelle, à l'instar de ce qui a lieu dans les Églises unies ruthénienne, roumaine et arménienne, la liturgie nationale devait être maintenue. La jalousie de la Russie et de l'Angleterre fit retarder l'exécution de ce beau projet ; l'ineptie des représentants français fit le reste. A Saint-Pétersbourg comme à Londres, on fut effrayé des succès de Napoléon III, et l'on y craignit qu'à son ascendant en Roumanie, en Serbie et en Egypte, la France ne vînt à joindre celui que lui donnerait indubitablement son protectorat moral sur le grand peuple bulgare. Aussi les deux cabinets actuellement rivaux en Bulgarie pressèrent-ils d'un commun accord la Porte de satisfaire aux demandes des Bulgares, afin de faire diversion aux projets d'union et de rendre celle-ci inutile au point de vue politique de la Bulgarie. Un grand nombre de familles bulgares entrèrent isolément dans l'Église catholique; mais le plan des Lazaristes, repris une seconde fois, échoua complétement. La diplomatie incapable du second empire, et notamment les imprudences de M. Bourée, alors ambassadeur de France près la Porte, ont une grande part de responsabilité dans cet insuccès.

A partir de ce moment, le général Ignatieff se fit l'avocat intéressé des Bulgares. Comprenant à merveille le parti que la Russie pouvait tirer de la question religieuse pour asseoir son influence dans les Balkans, il soutint et encouragea par tous les moyens les efforts des Bulgares, qui obtinrent enfin leur indépendance. Le 28 février 1870, sous le grand-vizirat de Mahmoud-Pacha, appelé Mahmoudoff par les adversaires de sa politique russophile, fut publié le firman d'Abdul-Aziz Sultan, qui institue l'exarchat

Digitized by Google

bulgare. Celui-ci comprend tout le territoire des éparchies de Routschouk, Silistrie, Tchumen, Trnovo, Sophia, Lovech, Widdin, Vratza, Nisch, Pirot, Samakov, Köstendil et Veles, celui de Sliven, à l'exception de Varna, Anchialos, Mesembria et les villages grecs des côtes, celui de Sozopolis, hormis les confins maritimes, celui de Philippopoli, sauf la ville de ce nom, Stanimaque et 9 villages. Les autres éparchies doivent y être comprises aussi, au cas où deux tiers des diocésains se déclarent pour l'exarchat. Ilarion, ce vieux champion de la Bulgarie, fut nommé Exarque; mais, suspect aux Turcs et aux Grecs, il résigna sa nouvelle dignité. Le nouvel élu de la nation, l'Evêque Anthim de Widdin, se rendit à Constantinople où il fut reçu avec honneur par le Padischah qui lui donna le bérat d'investiture et il brava tous les anathèmes que le patriarche œcuménique fit pleuvoir sur sa tête. Le 17 septembre 1870, en effet, Mgr Anthim et tout le clergé bulgare furent excommuniés par le patriarche grec, et l'église bulgare greffant le schisme sur le schisme, est aujourd'hui absolument indépendante des Grecs du Phanar et de leur rapace et intolérante hiérarchie. Voilà ce que — provisoirement — les Bulgares doivent à la Russie.

Une des conséquences de ce progrès a été d'établir une nouvelle séparation entre les aspirations des Grecs et celles des Slaves du Midi. Nous avons vu l'antipathie des Hellènes et des Candiotes pour les insurgés de la péninsule, se manifester récemment de la façon la moins équivoque. Il est douteux que cette attitude haineuse fasse beaucoup de mal à ceux qui en sont l'objet.

Les Bulgares sont un peuple pacifique et laborieux. Inférieurs peut-être aux Serbes, aux Grecs, aux Albanais, aux Roumains, sous le rapport de l'ardeur guerrière et de la vanité nationale, ils surpassent tous leurs voisins par leur goût pour l'industrie et l'agriculture. On trouve en Bulgarie des villes et des villages habités exclusivement par des artisans, drapiers, distillateurs d'essences de roses, tanneurs, potiers, couteliers, verriers, maçons, charpentiers, etc. Les Bulgares sont renommés dans tout l'Orient pour leurs connaissances en botanique. Ce sont eux qui fournissent aux pays voisins leurs meilleurs ouvriers agricoles qui, de Kastoria à Varna, vont travailler à l'étranger et rentrent en automne dans leurs foyers, enrichis de leur salaire. Ces vertus paisibles et un amour prononcé pour l'association et l'autonomie ont fixé l'attention de l'Occident sur cette race vigoureuse et lui

Digitized by Google

ont fait prédire l'avenir prospère qu'elle mérite. Nous faisons des vœux sincères pour que, délivrés enfin des obstacles inhérents au gouvernement ottoman et des exactions des Grecs, les Bulgares ils ne deviennent pas la proie de l'ambition moscovite. La Constitution d'Abdul-Hamid peut présenter des difficultés d'exécution, mais il est impossible de nier qu'elle porte en germe tous les développements sociaux et politiques que peut souhaiter la Bulgarie. Cela est si vrai que les Russes eux-mêmes le comprennent. Quelques jours après la proclamation de cette Constitution et l'ouverture de la Conférence provoquée par le cabinet de Saint-Pétersbourg en faveur des Bulgares et des Slaves, leurs voisins, la police de Moscou ne fut pas peu ahurie de voir, sur les murs de la « ville Sainte », des affiches par lesquelles on demandait au Czar la Constitution turque. La police arracha ces indiscrètes pétitions et elle rechercha les coupables.

La littérature néobulgare a pris un rapide essor. On compte par milliers ses productions, dont un grand nombre sont justement renommées. La Bulgarie possédait, en 1875, 51 publications périodiques, et les travaux originaux qui ont vu le jour pendant ces dernières années, autorisent les plus belles espérances.

La nation bulgare occupe un territoire d'environ 4000 milles carrés: tous les pays de l'antique Mésie, de la Thrace et de la Macédoine, c'est-à-dire les Vilajets du Danube, d'Andrinople, de Salonique et de Bitol, et de plus une partie de la Bessarabie. Elle comprend une population qui, suivant les auteurs, varie de 2 à 7 millions. Kanitz admet 5,000,000; Budilovitch, 5,123,952; divers rapports bulgares, 6,620,000 habitants. Outre l'agglomération bulgare, il existe de nombreux îlots bulgares près de Constantinople, en Bessarabie, dans le gouvernement russe de Cherson, en Serbie, en Roumanie, en Transylvanie, en Hongrie et en Grèce. Par contre, la Bulgarie contient douze autres races: des Grecs, habitants des villes maritimes; des Rumunes ou Thraces romanisés, au nombre de 200,000, établis dans le Pinde; des Arnautes ou Albanais, des Tatares, des Turcs et 150,000 Circassiens; environ 42,000 Tsiganes dont la moitié chrétiens; des Arméniens et des Juifs espagnols dans presque toutes les villes; des Serbes sur le Timok et à Nisch; des Russiens (*Lippowani* ou *vieux croyants*) aux bouches du Danube; des Saxons à Tuldcha. Environ 600,000 Bulgares sont mahométans; on appelle ceux-ci *Pomaci*, nom qui signifie assistants: peu d'entre eux parlent le turc. A peu près

Digitized by Google

55,000 Bulgares sont catholiques romains et 8,000, Pauliciens; le nombre des *Uniates* n'a pas encore pu être établi d'une manière précise.

Le consciencieux auteur de l'*Histoire des Bulgares* évalue leur population totale à 5,500,000 âmes, et il comprend dans ce chiffre les Bulgares de toutes les religions, sans distinction des Etats dont ils sont les sujets.

Le Bulgare est de taille plus élevée que le Roman, le Grec et le Serbe. Il est musculeux; rarement il devient obèse. Son type aussi diffère de celui des autres Slaves. Les yeux sont noirs, intelligents et moins grands que ceux des Serbes, par exemple. Le voyageur le moins physionomiste distingue à première vue, dans ses traits et dans son attitude, plus de bonhomie que de vivacité et d'énergie. Non-seulement par sa physionomie, mais encore par son costume, il se distingue de ses voisins. Au lieu du fez, il se coiffe de la *Tchubara*, haut bonnet de peau de mouton, d'où pend une tresse de cheveux; car les Bulgares se rasent la tête à la mode morlaque et ne portent qu'une longue queue. Une chemise à larges manches, brodée sur la poitrine et sur les épaules de soie aux couleurs éclatantes, des culottes larges de drap brun clair, fixées aux genoux et à la taille par des cordons rouges, une jaquette de drap d'Aba jaune-amadou artistement soutachée, des guêtres du même drap agraffées, des sandales ou des souliers, une pelisse en peau de mouton forment son costume, qu'il porte avec une rare élégance. Les femmes bulgares tressent leurs chevelures qu'elles ont presque toutes noires et abondantes, et elles y mêlent des monnaies et des fleurs qui font l'effet le plus gracieux. Près de Schoumla, leur coiffure est une espèce de plat en bois recouvert d'une toile blanche pendant librement autour de la figure; elles s'ornent la poitrine, les poignets et les bras de broderies de laine multicolore ou de perles en verre; leur ceinture, *pajas*, est en métal ciselé avec fermoir en forme de palmes ou en nacre incrusté d'argent. Leur corsage est de laine rouge; les jupes sont faites d'étoffes de laine brune rayée de lignes de couleurs vives. La jeune Bulgare est souvent, particulièrement dans les villes, d'une idéale beauté. Mais ces charmes physiques passent vite à la suite des travaux des champs; il est rare que l'on reconnaisse dans la paysanne de vingt ans la jeune fille de douze printemps.

Dans son *Voyage en Bulgarie*, M. Blanqui établit le parallèle suivant entre les Bulgares et les Grecs. « Le caractère des Bul-

Digitized by Google

gares ressemble peu à celui des Grecs. La race grecque est plus belle, plus spirituelle, plus fine, plus classique, mais moins honnête et moins religieuse que celle des Bulgares. Ceux-ci sont généralement doux, paisibles, patients, laborieux et hospitaliers. Ils ont des mœurs plus pures que les Grecs; ils sont plus sobres, plus francs, plus sûrs en toute chose. Les Grecs aiment le bruit, la guerre, le mouvement, les intrigues; les Bulgares sont modestes, prudents, économes, sensés. Les Bulgares sont les Allemands de la Turquie, les Grecs en sont les Italiens. » Cet éloge est mérité. Ce que M. Blanqui écrivait en 1841 s'applique encore aujourd'hui à la nation bulgare. Elle se distingue surtout, parmi tous les peuples slaves, par la pureté des mœurs et la touchante union des familles, et M. Schachkof a pu dire avec raison à ses compatriotes, dans son livre « *La Femme russe* », que l'idéal de la vierge, s'il fallait le chercher, se retrouverait en Bulgarie.

Le pays bulgare est très-bien cultivé; il produit du froment, du seigle, du maïs, du vin, du riz, du tabac et du coton; en fait de légumes, des fèves et de l'ail qui remplacent la pomme de terre, absolument inconnue dans la péninsule. L'élève du bétail est un des principaux éléments de sa richesse.

Le climat de la Bulgarie est très-doux. Les sommets des Balkans, couverts de neige dès le mois d'octobre, contrastent singulièrement avec la végétation luxuriante des vallées. Tout le pays, excepté les bords du Danube, est d'une grande salubrité. Les Balkans sont boisés de hêtres et de chênes. On cultive dans les plaines le mûrier, le maronnier et le prunier. Ce dernier produit la liqueur favorite du Bulgare, le raki. L'huile de rose est une branche importante de l'industrie bulgare, qui en fournit annuellement pour une valeur de 5 millions de piastres au commerce. Le tabac, le vin et les colzas de Bulgarie sont de qualité supérieure. Elle possède un grand nombre de sources thermales, et son sol recèle des richesses minérales incalculables. Schoumla pourvoit toute la Turquie de babouches jaunes et rouges; les vêtements qui sortent de ses ateliers ne dépareraient pas une vitrine parisienne; Illiena fabrique le drap d'Aba, dont se vête toute la péninsule et que viennent acheter à la foire d'Osundchova et d'Eski-Dchuma les marchands d'Asie et d'Afrique; Gabrora a ses tanneries et ses corderies; Trnovo ses magnaneries qui rivalisent avec celles de Stanimaque et fournissent une des plus belles soies du monde. En un mot, la Bulgarie a tout ce qui peut contribuer au bonheur matériel des

Digitized by Google

peuples : un sol riche, un ciel clément, une population active, probe et pacifique. Espérons qu'elle jouira bientôt de la liberté civile et politique et que ce présent ne lui sera apporté ni par des Moscovites ni par des Grecs.

C. Nothomb.

Digitized by Google

LES FLAMANDS EN AFRIQUE.

Les « Boers » du Transval.

Qui ne connaît les métairies hollandaises avec leurs clayonnages blancs et proprets, closes de haies, flanquées de leurs vergers, complaisamment assises au milieu de gras pâturages et animées par un plantureux bétail ? Qui ne s'est arrêté là? Le maître de la maison vient au-devant de vous et vous dit une cordiale bienvenue. Les fils s'empressent à la tête de votre cheval. On vous fait mettre pied à terre, on vous introduit. La fermière est assise près de la croisée, travaillant à l'aiguille ou faisant tourner son rouet. Elle s'incline placidement à votre entrée, sans quitter toutefois le large fauteuil d'où, avec une certaine majesté, d'un mot, souvent d'un geste, elle régit le travail de l'intérieur. La table se couvre à votre intention des plus appétissants produits de la ferme; la connaissance est bientôt faite; et vous voilà de la maison. — Tout cela se retrouve au Transval avec la forte stature des hommes du Nord, le teint blanc et mat des Frisonnes, l'accoutrement européen et le parler des Pays-Bas. N'allez pas toutefois rappeler à votre hôte ses frères de Hollande : il vous répliquerait avec dédain qu'il est *Africain*. Et s'il vous arrivait de parler d'*Europe*, quelque curieuse jeune fille pourrait vous demander quel est ce *grand village* et où il est situé... Le Boer est *l'homme* par excellence, « *mensch*, » et ce titre qu'il se donne, il ne le reconnaît pas à d'autres qu'aux siens. Son peuple est le peuple *choisi* de l'Ancien Testament, il marche vers la terre promise et ses migrations successives marquent des étapes sur une route mystérieuse.

Comment cette colonie s'est ainsi trouvée rejetée si loin de ses origines et s'en souvient si peu, c'est l'histoire de longues luttes, de grandes souffrances, que nous voulons rappeler. .

Depuis le jour où, en 1486, pour la première fois, Barthol. Diaz doubla le Cap de Bonne-Espérance, il s'écoula 166 ans avant qu'on songeât à tenter l'établissement d'une colonie sur ce point.

Digitized by Google

On se défiait des côtes de l'Afrique, où l'on ne voyait que les misérables et crasseux Hottentots, avec lesquels les bâtiments Portugais, Anglais ou Hollandais, en abordant dans la Tafel-baie pour prendre de l'eau, troquaient du bétail, quand ils ne le leur enlevaient. Derrière de pareils hôtes que pouvait-il y avoir, sinon quelques maigres pâturages ou quelques landes pelées ? Qu'était un pareil pays en présence des richesses qui miroitaient dans l'Inde à peine ouverte, en comparaison des trésors de ses fabuleux Sultans? Aussi, le Cap ne fut-il longtemps qu'une simple station postale, dont la nature seule faisait tous les frais.

Les navires venant de l'Europe ou des Indes y déposaient leurs lettres sous quelques pierres spécialement destinées à cet usage, et les bâtiments faisant route en sens inverse les relevaient en passant. Ce ne fut qu'en 1652 que la Compagnie hollandaise des Indes Orientales envoya Jean van Ribeek, avec 100 hommes et trois vaisseaux, prendre possession du Cap. Un fort s'éleva à l'endroit qu'occupe actuellement la ville du Cap, et les terrains des environs furent livrés à l'agriculture. Cinq années plus tard, en 1657, quelques soldats et marins, au nombre de neuf, de nationalités différentes, sollicitèrent et obtinrent de la Compagnie de quitter son service pour s'établir à leur propre compte comme colons libres : ce petit groupe d'exploitants est la vraie souche des *Boers africains*.

La position de ces premiers colons fut longtemps très-précaire. Bien qu'ils devinssent, après trois ans, propriétaires des terres qu'ils cultivaient, leur indépendance vis-à-vis de la Compagnie n'était qu'un leurre, tant celle-ci apportait d'entraves à toute expansion de leurs efforts et de leur industrie. Aucun négoce ne leur était permis avec les indigènes; tous leurs produits devaient passer aux mains de la Compagnie, qui les leur payait arbitrairement, tandis qu'elle leur vendait fort cher le bétail qu'elle-même se procurait à vil prix chez les Hottentots. Chaque année néanmoins le nombre des colons augmentait : des Allemands, des Danois, des Portugais, des Flamands, des Hollandais quittaient le service de l'armée pour s'établir au Cap. En luttant contre l'asservissement, ils eurent souvent des moments de défaillance : abandonnant leurs terres, ils demandaient à rentrer au service de la Compagnie ou à partir pour l'Inde : ils appelaient de tous leurs vœux la délivrance, quelle qu'elle fût, et d'où aussi qu'elle dût venir. Mais en vain : ils furent contraints de rester sous ce joug pesant.

Digitized by Google

Pendant les dernières années du XVII[e] siècle, arrivèrent enfin des émigrants, qui donnèrent à l'agriculture quelque essor : en 1684, cinquante paysans et manouvriers hollandais avec leurs femmes, et en 1688, 300 huguenots français, qui implantèrent la vigne dans les fertiles vallées du Cap, où on la rencontre encore aujourd'hui.

Avec ces éléments et ceux qui dans la suite vinrent s'y joindre encore, le XVIII[e] siècle fut témoin du développement progressif des ressources de la colonie, et de l'extension de ses frontières jusqu'au fleuve d'Orange. Mais ici se fit sentir encore une fois le contre-coup de la détestable et mesquine politique suivie par la Compagnie des Indes à l'égard des colons. Lorsque leur migration vers l'intérieur du pays les mit davantage hors des atteintes d'une autorité impitoyable, ils usèrent de représailles contre les indigènes qu'ils trouvèrent sur leur chemin. Les Boers fondaient avec l'avantage de leurs armes sur les Hommes des Bois et les faibles Hottentots, et leur enlevaient au moyen de coups de main toutes leurs richesses, c'est-à-dire leur bétail. Les tribus dépouillées se jetèrent à leur tour sur leurs voisins, et parmi les aborigènes eux-mêmes le pillage s'organisa. Il s'ensuivit des luttes incessantes, des guerres de traite et de razzia qui mirent toute la contrée à feu et à sang. Pour ne donner qu'un chiffre, de 1786 à 1795, il fut tué, sur les seules frontières du district Graaf Reyne, jusqu'à 2,480 Hommes des bois. Ces dix années furent les dernières de la domination que la Compagnie des Indes Orientales avait exercée au Cap depuis 1652. Le gouvernement du Cap s'était montré d'une telle faiblesse et d'une telle impéritie qu'il avait perdu toute autorité. Des soulèvements s'étaient formés dans les districts Graaf Reynet et Zwellendam, en vue d'obtenir la liberté du commerce avec les ports de la côte : jusqu'alors les Boers étaient encore réduits à livrer leurs produits pour des prix fixes aux marchands hollandais. Dans le Zwellendam, la république était déjà proclamée en 1795, et le dernier gouverneur se vit menacé d'assassinat s'il ne souscrivait aux exigences les plus exorbitantes des Boers.

D'autre part, les peuplades indigènes s'étaient ralliées contre leurs envahisseurs. Les tribus Cafres de l'Est s'étaient jointes aux Hottentots, qui avaient appris des blancs le maniement des armes à feu et s'en servaient pour de cruelles revanches. Dans ce retour agressif de la barbarie implacable et exaspérée, la jeune

Digitized by Google

colonie, abandonnée à ses propres forces au sein de l'anarchie, aurait évidemment succombé si, pour le bonheur de la colonisation de l'Afrique du Sud et de la civilisation tout entière, le bras puissant de l'Angleterre, se substituant à l'inepte gouvernement du Cap, n'était venu mettre un terme à cet état de choses et ramener l'ordre avec la paix. C'est en 1795 que les Anglais, à la faveur des bouleversements politiques de l'Europe, se rendirent maîtres du Cap, et y plantèrent avec le drapeau de la Grande-Bretagne le premier jalon de leur domination Sud-africaine.

Les Boers toutefois avaient pris des goûts et des habitudes d'indépendance qui, la crise passée, devaient se réveiller et grandir avec leur prospérité croissante. S'ils n'avaient poursuivi que la liberté de leur commerce, à laquelle tant d'années de labeur et de peines leur avaient donné le droit de prétendre, si même ils n'avaient ambitionné que leur affranchissement politique, on n'aurait pu leur faire un sérieux grief de leur opposition au nouveau gouvernement. Mais d'autres raisons moins avouables formaient le mobile de leur conduite. Les Boers, nous l'avons dit, s'étaient trop accoutumés à faire des Hottentots leur *chose*, pour ainsi dire, un produit du sol, dont ils disposaient à leur convenance et à leur gré. La politique anglaise dans l'œuvre de colonisation qu'elle poursuivit avait d'autres visées. Elle n'entendait pas asservir les indigènes, ni les extirper du sol de l'Afrique, mais se les concilier dans la paix par une protection loyale et une sage régénération, — et cette politique avait désormais le pouvoir de se faire respecter. Un certain *Bezuidenhout*, habitant de l'est de la colonie, à la suite de vexations dirigées contre les Hottentots, fut appelé devant la justice. Il ne se présenta pas, fit feu sur les agents de l'autorité envoyés pour l'arrêter, et résista jusqu'à ce qu'il fût à la fin tué par un détachement de soldats. Ses compagnons se soulevèrent contre les Anglais, furent dispersés ou faits prisonniers; cinq d'entre eux furent envoyés à l'échafaud. Ceci se passait en 1815. Un certain nombre de Boers, effrayés sans doute par cette mesure de rigueur, abandonnèrent alors leurs possessions. Telle fut l'origine de leurs premières migrations vers le Nord.

Le gouvernement du Cap, d'autre part, offrait aux Hottentots, jusqu'ici repoussés de leur propre sol ou réduits à y servir des maîtres étrangers, un libre établissement sur le territoire de la

Digitized by Google

colonie, établissement qui leur était facilité par les stations que les missionnaires leur ouvraient avec son autorisation. Les Boers taxaient de paresse les indigènes qui quittaient leur service pour se rendre à ces sollicitations. Le mécontentement augmenta, lorsqu'en 1830 l'Angleterre, proclamant l'abolition de l'esclavage dans toutes ses colonies, prit la même mesure au Cap. Le nombre des esclaves s'élevant à cette époque à 35,000, les indemnités payées aux propriétaires furent évidemment trop restreintes pour compenser un tel abandon. Les établissements des Boers, subitement désorganisés, furent impuissants à retenir comme sujets libres ceux que la servitude avait aigris contre eux. Certainement les premiers colons avaient eu le tort d'asseoir leurs intérêts sur de tristes pratiques, mais nous avons vu à quelle école, hélas, ils avaient appris à se conduire ainsi. Ce peuple, habitué à la licence, que le pouvoir s'était aliéné par son despotisme, ne parvenait pas à se plier aux exigences même légitimes de l'autorité nouvelle. Les guerres cafres se poursuivaient à l'Est et infligeaient aux colons de cruelles épreuves. Les Boers n'y tinrent plus, et l'émigration s'organisa de nouveau.

Dans les régions de l'Est, dès 1834, les propriétaires en masse vendaient leurs biens souvent considérables, littéralement, peut-on dire, pour un morceau de pain, « pour une pomme et un œuf. » Les femmes, les enfants se casaient avec le mobilier sur des chariots, attelés, selon l'usage africain, de 14 bœufs; les troupeaux tenaient la tête des colonnes qui s'ébranlaient vers le Nord. Où allaient-ils ? Les Boers l'ignoraient. Devant eux s'étendait l'Afrique, et ce nom ne leur avait rien appris au delà des possessions qu'ils venaient de quitter. Tout ce qu'ils savaient, c'est que les Portugais devaient avoir des colonies plus loin, et ils marchaient vers ces parages à la recherche de nouveaux établissements. S'il est une page émouvante dans l'histoire des peuples, c'est celle de cette émigration.

Je voudrais pouvoir, avec les Merensky, les Jeppelt, les Mauch, qui en ont retracé des pages si vivantes, suivre les Boers dans toutes les vicissitudes de leurs courses jusqu'au Transval, mais le cadre restreint de cette étude ne me permet que d'en dire rapidement quelques mots. Le premier groupe d'émigrants qui en 1835 passa le Vaal, affluent du fleuve Orange, se trouvait sous le commandement de deux chefs, Renzenburg et Lewis Trichard. On s'avança, chassant, bivouaquant pendant de longues haltes, à travers

Digitized by Google

des contrées giboyeuses, où l'on fit un riche butin d'ivoire sur les bandes d'éléphants qu'on rencontra en chemin. Dans la vallée de la Lépalule, rivière des éléphants, les Boers trouvèrent l'importante tribu des Bapedi, qui les considérèrent comme des êtres supérieurs, prenant leurs vêtements pour leur peau et se jetant à terre aux détonations de leurs mousquets. Dans l'impossibilité de poursuivre leur route avec les chariots par cette étroite vallée, ils gravirent vers le Nord les chaînons extrêmes du Drakenberg et furent obligés de démonter les attelages pour descendre le versant opposé. Arrivée dans les régions basses et malsaines de la plaine, la colonne se scinda. Renzenburg et une partie des émigrants allèrent se faire surprendre par les Cafres et furent massacrés; tandis que Trichard et les siens, marchant en avant, après avoir vu leurs bœufs périr sous la piqûre des mouches vénimeuses, succombèrent eux-mêmes pour la plupart aux atteintes de la fièvre qui sévissait dans ces pays. Les misérables débris de ces importantes masses atteignirent enfin la factorerie portugaise de la baie de Delagoa, d'où le gouverneur, prenant pitié de leur sort, les envoya à Natal retrouver quelques-uns de leurs compatriotes qui s'y étaient déjà fixés.

Entretemps de nouvelles et nombreuses expéditions avaient encore quitté le Cap. C'était des indigènes que leur venait le plus sérieux obstacle à leur marche vers le Nord. Que de luttes ils eurent à soutenir pour se frayer un passage au travers de ces hordes jalouses de leur sol et implacables pour tout envahisseur! Combien périrent victimes de la surprise, ou écrasés sous le nombre des assaillants? Les Boers, sans être belliqueux, n'ayant jamais fait que des guerres de chasse et de traite, savaient faire preuve cependant du plus grand courage quand il y allait de la défense de leurs femmes et de leurs enfants. La nuit, par mesure de prudence, les émigrants se retranchaient derrière leurs chariots qui, attachés entre eux par les timons et rembourrés sous les essieux de ronces et d'épines, formaient autour du campement un impénétrable rempart. Debout sur les chariots, leurs longs mousquets à la main, la corne à poudre en bandoulière et les balles dans la bouche, ils défiaient tous assaillants : la sûreté de leur coup d'œil était telle qu'ils ne manquaient jamais un ennemi. Les femmes et les enfants se tenaient dans l'enceinte, occupés à couler les balles dont ils pourvoyaient leurs défenseurs, et l'on vit dans ces luttes des femmes armées de haches combattre à côté de leurs

Digitized by Google

maris pour empêcher les assaillants de se frayer par-dessous les chariots un passage dans le camp.

En 1837, après maints sanglants combats contre les Soeloe, Gert Maritz à la tête de 200 Boers réussit enfin à se rendre maître de la « ville » de Moselekatse, dont il contraignit le prince à fuir vers le Nord. Cette victoire lui valut un butin de 7,000 têtes de bétail. Sur les conseils d'un certain Pierre Retief, qui était venu les rejoindre du Cap et devint leur chef, les Boers renoncèrent à s'avancer plus au Nord et se replièrent à l'Est vers le beau pays de Natal. Environ 1,000 chariots descendirent le versant escarpé du Drakenberg pour s'arrêter dans les attrayantes campagnes qui de là s'étendent jusqu'au rivage de l'Océan Indien. Le pays n'était guère peuplé, et se trouvait sous la domination d'un prince des Soeloe, Dingaan, avec lequel Retief fut chargé de négocier l'abandon des terres nécessaires aux émigrants. Les bases du contrat avaient été arrêtées, et les Boers se voyaient déjà en possession des établissements tant désirés, lorsque Retief fut appelé pour la signature au chef-lieu de la tribu, avec 70 des siens : confiants et sans armes, les négociateurs furent assaillis par les indigènes au milieu d'un festin et massacrés jusqu'au dernier. Dingaan et ses hordes se jetèrent ensuite à l'improviste sur les campements des émigrants. L'un d'eux fut complètement détruit ; hommes, femmes, enfants, au nombre de 600, furent impitoyablement égorgés. L'autre put être prévenu à temps de l'attaque et la repoussa victorieusement.

Ce furent alors de nouvelles luttes, pour lesquelles les forces des Boers s'accrurent de nouveaux émigrants. Après un premier assaut infructueux de la retraite de Dingaan en avril 1838, 400 Boers, sous la conduite d'André Pretorius, pénétrèrent de rechef sur le territoire des Soeloe en décembre suivant, et après un combat des plus meurtriers pour les indigènes, réussirent à s'emparer du fort. Toutefois il n'eût pas été facile aux Boers de mettre fin à cette guerre, si un frère du prince indigène ne s'était joint à eux avec la moitié de la tribu, et ne leur avait par cette défection assuré une victoire définitive qui contraignit Dingaan à quitter le pays, en abandonnant le territoire aux nouveaux conquérants.

Après tant de luttes, tant de vicissitudes, tant de sang versé, les Boers semblaient avoir enfin mérité de fonder la république indépendante qu'ils avaient toujours rêvée, — mais le Natal con-

Digitized by Google

finait par le Sud à la colonie du Cap, et les Anglais ne pouvaient pas voir sans appréhension le voisinage immédiat de ces colons indépendants. Des négociations étaient entamées en vue d'aplanir les dernières difficultés, lorsque les Cafres de la frontière anglaise se plaignirent d'être inquiétés par la nouvelle occupation. Le gouvernement du Cap s'en autorisa pour envoyer en observation un détachement de troupes, qui fut provoqué par les Boers, puis repoussé dans une tentative contre leur camp, enfin bloqué par eux. Une frégate vint alors jeter l'ancre à Port-Natal : les Anglais débarquèrent et battirent les émigrants, dont la capitale à peine fondée, Maritzburg, tomba entre leurs mains. Les Boers encore une fois reformèrent leurs colonnes, remontèrent sur leurs chariots et reprirent leur marche dans la direction du Nord, vers un nouvel inconnu.

Ce dernier flot d'émigrants se jeta au delà du Vaal et y fonda la république Transvalienne, dont l'Angleterre, par le traité du 17 janvier 1852, connu sous le nom de « Sand River Convention, » reconnut enfin l'indépendance.

La région aujourd'hui connue sous le nom de Transval ou République Sud-Africaine, s'étendant entre 22°—28° de latitude S., et de longitude E. 26°—32°, comporte une superficie égale à 8 fois celle de la Hollande, et, pour autant qu'on puisse lui assigner quelques limites précises, est bornée au S. par l'État libre d'Orange et le Natal, à l'E. par la colonie portugaise de Mosambique, au N. par le Limpopo ou fleuve des crocodiles, et à l'O. par le Mariko, affluent de ce dernier, et le Hart, affluent du Vaal. Ce pays, pour la plus grande partie, offre un plateau étendu, fertile et entrecoupé d'innombrables cours d'eau, qui s'élève lentement en s'ondulant jusqu'au Drakenberg, où il atteint une attitude de 7 à 8000 pieds au-dessus du niveau de la mer. La chaîne du Drakenberg, dont çà et là les sommets neigeux s'élèvent à plus de 10,000 pieds, se profile à l'est en une série de profondes vallées et d'abrupts escarpements, tandis qu'au nord le terrain s'abaisse successivement jusqu'aux rives du Limpopo, et forme ce qu'on appelle le bas pays, « *laagland* », région insalubre et jusqu'ici pour ainsi dire inhabitable pour les Européens.

Les conditions de richesse et de fertilité, qui caractérisent à un si haut degré les contrées africaines, semblent tout spécialement se rencontrer au Transval, et le climat, excepté dans quelques bas fonds, y est exceptionnellement favorable. Les régions intérieures

Digitized by Google

de l'Afrique du Sud renferment des ressources illimitées, les plateaux élevés et les fertiles vallées peuvent donner tous les produits du monde, et la nature y a été si prodigue de ses faveurs que, — selon l'expression d'un général anglais dans un récent meeting du Royal Colonial Institute, — dans certains districts, l'homme ne vit pas « à la sueur de son front, » mais trouve sa subsistance comme les bêtes des champs dans le jardin de la nature. La simple herbe y produit de la graine semblable au blé, et, au marché de Grahamstown, ajoutait le général, il l'avait vu vendre sous le nom de « manne, » — la nourriture du ciel. Le Transval a été appelé le grenier de l'Afrique du Sud ; il fournit du bétail à la colonie du Cap ; dans différents districts croissent le café, le sucre, le riz, le coton, et les États voisins tirent leurs grains de ses campagnes. Et ce ne sont pas là ses seules ressources: d'importantes mines d'or y ont été découvertes et donnent un rendement considérable ; l'argent, le plomb, le fer et la houille s'y trouvent abondamment. La houille s'y exploite dans certains endroits à fleur de terre, et dans tels districts on peut faire un parcours de plusieurs lieues au milieu de roches d'aimant. Des mines de diamant s'étendent sur les deux rives du Vaal. La chaîne du Drakenberg, ses ramifications vers le Nord, la région élevée qui en est bornée à l'Est sont jusqu'au sommet, tout au moins jusqu'à la limite des crêtes rocheuses qui les couronnent, toutes couvertes d'herbages. Ceux-ci, dans la haute région, déroulent à perte de vue leurs tapis de verdure où l'on peut faire 30, 40, 50 milles sans rencontrer ni un arbre, ni un buisson. Ailleurs des forêts séculaires fournissent un bois précieux et abondant; la flore y prodigue ses plus riches variétés, et l'on peut au loin suivre le cours des rivières dans la plaine verdoyante et fleurie. Dans les districts du Nord, où règne, avec d'abondantes pluies, le climat des tropiques, certains endroits présentent l'aspect d'un véritable parc. Le terrain s'ondule sous les plus frais gazons; au milieu des pelouses s'élèvent des bosquets de bananiers sauvages, de fougères et de petits palmiers, tandis que dans le fond le regard se repose sur les plus magnifiques futaies. Tous les arbres à fruits, et spécialement l'oranger, le bananier, le goyavier, le loquat, l'ananas viennent avec une étonnante facilité ; et la fécondité du sol est telle que de simples branches de pêchers, de cognassiers, de grenadiers et de figuiers, voire de pommiers et de poiriers, coupées et plantées en temps opportun, avec quelques soins intelligents,

Digitized by Google

poussent promptement des racines et viennent à fruits. Les pêchers et les abricotiers qu'on gagne de pepins ne s'abâtardissent pas, mais portent, sans qu'il soit besoin de les greffer, des fruits exquis.

Toute la faune des contrées africaines, qui, à part quelques troupes de *springbokken* (Gazelle euchore), a pour ainsi dire entièrement disparu de la colonie du Cap à la suite de l'occupation, se retrouve au delà du Vaal en grandes et importantes variétés. Un voyageur dans ces parages raconte avoir vu un jour réunie sur une vaste plaine une masse si considérable d'antilopes, que d'après l'estimation de ses guides il ne devait pas y en avoir moins de 50,000. Les *springbokken* (1), les *blesbokken* (*Gazella albifrons*), les gnous, qui tiennent à la fois de l'antilope, du bœuf et du cheval, ainsi que les zèbres, se rencontrent aussi en quantités innombrables. Sur les montagnes on trouve encore çà et là des troupeaux d'élans, la plus grande des antilopes, qui pèse jusqu'à 500 kil. : les montagnes y sont habitées par le hyrax, et le *Klip-sprenger* (*oreotaagus saltatrix*) variété de nos chamois, mais beaucoup plus agiles encore que ceux-ci. Plus au Nord se tiennent le *strepciseros capensis*, de la famille des antilopes, l'aegocère, antilope-cheval, le *catoblepas taurina*, de la famille des gnous, le redoutable buffle africain et l'antilope peinte. Dans les plaines basses de l'intérieur, la plus grande girafe cueille sa nourriture sur les arbres à plus de 20 pieds du sol. Les pachydermes se montrent encore dans certains endroits, ainsi dans la vallée du Limpopo, les éléphants principalement, mais aussi le rhinocéros et l'hippopotame. Parmi les fauves on signale l'hyène, le chien sauvage, la panthère, le léopard et le lion. Le crocodile hante les rivières qui se jettent dans l'Océan Indien, et le serpent, qui semble l'hôte inévitable des plus belles natures, guette sa proie dans les fourrés et les gazons. Enfin toutes les variétés d'oiseaux jusqu'à l'aigle et l'autruche peuplent les plaines, les bois et les lacs.

Telles sont les ressources que les Boers devaient rencontrer au Transval. Aussitôt que les émigrants eurent fait une suffisante reconnaissance du pays, leur colonne se débanda. Tout citoyen,

(1) *Bok* se retrouve dans la composition du nom de plusieurs antilopes et gazelles : ce mot hollandais s'emploie, comme l'anglais *buck*, pour désigner le mâle parmi les fauves, daims, cerfs, chevreuils, antilopes et autres espèces voisines : il y a le *gemsbok*, le *blauwbok*, le *ritbok*, le *springbok*, le *blesbok*, etc., et le mot *bok* s'applique même à des espèces fort différentes, avec cet unique sens de *mâle*.

Digitized by Google

ou descendant de vraie souche, choisit son lopin de quelque 9.000 arpents, — ce qu'un Boers « aisé » doit posséder au moins—; le père en fit autant pour chacun de ses enfants. Ceux qui immigrèrent plus tard obtinrent droit de cité et purent se tailler une part encore, aussi longtemps qu'il resta de la terre inoccupée. La principale industrie des Boers étant l'élève du bétail, ce sont les pâturages aussi qui forment la partie la plus importante de leurs domaines, dont une portion fort restreinte seulement est mise en culture. A toute bonne métairie il faut une source ou un cours d'eau pour les besoins de l'irrigation, et si l'un et l'autre font défaut, le Boer a d'ingénieux moyens pour retenir dans des réservoirs l'eau que lui amènent les pluies.

Les habitations furent d'abord élevées grossièrement avec des pieux et des joncs : l'essentiel était d'avoir un abri. Mais quand le sol fut aménagé pour les premières nécessités de l'exploitation, des bâtiments spacieux et confortables furent construits, et toute la propriété, avec ses clôtures et ses plantations, prit cet aspect correct et soigné auquel on reconnaît les fermes des Pays-Bas. Point de villages proprement dits : chaque propriétaire occupe isolément sa métairie ; il s'y sent libre et indépendant, et moins il entend parler d'une loi autre que la sienne, plus il se trouve satisfait. D'un caractère calme et sensé, et d'un grand sangfroid, qu'il a acquis dans la lutte et dans les difficultés de son établissement, le Boer possède l'énergie et les qualités pratiques du premier colon. Mais s'il a retenu de la mère-patrie certaines ressources de la civilisation, il semble retourner sur bien des points à l'enfance sociale. Il porte le costume européen, et les femmes, lorsqu'elles sortent, se couvrent le visage de voiles pour préserver leur teint des rayons du soleil. Tous, sans distinction d'âge ou de sexe, passent la nuit dans leurs vêtements, habitude conservée sans doute de leur longue vie d'émigration. Leur idiome est le hollandais, mêlé toutefois de mots malais, portugais et même hottentots. L'instruction se réduit aux enseignements que peuvent donner les parents et, parfois, quelque précepteur improvisé de passage dans le pays : la lecture, un peu d'écriture et quelques maigres notions de calcul. Leur religion repose sur la Bible et quelques interprétations de l'Ancien Testament, où ils se reconnaissent pour le peuple élu qui doit un jour rentrer à Jérusalem. Quant aux pratiques religieuses, ils donnent le baptême à leurs enfants, et s'en vont de loin en loin camper pendant quelque

Digitized by Google

jours aux abords d'une espèce d'église, où se fait un prêche de circonstance, à l'occasion duquel parents et amis se rencontrent, et des affaires se traitent.

Maints Boers possèdent 500 et 700 têtes de gros bétail. Dans les régions proches des tropiques, sous un climat trop chaud et trop humide, les moutons ne viennent pas, mais dans les plaines élevées on en compte des troupeaux de 2 à 3,000, appartenant à un seul propriétaire. Ce n'est aussi que dans ces dernières plaines que réussit l'élève du cheval. Jusqu'à 500 de ces quadrupèdes se rencontrent dans une même métairie, tandis que dans d'autres parages, où ils sont sujets à une maladie qui les emporte presqu'inévitablement, le plus riche Boer s'estime heureux d'en posséder un seul. Par contre, l'âne et le mulet résistent partout au climat. L'âne est, lui, le seul animal domestique qui soit apte à prêter ses services aux hardis explorateurs des régions tropicales; dans son humilité, il est appelé ainsi à partager la gloire réservée à ceux qui ouvriront cette partie de l'Afrique à la civilisation. La fameuse tsétsé même, cette mouche dont la piqûre apporte au bétail et au cheval une mort inévitable, n'a pas de prise sur lui, et dans les pays qu'elle infeste, il passe, insouciant, comme partout ailleurs!

Les Boers se livrent naturellement à la chasse, dont ils possèdent tous les secrets. Quelques-uns s'y adonnent exclusivement: ce sont ordinairement ceux qui manquent de ressources pour l'élève du bétail : armés et équipés, ils s'en vont, durant de longs mois, dans les parages vierges ou déserts, faire la guerre aux éléphants, aux zèbres et aux gnus. D'autres trouvent dans la chasse un moyen pour conquérir sur les fauves des pâturages qu'ils convoitent : l'on a vu des Boers, s'occupant de l'élève des moutons, se porter dans des parages où régnait seul le roi du désert et, pour s'en rendre maître, abattre en trois ans jusqu'à 200 lions. Une autre occasion de chasse, c'est la mutation de pâtures qui se fait à l'approche de l'hiver. Ceux qui possèdent quelques arpents dans les plaines basses et chaudes attellent leurs chariots et s'en vont alors y placer leurs tentes pour procurer à leur bétail une herbe nouvelle et plus savoureuse en cette saison. Autour de ces campements, les hommes s'en vont battre les bois et rentrent le soir avec un ample butin de gibier pour les repas ou le trafic et d'aventures pour la veillée.

Dans l'origine, il se forma au Transval, de 1840 à 1850, trois

Digitized by Google

communautés, qui eurent pour chefs-lieux Potchefstroom, Lydenburg et Zoutpansberg : ces deux derniers villages furent fondés par les compagnons du commandant Potgieter; le premier, par le « général » André Pretorius. En 1858, ces trois districts furent réunis en une seule république, dont le siége fut établi à Pretoria, et c'est en cette année aussi que fut arrêtée et proclamée la constitution ou loi fondamentale de l'Etat. Cette constitution est essentiellement démocratique. Elle place le pouvoir législatif dans les mains d'une assemblée composée de 30 membres élus par le suffrage universel, mais toutes les lois, pendant les trois mois de leur publication au journal officiel, restent soumises au vote confirmatif de la nation.

On conçoit aisément la difficulté où l'on se trouvait souvent de dire si une disposition législative était ou non passée en vigueur. Un pouvoir qui, dans cette éventualité, ne devait pas être moins embarrassé de sa mission, c'était le pouvoir exécutif. Composé d'un Président, élu pour cinq ans par le suffrage universel, et de quatre membres nommés par le Parlement, l'exécution qu'il poursuivait dépendait de la bonne volonté des administrés, auprès desquels son autorité ne pouvait être protégée que par de bonnes paroles, sans le moindre recours possible à une force sérieuse de police ou d'armée. Il y avait un point toutefois sur lequel le gouvernement rencontrait l'appui de tous les Boers : c'est lorsque l'intérêt ou la sécurité des propriétés était en jeu. Le Président de la République, toujours réélu depuis sa fondation, Martin Pretorius, un fils de l'ancien général, gouvernait d'après une sorte de routine, qui lui permettait tant bien que mal de faire ménage avec les Boers, et d'en obtenir des impôts dérisoires qu'ils supportaient plus ou moins patiemment.

On se demande naturellement ce que devinrent sous ce faible gouvernement les rapports des nouveaux occupants avec les indigènes. La « Sand River Convention », qui reconnut en 1852 l'indépendance du Transval, ne portait aucune délimitation précise du pays. Bien qu'elle stipulât l'abolition de l'esclavage, la pratique n'en vint pas de ce jour à disparaître complétement, et les Boers gardèrent vis-à-vis des indigènes leurs anciens errements. Aux frontières nord et nord-est vivent de puissantes tribus Cafres, entièrement libres et indépendantes : l'absence de limites précises de ce côté et les tendances d'empiétement des Boers amenèrent de fréquentes collisions avec ces indigènes.

Digitized by Google

Deux chefs de tribus venaient-ils à se prendre de querelle, la République transvalienne prenait le parti de l'un d'eux, et « s'annexait » le territoire du vaincu, pour couvrir les frais que cette guerre lui avait coûtés. Et tandis que l'État en agissait ainsi, les particuliers, semble-t-il, ne se faisaient pas faute d'imiter cette pratique injuste. Un colon obtenait-il d'un chef indigène l'autorisation de s'établir sur son territoire, il se rendait au cadastre et faisait porter le lieu occupé comme sien et comme faisant partie de la République, et celle-ci l'incorporait sans vergogne. Parfois encore le gouvernement passait un traité avec quelque chef de tribu, se disant indépendant, mais en réalité simple vassal, et en obtenait prétendûment la concession d'un sol auquel le cédant n'avait en réalité aucun droit. Armée de pareils titres, la République élevait alors des prétentions sur d'importants territoires, qui entraient dans le domaine du Transval, à moins que les indigènes ne fussent assez puissants pour résister.

Cette politique inique ne devait pas tarder à porter ses fruits. Vers 1865, les Cafres, d'abord refoulés, obtinrent des armes et firent aux Boers une guerre acharnée, dans laquelle ces derniers eurent le dessous et furent contraints d'abandonner aux indigènes des portions considérables de territoire, des villages entiers, avec les églises et les écoles qu'ils y avaient élevées. La conséquence nécessaire de ces événements fut une stagnation du commerce. Déjà depuis longtemps le manque de circulation monétaire et l'insuffisance des débouchés avaient appauvri la colonie. Pour placer leurs produits, les colons étaient obligés de faire, à Natal ou au Cap un voyage de deux à cinq semaines, dont les frais dépassaient souvent le gain. Pretorius ayant décrété l'émission de papier-monnaie avec cours forcé, l'on vit la livre sterling tomber pour ainsi dire à la valeur du florin. La banqueroute était aux portes, et si les Anglais avaient voulu, en ce moment, s'intéresser au sort de la pauvre République, ils seraient aisément parvenus à la faire passer sous leur loi.

Heureusement pour le Transval et pour la politique économique de son Président, les ressources du sol étaient inépuisables. La découverte, en 1869, des mines de diamant sur les deux rives du Vaal, et celle des riches filons de quartz aurifère des districts de Zoutpansberg et de Lydenburg, en attirant dans le pays un nouveau flot d'émigrants, en y ouvrant des marchés, en amenant un rapprochement avec les indigènes utilisés dans les travaux d'ex-

Digitized by Google

ploitation, infusèrent à la colonie débilitante une sève nouvelle et une recrudescence d'activité. Le gouvernement des Boers, au delà du Vaal, et l'Etat d'Orange, en deçà, furent impuissants toutefois à établir leur autorité sur les chercheurs de diamant, qui, dans l'enthousiasme des premières découvertes, avaient proclamé une « République Diamantine », sous la présidence d'un cafetier. L'Angleterre engloba ces turbulents chercheurs de fortune dans le district de Griqualand West, sur lequel, après de longs démêlés avec l'État d'Orange, elle vient, par un arrangement récent et amiable d'assurer tous ses droits. Mais, l'effet de ces découvertes extraordinaires n'en resta pas moins acquis à la prospérité du Transval.

Enfin, en 1871, la présidence de la République passa aux mains d'un homme d'énergie, d'activité et d'entreprise, qui osa assumer la tâche de porter son pays à la hauteur de la civilisation européenne. L'année suivante, grâce à un emprunt de 63,000 liv., avantageusement négocié au Cap, grâce aussi à d'heureuses mesures administratives, le nouveau président, M. Burgers, était à même de proposer à l'Assemblée du peuple le retrait de tout le papier-monnaie avec remboursement intégral au pair de son émission. Le pays qu'il parcourut en tous sens, en étudiant ses ressources et ses besoins, se réorganisa sensiblement sous son active impulsion. Des églises, des écoles furent édifiées, la législation fut remaniée, des traités furent conclus avec les indigènes, et une police sérieuse garantit plus ou moins, avec la sécurité publique, le respect de la loi.

Cependant les débouchés restaient toujours aux mains de l'Angleterre, qui grevait de frais considérables le transit par le Natal et la colonie du Cap. N'était-ce pas la même situation qui avait si lourdement pesé sur les établissements des Boers au Cap, et qui, débarrassée ensuite de toutes les rigueurs exorbitantes d'une politique mesquine, n'en maintenait pas moins leur vie économique dans l'assujétissement à l'étranger? Les Boers avaient beau posséder les richesses du sol, ils avaient beau défricher, exploiter, récolter d'abondantes moissons, si la nature récompensait largement leur labeur, leurs gains n'en demeuraient pas moins insignifiants, et les gros bénéfices passaient dans les poches des Anglais sur les marchés d'Europe, où ils écoulaient les produits des Boers sous l'étiquette de leurs propres colons. Qui savait en Europe que toutes ces richesses ne venaient pas de Natal ou du Cap,

Digitized by Google

et que derrière les Anglais il y avait un peuple de travailleurs, les premiers pionniers de l'Afrique, les Boers du Transval? M. Burgers voulut qu'on le sût, et il forma le projet, avec les 54,000 liv. de droits d'exportation qu'on payait chaque année à l'Angleterre, de se créer des débouchés indépendants, au moyen d'une ligne ferrée vers la côte est et la baie de Delagoa, et de rétablir les relations entre la mère-patrie, dont on ne se souvenait plus, et ses arrière-petits-enfants, les Africains du Transval. L'assemblée du peuple acclama l'idée de son président, et l'on entendit un beau matin les journaux d'Europe nous parler du Transval. Son président, — c'était dans les premiers jours de 1876, — venait d'arriver en Hollande, où on lui faisait de chaleureuses ovations. M. Burgers alla en Portugal négocier le passage de sa ligne ferrée à travers les possessions de Mosambique, et en rapporta, avec un traité des plus avantageux, des garanties d'appui et de secours du gouvernement de Lisbonne. De retour en Hollande, il conclut un emprunt pour couvrir les frais de l'entreprise, y recruta, ainsi qu'en Belgique, les hommes et les ressources propres à en assurer le succès, et rentra enfin, le 15 avril dernier, à Pretoria, pour y annoncer l'arrivée prochaine des premiers matériaux destinés à la construction du *railway* de Pretoria à la baie de Delagoa. En Europe il n'avait pas oublié de se faire ouvrir les écoles, et il en emmenait des programmes pour les siennes, voire même des professeurs...

Mais d'amères déceptions l'attendaient. Le président des Boers avait trop compté sans eux. L'esprit de réforme, qui était le sien, ne répondait ni à leurs habitudes ni à leurs goûts : tant il est vrai qu'on ne fait pas un peuple à coups de dictionnaires et de chemins de fer, et que chez les nations, comme chez les individus, c'est l'âme qu'il faut tout d'abord élever et laisser mûrir. M. Burgers, ancien et zélé missionnaire protestant, n'était pas homme à l'ignorer absolument, sans doute, mais il avait voulu aller trop vite en besogne ; d'ailleurs les principes de sa doctrine s'adaptaient trop, peut-être, à ces vues faciles d'une civilisation superficielle et factice. Le fait est que les Boers s'inquiétèrent et s'opposèrent à ses innovations et à ses projets. Comme une difficulté n'arrive jamais seule, la question Caffre surgit d'un autre côté, et voilà le vieux peuple des Boers se réveillant tout entier avec ses anciens instincts d'indépendance et ses pratiques violentes d'annexion.

Pendant l'absence du président, on avait prélevé plus ou moins

Digitized by Google

injustement sur les Zulus un tribut, lequel, n'ayant pas été payé, fut suivi de la confiscation d'une partie de leur bétail : cette mesure violente avait provoqué des menaces d'incursion de la part de leur chef, Cetywayo. Après le retour de M. Burgers, des prétentions élevées sur le territoire d'un autre chef, celui des Basutos, Secocoeni, rallumèrent la guerre avec les Caffres de l'Est.

A l'occasion d'un vol de bétail imputé à ces derniers, le gouvernement du Transval produisit un traité, qui aurait été passé avec le père de Secocoeni, Sequati, et en vertu duquel ce dernier aurait cédé à la République le territoire dont il s'agissait. M. Burgers s'appuya sur ce document pour réclamer une pleine et entière satisfaction de son vassal. Secocoeni résista et prétendit maintenir son indépendance. Pour réprimer la « rébellion, » ainsi que s'exprimait le message du Président, des « commandos », régiments de citoyens, furent levés et, avec la tribu alliée des Amaswazies, lancés contre les Caffres. Le théâtre de la guerre était proche des mines aurifères de Leydenburg, pays montagneux, dépendant de la chaîne du Drakenberg. La campagne fut malheureuse, et les Boers échouèrent misérablement devant les retranchements fortifiés par Secocoeni. Ils en abandonnèrent l'assaut à leurs alliés indigènes, tandis qu'en dépit des exhortations de leur Président ils se retiraient en désordre sous le feu de leurs ennemis. Les « commandos », refusant de continuer la lutte, se débandèrent pour rentrer dans leurs foyers, et M. Burgers fut contraint, avec un petit nombre de fidèles, de se retirer à la hâte dans des retranchements improvisés. La panique fut générale : l'on s'attendait d'un moment à l'autre à voir les indigènes, enhardis et entraînés par ces succès, se lever en masse contre les colonies établies par les Européens, et l'Angleterre alarmée s'empressa de se mettre en mesure de parer à tout événement.

Cette situation, quelque danger qu'elle pût offrir, devait singulièrement favoriser les desseins de la polititique anglaise sur les colonies sud-africaines. Lord Carnarvon, depuis longtemps déjà, poursuivait l'idée de réunir en confédération, sous la souveraineté de l'Angleterre, les divers États de l'Afrique du Sud. En 1852, les Anglais avaient reconnu l'indépendance du Transval; en 1854, à la suite de certaines difficultés, ils avaient retiré leur épingle du jeu des affaires de l'Etat d'Orange, lequel s'était constitué aussi en république libre; le Natal formait avec l'ancienne colonie du Cap une possession anglaise régie par un gouvernement local sous

Digitized by Google

la suzeraineté de la Reine. Le nœud de la question coloniale dans le Sud de l'Afrique se trouvait dans les rapports avec les indigènes.

Il ne faut pas connaître les Cafres pour croire qu'ils puissent être exterminés, ou qu'ils soient destinés, comme les Nouveaux Zélandais et la race Indienne dans l'Amérique du Nord, à s'éteindre lentement. Au contraire, tout prouve qu'ils forment une race croissant en nombre. Dans le Natal, ce nombre s'est accru considérablement, en partie, il est vrai, au moyen d'une très-grande émigration, mais dans des proportions importantes aussi, grâce à un développement naturel. Ils n'appartiennent pas à la race nègre, mais sont alliés aux Maures et à d'autres peuples de l'Afrique du Nord, avec un mélange considérable de sang sémitique. Ce mélange, ils l'ont acquis probablement de leur croisement avec les Arabes, longtemps la race dominante dans l'est de l'Afrique. Ils diffèrent grandement des noirs, non-seulement pour la conformation physique, mais encore pour les aptitudes agricoles. L'Homme des bois n'est qu'un sauvage chasseur; le Hottentot n'est qu'un nomade; le Caffre est aussi un exploitant du sol. Dans maints travaux agricoles, telles que la culture du blé indigène et celle de certains végétaux, ils ont à peine quelque chose à apprendre des Européens. Dans l'opinion de ceux qui ont approfondi leur histoire, les Caffres poursuivirent leurs migrations successives (vers les régions élevées et montagneuses de l'Afrique orientale, à la découverte desquelles se voua Livingstone), non pas tant en race conquérante qu'en émigrants : c'est par leur supériorité de vaillance qu'ils ont refoulé graduellement les Hottentots de tous ces pays. Si on les envisage dans leur avenir, il faut les reconnaître capables de civilisation. Quand on se rappelle d'ailleurs ce que furent les Numides sous Annibal, quelle excellente cavalerie ils formèrent dans les armées romaines, quelle position les Maures acquirent au moyen-âge, ce que sont encore pour la France les troupes algériennes, comment, à différentes périodes, la puissance Nord-Africaine pesa dans les destinées du monde, il est permis d'affirmer que la race Cafre pourra encore être grandement utilisée pour la civilisation de l'Afrique.

En attendant, les races indigènes, avec lesquelles la colonisation amenait un contact successif, suivant l'expression d'un publiciste anglais, offraient comme un vaste entrepôt, dont les ressources pouvaient être tournées à d'excellentes fins par des moyens paci-

Digitized by Google

fiques. Sous une action contraire, cet entrepôt pouvait aussi faire explosion et, sinon amener la ruine irrémédiable des colonies, au moins imposer de grands sacrifices à ceux qui tenteraient une nouvelle restauration.

C'est là ce que les Anglais, instruits par les leçons de l'Inde, semblent avoir compris : aussi, leur préoccupation constante est-elle de se concilier les indigènes par la confiance et une initiation progressive à leurs intérêts bien entendus. Mais qu'importait que l'Angleterre assurât chez elle cette politique d'apaisement et de conciliation entre l'indigène et son envahisseur, si sur ses frontières les convoitises ou le caprice d'Etats voisins et indépendants pouvaient arbitrairement souffler la haine et la guerre qu'elle se mettait tant en peine d'éviter ? Ces imprudents belligérants, se trouvant en mainte occasion dans l'impossibilité de réprimer les soulèvements qu'ils avaient provoqués, se voyaient parfois menacés dans leur propre existence, et la colonisation même de l'Afrique pouvait ainsi être remise en cause à chaque instant. Pour sauvegarder l'intérêt de chaque Etat en particulier et celui de la civilisation en général, il fallait un pouvoir fort et respecté qui réunit tous ces groupes indépendants dans une même politique de paix et de sage colonisation, et par le concours de leurs forces communes leur assurât au besoin la protection nécessaire à chacun. Tel était le but que poursuivait lord Carnarvon dans ses vues de confédération sud-africaine : avec le drapeau britannique couvrant le pays de son protectorat, depuis le cap Lagulhas jusqu'au Limpopo, de l'Océan Indien jusqu'à l'Atlantique, il entrevoyait pour ces régions un sérieux avenir. En même temps, le ministre anglais déclarait que pareille confédération, pour être durable et porter les heureux fruits qu'on en attendait, devait être le résultat d'une entière et sincère conviction de la part de chaque Etat confédéré, que ses intérêts politiques, sociaux et matériels l'y appelaient réellement.

Le principe de la confédération rencontra, au début, l'opposition des colons anglais eux-mêmes, surtout au Cap, où l'esprit d'indépendance et de patriotisme local, avec un grain d'ambition sans doute, semblaient aspirer, à l'exclusion de la mère-patrie, au protectorat que celle-ci préconisait aujourd'hui. Toutefois la politique habile et prudente de lord Carnarvon triompha de ces difficultés, et ses assurances de respect pour l'indépendance et l'intérêt local, en dissipant les appréhensions, finirent par rallier

Digitized by Google

la majorité des esprits à ses vues. Il ne fut pas moins adroit auprès de l'Etat d'Orange, que le règlement amiable du différend de Griqualand West, pendant depuis si longtemps, contribua à disposer favorablement envers ses projets. Restait le Transval où, nous le savons assez, le nom anglais n'était pas en faveur. La guerre Cafre qui y sévissait, les dangers et les préoccupations qu'elle devait faire naître étaient de nature peut-être à modifier les idées traditionnelles. L'Angleterre le désirait ardemment, et la presse, venant à la rescousse des résidents anglais dans les colonies par ses correspondances alarmistes, exploita contre le Transval les difficultés du moment.

Actuellement la question n'est pas encore tranchée. La récente nomination au gouvernement du Cap de sir Bartle Frère, l'habile politique dont le nom est attaché déjà à tant d'heureuses négociations est certes de bon augure pour une solution satisfaisante des embarras présents. La guerre, heureusement restreinte au conflit avec Secocoeni, s'est poursuivie dans des engagements partiels, avec des alternatives diverses, jusqu'ici sans résultat déterminé pour la paix; la situation financière, après de nouvelles et grandes crises, tend à se relever; la ligne ferrée de Delagoa, dont on avait craint un instant le projet abandonné, sera, dit-on, achevée, et le Président Burgers, à la veille de sa réélection, d'abord sérieusement menacée, voit renaître pour sa candidature les plus grandes chances de succès. Dans son dernier message, à l'ouverture de la session législative de 1876, il ne s'est pas prononcé contre le principe de la confédération. Protestant contre l'esprit de conquête qu'on lui imputait dans la guerre actuelle, contre les appréciations erronées qu'on faisait de la politique du Transval, il a déclaré attacher le plus haut prix à des relations amicales avec l'Angleterre, dont il a, dit-il, toujours justement apprécié la politique coloniale dans ce qu'elle a de vraiment généreux : le respect des indigènes. Quant à la Confédération, ajouta-t-il, si elle doit diminuer la garantie des droits et de l'indépendance du pays, alors certes il lui sera opposé, mais si elle est capable de contribuer à la réalisation de son rêve, la force et l'union de son peuple, alors il lui sera dévoué d'âme et de cœur.

Si, en dépit de l'opposition des colons de la vieille souche, le Transval se rallie à la Confédération, il est probable que les Boers reprendront leur migration vers le Nord. Un mouvement déjà, paraît-il, s'est produit, et des groupes de familles

Digitized by Google

ont regagné leurs chariots. Ils iront coloniser ces régions montagneuses de l'Est, signalées par Livingstone, et qui s'étendent dans le fertile bassin du Zambèse, et peut-être de là pourront-ils un jour tendre la main aux explorateurs qui, sous le souffle généreux qui a traversé l'Europe, vont, dans la vie ouverte par Cameron, entreprendre de créer dans l'Afrique centrale de nouvelles routes pour la civilisation et la régénération de ce continent. Le nom des Boers sera plus que jamais attaché à la colonisation de l'Afrique, qu'ils ont la gloire, nous l'avons vu, bien chèrement acquise, d'avoir les premiers fouillée de leurs pioches et fécondée de leurs sueurs et de leur sang.

Ce sang est aussi un peu le nôtre, celui de la race thioise, *des dietschen Stams.*

FÉLIX BOVY.

Digitized by Google

WELBY PUGIN ET LE « GOTHIC REVIVAL »

en Angleterre.

Augustus Welby Northmore Pugin, *der neubegründer der christlichen Kunst in England. Zugleich zur Frage von der Wiederbelebung der Kunst und des Kunsthandwerks in Deutschland. Von Dr August Reichensperger.* 1 vol in-12 de 96 p., Freiburg im Breisgau, Herders, che Verlagshandlung, 1877.

La collection si recommandable des *Portraits historiques*, publiée par l'intelligente et active maison Herder, de Fribourg en Brisgau, vient de s'enrichir d'une étude sur le célèbre architecte anglais, A. W. N. Pugin. Dire qu'elle est écrite par le Docteur Auguste Reichensperger, c'est affirmer qu'elle est faite de main de maître. En effet, M. Reichensperger, qui n'est pas un artiste dans le sens technique du mot, est un maître dans ce domaine radieux que les anciens appelaient esthétique et auquel nous avons donné le nom d'art chrétien, pour indiquer que l'idéal doit être ramené à la source de toutes les splendeurs véritables, le Christ, qui nous a rachetés de l'esclavage du péché, source de toutes les laideurs de ce monde. Dans cet ordre élevé des choses humaines, notre ami et collaborateur, le Docteur Auguste Reichensperger, a fait en Allemagne tout le bien réalisé en France par le comte de Montalembert : il a été, et il est encore, un des principaux promoteurs du fécond mouvement qui a enseigné à notre génération les moyens à l'aide desquels elle doit renouer la chaîne des traditions artistiques brisée par la Renaissance. Magistrat intègre et savant, orateur politique éminent, polémiste redouté, il a, depuis quarante-cinq ans, voué à l'apologie de la vérité artistique dans le passé, à sa propagation dans notre siècle et à sa diffusion future tous les moments, qui n'étaient pas consacrés, dans sa vie si active, aux intérêts de la justice, de la patrie, de la liberté civile ou de l'Eglise. On peut dire qu'après le service de Dieu c'est celui de l'art qui l'a préoccupé le plus, et il a suivi cette

Digitized by Google

vocation avec une persévérance infatigable. J'ajoute que sa science, son goût, son énergie sont devenus populaires, grâce à l'éclat d'une qualité, d'une *maestria*, qui le distingue brillamment parmi ses contemporains: l'*humour*, preuve irrésistible d'une supériorité, qui était commune chez les anciens *Meister* germano-chrétiens. Les nombreux discours que M. Reichensperger a prononcés sur les questions d'art dans les divers parlements allemands depuis 1848, dans les congrès archéologiques d'Allemagne et même de France, dans les assemblées ou les cercles catholiques de son pays, les brochures multiples qu'il a écrites sur l'art gothique, les livres qu'il a publiés sur l'esthétique en général et sur son application dans les sociétés chrétiennes en particulier portent tous cette profonde empreinte du rire de l'âme, qui a fait à leur auteur une place à part dans la littérature allemande. Ses œuvres sont à la portée de tous, et son *humour*, qui enchante ses nombreux amis, désarme l'hostilité de ses adversaires. Son talent est celui d'un apôtre. Comme tous les grands artistes, il a beaucoup voyagé et vu beaucoup de choses de ses yeux à la fois perçants et bienveillants. Il continue à voyager et, comme on vit longtemps dans sa forte race (1), il voyagera longtemps encore, pour le bien de l'art. Sur ses pas, il sème en effet ses apologies et ses conseils comme des grains de senevé : il n'est pas de pays en Europe où sa parole n'ait imprimé aux choses de l'art un mouvement ou fécond, ou salutaire.

La biographie proprement dite d'Auguste Welby Northmore Pugin, né à Londres le 1er mars 1812, mort à Ramsgate le 14 sep-

(1) Sa vénérable mère, une parente de Joseph Goerres, vient de s'éteindre, presque centenaire, à l'âge de 98 ans, à Remagen, sur le Rhin, au pied de l'Eglise de Saint-Appollinaire, bâtie par le noble comte de Furstemberg-Stammheim. Le plan de cet oratoire gothique, trop raide de formes, est dû à M. Zwirner, le premier restaurateur de la cathédrale de Cologne. Les fresques sont l'œuvre de l'école de Dusseldorf (Muller, Deger, Ittenbach, etc.) et l'un des spécimens les plus remarquables de la renaissance de la peinture monumentale en Allemagne. C'était sous le règne de l'aimable roi Frédéric-Guillaume IV, alors qu'on commençait à réparer les ruines du *Culturkampf* de la Révolution française. Récemment on a expulsé de ce sanctuaire les religieux franciscains, que M. de Furstemberg avait installés dans sa propriété. On dit que la maison des franciscaines, que Mme Reichensperger mère avait choisie pour refuge dans sa verte vieillesse, n'a dû provisoirement son salut qu'à l'intervention de S. M. la reine Augusta, qui entourait de sa protection l'asile de la vénérable nonagénaire. Qu'il nous soit permis ici de nous associer publiquement au deuil de MM. Reichensperger, qui publiquement défendent notre cause avec tant de talent et [illegible]en.

Digitized by Google

tembre 1852, tient peu de place dans le livre de M. Reichensperger, parce qu'elle a été écrite plusieurs fois déjà. Son père, Auguste Pugin, d'une ancienne famille noble de Suisse, était Français et avait, à l'époque de la Terreur, émigré en Angleterre, où pour vivre il s'adonna d'abord à la peinture monumentale, prit goût ensuite pour l'art gothique, l'art national des Anglais, et épousa Miss Welby. Quoique né catholique et s'occupant exclusivement de l'architecture et de l'art gothiques, qui ont germé dans le jardin mystique l'Eglise catholique, Pugin, nourri des doctrines de l'indifférentisme de son siècle, laissa élever son fils dans l'hérésie protestante. L'enfant profita de toutes les leçons de ses parents: il se passionna pour l'art gothique et l'archéologie chrétienne et devint aussi un sectaire fervent. La passion anticatholique ne résista pas toutefois aux études historiques et théologiques du jeune architecte qui, dans son premier écrit, *les Contrastes*, publié en 1836, contre les faux enseignements esthétiques de la Renaissance, annonça publiquement la résolution qu'il avait prise de faire rentrer sa famille dans le giron de l'Eglise universelle. Plus tard, Pugin s'est défendu vivement d'avoir été amené à cette éclatante conversion par une sorte de sentimentalité artistique ou par un enthousiasme irréfléchi d'archéologue. M. Eastlake, un protestant, confirme cette assertion dans son *Histoire de la renaissance de l'Architecture Gothique* (*History of the Gothic Revival*): en même temps cet écrivain distingué loue beaucoup les *Contrastes*: « aussi longtemps, dit-il, qu'on s'occupera » d'art en Angleterre, le nom de l'auteur de ce livre ne périra pas. » Du reste, les publications esthétiques de Pugin ont trouvé en Angleterre moins de contradicteurs que ses opinions générales sur la polémique religieuse de notre temps. Il ne nous convient pas plus qu'à M. Reichensperger de remuer la cendre de quelques discussions soutenues par l'ardent architecte contre certains Anglais qui se prétendaient plus orthodoxes que lui : il nous suffira de dire que ces discussions lui causèrent des chagrins cuisants, lesquels, ajoutés aux fatigues d'une activité dévorante, provoquèrent chez le pauvre artiste une surexcitation funeste: dans la force de l'âge, Pugin fut en proie à une maladie terrible, qui le conduisit à Bedlam et de là au tombeau.

M. Reichensperger s'occupe d'une manière détaillée des diverses publications de Pugin : de son *apologie de la renaissance de l'architecture chrétienne en Angleterre*; de son *glossaire sur le costume et*

Digitized by Google

l'ornementation ecclésiastiques; de son mémoire *sur l'état présent de l'architecture en Angleterre*; de son *traité sur les jubés et les clôtures de chœur* (*Chancel Screens and Rood-Lofts*); de ses considérations *sur l'état présent du culte public dans l'Eglise catholique*, etc. Il en résume la pensée fondamentale et la portée pratique. Puis il montre comment Pugin appliquait ses doctrines dans les œuvres sorties de ses mains, et il énumère les fruits de son activité technique depuis sa collaboration aux travaux de restauration dû château royal de Windsor et à l'édification du Palais du Parlement anglais à Westminster jusqu'aux innombrables monuments religieux ou civils dont son fécond talent dota l'Angleterre. La reine Victoria accorda à sa veuve du troisième lit une pension de 100 liv. st., et les admirateurs du défunt, sans distinction de confession, créèrent un fonds destiné à former des bourses de voyage pour les jeunes gens qui veulent étudier directement les monuments du moyen-âge disséminés dans les trois parties du Royaume Uni (*Pugin travelling fund*). Toute cette partie du livre de M. Reichensperger renferme un exposé complet des efforts mémorables de Pugin et dénote chez l'auteur non-seulement une étude approfondie des œuvres du célèbre architecte, mais encore une grande connaissance des conditions particulières du développement de l'art monumental en Angleterre, le pays qui en Europe a le moins subi les effets morbides du mouvement de la Renaissance.

Les quelques pages consacrées au voyage que Pugin fit en Italie en 1847 offrent un intérêt particulier, parce qu'elles nous font saisir clairement le contraste qui existe entre les monuments italiens de la Renaissance païenne du XVI[e] siècle et le puissant mouvement de la restauration gothique que Pugin glorifiait déjà en 1833, alors qu'il s'écriait dans une lettre à son ami Osmond, après avoir visité les cathédrales de Salisbury et de Wells: *Gothic for ever*, vive le Gothique! L'œuvre gigantesque élevée à Rome par Bramante, San Gallo et Michel-Ange ne fait pas oublier à Pugin et à son biographe le souvenir de l'antique et vénérable Basilique du prince des apôtres, détruite pour faire place à l'Eglise actuelle de St-Pierre. Tous deux ne peuvent s'empêcher de signaler les effets que provoqua dans l'art chrétien même en Italie, à l'époque de la réformation, ce que le P. Newman a appelé dans sa fameuse réponse à la triste brochure de M. Gladstone une sorte de christianisme païen (*a pagan kind of christianity*), une tendance à laquelle le clergé lui-même n'échappa pas au milieu de ces temps troublés,

Digitized by Google

depuis le simple moine ou prêtre jusqu'aux plus hauts dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique. M. Reichensperger fait même remarquer que Christophe Wren, le fondateur de la franc-maçonnerie, ne trouva pas pour bâtir le temple protestant de Saint-Paul, à Londres, un meilleur procédé que l'imitation servile, sur une moindre échelle, de la Basilique nouvelle de Saint-Pierre de Rome. Pour ne pas scandaliser certains lecteurs, que de telles réflexions pourraient étonner, je les rassurerai peut-être en leur communiquant une pensée perverse attribuée à un des plus vaillants catholiques de notre pays et à un des plus vigoureux promoteurs du *Gothic revival* en Europe, M. le comte Joseph de Hemptinne, de Gand. Pour accentuer l'idée de MM. Pugin et Reichensperger, un mauvais plaisant a prétendu que M. de Hemptinne ajoutait chaque jour à ses oraisons cette prière : Seigneur, faites tomber votre foudre sur Saint-Pierre de Rome!

M. Reichensperger, après une petite digression sur l'origine de la renaissance précoce de l'architecture païenne au centre même de l'unité catholique, expose avec verve les causes de l'infériorité actuelle de l'art monumental en Allemagne, et explique pourquoi les Anglais ont conservé les traditions du moyen-âge à la fois dans leurs institutions politiques et dans leurs constructions. Cette étude esthétique lui inspire des considérations de l'ordre le plus élevé sur l'art, la politique et les mœurs, si intimement liés dans le développement des choses humaines. La plupart de ses réflexions s'appliquent à notre propre situation.

L'esprit le plus superficiel doit être frappé de voir, en Angleterre, régner en maîtresse l'influence gothique. Le vulgaire, plus ou moins lettré, croit volontiers que l'art gothique est à la fois le moins pratique, le moins simple, le moins rationnel, le moins économique et le moins confortable des « styles ». Et cependant, parmi les nations modernes, c'est le peuple anglais qui se distingue le plus par la recherche constante du confort, par le calcul minutieux du prix de revient, par le sens pratique de la vie, par les plus touchantes traditions du *Home* et par une antipathie invincible pour les « colifichets et les fanfreluches. »

Ne cherchez pas ici une apparente contradiction. Il existe une analogie naturelle entre la vérité de l'art gothique et les qualités morales essentielles du peuple anglais, qui ne se paie pas d'abstractions et qui aime la géométrie *vivante*. Les institutions politiques les plus catholiques, les plus gothiques, si vous aimez mieux,

Digitized by Google

sont les institutions anglaises, et si vous voulez commenter l'illusion qui vous enchante, par exemple, à Oxford ou sous les voûtes du Parlement, à Westminster, allez à York, à Salisbury, à Durham, etc., visiter les admirables églises bâties par les catholiques du moyen-âge et livrées maintenant au culte protestant. L'art gothique a été, non pas une invention due à l'abstraction des barbares des siècles moyens, mais le développement naturel de l'époque romane, logiquement sortie à son tour de l'art greco-romain. Les monuments des Romains et des Grecs sont restés pour nous relativement admirables, quand nous ne les isolons pas des civilisations au sein desquelles ils ont été élevés et auxquelles ils étaient appropriés. Le Parthenon a été un chef-d'œuvre à Athènes; il aurait fait et il ferait encore disparate à Amiens, à Nuremberg ou à Bruges. On « n'invente » pas un style, pas plus qu'on n'invente une langue. Les Anglais sont restés fidèles à leur langue, à leurs traditions, à leurs institutions. A l'époque de la Renaissance, alors que tous les pays du continent européen se paganisaient, en quelque sorte, les compatriotes de Pugin ont obstinément refusé d'adopter le droit romain et de mépriser leur littérature nationale; ils ont conservé leur vieille constitution politique et nationale, et ils ont vu surgir, au milieu d'eux, le génie de Shakespeare, qui est à lalittérature anglaise ce que la cathédrale de Salisbury est à leur architecture et le parlement à leur politique. Ces influences salutaires ont été si puissantes que, même en adoptant l'hérésie protestante, ils l'ont revêtue d'une forme aussi catholique que possible. Après le règne immoral d'Elisabeth, du XVII^e^ au XVIII^e^ siècle, il y eut, en Angleterre, un mouvement d'hésitation, qui menaça de détruire l'originalité féconde du pays de St-Edouard, et de le pousser dans la voie de l imitation de la France de Louis XIV : aucun monument durable n'est sorti de ce sol fécond, pendant cette période d'anémie morale. Constatons avec satisfaction que l'époque du « *gothic revival* » coïncide avec celle de la grandeur actuelle du Royaume Uni. Pugin a été l'un des principaux acteurs de cette véritable renaissance, si instructive pour nous. Quand M. Hugo écrivait *Notre-Dame de Paris,* l'architecte anglais travaillait pratiquement à la restauration du château de Windsor; et aujourd'hui, quand on lit *la Légende des siècles*, en revenant, par exemple, d'Alton Towers, le *seat* des Talbot, ou d'Arundel, l'antique manoir des ducs de Norfolk, on ne peut s'empêcher de faire les plus pénibles réflexions sur la compa-

Digitized by Google

raison des efforts intellectuels auxquels se livrent les classes dominantes des deux côtés du détroit. En France, où les plus savants archéologues sont trop souvent de grands incroyants, le *Gothic revival* a été circonscrit dans le cercle du mouvement religieux, proprement dit : en Angleterre, il s'est emparé de la vie civile, politique et religieuse de la nation. En France, les Viollet-le-Duc deviennent les architectes des communards : en Angleterre, les architectes protestants tressent des couronnes au converti Pugin. En un mot, les Anglais, dans leur ensemble national, sont rentrés, dans les traditions artistiques interrompues par la révolution politique, morale, religieuse et esthétique, à laquelle on a donné le nom de Renaissance.

Si nous voulons produire des monuments dignes d'être cités par la postérité à côté des œuvres encore vivantes de nos ancêtres, nous devons, à notre tour, renouer la chaîne brisée de nos traditions. Comme personne n'a et ne peut avoir le don d'inventer un « style », nous n'avons pas d'autre moyen de salut que le retour pur et simple aux glorieux antécédents de notre pays. Nous devons reprendre humblement les travaux de nos pères au point où ils ont été contraints de les abandonner. En partant de cette base solide, historique, vivante, nous pourrons, par des études, dont l'action sera décuplée par les découvertes scientifiques de notre temps, et au moyen d'un travail opiniâtre, développer les germes féconds déposés dans notre sol natal par les anciens artistes de notre sang et de notre race, et donner à notre art national un nouvel et vigoureux essor. Un parthénon comme la Bourse de Bruxelles, une construction babylonienne ou un temple franc-maçonnique comme le nouveau Palais de Justice de la capitale, ou un môle informe, quoique carré, tel que le Palais de Justice de Gand, ne contribueront pas à tirer notre art national des ornières dans lesquelles il est embourbé. Retournons au siècle des cathédrales et des hôtels de ville, et apprenons de nouveau comment on bâtit des monuments qui imposent l'admiration aux générations futures. Recommençons notre éducation esthétique. Sachons d'abord comprendre ce que nos devanciers ont fait de beau, puis nous ferons mieux qu'eux, si nous en avons la force, et nous l'aurons, avec le temps, le travail et la grâce de Dieu, ce que les anciens maçons allemands appelaient « l'art et la justice du compas (*Zirkels Kunst und Gerechtigkeit*). »

En 1875, en parlant dans ce recueil des travaux de notre *Gilde*

Digitized by Google

de St-Thomas et de St-Luc, j'ai essayé de résumer les principes qui doivent nous guider dans notre propre « *gothic revival.* » Qu'il me soit permis de reproduire ici ce résumé :

1° Il importe de donner à l'art une base morale infaillible. Or, il n'y en a pas d'autre que celle de la pierre immobile de l'Eglise. « La beauté, dit St-Thomas d'Aquin, est la splendeur du verbe divin qui se réflète dans les créatures. »

2° L'art est inséparable de la vie nationale et, comme toutes les manifestations de l'existence sociale, il dépend relativement du mouvement historique du peuple. Or, le dernier effort original de la vie nationale dans le domaine de l'art a été arrêté, à l'époque dite de la renaissance. Il importe donc de renouer la chaine des traditions historiques, en évitant soigneusement de copier servilement les anciens, l'art étant avant tout *créateur* et non imitateur.

3° L'unité des principes est la condition du développement logique et énergique de la pensée de l'artiste. Il faut donc exclure rigoureusement tout éclectisme, afin que l'art se déploie comme un organisme fécond, au milieu de la vie nationale.

4° Ce n'est pas la peinture ou la sculpture qui est le point initial de l'art réalisé : c'est l'architecture.

5° Il faut rétablir l'union intime, qui existait aux grands siècles de l'art, entre la conception des plans et leur exécution, entre la pensée de l'artiste et la main de l'ouvrier, entre l'art et le métier, comme dit notre ami M. Auguste Reichensperger.

L'artiste remontera donc vers les sources pures des traditions nationales, il y étudiera les derniers perfectionnements accomplis dans la continuité historique, sous l'empire de principes moraux et infaillibles, et il s'élèvera de ces données avec assurance vers les nouvelles destinées que son travail créateur lui préparera, avec la scrupuleuse observation des mêmes principes et sous la garde de Dieu. Il faut donc étudier avec opiniâtreté et persévérance les œuvres de nos ancêtres, méprisées par de prétendus savants ou défigurées par l'ignorance des trois derniers siècles. Cette étude n'est pas destinée à préparer une copie ou une invitation servile du moyen-âge, mais à restaurer la connaissance des préceptes immuables de l'art et à démontrer comment, sous l'action puissante de l'unité de principe, on appliquait ces préceptes dans la vie nationale avant l'invasion de l'éclectisme. Qu'on ne perde pas de vue cette féconde conception de l'art. Ceux qu'elle anime ne peuvent avoir la folle pensée de ressusciter une époque éteinte, ils s'arment simplement de principes, de méthodes, d'études et de doctrines, qui leur permettent de faire cesser tout doute, toute hésitation, toute discussion sur le point de départ de leurs travaux, et de marcher résolûment vers une création nouvelle, dont le fond et la forme seront plus ou moins dépendants des mille circonstances de la vie actuelle. Le gothique est sorti naturellement du roman. Peut-être du gothique sortira-t-il, naturellement aussi, une autre modification de l'architecture ! Quelle sera cette modification ? et quand aura-t-elle lieu ? Nous l'ignorons. Peu nous importe d'ailleurs en ce moment. Nous ne nous attachons qu'à des principes généraux certains et à leur manifestation dans un style connu, né sur notre sol, compris du peuple, conforme à son histoire et à ses mœurs antiques, et ayant pendant des siècles produit la végétation des chefs-d'œuvre que nous avons sous les yeux.

Nous étudierons donc les chefs-d'œuvre de l'art national, nés avant la Révolution qui s'appelle la Renaissance et dont le principe fondamental, l'électrisme, est destructeur. Nous ne prétendons pas qu'il n'y a rien de bon dans la Renaissance, mais nous affirmons que pour créer, sur des bases certaines, des œuvres nouvelles, il faut renouer la chaine de nos traditions (1).

(1) Voy. *Revue Générale*, T. XXII, année 1875, numéro de septembre, p. 389

Digitized by Google

Ces principes m'ont été enseignés par M. Reichensperger. Le lecteur en trouvera une meilleure exposition dans son dernier écrit sur Pugin. J'exprime le vœu que cet ouvrage soit traduit en français. Cette traduction aiderait grandement à vulgariser les fortes pensées de l'auteur, qui est un docteur ès art, dans toute l'acception de ces mots. Nous possédons beaucoup de « critiques d'art », mais il n'existe pas dans les pays de langue romane un écrivain qui dogmatise avec tant d'autorité, de logique, de bon sens et d'érudition pratique sur les besoins actuels de l'art en général.

Dans son appréciation du talent et des œuvres de Pugin, M. Reichensperger fait ressortir le défaut de la première manière de l'architecte anglais, qui s'était montré d'abord très-amoureux du « style castral (Burgenstyl) », de ce qu'on pourrait appeler en langage plus vulgaire le « gothique de pâtisserie », qui est à l'architecture ce que le roman de cape et d'épée est à la grande littérature. Un sérieux obstacle à la propagation des saines notions esthétiques, c'est précisément l'idée fausse que beaucoup de gens « pratiques » se font de l'architecture gothique : ils se sont laissés dire que son essence gît dans la profusion des tours, des tourelles, des clochetons, des pinacles, etc., qui en est au contraire la dégénérescence. L'école de Gand, qui chez nous s'est placée à la tête du mouvement de la renaissance de l'architecture nationale, a évité cet écueil. L'austère simplicité de ses constructions contraste heureusement avec la première manière de Pugin et même avec l'ensemble des tendances du « *gothic revival* » anglais. On se rendra facilement compte de ce contraste en comparant, par exemple, l'église de Dadizeele en Flandre, commencée sur les plans de Pugin fils, avec les oratoires construits par notre compatriote, le baron Jean Béthune, « maître Jean » de Gand. J'attribue cet avantage des constructions nouvelles élevées en Belgique à la double influence du génie flamand et du milieu plus catholique de nos populations, qui vivent, pour ainsi dire, au sein des constructions gothiques comme le poisson dans l'eau : le gothique est en un certain sens leur élément naturel.

Les fécondes idées prêchées par M. Reichensperger et appliquées chez nous avec tant de dévouement, d'abnégation et de talent par l'école de Gand ont fait en ces dernières années de grands progrès. Si notre monde officiel pouvait être débarrassé de ses langes bureaucratiques, ces progrès deviendraient bientôt plus éclatants

Digitized by Google

encore. Trois faits récents démontrent qu'à Bruxelles même, où les plus beaux des monuments qui y ont été construits depuis cinquante ans sont le grand égout collecteur et la dérivation de la Senne, la vérité esthétique commence à percer l'épaisse croûte qui depuis trop longtemps la cachait aux regards du public. Les maisons des nouveaux boulevards de Bruxelles n'ont plus été toutes construites sur le plan des parallélogrammes monotones et des cubes plâtrés qui font du quartier Léopold un des plus laids spécimens de la civilisation moderne; sur les nouveaux boulevards, on remarque avec satisfaction que les architectes ont voulu *créer* des œuvres originales, en étudiant les maisons du bon vieux temps, où l'on savait bâtir des édifices comme le *Broodhuys*. Deuxième fait consolant, on restaure ce dernier bâtiment, et pour y parvenir rationnellement, on l'a débarrassé du groupe hétéroclite des comtes d'Egmont et de Horne, dont la célébrité factice n'a pas empêché les statues d'être « remisées » comme de vieux carrosses démodés, et ce par ordre de l'administration communale, au grand scandale de quelques rares retardataires. Enfin, troisième symptôme, le plus considérable de tous, un architecte officiel, un conseiller communal, un élu de la « société moderne », un homme imbu par conséquent de toutes les « idées de 89 », mais un homme de vrai talent, M. Beyaert, a osé, il y a quelques jours, en plein conseil communal à Bruxelles, en Brabant, prononcer un plaidoyer contre la ligne droite, faire l'apologie des architectes d'antan, se révolter contre les errements suivis « depuis deux siècles et demi » par les constructeurs officiels des monuments publics, et cela sans la moindre protestation ; que dis-je, il a été unanimement applaudi, même par la *Commission Royale des Monuments* (voy. son dernier *Bulletin*). En parlant si simplement, avec tant de bon sens, M. Beyaert a rendu un signalé service à l'art national, et il faut lui en savoir gré, car il lui a fallu du courage civil pour rompre aussi directement en visière le doctrinarisme artistique qui nous a tant humilié. Si depuis deux siècles et demi on s'est laissé égarer par l'abstraction géométrique, qui est à l'art ce que le rationalisme subjectif est à la religion, si l'on a adopté comme une opinion irréfragable que la ligne droite est le plus court chemin du goût à l'art, « pendant un grand nombre de siècles on « a eu une autre opinion, s'est écrié M. Beyaert, et il est à « remarquer que c'est pendant cette longue suite de siècles que « l'on a construit ces monuments si remarquables pour la restau-

Digitized by Google

» ration desquels nous dépensons des millions.... Nous nous » souvenons presque tous que, dans notre enfance, l'architecture » ogivale était considérée comme un art barbare ; aussi ne respec- » tait-on guère les produits de cette époque. Cette réflexion peut » paraître une exagération pour certaines personnes, mais voici » un fait historique qui prouve avec quelle rapidité certaines » réactions peuvent s'opérer aussi bien dans le domaine de l'art » que dans tout autre. Par dépêche du 13 vendémiaire an VII (octo- » bre 1799), c'est-à-dire à la veille du XIXe siècle, l'administra- » tion centrale du département des Deux-Nèthes (notre province » d'Anvers) proposa au gouvernement de la république la vente et » la démolition de la tour de Notre-Dame d'Anvers! Cette pro- » position n'eut pas de suite, grâce surtout aux protestations éner- » giques et aux instances de trois ou quatre citoyens d'Anvers. » Moins de quarante ans après cette proposition de Vandale, le » sentiment public s'était si bien réconcilié avec les produits du » moyen-âge, que partout l'on était en pleins travaux de restau- » ration, et qu'il suffisait qu'une construction quelconque pût exhi- » ber un extrait de naissance antérieur au XVIe siècle pour trouver » grâce devant une velléité de démolition. Or, il n'y aurait rien » d'étonnant, et notez que c'est ma conviction personnelle, que, » en moins de cinquante ans, le même revirement se fût opéré » en faveur des rues et places anciennes. De même que l'on re- » cherche aujourd'hui jusqu'au moindre document qui puisse aider » à rétablir les monuments du moyen-âge dans leur état primitif, » de même aussi l'on recherchera avec soin tous les documents qui » pourront aider à la restauration de certaines voies publiques. » Il n'y aura rien d'étonnant alors à ce que *rectification d'aligne-* » *ment* signifie exactement le contraire de ce que ces mots » disent aujourd'hui ; on corrigera les alignements droits créés » de nos jours, et j'espère même que l'on ne négligera pas » le quartier Léopold. Puissé-je à ce moment occuper encore » la place à laquelle je me trouve : je me vengerai avec usure ! »

La place à laquelle le judicieux architecte se trouvait le 5 février est une salle de l'hôtel de ville de Bruxelles, le *seul* monument civil de la capitale qui ait une réelle valeur esthétique. Il date des « ténèbres » du moyen-âge, d'une époque d'abominables cléricaux où les architectes attachaient plus d'importance à la géométrie vivante et au Dieu vivant qu'à la ligne droite qui ennuie et à l'abstraction qui tue.

Digitized by Google

Il nous importe de restituer à l'art toute sa signification populaire. Les monuments de l'antiquité classique et ceux du moyen-âge n'étaient pas construits pour les plaisirs délicats de quelques riches oisifs ou pour des « connaisseurs » : ils répondaient aux aspirations nationales. Le peuple tout entier, dont ils reflétaient les pensées, s'y reconnaissait comme dans un miroir. L'art, comme toutes les grandes vérités de ce monde, doit être populaire, et il ne peut le redevenir que par la restauration de l'ancienne union qui existait entre la conception des plans et leur exécution, entre la pensée créatrice de l'artiste et la main exercée de l'ouvrier. Il est nécessaire de combler l'abîme qui sépare trop souvent aujourd'hui Monsieur l'architecte, plus ou moins instruit, de la foule des manouvriers chargés d'exécuter ses plans. L'art et le métier doivent se confondre davantage pour combattre l'influence délétère du mécanisme brutal. Nous avons trop d'académies, et pas assez « d'ateliers de maîtres ». On parle beaucoup de démocratie aujourd'hui : je n'en connais pas de plus noble que celle des maçons du moyen-âge, qui en ignoraient même le nom, mais qui étaient si intimement associés à l'action créatrice de l'architecte que la postérité sait à peine distinguer leurs opérations respectives.

J'entends souvent certaines personnes, dites éclairées, traiter dédaigneusement de « magots » les statues nichées dans nos vieux monuments, ainsi que des sonnets dans les pages majestueuses du poème de Dante : comme si les monuments élevés, par exemple, à Bruxelles, à M. Verhaegen, à M. Gendebien, au prince Charles de Lorraine, etc., n'étaient pas des types repoussants de grotesque vulgarité! Dans l'ancienne architecture nationale, la statuaire n'était qu'un accessoire des grandes conceptions monumentales, et la peinture ne servait, elle aussi, qu'à compléter la réalisation de conceptions esthétiques plus considérables, soit en ornant de vastes étendues murales, soit en embellissant, sous forme de volets ou de panneaux, les autels, les oratoires, les salles des palais des rois, les monuments publics des communes, les monastères ou les habitations des grands et même les maisons de la bourgeoisie aisée. Depuis la Renaissance, la statuaire est devenue pour ainsi dire le prétexte d'une exhibition incessante et souvent bête du nu, et la peinture de chevalet, qui a d'ailleurs sa raison d'être, à beaucoup d'égards, l'emporte dans la balance du goût ou de l'engouement public sur les plus belles manifestations archi-

Digitized by Google

tectoniques. La restauration complète de l'esthétique, telle que l'entendaient nos ancètres, qui ont prouvé la vérité de leurs croyances et de leur science par une forêt de monuments impérissables, imposés à notre admiration permanente, ne sera complète que le jour où l'opinion publique aura compris de nouveau que le fondement de l'art réalisé dans la société humaine, c'est l'architecture.

C'est pour l'avoir compris à un degré éminent que Welby Pugin restera un des plus éminents artistes de notre siècle. Remercions M. Auguste Reichensperger de nous l'avoir rappelé et propageons ses écrits.

P. DE HAULLEVILLE.

Digitized by Google

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE.

Le projet de traverser le détroit par une galerie sous-marine a été l'objet d'un laborieux enfantement : né en 1750, à la suite d'un concours institué par l'Académie d'Amiens pour l'étude des moyens de faciliter les communications entre la France et l'Angleterre, il valut à Desmarets, son auteur, la palme de ce concours, ce qui n'empêcha pas MM. Henry, adjudant du génie, et de Gallois, ingénieur en chef des mines, de reproduire un peu plus tard, sous leur nom, le même projet, qui fut encore réédité au commencement de ce siècle par un autre ingénieur des mines, nommé Mathieu. Cette fois, compris et patronné par deux puissants génies, il fut à la veille d'aboutir : Napoléon Ier et Fox, dans leurs entretiens à Paris, après la paix d'Amiens, considéraient le projet Mathieu comme une entreprise glorieuse, bien digne de leur sollicitude. Cependant la science de l'ingénieur était loin de posséder alors les moyens d'action dont elle dispose aujourd'hui, et le projet ne consistait que dans le percement d'une galerie éclairée par des lanternes et parcourue par les antiques diligences. La rupture de la paix et les convulsions qui agitèrent l'Europe firent oublier toute idée de ce genre, et ce fut seulement en 1856 qu'un ingénieur français, dont le nom doit rester attaché à l'entreprise qui nous occupe, M. Thomé de Gamont, présenta un remarquable mémoire sur un projet de tunnel sous-marin, projet à l'étude duquel il consacra son temps, ses connaissances spéciales et sa fortune personnelle.

Pendant de longues années, M. Thomé de Gamont étudia le Pas-de-Calais, en détermina le profil par ses sondages, mûrit son idée et combina ses plans d'exécution, auxquels il parvint à intéresser un grand nombre d'ingénieurs et de capitalistes anglais et français. Lors de l'exposition universelle de 1867, on put admirer ses plans grandioses qui attirèrent, à bon droit, l'attention générale. On verra plus loin comment le projet de M. Thomé de Gamont, repris et étudié par un ingénieur anglais de grand mérite, M. Hawkshaw, a subi les modifications qui en ont fait le projet ac-

Digitized by Google

tuel, auquel on s'est définitivement arrêté et qui a reçu l'adhésion, non-seulement de la plupart des ingénieurs anglais et français, mais celle de M. Thomé de Gamont lui-même, donnant en cela un exemple de loyauté et de désintéressement, trop rare pour n'être pas remarqué.

La mort de M. Thomé de Gamont ne lui aura pas permis de voir ici-bas l'accomplissement de l'œuvre à laquelle il avait consacré sa vie ; mais si le tunnel sous la Manche est un jour un fait accompli, la reconnaissance des deux peuples à qui doit profiter cette immense entreprise ne manquera pas d'inscrire, sur l'arc de triomphe qui en marquera les limites, le nom de l'ingénieur français à côté de ceux des collaborateurs qui auront parachevé son œuvre.

En dehors de l'idée de faire communiquer l'Angleterre et la France par un tunnel sous-marin, d'autres projets, destinés à relier les deux pays, ont été présentés et soutenus par leurs auteurs, parfois avec un véritable talent et une science incontestable. Quoique l'accord à peu près unanime des hommes compétents pour préférer à ces projets celui de tunnel sous-marin leur ait enlevé presque toute importance, il peut être utile de les passer rapidement en revue, ne fût-ce que pour montrer en quoi la communication sous-marine leur est supérieure.

Lorsqu'on songe aux moyens de faire communiquer l'Angleterre et la France à travers un détroit dont la largeur, entre Douvres et Calais, est de trente kilomètres à peine, et la plus grande profondeur d'une cinquantaine de mètres, la première idée qui se présente à l'esprit est celle d'un pont à larges travées, et M. Thomé de Gamont lui-même, avant de se décider pour son tunnel, avait étudié divers projets de ponts. Celui qu'il avait poussé le plus loin consistait en une série de voûtes en matériaux d'extrême dureté et d'une portée de cent cinquante mètres chacun. La largeur du tablier eût été de cent vingt mètres; chaque pile devait avoir cinquante mètres d'épaisseur et une hauteur variable avec la profondeur du fond, mais qui, en certains points, atteignait cent quinze mètres, c'est-à-dire plus que la hauteur du dôme de St-Paul à Londres.

Le coût de cette construction eût dépassé quatre milliards de francs ou cent mille francs par mètre de longueur environ. Ce chiffre effrayant, qui paraissait encore en dessous de la réalité, fit abandonner le projet dès 1836. On comprend, du reste, quel obstacle à la navigation eussent causé les 150 piles en maçonnerie,

Digitized by Google

formant, dans le détroit, une série d'écueils ressemblant à un barrage.

Pour éviter cet inconvénient et réduire le coût de la construction, M. Ch. Boutet formula un projet de pont suspendu, dont les travées eussent eu un kilomètre de longueur chacune. Ce pont, formé de câbles en fil de fer supportant un tablier placé à cent trente mètres au-dessus du niveau de la mer, devait être soutenu par vingt-neuf piles à jour, en fonte, construites sur le rivage, conduites en place par des bouées, puis immergées simplement sur le fond.

Les câbles de support devaient diminuer d'épaisseur depuis le point d'attache, sur chaque pile, jusqu'au centre de la travée, afin d'éviter de les surcharger par leur propre poids, qui eût suffi, sur de pareilles longueurs, à déterminer leur rupture sans cet artifice.

Le tablier devait porter quatre voies ferrées, deux routes ordinaires pour voitures et deux chemins pour piétons. Les piles devaient porter chacune un phare et former des espèces de places publiques, garnies de cafés et d'abris divers.

Ce projet, après avoir fait naître de vives espérances chez son auteur et ses patrons, a été abandonné avec tous les projets de ponts à construire sur le détroit.

Les inconvénients des ponts, quel que soit leur mode de construction, avaient amené, dès 1846, des ingénieurs français, MM. Franchot et Tessier, à présenter un projet de tube en fonte, reposant sur le fond nivelé de la mer, maçonné à l'intérieur et pouvant recevoir une voie ferrée. Considéré comme peu pratique dans l'état où il était présenté, ce projet fut repris et perfectionné par deux Anglais, MM. Bateman et Revy, qui imaginèrent, entre autres, un mode de procéder très-ingénieux pour le montage des tubes les uns au bout des autres : une chambre de construction, glissant à la façon des coulisses d'une longue vue sur les tubes déjà posés, devait permettre de recevoir, par une double entrée, les tronçons à ajouter, de les raccorder à l'aise avec ceux déjà existants, puis, par un nouveau glissement en avant, produit par des presses hydrauliques, de faire place à de nouveaux tronçons jusqu'à l'entier achèvement de l'ouvrage.

Le diamètre intérieur des tubes devait être de quatre mètres; l'épaisseur des parois, de un décimètre. La traction des trains y aurait été faite par des machines atmosphériques, afin d'éviter la

viciation de l'air, par la fumée, dans un conduit d'aussi petite section et d'aussi grande longueur.

Le tube aurait été immergé entre Douvres et le cap Gris-nez.

On évaluait la dépense, dans ce système, à deux cent vingt-cinq millions.

Les dangers que le tube eût pu courir par les chocs dans le cas, par exemple, d'un grand navire chassant sur ses ancres; la possibilité, pour l'ennemi, en cas de guerre, de faire sauter, par des torpilles, toute la construction; les difficultés de l'exploitation dans un tunnel à une voie et l'insuffisance qui en résulterait dans le chiffre des transports; le coût de la construction, plus élevé que ne sera, espère-t-on, le tunnel sous-marin à deux voies; la crainte de voir se produire des infiltrations par les jointures ou même dans la fonte, sous les fortes pressions que le tube aurait à subir; enfin le manque de certitude dans le succès, alors que la presque totalité des dépenses devait être faite dès le début de l'entreprise : tous ces motifs ont déterminé l'abandon, sans doute définitif, du projet.

Une autre idée, d'autant plus séduisante, à première vue, qu'elle réalisait la jonction de l'Angeterre à la France d'une façon non-seulement gratuite, mais avec une centaine de millions de bénéfice, a été préconisée par M. l'ingénieur Burel. Au lieu de chercher à traverser le détroit, M. Burel le supprimait, tout simplement, en reconstituant l'isthme qui, d'après les géologues, réunissait la France à la Grande-Bretagne avant l'époque du soulèvement des Alpes (1).

Se basant sur les résultats obtenus à l'embouchure de la Seine, à Quillebœuf, par M. Mire, qui parvint, au moyen de digues *à pierres perdues* ou *digues submersibles*, à rétrécir considérablement le lit du fleuve, de façon à augmenter la chasse du courant pour supprimer les ensablements qui entravaient la navigation; fort, en outre, des résultats obtenus, par les mêmes moyens, à Folkestone et à Cherbourg, dans des profondeurs d'eau de 34 mètres, égales à celles de la plus grande partie du détroit, M. Burel proposait de reconquérir, sur le Pas-de-Calais, cent à cent vingt mille hectares de terres émergées, sur lesquelles on établirait des voies ferrées et autres, destinées à relier les deux pays.

(1) Le mémoire de Demaret tendait à attribuer une date plus récente à la destruction de l'isthme; mais les arguments qu'il fit valoir en faveur de sa thèse ne peuvent plus être considérés aujourd'hui comme sérieux.

Digitized by Google

Comme on ne peut supprimer la navigation dans le détroit, on aurait réservé un canal d'un kilomètre de largeur pour le passage des navires. Des bacs à vapeur semblables à ceux qui transportent, en Ecosse, sur le golfe de Forth, les trains d'Edimbourg à Aberdeen, ou même un pont d'une seule arche, auraient permis le passage de trains au-dessus du canal sans rupture de charge.

Les digues à pierres perdues sont constituées par des amoncellements de pierres jetés de distance en distance, de façon à former une série de monticules que la mer recouvre à marée haute, mais qui arrêtent peu à peu les sables et les matières solides en suspension, de sorte qu'après quelques années, il se forme un sol artificiel, insubmersible désormais, d'une largeur égale à la longueur de la digue. En procédant de proche en proche, on aurait gagné peu à peu le milieu du détroit. Il est vrai que ni la génération présente, ni celle qui nous suivra, ne verraient le terme d'un pareil travail, et il serait difficile de dire lesquels de nos arrière-neveux auraient pu en profiter. Or, dans un siècle pressé comme le nôtre, on ne travaille guère pour ses arrière-descendants.

M. Burel évaluait à cent soixante millions de francs le coût des digues submersibles, constituées au moyen de deux cents millions de mètres cubes de pierres enlevées aux falaises crayeuses de France et d'Angleterre. La voie ferrée aurait coûté soixante-huit millions, et quatre bacs à vapeur, dix millions. Le coût total se serait donc élevé à deux cent trente-huit millions ; mais, comme les cent vingt mille hectares de terrains artificiels conquis sur la mer eussent valu, à raison de trois mille francs l'un, de trois cent à trois cent cinquante millions, l'opération se soldait, en somme, par cent millions de bénéfice.

Cette brillante perspective n'a pas suffi pour faire adopter le projet de M. Burel. Il est certain que, dans l'hypothèse de sa réussite complète, il eût apporté à la navigation de sérieuses entraves, sans compter que l'amplitude des marées, déjà si forte à l'embouchure de la Manche, à cause de l'étranglement du Pas-de-Calais, eût pu s'exagérer d'une façon dangereuse, lorsque le détroit aurait été réduit au trentième de sa largeur actuelle, et qui sait si la mer n'eût pas reconquis ailleurs une étendue de terrains bien autrement considérable que celle soustraite par l'homme à son empire?

Quoique le projet de tunnel sous-marin échappe aux objections principales qui ont fait abandonner tous les autres et qu'il soit

patronné par les plus hautes autorités scientifiques, industrielles et financières, un spécialiste d'un incontestable talent, M. Dupuy de Lôme, persiste à défendre avec énergie et conviction le système des navires-porte-trains, qu'il a profondément étudié et qu'il considère comme le moyen le plus prompt et le plus sûr d'améliorer les transports entre l'Angleterre et la France. Son système consisterait à construire des navires de cent trente-cinq mètres de longueur sur onze mètres et dix centimètres de largeur, pouvant recevoir dans leur entrepont des trains de trois cents tonnes, mesurant cent dix-neuf mètres de longueur au maximum. La locomotive resterait à terre, et ce système exigerait nécessairement des ports disposés de façon à permettre l'arrivée à quai, à niveau convenable, des navires porte-trains. Le port de Douvres s'y prête bien; mais celui de Calais devrait être approprié.

D'après les études de M. Dupuy de Lôme, la durée de l'amplitude des oscillations de ses navires, au lieu d'être favorisée par la succession des lames, serait contrariée par suite de l'intervalle différent qui existerait entre deux lames successives et entre deux oscillations du navire. Le roulis serait donc bien moindre que dans les paquebots actuels, et les voyageurs trouveraient, d'ailleurs, dans le navire, en face des compartiments du train, des cabines et des salons réunissant tout le confort désirable.

La durée du voyage maritime serait, du reste, très-courte, puisque, par un temps favorable, elle ne dépasserait pas une heure et dix minutes, grâce aux machines de trois mille six cents chevaux-vapeur et aux aubes de dix mètres de diamètre dont M. Dupuy de Lôme animerait ses navires.

Quelqu'exacts que soient les calculs de ce savant, il n'en est pas moins incontestable que la solution qu'il propose est bien incomplète, si l'on met en regard les avantages que procurerait l'exécution d'un tunnel sous-marin, reliant, sans intermédiaire et sans interruption, les deux pays que sépare le Pas-de-Calais. C'est l'état actuel du projet de tunnel que nous allons maintenant exposer, en passant en revue les chances de succès et les difficultés qu'il présente.

Les voyageurs qui ont fait, en plein jour, la traversée de Calais à Douvres ou *vice-versâ* ont tous pu remarquer la similitude d'aspect qu'offrent les côtes anglaises et françaises, présentant toutes deux des falaises crayeuses, blanchâtres ou grisâtres, falaises qui, très-élevées vers le Sud-Ouest (vers Folkestone et au

Digitized by Google

cap Blanc-nez), s'abaissent lentement vers le Nord-Est, pour disparaître presqu'entièrement aux environs de Deal, en Angleterre, et près de Sangatte, sur la rive française.

Un examen plus approfondi des côtes fait reconnaître que, de part et d'autre, elles présentent la succession des mêmes couches de craies, régulièrement inclinées vers le Nord-Est, avec une pente régulière de un à un et demi pour cent. Le bas des falaises, vers Folkestone, en Angleterre, et sous Saint-Pol, en France, repose sur une couche d'argile compacte, imperméable, d'un bleu-noirâtre, connue des géologues sous le nom de *Gault*. Au-dessus de cette argile, sur les deux rives, commence une couche de craie bleuâtre, piquée de points verts (craie chloritée), et la pente de cette couche la fait plonger sous la mer à quelques centaines de mètres au Nord-Est du point où elle apparaît. On peut voir alors que, immédiatement au-dessus d'elle, existe une couche de craie grise, d'une cinquantaine de mètres de puissance, qui s'abaisse sous la même pente et dans le même sens et qui est, à son tour, surmontée d'une couche de craie blanchâtre. Cette dernière, toujours inclinée dans la même direction, s'enfonce sous la mer auprès de Douvres, en Angleterre, et auprès de Sangatte, en France. Sur la rive anglaise, cette craie blanche est suivie d'une couche puissante de craie renfermant des rognons de silex. Cette couche surmonte également la craie blanche sur la côte française; mais elle n'y est visible que dans les parties hautes des deux caps Blanc-nez : la partie supérieure du dépôt crayeux a disparu, sur la côte française, sous l'action de puissantes érosions, qui ont donné à la surface un profil et une inclinaison qui ne sont pas en rapport avec la pente des couches.

L'examen attentif de cette assise géologique a démontré que la partie la plus compacte et la moins perméable des couches qui la constituent est la base de cette craie grise qui est un peu au-dessus de l'argile bleue, ou gault. C'est donc cette couche que l'on doit choisir pour l'établissement de tout travail souterrain, et c'est elle que l'on a choisie pour y construire le tunnel sous la Manche, après les études et les sondages exécutés par M. Hawkshaw.

Connaissant la pente de cette couche et les points où elle s'enfonce sous la mer, adoptant ensuite pour règle que l'on doit placer le tunnel sous une épaisseur de terrain de 70 mètres en dessous du fond du détroit en son point le plus profond, la détermination des points de départ du tunnel sur les deux rives

n'exige plus qu'un simple calcul de proportions, qui a donné, sur la côte anglaise, la baie Sainte-Margaret, et, en France, la mi-distance entre Calais et Sangatte comme points d'origine du percement à exécuter.

Entre ces deux points, une série de sondages a démontré la continuité et la régularité des couches immergées, et l'on a acquis, de la sorte, une base sérieuse d'études pour établir un plan de campagne définitif.

Dans son projet de 1867, préoccupé de l'aérage de son tunnel et pénétré encore des anciens errements, qui subordonnaient la construction d'une galerie souterraine à l'existence d'un certain nombre de cheminées intermédiaires, servant à la fois à assurer la ventilation de l'ouvrage et à multiplier les points d'attaques, M. Thomé de Gamont avait arrêté le tracé du tunnel au Sud-Ouest des points actuellement choisis, de façon à passer sous le banc ou écueil de Varne, où il comptait établir une tour immense, servant de gare intermédiaire à la voie souterraine au niveau de celle-ci et de port de commerce à la surface des eaux.

Des élévateurs, des môles, un fort, en un mot, des installations grandioses eussent fait de l'îlot de Varne une station maritime de premier ordre, que des enrochements eussent aisément transformée en une île promptement accaparée par le commerce international. De plus, pour multiplier les points d'attaque et les cheminées d'aérage, on eût formé, sur la ligne suivie par le tunnel, treize îlots artificiels, à travers lesquels on devait enfoncer autant de puits servant à la fois à l'appel de l'air et au service de doubles chantiers d'abatage formant, avec les points extrêmes, vingt-huit points d'attaques, qui auraient augmenté, d'une façon proportionnelle, la rapidité d'exécution du travail.

Dès l'année où les plans de M. Thomé de Gamont furent publiés, un ingénieur anglais, M. Lowe, soumit à Napoléon III une modification par laquelle tous les points intermédiaires étaient supprimés dans un but d'économie bien désirable, et qui s'en tenait à une attaque de la galerie à creuser, par chacune de ses extrémités, suivant une ligne droite déterminée et reportée dans les travaux par des procédés géodésiques.

Déjà l'année précédente (1866), M. Hawkshaw, pénétré des considérations géologiques exposées plus haut, avait fait à la baie Sainte-Margaret et à 5 kilomètres de Calais des sondages qui établissaient la similitude de constitution des deux rives du détroit

Digitized by Google

et qui faisaient connaître la convenance d'établir le tracé dans la couche de craie grise, les couches supérieures étant fissurées et pouvant donner passage aux infiltrations, tandis que les couches inférieures au gault n'offrent point, entre l'Angleterre et la France, une continuité suffisante. Des puits forés sur les deux côtes, et confirmant les données recueillies par M. Hawkshaw, ayant démontré le bien-fondé des appréciations de cet ingénieur, il formula son projet actuel, auquel M. Thomé de Gamont lui-même ne tarda pas à se rallier, ainsi que nous l'avons dit. Du reste, par l'examen de toutes les questions auxquelles donnait lieu l'étude de ce gigantesque projet, il se forma dans les deux pays des commissions composées des hommes les plus compétents. Présidé par lord Richard Grosvenor, le Comité anglais, après avoir vainement sollicité, en 1868, une subvention du Gouvernement français, qui crut devoir la refuser en présence des côtés aléatoires de l'entreprise, s'entendit, en 1872, avec M. Michel Chevalier et constitua un Comité anglo-français, qui soumit de nouveau le projet de tunnel, perfectionné par M. Hawkshaw, au Gouvernement français, non plus pour solliciter une intervention financière difficile à obtenir, mais pour demander que l'entreprise fût au moins déclarée d'utilité publique, afin que les comités formés puissent acquérir sans difficulté les terrains nécessaires aux premiers travaux d'étude destinés à devenir la base des travaux de construction définitive, et surtout afin d'assurer aux promoteurs du projet la concession de la communication à ouvrir entre l'Angleterre et la France, s'ils réussissaient dans leur entreprise.

L'opinion publique, surtout en France, se montra et se montre tous les jours encore davantage favorable aux projets des hardis promoteurs du tunnel sous-marin. Tout en faisant certaines réserves ou en signalant des difficultés de droit international que l'intérêt des deux nations en cause ne tardera pas à résoudre et qui sont, du reste, infiniment moindres dans l'hypothèse d'un tunnel que dans celle de toute autre construction envahissant une partie de cette mer qui est le domaine des nations, les corps constitués (chambre de commerce, commission d'enquête, commissions spéciales, conseil général des Ponts et Chaussées, conseil d'État) se montrèrent extrêmement sympathiques à l'idée de la jonction sous-marine. Tenant compte des difficultés signalées, mais appréciant la haute importance d'une déclaration d'utilité publique, l'Assemblée nationale française, conformément aux con-

clusions d'un remarquable rapport présenté par M. Krantz, adopta un projet de loi, promulgué le 2 août 1875, qui déclare d'utilité publique : l'*établissement d'un chemin de fer, partant d'un point à déterminer sur la ligne de Boulogne à Calais, pénétrant sous la mer et se dirigeant vers l'Angleterre à la rencontre d'un pareil chemin parti de la côte anglaise dans la direction du littoral français.* La même loi approuve la convention intervenue le 16 janvier 1875, entre le Ministre des travaux publics et M. Michel Chevalier.

Cette convention porte en substance : que le chemin de fer en question sera construit sans subvention de l'État et sans garantie d'intérêts; qu'il sera exécuté suivant un programme arrêté par le Ministre, les concessionnaires entendus; que des travaux préparatoires (recherches, sondages, puits, galeries) seront exécutés, à concurrence de deux millions de francs au moins (fournis par la C[ie] du Nord, MM. de Rothschild frères et les membres du Comité français. Le Comité anglais, qui a déjà dépensé 750,000 francs, recueillera le reste par souscription publique et fera des travaux préparatoires pour la même somme que le Comité français); que la Compagnie française se mettra d'accord avec une société anglaise entreprenant le même travail sur le littoral de la Grande-Bretagne; qu'en cas de non accord endéans 5 ans ou de difficultés d'exécution rendant le travail impossible, les concessionnaires pourront renoncer à leur concession, sauf prorogation de trois ans à obtenir; qu'au cas où, au contraire, ils déclareront maintenir leur concession, les travaux définitifs devront être entrepris dans le délai d'un an à partir de cette déclaration; que la durée de la concession est de 90 ans, avec monopole garanti pendant 30 ans; enfin, que l'exploitation du tunnel pourra être suspendue, en cas de guerre imminente, par le Ministre compétent.

Cette convention exigeant que les concessionnaires se missent d'accord avec le Ministre sur le programme des travaux préparatoires qui doivent précéder la construction proprement dite du tunnel, les mois d'août et de septembre de 1875 furent employés à compléter les études et les recherches déjà faites par MM. Thomé de Gamont, Lowe, Hawkshaw et autres : c'est après ces derniers travaux, dont M. l'ingénieur Lavalley s'est occupé avec un rare talent, que fut arrêté définitivement le programme actuel, dont nous n'avons pas encore parlé pour éviter d'inutiles redites.

Digitized by Google

L'étude attentive des côtes françaises et anglaises a démontré que les bancs crayeux qui les composent, et dont l'un doit être traversé par le tunnel sous-marin, n'y présentent aucune dislocation ni aucune irrégularité de nature à faire craindre l'existence de rejets, de failles ou même de fractures simples. C'est une présomption en faveur de la régularité des mêmes couches sous le détroit; mais cette présomption, en présence des dépenses à faire et de l'importance de l'entreprise projetée, était encore insuffisante, même en présence des nombreux sondages exécutés par les auteurs du projet, notamment par Sir John Hawkshaw; aussi, dès la promulgation de la loi du 2 août et quoique la saison fût déjà bien avancée, on entreprit une nouvelle série de sondages, destinée à faire connaître la ligne d'affleurement de la couche de craie grise (dans laquelle le tunnel doit être creusé) sur le fond sensiblement régulier et, d'ailleurs, bien connu du détroit. (Les sondages destinés à faire connaître le profil du fond sont faits depuis longtemps et ont donné 54 mètres comme profondeur maxima exceptionnelle.)

Il est bien clair que, si la couche considérée affleure le fond de la mer, entre les deux rives, suivant une ligne courbée seulement d'une façon proportionnelle aux différences de profondeur du détroit, c'est qu'elle a une allure parfaitement régulière, qui donne les meilleures garanties contre l'existence de crevasses pouvant donner lieu aux infiltrations. Or, 1522 sondages furent exécutés entre le mois d'août et l'équinoxe d'automne; ils ont donné 753 échantillons du fond, dont 335 ont pu être rigoureusement classés, et, jusqu'à présent, la régularité espérée a toujours été rencontrée. Dès la bonne saison, ces sondages ont été repris et poussés jusqu'à la côte anglaise, et 6,000 coups de sonde permettent d'affirmer avec plus de certitude encore les chances de succès de l'entreprise.

Un seul point — les environs des Quenocs, sur la côte française — a donné lieu à quelques inquiétudes; aussi a-t-il été étudié, non-seulement par sondage, mais au scaphandre. Il est résulté de cette étude qu'aucune fracture n'atteint les couches crayeuses, qui ont eu seulement à subir un léger bombement, par suite d'un soulèvement partiel des grès verts sur lesquels elles reposent. Un plissement analogue sur la côte anglaise a été constaté, mais n'a donné aucune inquiétude.

Les outils employés pour ces sondages, imaginés en partie par

M. Hawkshaw, sont aussi simples qu'ingénieux et donnent toutes garanties quant aux résultats qu'ils permettent d'observer. On peut lire leur description technique dans les comptes-rendus de la Société des ingénieurs civils de Paris. M. le professeur de Lapparent, dont la *Société scientifique* de Bruxelles a entendu dernièrement la brillante communication relative au sujet qui nous occupe, a contribué pour une large part aux dernières, études qui ont été faites en 1876.

Partant des données recueillies par ces travaux de sondage, dont MM. Thomé de Gamont et Hawkshaw — on ne doit pas l'oublier — ont fait personnellement les premiers frais, le comité international a pu arrêter un programme que nous allons essayer d'exposer et qui partage en deux périodes les travaux du Tunnel sous-marin.

La première période comprendra l'achèvement des études et le forage d'une galerie de 2 mètres de diamètre à travers la craie grise, dans l'axe du futur tunnel. Si ces premiers travaux peuvent s'achever, la possibilité du Tunnel sous-marin sera démontrée et celui-ci sera immédiatement exécuté. On compte qu'il entraînera une dépense maxima de 250 millions; mais on espère, que, si les prévisions favorables se réalisent, la moitié environ de cette somme pourra être économisée. Du reste le trafic croissant et le nombre de voyageurs entre la France et l'Angleterre — nombre que l'achèvement du tunnel augmenterait encore — assurent à l'entreprise des produits très-rémunérateurs, même en supposant de fortes réductions sur les tarifs actuellement arrêtés, mais à la condition préalable, de la possibilité de mener l'entreprise à bonne fin.

Les sondages hydrographiques et géologiques ayant à peu près donné tous les renseignements que l'on pouvait en attendre, c'est à l'expérience directe que l'on doit maintenant demander de démontrer l'imperméabilité présumée de la couche de craie grise dont on a fait choix. On achève, en ce moment, un forage à travers tout le massif crayeux, afin d'en connaître plus exactement encore la disposition, et, dès que ce sondage sera terminé, on arrêtera définitivement les points d'origine du Tunnel sous-marin proprement dit. En chacun de ces points il sera creusé un puits de 8 mètres de diamètre, poussé jusqu'à 127 mètres de profondeur. Ces puits, destinés plus tard à l'épuisement des eaux, serviront d'abord à donner accès aux chantiers d'abattage et permettront

Digitized by Google

le service des déblais et des matériaux. De chaque puits, et suivant une direction rectiligne rigoureusement établie, on percera, en la dirigeant vers le milieu du détroit, une première galerie destinée à pénétrer à quelques kilomètres sous la mer. Si ce premier travail s'exécute sans difficulté insurmontable et s'il confirme les prévisions actuelles, on aura une espérance de plus en plus fondée de terminer l'entreprise. Comme, avec les travaux de sondage et le creusement des puits et des galeries, les quatre millions destinés aux débuts du travail seront absorbés, on réunira 25 millions nouveaux pour prolonger les galeries aussi loin que possible : c'est-à-dire jusqu'à leur réunion au milieu du détroit si cette réunion peut avoir lieu.

En cas de réussite de ce nouveau creusement, on peut compter le succès de l'entreprise totale comme assuré et l'on n'hésitera pas à faire les fonds nécessaires pour l'achever.

Il va de soi que la galerie d'essai sera percée suivant la pente du Tunnel, dont elle facilitera singulièrement l'entier achèvement.

La partie sous-marine du Tunnel, creusée de soixante-dix mètres environ sous le fond du détroit en sa plus grande profondeur (à 125^m en contre-bas des basses-mers), mesurera environ 34 kilomètres entre les deux rivages. Les voies ferrées se détachant de la ligne du Nord, sur la rive française, et des railways aboutissant à Douvres sur la rive anglaise (railways dont la largeur de voie est, heureusement, la même que celle des lignes du continent), ces voies ferrées, disons-nous, s'abaissant à partir de leurs points d'origine sous une pente de 12 à 13 millimètres par mètre, pénétreront, en tranchées d'abord, puis en tunnel, jusqu'au point où commencera, sur les deux rives, le Tunnel sous-marin proprement dit.

Celui-ci, à partir des points où il pénètre sous la mer, s'écartera des deux rives avec une pente faible, sensiblement égale à celle du fond du détroit, jusqu'à 5 kilomètres des côtes. A partir de ces points, la pente sera inverse et le Tunnel remontera jusqu'au milieu de son parcours, mais avec une pente de trente-huit centièmes de millimètre seulement. Le point culminant sera donc au milieu de la longueur.

Les eaux d'infiltration et de condensation s'écouleront vers les deux rives, jusqu'aux points les plus bas, à 5 kilomètres des côtes, points où se rendent aussi les eaux des pentes de raccordement avec les voies ferrées des deux pays. Ces eaux réunies seront

enfin amenées, par des galeries auxiliaires convenablement inclinées, au fond des deux puits creusés sur les deux rivages, où elles seront reprises par des pompes d'épuisement.

Le Tunnel sera à double voie et aura 8 mètres de diamètre intérieur.

Le système d'abattage ou de percement auquel on s'est arrêté après mûr examen est l'emploi d'une machine anglaise, due à M. Brunton. La friabilité de la roche, qu'il faut entamer sous la Manche dispense heureusement de tout emploi de la poudre ou de la dynamite et n'oblige pas à recourir aux perforatrices ingénieuses, mais relativement lentes, qui ont donné de si beaux résultats au Mont Cenis et au St-Gothard. La machine Brunton est, en réalité, une énorme tarière, mordant la roche et la faisant tomber en fragments sur des toiles sans fin qui les transportent, en arrière du front de taille, dans les wagons à déblais. La rapidité du travail de cette machine est extraordinaire et ses derniers perfectionnements en ont porté l'avancement à 55 mètres par jour. Il en résulterait que, vu le creusement simultané par les deux extrémités et en supposant que l'on pût travailler sans la moindre interruption, il suffirait de 144 jours ou moins de 5 mois pour creuser entièrement le Tunnel sous-marin.

Il va de soi que l'on ne se base pas sur de pareils chiffres pour calculer la durée probable des travaux, et l'on compte que l'entreprise aura eu un plein succès si l'on parvient à la mener à bonne fin en neuf ou dix ans. Il faut remarquer, du reste, qu'en supposant même un avancement de 10 mètres par jour, cela fait, sur chaque rive, pour une galerie qui doit avoir 8 mètres de diamètre après achèvement, un cube journalier de déblais à enlever de sept à huit cents mètres, auxquels il faut ajouter les cent cinquante à deux cents mètres cubes de matériaux nécessaires aux maçonneries de revêtement. Cet avancement de 10 mètres par jour donnerait annuellement (en 300 jours de travail) 3 kilomètres d'avancement sur chaque rive, ce qui porte encore à 5 ans et demi environ la durée des travaux proprement dits,sans compter celle des travaux préparatoires.

Tel est le programme, rapidement esquissé, des gigantesques travaux auxquels la France et l'Angleterre portent un intérêt tout spécial, parce qu'ils les touchent directement, mais qui excitent aussi l'intérêt et, disons-le, la sympathie du monde entier, à cause de la hardiesse de leur conception et des redoutables inconnues

Digitized by Google

que la solution de ce grand problème peut voir à chaque instant surgir.

Ajoutons, cependant, qu'il serait difficile de rencontrer, dans une entreprise de ce genre, des conditions spéciales plus favorables que celles qui se sont présentées. A moins de rencontrer une couche puissante d'argile compacte, absolument homogène, régulière et continue, on n'aurait pu trouver, dans toute l'écorce géologique du globe, une roche plus favorable que cette craie grise marneuse qui se prolonge régulièrement — on peut l'affirmer maintenant — sous toute la largeur du détroit. Assez compacte pour ne pas laisser pénétrer d'infiltration (à moins de fractures de terrains imprévues et qui constituent le seul côté aléatoire de l'entreprise), assez résistante pour offrir toute sécurité contre l'écrasement, assez tendre pour être entamée à la tarière, la craie grise semble avoir été providentiellement placée là pour recevoir les travaux qui doivent mettre en relations actives et désormais pacifiques deux peuples dont les retentissants démêlés ont trop longtemps ensanglanté l'Europe.

Les chances de succès de l'entreprise seront surtout augmentées, si l'opinion de M. Gillot sur la formation du détroit vient à se confirmer. D'après cet ingénieur, et, contrairement à l'opinion généralement reçue, il ne faudrait pas attribuer la formation du Pas-de-Calais à une érosion semblable à celle qui se continue encore actuellement sur les deux côtes de la Manche et surtout en Angleterre, où la ville de Dunwich est aujourd'hui submergée et où les églises de Minster et de Reculver, jadis assez éloignées des côtes, ont maintenant leurs assises baignées par la mer. D'après M. Gillot, le détroit se serait formé sous l'action d'une pression latérale aux couches de craie, pression qui les aurait courbées en leur milieu comme les pages d'un livre sur la tranche duquel on appuie. Il en résulterait que la compacité des couches, par suite de la pression subie, serait d'autant plus grande que l'on s'approcherait davantage du milieu du détroit, et, comme elle a été reconnue suffisante sur les deux rives, le succès de l'entreprise ne ferait aucun doute.

Quoi qu'il en soit, l'existence même de crevasses dans les terrains traversés ne serait pas une cause fatale d'insuccès. Outre que ces crevasses peuvent ne pas être en communication avec la mer, la venue d'eau qu'elles donneraient pourrait être combattue par l'épuisement, si elle n'était pas trop abondante. On pourrait peut-

être la réduire par picotage ou par calfatage, si les crevasses étaient de faibles dimensions ; enfin, si ces moyens étaient insuffisants, il resterait la ressource de comprimer de l'air entre le front de taille et un barrage que l'on établira, en tous cas, par précaution, dans la galerie en avancement et de faire travailler les ouvriers dans l'air comprimé au moyen du *sas-à-air*. Seulement, il faut remarquer que, pour faire équilibre à des infiltrations marines provenant d'un milieu qui a déjà 50 mètres de profondeur et pénétrant, par des crevasses, à 70 mètres plus bas encore, on pourrait être obligé de comprimer l'air à 12 atmosphères, et le travail, dans ces conditions, deviendrait tellement meurtrier pour les malheureux ouvriers que l'on serait probablement obligé d'y renoncer.

Heureusement, tout fait espérer que l'on ne rencontrera pas de semblables obstacles. L'exemple des mines de Cornouailles, des houillères de White-Haven et de Cumberland et autres prouve que l'on peut aller à de grandes distances sous la mer exploiter des gisements qui ne sont parfois séparés du fond que par des blocs d'un mètre et demi d'épaisseur, à travers lesquels le bruit des flots roulant les galets du fond résonne comme un tonnerre, sans que l'on ait à craindre d'infiltrations dangereuses. Il est vrai que les roches dans lesquelles sont creusées les mines sous-marines appartiennent à la formation carbonifère et sont d'une dureté incomparablement plus grande que la craie ; mais il faut remarquer qu'on laissera, entre le fond du détroit et la galerie, une épaisseur de 70 mètres de craie, dont 40 mètres environ de craie grise imperméable. De plus, l'expérience semble avoir établi et les observations d'un ingénieur anglais, M. Pryce, confirment que le fond des mers se recouvre d'une couche de végétation et de coquillages qui constitue un véritable enduit imperméable remplissant les crevasses étroites et assurant l'étanchéité du sous-sol.

On peut donc espérer, en se basant sur l'expérience acquise et sur les données de la science, que les travaux du tunnel sous-marin échapperont aux périls d'une invasion des eaux ou parviendront à les surmonter. On a craint d'autres difficultés et l'on s'est demandé comment on pourrait aérer une galerie qui, avec les rampes d'accès, aura près de 50 kilomètres de longueur sans cheminées d'aérage intermédiaires. La réponse est facile : en cas de besoin, on injectera de l'air comprimé jusqu'au point où cela sera nécessaire et jusqu'au milieu de la galerie, s'il le faut. La

Digitized by Google

section de la galerie permet aisément d'y suspendre les conduites nécessaires. Mais il est bien probable que l'aérage s'établira spontanément, et peut-être plus énergiquement qu'on ne le voudrait (ce que l'on peut aisément corriger), par les simples différences de pressions barométriques qui existeront nécessairement aux extrémités du tunnel. L'exemple de la voie souterraine entre Modane et Bardonnèche confirme ces prévisions. Le passage des trains amènera, du reste, un mouvement de l'air qui pourrait, à lui seul, être suffisant, surtout si l'on emploie, comme on l'a proposé, des locomotives sans fumée, chargées, comme sur certaines lignes américaines, de vapeur à haute pression fournie par des chaudières indépendantes. Disons, toutefois, qu'il est prématuré de s'occuper du mode d'exploitation du tunnel. D'ici à 10 ans, on ne peut prévoir les perfectionnements qui seront survenus dans les systèmes de traction sur voies ferrées ; mais quoi qu'il advienne, les moyens ne manqueront pas et, à défaut d'inventions nouvelles, les machines sans foyer, les locomotives à air comprimé, les câbles sans fin ou, tout simplement, les locomotives actuelles transporteront toujours, à travers le détroit, les trains directs de France en Angleterre et réduiront à neuf heures de voyage la distance entre Londres et Paris, si la question préalable du creusement du tunnel est affirmativement tranchée. Espérons-le, en vue de la confraternité des deux grandes nations que le projet intéresse surtout, et formons des vœux pour que cette œuvre gigantesque porte d'autres fruits encore que l'amélioration des échanges commerciaux et le perfectionnement de l'art de l'Ingénieur.

PAUL MARLIN.

L'HISTOIRE VRAIE DU CONCILE DU VATICAN.

I.

Depuis l'ère chrétienne, peu de siècles ont vu des événements d'une importance plus grande et d'une portée plus étendue dans leurs conséquences que ceux de l'époque dans laquelle nous vivons. Notre siècle a vu, en 1806, l'extinction du Saint Empire Romain de Nation Teutonique, le successeur et le représentant des Césars ; l'avénement et la chute de deux Empires français ; l'établissement de deux Républiques françaises ; le renversement de plus de dynasties et l'abdication de plus de rois qu'aucun autre âge précédent. Il est, et ceci le caractérise, le siècle de la révolution. Il a vu de grandes guerres ébranler l'Europe entière depuis Madrid jusqu'à Moscou et, récemment, deux puissants empires défaits en quelques semaines ou en moins de mois. Maintenant, il voit un Empereur allemand et un Roi d'Italie. Il a vu le chef de l'Eglise chrétienne une fois emmené prisonnier en France, une autre fois chassé de Rome par l'effusion du sang et, aujourd'hui, nous voyons le Souverain Pontife dépouillé de tout ce que le monde peut lui arracher ; deux fois ce siècle a vu Rome prise et occupée. Ceci ne sont pas des événements ordinaires. Enfin, après un intervalle de trois cents ans, il a vu un Concile œcuménique et il s'est occupé avec ardeur et persévérance de ses actes, de sa liberté et de ses décrets. Il est peu d'événements du dix-neuvième siècle qui s'en détachent avec des reliefs plus grandioses : un grand nombre d'entre eux seront oubliés, que le Concile du Vatican vivra encore dans la mémoire des hommes. Il marquera notre âge, comme le Concile de Nicée et le Concile de Trente marquent, dans

(1) L'éminent et infatigable archevêque de Westminster a publié cette étude dans un nouveau recueil (*The Nineteenth Century*), fondé récemment à Londres par M. Knowles, l'un des anciens rédacteurs de la *Contemporary Review*. Mgr Manning nous a spécialement autorisés à publier de cet intéressant travail une traduction, qui a été revue avec soin, mais que nous nous sommes efforcés de faire aussi littérale que possible.

P. H

Digitized by Google

l'histoire, le quatrième et le seizième siècles. C'est pourquoi il ne sera peut-être pas sans utilité, ni probablement sans intérêt, d'en refaire ici l'historique.

Le titre placé en tête de cet article implique qu'il a été publié un grand nombre d'histoires du Concile du Vatican, lesquelles ne sont pas vraies. Je n'ai pas l'intention de les énumérer. J'éviterai même, autant qu'il me sera possible, d'y faire la moindre allusion. Mon projet est de raconter l'histoire du Concile, simplement et sans controverse, d'après les sources authentiques. Dans le présent article, je me bornerai à retracer l'origine de l'intention de convoquer le Concile. J'espère montrer ensuite quels ont été les antécédents du Concile, ainsi que les conséquences de ceux-ci sur le Concile; après quoi je m'appliquerai à expliquer ses actes, pour en arriver finalement à passer en revue les effets qu'il a produits.

I. Dans le courant de l'année 1873, Pie IX chargea Mgr Eugenio Cecconi, alors chanoine de l'église métropolitaine de Florence et aujourd'hui archevêque du même siége, d'écrire l'histoire du Concile du Vatican. Tous les documents authentiques y relatifs furent mis entre ses mains. Le premier volume de son ouvrage, intitulé *Storia del Concilio Ecumenico Vaticano scritta sui Documenti Originali*, a été publié. Il embrasse la période comprise depuis la conception de la convocation d'un Synode œcuménique jusqu'à la clôture des actes préparatoires à ses travaux. Je me propose de rendre succinctement compte de cette première période, en suivant pas à pas le texte de l'archevêque de Florence et des documents imprimés dans l'appendice de son livre. Je ne veux pas manquer de recommander ce volume à tous ceux qui apprécient le charme de la *lingua toscana*, dont il est un rare exemple. Sa simplicité et la pureté transparente de son style sont dignes de la période classique de la langue italienne.

Ce fut le 6 décembre 1864 que Pie IX manifesta pour la première fois sa pensée de convoquer un Concile œcuménique. Il présidait, au Palais du Vatican, une séance de la Congrégation des Rites, composée de cardinaux et de fonctionnaires. Après la prière par laquelle il est d'usage d'ouvrir les séances de ce genre, les fonctionnaires furent invités à se retirer. Le Pape et les cardinaux restèrent seuls pendant quelque temps. Les fonctionnaires furent ensuite réadmis et les affaires de la congrégation expédiées. Cet incident insolite causa de la surprise et excita la curiosité.

Pie IX, pendant ce court intervalle, avait annoncé aux cardinaux que, depuis longtemps, son esprit était préoccupé de la pensée de convoquer un Concile œcuménique, comme un remède extraordinaire aux besoins extraordinaires de la chrétienté. Il pria les cardinaux de peser la chose, chacun à part soi, et de lui communiquer, par écrit et séparément, ce que, devant Dieu, ils jugeaient être le plus juste. Mais il imposa rigoureusement le silence à tous.

Telle fut la conception première du Concile du Vatican.

Le devoir de se consulter individuellement et de remettre une opinion écrite sur la convocation d'un Concile œcuménique fut ainsi imposé à tous les cardinaux présents à Rome.

Pendant le courant des deux mois qui suivirent, quinze opinions furent remises. D'autres suivirent de près celles-ci, jusqu'à ce que leur nombre eût atteint le chiffre de vingt-et-une.

L'archevêque de Florence, après une étude minutieuse de ces documents, les a analysés et a divisé en différents chapitres les matières qui y sont traitées. Ce sont les suivants :

1. L'état actuel du monde.

2. La question de savoir si l'état du monde exige le remède suprême d'un Concile œcuménique.

3. Les difficultés de la réunion d'un Concile œcuménique et les moyens de surmonter celles-ci.

4. Les sujets qui devraient être traités par un semblable Concile.

1). La description de la situation actuelle du monde ne fait aucune allusion aux progrès matériels réalisés dans les sciences, les arts, les richesses, mais elle se tient strictement à des sujets en rapport avec la fin éternelle de notre existence. A ce point de vue, il est affirmé, dans les réponses en question, que le caractère spécial de notre siècle est déterminé par la tendance dominante d'un parti cherchant à détruire toutes les anciennes institutions chrétiennes, dont la vie réside dans un principe surnaturel, afin d'élever sur leurs ruines et avec leurs décombres un nouvel ordre fondé sur la seule raison. Cette tendance prend sa source dans deux erreurs : l'une d'elles consiste à prétendre que la société, comme telle, n'a pas de devoirs envers Dieu, la religion n'étant qu'une affaire de la conscience individuelle; l'autre, que la raison humaine se suffit à elle-même et qu'un ordre surnaturel par lequel l'homme est élevé à une connaissance et à une destinée supérieures, ou n'existe pas, ou pour le moins est en dehors de

Digitized by Google

la compétence et de la sollicitude de la société civile. De ces principes découle, par voie de conséquence directe, l'exclusion de l'Église et de la révélation de la sphère de la société civile et de la science; et, de plus, de cette séparation de la société civile et de la science d'avec l'autorité de la révélation sortent le naturalisme, le rationalisme, le panthéisme, le socialisme, le communisme de notre époque. Ce sont ces erreurs spéculatives qui ont donné naissance, dans la pratique, au libéralisme révolutionnaire des temps modernes, lequel consiste dans l'affirmation de la suprématie de l'État sur la juridiction spirituelle de l'Église, sur l'enseignement, le mariage, la propriété ecclésiastique et sur le pouvoir temporel du chef de l'Église. Ce libéralisme a pour résultat en outre l'indifférentisme, qui met sur le même pied toutes les religions et accorde des droits égaux à la vérité et à l'erreur. Les Consulteurs s'occupent aussi de la franc-maçonnerie, qui substitue à l'Église de Dieu une Église universelle de l'Humanité.

Ils parlent ensuite de l'infiltration des principes rationalistes dans la philosophie de certaines écoles catholiques et de l'attitude d'opposition que prennent celles-ci vis-à-vis de la divine autorité de l'Église. De là, ils passent à l'état interne de l'Église : à sa discipline qui, depuis le Concile de Trente, est devenue, en bien des points, incompatible avec les conditions variables du monde. Finalement, ils traitent de l'éducation du clergé, de la discipline des ordres monastiques et du mépris des lois ecclésiastiques chez les laïques de différentes contrées.

2). Pour ces raisons et pour d'autres semblables, à peu près tous les cardinaux émirent l'opinion que le remède d'un Concile œcuménique était nécessaire — c'est-à-dire, pour employer le langage des écoles, qu'il était réclamé par une nécessité relative, mais non absolue. Ils rappellent que, quoique Luther eût été précédemment condamné par les pontifes, le Concile de Trente fut considéré comme nécessaire pour donner plus de poids et de solennité à la condamnation. De même, bien que Pie IX eût condamné une longue série d'erreurs, il était expédient qu'une condamnation fût prononcée et publiée par la voix unanime de tout l'épiscopat uni à son chef. Ils expriment l'espoir que, si l'épiscopat catholique entier réuni en Concile indiquait aux peuples et aux souverains de la chrétienté les véritables rapports de l'ordre

naturel et de l'ordre surnaturel, les droits et les devoirs des gouvernants et des gouvernés, cet index servirait à les guider au milieu de la confusion et des ténèbres qui règnent dans l'ordre politique de ce siècle de révolutions.

Deux cardinaux seulement sur vingt-et-un furent d'avis qu'un Concile œcuménique n'était pas requis, l'un deux pensant qu'il ne faut convoquer des Conciles que dans le cas de certains graves périls menaçant la foi, l'autre estimant que les sujets à traiter étaient d'une nature trop délicate et que les secours externes nécessaires pour la célébration d'un Concile faisaient défaut pour le moment.

Un seul se récusa, déclarant qu'il s'en rapportait d'avance au jugement du Souverain Pontife.

Quatre établissaient, à la vérité, qu'un Concile serait le remède approprié aux maux de notre époque, mais n'en exprimèrent pas moins des doutes sur son opportunité momentanée, tout en admettant qu'il était au moins nécessaire de procéder à tous les préparatifs de sa convocation.

3). Les Consulteurs énumèrent ensuite les obstacles qui s'opposaient à la réunion d'un Concile : — les confusions et les désordres des temps ; l'animosité des incroyants et des profanes, qui non-seulement ne respecteraient pas l'autorité du Concile, mais encore ne manqueraient pas de trouver, dans ses actes, des prétextes pour l'attaquer avec plus d'amertume encore ; l'attitude de tous les gouvernements civils, qui sont ou hostiles ou indifférents ; la probabilité de guerres européennes, qui disperseraient le Concile ou le mettraient en danger. Ils reviennent ensuite sur les difficultés internes de l'Église, l'absence des évêques de leurs diocèses, le danger de dissensions et de partis qui pourraient s'élever au sein même du Concile, et, par là même, rompre l'unité de l'épiscopat catholique — un danger commun à tous les temps, mais spécialement à ceux dans lesquels les sujets de divergence possible sont si délicats et si vastes dans leurs conséquences. Ces raisons firent hésiter quelques-uns et en déterminèrent d'autres à se prononcer contre la réunion du Concile. Et même la majorité qui se déclara en faveur de sa convocation avait une connaissance complète de ces raisons contraires et ne niait point leur grande importance.

Néanmoins, ils furent d'opinion que les motifs qui militaient en

Digitized by Google

faveur de la réunion d'un Concile étaient plus grands que les dangers qui s'y opposaient. Ils croyaient que, quelque graves que fussent les confusions politiques et religieuses, des aspirations plus élevées et plus nobles n'étaient pas éteintes; que l'on remarque non-seulement chez des individus, mais encore dans les masses, une tendance au retour vers l'ordre de la vérité divine et surnaturelle; que, parmi les peuples catholiques, il se manifeste une vie nouvelle, une forte recrudescence de ferveur et une résistance publique aux doctrines erronées. Ils pensaient en conséquence qu'un Concile encouragerait et fortifierait les membres fidèles et fervents de l'Église et que, par le témoignage qu'il rendrait à la vérité, il affaiblirait les prétentions des adversaires de l'épouse de Jésus-Christ; que le monde ne pourrait pas davantage contre l'Église après le Concile qu'avant sa réunion; que le Concile de Nicée fut tenu à la face des contentions ariennes et le Concile de Trente, au moment où le nord de l'Europe se trouvait au bord du schisme; que des difficultés, des dangers et l'opposition des pouvoirs civils ont menacé tous les Conciles depuis le quatrième siècle; mais que les Conciles ont toujours accompli leur œuvre qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ils disaient encore que le bien immense et durable à produire par le Concile, dans l'intérêt de l'Église entière, compenserait amplement l'inconvénient de l'absence temporaire des évêques de leurs siéges; finalement, que s'il devait éclater des dissentiments et se former des partis, il en a été de même à Trente, mais qu'il fallait ne pas oublier que, aussitôt que le Concile eut proclamé ses décisions finales, tous revinrent à la soumission et à la concorde. Il en serait de même pour le concile futur.

Un des cardinaux écrivait:

Dans ces grandes affaires de l'Église, ceux qui ont à les traiter doivent s'élever au-dessus de ceux qui s'occupent de politique. Les hommes de ce monde comptent sur des subtilités, sur l'astuce, la duplicité, sur des vues et des moyens purement humains. Ceux qui gouvernent l'Église mettent leur confiance dans la prudence de l'Évangile, dans la vérité, dans l'accomplissement de leurs propres devoirs et dans l'assistance spéciale promise à l'Église par son divin Fondateur. De là vient que souvent ce qui paraît imprudent aux yeux de ceux qui marchent avec la seule prudence humaine est un acte de prudence évangélique et est en même temps un bien et un devoir, de même qu'une manifestation de la divine Providence.

Un autre s'exprime en ces termes:

Je vois que, chaque fois que l'Église a délibéré sur la convocation d'un Concile œcu-

ménique, elle a eu à surmonter des difficultés non moindres que celles de nos jours, et que, si la divine Providence, non-seulement les a vaincues, mais encore les a fait tourner au plus grand avantage de l'Église, assurément cette assistance du Saint-Esprit, qui *doucement et puissamment règle toutes choses,* ne fera pas défaut à une époque où tant de raisons concourent à démontrer l'opportunité du même remède qui, dans tous les temps où il a été appliqué, a toujours et invariablement produit les effets les plus heureux et les plus imposants.

Un troisième dit :

Dieu qui a suggéré à Votre Sainteté la pensée d'un Concile œcuménique, dans le but d'élever une solide défense contre les maux de notre temps, saura aplanir les voies, surmonter toutes les difficultés et donner à Votre Sainteté et aux évêques un moment de trève, ainsi que la tranquillité et le temps nécessaires pour achever une aussi grande œuvre.

4). Le dernier point de la consultation portait sur les matières à traiter. Les Consulteurs suggérèrent tout d'abord la condamnation des erreurs modernes, l'exposition de la doctrine catholique, l'observance de la discipline, l'amélioration de l'état du clergé et des ordres religieux. Quelques-uns d'entre les cardinaux touchèrent des points spéciaux, tels que la licence de la presse, les sociétés secrètes, le mariage civil, les empêchements au mariage, les mariages mixtes, la propriété ecclésiastique, l'observance des fêtes, l'abstinence, le jeûne, et autres semblables. Deux seulement parlèrent de l'infaillibilité du Souverain Pontife ; l'un de ces derniers s'occupa en termes généraux du gallicanisme. Un troisième mentionna aussi le gallicanisme ainsi que la nécessité actuelle du pouvoir temporel du Pontife de Rome, comme moyen d'assurer le libre exercice de son ministère apostolique. Mais ce Consulteur était un de ceux qui se prononcèrent contre la réunion d'un Concile. Un quatrième traita du pouvoir temporel. Un seul parla du *Syllabus*, et celui-ci aussi se montra contraire à l'idée du Concile. L'archevêque de Florence continue ensuite en ces termes :

Certes, nous devons déclarer que, si le cours de l'histoire ne prouve pas qu'une prétendue conspiration jésuitique ait contrôlé le programme du Concile, la cause de ceux qui nous disent *usque ad nauseam* que « Rome, par les desseins ténébreux de cette célèbre société, conçut le projet de concentrer tous les pouvoirs, tant ecclésiastiques que civils, dans les mains du Souverain Pontife, et d'étabiir, au sein de l'Église, une nouvelle et exorbitante autorité, à l'aide de la servilité des évêques, » sera une cause irréparablement et à jamais perdue (1).

---

(1) Cecconi, lib. i. c. i. p. 17.

Digitized by Google

D'autres points encore furent touchés par les cardinaux. Un grand nombre d'entre eux exprimaient leur ardent désir de voir que nos frères séparés de l'Église catholique pussent trouver, par l'œuvre du Concile, une voie de retour vers la véritable mère de tous les enfants de Dieu.

II. Bien des gens se figureront qu'après une délibération si complète et si approfondie, Pie IX fit un pas en avant et qu'il décida la convocation du Concile du Vatican. En effet, il a été dit maintes fois que le Saint Père était attaché à son idée avec tant de force, dans le but spécial de sa propre « apothéose », qu'il n'attendit aucune consultation et ne souffrit aucun avis. L'histoire tient un autre langage. Tout ce qui avait été fait jusque-là n'était qu'une délibération préliminaire, portant sur le point unique de savoir si le projet de la réunion d'un Concile œcuménique devrait être mis à l'ordre du jour de plus amples délibérations.

Dans les premiers jours de mars de l'année 1865, Pie IX invita certains cardinaux à se réunir et à conférer ensemble, par voie de discussion préliminaire, sur la question de savoir si un Concile œcuménique serait convoqué ou non. Il ordonna pareillement que les *voti* écrits, ou jugements des Consulteurs, que nous avons résumés plus haut, fussent réduits en un compendium à l'usage de la nouvelle commission. Ce travail fut fait par le procureur-général de l'Ordre des Dominicains, sous une forme succincte et sous le titre de « Aperçu des opinions exprimées par les Cardinaux invités par Pie IX à donner leur avis sur la convocation d'un Concile œcuménique. » Ce compendium débute de la manière suivante : « Les cardinaux, au nombre de treize, ont donné un avis » affirmatif sur la convocation d'un Concile ; un a répondu » négativement, subordonnant son jugement à celui du Saint » Père ; un autre conclut à la non-nécessité de la convocation » d'un Concile. » La nouvelle commission fut ensuite composée des cardinaux Patrizi, Reischach, Panebianco, Bizzari et Caterini.

Le secrétaire de la commission fut l'archevêque de Sardes, aujourd'hui cardinal Giannelli, alors secrétaire de la Congrégation du Concile chargée de l'interprétation du Concile de Trente et de toutes les questions similaires.

La première séance de la commission eut lieu le 9 mars 1865, et les Consulteurs procédèrent au réexamen des quatre chefs dont nous avons donné déjà une rapide esquisse.

Le compendium fut ensuite soumis à une nouvelle et rigoureuse étude, et, sous le premier chapitre, fut placée la question de la nécessité des Conciles. Il a été dit déjà que la réunion de Conciles n'est pas d'une nécessité absolue pour le gouvernement de l'Église, mais seulement d'une nécessité relative. La signification de ce jugement est la suivante : Il n'existe aucun commandement divin, aucune obligation divine qui prescrive aux évêques de l'Église universelle de se réunir dans un même lieu. Le gouvernement de l'Église est suffisamment pourvu par l'institution divine de la Primatie et de l'Épiscopat. Néanmoins, pour une foule de raisons, tant de prudence naturelle que de prudence surnaturelle, l'Église, suivant l'exemple des Apôtres, a, de tout temps, tenu non-seulement des synodes diocésains et provinciaux, mais encore des Conciles œcuméniques.

Pendant les trois premiers siècles, aucun Concile général n'a été réuni ; pendant ces trois cents dernières années, aucun Concile général n'a été convoqué. Dans le courant des dix-huit siècles qui se sont écoulés avant 1869, dix-huit Conciles seulement ont eu lieu. Des Conciles généraux donc , quoiqu'utiles et parfois nécessaires, relativement à des erreurs particulières ou à des époques spéciales, ne sont pas absolument nécessaires pour le gouvernement de l'Église. L'Église n'est pas infaillible à raison des Conciles généraux, mais les Conciles généraux sont infaillibles à raison de l'Église. L'Église ne dépend pas des Conciles généraux pour la connaissance de la vérité. Les Conciles s'assemblent pour donner à la vérité, déjà connue par la tradition divine, une expression plus précise à l'usage de l'universalité des fidèles. Toute l'Église, aussi bien l'*Ecclesia docens* que l'*Ecclesia discens*, c'est-à-dire les pasteurs en enseignant et le troupeau en croyant, toute l'Église répandue sur la surface du globe est guidée et maintenue dans la voie de la vérité pour tous les temps. L'Église remplit sa mission de témoin, de juge et de docteur dans tous les temps et dans tous les lieux. La Primatie de Rome, de même que l'épiscopat du monde entier, grâce à l'aide de l'Esprit de Vérité qui habite éternellement avec elle, ne peut jamais errer quand elle garde et proclame la tradition divine de la révélation. Pendant les trois cents ans qui ont précédé le Concile de Nicée, la voix vivante de l'Église a suffi à la promulgation et à la diffusion de la foi ; dans les intervalles d'un Concile à l'autre, la voix de l'Église a été suffisante dans ses déclarations de la vérité et sa condamna-

Digitized by Google

tion de l'erreur. Dans les trois siècles qui nous séparent du Concile de Trente, l'Église a enseigné avec la même autorité divine et infaillible. Par conséquent, si l'on demande quel besoin il peut y avoir de réunir un Concile œcuménique, la réponse sera que l'application de remèdes aux maux de la chrétienté nécessite une connaissance de ces maux répandus au loin. Une multitude d'yeux voit davantage, une multitude d'oreilles entend mieux. L'intelligence, la science, l'expérience, les instincts collectifs, le discernement naturel et surnaturel de l'épiscopat sont la plus haute lumière de conseil qu'il y ait sur terre. Tel est le sens de ces mots : la réunion de Conciles n'est pas de nécessité absolue, mais uniquement de nécessité relative (1).

Quant aux obstacles qui s'opposaient à la réunion du Concile, le premier était un doute à l'égard de la disposition où étaient les pouvoirs civils : permettraient-ils aux évêques de leurs juridictions respectives d'y prendre part? On entretenait spécialement des craintes de ce genre en ce qui regardait les gouvernements de France, d'Italie et de Portugal. On se rappelait qu'en 1862, le gouvernement d'Italie avait interdit aux évêques italiens d'aller à Rome pour la canonisation des martyrs du Japon. Mais si les gouvernements d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre et d'Amérique n'y mettaient pas d'empêchements, il était certain qu'un nombre suffisant d'évêques répondrait à l'appel du Souverain Pontife.

Pour la politique à suivre à l'égard des souverains et des pouvoirs civils, on eut présent à l'esprit que, de tout temps, l'Eglise, en convoquant des Conciles œcuméniques, s'était appliquée à agir d'accord avec les souverains catholiques. Cette procédure avait toujours été regardée comme convenable en même temps qu'utile, bien qu'elle ne fût pas de nécessité. Paul III, lorsqu'il convoqua le Concile de Trente, chercha à obtenir non-seulement l'assentiment des souverains, mais encore leur présence. Dans sa Bulle de convocation, il dit :

« Nous avons demandé l'opinion des princes, parce qu'il nous a » semblé que leur assentiment à une pareille entreprise était avant » tout expédient et opportun. » Et plus loin, il ajoute : « Nous » avons invité instamment les souverains catholiques à venir au » Concile et à amener avec eux les prélats de leurs pays respec-

(1) *Petri privilegium*, part i. pp. 76-81. Longmans.

Digitized by Google

« tifs. » Mais il trouva les souverains indécis, et c'est pourquoi, après plusieurs tentatives infructueuses, il résolut de convoquer le Concile.

Nous avions désiré, dit-il, effectuer cet objet avec l'assentiment et par le bon vouloir des princes de la chrétienté. Mais tandis que nous attendions leur bon vouloir et que nous nous préparions pour le temps fixé par Ta volonté, ô Dieu, nous nous sentîmes finalement contraint de déclarer que tous les temps sont à la convenance de Dieu, dans lesquels il est pris délibération au sujet de choses qui sont sacrées et qui appartiennent à la piété chrétienne. C'est pourquoi, voyant, à notre incommensurable tristesse, que le monde chrétien devient chaque jour pire, que la Hongrie est foulée par les Turcs, que les Allemands sont en péril et que tous les autres peuples sont remplis de peur et d'affliction, nous avons décidé de ne pas attendre plus longtemps l'assentiment d'aucun prince ni de nous préoccuper d'autre chose que de la volonté de Dieu Tout-Puissant et du bien-être de la république chrétienne (1).

On pensa, en conséquence, qu'il était convenable de prier les souverains catholiques d'assister au Concile en s'y faisant représenter par des légats « conformément à l'usage de l'Église et d'après le précédent du Concile de Trente. »

Il fut ensuite proposé de réunir certains ecclésiastiques de toutes les parties du globe, afin de procéder à une consultation préliminaire, attendu que « l'avantage du Concile consiste, pour la plus grande part, dans la connaissance de l'état des différentes régions et des remèdes qui y existent. »

En dernier lieu, le secrétaire recommanda que toutes les matières à inscrire à l'ordre du jour fussent amplement préparées et méthodiquement coordonnées avant l'assemblée des évêques, non-seulement pour éviter des pertes de temps, mais, avant toute autre chose, afin d'exclure toutes discussions à perte de vue ainsi que toute incertitude de procédure, et d'empêcher que les questions ne se multipliassent à l'infini.

Lorsque la commission en vint à s'occuper de la vraisemblance d'une interruption, d'une dispersion ou d'une suspension du Concile, par suite de l'état politique de l'Europe, elle passa soigneusement en revue l'histoire du Concile de Trente, lequel fut convoqué en 1536 pour s'assembler à Mantoue, au mois de mai de l'année suivante. L'opposition faite à sa réunion le fit proroger jusqu'au mois de novembre 1537. Mais il fut de nouveau remis au mois de mai 1538 et son siége fixé à Vicence. A cause de la guerre et de l'état

(1) Bulla Pauli III. *Initio Nostri.*

Digitized by Google

troublé de l'Europe et particulièrement de l'Italie, un si petit nombre d'évêques répondit à l'appel, que le Pape, las de proroger sans cesse, suspendit indéfiniment le Concile. Les Turcs continuaient à remporter victoire sur victoire et la foi était chaque jour compromise davantage en Allemagne. Pour ces motifs, Paul III, sans plus demander l'assentiment des princes, convoqua le Concile et ordonna qu'il se réunirait en novembre 1542, dans la ville de Trente. Trois légats vinrent en cette ville et y attendirent pendant plusieurs mois l'arrivée des évêques, toujours incapables de s'assembler à cause de la guerre et des dangers du voyage. Le Concile fut de rechef suspendu jusqu'à des temps plus favorables. Trois ans après, il fut de nouveau fixé au mois de mars 1545. Puis vint un autre délai encore; enfin le Concile s'ouvrit en avril suivant. Quinze mois s'étaient à peine écoulés, qu'il fut transféré à Bologne; mais les évêques qui assistèrent aux séances dans cette ville furent si peu nombreux qu'aucun décret ne put être voté, et après cinq nouveaux mois, le Concile s'ajourna encore une fois indéfiniment.

Il resta alors suspendu pendant quatre ans. Sous le pontificat de Jules III, il reprit ses travanx à Trente, en mai 1551. Il resta assemblé pendant une année; en avril 1552, il fut suspendu pour deux ans, mais les troubles du monde étaient tels qu'en réalité cette suspension dura dix ans. La réouverture eut lieu en janvier 1562. En décembre 1563, le Premier Légat renvoya les évêques à leurs diocèses, et au mois de janvier 1564, Pie IV, par sa bulle *Benedictus Deus*, confirma les travaux du Concile de Trente.

Telles furent les vicissitudes de ce Concile qui est indubitablement le plus important et le plus fructueux de tous les Conciles de l'Église dans les temps modernes. Durant trois cents ans il a gouverné l'Église sur toute la surface du monde habité. Et cependant il ne parvint à se réunir que dix ans après sa convocation: suspendu une fois pendant deux ans et une autre fois pendant dix, il ne siégea que cinq ans dans l'espace de vingt années, au milieu d'une conflagration universelle. Ses adversaires eurent beau railler ses délais, ses prorogations, ses suspensions et sa vie errante de cité en cité, il n'en fit pas moins son œuvre. Tous ces faits ont été pesés lors de la première délibération sur la question de savoir si, eu égard aux circonstances incertaines de notre époque, la réunion d'un Concile œcuménique était ou non possible.

La commission examina ensuite l'un après l'autre les points suivants :

1. Si la convocation d'un Concile œcuménique était relativement nécessaire et opportune.

2. Si une communication préalable serait adressée aux princes catholiques.

3. Si, avant la publication de la bulle de convocation du Concile, il y avait lieu de consulter le Sacré Collége et sous quelle forme.

4. S'il était opportun de former une congrégation extraordinaire à charger de la direction des affaires concernant le Concile.

5. Si la congrégation prémentionnée, qui aurait à prendre le nom de Congrégation de Direction, devait, après la publication de la bulle, consulter simultanément certains évêques de différentes nations, à l'effet de leur faire proposer d'une manière sommaire les affaires tant de doctrine que de discipline qu'il serait, selon eux, opportun de mettre à l'ordre du jour du Concile, eu égard aux besoins de leurs pays respectifs.

A ce questionnaire, les cinq cardinaux répondirent comme suit :

A la première, la quatrième et la cinquième question, affirmativement.

A la seconde, négativement. Mais ils ajoutèrent qu'il était néanmoins bon et convenable que le Saint-Siége fît, auprès des princes catholiques, des démarches de ce genre, au moment même de la publication de la bulle.

A la troisième, ils donnèrent une solution affirmative, en faisant remarquer qu'il appartenait au Pape de décider le mode d'après lequel le Sacré Collége serait à consulter.

En ce qui regarde les souverains catholiques, il faut se rappeler que, si quelques-uns d'entre eux continuent à être catholiques, c'est à titre purement individuel et non comme souverains. Leurs gouvernements ne sont pas catholiques. Les concordats qui attachaient les différents pays au Saint-Siége ont été abolis, non par le Saint-Siége, mais par le fait de leurs propres révolutions, par leurs législatures ou par leurs partis libéraux. Il n'y a par conséquent plus de souverains catholiques qui représentent des royaumes catholiques; ils ont déclaré que leurs États, en tant qu'États, n'ont aucune religion, et ils ont séparé leur droit public de l'unité de l'Église et de la foi ainsi que de l'obéissance au Saint-Siége. Les inviter à siéger dans un Concile œcuménique, ce serait comme si l'on priait les autorités publiques des Etats-Unis à prendre part aux délibérations du Parlement britannique.

Digitized by Google

Les Consulteurs chargèrent l'un d'entre eux d'esquisser un projet d'organisation subdivisant et préparant avec la plus grande précision les matières à traiter. Ces résolutions de la commission firent l'objet d'un rapport au Saint-Père, rédigé par le secrétaire, et ce rapport, le Pape l'approuva, en apportant toutefois une modification au cinquième point indiqué ci-dessus. Il ordonna que la proposition aux évêques aurait lieu avant la publication de la bulle d'indiction.

La Commission de Direction fut alors formellement instituée et composée des cinq cardinaux déjà nommés et de quelques autres. Plus tard il lui fut adjoint des théologiens et des canonistes choisis dans Rome et dans toutes les autres nations.

Voici quelle était la distribution du programme à préparer : 1. Doctrine; 2. Questions politico-ecclésiastiques ou questions mixtes; 3. Missions et Églises orientales; 4. Discipline.

Les affaires du Saint-Siége sont confiées à diverses « Congrégations », ou, comme nous dirions, à divers départements administratifs. Ce sont, entre autres, le Saint-Office qui règle les matières de la foi; la Congrégation de la Propagande qui dirige l'Église dans tous les pays dont les souverains ne sont pas catholiques; la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires qui traite toutes les questions mixtes surgissant au cours des relations du pouvoir spirituel avec le pouvoir civil; la Congrégation des Évêques et Réguliers qui s'occupe de tous les cas de juridiction externe; la Congrégation du Concile, instituée par Pie IV, sur les instances de Saint Charles-Borromée, pour l'interprétation des décrets du Concile de Trente.

Il fut donc sagement décidé, conformément au jugement de la Commission, que les sections de la Congrégation de Direction seraient, chacune de ces sections restant constituée telle qu'elle l'était, adjointes aux congrégations avec lesquelles elles avaient de l'affinité.

En conséquence, la Commission de Direction fut divisée en cinq sections. La section de doctrine eut pour centre le Saint-Office; celle des questions mixtes, politico-ecclésiastiques, se rattacha à la Congrégation des affaires ecclésiastiques; celle des missions fut reliée à la Congrégation de la propagande; enfin, celle de la discipline s'unit à la Congrégation des Évêques et des Réguliers et à la Congrégation du Concile.

Le but de cette mesure était de greffer ces nouvelles sections

consultatives sur les départements dans lesquels se personnifient, suivant un usage immémorial, les traditions du Saint-Siége, ainsi que la science et l'expérience les plus éprouvées dans chacune des branches du gouvernement de l'Église. Les travaux spéciaux de ces sections devaient ensuite être soumis à la Congrégation plénière de direction. Tous ces menus détails sont reproduits ici afin de montrer la vigilance et le soin extrême avec lesquels fut préparée l'œuvre du Concile. Aucune des précautions que la diligence humaine peut imaginer ne fut négligée.

III. Nous avons vu jusqu'ici avec quelle circonspection Pie IX appela à son conseil les cardinaux, les théologiens et les canonistes de Rome. Il se mit en devoir ensuite de leur adjoindre des théologiens et des canonistes d'autres nations, afin qu'ils pussent élaborer, dans une instruction prolongée, ainsi que nous le verrons ci-après, chaque partie de l'ordre du jour à soumettre au Concile du Vatican.

Et même ceci ne fut pas considéré comme suffisant. Le Pape donna, en outre, l'ordre d'envoyer une lettre circulaire à un certain nombre d'évêques qui, dans les divers pays, se recommandaient par leurs connaissances spéciales en théologie et en droit canon et par leur expérience particulière du gouvernement de l'Église. Pie IX appela à son aide ceux que Jésus-Christ lui-même a institués comme les docteurs chargés d'instruire l'Église de Dieu. Tout évêque est, en vertu de son ministère, un docteur de la foi. Peu importe l'étendue ou l'exiguïté de son diocèse, peu importe que celui-ci soit situé dans l'unité catholique ou bien *in partibus infidelium*, ni qu'il ait ou non un troupeau sous sa juridiction. L'évêque du moindre siége est en ceci l'égal de l'évêque du plus vaste diocèse. Il a été institué gardien de la foi par un mandat divin, et son témoignage n'a ni plus ni moins de poids, parce que la cité qu'il dirige est plus ou moins grande. Saint Jérôme dit qu'en ce point tous les évêques sont égaux et que l'épiscopat de l'évêque de Rome n'est pas plus grand que celui de l'évêque de d'Eugubium. Nous verrons plus loin la valeur et l'application de ce principe.

L'ordre en question fut donné lors de l'audience accordée par Pie IX au secrétaire de la Congrégation de Direction, le 27 mars 1865. Des lettres furent immédiatement adressées, sous le sceau du plus strict secret, à des évêques choisis dans les différentes

Digitized by Google

parties de l'Europe, leur enjoignant de faire connaître par écrit l'énumération des sujets qui, suivant eux, devaient être soumis aux délibérations du Concile. L'envoi de cette circulaire, adressée à trente-six évêques, eut lieu le 10 avril. Des communications de la même teneur furent faites à un certain nombre d'évêques des Églises orientales. Les réponses étaient toutes parvenues à Rome vers le mois d'août.

Quoique l'injonction contenue dans cette circulaire ne portât que sur l'indication des matières à traiter, les évêques, dans leurs réponses, ne purent refreindre l'expression de leur joie de voir le Pape décidé à réunir un Concile œcuménique. Ces réponses témoignent d'une admirable harmonie de jugement. Elles diffèrent, à la vérité, entre elles par le degré de concision ou de diffusion avec lesquelles les divers objets y sont examinés ; mais dans les matières proposées aux délibérations elles manifestent l'unanimité qui découle de l'unité de l'épiscopat catholique.

Les évêques constatent qu'à notre époque il n'existe aucune hérésie, ni nouvelle, ni spéciale, en matière de foi, mais plutôt une perversion et une confusion des vérités et des principes primordiaux, s'attaquant aux fondements mêmes de la vérité et aux préambules de toute croyance. Ceci veut dire que, de même que le doute attaque la foi, l'incroyance venge la foi en détruisant le doute. L'homme cesse de douter lorsqu'il devient incrédule et qu'il rejette tout scrupule. On en est arrivé à nier que la lumière naturelle et les témoignages de la création prouvent l'existence de Dieu. On nie donc l'existence de Dieu, l'existence de l'âme, les prescriptions de la conscience, les notions du bien et du mal, en un mot, la loi morale. Pour ceux qui nient l'existence de Dieu, il ne peut pas y avoir de législateur, car leur morale est indépendante de toute loi, elle existe en elle-même et par elle-même, ou plutôt elle n'a aucune existence, sinon subjectivement dans les individus, par suite d'une coutume traditionnelle provenant des usages conventionnels et des habitudes mentales de la société. Les évêques mentionnent, comme très-répandue, la négation de tout ordre surnaturel et, par conséquent, de l'existence de la foi. Ils signalent l'affirmation que la science est la seule vérité qui soit positive, ainsi que celle qui consiste à prétendre que la raison humaine suffit à la vie et aux destinées de l'homme, c'est-à-dire, en d'autres termes, le déisme, la morale indépendante et le rationalisme, qui ont envahi toutes les contrées de l'Europe occi-

dentale. Les évêques souhaitent que le Concile déclare que l'existence de Dieu peut être connue avec certitude par les lumières naturelles, et qu'il définisse la condition naturelle et surnaturelle de l'homme, la rédemption, la grâce et l'Église. Ils désiraient spécialement que le Concile traitât de la nature et de la personnalité de Dieu distinct du monde, de la création, de la providence, de la possibilité et de la réalité d'une révélation divine. Ces points peuvent paraître étranges à bien des lecteurs, mais ceux qui connaissent les systèmes philosophiques d'Allemagne et de France comprendront immédiatement la sagesse de ces suggestions.

Ils proposent ensuite plus explicitement, comme objet à inscrire au programme : l'élévation de l'homme par la grâce, dès la création, à un ordre naturel supérieur, la chute de l'homme, sa restauration en Jésus-Christ, l'institution divine de l'Église, la mission que lui a confiée son Divin Fondateur, son organisation, les priviléges dont elle est douée et ses droits, la primatie et la juridiction du Pontife de Rome ; son indépendance du pouvoir civil et ses relations avec celui-ci ; son autorité sur l'enseignement ; la nécessité actuelle d'un pouvoir temporel pour le Saint-Siége. Les points qui précèdent ont été énumérés ici au complet, afin de montrer que l'objet pour lequel, d'après ce que l'on veut soutenir, le Concile aurait été assemblé fut à peine mentionné. Sur trente-six évêques, il n'y en eut que quelques-uns qui suggérèrent l'infaillibilité du chef de l'Église, bien qu'il fût impossible de délibérer sur sa primatie sans être amené sur ce point.

Ils sont très-peu nombreux — écrit un des évêques — ceux qui, de nos jours, combattent cette prérogative du Pontife de Rome ; et ils font ceci, non en vertu de raisons théologiques, mais dans l'intention d'affirmer la liberté de la science avec une plus grande sécurité. Il paraît que c'est avec cet objet qu'a pris naissance en Bavière, à Munich, une école de théologiens qui, dans tous leurs écrits, ont principalement en vue de déprécier, à l'aide de dissertations historiques, le Saint-Siége Apostolique, son autorité, son mode de gouvernement, en jetant sur lui le discrédit et en attaquant, pardessus tout, l'infaillibilité de Pierre enseignant *ex cathedrâ*.

A ces quelques exceptions près, les évêques s'occupaient généralement du panthéisme, du rationalisme, du naturalisme, du socialisme, du communisme, de l'indifférence en matière de religion, du régalisme, de la liberté de conscience et de la presse, du mariage civil, du spiritisme, du magnétisme, des fausses théories sur l'inspiration, sur l'autorité de l'Écriture et sur l'interprétation. Beaucoup d'entre eux citaient le *Syllabus* comme fournissant le

Digitized by Google

meilleur croquis des matières à traiter, et ils exprimaient le désir de voir les erreurs, condamnées par ce document, faire l'objet d'une condamnation du Concile, « *non ut majori firmitate, sed ut majori solemnitate proscribantur* ». Tous ces points ont été notés dans ces pages, à l'effet de montrer que ce que certaines gens s'attendent à y voir uniquement a été à peine nommé au milieu de l'interminable liste des sujets proposés. Il est superflu de dire que la doctrine de l'infaillibilité ne se trouve pas dans le *Syllabus*, lequel a pour objet précis la condamnation de quatre-vingts erreurs classées sous dix chefs, savoir : Les erreurs relatives : 1. à l'existence de Dieu ; 2. à la révélation ; 3. à l'indifférentisme ; 4. au socialisme ; 5. à l'Église et à ses droits ; 6. à la politique et à l'État ; 7. à la morale naturelle et à la morale chrétienne ; 8. au mariage chrétien ; 9. au pouvoir temporel du Pontife de Rome ; 10. au libéralisme moderne. Encore une fois, le résumé ci-dessus du *Syllabus* a été placé ici, parce qu'il est permis de croire que sur les milliers de personnes qui le dénoncent, il y en a excessivement peu qui l'aient lu. Si ses adversaires voulaient prendre la peine de le lire, ils ne seraient pas peu surpris de constater que, à de minimes exceptions près, ce qui est condamné dans le *Syllabus*, tout chrétien sincère qui croit à la révélation chrétienne le condamnerait comme erroné.

« Les théories du naturalisme, » dit un des évêques, « ont introduit dans la société moderne des habitudes à la fois sensuelles et matérielles, fort éloignées de la vie chrétienne. » Il espérait que le Concile entrerait dans les détails de pratique et qu'il condamnerait les excès de la luxure, les amusements indécents, la hâte de s'enrichir à l'aide de spéculations d'une probité douteuse, l'abandon de la vie domestique, la profanation du mariage, la non-observation des jours consacrés au service de Dieu, la négligence du culte divin, les pratiques de l'usure. Ils demandaient aussi un *catechismus ad populum*, par analogie avec le *catechismus ad parochos*, décrété par le Concile de Trente. Ils désiraient, en outre, un nouveau code ou digeste du droit canonique, d'où serait exclu tout ce qui est suranné et tout ce qui, par suite des transformations de la société moderne, a perdu son opportunité ou sa possibilité d'observance.

De même, ils exprimaient le vœu que les relations entre l'Église et l'État, c'est-à-dire entre le pouvoir spirituel et les pouvoirs civils, fussent clairement définies. Ils souhaitaient l'énonciation de

principes larges et intelligibles dont ils ne pussent jamais s'écarter en jugeant ces questions mixtes, ainsi que la définition par le Concile de la conduite à tenir par les évêques en présence de faits tels que la liberté civile de la presse et des cultes et la protection accordée à l'erreur par les gouvernements. Ils proposaient spécialement que le Concile fît quelque déclaration relative au danger imminent des gouvernements chrétiens tombant dans la tyrannie d'un césarisme païen, qui déifie l'Etat et qui accapare dans la sphère de son pouvoir arbitraire et Dieu lui-même et tout ce qui est l'objet d'un culte.

Enfin, ils espéraient que le Concile déclarerait que le pouvoir temporel du Pontife ne fait obstacle à aucun progrès fondé sur les lois du monde chrétien ; que le malheureux conflit entre le pouvoir civil et le pouvoir spirituel, qui bouleverse en ce moment la chrétienté, n'a pas été provoqué par une agression de la part de l'Église, mais qu'il a pour origine l'abandon, par la civilisation moderne, de la base chrétienne de la société. La dernière erreur condamnée par le *Syllabus* est la proposition suivante : « le Pontife de Rome peut et doit se réconcilier et faire un compromis avec le progrès, le libéralisme et la société moderne ». La civilisation chrétienne, représentée par le Pontife de Rome, consiste dans l'unité de la foi, l'unité du culte, l'unité du mariage et de l'enseignement chrétiens. Aucun homme raisonnable ne peut en conséquence s'étonner que Pie IX refuse de se mettre d'accord avec l'indifférentisme en matière de foi et de culte, avec les cours de divorce et la « sécularisation » des écoles.

Résumons maintenant cette partie de notre sujet qui nous amène à la première annonce publique de l'intention de convoquer le Concile du Vatican.

On a vu que l'initiative du Concile est due entièrement à Pie IX. Il a été le premier à en concevoir et à en manifester la pensée à ses conseillers légitimes. En outre, nous possédons les motifs déclarés de cette pensée. Ces motifs étaient « de trouver un remède extraordinaire aux maux extraordinaires de la chrétienté. » Nous avons établi aussi que, dans les réponses motivées des cardinaux et des évêques, c'est encore cette pensée mère qui domine. Les maux de notre époque, ses confusions théologiques, philosophiques, religieuses, sociales, domestiques et morales, absorbèrent si complètement l'esprit du Pontife et de ses conseillers, que le point que l'on s'évertue à représenter au monde comme le motif capital,

Digitized by Google

sinon unique de la réunion du Concile, apparaît à peine et que, lorsque ce point est mis en avant, il est ou compris dans l'énumération d'une série de doctrines dont chacun emporte logiquement l'autre, ou bien suggéré par l'un des cardinaux qui se prononcèrent ouvertement contre la réunion d'un Concile.

Le véritable motif du Concile du Vatican est transparent pour tout esprit calme et juste. Pendant trois cents ans, aucun Concile général n'avait été tenu, et, pendant ces trois siècles, le monde n'avait cessé d'être en butte aux plus grands changements qu'il ait subis depuis sa conversion au christianisme. La première période de l'Église accomplit graduellement l'union du pouvoir spirituel et du pouvoir civil de ce monde dans l'accord et la coopération. Les trois derniers siècles les ont séparés et opposés l'un à l'autre. Dans l'origine, la mission des Apôtres unissait les hommes de toutes les nations, et, par conséquent, préludait à l'union de toutes les nations en une seule société spirituelle. Les événements de ces derniers temps ont arraché les nations, en tant que corps politiques, à l'unité de la foi. Dans la seconde période, ou âge moyen du monde chrétien, quelque fréquents et profonds qu'aient été les conflits entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil, la vie publique, les lois et l'organisation vivante de la chrétienté restèrent chrétiennes. Princes, législatures et sociétés professaient la foi catholique et la soumission spirituelle au chef de l'Église universelle. La chrétienté était une dans sa foi, une dans son culte, sous un pasteur suprême ; de même sa loi sur le mariage et son enseignement étaient chrétiens.

Un écrivain, qui jouit d'une grande autorité dans le monde littéraire d'Angleterre, a dit que la première Révolution française a été le dernier acte de la réformation de Luther. Il n'appartient pas à d'autres de déterminer le sens qu'il attache lui-même à ces mots. Peut-être entend-il par là que l'individualité du jugement privé en matière religieuse passa, en 1789, dans le domaine politique, et que l'esprit de critique, qui avait dissous la foi positive, désagrégea aussi l'autorité gouvernementale. Des auteurs politiques nous ont dit que les gouvernements de l'Europe occidentale sont visiblement faibles — voire même qu'ils semblent avoir perdu l'habileté ou le pouvoir nécessaires pour gouverner — et qu'ils sont devenus tout au plus l'indice des changements de la volonté populaire, qui tourne et se meut sur le cycle entier de la boussole avec la rapidité du vent. Une autre interprétation évi-

dente de cette affirmation est que la première destruction nationale de l'unité de la chrétienté a été effectuée par Luther. Les conflits entre les nations pendant ce qu'on appelle le Grand Schisme d'Occident, les obédiences rivales et les antagonismes qui, pour un temps, divisèrent les peuples se basaient invariablement sur le principe de l'unité de la foi, principe dont chacun des partis se réclamait. Mais tous ces schismes furent unis par le Concile de Constance. Les schismes du seizième siècle n'ont pas été de la même nature que ceux-là. Issus de la désertion formelle des nations hors de la famille universelle de la chrétienté, ils se basaient sur ce principe : la participation à l'unité de l'Église catholique n'est pas de nécessité ; chaque nation contient en elle-même la fontaine de foi et de juridiction, est indépendante de toute autorité externe placée hors de son sein, et par conséquent se suffit à elle-même. De ceci résultait logiquement la tentation de transférer au pouvoir civil ou à la Couronne la juridiction du chef spirituel de l'Église de Jésus-Christ. On a dit avec beaucoup de vérité que la suprématie royale est grosse de négation. Elle nie l'action exercée sur le monde entier par l'Église catholique, et l'exclut de toutes nations à la tête desquelles se trouve un souverain qui est juge suprême au spirituel comme au temporel. En Allemagne, en Suède, en Danemark, en Angleterre, la suprématie luthérienne de la couronne a été pleinement établie : l'état actuel de ces contrées atteste quels ont été les résultats de cette réforme. Mais ce n'est pas sur ces pays que Pie IX fixa d'abord et principalement les yeux. Sa plus tendre sollicitude était tournée vers les royaumes catholiques de l'Europe, vers ceux dans lesquels la réforme de Luther ne s'est jamais établie. Néanmoins, le régalisme, qui est la suprématie royale poussée jusqu'aux extrêmes limites du schisme, a universellement prévalu dans ces royaumes. En France, depuis Louis XIV jusqu'à une date récente, en Autriche, depuis Joseph II, en Toscane, depuis Léopold Ier, en Espagne, depuis Charles III, à Naples, depuis le commencement de la *monarchie sicilienne*, le pouvoir royal a opprimé et réduit en esclavage l'Église catholique au moyen d'une protection dite paternelle. Constantin se contentait de se nommer lui-même *ἐπίσκοπος τῶν ἔξω*. Les souverains catholiques des trois derniers siècles, au contraire, ont exercé leur immixtion en toutes choses, depuis la nomination des évêques jusqu'au nombre de cierges qu'il est permis d'allumer sur l'autel. Frédéric de Prusse avait coutume d'ap-

Digitized by Google

peler Joseph d'Autriche « mon frère le sacristain ». Les conséquences de ce désastreux patronage furent multiples, et elles se ramifièrent dans toute l'organisation de l'Église. Qu'il nous suffise d'en citer trois : d'abord, l'abaissement et la sécularisation de l'épiscopat et du clergé, par le contact des cours et de leurs ambitions ; en second lieu, la suspension de la liberté spirituelle de l'Église dans sa discipline, ses synodes, ses tribunaux ; troisièmement, la protection accordée par des rois à des doctrines hétérodoxes, telles que celles des Van Espen et de Hontheim sur le droit canonique et sur la théologie, et celles des auteurs des Quatre Articles patronnés par Louis XIV. Dans ce sens, il est on ne peut plus vrai de dire que le mouvement luthérien n'a cessé de pénétrer dans les contrées catholiques. Le régalisme excessif produisit cependant une réaction inévitable, et les révolutions de ce siècle ont paralysé toutes les suprématies royales, en établissant la doctrine que l'État, comme tel, n'a pas de religion.

Il est permis, en conséquence, d'admettre que la seconde période de la chrétienté est close. De trente-six souverains, dix sont encore catholiques, deux appartiennent au schisme grec, vingt-quatre sont protestants de nom. Les peuples de nombreux et puissants pays sont restés les enfants fidèles et fervents de l'Église catholique; mais la révolution, soit ouvertement, soit en secret, dans sa substance ou dans son esprit, est derrière chaque trône, dans tous les gouvernements et dans toutes les législatures de la chrétienté. Le droit public des nations, dont les individus sont encore catholiques, a cessé d'être catholique. L'unité des peuples dans la foi et le culte, telle que les Apôtres l'ont fondée, semble aujourd'hui dissoute. L'unité de l'Église est plus compacte et plus solide que jamais, mais la chrétienté des royaumes chrétiens n'est plus. Nous sommes entrés dans une troisième période. L'Église n'a pas commencé avec des rois, mais avec les peuples de la terre, et c'est aux peuples probablement que l'Église va retourner. Les princes, les gouvernements et les législatures de ce monde ont été contre elle à son origine ; il en est de même aujourd'hui. Seulement l'hostilité du XIX^{e} siècle est plus ardente et plus acharnée que l'hostilité du premier siècle. Alors le monde n'avait jamais cru au christianisme ; maintenant il a apostasié. Mais l'Église n'a pas changé, et elle peut renouveler ses relations, quelque forme qu'il plaise au monde d'imaginer pour la vie civile. Si, comme la prévoyance politique l'a prédit, toutes les nations suivent le

chemin de la démocratie, l'Église saura comment se comporter en face de cet aspect nouveau et étrange du monde. La politique de haute sagesse, à l'aide de laquelle les Pontifes ont maintenu l'union des dynasties du moyen-âge, saura trouver les moyens de maintenir celle des peuples restés fidèles à la foi. Tel était le monde que Pie IX avait sous les yeux lorsqu'il conçut la pensée d'un Concile œcuménique. Il vit le monde, qui fut un jour tout entier catholique, ballotté et harassé par la révolte de son intelligence contre la révélation de Dieu et par sa volonté contre la loi sainte du Seigneur : par la révolte de la société civile contre la souveraineté de Dieu et par l'esprit antichrétien qui pousse les princes et les gouvernements vers les révolutions antichrétiennes. Celui à qui, suivant la parole de Saint Jean Chrysostôme, l'univers entier a été confié, a aperçu dans le Concile du Vatican le seul remède adéquate aux maux universels du XIX[e] siècle.

Remarquons encore que les Consulteurs, en émettant l'opinion que la réunion d'un Concile était expédiente, n'ont exprimé aucune opinion quant au moment auquel il pouvait être convoqué sans danger. L'aspect menaçant de cette époque était de nature à les faire hésiter.

Le 17 novembre 1865, des lettres furent adressées aux Nonces apostoliques à Paris,à Vienne, à Madrid, à Munich et à Bruxelles, pour leur annoncer l'intention de Pie IX de réunir un Concile œcuménique et leur demander si, dans leur opinion, les circonstances du temps étaient telles que sa convocation serait chose prudente. Ils furent en outre invités à faire connaître les noms de deux théologiens ou canonistes jouissant d'une réputation spéciale dans les pays où ils étaient respectivement accrédités. Leurs réponses arrivèrent à la fin de l'année 1865.

La Commission de Direction tint sa troisième séance le 24 mai 1866, mais elle ne se réunit plus à partir de cette date jusqu'au milieu de 1867. Cette suspension de ses préparatifs avait pour cause des événements qu'il est bon de rappeler brièvement. L'Europe entière attendait avec anxiété le conflit entre la Prusse et l'Autriche, qui ne tarda pas à éclater et qui se termina bientôt sur le champ de bataille de Sadowa. Le 17 juin 1866, le Roi de Prusse déclara la guerre à l'Empereur et, trois jours après, le baron Ricasoli annonça à la Chambre et au Sénat que le Roi Victor-Emmanuel avait de son côté aussi déclaré la guerre à l'Autriche. La Lombardie et Venise furent cédées à l'Italie et, le 4 novembre

Digitized by Google

Victor-Emmanuel annonça, à Turin, « que l'Italie était faite, mais non complète ». Le 15 septembre 1864, l'Empereur des Français et le Roi d'Italie avaient conclu une convention en vertu de laquelle l'Italie s'engageait à ne pas attaquer les États Pontificaux, mais à les défendre au contraire par la force contre tout assaillant, la France s'obligeant par contre à retirer graduellement, en-déans les deux années, ses troupes de Rome et des États de l'Eglise. Le 11 décembre 1866, le drapeau français fut amené du Fort Saint-Ange. Trois jours auparavant, le général commandant l'armée d'occupation française avait été reçu en audience de congé par Pie IX. En réponse à ses paroles d'adieu, le Pape avait répondu : « Il ne faut pas que nous nous y trompions; la révolution viendra » ici. Elle a proclamé son intention, et vous l'avez entendue. » A Noël, la même année, le Pape dit, après avoir reçu les félicitations du Sacré Collége : « Difficiles et pleins d'affliction sont les » jours dans lesquels nous vivons; mais nous devons, pour cela » même, nous fortifier d'autant plus nous-mêmes dans l'espoir d'un » plus grand secours du Tout-Puissant ; et, quoi qu'il arrive, » nous ne devons pas être effrayés » (1). Voici comment une plume anglaise décrivait l'état de l'Europe, à la date du 12 novembre 1866:

La conséquence immédiate de la dernière guerre (prusso-autrichienne) et de la paix qui l'a suivie a été de rompre l'ancienne alliance et de jeter le trouble dans tous les États de l'Europe. L'invasion du Danemark avait donné le premier choc à la moralité publique, et la querelle subséquente entre la Prusse et l'Autriche a renversé les barrières du droit international. Depuis lors, il n'existe plus aucun principe de politique générale en Europe et l'ambition ne voit plus de limites à l'extension de son propre pouvoir. Chaque homme a la main levée contre son frère et il n'y a plus que la nécessité de la défense qui mette un frein au désir de l'attaque. Toutes les nations sont sur le qui-vive ; l'ordre n'est maintenu que parce que chacun redoute son voisin. La presse continentale nous montre une moitié de l'Europe en armes contre l'autre... L'Europe entière arme. La France ne désarme pas : au contraire, elle augmente ses armées ; la Russie lève trois cent mille recrues ; la Prusse organise quatre nouveaux corps d'armée; l'Autriche réforme son armée ; partout les armements sont à l'ordre du jour et partout on élabore de nouveaux systèmes militaires. L'art de massacrer menace de devenir la seule industrie de l'Europe (2).

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que Pie IX et ses conseillers aient hésité à fixer le jour de l'ouverture du Concile. Le Pape avait, à un certain moment, pensé choisir le 29 juin 1867,

(1) Cecconi, lib. i. c. iv. note.
(2) *Times*, 12 nov. 1866.

comme coïncidant avec le dix-huitième centenaire du Martyre de Saint-Pierre ; mais la situation de l'Europe et les nuages qui visiblement s'amoncelaient du côté des murs de la ville éternelle le déterminèrent à attendre encore. Aussi, le 8 décembre 1866, une circulaire fut-elle adressée à tous les Évêques de la Catholicité pour les inviter uniquement à venir assister à Rome, l'année suivante, aux solennités du centenaire, dont personne à cette époque ne pouvait prévoir l'importance. Mais ceci sera raçonté plus tard.

HENRY EDWARD,
Cardinal-archevêque de Westminster.

Digitized by Google

LA POLITIQUE LIBÉRALE EN SUISSE.

Les libéraux belges se taisent, avec un soin qui tient du calcul, sur les hauts faits des libéraux suisses. Ouvrez leurs journaux et leurs revues; c'est à peine si vous y rencontrerez quelques allusions discrètes à ce qui se passe à Genève ou dans le Jura. Seule, la *Flandre libérale* applaudit à la politique de M. Carteret et de M. Teuscher ; mais elle s'étudie, elle aussi, à ne pas étaler sous les yeux de ses lecteurs les actes de mesquine intolérance et d'oppression brutale dans lesquels se complaisent ses coreligionnaires politiques de la Suisse.

On comprend aisément le but de ce silence. Au sein du parlement belge et dans les organes de la presse libérale, on exalte la liberté religieuse comme un droit naturel ; on reproche aux catholiques de lui refuser ce caractère ; on amasse de ce chef sur leurs têtes toutes les foudres du dix-neuvième siècle. Là bas, au contraire, la liberté religieuse est méprisée, bafouée, foulée aux pieds ; on la regarde comme le fruit d'une illusion de jeunesse ; le seul principe qui convienne à la société moderne, c'est une religion d'Etat quelconque, pourvu qu'elle soit anticatholique, c'est l'appui donné à cette religion par tous les efforts de la puissance et du trésor publics.

Mais si le libéralisme belge a intérêt à ne pas faire ressortir ce contraste, l'intérêt des catholiques est tout contraire. Je reprendrai donc le récit que j'ai interrompu l'année dernière, au mois d'août, des événements religieux en Suisse (1). On y verra ce que valent les convictions dont se targuent chez nous les libéraux ; on s'y convaincra que leur drapeau flotte avec les couleurs les plus opposées, suivant les exigences de leur position. Dans les pays où ils sont minorité, ils se posent en amants fanatiques de la liberté ; dans ceux où ils sont les plus forts, la liberté n'est qu'une étrangère, digne de toutes les rigueurs de l'ostracisme ancien.

Mais le récit que je continue a un autre avantage : il est pour

(1) *Le libéralisme en Suisse.* — Revue Générale, août 1876.

les catholiques une source de consolations et d'enseignements. On reproche souvent à ce siècle son scepticisme, et il ne manque pas d'esprits chagrins qui crient : les croyances s'en vont ! Sans doute, ceux qui aujourd'hui se séparent de l'Eglise rompent avec toute foi positive. Mais à côté d'eux, ou plutôt en face d'eux, des phalanges nombreuses, ardentes, aguerries, fournissent à l'Eglise des défenseurs qui ne le cèdent en rien à ses plus vaillants champions des siècles passés.

Et remarquons-le avec fierté : ce n'est pas le bras séculier qui sert de point d'appui à la foi des chrétiens de notre époque ; non, leurs convictions sont fortement raisonnées, librement acceptées ; elles ne leur procurent aucun avantage temporel ; elles naissent de l'amour du Christ, honni et persécuté par les puissants du jour. Ce phénomène n'est pas nouveau dans l'histoire de l'Eglise ; mais il a été loin de se manifester avec le même éclat dans chacun des dix-huit siècles qui ont précédé le nôtre. Dans le siècle du protestantisme, pour n'en citer qu'un, on a vu, sur tous les points de l'Europe, des populations entières, de gré ou de force, apostasier à la voix des princes ou des seigneurs ; on a vu à Genève le prêtre qui célébrait la messe puni de mort, et en Angleterre les catholiques qui n'assistaient pas au service établi, tantôt jetés en prison, tantôt frappés d'amendes énormes. Aujourd'hui l'esprit de persécution existe toujours, mais il recule devant l'emploi de moyens aussi violents ; il vexe les catholiques autant qu'il le peut ; parfois il va jusqu'à proscrire leurs prêtres et fermer leurs églises : mais il n'ose pas dresser l'échafaud pour eux, et il ne réussit pas à susciter ces défections qui enlevaient jadis à l'Eglise des villes, des provinces et même des peuples. Partout où il sévit, la foi refleurit ; elle devient plus vivace et plus éclairée ; si bien qu'en jetant les yeux sur le monde, la légitime indignation qu'on éprouve au spectacle des méfaits des hommes se mêle d'une reconnaissance sans bornes pour la protection divine.

La persévérance admirable des catholiques suisses est pour la chrétienté tout entière un honneur et un exemple : c'est rendre justice aux catholiques suisses et service à la chrétienté que de la mettre en pleine lumière.

I

J'ai raconté antérieurement les tribulations du schisme vieux-

Digitized by Google

catholique cherchant, sans y parvenir, à organiser une église avec quelques prêtres sans foi et sans mœurs, des laïques indifférents ou libres-penseurs et des hommes politiques protestants. En fin de compte, on s'est décidé, pour donner un peu de cohésion au mouvement, à élire un évêque, et j'ai retracé, dans mon dernier travail sur la Suisse, comment le choix du conseil synodal s'était fixé, le 8 juin 1876, sur M. Herzog.

A peine l'élection faite, on s'occupa de procéder à la consécration de l'apostat, et l'on jeta, à cet effet, les yeux sur la collégiale de St-Ours, à Soleure. Mais le chapitre protesta ; la population de la ville s'alarma, et le conseil municipal, bien qu'en majorité radical, refusa l'autorisation. On songea alors à l'expédient que voici : la cure de Soleure étant vacante, plus de 300 électeurs demandèrent la convocation de l'assemblée paroissiale à l'effet de pourvoir à la vacance ; il s'agissait de nommer M. Herzog curé, et dès lors, les portes de l'église de St-Ours lui étant ouvertes, il aurait pu aisément s'y faire sacrer évêque. Mais le vieux peuple soleurois, si infecté qu'il soit de radicalisme, ne voulut pas faire ce dernier pas vers l'hérésie, et au vote M. Herzog échoua par 399 voix contre 322.

Repoussé par Soleure, l'intrus se rabattit sur Rheinfelden, petite ville située sur le Rhin, dans le canton d'Argovie, et qui n'est séparée que par un pont du Grand-Duché de Bade. Là il trouva meilleur accueil ; le curé, M. Schroëter, qui avait passé au schisme depuis quelque temps, lui promit son concours, et la cérémonie fut fixée au 18 septembre.

Mais qui allait consacrer le nouvel évêque? Il semble qu'une église qui s'enorgueillit d'être *nationale* aurait dû repousser avec indignation le ministère d'un étranger. Il n'en fut rien, et on s'adressa à l'évêque vieux-catholique allemand, M. Reinkens. En vérité, il valait bien la peine de tant crier contre Rome pour se placer sous la direction de Bonn ! Mais ni le radicalisme ni l'hérésie ne brillent par la logique, et M. Reinkens fut reçu avec de grandes démonstrations de déférence.

La consécration eut lieu « d'après la formule du pontifical romain, modifiée sur les points nécessaires. » Après quoi le nouvel évêque, la mitre en tête et la crosse en main, donna sa bénédiction à l'assistance. Mais il restait à établir l'étroite dépendance dans laquelle il allait vivre vis-à-vis du pouvoir civil. M. le landamman Keller, président du Conseil synodal, était chargé de ce

soin. En conséquence, il invita M. Herzog à prêter le serment suivant :

« Moi, Edouard Herzog, je m'engage solennellement devant Dieu, devant les représentants du synode chrétien-catholique de la Suisse, et devant les délégués des Etats confédérés, à remplir consciencieusement les devoirs qui me sont imposés comme évêque élu et consacré de l'Eglise chrétienne-catholique suisse, à respecter scrupuleusement la constitution de l'Eglise chrétienne-catholique comme un serviteur intègre de la religion de Jésus-Christ, *à observer les lois de la Confédération et des cantons dans la sphère d'activité qui m'a été tracée, et à ne prendre aucun autre engagement vis-à-vis d'aucune autre autorité religieuse ou civile.* »

Tout est à peser dans les termes de ce serment ; l'idée qui le domine, c'est l'engagement de ne faire en matière religieuse que ce qu'il avait plu aux laïques du Conseil synodal de permettre. Tant il est vrai que le prêtre qui repousse la soumission libre et honorée à la loi de Dieu qu'implique la communion avec Rome est condamné à traîner les lourdes chaînes de la servitude que lui imposent les caprices de l'autorité civile ! M. Herzog ne recula pas devant cette humiliation : il prêta serment, et aussitôt M. Keller le déclara installé dans ses fonctions épiscopales. Le président du Conseil synodal était entouré des délégués officiels des cantons de Berne, de Soleure, d'Argovie et de Genève; les autres cantons s'étaient abstenus ; mais la présence de MM. Carteret et Héridier, les ennemis jurés, non-seulement de l'Église catholique, mais de toute religion positive, suffit à elle seule à marquer la signification de la cérémonie et le degré d'abaissement où étaient tombés les malheureux prêtres qui leur servaient d'instruments. Ajoutons un détail caractéristique : au banquet qui suivit, M. Reinkens but « à la santé du protestantisme ! »

C'est ainsi que l'Église « chrétienne-catholique » suisse fut pourvue d'un évêque. Il lui manquait un vicaire-général. M. Herzog, comme pour achever de fixer le caractère *national* de la nouvelle secte, revêtit de cette dignité M. Michaud, l'ex-vicaire de la Madeleine, à Paris. Puis il publia un mandement dans lequel il adjura le clergé suisse « d'écouter la voix de sa conscience » et de rompre avec Rome ; et comme les évêques légitimes s'empressèrent de frapper l'intrus des censures ecclésiastiques, il lança à son tour l'excommunication contre eux ; mais en même temps il dut faire l'aveu que voici : « Que quelques prêtres immoraux se soient

Digitized by Google

» joints à nous, c'est malheureusement vrai. Nous avons reçu, à » côté d'hommes distingués, pieux, de mœurs pures, quelques in- » dignes, quelques fourbes, quelques ivrognes, quelques impudi- » ques... » On comprend après cela la nécessité de l'appel au clergé suisse!

Il fallait bien cependant essayer de définir la foi de l'Église « chrétienne-catholique. » A cet effet, le « Synode catholique » du canton de Berne se réunit pour la troisième fois, sous la présidence de M. Jolissaint. M. Michaud soumit à l'agréation de ce pseudo-concile un nouveau catéchisme. Ainsi voilà l'infaillibilité transportée du Pape sur la tête de M. Michaud! Toutes les hérésies finissent ainsi : elles substituent à l'infaillibilité accordée par le Christ à Pierre l'infaillibilité du premier hérésiarque venu. Le catéchisme fut adopté; mais, comme il avait la prétention de revenir au « catholicisme du VIe siècle, » les délégués genevois manifestèrent quelque émotion; « pour les rassurer, on leur dit qu'il s'agissait non d'un base dogmatique, mais d'une base historique (1). » Puis on adopta le recueil des cantiques « de la Confession helvétique, » recueil entièrement protestant; on abolit la confession et le célibat, — déjà supprimés en fait presque partout, — et on proscrivit une fois de plus le port de la soutane. La nouvelle église versait donc en plein protestantisme, avec cette différence cependant, que les protestants croyants demeurent attachés à certains dogmes, tandis que les « chrétiens-catholiques » ne croient plus à rien.

M. Herzog, à peine installé, s'efforça de prendre son rôle au sérieux; il donna la confirmation à Olten; il conféra les ordres à trois étudiants de la faculté de théologie « catholique » de Berne, et fit, çà et là, dans quelques cantons du Nord, la chasse aux églises catholiques.

Mais, malgré ces efforts, le schisme languit. Les voix les moins suspectes prononcent déjà son oraison funèbre. Le *Journal de Genève* a émis l'avis que le mouvement vieux-catholique était destiné fatalement à s'arrêter, parce qu'il n'était pas assis sur la conviction, mais sur la politique, laquelle, dans notre siècle, est sujette à bien des variations. « La jeune secte vieille-catholique, » a écrit à son tour le *Journal de Liège* (2), n'a quelque vitalité

(1) Correspondance de l'*Indépendance* du 14 octobre.
(2) Correspondance de Lausanne, janvier 1877.

» que dans trois ou quatre villes de la Suisse allemande. Dans le » Jura bernois, dont la population est française, et à Genève, elle » est morte au berceau, sous les embrassements du pouvoir qui » cherche à s'en faire une arme politique. » Aussi, les évêques suisses purent-ils, le 9 novembre dernier, adresser à leurs diocésains ce témoignage : « Il est minime jusqu'à présent le nombre de » ceux qui ont eu le malheur de se rendre coupables du crime » d'apostasie, en reniant la foi de leur baptême. Tous les autres, » formant l'immense majorité, ont persévéré glorieusement dans » leur inaltérable fidélité à notre sainte religion. »

On conçoit après cela le désarroi qui règne dans le schisme vieux-catholique. La défection des intrus, et parmi eux des plus notables, ne contribue guère à le diminuer. Je parlerai tout à l'heure de celles qui se sont produites dans le Jura et à Genève. Mais je signale dès maintenant le retour à l'Eglise de la meilleure recrue qu'avait faite la secte après M. Loyson. Je veux parler de l'abbé Marchal, devenu curé de la Chaux-de-Fonds, après l'avoir été de Carouge, et qui donna, le 5 octobre, sa démission, en la motivant sur ce que « sa conscience l'obligeait à décliner désormais toute solidarité avec l'Eglise catholique-libérale de la Suisse. » Dans une lettre à sa sœur, il ajouta qu'il revenait au bien « par le dégoût, » et dans une brochure ultérieure, s'expliquant à cet égard, il traça le portrait répugnant des intrus avec lesquels il avait été en relation.

Au moins le schisme fait-il quelques progrès dans les cantons où jusqu'ici la persécution n'avait pas encore sévi ? On n'en signale nulle part. Dans le canton de Fribourg, le radicalisme est en décroissance. Dans la ville de Lucerne, l'assemblée paroissiale, qui, pendant un certain temps, avait paru hésitante, vient de rejeter toutes les propositions des vieux-catholiques, pour affirmer l'attachement de la majorité à la foi catholique. A Soleure et à St-Gall seulement, on peut dénoncer quelques tracasseries de la part des autorités. Dans le premier de ces cantons, elles défendent d'enseigner l'infaillibilité du Pape (1); à St-Gall, elles ont introduit dans le cours supérieur des écoles primaires un livre de lecture contenant des attaques directes contre les dogmes chrétiens — fait d'autant plus grave que l'instruction est obligatoire : mais elles

(1) Postérieurement à cette défense, les élections municipales de Soleure ont tourné contre le radicalisme.

Digitized by Google

sentent elles-mêmes qu'elles doivent s'imposer beaucoup de mesure, la majorité du canton paraissant bien décidée à ne pas s'associer, dans les votations populaires, à l'introduction du *Culturkampf*. D'autre part, le Tessin vient définitivement d'échapper à la longue étreinte du radicalisme.

Déjà, en 1875, les élections pour le Grand-Conseil avaient donné la majorité aux conservateurs. Mais le Conseil d'Etat en fonctions ne profita pas de l'avertissement ; il souleva la conscience populaire en expulsant des ecclésiastiques italiens, en révoquant des curés, en interdisant des processions et des fêtes religieuses, en frappant d'amende un journal qui avait publié l'excommunication d'un prêtre tessinois, etc. Comprenant que son règne allait finir, il essaya de le perpétuer, en provoquant un pronunciamiento radical, qui eut lieu à Locarno, et qui réclama de nouvelles élections suivant un mode plus favorable à ses vues. Le Conseil fédéral intervint, et l'agitation ne se termina que par un appel régulier au corps électoral. Ce n'est pas que le radicalisme épargna les menaces ; un de ses journaux, le *Gottardo*, digne frère de certains journaux belges, écrivit : « Il ne saurait y avoir de repos au » Tessin, tant que le parti radical n'y aura pas la haute main, et si » les prochaines élections devaient ramener au Grand-Conseil les » élus du 21 février 1875, l'agitation ne cesserait pas pour » cela, mais s'aggraverait plutôt. Un pays libéral et progressiste » a le devoir de combattre la réaction jusqu'à la mort. » Ces menaces restèrent sans effet. Le peuple donna une majorité de 24 voix aux conservateurs, et c'est ainsi qu'après une domination de 35 années, finit l'arbitraire radical dans le Tessin. « Le Tessin, » dès aujourd'hui, s'écria tristement un organe du parti vaincu, » est avec Fribourg, le Valais et les petits cantons. »

Au milieu de toutes ces déceptions, M. Herzog eut cependant une consolation. Après que les curés libéraux de Genève, dociles à l'impulsion de MM. Carteret et Héridier, eurent fait acte de soumission au nouvel évêque, le gouvernement du canton lui assigna une rente conforme à sa dignité et qui vint grossir encore le budget de 130,000 francs, déjà assigné au nouveau culte. « La liberté coûte cher, remarqua à ce propos l'*Indépendance* (1) ; et le culte libéral est beaucoup plus onéreux que le culte ultramontain. » Ce n'est pas la liberté qui coûte cher ; ce sont les églises

(1) Correspondance suisse du 14 octobre 1876.

d'État créées par les libres-penseurs pour opprimer la conscience des fidèles et qui n'ont aucune racine dans le cœur des populations.

Il est donc permis de dire que la situation ne s'est pas aggravée dans la plus grande partie de la Suisse. A Genève pourtant, il en est autrement. Mais, avant d'énumérer les exploits du radicalisme dans la vieille cité protestante, disons quelques mots du Jura, où les catholiques, sans être absolument, comme il y a un an, traités en parias, sont loin d'avoir obtenu complétement justice.

II

On se rappelle qu'à la suite d'un arrêté du Conseil fédéral, les curés jurassiens sont rentrés dans leurs paroisses. Accueillis avec joie par la population, ils ne purent reprendre possession ni de leurs 76 églises ni de leurs presbytères; on ne remit pas non plus à leur disposition les biens ecclésiastiques et les fondations pieuses: tout avait été livré au schisme et lui resta. N'importe: sous leur direction, le culte se réorganisa dans toutes les paroisses; ici de grandes chambres, là des granges furent consacrées à la célébration des offices religieux, et l'on vit, comme au temps de la révolution française, s'y presser en foule les fidèles, tandis que les intrus, isolés dans les temples profanés, devinrent plus que jamais l'objet du mépris public.

Je parle de ceux qui n'ont pas encore quitté le pays. Mais, depuis le mois d'août, les défections volontaires ou forcées n'ont pas discontinué.

Le gouvernement de Berne, honteux lui-même de son œuvre, fait de temps en temps conduire à la frontière tel ou tel des prêtres qu'il a pris à son service. C'est ainsi qu'il a procédé à l'égard de MM. Bissey et Omer Camerle, intrus de Saignélégier et de Domphreux.

Officiellement, ils ont été révoqués à raison de leurs sentiments « trop ultramontains. » Mais les motifs réels sont bien différents.

Dans une lettre publique, écrite au chef du Département des cultes, M. Camerle a eu l'impudence de demander si la cause de sa destitution ne résidait pas dans ce fait, qu'il avait gardé chez

Digitized by Google

lui, malgré les injonctions du gouvernement, « une servante jeune et trop belle, » ou bien dans cet autre fait, « que cette servante, subissant le sort de beaucoup de ses semblables, avait eu un enfant qu'elle ne lui attribuerait jamais. » Quoi qu'il en soit, en partant, il lança à M. Teuscher la flèche du Parthe. « Je flétris, dit-il, le » mouvement que vous patronnez comme une œuvre de mensonge » et d'injustice. Le fantôme d'évêque que vous venez de donner à » votre fantôme d'église n'empêchera pas la ruine d'une œuvre » qui, commencée par la violence, poursuivie par l'imposture, ne » peut que s'effondrer inévitablement dans le mépris. »

Quant à M. Bissey, on lui reprocha, entre autres choses, d'avoir fait publier une demande de mariage dans certains journaux étrangers. Une feuille anglaise, en effet, le *Continent*, dès le mois de mai dernier, avait inséré l'avis suivant : « Un prêtre de l'Église vieille-catholique, occupant une place dans le Jura bernois, connaissant les langues française et anglaise, désire entrer en correspondance avec une personne de 30 à 40 ans, de principes religieux. Une demoiselle anglaise ou américaine aurait la préférence. La valeur du traitement est d'environ 6,000 francs par an. » L'annonce et le traitement ne furent pas des amorces suffisantes, et depuis lors, grâce à Dieu, M. Bissey, après trois mois de pénitence, est rentré dans le sein de l'Église, en demandant pardon aux catholiques du Jura des scandales qu'il avait donnés.

D'autres intrus ont, par divers motifs, abandonné de gré ou de force leurs paroisses. MM. Chastel, Demski et Wolowski ont quitté respectivement Courgenay, Courfaivre et Burg, après avoir donné leur démission. M. Fuchs, intrus de Blauen, a été colloqué dans une maison d'aliénés. A Bienne, M. St-Ange-Lièvre, l'heureux époux d'une couturière protestante, a vendu la vieille église catholique aux protestants pour une somme dérisoire. Bref, il reste dans le Jura 27 prêtres schismatiques, desservant 26 des nouvelles paroisses sur 44, et l'on peut prédire, sans craindre de se tromper, qu'ils disparaîtront les uns après les autres.

Eux-mêmes paraissent le pressentir. Dans une lettre récemment publiée, M. Portaz-Grassis, curé d'État à Délémont, qui réunit à peine dans son église une vingtaine d'adhérents, a écrit : « Le mouvement va tomber par leur faute (la faute des chefs du schisme). Le moment est proche.... Nous saurons bien nous dérober à l'écrasement de l'édifice ; mais il faut nous concerter. Tout le monde a la nausée en présence de ce qui se passe.... Je

partirai... Oui... Mais je ne partirai pas sans avoir reçu du gouvernement une indemnité convenable. » Aussi, la perspective du sort qui attend les intrus leur ôte toute retenue ; ils s'injurient les uns les autres, préoccupés qu'ils sont de se rendre respectivement responsables de la fin de la comédie : « Déramey (Pipy) est la plus grande canaille du monde, dit l'un d'eux. » « Pierrotin, dit un autre, est un ivrogne ; cet animal se vante de pouvoir nous diffamer tous (1). »

Il semblerait que de tels scandales devraient enfin ouvrir les yeux au gouvernement de Berne et lui faire abandonner une entreprise qui prend les proportions d'un défi à l'honnêteté publique. On annonce cependant qu'il vient d'installer un nouvel intrus à Moutier. Dans la sphère politique, il ne montre pas plus de déférence pour les vœux des populations jurassiennes. Le fameux Frotté, préfet de Porrentruy, l'un des promoteurs les plus ardents du *Culturkampf*, dans le Jura, ayant été frappé d'un ramollissement du cerveau, le district, à une grande majorité, présenta un catholique pour le remplacer : le gouvernement a nommé un radical. Il se dit d'ailleurs qu'on compte à Berne sur l'instruction obligatoire pour changer à la longue les dispositions des populations jurassiennes; c'est, il faut le reconnaître, l'arme la plus perfide dont puisse se servir le libéralisme; mais Dieu est là, il saura bien récompenser la constance de ces chrétiens modèles.

III

A Genève, les choses ne cessent d'empirer. Non pas que des défections viennent attrister les catholiques ; mais le pouvoir n'y connaît plus de mesure. Déjà, j'ai énuméré ses atteintes aux droits les plus sacrés, son mépris pour l'indépendance du pouvoir judiciaire, ses actes de spoliation, ses largesses à un culte sans disciples et à des prêtres indignes recueillis sur tous les chemins de l'Europe. Il a cru que ce n'était pas assez.

Mes lecteurs se souviennent de l'énergie déployée par les maires des communes rurales dans leur résistance aux ukases de M. Carteret. On se résolut à la briser ; pour cela, il fallait sacrifier la liberté municipale ; qu'importe ! elle constituait une barrière au despotisme radical : c'était assez pour qu'elle disparût.

(1) Fragments de lettres publiées par le *Pays* de Porrentruy.

Digitized by Google

D'après la loi nouvelle, votée au Grand-Conseil à une forte majorité, les communes continuent bien à nommer leurs maires, mais l'Etat les révoque à sa guise, et les frappe d'inéligibilité pour un terme de 3 années. Dans l'intervalle, il lui est loisible de faire exécuter ses ordres « par le mode qu'il jugera le plus convenable eu égard aux circonstances. » Cette formule élastique n'est pas nouvelle; elle est la ressource favorite de tous ceux qui ne connaissent d'autre loi que leur volonté. Reste, il est vrai, le Conseil municipal ; mais le droit est réservé à l'Etat de ne tenir aucun compte de ses décisions ; les ordres du gouvernement pourront être exécutés par tous les moyens qu'il lui plaira. Le *Journal de Genève* protesta, mais il était trop tard ; le radicalisme, devenu tout-puissant, grâce aux encouragements qu'il avait reçus des vieilles haines calvinistes, était à même de défier toutes les oppositions.

Il le prouva bien par une autre loi violant d'une manière scandaleuse le droit de propriété.

On sait qu'un des premiers actes de M. Carteret avait été la suppression des six établissements des Sœurs de la Charité à Genève, Carouge, Chêne-Bourg et Versoix. Mais que faire des biens affectés à la jouissance de la communauté supprimée? Jamais, dans le canton, les corporations religieuses n'avaient été reconnues comme personnes civiles ; aussi leur avait-on de tout temps dénié le droit de posséder. Les biens qui leur servaient d'asile avaient été jadis achetés par M. Vuarin ; ils avaient été légués par lui aux dames Chanal et Chaperon, qui les avaient elles-mêmes vendus à M. Reynolds, industriel anglais, et à M. Serrure, contrôleur-général des chemins de fer du Midi en France ; ceux-ci avaient payé de ce chef des droits de mutation fort élevés et toujours régulièrement acquitté les impôts. Or, ce sont ces biens que, par une décision sans nom, la loi de M. Carteret adjugea à l'Etat sans forme de procès. Au Grand-Conseil, M. Martin s'éleva avec une élévation d'idées remarquable contre cette confiscation odieuse. Mais M. Carteret recommanda à sa majorité de ne pas se laisser arrêter par des « avocasseries ultramontaines. » Un autre orateur, après avoir avoué, qu'à ne consulter que le droit strict, M. Martin avait raison, ajouta : « La majorité doit se placer au point de vue administratif et politique. » Un troisième s'écria : « Si nous croyons pouvoir prendre ces biens, prenons-les, prenons-les. » Le *Journal de Genève* avait cependant combattu le projet :

« On ne conteste pas, dans l'espèce, avait-il écrit, que les titres » des propriétaires menacés soient en eux-mêmes de tous points » semblables à ceux de tous les autres propriétaires d'immeubles » du canton. Si donc le Grand-Conseil ne les respecte pas, personne » ne pourra considérer ses biens comme étant à l'abri d'un coup » de majorité. » Des motifs de ce genre n'ont jamais arrêté le radicalisme ; à ses yeux, ceux qui ne pensent pas comme lui n'ont pas de droits (1).

Au lendemain de ces votes révoltants, le corps électoral procéda au renouvellement du Grand-Conseil. Les catholiques, bien que formant la majorité de la population, n'ont qu'un électeur sur deux électeurs protestants. Aussi, malgré l'appoint des débris de l'ancien parti *indépendant*, furent-ils complétement battus. Sur 110 députés appelés à représenter le canton, 108 appartenaient à la liste radicale. Il est juste de constater cependant que l'opposition a réuni plus de 5,000 voix contre 6 à 7,000 accordées aux amis de M. Carteret, et que ces chiffres semblent présager une réaction prochaine.

Appuyés sur ses 108 acolytes, M. Carteret est donc devenu plus puissant que jamais, et l'on peut compter que sa victoire se traduira par de nouveaux efforts en faveur des vieux-catholiques.

Dès le mois de septembre, du reste, quelques prêtres apostats avaient répondu à ses appels multipliés. On procéda donc à des élections dans un certain nombre de communes rurales. A Bernex, 40 électeurs sur 240 nommèrent M. Vergoin. A Thonex, on remplaça par M. Cadiou M. Mansuy, expulsé huit jours après son élection pour « affaire suspecte. » A Collonge-Bellerive, M. Palmieri (2) fut nommé sur 215 électeurs par 18 votants, parmi lesquels figuraient six employés de l'Etat. A Choulex, M. Perthuisot

(1) Un recours fut interjeté par les propriétaires lésés auprès du Tribunal fédéral. Le gouvernement de Genève, averti, paraît-il, des dispositions de cette haute juridiction, chercha à parer un échec. A cet effet, il fit voter par le Grand-Conseil un article additionnel à la loi, stipulant que « les droits des tiers seraient réservés, » et que ceux qui se croiraient lésés pourraient s'adresser aux tribunaux. M. Pictet avait demandé au préalable ce qu'il fallait entendre par tiers. « Sont-ce les corporations ? Mais elles n'existent plus. Sont-ce les propriétaires expropriés ? Mais un propriétaire exproprié n'a jamais passé pour un tiers. » On ne répondit pas à ces questions. En réalité, il s'agissait de prévenir une décision contraire de la magistrature fédérale. Aura-t-on réussi ? Nous le saurons bientôt.

(2) Dans une brochure dont nous parlerons plus loin, M. Palmieri avoua qu'il avait « quitté son ministère pour trouver à Genève le moyen de se marier. »

Digitized by Google

réunit 19 suffrages sur 81 électeurs, et encore, parmi ces 19 se trouvaient quatre fonctionnaires et quatre individus étrangers à la commune. Enfin, on exhiba à la paroisse de St-Germain à Genève un individu répondant au nom de Rizzi ou Ricci.

Les quelques électeurs qui donnent leurs voix aux curés d'Etat sont, comme bien on pense, des radicaux déterminés; ils votent pour les candidats qu'on leur présente, mais ils n'assistent pas à leurs offices; de sorte que ceux-ci restent presque seuls, quand ils remplissent leur service religieux. De là grande colère du « Conseil supérieur catholique. » Le curé de Grand-Sacconex ayant négligé de dire la messe à l'église voisine de Prégny, placée sous sa direction, s'excusa en alléguant qu'il n'y avait qu'un seul assistant. Cette réponse était trop de nature à bouleverser les plans du Conseil supérieur pour passer sans censure; le curé fut condamné à trois mois de suspension de traitement! Mais l'autorité aura beau de faire, elle ne réussira pas à galvaniser le schisme.

La retraite de l'ex-abbé Marchal n'a pas peu contribué à achever le discrédit de la nouvelle secte. En quittant le théâtre de ses égarements, il a tenu, dans une brochure intitulée : *Les Réformateurs de Genève*, à arracher à ses complices le masque à l'aide duquel ils avaient cherché à déguiser les causes réelles de leur apostasie. Il me paraît inutile de citer les détails; mais la conclusion est bonne à enregistrer : « Le christianisme, y lit-on, » eut pour berceau la croix du Golgotha; c'est pour cela qu'il est » jeune encore après dix-huit siècles de conquêtes et de combats. » La petite Eglise de Genève à peine éclose tomba flétrie sous le » mépris, parce qu'elle avait eu pour berceau l'alcôve de quelques » prêtres incontinents. » L'organe des sectaires, le *Catholique national*, fit le même aveu : « Le recrutement du clergé libéral » s'est fait d'une manière déplorable... De là ces misérables » prêtres qui ont fait tant de tort à l'œuvre. »

Mais M. Carteret ne s'embarrasse guère des choix; il poursuit un but politique : tous les instruments lui sont bons pour l'atteindre. On conçoit néanmoins le dégoût qu'une église ainsi constituée doit soulever chez les âmes croyantes : tout ce qu'il y a d'honneur et de pureté dans le cœur humain se révolte contre elle. D'ailleurs, ceux des prêtres infidèles qui s'étaient associés à son entreprise, mais qui n'avaient pas complétement perdu la foi, se retirent les uns après les autres. Après M. Marchal, l'ancien curé de Thonex, M. Mansuy, se rétracta publiquement en deman-

dant pardon à Dieu et aux hommes de sa « lamentable chute »; M. Kriejer, après avoir prêché pendant quelque temps à Genève, entra dans un couvent; M. Palmieri, à peine installé à Collonge, se démit de ses fonctions par une lettre adressée à la Commission exécutive du schisme et dont tous les termes méritent d'être médités: « Messieurs, leur écrit-il, ne voulant plus être l'objet de la » réprobation unanime des habitants de Collonge-Bellerive, que » je sais attachés par le fond de leurs entrailles à la sainte Eglise » catholique, apostolique et romaine; connaissant d'ailleurs par » ma triste expérience qu'il n'est pas possible d'être heureux et » de faire du bien à la tête de dix-huit incrédules qui se préten- » dent des « libéraux-catholiques » et qui, sous ce nom usurpé, » masquent leur impiété; voulant surtout appartenir au trou- » peau de la véritable Eglise de Jésus-Christ, dans laquelle je » veux mourir, j'abandonne, plein de dégoût, les fonctions de » curé intrus que je tenais d'une ridicule élection (1)... »

Quant à M. Hyacinthe Loyson, on sait qu'après sa démission de curé de Genève, il avait cherché à jeter les bases d'une petite église dont il devait être le pontife. La curiosité lui assura pendant un certain temps quelque succès; tous les dimanches, il célébrait, devant un auditoire de protestants et de libres-penseurs, une messe sacrilége; mais, petit à petit, il vit la faveur populaire diminuer. Dans un de ses derniers prêches, il s'écria: « Genève est après Paris la ville de l'Europe la plus corrompue. » Cette sortie fut fort mal accueillie. De plus en plus discuté, il promena de divers côtés son éloquence profanée et inquiète, et finalement, on l'attend à Paris où il se propose de donner des conférences au

(1) M. Palmieri écrivit postérieurement à sa démission une brochure intitulée: *Avis d'un ex-curé libéral au clergé de France*, et dont j'extrais le passage suivant :

« J'étonnerais tout le monde et scandaliserais peut-être les honnêtes gens, si je disais » que les curés schismatiques, surtout à la campagne, n'ont d'autres choses à faire que » boire, manger, dormir et se promener. Pour moi, j'ai honte d'avouer que pendant » les cinq mois que je suis resté dans ma paroisse, je n'ai ni baptisé, ni marié, ni enterré » personne. Le conseil supérieur du schisme m'amusait beaucoup lorsqu'il m'envoyait » à plusieurs reprises une grande feuille de papier pour indiquer le nombre et l'âge » des enfants qui fréquentaient le cours de religion. Me trouvant dans l'embarras d'une » réponse, j'allai trouver le maître d'école pour lui demander si quelques enfants res- » teraient à mon cours. « Monsieur le curé, répondit-il en souriant, je crois bien que » vous ne pouvez compter que sur un, et encore vous avez besoin d'attendre quelques » années, car il est trop jeune pour suivre un cours de religion. » Plus loin, il ajoute : « Loin de gagner un seul catholique-romain à la cause du schisme, ma présence a fait » un bien immense à la foi des indifférents. »

Digitized by Google

Théâtre-Italien ou à la salle des concerts Pasdeloup. Une scène d'opéras ou de concerts après la chaire de Notre-Dame, c'est la Roche Tarpéienne après le Capitole! M. de Montalembert lui avait prophétisé cette fin, lorsque, dans la lettre admirable qu'il lui écrivit après sa chute, le 28 septembre 1869, il lui disait : « Si » vous avez le malheur de céder aux invitations, aux provocations » dont les libres-penseurs et les protestants surtout vont vous » assaillir, si vous entreprenez de vous justifier en attaquant de » plus en plus l'Eglise votre mère, *si vous devenez un orateur de* » *réunions profanes et vulgaires*, vous tomberez dans le néant, » au-dessous de Lamennais lui-même... »

Pendant que le schisme se débat dans les convulsions de l'agonie, l'Eglise catholique de Genève, fortifiée par la persécution, témoigne d'une vitalité qui est le signe de l'éternelle jeunesse de la vérité. Elle s'est constituée à l'état de culte libre ; à Genève, elle a acheté l'ancien Temple des Francs-maçons, qu'elle a consacré au Sacré-Cœur, et ouvert la chapelle des Pâquis; les fidèles s'y pressent en foule, tandis qu'à Notre-Dame et à Saint-Germain, dont les portes sont fermées toute la semaine, des intrus se bornent à célébrer une messe le dimanche. Pendant quelques mois, les catholiques s'étaient bercés de l'espoir que Notre-Dame leur serait rendue. Mais aujourd'hui la confiscation est définitivement sanctionnée. Le jugement du Tribunal, qui avait admis Mgr Mermillod et M. Lany à prouver que l'église avait été bâtie de leurs deniers ou de ceux par eux recueillis, a été réformé par la Cour d'appel (1). Voilà donc un temple bâti au moyen des largesses du monde catholique, qui, en vertu du droit nouveau qu'on applique à Genève, est attribué en propriété aux ennemis du catholicisme : dans la langue révolutionnaire, les mots les plus sacrés sont profanés, et l'iniquité flagrante et audacieuse s'appelle la justice !

Dans les campagnes, quelques églises sont encore aux mains des catholiques; mais ils s'attendent tous les jours à en être expulsés. Ailleurs, ils se réunissent dans des hangars où la piété ardente des assistants supplée à la tristesse des lieux; les autorités munici-

(1) La cour était composée de 2 juges et de 3 assesseurs, tous protestants. On sait que cette composition de la cour est due à une loi récente de M. Carteret qui a placé à côté des juges des assesseurs ne sachant pas le droit. « On prétend, disait à cette » occasion le *Journal des Débats*, mais ce doit être une calomnie, que cette demi- » magistrature n'a été établie que pour donner raison au gouvernement dans la cause » de Notre-Dame. » Hélas! ce n'était pas une calomnie.

Digitized by Google

pales et les curés, unis dans une communauté d'efforts, soutiennent les populations dans la lutte légale contre l'autocratie de M. Carteret ; grâce au concours de tous, les quêtes de 1876 ont permis de recueillir plus de 51,000 francs, qui ont suffi à l'entretien du clergé.

Derrière les catholiques du canton veille Mgr Mermillod, qui pourvoit à leurs besoins spirituels avec la sollicitude d'un père : « Quant à moi, vient-il encore de leur écrire, j'userai toutes mes » forces et jusqu'aux derniers débris de ma santé dans cet exil » douloureux et prolongé ; j'irai mendier sur les chemins de l'Eu- » rope l'obole évangélique qui nous aide à fonder des hangars de » planches, à improviser des tabernacles, à perpétuer nos écoles » libres... » Cette vaillance, qu'aucun revers n'a énervée, est la Providence de l'Église de Genève ; elle est pour tous les catholiques, dans le combat qu'ils soutiennent, une force et un exemple. Et comme on avait fait courir le bruit que Mgr Mermillod allait être appelé par le St-Siége à un autre poste, il s'est empressé de le démentir et de dire : « C'est à Genève que me retiennent le de- » voir, l'obéissance, mon cœur et mon patriotisme. Ces sentiments » n'ont pas varié malgré les amertumes de l'exil. »

A côté du catholicisme, le protestantisme s'éteint dans le rationalisme, et le radicalisme est menacé de franchir sa dernière étape en arborant franchement la bannière du socialisme. M. Carteret semble ne rien prévoir : la guerre à « l'ultramontanisme » le préoccupe seule. Mais quand il aura achevé son œuvre de démoralisation et d'iniquité, comment triomphera-t-il des passions antisociales qu'il aura déchaînées ? Ah ! ce n'est pas lui qui y réussira ; ce sera cette Eglise qu'il a voulu écraser et qui se vengera de lui, en répandant, au milieu de l'impuissance universelle, des trésors de vie et de salut.

Ch. Woeste.

Digitized by Google

STATISTIQUES PRUSSIENNES SUR LES RÉSULTATS

DU CULTURKAMPF.

Enfants non baptisés. — Mariages purement civils. — Enfants illégitimes.

Les statistiques, publiées dernièrement par le bureau du Conseil supérieur évangélique, concernent un objet du plus haut intérêt, sur lequel l'attention publique est fixée depuis longtemps : les baptêmes et les mariages religieux qui ont eu lieu dans les anciennes provinces prussiennes, au sein de l'Église évangélique, depuis l'introduction du mariage civil obligatoire dans la législation du royaume et depuis l'abrogation du baptême forcé.

Les lois, qui ont décrété ces modifications et qui ont été mises en vigueur en 1874, ont-elles engendré en effet les résultats désastreux que l'on prédisait au moment de leur discussion? On se rappelle les débats vifs qui se produisirent à cette époque dans les deux Chambres prussiennes. La question y fut placée sur un terrain à la fois élevé et brûlant. Les adversaires du projet de loi pronostiquaient les conséquences les plus déplorables au point de vue religieux et social. « C'était, disaient-il , un pas en arrière vers le paganisme ; l'esprit chrétien se trouvait attaqué dans sa source même. Le mariage civil obligatoire une fois décrété et substitué au mariage religieux, celui-ci tomberait en désuétude et serait abandonné, surtout par les populations protestantes et ouvrières des grandes villes. » On prédisait les mêmes effets funestes comme devant être la conséquence inévitable de la suppression du baptême obligatoire.

Ces appréhensions se firent jour dans les deux Chambres, où elles trouvèrent des interprètes éloquents et convaincus, aussi bien dans les rangs des protestants que dans ceux des catholi-

ques. A la Chambre des députés, ce furent principalement MM. Winthorst, Reichensperger, de Brühl et de Gerlach qui battirent en brèche le projet de loi. Ce dernier, à la séance du 17 décembre 1873, rappela, sous les rires ironiques du centre, les quolibets et les sarcasmes que M. de Bismarck avait dirigés contre le mariage civil, en 1849, lors de sa première apparition au Parlement allemand.

A la Chambre haute, le projet rencontra la même opposition et fut l'objet des mêmes attaques.

« Si vous approuvez le projet de loi dans sa teneur actuelle, disait le comte de » Brühl, dans la séance du 27 février 1874, vous contre-signez, j'en ai la conviction intime » et douloureuse, l'apostasie de l'Etat prussien. Ce résultat ne sera pas produit uni- » quement par l'adoption du mariage civil obligatoire, non je ne prétends pas cela ; » mais il sera atteint pas le vote de la disposition, en apparence insignifiante, de la » finale du § 55, par laquelle l'Etat renonce à son action sur l'administration du bap- » tême. »

M. de Kleist-Retzow alla plus loin. Il mit sur la même ligne le mariage civil et le baptême facultatif, et prétendit qu'il serait au même degré, parmi les populations protestantes, le plus puissant levier de la libre-pensée et du socialisme.

« M. le comte de Brühl, disait-il, s'est placé sur le terrain catholique pour combat- » tre le projet de loi ; je m'efforcerai à mon tour de m'y opposer, au point de vue pro- » testant.... La conséquence certaine de la loi sera la croissance d'une race païenne au » milieu du christianisme, au milieu du peuple allemand ; le déchirement de l'Empire » germanique, aujourd'hui unifié, en deux fractions séparées par un abime plus pro- » fond que celui qui existe entre évangéliques et catholiques.... Ce n'est pas un dogme » de l'église évangélique que vous attaquez, c'est la vie chrétienne du peuple; et si » vous vous souciez peu des dogmes, vous ne devriez pas vous permettre d'endomma- » ger ainsi la vie chrétienne, de la pervertir dans sa racine même. »

M. de Kleist-Retzow invoqua ensuite, à l'appui de sa thèse, l'exemple de Hambourg où 3 2/3 p. c. et même 13 p. c., de Baden où 10 p. c., de Manheim et de Pforzheim où 40 p. c., de Francfort-sur-le-Mein où 40 et 50 p. c. des mariages civils ne sont pas consacrés par l'église.

Enfin, M. le Baron de Manteuffel disait : « ce projet de loi — il faut qu'on le dise — » est aux yeux de beaucoup de nos concitoyens un grand scandale. Sans doute, il fau

» qu'il y ait des scandales, mais malheur à ceux par la faute de qui ils arrivent !
» Comme chrétien, je voterai contre la loi. »

Tel était le langage tenu au Parlement allemand dans le cours de cette mémorable discussion. Depuis lors, deux années se sont écoulées. Le moment semble donc venu de se demander quel a été l'effet de la loi. Les craintes manifestées, dans des paroles émues et éloquentes, par les adversaires du projet de loi, se sont-elles vérifiées? Y a-t-il eu, en effet, parmi les populations évangéliques, moins de mariages religieux, moins de baptêmes? Ou bien ces sinistres prédictions se sont-elles évanouies devant la réalité, et ne doivent-elles plus être considérées, à l'heure actuelle, que comme ayant été dans l'esprit de ceux qui s'en faisaient l'organe, un moyen d'opposition ou un vain fantôme?

Les statistiques, dont nous parlions plus haut, sont de nature à donner aux questions que nous venons de poser une complète, mais triste solution.

C'est la première fois que ces statistiques paraissent. Elles concernent le résultat d'une année entière, de l'année 1875. Elles embrassent à la fois les baptêmes et les mariages religieux dans les paroisses évangéliques des anciennes provinces prussiennes.

Ces statistiques offrent des garanties sérieuses d'exactitude, si l'on considère la manière dont elles ont été dressées. D'une part, les naissances et les mariages civils, consignés par les agents de l'état civil, ont été dénombrés par le bureau royal de statistique ; d'autre part, les baptêmes et les mariages religieux, renseignés par les chefs paroissiens, ont été ensuite rassemblés par le Consistoire royal. Puis, le bureau royal de statistique a recueilli, comparé et coordonné ces éléments divers et en a déduit, en les soumettant à un calcul proportionnel, les statistiques que nous allons mettre sous les yeux du lecteur, en commençant par celles qui ont trait aux naissances et aux baptêmes.

Il importe avant tout de se fixer sur le point de départ. Le bureau royal de statistique comprend dans le nombre des naissances tous les enfants nés vivants d'unions purement évangéliques et d'unions mixtes. Parmi les premières figurent les mariages des vieux luthériens séparés; ceux des baptistes, des irvingiens et

des memnonites en sont au contraire exclus. Ensuite, le Bureau de statistique, en fixant la proportion des baptêmes, considère la moitié des enfants issus de mariages mixtes comme appartenant, normalement, à l'église évangélique. D'après ces données, le nombre total des enfants nés, en 1875, de mariages purement évangéliques (y compris ceux des vieux luthériens) s'élève à 503,707

En y ajoutant la moitié des 37,482 enfants issus de mariages mixtes, soit 18,741

On obtient un chiffre global de 522,448

Or, les baptêmes de l'église évangélique ayant été au nombre de 480,551

Il en résulte une différence en moins de. . . . 41,897

Donc, 480,551 enfants, ou bien en chiffres proportionnels 91.98 p. c. des enfants nés dans l'église évangélique, ont été baptisés, tandis que 41,897, ou bien 8.02 p. c., ne l'ont pas été du tout ou ont reçu le baptême ailleurs que dans l'église évangélique.

Mais dans ces derniers chiffres, quelle part d'influence faut-il attribuer à la législation nouvelle? En d'autres termes, quel est le nombre de cas où l'absence du baptême, au sein de l'église évangélique, doit être imputée à la suppression du baptême obligatoire? D'abord, il est nécessaire de déduire du chiffre indiqué plus haut celui des enfants nés dans les paroisses des vieux luthériens. Ensuite, diverses observations, basées sur des faits réguliers, permettent de conclure qu'en réalité la moitié des enfants nés d'unions mixtes n'appartiennent pas à l'église évangélique, mais qu'une certaine fraction en reçoit le baptême dans d'autres communautés religieuses. Enfin, il s'agit de ne pas perdre de vue qu'un certain nombre d'enfants nés vivants meurent dans les quatre premières semaines après la naissance, et que de ceux-là beaucoup, même sous l'ancienne législation, ne recevaient pas le baptême.

La dernière catégorie d'enfants échappe à tout dénombrement. Les éléments font absolument défaut pour en fixer le chiffre ; mais il est clair que si ce chiffre était connu, il n'exercerait aucune influence sensible sur le résultat général. Quant aux deux autres catégories, on possède des données approximativement exactes,

Digitized by Google

d'après lesquelles il est possible d'en déterminer l'importance respective. D'un côté, en 1871, les statistiques ont constaté, dans les paroisses des vieux luthériens, 1,560 naissances, soit 0.30 p. c. de l'ensemble des naissances. D'un autre côté, on a compté que sur les 18,741 enfants, formant la moitié de ceux qui sont nés de mariages mixtes, 1,734, ou bien 0.33 p. c. du total des enfants, avaient reçu le baptême dans d'autres communautés religieuses.

En tenant compte de ces observations restrictives, la statistique du bureau royal, en ce qui concerne le rapport des baptêmes aux naissances, devait être rectifiée de la façon suivante: 8.02 p. c. — 0.30 p. c. — 0.33 p. c. = 7.39 p. c.

En conséquence, on arrive à un total de 7.39 p. c. d'enfants qui ne sont plus tenus sur les fonts baptismaux de l'église évangélique, grâce à la proclamation légale du baptême facultatif. 38,603 enfants naissant annuellement de parents chrétiens, au milieu de populations chrétiennes, sont exclus des bienfaits du christianisme et élevés comme païens!

Le tableau n'est pas moins sombre en ce qui concerne le rapport des mariages religieux aux mariages civils. Ici encore, nous avons des chiffres complets. Les renseignements ne se bornent pas à indiquer les unions exclusivement évangéliques; ils donnent également celles contractées par des couples de religion différente, ce qui permet d'arriver à des proportions d'une exactitude plus adéquate.

Le chiffre des mariages civils de couples purement évangéliques et de couples mixtes s'est élevé à	126,532
Le nombre des mariages civils mixtes ayant été de	13,864
Il reste	112,668

mariages civils exclusivement évangéliques.

Les unions religieuses de couples exclusivement évangéliques et de couples mixtes ont été au nombre de . . .	96,409
Celui des unions religieuses mixtes, prises à part, s'étant élevé à	4,984
On obtient pour les unions religieuses exclusivement évangéliques	91,425

Si ensuite on suppose, comme pour les baptêmes, que la moitié

des mariages mixtes appartiennent à l'église évangélique, on arrive au résultat suivant :

	Mariages civils :	Unions religieuses :	Déficit dans les unions religieuses :
De couples exclusivement évangéliques.	112.668	91.425	21.243
De couples mixtes.	6.932	4.984	1.948
	119.600	96.409	23.191

En établissant la comparaison entre les mariages civils et religieux en chiffres proportionnels, on obtient :

A pour couples exclusivement évangéliques.	81.15 p. c.
B » » mixtes	71.90 »
C ensemble, pour les uns et les autres . .	80.61 »

D'après cela, le déficit serait plus grand pour les couples mixtes que pour les couples purement évangéliques. Cependant il est raisonnable de présumer que le désir de la bénédiction nuptiale n'est pas moindre chez les premiers que chez les seconds : d'où la conséquence qu'une partie de ces couples mixtes a été bénie par l'église à laquelle appartenait le conjoint non évangélique. Le nombre de ces unions consacrées en dehors de l'église évangélique doit s'évaluer à 9.25 p. c. (81.15 p. c. — 71.90 p. c.) de la part attribuée, à cette dernière, comme moitié de toutes les unions mixtes, ou à 0.54 p. c. de l'ensemble de tous les mariages, y compris les mariages mixtes.

D'autre part, les unions appartenant aux paroisses des vieux luthériens étant de 0.30 p. c., les chiffres fournis par les statistiques peuvent se classer définitivement de la manière que voici :

unions bénies par l'église évangélique . . .	80.61 p. c.
» » dans les paroisses de vieux luthériens	0.30 »
unions bénies dans d'autres communautés religieuses	0.54 »
unions restées sans bénédictions nuptiales .	18.55 »

18.55 p. c. des mariages civils, conclus dans les anciennes provinces prussiennes, ne sont donc pas suivis d'un mariage religieux au sein de l'église évangélique.

Nous avons réuni ci-après, dans un relevé général, par provinces

Digitized by Google

et par grandes villes, les chiffres que nous venons d'analyser dans leur ensemble :

PROVINCES	RAPPORT des baptêmes aux naissances.	Rapport des mariages religieux aux mariages civils :			GRANDES VILLES.	RAPPORT des baptêmes aux naissances.	RAPPORT des mariages religieux aux mariages civils.
		couples exclusivement évangéliques et couples mixtes.	couples exclusivement évangéliques.	couples mixtes.			
Poméranie .	96.24	89.56	90.08	30.48	Dortmund .	98.74	88.32
Rhénane. .	95.82	95.55	95.35	97.40	Posen. . .	89.88	102.30 (2)
Posen. . .	94.21	94.26	92.64	114.66 (2)	Kœnigsberg.	85.69	64.76
Prusse . .	94.16	88.95	89.71	71.52	Cologne . .	75.36	91.55
Silésie . .	94.13	88.78	88.67	89.46	Stettin . .	73.38	52.51
Westphalie.	94.09	94.44	97.40	61.72	Magdebourg	72.95	32.91
Saxe . . .	92.58	77.40	78.01	49.50	Berlin . .	65.79	26.45
Brandebourg (excepté Berlin). . .	92.25	85.64	84.47	54.96			
Hohenzollern	71.26 (1)	55.29 (1)	80.00	17.40			

Ce tableau donnerait lieu à mainte réflexion. Nous nous bornerons à deux observations. La première, c'est que les grandes villes, à quelques exceptions près, tant pour les baptêmes que pour les mariages religieux, donnent un résultat moins satisfaisant que les provinces dont elles font partie, et que plusieurs d'entr'elles descendent à un niveau réellement effrayant. La seconde, c'est que Berlin, la capitale de l'église évangélique et du Culturkampf, occupe dans cette triste progression l'échelon le plus bas.

Et ici il n'y a point à nier. Les chiffres des dernières statistiques, dont l'éloquence est si désolante, sont pleinement confirmés par d'autres renseignements officiels, dont la valeur ne peut pas être contestée. Ainsi, il est établi que de 1868 à 1873 inclusivement, le nombre des baptêmes, annuellement administrés à Berlin par l'église évangélique, s'est élevé de 25,648 à 30,784, soit, pendant la période quinquennale, une augmentation globale de 5,136, ou, en moyenne, un accroissement de 1,027 par an. En prenant pour base cette proportion annuelle, le chiffre des baptêmes, en 1875,

(1) Ce chiffre défavorable trouve son explication dans ce fait que le nombre des enfants issus de mariages mixtes est très-considérable et que parmi ceux-là la plupart ont été baptisés par l'église catholique, à laquelle ils appartiennent. — Même observation pour les mariages religieux.

(2) De cette proportion dépassant le cent, il faut conclure que plus de la moitié des mariages mixtes ont été bénis par l'église évangélique.

Digitized by Google

aurait dû monter à 30,784 + 1,027 + 1,027 = 32,838, tandis qu'il est descendu à 24,045 ou à 73.22 p. c. Il en résulte que le déficit a été de 26.78 p. c., et qu'ainsi on arrive à la proportion de 34.21 p. c. indiquée plus haut, si on y ajoute les enfants non baptisés pour avoir été enlevés par une mort prématurée.

De même il a été constaté que de 1868 à 1873 le nombre des mariages évangeliques à Berlin avait monté de 7,196 à 11,048, soit une augmentation annuelle de 770. Il s'ensuit que le chiffre des unions religieuses aurait dû être de 11,048 + 770 + 770 = 12,588, tandis que le nombre en est tombé à 3,361, c'est-à-dire à 17.7 p. c., chiffre qui correspond, à peu de chose près, à celui qui nous est donné par les statistiques royales.

Il est donc démontré, comme un fait indiscutable, qu'à Berlin, depuis l'abrogation du baptême obligatoire et la mise en vigueur du mariage civil, *chaque quatrième enfant qui vient à naître n'est point baptisé, et que sur l'ensemble des mariages civils, trois quarts restent sans bénédiction nuptiale.*

Il eût été intéressant de connaître également le nombre des enterrements purement civils opérés en 1875. Malheureusement ce chiffre nous fait défaut. Nous avons cependant un renseignement qui nous oblige de conclure que dans ce domaine encore la situation doit être désolante. En 1871, le total des enterrements à l'église Saint-Thomas, à Berlin, était de 1,960; sur ce nombre, non moins de 1,697 avaient été privés de toute cérémonie religieuse quelconque et seulement 63 avaient été accompagnés d'un service religieux.

Pour compléter ces statistiques sociales et religieuses du peuple prussien, indiquons encore les chiffres qui concernent les enfants légitimes et illégitimes. Les naissances illégitimes de mères évangéliques sont au nombre de 47,078, les baptêmes évangéliques d'enfants illégitimes au nombre de 38,495 : en d'autres termes, 81,77 p. c. du nombre total des enfants illégitimes ont été baptisés. D'où il résulte que la moyenne proportionnelle de l'ensemble des baptêmes ayant été de 91.98 p. c., l'administration du baptême a été moins usitée pour les enfants illégitimes que pour les enfants légitimes.

Voici maintenant, par province, le rapport proportionnel des

naissances illégitimes aux naissances légitimes dans les paroisses évangéliques :

Hohenzollern	2.50 p. c.
Westphalie.	2,65 »
Province rhénane.	2.79 »
Posen	6.77 »
Saxe.	9.12 »
Brandebourg (excepté Berlin)	9.16 »
Prusse	9.58 »
Poméranie	9.95 »
Silésie	10.15 »
Berlin	12.91 »

Telle est la situation révélée par les statistiques prussiennes. L'église évangélique perd chaque jour de son ascendant moral et religieux. Vinculée par l'État, réglementée jusqu'à la servitude, déchirée par des dissensions intestines (1), morcelée par mille sectes, dont les unes confinent aux vieux luthériens, dont les autres s'identifient avec nos libres-penseurs et nos solidaires, elle n'a plus ni force ni vie : ses ouailles l'abandonnent, naissent et meurent en dehors de son action, loin de ses temples et de ses prières. A côté d'elle, ou plutôt dans son sein même, s'élève « cette race nouvelle » dont parlait M. de Kleist-Retzow, la race païenne, pétrie de matérialisme, penchée vers la terre, dont le seul idéal est la démocratie socialiste.

Aussi, à mesure que l'influence du protestantisme dominant baisse, à mesure que le peuple, dégagé de toute contrainte légale, s'affranchit des devoirs religieux les plus essentiels, voit-on le flot démagogique grossir et monter. Qui n'a été effrayé, aux dernières élections pour le *Reichstag*, de constater les nombreux et importants succès du radicalisme? La plupart des grandes villes de l'Empire, Berlin en tête, lui ont payé leur tribut. Possesseurs de dix siéges parlementaires après la journée du 10 janvier, les démocrates en ont conquis trois nouveaux à la suite des vingt quatre scrutins de ballottage où ils ont lutté en vrais désespérés

(1) Les divisions de l'église officielle se font jour jusqu'au sein du consistoire supérieur, où l'on a vu, il y a quelques semaines, le président Hégel, le fils orthodoxe du philosophe du même nom, résigner ses fonctions, parce que l'entente avec le conseil ecclésiastique supérieur et spécialement avec son président, M. Herrmann, était devenue radicalement impossible.

Digitized by Google

dans les principaux centres ouvriers. Si, dans ces scrutins, leur triomphe n'a pas été plus complet, il faut l'attribuer à cette circonstance que, frappés d'un égal effroi, les adversaires de la veille, les nationaux-libéraux et les progressistes ont uni leurs efforts pour combattre l'ennemi commun. Depuis les élections de 1874, c'est-à-dire depuis trois ans, la démocratie socialiste a vu le nombre de ses adhérents s'accroître de 29 p. c. En effet, ses candidats ont obtenu, en 1877, 485,473 suffrages, tandis que, en 1874, le nombre n'en avait été que de 349,948. Et à l'heure qu'il est, à la tribune du Parlement allemand, nous entendons chaque jour les orateurs radicaux, les Bebel, les Liebknecht, les Kapell, exposer leurs doctrines, formuler leur programme, attaquer l'ordre établi, avec une fermeté de vues et une audace qu'explique le succès redoublé de la propagande révolutionnaire dans les bas-fonds de la société.

Où cette situation mènera-t-elle? Faut-il s'abandonner à la crainte? Faut-il s'écrier, comme le faisait dans la séance du 9 février dernier, l'énergique orateur du centre parlementaire, M. de Schorlemer-Alst, en parlant de l'objet qui nous occupe : « Qu'il faut à peine ouvrir les yeux pour voir l'abîme vers lequel se précipite la société ! »

Ou bien, doit-on plutôt espérer un retour? Peut-on s'adonner à l'illusion de voir un jour s'accomplir la prophétie que faisait M. de Bismarck dans cette même Chambre prussienne, lorsqu'il attaquait et repoussait ce même mariage civil, que vingt-cinq années plus tard il venait lui-même proposer et défendre?

« Il est possible, disait-il dans la séance du 15 novembre 1849, que si le mariage civil » obtient ici la majorité, le peuple en sera éclairé ; qu'il verra enfin de quel fol délire » il est le jouet, alors qu'il se laisse ravir, l'un après l'autre, tous ses antiques et fondamentaux droits chrétiens : le droit d'être régi par des autorités chrétiennes ; le » droit de faire donner l'instruction à ses enfants dans des écoles chrétiennes, écoles » qu'il est forcément obligé, lui, de fréquenter et d'entretenir ; et maintenant, le droit » de se marier chrétiennement, de la façon que comporte la foi de chacun, sans être » assujetti à des cérémonies civiles. »

Ensuite, après avoir dit « qu'en introduisant le mariage civil en Prusse, on voulait » singer la charlatanerie française et faire de l'Église le porte-queue de la bureaucratie subalterne, » il ajoutait : « On a dit de nous que nous sommes un peuple de » penseurs ; mais.... c'était plus tôt ! » Puis il finissait en disant : « J'espère vivre » encore assez longtemps pour voir le navire de la bouffonnerie du siècle se briser » contre le rocher de l'Église chrétienne ! »

Hélas ! jusqu'à ce jour, M. de Bismarck a été mauvais prophète.

Digitized by Google

Il vit encore, mais sa prophétie ne s'est point réalisée. Loin d'avoir échoué, ou de s'être brisé, le vaisseau de la folie humaine vogue à pleines voiles sous le souffle du Culturkampf, et c'est M. de Bismarck qui en est le pilote.

Malheureusement, le navire porte dans ses flancs une détestable cargaison. Il s'est allégé, il est vrai, de tout ce qui gênait momentanément sa course : de tous ces principes fondamentaux qu'en 1849 M. de Bismarck déclarait être « une chose sainte pour le peuple » : écoles chrétiennes, mariage religieux, baptême obligatoire, évêques, prêtres, jésuites, tout a été jeté pêle-mêle, comme un lest inutile, dans la mer orageuse ; mais il a pris, à la place des petits païens, des bâtards, des concubinaires légaux et des démoc-socs !

S'il continue sa marche à travers ces eaux troublées et au milieu de ces vents contraires, si le pilote surtout s'obstine à le diriger avec le même aveuglement, il est probable, certain même, si l'on en croit une parole autrement prophétique que celle du chancelier allemand, que le malencontreux vaisseau finira par se briser. Mais, quoiqu'en ait dit M. de Bismarck, quand l'heure fatale aura sonné, ce ne sera point contre le roc fragile de l'église évangélique qu'il se brisera ; ce sera contre ce rocher indestructible sur lequel Pierre a bâti son église, l'église universelle, apostolique et romaine.

A. REYNAERT.

MÉLANGES.

L'ART DE BATIR.

Un jour je m'avisai de faire remarquer à un architecte combien la façon actuelle de construire les maisons était défectueuse, au point de vue de l'hygiène. Le brave homme me regarda d'un air très-étonné et parut ne pas comprendre. Comme j'insistais cependant, il finit par me dire : « Que voulez-vous ? ce sont les plans généralement adoptés ; et puis, c'est l'habitude. » Devant un argument de cette force, je n'avais plus qu'à me taire. C'est ce que je fis.

Ce bout de conversation me revint dernièrement à l'esprit, comme je lisais l'article où le *Times* rend compte d'une conférence du Dr Richardson aux membres de la *London Institution*, sur les améliorations sanitaires dans les grandes villes. Le Dr Richardson n'est pas précisément un inconnu pour les lecteurs de la *Revue Générale*. Il y a quelques mois, dans un petit article intitulé : *l'Art de vivre*, nous rendions compte d'un récent ouvrage de cet éminent savant, sur les dangers de la vie moderne.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas de l'art de vivre, mais de l'art de bâtir. Nous aurons, en effet, l'avantage de présenter à nos lecteurs une maison modèle, construite sur les plans du praticien anglais.

Seulement, avant d'élever cette construction, examinons les données hygiéniques et physiologiques qui doivent y présider, et démontrons que ces lois hygiéniques sont violées de la façon la plus flagrante dans nos constructions actuelles. L'article du *Times* sur le travail de M. Richardson nous servira de guide dans ces quelques lignes. Les connaissances sur cette question d'hygiène ne datent guère, dans ce qu'elles présentent de neuf, que de 1733, époque à laquelle Hales, recteur de Teddington, publia le premier traité où fut envisagée, d'une façon scientifique, la question de la ventilation. On ne comprenait pas encore, à cette époque, la nature des gaz ; une foule d'erreurs persistaient, et l'air atmos-

Digitized by Google

phérique était inconnu dans sa composition ou bien était considéré comme un produit du corps humain, expiré par chacun des mouvements respiratoires. Cependant, par une série d'expériences que les médecins faisaient à cette époque, le plus souvent, pour eux-mêmes, Hales était parvenu à démontrer la quantité d'air dont on avait besoin. Il calcula ainsi que la cage thoracique avait une capacité de 220 pouces cubiques, et trouva aussi approximativement la quantité perdue dans les poumons par l'absorption d'une certaine partie de l'air, dont il n'était pas parvenu à analyser la nature. Pringle et Howard continuèrent plus tard les recherches de Hales, le premier pour les hôpitaux, le second pour les prisons. Plus tard encore, vinrent les recherches chimiques de Priestly et de Black, qui prouvèrent la nécessité du règne végétal pour la réabsorption de l'excès d'acide carbonique de l'air et pour le maintien du parfait équilibre de celui-ci. On trouva aussi que l'oxygène pouvait gagner de nouvelles qualités sous forme d'ozone et que le caractère *ozonifiant* de l'air s'augmentait par le voisinage des végétaux et par des décharges électriques. Il devenait évident que la ventilaton seule était insuffisante, et que l'air devait acquérir une nouvelle activité et devait, pour ainsi dire, se revivifier. Certains expérimentateurs, et parmi eux Brodie et Brougthon, ayant placé des animaux à sang chaud dans un compartiment ne contenant que de l'oxygène, remarquèrent que ces animaux devenaient languissants et finissaient par s'endormir et par mourir dans leur sommeil, quoiqu'on eût eu soin de placer dans le même compartiment des matières capables d'absorber l'acide carbonique. Du reste, dans ces mêmes compartiments où ces animaux mouraient, on parvenait très-bien à faire brûler un flambeau. Ces expériences prouvaient donc que l'oxygène non dilué était un véritable poison narcotique. Du reste, l'auteur a remarqué et prouvé que l'air que l'on inspire, mis en contact avec l'air expiré, perd ses qualités propres à soutenir la vie. On observe aussi que, dans cet air altéré, les substances organiques se décomposent avec la plus grande facilité, et que les différentes vapeurs nuisibles mêlées à l'air en diminuent les propriétés vitales, en proportion directe de leur quantité. En un mot, l'air est rendu nuisible par une trop grande quantité d'acide carbonique ; il est restauré par les plantes ; il perd ses qualités vivifiantes dans les grandes villes et par son contact et son mélange avec d'autres gaz.

Quant aux eaux, il y a déjà vingt-cinq ans que Snow a insisté

sur la grande importance de leur pureté, et qu'il a prouvé la relation intime des eaux impures avec la production du choléra, du typhus et d'autres maladies épidémiques. Il a compté 97 cas mortels de choléra dans 1,000 maisons soumises à une même distribution d'eaux, tandis que dans 1,000 maisons qui recevaient une autre eau, il n'y eut que cinq cas mortels. Je ne dirai pas grand'-chose de *l'humidité*, dont la conférence de M. Richardson traite aussi ; mais je m'arrêterai un instant avec l'auteur sur l'extrême importance de la *lumière*. Les rayons solaires, dit M. Richardson, sont les grands chimistes de l'univers. C'est sous leur influence que l'acide carbonique est retiré de l'air et que l'oxygène lui est rendu. Certaines vapeurs nuisibles, telles que l'acide chlorique ou l'hydrogène sulfuré, empêchent cette transformation sous l'influence de la lumière. Un des amis du docteur Richardson, un médecin distingué de l'Inde, lui envoya un certain poison dont une partie, exposée au soleil, perdait ses qualités nuisibles au bout de peu de jours, tandis que l'autre partie, tenue à l'abri de la lumière, conserva toute sa force. De même que la lumière agissait sur ce poison, de même aussi elle agit sur des produits nuisibles, tels que les principes de la variole, de la scarlatine et du typhus. La nécessité d'une température modérée et égale n'est pas moins prouvée pour le maintien de la santé, et l'on peut dire que les courants d'air froid, agissant sur des personnes âgées de plus de trente ans, doublent leurs effets néfastes à chaque période de neuf années. De sorte qu'en supposant que le froid tue une personne âgée de trente ans, elle en tuera deux âgées de 39 ans, quatre de 48, huit de 57, seize de 66, etc. Ainsi donc l'on peut dire, en un mot, avec le Dr Richardson, que le bon air, l'eau pure, la propriété des vapeurs, la lumière claire et une température égale sont les cinq doigts de la main droite de la santé.

Hélas ! comment les habitations répondent-elles à ces exigences ? C'est ce que le conférencier examine en peu de mots. Nous ne le suivrons point dans ses considérations historiques sur les différentes espèces d'habitations ; car rien ne passe inaperçu dans cette étude, depuis le genre d'habitation primitive que l'on pourrait nommer cave, jusqu'au manoir et au couvent du moyen-âge : tout est examiné. Enfin il aborde nos constructions actuelles, tant publiques que privées, et conclut que celles qui présentent le plus de garanties hygiéniques sont les prisons-modèles. Quant à ces quartiers pour les pauvres, que, dans les villages, en Angleterre,

Digitized by Google

on est obligé de bâtir, ils sont aussi défectueux que les maisons des particuliers. Dans une certaine classe sociale, nous trouvons des magasins ou boutiques où il y a un échange continuel de poussière et de mauvais air, partant de la boutique pour gagner les chambres à coucher des habitants ; pour comble de malheur, notre habitude commerciale est d'entasser ces magasins dans les mêmes rues, de sorte que les conditions antihygiéniques se multiplient. Quant aux habitations de la classe riche, de la bonne bourgeoisie et des rentiers, elles ne trouvent point grâce devant le Dr Richardson. Une partie de ces constructions se trouve sous le sol. Le grand escalier conduit les mauvais gaz d'en bas jusqu'aux chambres à coucher, et depuis les chambres à coucher jusqu'au faîte de l'habitation, où ils se collectionnent comme sous la cloche d'un récipient. Aussi faudrait-t-il une réforme complète. Selon M. Richardson réforme est loin d'être irréalisable, car elle ne renferme rien qui ne puisse s'effectuer, même facilement, dans l'état actuel de nos connaissances. Il voudrait donc commencer les améliorations dans les fondements de l'édifice. C'est la base de la construction qui entame la santé des habitants, d'une façon plus nuisible qu'aucune autre influence. Les murs et les places du sous-sol, quelque solides et quelque propres qu'ils puissent être, sont toujours humides. Ils sont, en effet, entourés de terre, et toute la pluie qui tombe cherche naturellement à y pénétrer ; les tuyaux qui conduisent les eaux du sommet de la maison et des cabinets y trouvent aussi leur meilleur moyen de décharge. Ensuite, on y prépare les repas : des vapeurs de différentes natures s'y forment ; on y sèche les habits, on y nettoie la vaisselle; et tout ce mélange, grâce au feu de la cuisine, monte vers les étages et s'y condense pendant la nuit, sous forme de gouttelettes qui se déposent sur les murailles : de là, une humidité presque inévitable, et chacun sait combien de maladies sont engendrées ou aggravées par l'humidité, (tels sont les rhumatismes, les névralgies, les toux rebelles, l'épuisement, etc.) Le médecin anglais ne craint même pas d'ajouter que l'habitant de ces maisons se trouve dans une position pire que s'il demeurait dans une ville bâtie au-dessus d'un lac. Du reste, il n'arrive pas rarement, et l'auteur en cite des exemples, que des femmes et des enfants ont leur chambre à coucher dans cette partie du bâtiment.

Donc, les fondements d'une maison ne peuvent plus servir, comme maintenant, de chambre d'habitation, de cuisine, de caves à provi-

sions, de buanderie, de séchoir et de réservoir. Ils seront composés de trois espèces de caves voûtées, qui toutes doivent avoir de larges ouvertures en communication avec l'air. Une partie servirait d'entrée pour les domestiques et irait communiquer, sur le derrière de la maison, avec le grand escalier. Dans une de ces parties devrait se trouver un réservoir où viendraient se collectionner tous les résidus de l'habitation; un autre puits servirait de décharge aux tuyaux du sous-sol. Dans les autres places passeraient les tuyaux à distribution d'eau et d'air, et dans la place où se trouvent ces derniers, on aurait soin d'allumer de bons feux, afin de chauffer et de purifier cet air; et l'une de ces places, à la rigueur, pourrait servir de salle de bains. En tout état de cause, une précaution indispensable est qu'aucune des places des fondements ne pourrait avoir une communication directe quelconque avec les chambres situées au-dessus.

Le second changement essentiel à apporter à la façon actuelle de bâtir, c'est la modification de l'escalier. Il est positif que dans la plupart des maisons il serait d'une très-grande difficulté de changer l'état actuel des choses, mais ces changements ne devraient jamais être perdus de vue dans les nouvelles constructions. Un fait indéniable, c'est que l'escalier tel qu'il existe forme une espèce de tuyau par lequel tous les mauvais gaz et les mauvaises vapeurs de la maison montent vers les étages supérieurs, sans compter que l'escalier est une espèce de cheminée d'appel pour tous les courants d'air. Dans sa construction modèle, le médecin anglais voudrait isoler l'escalier, l'enfermer dans une espèce de tour à part; au niveau de chaque palier, une porte servirait de communication entre l'escalier et l'étage. C'est dans cette tour aussi que devraient être les cabinets inodores et les tuyaux de décharge pour les parties supérieures de la maison. Au niveau du troisième étage, l'escalier communiquerait avec la cuisine et les appartements des domestiques pour finir au faîte de la maison sur une espèce de plate-forme. De cette façon, les odeurs et les mauvaises vapeurs de la cuisine ne gêneraient point les habitants et s'échapperaient directement vers le toit. Mais ici nous est réservé une autre surprise.

Pour couronner sa maison, le D[r] Richardson construit un petit jardin sur la plate-forme, petit jardin couvert en briques et en verre. De cette façon, les enfants auraient toujours une salle de récréation saine, et les fleurs des parterres, après avoir retiré à l'air qui monte par l'escalier l'acide carbonique et les autres mau-

Digitized by Google

vais principes, le rendraient à l'atmosphère dans sa composition la plus vivifiante.

La maison une fois construite, le Docteur la parcourt du haut en bas, entre dans tous les détails sur la distribution des pièces, sur la manière de construire les murailles, sur la façon de les orner, sur le chauffage des appartements, sur l'éclairage, sur les parquets et sur les tapis. Aucun détail ne lui échappe. Un mot sur les papiers à tapisser. Les meilleures murailles sont celles qui sont bien sèches, bien peintes et qui peuvent être lavées. Le papier retient l'humidité et la retire de l'air quand le temps est humide, puis, la sécheresse venue, rend cette même humidité à l'atmosphère et se couvre de moisissure. Un autre point essentiel, c'est l'ornementation des murailles et les dessins des papiers. Il faut que ces dessins ne soient pas trop entrelacés, car ils fatiguent la vue, la rendent trouble et peuvent occasionner des désordres nerveux très-graves. De nombreux exemples de ces faits existent. D'un autre côté, il arrive parfois que ces dessins simulent des têtes singulières ou des grimaces bizarres d'êtres fantastiques. Dans les chambres d'enfants, cela peut les effrayer ; mais même pour les grandes personnes et surtout pour les femmes, cela peut présenter des inconvénients réels.

Laissez de côté ces fantaisies dangereuses. Que les dessins soient larges et à lignes ou à contours nets; ou bien encore, reposez la vue sur une couleur tendre et unie comme le bleu et le vert ; car le créateur de toutes choses a distribué ces deux couleurs avec une sagesse infinie dans la grande maison de l'univers, l'une flottant sur notre tête, l'autre répandue à nos pieds : l'azur du ciel et le vert de la prairie.

Je fais grâce au lecteur des autres détails et je dis en terminant : n'est-il pas étrange que dans des pays comme l'Angleterre, la France, la Belgique, la pratique réalise encore si peu dans les constructions ce que la théorie démontre comme devant être fait. Une maison telle que nous la décrit le Dr Richardson serait-elle donc tellement au-dessus de nos forces, que la routine semble dominer encore, en stérilisant nos connaissances hygiéniques. Nous avons l'habitude de parler et de discuter habitations ouvrières, nous venons de voir que dans le même ordre d'idées, d'autres questions sont pendantes et qu'elles ne sont pas les moins importantes pour nous.

D. D.

LES MOINES D'OCCIDENT DE NOTRE TEMPS.

I. V. J. B. C. Scheppers.

La cité métropolitaine vient d'être témoin d'une cérémonie funèbre qui rappelle les obsèques triomphales du Cardinal Sterckx. Le 7 mars 1877, comme le 10 décembre 1867, restera dans le souvenir des habitants de Malines une date mémorable. Un cercueil, porté sur les épaules de pauvres frères, précédé d'un nombreux clergé et accompagné par un évêque, passait à travers les rues encombrées de spectateurs sympathiques et recueillis. L'intérieur de Saint-Rombaut présentait un spectacle touchant. Les trois vastes nefs de la basilique regorgeaient de fidèles appartenant à toutes les classes de la société. Les chanoines, en habit de chœur, entouraient la dépouille mortelle d'un collègue vénérable *qui avait passé en faisant le bien*. Mgr Anthonis, évêque auxiliaire, célébra pontificalement la messe des morts et chanta l'absoute finale. C'était la manifestation d'une douleur universelle qui valait la plus belle oraison funèbre ; peuple et clergé rendaient les suprêmes hommages de leur gratitude et de leur respect à Mgr Scheppers, chanoine titulaire, juge synodal, prélat domestique de Sa Sainteté, chevalier de l'ordre de Léopold, fondateur et supérieur général de l'institut des frères de Notre-Dame de Miséricorde et de la congrégation des Sœurs du même nom.

Il n'entre pas dans mon plan de retracer ici tous les détails de la longue carrière du vénéré défunt. Mais je me reprocherais de ne pas consacrer au moins quelques lignes à la mémoire bénie de celui que le monde saluera froidement comme un philanthrope et que la voix des chrétiens appellera le Vincent de Paul de Malines.

Victor-Jean-Baptiste-Corneille Scheppers, quatrième enfant de Corneille-François et de Jeanne-Catherine Estrix, a vu le jour à Malines le 25 avril 1802. Issu de deux antiques maisons patriciennes où les trésors de foi et les traditions d'honneur étaient héréditaires avec les biens de la fortune, il reçut une éducation conforme à sa condition sociale et fit d'excellentes études classiques dans les collèges de Malines et d'Alost. Sa rhétorique achevée en 1820 sous la discipline de l'abbé Van Crombrugghe, le Rollin du temps, le jeune Victor parut d'abord indécis sur sa vocation et mena dans le monde une vie retirée, studieuse, exemplairement

Digitized by Google

chrétienne. Toutefois, par l'attrait spontané de son cœur, il se sentit de bonne heure tourné vers le sanctuaire, et lorsqu'en janvier 1830 le grand séminaire, fermé depuis les arrêtés de 1825, fut ouvert de nouveau aux lévites, il y demanda son admission pour aborder le cours de théologie, ou plutôt pour le continuer sous la direction de maîtres expérimentés et sûrs; car, avant même d'entrer dans le sacerdoce, il avait fait des sciences sacrées l'objet favori de ses études. Ordonné sous-diacre et diacre par Mgr Van de Velde dans la cathédrale de Gand, il fut élevé au sacerdoce par Mgr Engelbert Sterckx, le 13 avril 1832. Il aimait à rappeler dans la suite qu'il fut le premier prêtre auquel l'illustre archevêque ait imposé les mains.

A partir de ce moment, l'abbé Scheppers se voua tout entier au salut des âmes et à la pratique des bonnes œuvres. Lui, le fils du second magistrat communal, se mit à enseigner les éléments de la doctrine chrétienne, même la lecture et l'écriture, à des enfants pauvres qu'il réunit autour de lui dans une salle de sa maison de campagne; en ville, il ouvrit une école pour de jeunes artisans et la dirigea en personne. Presque chaque semaine il montait en chaire dans les diverses églises paroissiales de Malines; infatigable dans le ministère du tribunal sacré, il fit aussi des missions fréquentes dans les paroisses rurales des alentours. On se rappelle encore combien sa parole toujours simple et éminemment populaire, mais substantielle et pénétrante, a fait de bien à ses concitoyens et aux habitants des campagnes. Dieu seul connaît le nombre des âmes que le jeune prêtre a sauvées de la perdition, le nombre des familles où il a ramené la pratique des devoirs de la religion et le bonheur intérieur.

Dans cet obscur ministère, l'abbé Scheppers préludait à de plus grands travaux.

Mgr l'Archevêque, frappé de son mérite, lui donna rang parmi les chanoines honoraires de la métropole, la veille de Noël 1835. Maître d'un beau patrimoine, le jeune chanoine conçut le projet de fonder une corporation religieuse pour l'amélioration sociale des détenus et des jeunes délinquants, ainsi que pour l'instruction de la jeunesse. Le projet fut réalisé l'année même où Mgr Sterckx fut appelé à Rome par Grégoire XVI, pour y être revêtu de la pourpre cardinalice. Ce fut le 25 janvier 1838 qu'il vint installer solennellement la naissante communauté et donner l'habit religieux aux premiers novices qui s'étaient groupés autour

de M. le chanoine Scheppers. Telle est l'origine de l'institut des Frères de Notre-Dame de Miséricorde. L'humble grain jeté en terre germa rapidement sous la bénédiction de Dieu et du souverain pontife. Les constitutions, élaborées par le fondateur et approuvées par l'autorité diocésaine, furent provisoirement agréées à Rome le 20 novembre 1847. La sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers les sanctionna définitivement par décret du 15 mars 1857.

Le zèle du respectable chanoine n'était pas encore satisfait. En 1844, il jeta les bases de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Miséricorde, en leur assignant pour but principal le service de vieilles femmes indigentes, la direction d'écoles gardiennes et l'instruction du jeune âge. En 1851, il établit à Malines la première conférence de la Société de Saint-Vincent de Paul. Il était, du reste, l'âme de toutes les bonnes œuvres à Malines.

L'instruction solide et l'éducation religieuse de la jeunesse préoccupaient vivement cette âme sacerdotale. Après avoir créé. à l'hospice d'Oliveten, une école dominicale et une école quotidienne pour les enfants des classes ouvrières, il établit un pensionnat sous l'invocation du nom de Saint-Vincent de Paul, et un externat à Malines sous le vocable de Saint-Libert, pour les enfants des familles bourgeoises. Le pensionnat d'Alsembergh lui doit aussi son existence.

Hors de Malines, les Frères inaugurèrent leur laborieuse et pénible mission, en 1841, dans la maison de détention de Vilvorde. Plus tard le gouvernement les admit aussi dans les prisons de Gand et d'Alost. Encore à l'heure présente, ils déploient leur dévouement dans les maisons pénitentiaires et de réforme de Namur et de Saint-Hubert. Obéissant avec joie aux vœux de notre Saint-Père le Pape Pie IX, le chanoine Scheppers alla en 1854 planter une colonie de ses Frères dans la ville éternelle. Son institut compte actuellement à Rome cinq maisons pour l'enseignement de la jeunesse romaine et la moralisation des prisonniers. Le cardinal Wirseman, archevêque de Westminster, eut également recours au zèle infatigable du pieux fondateur et ouvrit aux Frères de Malines les écoles catholiques de réforme en Angleterre. Aujourd'hui l'institut possède trois maisons à Londres.

En 1856, le Saint-Père avait honoré M. le chanoine Scheppers du titre Camérier secret ; le 22 juillet 1870, il daigna l'élever à la

Digitized by Google

dignité de Prélat domestique. Il n'y eut qu'une voix dans le diocèse pour applaudir à ces hautes marques de l'estime particulière que Sa Sainteté portait à l'émule de Vincent de Paul.

Les huit dernières années de sa vie furent une sorte de martyre presque continuel. Brisé par de fréquents assauts du mal cruel qui le tenaillait dans un organe important de la vie, il surmontait son épuisement par l'énergie de son âme et sa résignation chrétienne. Quand la maladie lui laissait quelques jours de relâche, il les consacrait à l'exercice de ses fonctions sacerdotales. Une dernière crise survint au début de ce mois : cette fois, elle fut de courte durée, mais fatale. A l'aurore du 7 mars, le cher malade, après une tranquille agonie, rendit au Créateur son âme purifiée comme l'or dans le creuset d'indicibles souffrances. Il avait atteint la 75e année de son âge et la 45e année de sa prêtrise. Préparé au grand passage par le saint Viatique et les extrêmes onctions de l'Église, il eut aussi la consolation de recevoir, par dépêche télégraphique, la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. La veille de sa mort, il vit s'asseoir à son chevet son Éminence le Cardinal Dechamps, qui le bénit une dernière fois en exprimant ces paroles rassurantes pour le moribond : « Après vos bonnes « œuvres, la croix de vos souffrances; après la croix et par la « croix, l'éternel bonheur de là-haut : *In cruce salus.* » Et c'est dans l'embrassement de la croix que Monseigneur Scheppers expira.

Le Frère Directeur de la maison-mère, en annonçant la triste nouvelle, a pu écrire que le révérendissime père, en quittant ce monde, s'était présenté devant le tribunal du souverain juge avec le triple trésor de ses souffrances, de ses bonnes œuvres et de ses vertus. C'est à de tels hommes que la couronne de l'éternité a été promise et qu'elle est assurée.

Ce n'est pas que la famille religieuse des frères et des sœurs dont il est le fondateur qui pleure Mgr Scheppers. Sa ville natale dont toute la population l'entourait d'une considération exceptionnelle, la foule des malheureux que sa douce parole a consolés ou que sa main généreuse a nourris avec une délicatesse toute paternelle, des centaines de jeunes hommes et de pères de famille dont il a été le guide par sa sagesse et le père par sa bonté, se rappelleront longtemps les bienfaits et célébreront la mémoire de ce prêtre d'élite qui n'a jamais connu dans sa vie que l'oubli de lui-même et le travail pour le bien de son semblable.

P. Claessens.

II. LA VIE ET LES TRAVAUX

du chanoine De Smet.

Le chanoine J.-J. De Smet vient de mourir à Gand à l'âge de 82 ans. En lui, la Belgique perd un de ses meilleurs citoyens, la Flandre un de ses enfants les plus dévoués. Cet éloge, qui bien souvent n'est qu'une banalité empruntée aux pompes funèbres, est cette fois une vérité qu'attesteront tous les survivants de l'époque, témoins de la popularité légitime acquise par cet homme de bien dont la noble devise fut : DIEU et PATRIE.

Des voix plus autorisées que la mienne célèbreront les éminentes vertus qui le distinguaient et dont la réunion forme le prêtre accompli. Une humilité vraie au milieu des succès les plus brillants et les plus soutenus; — une bonté inaltérable s'étendant à tous, sans acception de personne, et lui assurant d'universelles sympathies; — une piété sincère, se réflétant dans ses actes bien plus encore que dans ses écrits; — une charité inépuisable qui prenait toutes les formes et se prodiguait en faisant le bien; — une ardeur au travail qui, pendant tout un demi-siècle d'infatigable activité, ne connut point de trève et qui n'eut de terme qu'à l'heure du repos suprême; — une fidélité indéfectible à remplir les devoirs multiples que lui imposait son dévouement filial à l'église dans les circonstances les plus difficiles; — tels sont les titres du regretté défunt à la vénération de nos religieuses populations des Flandres, dont la voix est ici la voix du Dieu des éternelles récompenses.

Pour moi, qui ai eu le bonheur de connaître M. le chanoine De Smet dans l'intimité et de l'apprécier comme écrivain et comme savant, je mets un pieux empressement à exalter les rares qualités de son esprit et de son cœur. Il m'est doux de rendre ce dernier et public hommage à ce caractère droit et élevé qui, ennoblissant les relations littéraires et sociales, a laissé dans ma mémoire des souvenirs qui embaument ma vie et dont je voudrais faire passer le parfum dans ces pages que ma vieille et fidèle amitié est heureuse de lui consacrer.

Issu d'une famille honorable de la bourgeoisie flamande, Joseph-Jean De Smet naquit à Gand, le 11 décembre 1794. Après avoir achevé, de la manière la plus brillante, ses études de collége

Digitized by Google

et de séminaire, il fut, bien jeune encore, destiné à l'enseignement, pour lequel il se sentait une véritable vocation.

Nommé professeur de rhétorique au collége Sainte-Barbe, à Gand, il passa bientôt, en la même qualité, au collége d'Alost qui, sous l'habile direction de M. l'abbé van Crombrugghe, s'était rapidement élevé au premier rang parmi les établissements d'instruction publique jouissant à bon droit de la confiance des familles catholiques.

Le royaume des Pays-Bas venait de se constituer contrairement aux vœux et aux intérêts des Belges qui, loin d'y recueillir les bienfaits de l'indépendance, n'y trouvèrent qu'une forme nouvelle de la domination étrangère.

L'enseignement moyen, en complet désarroi depuis l'introduction chez nous du régime des Lycées impériaux de France, laissait beaucoup à désirer au point de vue des livres classiques, tous rédigés dans un esprit qui était peu en rapport avec nos traditions nationales. Le corps professoral du collége d'Alost s'attacha immédiatement à combler cette lacune importante. M. De Smet, convaincu de la nécessité d'une direction nationale à imprimer surtout à l'étude de nos annales, publia, dès 1822, une *Histoire de la Belgique* en deux volumes. Cet ouvrage, dans lequel, pour la première fois, on essayait de faire marcher de front les principaux faits historiques se rattachant à toutes nos provinces si différentes dans les diverses phases de leur civilisation particulière, était écrit d'après un plan tout nouveau.

Tout en constituant une unité logique, la division du livre en sept principales époques permettait de donner comme couronnement et résumé de ces diverses périodes, un *tableau des mœurs et des coutumes* ainsi qu'un *état des lettres et des arts* correspondant à chacune d'elles. Cette histoire, écrite *pour inspirer aux jeunes cœurs l'amour de la patrie*, était conduite jusqu'à la bataille de Waterloo. Elle se terminait par cette réflexion à laquelle les circonstances donnaient une si émouvante actualité : « Puisse la sollicitude d'un souverain, ami de son peuple, et la sagesse des deux Chambres parvenir à faire règner entre les Belges et les Bataves cette union et cette concorde qui sont le gage assuré de la prospérité des empires ! » On sait comment ce souverain ombrageux et oppresseur fut entraîné fatalement sur la pente des luttes religieuses qui amenèrent la séparation violente des deux peuples par la révolution de 1830.

La publication de cette *Histoire de la Belgique* fut accueillie avec une immense faveur. Déjà dans le cours de la même année 1822 parut une deuxième édition, revue et corrigée d'après les conseils des deux représentants les plus éminents de la science historique à cette époque, MM. Rapsaet et Dewez. Le gouvernement, froissé de l'impartiale franchise avec laquelle le jeune historien avait exposé la fatale influence exercée sur les troubles du XVIe siècle par le fondateur de la dynastie d'Orange, lui fit une guerre tantôt sourde, tantôt déclarée, qui n'eut d'autre résultat que d'affermir et d'accroître sa popularité. Depuis lors, un grand nombre d'éditions et de réductions sous forme de résumés traduits en flamand donnèrent au livre de M. De Smet cette vogue classique qui dure encore aujourd'hui. Ce livre enrichi, dans ses éditions successives, des résultats acquis par les progrès de la science et complété par l'historique des grands événements qui ont marqué le règne glorieux de Léopold Ier, Roi des Belges, constitue le fondement de la réputation littéraire de M. De Smet.

Le jeune professeur continua sans interruption toute une série de publications classiques.

En 1825, il publia en latin un cours de rhétorique, sous le titre de *Institutiones oratoriæ*, où les travaux anciens de Quintilien, de Rollin et de Fénélon se trouvaient condensés avec les travaux plus récents des Boissonnade, des Spalding, des Dussault, etc. — En 1824 avait paru une *Géographie générale* en deux volumes, qui eut aussi plusieurs éditions.

Lorsqu'après la suppression des colléges ecclésiastiques en 1825 et la création du collége philosophique de Louvain, la lutte entre le gouvernement et le clergé eut pris un caractère d'aigreur et de violence, M. De Smet, sortant du cercle de ses pacifiques études de prédilection, s'y jeta avec cette ardeur que donnent de profondes convictions. Le nombre des écrivains préparés aux luttes de la presse politique était fort restreint à cette époque, et il y avait un patriotique courage à défendre le véritable sentiment du pays contre les attaques vénales des folliculaires étrangers à la solde du pouvoir.

M. Raoul, écrivain français caché sous le pseudonyme de M. K..., venait de publier une justification des prétentions despotiques du gouvernement en matière d'enseignement. A cette brochure, intitulée : *Droits du prince sur l'enseignement public*, M. De Smet, avec le concours de M. l'abbé Verduyn, le constant

Digitized by Google

ami de toute sa vie, opposa un travail vigoureusement pensé et écrit sous le titre : *Du droit exclusif sur l'enseignement public.* Ce plaidoyer, à la fois savant et pratique, ne contribua pas peu à préparer l'importante conquête de la liberté d'enseignement sur l'odieux monopole organisé par le gouvernement.

Une nouvelle occasion s'offrit immédiatement au jeune athlète de combattre le bon combat pour la défense de l'Eglise contre les agressions officielles d'un des principaux fonctionnaires de l'État. Chose à peine croyable ! Ce fut immédiatement après avoir fait avec la Cour de Rome le Concordat de 1827 que le gouvernement hollandais, au mépris de toute loyauté, mais avec l'acharnement du despote doublé du sectaire, poursuivit sa guerre systématique contre les plus légitimes influences de l'église catholique.

Dans ses *Observations sur les libertés de l'église belgique*, un employé supérieur du ministère des cultes, M. van Gheert, interprète de la pensée ministérielle, cherchait à introduire chez nous, contrairement à toutes les données de notre histoire, ces prétendues *libertés* de l'église gallicane, qui ne sont en realité que les *servitudes de l'église romaine*, comme les juristes courtisans les ont rêvées à toutes les époques de persécution. M. De Smet, avec l'aide de M. l'abbé van Crombrugghe et de M. Hélias d'Huddeghem, professeur au séminaire de Gand, ainsi que de l'historien Rapsaet, entreprit résolûment de réfuter ces vieilles erreurs et de rétablir les droits de l'église sur leurs bases historiques. Cette œuvre, de raison à la fois et de conscience, offre aujourd'hui encore, en présence de la *force primant le droit*, un intérêt qui s'étend à l'avenir comme au passé. Sous le titre : *Réfutation des observations sur les libertés de l'église belgique*, le travail de M. De Smet, s'appuyant sur l'autorité des canonistes belges les plus célèbres, stigmatisait ces libertés *inconnues* d'une église belgique également *inconnue*. Ne reconnaissant que l'Eglise romaine à laquelle la Belgique se montra toujours si attachée, le savant auteur traitait, dans ces 120 pages d'une dialectique irréfutable : — de l'*autorité distincte des deux puissances*, — de la *publication du Concile de Trente* dans nos provinces, — des *articles organiques de* 1802, — du *placet royal*, — des attaques nouvelles contre l'église sous la double pression des *doctrines protestantes et jansénistes*. Toutes les erreurs y étaient réfutées, tous les préjugés dissipés, toutes les habiletés déjouées : aucune partie du programme ministériel ne restait debout. Sous la forme d'une polémique inspirée par de

passagères circonstances, c'était une défense en règle des principes éternels qui président à l'existence et à la conservation de la société religieuse.

Du reste, M. De Smet, l'homme le plus doux et le plus pacifique, était devenu, sous l'impulsion du sentiment du devoir, un des plus infatigables champions de l'église militante de cette époque si féconde en enseignements. Attaché en qualité de collaborateur amateur à la rédaction du *Catholique des Pays-Bas*, journal qui, sous la direction vigoureuse d'Adolphe Barthels, était devenu l'un des organes les plus répandus et les plus influents des provinces méridionales, M. De Smet était constamment sous les armes. Le jeune publiciste avait pris goût à ces luttes de chaque jour, qui offraient sans doute des dangers de toute nature, mais dans lesquelles, soutenu par l'opinion publique, il trouvait aussi le charme de ces indicibles émotions que connaissent seuls les défenseurs convaincus et dévoués des grandes et saintes causes.

Les épreuves du pays touchaient à leur fin : l'union des catholiques et des libéraux concentrant toutes les forces vives de l'opposition disséminées dans nos provinces brisa le joug hollandais. L'indépendance nationale fut proclamée; un Congrès National fut réuni. La place de M. De Smet, comme celles des abbés Verduyn et Van Crombrugghe, ses courageux associés pour la défense de nos droits et de nos intérêts, y était marquée. Plus que personne il était, par ses études comme par ses sentiments patriotiques, à la hauteur des grands devoirs qu'imposait la mission de constituer la Belgique indépendante et de la faire entrer dans la grande famille européenne. Malheureusement, habitué aux études de cabinet et peu fait pour les luttes de la tribune, il apporta, sans doute, par ses votes, sa part de dévouement aux travaux du Congrès, mais son rôle, du moins dans les discussions publiques, y fut sans éclat.

Modeste par caractère, timide par tempérament, doué d'un organe des plus faibles, il ne prononça que quelques discours, fort solides, du reste, et fort substantiels, dans les questions les plus importantes à l'ordre du jour. Il fit entendre des accents patriotiques en faveur de l'*indépendance de la Belgique* qu'il rattachait aux grands événements de notre histoire. — Ami de l'autorité, mais ennemi du despotisme dont les événements des dernières années lui avaient démontré tous les dangers, — d'un autre côté, plus effrayé que la plupart de ses amis de l'anarchie républicaine,

Digitized by Google

il soutint énergiquement la cause de la *Monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire.* — Il retrouva surtout toute sa vigueur dans la défense de l'*indépendance de l'Église* contre le fameux amendement de M. de Facqz, qui voulait que *la loi civile primât et absorbât la loi religieuse,* doctrine intolérante, qui jurait avec l'esprit qui manifestement animait la grande majorité du Congrès.

La mission du Congrès constituant étant terminée, M. De Smet se hâta de renoncer à la vie politique, dans laquelle il n'avait consenti à entrer que momentanément et par dévouement patriotique; il reprit avec bonheur ses chères études historiques. Nommé professeur au grand séminaire de Gand, il commença et poursuivit pendant une vingtaine d'années son cours d'histoire ecclésiastique, dont toute la génération de prêtres formés par son enseignement a conservé l'ineffaçable souvenir.

Il inaugura cet enseignement par la publication d'un ouvrage qui restera comme une des meilleures productions de sa plume savante, je veux parler de son *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du* XIXe *siècle, et en particulier sur l'assemblée des évêques à Paris, en* 1811 ; *d'après des documents authentiques et en partie inédits* (1836).

Un des actes les plus audacieux et longtemps les plus inexpliqués du despotisme de Napoléon Ier dans la dernière et la plus mauvaise période de l'empire fut la convocation du *Concile* de 1811 qui se termina brusquement par l'emprisonnement de deux nos évêques, Mgr de Broglie et Mgr Hirn. Un tel événement était de nature à tenter le jeune professeur. Les pages énergiques qu'il y consacrait étaient, en effet, destinées à venger les droits de l'Église et à mettre en relief l'indépendance et la dignité du clergé belge, toujours au premier rang de nos défenseurs dans nos luttes séculaires avec la domination étrangère.

Pour traiter à fond cet épisode que le cardinal Pacca ainsi que MM. Jauffret et Picot n'avaient fait qu'effleurer dans leurs mémoires, d'ailleurs si estimables, M. De Smet avait à sa disposition les matériaux les plus précieux. On lui avait confié la *minute autographe du journal de Mgr de Broglie,* écrit jour par jour pendant les discussions du Concile, ainsi que *des pièces inédites et des notes curieuses réunies par le savant docteur Van de Velde,* qui avait partagé les travaux et la captivité de son évêque. A l'aide de ces documents, M. De Smet, reprenant

l'exposé des principaux faits de l'histoire ecclésiastique des premières années de ce siècle, a recherché les causes ou plutôt les prétextes du conflit de Napoléon avec Pie VII, et en a démontré les conséquences aussi glorieuses pour la papauté que fatales pour l'empire. Le dernier historien qui se soit occupé de ces graves événements, M. le comte d'Haussonville, dans le 4[e] volume de son récent ouvrage : *L'Église romaine et le premier empire*, rend justice au talent consciencieux de M. De Smet.

A cette époque de la vie laborieuse de M. De Smet se rattache une double consécration officielle donnée à son mérite par ses pairs, par ceux-là mêmes qui pouvaient le mieux l'apprécier. Le 6 juin 1835, il fut élu membre de la classe des lettres de l'*Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*. — Bientôt après, en 1837, il fut choisi pour faire partie de la *Commission d'histoire*.

Ces hautes distinctions reçurent l'approbation du pays tout entier. Juste récompense d'une carrière déjà bien remplie, elle ouvrit à notre savant une nouvelle carrière, plus en évidence, qu'il était appelé à parcourir avec un éclat soutenu par la fécondité de ses travaux historiques.

Il avait, en effet, des aptitudes spéciales pour l'étude de l'histoire. Doué d'une mémoire prodigieuse qui lui permettait de recueillir tous les fruits de ses incessantes lectures, d'un esprit droit et d'un jugement sain, incapable de passion, *sine irâ et studio*, il semblait réunir toutes les qualités qui permettent l'appréciation sereine des hommes et des événements et qui constituent l'essence d'un historien digne de ce nom. Formé à l'école d'un ami plutôt que d'un maître, M. Rapsaet, cet historien de grande race, il eut la chance de se rencontrer avec cette brillante pléiade de savants qui, à cette époque, jetèrent tant d'éclat sur la ville de Gand, les Warnkœnig, les Willems, les Serrure, les Gheldolf, les Van Lokeren, les Jules de Saint-Genois et tant d'autres. Par eux les études historiques, puisant désormais aux sources inexplorées des documents inédits enfouis dans les archives, avaient pris une direction plus originale et acquis une importance plus décisive.

Examinons, d'abord, avec tout l'intérêt qu'ils commandent, les produits de l'activité de M. De Smet, désormais associé aux glorieuses destinées du premier corps savant du pays.

Il est impossible de faire entrer, dans le cadre de cette Notice, même la seule énumération des productions de l'infatigable écri-

Digitized by Google

vain, non-seulement dans l'ardeur de son premier feu académique, mais jusque dans les temps où sa verte vieillesse pouvait confondre la vigueur de ses confrères les plus jeunes. L'un des trois plus anciens membres de la classe des lettres, il est incontestablement, — avec MM. Gachard, de Gerlache, Kervyn de Lettenhove, De Ram et de Reiffenberg, les plus distingués de la génération actuelle des savants historiens de notre pays, — celui qui apporta le contingent le plus nombreux de *Rapports*, de *Notices* et de *Mémoires* aux publications académiques.

Aucun de ses confrères, qui, tous, à quelque parti qu'ils appartiennent, avaient pour M. De Smet la plus sympathique vénération, ne fut plus souvent que lui chargé de faire rapport sur les recherches historiques communiquées à la classe et sur les mémoires envoyés au concours ouverts chaque année. Nul n'apportait à remplir cette partie peu attrayante des devoirs académiques plus de dévouement que lui et n'y montrait plus d'esprit critique et plus de goût littéraire.

Dans les Mémoires des membres de l'Académie (format in-4°), c'est lui encore qui, sans contredit, brille au premier rang par l'importance et la variété de ses communications, toutes rédigées avec le plus grand soin, toutes marquées au coin de la plus saine érudition, et se rapportant toujours à la Flandre, l'objet privilégié de ses études. Ses savantes recherches s'étendaient aux événements les plus divers et à toutes les époques de nos annales.

Il publia deux mémoires sur *Baudouin IX, comte de Flandre*, et sur *les chevaliers belges à la 5e croisade*, un autre sur *Philippe d'Alsace*, un autre sur *Gui de Dampierre*, un autre plus étendu sur *Robert de Jérusalem* à la 1re croisade. — Il fit paraître un *Examen critique des monuments historiques sur lesquels les historiens ont fondé le récit de la bataille de Grimberghe*, ainsi que des aperçus *sur les guerres entre la Flandre et le Brabant au* XIVe *siècle*, sur la part de *Guillaume d'Ypres* ou *de Loo* aux exploits des *Compagnies franches de la Flandre et du Brabant au moyen-âge*, et sur la *guerre de Zélande* (1303-1305).— Il se livra à de curieux essais de science étymologique *sur les noms des villes et des communes de la Flandre orientale*; il en fit autant pour la *Flandre occidentale* et pour la *Flandre zélandaise*; il fit un travail spécial sur l'*origine et l'étymologie du nom de la ville de Gand*. — Il étudia aussi les causes de la *prospérité et de la décadence de la ville de Bruges*.

Il choisit encore comme objet de ses mémoires historiques les

guerres de Maximilien contre les villes de la Flandre (1487-1488) ainsi que les exploits si aventureux de *Jean, sire de Beaumont.*

Ancune partie de la Flandre n'échappait à ses investigations. Il publia des mémoires historiques et critiques d'une importance réelle sur le *Pays de Waes*, sur la *seigneurie ou comté d'Alost*, sur les *Quatre-Métiers* et les *îles occidentales de la Zélande.*

Il publia aussi un mémoire des plus remarquables sur l'*enseignement dans les Gaules.* Ce travail, joint au mémoire couronné par l'Académie, de MM. Stallaert et Van der Haegen, sur l'ancienne organisation de l'enseignement dans nos provinces, venge noblement l'Église des calomnies dont elle est l'objet, en constatant ses efforts incessants pour le développement de l'instruction publique.

Pour les Bulletins de l'Académie, M. De Smet fournit un nombre vraiment incroyable de notices, relatives à toute espèce de sujets. Je me borne à citer ses recherches sur les anciennes institutions de la Flandre. A cet ordre de travaux historiques appartiennent ses notices : sur *l'entrée de la noblesse dans les anciens États,* — sur *la forme des délibérations des anciens États,* — sur les *États de Flandre pendant la révolution brabançonne,*—sur les derniers actes de la *Collace de Gand.* — Deux autres notices se rapportent à un sujet des plus intéressants, qui n'avait pas jusqu'alors attiré l'attention de nos historiens: *les modifications apportées sous Marie-Thérèse à l'antique constitution de la Flandre.* Une lutte, savante et courtoise, s'engagea à cette occasion, entre MM. De Smet et Gachard, sur l'origine et l'importance de ces changements constitutionnels.

Il y a quelques années, deux discussions solennelles, comme il s'en présente trop rarement au sein de la classe des lettres, eurent lieu entre les principaux membres s'occupant d'études historiques, tels que MM. de Gerlache, Gachard, de S^t-Genois, Kervyn de Lettenhove, etc. Le sujet en était, pour l'une, *le génie des Van Artevelde et leur rôle dans l'histoire*, pour l'autre, *le supplice d'Hugonet et d'Imbercourt,* ministres de Marie de Bourgogne. M. De Smet prit part à ce tournoi académique, où il figura avec honneur par l'étendue de ses connaissances et par la solidité de sa critique historique.

En 1867, les principaux travaux de M. De Smet, enfouis, pour ainsi dire, dans les publications officielles de l'Académie, ont été réunis par lui dans deux gros volumes in-8° sous le titre : *Recueil de Mémoires et de notices historiques* ; ils ont été mis ainsi à la

Digitized by Google

disposition du public, qui leur a fait l'accueil empressé dont les autres ouvrages de l'auteur ont toujours été l'objet.

M. De Smet ne se montra pas moins actif, comme membre de la Commission d'histoire, en ce qui concerne le principal objet de sa mission, la publication des anciens monuments de l'histoire. Il s'occupa naturellement de la Flandre, à la glorification de laquelle il s'intéressait particulièrement et dont, le premier, il avait signalé le rôle prépondérant dans l'histoire de la civilisation des provinces belges. Il publia, de 1837 à 1865, un *Corpus chronicorum Flandriae*, en quatre gros volumes in-4°, comprenant une collection de documents, en latin, en français et en flamand, de toutes les époques, et d'après des recherches faites dans les archives de tous les pays.

En dehors de ses publications comme membre de l'Académie et de la Commission d'histoire, M. De Smet publia des articles remarquables dans deux de nos principales revues. Dans le *Messager des sciences historiques*, il fit paraître une histoire de la ville de Middelbourg, en Flandre. Dans la *Revue de Bruxelles*, il s'occupa surtout des troubles religieux dans nos provinces au XVIe siècle. Il apprécia dignement la conduite, toute de modération et de patriotisme, tenue par le clergé belge dans ces circonstances difficiles, et en particulier par le Président Viglius, auquel il consacra quelques pages sympathiques destinées à venger la mémoire de cet homme d'État dont l'intelligence et le caractère ont été également méconnus par quelques écrivains sectaires.

Jusqu'ici, en rendant compte des travaux de M. De Smet, nous ne nous sommes occupés que du savant; mais il faisait partie aussi du chapitre cathédral de St-Bavon, et il remplissait les fonctions de chanoine-pénitencier en même temps qu'il était chargé de la direction spirituelle de l'une des plus importantes maisons d'éducation de la Flandre, celle des Sœurs de Notre-Dame à Gand. Or, sa piété n'était guère moins grande que sa science, et il trouvait le moyen d'employer ses heures, perdues selon le langage du monde, à publier, pour l'édification des fidèles, quelques notices pieuses, se rattachant encore à ses études historiques. C'est ainsi qu'il publia successivement un *Nouveau mois de Marie*, avec des exemples choisis dans les annales de la Belgique, un *Nouveau mois de Saint-Joseph*, ainsi qu'une *Notice historique sur la cathédrale de St-Bavon*. — Il publia aussi, de 1860 à 1867, de courtes et savantes monographies sur les trois grands apôtres de

la Flandre : *St-Amand*, *St-Liévin* et *St-Macaire*. — Tous ces opuscules, traduits en flamand, ont eu un succès vraiment populaire dans les familles religieuses de la Flandre.

Pour compléter l'étude des qualités de l'esprit qui distinguaient M. De Smet, il faudrait encore apprécier son mérite au point de vue littéraire proprement dit. Ancien professeur de rhétorique, il rédigeait d'une manière correcte et conforme aux règles classiques de la composition ; mais, comme il arrive souvent aux anciens professeurs, il manquait de spontanéité et d'originalité, de mouvement et de vie. Son style, facile et clair (ce qui était l'essentiel pour ses travaux historiques), ne se faisait remarquer ni par l'élégance ni par la vigueur. Marche, écriture, élocution, rédaction, chez lui tout procédait avec lenteur et uniformité ; et quelqu'un qui ne l'eût jugé que sur les apparences extérieures eût été bien injuste pour lui. Ce n'est pas cependant que chez lui l'imagination fit complétement défaut : il a même, et non sans quelque succès, cultivé la poésie. Ayant vécu longtemps dans l'intimité de M. Cracco, comme lui professeur au collége d'Alost et l'un des meilleurs poëtes flamands de ces derniers temps, il goûta, comme disaient les pédants de l'école, la douceur du commerce des Muses.

Je suis arrivé au terme de mon analyse critique des nombreux écrits de M. le chanoine De Smet.

Qu'il est fâcheux qu'on ait tant profané ce grand, ce beau nom de *Bénédictin !* Avec quelle conviction, avec quelle vérité je l'appliquerais à ce travailleur modeste, savant et infatigable, qui, partageant entre l'étude et la prière les heures si bien remplies d'une existence exceptionnellement prolongée par un bienfait du Ciel, laisse sur la terre des traces ineffaçables de ses éminentes vertus et de ses talents incontestés !

P.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ÉTUDES SUR LES NOMS PATRONYMIQUES FLAMANDS ET SUR QUELQUES QUESTIONS QUI SE RATTACHENT AUX NOMS, *par Gustave van Hoorebeke, docteur en droit.* Bruxelles, Deck et Duhent; Paris, H. Champion; Berlin, F. Schneider et Ce; 1876, bel in-8o, de 507 pages.

L'auteur de l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre n'est pas le premier venu dans le monde de la science nobiliaire. Beaucoup de nos lecteurs le connaissent déjà. Il a publié, entre autres, depuis longtemps, un *Nobiliaire de Gand* et un *Annuaire des familles de Gand*, qui sont entre les mains de la plupart des familles de la Flandre.

Son nouveau livre se distingue autant par une critique sévère que par une érudition vraiment prodigieuse. On ne s'étonne pas que l'auteur ait mis un grand nombre d'années à réunir les faits nombreux qu'il expose et les preuves abondantes dont il les appuie. C'est une œuvre de bénédictin. Elle échappe par cela même à une analyse détaillée; nous allons cependant essayer de la faire connaître le moins imparfaitement possible.

A part des essais fantaisistes, où l'intérêt et la vanité ont le plus de part, il n'existe pas de véritable travail sur la *patronymie* flamande. M. van Hoorebeke s'est dit qu'il y avait là une lacune à combler et, quoique déjà très au courant de la matière, il a poursuivi ses études et redoublé de soin dans ses recherches. Il ne lui a pas suffi d'être flamand et de connaître sa langue maternelle; il lui a fallu se reporter de quelques siècles en arrière, apprendre le langage populaire de l'époque, se rendre familières les habitudes morales de nos pères, leur éducation, leur instruction; il lui a fallu vivre de leur vie pour apprécier leur caractère, leur esprit, et les prendre en quelque sorte sur le fait.

L'expérience historique acquise, il a été en mesure de formuler un jugement et de prendre des conclusions. De là le volume que nous avons sous les yeux.

M. van Hoorebeke, se plaçant au point de vue de notre législation actuelle, ramène les noms à trois espèces : le *nom propre*, le *nom de famille* et le *nom additionnel*; le nom propre que l'on désigne aussi sous celui de *nom de baptême* et de *prénom*, PRÆNOMEN des Romains, celui qui est donné à l'enfant lors de sa naissance pour le reconnaître *individuellement*; — le *nom de famille*, ou le *nom* proprement dit, servant à désigner le nom qui appartient à toute une race et partant à toutes les branches de cette race; c'est le *nom générique* qui, depuis l'auteur commun de père en fils, de génération en génération, a été porté publiquement par elle dans la société; par ce motif on l'appelle aussi *nom patronymique*, qui correspond au NOMEN des anciens; — le *nom additionnel*, celui qui est parfois ajouté, et en quelque sorte joint à un nom patronymique, pour *distinguer les différentes branches d'une famille*. C'est souvent un ancien nom de fief ou de seigneurie, mais c'est aussi quelquefois celui d'une autre famille dont on a voulu perpétuer le souvenir. On peut le considérer comme une espèce de *surnom spécial*, COGNOMEN, qu'on ne doit pas confondre avec le surnom individuel, AGNOMEN. Nous devons nous borner à ces indications; l'espace dont nous disposons nous empêche de suivre l'auteur dans les développements de la matière.

Ce point de vue général établi, nous passons de plain-pied dans la question des noms de famille en Flandre.

Tout le monde sait par l'histoire ancienne, sacrée et profane, que chez tous les peuples, si l'on en excepte peut-être les Romains, on ne distinguait les individus, grands et petits, hommes et femmes, que par des noms propres : Adam, Noé, Semiramis, Néron, Cléopâtre, etc. Ceux auxquels on trouve quelque semblant de nom de famille n'étaient réellement affublés que d'un surnom, espèce de sobriquet, qui servait à indiquer leur extraction ou quelque particularité, même quelque vertu ou quelque vice de l'esprit ou du corps qu'on observait en eux ; voulait-on distinguer un homme par des affinités de famille, on ajoutait à son nom propre sa filiation paternelle ou même maternelle. Ce fait constant, dit M. van Hoorebeke, se produit chez nous, à de rares exceptions près, jusque dans la seconde moitié du moyen-âge. Exemples : Adala, Balduinus, Lietgardis, Hubertus (953), Geldolfus et filius ejus Walkerus (998), Fastradus et frater ejus Walterus (1038), Adon *miles* (1046), etc.

Ainsi donc, jusque dans le XIe siècle, nos familles en général n'ont à proprement parler pas de noms ; cependant naissent alors les premières dénominations patronymiques empruntées à des localités, successivement et lentement, avec une espèce de timidité ; mais sous l'empire de quelles influences ? M. van Hoorebeke répond savamment et ingénieusement à cette question. Constatons que si, en France, comme le croit Mézerai, les noms patronymiques ne devinrent héréditaires que vers 1200, ils le furent en Flandre au moins cent ans auparavant. L'auteur fournit à cet effet un tel luxe de preuves que nous ne pouvons qu'y renvoyer (pp. 23-56, de 1034 à 1200).

Si les noms de *localités* sont une source féconde pour la formation des noms patronymiques, autrement abondante encore est celle des noms *circonstanciels*, c'est-à-dire ceux qui sont nés de la circonstance particulière où se trouvait un individu quand il a pris un nom semblable ou qu'il en a été doté, à la différence des noms de localités qui éveillent toujours une idée d'origine et d'extraction. L'auteur prouve sa thèse par des exemples empruntés à des documents flamands, depuis 1066 jusqu'en 1200 : Anselmus *Calvus*, Balduinus *Castellanus*, Henricus *Aurifex*, Lambertus *Albus*, Lambertus *Keghel*, Willelmus *Snel*, Balduinus *Pottere*, Ermboldus *Amman*, etc.

L'institution des communes favorise considérablement le développement des noms patronymiques ; ce qui n'était encore qu'une large exception est désormais la règle ; le nom patronymique devient la propriété du manant comme il a été jusqu'alors principalement l'apanage du seigneur. M. van Hoorebeke, qui fait ici des merveilles d'érudition, dresse, en recourant soit à des manuscrits, soit à des documents connus, une nomenclature chronologique des divers noms qui se rencontrent le plus souvent depuis les années 1200 jusque vers la fin du XIVe siècle ; elle offre le plus vif intérêt pour la génération des familles pendant cette période et prouve que l'on doit considérer le XIIIe siècle comme l'époque de la constitution définitive des noms de familles dans nos provinces pour toutes les catégories d'individus (pp. 71-148, de 1201 à 1400).

Mais il n'est pas facile de s'y reconnaître ; il règne une confusion telle que c'est à grand'peine que l'on distingue le rang des familles entre elles ; plus grande encore est la difficulté de distinguer leur origine respective, la raison d'être de tous ces noms patronymiques, la *cause* qui les a produits. Cette cause, l'auteur la recherche dans un long chapitre, plein de révélations curieuses : *Des Sources des noms patronymiques*. Fidèle à son système, qui est à la fois simple et logique, il ramène tous les noms flamands à l'une des trois catégories dont il a été déjà question plus haut : les noms propres, les noms de localités, les noms circonstanciels.

Lorsqu'au XIIIe siècle, on commença à faire usage de la langue flamande dans les chartes et les autres documents, il s'agit de dire en flamand ce que jusqu'alors on avait dit en latin ; il fallait faire passer dans les écrits non-seulement les idées, mais aussi

Digitized by Google

et surtout les noms, et nos pères crurent avec raison ne pouvoir mieux faire que de traduire, de transporter dans leur langue, avec une méticuleuse exactitude, l'expression latine en y donnant la forme réclamée par le langage thiois, en supposant qu'ils n'eussent adopté depuis longtemps cette dernière pour se désigner dans leurs relations privées.

Partant de là, on peut ranger en trois classes les noms patronymiques dérivés des noms propres : — *les noms auxquels est joint le mot* zoon, *fils* (*sone, soen, soone,* etc.): Adriaenszone, Baertsoen, Makesone, etc. ; — *les noms qui sont des génitifs elliptiques*; noms d'hommes ou de femmes, ceux-ci précédés de *ver, dame,* ceux-là de *ser, sire,* et au génitif, comme l'indique généralement l'*s* final ou la terminaison *en;* les seconds sont des noms d'hommes ou de femmes, au génitif, également avec l'*s* final; les troisièmes sont encore des noms d'hommes, rarement de femmes, ayant pour désinence *sen* ou *sens* ajoutée au génitif. Tels sont les noms: serAerens, serDobbel, serJacobs, etc., verGaelen, verJans, verMarien, etc., Abrams, Alebouts, Annens, etc., Anthonissens, Driessens, Naessens, etc. ; — *les noms purs sans déclinaison*, classe de noms infiniment nombreuse, qui comprend d'abord les noms propres flamands qui ont passé intégralement ou avec de légères modifications à l'état de noms patronymiques, ensuite les *petits noms* ou diminutifs, tels qu'on les employait autrefois et qu'on les emploie encore aujourd'hui, par syncope ou par apocope, dans les Flandres, à l'égal des noms propres eux-mêmes. Ici, citer est impossible. La liste des noms de l'espèce ne comprend pas moins de vingt-deux pages (178-200) et l'auteur déclare qu'il aurait pu l'allonger considérablement. M. van Hoorebeke, qui dans tout ce chapitre se montre linguiste autant qu'historien, a réussi à débrouiller les noms les plus insolites, noms qui en apparence n'ont aucune signification.

Les noms de localités ont, comme il a déjà été dit, donné également naissance à un grand nombre de noms patronymiques, soit que ceux qui les ont portés aient conservé le *van* originaire, soit qu'ils l'aient supprimé ou traduit par *de*. M. van Hoorebeke fait, à ce propos, la remarque qu'il ne faut pas se hâter de dire que telle ou telle famille, féodale même, est éteinte, parce qu'elle n'existe plus dans la haute classe ou dans le rayon que l'on habite, et il donne des exemples frappants du contraire.

Mais importants avant tout sont les noms circonstanciels. C'est là que se reflètent les mœurs antiques de nos pères, là que viennent se grouper une foule de dénominations presque inconnues de nos jours, empruntées soit à des fonctions dont on n'a que peu ou point d'idée dans notre organisation sociale, soit aux arts et métiers que professèrent autrefois nos puissantes corporations, soit à des expressions bizarres et singulières dont la langue ancienne des provinces flamandes avait le secret et qui sont d'une naïveté, parfois d'une vulgarité que notre goût délicat désavoue aujourd'hui.

M. van Hoorebeke passe successivement en revue les noms patronymiques résultant des *fonctions*, des *arts*, des *qualités*, des *situations particulières*, et, sans entrer dans de trop grands détails, nous donne les notions les plus intéressantes, pour en interpréter le sens et les comprendre tels que les comprenaient nos ancêtres dans les vieilles acceptions des mots en les considérant comme des substantifs communs. Ici encore l'archéologie et la linguistique sont mises à profit.

Parmi les *fonctions* (chaque emploi ou dignité dont on pouvait être revêtu ou honoré), l'auteur mentionne les suivantes, en les expliquant : *Baillio, Heronaige* et *Barnaige, Borchgrave, Bottelier, Camberlym, Casteleyn, Coster, Damman, Deurwaerder, Drossaert, Gruyter, Landsheer, Leenheer, Maerschalck, Meyer, Moermeester, Munter, Praetere, Proost, Schouteete, Tollenaere.* Chacun de ces articles forme comme un petit traité sur la matière.

Les Arts ont fourni un énorme contingent à la patronymie flamande, comme ils l'ont du reste fait dans tous les pays. M. van Hoorebeke s'occupe successivement des

arts libéraux, ceux où l'intelligence a la part principale, et des *arts mécaniques*, ceux où, sans que le travail intellectuel soit exclu, le travail manuel et l'outillage sont indispensables.

Les *qualités, physiques* ou *morales*, furent à leur tour une source féconde où nos pères puisèrent largement pour gratifier de noms patronymiques ceux qui n'avaient pas eu le bonheur de s'en attribuer par leurs possessions. De là des dénominations immorales, cyniques même, qui nous offusquent et dont l'auteur explique l'origine dans des pages du plus sérieux intérêt historique. Insistons encore une fois, à propos des anciens noms flamands expliqués par M. van Hoorebeke, sur le mérite linguistique de ses recherches.

Mais ici se présente une objection. Tous ces noms, dit-on, sont sarcastiques et graveleux; mais ils n'ont pas été tous donnés à des familles du peuple; car beaucoup d'entre elles avaient armoiries. Erreur, répond M. van Hoorebeke. La plupart de ces noms ont été portés par des familles de la basse ou moyenne classe; elles portaient des armes, sans doute, mais c'étaient des armes *non timbrées*, des armes municipales, bourgeoises; les familles qui tenaient le milieu entre la noblesse, avec laquelle elles s'alliaient et se confondaient parfois, et la *plebs*, à laquelle elles étaient superieures, étaient les familles *patriciennes* ou notables, qui portaient des armoiries réelles, mais exerçaient un métier; c'est parmi elle que se recrutaient la plupart des échevins; il n'y avait pas en Flandre de *noblesse de cloche*.

Enfin, certaines *situations particulières*, que l'on pourrait, à la rigueur, ramener à l'une ou à l'autre des divisions qui précèdent, ont également donné naissance à des noms de familles qui se sont perpétués et qui n'ont dû leur existence qu'à des positions exceptionnelles, à des causes uniques, à des cas fortuits. Tels sont, par exemple: *den abt*, le chef de certaines confréries; *de bisschop*, l'évêque ou chef des innocents à la fête du 28 décembre; *de prince*, le prince, titre donné à des chefs de voisinages et de confréries anciennes, etc.

Ce sujet épuisé, et il serait difficile d'être plus complet, l'auteur fait justice des inepties qui se sont produites en fait de patronymie, puis traite *ex professo* certaines questions controversées entre les auteurs compétents et qu'il résout au triple point de vue du jurisconsulte, de l'historien et de l'observateur pratique. Telle est la difficile question de l'unité d'origine pour les familles homonymes. Axiome: identité de noms et d'armes implique identité d'origine; hors de là rien qu'incertitude. Mais que penser d'un grand nombre de noms chevaleresques que l'on trouve aujourd'hui dans les derniers rangs du peuple: ont-ils une origine féodale? L'auteur résout affirmement la question en se fondant sur des arguments dont il est impossible de méconnaître la justesse. Il trace ensuite les règles à suivre dans la recherche de l'origine, quand les noms sont topographiques, et énumère les cas où l'origine sera *féodale* lorsque le nom de lieu est *unique* et lorsqu'il est *multiple*, et où elle sera *locale*. Suivent ensuite les règles pour la recherche de l'origine quand les noms ne sont point topographiques, et la discussion du point de savoir si la filiation naturelle enraie les recherches en fait d'origine du nom de famille, question qui reçoit une réponse négative.

Le chapitre: *De l'orthographe des noms flamands* est également des plus instructifs. L'auteur n'y ménage personne et dit la vérité à tout le monde, aussi bien aux familles qu'aux fonctionnaires et employés de l'état civil. Nos pères ont mis à écrire leurs noms une variabilité, une inconstance qui ne cesse de nous surprendre. On est tenté de se demander s'ils n'ont eu en vue que de rendre la consonnance et de n'écrire les mots que selon la prononciation du temps, sans se guider d'après un principe quelconque; car, dans un même acte, le même mot, le même nom s'écrivait bravement de deux ou trois manières différentes et, à peu de distance, il apparait encore parfois plus défiguré, sans compter les abréviations de toute nature qui désespèrent si souvent les

profanes et même les initiés à la science paléographique flamande. Il s'en faut qu'aujourd'hui tout soit irréprochable sous ce rapport, et c'est afin de prévenir les erreurs et les abus qui se rencontrent encore trop souvent que l'auteur formule la règle suivante : « Tout nom doit s'écrire avec une majuscule ; s'il est précédé d'un article ou d'une préposition, ou de tous deux à la fois, on écrit ceux-ci avec des minuscules comme à l'ordinaire. » L'auteur prouve son principe par l'usage, par les publications flamandes anciennes, les registres de l'état civil ancien, la logique, l'égalité entre tous les citoyens, la loi de fructidor.

Non moins intéressant est le chapitre dernier qui traite : *Des changements de noms*. On change de nom, dans le sens de la loi, lorsqu'on prend un nom autre que celui qu'on a le droit de porter. Celui donc qui se donne un faux nom, soit en s'attribuant un nom qui n'est pas le sien, soit en falsifiant d'une manière quelconque celui qu'il porte, soit en y ajoutant avant ou après quoi que ce soit, soit en le tronquant par le retranchement de l'une de ses parties constitutives, celui-là change son nom et il doit compte à la société du fait qu'il pose. Mais il y a des cas où le changement de nom est légitime ou peut être obtenu légalement. M. van Hoorebeke indique les voies à suivre pour y parvenir : voie administrative, rectification, adoption, testament, décret de 1808 pour les juifs. Il traite également des changements de nom en raison des signatures et des moyens de régulariser les actes de l'état civil moderne. Le paragraphe qui traite de l'adoption au point de vue nobiliaire renferme des aperçus entièrement neufs ; l'auteur y a consacré un soin particulier et il nous paraît avoir épuisé la matière.

Si imparfaite que soit l'analyse qui précède, le lecteur se convaincra que l'ouvrage de M. van Hoorebeke a une portée considérable et mérite les plus grands éloges. Il est indispensable aux familles flamandes et sera très-utile à tous ceux qui s'occupent de l'histoire et des institutions de la Flandre. Nous voudrions le voir dans les cabinets des magistrats et dans les bureaux de l'état civil. Ce qui ne gâte rien, c'est que le volume est très-bien imprimé sur beau papier de Hollande et *fera* très-bien sur n'importe quelle table de salon. Quelques négligences de langage et quelques fautes typographiques disparaîtront aisément dans une édition postérieure.

E. B.

Les Romans d'Auguste Snieders. Traduction française par G. Lebrocquy, maison Palmé à Paris et Lebrocquy à Bruxelles.

M. Auguste Snieders est, après notre Henri Conscience, le prince du Roman belge, et l'un des plus remarquables écrivains populaires du groupe « flamand-germanique. » La plupart de ses œuvres ont été traduites en allemand et quelques-unes même en anglais et en hongrois. Au delà du Rhin, aussi bien que chez nos voisins de Hollande, Auguste Snieders jouit d'un renom envié. Ses *Flocons de neige* viennent d'être vendus, en Néerlande, à 12,000 exemplaires, et ç'a été avec un enthousiasme fraternel qu'il s'est vu, récemment, accueilli et fêté, à la suite de ses conférences littéraires, dans les principales cités hollandaises. Un homme de lettres de notre pays, M. Guillaume Lebrocquy, a conçu l'idée de faire connaître le vaillant et noble écrivain, à la France, en une traduction digne de l'original, et la maison V. Palmé, de Paris, a acheté le monopole de l'importante publication. La *Revue Générale* est heureuse de témoigner de toute sa sympathie pour un projet qui intéresse à la fois l'honneur du pays et celui des lettres.

Disons tout de suite que, déjà, M. Lebrocquy a publié, tant en feuilletons qu'en volumes, quelques-uns des ouvrages d'Auguste Snieders. Sa traduction du roman « *Au*

bagne » est précédée d'une préface, où il expose ses vues sur le travail qu'il a commencé, et qu'il mènera à exécution complète, avec toute la célérité que comporte une tâche délicate et plus complexe qu'on se l'imaginerait. Ces données permettent de porter un jugement sur l'entreprise nouvelle.

L'œuvre d'Auguste Snieders présente, en son ensemble, deux caractères saillants, qui, à notre avis, livrent le secret de son succès chaque jour grandissant : elle est *belge* et elle est *personnelle*. L'auteur est du très-petit nombre des hommes de lettres qui osent, en ce pays, cultiver l'*art pour l'art*. Il est né écrivain. Snieders n'a pas cru qu'il fût opportun, dans l'expectative d'un talent tout à fait mûr et l'espoir d'ouvrages *plus perfectionnés*, d'attendre les années de la virilité pour se lancer sur la scène littéraire. La pensée varie, sans contredit : mais pourvu qu'elle soit sincère et servie par un labeur prudent et opiniâtre, elle a le droit de s'exprimer. La manière aussi se transforme : mais dès que ces transformations sont appropriées au fond lui-même, la diversité des styles sera un mérite. A ce point de vue, le traducteur a écrit fort justement : « Raphaël de *la seconde manière* n'est pas le Raphaël de la *première manière* ; les connaisseurs ne s'y trompent pas, — et pourtant, c'est toujours Raphaël (Préface, vi). » C'est pour avoir obéi à cette loi de l'évolution instinctive, inconsciente, dirais-je volontiers, que Snieders est demeuré sans cesse original, personnel, et cela, dans un progrès incessant de fond et de forme.

En sa première période, — ainsi que presque tous les bons romanciers, — il apparaît comme le peintre de la *nature*. Enfant de notre Campine, il a rendu, d'un pinceau amoureux, les caractères, les mœurs, les paysages de l'*Ardenne du Nord*. La bruyère en sa mélancolie austère, rêveuse ; ce ciel mouvementé que sillonnent de voyageuses et sauvages nuées ; les sapinières se profilant nettement sur les monticules sablonneux dans les horizons cuivrés de l'automne, ou bien balançant au vif soleil d'hiver leurs rameaux taillés en torchères gigantesques ; l'étendue illimitée des plaines à moitié désertes, entrecoupées d'étangs, de marais, de petits villages aux clochers pointus et bas, aux maisonnettes de chaume ; les laboureurs, les fermières du Nord avec cette physionomie saine et fraîche des pays de forêts résineuses et des vastes landes où l'air circule à grands courants, la vie des hameaux, en sa franchise native, les scènes de presbytère religieuses à la fois et charmantes, voilà les sujets où se complaisent les premiers crayons de Snieders. Me tromperais-je beaucoup, en signalant dans le roman « *Sous le hêtre* » la synthèse principale de cette époque ? Ce que nous osons dire, c'est que jamais, parmi nous, la « vie intime » de la Campine n'a été esquissée avec l'intelligence profonde, avec la poésie si pure, si doucement religieuse, que lui a prêtées ce romancier national.

Snieders a quelque chose de ce procédé de réduction qui, sous les remous les plus vulgaires, les plus obscurs de l'existence, devine et révèle le grand courant de l'opinion publique. Mais sa palette a changé plus tard de couleurs. Le romancier a peint la grande ville, avec son luxe, ses prétentions, son mercantilisme, ses intrigues mesquines et les douleurs tragiques des ménages moyens et des maisons fortunées. Souvent, le romancier a trouvé là les éléments du roman politique, genre difficile, plus froid, moins accessible peut-être à l'art, tournant quelquefois au pamphlet ou au sermon, mais dans lequel, aussi, il s'est montré un maître.

De là aux sujets historiques, la transition s'ouvrait d'elle-même. Snieders y excelle. La « Ville en Feu ; l'Orange en Campine ; les Chasseurs ; les Sans-Culottes ; le Bagne » ont été, avec des qualités différentes, autant de triomphes littéraires. Dramatique toujours, très-érudit des annales de sa chère Campine, en ces détails qui forment le clair obscur de l'histoire proprement dite, notre écrivain a décrit avec prédilection les temps troublés de la Révolution brabançonne et de la République française et des premières années de l'Empire. Nul n'a esquissé, comme lui, le contre-coup des grandes

Digitized by Google

perturbations politiques dans les petits cantons, dans l'existence quotidienne du peuple campinois, si paisible jusque-là, si susceptible de vives émotions cependant.

Le roman de mœurs dont « *Anna Dieu le veut* » semble la personnification, constitue la forme actuelle des travaux de Sniеders. La rude expérience de la vie a initié le peintre, le poëte, le romancier aux secrets de l'âme où la tristesse et l'ombre dépassent, en une si poignante mesure, la joie et la clarté. Il a appris à connaître les hommes; les mobiles vrais de la machiavélique comédie et le mystère de ses coulisses; les machinations des coteries omnipotentes; les compromis, les perfidies et les bassesses des esprits ambitieux, des cœurs cupides et égoïstes, des tartufes de la vertu. Ici la note partout se montre sévère, grave, religieuse. L'esprit d'observation intense, projeté sur le monde du dehors comme sur les replis cachés de l'âme, fait plus d'une fois penser à nos grands peintres : le trait jaillit incisif, chargé de dédain, ni injuste ni excessif. Les personnages principaux rappellent les vigoureux bronzés de Rembrandt, vivants, sévères, railleurs dans leur calme mystique, dans leur froideur pleine de sentiments continus.

Et dans toutes ces périodes d'un développement progressif, le romancier est *belge*, unissant ainsi la vie, l'attrait, la saveur de l'individualité à la ressource féconde de l'*intérêt commun*, de la foi nationale, de la chasteté des mœurs du Nord, et à toute cette puissante objectivité que les Anglais appellent *le home*, et les Allemands *das haeussliche Leben*. « L'auteur, dit M. Guillaume Lebrocquy, après plusieurs réactions, parfois excessives et violentes contre ce qu'il croyait ses défauts antérieurs, s'est recueilli. Arrivé au point culminant de sa vie et de son talent, il a réussi à combiner, dans une heureuse proportion, toutes les qualités solides et précieuses des diverses phases qu'il a traversées. Il se possède. Il est maître de son pinceau et de sa palette. Comme l'HOMME AUX MARIONNETTES qu'il a si bien décrit, il tient d'une main sûre toutes les *ficelles* de ses personnages, et les fait jouer sans effort, au gré de son génie, avec tant de naturel, qu'on dirait des personnages vivants et réels; — avec tant d'art, que jamais ils ne se démentent; — avec tant de mesure, que dans leurs plus graves excès, jamais ils ne vont jusqu'à la grimace ou la caricature. »

Certes, ce ne sera pas sans un réel labeur que le traducteur fera passer, dans le génie de la langue française, une œuvre aussi complexe, aussi originale.

Nous pensons que, de sa plume très-souple, très-exercée, M. Lebrocquy a fréquemment atteint la perfection qu'on peut souhaiter d'un traducteur. En le lisant, j'oubliais presque toujours l'original *flamand*. Mais, à de rares intervalles, tout à coup *quelque chose* détonnait dans la trame générale. Un certain frémissement nerveux, comme un petit choc électrique, traversait le cerveau, amenait un frisson léger. D'où cela? J'ai voulu m'en rendre compte, et j'ai relu, un crayon à la main, et notant les endroits où se faisait la détente. J'examinai alors, et voici ce que j'ai constaté, le signalant au traducteur, afin qu'il contrôle l'expérience. Dans le récit soudain, une de ces transitions par paraphrase ou par incidence: « *Et alors... Puis*, etc., alourdissait la phrase en son alerte allure; ou, plus souvent, la version avait accueilli une de ces grosses réflexions pratiques, en guise de moralité, naïve joyeuseté, maxime un peu banale, assez habilement voilée, mais absolument désagréable, en ce gaulois spirituel, dont le génie est incliné à l'ellipse, plus qu'au pléonasme, qui aime mieux la naïveté de la pensée et du tour que la candeur dans la maxime; langue si claire, malgré ses caprices, que la suite logique des sentences et les réflexions qu'elles suggèrent y éclatent d'elles-mêmes comme le fond d'un estuaire, dans un rayon étincelant. M. Lebrocquy lui-même avertit de la différence du groupe germanique et des langues romanes, à cet égard. Cela est vrai, avant tout, pour le français. Comme Lacordaire, en qui elle s'était en partie incarnée, la noble langue a « horreur du *lieu commun*, » de l'amplification oiseuse, fût-elle longue de quelques mots seulement. Ecrivez en latin une phrase *à la Palisse*,

...ilant netten...
...n balanc...
...due illu...
...llages au...
...mières du...
des vastes ... Manic...
... native. ... avec un vif intérêt ...
se comp... déjà le volume ...
...t dans le Bref de Pie IX. ...
...sons di... sait pas l'allemand ...
...avec l'... au service de ...
...prêté... et si ignorant ...
... dans des flots ...
... Hyppolite, ...
... procès-verbal ...
... applicable ...
... proclam...
... de la cour...
... discussion ...

Pierre le Vénérable, ou la vie et l'influence monastiques au xii^e siècle, par M. l'abbé Demimuid, D^r ès lettres, Professeur à l'Université Catholique de Paris. — Palmé et Lebrocquy, 1877.

C'est une curieuse et noble vie que celle de Pierre de Montboissier. Né de parents qui joignaient les austères pratiques du cloître au luxe hospitalier des grandes maisons du temps, il n'atteint l'âge de raison que pour s'engager, en qualité d'oblat, au monastère bénédictin de Sauxillange, et, à dix-sept ans, il y fait sa profession. Là il se forme aux lettres divines et humaines, selon le rite du *Trivium* et du *Quadrivium*:

Musicus, astrilogus, arithmeticus, geometra,
Grammaticus, rhetor et dialecticus est!

Voilà l'éloge que lui décerne le chroniqueur Pierre de Poitiers, en un distique assez banal, puisqu'on peut l'appliquer à tous les jeunes étudiants formés aux bonnes lettres, depuis Alcuin jusqu'à la Renaissance. Il est vrai que Pierre de Montboissier facilement éclipsa ses rivaux. — La querelle des auteurs classiques « et des auteurs chrétiens » agitait dès lors l'ordre de Citeaux et celui de Cluny, duquel Sauxillange relevait. Don Martène et, après lui, M. Demimuid nous ont présenté de ces controverses un tableau plein de détails instructifs. A Citeaux on aimait l'austérité nue de l'Evangile: l'âpre lettre de la loi; la pratique sèche, raide des sacrés conseils. Les moines de Cluny unissaient volontiers à la dévotion fervente le charme des arts, la gloire des lettres, la majesté de l'architecture. Pierre, devenu bien jeune abbé de l'illustre maison, eut à soutenir à cet égard la vive attaque de St-Bernard. Il faut lire dans son excellent biographe la manière dont il répond au sévère censeur des Papes, des Rois et des belles études, dont la puissance, en ce temps-là, tenait du prodige. Cela fait penser à d'autres disputes, très-voisines de nous. Pierre de Montboissier estimait qu'il était parfaitement possible de concilier la rigueur de la règle monastique, en toute sa pureté, et les enthousiasmes élevés de la culture littéraire.

C'est avec une curiosité pleine d'agrément qu'on saisit sur le vif une contestation entre deux chefs d'instituts jumeaux par l'origine, fort divisés de tendances et d'allures. A cette occasion, on a rappelé les noms de Bossuet et de Saint-Bernard, de Pierre de Montboissier et de Fénelon ». On les a souvent rapprochés, confondus dans les mêmes éloges, et, faut-il le dire, dans les mêmes reproches. » M. Demimuid montre que le même zèle de Dieu embrasait ses pieux rivaux.

« Laissez, écrivait l'abbé, à l'Eglise sa belle tunique, sa tunique de mille couleurs, comme celle de Joseph, et cependant sans couture, comme celle du Christ : oui, de mille couleurs, à cause de l'infinie diversité des Ordres qu'elle renferme, et sans couture, à cause de l'indissoluble unité qui les rassemble tous dans les liens de la charité. Ne morcelez pas l'héritage de l'Eglise; tout le monde en fait partie: Clunistes et Cisterciens, clercs réguliers et laïques, en un mot tous les ordres, toutes les langues, tous les sexes, tous les âges, toutes les conditions, en tout pays, en tout temps, depuis le premier homme jusqu'au dernier... Mais alors, me direz-vous, pourquoi n'embrassez-vous pas toutes les observances, puisque vous les approuvez toutes? — J'en embrasse une seule par la pratique, et toutes les autres par la charité. » Mais le caractère de Pierre de Montboissier différait complétement de celui de St-Bernard. Son historien l'a mis en relief dans une saisissante peinture: « Pierre-le-Vénérable avait toutes les vertus de son état; il était, on l'a dit, « l'idéal du moine », mais du moine de Cluny. C'était un titre à la reconnaissance de cet Institut, que d'en avoir accru et embelli les édifices. Un des abbés les plus honorés de l'Ordre, un saint, Odilon, disait: « J'ai trouvé une abbaye de bois, et je la laisse de marbre. » Au contraire, à Citeaux, on se glorifia longtemps de ce qu'on appelait « le monastère de bois ». Cluny, c'était le cloître, mais bâti par la main des arts; c'était la prière, mais entrecoupée d'études

variées ; la pratique des conseils évangéliques, mais dans la sérénité et sous le rayon du Thabor, plutôt que dans les larmes et la désolation du Calvaire. Citeaux, c'était le renoncement absolu ; le vœu de pauvreté, compris avec une rigueur singulière ; il y avait un luxe de l'esprit qu'il n'excluait pas moins que les richesses ; là aussi, cependant, le travail succédait à l'oraison, mais le travail des mains, qui défrichait les terres abandonnées, desséchait les marais, créait des usines, et parfois réunissait autour de la même charrue le pauvre colon et le haut baron, jadis puissant dans le siècle. Lorsqu'on se dirigeait vers Cluny, de loin les yeux étaient frappés par la masse imposante de la grande église, par son double transept, ses quatre tours hautaines, qui surmontaient les collines et les forêts, la tour *du chœur* surtout, plus élevée, plus large que les autres, et d'où s'échappaient les volées de ses dix-huit cloches ; et l'on reconnaissait cette congrégation si respectée qu'on a vu des Papes solliciter son appui, si opulente qu'un de ses abbés, Pierre lui-même, a pu l'appeler « le trésor de la république chrétienne ». Le caractère des Cisterciens ne se traduisait pas moins dans leurs églises, dépourvues de sculptures, de peintures, aux vitraux de couleur blanche, sans croix ni ornements, et dont les clochers devaient être, disaient les constitutions, d'une hauteur modeste, en rapport avec la simplicité de l'Ordre. Ces constructions austères, nues, basses, presque écrasées faisaient songer à des pénitents, prosternés dans la prière et dans l'humilité. »

Ainsi, en sa libre diversité, souffle l'Esprit de Dieu, et sous des formes multiples, en apparence opposées, il exprime au fond l'unique idée et l'éternelle justice. Pourquoi nos dissentiments puérils divisent-ils la belle unité de l'œuvre divine ? L'Abbé de Cluny était bien fait pour recommander l'union et la fraternité : sa belle âme s'enflamma à son tour dans une Apologie ferme et fière, mais dont les dernières lignes respirent le parfum d'un cœur plus incliné à l'amour qu'aux dissensions. « La charité, s'écrie-t-il, prévaut sur toutes les lois canoniques. La rectitude de la règle est dans la charité. » Entretemps, conclut M. Demimuid, l'Apologie de St-Bernard ne convertit personne. — C'était facile à prévoir. Cependant, peu d'années après, Pierre eut une consolation insigne. Dans sa lutte contre l'antipape Anaclet II le Pape Innocent II se réfugia en France, et après six mois de séjour dans les villes du Midi, il se dirigea vers Cluny, où l'abbé lui fit une réception digne du Pontife suprême et digne de la magnifique abbaye. Le 25 octobre 1130, le Pape, au milieu d'un concours nombreux d'évêques et de seigneurs, consacra solennellement la nouvelle basilique qui avait scandalisé si fort les intolérants de Citeaux, et Pierre put saluer ce jour-là, dans la pompe sans égale de cette dédicace et sous les yeux du Pontife, le triomphe de l'idée esthétique et religieuse, personnifiée dans le grandiose monument. Ce dut être une heure élue de son existence, et c'est avec émotion que l'on en retrouve les péripéties dans notre éloquent historien. On sait que ce fut l'année suivante qu'Innocent reçut à Liége, sur la place de la Cathédrale, l'hommage de l'empereur, et par lui, l'obédience de toute la fédération des Etats chrétiens.

Cependant Pierre gouvernait en paix sa chère abbaye. Qui s'étonnerait de voir un esprit aussi bienveillant accueillir l'indomptable Abélard, anathématisé, perdu de polémiques et d'aventures, non encore amendé ? Dieu permit que, dans le calme de Cluny, le chef de l'école conceptualiste retrouvât la paix de son âme, si longtemps, si tristement agitée. La douceur de Pierre de Montboissier fit pour sa conversion ce que n'avait pu obtenir l'inflexibilité de St-Bernard : Abélard devint un religieux humble et mortifié ; et quand il mourut, Pierre-le-Vénérable put transmettre au monde entier, et jusqu'à Héloïse elle-même, le récit de sa mort prédestinée. Une âme moins aimante que celle de l'abbé de Cluny n'aurait fait peut-être qu'un sectaire du Dialecticien du Pallet.

Les voyages de Pierre en Espagne ; le zèle qu'il déploya pour la traduction du Coran ; son rôle politique et la part qu'il prit à la seconde croisade, dans la période si

Digitized by Google

agitée de l'anarchie féodale; les luttes intestines de Cluny, remplissent la deuxième partie de l'intéressante biographie qui ne fera pas moins d'honneur à M. Demimuid et au clergé de Paris qu'à l'Université catholique. Pour nous, ce que nous avons tenu à relever, c'est la sympathique figure de Pierre de Montboissier. — La variété des tableaux; l'exactitude des informations historiques; la beauté simple et correcte de la diction, et, avec tout cela, l'attrait d'une aussi noble et loyale vie donnent à l'œuvre du jeune et savant professeur un mérite durable et distingué. Il y a dans son livre quelque chose de fortifiant et de paisible tout à la fois; il fait rêver de ces cloîtres érudits, de ces silencieuses abbayes dans lesquelles allaient se réfugier les esprits dédaigneux des contingences mesquines où les âmes moyennes asseoient leurs ambitions et leurs soucis: retraites bénies, également éloignées des loisirs austères des purs contemplatifs et des journalières distractions des congrégations actives; asiles préférés, maintenant trop rares, de la vraie et libre piété, des études esthétiques et des caractères indépendants. M. l'abbé Demimuid,—on le pressent du premier coup,—ne s'en tiendra pas cette noble étude. Il est maître dans une Université qui succède, en un sens, à l'École des Nations où naquit la Scolastique. Sa plume peut s'illustrer à retracer les origines, le progrès et la décadence de l'Académie de Paris, dont nulle autre n'égala la gloire. Tous ceux qui liront la vie de Pierre-le-Vénérable rendront à l'éloquent écrivain le même hommage et formeront le même vœu.

A. V. W.

Les éléments raisonnés de la religion, *par M. l'abbé A. Van Weddingen*. 2e édition, 1876. *Société générale de librairie catholique*, Paris et Bruxelles, in-8° de XXII — 463 pages.

Le grand mouvement imprimé depuis quelque temps en notre pays aux études religieuses proprement dites et l'ouverture en diverses localités de la Belgique de cours d'apologétique et de théologie attirent naturellement l'attention du public sur le livre de notre savant collaborateur. Nous étions occupés à l'étudier de nouveau pour en parler à nos lecteurs, quand nous est arrivé le dernier numéro de la *Bibliographie catholique* de Paris, avec un article de M. V. Postel. Nos idées se rencontrant absolument avec celles de l'écrivain français, nous nous plaisons à reproduire ses pages en y adhérant.

La méthode rigoureusement philosophique adoptée par l'auteur donne à ce nouveau cours d'instruction religieuse une valeur que nous relevons tout d'abord. *Éléments raisonnés* est bien le mot; et, quand on y a serré de près les arguments, on voit du premier coup qu'il n'y a rien à répondre, pour peu que la logique ait empire sur un esprit. M. Van Weddingen est un solide métaphysicien, formé évidemment à noble école, développé par la méditation, enrichi par les connaissances les plus variées, mais les plus positives. Il ne faut point chercher auprès de lui l'à-peu-près: on y trouve le complet, le carré, le résistant. Remarquable et fructueux serait un catéchisme de persévérance fait sur ce patron, et le plus beau carême, les plus utiles conférences en seraient aisément tirées. « Ces Éléments, dit l'auteur, ont été écrits sur l'invitation » expresse de nos supérieurs et à la demande de quelques directeurs de collèges qui » désiraient les utiliser dans les cours d'humanités, ou les donner en lecture à leurs » élèves (p. VII). » Or, ils répondent absolument à un but aussi excellent.

Le procédé populaire de démonstration chrétienne remonte du fait de l'Église, existant sous nos yeux, à son divin fondateur et à la révélation elle-même; l'École, au contraire, descend, par voie synthétique, de la révélation, prouvée au début, jusqu'à l'Église, qui en est l'infaillible interprète. On a voulu voir réunies ici les deux métho-

des qui, du reste, se complètent l'une l'autre, et on les y rencontrera. M. l'abbé Van Weddingen se défend d'avoir fait une œuvre de polémique et de controverse: cela est vrai, il ne l'a pas faite; et pourtant il attaque si sûrement et si vivement l'erreur dans ses principes que, nul polémiste ne parlerait autrement que lui.

Il s'attache surtout à établir le fait historique de la révélation et l'organisation donnée par Notre-Seigneur à la doctrine évangélique dans l'Eglise qu'il a fondée. Les dogmes sacrés en particulier sont exposés assez brièvement. Ce qu'il importe de démontrer, c'est que, de fait, *Dieu a parlé à l'homme* pour l'instruire et le guider jusqu'à lui, qui est sa fin. Au surplus, pour être vraiment sérieuse et féconde, l'étude des mystères sacrés exige et suppose des connaissances philosophiques et historiques assez étendues, qui ne sont point entrées dans le domaine intellectuel de tout le monde: il faut s'exprimer, dès lors, de manière à satisfaire les esprits réellement cultivés et ceux qui le sont moins. Or, avec notre auteur, quels que soit sa bonne intention et son désir relativement à ceux-ci, les premiers seront mieux dans leur élément.

Les grandes divisions adoptées sont les suivantes. — Après une instruction générale, qui nous a frappés par la lucidité et la force d'exposition, sur l'importance de la question religieuse et sur l'invincible besoin qu'a l'homme de se rattacher au ciel, une première partie nous offre ces préliminaires utiles: de la certitude en général, de la certitude religieuse spécialement; dans quelles conditions on peut profiter d'une étude pareille et conquérir la lumière de l'âme; puis, l'existence incontestable d'un principe immatériel et spirituel dans le composé humain, c'est-à-dire de l'âme libre et immortelle, qu'il s'agit d'éclairer, de préserver de l'égarement qui ne peut plus se racheter au delà du tombeau. Il existe un Dieu: on nous le prouvera; on nous décrira et on nous prouvera également ses attributs. C'est lui qui a donné à l'homme et à toute la nature leur existence: donc, entre lui et la créature il doit y avoir des rapports; et nous voici en plein dans ce qu'on appelle *le lien, la religion, la loi morale*. Cette loi, après avoir fixé nos relations avec l'Etre infini de qui nous dépendons, trace encore celle que forcément nous avons avec nos semblables et, si l'on peut employer ce mot, avec nous-mêmes. Cette loi, elle est venue d'en haut; nous n'en sommes et n'en pouvons être les auteurs; elle oblige du fond de l'éternité, car elle n'est autre que Dieu parlant, c'est-à-dire la révélation. — La révélation! elle sera l'objet des deux autres parties, et dans l'ordre que voici:

Elle doit être examinée dans sa réalité historique et dans ses titres surnaturels. La religion positive et révélée est nécessaire, et il y a des critères et des signes pour la reconnaître: le miracle entre autres, par lequel Dieu, interrompant le cours naturel des choses, nous impose l'attention et se certifie présent. Des miracles sont allégués par le christianisme: sont-ils bien prouvés? Oui; et on fera toucher au doigt la valeur historique des documents contenant les preuves surnaturelles de la révélation de Jésus-Christ; en d'autres termes, l'authenticité, la véracité, l'intégrité de l'Evangile comme livre. Cette thèse fondamentale occupe le cœur même de l'ouvrage. On en sort pour jeter un regard en arrière, jusqu'à l'origine, à la création, aux promesses premières, à la préparation du Messie révélateur, par conséquent à toute la Bible.— Cela fait, nous revenons à la religion de Jésus-Christ, fruit direct de la révélation, et nous l'étudions dans sa forme et son organisation; nous l'étudions dans son caractère surnaturel, puis dans son caractère social; nous constatons son indéfectibilité, son principe d'autorité infaillible. C'est le lieu d'expliquer et de bien faire connaître les décrets du concile œcuménique du Vatican: ce sera l'objet de deux chapitres entiers. — Après quoi, les autres points de l'exposition doctrinale viendront d'eux-mêmes: l'unité, la sainteté, l'apostolicité, la catholicité de l'Eglise. L'argumentation ne saurait être plus ferme, les raisons meilleures. — Maintenant, cette Eglise sortie de la volonté et des mains de Dieu, quels sont ses enseignements? Ici nous reprenons tout le dogme

Digitized by Google

sur Dieu, la Trinité, la Providence, le mal moral, la création, le péché originel, la réparation, la prédestination, l'Eucharistie, les autres sacrements, les œuvres satisfactoires, les indulgences, la grâce et tout ce qui regarde ce sujet difficile et délicat, les fins dernières en présence de ce qu'en a pensé le paganisme et de ce qu'en dit l'incrédulité; la prière, le sacrifice, les vertus, etc.

Nous finissons en envisageant le côté social de l'Église, matière aujourd'hui rebattue. La constitution de l'Église est distincte de celle de la société civile, et c'est pourquoi l'Église est souveraine et indépendante dans sa sphère propre. Les deux pouvoirs doivent s'entendre et marcher d'accord, si l'on respecte la notion première de leur existence et de leurs règles. Mais que d'empiètements de la part de la société moderne! que de maximes fausses érigées en axiômes! C'est l'occasion de discuter certains faits de l'histoire obscurcis et dénaturés par la passion ou l'ignorance: le pouvoir temporel des papes, la querelle des Investitures, l'empire chrétien d'Occident, Boniface VIII et autres semblables. — Dans le tangible des choses, à l'Église est due la civilisation dont nous sommes si glorieux. Elle a détruit l'esclavage, relevé et honoré la famille, réhabilité la femme, porté l'instruction dans toutes les classes, sauvé les lettres et les sciences, couvert le monde de ses monuments, préservé l'Europe de l'invasion musulmane. L'impiété qui l'insulte lui doit la langue dont elle se sert contre elle. — L'Église maintient les saines doctrines de la science même purement humaine contre le darwinisme et les autres insanités du même goût. Et, au résumé, « jamais » les conclusions *certaines* des savants n'ont contredit les enseignements *formels* de » la foi. »

Aux qualités de fond qui appartiennent à cet ouvrage, on a joint l'avantage d'une belle et commode édition, où les titres courants en marge servent d'indications continuelles et de points de repère fort utiles. Déjà nous avons dit combien il serait à propos qu'on revînt à cette méthode de nos pères, du moins pour les ouvrages d'instruction chrétienne, d'histoire et de polémique.

Victor Fournel. — Vacances d'un Journaliste. — Promenades d'un Touriste. 2 vol. in-18 jésus; 2 francs le volume. Paris, Édouard Baltenweck, éditeur.

En ce temps de rapides communications, voyager vite n'est pas difficile; mais, voyager vite et voir juste, profiter d'une rapide excursion pour décrire les monuments et les coutumes locales d'un pays qu'on ne fait que traverser, embrasser d'un coup-d'œil ce qu'il offre d'intéressant et résumer ses impressions en un tableau concis et brillant, assez complet pour satisfaire la curiosité du lecteur, assez sommaire pour lui permettre de voyager sans ennui, voilà ce qui exige assurément, outre un esprit profondément observateur, une intelligence des raccourcis, aussi difficile à acquérir en littérature qu'en dessin.

Les deux livres nouveaux de M. Victor Fournel réunissent à un degré éminent toutes ces qualités. M. Fournel n'est pas de ces voyageurs

Qui font de longs récits, après de longs voyages.

De ceux qui ne sauraient rencontrer une pierre dans le chemin sans essayer d'en faire jaillir quelque lumière, qui ne font grâce au lecteur d'aucun des détails historiques que leur fournit leur « Guide des Voyageurs, » et qui voyagent autant dans le passé que dans le présent. Les vacances d'un journaliste ne sont pas assez longues pour lui permettre ces allures de tortue et ces fantaisies d'académicien. C'est à grandes étapes que M. Fournel nous conduit à travers les Vosges, dont il décrit si bien les paysages pittoresques. Puis il nous entraîne du côté des Pyrénées; Guetary et la Côte de fer, Saint-Jean de Luz crâne-

Digitized by Google

ment juché sur le flanc de ses rocs et sur les bords de sa jolie baie, tout ce décor magique de l'entrée en Espagne, Hendaye et la Bidassoa, où l'île de la Conférence, célèbre par des négociations diplomatiques et matrimoniales, achève de se noyer et disparaît par morceaux, rongée par les flots, Irun, St-Sébastien, etc., défilent tour à tour sous les yeux du lecteur dans des tableaux pleins de vie, de couleur et de gaîté communicative. Puis c'est le tour de Burgos, la ville du Cid avec son admirable cathédrale; de Madrid, avec ses riches musées où les grands maîtres de l'École flamande, Breughel de Velours (50 tableaux), Jordaens (8 tableaux), Rubens (62 tableaux), Van Dyck et Teniers disputent la palme aux plus belles productions des Écoles italienne et espagnole, du Corrège, de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Velasquez, de Murillo, de Zurbaran, de Ribera, etc.; — de Madrid, avec son Prado si animé le soir, si désolé et si triste sous le soleil de plomb du jour ; avec son fleuve légendaire, le Manzanarès, qui offre aux yeux du voyageur ahuri un lit très-large et très-ensablé, puis, en regardant de bien près, un mince filet d'eau coulant entre deux pierres et passant modestement entre une des neuf arches du pont de Ségovie. Pauvre fleuve, ce fut toujours sa destinée de recueillir en passant les railleries des hommes. Un auteur espagnol a dit de lui qu'il n'a cours que l'hiver, à l'exemple de l'Université de Salamanque ; et les mauvaises langues rapportent qu'un jour Alexandre Dumas, prenant un verre d'eau au théâtre de Madrid, en but la moitié et tendit le reste à son compagnon en lui disant: Portez-le au Manzanarès, ça lui fera plaisir. Mais voici l'Escurial, cette immense et froide création de Philippe II; Valladolid, l'ancienne capitale, aux monuments antiques et curieux, aux églises ornées de stalles et de boiseries fouillées par les ciseaux les plus délicats. Tous ces tableaux sont semés d'observations piquantes, où l'auteur a prodigué à pleines mains les trésors de son esprit humouristique.

Puis, en cinquante pages, il jette sur Londres, la ville cyclopéenne, un simple coup d'œil qui embrasse bien des choses, et termine par une rapide excursion à travers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Les Promenades d'un Touriste ne sont pas d'une lecture moins attrayante et moins instructive. Cette fois, c'est vers la Hollande que se dirige M. Fournel. Qui de nous connaît la Hollande, ce pays si rapproché de nous, si peu visité cependant ? Certes, ceux qui auront lu les pages charmantes que lui consacre l'auteur auront honte de leur indifférence, et quand le soleil sera convalescent de la longue maladie qui l'a empêché de se lever cette année-ci, ils entreprendront un voyage expiatoire qui leur laissera les meilleurs souvenirs. Une rapide excursion en Suisse et en Savoie termine ce volume.

Nous recommandons vivement la lecture de ces deux ouvrages, spécialement à ceux qui ne peuvent voyager qu'au coin du feu. M. Victor Fournel est un compagnon de voyage dont la belle humeur constante et l'esprit original ne permettent pas de redouter un instant d'ennui. E. H.

Digitized by Google

LA QUESTION TCHÈQUE.

Les peuples qui ont un grand passé historique sont comme les hommes de génie, qui ne peuvent pas s'endormir : « *I suoi pensiéri in lui dormir non ponno* », dit le Tasse.

Le peuple bohême ou tchèque, oublié aujourd'hui dans l'ouest de l'Europe et calomnié en Allemagne, a formé jadis un royaume puissant et célèbre.

Sous Otokar (1253-1278) qui dédaigna d'accepter la couronne impériale d'Allemagne, non-seulement la Moravie et la Silésie, mais aussi l'archiduché d'Autriche, la Styrie et la Carinthie appartenaient à la Bohême. Vienne était alors une de ses villes de province. Charles de Luxembourg, fils de Jean l'Aveugle, tué à la bataille de Crécy, porta la grandeur de la Bohême à son plus haut degré. Faible comme empereur d'Allemagne, Charles était comme roi de Bohême le plus puissant monarque de son temps. Le marquisat de Brandebourg était alors une province de la Bohême, et Berlin, comme auparavant Vienne, cédait le pas à la brillante capitale tchèque, Prague, où fut fondée la première université de ce côté du Rhin et des Alpes. Enfin, sous Ladislas et son fils Louis, la Bohême et la Hongrie, unies par leur roi commun, formaient la plus solide barrière de l'Occident. Dans la légende des siècles, la puissance passe d'un peuple à l'autre. Mais si c'est une des marques providentielles du christianisme qu'aucun peuple, l'ayant accepté, ne meurt, un peuple qui possède un passé aussi glorieux que la nation bohême a sans contredit le droit d'exister.

Le centralisme allemand le nie, parce qu'il n'a pas d'autre but que de détruire les nationalités slaves de l'Autriche au profit de l'hégémonie de la race germanique. Aussitôt que cette tâche serait accomplie, l'annexion des provinces autrichiennes par l'Allemagne prussienne ne serait plus qu'une question de temps prochain. Les Bohêmes, s'opposant au système centraliste et réclamant, pour leur royaume une certaine autonomie, qui s'accorde du reste parfaitement avec l'unité nécessaire de l'empire, ne défendent donc

Digitized by Google

pas seulement leur nationalité, mais aussi l'avenir de l'empire d'Autriche. Cela est tellement évident qu'on pourrait dire : la question tchèque est celle de l'existence de la monarchie autrichienne.

Sans exagérer l'importance de cette question, on la peut envisager à un point de vue encore plus élevé. Située à la frontière qui sépare la race germanique de la race slave, la Bohême est un de ces membres intermédiaires de l'Europe, comme la Belgique et la Suisse, indispensables pour éviter le choc terrible des deux races hostiles et voisines. Germanisée et privée de son individualité historique, la Bohême est une proie pour les libéraux nationaux prussiens. Rétablie dans ses droits historiques, elle concilie les deux nationalités tchèque et allemande qui l'habitent, et son patriotisme local devient une barrière à la fois contre le pangermanisme et contre le panrussisme.

Ces quelques considérations font ressortir l'importance de l'étude suivante :

I

La situation légale de la Bohême dans la confédération autrichienne est on ne peut pas plus claire. Loin d'être une province conquise, la Bohême est un royaume indépendant, qui s'est donné à la dynastie des Habsbourgs, à condition que celle-ci maintiendrait tous ses anciens droits, priviléges et franchises.

Après la mort du dernier roi de la dynastie polonaise, Louis, tué le 29 août 1526, à la bataille de Mohacs, la diète de Bohême se réunit, le 8 octobre, pour élire son successeur. Trois compétiteurs aspiraient au trône vacant : l'archiduc Ferdinand, mari d'Anne ; la sœur du feu roi Louis, et les ducs Guillaume et Louis de Bavière.

Le premier fit valoir les droits héréditaires de son épouse. Ayant examiné la constitution du roi Charles, du 7 avril 1348, la diète écarta les prétentions d'Anne en décidant, le 12 octobre 1526 : « Comme la princesse Anne a été mariée et dotée pendant la vie de son père, elle ne possède plus aucun droit à la couronne de Bohême, et comme le roi Louis est mort sans laisser d'enfants, en vertu des anciens priviléges de ce royaume, les états ont le droit de faire une libre élection. »

La question de principe étant tranchée de cette façon, les ambas-

Digitized by Google

sadeurs de l'archiduc furent entendus le lendemain par la diète qui nomma ensuite une commission de vingt-quatre membres, c'est-à-dire huit de chacun des trois ordres, et la chargea d'élire un des trois compétiteurs, en ne considérant que « la gloire de Dieu et » le bonheur du royaume bohême. » Le 23 octobre, la commission élut l'archiduc Ferdinand. En attendant, la diète avait arrêté et enregistré les conditions que le nouveau roi devait confirmer par son serment. L'ayant prêté à la frontière de la Bohême, le roi Ferdinand et son épouse furent couronnés à Prague, les 24 et 25 février 1527 (1).

La nouvelle dynastie monta donc sur le trône de la Bohême en vertu d'un pacte. Dans son premier document, daté de Vienne, du 13 décembre 1526, le roi déclara « que les seigneurs, nobles, villes et toute la communauté du royaume de la Bohême l'ont élu roi en vertu des anciennes franchises de ce royaume; » et, sans faire la moindre mention des prétentions héréditaires de son épouse, il répète « que lesdits états ont agi de telle sorte, de libre et bonne volonté, et non par devoir. »

La Moravie et la Silésie, deux anciennes provinces de la Bohême, avaient été conquises en 1478 par le roi hongrois, Mathias Corvin. Le roi Wladislaw de Bohême étant devenu roi de Hongrie (1490), ces deux provinces retournèrent à la Bohême, mais les Hongrois faisaient mine de les réclamer. Comme l'élection de l'archiduc Ferdinand au trône hongrois paraissait certaine, la diète de la Bohême avait aussi résolu « que le roi Ferdinand ne posséderait ces provinces qu'en qualité de roi de Bohême. » Le monarque se hâta d'accepter cette condition et déclara : « Ayant entendu ce désir des états du royaume et le considérant comme juste, nous leur promettons de défendre ces provinces, appartenant depuis longtemps à la couronne de Bohême, etc. »

(1) L'archiduc Ferdinand ayant demandé à son frère, l'empereur Charles-Quint, l'investiture pour la Bohême, celui-ci répondit, dans une lettre datée de Grenade, le 29 novembre 1526 : « Et quant audict royaulme de Boesme ie ne fais nulle doubte que y aurez des contraires ie vous envoye linvestiture que demandez *mais pour ce que aulcuns veullent dire que ledict royaulme est exempt de l'empire* vous ferez bien autant que lon sache que ayez eu ladicte investiture de vous bien informer au vray *si elle vous seroit preiudiciable den vouloir user et si ces* subgents le prendroient point mal, etc. Preuve éclatante que Charles-Quint ne regardait pas les prétentions de l'empire allemand, quant à la Bohême, comme bien fondées. — Comparer une étude excellent sur l'élection de Ferdinand par le Dr Rezek, dans les livraisons 3e et 4e du « *Casopis Musea ceskeho* » pour l'année 1876.

En général, la diète exigea la confirmation de toutes les anciennes libertés du royaume. Ferdinand le fit le 15 décembre 1526, dans une lettre patente en latin, reproduite en langue bohême le 4 mai 1528. Quelles étaient ces libertés? Le droit de la diète de voter les impôts et sa participation à la législation. Déjà sous le règne de Vaclaw II, en 1294, les états de Bohême avaient rejeté un code de droit proposé par le gouvernement royal. Le même cas s'étant présenté sous Charles IV, ce dernier retira ses projets de loi et, dans les lettres patentes du 6 octobre 1355, reconnut expressément le droit législatif de la diète. En 1526, la Bohême était donc un état indépendant et une monarchie limitée ou constitutionnelle, comme nous disons aujourd'hui, et Ferdinand I^er^ monta sur le trône de Bohême en roi constitutionnel, à peu près comme Léopold I^er^ obtint la couronne de Belgique.

Pendant cent ans, presque rien ne fut changé dans les rapports de la dynastie de Habsbourg avec son royaume bohême. Au commencement du XVII^e^ siècle, les troubles religieux commencèrent à agiter le pays. Le protestantisme gagna une partie de la noblesse, excita l'antipathie héréditaire du peuple slave contre la cour allemande de l'empereur et roi et réveilla les aspirations de la nation vers l'ancienne indépendance absolue. La discorde des archiducs et l'indolence de l'empereur Rodolphe (1576-1611) favorisèrent l'accroissement du parti antidynastique qui, peu à peu, s'empara de la direction de l'opinion publique. Enfin, quand Mathias renonça au trône en faveur de Ferdinand II (1617), ce parti refusa de reconnaître celui-ci. L'ambitieux comte Thurn se mit à la tête de l'opposition.

Bientôt la situation devint tellement tendue, qu'il suffit d'un accident quelconque pour faire éclater l'orage. Le 23 mai 1618, une députation envahit le château royal sur le Hradcin à Prague, où se trouvaient réunis les gouverneurs du roi. Deux d'entre eux, les comtes Martinic et Slavata, dont les portraits ornent encore aujourd'hui la salle du conseil, avaient attiré toute la haine des frondeurs. La discussion devint bientôt tellement vive, que les deux comtes et leur secrétaire Fabricius furent précipités par les fenêtres, placées à une hauteur de 20 mètres. Telle fut la fameuse *défenestration de Prague*, qui devint le signal de la guerre de 30 ans.

Le parti du comte Thurn déclara le roi Ferdinand II déchu du trône et élut à sa place, le 26 août 1619, le gendre de Jacques I^er^

Digitized by Google

d'Angleterre, l'électeur palatin Frédéric V, qui fut couronné à Prague. Mais la bataille *sur la montagne blanche*, près de Prague (8 novembre 1620), coupa court au règne du *roi d'hiver* qui s'enfuit en Hollande. En quelques mois la Bohême fut soumise par les armées impériales.

C'est une des questions de droit pubic les plus difficiles à résoudre que de savoir si le monarque peut ou non détruire la constitution d'un pays révolté et subjugué, ou s'il est obligé de la réintégrer aussitôt que la paix est rétablie? Le 12 mars 1625, Ferdinand II chargea une commission du soin de la révision de la constitution de la Bohême. Parmi les membres de cette commission nous trouvons le prince de Lichtenstein, le fameux Wallenstein, un seigneur de Strahlendorf et plusieurs docteurs ou légistes allemands qui se distinguèrent par leurs tendances absolutistes et hostiles au peuple slave de la Bohême. L'œuvre de cette commission fut publiée en 1627, sous le nom de « constitution renouvelée » ou *verneuerte Landesordnung*.

Malgré le courant absolutiste et centralisateur de ce temps et malgré le chauvinisme teutonique de la commission, les droits fondamentaux, surtout l'unité de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, et le droit de la diète de voter l'impôt, furent respectés dans la « constitution renouvelée, » de sorte que l'acte, qui, il y a deux siècles, paraissait priver la Bohême de son autonomie, peut être cité aujourd'hui, par le parti patriotique, comme un témoignage irréfutable de cette autonomie. L'œuvre de la commission fut du reste bientôt modifiée par la *confirmatio privilegiorum* du 29 mai 1627 et ensuite par la « *novella declaratoria* » du 1^{er} février 1640, dans laquelle Ferdinand II restitua à la diète le droit d'initiative législative.

Presque toujours les révolutions ont des suites fâcheuses. Victorieuses, elles violent le droit du souverain; vaincues, elles amoindrissent les franchises du peuple. Si le pouvoir royal en Bohême devint plus fort après la *défenestration* et après la bataille *sur la montagne blanche*, par contre rien ne fut changé dans les rapports légaux de ce royaume avec les autres pays de la dynastie de Habsbourg. Leur unique trait d'union était le monarque commun. Comme la Hongrie, la Bohême aussi avait son gouvernement à Prague et sa chancellerie auprès du roi. A défaut de successeurs mâles de la dynastie de Habsbourg, ces deux royaumes redevenaient libres d'élire leur roi.

Ce cas paraissant possible sous Charles VI, le dernier héritier mâle des Habsbourgs, la *pragmatique sanction*, confirmée par la diète de Bohême le 20 octobre 1720, proclama pour la première fois l'union réelle (*Realunion*) de tous les royaumes et pays de la dynastie de Habsbourg-Lorraine. En même temps les anciens droits de la Bohême furent confirmés solennellement. Marie-Thérèse ne s'avisa pas de la regarder comme une simple province. Dans les préliminaires de la paix de Breslau, du 28 juillet 1742, concernant la cession de la Silésie, l'impératrice y consentit en sa qualité de reine de Bohême. Et Frédéric II, lui-même, quoiqu'en général il ne regardât pas de si près aux questions de droit, exigea le consentement de la diète de Bohême à la cession, ce qu'il obtint en 1745.

Le fils de Marie-Thérèse, Joseph II, méprisa toutes les vieilles coutumes, la « *joyeuse entrée* » aux Pays-Bas, comme le *couronnement* à Presbourg. Il refusa aussi de se faire couronner à Prague pour ne pas prêter le serment de ses prédécesseurs. Mais, immédiatement après sa mort, la diète de Bohême réclama de son successeur, Léopold II, la déclaration formelle que, dans l'avenir, aucune loi ne serait publiée en Bohême sans le consentement des états, et le roi y consentit le 12 août 1791.

On sait que l'*Empire d'Autriche* n'existe que depuis 1804. Auparavant, c'était une fédération de royaumes, d'archiduchés, de duchés et de comtés, dont le chef héréditaire, de la maison de Habsbourg-Lorraine, ne portait le titre d'empereur que lorsqu'il était élu empereur d'Allemagne. En acceptant le nouveau titre d'empereur d'Autriche, François I^er^ déclara, dans sa patente du 1^er^ août 1804, que ce titre ne porterait atteinte à aucun des anciens droits de ces pays, et il ajouta, dans l'article 4^e^ de cette patente : « Nous nous réservons de déterminer les cérémonies » pour notre couronnement impérial et pour celui de nos succes- » seurs ; quant au couronnement royal en Bohême et en Hongrie, » il se fera comme il a été fait jusqu'à présent. » En effet, François I^er^ et son fils Ferdinand I^er^, prêtant le serment d'usage à leur couronnement à Prague, confirmèrent l'ancienne autonomie légale de la Bohême.

Pour introduire une constitution générale en Autriche, on était donc obligé d'entamer des négociations avec les diètes de la Bohême, de la Hongrie, etc. Tous ces pays étant contents de leur union sous une dynastie commune, des négociations de cette

Digitized by Google

nature auraient certainement mené au but désiré. Malheureusement le mouvement constitutionnel de 1848 était dominé par les tendances centralistes et « allemandes » de la populace de Vienne. Au lieu de convoquer les diètes et de leur demander d'élire des députés pour délibérer ensemble sur la constitution générale à donner à l'empire, le ministère de Vienne se permit de traiter les royaumes et pays en simples provinces, sans aucun égard pour leur autonomie historique. Il convoqua à Vienne un parlement élu par le suffrage universel. Ce parlement se transforma bientôt en une convention en miniature et, la révolution en Italie et en Hongrie survenant, le mouvement libéral de 1848 n'aboutit qu'à une nouvelle ère d'absolutisme encore plus bureaucratique et centraliste que ne l'avait été le régime du prince de Metternich.

Après la guerre d'Italie, l'empereur François-Joseph Ier décida de faire cesser cette dictature. Il convoqua une assemblée des notables de tous ses pays à Vienne. Connue sous le nom du *verstärkter Reichsrath* (conseil de l'empire renforcé), cette assemblée ne devait que préparer les travaux concernant l'introduction d'une constitution générale. A la suite de ces délibérations fut publié, le 20 octobre 1860, le fameux diplôme, dans lequel l'empereur promit d'écouter l'avis des diètes sur cette question.

Mais déjà un mois plus tard, le parti centraliste l'emportait. M. Antoine de Schmerling fut nommé ministre et proposa à l'empereur d'octroyer, le 26 février 1861, une constitution entièrement centraliste, conférant au parlement de Vienne une compétence beaucoup trop large, tandis qu'elle ôtait aux diètes presque tous leurs anciens droits. En même temps M. de Schmerling s'efforçait d'assurer dans ces diètes la majorité aux Allemands.

Voici la méthode ingénieuse à laquelle on eut recours pour obtenir ce résultat en Bohême: D'après la constitution de février, — c'est ainsi qu'on désigne en Autriche l'œuvre constitutionnelle de M. de Schmerling, — les électeurs furent divisés partout en 3 groupes : grands propriétaires ; villes et chambres de commerce ; communes rurales. En Bohême, où les deux tiers de la population sont slaves, des 72 députés, assignés aux villes, plus de 40 appartiendront toujours aux Tchèques. Par contre, les 5 chambres de commerce, composées en grande partie d'Allemands et de juifs, devaient renforcer par leurs 15 députés le parti allemand, qui avait ainsi la majorité parmi les 87 députés du groupe des villes, uni à celui des chambres de commerce.

Digitized by Google

Les communes rurales, c'est-à-dire les paysans, devaient nommer 79 députés. Avec une loi électorale équitable, la majorité des Tchèques aurait été encore plus grande dans ce groupe. Pour l'annuler, les circonscriptions électorales du centre de la Bohême, où l'élément slave domine, furent faites très-grandes, et les districts électoraux de la frontière, habités par les Allemands, furent réduits et devinrent ainsi plus nombreux. Par cette manœuvre, à peu près 39 des 79 députés des communes rurales furent assurés au parti allemand. En résumé, des 166 députés de ces deux groupes, la moitié appartenait aux Slaves, l'autre moitié aux Allemands.

Abstraction faite des 5 voix *viriles* des évêques et du recteur de l'Université de Prague, la majorité de la diète, comptant 241 membres, dépendait ainsi du caractère politique des 70 députés nommés par le groupe des grands propriétaires. Le problème se réduisait donc à assurer ces voix au parti centraliste. M. de Schmerling ne désespéra point de la situation, quoique la tâche parût bien difficile. Les plus anciennes et les plus riches familles de la Bohême, sans accentuer trop leur nationalité, se rangent en général du côté autonomiste ou fédéraliste. L'impôt direct, payé par quelques-unes de ces familles, atteint jusqu'à la somme énorme d'un million de florins. Pour paralyser leur influence, la loi électorale donna une voix à chaque propriétaire d'une terre inscrite aux registres du pays (*landtafel*) payant l'impôt de 200 florins par an, et contrebalança ainsi l'influence des plus grandes familles par la masse de petits propriétaires qui sont généralement allemands. En outre, ce groupe ne forma qu'une seule circonscription électorale. Les 500 grands propriétaires doivent s'assembler au jour fixé à Prague et nomment leurs 70 députés d'après le système connu en France et en Belgique sous le nom de *scrutin de liste*. L'un des deux partis, ayant 226 électeurs, nommait donc tous les 70 députés, et l'autre, quoiqu'il ne lui manquait que 2 voix, fut privé de toute représentation! Si au contraire les élections de ce groupe se faisaient dans un certain nombre des circonscriptions électorales, comme en Galicie, les uns nommeraient des fédéralistes, les autres des centralistes, et les 70 députés seraient répartis dans une juste proportion aux deux nationalités.

De ces 500 grands propriétaires, environ 200 sont des autonomistes de conviction et environ 200 sont allemands, tandis que le reste flotte indécis entre les deux partis et attend son mot d'ordre

Digitized by Google

du gouvernement : celui-ci est donc toujours sûr d'obtenir la majorité dans ce groupe et par cela même de s'assurer la majorité de 2/3 dans la diète de la Bohême.

C'est ainsi que M. de Schmerling composa en 1861 une diète allemande qui accepta la constitution de février. Au parti slave et conservateur il ne restait qu'à protester tant contre l'introduction illégale de cette loi électorale que contre sa partialité. Cette protestation se manifesta en 1869 par une complète abstention aux délibérations de la diète, dans laquelle les Allemands.... restèrent entre eux.

L'opposition du parti autonomiste ne concerne pas seulement la loi électorale, mais surtout la compétence trop étroite qui a été assignée à la diète. D'après la constitution de M. de Schmerling, le droit législatif appartient presqu'entièrement au parlement central de Vienne et les diètes particulières ont été réduites au rôle de simples conseils de département. Un tel système peut être pratiqué en France, où les différences des anciennes provinces ont été renversées radicalement par l'ouragan de la grande révolution et où il n'y a qu'une nationalité. Quoique l'Allemagne soit habitée aussi presque exclusivement par une seule nationalité, après 1871 on n'a pas osé y détruire tout à fait l'autonomie de la Bavière, de la Saxe, du Mecklembourg, etc. En Autriche, les anciens droits des divers pays furent reconnus par l'empereur dans le diplôme du 20 octobre 1860, et de plus leur autonomie est regardée, par les peuples des différentes races, comme la garantie nécessaire de leur existence nationale.

S'appuyant sur le double principe de l'unité de l'empire et de l'autonomie de leur pays, les Bohêmes distinguent les affaires en communes et en locales. Comme affaires communes de l'Empire, ils acceptent d'abord toutes celles qui ont été reconnues comme telles dans le pacte austro-hongrois de 1867, à savoir: les affaires étrangères, le département de la guerre, les finances, en tant qu'elles ont rapport aux affaires communes. Toutes ces affaires continueront d'être administrées par les ministres communs des affaires étrangères, de la guerre et des finances, et seront contrôlées par les délégations élues par les diètes et non pas par le parlement de Vienne, comme cela se fait à présent.

Convaincus que le pacte de 1867 n'a pas assez sauvegardé l'unité de l'empire, les Bohêmes reconnaissent de plus, comme affaires communes : les lois sur le commerce, la douane, la monnaie, les

Digitized by Google

poids et mesures, les banques; puis la législation sur les impôts indirects, les monopoles, les timbres; ensuite l'organisation des moyens de communication, les postes, les chemins de fer, les télégraphes; enfin la dette des pays appelés aujourd'hui Cisleithanie (V. le § X des « articles fondamentaux » arrêtés par la diète fédéraliste de la Bohême, en 1871).

Les autres affaires, l'instruction publique, la justice, l'agriculture, doivent être réglées par la diète. Un gouvernement nommé par l'Empereur, mais responsable devant la diète (comme en Croatie), dirigera l'administration du royaume, représenté auprès de l'empereur par un chancelier. Pour rendre impossible l'oppression de l'une des deux nationalités du pays par l'autre, on proposa la division de la diète en deux curies nationales, dont l'accord serait nécessaire pour chaque loi concernant toute la population (1).

Les fédéralistes de la Bohême peuvent donc répéter, avec plus de droit encore, les paroles adressées par Gramont à Louis XIII: « Sire, c'est dans votre intérêt que nous faisons la guerre à Mazarin! »

II.

La question du droit historique de la Bohême étant tout-à-fait claire, il reste à examiner s'il n'est pas suranné ou prescrit, comme le prétendent les centralistes, et si « la couronne de St-Wenceslas » est encore un symbole vénérable ou rien qu'un objet d'étude archéologique.

(1) Nous avons dit que les Bohêmes ne reconnaissent pas la diète comme légale et s'abstiennent d'y paraître. En 1870, le comte Potocki fut chargé par l'empereur de « faire la paix entre ses peuples. » Aux nouvelles élections, le gouvernement restant neutre, les conservateurs remportèrent la victoire dans le groupe des grands propriétaires. Les fédéralistes parurent alors à la diète, mais seulement *ad hoc*, c'est-à-dire pour voter une adresse à l'empereur et demander la restitution des anciens droits de la Bohême. L'année suivante, le successeur du comte Potocki, le comte de Hohenwart, reprit les négociations avec les Bohêmes et la diète accepta, le 2 octobre 1871, sous le titre « articles fondamentaux, » la constitution sur laquelle les chefs du parti étaient tombés d'accord avec le ministère. Un mois plus tard, le comte de Hohenwart cessait d'être ministre. Son successeur, le prince Auersperg, centraliste, après avoir dissous la diète fédéraliste, usa des moyens les plus efficaces pour obtenir, dans les nouvelles élections, au printemps de 1872, la majorité dans le groupe des grands propriétaires. Des hommes de paille achetèrent des terres enregistrées donnant une voix dans ce groupe, et il remporta ainsi une victoire douteuse.

Digitized by Google

Notons que toute la nation tchèque exige la restitution de ce droit ancien. Le régime centraliste n'a jamais obtenu le consentement de la nation tchèque; il n'a converti aucun député tchèque, et aucun district électoral, dans lequel domine l'élément slave, n'a élu de député « allemand. » Les députés slaves de la Bohême ne paraissent ni à la diète de Prague, ni au parlement de Vienne; leurs mandats sont annulés tous les ans par ces deux assemblées et les élections recommencées donnent le même résultat, chaque année. Toujours les mêmes candidats du parti national sont réélus à de grandes majorités par les électeurs : Ainsi, par exemple, dans les 31 circonscriptions dont les députés n'apparaissent pas au parlement de Vienne, les Tchèques ont obtenu en 1874: 17,632 voix; en 1875: 16,446, et en 1877: 17,986 voix. Au contraire, le parti centraliste, aidé énergiquement par la bureaucratie, n'y a ramassé que 2,898 voix en 1874; 2,443 en 1875, et 2,678 en 1877. Il est donc évident que la position politique des Tchèques ne peut être ébranlée par les moyens « constitutionnels. » Cette force ne repose pas seulement sur la solidarité et la fermeté des masses, mais en grande partie sur l'intelligence, la logique et le sentiment de la légalité de leurs chefs avoués.

L'homme d'état le plus remarquable de la Bohême est le comte Henri Jaroslav Clam-Martinic, fils du comte Charles Clam-Martinic, mort en 1840, aide de camp général de l'empereur Ferdinand après avoir rempli des missions importantes (1), et de Lady Selina Meade, fille d'un pair d'Irlande, le comte de Clanvilliam. Le comte Henri Jaroslav est né à Saint-Georgen, en Hongrie, le 15 juin 1826. Après avoir reçu dans la maison paternelle une éducation distinguée, il alla étudier le droit à l'université de Vienne et entra, en 1847, au service de l'empereur et roi.

Après avoir été préfet d'un district en Bohême, puis conseiller du gouvernement à Pesth, en 1856 le comte Clam fut nommé gouverneur du grand duché de Cracovie. Bien que très-jeune encore, il avait montré une grande connaissance de l'administration et professait des idées nettes et claires sur les réformes à introduire dans le régime politique autrichien. Après l'issue malheureuse de la campagne d'Italie, un changement radical ayant

(1) Capitaine en 1814, le comte Clam fut un des commissaires autrichiens qui accompagnèrent Napoléon Ier dans le voyage lugubre de Fontainebleau à l'Ile d'Elbe.

été décidé par l'empereur François-Joseph, un portefeuille fut offert au comte Clam, qui le refusa.

L'influence de M. Bruck, un négociant allemand devenu ministre, régnait encore au grand étonnement des hommes d'état clairvoyants, tels que le baron de Wessenberg, par exemple, ancien diplomate et ministre autrichien. Cet ami du père du comte Clam-Martinic ne s'était pas gêné pour désapprouver hautement la nomination de M. Bruck. Quand il apprit que l'ancien négociant était nommé baron et conseiller intime, M. de Wessenberg s'écria : « Tant mieux pour lui... du reste Pitt fut enterré comme simple citoyen. » (2) C'est ce même baron Bruck qui se suicida après avoir, sous son administration, laissé augmenter le désordre des finances de l'empire.

Le comte Clam-Martinic devinant, comme M. de Wessenberg, le caractère périlleux de la politique de M. Bruck, n'avait pas envie de devenir son collègue ; il quitta le service et se retira dans sa magnifique terre de Smecna, à quelques lieues de Prague. Mais bientôt il fut invité par l'empereur à prendre place dans l'assemblée des notables, convoquée pour le 31 mai 1860 à Vienne.

Dans cette mémorable assemblée, dont l'archiduc Régnier fut le président et dont les membres étaient choisis parmi l'élite du monde politique de l'Autriche, comme le cardinal Rauscher, le prince Jean Adolphe de Schwarzenberg, les comtes Georges Apponyi, Georges Andrassy, Antoine Szecsen, Albert Nostic, l'évêque Strossmayr, le comte Antoine Auersperg (le poëte Anastase Grün), etc., etc., le jeune représentant de la Bohême se fit remarquer immédiatement par la justesse de ses idées et par la précision de ses votes. Dès son entrée dans l'arène parlementaire, le comte Clam-Martinic se prononça hautement en faveur de la restitution des anciens droits aux provinces, en faveur du self-government à l'anglaise, sans porter atteinte à l'unité de l'empire : il repoussa surtout le mécanisme centraliste dont il connaissait tous les inconvénients par sa propre expérience. Quand le centralisme l'emporta sous la direction de M. de Schmerling, le comte Clam-Martinic entra dans l'opposition légale, honnête, courtoise, mais conséquente. C'est lui qui lut, dans la première séance de la diète de

(2) Voir l'intéressant ouvrage : « *Briefe des Freiherrn von Wessenberg*, » 2 volumes. Leipzig, chez Brockhaus, 1877.

Bohême (5 avril 1861), la protestation de 31 de ses collègues du groupe des grands propriétaires contre la constitution octroyée, et demanda la réintégration de l'autonomie légale du royaume. Dix ans plus tard, l'idéal politique du comte Clam-Martinic parvint à sa formule définitive dans les *articles fondamentaux* arrêtés par la diète de Bohême, le 9 octobre 1871. Depuis que le centralisme l'a emporté de nouveau sous l'égide du prince Adolphe Auersperg, le comte Clam est à la tête de l'opposition fédéraliste. Amis et adversaires se plaisent à reconnaître en lui les qualités d'un homme d'état éminent : les premiers espérant qu'il ouvrira une nouvelle ère à la politique de l'Autriche; les autres le croyant capable de mettre fin à un régime partial et corrompu (comme il faut malheureusement ajouter depuis 1872). Grand seigneur, un des plus riches propriétaires de l'Autriche, convaincu qu'un grand nom impose de grands devoirs; catholique dévoué et intelligent; trop lettré pour être en politique un simple empirique, et trop versé dans les choses du monde et de l'administration pour devenir un doctrinaire; par les traditions de sa famille serviteur fidèle de la dynastie régnante, mais adversaire résolu d'un régime qu'il croit dangereux pour l'empire; défenseur des droits du peuple tchèque, sans haine pour la nationalité allemande, — le comte Henri Jaroslav Clam-Martinic réunit en effet toutes les conditions d'un bon ministre pour l'empire d'Autriche.

Écrivain spirituel, il est aussi un maître dans cette véritable éloquence qui consiste, selon le duc de Larochefoucauld, « à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut. » Dans les conférences intimes du parti fédéraliste, nous avons entendu le comte Clam trancher les questions les plus difficiles en quelques mots serrés. Ce n'est pas pourtant que la *copia verborum* lui fasse défaut. Au banquet donné l'année passée en l'honneur de Palacky, le noble comte prononça un discours plein de verve et en un tchèque excellent.

L'orateur populaire de la Bohême est le Docteur Ladislas Rieger. Déjà à la Constituante de 1848, il brillait au milieu de tous ses collègues allemands. En effet, il possède le rare talent d'émouvoir, des les premiers mots qu'il prononce, l'auditoire le plus indifférent, même quand il lui est hostile, et de le tenir attentif jusqu'à la fin de son discours. La voix, les yeux, toute sa personne, le choix des expressions, tout concourt à l'effet de sa parole entraînante : M. Rieger est un orateur de premier ordre.

Digitized by Google

La tournure élancée et les traits accentués du comte Clam sont ceux de l'homme d'état, du ministre parlant aux assemblées politiques avec autorité, imposant ses idées ou les exposant simplement. M. Rieger, dont la physionomie douce et pleine de bonhomie manifeste une grande franchise et une bonté naturelle, a parlé depuis sa jeunesse aux petits et aux grands, dans des réunions de paysans, comme dans les conseils des hommes d'état. Doué d'une voix sonore, capable de dominer le bruissement d'une foule de 10,000 hommes, souvent il a quelque chose du tribun, mais dans le meilleur sens du mot. Comme O'Connell, non-seulement il émeut les masses, mais encore il les fascine.

Né en 1818, à Semil, dans le nord de la Bohême, M. Rieger reçut à l'université de Prague le diplôme de docteur en droit, mais il ne s'adonna pas à la pratique de la jurisprudence, préférant se vouer tout-à-fait à la politique. Résidant tantôt dans les terres paternelles, tantôt à Prague, depuis 1840-1848, il prit une part active à tous les travaux honnêtes, qui préparèrent le réveil de la nationalité tchèque. A côté de M. Palacky, dont quelques années plus tard il devint le gendre, M. Rieger s'attira l'estime de son peuple à un tel point, qu'aux élections pour la constituante de Vienne (1848), sept districts se disputèrent l'honneur de l'avoir comme représentant.

Au parlement, les députés de Bohême formaient la droite. Amis de sages réformes constitutionnelles, ils protestaient avec énergie contre les excès révolutionnaires. Après le meurtre du ministre de la guerre, comte de Latour (6 oct. 1848), par la populace de Vienne, les députés tchèques quittèrent la capitale de l'empire. Le parlement ayant été transféré dans la petite ville de Kremsier, en Moravie, les Tchèques y reparurent : là, comme ailleurs, M. Rieger se fit de nouveau remarquer comme orateur et comme homme d'état aux idées élevées, dans la commission chargée d'élaborer une constitution nouvelle.

Après l'abdication de l'empereur Ferdinand et la dissolution du parlement, M. Rieger partit pour Paris, où il resta deux ans, entreprenant des excursions fréquentes en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Pendant la dictature centraliste de 1850-1860, la vie politique était éteinte en Autriche : comme Deak, M. Rieger s'occupa de littérature. Pendant son séjour à Paris, il avait publié deux livres d'économie politique ; maintenant il enrichit la littérature tchèque d'une foule d'essais sur l'histoire, l'économie

Digitized by Google

politique et la statistique, et il traduisit en tchèque des ouvrages remarquables empruntés aux littératures française, anglaise, polonaise, etc. Enfin, il commença (1860) la publication d'une grande encyclopédie, qui n'a été achevée qu'il y a 3 ans. C'est une œuvre très-importante, surtout pour les peuples slaves.

A la diète de Bohême, en 1861, les chefs tchèques, Palacky, Rieger, Klaudy, Brauner, etc., trouvèrent des alliés politiques dans les députés conservateurs du groupe des grands propriétaires, tels que le comte Clam-Martinic, le comte Nostic, le comte Kaunic, les princes de Schwarzenberg et de Lobkovic et d'autres, qui n'avaient pas figuré dans le parlement viennois de 1848. En réalité, le point de départ de ces deux fractions n'avait pas été tout-à-fait le même. Les premiers pensaient surtout à l'intérêt de la nation tchèque et, en 1848, quelques-uns d'entre eux auraient même accepté une organisation de l'Autriche d'après les groupes de nationalités. Par contre, l'aristocratie fédéraliste accentua avant tout le principe de « l'individualité historique et politique » de la Bohême. Mais comme ce principe est la plus sûre garantie de la nationalité tchèque et comme du reste les uns et les autres étaient les adversaires déclarés du régime centraliste, ils s'entendaient facilement, et aujourd'hui ces deux fractions d'autonomistes ne forment plus qu'un seul parti. Convenons du reste que la perspicacité du comte Clam et l'habileté de M. Rieger ont contribué beaucoup à affermir cette union.

A coté de ces deux chefs de parti, parmi ceux qui ont travaillé le plus à fortifier la position du parti fédéraliste, il faut nommer M. J. Skrejsovsky. Il appartient à une génération plus jeune. Né en 1831, d'une ancienne famille bohême, il n'a siégé ni dans le parlement de 1848, ni dans l'assemblée des notables de 1860. Son rôle important ne commença qu'après 1861. Comme toutes les œuvres des centralistes allemands, la constitution de février abondait en phrases libérales qui étaient démenties dans la pratique. Ainsi, cette constitution promettait une certaine liberté à la presse. Avant 1861 il n'existait pas de journaux politiques tchèques. Plusieurs feuilles de ce genre ayant été fondées, immédiatement le régime centraliste s'acharna à les supprimer au moyen des mesures les plus arbitraires. Pour mettre la nation tchèque en possession d'une presse politique, arme indispensable dans les luttes constitutionnelles, il fallait un homme d'une rare énergie, d'une ténacité sans pareille, d'une hardiesse à toute épreuve. M. J. Skrejsovsky

Digitized by Google

fut cet homme-là. Après avoir fait son droit à l'Université de Prague, il entra en 1853 comme employé au ministère des finances, à Vienne. Mais aux chances sûres d'une carrière brillante dans la bureaucratie, il préféra, comme M. Rieger et le comte Clam, l'indépendance qui lui permettait de se vouer entièrement au bien-être de son peuple.

Il revint donc à Prague et y fonda, en 1862, un journal fédéraliste, publié en langue allemande, *la Politique*, et plusieurs journaux tchèques. L'histoire lamentable des persécutions de la presse tchèque sous M. de Schmerling (1860-1864) et sous M. Giskra (1868-1870) n'entre pas dans le cadre de cette étude. Il suffira de rappeller qu'en 1872 la *Politique*, devenu un grand journal avec plus de 10,000 abonnés et ayant acquis une influence politique considérable, célébrait son 10e anniversaire, en constatant que son propriétaire avait payé plus de 30,000 florins d'amendes, que le journal avait été saisi plus de 300 fois et que ses divers rédacteurs responsables avaient été condamnés ensemble à 65 ans de prison! Notez que ce n'était pas un journal radical, offensant la légalité ou attaquant les bases sociales, non, il ne faisait que combattre le système centraliste et défendre les anciens droits de la Bohême, consacrés par les serments des empereurs et rois (1).

Élu à la diète en 1863, M. Skrejsovsky s'y signala comme orateur et homme politique d'une grande perspicacité. Dans la diète de 1870, quand les négociations avec le ministre comte Potocki semblaient devoir aboutir enfin au résultat désiré, M. Skrejsovsky prononça un grand discours, qui fut écouté par l'assemblée avec une attention marquée et dans lequel il prédit presqu'à la lettre les péripéties inattendues de ces négociations. Depuis 16 ans tou-

(1) Encore aujourd'hui, pour qu'un journal soit saisi, il suffit, par exemple, de reproduire à sa tête la patente du 12 septembre 1871, par laquelle l'empereur reconnaissait les anciens droits de la Bohême! — A côté de la *Politique* il y a maintenant à Prague 6 journaux tchèques quotidiens : Le *Pokrok*, organe du club des députés, et le *Brousek*, fondés tous deux par M. Skrejsovsky; les *Narodui Listy*, organe du parti radical, le *Poselz Prahy*, rédigé par l'ancien député Simacek d'une façon très-conciliante, le *Cech* et le journal officiel « Prazky Dennik »; à Brunn : la *Moravska Orlice* et le *Moravan*, puis en Bohême et en Moravie une trentaine de journaux paraissant 2 ou 3 fois par semaine. Le nombre des *Revues* est beaucoup plus considérable : citons surtout l'excellent « Casopis du musée national, » qui compte parmi ses collaborateurs les écrivains les plus distingués de la Bohême, l'*Osveta*, rédigé par M. Vlcek, le *Lumir*, etc. La feuille illustrée hebdomadaire *Svetozor*, dirigée par l'ancien ministre Jirecek, est une des meilleurs revues de ce genre.

Digitized by Google

jours le premier au combat, payant toujours de sa personne et toujours en butte aux traits envenimés de ses adversaires politiques, ce vaillant lutteur est en même temps un excellent père de famille, un ami dévoué et un protecteur bienveillant des jeunes gens qui entrent dans la vie politique.

Dans la lutte des partis, moins encore qu'à la guerre, il n'importe pas de détruire l'adversaire : toujours le but de la guerre doit être d'arriver à une paix équitable et prompte. A côté des généraux, il faut donc des diplomates pour négocier, le cas échéant, les préliminaires de la paix. Le diplomate du parti national est M. Otokar Zeithamer. C'est lui qui reçut les premières ouvertures des ministres comte A. Potocki en 1870 et comte Hohenwart, en 1871. A une parfaite fermeté de principes politiques, M. Zeithamer unit la courtoisie et la souplesse nécessaires pour surmonter les difficultés d'une discussion où les deux adversaires partent de points de vue tout à fait opposés. C'est le premier pas qui coûte le plus. Or, le diplomate du parti national a prouvé, à plusieurs reprises, qu'il sait faire des avances, sans prendre le rôle soit d'un parlementaire demandant grâce, soit d'un Brennus, vociférant le *vae victis*. Né en 1832 à Pisek, M. Otokar Zeithamer fit ses études d'histoire et de philosophie à l'université de Prague, puis à Berlin, où il suivit les cours des professeurs les plus célèbres alors, comme Ranke, Boekh, etc. Il élargit ensuite ses connaissances pratiques du monde, dans des voyages faits en France et en Italie. A son retour, M. Zeithamer accepta une chaire au collége de Marie-Thérèse à Vienne, excellent lycée pour les jeunes gens de l'ancienne aristocratie. Envoyé plus tard comme professeur à Agram, il se fit connaître bientôt dans le monde littéraire par des études de géographie, publiées dans la revue de Peterman *Geographische Mittheilungen*, entreprit un voyage à Rome et parcourut à diverses reprises les provinces slaves de la Turquie. En 1861 il fut nommé professeur au gymnase académique de Prague. Par des études sérieuses sur l'histoire de l'Autriche et de son pays natal, préparé mieux que beaucoup d'autres à comprendre l'injustice du système centraliste, M. Zeithamer entra en rapport avec les chefs du parti fédéraliste, Palacky, Rieger, Skrejsovsky. Devenu un des rédacteurs de la *Politique*, il se signala comme un publiciste de grand talent et contribua par ses articles à éclairer l'opinion publique sur les droits historiques de la Bohême. Depuis 1863, élu à la Diète, il se fit bientôt appré-

Digitized by Google

cier à un tel point, qu'il fut chargé des rapports sur les questions les plus graves, comme en 1867 sur l'adresse, par laquelle la majorité fédéraliste refusa de prendre part aux séances du parlement de Vienne, et en 1871 sur le projet de la loi électorale.

Depuis quatre ans M. Zeithamer est directeur du *Pokrok* et vice-président du conseil municipal. Après la retraite du président, M. Hulèsch, le conseil municipal nomma à l'unanimité M. Zeithamer son successeur. En vérité, on n'aurait pu trouver un président de la ville plus sérieux et en même temps plus conciliant. Mais le ministère actuel ayant refusé de sanctionner cette élection, par cette simple raison que M. Zeithamer a été député fédéraliste, celui-ci reste vice-président : quoique le conseil municipal ait dû faire une nouvelle élection, c'est lui cependant qui dirige en réalité les affaires de la ville.

Pour achever ce tableau, il nous faudrait parler du prince Charles de Schwarzenberg, du prince Lobkovic, président de la diète de 1871, du comte Rodolphe Chotek qui, en cette même année, fut gouverneur de la Bohême, du comte Richard Clam-Martinic, frère cadet du comte Henri, ancien aide-de-camp de l'empereur François-Joseph, maintenant vivant dans ses terres où il écrit des brochures étincelantes de verve (*Oesterreichisches, Moral-politische Essays*, etc.), du prince de Tour et Taxis, président de la grande commission qui, en 1871, arrêta les articles fondamentaux, du comte Richard Belcredi, ancien ministre de 1865, du comte Frédéric de Thun, ancien ambassadeur à Francfort et à St-Pétersbourg, du comte de Kaunitz, grand Mécène ; puis des docteurs Brauner, Bielski, Klaudy, Prachenski, Tonner et beaucoup d'autres, qui se sont signalés dans les rangs du parti fédéraliste. Pour ne pas trop élargir le cadre de cette étude, nous n'ajouterons que quelques mots sur le chef du parti des *jeunes Tchèques*, le docteur Charles Sladkovsky, né en 1823.

Quand on rencontre un personnage qui ne fait que répéter ce que tout le monde raconte, ou un homme de parti qui n'a en vue que son intérêt, on dit simplement avec Dante : « *Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.* » Mais si nous remarquons un homme instruit, diligent, intègre, ascète même, qui ne débite pas seulement des phrases radicales, mais qui ose seul entrer en lice avec tout le parti au sein duquel il a trouvé longtemps un abri, c'est un phénomène assez rare pour que nous tâchions de l'expliquer. Après avoir fini ses études de jurisprudence, M. Sladkovsky se mêla aux troubles

Digitized by Google

qui ont provoqué au mois de mai 1848 le bombardement de Prague. Cette faute de jeunesse lui coûta cher : d'abord il fut tenu pendant deux ans en prison, puis il fut condamné à la peine de mort, commuée plus tard en vingt ans de réclusion. M. Sladkovsky ne resta que six ans dans les cachots d'Olmutz, remplis alors de prisonniers hongrois et polonais, mais il en sortit ennemi irréconciliable du régime autocrate. Par une confusion fâcheuse, il identifia celui-ci avec l' « ancien régime » et se prit ainsi à haïr tout ce qui est conservateur. Or, le mouvement fédéraliste visant à la restauration d'anciens droits historiques est essentiellement conservateur et la méthode dont il use, l'opposition passive, est conservatrice aussi. Voilà pourquoi M. Sladkovsky, depuis 1861, un des députés les plus influents de la diète, s'éloigna peu à peu de M. Rieger. Il devrait au moins respecter la solidarité nationale tant que dure le combat avec les centralistes. Emporté par ses aspirations particulières, M. Sladkovsky constitua, en 1873, le nouveau parti des *jeunes Tchèques*.

Pour le radicalisme moderne, la question de la revendication de droits historiques doit naturellement être assez indifférente. Tout au plus s'intéresse-t-il à la conservation de la nationalité. Sans oser renier l'antique couronne de St-Wenceslas, chère à toute la nation bohème, les jeunes Tchèques prétendent qu'il faut avant tout faire prévaloir l'élément tchèque au sein de la diète, quoi que l'on pense de son illégalité. Ils se sont donc décidés à rentrer dans la diète, où M. Sladkovsky siége à présent avec neuf collègues qu'il est parvenu à faire élire contre les candidats fédéralistes. Il y a deux ans, M. Sladkovsky a publié une étude intéressante sur la loi électorale (1). Il se prononce pour le suffrage universel. Dans cette question, son libéralisme, plus juste que celui de ses coreligionnaires de Vienne, conclut, avec beaucoup de conservateurs, notamment avec notre ancien ministre, le Dr Schäffle, au suffrage universel, comme le moyen le plus efficace pour mettre fin à nos luttes constitutionnelles. En effet, en Autriche, les masses, surtout chez les paysans, sont animées des meilleures aspirations. Le suffrage universel assurerait donc dans la diète de Bohème, comme dans le parlement de Vienne, la majorité aux fédéralistes.

(1) *Auslegung der Vertreter, Wahlen nach Recht und Gerechtigheit*, Prague. 1875, en bohême et en allemand. Une traduction française doit paraître prochainement à Paris.

Digitized by Google

III.

Dans une brochure publiée en 1870, le comte Frédéric de Schönborn (1), envisageant la situation actuelle de la Bohême à un point de vue impartial, dit : « La population de la Bohême » s'est beaucoup accrue. Dans les dix dernières années, la nationa- » lité tchèque a fait des progrès rapides et même étonnants. » Dans ses aspirations politiques, elle manifeste une tenacité sans » égale. Après la guerre de 30 ans, la population du royaume » avait été réduite à 700,000 âmes. Les Allemands accoururent » de tous les côtés pour combler le vide ; ils sont cependant restés » cantonnés à la frontière, qu'ils habitent encore aujourd'hui. Au » contraire, l'élément tchèque, qui n'a reçu de renforts de nulle » part, compte aujourd'hui, dans la Bohême proprement dite, plus » de 3 millions d'âmes et un nombre égal en Moravie et en Silésie (2). » L'éventualité d'une assimilation du peuple bohême à la race ger- » manique n'est donc plus à craindre. Jamais le sentiment national » n'a été, parmi les Tchèques, aussi fort qu'à présent ; de nom- » breuses associations, des écoles primaires, une riche littérature, » une presse habile et une admirable organisation politique leur » assurent une position excellente. »

Si l'on se demande quelle est la cause de cet élan, on ne peut pas dire, assurément, que ce sont les institutions politiques. Après la défaite de 1620, toute la population tchèque avait été traitée comme rebelle, et la haine des Allemands s'acharna à détruire jusqu'aux livres bohêmes. Puis l'usage de la langue tchèque fut exclu des écoles supérieures, des tribunaux, de toute l'administration du pays. Au commencement de notre siècle, l'aristocratie et la bourgeoisie de la Bohême étaient presque entièrement germanisées. On ne parlait plus le tchèque que dans les villages et — à l'église. Alors quelques hommes pleins de dévouement, d'énergie et de bonne foi, se chargèrent de la tâche généreuse de tirer ce Lazare des peuples d'un sommeil qui avait duré deux siècles. Un

(1) *Bœhmen und Oesterreich, eine Studie von Fr. Gr. v. S. — n.*; Prague, 1870.

(2) Selon les statistiques les plus récentes, il y a en Bohême : 3,304,046 Tchèques et 1,802,023 Allemands ; en Moravie : 1,495,503 Tchèques et 502,394 Allemands ; en Silésie : 112,061 Tchèques et 331,939 Allemands ; ou en somme, dans les trois provinces de l'ancien royaume bohême, 4,911,610 Tchèques et 2,636,336 Allemands. 2,404,815 Tchèques habitent le nord de la Hongrie, où ils sont appelées Slovaques. Il y a donc en Autriche plus de 7 millions de Tchèques.

Digitized by Google

des premiers citoyens qui ait contribué le plus à cette œuvre de régénération, fut François Palacky, mort le 26 mai 1876, après avoir vécu 78 ans. Un mois avant son décès, l'élite de la nation bohême se réunissait dans un banquet pour célébrer l'achèvement de son *Histoire de la Bohême,* fruit splendide d'un travail laborieux de 40 ans. M. Skrejsovsky, le comte Clam-Martinic, le docteur Rieger, M. Zeithamer, M. Jirecek et d'autres prononcèrent des discours éloquents en l'honneur du savant vieillard. Pour la dernière fois de sa vie, Palacky, les yeux remplis de larmes, exprima publiquement ses sentiments patriotiques, et il s'en alla glorieux comme ces vainqueurs antiques qui, après avoir obtenu la couronne de laurier à Olympie, ne demandaient plus qu'à mourir.

Certes, en voyant réunis autour de lui les représentants les plus brillants de l'aristocratie, les présidents et conseillers des villes de la Bohême et des députés de tous les districts du royaume, et en remontant dans sa pensée le cours de sa vie, Palacky devait être ravi du changement qui s'était accompli et auquel il avait tant contribué ; il avait le droit de remercier chaleureusement le ciel de lui avoir permis de voir ce jour mémorable.

Quand il était arrivé à Prague en 1823, il n'y avait trouvé qu'une demi-douzaine d'écrivains tchèques qui, comme Jungman et Safarik, composaient des dictionnaires et des livres d'ethnographie d'une érudition profonde; mais ces œuvres, appréciées dans le monde scientifique, ne parlaient pas au cœur du peuple et ne l'auraient jamais réveillé à une nouvelle vie. C'est alors que Palacky prit la résolution de montrer à ce peuple éprouvé son passé glorieux, et de l'émouvoir comme Dante :

... Nessun maggior dolore,
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria.

Préparé par une étude consciencieuse non-seulement de l'histoire générale, mais aussi des littératures française, italienne et allemande, dont la connaissance lui inspira une grande élégance de forme, il provoqua les jugements les plus flatteurs par la publication de plusieurs travaux spéciaux. En 1834, il commença l'impression de sa classique *Histoire de la Bohême,* qui est reconnue, à juste titre, comme un modèle d'historiographie. Pour le peuple tchèque, elle fut comme une révélation et en même temps une invitation à se montrer digne de ses ancêtres. Le peuple le comprit, et bientôt le jeune historien fut appelé « le père Palacky, »

Digitized by Google

et son portrait entra dans chaque chaumière du pays : en réalité, il fut reconnu par toute la nation comme son chef dans la lutte politique commencée. Palacky a été le Deak de la Bohême. Le patriote magyar, tout en mourant victorieux, après avoir reconquis pour son pays l'autonomie, ne lui légua pourtant pas un trésor aussi précieux et aussi durable que l'*Histoire*, écrite par Palacky. Le peuple bohême, ne demandant rien que son ancien droit, devait trouver son chef dans un historien éminent, et son code politique dans une histoire aussi complète de son passé. La création politique du comte de Cavour est tout à fait moderne, puisque jamais l'Italie n'a formé un État. Il fallait de l'intrigue, du tripotage politique, les chances d'un joueur habile, pour obtenir ce résultat. M. de Cavour l'a avoué lui-même un jour : « Si nous avions fait » pour nous, individus, tout ce que nous avons fait pour l'Italie, » nous mériterions le nom de grands voleurs. » Palacky est resté toujours honnête dans la politique, comme il l'était dans la vie privée, et le peuple de la Bohême, en honorant sa mémoire, n'est pas obligé de couvrir des taches morales.

Rares sont les historiens qui éclaircissent les époques obscures de l'histoire et sont en même temps assez artistes pour faire goûter leurs ouvrages à tout le monde. Si, à ce point de vue, Palacky peut être comparé à Augustin Thierry en France et à M. Ranke en Allemagne, il ne serait pas juste d'affirmer que son successeur officiel en Bohême, M. le Dr Antoine Gindely, professeur à l'université, l'égale tout à fait. C'est déjà un assez grand honneur pour la littérature tchèque, que le nom de M. Gindely ne soit pas éclipsé par celui de Palacky.

En 1862, « le père Palacky » se décida à arrêter son récit à l'année 1526 et désigna à la diète, comme son continuateur, M. Gindely, qui était préparé à cette tâche par des études sérieuses dans les archives d'Allemagne, de Belgique, de France et d'Espagne, et par une série de publications d'une grande érudition : *Sur la vie d'Amos Commenius, Histoire des Frères bohêmes*, *Rodolphe et son temps*, etc. Seulement, ayant étudié avec prédilection les matériaux pour l'histoire du XVIIe siècle, M. Gindely n'a pas continué l'histoire de la Bohême au point où Palacky avait fini la sienne : il a abordé tout de suite une époque d'un intérêt plus général, c'est-à-dire le commencement de la guerre de Trente ans. Le premier volume du grand ouvrage qu'il nous réserve a paru en 1869 sous le titre spécial : « Histoire de l'insurrection des États

Digitized by Google

de la Bohème en 1618. » Le tome deuxième est en ce moment sous presse. Mais déjà le premier volume a classé l'auteur parmi les historiens remarquables de notre temps. L'empereur en a jugé ainsi, en le chargeant d'enseigner à l'archiduc Rodolphe, héritier du trône, l'histoire de la Bohème. En travaillant à son grand ouvrage, M. Gindely, écrivain impartial et élégant, a fait paraître une série d'études, rentrant dans le cadre de celui-ci, comme, par exemple, l'*Histoire des rapports entre la France et l'insurrection de la Bohême*, une description classique de la bataille sur la Montagne-Blanche, un Essai très-intéressant sur les aptitudes financières de Wallenstein qui, en peu de temps, de pauvre gentilhomme devint un des plus riches princes de son temps, etc.

A côté de M. Gindely, M. Vaclaw Tomek, aussi professeur à l'université de Prague, est le représentant le plus éminent de l'école historique, fondée par Palacky. La ville de Prague, une des plus anciennes du centre de l'Europe, ressemble à ces cités de la Belgique et de l'Italie, dont l'histoire absorbe presque entièrement celle du pays. En réalité, toutes les phases les plus décisives de l'histoire de la Bohème ont été commencées, développées et closes dans cette capitale aux cent tours, dans la *ville d'or*, appelée aussi la mère des villes tchèques. Prenez l'antique hôtel de ville, un des plus intéressants monuments du style gothique, puis la charmante tourelle qui domine le grand pont en pierre sur la Moldava, enfin le château royal au sommet du Hradcin, et vous aurez trois points dont chacun a sa longue histoire, remplie de catastrophes qui exercèrent une influence décisive sur les destinées du royaume. Spécialiste minutieux, M. Tomek ne traite que de l'histoire de Prague, de sa diète, de son université, de ses églises, tours et tourelles, de ses maisons et palais, mais toute l'histoire de la Bohème rentre dans ce cadre, restreint en apparence. Dans ses livres, on aperçoit tous les détails dans une telle clarté, qu'on croit souvent lire plutôt un drame émouvant qu'une œuvre historique. Seulement, les moindres détails reposent sur les études les plus consciencieuses. L'histoire de Prague de M. Tomek, dont quatre grands volumes ont paru jusqu'à présent, est citée comme un modèle du genre.

Parmi les historiographes contemporains de la Bohème, M. Joseph Jirecek occupe une place éminente. Pendant vingt ans chef de section au ministère de l'instruction publique, puis, dans le cabinet du comte de Hohenwart, chef de ce département (de février

Digitized by Google

à novembre 1871), M. Joseph Jirecek demeure, depuis sa retraite, à Prague même, où il est président de la société des sciences, membre du conseil municipal, député, etc. Comme écrivain, M. Jirecek déploie une activité surprenante. Publications de manuscrits, entre autres celle d'une vieille histoire de la Hongrie par le comte Slavata, et de l' « Histoire des littératures des Slaves du Sud, » laissée inachevée par son beau-père, Safarik, monographies, essais historiques, littéraires et philologiques, tout est abordé par M. Jirecek, qui se montre partout érudit de bon aloi, esprit critique et écrivain de verve.

Son ouvrage le plus important traite de « l'authenticité du codex de Kralovy dvur ». Ce manuscrit de poésies bohêmes du xi^e siècle, découvert en 1818 par Hanka dans la tour d'une vieille église, à Kralovy dvur (Königinhof), a produit à son apparition une impression presque aussi générale que les chants d'Ossian publiés par Macherson. Chateaubriand, Gœthe, Grimm en furent enchantés, et aussitôt des traductions en parurent dans toutes les langues de l'Europe. Cependant des critiques malveillants mirent en doute l'authenticité du codex. La polémique sur ce sujet dura 40 ans, et le fameux manuscrit fut même traîné devant la justice. Enfin M. Jirecek réunit, dans l'ouvrage cité plus haut, tant de preuves irréfutables en faveur de l'authenticité du codex, que le débat doit être considéré comme définitivement clos. A présent M. Jirecek (1) publie un excellent guide de la littérature bohême.

Au second rang, nous voyons un groupe nombreux de jeunes écrivains qui se vouent avec une noble ferveur à l'étude de l'histoire de leur pays. Nommons seulement le Dr Kalousek, docent à l'université, qui a écrit une excellente monographie sur le droit public de la Bohême ; le professeur Charles Tieftrunk, auteur d'une « histoire des États de 1547, » d'une « histoire de la littérature tchèque, » d'un tableau de la situation de la Bohême après la défaite de 1620, etc. ; le Dr Celakovsky, qui a publié une histoire de la diète de l'an 1601 ; puis MM. Rezek, Dvorsky, Szulc, Koran et d'autres.

Il est permis aux peuples heureux d'oublier leur passé, ou au moins de ne pas trop s'en occuper ; mais un peuple qui défend son existence nationale, et qui pour ce combat trouve son bouclier le plus sûr dans son histoire glorieuse, a le devoir de lui

(1) Le docteur Constantin Jirecek, auteur d'une « Histoire des Bulgares », que nous avons recommandée dans notre n° d'avril, est le fils de M. Joseph Jirecek.

Digitized by Google

consacrer une attention spéciale. « L'histoire — dit M. Tieftrunk, « dans une étude sur le roman contemporain de la littérature « tchèque — est la base de notre vie publique; c'est elle qui a « réveillé le sentiment national et l'a affermi. Déployant devant « nos yeux le tableau du grand passé de notre peuple, elle nous a « inspiré des idées plus hautes et ouvert un horizon plus large que « ne l'était celui de nos premiers savants au commencement du « siècle. » Ceci explique la place importante que les études historiques occupent dans la littérature tchèque en sa phase actuelle, et il est à souhaiter que cette tendance soit maintenue.

Ajoutons quelques mots sur la poésie. On en peut dire ce qu'un critique un peu nonchalant a dit d'un bon livre : « Ce livre est la « preuve complète et parfaite de l'imbécilité de ceux qui vou- « draient tracer une frontière entre la fonction du poëte et celle « du patriote. » Dans la poésie bohême, cette frontière a disparu complétement, si elle existait encore à la renaissance nationale. Alors, en 1820, le plus éminent poète tchèque, Kollar, se plongeait encore avec préméditation dans les flots de la mer panslave pour y chercher une arme contre le germanisme. Depuis 1860, la poésie tchèque, entrant dans la phase *lyrique*, est devenue franchement nationale. La tendresse pour la terre natale, une mélancolie touchante qui porte le regard vers le passé heureux, un pressentiment d'un meilleur avenir, voilà les marques distinctives de cette littérature.

Dans ses « Chants du soir, » comme dans ses idylles, le représentant le plus distingué de cette école, Viteslav Halek (1835-1874), déploie une abondante fantaisie, un sentiment délicat de la beauté de la nature et une diction brillante ; il est à regretter qu'il aime trop à entrer dans de longues réflexions qui portent atteinte à l'unité esthétique de ses œuvres. Trop lyrique pour s'élever à la tranquillité plastique d'un grand auteur dramatique, Halek s'écarte par trop, dans ses tragédies historiques, de la réalité.

Gustave Pfleger-Moravsky (1833-1875), le chantre des « Rêveries » et des « Cyprès, » était un poëte doué d'un talent supérieur. Dans son récit poétique, « Pan Vysinsky, » il imite trop fidèlement le « Don Juan » de Byron et l' « Eugène Onegin » de Puszkin. Ses drames et contes se distinguent par l'art de la caractéristique, comme disent les Allemands.

Ces deux poëtes ont trouvé un successeur d'un grand talent et, à ce qu'il semble, d'un bel avenir, dans le jeune professeur Adolphe

Digitized by Google

Heyduk. Avec les « feuilles du bois » il s'est introduit en 1874 dans le Parnasse tchèque, et a obtenu rapidement un grand succès. Son recueil de chants, publié l'année passée sous le titre « Cymbal a husle, » marque un grand progrès. M. Heyduk déplore dans ses élégies le triste sort des Slovaques.

L'art dramatique n'est pas encore arrivé dans la littérature tchèque à la hauteur de l'historiographie et de la poésie lyrique. Après J.-J. Kolar, qui peut être considéré comme le fondateur de la nouvelle école dramatique, le professeur, député et rédacteur du « Pokrok, » M. François Jerabek s'est signalé parmi eux par son drame : « *Le Serviteur de son Seigneur*, » par la comédie « *Les Voies de l'Opinion publique* » et d'autres ; de même M. Vlcek dans « l'*Elise* » « Milada » etc., le comte Zdenko Kolovrat-Krakowsky par le drame historique : « *Libusa*, » etc.

Mais c'est M. Emmanuel Bozdech qui se voue avec la plus grande ardeur à la tâche de développer l'art dramatique. Ses drames : « *le Baron Görz* » « *Au Temps du Cotillon* » et la charmante comédie : « *le Maître du monde dans la robe de chambre* » accusent un talent supérieur d'invention, une parfaite connaissance du mécanisme du théâtre et une connaissance étendue des chefs-d'œuvre des autres littératures. On dit que M. Bozdech garde depuis plusieurs années un nombre de pièces qu'il lime consciencieusement, d'après le conseil d'Horace « *nonum prematur in annum* ».

EUGÈNE LIPNICKI.

Digitized by Google

THANKFUL BLOSSOM.

HISTOIRE D'IL Y A CENT ANS.

L'action se passe à Morristown (New-Jersey), en l'an de grâce et de misère 1779.

PREMIÈRE PARTIE.

Au dégel de la matinée avait succédé un froid piquant. Sous les caresses glacées de la bise, la boue complaisante s'était métamorphosée en reliefs scintillants. On pouvait y lire distinctement les allées et les venues, auxquelles avait servi, pendant cette journée d'avril, la grand'route de Boskinridge. Ce procès-verbal à ciel ouvert relatait, avec une extrême minutie, le passage de chevaux de cavalerie ; on y voyait aussi des ornières profondes creusées par des équipages du train et des sillons plus profonds encore tracés par les caissons et les pièces pesantes de l'artillerie. A chaque rameau pendait un glaçon ; l'écorce des érables portait, du côté exposé au vent, une large raie argentée et, à voir les sombres promontoires et les saillies de terre émergeant de l'épaisse couche de neige, on eût dit que notre mère commune, lasse d'attendre plus longtemps la venue d'un printemps libérateur, avait pris sur elle de percer, aux genoux et aux coudes, sa défroque démodée par le calendrier. Quelques feuilles mortes, détachées du sol par les tièdes zéphirs de la journée, se recroquevillant de nouveau, crépitaient au vent: les idées qu'éveillait leur aspect étaient si diamétralement le contraire de ce que l'on entend par belle saison, que décidément, toute attente d'une température meilleure ressemblait à la plus insensée des illusions.

De loin en loin, les palissades et les murs qui bordaient la voie publique étaient ou abattus, ou troués de larges brèches. Derrière ces clôtures, la neige était piétinée et outrageusement souillée: d'informes débris de cuir, des hardes sans nom, des tes-

Digitized by Google

sons de tous genres, des objets d'équipement et de harnachement méconnaissables, des détritus de tous les règnes couvraient les champs. Çà et là s'élevaient encore les restes de huttes rudimentaires, d'abris grossiers, de fourneaux improvisés à la hâte et les vestiges de retranchements passagers mais récents. Tout cela révélait les traces incontestables du sans-gêne de la vie des camps. Un renard qui se glissait le long d'un fossé à moitié comblé, un loup, à l'affût au coin d'un remblai de terre, complétaient cette image mélancolique et sinistre de la guerre, de l'abandon et de l'absence de l'homme.

Peu à peu s'éteignirent les blafardes lumières du soleil couchant; les ondulations lointaines des buttes d'Orange s'estompèrent de teintes de plus en plus sombres; les sapinières du mont Whagnong formèrent au paysage un fond obscur et compact et, avec la nuit, tomba sur la nature un silence glacé, qui semblait frapper de mutisme et d'engourdissement le vent lui-même. Les feuilles sèches interrompirent leurs rondes bruyantes; les branches éplorées des saules et des trembles cessèrent de se fouetter entre elles et de geindre sous leur fardeau de givre; aucune goutte d'eau n'allongea plus les pointes des stalactites qui, semblables à des fruits d'hiver, avaient suspendu partout leurs cristaux fantastiques, et les deux longues rangées d'arbres de la route se plongèrent dans ce morne repos qui pourrait donner une idée parfaite de la pétrification instantanée. Tout à coup le trot d'un cheval retentit sur la croûte sonore de fange congelée dont la chaussée était couverte. Le poste des continentaux le plus voisin aurait pu l'entendre à un bon mille de distance.

Etait-ce appréhension d'une surprise ou suite des difficultés croissantes du chemin, le cavalier qui trottait ainsi dans les ténèbres devint soudain plus circonspect. Longtemps avant que sa personne ne s'offrît au regard, on eût pu saisir sans trop d'efforts les exclamations et les imprécations que, d'une voix contenue par une demi-prudence, il adressait à la route, à sa monture, aux habitants de la contrée, à la contrée elle-même. « Allons, tranquille, vieille jument! Hopp! Mais saute donc, satanée pécore! Maudite route et stupide engeance de farmers qui la laissent dans cet état!.... » Puis apparut au sommet de la colline la masse indistincte du cavalier et du cheval, les sabots s'abattirent avec fracas sur la glace et tout disparut de nouveau, et le trot se perdit dans le lointain.

Digitized by Google

L'étranger, quittant la route, obliqua dans un chemin de terre sur lequel la neige était vierge encore. D'un côté de ce chemin s'étendait un mur, dont le parfait état de conservation contrastait singulièrement avec le délabrement des clôtures de la chaussée et éveillait un sentiment instinctif de sécurité et de paix. Arrivé au milieu de cette traverse, le cavalier fit halte, mit pied à terre et attacha son cheval à un arbre. Il marcha ensuite avec grande précaution jusqu'au bout de cette espèce d'avenue, se dirigeant vers une habitation solitaire à l'une des plus hautes fenêtres de laquelle brillait, dans la nuit à chaque moment plus noire, une pâle traînée de lumière. En face de cette fenêtre il s'arrèta, jeta autour de lui un regard inquiet, essaya vainement de percer l'obscurité ambiante, hésita encore quelques secondes, puis, faisant de ses deux mains un porte-voix, lança vers l'habitation un cri strident. A l'instant même, la lumière s'éteignit. Le voyageur nocturne se retourna aussitôt et courut se cacher dans l'ombre plus épaisse d'une étable, qui s'élevait à quelques pas de là et dépassait le mur d'enceinte de toute la hauteur de son pignon. A l'angle de ce bâtiment se trouvait un grand orme dont la ramure chauve et chargée de frimas projetait sur le mur et sur la neige des silhouettes étranges. Dans cette ombre se blottit cet homme. Et bientôt les ténèbres, d'instant en instant plus épaisses, l'enveloppèrent de leur i discrets.

Ce lieu n'était guère hospitalier pourtant et, ce soir-là surtout, il eut fait meilleur attendre partout ailleurs. La neige amoncelée au pied du mur par le vent cédait sous le poids de l'étranger ; la maçonnerie et l'arbre étaient couverts de givre et frangés d'énormes glaçons. Et cependant, il flottait, sur cette retraite, comme une atmosphère de sentimentalité en antithèse complète avec l'inclémence de la température ! Un amas de pierres détachées du mur était disposé de manière à former une espèce de reposoir rustique, et la froidure n'était pas parvenue à glacer entièrement un cœur et plusieurs initiales qu'une main plus patiente qu'habile avait sculptés dans l'écorce de l'orme avec cette devise : « Éternellement à toi ! »

Mais le voyageur n'avait pas d'yeux pour de pareilles futilités. Sa vue, peu à peu habituée à l'obscurité, cherchait à distinguer la façade de l'écurie et les champs qui s'étendaient de l'autre côté du mur. Cinq minutes se passèrent dans une vaine attente. Dix, quinze minutes. Soudain la lune se leva lentement sur les profils noirs

Digitized by Google

des collines d'Orange et plongea sur l'étranger un timide regard, en rougissant quelque peu, comme si c'eût été elle qu'il attendait au rendez-vous.

Les traits et la stature du guetteur, subitement illuminés par l'astre des nuits, étaient ceux d'un beau et vigoureux jeune homme. Il pouvait avoir une trentaine d'années et son air avait quelque chose de si martial que, sans ses parements brodés et ses épaulettes même, on eût deviné en lui le capitaine de l'armée continentale. Néanmoins, son visage était empreint d'un vague malaise de nature à faire douter de la légitimité de sa présence en ces lieux. Or, ce malaise, résultat évident de l'impatience et d'une certaine crainte qui constrastait vivement avec la prestance de ses formes athlétiques, augmentait à chaque minute nouvelle qui s'écoulait, sans amener le moindre signe de vie de l'autre côté de ce mur qu'éclairait maintenant, d'une lueur mate, la lune voilée de grands nuages blancs. Le temps s'envolait donc et le cavalier ne voyait rien venir. Enfin, l'inquiétude faisant place à la mauvaise humeur, il se mit à pousser du pied les pierres arrangées en forme de banc — ce qui fit un vacarme absolument contraire à la prudence.

— « Mou-ou-ouh! »

Le soldat tressaillit. Non pas qu'il fût le moins du monde effrayé ou qu'il manquât de reconnaître, dans cette note soutenue, le beuglement rêveur d'une vache réveillée en sursaut; mais cette voix qui troublait ce silence lui parut partir de si près de lui... Si un être de la taille d'une vache pouvait, sans être remarqué, s'approcher autant que cela, pourquoi donc n'aurait-elle?...

— « Mou-ou-ouh! »

Il monta prestement sur le banc de pierres, se dressa sur ses jarrets et jeta au-dessus du mur un regard investigateur mais circonspect :

— « Cushy!... Morly!... Ici!... Viens donc, bonne Bossy! » dit-il à mi-voix et d'un ton caressant.

— « Mou!..... » Mais le mugissement de l'animal finit en un éclat de rire franc, tout à fait humain et parfaitement musical.

— « Thankful! » s'écria le guerrier avec un effort pour se mettre à l'unisson de cette gaieté; car il y avait dans son rire, à lui, plus de contrainte que de véritable bonne humeur,—tandis qu'une petite tête emmitouflée dans un capuchon se montra en haut du mur.

Digitized by Google

— « Eh bien », dit l'apparition en se mettant à l'aise et en croisant les bras sous un menton plus joli encore que rond, « eh bien, mon seigneur, à quoi donc rêvez-vous? Vous figuriez-vous que je demeurerais à soupirer après vous toute la nuit derrière ce mur, pendant que vous resteriez là, comme un lunatique, à m'attendre sous l'orme? Ou bien aviez-vous l'intention de prolonger votre faction jusqu'à ce que je vous appelasse par votre nom? Réellement, vous imaginiez-vous que j'allais m'exclamer dans ces solitudes glaciales : « Capitaine Allan Brewster!..... »

— « Chut, chut! Thankful! Silence, je vous en prie! »

— « Capitaine Allan Brewster des Continentaux! » acheva la jeune fille en élevant jusqu'au fausset sa voix claire et vibrante, mais en lui mettant en même temps une sourdine qui l'empêcha d'être entendue à plus de deux pas. « Capitaine Allan Brewster, mais regardez-moi donc, s'il vous plaît, moi, votre humble et dévouée servante et, à votre commandement, — votre heureuse épouse! »

A la suite d'une lutte qui ne dura pas fort longtemps, le capitaine Brewster réussit à prendre possession de la main de la jeune espiègle.

— « Ce n'est pas pour chaque passant à qui il prend fantaisie de faire sentinelle dans la neige que je beugle comme une simple vache, » fit-elle avec un dépit bien joué. « Et cependant, il se pourrait bien qu'il y eût de par le monde des gentilshommes qui ne le prendraient pas de mauvaise part. Après tout, il est possible que vos élégantes des bals de l'Assembly de Morristown aient là-dessus d'autres idées et qu'elles s'offusqueraient fort de tout ceci. »

— « Quelle folie, ma mignonne! » répondit le capitaine. Mais, de vrai, j'ai été joliment saisi, petit lutin que vous êtes... A propos, continua-t-il, pourquoi donc avez-vous éloigné la lumière de la fenêtre tout à l'heure? Qu'est-il donc arrivé? »

— « Des hôtes inattendus, mon seigneur. Le Comte est revenu, il y a une heure à peine.... »

— « Au diable vos Hessois! » Il hésita et interrogea d'un œil soupçonneux les traits de la jeune fille; mais ces traits étaient aussi calmes, aussi doux, aussi rayonnants, aussi sincères que la face ouverte et franche de la blonde Phœbée.

— « Non, Allan, non, ce n'est pas un Hessois. Le Comte est un étranger de distinction, un noble exilé, un gentilhomme...

Digitized by Google

— « Il n'y a plus de gentilshommes », interrompit dédaigneusement Brewster. « Le Congrès a aboli tout cela. Tous les hommes sont égaux et naissent libres. »

— « Et, ma foi, non, ils ne le sont pas », répliqua vivement Thankful avec une légère contraction des sourcils. « Pas même les vaches ne naissent égales entre elles. Est-ce que le veau que Brindles a eu dernièrement soutient la comparaison avec ma petite Léra, dont la mère est venue, sur un navire, tout droit du Surrey ? Sont-elles égales, dites, et se ressemblent-elles le moins du monde ? Vous n'oseriez le prétendre... »

— « Les titres ne sont qu'insolentes vétilles. La noblesse du nom est une étiquette de la vanité », affirma le capitaine sans accepter la discussion. Il y eut une pause embarrassante.

— « Eh ! ils ont laissé subsister du moins un gentilhomme encore ! » s'écria la jeune fille. « Et celui-là, c'est mon gentilhomme, à moi, le chevalier de mon cœur ! »

Le capitaine Allan Brewster n'osa pas répliquer. D'après certain geste expressif et le sourire conciliant dont cette déclaration avait été accompagnée, on aurait dû supposer que le personnage qui se trouvait devant elle était le fortuné chevalier auquel Thankful venait de faire allusion...

Dans les moments extraordinaires de la vie, les faibles femmes ont coutume de rester plus parfaitement maîtresses de leurs cinq sens que ne le font leurs seigneurs et maîtres du sexe opposé et supérieur. Aussi, tandis que le chevaleresque partisan perdait bel et bien la tramontane, la timide ingénue ne manqua pas d'entendre la grille de la cour s'ouvrir et de remarquer aussi que la lune devenait à chaque instant plus claire et plus indiscrète. Elle rentra doucement la tête de son côté du mur et, s'installant sur l'entablement mitoyen, comme sur l'appui d'une fenêtre :

— « Maintenant, dit-elle tranquillement, parlez-moi de vous, Allan. Racontez-moi tout, mon cher, tout. »

En prononçant ces mots, elle attachait sur Brewster deux beaux yeux d'ordinaire pensifs et même sévères, qui avaient conservé dans leurs profondeurs d'azur quelque chose de l'indépendance et de l'incertitude des jours bénis de l'enfance, des yeux qui, en regardant les choses d'ici-bas, avaient l'air de demander pardon de leur hardiesse, tout en semblant dire à qui les voyait : « Je suis sincère, parlez-moi sans contrainte. » Sans plaisanterie, j'ai l'intime conviction qu'il y a peu de mes insensibles sembla-

Digitized by Google

bles du sexe fort qui, en voyant ces yeux-là, n'eussent préféré se charger la conscience d'un petit parjure plutôt que d'ôter une illusion à leur charmante propriétaire.

La bouche du capitaine s'entoura de l'expression d'une impatience subite.

— « Cela va de mal en pis, Thankful, dit-il. Notre cause est perdue! Le Congrès ne fait rien et ce Washington n'est pas l'homme de la situation. Au lieu de marcher sur Philadelphie et de mettre la baïonnette dans les reins à cette bande malfaisante de Hancocks et d'Adams, il écrit des lettres! »

— « Un vieux fou prétentieux et bouffi d'orgueil, » renchérit Miss Thankful. « Et sa femme donc! Est-ce que Mistress Ford, les Mistresses Railey et toute la meilleure société de Morristown ne vont pas dernièrement, attifées de leurs plus beaux fichus, de leurs guimpes les plus savantes, de leurs falbalas les plus irrésistibles, pour présenter leurs hommages à Son Excellence — et comment trouvent-elles Mylady? — En tablier de toile grise, vaquant aux soins de son ménage !.... Comme si tout le monde ne savait pas que le général a été bien attrapé, lorsque Mylady est venu le surprendre à l'improviste avec tous les nobles cavaliers de Virginie.... juste à temps pour apprendre ce que Son Excellence fait aux bals de l'Assembly.... C'est joli cela, c'est joli !... »

— « Bavardages et niaiseries que tout cela, Thankful » interrompit sentencieusement le capitaine, sans pourtant que son ton indiquât une conviction bien solide. « Les bals de l'Assembly ont été imaginés par le général, afin de fortifier la confiance publique, à l'aide de rapports fréquents entre l'armée et la population, mais surtout pour donner aux militaires une distraction convenable pendant cette dure saison d'hivernage. Moi, je les fréquente rarement. Je n'aurais pas le cœur de m'amuser tandis que le pays souffre. Non, non, Thankful, ce qui nous manque, c'est un vrai chef! Ah! les hommes du Connecticut le savent bien. Si, de ce côté, on a mentionné mon nom », — le capitaine respira à pleins poumons et sa poitrine se gonfla avec complaisance — « c'est uniquement parce que l'on sait tous les sacrifices que j'ai faits, parce que les colons de la Nouvelle-Angleterre apprécient mon dévouement pour la grande cause et pour la liberté. Ceux-là connaissent toutes les souffrances que j'ai endurées ! »

La figure mutine de la belle étourdie, tournée vers le soldat,

Digitized by Google

s'illumina soudain d'une de ces compassions dont les cœurs féminins ont le secret; les fines arcades de ses sourcils se rejoignirent et ses doux yeux débordèrent de tendresse.

— « Pardonnez, Allan », murmura-t-elle, « pardonnez-moi. Vous êtes le meilleur des hommes et le plus grand des patriotes par-dessus le marché!... Mais,... j'allais l'oublier,... peut-être,... mais, certainement, vous avez faim? »

— « Merci. Pour le moment, non, » répliqua le capitaine avec un stoïcisme solennel. « Et pourtant, » reprit-il, « il y a près d'une semaine que je n'ai goûté de viande. »

— « J'en ai apporté un peu », continua la jeune fille d'une voix qui tenait le milieu entre l'embarras et la gaîté. Et ce disant, elle se baissa derrière le mur et reparut timidement un petit panier à la main. « Ces poulets que voilà » — et elle retira de leur cachette une couple de ces volatiles rôtis à point — « le commandant en chef ne les aurait ni pour de l'or ni pour de l'argent. Je les ai réservés pour *mon* commandant. Et ce pot de confitures non plus, que je sais être le régal du capitaine Allan... C'est un de ceux que j'ai faits moi-même l'été dernier. Je me suis dit aussi » — et sa voix devenait de plus en plus craintive — « que vous n'auriez rien à objecter à quelques bonnes tranches de jambon. Hélas, nous asseyerons-nous un jour à notre petite table à nous! Verrons-nous jamais la fin de cette horrible guerre! Ne pensez-vous pas, capitaine, que le mieux serait d'y renoncer? » — Elle prononça ces derniers mots d'un ton de caresse. « Le roi Georges n'est pas méchant. N'êtes-vous pas de mon avis? J'ai toujours cru que, si tout pouvait s'arranger de manière à ce que vous terminiez avec lui toutes ces difficultés, sans tous ces Washingtons qui ne savent qu'affamer les gens... Alors, oh, alors!... Tenez, Allan, si le roi vous connaissait, s'il pouvait vous voir comme je vous vois, oh! je suis sûre qu'il ferait tout ce que vous lui conseilleriez de faire... »

Tout en parlant, elle remettait à son chevalier les différentes provisions dont il vient d'être question. Lui, il les prenait et les faisait disparaître sous son uniforme. Cette scène, toute de grâce pudique de la part de la jeune fille, était rehaussée de je ne sais quelle gaucherie comique, le vaillant soldat ne sachant quelle contenance faire aux assauts réitérés de tant de prévenance et de générosité enfantines.

— « Je ne pense pas à moi-même, ma mignonne », disait-il en faisant glisser dans sa poche de droite une demi-douzaine d'œufs

Digitized by Google

et en boutonnant sa redingote au-dessus du tombeau que les poulets avaient trouvé sur son sein patriotique, « je ne pense pas à ma personne et, la plupart du temps, je garde pour moi mes sages avis que, du reste, on n'écoute guère. Mais j'ai des devoirs à remplir envers mes hommes, envers le Connecticut » — en ce moment s'engloutit, dans son mouchoir, le pot de confiture — « et, j'en conviens, il n'est pas impossible que les circonstances me provoquent à tenter les moyens extrêmes, dans l'intérêt de notre sainte cause. Je ne revendique aucunement le commandement en chef, mais... »

Un accès irrésistible d'enthousiasme interrompit la confidence du capitaine Allan Brewster :

— « Avec vous à la tête de l'armée », s'écria la jeune fille, « la paix serait signée dans la quinzaine! »

Il n'est pas de compliment, si offensant fût-il, qu'un homme ne reçoive avec reconnaissance de la bouche d'une jeune personne à laquelle il sait avoir inspiré un tendre intérêt. On a beau douter de l'effet que produirait sur le monde telle ou telle petite louange à notre adresse, il n'en est pas moins vrai que nous la savourons nous-même avec orgueil et que, toujours, nous savons gré au cœur candide qui nous comprend et se déclare ainsi en faveur de l'éternelle vérité méconnue. Il en résulta que le farouche militaire, qui jamais, du reste, ne se faisait l'injure de douter de lui-même, n'eut garde de protester. Il se rengorgea au contraire d'un air on ne peut plus convaincu.

— « Mais, à propos, il est temps que vous partiez, Allan », dit tout à coup Thankful, en couvrant le capitaine d'un de ces regards maternels que, par une gracieuse réminiscence, les jeunes personnes savent parfois prendre en parlant à leur fiancé, comme si elles s'adressaient encore à leur poupée. « Il est temps que vous partiez, mon cher; car mon père pourrait bien remarquer mon absence. A mercredi prochain... N'est-ce pas, vous n'irez plus aux bals de l'Assembly... et vous ne ferez plus de visites à Miss Judith... et vous ne prendrez plus jamais aucune de ces demoiselles en croupe pour la ramener chez elle — et surtout, vous n'oublierez pas de me dire si vous avez faim, n'est-ce pas? »

Il y avait dans sa voix tant d'inquiétude et de tendresse, de reproche et de prière, que le capitaine ne put s'empêcher de la rassurer. Puis vint l'accolade finale. Allan y procéda avec un empressement demi-cérémonieux, à cause des égards dûs aux provisions de bouche dont sa redingote était bourrée. Tout en s'assu-

Digitized by Google

rant d'une main que les œufs notamment n'avaient souffert aucun dommage, il fit de l'autre un salut militaire à sa dulcinée, qui disparut comme par enchantement. Quelques instants après, le trot de son cheval résonnait dans la nuit, sur le versant septentrional de la colline.

Mais à peine eût-il atteint le haut de la côte, que deux cavaliers, se détachant de l'obscurité, lui barrèrent le chemin :

— « Capitaine Brewster — si par ce clair de lune je ne suis pas le jouet d'une illusion d'optique? » dit d'un ton froidement poli celui des deux cavaliers qui avait pris la tête.

— « Lui-même », répondit Brewster. — « Le major Van Zandt, si je ne me trompe? »

— « En effet. Capitaine Brewster, je regrette de devoir vous informer que j'ai l'ordre de vous arrêter. Vous êtes mon prisonnier. »

— « L'ordre de qui? »

— « L'ordre du commandant en chef. »

— « Et pour quel motif, s'il vous plaît? »

— « Insubordination grave et excitation à révolte. »

Le sabre, que le capitaine Brewster avait tiré à l'approche inattendue des deux étrangers, trembla légèrement dans sa robuste main ; mais il se ravisa. Il posa brusquement la lame sur le pommeau de sa selle, la cassa en deux, et, lançant les tronçons aux pieds de son supérieur :

— « Marchons! » s'écria-t-il, en s'apprêtant à le suivre.

— « Capitaine Brewster, » dit le major Van Zandt d'un ton grave, « il ne m'appartient pas de vous rendre attentif au danger que vous crée cette manifestation insolite de votre agitation, si ce n'est au simple point de vue des résultats pratiques qu'elle vient d'avoir sur les œufs frais que vous avez dans les poches. Il me semble que votre sabre vient de leur faire passer un assez mauvais quart-d'heure. En avant, marche! »

Le capitaine Brewster jeta un regard machinal sous son manteau. Peu satisfait de cet examen, il suivit lentement ses guides, tandis que la cause de l'observation ironique du major coulait tranquillement des flancs de sa jument sur la neige du chemin.

DEUXIÈME PARTIE.

Miss Thankful avait suivi son chevalier de l'œil, jusqu'à ce qu'il eût disparu à l'angle du mur. Son ombre se fondit ensuite dans

Digitized by Google

celle du bâtiment; puis elle se glissa le long de la bergerie, se perdit dans le verger, où, à l'instar de la truite qui aime à s'arrêter au-dessus des profondeurs, elle fit une halte sous chaque arbre, et atteignit enfin le farm-house et la porte de la cuisine, par laquelle elle se faufila dans la maison. Là, elle grimpa prestement l'escalier de service et courut s'enfermer dans sa chambre, à la fenêtre de laquelle elle avait, une heure auparavant, éteint un flambeau dénonciateur. Elle ralluma celui-ci, le plaça sur une commode, déposa son capuchon et sa fourrure, s'approcha de son miroir et, avec l'insouciance propre à son sexe, se mit en devoir de lisser ses cheveux et d'effacer toute trace de sa récente escapade. Qu'il me soit permis de glisser ici une courte remarque et une métaphore rustique. Nous autres hommes seuls, nous sommes capables d'une distraction, d'une mélancolie ou d'une étourderie telles, qu'en quittant l'objet de notre flamme, comme on disait alors, nous ne remarquons pas que notre cravate est dérangée ou qu'un long cheveu blond, châtain ou noir est resté accroché à quelque bouton de notre habit. Quant à Mademoiselle, — qui donc dirait, en voyant le museau coquet et les petites pattes proprettes de Mitis, que la chatte vient droit du pot à crême?

Thankful se mirait donc avec une certaine complaisance et ne paraissait aucunement mécontente de sa petite inspection. Qui donc oserait contester qu'elle en eût le droit? Et cependant sa robe, faite d'une modeste cotonnade à grandes fleurs, simplement plissée et agrafée sous le menton, s'étalait sur un jupon court de flanelle grise ordinaire. Mais cette taille était si correcte, ces membres étaient si élégants et si supérieurement proportionnés, la pose de cette tête était si incomparable, ces petits pieds à la coquette cheville faisaient si bien ressortir la solidité de ces gros souliers de cuir, que tout cela formait un ensemble qui se rapprochait, autant que le peuvent les choses humaines, de la perfection.

Après quelques instants, Thankful ouvrit sa porte et tendit l'oreille. Elle descendit l'escalier en tapinois et arriva dans le vestibule du rez-de-chaussée. Il y règnait une obscurité complète; mais il était facile de reconnaître la salle commune, à une ligne lumineuse qui en marquait le seuil. Là, elle hésitait sur ce qu'elle allait faire, quand tout à coup une main s'empara de la sienne et moitié la guidant, moitié l'entraînant, conduisit la jeune fille dans une chambre située en face. Là aussi, tout était ténèbres. Pen-

Digitized by Google

dant quelques secondes, le ressort du briquet grinça et divers meubles s'entrechoquèrent, ce qui provoqua, de la part de Thankful, un éclat de rire involontaire. La lumière se fit enfin et le père de la jeune fille, un solide sexagénaire à cheveux grisonnants, se trouva devant elle.

— « Vous avez été dehors, Miss ! »

— « Oui, j'ai été dehors, » répondit négligemment Thankful.

— « Pas seule, j'espère, » dit le vieillard d'un ton qu'il cherchait à rendre impérieux.

— « Non, » fit Thankful avec un sourire qui commença sous ses grands yeux bleus, courut jusqu'aux fossettes de ses joues et se termina par l'éclair de la double rangée de perles que, par un trope qui n'est pas absolument neuf, j'appellerai ses dents ; « non, pas seule. »

— « Avec qui ? » demanda le père en baissant tant soit peu le ton, sous le feu des yeux susdits et sous l'influence rassurante de la présence de sa fille.

Thankful s'assit sur une chaise, à côté de la table, et répondit en balançant d'un air provocateur l'un de ses petits pieds : « Eh bien, mon père, vous le saurez : j'étais avec le capitaine Allan Brewster, du contingent du Connecticut de l'armée continentale. »

— « Avec cet être-là ! »

— « Avec cet être-là. »

— « Je vous défends de le revoir, entendez-vous ! »

Thankful s'appuya de la main sur la table et répondit, en scandant chaque mot d'un mouvement de son pied :

— « Je le reverrai, mon cher père, chaque fois que cela me conviendra ! »

— « Thankful Blossom ! »

— « Abner Blossom ! »

— « Je vois bien, » repartit Mr. Blossom, en abandonnant le ton de l'autorité paternelle, pour prendre celui de la simple confidence intime, « je vois bien que vous ne connaissez pas encore la réputation de ce partisan. On l'accuse de vouloir mutiner son régiment — et de fomenter une trahison contre la bonne cause. »

— « Et depuis quand donc vous-même, Abner Blossom, vous êtes-vous pris de cette belle sollicitude pour la bonne cause ? Peut-être, depuis que vous avez refusé de faire des fournitures à l'intendance de l'armée continentale, si ce n'est au double prix ? Ou bien

encore, depuis que vous m'avez dit que vous êtes content de ce que je n'entends rien à la politique, comme Mrs. Ford...? »

— « Silence! » interrompit le père en jetant un regard anxieux vers la salle commune.

— « Silence ! » répéta Thankful avec une petite moue triomphante. « Je ne me laisse pas imposer silence. Tout le monde se permet de me dire : « Silence ! » à moi. Le comte dit : Silence! Allan dit : Silence! Vous dites : Silence ! Je suis fatiguée de cette sempiternelle intimidation. S'il y avait sur la terre un seul homme qui pût me parler autrement que pour me faire taire! « Et Miss Thankful attacha ses beaux yeux au plafond de la chambre.

— « Vous êtes déraisonnable, Thankful, imprudente, insensée. Raison suffisante pour avoir sans cesse besoin de bons avis. »

Thankful balança son pied, en gardant pendant quelques instants le silence. Puis, elle bondit de sa chaise, courut à Mr. Blossom, saisit les pans de son habit, et, fixant sur le visage interdit de son père un regard scrutateur :

— « Pourquoi », s'écria-t-elle, « m'avez-vous empêchée d'entrer dans la salle commune? Dans quel but m'avez-vous amenée ici? »

Blossom père était évidemment pris au dépourvu.

— « Mais », balbutia-t-il, « parce que... parce que le comte... vous savez bien, parce que... »

— « Parce que le comte serait probablement mécontent d'apprendre que j'ai un prétendu? Bon! Je vais entrer et le lui dire, sur-le-champ, en face! » ricana-t-elle en faisant un mouvement vers la porte.

— « Qui donc vous empêchait de le lui dire, il y a une heure, avant de vous esquiver? Hein, petite sournoise? » riposta le vieillard en s'emparant de nouveau de la main de la jeune fille. « Mais, ce n'est pas de cela qu'il s'agit, Thankful ; — ce n'est pas à cause de lui que je vous ai retenue. Il y a avec lui un jeune patron — il vient justement d'arriver, tout comme vous vous échappiez — un jeune et sémillant soldat — et lui et le comte bavardent dans leur drôle de jargon — une espèce d'italien, je crois — hein, Thankful? »

— « Je ne sais pas, » répondit-elle tout à coup rêveuse. « De quel côté l'autre est-il venu? » La crainte que le jeune étranger aurait bien pu être témoin de son entrevue avec le capitaine commençait sérieusement à l'inquiéter.

Digitized by Google

— « De la ville, mon enfant. »

Thankful se retourna vers son père, comme si elle devait entendre de lui une question longtemps attendue.

— « Eh bien? »

— « Eh bien, est-ce qu'il ne serait pas convenable d'aller mettre un jabot, quelques falbalas? » demanda le débonnaire Mr. Blossom. « C'est un jeune damoiseau du grand monde — pas un de nos compatriotes, allez! »

— « Non, » répondit Thankful, avec l'aplomb d'une jeune personne dont la toilette est précisément celle qui fait le mieux ressortir tous ses avantages et qui a, de cette circonstance, la conviction réfléchie. Le père l'examina d'un air ravi, qui disait assez sa soumission à la supériorité de jugement de sa fille en pareilles matières, et il la conduisit à la salle commune dont il ouvrit la porte en disant :

— « Ma fille, Miss Thankful Blossom. »

Au moment où la porte s'ouvrit, le bruit de quelques paroles dites d'un ton grave s'était fait entendre; mais il avait cessé aussitôt que la jeune fille parut. Deux hommes était assis devant le feu. Ils se levèrent avec empressement, comme poussés par un seul et même ressort, et l'un d'eux s'avança vers elle avec cette courtoisie enjouée et respectueuse d'un homme de bon ton qui revoit ce qu'on appelle une vieille connaissance.

— « Ah! c'est vraiment beaucoup de bonheur, Miss Thankful », dit-il avec un fort accent étranger et une distinction de manières plus exotique encore. « Je désespérais déjà; et mon ami que voici, le baron Pomposo, ne savait plus à quel saint se vouer. »

Un sourire presqu'imperceptible et je ne sais quel reproche non moins discret encore flottèrent sur les traits basanés de l'inconnu, tandis qu'il faisait à sa jeune hôtesse une profonde révérence. Thankful s'inclina avec le cérémonial du temps, c'est-à-dire en décrivant gravement un demi-cercle avec son pied droit. Mais ce pied droit était si coquet et le charme de sa petite personne tellement parfait, que le baron ne tarda pas à lever un regard de sincère admiration de ce pied sur le visage, son gracieux antipode. Du premier coup d'œil que, de sa prunelle féminine, la jeune personne avait jeté sur le nouveau commensal de son père, Thankful avait constaté que celui-ci devait être un cavalier irréprochable. Du second coup d'œil qu'elle n'avait pu s'empêcher d'attacher sur cet étranger, qui s'obstinait à garder le silence, elle avait découvert

Digitized by Google

que ce qu'il avait de mieux était une paire d'yeux de jeune fille, des yeux de gazelle, dirais-je volontiers si l'on n'avait déjà tant abusé de cette comparaison.

— « Le baron, » expliqua Mr. Blossom, en se frottant les mains, comme pour communiquer à cette manière de salut l'aménité et la chaleur qui manquaient à sa figure renfrognée, « le baron est venu chez nous dans des circonstances bien défavorables. Il vient de contrées inconnues. C'est la mode du grand monde à l'étranger de visiter des climats lointains, afin d'y étudier les mœurs et les usages de leurs habitants. Il trouve ici »—continua-t-il en paraissant s'adresser à Thankful, tandis qu'en réalité il cherchait à esquiver son sourire narquois, — « il trouve ici, dans le Jersey, une population de laborieux colons, toujours prêts à souhaiter la bien-venue au voyageur et à lui compter, penny par penny, toutes ses dépenses. C'est pourquoi tout nouvel arrivant fera bien de se munir d'or ou de tout autre moyen libératoire non affecté par les désordres de ces temps.... »

— « Il trouve ici l'excellent ami Blossom, » compléta le baron avec une volubilité extrême qui contrastait d'une façon étrange avec le calme de son regard,—« et il trouve, de plus, beauté, grâce, bon ton, et, ah, Santa-Maria! — que dirai-je? » Et il se tourna vers le comte, comme pour le prier de venir en aide à son anglais.

— « Et vertu, » acheva celui-ci.

— « Oh, oui, vertu! Toutes ces qualités, il les trouve réunies chez les dames de cette contrée. Ah, croyez-moi, honnête ami Blossom, il y a plus de tout cela ici que là-bas! »

Ce discours s'adressait juste assez à Thankful pour qu'elle fût obligée de laisser parler, en guise de réponse, au moins une de ses fossettes, bien que ses sourcils fussent quelque peu plissés et que son œil limpide interrogeât obstinément l'inconnu.

— « Et de plus, le général Washington a eu l'extrême obligeance d'offrir sa protection, » ajouta le comte.

— « Tout le monde — n'importe qui, » interrompit brusquement Thankful en rougissant légèrement, « peut obtenir un sauf-conduit et la parole du général. Connaissez-vous l'histoire de Miss Prudence Bookstaver? Non? Eh bien, elle avait un fiancé dans la brigade de Knyphausen — un Hessois, je gage, mais de noble sang, comme elle me l'a dit souvent — et que croyez-vous qu'il advint de toutes ses lettres? Toutes ont été interceptées par le général et, j'en suis sûre, lues par Milady Washington, —

comme si ç'avait été la faute de Miss Prudence que son fiancé eût pris les armes contre le Congrès. Qui donc m'expliquera cela? »

— « Ruse de guerre, mignonne »—dit Mr. Blossom en lançant à la jeune fille un regard improbateur. « Il est possible que, dans ces lettres, elle trahissait quelque mouvement de l'armée continentale, calculé pour battre l'ennemi. »

— « Et pourquoi donc pas? N'avait-elle pas le droit d'empêcher son fiancé d'être pris, de tomber dans une embuscade, comme celle dans laquelle l'intendant hessois.... avec les vivres que vous.... »

Ici Mr. Blossom se précipita sur Miss Thankful, et l'embrassa avec une effusion toute paternelle, dont il profita pour lui pincer impitoyablement le bras.

— « Assez, de grâce! » s'écria-t-il avec un enjouement simulé. « Votre langue va ce soir comme le moulin de Whippany. Ma fille, comme du reste presque toutes celles de son sexe, n'a pas de tête pour la politique, » dit-il, en se tournant vers ses hôtes. « Ces tristes événements lui ont donné bien des ennuis, en la séparant de ses compagnes d'enfance et d'autres personnes qui lui sont chères. Tous ces tracas l'ont, jusqu'à un certain point, aigrie. » Mr. Blossom aurait voulu rétracter ces paroles à peine lui étaient-elles échappées; car elles risquaient de provoquer, de la part de la sincère Miss Thankful, des révélations intempestives sur ses rapports avec le capitaine de l'armée continentale. Mais à son grand étonnement et, permettez-moi de l'ajouter, à ma propre surprise, elle ne fit en rien paraître la résolution dont elle avait fait tant de fracas quelques instants auparavant. Au contraire, elle rougit tout simplement et ne souffla mot.

On changea ensuite de conversation. Mr. Blossom et le comte parlèrent de la température, de cet hiver rigoureux, de l'avenir de la bonne cause, critiquèrent la direction donnée aux affaires par le commandant en chef, frondèrent les actes du congrès, etc., etc. Tout cela—est-il besoin de le faire remarquer?—avec cette suprême assurance qui distingue les personnes qui jugent de choses auxquelles elles n'entendent absolument rien. En même temps, un petit tête-à-tête s'était établi entre Miss Thankful et le baron. Tout en feuilletant un album, dans lequel une foule de personnages illustres mais inconnus avaient aligné quantité d'aphorismes vaniteux et plus ou moins grotesques, ou l'*aurea mediocritas* de leurs roductions rimées—ce qui offrit à Thankful la précieuse occasion

Digitized by Google

de faire ressortir certains noms dont elle avait la faiblesse de croire les porteurs intéressants — les jeunes gens devisaient de choses et d'autres. Ils s'entretenaient surtout beaucoup d'eux-mêmes d'abord, des bals de l'assembly, de tout, et cherchaient à résoudre plusieurs points d'une gravité incontestable. La controverse dans laquelle ils étaient lancés comprenait, entre autres, les questions de savoir : quelle était la plus jolie femme de Morristown ; si les attentions du général Washington pour Mrs. Pyne se bornaient purement à la forme ; si les cheveux de Lady Washington étaient réellement gris ; si le jeune aide-de-camp, major Van Zandt, était positivement féru de Lady Washington ou si ses hommages procédaient uniquement d'un zèle exagéré de subordination. Tout à coup, une violente bourrasque ébranla la maison. Mr. Blossom, qui s'empressa de pousser une reconnaissance jusqu'à la porte principale, rentra aussitôt en annonçant qu'il neigeait affreusement. Et, en effet, à la grande stupéfaction des hôtes du farm-house, ces deux heures avaient changé l'aspect de la nature entière. La lune avait disparu, et le ciel était obscurci par de gros flocons de neige tourbillonnant sous l'action d'une bise tout à fait hors de saison. D'énormes amas de cette neige barricadaient la maison et s'entassaient jusqu'au haut des piliers de la verandah et de l'attique.

Thankful courut inspecter la cour, le baron la suivant avec des frissons qui trahissaient son origine méridionale. La jeune fille contempla le paysage enseveli sous l'épais linceuil de l'hiver, et il lui sembla que la même main, qui avait opéré cette subite métamorphose, avait effacé, du même coup de baguette, tous ses rêves passés : le sol avait perdu l'empreinte de ses pas, la muraille grise, sur laquelle elle s'était accoudée tout à l'heure, était d'une éclatante blancheur maintenant, et il n'y avait pas jusqu'au toit hospitalier de l'étable qui n'eût pris une figure étrange, inconnue, fantastique. Est-ce que vraiment elle avait attendu quelqu'un sous ce toit-là; avait-elle parlé au capitaine; tout cela était-il réellement une chimère? Il lui était impossible de se répondre à elle-même.

Un coup de vent, plus violent que les autres, ferma avec fracas la porte de la cour derrière eux, et précipita Miss Thankful dans les ténèbres. Elle poussa un de ces petits cris d'effroi que les femmes savent rythmer avec tant d'art ; mais le baron, prompt comme l'éclair, avait déjà sauvé, de je ne sais quel danger, la fille de son hôte. Cette scène se termina par un petit éclat de rire nerveux,

Digitized by Google

corollaire obligé de l'épouvante de tout à l'heure, juste au moment où le vent, redoublant de fureur, faisait de nouveau craquer les ais de l'habitation, ce qui — je le présume — mit le baron dans la nécessité d'augmenter ses chevaleresques moyens de sauvetage.

Ils étaient seuls. En dépit de l'obscurité et de l'ouragan, elle ne put réprimer le désir de l'examiner d'un regard aussi rapide qu'espiègle. Peut-être remarqua-t-elle avec surprise que ses yeux étaient doux et brillants, et, ceci était une idée à elle, beaucoup trop sérieux pour une conjoncture aussi comique. Un instant elle se trouva embarrassée. Mais cet instant fut court; car, sans transition apparente, sa petite main s'appliqua vivement sur l'oreille du baron et Thankful s'envola dans l'obscurité. Lorsque Mr. Blossom ouvrit la porte, il ne fut pas peu ébahi de trouver son noble hôte tout seul; mais il fut bien plus ébahi encore, lorsqu'en rentrant dans la maison avec le baron, il vit Miss Blossom, timide et solennelle, apparaître à la porte opposée.

Le lendemain matin, quand Mr. Blossom frappa à la porte de sa fille, celle-ci lui ouvrit sur-le-champ. Elle avait déjà achevé sa toilette; mais elle était un peu pâle et — je suis fâché de devoir vous le dire — passablement mal disposée.

— « Vous étiez déjà levée, Thankful? » — dit-il. « N'eût-il pas été convenable, ma chère, de souhaiter un bon voyage à nos hôtes — surtout au baron, qui semblait fort peiné de ne pas pouvoir prendre congé de vous? »

Miss Thankful rougit légèrement; mais elle répondit avec un emportement aussi peu respectueux que matinal:

— « Et depuis quand donc est-il nécessaire que je me mette en frais de prévenances pour chaque quidam à qui il plaît de loger chez vous? »

— « Il vous a accablée de toute espèce de politesses, et c'est un gentilhomme... »

— « Politesses — en vérité! » fit l'enfant gâté.

— « Ne se doute-t-il de rien? » demanda Mr. Blossom en fixant tout à coup le froid regard de ses yeux gris sur sa fille.

— « Non, non », s'écria vivement Thankful en devenant cramoisie! « De rien du tout! Mais, dites donc, s'il vous plaît — que tenez-vous là, mon père? Une lettre? »

— « Oui, en effet. — Du capitaine, je gage! » répondit l'excellent planteur, en remettant à sa fille un papier plié à trois cornes. — « Un soldat vient d'apporter cela. » Et, avec un geste signi-

Digitized by Google

catif, il ajouta : « Je vous en prie, suivez donc mon conseil, avant qu'il soit trop tard. Le capitaine n'est pas digne d'une brave fille comme vous. »

Thankful pâlit, ce qui ne l'empêcha pas de saisir la lettre avec un petit mouvement de dédain. Ce n'est que lorsque le bruit des pas de son père se fut perdu au fond du corridor, que les couleurs revinrent sur les joues de notre héroïne et qu'elle ouvrit la lettre. Elle était tracée d'une main inhabile et dénotait un mépris désolant de l'orthographe. Voici la traduction adéquate de cette pièce, qui ressemblait fort, pour la forme extérieure du moins, à une page d'écolier. Notre français macaronique donnera une idée de son anglais.

« Ma chaire,

« Un acte de violance inspyrée par l'anvi et la gealousie me retiend ici captive. Hier soyr, les suppaux d'un pouvoir despotyque m'ont arété d'une mannière infâme. Je suys victime de la lyberté avec laquelle j'ay exprimez mes oppinion et pour laquelle j'ay déja temps sacrifié..... oui, tout se qu'un homme possaide, exsepté l'onneur et l'amoure. Si en phaveur du maintiens du pouvoire, les lybertés du peuple sont foulez au pied par la forse militère et l'outrecuidanse de l'ambicion, alors l'état es perdut. Je suis à Morristown, dans les fères, accusés d'insubordinacion et d'ecsitation à la revolte. Moi qui il y a 12 moi ait renoncer à mon foyé et au relation les plus anviés pour cervir mon païs ! Croiez bien que je sui a jamai à vous, bien que je me trouve au pouvoire de la tiranie et que peutaitre l'on me condanera a l'echafot.

« Mon messagé est sure. Il me remetra tous ce que vous luy confiré pour moi. Les provision que votre main avez santifié et que votre amoure avaient rendu prétieuces m'ont été arachez par des main mercenère. Et les euffs, ma chaire, ont été quelques peut andomagé. Le jeanbon sera à l'eur qu'il est sur la table du comandant en chef. Voila jusqu'ou peuvent allé la tyrannie et l'ambicion ! A Dieu, ma chaire,

Votre ALLAN. »

Miss Thankful lut cette singulière épître ; puis elle la relut, et enfin la déchira. Mais aussitôt, il lui vint à l'esprit que c'était la première lettre de lui qu'elle n'eût pas précieusement conservée, et elle essaya de la raccommoder, en rapportant les morceaux l'un à l'autre ; puis, sous l'empire d'un courant d'idées contraire, elle en fit une boule, ouvrit la fenêtre et les jeta dans la neige.

Pendant tout le reste de cette mémorable journée, elle fit preuve d'une remarquable distraction et d'une irritabilité peu commune même chez cette jeune personne, que la nature et l'éducation n'avaient pas douée d'une patience bien exemplaire. Ce ne fut que lorsque son père eut monté son alezan anglais, pour entreprendre sa course quotidienne à Morristown, qu'elle éprouva un soulagement d'un genre tout à fait inconnu. Vers midi, il cessa de neiger, ou plutôt il tomba un verglas qui, peu à peu, se changea en pluie. Quant à elle, elle s'abîma dans les soins du ménage pour lesquels elle n'avait besoin des leçons de personne, et dans ses pensées dont elle n'était plus maîtresse du tout. Sur la brune, elle se trouva comme par hasard dans sa chambre et, celle-ci étant située sur la cour intérieure, il arriva que non-seulement elle n'entendit pas le trot de chevaux qui venaient de s'arrêter dans la cour d'honneur, mais encore que le bruit des pas de plusieurs visiteurs entrant au rez-de-chaussée lui échappa complétement. Au reste, les événements de cette espèce n'étaient pas rares à cette époque. Quoique protégée par l'armée continentale contre toute violence ou entreprise quelconque de la soldatesque, Blossom-farm n'en était pas moins un lieu de halte agréable pour les troupes en marche, les convois de fourrages et les patrouilles. Le général Sullivan et le colonel Hamilton avaient fait boire leurs chevaux à l'immense abreuvoir de l'avenue, et eux-mêmes s'étaient reposés à l'ombre de sa verandah. Le fait est que Miss Thankful ne fut distraite de sa rêverie que par l'irruption de César, son nègre de confiance, qui lui dit :

— « Mon Dieu! Miss Thankful, des soldats prétendent camper dans notre avenue. Ils ont l'air d'être chez eux céans. Et dans le salon, il y a un officier, les bottes éperonnées sur la table, et lisant un livre! »

Les joues de Thankful s'empourprèrent soudain et les minces arcades de ses sourcils se froncèrent au-dessus de ses yeux qu'anima un feu sombre. Elle se leva en jetant loin d'elle le travail de couture étalé sur ses genoux — non plus la simple et candide fille des champs, mais une déesse en courroux, et, repoussant le nègre, elle descendit les escaliers et ouvrit tout au large la porte du salon.

Un officier, qui se dodelinait au coin de la cheminée au fond d'une berceuse, dans une attitude telle que le rapport de César en était presque confirmé, se redressa immédiatement sur ses pieds,

Digitized by Google

avec une mine surprise et embarrassée, dont cependant son savoir-vivre ne tarda pas à effacer la moindre trace.

— « Je vous fais mille excuses, » dit-il en inclinant profondément sa belle tête de camée antique, « mais j'étais loin de me douter qu'un membre quelconque de la famille fût au logis, et je ne savais pas avoir surtout l'honneur d'y rencontrer une dame ; sans quoi.... »

Il s'arrêta un instant, tandis que la jeune fille, l'examinant d'un regard hardi de ses grands yeux, se révélait à lui dans toute son étrange beauté.

— « Je suis le major Van Zandt, et j'ai l'honneur de me trouver en présence de.... »

— « Thankful Blossom, » dit-elle avec une certaine emphase ; car, avec l'instinct rapide des femmes, elle avait deviné le motif de l'hésitation du major Van Zandt. Mais son triomphe fut de courte durée. A peine eut-elle prononcé son nom, que la figure de l'officier prit une expression de mécontentement et de regret :

— « Thankful Blossom ! » répéta-t-il vivement. « Ainsi, vous êtes la fille de Mr. Abner Blossom ? »

— « Certainement, » répondit-elle. Puis elle lui laissa le temps d'expliquer ce qui le surprenait d'une façon si désagréable. Comme il gardait le silence, elle-même continua : « Il va rentrer tout à l'heure. Il est allé jusqu'à Morristown. » Mais aussitôt, comme saisie d'un pressentiment subit, ses yeux semblèrent demander : « N'y est-il peut-être pas allé ? »

L'officier, plus pressé de répondre à la question de ses yeux qu'aux paroles de ses lèvres, s'avança gravement vers elle et lui dit :

— « Il ne rentrera pas aujourd'hui, Miss Blossom, peut-être même pas demain non plus. Il est — prisonnier. »

Thankful le regarda d'un air d'arrogante animosité :

— « Prisonnier ! » s'écria-t-elle. « Et pourquoi ? »

— « Pour les secours qu'il a fait passer à l'ennemi et pour avoir caché ici-même des espions, » répondit-il, avec une concision toute militaire.

A ces mots, les joues de Miss Thankful se couvrirent d'un léger incarnat. L'aventure de la porte fermée et le souvenir de l'insolence du baron lui revinrent en mémoire et, pour un instant, elle resta là émue, interdite, comme si celui qui était devant elle

Digitized by Google

eût été témoin de la petite scène de la veille au soir. Il remarqua son émotion, mais il l'attribua à une autre cause.

— « Probablement », s'écria la jeune fille, en se plaçant hardiment en face du major, « probablement, je suis prisonnière aussi, moi ! Car les hôtes de cette maison, qu'ils soient ou non des espions, sont mes hôtes à moi aussi et, comme fille de mon père, j'ai donné l'hospitalité à ceux dont vous parlez. Eh, monsieur, je ne suis pas peu fière d'avoir pu offrir notre toit à des voyageurs aussi braves et aussi chevaleresques, qui, je le certifie, sont bien trop nobles et trop courtois pour insulter une femme sans défense, — à des voyageurs et des espions qui ne mettent pas leurs pieds sur les tables et ne changent pas l'habitation d'un respectable farmer en un corps de garde ! »

La figure du major se couvrit d'une expression à la fois douloureuse et moqueuse. Pour toute réponse, il se contenta de faire une froide et profonde révérence. Mais toute courtoise et conciliante que fût cette démonstration, elle eut pour effet d'exaspérer davantage encore l'inflammable Miss Thankful.

— « Et qui sont ces espions, et qui donc est leur dénonciateur ? » exclama-t-elle, en attachant sur l'officier le feu de ses prunelles et en se campant belliqueusement le poing sur la hanche. « Il me semble qu'il est temps que mon père et moi nous sachions qui nous avons hébergé dans notre maison ! »

— « Il y a longtemps, Miss Blossom, que votre père était soupçonné d'entretenir des intelligences avec l'ennemi. Le commandant en chef a, de tout temps, eu pour principe de ne pas influencer les opinions politiques des personnes étrangères à l'armée, mais de les gagner au contraire pour la bonne cause, par toutes sortes de faveurs. Cependant, lorsque, tout récemment, il fut constaté que deux individus étrangers se tenaient, sous des noms d'emprunt, dans cette maison.... »

— « Vous voulez parler du Comte Ferdinand et du Baron Pomposo ? » interrompit aigrement Thankful. « Deux gentilshommes ! Et si ces messieurs paient régulièrement leur note de dépenses à un honnête planteur — et sont polis envers sa fille, quoiqu'elle ne soit pas une dame de la haute volée, s'ils s'acquittent... »

— « Excellente Miss Thankful », repartit le major avec une nouvelle révérence et un nouveau sourire, qui, malgré toute la déférence qu'ils dénotaient, firent monter l'agitation nerveuse

Digitized by Google

de la jeune personne à son paroxysme, « si vous voulez prendre la peine de plaider cette affaire en personne — et, d'après ma courte connaissance de votre beauté, je ne doute pas un seul instant que vous le voudrez — je suis persuadé que votre père sera mis hors de cause et rendu à la liberté. Le commandant en chef est un homme qui jamais n'a méconnu l'influence de votre sexe et qui ne craint pas de s'exposer à ses enchantements. »

— « Le nom du dénonciateur ! » éclata Thankful au comble de l'indignation. « Qui donc a osé....? »

— « L'arrestation a eu lieu sur mandat de l'autorité; car le véritable délateur est lui-même sous les verroux. C'est le capitaine Allan Brewster du Contingent du Connecticut. »

Miss Thankful devint blême, puis écarlate, puis de nouveau d'une affreuse pâleur. Enfin, montrant le major du doigt, elle s'écria avec un geste superbe :

— « Vous mentez, vous mentez lâchement ! »

Le major Van Zandt s'inclina en silence. Un instant après, la jeune fille volait dans sa chambre, et une minute ne s'était pas écoulée, qu'elle se précipitait dans le salon, le chapeau sur la tête et relevant d'une main fébrile sa jupe d'amazone.

— « J'espère que je suis libre d'aller retrouver mon père? » dit-elle, sans honorer le major même d'un regard.

— « Vous êtes libre comme l'air, Miss Blossom. Mes ordres, loin de vous impliquer le moins du monde dans les accusations élevées contre votre père, ne mentionnent pas même votre existence. Permettez-moi de vous aider à monter à cheval. »

La jeune fille dédaigna de répondre. César lui avait entretemps sellé et fait avancer sa jument blanche. Miss Thankful refusa aussi la main que lui tendait l'officier et se jeta en selle sans l'aide de personne. Le major, immobile, tenait la bride.

— « Un seul instant, Miss Thankful Blossom », dit-il.

— « Laissez-moi ! s'écria-t-elle avec un accent de colère passionnée.

— « Un seul instant, je vous en supplie ! »

Sa main tenait toujours la bride. Le cheval se cabra et faillit désarçonner l'amazone. Pourpre de fureur, Thankful leva sa cravache et, perdant la tête, la fit siffler au travers de la figure de l'homme debout devant elle.

Aussitôt il lâcha la bride. Puis il éleva vers elle sa figure calme, mais pâle comme la mort, et sur laquelle s'étalait une ligne de

Digitized by Google

sang qui la coupait de la tempe jusqu'au menton, et il lui dit d'un ton résigné :

— « Mon intention n'était pas de vous retenir. Je désirais uniquement vous dire ceci : je suis persuadé que, si vous voyez le général Washington, vous lui manderez que le major Van Zandt ignore la cause de l'agitation où vous voilà ; que, jusqu'au moment de votre apparition dans ce salon, il ne se doutait pas de votre existence et qu'il s'est conduit envers vous comme il convient à un officier et à un gentilhomme ».

Mais il parlait encore que déjà elle galoppait au loin. Tandis que sa jupe flottait au tournant de la côte, le major se retourna et rentra dans la maison. Quelques soldats, qui flânaient autour de l'habitation et qui avaient été témoins de l'algarade, se détournèrent poliment lorsque la figure livide du major passa devant eux. Mais la critique prit immédiatement ses droits, dès que la porte se fut fermée sur leur chef.

— « En voilà une insolente tory ! Elle est furieuse de ne pas parvenir à tourner la tête au major, comme elle l'a fait au capitaine », grogna le sergent Thebitts.

— « Et maintenant, elle va essayer son art sur le général », ajouta le trompette Hicks.

Il paraît cependant qu'aucun de ces militaires n'avait raison. En galoppant sur la route de Morristown, Miss Thankful pensait à bien des choses. D'abord elle donna un rapide souvenir à son fiancé, Allan, le pauvre prisonnier qui soupirait après son appui, après ses consolations. Et pourtant, si réellement il l'avait osé — s'il l'avait trompée ou s'il l'avait mal jugée ! Puis, elle songea, avec une rage concentrée, au comte et au baron et ne souhaita qu'une seule chose : rencontrer encore une fois ce dernier et lui rendre en pleine figure, d'un coup de cravache, son impertinence de la veille, cause de tant de complications et de tant de confusion pour elle. Enfin, elle se rappela son père et bientôt sa pensée vagabonde erra à l'aventure sur le monde entier. sans pouvoir s'arrêter à aucun objet précis. Mais, au milieu de cette rêverie à bâtons-rompus, dominant ses vagues soucis concernant le sort de son père, son courroux contre le baron, sa cuisante impatience au sujet d'Allan, une pensée importune venait à tout moment l'assaillir, une pensée que, par tous les moyens, elle cherchait à dominer et à bannir, mais qu'elle était incapable de rejeter loin d'elle. Hélas ! la mémoire est un phénomène

Digitized by Google

qui échappe à la puissance de la volonté humaine : il ne dépend pas de nous d'oublier, et plus nous faisons d'efforts pour tuer le souvenir, plus il s'obstine à vivre et à tyranniser notre âme. Thankful donc avait beau faire : à chaque instant, et juste quand elle croyait être délivrée de cette vision, la figure mâle, livide et résignée du major Van Zandt apparaissait devant elle, et lui montrait, dans un sourire qui la faisait frémir, la trace sanglante de son coup de houssine.

Bret Harte.

(La suite au prochain numéro.)

Digitized by Google

L'ALLEMAGNE D'IL Y A QUATRE-VINGTS ANS (1).

II.

Un théologien célèbre.

Zeit und Lebensbider von J. Janssen. 2e édition, in-8° (XXII—521 p. Fribourg en Brisgau, chez Herder, 1876.

« L'Église protestante d'Allemagne, dit l'un des écrivains de » notre siècle qui la connaissent le mieux, est avant tout une » église de théologiens. Les théologiens, les professeurs, les litté- » rateurs l'ont créée et l'ont marquée de l'empreinte ineffaçable » de leurs façons d'agir et de penser. Les théologiens constituent » son unique autorité ; ce sont eux qui la gouvernent par la main » des princes dont ils sont les conseillers. Ses églises sont des » écoles et des salles de conférence ; ses chaires de vérité, des tri- » bunes de professeurs. Elle a commencé par des thèses et des » controverses académiques..... Elle enseigne, puis elle disparaît. » Elle prêche et elle chante ; ses chants ne sont pas des hymnes, » mais des dissertations théologiques en vers ou des sermons » rimés. »

Seule parmi les églises réformées, dit encore M. Doellinger, elle possède une science théologique, et cette théologie nourrit tous les autres pays protestants. Partout ailleurs l'incompatibilité du protestantisme primitif avec la théologie avait étouffé celle-ci ; en Allemagne, après avoir sommeillé pendant deux siècles, la théologie entra en lutte avec le vieux système religieux. Elle en triompha promptement, mais c'était une théologie essentiellement rationaliste et antichrétienne.

Phénomène remarquable assurément : aussi longtemps que le luthéranisme du XVIe siècle conserva la prépondérance, l'étude de

(1) Voy. notre numéro de février 1877, p. 182 : *Une femme civilisée.*

Digitized by Google

la Bible fut reléguée à l'écart, tant on craignait l'antinomie inconciliable qui devait résulter de la comparaison de l'enseignement traditionnel avec le texte des livres saints. L'histoire n'était traitée qu'à un seul point de vue : tout tendait à prouver que la vie de l'Église n'avait été, jusqu'à Luther, qu'une corruption toujours plus grande des règles de foi de l'Église primitive. Vers le milieu du XVIIIe siècle surgit la nouvelle école de critique et d'exégèse. Depuis Lessing, on commença à appliquer aux temps apostoliques les principes qui servaient à apprécier les époques postérieures. La hache impitoyable de la critique rationaliste abattit promptement le faible rempart qui défendait les croyances luthériennes. Après avoir cessé de croire que Dieu avait conduit son Église à travers les temps, on vint par les mêmes procédés et les mêmes arguments à nier qu'elle eût été fondée par lui. Il ne resta bientôt plus d'autre aliment à l'enseignement religieux que des considérations générales, sans lien entre elles, sur Dieu, sur la morale, sur l'immortalité.

Les bases essentielles des croyances positives furent ainsi détruites. Les hommes les plus instruits, les plus distingués, devinrent complétement étrangers aux idées chrétiennes. L'ordre ecclésiastique n'offrait que peu de résistance ; il se laissa envahir presque tout entier. Le rationalisme fut prêché jusque dans les villages. Souvent les pasteurs devançaient leurs ouailles dans cette voie désolante.

A la fin du siècle, le mouvement philosophique contemporain du mouvement politique de la révolution française était à son apogée. Trois noms célèbres le personnifient : Kant, Hegel, Fichte. Jamais peut-être dans l'histoire, la déification de la raison humaine n'avait été exprimée avec autant de puissance et d'orgueil. Dieu, la religion, le monde, tout s'absorbe dans l'*idée*, dans la conception individuelle. Tout est ramené à la pensée humaine, terme premier et dernier de ce qui existe. On a dit de cette école que son ambition était de construire un système de la vérité qui n'emprunterait qu'à lui-même sa force et son autorité, semblable à l'état politique nouveau, qui, d'après les théoriciens de la révolution, ne doit reposer que sur la volonté humaine librement exprimée.

La philosophie régnait alors en maîtresse souveraine dans toutes les écoles théologiques, où deux systèmes se disputaient les pasteurs et les savants : l'un purement rationaliste n'admettait d'autre

Digitized by Google

source de la religion chrétienne que la raison ; l'autre, tout en prétendant reconnaître encore une révélation, la limitait rigoureusement à ce que l'homme peut saisir et connaître, et la pliait à toutes les exigences des idées dominantes. Un théologien protestant avoue que les deux tendances étaient séparées par des nuances souvent imperceptibles, et que la seconde, « pleine d'indécision, d'idées vagues, manquait de formules précises pour résister au courant rationaliste. »

Livrée à ses propres forces, l'Eglise luthérienne avait donc succombé dans la lutte. Elle était débile et agonisante; loin de garder et de défendre le dépôt de vérités qu'elle prétendait tenir des premiers réformateurs pour nourrir, vivifier et moraliser le peuple, elle désertait elle-même le combat ; la corruption dévorait son propre sein ; c'était à peine encore une secte se transformant insensiblement en une école de philosophie, qui devait avoir le sort de tous les systèmes enfantés par l'intelligence humaine, passionner les esprits cultivés pendant un espace de temps assez court, puis se dessécher comme une momie que la main curieuse des savants va soulever, mais que l'action des siècles réduit en poussière.

Avec le XIX^e siècle vint une réaction, née des événements politiques et qui grandit sous la main puissante de l'Etat. J'essaierai peut-être d'en esquisser les traits principaux et les résultats positifs Elle fut préparée par un homme dont le nom est resté en vénération profonde parmi les protestants d'Allemagne. Son mérite fut de créer un système nouveau : c'est tout ce qu'un théologien protestant peut faire. Son activité comprenait tous les genres de travaux. « Il est à la fois, dit M. Lichtenberger (1), écrivain, orateur, savant, penseur, homme politique, homme d'action..... L'influence qu'il a exercée sur les idées de son temps est immense..... Tous les partis religieux, à peu d'exceptions près, quelques réserves qu'ils aient à faire d'ailleurs sur tel ou tel point de son enseignement, déclarent relever de lui. Ceux mêmes qui se séparent de ses doctrines avec le plus d'éclat n'ont pu entièrement se soustraire à son influence. Ses ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Aucun théologien depuis lui n'a présenté de la vérité chrétienne un système plus profond et plus complet. »

Schleiermacher cultiva de bonne heure la prédication, seul point de contact entre le clergé protestant et ses ouailles. S'il écri-

(1) Histoire des idées religieuses en Allemagne, t. II.

Digitized by Google

vit beaucoup, il prêcha encore plus. On rapporte que les succès de sa parole furent très-grands, qu'il opéra par la persuasion et le commerce personnel des conversions à ses idées, je ne dirai pas aux croyances chrétiennes, car on ne peut guère appeler de ce nom les doctrines nouvelles et séduisantes à certains égards pour les esprits germaniques, qu'il enseigna pendant sa longue carrière.

Le grand mérite attribué à ce novateur est d'avoir restauré l'idée de la *religion*, étouffée sous les controverses rationalistes de la théologie contemporaine. Il osa affirmer son existence, et dans son Eglise c'est pour lui un titre de gloire. Il en fit quelque chose de concret, de réel, en plaça la racine dans le sentiment, l'affranchit à la fois d'une sujétion absolue aux arrêts de la raison pure et de la philosophie, et du joug de l'autorité dogmatique du vieux luthéranisme.

Nous sommes donc en présence d'une sorte d'apôtre du protestantisme moderne. Il sera d'autant plus intéressant de l'étudier de plus près, de rechercher quelle était sa vie intime, son entourage, ses idées morales, au moment où il allait jeter les bases du système destiné à enrayer la marche triomphante de la philosophie et à arrêter le protestantisme allemand au bord de l'abîme.

Né dans une condition très-modeste, fils et petit-fils de pasteurs, Schleiermacher subit dans son éducation deux influences distinctes, l'une chez les frères-moraves, où se passèrent plusieurs années de sa jeunesse, et l'autre dans les universités où il étudia la théologie. Les frères-moraves déposèrent dans son âme l'empreinte du mysticisme vague qui est le propre de leur secte. A l'Université, il n'entendit que des leçons du plus pur rationalisme; il y puisa une indépendance absolue vis-à-vis de la révélation et des doutes qui le dévorèrent longtemps sur les premiers éléments de la vérité religieuse. L'un de ses biographes nous dit que sous l'influence des idées de Kant il en vint à éprouver, lui aussi, toute la répugnance de ce philosophe à déterminer l'idée de Dieu. Ce phénomène, qui peut nous paraître étrange, n'était pas rare chez les jeunes théologiens protestants.

A 28 ans, Schleiermacher arriva à Berlin, où il fut placé en qualité d'aumônier à l'hôpital de la Charité. Il se lia avec Frédéric de Schlegel, et cette amitié devint rapidement une liaison si étroite, qu'ils partageaient la même maison et menaient une vie commune. Leurs idées devaient s'en ressentir, mais ce fut le théologien qui subit presqu'exclusivement l'influence du poëte romantique. Nous

Digitized by Google

avons un portrait de Schlegel, tracé par Schleiermacher, et qui atteste l'ascendant que son ami avait pris sur lui. Il le traite d'être supérieur, dont il ne peut parler qu'avec respect. Il admire la promptitude de son esprit à pénétrer les profondeurs de toutes les sciences, de tous les systèmes, sa critique impartiale, la coordination qu'il apporte dans ses idées, sa persévérance dans le travail.

S'il subit l'ascendant de son intelligence, il est plus réservé en parlant du caractère à la fois passionné, ardent et léger du poëte, et il avoue avoir quelque peine à s'ouvrir à lui. Schlegel de son coté est beaucoup moins enthousiaste en parlant de Schleiermacher, comme nous le verrons bientôt.

Schlegel introduisit le jeune théologien dans les cercles du romantisme, alors dans toute sa fleur à Berlin, et Schleiermacher se jeta à corps perdu dans ce monde, si différent de celui où il avait vécu auparavant. A cette époque, la belle société de Berlin était juive. Les fils d'Israël ont toujours tenu une grande place dans la capitale de l'intelligence, où la bourgeoisie ne marquait guère. Aujourd'hui, il en est de même : on a souvent déploré les ravages de cette influence fatale et antichrétienne, dont l'action a été au moins aussi puissante sur le développement de la *culture* et de la politique allemande que celle du monde aristocratique et militaire, à la fois raide et piétiste, qui a longtemps caractérisé les hautes sphères de la société prussienne. « Il n'est » pas étonnant, écrivait Schleiermacher à sa sœur, inquiète » de ses nouvelles relations, que les jeunes savants et les » élégants fréquentent assidûment les grandes maisons juives, » car ce sont de loin les plus riches familles bourgeoises, presque » les seules qui aient salon ouvert; en raison de leurs relations » étendues, on y rencontre des étrangers de toute condition. » Celui qui veut voir commodément la bonne société doit donc » se faire introduire dans ces familles, où l'on reçoit avec plaisir » tout homme de talent, parce que les femmes juives — les » hommes sont lancés trop jeunes dans les affaires — sont très-» instruites, savent parler de tout et possèdent presque toujours » dans la perfection un art d'agrément. »

Le monde juif qui éblouissait si fort Schleiermacher trouvait son expression la plus brillante chez la célèbre Rahel Levin, sorte de Recamier allemande. Cette femme, remarquable par sa grâce et son esprit plus encore que par sa beauté, était l'objet d'une sorte

Digitized by Google

de culte. Ceux qui n'en ont point aiment souvent à adorer et à servir de semblables divinités. Varnhagen von Ense, qui l'épousa plus tard bien qu'elle fût beaucoup plus âgée que lui, a élevé à sa mémoire une sorte de monument en un ouvrage de trois volumes, dont la lecture est bien la chose la plus pénible et la plus fastidieuse qui se puisse imaginer lorsqu'on est accoutumé aux formes nettes, sobres et concises auxquelles la plupart des publicistes de notre temps sont forcés de plier leur pensée pour réussir à se faire lire. Ce marivaudage plein d'affectation et de subtilités n'est plus tolérable. M. Lichtenberger d'ailleurs bienveillant, a caractérisé dans les termes suivants l'esprit qui se brassait dans le salon de Rahel, où, dit-il, se rencontraient des princes, des littérateurs et des actrices, et qui fut longtemps l'un des foyers où s'alimentaient les intelligences de Berlin : « Nature nerveuse » et impressionnable, d'un tour d'esprit paradoxal, Rahel excel- » lait dans la critique vive et satirique, appelée à la dédommager » du bonheur que lui refusait le roman refoulé dans son cœur. » Dans ses *Aphorismes* et dans les lettres de Rahel se révèle » la tendance de l'école romantique à s'observer avec com- » plaisance, à raffiner les sentiments, à poétiser les détails les » plus insignifiants de la vie, comme aussi à relever avec passion » les actions et les jugements des autres, pour les trouver ou » divins ou monstrueux. Ce perpétuel culte de soi-même aboutit » fatalement à cette sorte de sophistique du cœur, où l'on se per- » suade que rien n'est vrai, bien et juste que ce que l'on aime et » ce que l'on désire. »

Tous ceux qui ont traversé la capitale de la Prusse reconnaîtront que les générations suivantes ont conservé même jusqu'à nos jours cet alliage d'intelligence raffinée, d'instruction souvent profonde et variée, de sentiments maniérés et faux, de raideur dans la forme cachant presque toujours une grande sécheresse de cœur, dont l'ensemble constitue le caractère de la bonne société berlinoise, et la rend si antipathique aux étrangers, et même aux Allemands du Midi, habitués à moins de finesse, mais à plus de rondeur et surtout à plus de cordialité.

Un modeste pasteur, encore sans grande réputation puisqu'il n'avait rien écrit, ne pouvait tenir une place éminente dans les salons de Rahel. C'est dans un autre cercle, moins bruyant, moins en évidence, mais qui était aussi le rendez-vous de littérateurs, de savants et d'hommes politiques, que Schleiermacher trouva ce

que son cœur cherchait. Henriette Herz, femme d'un médecin distingué, elle-même d'origine juive, en était le centre et l'oracle. Schleiermacher s'y trouva si bien qu'il se lia bientôt de la façon la plus étroite avec cette divinité de l'Olympe israélite. Il la voyait tous les jours; chaque semaine, il lui consacrait une journée entière, que les deux amis passaient à lire, à étudier les langues étrangères, à échanger leurs idées.

Cette amitié entre un ecclésiastique prédicateur qui commençait à faire ses preuves, et une femme à la mode appartenant à la synagogue, est assez difficile à définir. Schleiermacher ne pouvait songer à devenir le mari de Henriette Herz, bien qu'il parût caresser ce rêve chimérique: « S'il m'avait été possible de l'épouser, écrit-il à sa sœur, je crois que cela aurait fait un mariage de premier choix, à moins que nous eussions été trop bien d'accord. » Ces regrets expliquent un opuscule publié par lui un peu plus tard, et dans lequel, tout en se prononçant contre la conversion des juifs au christianisme, il se déclare partisan du mariage entre israélite et chrétien, ce qui est resté interdit pendant longtemps par les lois prussiennes.

Pour faire comprendre la nature de ces rapports, je vais céder la parole à Schleiermacher lui-même et citer quelques extraits de ses lettres: « Chère Henriette, lui disait-il, écrivez-moi souvent, » car cela doit me conserver la vie, et elle ne peut s'épanouir » dans l'isolement. Je suis l'être le plus dépendant de la terre; je » doute même de mon individualité. » Adressé à une femme juive, cet aveu est piquant si l'on songe qu'il partait du cœur d'un théologien dont le principal mérite et l'originalité consistent dans l'affirmation des droits de l'individu en matière de religion.

Ailleurs les plaintes qu'il exhale feraient envie à un poëte de profession: « J'étends toutes les racines et toutes les feuilles de » mon être, afin de rencontrer de la sympathie; si je ne puis l'aspirer à longs traits, je me dessèche aussitôt et je me fane. C'est » là le fond de ma nature, je ne connais pas de remède qui puisse » me guérir et y en eût-il un, je n'en voudrais pas. Ma religion » est toute entière religion du cœur, il n'y a pas en moi place » pour une autre... Vous êtes pour moi une Cérès féconde, vous » donnez une haute expression à cette activité du monde extérieur » qui n'est absolument qu'un moyen pour l'homme de se perdre » dans le mécanisme de l'univers dont une si minime partie péné-

Digitized by Google

» tre jusqu'au centre propre de notre action, tandis que mille » parties se perdent et s'éparpillent. Et tous ces efforts, source » pour l'homme de tant de fatigues et de sueurs qu'il ne devrait » pas connaître, sont-ils autre chose qu'un bruyant tapage en » comparaison de notre activité tranquille? Quel est celui qui con- » naît quelque chose sur nous-mêmes? Que sait le monde de notre » nature intime et de ses mouvements? Tout cela n'est-il pas » mystérieux? Voyez donc ce que vous avez fait, ce que vous faites » et ce que vous ferez encore, et avouez qu'il y a là infiniment » plus que l'homme ne peut gagner dans le grand chaos qu'il s'ef- » force de s'approprier... Oui, vous êtes vraiment la substance la » plus semblable à la mienne, je n'en connais pas d'autre et il » n'en est pas qui puisse me séparer de vous... Nous sommes tous » les victimes de notre temps, et tout homme l'est dans un cer- » tain sens; pourvu que nous vivions et que nous aimions, c'est là » l'essentiel... Pour l'amour de Dieu, ne vous laissez pas aller à » ces pensées de séparation et d'isolement, et songez que la vo- » lonté est aussi quelque chose dans le monde. Réfléchissez donc » combien je serais malheureux, si je devais me trouver ailleurs, » n'importe où. Que deviendrai-je, moi qui ne puis même pas me » nourrir de la minime affection des indifférents? J'ai vu, par un » exemple récent, combien je m'affaisse quand je manque de la » seule nourriture appropriée à mon esprit, qui a besoin de cette » activité bienfaisante, avec laquelle vous savez combattre sans » cesse et si heureusement le chagrin et les lamentations. Mais je » ne crains pas cette situation, parce qu'elle ne se produira pas. » Mais si vous mouriez pour moi, je me suiciderais, non de corps, » mais d'esprit; je continuerais à vivre sans être *moi*, et mon » épitaphe serait écrite sur mon front. »

Ces extraits de la correspondance de Schleiermacher donnent une idée assez étrange de la mystique du grand théologien. A tout prendre cependant, un tel galimatias est fort inoffensif, et la critique la plus sévère qu'on en puisse faire, c'est de trouver qu'il est absolument dépourvu de sens commun; il est vrai, comme nous l'avons vu ailleurs, qu'au dire de S. A. l'électeur de Bavière, la philosophie transcendante ne développe guère cette qualité. Mais en y regardant de plus près, on trouve dans ces extravagances les germes jetés çà et là, des idées que Schleiermacher devait bientôt après, à l'étonnement de l'Allemagne et pour l'édification de la postérité, condenser en un système ingénieux et nouveau de religion.

Digitized by Google

Frédéric de Schlegel touchait de près au monde juif de Berlin, puisqu'il avait pour compagne — de la main gauche — Dorothée Veit, fille du célèbre Moïse Mendelsohn et épouse divorcée d'un banquier berlinois. D'une seule phrase, il a caractérisé l'intimité de Schleiermacher et de Henriette Herz, qu'il trouvait d'ailleurs très-vulgaire: « Ils se remplissent l'un l'autre de vanité : ce n'est pas » un noble orgueil, mais la niaise et sotte fumée qui sort d'un bol de » mauvais punch. Ils se rendent réciproquement et minutieusement » compte du moindre petit acte de vertu, aussi insignifiant qu'il » soit. L'esprit de Schleiermacher se ratatine ; il perd le sens de » ce qui est grand. Bref, je deviendrai fou en voyant ce sentimen- » talisme répugnant et mesquin. »

Et pourtant, c'était Schlegel qui avait poussé son ami dans les voies du romantisme. La prédilection que Schleiermacher a toujours montrée pour l'étude des questions de sentiment et de morale se manifestait déjà, et les deux amis paraissaient, au début, partager absolument les mêmes idées. Schlegel poussait vivement son ami à écrire, et il n'est pas douteux que c'est à lui qu'on doit les premiers travaux du théologien. Il l'engageait beaucoup à faire un roman, dans lequel il aurait exposé ses théories sur l'amour et le mariage. Schleiermacher goûtait fort ces conseils. La matière lui plaisait, il y songeait souvent. En réponse à une lettre où sa sœur, pour le soustraire sans doute à ses relations dangereuses, le poussait au mariage, il promet de lui exposer son système en cette matière. Il en cause fréquemment avec Henriette Herz, qui devait être naturellement un bon juge, et surtout un bon conseiller. Il trouve aussi un plaisir amer à penser « quels excellents ménages » on pourrait faire, s'il était permis à trois ou quatre couples de » changer réciproquement de maris et de femmes.... Rien n'est » plus commun, écrit-il ailleurs, que les ménages malheureux. » Le cœur lui fait mal tant il en voit autour de lui.... »

Le projet de roman fut abandonné ; d'autres travaux en détournèrent notre prédicateur. Mais il n'en saisit pas moins une occasion de faire connaître au monde ses idées sur ce sujet fécond. Frédéric de Schlegel venait de faire paraître sa *Lucinde*, dont la fameuse Caroline Michaelis, comme je l'ai dit dans mon premier article, avait fourni le type. Schleiermacher déroba quelque temps à la préparation du livre de théologie qui devait assurer sa réputation pour écrire une série de lettres, adressées à des femmes, sur l'œuvre de son ami. Du roman, je ne puis dire autre chose sinon

Digitized by Google

que ce fut une réhabilitation de la chair, écrite par un poëte de talent, une apologie audacieuse de la sensualité élevée à la hauteur d'une religion. Le livre suscita des critiques générales; il choqua les idées du monde littéraire d'alors qui n'était pourtant pas bien difficile. Dans ses lettres, le prédicateur de la *Charité* en fit un éloge pompeux. Il abonde dans les idées de l'auteur, il qualifie son livre de chef-d'œuvre, et même d'œuvre parfaitement morale. Pour arriver à cette largeur de vues, on doit, avoue Schleiermacher, s'élever au-dessus des lois conventionnelles. Lui-même ne se fait pas faute de combattre la « pruderie », qui est, dit-il, en morale ce que l'hypocrisie est en religion, et il arrive tout naturellement à soutenir qu'il faut, dans l'amour, accorder à l'élément charnel les mêmes droits qu'à l'élément spirituel.

Les admirateurs les plus enthousiastes du grand théologien protestant éprouvent quelque embarras à expliquer cette apologie cynique d'une œuvre essentiellement mauvaise. Ils sont bien obligés d'avouer que « l'absence de blâme et de critique prouve » combien Schleiermacher partageait les idées de Schlegel » et de reconnaître qu'il n'a jamais désavoué cette publication malencontreuse. Ils se tirent de ce mauvais pas en disant que « la » portée et l'esprit des *Lettres* sont moraux, *si l'on veut,* mais en » contradiction audacieuse avec les idées reçues. »

A cette époque déjà, Schleiermacher se livrait avec ardeur à la prédication, qui est « l'action directe et perpétuelle sur les âmes. » Il éprouvait un impérieux besoin « de se donner aux autres, de leur » communiquer les émotions qui faisaient battre son cœur. » Les temples où sa parole se faisait entendre devaient retentir alors, on en conviendra, de bien singuliers sermons.

Nous ne nous étonnerons donc pas que les allures et les relations du jeune pasteur aient inspiré des inquiétudes à ses supérieurs ecclésiastiques, qui craignaient qu'il ne nuisît à « sa réputation et à son avancement. » Pour les tranquilliser, il leur répondit qu'il allait publier un livre destiné à le réhabiliter et à mettre fin à tous les soupçons. Cette fois, c'est bien de théologie qu'il s'agit, car Schleiermacher savait partager son temps et ses méditations entre le sacré et le profane, entre la *Lucinde* et la métaphysique religieuse. Il est vrai qu'à la façon dont il les entendait, il n'y avait pas entre l'une et l'autre cette différence profonde, cette contradiction flagrante, que, grâce à notre éducation catholique, nous prétendons y trouver.

Digitized by Google

Les discours sur la Religion parurent en 1799. Ce serait sortir du cadre de cet article que d'analyser dans ses détails cette œuvre célèbre. Il me suffira d'en indiquer quelques idées fondamentales, et je vais les extraire, souvent en me servant de ses termes mêmes, du résumé qu'en donne M. Lichtenberger dans l'ouvrage que j'ai déjà cité plusieurs fois.

Se séparant des deux courants du rationalisme pur et de la vieille orthodoxie protestante qui avaient dominé jusqu'alors les écoles allemandes, Schleiermacher distingue soigneusement la religion de la morale. D'après lui, l'une peut exister sans l'autre. Il revendique pour la religion une existence et un domaine propre : sa valeur doit résulter de ce qu'elle est en elle-même et non de ce à quoi elle sert. De son essence, il la définit un sentiment profond mais individuel de l'infini, qui réside au sein de la conscience de chacun. Le *sentiment* constitue la sphère religieuse de l'homme, et celle-ci se forme par la rencontre vivifiante de l'homme avec l'univers. Il en résulte qu'il n'y a pas de religion vraie et universelle à l'exclusion de toute autre, et qu'on ne peut même parler de vrai et de faux dans la sphère religieuse, car tout ce qui est sentiment est vrai dans un certain sens.

Comme ce « certain sens » diffère quelque peu du sens commun, Schleiermacher est obligé de faire ici une réserve. Selon lui, si tout sentiment religieux est vrai, son expression rationnelle ne l'est pas toujours. C'est l'ensemble des sentiments religieux des hommes qui forme la religion universelle ; de là, la nécessité de la tolérance envers tous les cultes et toutes les religions.

Cette conception de l'idée religieuse se caractérise par une tendance panthéiste très-prononcée. Schleiermacher ne s'en cache pas. Une religion sans Dieu personnel, dit-il, peut être meilleure qu'une religion avec un Dieu personnel. La foi en Dieu dépend de la direction donnée à l'imagination. Selon lui, les hommes vraiment religieux ont toujours considéré avec un grand calme ceux qu'on appelle *athées*. Quant à l'immortalité de l'âme, il ne l'entend que dans le sens d'une fusion de notre être avec l'univers. Les hommes, d'après lui, ont tort de la chercher en dehors du temps. L'idée de l'immortalité est même « irréligieuse », si elle naît du souci inquiet de la conservation de notre personnalité.

Faut-il ajouter que les *Discours* nient la divinité du Christ; qu'ils attribuent la valeur d'actes purement individuels et subjectifs aux miracles, aux prophéties, à la révélation, à la foi;

Digitized by Google

qu'ils n'attribuent aux livres saints, fondement du protestantisme positif, qu'une autorité transitoire et destinée à disparaître pour être remplacée par le contenu d'autres écrits.

Il n'est pas étonnant après cela que Schleiermacher soit hostile à tout culte positif. L'Église, dans sa forme traditionnelle, c'est-à-dire une société organisée plus ou moins hiérarchiquement, doit être, affirme-t-il, de plus en plus indifférente pour nous à mesure que nous devenons plus religieux ; le moment du plein réveil religieux marque celui de la séparation avec l'Église.

J'espère n'avoir point abusé de la métaphysique en exposant ce que pensait Schleiermacher sur les notions fondamentales des croyances chrétiennes. Pour nous, catholiques, qui résumons la religion dans les rapports de l'homme avec un Dieu vivant et personnel, par l'intermédiaire du Rédempteur, Dieu et homme tout à la fois, ce subjectivisme sentimental ne semble guère différer du rationalisme. Les Allemands pensaient autrement.

La publication des *discours* produisit une sensation profonde. Schleiermacher en vit six éditions. De l'avis de tous, c'était un livre qui devait faire époque. Les contradictions et les critiques ne lui firent cependant pas défaut. Les princes de l'école littéraire, Goethe en tête, lancés dans le rationalisme pur, l'accueillirent froidement et avec déplaisir. Jean-Paul Richter, qui était pourtant un esprit paradoxal et aventureux, porta sur l'œuvre nouvelle un jugement d'une justesse frappante : « Schleiermacher, dit-il, avait » donné à la religion un sens nouveau, poétique et vague, destiné » à cacher l'ancien sens théologique. » Les orthodoxes furent plus sévères ; ils ne pouvaient accepter les idées fondamendales du prédicateur de la *Charité :* ils lui reprochaient, d'ailleurs avec une vérité parfaite, d'abandonner Dieu et l'immortalité de l'âme et de séparer la religion de la morale.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec quelque intérêt ce que pensa de ce livre Caroline Michaelis. Elle écrivit que c'était une « œuvre puissante »; tout ce que l'auteur disait de la religion et de l'univers lui plaisait beaucoup, mais elle ne voulait pas entendre parler d'une « communication de cette religion. » L'ensemble lui fit tant de plaisir, qu'elle invita le prédicateur à venir la voir à Jena. Bien qu'elle n'eût jamais besoin, ainsi qu'elle le dit, du secours d'aucun ecclésiastique, elle offrit au prédicateur une petite place dans sa maison, pour pouvoir causer philosophie avec

lui. Ce suffrage éclairé a dû consoler Schleiermacher des sévérités qui ne lui ménagèrent pas les vieux orthodoxes.

Malgré toutes les critiques, les *discours* ont fait la réputation de Schleiermacher. Ses admirateurs, et ils furent nombreux, proclamèrent qu'il avait contribué puissamment au réveil de l'esprit religieux et à la restauration de la « piété », en revendiquant pour la conscience religieuse la primauté sur les autres facultés de l'homme, et en assignant à la religion un domaine propre et indépendant.

On se demande à quel degré d'abaissement la religion était tombée dans l'Allemagne protestante, pour qu'elle dût attendre sa rénovation d'une telle œuvre. On se demande surtout ce que les Allemands de ce temps-là entendaient par religion. Quel est le culte positif qui peut s'accommoder de semblables enseignements, et se greffer sur une théorie qui n'est à tout prendre qu'une analyse plus ou moins poétique, mais incomplète et fausse, de l'instinct religieux que tous nous portons en nous-mêmes. Où chercher enfin, dans ces divagations qui rejettent tout dogme formel pour affirmer la souveraineté du caprice individuel, ce code simple et lumineux de vérités éternelles qui doit être présenté au peuple pour le nourrir et le guider.

Tout cela heurte profondément notre sens catholique. Mais le protestantisme et l'esprit germanique sont moins exigeants. La religion est pour eux une sorte de musique, plus ou moins bien exécutée. Chaque auditeur l'interprète et s'en trouve ému à sa manière; il suffit qu'elle lui procure une jouissance vague, d'autant plus agréable qu'elle est moins définie, qu'elle exige moins d'efforts et qu'elle se plie mieux aux impressions du moment.

Le changement est si bien de la nature de cette théologie, que Scheiermacher lui-même put, sans encourir le reproche d'inconséquence et de contradiction, modifier dans la suite ses théories. Cette transformation s'opéra dans le sens rationaliste. Les *discours* avaient été dédiés « aux esprits cultivés parmi les détracteurs de la religion. » Dès la troisième édition de son livre, l'auteur paraissait le trouver vieilli et démodé : il serait plus opportun, écrivait-il alors, d'adresser des discours aux dévots et aux esclaves de la lettre parmi les esprits cultivés. Dieu sait cependant si la réaction contre les ravages du rationalisme, préparée par Schleiermacher, a dépassé le but et menacé l'indépendance de la pensée allemande !

Digitized by Google

Schleiermacher a lui-même défini le culte nouveau, la religion du sentiment. Au moment où il écrivait ses *Discours*, son *sentiment* le portait vers Henriette Herz. Lorsque le livre fut fini, il le lui soumit, plein de crainte et de défiance de sa propre œuvre. Voit-on d'ici cet ecclésiastique, cette lumière de la réforme et du christianisme protestant au XVIII[e] siècle, attendre avec anxiété, pour lancer dans le monde son « système » religieux, les arrêts que va lui dicter une fille d'Israël, prêtresse du rationalisme berlinois? Pour être juste, il faut bien ajouter que quelque vingt ans plus tard, Henriette Herz embrassa le christianisme. Lequel? C'est ce que j'ignore, mais s'il ne s'agit que de celui de Schleiermacher, cela n'a pas dû être pour elle un grand sacrifice.

C'est vers le même temps que Schleiermacher écrivait à son amie qu'il se sentait attiré vers elle par la religion et au nom de la religion, car, ajoutait-il, « je veux vraiment contempler en vous l'Univers. » Là dessus, Frédéric de Schlegel confiait plaisamment dans une de ses lettres à Caroline, sa belle-sœur, que Schleiermacher errait dans les salons, flairant chaque individu pour y découvrir l'univers.

Pour achever de caractériser les doctrines de cette étoile de la théologie germanique, il faudrait dire ici quelques mots des *Monologues* publiés peu d'années après les *Discours*.

C'est une étude de psychologie morale; on l'a qualifiée de « hymne à la liberté ». Rien n'est plus vrai, car c'est bien la revendication la plus complète de morale indépendante qui se puisse imaginer. Schleiermacher, après avoir étudié son être intime, trace l'idéal qu'il s'est formé dans cette contemplation. Il s'y est trouvé affranchi des lois et des obstacles qu'il rencontre à chaque pas dans le monde extérieur.

Au dedans de moi, dit-il, je me sens libre et j'ai conscience de ma puissance créatrice. C'est là, pour lui, la véritable immortalité. Cette contemplation de l'humanité idéale est le seul moyen de ne pas s'égarer : « Depuis que j'ai trouvé en moi la conscience de l'humanité, s'écrie-t-il orgueilleusement, je ne me suis plus jamais perdu moi-même. Ce que les hommes appellent vulgairement conscience, je ne le connais plus ; aucun sentiment ne m'avertit, aucun ne me condamne plus. Je porte d'une manière ininterrompue en moi, sans trouble ni effort, la conscience de toute l'humanité. »

L'idée de Dieu est absente, ou plutôt la théorie est la déification

Digitized by Google

du *moi*. Schleiermacher découvre en lui-même « les formes éternelles des choses », c'est-à-dire qu'il divinise ce qu'il lui plaît d'y trouver. Aussi, dans son opinion, la morale dépend-elle de deux seules conditions : l'intelligence par laquelle nous distinguons notre individualité de celle des autres, et l'amour par lequel nous reconnaissons et nous respectons l'individualité des autres.

Voilà, il faut en convenir, un code bref et facile. Je ne perdrai pas beaucoup de temps à démontrer l'harmonie parfaite de ces principes, si principes il y a, avec ceux qui ont servi de guide à Schleiermacher dans l'appréciation de *Lucinde*. L'amour, qu'il définit ici comme l'une des deux sources de la morale a une affinité étroite avec celui qu'il célébrait, à propos de l'œuvre de son ami, lorsqu'il écrivait les lignes suivantes : « Par l'amour, cet ouvrage n'est pas seulement poétique, mais moral et religieux. Religieux, parce que l'amour y est considéré partout sous l'aspect qui dépasse cette vie et tend à l'infini ; moral, parce que cet amour s'étend de l'objet aimé au monde entier, et qu'il revendique pour lui-même l'affranchissement de tous les préjugés et de toutes les entraves qui l'incommoderaient. »

Nos lecteurs seront curieux peut-être de savoir quels sont, dans la pratique, les effets d'une doctrine aussi ingénieuse. Un épisode de la vie de Schleiermacher qui remonte précisément à la même époque me permet de les satisfaire.

J'ai dit que notre vertueux théologien trouvait un plaisir particulier à rechercher, parmi ses connaissances, quels étaient les mauvais ménages et comment on aurait pu, en variant les couples, les rendre meilleurs. Le jeu était dangereux, fût-on même ecclésiastique et prédicateur en renom. Schleiermacher ne tarda pas à l'éprouver. Un de ses amis, pasteur comme lui, avait une femme nommée Eléonore Grunnow, et point d'enfants ; Schleiermacher disait de leur union qu'elle ne méritait pas d'être appelée un mariage, parce que les conditions essentielles d'un vrai mariage lui faisaient défaut. Il y avait là quelque chose d'irrégulier qui lui déplut, et il s'appliqua bientôt à provoquer la dissolution de ces rapports conjugaux qui, d'après lui, manquaient de sincérité. Mais ici intervinrent certaines dispositions personnelles qu'ailleurs il caractérisait de « circonstances malheureuses, résultant de la contradiction des lois et des mœurs, et auxquelles les hommes les meilleurs ne peuvent se soustraire. » En effet, il ne

Digitized by Google

poussait Eléonore Grunnow au divorce que pour l'épouser lui-même. L'objet de cette passion coupable n'avait pas perdu tout sentiment de l'honnêteté, et elle se débattait péniblement entre son inclination et son devoir. Les admirateurs de Schleiermacher prétendent trouver dans les *Monologues*, qu'il écrivit alors « pour » sa propre éducation morale », la trace de luttes semblables, qui l'auraient troublé, lui aussi. Il faut croire cependant que la voix de la « conscience vulgaire » tenait bien peu de place dans le for intérieur de notre théologien, car il ne cessait de jouer auprès de la femme de son ami le rôle honteux de tentateur et il qualifiait de *faiblesses* les résistances qu'elle lui opposait. Sous le prétexte que la rupture de ce mariage était absolument nécessaire pour empêcher Eléonore de faire naufrage de corps et d'âme, il lui écrivait des lettres brûlantes d'amour. Eléonore lutta courageusement : après de longs déchirements, elle se décida à demeurer fidèle à son mari, et elle rompit tous rapports avec Schleiermacher. Une lettre, que celui-ci écrivit alors à Henriette Herz montre à nu les nobles sentiments qu'il éprouvait : « C'est » fini, chère Henriette, soupire-t-il, elle a renoncé à moi, elle a agi » comme tu le pensais, et comme je ne pouvais le croire après les » assurances qu'elle m'avait données. Je suis très-satisfait d'avoir » écrit dans un moment de calme et de douceur la lettre que tu » vas lui envoyer. Maintenant je ne suis plus dans ces bonnes » dispositions. Hier soir, au moment d'aller prendre du repos, je » me suis accoudé à ma table, et suis resté deux heures la tête » dans les mains. J'ai ressenti alors toute l'amertume et toute la » dureté de sa résolution. Mais, la malheureuse, elle sera bien » obligée d'entendre quelque jour tout cela. Déjà elle sent que » ce qu'elle vient de faire va lui coûter la vie ; bientôt elle va » mourir. Quant à moi, je souhaite qu'elle meure avant moi ; car » si elle me survivait, elle serait la proie de nombreux regrets. » Mais elle doit se hâter de mourir, car les soucis et les peines » que je ressens m'empoisonneront bientôt. Jusqu'à présent, j'ai » pensé trop peu à moi-même ; quand je le fais, un frisson me » saisit. Que va-t-il devenir de moi ? »

On ne trouve dans ces plaintes que l'irritation d'une passion violente qui se voit brusquement déçue, mais nulle trace de honte ni de repentir. Où Schleiermacher aurait-il puisé ces sentiments? N'avait-il pas suivi les inspirations souveraines du *moi?* Son amour pour Eléonore Grunnow n'était-il pas l'une des formes des choses

Digitized by Google

éternelles, et tout amour n'est-il pas moral pourvu qu'il s'étende de l'objet aimé à l'univers entier ?

Pourtant la commotion fut profonde, et le séjour de Berlin devint intolérable au pasteur de la *Charité*. Il sollicita une place de prédicateur de la Cour en Poméranie, et chercha à se distraire de ses peines de cœur, en s'occupant de l'instruction des enfants chez lesquels il se plaisait, comme il le disait, à réveiller les émotions religieuses et les convictions viriles. En même temps, il se livrait avec ardeur à ses études favorites, et il écrivait à loisir une critique sévère de la Morale, telle qu'elle avait été traitée jusqu'à lui. Le sujet était bien choisi et l'auteur des plus compétents.

Je m'arrêterai ici. Pour faire connaître un théologien célèbre de la grande époque, il suffisait d'étudier Schleiermacher au moment décisif de sa vie, lorsque tout en admirant Schlegel et ses œuvres, Henriette Herz et Eléonore Grunnow, il captivait les Berlinois par le charme de ses prédications et jetait les fondements de l'école de théologie à laquelle il a attaché son nom.

A. Fahland.

Digitized by Google

UNE PAGE DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE

EN IRLANDE.

Le juge William Keogh.

I.

Dans la discussion sur la vérification des pouvoirs des nouveaux députés catholiques élus le 13 juin 1876, qui eut lieu au parlement belge au mois de novembre, les orateurs libéraux ont essayé d'expliquer la défaite de leur parti par la pression des grands propriétaires, et surtout par l'influence excessive et illégitime exercée sur le corps électoral par le clergé catholique. Celui-ci a été l'objet des plus aigres appréciations et des invectives les plus outrageantes. La presse libérale et les hommes politiques du parti libéral ont travesti avec une insultante témérité les actes et les paroles des prêtres catholiques, et la violence de leur langage a paru leur suffire pour les dispenser de produire des preuves à l'appui des plus graves accusations.

L'ardeur de leur polémique les a conduits à chercher à l'étranger des arguments et des exemples pour soutenir leur thèse. Les orateurs du parti libéral belge ont invoqué l'élection de M. de Mun, annulée par la Chambre française en raison d'une intervention dite illégitime du clergé en faveur de ce noble candidat. Les pièces de ce procès électoral ont été sous les yeux de tout le monde. Il a été facile, en les lisant, de discerner que la justice et l'impartialité avaient cédé à l'esprit de parti et que le comte de Mun était condamné avant l'enquête.

Mais le fait et l'autorité que les orateurs libéraux ont cités avec le plus de complaisance ont été l'élection de Galway en Irlande et le fameux arrêt, prononcé par le juge Keogh, qui annulait l'élection du candidat catholique, M. Nolan, au profit de M. Trench, candidat protestant, et frappait le premier, ainsi que l'Évêque de

Digitized by Google

Clonfert et dix-neuf prêtres, d'une suspension de tout droit électoral pendant sept ans.

Les considérants sévères de ce jugement formaient une mine abondante où les députés libéraux belges et les journaux de leur parti ont puisé à pleines mains.

Dans la séance du 21 novembre 1876, M. Sainctelette s'exprimait ainsi : « Si une disposition constitutionnelle ne s'y opposait » pas, s'il était possible de soumettre à un juge la vérification de » nos élections, au juge anglais Keogh, par exemple, à ce juge » catholique, né de parents catholiques, n'ayant que des alliés » catholiques, catholique pratiquant lui-même, comme l'a reconnu » l'Archevêque de Galway, si un pareil juge avait à statuer sur » les élections d'Anvers, de Bruges et d'Ypres, croyez-vous que » ces élections seraient maintenues? »

M. Bara (page 61 des *Annales*, 1876) disait.... : « Mais voyez ce » juge irlandais catholique excellent, quand il a vu l'immixtion » du clergé dans la politique électorale, il a compris que la nation » marchait à sa perte, et il a dit au clergé : « Restez dans votre » domaine religieux et nous resterons dans notre domaine civil. »

Il importait donc de savoir quels étaient les antécédents du juge Keogh, quels avaient été sa carrière, ses sentiments, sa conduite, quels étaient son autorité, la considération dont il jouissait et l'effet produit par cette sentence fameuse.

C'est pourquoi nous donnons sa biographie, résumée d'après le journal irlandais *la Nation*, qui l'a publiée dans les numéros des 8, 15, 22 et 29 juin 1872 (1).

Cette biographie contient contre le juge Keogh les plus graves imputations, à l'appui desquelles l'écrivain invoque des paroles prononcées par lui et des faits qui n'ont été de sa part l'objet d'aucune réfutation, ni d'aucun procès en calomnie. Il les a subies et en est resté accablé. Celui qui avait trahi la cause nationale et dont l'ambition une fois satisfaite n'a pas hésité à sacrifier toutes ses opinions antérieures s'exposait à être soupçonné de pouvoir aussi immoler le droit et la justice à ses passions et à ses rancunes, et donner des gages à ses anciens adversaires.

(1) Chaque fois que cela nous a été possible, nous avons cherché à contrôler l'exactitude des articles de la *Nation*, au moyen des sources authentiques et notamment des annales parlementaires anglaises (Hansard's Parliamentary Debates) et des rapports des commissions de la Chambre des Communes (Reports from committees).

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le jugement qu'il a prononcé dans l'élection de Galway a été comme le couronnement de sa conduite et de sa carrière. Voici, en abrégé, les faits qui ont amené la contestation juridique de l'élection de Galway et le jugement du juge Keogh.

M. Gregory, l'un des députés du comté de Galway, ayant été nommé Gouverneur de Ceylan, donna sa démission. Deux candidats se présentèrent pour le remplacer : le capitaine William le Poer Trench, appartenant à la puissante famille de Clancarty, tory et protestant; le capitaine Philip Nolan, catholique. La lutte fut vive. Le 8 février, le poll fut clos et le capitaine Nolan fut élu par 2,823 voix contre 658 données au capitaine Trench. Celui-ci protesta et adressa une pétition contre l'élection, demandant qu'elle fût annulée pour divers motifs allégués dans sa requête et dont les principaux étaient les abus d'influence du clergé catholique. Il échut à M. Keogh de juger cette cause dans laquelle il était, conformément aux dispositions de la loi anglaise sur la validité des élections contestées, à la fois juge et jury. L'enquête judiciaire s'ouvrit à Galway et dura 57 jours, du 1er avril au 27 mai 1872, fait presque sans précédent dans l'examen d'une cause électorale. Le 27 mai, il prononça son jugement qui occupe 51 pages in-folio et dont la lecture ou plutôt le débit dura plusieurs heures. La nomination du capitaine Nolan fut invalidée et M. Trench fut déclaré dûment élu, sous la restriction que la cour des plaids communs (Court of Common Pleas) le déclarât apte à occuper son siége. C'est ce qu'elle fit, et le capitaine Trench vint prendre sa place au parlement.

Avant de parler de cet arrêt et des considérants sur lesquels il reposait, disons qui était M. Keogh. La lumière que nous répandrons sur cette personnalité, devenue historique, éclairera du même coup le jugement de Galway. Tel arbre, tels fruits.

II.

A l'année 1850 se rattachent dans l'histoire d'Irlande les souvenirs les plus douloureux. La famine, qui avait commencé ses ravages en 1847, sévissait sur toute la surface du pays avec une implacable fureur. L'éviction s'exerçait en masse : sans toit, sans abri, le pauvre paysan irlandais, en proie au plus extrême désespoir, fuyait à travers l'Océan, laissant derrière lui un désert plein de désolation. La nation irlandaise semblait condamnée à périr.

Digitized by Google

Déjà toute énergie était éteinte, toute vie politique étouffée. Enervée, écrasée, l'association pour le « Rappel » avait déposé les armes. C'en était fait : un gouvernement égoïste allait régner désormais sans conteste sur ce noble pays converti en un vaste cimetière.

Et cependant tout n'était pas perdu : s'il était possible, par un effort, quelque insignifiant qu'il fût, d'opposer une faible digue à la dépopulation et de retenir dans le pays, ne fût-ce qu'une poignée d'Irlandais, la nation pouvait encore être sauvée. Cet espoir surgit dans le cœur de quelques patriotes qui résolurent de tenter un suprême effort. Ils convinrent de former une association pour agiter le pays en faveur des fermiers irlandais. A cet effet, une première réunion, composée de prêtres et de laïques, eut lieu le 6 août 1850 au Palais de l'Assemblée (Assembly House), dans William Street, à Dublin. Dans cette réunion, qui dura quatre jours, furent prises nombre de résolutions et formulé un programme d'organisation. Ce fut là le commencement de la ligue des fermiers irlandais (Irish Tenant League), dont la première assemblée se tint dans la grande Salle de musique, le soir du 9 août 1850. Parmi les plus chauds et les plus zélés partisans de la ligue fut M. William Keogh, député pour Athlone.

Le 4 novembre 1850 parut la fameuse « lettre de Durham » dirigée par lord John Russell contre l' « agression papale. » Cette lettre, inspirée par un aveugle esprit de secte, fut accueillie en Irlande avec une vive exaspération. « C'était, disait la *Nation*, » une redoutable épreuve pour la ligue, composée, comme elle » l'était, de prêtres catholiques et de ministres protestants. Mais, » en revanche, les valets parlementaires y trouveraient leur » compte : c'était une occasion à nulle autre pareille d'enfler la » voix en faveur de « notre sainte religion » et de faire monter » leur cote officielle. » M. William Keogh, député d'Athlone, se distingua entre tous par la bruyante véhémence de ses attaques.

Le 19 août 1851, dans un grand meeting réuni dans la Rotonde, furent jetées les bases d'une « association de défense catholique, » dont le principal but était de demander le rappel du « bill sur les titres ecclésiastiques. » Le meeting était présidé par le Dr Cullen, alors Archevêque d'Armagh. Tout ce que l'Irlande compte d'hommes distingués, soit dans la hiérarchie religieuse, soit parmi les laïques catholiques, avait tenu à honneur d'y assister. Parmi les orateurs, on remarqua surtout M. William Keogh qui surpassa

Digitized by Google

tous les autres par l'éclat de sa voix et la vivacité de ses mouvements oratoires. Debout à la tribune, agitant d'une main l'acte du parlement, gesticulant de l'autre, il était superbe : « Me » voici, s'écriait-il, moi, l'un des conseillers de Sa Majesté (Queen's » Counsel), que je connaisse ou que j'ignore la loi, peu importe, » tenant à la main l'acte du parlement et proclamant hautement le » titre de Sa Seigneurie l'Évêque d'Armagh... C'était pitié, ajou- » tait-il, de voir que la défaillance de quelques hommes obséquieux » pour lord John Russell eut été cause du vote de la loi. Il fallait » désormais des députés résolus, déterminés à se grouper ensemble » comme un seul homme pour empêcher à l'avenir toute mesure » restrictive de l'indépendance religieuse. *Nous ne ferons*, ajou- » tait-il, *aucun quartier à aucun ministre, quel qu'il soit, jusqu'à* » *ce qu'il ait rappelé cet acte du parlement ou tout autre qui place* » *le catholique romain dans une situation inférieure à celle de* » *son concitoyen protestant* ».

Comme conclusion du meeting, on constitua un comité chargé de réaliser le but de l'association. Tous les évêques d'Irlande y figuraient, et à côté d'eux MM. William Keogh, député d'Athlone, John Sadleir, député de Carlow, Anthony O' Flaherty, député de Galway, D. Magan, député de Westmeath, et Francis Scully, député de Tipperary. Les noms que nous venons de citer, ainsi que d'autres, formaient ce que l'on appelait alors la « brigade irlandaise ». MM. William Keogh et John Sadleir avaient réussi par d'habiles manœuvres à se mettre à la tête de la « brigade », dont la plupart des membres ne valaient guère plus qu'eux-mêmes. Ils avaient accaparé entre leurs mains toute l'influence parlementaire dont elle disposait et l'avaient, à l'aide d'une forte discipline, organisée en une bande compacte. M. Sadleir en était le penseur, le philosophe : il agissait sans mot dire. M. Keogh en était l'orateur et le chef de file : il était loquace, remuant, fléxible, rusé, audacieux jusqu'à la témérité ; il déployait une activité dévorante (1). La coterie, que MM. Sadleir et Keogh faisaient mouvoir ensemble à leur gré, devait aplanir la voie à leurs vues personnelles. Mais, jusque-là, ce n'étaient que des rêves. En attendant le moment

(1) Il rapporte lui-même qu'un jour, dans une voiture découverte, par un temps affreux, il fit d'un trait 120 milles pour arriver à temps à un meeting où il devait soutenir la candidature d'un ami politique. Une autre fois, dans une lutte électorale, il fut sept jours et sept nuits sans se coucher (Reports from committees, 1854, p. 303, vol. VIII).

Digitized by Google

propice, il fallait travailler à la sourdine et s'envelopper d'ombre. Mais à coup sûr, devant le public, il convenait de se poser en partisans intransigeants du rappel des titres ecclésiastiques et de la protection des fermiers irlandais.

Le 28 octobre 1851, les électeurs d'Athlone offrirent un banquet à leur député, M. William Keogh. La fête réussit au delà de toute attente. Aucune salle n'étant assez spacieuse, on érigea un pavillon « à côté de la chapelle ». La place fut comble. Au nombre des convives, on comptait Sa Grâce le très-révérend John Mac Hale, Archevêque de Tuam; le très-révérend Dr Brown, Évêque d'Elchin (surnommé par O'Connell « la Colombe d'Elchin »); le lord Évêque de Meath et le lord Évêque de Galway, et autour d'eux un grand nombre d'ecclésiastiques. S'y trouvaient aussi M. John Sadleir, M. P., M. Francis Scully, M. P. et M. Anthony O'Flaherty, M. P. Le banquet était présidé par le révérend Archidiacre O'Reilly, P.P. Le premier toast fut porté « au Pape » (1); le second, « à la reine Victoria »; le troisième, « à la mémoire d'O'Connell »; le quatrième, « à la santé de notre fidèle et distingué député, William Keogh, Esq. »

M. William Keogh, dans sa réponse, paya d'abord un légitime tribut d'éloges à l'Archevêque de Tuam : « Je vois devant moi, » disait-il, les Prélats vénérés de mon église et surtout, parmi eux, » celui à qui tous assignent le premier rang, *l'illustre Archevêque* » *de Tuam. Semblable à cette tour majestueuse qui s'élève sur les* » *rives du Tibre, l'orgueil et le boulevard de la cité, il est à la* » *fois la gloire et le gardien,* « decus et tutamen », *de la religion* » *catholique!* Il est venu se joindre aux nobles et dévoués repré» sentants du peuple qui, avec l'approbation de leurs mandants, » m'ont fait l'insigne honneur d'assister à ce banquet, à l'effet de » témoigner par leur présence que moi aussi, quoique le plus » humble d'entr'eux, j'ai été placé au nombre de ceux qui, en ce » temps de terribles épreuves, ont été jugés « *fidèles à leur patrie,* » *à leur honneur et à leur Dieu.* »

Voilà en quels termes s'exprimait, au banquet d'Athlone, sur le compte de monseigneur Mac Hale, ce même M. Keogh qui, plus

(1) A la séance de la Chambre des Lords, du 10 juin 1853, lord Westmeath raconte que dans ce banquet le toast « au Pape » avait été acclamé « neuf fois », tandis que le toast « à la Reine, » qui ne vint qu'en second lieu, n'avait été accueilli qu'avec « les honneurs usuels — with the usual honours. » (Hansard's Parliamentary Debates, 1853, p. 1367.)

Digitized by Google

tard, de son siége de juge, taxait de « vile flatterie » l'épithète de « grand Prélat de l'ouest », si justement décernée à cet éminent Archevêque par le respect et l'admiration des Irlandais.

William Keogh avait proclamé la « brigade, » dont il était l'âme, fidèle à sa patrie, à son honneur et à son Dieu. Cependant, il n'ignorait pas que cette fidélité était par aucuns mise en doute. C'est pourquoi il ne se borna pas à cette simple déclaration : ce fut le thème de son discours, et ce thème, avec quelle emphatique faconde, avec quelle exubérante insistance il le développa ! « Je le déclare de la manière la plus solennelle devant cette » auguste assemblée, disait-il entr'autres choses, *je ne pactiserai » avec aucun parti aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu » pleine justice*. Et que faut-il entendre par là ? c'est facile à dire : » je ne supporterai aucun parti qui ne commence son existence » politique *en rappelant le bill des titres ecclésiastiques* ; je » ne supporterai aucun parti qui n'insère dans son programme *les » justes revendications du tenancier irlandais*. » Et il finissait en dénonçant « les propriétaires d'Irlande comme une aristocratie sans cœur et sans entrailles, la plus extravagante et la plus inexcusable de la terre, qui avait fait de l'Irlande un désert affreux. »

Une nouvelle occasion se présenta bientôt à M. William Keogh pour protester publiquement contre les rumeurs auxquelles nous venons de faire allusion, rumeurs qui avaient pris de la consistance, qui avaient été colportées dans les journaux et dans les meetings, et qui tendaient à accuser de trahison la « Brigade » et à la signaler comme travaillée du secret désir de trafiquer de son influence politique. Au meeting d'Athlone, M. Frederick Lucas, rédacteur du *Tablet*, avait jeté ces soupçons à la face de M. Keogh et avait dit qu'il était sûr, si un cabinet de coalition venaît à se constituer, que le député d'Athlone accepterait des deux mains les fonctions de solliciteur général. M. Keogh, transporté de colère, avait traité M. Lucas de calomniateur et l'avait violemment injurié. Le lendemain, il était allé trouver M. Lucas et lui avait dit : « vous m'avez imputé une conduite si » malhonnête, si basse, si honteuse, que trois évêques, présents » au meeting, ont cru devoir protester contre vos accusations. » Et il s'en félicitait, ajoutant « que s'il était resté sous le coup de » l'imputation, sans qu'elle eût été désavouée par les évêques, il » n'aurait plus pu entrer dans une assemblée de catholiques

Digitized by Google

« autrement que la rougeur au front. » Par suite de l'amiable intervention des trois prélats, M. Keogh et M. Lucas se réconcilièrent et convinrent de rayer du compte-rendu du meeting les paroles blessantes échangées entre eux. Mais, il faut bien le dire, les événements avaient singulièrement contribué à étendre et à fortifier ces bruits alarmants sur le compte de la députation irlandaise. Au mois de février 1852 avait eu lieu un changement de cabinet; les whigs avaient succombé et lord Derby était devenu premier ministre. L'un des premiers actes du nouveau cabinet avait été la nomination de M. Maurice Power, membre de la « brigade » et député de Cork, comme gouverneur de Sainte-Lucie. Et vers le même temps, M. Scully, le député de Tipperary, avait obtenu pour son frère une place salariée de 500 livres sterling. Cette double nomination avait vivement irrité le parti national. On avait remarqué, commenté et blâmé les hésitations et les capitulations de M. Scully au sein du parlement. Mais la nomination de M. Power surtout avait été l'objet des plus acerbes critiques; car, dans des circonstances importantes et notamment dans des votes de confiance, il avait déserté ses amis pour faire cause commune avec le gouvernement. Et, chose remarquable, MM. Sadleir et Keogh s'étaient distingués entre tous par leur indignation contre lui. Non contents de le dénoncer dans le vestibule de la Chambre des Communes comme s'étant vendus au ministère, ils avaient fait allusion à sa trahison dans des réunions publiques, et nous verrons à l'instant même à quelles nouvelles et énergiques protestations crut devoir recourir M. Keogh pour écarter de sa propre personne l'ombre même d'un semblable soupçon (1).

La nomination de M. Power avait rendu vacant le siége de Cork. Aussitôt, on vit MM. Sadleir et Keogh s'agiter pour s'en emparer en faveur d'un des leurs. Leur choix se porta sur M. Vincent Scully, le neveu de M. Sadleir, et à peine ce choix fait, M. Keogh se mit en route pour Cork dans le but de patronner cette candidature.

Un meeting électoral se réunit à Cork le 8 mars. M. William Keogh y assista. Sa présence fut d'abord saluée par des clameurs,

(1) *Reports from Committees*, 1854, MM. Gray et Lucas, p. 102, 155 et suivantes, vol. VIII.

Digitized by Google

et de même qu'à Athlone il entendit ouvertement mettre en suspicion l'honnêteté de la « Brigade. » Étant monté à la tribune, il prononça les paroles suivantes : « Grand Dieu ! N'ai-je pas » déclaré en présence des Évêques d'Irlande et de mes collègues » de la Chambre que quel que soit le ministre du jour, — que ce » soit le comte de Derby, ou sir James Graham, ou lord John » Russell, — il importe peu ; et de rechef je le dis, « *ainsi Dieu* » *me soit en aide!* quel que puisse être le ministre, *je ne soutien-* » *drai jamais ce ministre ni ce parti, à moins que, en arrivant* » *au pouvoir, il ne soit décidé à décréter les mesures que* » *demande le peuple irlandais tout entier.* J'ai abandonné ma » profession pour former et consolider un parti. Voilà quelle a été » mon ambition. Il se peut qu'elle soit mauvaise. Mais moi je la » considère comme honorable. J'ai appuyé la proposition de » M. Sharman Crawford à la Chambre des Communes et je l'ai » défendu contre le ministre de toute mon énergie, à un moment » où aucune discorde ne se faisait jour. *Ainsi Dieu me soit en* » *aide!* pour cette question et pour d'autres, je serai, et je puis » dire que chacun de mes collègues est décidé à être, un inflexible » et constant défenseur » (1).

Quelques mois plus tard, nous voyons M. William Keogh, dans une conférence à Dublin, proposer, au milieu des plus vives acclamations, la résolution d'engager les députés irlandais, non-seulement à se tenir complétement indépendants de tout gouvernement qui refuserait de faire justice aux tenanciers, mais à le combattre même de toutes leurs forces.

Enfin, dans un dîner à Galway, nous l'entendons de nouveau protester de son désintéressement et dire : « Pensez-vous qu'il » soit possible de conserver vos libertés et d'envoyer en même » temps à la Chambre un député pour quémander du ministère » une misérable pitance? Imaginez-vous qu'il puisse agir libre-

(1) A la séance de la Chambre des Communes du 9 juin 1872, le regretté M. Maguire, dans un discours remarquable, dont la mâle éloquence produisit une profonde impression, raconta que dans le meeting de Cork, il s'était trouvé debout, à côté de M. Keogh, pour ainsi dire collé contre lui, et qu'au moment où il prêtait serment de rester fidèle à sa patrie et de ne pas accepter de fonction publique jusqu'à ce que justice fût faite, il l'avait vu, devant cet auditoire composé de 300 à 400 personnes, lever solennellement la main vers le ciel à deux reprises différentes et ajouter ainsi le geste à la parole pour prendre Dieu à témoin de ses engagements.

Digitized by Google

» ment la nuit, quand le jour il va ramper à la trésorerie pour » mendier une place » (1)?

Le 17 décembre 1852 — c'est-à-dire trois mois après le meeting dont nous venons de parler — le ministère Derby fut renversé et remplacé par un cabinet de coalition sous la présidence de lord Aberdeen. La nouvelle en fut immédiatement suivie d'une autre : les chefs de la « brigade » — MM. John Sadleir, William Keogh et Anthony O'Flaherty—avaient endossé la livrée du gouvernement:

M. Sadleir était nommé « junior lord » de la trésorerie;

M. Keogh, solliciteur général ;

M. O'Flaherty, sous-secrétaire.

Grande, indescriptible fut la stupéfaction. Dans les rues, sur les places publiques, on s'abordait bouche béante ; on se demandait : est-ce bien vrai? Quoi, M. William Keogh, le député d'Athlone, passé avec armes et bagages à l'ennemi! Lui, qui tant de fois et si énergiquement a affirmé sa ferme volonté de demeurer indépendant de tous les partis et de tous les ministères possibles jusqu'au rappel de l'acte des titres ecclésiastiques et jusqu'au vote du projet de loi de Sharman Crawford ! Lui, qui au banquet d'Athlone et sur les hustings de Cork avait tant et si éloquemment parlé de sa « fidélité à sa patrie, à son honneur et à son Dieu! » Hélas, ce n'était que trop vrai! Aussi y eut-il d'un bout à l'autre de l'Irlande une explosion d'indignation. C'était un immense concert de plaintes, de colères, d'invectives « contre le traître, contre le parjure » (2).

Dans des meetings organisés au commencement de 1853 par la la ligue des tenanciers et par l'association pour la défense catholique, la « brigade » fut publiquement condamnée et la résolution

(1) Toute cette partie de la vie publique de M. Keogh a fait l'objet de longs interrogatoires devant le « corruption committee » de 1854. Nous renvoyons le lecteur surtout à la déposition de M. Lucas, rédacteur du *Tablet* et membre de la Chambre des Communes, déposition faite le 21 mars en présence même de M. Keogh. (Minutes of évidence taken before the select committee.)

(2) Il est curieux d'apprendre de la bouche même de M. Keogh comment il appréciait les obligations naissant de sa nomination. Il disait le 9 mars 1854, devant le *corruption committee* » : « Je ne pense pas qu'un homme d'honneur voudrait de- » mander une place au gouvernement s'il ne le soutenait pas. Un gentleman votant » chaque nuit en opposition avec le ministère ne songerait même pas à solliciter son » patronage.

« M. Bright : Vous êtes maintenant membre du gouvernement ; vous parlez donc » d'expérience personnelle?

« M. Keogh : Je parle de ce que chaque membre de la Chambre des Communes sait très-bien et personne mieux que M. Bright. »

Digitized by Google

prise de combattre la réélection de MM. Sadleir et Keogh. Mais, ceux-ci, hissés sur le pavois gouvernemental, disposaient maintenant de toutes les influences administratives. Pour assurer leur triomphe, tout fut mis en œuvre. Les deux candidats exploitèrent habilement de fâcheuses dissensions qui avaient éclaté au sein du parti national et même dans les rangs du clergé. Néanmoins, la grande majorité des prêtres catholiques restèrent unis aux patriotes et flétrirent énergiquement la conduite de MM. Sadleir et Keogh. Dans cette noble phalange, on remarqua au premier rang l'Archevêque de Tuam, l'Évêque de Meath et l'Evêque de Killala. Ce dernier surtout dénonça avec la dernière vigueur la trahison de la « brigade. » « Au moins Judas, disait-il, n'avait pas eu l'impudence de sceller » par un serment solennel la fausse et perfide affirmation de son » attachement au divin Maître! » Mais, chose triste à dire, d'autres prêtres, en très-petit nombre il est vrai, ne suivirent point ce digne exemple. Soit qu'ils fussent instinctivement hostiles à tout changement de nom, soit qu'ils fussent séduits par les fallacieuses promesses de MM. Sadleir et Keogh, soit enfin qu'ils espérassent que l'octroi à des nationaux d'importantes fonctions publiques serait le prélude d'une ère de justice et de restauration, ils se séparèrent du grand mouvement d'oppositon soulevé contre les députés d'Athlone et de Carlow, et leur donnèrent ouvertement leur appui.

M. Keogh surtout fut chaudement patronné par une fraction du clergé. L'Evêque et quelques prêtres d'Elphin s'agitaient en sa faveur avec une ardeur presque égale à celle que déployèrent plus tard, au profit de M. Nolan, l'Évêque et les prêtres de Galway. L'Évêque d'Elphin, homme simple, confiant à l'excès, d'une mansuétude exagérée, avait prêté l'oreille à ses suggestions artificieuses au point de l'accompagner dans ses courses électorales, de lui donner le bras et de le faire asseoir à côté de lui dans sa voiture. Et loin d'en rougir, loin de s'en émouvoir, M. William Keogh s'en vantait publiquement. Le 20 avril, jour de l'élection, au milieu des vociférations d'une foule désordonnée, composée de la populace d'Athlone et de « boys »(1) armés de « Shillelaghs », qu'il avait fait venir de Westmeath, il harangua l'auditoire et dit :

(1) En ce temps on appellait « boy » en Irlande tout homme de 16 à 65 ans et même toute femme capable de lancer des pierres dans les émeutes. (Discours de lord Westmehth, 10 juin 1853.)

Digitized by Google

« Depuis que je suis arrivé en ville, de quelque côté que j'aille,
» que je sois seul ou accompagné par des amis catholiques, en
» ville ou dans les alentours, au haut de la colline ou au bas de la
» plaine, sur les grands chemins ou dans les ruelles, dans quelque
» endroit qu'on puisse imaginer, je suis reçu comme un ami du
» peuple. Combien de centaines de femmes ont dit ce matin :
« Que Dieu vous bénisse ! » Combien de centaines de jolies filles
» ont fait des vœux pour mon succès ! »

Une voix de femme. — « Vous avez les bénédictions de l'évêque,
» et cela vaut plus que tout le reste. »

M. Keogh. — « Oui ; et je suis autorisé à vous dire, — car il ne
» recule pas devant cette déclaration — vous le savez tous, vous
» l'avez tous vu, — que j'ai l'appui, la confiance, les vœux bien-
» veillants et les souhaits les plus vivement sentis de mon vénéré
» ami l'Évêque catholique romain de ce diocèse ! »

Et dix-neuf ans après, ce même M. Keogh, devenu juge, stigmatisait, avec la véhémence la plus outrageante l'intervention active des prêtres dans les élections; il imitait injurieusement leurs gestes, contrefaisait ironiquement leur voix, les traitait de « vile canaille » et signalait leur conduite comme digne des « travaux forcés. »

Toutefois, c'est une justice à lui rendre, il conserva de l'Évêque d'Elphin un souvenir reconnaissant. Faisant allusion à lui dans son arrêt, il le proclamait « un caractère admirable, le modèle
» de la piété chrétienne et l'exemple de tous les Évêques et Arche-
» vêques d'Irlande. » (1)

M. Sadleir fut battu à Carlow par M. Alexander, candidat du parti conservateur, malgré les efforts du solliciteur général, M. Keogh, qui avait tout essayé en sa faveur. Il avait écrit une lettre à un électeur de Carlow, du nom de Frizell, (2) dans laquelle il disait : « que l'élection de son ami Sadleir était comme
» la sienne propre, qu'il y attachait même plus d'importance. »
M. Keogh fut plus heureux à Athlone; son concurrent, M. Thomas Norton, s'étant retiré le jour même du poll, il passa sans contestation. Mais il était écrit que la vie politique de M. Keogh serait un enchaînement de vicissitudes diverses. Grâce à son premier mandat parlementaire, il est devenu solliciteur général. Le voilà réélu :

(1) *Nation* du 15 juin 1872.
(2) Report from committees, 1854, p. 276, 306. Vol. VIII.

Digitized by Google

son nouveau mandat le conduira à de plus grands honneurs ; déjà il voit poindre à l'horizon les fonctions élevées d'attorney général et de juge du banc irlandais. Mais avant d'en arriver là, que d'amers déboires, que d'humiliantes épreuves il aura à subir !

L'élection avait eu lieu le 20 avril 1853. Quelques jours auparavant avait siégé une commission parlementaire à l'effet de vérifier l'élection antérieure de M. Keogh. Ses pouvoirs avaient été contestés et la vérification en avait traîné en longueur, de façon à ne pouvoir recevoir une solution que dans les derniers temps de son mandat. La contestation portait sur le point de savoir si, aux termes de la loi de cette époque, M. Keogh possédait un revenu annuel net de L. st. 300, déduction faite de toute dette. C'était la condition *sine quâ non* de l'éligibilité parlementaire. M. William Keogh avait affirmé sous serment et par écrit, le jour de l'élection, devant quatre magistrats, qu'il possédait un revenu annuel de L. st. 1,050 en rentes foncières et en propriétés situées dans les comtés de Limerick, de Galway et de Mayo, ainsi qu'une hypothèque de l'import de L.st. 6,000 à charge de M. John Sadleir. Il avait renouvelé son affirmation devant la Chambre des Communes. En conséquence, il y eut le 9 et le 11 avril, sur la situation financière de M. William Keogh, une enquête et une contre-enquête dont nous avons pris la peine de lire nous-mêmes le procès-verbal officiel dans le recueil de la Chambre des Communes. De l'examen de ce document il résulte que M. Keogh était littéralement criblé de dettes et poursuivi par une meute de créanciers. De 1848 à 1852, vingt-quatre condamnations avaient été prononcées contre lui en Irlande et une en Angleterre. Le chiffre total s'en élevait à 9,671 L. st., 2 s. et 11 d. Le jugement anglais avait été suivi d'exécution : M. William Keogh avait été arrêté au moment où il sortait du parlement. La « National Bank », munie d'un titre judiciaire, avait également ordonné sa prise de corps, mais l'avocat de la banque en Irlande n'avait donné aucune suite à ce mandat. Elle avait voulu saisir ses biens fonds, mais, comme on le verra, c'était une ombre insaisissable. De l'aveu de son propre conseil, M. Huddlestone, le montant des dettes de son client, au moment de son élection, atteignait encore le chiffre de 1,799 L. st., 5 s. et 5 d. Quant aux propriétés et aux rentes foncières qu'il avait allégué posséder, les investigations les plus minutieuses avaient été faites dans le registre déposé à Dublin et où sont inscrits tous les titres de droits réels, comté par comté, baronnie par baronnie. Mais toutes

Digitized by Google

ces recherches avaient été vaines : on n'avait pas trouvé l'ombre d'une inscription dans aucune paroisse d'aucune baronnie ! Et cependant l'inscription était requise sous peine de déchéance du rang de priorité au cas de transfert ultérieur. On avait cherché de 1836 à 1853 : le nom de M. William Keogh était introuvable ! Il est vrai, M. Keogh produisit des titres non inscrits, mais il fut obligé de reconnaître qu'ils n'avaient été transférés en son nom qu'en vue de son éligibilité parlementaire : l'un des titres émanait de ses parents; l'autre de M. Richard C. Macnevin, son camarade d'étude et son soliciteur privé, que nous verrons figurer encore dans d'autres circonstances; un troisième, portant transfert d'une rente foncière et viagère de l'import annuel de L. st. 600, avait été octroyé par un M. Corcoran, le 26 juin 1852, alors que l'élection avait eu lieu quinze jours auparavant, c'est-à-dire le 9 juin. Dans ce dernier acte, il était déclaré qu'en retour de cette concession de rente, M. Keogh avait payé à M. Corcoran une somme de L. st. 900, lui qui, au dire de son propre avocat, était encore débiteur, au jour de son élection, de L. st. 1,799. Quoi qu'il en soit, ces titres défectueux le sauvèrent, car la loi ne prohibait pas le transfert fictif des droits réels dans un but d'éligibilité. Du reste, les revenus fonciers garantis par ces titres n'avaient pas pu être légalement frappés par les jugements non encore exécutés au temps du poll, ces jugements — comme cela résultait d'un certificat négatif produit par M. Richard C. Macnevin — n'ayant pas été régulièrement enregistrés à cette date, comme le prescrivait impérativement l'acte des sir John Romilly. Que le lecteur qui serait tenté d'examiner de plus près cet incident complexe de la vie parlementaire de M. William Keogh se donne la peine de consulter les documents officiels (1) : il y verra que M. Keogh comparut lui-même devant la commission et eut à essuyer un long et pénible interrogatoire. « Quand avez-vous payé M. Steintan? Quand M. Smith? Etait-ce avant ou après votre élection? Avant ou après votre déclaration? Combien restait-il dû à Henry Brewster? Pouvez-vous produire la quittance de Campbell? » Et ainsi de suite, pendant plusieurs heures, à travers les vingt-cinq condamnations! M. Keogh fut condamné aux frais de la procédure, la Commission ayant jugé que la réclamation dirigée contre son élection n'avait été ni « dénuée de fondement », ni « vexatoire ».

(1) Reports from committees, 1852-1853, Athlone Election, p. 1 à 39, vol. VIII.

Digitized by Google

Mais M. William Keogh allait essuyer d'autres épreuves encore. Ce premier compte à peine liquidé à la Chambre des Communes, il en eut un second à rendre à la Chambre des Lords. Le renouvellement de son mandat n'avait pas réussi à calmer l'émotion produite par sa nomination comme solliciteur général. Bien au contraire, son attitude provocatrice devant les manifestations indignées de l'opinion publique, durant la période électorale, n'avait fait qu'accroître la répulsion qu'inspirait son nom. Sa nomination ne cessait d'être reprochée au gouvernement comme un fait scandaleux et une faute grave. « Jamais, disait le *Mail*, aucun premier ministre » n'a infligé à son souverain une plus audacieuse insulte que ne l'a » fait lord Aberdeen, en nommant cet homme un des officiers » légaux de Sa Majesté. » L'affaire fut portée à la Chambre haute où elle fut discutée dans les séances du 10 et du 17 juin 1853 (1). On sait quel trouble régnait alors dans le pays; combien les esprits étaient aigris, irrités, accessibles aux plus violentes passions: la moindre étincelle pouvait les enflammer et les porter aux plus graves excès. M. William Keogh était accusé d'avoir, en ces tristes temps, *poussé le peuple à l'émeute et d'avoir en termes clairs* » *recommandé l'assassinat.* » Ce fut lord Westmeath qui formula cette accusation. S. S. raconta qu'à l'avant-dernière élection, le capitaine Magan et sir Richard Levinge se disputaient le siége de Westmeath. M. Keogh, quoique ne possédant pas un pouce de terre dans le comté de Westmeath, avait chaudement embrassé la cause du premier candidat. Il s'était rendu à Moat, et, haranguant le peuple du haut d'une fenêtre, avait dit : « *Mes amis, maintenant les jours sont longs et les nuits courtes. En automne, les* » *jours deviendront moins longs et les nuits moins courtes. En* » *hiver, les nuits seront tout à fait longues, et alors que chacun* » *se rappelle qui a voté pour sir R. Levinge.* » Deux magistrats du comté de Westmeath et le pasteur de Moat déclaraient par écrit avoir entendu ces paroles et être prêts à en déposer sous serment. Ils citaient les noms de deux autres personnes disposées à faire la même déposition. Enfin, quatre habitants honorables de Moat avaient signé également une attestation écrite, comme témoins auriculaires. Lord Westmeath conclut en déposant une motion aux fins de nommer une commission chargée d'instruire au sujet du langage séditieux tenu par M. Keogh.

(1) Hansard's Parliamentary Debates, 3 séries, vol. CXXVII.

Digitized by Google

Lord Eglinton avait été au temps de l'élection de Westmeath lord lieutenant d'Irlande. On lui demanda pourquoi il n'avait pas intenté des poursuites criminelles. Lord Eglinton justifia son inaction par le nombre considérable de délits semblables qui lui avaient été dénoncés et dit : « Le discours de M. Keogh est un de ceux qui, » en grand nombre, vinrent à ma connaissance. Sans doute, je » n'aurais pu croire que ces paroles avaient été prononcées par » un homme qui était destiné à devenir solliciteur général d'Irlande ; mais, je l'ai déjà dit, elles me furent rapportées en même » temps que des centaines d'autres discours, excitant non-seulement au désordre, mais à la sédition. *Mais j'avoue que, pendant » tout le temps de ma résidence en Irlande, aucune parole ne fut » portée à ma connaissance qui, dans ma pensée, excitât d'une » manière aussi expresse à l'assassinat.* » Lord Eglinton fit ensuite ressortir la gravité de l'accusation en disant « que ce n'était pas là de la calomnie anonyme, ni une vague rumeur, ni un racontar, » mais que le fait était affirmé par des personnes d'une haute respectabilité, et il donna lecture d'une déposition sous serment et d'une lettre du magistrat de Moat, dans laquelle celui-ci disait « qu'indigné des téméraires dénégations de M. Keogh, il » avait cru devoir protester au nom de la vérité, et que du reste » vingt personnes des plus honorables déposeraient sous serment, » à toute heure du jour, d'avoir entendu personnellement les » paroles incriminées dans la bouche de M. Keogh. »

Lord Aberdeen et le duc de Newcastle présentèrent la défense du gouvernement et de M. Keogh. Le premier se borna à dire qu'il n'avait aucune connaissance du fait. Le second protesta contre l'inconvenance de traduire à la barre de la Chambre des Pairs un membre de la Chambre des Communes ; il fit l'éloge des talents éminents et du caractère de M. Keogh, chercha à démontrer l'invraisemblance de l'accusation portée contre lui et, enfin, donna lecture d'une lettre dans laquelle M. Keogh disait : « que » le discours en question avait été prononcé par lui dans la précipitation du moment, sans préparation, ni préméditation, à » l'instant où il descendait de voiture ; qu'il n'avait pas souvenance d'avoir prononcé de semblables paroles ; mais que sa » mémoire pouvait le trahir en ce qui concernait les mots précis » employés par lui dans la chaleur et l'excitation des luttes électorales, et qu'à cause de cela il préférait s'en référer au témoignage d'amis présents et à l'improbabilité intrinsèque d'avoir usé

Digitized by Google

» d'un langage aussi contraire à ses sentiments ; qu'en effet rien » n'était aussi éloigné de sa pensée que de recommander la vio- » lence. » A la lettre de M. Keogh était jointe une attestation de M. Richard C. Macnevin, son camarade d'étude et son solliciteur privé, qui affirmait « qu'il avait entendu le speech de Moat » et qu'il n'avait pas le moindre doute que le solliciteur général » n'avait pas tenu le langage inconvenant qu'on lui attribuait, ni » dit rien de pareil ; qu'il était prêt à en déposer sous serment, et » que plusieurs personnes qui avaient été présentes lui avaient » parlé dans le même sens. »

Le débat en resta là. Lord Derby, qui avait adressé au gouvernement les plus durs reproches, avait résumé la discussion en disant « qu'il s'agissait de choisir entre les vingt-quatre ou vingt- » cinq déclarations assermentées de personnes respectables, » n'ayant avec M. Keogh aucune relation, et le témoignage unique » de M. Richard C. Macnevin, le solliciteur privé de M. Keogh. » Il conseilla à Lord Westmeath, pour faire droit à des objections juridiques, de ne pas donner suite à sa motion et de laisser au gouvernement le soin de se disculper devant l'opinion publique. L'*Evening Mail* jugea ce mémorable débat d'une manière aussi expressive que laconique, en disant « que M. Keogh et ses amis avaient plaidé coupable. »

Quant à nous, nous n'avons pas de jugement à émettre; nous nous bornons à rapporter fidèlement les faits, et ici encore nous ne pouvons qu'engager le lecteur à recourir aux sources officielles, où il pourra trouver le texte même des attestations produites pour ou contre M. Keogh.

Ces faits étaient, comme nous l'avons dit, antérieurs à la réélection de M. Keogh. A l'occasion de celle-ci furent révélées contre lui des charges nouvelles, dont la *Nation* nous fait le récit (1). Nous l'avons vu à Athlone haranguant la populace et les « boys » venus de Westmeath pour l'appuyer. En effet, dans le discours taxé d'incendiaire à la Chambre des Lords, après avoir prôné la candidature de son ami Magan, il avait songé à sa propre élection qui était alors prochaine, et s'étant adressé aux « boys » réunis autour de lui, il leur avait demandé « de se rendre à Athlone, le jour du poll, à l'effet » de le seconder, » et d'apporter « leurs shillelaghs et d'en faire » usage. » Non-seulement les « boys » avaient été fidèles au rendez-

(1) *Nation* du 22 juin 1872.

Digitized by Google

vous, mais on apprit encore plus tard que M. William Keogh, la nuit avant l'élection, s'était mis à leur tête et les avait conduits à l'assaut de l'hôtel Haire, où il s'était violemment introduit après en avoir enfoncé la porte. Les détails de cet exploit nocturne du nouveeau solliciteur général d'Irlande, qui furent l'objet d'une enquête publique, sont racontés au long et au large dans le *Daily Express* d'avril 1854. M. Keogh les traita de fausseté et de calomnie, mais ses contradictions furent démenties par les témoignages les plus positifs d'un grand nombre de témoins oculaires. L'affirmation en fut même faite en présence de M. Keogh devant la grande commission d'enquête (corruption committee) qui siégea en 1854. Le 23 mars (1) comparut M. William Dane, l'un des témoins à charge contre M. Keogh. Dans le cours des débats, voici le dialogue qui eut lieu au sujet de l'hôtel Haire :

« Le solliciteur général : Connaissez-vous M. Lynch?

» M. Dane : Non, la seule chose que je sache, c'est qu'il est le » beau-père de la personne qui tient l'hôtel que vous avez » attaqué à la tête de la populace, au moment où j'y étais.

» Le solliciteur général : Oseriez-vous prétendre sous serment » que j'ai enfoncé la porte?

» M. Dane : J'affirme nettement, comme si j'étais lié par un » serment sacré, que vous étiez à la tête d'une bande, la nuit avant » le poll, et que cette bande, d'après mes calculs, était composée » de 3,000 à 4,000 individus ; et je me rappelle que l'hôtelier est » venu me trouver et me dire que la porte avait été brisée par » M. Keogh.

» Le solliciteur général : L'avez-vous vu faire?

» M. Dane : Je ne l'ai pas vu briser par vous ; nous n'osions pas » nous aventurer au dehors ; mais on vint me trouver au haut de » l'escalier et on me demanda de descendre. Je sortis. Je reconnus » l'officier de police Henderson ; *je mis la main sur votre épaule* » *et je vous dis que c'était une grave affaire pour un solliciteur* » *général que d'être ainsi à la tête de la populace* ; et je demandai » à l'officier de police d'en dresser procès-verbal. Des centaines » de personnes affirmeront ce que je viens de dire ; » M. Henderson, si vous voulez l'entendre, témoignera du fait. »

M. Keogh ne répliqua pas un mot, mais continua à interroger M. Dane sur les autres chefs d'accusation dirigés contre lui. Tou-

(1) Reports from committees, 1854, p. 257, 258 et 348, vol. VIII.

Digitized by Google

tefois, à la séance du 9 mai, il chercha à détruire les allégations du témoin en produisant une lettre écrite par un ami politique d'Athlone et où il était dit : « Qu'à une ou deux heures de la nuit, » M. Keogh s'était rendu à l'hôtel Haire dans le but d'empêcher » l'enlèvement de deux de ses électeurs que l'on y avait transportés ; » que la porte de l'hôtel, loin d'avoir été enfoncée, était ouverte, » et qu'au lieu de 3,000 à 4,000 personnes, il ne s'y trouvait que » 40 à 50 individus que M. Keogh avait détournés de tout acte de » violence en les priant de se retirer de l'autre côté de la rue. »

Vers cette époque, un autre membre de la « brigade, » M. Edmond O'Flaherty, le frère d'Anthony, fut nommé commissaire de l'*income-tax* avec un traitement annuel de liv. st. 1,200. C'était l'ami intime de Keogh, à qui il avait rendu des services signalés. Il avait recueilli pour lui « des souscriptions d'une nature privée et confidentielle (1) », et lui avait prêté son témoignage dans une circonstance importante. Un débat ayant été ouvert au parlement sur le point de savoir s'il était vrai qu'une place avait été offerte à M. Keogh, déjà en 1852, par lord Naas, au nom du gouvernement de lord Derby, il avait donné lecture d'une lettre qui lui était adressée, disait-il, par « un gentleman d'une haute réputation, aussi honorable que véridique. » Ce gentleman était M. Edmond O'Flaherty, dont nous aurons à nous occuper plus tard encore.

En février 1855, lord Aberdeen fut remplacé par lord Palmerston qui reconstitua le ministère. Il ne s'agissait que d'un simple replâtrage, dans lequel furent utilisés la plupart des éléments anciens. Toutefois, les peelites du cabinet antérieur crurent devoir suivre lord Aberdeen dans sa retraite. M. Brewster, l'attorney général d'Irlande, était peelite, et on supposait que M. Keogh, le

(1) Le *meeting* de Cork, où M. Keogh avait appelé Dieu à témoin de ses engagements politiques, et le *meeting* de Dublin, où sur sa proposition avait été adoptée la résolution de poursuivre à outrance la réalisation des vœux des tenanciers, avaient eu lieu le premier le 8 mars, le second le 8 septembre 1852. Dans l'intervalle, au mois d'avril, M. Edmond O'Flaherty colportait une liste de souscription dont les fonds étaient destinés à subvenir aux dépenses électorales de M. Keogh à Athlone. A ce moment on était à la veille d'une dissolution de la Chambre, et tout faisait prévoir le renversement du cabinet Derby. Parmi les souscripteurs figuraient M. John Sadleir et M. Sidney Herbert, chacun pour liv. st. 100. Or, il était dès lors certain que M. Sidney Herbert devait faire partie du cabinet nouveau qui remplacerait celui de lord Derby. Il soutenait donc de son argent l'élection d'un homme qui affirmait n'appartenir à aucun parti et qui jurait solennellement d'être l'irréconciliable adversaire de tout ministère dont le premier acte ne serait pas le redressement des griefs légitimes de sa patrie.

Digitized by Google

solliciteur général, appartenait à la même nuance politique. Toujours est-il que ces deux magistrats se consultèrent sur la ligne de conduite à suivre et prirent la résolution de résigner le lendemain l'un et l'autre leurs fonctions. Le lendemain, rencontre de M. Brewster et de M. Keogh. « Eh bien, Brewster, qu'avez-vous fait? » demanda M. Keogh. — « Naturellement, j'ai donné ma démission, » répondit M. Brewster. — « Mille fois merci, mon ami, répliqua M. Keogh, félicitez-moi, je suis attorney général d'Irlande » (2)!

Quinze mois s'étaient passés depuis ce fait, qu'il faudrait flétrir comme un truc indigne, si le récit de la *Nation* est exact; on était arrivé au mois de mars 1856, quand le bruit se répandit que M. William Keogh allait être revêtu des fonctions de juge et installé sur le banc d'Irlande. Aussitôt un cri de réprobation se fit entendre de l'une extrémité du pays à l'autre. La *Nation*, le *Wexford People*, la *Press* et quantité d'autres journaux élevèrent la voix pour protester au nom de l'honneur national et pour conjurer le gouvernement de ne pas infliger au peuple d'Irlande cet acte, dont l'effet serait de blesser profondément la conscience publique et de détruire toute confiance dans la justice. Le pays était à ce moment surexcité plus que jamais. Coup sur coup il avait vu se dévoiler les crimes de John Sadleir et d'Edmond O'Flaherty, et avait appris la fin misérable de l'un et de l'autre. Le lord de la trésorerie, John Sadleir, qui avait été battu aux élections de janvier 1853 à Carlow, était parvenu à rentrer à la Chambre des Communes par le district de Sligo, à l'aide de la corruption la plus effrénée et des violences les plus brutales. Une enquête parlementaire avait été ouverte sur ces faits scandaleux qui avaient pris des proportions inouïes jusqu'alors. Sans ressources personnelles, John Sadleir avait disposé de sommes énormes qu'il avait frauduleusement détournées de la « Tipperary Joint Stock Bank », dont il était un des fondateurs. L'achat des voix avait été démontré à toute évidence. Tel avait reçu pour prix de son suffrage L. st. 25, tel autre L. st. 35, tel autre encore L. st. 20. La Chambre des Communes avait donné l'ordre à l'attorney général, qui alors n'était pas encore M. Keogh, d'intenter des poursuites du chef de corruption, de parjure et de subornation de témoins. Peu de temps après avait été nommée

(2) *Nation* du 9 juin 1872.

Digitized by Google

la commission parlementaire, connue sous le nom de « corruption committee » : elle avait été chargée, sur la motion de M. Duffy, d'instruire contre la « brigade », accusée d'avoir trafiqué de fonctions publiques. Devant cette commission spéciale, qui siégea à la Chambre des Communes, du 20 février au 15 juin 1854 (1), M. Keogh fut entendu quatre fois et eut à se disculper de l'accusation portée contre lui en termes formels d'avoir vendu à prix d'argent un emploi public. Il se justifia, en effet, et la commission conclut que la prévention mise à sa charge n'était pas fondée. Mais quel sombre jour ces affligeants débats projettent sur la « brigade », et combien ils démontrent que de graves soupçons étaient répandus contre elle dans toutes les sphères sociales (2).

Rien de plus bizarre et de plus délicat à la fois que le rôle attribué au sein de cette commission au solliciteur général d'Irlande. Il en était membre conjointement avec MM. Butt, Bright, Moore et d'autres collègues : or, tantôt il y figurait comme interrogateur, tantôt comme interrogé, tantôt comme accusé et tantôt comme témoin. Aussi sa position devint-elle intolérable au bout de quelques séances. Dans celle du 24 mars, il annonça l'intention de demander au parlement d'être déchargé de ses fonctions, et à la séance suivante, nous le voyons remplacé par M. Fitzgerald.

(1) Reports from committees, 1854, vol. VIII.

(2) La conviction que la « brigade » était, comme le disait le *Times* dans son n° du 6 février 1854, « une phalange de mercenaires, prête à servir sous tous les drapeaux « et ne représentant que la rapacité d'une centaine d'individus avides de places et de « salaire, » avait pris racine à ce point qu'il n'était pas rare de rencontrer dans les journaux des annonces du genre que voici : « *Times*, du 11 janvier 1854 : Douceur; « 200 L. st. seront immédiatement payées à celui qui pourra procurer à un jeune « homme actif et ayant une bonne plume une place stable du gouvernement, d'un « rendement de 200 L. st. l'an. » — « *Civil Service Gazette :* 500 L. st. en argent seront « données à celui qui obtiendra pour un gentleman de haute éducation une fonction « publique permanente de 250 à 300 L. st. l'an. » Voici encore les significatives paroles que M. Moore, membre du parlement, avait prononcées dans un meeting à Ballina et qu'il répéta ensuite devant le « corruption committee » en citant le cas auquel il avait fait allusion : « Vous avez envoyé au parlement le rebut de la société ; vous « avez confié la défense de votre patrie et de votre foi à des hommes à qui vous « n'auriez pas voulu confier autre chose et que vous saviez ne devoir entrer au parle- « ment qu'avec le désir de vous vendre. Et quel en fut le résultat? Eh bien, que vous « avez été vendus, et vendus à un si vil prix que la sordide mesquinerie du marché « fut plus méprisable que son iniquité même. J'ose dire qu'il y a des hommes qui « savent que je connais les mercuriales de certaines fonctions de la poste et de la « douane. Oui, je le sais, car on m'en a offert l'argent et on m'a dit que c'était le « prix courant! » — *Reports from committees*, 1854, p. 247, vol. VIII.

Digitized by Google

M. John Gray, rédacteur du *Freeman's Journal*, et M. Frederik Lucas, rédacteur du *Tablet* et membre de la Chambre des Communes, passèrent au crible de la plus dure critique sa carrière parlementaire et prononcèrent contre lui d'impitoyables réquisitoires. Notons en abrégé quelques passages de la déposition de M. Lucas à la séance du 10 mars :

« M. Vernon : Vous dites que le solliciteur général d'Irlande » est un des principaux accusés? — M. Lucas : Oui.

» M. Vernon : Quand vous parlez de déshonneur et de corruption en ce qui concerne M. Keogh, je vous prie d'expliquer » votre pensée. — M. Lucas : J'entends par là faire des promesses et des serments, et les fouler aux pieds de propos » délibérés.

» M. le président : Quelle est votre pensée? Dites-vous qu'il a » agi par des motifs de corruption? — M. Lucas : Oui, pour autant » qu'il est possible de conclure de la conduite d'un homme au » mobile qui le fait agir, je l'accuse de motifs corrompus.

» M. Keogh : M'accusez-vous d'avoir donné des votes cor- » rompus à l'effet d'obtenir une place pour moi-même? — M. Lu- » cas : . . . . . Peut-être faut-il dire que votre vote de dé- » cembre a été donné par motif corrompu. . . . . c'est ce vote » qui vous a valu la place, mais je n'ai pas la preuve certaine que » ce vote a été corrompu ou non. L'accusation que je porte » contre vous, c'est qu'en acceptant une place vous avez agi » d'une manière corrompue, et que dans mon opinion vous avez » toujours agi ainsi depuis lors. » (1)

Entretemps, l'élection de John Sadleir n'en avait pas été moins validée sous le prétexte qu'il n'était pas prouvé que la corruption avait été exercée avec sa connivence ou celle de ses agents. Il avait donc pris possession de son siége au parlement et croyait sa fortune définitivement assurée, quand soudain la main de Dieu le frappa. Son infamie éclata comme une bombe. Accusé et convaincu de nombreux abus de confiance, de détournements et de faux, il fut obligé de donner sa démission de lord de la trésorerie, et le 17 février 1856, les journaux de la capitale apportèrent la nouvelle *que John Sadleir s'était suicidé en avalant du poison à Hampstead Heath, près de Londres.* La « Tipperary Bank » s'écroula en même temps que lui, semant autour d'elle la

(1) *Reporters from committees*, 1854, p. 102 et suivantes, vol. VIII.

Digitized by Google

ruine et la désolation. Le *Times* raconta la catastrophe et conclut en disant que « John Sadleir avait été une calamité natio- » nale et qu'il avait abusé de sa honteuse notoriété pour escroquer » à la population de l'Irlande méridionale un demi-million de » Liv. st. » (1).

Quant à Edmond O'Flaherty, le commissaire de l'*income-tax*, un beau jour il disparut de son bureau. On le chercha en vain. *Il avait pris la fuite laissant derrière lui une circulation de L. st.* 14,000 *à L. st.* 20,000! Les promesses portaient la plupart de fausses signatures et entr'autres celle de son ami, M. William Keogh (1).

Comme nous l'avons dit, l'opinion publique était irritée, exaspérée de ces attentats odieux. Elle vouait aux gémonies la « brigade. » Les journaux regorgeaient de détails sur les escroqueries et les faux de Sadleir. Les tribunaux retentissaient des plaintes de ses malheureuses victimes. Eh bien, c'est ce moment que le gouvernement avait choisi pour élever M. Keogh à la suprême judicature du pays : nommé juge dans la première semaine d'avril 1856, il fut installé sur le banc des common pleas le 15 du même mois.

Le jour de son installation, on vit s'asseoir au-dessous du banc, en qualité de greffier, nommé par lui, *M. Richard C. Macnevin, « son camarade d'étude, son débirentier fictif, le témoin des jours courts et des longues nuits de Westmeath.* » (2).

Et quelques mois plus tard, un autre « brigadier », le député de Tipperary, M. James Sadleir, le frère de John, *était expulsé de la Chambre des Communes, pour s'être soustrait par la fuite à l'action de la justice, sous le coup d'une accusation de fraude et de faux* (2).

III.

Voilà M. William Keogh arrivé au terme de son laborieux voyage. La route a été rude, âpre, parsemée d'obstacles; il a fallu grimper sur pieds et mains à travers ronces et épines; mais enfin il a atteint sain et sauf les cimes riantes du banc irlandais. De ces sommets élevés, quelle délicieuse perspective! quel plaisir

(1) *Nation* du 22 juin 1872.
(2) *Nation* du 29 juin 1872.

Digitized by Google

surtout de jeter un regard en arrière sur le chemin si péniblement parcouru! Désormais, plus de préoccupation, plus de tracasserie électorale : il ne faudra plus s'agenouiller, ni devant « l'illustre Archevêque de Tuam », ni devant « la colombe d'Elphin ; » il ne faudra plus haranguer ni « les boys » de Westmeath, ni « les pretty girls » d'Alhlone ; il ne faudra plus singer l'arc-en-ciel, ni être tour à tour whigh et tory, catholique conservateur et ultramontain radical, « ligueur tenancier » et « antirepealer. »

Il est vrai, le bill sur les titres ecclésiastiques est encore en vigueur et le projet de loi de Sharman Crawford est encore sans exécution; il est vrai, la « brigade », si « fidèle à son honneur, à sa patrie et à son Dieu », est en pleine déroute, morte de sa propre main ou traquée par la justice ; mais qu'importe : M. William Keogh est drapé dans l'hermine, doté d'un traitement de L. st. 4,000 et salué du titre de « my Lord! »

M. Keogh sera-t-il maintenant du moins plus réservé dans sa conduite, plus contenu dans son langage, plus ferme dans ses principes? Cet homme, qui a rompu ses promesses les plus solennelles, foulé aux pieds ses engagements les plus sacrés, maintenant qu'il a atteint le but si longtemps convoité, maintenant que la tumultueuse orgie politique a fait place à la tranquillité pure et sereine du prétoire, le verrons-nous, pénétré de la dignité de son office, mettre au jour ce calme, cette impartialité, cette raison froide et éclairée, qui sont le devoir du juge et la garantie du justiciable? En un mot, est-ce William Keogh, le flibustier politique, ou bien est-ce « lord Justice Keogh » que nous trouverons dans la suite sur le « banc des Common Pleas? »

Le jugement de Galway suffirait pour répondre à ces questions. Il démontrera que M. William Keogh, en escaladant le « banc », y avait porté avec lui ses passions, ses violences et ses palinodies. Après avoir trahi la cause irlandaise, il devait trahir « son Dieu et son église. » Rénégat politique, cet homme, « né et élevé dans le catholicisme, » devint apostat religieux.

Dans les causes « Beamish *versus* Beamish » et « Thelwall *versus* Yelverton, » plaidées en 1857 et 1862, M. Keogh fit une apologie ouverte du protestantisme. D'après lui, « le protestan- » tisme était aussi ancien que le christianisme même : c'était une » protestation permanente contre l'intolérance cléricale. » Il disait que « si l'Angleterre avait changé la religion existante, elle ne

» l'avait fait que parce que la raison le lui prescrivait. » Puis, falsifiant audacieusement l'histoire ecclésiastique, il ajoutait que « jusque dans le 11e siècle le mariage des prêtres avait été usité » dans l'église catholique, et que ce n'était qu'à partir de 1076 » que le célibat leur avait été imposé. »

Enfin, enhardi par le succès que ces thèses anticatholiques lui avaient valu auprès des sectes protestantes, il donna à Dublin, au mois de mai 1865, devant un nombreux auditoire, une lecture publique sur les œuvres de Milton, où il traîna dans la boue, de la façon la plus révoltante, les croyances et les institutions catholiques. Son langage avait été tel que son Eminence l'Archevêque de Dublin crut devoir protester et condamner publiquement les opinions hérétiques dont il s'était fait le défenseur.

Et que ne rapporte pas au sujet de sa conduite et de ses procédés sur le « banc » un des correspondants de la *Nation!* Au mois de mars 1858, il fut appelé à juger une affaire capitale à Nenagh, comté de Tipperary : les frères Cormack étaient accusés de meurtre sur la personne de M. Ellis. La plume est impuissante à décrire la scène de violence dont l'auditoire fut témoin. La voix gonflée de colère, brandissant la main vers les prisonniers, le juge Keogh faisait danser devant lui, à coups redoublés, les chandeliers et les encriers qui se trouvaient sur la table. Haletant, épuisé d'agitation, il battait du pied, vociférait, frappait tantôt dans le vide, tantôt sur le pupitre. Sa figure, enflammée jusqu'au cramoisi, était inondée de sueur qui la sillonnait en larges gouttes. Les frères Cormack furent condamnés et pendus. « Mais nous croyons, ajoute la *Nation*, que depuis ce jour M. Keogh fut dispensé de rendre la justice dans le « Leinster Circuit » (1).

Nous avons, en commençant, raconté les circonstances qui donnèrent lieu au jugement de Galway. Nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que cet arrêt mit le comble à l'indignation publique. C'était donc cet homme, qui s'était servi de sa position politique comme marche-pied pour s'élever aux plus hautes dignités, qui avait bassement flatté le clergé et violé sa parole, qui avait été accusé dans les deux Chambres du parlement de s'être livré aux excès les plus blâmables et avait eu recours aux expédients les moins avouables, qui à peine nommé juge avait tourné le dos au catholicisme et glorifié le protestantisme: c'était

(1) *Nation* du 25 juin 1872.

Digitized by Google

cet homme, c'était M. William Keogh, le chef de la « brigade, » l'ami, le confident, l'associé politique des Sadleir et des O'Flaherty, qui était constitué le vengeur de la moralité publique, qui était chargé de rechercher les faits de corruption et de pression illégitime reprochés à l'élection de Galway et de prononcer en arbitre souverain entre le catholique M. Nolan et le protestant M. Trench! Il aura à entendre comme témoins, à juger comme accusés.... qui? ses anciens alliés, ses collègues de « l'Irish Tenant League » et de la « Catholic Defence Association », les convives d'Athlone, peut-être les témoins de l'hôtel Haire et du meeting de Westmeath, ceux qui l'avaient dénoncé et combattu à outrance dans la presse, dans les réunions publiques, à la tribune parlementaire : il aura à indaguer contre eux, à les absoudre ou à les flétrir! Imagine-t-on quelque chose de plus criant? Dans aucun siècle, dans aucun pays, dans aucun procès, vit-on pareil juge investi de pareil mandat? « Justice Keogh » ne se récusa point, mais jeta à la face de l'opinion publique son verdict comme un défi sanglant.

Les considérants du jugement déversèrent dans un langage violent et injurieux un blâme outrageant sur les membres les plus respectés du clergé catholique irlandais, et parmi eux sur « l'illustre Archevêque de Tuam, l'Évêque de Galway et l'Évêque de Clonfert (1). Le révérend Père Lavelle était « un profanateur des redoutables mystères de l'autel et un patron d'assassins ». Il accusa le révérend Père Loftus de parjure et dit de lui qu'il était « un misérable (wretch), dont la parole débauchée rappelait l'impudence de Thersite ». Le révérend M. Staunton avait eu « dans sa déposition sous serment une attitude dégoûtante », et le Père Conway, « *Splendide mendax!* avait vomi un torrent de saletés. » Mais le protestant Lord Castlereagh était « un des plus grands » hommes d'État qui eussent jamais gouverné la Grande-Bretagne ». et Cromwell, le cruel Cromwell, était « une figure majestueuse, » d'une grandeur imposante, resplendissante de génie. »

M. Keogh concluait en conséquence, et comme application des dispositions du statut de 1854 (the corrupt practices prevention act), que pendant sept années ni le capitaine Nolan, ni M. Sébas-

(1) L'archevêque de Tuam et l'évêque de Clonfert, qui n'était encore que curé à l'époque du meeting de Cork, étaient au nombre des prêtres qui avaient blâmé le plus vivement M. Keogh et dénoncé avec le plus de persistance la violation de ses engagements comme une trahison publique. Discours de M. Maguire à la Chambre des Communes, 9 juin 1872.

Digitized by Google

tien Nolan, son frère, ni l'Évêque de Clonfert et dix-neuf prêtres et religieux, ne pourraient plus ni prendre part aux élections, ni agir en faveur d'un candidat. Enfin, il mettait à la charge du capitaine Nolan tous les frais de l'enquête, estimés à près de L. st. 12,000, soit 300,000 fr.

Aussitôt que le texte et les considérants de ce jugement furent connus, ils provoquèrent, comme nous l'avons dit, une exaspération inouïe. Il y eut dans la plupart des villes importantes de la verte Erin des réunions, les unes des membres du clergé, les autres composées de simples citoyens, qui votèrent des protestations énergiques, répudiant comme téméraires et calomnieuses les accusations du juge Keogh. Le Cardinal Archevêque de Dublin, Monseigneur Cullen, présida un grand meeting du clergé dans la chapelle de Saint-Davies, annexe de la cathédrale, et un superbe manifeste, réfutant de point en point les accusations du juge Keogh, fut adressé à tous les catholiques de l'Irlande. Ce manifeste est un monument de saine raison, de logique irréfutable et de vérité historique.

Dans un autre meeting, composé de l'élite de la population de Dublin, une pétition fut votée pour demander à la Chambre des Lords la destitution de M. Keogh ; on y formula la déclaration suivante :

« Le meeting réprouve et flétrit avec indignation les imputa-
» tions diffamatoires dirigées par le soi-disant jugement de
» M. Keogh contre le clergé et les habitants de Galway, contre
» le clergé et le peuple irlandais.

» Il dénonce comme une vile calomnie l'infâme accusation
» portée contre le clergé catholique d'être capable de prostituer
» le confessionnal dans un intérêt politique ou dans un autre but
» quelconque.

» Il est profondément affligé et humilié de penser qu'en Angle-
» terre on considère les invectives anticatholiques du juge Keogh
» comme l'expression des convictions d'un jurisconsulte catho-
» lique, alors qu'il est notoire en Irlande que depuis nombre
» d'années, dans ses discours, il a insulté la conscience des catho-
» liques et qu'il ne représente d'aucune façon les opinions, ni ne
» possède à aucun degré la confiance de ses concitoyens catho-
» liques.

» En conséquence, le meeting se joint au clergé de Dublin pour
» déclarer que les cours de justice en Irlande ne jouiront ni du

Digitized by Google

» respect, ni de la confiance du peuple, aussi longtemps qu'y » siégeront des hommes capables d'outrager tout ce que le peuple » respecte comme saint et vénérable » (1).

De son côté, la corporation de Dublin exprima son indignation, et, dans une adresse envoyée à la Chambre des Communes et déposé sur le bureau de cette assemblée par le député M. Pim, membre d'une secte dissidente, demanda la révocation de M. Keogh.

Enfin, au sein même de la magistrature, de vigoureuses protestations s'élevèrent contre le langage inconvenant de l'arrêt de Galway, et le 20 juin 1872, M. Dennis O'Connor présenta à la Chambre des Communes une pétition, au nom de l'Archevêque de Tuam, des Évêques de Galway et de Clonfert, pour provoquer de la part du gouvernement une enquête sur les faits illégaux articulés contre eux.

Le juge Keogh fut brûlé en effigie dans plus de cent endroits différents. Pendant longtemps il n'osait plus se rendre dans les diverses localités où il allait présider les assises, sans que le train qui le transportait ne fût précédé par une locomotive allant en éclaireur, pour s'assurer si des bandes de patriotes ne bordaient pas le chemin de fer pour menacer sa vie. Il n'allait de la station au tribunal qu'avec une escorte militaire, et la salle même du tribunal était occupée par un corps nombreux d'officiers de police.

La *Westminster Gazette*, dans son numéro du 13 juillet 1872, dit en effet : « Messieurs les juges Keogh et Lawson ont ouvert les » assises de Cavair hier. Ils voyagèrent de Longford dans la mati- » née. Des précautions semblables à celles ordonnées la veille » avaient été prises. Mais il n'y eut de démonstrations d'aucun » genre. »

Dans la séance du 15 juillet 1872 du parlement anglais, on discuta le jugement de Galway. Mais l'attorney général pour l'Irlande déclara, au nom du gouvernement, que le juge Keogh pouvait s'être servi d'un langage « indiscret », exagéré, mais que, pour qu'une motion de blâme, impliquant le vote d'une adresse à S. M. la Reine, pour sa révocation, fût accueillie par la Chambre, il faudrait prouver que le juge fût coupable « de perversité et de corruption, » ce qui n'avait pas été tenté. La motion de M. Butt resta donc sans résultat. Mais la personne de M. Keogh et son attitude de

(1) *Tablet* du 29 juin 1872.

Digitized by Google

juge, comme le jugement lui-même, furent attaqués et flétris avec beaucoup d'énergie; le juge Keogh ne trouva que de faibles défenseurs, et ceux qui combattirent la motion avec le plus d'autorité furent ceux qui incriminèrent l'influence catholique d'une manière générale. C'était un thème qui ne pouvait qu'obtenir du succès dans une assemblée presque entièrement protestante. Dans la séance du parlement du 27 juillet 1874, l'attorney général pour l'Irlande annonça officiellement que le gouvernement allait ordonner des poursuites criminelles contre l'évêque de Clonfert et dix-neuf prêtres, ainsi que contre le capitaine Nolan et son frère M. Sébastien Nolan, pour corruption et influence illicite dans l'élection de Galway. Les démonstrations populaires et les protestations se multiplièrent dans toute l'Irlande. Une souscription fut ouverte dans le pays pour aider le capitaine Nolan, menacé d'une ruine complète, non-seulement par les frais de l'enquête judiciaire, mais aussi par les dépenses de l'élection. Elle s'éleva à L. 15,000, formant ainsi une somme qui dépassait l'ensemble de ses dépenses.

En 1875, lors de la dissolution du parlement, le capitaine Trench n'osa plus se représenter dans le comté de Galway, et le capitaine Nolan fut élu sans contestation. Tous ceux qui avaient été déférés à la justice, selon la déclaration de l'attorney général, pour avoir essayé de corrompre les électeurs ou pour abus d'influence, furent acquittés. Cette sentence était un démenti infligé aux accusations du juge Keogh.

Que faut-il conclure de ce jugement de Galway et de l'attitude du juge Keogh? C'est que, même de nos jours, il n'est pas impossible de voir les partis politiques essayer de s'emparer de la justice pour la mettre au service de leurs passions; mais qu'aujourd'hui, comme dans tous les temps, la grandeur du magistrat, ses droits à une gloire pure reposent sur l'énergie de sa conscience et la force de sa raison, et consistent à se dégager de cette malsaine et trouble atmosphère des haines politiques, pour ne s'incliner que devant le droit.

Le nom de M. Keogh ne nous était connu que par les nombreux articles sur l'arrêt de Galway que nous avions lus, en 1872, dans les organes de la publicité anglaise et spécialement dans le *Times*. Aussi, cette triste et bruyante renommée, objet de tant d'appréciations passionnées, point de mire de tant de brûlantes philippiques dans la presse irlandaise, serait-elle restée sans retentissement

Digitized by Google

chez nous, si les journaux et les orateurs libéraux n'avaient pas jugé bon de l'exploiter au profit d'un intérêt de parti. Notre seul but, en retraçant la vie politique et les aventures de M. William Keogh, n'a donc pu être et n'a été que de briser entre les mains du libéralisme belge l'arme déloyale qu'il avait tournée contre nous et dont il se serait servi chaque fois qu'il aurait cherché l'occasion de vilipender l'opinion conservatrice.

A. Reynaert.

Digitized by Google

L'HISTOIRE VRAIE DU CONCILE DU VATICAN (1).

II.

Quiconque a étudié avec quelqu'attention le pontificat de Pie IX se refusera à croire que la définition du dogme de l'infaillibilité du Pontife romain soit l'œuvre d'un parti ou le résultat d'une intrigue. Si la foi remue des montagnes, les coteries et les cabales sont des moyens trop humains et trop mesquins pour pouvoir exercer une influence quelconque sur des Conciles Œcuméniques. Il n'est pas d'esprit, je ne dis pas juste, mais seulement judicieux, qui ne cherche à d'aussi grandioses effets des causes plus élevées et plus dignes d'eux. Or, les causes de l'acte qui nous occupe brillent à la surface même de l'histoire de ce pontificat.

I. 1. Avant la réunion du Concile du Vatican, Pie IX avait, à trois reprises différentes, appelé à Rome les Évêques de l'Eglise universelle. En 1854, deux cent six Cardinaux et Évêques s'étaient assemblés pour la définition de l'Immaculée-Conception ; en 1862, deux cent soixante-cinq Évêques assistèrent à la canonisation des martyrs du Japon ; et maintenant cinq cents Évêques, venus de toutes les parties du monde, allaient célébrer ensemble le dix-huitième Centenaire du martyre de Saint-Pierre. Jamais aucun Pontife, dans la succession des deux cent cinquante-six papes qui ont précédé Pie IX, n'a établi une union plus intime entre l'épiscopat et sa personne. Chacune de ces trois assemblées a eu sa signification spéciale. En 1854, les Évêques assistèrent à la promulgation d'un article de foi, décrété par la seule autorité de leur chef ; en 1862, ils proclamèrent, d'une voix unanime, leur croyance que le pouvoir ou principat temporel du Pontife romain est une dispensation de la Providence divine, accordée dans le but de permettre au chef de l'Église d'exercer sa primauté spirituelle en liberté et avec indépendance. En 1867, cinq cents

(1) Voyez *Revue Générale*, nº d'avril, p. 504.

Digitized by Google

Évêques donnèrent une adhésion tout aussi unanime à tous les actes pontificaux de Pie IX concernant l'enseignement de la vérité et la condamnation de l'erreur — et notamment au *Syllabus*, dont la publication était encore récente alors, et qui n'est autre chose que le résumé des actes publiés antérieurement à cette date par Pie IX, dans de nombreuses et importantes Encycliques et autres lettres apostoliques.

Ces trois assemblées tenues auprès du Tombeau de l'Apôtre et autour du trône de son successeur contiennent une manifestation explicite de soumission envers la primauté du Saint-Père et une confession plus qu'implicite de son magistère infaillible.

2. Un fait reconnu est que, depuis 1854, l'infaillibilité du Pontife de Rome a, plus encore qu'à aucune époque précédente, été l'objet de la vive et constante sollicitude de l'épiscopat. Si Pie IX n'était pas investi d'un magistère infaillible, qu'était donc l'acte de 1854? Il faut se rappeler, en effet, que les Évêques réunis pour la définition de l'Immaculée-Conception ne constituaient ni un Concile œcuménique, ni même un Concile quelconque. Ils n'avaient pas été convoqués en Concile. Ce fut Pie IX qui, lui seul, définit le dogme de l'Immaculée-Conception. Par conséquent, ou cet acte du Souverain-Pontife est un acte infaillible, ou bien il n'est rien du tout. Sans nul doute, hors de l'Église catholique, le monde le compte pour rien ; mais l'épiscopat entier, et avec lui toute l'unité catholique, l'a accueilli comme une décision infaillible.

Il est donc certain qu'un des plus puissants résultats des événements de 1854 fut d'éveiller, dans l'esprit du clergé et des laïques, la pensée de l'infaillibilité. De même, la canonisation de 1862 fit jaillir, du sein de l'Église, la reconnaissance expresse des prérogatives du successeur de Pierre. Pendant une longue suite d'années, Pie IX avait condamné, par des allocutions et dans des lettres apostoliques, les doctrines de certains philosophes et les théories révolutionnaires.

Son ministère suprême de docteur de l'Église universelle avait été nié par ceux qui cherchaient à le restreindre aux dogmes de la foi. Au milieu de ces discussions et de ces luttes continuelles, les Évêques, assemblés en 1862, adressèrent au Pape Pie IX ces paroles mémorables :

« Puissiez-vous vivre longtemps, Saint-Père, pour régir l'Église » catholique! Continuez, comme maintenant, à la défendre de votre

Digitized by Google

» pouvoir, à la guider de votre prudence, à l'orner de vos vertus.
» Marchez devant nous, comme le Bon Pasteur, par votre exemple ;
» donnez aux agneaux et aux brebis la nourriture céleste; rafraî-
» chissez-les aux flots de la sagesse céleste. Car vous êtes pour
» nous le maître de la parfaite doctrine, le centre de l'unité, la
» lumière infaillible allumée pour les nations par la sagesse divine.
» Vous êtes le rocher sur lequel est bâtie l'Eglise et contre lequel
» les portes de l'enfer ne prévaudront pas. Lorsque vous parlez,
» nous entendons la voix de Pierre; lorsque vous décidez, nous
» obéissons à l'autorité de Jésus-Christ » (1).

Il faudrait réellement avoir peu de discernement pour ne pas comprendre comment l'infaillibilité du Pontife romain fut mise en évidence par ces deux actes, dont l'un, celui de 1854, définit un dogme de la foi, et dont l'autre, celui de 1862, porte sur des matières qui, sans être articles de foi, n'en sont pas moins liées à son suprême ministère de « docteur enseignant tous les Chrétiens. »

3. Mais, quelle que fût l'irrésistible puissance avec laquelle ces deux événements imposèrent, à l'esprit de tous, le sujet de l'autorité du Pontife, en tant que successeur de Pierre, le Centenaire de Saint-Pierre exerça, dans cette direction, une influence encore plus grande et plus efficace. Au mois de juin de l'année 1867, les Évèques de toutes les parties du monde commencèrent à arriver à Rome. Il y en eut qui, pour répondre à l'appel du Saint-Père, avaient traversé des régions situées loin de toute route praticable. Les uns venaient de l'extrême Orient, d'autres des confins les plus reculés de l'Occident; un grand nombre arrivaient d'Amérique; ceux-ci d'Afrique, ceux-là d'Australie. Trente nations étaient représentées par leurs Patriarches, leurs Primats, leurs Archevêques et leurs Évêques. Dans les rues de la ville éternelle, on entendait parler toutes les langues et l'on pouvait y voir tous les costumes de la terre. On a calculé que la population de Rome a été à peu près doublée par l'affluence des catholiques accourus de tous les points du globe. Et quelle était donc la cause de ce concours immense de prélats et de fidèles? C'était uniquement la croyance que Pie IX est le successeur de Pierre et l'héritier de la primauté du prince des Apôtres, avec toutes les prérogatives et les grâces

(1) Déclaration des Évêques, 8 Juin 1862. Voir les *Actes de la Canonisation des Martyrs du Japon*, p. 543. Rome 1864.

Digitized by Google

attachées à cette primauté. Depuis le concile de Chalcédoine et le second concile de Lyon, — car le nombre des pères du Concile de Latran est douteux, — jamais cinq cents Évêques ne s'étaient trouvés réunis dans le même lieu; à Chalcédoine, où les Évêques s'écrièrent : « *Pierre a parlé par Léon* », Léon était absent. Mais cette fois, à Rome, le successeur de Pierre était à la tête de l'Episcopat. Ce que l'on célébra alors n'était pas seulement la fête commémorative du martyre de Saint-Pierre, mais celle de sa primauté sur le monde entier. Les Évêques, en se rencontrant autour du tombeau de l'Apôtre, dans la grande basilique de Constantin, savaient qu'ils venaient professer leur foi dans le ministère de son successeur.

4. Ce serait sortir du cadre de l'histoire du Concile du Vatican que de faire ici la description des cérémonies externes du Centenaire. Pour justement apprécier cependant les actes du Concile du Vatican, il est nécessaire de se rendre un compte exact de l'influence qu'a exercée le Centenaire sur ce Concile œcuménique. Ce n'est pas trop avancer, en effet, que d'affirmer que, de toutes les causes prochaines de la définition de l'infaillibilité, le Centenaire du martyre de Saint-Pierre a été la plus puissante. J'espère démontrer clairement la vérité de cette affirmation, à l'aide du simple récit des faits.

Les solennités du Centenaire consistaient dans les actes suivants :

En premier lieu, le Consistoire du 26 juin, auquel assistèrent 500 Évêques. Leur nombre étant trop grand pour qu'ils pussent se réunir dans la salle du Consistoire, l'assemblée eut lieu sur l'atrium de Saint-Pierre. On sait que c'est là qu'a lieu la Cène, le Jeudi-Saint. C'est dans ce Consistoire que Pie IX fit la première annonce publique de son intention de réunir un Concile œcuménique.

Vinrent ensuite les fêtes du Centenaire. Les premières vêpres furent chantées en grande solennité par le Pape, à Saint-Pierre, pendant la soirée du 28 ; la messe pontificale fut célébrée le jour suivant, au grand autel, en présence de la moitié des Évêques du monde entier.

Enfin, le 1er juillet, le Saint-Père donna audience aux Évêques, afin de recevoir leur adresse ou réponse à son allocution du 26.

Avant d'entreprendre l'exposé de ces événements, il convient de rappeler un fait qui jette une vive lumière sur l'intention

Digitized by Google

qu'avait Pie IX en convoquant le Concile. Le 17 juin était l'anniversaire de sa création. Après avoir dit la messe à la Chapelle Sixtine, il entra dans la Chapelle Pauline pour ôter ses ornements pontificaux. Le Cardinal-Vicaire, au nom du Sacré-Collége, prononça le discours de félicitations d'usage. Par les derniers mots de ce discours, le Sacré-Collége souhaitait au Saint-Père « la santé » et de nombreuses années, afin qu'il pût voir la paix et le » triomphe de l'Église ». Le Pape répondit en substance comme suit :

J'accepte vos bons souhaits du fond du cœur, mais je remets leur accomplissement dans la main de Dieu. Nous sommes dans un moment de grande crise. Si nous ne regardons que l'aspect des événements humains, il n'y a pas d'espoir; mais nous avons une confiance plus haute. Les hommes sont affolés de rêves d'unité et de progrès; mais ni l'unité ni le progrès ne sont possibles sans la justice. Basés sur l'orgueil et l'égoïsme, l'un et l'autre ne sont qu'illusion. Dieu m'a chargé du devoir de proclamer les vérités sur lesquelles repose la société chrétienne, et de condamner les erreurs qui en minent les fondements. Et ma voix n'a pas été muette. Dans l'Encyclique de 1864 et dans ce qui est appelé le *Syllabus*, j'ai montré au monde les dangers qui menacent la société, et j'ai condamné les fausses théories qui s'attaquent à son existence. Cet acte, je le confirme aujourd'hui en votre présence et je vous le propose de rechef, comme la règle de votre enseignement. C'est vous, vénérables frères, que j'appelle maintenant à mon aide, en votre qualité d'évêques de l'Eglise, afin que vous m'assistiez dans ce combat contre l'erreur. Je compte sur votre appui. Je suis âgé et seul, priant sur la montagne; et vous, les évêques de l'Eglise, vous êtes venus pour soutenir mes bras. Il faut que l'Eglise souffre; mais elle sera victorieuse. « Prêchez la parole; soyez pressants à propos et hors de propos; réprimandez, suppliez, blâmez avec une entière patience et selon la doctrine. Car il viendra un temps » — et ce temps est venu — « où ils ne souffriront aucune doctrine juste. » Le monde vous contredira et se détournera de vous; mais soyez fermes et fidèles. « Car je suis prêt à être sacrifié et le temps de ma dissolution est proche. » « J'ai », j'en ai la confiance, « combattu un bon combat » et « j'ai gardé la foi », et pour vous, et j'espère aussi pour moi, est préparée « une couronne de justice que le Seigneur, le Juge juste, me donnera ce jour-là » (1).

5. A ne considérer même le Centenaire que comme une démonstration d'un pouvoir moral, comme une manifestation de la supériorité de l'ordre moral sur l'ordre matériel, cet événement présente encore une haute importance. Pie IX se trouvait en ce moment au milieu de la crise vers laquelle tant d'années avaient conduit la révolution italienne. On lui avait arraché cette protection des puissances catholiques, dont jusqu'alors la France avait été la mandataire. Il savait que la révolution reviendrait à Rome avec une violence plus formidable encore qu'en 1848.

(1) *Centenary of S. Peter and the General Council*, p.p. 6, 7, Longmans.

Digitized by Google

« *Verrà fin qui* » avait-il dit, lors de ses adieux au général commandant de l'armée française. En présence de toutes ces menaces et dans la certitude d'une tourmente inévitable, Pie IX avait, l'année précédente, invité l'Episcopat catholique à se réunir à Rome, en 1867. Non, il n'est pas d'événement de ce siècle qui ait, comme le Concile du Vatican, fait éclater plus visiblement aux yeux de l'esprit, qui ait manifesté d'une manière plus palpable aux sens humains, l'unité, l'universalité, l'unanimité et l'autorité de cette Eglise qui seule, et à l'exclusion de toute autre, peut répondre à ce double criterium dont parle Saint-Augustin, *Cathedra Petri* et *diffusa per orbem*, — l'union avec la chaire de Pierre et l'expansion sur toute l'étendue du globe. Le Centenaire a été une profession de foi, sans le moindre mélange de controverse. Ceux-là mêmes qui ont cessé de faire partie de l'unité de l'Église lui ont reconnu ce caractère. Quiconque croyait au christianisme et désirait l'extension du royaume de Notre-Seigneur ne pouvait manquer de saluer, dans cette grande assemblée, les vastes fondements jetés par la mission apostolique. Car les dissidents mêmes qui rejettent certaines doctrines catholiques reconnaissent le symbole des Apôtres, ce Credo conservé par l'Église catholique. Ceux mêmes qui font reposer leur foi sur l'Écriture seule, et, à plus forte raison, ceux qui se soumettent à l'autorité des Pères de l'Église et des Conciles, savent que la gardienne de tous ces fondements de la religion chrétienne est cette même Eglise qui s'assembla ce jour-là autour du centre de son unité.

L'Eglise répandue sur la surface entière du globe est le grand témoin sur l'immense témoignage duquel doivent, en dernière analyse, s'appuyer tous les Chrétiens. Effacez de la terre l'Eglise catholique et romaine, et que restera-t-il du Christianisme? Eh bien, ce sont ces raisons qui ont imposé un respectueux silence à ceux-là mêmes qui vivent hors de l'unité de l'Eglise. Mais, si telle a été l'action indéniable du Centenaire sur des dissidents considérables et amis de la justice, quelle n'a pas été son influence sur la catholicité ! Il est impossible de faire ressortir plus clairement cette influence, qu'en citant les paroles prononcées par Pie IX dans son allocution du 26 juin, avec la réponse des Évêques faite au Saint-Père, lors de l'audience du 1er juillet.

6. Voici comment Pie IX parla aux cinq cents Évêques venus de toutes les parties du monde et rassemblés autour de lui :

Digitized by Google

Si l'on considère l'intérêt général des fidèles, que peut-il y avoir, vénérables frères, de plus opportun et de plus salutaire pour les nations catholiques, de plus propre à augmenter leur obéissance envers nous et ce Siége apostolique, que de les rendre témoins du profond respect de leurs pasteurs pour la sainteté et les droits de l'unité catholique, et de leur faire voir ces pasteurs traversant, pour affirmer ce respect, de grandes distances par mer et par terre, sans reculer devant aucune difficulté, dans leur empressement à se rendre à ce Siége de Rome, désireux qu'ils sont de rendre, dans la personne de notre humilité, hommage au successeur de St-Pierre et au Vicaire de Jésus-Christ sur la terre? Car, par cette autorité de l'exemple, bien mieux que par une subtile doctrine, les nations catholiques comprendront quelle vénération, quelle obéissance, quelle soumission ils doivent professer pour nous, à qui, dans la personne de Pierre, Jésus-Christ, Notre Seigneur, a dit : « Pais mes agneaux, pais mes brebis », nous confiant et nous imposant, par ces paroles, le soin et le pouvoir suprêmes de l'Église universelle.

En effet, Jésus-Christ, Notre Seigneur, pouvait-Il avoir une autre intention que celle-là, lorsqu'il institua Pierre comme le chef qui devait défendre la stabilité de ses frères et qu'Il lui dit : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas! » Il entendait par là, suivant l'explication de St-Léon, que « le Seigneur a pris un soin spécial de Pierre et qu'Il pria expressément pour la foi de Pierre, comme si l'état des autres devait être plus certain dès que l'esprit de leur chef resterait invincible. En Pierre, par conséquent, la force d'âme de tous était gardée et le secours de la grâce divine était ordonné de telle manière que la stabilité donnée à Pierre par Jésus-Christ fût communiquée, par Pierre, au reste des Apôtres ». Non, vénérables frères, nous n'avons jamais douté que ce tombeau même, où les cendres du bienheureux Pierre reposent, pour la vénération perpétuelle du monde, exhale un secret pouvoir et une vertu salutaire qui inspirent les pasteurs du troupeau du Seigneur....

Les Évêques répondirent unanimement :

Nous prenons une part d'autant plus fervente aux fêtes qui se célèbrent en ce moment, que nous contemplons, dans la solennité que ce jour ramène, la fermeté inébranlable du Roc sur lequel Notre Seigneur et Sauveur a bâti son Eglise, solide et perpétuelle. Car nous savons que c'est par un effet de la puissance divine que la Chaire de Pierre, l'organe de vérité, le centre d'unité, le fondement et le boulevard de la liberté de l'Eglise, s'est maintenue ferme et immuable, pendant dix-huit cents ans accomplis, au milieu de tant de circonstances contraires, et malgré les constants efforts de ses ennemis; que, tandis que des royaumes et des empires ne cessaient de s'élever et de tomber, cette Chaire s'est maintenue ainsi, comme un phare sûr, pour marquer la voie des hommes sur la mer tempêtueuse de la vie, et leur montrer, par l'éclat de sa lumière, l'ancrage à l'abri des dangers et le port du salut.

Il y a cinq ans, nous rendions au sublime ministère dont vous êtes investi, le témoignage que nous lui devons, et nous avons donné une expression publique aux prières que nous faisons pour vous, pour votre principat civil et pour la cause du droit et de la religion. Nous avons alors professé, tant verbalement que par écrit, que rien ne nous est plus cher que de croire et d'enseigner ce que vous croyez et enseignez, que de rejeter les erreurs que vous rejetez. Toutes nos déclarations d'alors, nous les renouvelons et nous les confirmons aujourd'hui. Jamais votre voix ne s'est tue. Vous avez jugé qu'il appartient à votre suprême ministère de proclamer les vérités éternelles, de frap-

Digitized by Google

par les erreurs du temps, qui menacent de renverser l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ainsi que les véritables fondements du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir civil, afin que, finalement, tous pussent savoir ce que chaque catholique doit croire, retenir et professer. Croyant fermement que Pierre a parlé par la bouche de Pie, tout ce que vous avez dit, confirmé et proclamé afin de garder sain et sauf ce dépôt, nous le disons, confirmons et proclamons de même ; et, d'une seule voix et d'un cœur unanime, nous rejetons tout ce que vous avez jugé bon de réprouver et de rejeter comme contraire à la foi, au salut des âmes et au bien de la société humaine. Car, ce que les pères du Concile de Florence ont défini dans leur décret sur l'Union est fermement et profondément établi dans nos consciences, à savoir que le Pontife de Rome « est le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise entière et le père et le docteur de tous les Chrétiens ; et que c'est à lui que, dans la personne du bienheureux Pierre, Notre Seigneur Jésus-Christ a confié le pouvoir de paître, de régir et de gouverner l'Eglise universelle » (1).

On ne saisirait pas le sens complet de cette déclaration des Évêques, si l'on perdait de vue qu'ils parlaient ainsi des actes doctrinaux faits par Pie IX pendant toute la durée de son pontificat, et parmi lesquels la définition de l'Immaculée-Conception, l'Encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* étaient les plus importants et les plus récents. Ainsi donc, nous voyons la moitié des Evêques catholiques proclamer que, du moment qu'ils eurent entendu la voix de Pie IX, toutes les déclarations et condamnations du successeur de Pierre ont été regardées par eux, non pas comme constituant nécessairement en tous points des articles de foi, puisque la plus grande partie du *Syllabus* porte sur des matières non révélées, mais comme la règle de leur enseignement. Avec quelle certitude ou quelle sincérité semblable proclamation pourrait-elle être adressée à un docteur quelconque dont les déclarations et les condamnations manqueraient d'une sûreté et d'une garantie spéciales? Sans doute, ces paroles ne déclaraient pas explicitement que le Pontife de Rome est infaillible ; mais le langage de la moitié de l'épiscopat mériterait évidemment le reproche de témérité grande, si les Evêques n'avaient pas cru que l'enseignement du chef de l'Eglise est, par une grâce particulière à l'abri de l'erreur.

7. Voici comment fut préparé le discours auquel nous avons emprunté le passage qu'on vient de lire. Rien ne saurait montrer plus clairement à quel point, à ce moment précis, les Evêques eurent conscience de l'infaillibilité de leur chef et combien celle-ci fut présente à leur esprit. Une réunion générale des Évêques fut convoquée, au palais Altieri, afin de procéder à la rédaction d'une

(1) *Petri Privilegium*, part I. p.p. 28-33. Longmans.

Digitized by Google

adresse en réponse à l'allocution du Saint-Père. Il s'y trouvait des Évêques de toutes les nations, et l'on reconnut qu'il serait impossible d'élaborer un document au sein d'une assemblée aussi nombreuse. On résolut donc de charger de la rédaction d'un projet d'adresse une commission de sept membres, qui furent le Cardinal De Angelis, Archevêque de Fermo, les Archevêques de Sorrente, de Sarragosse, de Kalocsa, de Thessalonique (aujourd'hui Cardinal Franchi), de Westminster et l'Evêque d'Orléans. A la première séance de la commission, il fut décidé que la préparation du projet d'adresse serait confiée à Mgr Haynald, Archevêque de Kalocsa. A sa séance suivante, la commission examina ce projet. Dans ses traits principaux, la rédaction de Mgr Haynald est celle qui fut finalement adoptée ; cependant, en un point, qui portait spécialement sur l'histoire du Concile, elle fut soumise à une révision importante. Dans le texte de la minute, l'adresse se servait à différentes reprises du mot *infaillible,* en l'attribuant au ministère et à l'autorité du Pontife. L'emploi de ce terme, qui est l'expression d'une doctrine de la vérité catholique, ne provoqua pas la moindre objection de la part d'aucun des membres de la commission. On fit remarquer toutefois que le mot *infaillible* n'avait, jusqu'à cette date, été usité que dans des conciles provinciaux, dans des lettres pastorales ou des écoles théologiques, mais qu'il n'avait jamais été inséré dans les actes formels d'aucun Concile général de l'Eglise; que, de plus, les cinq cents Evêques alors présents à Rome, n'étant pas assemblés en Concile, il paraissait prudent de ne pas sembler usurper l'action ou les fonctions d'un Concile. Ces considérations furent approuvées par tous. On proposa ensuite de se servir, pour l'adresse, des termes du Concile de Florence, c'est-à-dire de l'autorité qui consacrait le décret le plus récent en date sur la primauté du Pontife romain. Cette proposition ne donna lieu à aucune objection, quant au fond même du sujet ; on fit remarquer seulement que le projet d'adresse contenait déjà des expressions plus accentuées que celles du décret du Concile de Florence, lequel ne proclame qu'implicitement l'infaillibilité du chef de l'Eglise, en sa qualité de docteur de tous les Chrétiens, alors que le projet en question déclarait explicitement que « Pierre a parlé par la bouche de Pie ». A ceci il fut répondu : Quoiqu'évidemment ces mots affirment, d'un manière explicite, que la voix du Pontife est infaillible comme le fut celle de Pierre, il n'en est pas moins vrai que cette acclamation des pères du Concile

Digitized by Google

de Chalcédoine et des pères du troisième Concile de Constantinople a toujours, et non sans raison, été écartée comme de peu de poids dans la controverse et comme constituant tout au plus une amplification métaphorique de l'autorité de Léon et d'Agathon. On exposa en outre que ces mots ne représentent pas des formules doctrinales, moins encore des définitions, mais uniquement des acclamations; des acclamations ne définissent rien, disait-on, et elles ne peuvent ni former des objets de foi ni être reçues dans la terminologie de la controverse. En conséquence, il fut décidé, par le vote de presque tous, sinon par le vote unanime des membres de la commission, que les expressions du décret du Concile de Florence seraient insérées dans l'adresse. Nous avons tenu à noter ces faits en détail : on en verra plus loin l'importance. Ils prouvent qu'au Centenaire, en 1867, la primauté du Pontife de Rome, avec toutes ses prérogatives et ses pleines attributions, a été vivement présente à la conscience des évêques. Le Centenaire en lui-même, avec ses grandioses solennités, ses admonitions et ses associations, a fait ressortir, en reliefs visibles et palpables, le double ministère du successeur de Pierre en matière de doctrine et de juridiction, ou, en d'autres termes, sa primauté et l'assistance divine qui soutient perpétuellement celle-ci dans sa mission de gardienne de la foi révélée. Ces faits démontrent en même temps la circonspection avec laquelle les membres de la commission ont évité tout ce qui pourrait ressembler à une anticipation sur l'action du Concile du Vatican, ou paraître engager les Evêques par l'emploi de l'un ou l'autre terme dans une déclaration quelconque, qui fût allé au-delà de l'enseignement antérieur et de l'autorité doctrinale de l'Eglise. Néanmoins, il ne peut y avoir le moindre doute que l'impression produite par le Centenaire, sur l'esprit des Evêques, ait déterminé un grand nombre d'entre eux à provoquer, par tous les moyens en leur pouvoir, la conclusion d'une controverse qui, pendant des siècles, avait périodiquement troublé l'Eglise.

8. Il ne serait pas hors de propos de résumer ici la question de l'infaillibilité, de montrer son origine, ses développements progressifs, sa solution. Mais, comme nous écrivons l'histoire du Concile du Vatican, il vaut mieux nous borner à faire simplement l'historique de cette question sans la traiter théologiquement dans ces pages. Une histoire est un exposé et non une argumentation. Or, les qualités requises par un exposé sont, avant tout, la vérité et

Digitized by Google

l'exactitude, et non pas la défense des vérités exposées. Celle-ci est du domaine exclusif de la théologie dogmatique (1).

De même que d'autres doctrines contestées du Christianisme, l'infaillibilité du chef de l'Église a eu trois périodes : la première, période de simple croyance ; la seconde, période d'analyse et de controverse; la troisième, période de solution graduelle et de définition finale. Le dogme de l'Immaculée-Conception nous en fournit un magnifique exemple. Ce dogme a visiblement passé par les trois phases que nous venons de déterminer. Il a de tout temps été implicitement reçu dans la croyance universelle de l'Église, tant en Orient qu'en Occident, que la Sainte-Vierge a été une personne sans péché et distinguée par une sanctification éminente et exceptionnelle. Ceci constituait la première période, c'est-à-dire de croyance sans analyse. La seconde période prit naissance dans la controverse Pélagienne, alors que Saint-Augustin, en affirmant l'universalité du péché originel, en exceptait expressément la Mère de Notre Seigneur. Or, cette exemption du péché originel fut analytiquement expliquée à l'aide d'une double solution : ou bien Marie avait été délivrée du péché originel et était née sans la souillure commune, ou bien elle en avait été exempte toujours et dès les premiers moments de son existence. Le premier point est la doctrine de la Nativité Immaculée; le second, l'Immaculée-Conception. La troisième période date du XI[e] siècle, pendant lequel la doctrine de la Nativité Immaculée fut considérée comme de moins en moins propre à expliquer l'impeccance absolue de la Mère de Notre Rédempteur, tandis que le dogme de l'Immaculée-Conception paraissait de plus en plus conforme à l'analogie de la foi.— Eh bien, on peut ramener à ces trois périodes les phases diverses du dogme de l'infaillibilité du Pontife de Rome. Jusqu'au Concile de Constance, au XV[e] siècle, la stabilité de la foi de Pierre et l'immutabilité de l'Église de Rome ou du Siége de Pierre ont été une croyance universelle de l'Église. Cette croyance n'était pas seulement spéculative : elle éclatait dans la pratique publique de l'Église. Tout acte de Rome était déclaré reposer sur la stabilité de la foi dans le Siége de Pierre, sur la stabilité du Siége Apostolique, du successeur de l'Apôtre, ou bien encore de la voix de Pierre enseignant perpétuellement par son successeur sur ce Siége.

(1) On trouvera l'argument théologique dans la première et la seconde partie de *Petri Privilegium*. Longmans.

Digitized by Google

Cette *praxis* de l'Église était immémoriale, universelle et invariable, qu'il s'agit de la déclaration de la foi ou de la condamnation de l'erreur. La preuve la plus complète de cette vérité se trouve dans les rapports des Pontifes avec les Conciles généraux : ainsi, par exemple, dans ceux de Saint-Léon avec le Concile de Chalcédoine, que ce Pape guida dans la foi, confirma et en partie annula ; dans ceux de Célestin avec le Concile d'Éphèse, qu'il dirigea et confirma de même ; dans ceux d'Agathon avec le troisième Concile de Constantinople ; enfin, dans les actes de Saint-Innocent I et de Saint-Gélase, sur la seule autorité desquels actes la doctrine du péché originel et le canon de l'Écriture-Sainte reposa jusqu'au Concile de Trente. A cette époque, le mot « infaillibilité » n'avait pas encore été inventé, mais la chose elle-même existait dans toute son énergique réalité. Il est même possible que, sans ce que l'on appelle le grand Schisme d'Occident, le terme « infaillibilité » n'aurait jamais vu le jour. On se servit alors de cette expression analytique pour désigner la stabilité de la foi de Rome. Au milieu de leurs contestations, chacun des deux partis croyait que le Siége Apostolique ne pouvait jamais être trompé par l'erreur, ni tromper les autres en se trompant lui-même. Pourquoi ? A cause, disaient les uns et les autres, à cause des promesses faites à Pierre. Mais, à l'époque où deux ou trois prétendants au Siége de Pierre divisaient les nations d'Europe, qui donc était le successeur de l'Apôtre ? C'est alors que prit naissance et fut, pour la première fois, introduite la distinction entre l'infaillibilité du Siége de Pierre et la faillibilité de la personne occupant ce Siége. Telle fut l'origine de la seconde période, ou phase d'analyse. Personne ne s'écarta assez de la tradition de la foi, pour nier la stabilité, la solidité, l'immutabilité — ce qui est l'équivalent de l'infaillibilité — de la Chaire Apostolique. On décomposa la croyance universelle en deux éléments : la chaire et la personne. On distingua *inter sedem et in eâ sedentem*, entre le Siége et celui qui y est assis. Gerson et certains auteurs de la Sorbonne niaient l'infaillibilité de la personne et affirmaient l'infaillibilité du Siége. Mais il fallut bientôt faire une autre analyse et distinguer entre ces deux éléments : la personne et la primauté. On ne tarda pas à remarquer que le Siége n'est rien en soi-même, mais que toute son autorité dérive de celui qui l'occupe. La Chaire de Pierre n'est pas le siége matériel, non plus que le corps collectif de l'Église qui l'entoure, mais le successeur

Digitized by Google

de Pierre, celui qui est investi du ministère de Pierre, avec les promesses et les pouvoirs qui y sont attachés. Et cependant, de même que, dans l'exemple déjà cité de l'Immaculée-Conception, des siècles se passèrent en discussions continuelles sur la Nativité-Immaculée et l'Immaculée-Conception, de même aussi les théologiens disputèrent pendant des siècles sur le point de savoir si la stabilité ou l'infaillibilité de la foi était attachée à la personne ou au Siége.

Insensiblement, l'opinion de la Sorbonne tomba à peu près en désuétude, et elle aurait probablement disparu sans le conflit de Louis XIV avec Innocent XI, à propos de la *Régale* ou prérogative royale en matière ecclésiastique. C'est ce fameux conflit qui donna naissance aux « Quatre Articles », dans lesquels la négation de l'infaillibilité du chef de l'Église a reçu, pour la première fois, une formule publique et s'est vue propagée par des édits royaux et des arrêts de Parlements. A peine ce document eut-il été publié, qu'il fut condamné de toutes parts : par l'Université de Louvain, par les théologiens de Liége, par les professeurs de Douai, par l'Église d'Espagne et par un Synode plénière réuni en Hongrie. Trois semaines après leur apparition, les « Quatre Articles » furent condamnés par Innocent XI et ensuite par Alexandre VIII, qui renouvela sa condamnation à son lit de mort. Après la mort d'Alexandre VIII, Louis XIV écrivit à son successeur, Innocent XII, une rétractation des actes de 1682; en outre, les Évêques qui avaient rédigé ces actes les rétractèrent de leur côté aussi. Les « Quatre Articles » furent condamnés également par Pie VI et par l'unanimité des écoles, des théologiens et des Universités, excepté par la Sorbonne et par ceux qui lui devaient leur existence ou qui y avaient adhéré. Certes, sous le poids de toutes ces condamnations, l'opinion qui attribuait l'infaillibilité au Siége de Pierre, mais la déniait à son successeur, de même que, pour continuer le parallèle, la doctrine exclusive de la Nativité Immaculée, cette opinion, dis-je, tomba graduellement, tandis que la doctrine affirmant l'infaillibilité du Pontife était devenue certaine : de telle façon que, si un Concile œcuménique avait été réuni à une date quelconque entre 1688 et 1869, il n'est pas douteux que, déjà alors, l'infaillibilité du chef de l'Église eût reçu sa définition finale. Mais le temps de cette définition n'était pas arrivé encore. Il continuait à exister, non pas dans la tradition de l'Église, ni dans la théologie, mais dans l'esprit de quelques-uns, une certaine obscu-

Digitized by Google

rité quant à la distinction entre la personne et l'office. On ne cessait de se livrer à des controverses sur le point de savoir si l'infaillibilité est personnelle ou officielle. Par la notion de l'infaillibilité personnelle, il y en avait qui entendaient que le Pape reçoit une inspiration dont il peut user personnellement à son gré. Toutefois, l'idée d'une infaillibilité personnelle, distincte de l'office, n'a jamais été préconisée par aucun théologien. Cette notion étrange, extravagante, n'a existé que dans la tête de ceux qui l'imputaient comme une ineptie à leurs adversaires. Non, on croyait simplement que le successeur de Pierre ne peut pas errer en matière de foi. Nul théologien catholique n'a jamais soutenu davantage. La doctrine affirmée par les écoles et par le Saint-Siége consistait en ceci : l'infaillibilité est attachée à l'office, au ministère sacré, et ce dernier n'est pas confié à un grand nombre, comme en commission, mais à un seul. Par conséquent, l'infaillibilité est personnelle, dans ce sens unique que le ministère appartient à une personne. Or, c'est dans ce sens que les Évêques, assemblés en 1862 et en 1867, ont dit que la voix de Pie est la voix de Pierre. Le ministère de Pierre, avec toutes ses prérogatives, est personnel, et son ministère appartient à la personne qui lui succède sur le siége de Rome. Mais il n'est pas nécessaire de nous arrêter plus longtemps maintenant sur cette doctrine. Nous aurons l'occasion et le loisir de nous en occuper plus amplement, lorsque nous serons arrivés à l'historique de la définition.

9. Tel était l'état de cette question, lorsque furent clôturées les solennités du Centenaire et que les Évêques retournèrent dans leurs diocèses. Beaucoup d'entre eux publièrent des lettres pastorales, dans lesquelles ils rendaient compte des événements de Rome. Quelques-uns de ces documents exposaient pleinement l'esprit et la signification doctrinale du Centenaire (1). Pendant plusieurs années, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre, on avait discuté avec ardeur sur la force et la valeur des actes pontificaux et sur l'obligation que peut imposer l'autorité doctrinale du Pape en matière de définitions de foi ou de censures. On ne saurait, par conséquent, pas révoquer en doute que le Centenaire ait inspiré à la moitié de l'Épiscopat catholique le vif désir de voir apporter un terme aux divergences internes qui existaient à

(1) *The Centenary of S. Peter and the General Council.* Longmans, 1867.

Digitized by Google

l'égard de ces points et qui touchaient de si près à l'autorité doctrinale du Saint-Siége.

10. Nous avons vu que, le 26 juin 1867, Pie IX annonça aux Évêques son intention de convoquer le Concile. La date de la réunion restait toutefois encore indécise et elle ne fut fixée que dans le courant de l'année suivante. Dans un Consistoire Secret tenu le 22 juin 1868, Pie IX interrogea les Cardinaux et il leur demanda s'ils croyaient expédient de promulguer un Concile Œcuménique le jour de la fête prochaine des S. S. Pierre et Paul, c'est-à-dire le 29 du même mois, et de fixer son ouverture au 8 décembre 1869. Les Cardinaux, à l'unanimité, répondirent affirmativement, et le Pape leur enjoignit de prier à partir de ce moment pour implorer l'assistance du Saint-Esprit.

Comme les motifs pour lesquels Pie IX a convoqué le Concile ne peuvent être plus directement connus que par ses propres paroles et par ses propres actes, il sera utile d'examiner le texte même de la Bulle d'Indiction. Ce document porte la date du 29 juin 1868. En voici quelques extraits:

Pie Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, en perpétuel souvenir. Dans l'excès d'amour qu'Il nous a témoigné pour délivrer, dans la plénitude des temps, tout le genre humain du joug du péché, de l'esclavage du démon et des ténèbres des erreurs, dont le poids, par la faute du premier père, l'opprimait si misérablement et depuis si longtemps, le Fils unique du Père Eternel, descendant des demeures célestes sans s'éloigner de la gloire de Son père, et ayant pris de l'Immaculée et Très-Sainte Vierge Marie la nature mortelle, a révélé une doctrine et une règle de vie apportées du ciel; Il l'a rendue incontestable par des œuvres merveilleuses sans nombre, et Il s'est livré lui-même pour nous, s'offrant volontairement en victime d'agréable odeur à Dieu.

Après avoir rappelé le pouvoir que Jésus-Christ a donné aux Apôtres de régir l'Eglise acquise par son sang, la Bulle continue:

Et, afin que le gouvernement de cette même Eglise se maintint dans la voie droite et dans l'ordre, afin que tout le peuple chrétien persévérât toujours dans une même foi, doctrine, charité et communion, Il a promis d'une part que Lui-même serait perpétuellement avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et, d'autre part, Il a choisi, entre tous, le seul Pierre, le constituant prince des Apôtres, Son Vicaire sur la terre, chef, fondement et centre de l'Eglise...... Et parce que l'unité et l'intégrité de l'Eglise, et son gouvernement institué par le même Christ, doivent demeurer stables perpétuellement, le même pouvoir suprême de Pierre sur toute l'Eglise, sa juridiction, sa primauté, persévèrent et demeurent en vigueur absolument et très-pleinement, dans la personne des Pontifes romains, ses successeurs placés après lui sur cette chaire romaine....

Digitized by Google

Plus loin la Bulle s'exprime ainsi :

Tout le monde sait avec quels soins infatigables les mêmes Pontifes romains ont veillé à maintenir hors de toute atteinte le dépôt de la foi, la discipline du clergé, son instruction dans la sainteté et la science, la sainteté et la dignité du mariage ; à développer chaque jour de plus en plus l'éducation chrétienne de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe ; à nourrir, au sein des peuples, la religion, la piété, l'honnêteté des mœurs, et à contribuer, par tous les moyens, à assurer la tranquillité, l'ordre et la prospérité de la société civile.

Lorsqu'ils l'ont jugé opportun, surtout dans les temps de graves perturbations et de calamités pour notre très-sainte religion et la société civile, les mêmes Pontifes n'ont pas négligé de convoquer des Conciles généraux, afin que, agissant avec les Evêques de tout l'Univers catholique, *que le Saint-Esprit a établis pour régir l'Eglise de Dieu*, conseils et forces mis en commun, ils adoptassent, dans leur prévoyance et leur sagesse, les moyens les plus propres à procurer principalement la définition des dogmes de la foi, à détruire les erreurs qui sévissent, à défendre, éclairer et développer la doctrine catholique, à protéger et à relever la discipline ecclésiastique et à corriger les mœurs des peuples qu'envahit la corruption.

Or, depuis longtemps, tout le monde sait et constate quelle horrible tempête subit aujourd'hui l'Eglise et de quels maux immenses souffre la société civile elle-même. Car l'Eglise catholique et sa doctrine salutaire, sa puissance vénérable et la suprême autorité de ce Siége apostolique sont attaquées et foulées aux pieds par les ennemis acharnés de Dieu et des hommes ; toutes les choses sacrées sont vouées au mépris, et les biens ecclésiastiques délapidés ; les ministres du culte, les hommes les plus vénérables consacrés au service divin, les personnages les plus recommandables par leurs sentiments catholiques sont tourmentés de toutes manières ; des livres impies de toute espèce, des journaux pestilentiels et des sectes très-pernicieuses aux formes les plus variées se multiplient de toutes parts ; l'enseignement de la malheureuse jeunesse est presque partout retirée au clergé et, ce qui est pis encore, confiée en beaucoup de lieux à des maîtres d'iniquité et d'erreur.

Aussi, suivant les traces glorieuses de nos prédécesseurs, nous avons jugé opportun de réunir en Concile général, ce que nous désirions depuis longtemps, tous nos vénérables frères, les Evêques de tout l'univers catholique, appelés à partager notre sollicitude....

Car ce Concile œcuménique devra examiner avec le plus grand soin et déterminer ce qu'il convient de faire, surtout en ces temps si durs, principalement pour la plus grande gloire de Dieu, l'intégrité de la foi, la beauté du culte divin, le salut éternel des hommes ; pour la discipline du clergé régulier et séculier et son instruction salutaire et solide ; pour l'observance des lois ecclésiastiques, l'amendement des mœurs, l'éducation chrétienne de la jeunesse.... Il faudra aussi travailler de toutes nos forces à éloigner tout mal de l'Eglise et de la société civile.... Car personne ne peut nier que l'influence de l'Eglise catholique et de sa doctrine, non-seulement s'exerce au profit du salut éternel des hommes, mais encore qu'elle contribue au bien-être temporel des peuples, à leur véritable prospérité, au maintien de l'ordre et de la tranquillité, au progrès et à la solidité des sciences humaines, ainsi que les faits les plus éclatants de l'histoire sacrée et de l'histoire profane le montrent clairement, ouvertement, et le prouvent avec une constante évidence.

Ayant ainsi esquissé à grands traits l'œuvre du Concile et déve-

Digitized by Google

loppé les motifs de sa réunion, Pie IX le convoque solennellement en ces termes :

. . . .

Pour ces causes, nous fondant et nous appuyant sur l'autorité même de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, autorité que, nous aussi, nous exerçons sur la terre ; de l'avis et avec l'assentiment de nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte-Église romaine, nous indiquons par les présentes lettres, annonçons, décrétons et convoquons un Saint Concile œcuménique et général, lequel se tiendra l'année prochaine, 1869, dans notre ville mère de Rome et dans notre basilique vaticane ; s'ouvrira le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie, Mère de Dieu, pour être continué et terminé, avec l'aide du Seigneur, à la gloire de Dieu et pour le salut de tout le peuple chrétien.

Vient ensuite ce paragraphe qui a une grande importance :

Dans cette confiance, nous espérons que Dieu, qui tient le cœur des hommes en sa main, écoutera favorablement nos vœux et fera, par sa grâce et ineffable miséricorde, que les souverains et les chefs de tous les peuples, particulièrement les princes catholiques, connaissant chaque jour davantage les très-grands biens qui découlent en abondance de l'Église catholique sur la société humaine, et sachant que cette Église est le plus solide fondement des empires et des royaumes, non-seulement n'empêcheront d'aucune manière nos vénérables frères et les autres personnes ci-dessus mentionnées de venir au Concile, mais se plairont, au contraire, à les favoriser, à les aider et à coopérer avec le plus grand zèle, comme il convient à des princes catholiques, à tout ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu et au bien de ce Concile.

. . . .

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'an 1868 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, le 29 juin, et de notre Pontificat la vingt-troisième année.

Nous avons tenu à faire ces longues citations de la Bulle d'Indiction : ces textes ont une portée immense. Si quelqu'un demandait dans quel but le Concile a été convoqué, il y trouverait immédiatement la réponse à sa question. S'il en est qui se figurent que Pie IX désirait se faire donner, par le Concile, l'assurance de son pouvoir suprême, ils pourront voir, par les citations qui précèdent, avec quelle hardiesse apostolique le Saint-Père affirmait lui-même ce pouvoir, avec quelle autorité il l'élevait au-dessus de l'épiscopat de l'Eglise universelle.

Poursuivons maintenant notre récit des événements.

11. Depuis l'année 1833, lorsque Grégoire XVI censura divers écrits politiques parus en France, et à partir du moment où Pie IX condamna la tentative faite en Allemagne, par certains professeurs, dans le but de séparer la politique et la science de la connaissance

et de la direction de la révélation, il avait existé, dans ces deux pays, une école hostile à l'autorité de Rome. Il ne faut donc pas s'étonner que les actes et les déclarations du Centenaire aient stimulé encore l'activité de ces adversaires. En France furent aussitôt publiés différents ouvrages plus ou moins légers ou étendus, dont il est absolument superflu de citer les noms. L'année 1868 vit paraître en Allemagne le livre intitulé *Janus* : c'était un essai collectif de plusieurs mains, élaboré dans le but de détruire l'autorité du Pape, à l'aide d'une profusion de falsifications de l'histoire, et de susciter de l'animosité contre le futur Concile. La fable qui consistait à prétendre que l'infaillibilité allait être définie par acclamation a été en premier lieu formellement éditée par ce *Janus*. Ce libelle fut promptement traduit en anglais, en français et en italien. On disait qu'en Angleterre et en France, nombre d'écrivains s'étaient partagé entre eux certaines parties d'une controverse historique par laquelle on avait le dessein de rendre impossible la définition de l'infaillibilité. Une correspondance active s'était établie entre des ecclésiastiques de différentes nations, unis dans une collaboration qui se proposait le même but. On tenait des conférences en France, en Belgique et en Allemagne, afin d'organiser une opposition. On accumulait encore les pamphlets et les brochures à la veille de l'ouverture du Concile. Mais ce n'est pas tout. En 1869, le gouvernement bavarois, inspiré d'autre part, se prêta à envoyer à tous les cabinets européens une invitation à s'unir pour faire opposition au Concile qui devait s'assembler le 8 décembre de la même année. On dépêcha un document daté du 9 avril 1869 — soit de huit mois antérieur à l'ouverture du Concile — et portant la signature du prince de Hohenlohe, alors ministre à Munich. Cette pièce, dont le contenu révèle suffisamment son véritable auteur, avait pour objet de répandre la suspicion et l'alarme parmi tous les pouvoirs civils d'Europe et de combiner entre eux une résistance active qui aurait empêché la définition de l'infaillibilité du chef de l'Église. Le prince de Hohenlohe disait dans sa dépêche : « La seule thèse dogmatique que Rome désirerait voir décidée par le Concile et, qu'en ce moment, les Jésuites agitent en Italie et en Allemagne, c'est la question de l'infaillibilité du Pape. » Comment le prince de Hohenlohe était-il parvenu à connaître le désir de Rome avec cette précision exclusive? C'est ce qu'il néglige de nous apprendre. Il continue ensuite en ces termes : « J'avais pensé que, dans une affaire de cette importance, l'initiative devrait être prise par l'une

Digitized by Google

des grandes puissances ; mais n'ayant, jusqu'à ce jour, reçu aucune communication à cet égard, j'ai cru nécessaire de chercher à établir une entente mutuelle propre à protéger nos intérêts communs », etc. Une cédule de questions fut ensuite proposée à la faculté de théologie de Munich, dans le but d'en obtenir des réponses conformes au dessein de mettre obstacle à la définition, et de nature à alarmer les gouvernements européens. Ces réponses furent faites dans le sens désiré. Cependant questions et réponses perdirent beaucoup de leur efficacité dès que l'on soupçonna qu'elles sortaient les unes et les autres du même encrier. Toujours est-il qu'il se forma un parti politique et diplomatique étendu, ou plutôt qu'une conspiration fut ourdie, avec le propos délibéré d'enrayer la définition attendue. Au mois de juin suivant, le prince de Hohenlohe adressa une seconde dépêche aux cabinets européens. Le ministre espagnol, M. Olozaga, menaça l'Eglise de l'hostilité d'une ligue entre la France, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et la Bavière. Un ministre italien lança une circulaire à ses agents diplomatiques près des cours d'Europe, pour inviter les puissances à empêcher la réunion du Concile. Une note identique fut envoyée par le cabinet italien et celui de Bavière au gouvernement français : elle avait pour objet de demander à Napoléon III de retirer l'armée d'occupation française pendant le Concile, *afin d'assurer la liberté des délibérations* de cette assemblée, c'est-à-dire, en d'autres termes, d'anticiper sur le 20 septembre 1870.

Les Évêques reçurent un factum anonyme qui parut en même temps en français, en anglais, en allemand, en italien et en espagnol, et dans lequel l'auteur se donnait une peine inouïe pour démontrer l'inopportunité de la définition de l'infaillibilité du Pontife de Rome. Dans certains pays, ce fut le gouvernement qui le distribua aux Évêques. Telle était l'activité dévorante que l'on déployait dans le clergé et dans le corps diplomatique. Les journaux de toutes les contrées d'Europe commencèrent à attaquer le futur Concile. Des hommes de toutes sortes de religions et de toutes les nuances de l'incroyance s'efforçaient, par tous les genres d'opposition, allant de la dissertation jusqu'à la dérision, d'infirmer d'avance l'autorité des décisions du Concile. On racontait que l'assemblée ne saurait être un Concile œcuménique, puisque les Protestants ne devaient pas y siéger ; on soutenait qu'elle ne serait pas libre, puisque le Pape primerait et écraserait les Évêques. Puis, il fut imaginé que les Évêques ne seraient pas capa-

Digitized by Google

bles de discuter en latin; que le Concile allait fabriquer de nouveaux dogmes sur des matières non révélées; que personne ne croirait à ses définitions ni ferait attention à ses décrets. *Janus* avait muni tous les adversaires de la foi catholique et de l'Église universelle d'un riche vocabulaire de vitupérations, d'un véritable arsenal forgé contre l'une et l'autre.

12. L'effet de cette vaste et laborieuse conjuration, fomentée dans le but d'entraver la définition de l'infaillibilité du Souverain Pontife, à l'aide d'un contrôle à exercer sur le Concile et de mesures attentatoires à la liberté de ses délibérations, fut ce qu'on devait attendre de pareilles machinations. Cette conjuration assura la proposition et l'adoption de la définition. Toutes ces menées avaient démontré, en effet, que non-seulement la vérité d'une doctrine, mais encore l'indépendance de l'Église étaient en cause. Si le Concile avait hésité ou s'il avait reculé devant l'opposition de la presse et des gouvernements, son ministère sacré de témoin et de docteur de la Révélation eût été ébranlé dans le monde entier. Les moyens inventés pour empêcher la définition rendirent la définition indispensable, en ce qu'ils prouvèrent sa nécessité. La définition n'était plus un simple désir ou une conviction individuelle des croyants : elle s'imposait désormais à la majorité des Évêques comme un impérieux devoir. Mais nous reviendrons sur ce point.

II. Parvenus à ce point de l'exposé des événements externes depuis le Centenaire jusqu'à la veille du Concile, il est nécessaire que nous retournions au récit des préparatifs qui se poursuivaient à Rome. Nous avons vu que, en raison de l'état troublé de l'Europe et de l'Italie, ces préparatifs avaient été suspendus en 1866. Ils furent repris, le 28 juillet 1867, et continués sans interruption, jusqu'à leur achèvement, qui fut précisément complet au moment de la réunion du Concile.

1. La Commission de Direction se composait de cinq Cardinaux-présidents, de huit Évêques et de son secrétaire, l'Archevêque de Sardes. Vingt-quatre Consulteurs furent nommés pour la Commission des Dogmes, dix-neuf pour celle de la Discipline, douze pour la Commission des Ordres Religieux, dix-sept pour celle des Missions Étrangères et des Églises d'Orient, et vingt-six pour la Commission des Questions Mixtes ou Politico-Ecclésiastiques. Le nombre total des Consulteurs s'élevait à cent-un, dont dix

Digitized by Google

Évêques, soixante-neuf prêtres séculiers et vingt-trois réguliers. Parmi ces derniers, huit appartenaient à la Compagnie de Jésus, quatre à l'ordre de Saint-Dominique ; deux étaient Augustins, un Barnabite, un Franciscain Conventuel, un Mineur de l'Observance, un Bénédictin, un Carmélite, un Servite, un Ministre des Infirmes et un Oratorien. De ces cent-un Consulteurs, trente-un avaient été appelés à Rome de différents pays étrangers.

La première question qui devait être décidée par la Commission était de savoir qui avait qualité pour siéger au Concile.

Il ne pouvait y avoir aucun doute quant au droit de l'Episcopat en général : la question portait uniquement sur les Évêques qui n'avaient pas de juridiction ordinaire, tels que, par exemple, les vicaires apostoliques. En outre, il ne pouvait exister aucune difficulté à l'égard de leur admissibilité pour le cas où ils seraient convoqués, non plus que sur la validité décisive de leur vote, une fois qu'ils auraient été admis. La question était celle-ci : avaient-ils le droit d'être appelés? Elle fut résolue par une décision établissant qu'il convenait de les appeler au Concile, en vertu des précédents et de la pratique du Saint-Siége, et de peur que leur exclusion ne donnât lieu à des questions sur l'œcuménicité du Concile. Le principe de cette décision fut que les Bulles d'Indiction convoquent indistinctement « Archevêques, Évêques, etc., » et que, par conséquent, l'axiome « *Ubi lex non distinguit, nec* » *nos distinguere debemus,* » devait ici trouver son application.

Une lettre d'invitation austère, mais affectueuse, fut envoyée « à tous les Evêques des Eglises de Rite Oriental non en commu- » nion avec le Saint-Siége Apostolique. » Cette lettre fut présentée au Patriarche de l'Église Grecque Orthodoxe ; mais il ne daigna pas l'ouvrir. C'était ce jour-là même, comme on l'a appris dans la suite, que quatre millions de Bulgares notifièrent à ce Patriarche leur séparation de sa juridiction.

Une lettre fut également remise à tous les Protestants et autres non Catholiques.

Pour le Concile de Trente, les mêmes invitations avaient été faites, mais sans plus de succès. Jules II avait eu soin de faire connaître publiquement la condition de leur admission, qui était la reconnaissance de la divine autorité de l'Eglise. Il était impossible, en effet, à l'Eglise, de les inviter autrement, sans abdiquer sa mission divine.

2. Nous verrons tout à l'heure la grande importance d'une

Digitized by Google

autre question préliminaire résolue à la même époque par la commission, à savoir : A qui appartient-il de décider la méthode suivant laquelle le Concile doit délibérer, c'est-à-dire de faire son règlement d'ordre intérieur? Après une discussion soutenue et un examen minutieux des précédents posés par les Conciles antérieurs, on s'accorda à reconnaître que le droit de faire ce règlement d'ordre ne pouvait appartenir à aucune autorité, sinon à celle qui seule a le pouvoir de convoquer, de proroger, de suspendre et de confirmer le Concile, et même de refuser la confirmation à tout ou partie de ses actes. Il était manifeste que, chaque fois que le chef de l'Eglise avait invité les Evêques réunis en Concile à exprimer leur bon plaisir quant au règlement d'ordre, cette formalité n'avait été dictée que par la prudence et le désir de satisfaire toute idée raisonnable. L'expérience de toutes les assemblées nombreuses, et celle même des Conciles généraux, a démontré qu'elles ont souvent besoin d'un pouvoir de direction suprême ; et, si tel est le cas dans des assemblées composées de membres de la même nation, unis par l'identité des habitudes et des intérêts, à plus forte raison ce besoin se fait-il sentir dans un Concile œcuménique, où sont représentés les pays les plus divers, au sein duquel, la nature humaine réclamant partout ses droits, les sympathies et les antipathies nationales sont parfois vigoureuses, en dépit de l'unité de ses membres dans la foi. Aussi décida-t-on, le 29 juin 1869, que le droit de règlementer l'ordre des travaux du Concile revenait à l'autorité qui l'avait convoqué, et qu'il appartenait à la plus haute prudence de maintenir ce droit entre les mains de celui qui est non-seulement le chef du Concile, mais encore celui de l'Eglise. On verra par la suite de notre exposé l'importance de cette maxime, qui constitue, à proprement parler, une des lois vitales de l'Eglise.

3. Les points principaux prévus dans le règlement d'ordre étaient les suivants :

(1.) La proposition et l'introduction des matières à traiter.
(2.) Le mode de discussion et de vote.
(3.) La suite des Evêques.
(4.) La justification des absences.
(5.) La préséance en session.
(6.) Les désaccords possibles.
(7.) Le *modus vivendi*.

Digitized by Google

(8.) La nature, le nombre et les attributions des employés du Concile.

(9.) Le serment et l'obligation du secret.

Tous ces points furent arrêtés, après une délibération prolongée, par le Comité des Consulteurs, et publiés ensuite sous la forme d'une Constitution Apostolique. Nous pouvons nous dispenser d'expliquer ici ces divers points; mais nous devons absolument faire une exception pour les deux premiers et pour le dernier. Dans une histoire du Concile du Vatican, il nous semble nécessaire de rendre compte de la marche des débats auxquels ont donné lieu, au sein du Comité, le droit de proposition, le mode de discussion et le secret.

Il n'existe, on l'a vu, dans la divine constitution de l'Église, aucune nécessité absolue de réunir des Conciles : l'assemblée générale des évêques en un même lieu est uniquement un usage de prudence, dont l'opportunité doit, en dernière analyse, être décidée par la seule autorité qui s'étende sur toutes les autres. Personne, si ce n'est le chef de l'Église entière, ne peut imposer aux évêques le devoir de se réunir. Un Archevêque a le droit de convoquer sa province, un patriarche sa région de provinces; mais aucune autorité locale n'a qualité pour convoquer l'épiscopat universel. Il s'ensuit que nul ne peut contraindre le chef de l'Église à convoquer un Concile. La convocation d'un Concile est un acte de sa libre volonté, guidée par des raisons de prudence, dans le but de prendre conseil au sujet des besoins de l'Église entière. Il peut, comme nous avons vu Pie IX le faire, assembler le conseil le plus complet et le plus large, afin de constater d'avance quelles sont les matières à introduire et à discuter; après ces préliminaires, une maxime évidente par elle-même et qui s'appuie sur les règles les plus élémentaires de la prudence, exige que le programme des objets à traiter soit arrêté et circonscrit dans des limites précises. Or, il est impossible que ces objets soient limités par une autorité autre que l'autorité suprême.

Cependant, attendu que la discussion pouvait amener la découverte de l'un ou l'autre objet important, et comme quelque question grave et nouvelle pouvait se présenter pendant la durée prolongée du Concile, on adopta une mesure ayant pour effet de permettre l'introduction de matières hors programme : ce fut la nomination d'une commission spéciale, choisie par le Souverain Pontife, parmi les membres du Concile, avec mission de l'aider de ses avis

Digitized by Google

chaque fois qu'il se produirait une proposition quelconque non prévue dans l'ordre du jour original. Il en résulte que chaque évêque avait la latitude de soumettre à cette commission, sous forme d'une pétition écrite au Saint-Père, n'importe quel objet qu'il désirait voir proposer au Concile. La Commission des Postulats, tel est son nom, examinait ensuite la demande, donnait son avis dans un rapport, et le Pape appréciait dans sa sagesse. Tout homme sincère et de bon sens, qui prend la peine de réfléchir à la modération et à la suffisance de cette mesure, ne manquera pas de reconnaître que, sans une délimitation précise de ses délibérations, un Concile œcuménique risquerait de se prolonger à l'infini. Tout sujet, superflu ou nuisible, pourrait être introduit dans la discussion ; l'examen des questions les plus vitales différé, enrayé indéfiniment et même entièrement rendu impossible ; les évêques seraient retenus pendant des mois et des années même loin de leurs diocèses, ou bien le Concile se verrait réduit, par suite de nombreux départs, au point de ne plus représenter qu'une minorité, et celle-ci pourrait en outre être formée des évêques les plus obstinés et les moins pastoraux de l'Église. Ce serait le moyen, en vérité, d'exposer le Concile à l'imputation d'intrigues, de cabales et de coteries. En voilà assez pour démontrer la modération de cette mesure. Quelques mots encore pour établir qu'elle était suffisante. Il n'était nullement à craindre qu'aucune pétition ne fût rejetée, pourvu qu'elle se recommandât par elle-même à cette commission de vingt-cinq évêques, choisis à cause de leur prudence et de leur expérience, et certes, les pétitions incapables de soutenir l'épreuve de la Commission ne méritaient pas d'être soumises au Concile. Les restrictions apportées au droit de proposition et la Commission des Postulats ont été les deux plus grandes garanties que possédât le Concile contre toute extravagance ou imprudence de la part de ses propres membres. Les adversaires du Concile du Vatican n'aimeront pas de nier que, dans leur appréciation de ses membres, pareilles garanties aient été superflues ; quant aux amis du Concile, ils reconnaîtront aisément que, dans une réunion de sept cents hommes, il peut bien se trouver l'un ou l'autre en vue duquel ces restrictions pondératrices ne manquent pas de sagesse.

4. Un autre point d'une importance capitale était la méthode de discussion. Il serait inutile et pour ainsi dire impossible d'énumérer, dans le cadre de cette courte esquisse, toutes les raisons alléguées, accueillies et écartées par la Commission, relativement

Digitized by Google

au meilleur mode de diriger les débats. On peut affirmer cependant, avec une entière certitude, que cette question, au plus haut point critique et difficile, a été traitée avec un soin et une minutie qui ne laissèrent échapper aucun détail à l'examen. Nous passerons donc sur les raisons pour et contre, et nous expliquerons la méthode adoptée.

Il fut décidé que les travaux préparatoires des 102 théologiens seraient réunis en *Schemata* ou projets de décrets — c'est-à-dire qu'il serait donné une forme exacte et positive aux résultats des patients labeurs de ces hommes, choisis dans diverses nations, à cause de leur savoir et de leur expérience.

Ces *Schemata* n'étaient rien que l'œuvre collective des Évêques et des théologiens qui les préparèrent. Ils étaient dépourvus de l'ombre même de l'autorité suprême. La liberté du Concile de les accepter ou de les rejeter, de les modifier ou de les amender, était pleine et entière. Le Pape, dans la constitution qu'il publia à l'ouverture du Concile, déclarait aux Évêques que les *Schemata* n'avaient aucunement reçu sa sanction, de telle façon qu'ils pouvaient s'en servir en toute indépendance.

Ces *Schemata* ont été imprimés à l'usage des Pères du Concile. Voici de quelle manière ils devaient être examinés :

(1) Le Concile aurait à élire au scrutin secret cinq comités ou députations pour : *a)* la Foi ; *b)* la Discipline ; *c)* les Missions ; *d)* les Questions Mixtes ; *e)* les Rites.

(2) Les *Schemata* devaient être distribués à tous les membres du Concile, au moins dix jours avant l'ouverture de tout débat sur ces formulaires.

(3) La première discussion aurait lieu au sein de la congrégation générale du Concile tout entier. Ce premier débat répond au débat en première et en seconde lecture d'un bill dans notre Législature. Si les Évêques adoptaient le principe d'un *Schema*, ils procèderaient immédiatement à la seconde discussion, celle des détails ou des articles, comme nous dirions, paragraphe par paragraphe, en réunion générale de toute l'assemblée.

(4) En cas d'objections, tout le débat était renvoyé à la députation respective, soit à celle de la Foi, ou de la Discipline, ou à tout autre, selon les cas spéciaux.

(5) Tout le *Schema* était alors soumis à un nouvel examen, au sein de la députation *ad hoc*. Il était amendé ou réformé, puis réimprimé et distribué aux Évêques et soumis à nouveau à la Con-

Digitized by Google

grégation générale du Concile, par un rapporteur élu par la députation et choisi dans son sein.

(6) Après discussion réitérée, le projet était mis aux voix. Le vote pouvait être émis sous trois formes : 1. *Placet*, c'est-à-dire « oui »; 2. *Non Placet*, ce qui signifie « non »; 3. *Placet juxta modum*, ou « oui, sauf amendement », ce qui, dans nos usages parlementaires, équivaut à voter pour un bill à la seconde lecture, en se réservant de proposer un amendement en section. Ceux qui votaient *juxta modum* étaient tenus de remettre leur amendement par écrit, et celui-ci était immédiatement imprimé, soumis à la députation et renvoyé avec un rapport à l'assemblée générale, pour y devenir l'objet d'un nouveau vote en séance intime.

Si le *Schema* ainsi remanié était amendé une seconde fois, les mêmes formalités devaient être renouvelées. Au contraire, en cas d'adoption par une majorité du Concile, il était réputé admis et réservé pour le vote définitif qui avait lieu en session publique du Concile, sous la présidence du Pape en personne. Le vote en session publique, toute discussion épuisée, se faisait par « oui » ou par « non », par *placet* ou par *non placet*. Ce mode de procéder fut publié, en assemblée préliminaire du Concile, par la Constitution *Multiplices inter* du 6 décembre 1869. Il fut soumis ensuite à certaines modifications, dont le but était d'assurer davantage la complète discussion de chacun des objets à l'ordre du jour.

Observons d'abord que ce règlement assurait la liberté de la parole aussi parfaitement qu'elle existe au sein du Parlement anglais. De plus, la minutie des débats trouvait les garanties les plus complètes dans le système d'amendements écrits, pesés et rédigés avec un soin extrême, ainsi que dans les remaniements réitérés des *schemata* par une députation ou section *ad hoc*, avant leur renvoi à l'assemblée générale du Concile, c'est-à-dire pour nous servir des termes consacrés de notre Parlement, en comité de toute la Chambre.

5. Le dernier point du règlement d'ordre du Concile auquel nous devions nous arrêter est l'obligation du secret. Au commencement du Concile de Trente, cette précaution avait été négligée; il en résulta que, le 17 février 1562, les légats se virent dans la nécessité d'imposer le secret aux évêques. Si pareille mesure a été reconnue indispensable au XVIe siècle, alors que l'imprimerie n'avait que quelques années d'existence et que la presse était à peine née, combien ne l'est-elle pas au XIXe siècle, où tout ce qui

Digitized by Google

se dit aujourd'hui est publié demain dans le monde entier. Il est évident que la discussion de matières telles que celles qui étaient soumises au Concile du Vatican exigeait une complète indépendance et une parfaite tranquillité d'esprit, conditions qu'il eût été impossible de réunir au milieu des assauts sans trève des gouvernements hostiles et d'une presse possédant une sorte d'ubiquité, au milieu des harassements perpétuels d'amis à moitié informés et des falsifications incessantes des ennemis.

Terminons ici ces quelques remarques sur le règlement, qui fut adopté par la commission le 3 novembre 1869 et confirmé d'autorité.

Nous voici arrivés à la dernière partie de notre exposé des événements antérieurs à la réunion du Concile : celle qui a trait aux matières à discuter. Il suffira d'en transcrire la liste qui comprend les six matières suivantes :

(1.) Schema sur la doctrine catholique opposée aux multiples erreurs découlant du rationalisme.

(2.) Schema sur l'Église de Jésus-Christ.

(3.) Schema sur l'Office des Evêques.

(4.) Schema sur la vacance des Siéges.

(5.) Schema sur la vie et les mœurs du clergé.

(6.) Schema sur le petit catéchisme.

Nous aurons à nous occuper plus loin de ces six objets ou du moins de quelques-uns d'entre-eux. Bornons-nous, pour le moment, à noter un seul fait.

6. En préparant le *Schema* sur *l'Église de Jésus-Christ*, lequel comprenait quinze chapitres, la commission, après avoir épuisé l'examen du corps de l'Église, fut inévitablement amenée à s'occuper du chef de l'Église. Deux chapitres furent préparés : le premier, relatif à la primauté du Pontife de Rome ; l'autre, à son pouvoir temporel. En traitant de la primauté, la commission fut tout aussi inévitablement conduite à examiner les attributions de la primauté et, parmi celles-ci, tout d'abord, la divine assistance promise à Pierre et, en Pierre, à tous ses successeurs, pour toutes les choses de la foi : en d'autres termes, l'infaillibilité. Les 14 et 21 janvier 1869, la commission traita de la nature de la primauté ; le 11 février, elle arriva à la doctrine de l'infaillibilité. On discuta ensuite deux questions : 1° « Si l'infaillibilité du Pontife de Rome *peut* être définie comme un article de foi ; » 2° « si elle *doit* être définie comme un article de foi. » A la première question, la commission

Digitized by Google

répondit, à l'unanimité, affirmativement ; à la seconde, tous les membres, à l'exception d'un seul, s'accordèrent à juger que le sujet ne devait pas être proposé au Concile, à moins que les évêques n'en fissent la demande. Les termes de ce jugement sont : *Sententia commissionis est, nonnisi ad postulationem episcoporum rei hujus propositionem ab Apostolica Sede faciendam esse* (Le jugement de la commission est que ce sujet ne doit pas être proposé par le Siége apostolique, à moins d'une pétition des évêques). Le seul consulteur qui ait voté contre était un inopportuniste. La conséquence de cette décision fut que jamais la commission ne compléta le chapitre relatif à l'infaillibilité.

La commission de Doctrine siégea pendant vingt-sept mois et tint cinquante-six séances : pendant tout ce temps, elle ne rédigea que trois, nous disons trois, *Schemata*. Après l'ouverture du Concile, elle ne se réunit plus qu'une seule fois : ses travaux étaient dès lors terminés.

Les faits qui précèdent suggèrent deux observations. On remarquera, en premier lieu, que maintenant que, pour la seconde fois, on aurait dû — si les adversaires du Concile avaient raison — s'empresser de donner la première place à l'infaillibilité, cet objet fut, de propos délibéré, nettement écarté du programme. L'autre observation est que Pie IX ne désirait pas et qu'il n'avait nul besoin de proposer la définition de son infaillibilité. A l'exemple de tous ses prédécesseurs, il avait conscience de la plénitude de sa primauté. Il l'avait exercée dans la pleine assurance que la foi de la chrétienté répondait à son autorité exempte d'erreur ; il ne sentait aucun besoin d'une définition quelconque. Ce n'était ni le chef de l'Église, ni l'Église universelle qui éprouvaient le besoin de cette définition : les évêques l'avaient amplement déclaré en 1854, en 1862 et en 1867. Il n'y avait plus que le petit nombre des controversistes qui doutait, et un nombre moindre encore qui niait que le chef de l'Église ne puisse ni se tromper en matière de foi et de morale, ni induire en erreur l'Église dont il est le suprême docteur : pour ceux-là seuls il était nécessaire que l'autorité fît une déclaration de la vérité.

Nous pouvons nous dispenser de tout commentaire sur les travaux des autres sections : celles de la Discipline, des ordres Religieux, des Missions et des Églises orientales, des Rites. Le monde s'y est peu intéressé et ne leur accorde aucune attention. Le seul

Digitized by Google

objet de son hostilité est la Définition qui a affirmé la divine autorité du chef de l'Église.

HENRY EDWARD,
Cardinal-archevêque de Westminster.

Digitized by Google

LES

« ATROCITÉS » EN BULGARIE ET EN POLOGNE.

Quand on veut tuer son chien, dit un vieux proverbe, on s'en va criant partout qu'il est enragé. C'est un cri de ce genre que pousse la Russie, en montrant la Turquie. Mais, en réalité, lequel de ces deux gouvernements est le plus « enragé »? Essayons de répondre à cette question.

Dans le *livre vert* publié par le gouvernement italien, il y a une intéressante dépêche de M. Nigra, ambassadeur du roi Victor Emmanuel à St-Pétersbourg, (elle est du 10 décembre 1876). En voici un passage :

« Ce que je désire, a dit l'empereur Alexandre à l'ancien confident de M. de Cavour, ce que je désire, et ce que je crois avoir le droit d'obtenir, c'est que l'on mette fin à la condition intolérable des chrétiens des provinces turques ; que l'on empêche définitivement le retour des vexations, des extorsions et des massacres dans ces contrées ; que les bienfaits de la civilisation et d'une administration équitable soient assurés aux populations qui ont en commun, avec les chrétiens du reste de l'Europe, le lien des croyances religieuses, et qu'ainsi on fasse disparaître une cause permanente de révoltes et de troubles en Orient, aussi bien que d'inquiétudes et de périls en Europe.

« La Russie, par sa position spéciale, est plus directement intéressée à ce que ce résultat soit obtenu. Mais l'Europe entière y a également un intérêt vital, et actuellement, comme le passé, je ne demande pas mieux que de procéder, d'accord avec les grandes puissances, pour faire cesser cette crise actuelle, de façon à ce qu'elle ne se contente plus seulement de paroles et de vaines promesses. Les réformes publiées dans les protocoles et dans les décrets de la Porte sont toujours demeurées lettre morte. L'organisation d'un système constitutionnel et parlementaire pour tout l'empire turc est une illusion. Ce système ne pourra jamais fonctionner en Turquie. A des maux spéciaux on doit appliquer des remèdes spéciaux, et au lieu de promesses et de projets illusoires, il faut des faits réels et des mesures pratiques dont l'application soit efficacement garantie. Voilà ce que je demande. Pas d'annexions ou de conquêtes ; mais soulagement des populations chrétiennes opprimées. »

La Russie fait donc la guerre à la Turquie pour « soulager les populations chrétiennes opprimées. » Il faut reconnaître que la situation faite aux populations chrétiennes dans l'empire turc n'est pas digne d'envie et que trop souvent elles sont exposées, sinon à

Digitized by Google

l'arbitraire du gouvernement absolu du Sultan, du moins aux violences de la bureaucratie ottomane et du fanatisme musulman. Cependant il est juste d'ajouter que la Porte a fait en ces dernières années les plus louables efforts pour opposer une digue à ces conséquences naturelles du campement des Turcs en Europe. Le dernier de ces efforts, résumé dans la constitution de Midhat Pacha, est bien certainement une des manifestations les plus extraordinaires de la politique moderne : les « principes de 89 » et le « régime parlementaire » proclamés par le commandeur des Croyants, bien que ressemblant un peu à ces vieux fusils à Silex que les négociants européens exportent aujourd'hui vers les côtes africaines, ont été accueillis en Turquie sans révolution. Est-on sûr qu'une telle proclamation faite à Moscou n'entraînerait pas bientôt la dislocation morale et matérielle de l'Empire russe? Il est certain, aujourd'hui, que la tolérance religieuse du gouvernement turc est bien supérieure à celle que déploie l'autocratie russe. J'en trouve la preuve dans des documents officiels que le ministère anglais vient de communiquer au Parlement *(Correspondence respecting the treatement of the members of the united greek church in Russia).* Ce sont 22 dépêches, émanées de lord A. Loftus, ambassadeur d'Angleterre en Russie, le lieutenant-colonel C. L. Mansfield, consul-général à Varsovie, M. G. E. Stanley, consul-général à Odessa, et R. C. Webster, consul à Cherson. Toutes ont pour objet la situation abominable faite par le gouvernement russe à nos coreligionnaires, les Grecs-unis de l'ancien royaume de Pologne. En voici un résumé rapide.

Le 21 septembre 1871, M. le colonel Mansfield communiquait au comte Granville, alors ministre des affaires étrangères, l'ordonnance impériale en vertu de laquelle les Églises « hétérodoxes » de Russie sont désormais placées sous la juridiction du saint Synode qui, lui-même, est soumis à l'autorité autocratique du Czar. Le consul-général de S. M. Britannique, à Varsovie, reconnaît que le but de cette mesure tyrannique est de forcer *per fas et nefas* les Grecs-unis à entrer dans le giron de l'Église « orthodoxe. » Antérieurement à la date de cette fameuse ordonnance, le gouvernement russe avait nommé un administrateur diocésain et recommandé (lisez commandé) une foule de modifications à apporter aux usages ecclésiastiques. Ainsi, les prêtres uniates devaient à l'avenir porter le costume des popes russes ; chaque

Digitized by Google

église uniate devait être munie d'une porte dite « porte de l'Empereur », à l'instar de celle qui, dans les églises orthodoxes, sépare le chœur et l'autel du commun des fidèles, et ne s'ouvre jamais que devant Sa Majesté le Czar, etc. « Une escouade de moines russes » avait été installée dans le couvent de S. Basile, appartenant aux Grecs-unis de Varsovie, et, comme il va de soi, ces personnages, fidèles à leur mission, s'y considéraient comme chez eux.

Le 23 novembre 1872, M. Mansfield informait son gouvernement d'une série de nouvelles ordonnances édictées par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Elles portaient qu' « *il y avait lieu de poursuivre, avec énergie, l'introduction du rit grec* » ; que toute résistance « *devait être abattue d'une main ferme et sévèrement punie* » ; que les prêtres qui se montreraient bien disposés seraient indemnisés pour tout dommage matériel résultant de leur soumission, mais que les récalcitrants seraient impitoyablement bannis de l'Empire. L'agent consulaire anglais rend compte ensuite de l'installation d'une « commission d'Inquisition » à Siedlce, à la barre de laquelle sont cités à comparoir périodiquement les prêtres uniates, afin d'y subir un interrogatoire sur la manière dont ils remplissent leurs fonctions sacerdotales. Tout ecclésiastique qui refusera de se présenter ou qui, présent, ne satisfera pas à l'interrogatoire des inquisiteurs sera ou interné dans un autre diocèse ou banni du pays. M. Mansfield fait un tableau lamentable de la situation des paroisses absolument privées de l'exercice du culte et de l'administration des sacrements.

En 1874, les rapports du consul-général de Varsovie deviennent plus fréquents. Le 29 janvier, il annonce à son gouvernement *le renouvellement des troubles* dans les districts uniates de Siedlce et de Lublin, troubles « qui ont pour suite effusion de sang, mort d'hommes, traitements barbares infligés aux malheureux paysans. » L'administrateur du diocèse de Chelm, Popil, venait d'informer le comte Tolstoï que les ordonnances impériales n'étaient exécutées que partiellement. Le comte Tolstoï, de son côté, s'était empressé d'intimer aux fonctionnaires de son département l'ordre d'introduire « la plus stricte uniformité de l'Église unie avec l'Église orthodoxe », les invitant « à faire supprimer, dans le plus bref délai, les bancs, les prie-Dieu, les chapelets, les sonnettes pendant la messe, etc. » Un grand nombre de prêtres se soumirent. Mais les paysans se soulevèrent partout contre ces mesures arbi-

Digitized by Google

traires. Dans beaucoup de localités, ils cessèrent de fréquenter les églises. Ailleurs, ils maltraitèrent les prêtres qui faisaient cause commune avec l'oppression; dans un village, le curé, serviteur trop docile du pouvoir, fut lapidé à mort par ses ouailles. La police et les cosaques, appelés pour rétablir l'ordre, s'étaient livrés à des atrocités inouïes : dans la lutte, une foule de paysans et quelques cosaques, principalement des officiers, avaient été tués. A Mynciéwicz, la population défendit son église et la disputa, pendant plusieurs jours, à la force armée; vaincue enfin par la fusillade, elle dut se retirer et abandonna ses demeures. Mais on la rassembla comme un troupeau de bétail, et il lui fut ordonné de signer une « *déclaration de conversion* ». Tous refusèrent énergiquement de céder à la violence. La police recourut alors aux grands moyens : chaque homme reçut 50 coups de cet instrument civilisateur, l'infaillible et trop célèbre knout, que, par un euphémisme emprunté à la langue moscovite, le rapport de l'honorable agent anglais nomma « le fouet cosaque »; chaque femme, 25 coups, et chaque enfant, sans distinction de sexe ni d'âge, 10 coups. M. Mansfield cite une femme à laquelle le bourreau administra 100 coups et qui, naturellement, ne sentit pas les derniers ; la malheureuse avait rendu l'âme avant la fin du supplice. La nouvelle de ces atrocités arriva à Saint-Pétersbourg pendant les fêtes du mariage de la jeune duchesse d'Édimbourg, et elle y produisit une impression tellement pénible, qu'ordre fut donné de suspendre l'exécution des mesures. Cependant les paysans incarcérés ne furent pas remis en liberté : les arrestations en masse furent maintenues et de nouveaux « criminels » mis sous les verroux.

Le 18 février 1874, M. Mansfield adressa à Londres un rapport sur la continuation de la persécution contre les Grecs-unis. Des faits tels que les combats et la flagellation de Mynciéwicz s'étaient reproduits dans « beaucoup *(many)* » de localités. Autant dire qu'il n'y avait pas eu de trêve du tout : la police russe sait, de longue date, interpréter avec sagacité tout ordre de clémence venu de St-Pétersbourg.

Le 7 mars, le même consul-général, M. Mansfield, écrit que les « massacres » continuent; seulement ils étaient accompagnés d'une méthode de conversion nouvelle. Partout où les habitants faisaient mine de bouder aux bienfaits que leur tendait la main paternelle du Czar, on logea — chez l'habitant — des garnisons

Digitized by Google

telles que toute résistance devenait de la folie. En outre, les villages « rebelles » furent frappés de contributions extraordinaires en argent, variant de 200 à 400 roubles. Dans le gouvernement de Lublin, les persécutions n'avaient, à cette époque, pas encore pris les proportions de celles qui sévissaient à Siedlce. Cependant, dans la prévision du danger qui allait fondre sur eux, les paysans du district de Lublin avaient juré de démolir eux-mêmes leur église et leur presbytère, plutôt que d'accepter les « réformes » russes.

Le 18 mars, lord A. Loftus avait eu, avec M. de Westmann, un entretien au sujet des événements de Pologne. M. de Westmann avait, à cette occasion, donné à l'ambassadeur anglais l'assurance « que toute cette affaire était excessivement désagréable au Czar, mais que ces troubles n'avaient aucun caractère politique. » « L'Église latine, déclarait M. de Westmann à peu près dans les termes employés par un article officiel du *Journal de Saint-Pétersbourg* du 27 février (11 mars) 1874, a essayé de gagner peu à peu tous les Uniates. C'est cette réunion que cherche à prévenir le gouvernement impérial. »

Le 12 juin 1874, M. Mansfield fait allusion à une conversation qu'il avait eue, dans l'intervalle, avec le comte de Derby, au sujet de l'affaire des Uniates. A cette date, presque toutes les paroisses uniates avaient été pourvues de desservants « amis du pouvoir civil. » La population se tenait partout à une distance respectueuse de ces créatures de la police et refusait d'elles tout secours religieux. « Les paysans enterrent leurs morts dans les cimetières, nuitamment et sans l'assistance du clergé, et ils déclarent qu'ils refusent les sacrements du baptême et du mariage des mains de prêtres indignes. » Le Consul-général anglais rapporte aussi qu'il a appris que le clergé catholique romain baptise et marie secrètement dans les paroisses « rebelles ». Souvent, assure-t-il, des prêtres font des centaines de kilomètres pour accomplir ces actes sacerdotaux. Les paysans résistent aux prétentions russes avec une fermeté digne d'un meilleur sort. Il est impossible de songer à une solution pacifique de cette grave question.

Le 21 juillet 1874, lord A. Loftus communique au comte de Derby un nouvel article du *Journal de Saint-Pétersbourg*. Cet article, publié dans le N° du 7 (19) juillet, annonce que, pendant le séjour du Czar à Varsovie, des députations envoyées par différentes paroisses uniates ont tenté d'exposer leurs *griefs* à S. M. le Czar

Digitized by Google

avait déclaré qu'il lui était impossible de recevoir ces députations. En même temps, il leur avait fait intimer, par le général de Kotzebue, l'ordre de se soumettre *en paix et sans murmures* aux décrets impériaux.

Le 1er janvier 1875, M. Mansfield dit « que la surveillance de l'Eglise uniate vient d'être détachée du saint Synode et confiée au Ministère de l'Intérieur ». Le général de Kotzebue avait, la veille, informé le consul-général anglais qu'il élaborait, avec le Ministre de l'Intérieur, d'autres mesures dans le but d'empêcher de « nouvelles atrocités. » M. Mansfield déclarait qu'il estimait que ce changement de politique était devenu indispensable. Les paysans, ajoutait-il, endurent des *souffrances indicibles*. Dans un village, un malheureux s'était asphyxié avec toute sa famille afin d'échapper à la douleur de voir baptiser, par le pope russe, un enfant que sa femme venait de mettre au monde. La population des campagnes bivouaquait dans les bois et y mourait de froid et de faim. Les cosaques avait ordre de « hacher » les paysans et de les ramener morts ou vifs dans les villages. Comme les troupes dévastaient les semailles, les paysans laissaient, dans beaucoup de cantons, leurs champs en friche et allaient louer leurs bras aux propriétaires des domaines voisins. Chaque fois que la police avait vent de pareille « désertion, » elle mettait « sous la surveillance » les propriétaires « coupables de pactiser avec la révolte ».

Le 27 janvier 1875, lord A. Loftus envoya au comte de Derby un nouvel article du *Journal de St-Pétersbourg*, du 15/27 janvier. Le Journal officiel russe y parlait de conversions en masse et *spontanées* à la religion orthodoxe. Cinquante mille âmes et vingt-six prêtres avaient *demandé la permission* d'entrer dans l'Église d'État; le Czar avait *très-gracieusement* daigné accorder son autorisation, et il exprimait ses remercîments aux « convertis ».

Le 28 janvier, l'ambassadeur de la Reine transmit un autre extrait du même *Journal*, contenant le texte d'une adresse de loyalisme envoyée au Czar par les « convertis ».

Le 29 janvier, M. Mansfield fait son rapport sur cette conversion en masse. « Cette opération, dit-il, a été réalisée par différents moyens, parmi lesquels les mauvais traitements forment un des éléments principaux *(a not inconsiderable element)* ». Dans quelques paroisses, les récalcitrants ont été pris et envoyés en *Sibérie*. Les autres ont plié sous les coups ou bien ont renoncé à la lutte pour sauver leurs biens des déprédations des Cosaques.

Digitized by Google

Dans d'autres paroisses, on a distribué des sommes d'argent et acheté la soumission des infortunés, las de persécutions. Il y eut des localités où la population fut *brutalisée* jusqu'à ce que l'extinction des forces physiques anéantit la constance. Dans un village, que M. Mansfield cite comme un exemple entre cent, les paysans furent *battus* au point que le médecin militaire déclara « qu'un jour de plus de ce régime tuerait la population entière. » On changea de genre « de prédication » : les Cosaques chassèrent à coups de fouet ces malheureux dans une rivière à moitié prise de glace. Ceux qui survécurent furent poussés entre une double haie de soldats jusqu'à l'église, où on les força, la baïonnette dans les reins, à signer une *supplique d'apostasie* adressée au Czar. En sortant de l'Église, tous criaient : « Vous avez beau nous nommer orthodoxes, nous voulons vivre et mourir dans la foi de nos pères ! » Lorsque la supplique fut signée, dit plus loin le consul-général, un certain nombre de paysans furent *contraints* de la remettre, en députation, aux autorités, et à signifier à leur archevêque la soumission de tout le village. « Ces mesures ont beaucoup d'analogie, ainsi s'exprime le rapport en question, avec celles qui furent employées en Lithuanie en 1835 et 1838, alors que plus de 1,000,000 de Grecs uniates ont été amenés bon gré mal gré, dans le sein de l'orthodoxie russe. »

En commentant les prétendus efforts faits par le clergé catholique dans le but de convertir les uniates, sujets de la Russie, à leur église, M. Mansfield dit : « Cette histoire ne doit être admise que sous toutes réserves. » Et il explique qu'à cette époque les prêtres étaient tous gens gagnés à prix d'or par les agents russes, et qu'ils étaient dans les mains de ceux-ci des instruments d'une docilité complète. Il y avait des années déjà que les prêtres fidèles à leur foi avaient été extirpés par le pouvoir et remplacés par des créatures serviles. M. Mansfield pense aussi que les prêtres catholiques ont, dès l'origine, considéré toute l'affaire « comme trop critique » pour qu'il leur fût permis d'exercer une influence sur son développement. « Au reste, il n'y a que fort peu de prêtres catholiques romains dans les districts habités par les uniates, et ceux qui s'y trouvent sont l'objet d'une surveillance tellement jalouse et tracassière, ils savent si bien qu'au moindre *chuchottement* on les enverrait en Sibérie, qu'il paraît absolument téméraire de supposer chez eux la moindre velléité d'une intervention quelconque. » « Et de fait, » ajoute plus loin l'honorable fonctionnaire

Digitized by Google

britannique, « le fanatisme obstiné des paysans n'a eu besoin d'aucune excitation étrangère. »

Le 10 février, le même consul-général rend compte d'une grande « effervescence » et d'une profonde « agitation », conséquence de la prétendue conversion spontanée des cinquante mille uniates. Les signataires de la supplique déclaraient qu'ils *n'avaient pas su* ce qu'on les avait forcé de signer de leur nom ou d'une croix, et ils soutenaient que cette pièce, qui leur avait été arrachée par la violence et par la fraude, ne les liait d'aucune façon. Les députés, chargés par la police de remettre la supplique aux autorités civiles, avaient été maltraités à leur retour dans leurs foyers. Les popes avaient réclamé la protection permanente de la force publique. Le contingent de Cosaques avait été considérablement renforcé. Le consul-général pense que le gouvernement a remporté un succès. D'après lui, quelques générations murmureront et se révolteront encore contre la violence ; mais, dans une cinquantaine d'années, tout ce monde sera parfaitement docile et orthodoxe.

Le 16 février, lord Loftus envoyait à lord Derby plusieurs extraits du *Nord*, contenant des lettres du comte Ladislas Plater, ainsi qu'un long article du *Golos* (n° du 16/28 janvier) et une correspondance publiée dans le *Monde* du 2 février. Un extrait du *Journal de Saint-Pétersbourg*, que lord Loftus transmettait le 13 avril 1875 à son gouvernement, rend compte de la réception de la députation des « convertis » par l'Empereur. Le Czar « blanc » accueillit la déclaration de leur conversion avec satisfaction et dit, entre autres choses, « qu'il remerciait Dieu de ce que, dans *sa miséricorde infinie*, il avait amené ses sujets à rentrer en foule dans le giron de l'Église orthodoxe. »

Le 24 avril, M. Mansfield fait à lord Derby un rapport sur une nouvelle conversion *spontanée* de 250,000 uniates du gouvernement de Lublin.

Le 26 mai, le même Consul-général écrit que l'agitation touche à sa fin dans les districts habités par les nouveaux « convertis ». « Le mouvement religieux, dit-il, se manifeste maintenant par une exhibition de soi-disant miracles » : crucifix saignants, apparitions de la Sainte-Vierge. Le colonel anglais ne croit pas aux miracles, mais la piété des Polonais « convertis » se montrait moins sceptique. Le nouveau clergé imposé par le Czar blanc travaillait, de concert avec la police, à déraciner cette piété

Digitized by Google

incurable. « Tous les Grecs-unis, ajoute M. Mansfield, ont passé maintenant à l'église d'État, à l'exception de 20,000 environ, habitant les gouvernements de Siedlce et de Lomza, et d'à peu près 2,000 Varsoviens. »

Le 1er janvier 1876, le Consul-général anglais informe son gouvernement que les prétendus convertis sont loin de s'être voués corps et âme à la religion impériale. « *Ils ne fréquentent ni* » *église, ni sacrements;* ils refusent de laisser baptiser leurs » enfants par les popes russes; ils repoussent ceux-ci des funé» railles de leurs morts et ne font plus bénir leurs mariages. » Les popes russes ayant fait rapport sur ces faits à l'archevêque grec de Varsovie et de Nowogeorgiewsk, Mgr Johannikij, cet archevêque refusa d'appeler la police au secours de la religion : il reçut du gouvernement l'ordre de se rendre à Cherson, où il fut interné. Ce prélat est âgé de plus de 80 ans et infirme : depuis 1859, il occupait le siége archiépiscopal de Varsovie, où il s'était notamment distingué, pendant l'insurrection, par sa piété et sa modération. Le gouvernement avait une dent contre lui depuis 1863. M. Mansfield ne dit rien de son successeur, Mgr Demetrius.

Le 14 février, rapport du même Consul-général à Varsovie, dans lequel il rend compte de la déportation de 400 uniates récalcitrants à Cherson. C'est dans ce gouvernement qu'il avait été résolu d'éparpiller ces infortunés, en n'internant jamais qu'une seule famille uniate dans chaque village grec-orthodoxe.

Le Consul anglais à Cherson, M. Webster, donne, dans ses rapports, des détails navrants sur les traitements auxquels sont soumis les déportés dans ce gouvernement. On les mène avec une sévérité cruelle, dit-il, avec une rigueur qui n'a pas de nom. Hommes, femmes, enfants, tous sont employés à casser des pierres sur les routes. — Il y a dans le gouvernement de Cherson environ six cents uniates, tous hommes mariés, transportés ici de diverses contrées et arrachés à leurs familles; leurs femmes et leurs enfants sont restés à la maison, avec des cosaques, logés de force sous leur toit!

Le 17 novembre 1876, M. Stanley, Consul-général d'Angleterre à Odessa, écrit à lord Derby que le Ministre de l'Intérieur vient d'interdire, sous les peines les plus sévères, aux prêtres catholiques romains de toutes les provinces de l'Empire, d'intervenir, à quelque titre que ce soit, en faveur des besoins religieux des uniates, qui doivent être contraints ainsi indirectement de se

Digitized by Google

rendre dans les églises orthodoxes. Il joint à son rapport le texte de l'arrêté ministériel. Cette pièce est la dernière du recueil publié par le gouvernement anglais.

Ces rapports émanés d'agents protestants anglais ont une éloquence qu'il n'est pas nécessaire de commenter. Cependant, pour achever le tableau, il importe de rappeler au lecteur l'ordonnance par laquelle la langue polonaise a été officiellement interdite dans toute l'étendue du royaume de Pologne.

Par une ordonnance du 30 mai de la même année (1), l'usage de la langue petite-russienne, celle des uniates, a été défendu *dans le champ même de la littérature*. Enfin des troupeaux de prêtres et des légions de laïques expient en Sibérie le crime de fidélité envers l'Eglise catholique, leur mère, et beaucoup d'entre ceux qui ont échappé à ce martyre ne sont relâchés de leurs prisons de glace que pour être internés en *Libérés-forçats* dans quelque steppe du midi de l'empire....

Et les Russes auraient le droit de s'intéresser au soulagement des populations chrétiennes de la Turquie! Qu'ils commencent par affranchir leurs propres populations chrétiennes, et, avant de se plaindre des « atrocités » des Turcs en Bulgarie, qu'ils effacent la honte des atrocités qui se passent en Pologne, sous leurs propres yeux.

La guerre qui commence n'est donc que la répétition d'un de ces actes de brutalité politique dont notre siècle, si fier de sa civilisation, fournit trop d'exemples. Quel en est le but véritable et quelles en seront les conséquences probables ?

L'empereur Alexandre a dit à M. Nigra: « je puis vous assurer » que si je suis forcé d'entrer, je saurai sortir (Voy. dépêche » citée plus haut). » Sans manquer de respect au fils de l'empereur Nicolas, on peut dire que rien ne le forçait d'entrer et qu'il est impossible de prédire comment l'armée russe pourra sortir de l'aventureuse expédition dans laquelle elle s'engage: les chrétiens sont plus libres en Turquie qu'en Russie et la presqu'île des Balkans a été transformée par la politique contemporaine en une sorte de boîte à surprises. Si, cette fois, les Turcs sont battus, ils seront écrasés, et, dans tous les cas, l'autorité de la Porte sera

(1) Voy. *Revue Générale*, 1876, nº d'août, p. 315 du T. 24 de la collection.

annihilée : les chrétiens ne profiteront de l'anarchie qui suivra les victoires moscovites que si l'occupation russe devient permanente ou si l'on extermine la population musulmane.

Et si les Russes étaient battus...?

Sur toutes ces questions, on ne peut se livrer qu'à des conjectures. Un seul homme en Europe pouvait prononcer une parole libératrice : c'est le Sphinx de Berlin. Pour fortifier ses nerfs, il est allé respirer l'air des sapinières de la Poméranie, lui qui depuis dix-sept ans énerve la diplomatie européenne. Ceux qui croient aux présages seront effrayés quand ils apprendront que M. de Werther, l'ambassadeur de mauvais augure, quitte Constantinople. C'est lui qui représentait la Prusse à Vienne, en 1876, et à Paris, en 1870.

La diplomatie russe et d'autres cherchent à rassurer les pauvres nations, qui paient de leur or et de leur sang ce jeu horrible des batailles. Ces assurances donnent le frisson, et l'on médite, d'abord avec effroi et puis avec colère, ces paroles prononcées hier à la tribune du *Reichstag* de Berlin par le vainqueur de Gravelotte :

« Messieurs, je partage les espérances et les vœux de l'honorable préopinant, au sujet d'une paix durable, mais je ne partage pas sa confiance. Heureux seront les temps où les États ne seront plus forcés d'employer la plus grande partie de leurs recettes à assurer leur existence, où non-seulement les gouvernements, mais encore les peuples et les partis, auront acquis la conviction qu'une guerre même heureuse coûte plus qu'elle ne rapporte; car acheter des biens matériels au prix des vies humaines ne peut être un profit. Mais, messieurs, ce qui s'oppose à ce progrès de l'humanité, c'est la défiance réciproque ; et dans cette défiance, il y a un grand et continuel danger... »

Mais qui a semé cette défiance? Ceux qui en profitent et ceux qui en veulent profiter.

Prions pour les cent mille hommes qui vont être tués entre les Carpathes et les Balkans. Prions aussi pour les nations qui sont assises à l'ombre de la mort, et que la vérité seule peut délivrer.

L. DE BREUX.

Digitized by Google

MÉLANGES.

Les lettres du P. Lacordaire.

Correspondance inédite du P. Lacordaire, par M. H. Villard. — 2e Edition, Paris, chez Palmé, et Bruxelles, chez G. Lebrocquy, 1876, 1 vol. 8°, XIII°, — 658 p.

Voici encore un écho d'outre-tombe de cette grande voix qui a tant charmé les hommes qu'ils ne peuvent la laisser muette même dans la mort. Ne semble-t-il pas que Dieu ait voulu que rien ne manquât à la mémoire prédestinée de Henri Lacordaire? Son âme, avec sa foi virile et sa piété, fervente jusqu'au mysticisme, nous a été retracée par un confrère, le P. Chocarne, en des pages ravissantes de candeur et d'émotion. Avec la calme impartialité d'un magistrat établissant « le droit de la gloire, » M. Foisset a décrit sa vie publique. Les côtés intimes de l'existence de l'étudiant, du lévite, du moine, de l'orateur ont été mis au jour, avec un zèle jaloux, dans les travaux de M. de Montalembert, Perreyve, Lorain, Régnier, de Falloux, pour ne citer que ceux-là, parmi tant d'autres, tous admirés. Ces critiques étaient eux-mêmes princes ou maîtres dans l'art d'écrire, la science, la critique. Mais leurs œuvres eussent été dénuées du mérite qu'on y acclame que le nom de Lacordaire leur eût communiqué le rejaillissement de son immortalité. C'est M. Henri Villard, aujourd'hui, qui apporte sa palme au trophée resplendissant. Disciple, auditeur, confident de Lacordaire, il fait aux admirateurs du grand homme un multiple présent. Cent-cinquante lettres inédites, et des extraits nombreux de la correspondance de Mad. Anne Dugied, la vénérée mère de l'orateur, forment le fonds du livre. Signalons avec joie l'étude historique qui lui sert d'introduction. Même après le travail si pieux et si élevé de M. Lorain, après la biographie de Montalembert, la biographie de M. Henri Villard présente un inexprimable attrait. Le suffrage de l'Académie des jeux Floraux de Toulouse, rendu par l'organe délicat, si sévère

Digitized by Google

d'habitude, de M. le comte de Toulouse-Lautrec, sera ratifié par tous ceux qui ouvriront ces pages amies : on ne les laissera qu'après les avoir épuisées. Toute la famille de Lacordaire se meut dans cette sphère dont Henri est de bonne heure le foyer et la gloire : tous, types distingués, très-loin de la banalité, en leurs positions diverses ; tous, ou presque tous, à un degré singulier, gens d'honneur extrême, de grande délicatesse, à l'âme chevaleresque, et cela tout à fait naturellement, loin de la moindre prétention. Il faut lire dans le récit de M. H. Villard le développement progressif de l'âme de Henri, depuis sa conversion jusqu'à son entrée en religion, et de là, avec une intensité croissante de lumière, de consolation et d'énergie, jusqu'à cette heure trop vite venue, qui ne fit qu'ajouter à tant de grandeur le sceau indélébile de l'éternelle stabilité. — L'étude du vénérable Mᵉ Guillemin, patron du jeune légiste ; le séminaire d'Issy ; l'aumônerie de la Visitation, après le refus de dignités menant à l'épiscopat et peut-être à la pourpre ; le « désert » désolé pour jamais de la Chênée ; le noviciat dominicain de la *Quercia;* Notre-Dame et son féerique auditoire ; les conférences, les missions, les réunions de St-Vincent de Paul ; l'Assemblée législative ; le Palais de l'Académie française, enfin, l'école de Sorèze, tous ces lieux, étapes brillantes et laborieuses du pèlerinage terrestre de Lacordaire, revivent avec leurs couleurs vraies, leur atmosphère triste ou lumineuse, avec leurs souvenirs inoubliables désormais, et pleins de la grande ombre qui les vivifia. Nous ne ferons pas subir à cette noble étude, que nul ne lira sans larmes, le téméraire hasard de quelques citations. Tous ceux qui aiment les lettres françaises et qui aiment Lacordaire — deux choses inséparables à présent ; — liront avec bonheur le portrait du moine, du citoyen, du défenseur des droits de l'Eglise de Jésus-Christ, tel que l'a retracé la plume aimée de M. H. Villart. Un travail bibliographique sur toutes les publications de Lacordaire complète de la façon la plus heureuse sa biographie.

Que dire des lettres elles-mêmes, si ce n'est ce qu'on a dit des précédentes ? pour l'étudiant, pour l'homme du monde aussi bien que pour le prêtre, elles sont un trésor. M. Villard, je pense, a réuni avec prédilection celles qui se rattachaient à la direction morale de l'âme. Ce sera là le cachet de son livre, et il l'en faut remercier doublement. Il en est à la fois devenu une révélation, un guide spirituel et une œuvre esthétique, digne sœur des autres productions de Lacordaire. Me permet-on de transcrire ces dix

Digitized by Google

lignes d'une lettre datée d'Issy, 11 décembre 1825, et envoyée à un jeune condisciple rappelé dans le monde :

Aime-moi bien, mon cher ami, parce que je t'aime bien. Tu ne trouveras jamais d'âme qui te soit plus réellement dévouée que la mienne; qui ait un si grand besoin de franchise et de confiance envers toi; qui t'aime avec plus d'emportement et de sagesse. Tu trouveras des connaissances aimables et des complices frivoles;

Mais un ami sincère est un bien précieux
Qu'on ne tient qu'une fois de la bonté des cieux.

Pour moi, je me souviendrai toujours de de B***, j'aimerai toute ma vie à me rappeler ce que nous avons dit et ce que nous avons fait ensemble, tant de riens gracieux qui sont tout pour le cœur. Ah! tu me manqueras souvent; il m'eût été doux de combattre avec toi sur le même champ de bataille, et il n'y en a pas de plus beau que celui sur lequel nous étions placés. Tu quittes la seule chose qui soit grande ici-bas, la seule qui vaille qu'on s'en occupe : *Demas me reliquit amore hujus sæculi.* Quoi qu'il arrive, tu seras toujours présent à ma pensée; dans un état obscur ou dans un sort brillant, au temps de la prospérité comme au jour de la persécution, nos deux âmes ne seront jamais étrangères l'une à l'autre. N'est-il pas vrai, de B***, qu'elles ne seront jamais étrangères l'une à l'autre! Ah! tu es mon ami! je pourrai mourir, mais non perdre ce titre. Voilà la dernière nuit que tu dois passer au séminaire; je souhaite que tu n'en aies jamais de plus mauvaise, et que tu ne te rappelles jamais avec amertume ce dernier moment que nous avons passé sous le même toit quand nous étions jeunes, pleins de vie et d'amitié, et que nous devions nous dire adieu le lendemain en prenant deux routes différentes dans le monde. Que la tienne soit heureuse! Adieu, mon ami; tu t'en vas donc! Arrêtons-nous encore avant de nous séparer; regarde-moi une dernière fois. Pourquoi sommes-nous nés ensemble? Pourquoi nous sommes-nous rencontrés? Que deviendrons-nous tous deux? Je ne sais rien de ta destinée, tu ne sais rien de la mienne. Hélas! nous la connaîtrons bientôt tout entière; le drame sera bientôt joué; nous ne conserverons pas longtemps sur notre visage cet air de jeunesse qui nous plaît, ce feu qui brille dans nos yeux, ces illusions qui nous enchantent; nos mains voudront encore se serrer qu'elles n'en auront déjà plus la force. Allons, adieu; poursuivons chacun notre route; que Dieu soit avec toi! Donne-moi ta main; heureux est le jour où je l'ai touchée pour la première fois! Adieu, de B***; l'éternité ne sera pas capable de me faire oublier ton nom.

Je dois aussi noter ce que Lacordaire pensait d'avance de l'œuvre que nous a donnée M. Villard.

« ..... Je ne sais, mon cher ami, si je mériterai qu'on s'occupe de ma vie après ma » mort. C'est la mort seule qui donne à la vie son véritable caractère et qui permet de » la perpétuer..... moi vivant, l'amitié vous aveuglerait.....

» ..... Que si c'est pour vous un soin de rassembler les matériaux de ma faible vie, » rassemblez-les comme on fait de choses intimes, pour vous, pour les heures d'un » âge plus mûr, et si je viens à mourir avant vous, comme c'est l'ordre de la nature, » vous verrez alors s'il convient à l'édification des âmes de dire quelque chose de moi » sur mon tombeau. La mort vous permettra tout, parce qu'elle vous donnera la » mesure de tout. Vous serez plus vieux, et moi mieux placé sous vos regards. »

Force m'est d'indiquer le reste, seulement. En quelque état

Digitized by Google

d'âme ou d'esprit qu'on se trouve — tristesse, indifférence, doute, ferveur ou réforme religieuse — les lettres de Lacordaire relèveront le courage, grandiront le caractère, cette force-maîtresse d'ici-bas. On le trouve là tout entier : avec sa candeur native et la maturité de conseil que lui donna de bonne heure le sentiment de son exceptionnelle mission, avec sa fière loyauté, son mépris de tous les compromis et de toutes les adulations, son affection sérieuse et dévouée plus encore que tendre et expansive.

Ce qui est tout à fait remarquable, c'est l'*Appendice*. Pour connaître bien la jeunesse de Lacordaire, ses démêlés avec Lamennais, l'enthousiasme provoqué par les Conférences et toute la physionomie réelle de sa vie, il faut lire cela. Un paragraphe est d'un intérêt majeur : « Lacordaire et le libéralisme catholique. » En 1870, d'éminents jésuites, rendant compte, dans le *Month*, de l'histoire de M. Foisset, ont écrit ces significatives paroles : L'inimitié qui poursuivit Lacordaire fut singulièrement impitoyable... Ce n'est pas moins un triste exemple du ravage que peut faire l'envie dans des âmes qui sont jusqu'à un certain point du côté du droit, comme un exemple aussi des entraves mises à la gloire de Dieu par l'étroitesse de ceux qui prétendent le servir. » Son point de vue à lui se dessine assez en ces simples mots : « Le Christianisme ne peut reprendre son empire sur le monde que par une lutte sincère où il ne soit ni oppresseur, ni opprimé. Je vis là dedans, et je suis étranger à tout le reste. » Mais laissons la parole aux rédacteurs du *Month*.

« .... Redisons-le. Si, après tout, on trouvait çà et là, dans les écrits et dans les actes de cet homme, aussi grand qu'étonnamment simple, quelques traces d'une excessive adhésion aux principes et aux opinions modernes, en tant qu'ils sont, jusqu'à un certain point, en apparence ou en réalité, en désaccord avec les meilleurs traditions du christianisme, nous devons nous bien ressouvenir que quelques torts de ce genre seraient plus que contrebalancés par une disposition caractéristique de son âme, qu'aucun de ceux qui l'ont connu ou qui ont étudié sa vie d'homme ou de religieux n'hésitera à reconnaître et à admirer. Ordinairement le *libéralisme* n'est pas réputé nourrir la docilité, la soumission à l'autorité, la promptitude à écouter les avis, le désir d'apprendre même de ceux qui n'ont nul titre pour enseigner. Eh bien ! cette docilité d'esprit était un trait saillant du noble caractère de Lacordaire ; elle remplit toute sa vie. Nous le voyons dans sa conduite envers M. de Quélen. Nous le voyons dans ses rapports avec La Mennais. Nous le voyons dans sa correspondance avec ses amis, notamment avec Madame Swetchine. Nous le voyons par-dessus tout, du commencement à la fin, dans toute sa conduite envers le Saint-Siége. Les faits sont trop explicites et trop avérés pour que nous les rappelions en détail. Jamais le Vicaire de Jésus-Christ n'eût un fils plus soumis que Lacordaire ; à peine a-t-il eu un qui lui ait donné des preuves plus frappantes de cette soumission. Nous pouvons donc tenir pour certain

Digitized by Google

que si Lacordaire eût été vivant au moment de l'Encyclique de 1864, il l'eût reçue avec une docilité d'enfant, quand bien même, ce que nous ne croyons pas, il eût jamais eu quelques opinions en désaccord avec la doctrine de cet acte pontifical,...»

Ce jugement, il importe de le rappeler, émane des Jésuites, de la Province d'Angleterre.

Combien il est vrai! Et puisque l'appréciation touche à une phase de l'existence du grand moine qui, à tort ou à raison, passionna si fort l'opinion, il est bien naturel d'ajouter : De ces pages mêmes du *Month*, et de plus d'une déclaration de Henri Lacordaire, attaché par tout le fond de son être à Rome, à la Papauté, à l'Église, ressort, avec une clarté plus saisissante, l'importance du Concile du Vatican, pour l'intelligence des luttes spirituelles de ce temps-ci.

Nul doute qu'un homme aussi fidèle, aussi perspicace n'eût puisé une lumière nouvelle dans les travaux de l'auguste Assemblée. Depuis longtemps tout à fait d'accord, au fond, avec son esprit, il eût formulé d'une façon complète, au point de vue des principes, les maximes absolues du droit chrétien, en les distinguant des formes contingentes dont les revêtent les pactes transactionnels imposés aux gouvernements par la force majeure des événements, et par la constitution présente des peuples européens. Sur certains points, nous le pensons, il aurait, sans rougir, répété les paroles de Corneille dans Polyeucte :

Je sais, je crois, je vois, je suis désabusé.

Nous, du moins, éclairés des splendeurs qu'il ne put contempler, gardons-nous de faiblesse et d'injustice. De faiblesse, en ne méconnaissant jamais les droits absolus de la vérité, dans le flux des nécessaires accommodations de la vie politique ; d'injustice, en reprochant à un homme qui se faisait un honneur suprême de son obéissancesans réserve à la Chaire principale, de n'avoir pas prévu, à l'avance, tous les détails d'un programme social, dont les événements ne lui avaient pas encore permis d'embrasser l'ensemble. Ils sont bien vains, et dignes de dédain plus que de courroux, les pygmées insolents, dont le mauvais cœur ose oublier ce que les hommes de la génération précédente, et Lacordaire plus que les autres, ont fait pour la grande cause de l'Eglise, et leur jeter à la face des vues qui furent l'inévitable legs de

Digitized by Google

notre époque, et jusqu'aux qualités qui feront la gloire de ces lutteurs vaillants devant une moins ingrate postérité. N'est-il pas déplorable de voir ainsi méconnaître l'honneur et l'amitié, la gratitude chrétienne, nos souvenirs les plus chers, toutes les fraîches sympathies de l'âme par des hommes dont la médiocrité jalouse compromet et s'immole toutes choses, excepté leur vanité et leur intérêt personnel. — Un enseignement libre à côté du monopole de l'Etat; le droit d'association religieuse sans entraves; un Episcopat affranchi du despotisme officiel et uni intimement à Rome; la chaire principale reconnue par l'universalité de la nation, et exerçant sans obstacles sa primatie doctrinale et historique : sans nul doute, voilà le spectacle que nous offre, à l'heure actuelle, cette France qui demeure, quoi qu'on dise, l'axe spirituel de l'Europe et du monde. N'est-ce pas une consécration des principes du plus pur Christianisme? Ne sont-ce pas là les fondements mêmes de ce droit *ultramontain* dont Lacordaire revendiquait hautement le nom et la glorieuse injure? Mais qui donc a travaillé plus que tous les autres à fonder cet état de choses, si différent de l'oppression multiple et savante d'auparavant? Je dirai avec M. H. Villard :

Il vengea la Papauté des préjugés de l'ignorance et des mensonges de la haine, en racontant son histoire; il expliqua son origine, son développement, son martyre, les vicissitudes et son existence, sa mission providentielle, ses gloires passées et son prochain triomphe (1). Il aimait la Papauté, comme il aimait l'Eglise, et pendant vingt ans, il l'a défendue de sa plume, de sa parole et de tout son dévouement. Aujourd'hui, le gallicanisme agonise; les évêques communiquent librement avec Rome; le denier de Saint-Pierre fait une liste civile à Pie IX; le Concile œcuménique du Vatican est réuni; le Conseil d'Etat laisse dire et le Pouvoir laisse faire. Encore une fois, le P. Lacordaire a vaincu!

Ce succès reste sa meilleure gloire, et, si l'on y prend garde, c'est lui qu'il a poursuivi dans toutes ses œuvres : dans ses conférences, dans ses écrits, dans ses fondations, dans son enseignement de Sorèze. « Otez les falaises de Bretagne à Réné, s'écrie Lamartine quelque part; les savanes du désert à Atala, les brumes de la Souabe à Werther, les vagues imbibées du soleil et les mornes suants de chaleur à Paul et à Virginie, vous ne comprendrez ni Chateaubriand, ni Bernardin de St-Pierre, ni Goethe. » Otez aux conférences, aux brochures politiques de Lacordaire le souvenir de l'oppression gouvernementale qui pesait sur la religion, et de

(1) V. notammant la 4e Conférence de Notre-Dame.

Digitized by Google

l'immixtion du clergé de la Restauration dans les affaires d'État, ôtez l'aspiration unanime vers une émancipation loyale de tout ce qui entravait la liberté de la foi, et vous n'entendrez plus rien à Lacordaire.

Il cherchait un moyen efficace de soustraire l'Eglise, le sacerdoce, l'épiscopat et l'enseignement de son temps à la tutelle césarienne. Un seul lui apparut : la liberté accordée à tous, dans les limites de la sécurité générale, non certes à titre de droit métaphysique, mais comme mesure d'ordre public, ne pouvant dès lors être refusée à l'Église catholique : en un mot, la liberté politique dans le droit commun. Méconnaissez ces circonstances, cette tendance toute pratique et, en ce sens essentiellement français du génie de Lacordaire, comme certain nombre de publicistes l'ont fait, vous interpréterez toutes ses œuvres au rebours de la justice, de la vérité, du bon sens même. Il semble qu'à défaut de lumière et d'intelligence, c'eût été assez de la charité pour s'en garder.

C'est tout ce côté de l'évolution de l'âme de Lacordaire que M. H. Villard vient de mettre en un relief éclatant. En nos jours troublés, après tout ce qui s'est passé, devant tout ce qui se prépare, c'est un grand service rendu à l'histoire de la liberté qui, éternellement, restera celle de la religion et de l'Eglise. L'illustre dominicain sort plus grandi de l'âpre lutte engagée autour de sa mémoire par des champions divisés d'opinion, mais d'une croyance pareille, comme un phare longtemps assiégé par les flots dresse, après l'orage, sur la mer écumeuse encore, sa tête illuminée et tranquille. Les années maintenant peuvent marcher, les catastrophes venir : elles n'enlèveront rien à l'une des plus nobles gloires de l'Eglise, de la France et des lettres. — L'éloquence sacrée, après lui, semble épuisée et pour longtemps condamnée à languir. La parole, élevée à une si extraordinaire hauteur, semble, après ce vaste effort, se détendre en un sens opposé, comme si elle ne pouvait, sans une longue transition de repos, revenir à cette puissance magique et inégalée. La vie de Lacordaire scrutée avec passion, apparaît chaque jour plus sincère, plus humble, plus sainte et par-dessus tout le reste, resplendit son caractère, je veux dire sa bonté pour tous, sa simplicité dans l'obéissance et sa fermeté dans le commandement, sa droiture en toutes choses. Voilà, pour parler avec Tacite, ce qu'en lui nous avons aimé ; voilà ce qui restera de lui, malgré le trépas, dans l'attente de nos espérances et le souvenir de la renommée.

Digitized by Google

M. Villard écrit : Le P. Lacordaire a été enterré dans le chœur de l'église de l'École, à l'endroit où était sa stalle et d'où il parlait à ses enfants. C'est là qu'il repose dans la paix de son dernier sommeil, après les agitations de sa vie ; — *utrique beneficium* (1).

Il y a quelques mois, une faveur précieuse m'ouvrit la porte de ce tombeau. J'y descendis. Je n'ai rien à dire ici des émotions qui agitaient mon âme : elles sont de celles qui soulèvent de terre en même temps qu'elles accablent. J'ai contemplé, dans son calme solennel, cette noble tête endormie par la mort, mais respectée par elle (2). Seul dans la nuit à peine éclairée de ce caveau funèbre, j'ai vu ce front immobile, ces yeux éteints, ces lèvres muettes, et me rappelant les jours déjà lointains d'une jeunesse évanouie, je me retrouvais à Notre-Dame au milieu des multitudes qui se pressaient sous ses voûtes séculaires. Je revoyais, j'écoutais encore dans la vaste chaire, d'où descendait sa parole, ce prophète à la lèvre inspirée, aux yeux pleins de flamme, au front rayonnant, annonçant les seules vérités qui sauvent le monde. Puis je me suis dit qu'un jour viendrait où la vie redescendrait, au souffle de Dieu, sur ce grand homme et le délivrerait de son sommeil, et où, sous nos regards ravis, enveloppé de la blanche robe qui lui sert de linceul, il se lèverait de sa tombe, transfiguré pour l'éternité dans la lumière et dans la gloire de Jésus-Christ, son maître et son ami !

Et mes larmes étaient consolées par cette immortelle espérance !

« *Abion un rey, l'aben perdu !* » s'écriait en son énergique langage une pauvre femme de Sorèze, en contemplant les funérailles triomphales de Henri Lacordaire. Véridique parole ! — Oui, il était de cette race royale de l'humanité qui, à chaque âge, suscite, aux mains de Dieu, les pasteurs des peuples, les types héroïques dont s'inspirent les générations et dont l'esprit guide les hommes. Existences à part qu'il faut juger par leurs grandes lignes, dans le fécond mouvement où ils entraînent leurs contemporains, dans l'initiation prophétique de leur pensée et de leurs ambitions illimitées, et en même temps, dans la candeur naïve de leur foi et de leurs vertus, simples comme celles des enfants. La royauté de Lacordaire restera peut-être sans rivale en ce siècle, et certainement sans tache : c'est celle du génie à sa plus haute puissance créatrice, pondéré seulement par l'humilité et par l'obéissance. En lui décernant ces éloges, la tristesse monte à l'âme, au souvenir involontaire d'un autre moine, d'un autre apôtre de Notre Dame, un jour célèbre aussi et honoré... Il y a peu de jours, au récit des journaux de Paris, ce dernier montait

(1) Viventi sepulchrum
Morienti hospitium,
Utrique beneficium,

avait dit le P. Lacordaire de Sorèze à son sujet.

(2) 1er mai 1866. « Penchés sur son cercueil, — a dit le religieux qui a écrit sa mort, — nous l'inondions de nos larmes : c'était le seul parfum dont il n'avait pu nous défendre de l'embaumer. »

Digitized by Google

l'escalier d'une femme vénérable qui se mourait, et il demandait à recueillir le suprême soupir de cette femme qui était sa mère. D'un geste d'une solennité terrible, celle-ci lui interdit l'accès de sa couche funèbre, maudissant l'heure où elle avait conçu ce fils dont l'apostasie lui donnait cette honte mortelle. Pour de telles défections, même une mère expirante n'a pas de pardon, hélas ! sur cette terre! Quelle expiation! Mais l'éternelle et céleste mère, l'Eglise, a les bras ouverts toujours aux enfants prodigues qui la renient et lui tuent les âmes. Qui sait si là-haut les prières du saint Apôtre n'obtiendront pas à celui qui évangélisa, comme lui, Notre-Dame de France, le repentir, le remords, l'espérance. Quoi qu'il en soit de ces secrets de Dieu, Lacordaire, du sein de la tombe, continuera à enseigner aux chrétiens les voies du salut, et qu'il n'y a de gloire et de liberté réelle que dans l'unité de la croyance et dans la filiale soumission à cette Eglise qui est la colonne et le fondement de la vérité. M. H. Villard a raison de le dire :

Les droits de l'Eglise, de la société, des pères de famille, sont méconnus. Chrétiens et Français, nous sommes en proie à de trop légitimes inquiétudes, en but à de nombreux périls. Celui dont j'ai parlé dans ce livre a connu ces inquétudes et ces périls. Il nous a appris l'art de combattre les uns et de ne pas nous laisser décourager par les autres. Plus que jamais sa vie doit nous être un conseil et un exemple. *Defunctus adhuc loquitur.*

Dr A. Van Weddingen.

BENOIT DE DECKER,

Deuxième supérieur général des Sœurs de la Charité.

Benoit De Decker, *chanoine titulaire de la cathédrale de Gand, Supérieur général des Sœurs de la Charité, etc.*; *Souvenirs de sa vie et de ses œuvres, recueillis par le chanoine* Claessens. — Malines, 1877.

La Belgique a perdu récemment M. le chanoine Scheppers, de Malines, et M. le chanoine Maes, de Bruges. La biographie que nous nous empressons de faire connaître aux lecteurs de la *Revue générale* évoque le souvenir de la perte non moins regrettable

Digitized by Google

faite, il y a deux ans, dans la personne de M. le chanoine De Decker, de Gand.

Les noms de ces trois *Apôtres de la Charité*, en qui s'était incarné cet esprit de dévouement évangélique qui a fait des prodiges dans le monde, rappellent l'ensemble de ces œuvres admirables qui prouvent l'inépuisable fécondité du Catholicisme, et qui, depuis 1830, ont rendu tant de services à la Belgique. A eux trois, s'inspirant des glorieuses traditions laissées par le vénérable chanoine Triest, ils ont couvert le sol de nos provinces flamandes de ces institutions utiles, qui en ont fait l'honneur dans le passé, et qui, au milieu des luttes et des mécomptes de notre société si troublée, présentent, sous leur forme ancienne, une incontestable et douloureuse actualité.

Nous regrettons de ne pouvoir donner plus d'étendue et plus d'importance au compte-rendu que nous consacrons à l'œuvre nouvelle de notre infatigable collaborateur M. le chanoine Claessens. En effet, ce n'est pas ici une de ces biographies qui, par le récit de quelques épisodes ou par le choix de quelques anecdotes, est destinée à satisfaire une vaine curiosité ; mais un livre édifiant, s'adressant à l'âme plus encore qu'à l'esprit, où l'exposé des faits est entremêlé de pieuses réflexions et de citations de textes appliqués avec un rare bonheur. C'est dire assez que ce livre se recommande de lui-même aux familles chrétiennes. Du reste, ces sortes de monographies sont recueillies avec avidité par le monde littéraire, comme d'indispensables matériaux pour les travaux historiques de l'avenir.

Nous nous bornerons donc à un résumé rapide et substantiel de cette excellente publication, qui rappelle les productions analogues des meilleures époques de la littérature religieuse. De même que la photographie qui se trouve en tête de la notice est la fidèle reproduction de la physionomie si sympathique du chanoine De Decker, ainsi la notice elle-même peut-être considérée comme une *photographie morale* de cette figure historique qui vivra dans le souvenir reconnaissant des générations.

Au moment même de la mort du chanoine De Decker, (30 octobre 1874), un journal religieux de la ville de Gand, dans une courte nécrologie du regretté défunt, émit le vœu *qu'une plume autorisée retraçat cette carrière pleine d'œuvres et cette vie vraiment sacerdotale.*

Le chanoine J.-J. De Smet s'était offert pour rédiger une bio-

Digitized by Google

graphie complète de son ami et collègue au chapitre cathédral de Gand : à l'aide des premiers éléments réunis, il avait déjà tracé une ébauche de son travail. Arrivé à un âge fort avancé et luttant contre d'inexorables infirmités, il se vit obligé de renoncer à son projet ; et, bientôt après, il termina, à 82 ans, une existence pleine de mérite qui se trouve retracée à grandes lignes dans notre dernière livraison.

M. le chanoine Claessens, qui, lui aussi, avait connu, *et par conséquent aimé,* dit-il, le chanoine De Decker, se chargea, après cette interruption forcée, de reprendre le projet momentanément abandonné, et d'élever à son vieil ami de Gand un modeste monument de son affection. Cette circonstance explique le retard mis à la publication dont nous parlons, retard qu'il n'y a pas lieu de regretter, puisque, après deux ans,—long espace pour l'inconstance humaine, — elle vient heureusement rajeunir la mémoire d'une existence qui ne fut qu'un long et perpétuel dévouement à la cause de l'humanité.

Après avoir raconté, avec un grand charme de souvenirs de famille, les premières années où l'on voit se développer dans l'âme de M. De Decker les germes des vertus qui le distingueront dans toute sa carrière, l'auteur de la Notice que nous analysons, se hâte d'arriver à l'époque où il plut à la Providence d'indiquer la voie ouverte par elle à l'activité du jeune prêtre.

Ce fut M. le chanoine Triest lui-même, si bon juge pour apprécier les qualités dont la réunion était nécessaire à l'accomplissement d'une telle mission, qui, ayant distingué particulièrement M. De Decker devenu son coadjuteur, demanda, avant de mourir, d'être remplacé par celui-ci dans la direction des œuvres importantes auxquelles il avait attaché son nom immortel.

M. De Decker, effrayé d'un tel fardeau, mais rassuré par une confiance filiale en la Providence, consentit à assumer la responsabilité d'une si vaste administration. Il était, il est vrai, particulièrement propre à remplir dignement cette mission de charité. Nature bienveillante et dévouée, — intelligence vive sous les apparences les plus modestes, — bon sens pratique et tact dans les relations sociales, et surtout âme d'élite, capable de pousser jusqu'au martyre la fidélité au devoir, — il était, comme fond et comme forme, l'homme prédestiné à servir d'instrument à la Providence.

Dieu voulut continuer d'étendre sa visible protection sur les

Digitized by Google

œuvres si heureusement fondées par M. Triest et qui reçurent, sous la conduite de son successeur, une si rapide extension.

Pour donner une idée des consolants résultats obtenus par M. De Decker, durant les 38 années de son administration, il suffira de résumer les tableaux annexés à la Notice de M. Claessens.

Au moment de la mort de M. Triest, la Congrégation des *Sœurs de la Charité* comptait 15 maisons et la Congrégation des *Frères de la Charité* en comptait 8. M. De Decker fonda 12 maisons nouvelles pour les Sœurs de la Charité et 7 maisons nouvelles pour les Frères.

Le zèle de M. De Decker ne fut point circonscrit dans le développement des Congrégations charitables dues à l'initiative de M. Triest. Héritier de son génie organisateur, il fonda, d'abord, la Congrégation des *Sœurs de la Sainte-Enfance de Jésus*, destinée à soigner les enfants délaissés, malades ou atteints d'infirmités. De son vivant, ces sœurs comptaient 12 maisons.

De plus, il fonda, avec le concours des Dames appartenant aux familles les plus distinguées de la ville de Gand, l'*Œuvre de la Miséricorde,* pour la direction d'une double institution, l'une destinée à servir de *refuge aux filles repentantes*, l'autre de *Maison de préservation* pour les filles du peuple exposées à une précoce démoralisation.

Enfin, il fonda, avec l'aide d'autres Dames de charité, la *Société des Écoles gardiennes* dont il conserva la présidence jusqu'à la fin de sa vie, Société qui, en dépit de l'opposition de l'esprit de parti, étend ses bienfaits intellectuels et moraux à tous les quartiers de la capitale industrielle des Flandres.

En dehors de ces institutions officielles, il était la tête et l'âme d'un certain nombre d'œuvres, à la fois pieuses et charitables, créées, consolidées ou développées sous l'impulsion communicative d'un zèle que les fatigues et les années n'avaient pu ralentir.

Voilà, résumés en quelques chiffres plus éloquents que toutes les réflexions qu'on pourrait ajouter, *la vie et les travaux de M. le chanoine De Decker*.

Si le doigt de Dieu n'était pas là, on pourrait se demander à bon droit comment un seul homme est capable de réaliser un tel programme. Et cependant, tant qu'il conserva sa vigueur, il suffisait, à lui seul, à tous les détails si compliqués de l'administration de tant d'institutions répandues sur toute la surface du pays et c om

Digitized by Google

prenant tous les genres de travaux utiles. Direction spirituelle des congrégations religieuses confiées à ses soins et dont le personnel est si nombreux, — correspondance journalière et étendue avec les diverses autorités qui avaient avec lui les rapports les plus bienveillants, — visites régulières de ses établissements de charité, — inspections périodiques de ses maisons d'éducation, — M. le chanoine De Decker embrassait tout dans l'étreinte de son infatigable activité. Mais aussi, il avait ces deux grâces d'état : une grande facilité de rédaction et de travail, puis un calme et une sérénité qui ne l'abandonnaient jamais, au milieu même des agitations et des inquiétudes inséparables de l'exercice de ses hautes fonctions. Il était, d'ailleurs, soutenu par la coopération constante et dévouée des Dames supérieures générales qui se sont succédé dans la congrégation des Sœurs de la Charité et au nombre desquelles s'est trouvée la sœur de M. le baron Liedts, ministre d'État.

Ce ne fut que plus tard qu'il prit un coadjuteur et qu'il s'adjoignit son neveu, M. l'abbé Janssens qui, suivant ses leçons et ses exemples, s'est formé à son école et a été désigné comme son successeur en qualité de chanoine, et de troisième supérieur général des Sœurs de la Charité.

Riche de mérites devant Dieu et devant les hommes, M. De Decker fut emporté par une maladie courte et en apparence peu grave, un mois, jour pour jour, après qu'il eût solennellement fêté son jubilé de cinquante années de vocation ecclésiastique. Il mourut dans la 71me année de son âge.

Le concours de toutes les autorités religieuses et civiles, ainsi que d'une foule de concitoyens accourus de toutes les parties de la Flandre, donna à ses obsèques les proportions d'un deuil public. Aussi, M. Claessens a-t-il pu prodiguer à son défunt ami des éloges qui lui étaient inspirés par une sincère conviction et qu'il savait devoir être ratifiés par l'opinion publique, et, mieux encore, par la conscience publique.

Ce livre rentrait, du reste, dans l'ordre des travaux qui ont assuré à M. le chanoine Claessens une place distinguée parmi les bons écrivains de la Belgique contemporaine. Ayant débuté par un ouvrage important : *Les civilisateurs chrétiens de la Belgique*, et, publiant, depuis lors, une série d'études détachées dont l'ensemble constituera le mouvement littéraire intitulé la *Belgique chrétienne*, il était naturellement appelé à signaler les titres

Digitized by Google

nouveaux acquis à la reconnaissance du pays, par des membres de cette même Église catholique, qui a enfanté les nations à la civilisation, et qui, de nos jours encore, poursuit dans notre patrie le cours de ses bienfaits séculaires.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Le Livre d'un Père, par Victor de Laprade, de l'Académie française, 1 vol. in-12°, Paris, chez Hetzel et Cie, 1876.

Encore un livre de Poésies, dira quelque lecteur, quelque lecteur belge, j'entends! Eh! Pourquoi non? D'abord le livre est de M. Victor de Laprade, ce qui, même chez nous, est pour la Muse un glorieux sauf-conduit. La Poésie d'ailleurs n'est-elle pas, en sa portée infinie comme l'art, l'âme et Dieu, la plus belle chose d'ici bas? Nous ne dirons pas seulement d'elle ce que le spirituel Gérard de Nerval écrit quelque part du luxe bohême des artistes: que n'ayant pas toujours le nécessaire, ils devaient bien se donner de temps en temps le superflu, et que sans cela, ils ne posséderaient vraiment rien. Mais n'est-il pas vrai que l'esthétique, le sentiment passionné de la beauté idéale et plastique est la faculté maîtresse qu'il importe de cultiver avant tout et de répandre, si l'on souhaite d'élever le niveau des masses. Il faut répéter bien haut, avec Théophile Gautier, « que les artistes ont fait autant pour le perfectionnement de l'humanité que tous les utilitaires, par une strophe harmonieuse, un noble type de tête, un torse aux lignes pures où se révèlent la recherche et le désir du beau éternel. » L'idée, la philosophie, le droit s'adressent à la raison de quelques hommes d'une culture à part : l'esthétique subjugue, perfectionne l'imagination et la volonté, ces universels et tout-puissants moteurs de l'inquiète et généreuse humanité.

M. de Laprade est resté fidèle à la Muse qui a fait sa gloire. En 1860, il se faisait à lui-même, en l'admirable Dédicace « *à ma Mère* » des Poèmes Évangéliques, ce reproche touchant :

Trop souvent de mon cœur j'ai retenu la voix :
Je vous ai trop peu dit, c'est là ma peine amère,
Ces choses qu'un bon fils doit dire mille fois
Pour payer, s'il se peut, les peines d'une mère !

Est-ce pour calmer ce scrupule pieux que M. de Laprade vient d'écrire « le Livre d'un Père, » tout entier adressé à ses petits enfants? On pourrait le croire, car il se trouve ici une strophe qui m'a paru comme un écho saisissant de celle que j'ai citée. de la Dédicace ;

Si toujours, sans leur rien celer,
Sans retenir une caresse,
Près d'eux j'avais su mieux parler
Le langage de ma tendresse.
Mais, hélas ! je gardais mon cœur
Muet en leur douce présence,
Et je gâtais notre bonheur
En les aimant trop en silence !

A pareille réparation, du moins, il y a tout profit pour la renommée, grande déjà, du poëte, et pour les lettres françaises aussi. Un très spirituel écrivain, lauréat de l'Académie de France, a dit du présent ouvrage « Ce livre si aimable, si touchant, rempli de

Digitized by Google

si hautes et de si fermes leçons, de si tendres et de si sages conseils, où la douleur du malade se cache généreusement sous le sourire du père, placez le, je vous y invite, au plus intime de votre foyer.... Initiez par le *Livre d'un Père* vos enfants à ce goût du vrai beau et du vrai bon dans la poésie, sans lequel toute éducation pècherait par sa base.» A ce souhait de M. A. J. Stahl tous les lecteurs s'associeront. En l'œuvre actuelle, M. V. de Laprade fait fibrer une corde plus mélancolique qu'en ses précédents poèmes, et nous en sommes, pour notre compte, tout à fait charmés. L'affection tendre de l'aïeul s'y joint à cet involontaire regret des choses aimées et qui vont passer aux pensées sérieuses, austères que les années jettent sur chaque sourire joyeux d'autrefois, sur chaque félicité du présent, comme ces deux cyprès de la forteresse de Grenade que l'œil rencontre de tous les points de l'immense et lumineux horizon, profilant sur les teintes bistrées du ciel d'Andalousie leur silhouette noire pleine d'évocations funèbres. Le ton classique du poëte académicien est tempéré par un familier abandon : sa muse, cette fois, chante pour ses « petits enfants; » elle tient l'archet d'or de la Fille des dieux, mais il est si léger, que son concert n'est plus qu'une murmurante et éthérée mélodie qui fait rêver aux gazouillements des voix cristallines et fraîches de la jeunesse, montant vers le ciel comme un vol d'alouette, dans l'aube parfumée et vaporeuse des matins de mai. Il y a là, et en grand nombre, des perles d'effusion intime, de naïve sensibilité qui arrachent les larmes, les meilleures larmes du cœur, celles que versent les parents à la pensée des jours de l'enfance, ressuscités dans les jeunes descendants, et revus au crépuscule de la vie. Quelles bonnes leçons surgissent d'elles-mêmes de ces réminiscences paternelles, où l'expérience de la sévère destinée se cache sous des allégories dont la séduction voile l'austérité. Heureux l'enfant dont les aïeux et les parents font ainsi l'éducation eux-mêmes, loin des mercenaires et des pédants, à la lumière de Dieu et de l'admirable nature, notre mère et, si nous savons l'entendre, notre maîtresse éternellement éloquente, la Béatrix de tous les fils des hommes. A ceux-là que les usages reçus ou les exigences créées par notre éducation factice et routinière éloignent de ce bonheur, le *Livre des Pères*, apportera un secours précieux, et qui, sous cette forme, manquait à la littérature française. Pour en faire apprécier la valeur, il faudrait tout citer. Je choisis au hasard. Ecoutons ceci :

Petit enfant, petit oiseau!
Quand tu fredonnes dans ma chambre,
Je me crois en plein renouveau,
Fût-ce aux tristes jours de décembre.
Petit oiseau, petit enfant!
Les murs noirs, les pages méchantes,
L'ennui, le brouillard étouffant,
Tout s'éclaircit lorsque tu chantes.
Il fait soleil dans la maison
Sur chaque meuble où tu te poses ;
Ton sourire à chaque saison
Donne des lilas et des roses.
Je cesse un moment de souffrir ;
Tes baisers sont mes seules trêves.
Dans tes yeux je vois se rouvrir
Le ciel clos de mes anciens rêves.
Des fleurs vives de ta gaîté
Dieu veut que ma force renaisse...
Sitôt que l'enfant a chanté,
Le père a repris sa jeunesse.

Digitized by Google

Et ces strophes si vraies :

Autres temps, autres conseillers !
Dans le savant siècle où nous sommes,
On voit déjà les écoliers,
Avec l'algèbre familiers,
Aussi maussades que les hommes.
Chez moi qu'il n'en soit pas ainsi ;
Contre les pédants je réclame.
Je suis poëte, Dieu merci !
Et j'ai pour principal souci,
Mes enfants, de vous faire une âme.
Avant de savoir l'allemand,
La physique et le latin même,
Aimez ! c'est le commencement :
Aimez sans honte et vaillamment,
Aimez tous ceux qu'il faut qu'on aime.

Dans le genre grave, on lira les poèmes : *Ambition*, *Inquiétude*, *Deux Portraits*, *Dans le Doute*, et les énergiques odes patriotiques : la *France*, le *Petit Soldat*, *Morts pour la Patrie*. A titre de *tableaux de la nature*, on admirera le *Soleil d'hiver*, les *Vacances*, la *Ruche*, la *Grande gerbe*, les *Vaches*, la *Trève de Dieu*. De cette dernière pièce, qu'on me laisse détacher l'exorde ; il donne, je crois, le *ton* de la gamme descriptive de M. V. de Laprade.

L'été frappe à la vitre avec son doigt vermeil :
Ouvrez votre maison et votre âme au soleil !
C'est Dieu dans ces clartés, c'est Dieu qui nous invite ;
Allons sur les hauteurs lui rendre sa visite.
Dans l'ombre et dans le bruit nous vivions agités ;
Montons ! loin des rumeurs et des obscurités.
La campagne sourit, lumineuse et tranquille,
Et son calme fait honte aux fureurs de la ville ;
Gravissons à pas lents, vers ce sommet bleuâtre,
Ces coteaux étagés comme un amphithéâtre ;
De la vigne aux sapins, par les prés, les blés verts,
Respirons chaque site et ses parfums divers.
A chacun des degrés où l'on reprend haleine,
Un plus large tableau correspond dans la plaine.
Jusqu'aux monts opposés voyez, vers l'orient,
S'étendre et s'éclairer ce pays souriant :
Les ruisseaux, ombragés de peupliers et d'aunes,
Courent en noirs rubans parmi les moissons jaunes ;
Encadrés de cet or, et tels que des miroirs,
Les étangs argentés brillent près des manoirs ;
Des chemins blancs, bordés d'une verdure étroite,
Du couchant au levant courent en ligne droite,
Et, là-bas, à nos pieds, liant la plaine aux monts,
Dort une humble cité, berceau que nous aimons.
Montons ! les chevriers nous ont tracé la voie,
Vers ce reste de neige où le soleil flamboie ;
Dans un pli de forêts, il brille en ce moment
Au front du rocher noir, comme un gros diamant.

Digitized by Google

Bien! nous avons franchi la zone où croît le hêtre;
Sous les sapins géants les myrtils vont paraître.
Voici dans la bruyère un tapis rose et doux
Tout prêt pour y dormir ou s'y mettre à genoux.
Un filet d'eau jaillit sous ces blocs de basalte;
La place est bonne, enfants; faisons là notre halte;
Déposez vos paniers, cerises et pain bis;
À vos fronts empourprés essuyez ces rubis.
Nous voilà délassés de notre route ardue.
Tous ces jeunes regards dévorent l'étendue;
On se tait. Le grillon, les cloches des troupeaux
Troublent seuls, par moments, cet immense repos.
Tous sont comme énivrés de cette paix splendide,
Et le groupe ébloui se serre autour du guide.
Enfants! sentez-vous bien, présent à vos côtés,
L'hôte qui nous reçoit dans ces lieux enchantés?...

Il y a aussi (p. 180) une *Prière du matin* qui fait penser à la prière du soir de Victor Hugo, étincelant joyau de la poésie française et pour lequel j'aime à espérer que Dieu, quelque jour, rendra la foi au grand poëte, déchu depuis ces misérables querelles de la vie militante et de la politique vaine, dont le poëte et l'artiste devraient respirer, par toute leur âme et pour toute leur vie, l'absolu dédain. — Dans le poème *les Vaches*, il y a des beautés de premier ordre, et partout une initiation efficace au rhythme infini de la vie de la nature; mérite tout à fait supérieur et qu'on ne peut être trop jaloux de réaliser dans l'éducation de l'enfance, faite par Dieu pour toutes les douces et pures émotions des champs fleuris, des grands bois résineux, des paysages de printemps et d'automme, mais en qui hélas! les *procédés* et les *méthodes* compriment, étouffent à jamais le génie si facile à l'assimilation. Je sais bien qu'un critique puriste pourrait de ci de là, relever quelque négligence de langage, comme cette appellation « *Mon Petit*, » vraiment trop fréquente, et aussi, l'un ou l'autre détail d'un réalisme un peu cru, et qui amène trop vivement l'impression de la chambre de malade, avec sa buire de tisane, son atmosphère de serre chaude et l'antique fauteuil rembourré... À propos des *Vaches*, on pourra juger, en certains accessoires, les descriptions exactes comme un tableau de Leberge, photographie coloriée plutôt que peinture. Mais à cela, sans doute, on répondrait que la destination du *Livre d'un Père* explique, atténue cette manière à part. Puisse l'œuvre de M. V. de Laprade se retrouver à chaque foyer: excellemment, il a droit à cette glorieuse hospitalité de tous les parents chrétiens et français. C'est à la fois l'œuvre d'un noble poète, d'un vrai croyant et d'un vaillant fils de France.

A. V. W.

AVESTA, *livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte par* C. DE HARLEZ. — Tome II. — VISPERED — YAÇNA — NASKA XXI. — YESHTS I-X. — Paris, Firmin Didot. — Liége, Grandmont-Donders.

Nous avons annoncé dans cette Revue la traduction nouvelle de l'Avesta, publiée par M. le chanoine de Harlez. Le savant éraniste de Louvain continue son œuvre. Il avait d'abord traduit le *Vendidad*, qui est placé le premier dans le receuil des livres qui composent le Zend-Avesta, mais qui n'est probablement pas le plus ancien.

Digitized by Google

M. de Harlez publie aujourd'hui le second volume de son ouvrage, qui comprend des livres liturgiques : le Vispered, le Yaçna, et des fragments des Naska et des Yeshts, (dont la plus grande partie est perdue, disent les Parses). Cette seconde partie offre un intérêt différent de celui du premier volume, mais qui n'est pas moins vif pour le philosophe, l'historien, le moraliste, aussi bien que pour le linguiste et le philologue. C'est là que se trouvent peut-être les monuments les plus anciens de la doctrine zoroastrienne: les Gâthas. Ce sont des chants religieux mazdéens écrits dans un dialecte propre et qui datent, pensent quelques auteurs, de l'origine même de la doctrine mazdéenne. Aux yeux de M. de Harlez, par les idées comme par la langue, ces chants peuvent appartenir à des époques différentes, et il n'existe aucune raison de les regarder *tous* comme antérieurs au reste de l'*Avesta*. Cependant les Gâthas, dans leur ensemble, représentent mieux que le Vendidad, le Mazdéisme primitif, celui de la Bachtriane et des Perses achéménides.

La traduction nouvelle de M. de Harlez a reçu, dans le monde savant, l'accueil le plus favorable. Il y a bien peu de personnes, en Europe, qui puissent apprécier le mérite d'un traducteur de l'Avesta, et nous ne sommes pas du nombre. Aussi nous en remettons-nous volontiers au jugement de M. Spiegel, qui a, dans les études éraniennes, une autorité incontestée. Voici comment il apprécie ce livre, dans les *annales de la Société des Orientalistes allemands* (Zeitschrift der Deutschen Morgenlandischen Gesellschaft).

L'œuvre de M. le chanoine de Harlez, dit en substance le savant éraniste, est « une traduction nouvelle, originale. » Nous nous informerons donc avant tout de la méthode suivie par le traducteur; car il est clair qu'on ne peut guère attendre de véritables progrès vers la solution des questions pendantes, que d'un livre qui rompe avec les traditions suivies autrefois. A part, dans la tentative de M. Spiegel lui-même, le *texte* n'avait guère été discuté ni même abordé. On se servait en général de traductions asiatiques, anciennes ou modernes, qui se répètent les unes les autres. M. de Harlez suit de tout autres procédés : il rend compte de sa méthode dans la préface de son ouvrage : c'est le texte lui-même qu'il prend toujours pour base; il cherche à l'interpréter par l'étude comparée des langues aryaques, et les traductions asiatiques ne servent que de moyens auxiliaires pour déchiffrer le *texte* et arriver au sens des *mots*, à se former un glossaire plus complet et plus exact et à mieux connaître la syntaxe de la lange zende.

« A la suite de l'avant propos, dit M. Spiegel, vient une introduction très-bien faite, qui a pour but de donner au lecteur de l'Avesta, les notions historiques nécessaires à l'intelligence de ce livre. Passons rapidement sur cette introduction pour arriver à la traduction elle-même, et disons tout de suite notre vue d'ensemble sur cette œuvre. Nous sommes heureux de constater, sans réserve, que cette traduction repose partout sur l'usage le plus réflechi, le plus judicieux et le plus consciencieux des moyens d'études que fournit l'état actuel de la science. Qu'un pareil travail, dans un domaine aussi peu exploré jusqu'ici que l'Avesta, ne puisse rester sans fruit, c'est ce qui se comprend aisément. Nous reconnaissons volontiers que nous avons beaucoup à apprendre de M. de Harlez, continue M. Spiegel avec une modestie qui est moins rare qu'on ne croit chez les vrais savants. Mais nous maintenons contre lui, sur certains points, notre propre opinion : cela n'étonnera personne de ceux qui connaissent l'état actuel de l'exégèse de l'Avesta.

« L'exégèse de l'Avesta présente, comme nous l'avons souvent remarqué, de grandes ressemblances avec celle du vieux testament. Mais elle est loin d'être aussi avancée. Il existe un nombre considérable de passages dans l'Avesta dont l'interprétation est aujourd'hui certaine; il en reste beaucoup aussi que l'on n'est pas sûr de comprendre. Il est à désirer, et l'on peut espérer de restreindre les limites du doute;

Digitized by Google

mais on peut, dès aujourd'hui, annoncer, sans crainte de se tromper, qu'il restera toujours des endroits incertains et discutés. On peut en effet donner de maint passage deux explications différentes, et même plus; et chaque interprétation s'appuie sur des arguments assez forts pour la maintenir en face des interprétations rivales, trop faibles pour la faire prévaloir définitivement. »

M. Spiegel cite un grand nombre de passages où, modifiant sa propre traduction, il se rend aux idées de M. de Harlez: il en cite aussi sur lesquels il maintient son premier avis, « sans prétendre l'imposer. » Cette énumération des points où les deux savants s'accordent et de ceux où ils diffèrent d'opinion, est naturellement très-incomplète: pour l'achever, il faudrait écrire un nouveau livre.

Il y a des phrases tout entières, dont M. Spiegel accepte la rectification proposée par M. de Harlez. Mais il y a, dit-il, en bien plus grand nombre encore des petits détails de lexicologie perfectionnés par le nouveau traducteur de l'Avesta, et il en cite beaucoup d'exemples. M. de Harlez nous a promis un commentaire de sa traduction qui sera le complément naturel de son travail.

M. Spiegel a de même fait suivre sa version de l'Avesta d'un commentaire explicatif qui est une œuvre gigantesque d'érudition judicieuse et patiente. De l'aveu de tout le monde savant, il a fait faire des progrès immenses, inespérés, à la connaissance de l'Avesta; il a le premier élargi le sentier tracé par Burnouf et frayé la route à ses successeurs, dont il abrège et simplifie la tâche. Cependant il reste beaucoup à faire, et nul mieux que M. de Harlez n'est capable de continuer et de perfectionner l'exégèse des livres mazdéens. Nous avons vu que M. Spiegel se plaît à le reconnaître lui-même: nul n'expose et ne défend mieux ses opinions que le savant allemand; mais nul ne s'y entête moins et ne se rend de meilleure grâce aux arguments qui lui paraissent décisifs; nul ne sait, mieux que lui, convenir en toute franchise et modestie, des doutes qui lui restent en dépit de sa science et de ses efforts.

L. de M.

Du Darwinisme ou l'Homme-Singe, par le Dr Constantin James, ancien collaborateur de Magendie, Chevalier de la Légion d'honneur et des ordres de Léopold, etc., Membre de plusieurs Académies, etc. — Paris, Plon, 1877. 1 vol. in-18, 324 pp.

Un peintre avait exposé une toile, qu'entourait un cadre magnifique, sur lequel on lisait: *Passage de la Mer Rouge.* — « Pourquoi cette inscription, lui dit quelqu'un, puisque votre toile ne représente rien? — Comment, rien? C'est que vous ne savez pas chercher. — Soit, cherchons ensemble: où sont les Hébreux? — Ils sont déjà passés. — Et les Égyptiens? — Ils ne sont pas encore arrivés? — Mais la mer? — Elle s'est retirée. » Ce peintre fantaisiste était quelque peu parent de Darwin, dont les théories sont encore plus ébranlées en ce moment par ses amis qu'elles ne l'ont jamais été par ses adversaires. Roman! crie M. Dollfus. — Roman! répète M. Dubois-Raymond. — Contes de fées, ajoute M. Brongniart. Ce qui est bien certain c'est que, s'il s'agissait de chimie ou de mathématiques, on ne regarderait pas les problèmes comme résolus précisément parce qu'on ne sait rien de ce qu'il faudrait savoir pour les résoudre. Or, c'est là l'essence du Darwinisme: des possibilités reposant sur des hypothèses concordant avec certains faits généraux, mais en contradiction flagrante avec d'autres faits généraux tout aussi fondamentaux que ceux qu'elles prétendent expliquer: des sophismes échafaudés sur des sophismes. Il y a tant de vraie science dans ces quatre petits mots: *nous ne savons pas!*... On a comparé l'univers à une montre qui prouve l'existence d'un

Digitized by Google

horloger, et là comparaison est juste. Mais qu'on vous mette une montre en main : fussiez-vous le plus habile horloger vous-même, si vous n'avez pas fait des études spéciales, étrangères à l'horlogerie, vous ignorez d'où viennent le fer, le cuivre, l'acier, comment on lamine, comment on trempe un grand ressort. L'étude la plus minutieuse de ce ruban métallique ne vous dira rien sur l'origine, rien sur le procédé de fabrication. Pour en savoir davantage, il vous faudra visiter beaucoup d'usines et faire de grands voyages. Il en est de même des œuvres de la nature. Nous n'avons jamais eu sous les yeux que des espèces toutes faites. Quelle sotte présomption est la nôtre de vouloir en expliquer le mode de production, sans l'intervention d'un être suprême et en dehors de ce qu'il a plu à Dieu de nous en révéler? A ne se placer qu'au point de vue naturaliste, l'origine simienne de l'homme ne se démontre pas par les faits : au contraire, cette généalogie pèche par la base et repose sur plus d'une erreur anatomique. L'embryogénie des singes n'est pas la même que celle des marsupiaux qui forment, dans le transformisme, un des groupes intermédiaires entre l'homme et les prosimiens : les uns ont un placenta double et une caduque qui manquent aux autres. Un animal nécessairement *marcheur* comme l'homme, ne peut descendre d'un animal non moins impérieusement *grimpeur*, comme le singe : ici la distinction est à la fois anatomique et mécanique. M. Haeckel à la vérité n'est pas fort embarrassé de ces petites lacunes dans son arbre généalogique. Voici ce qu'il déclare intrépidement en parlant d'un groupe d'amphibies inconnus à l'histoire naturelle : « la preuve de leur existence, dit-il, ressort de la nécessité (pour M. Haeckel, sans doute) de ce type intermédiaire entre le 13e et le 15e dégré. » *Ab uno disce omnes*. Dans quelle science trouvera-t-on légitime de considérer l'inconnu comme une *preuve* en faveur de la théorie? Les principaux appareils organiques de l'homme et des anthropomorphes se développent dans un ordre inverse : or, d'après les principes les plus fondamentaux du Darwinisme, il est impossible qu'un être organisé descende d'un autre être, dont le développement suit une marche inverse de la sienne propre. Par conséquent, l'homme ne peut avoir eu parmi ses ancêtres un type simien quelconque. Et la paléontolologie, en effet, n'a rien présenté qui rappelât l'homme pythécoïde de M. Haeckel.

M. C. James, à qui ses travaux antérieurs avec Magendie donnent en ces matières obscures une compétence irrécusable, s'attache à démontrer, pièces en mains, que le Darwinisme, en nous faisant dériver du singe et en nous ravalant aux proportions de la brute, fausse non seulement notre origine, mais aussi la notion de nos devoirs et de nos destinées. Son travail comprend une partie scientifique et une partie doctrinale intimement fondues ensemble et traitées avec une *humour* de bon aloi qui n'exclut pas la solidité du raisonnnement et la sûreté de la science éclairée des lumières de la foi. La méthode qu'il lui a paru le plus pratique d'adopter consiste à prendre à partie quelques-unes des propositions les plus aventureuses de M. Darwin ou de son école et à leur opposer pour toute réfutation certains grands principes ayant pour eux l'autorité de la science, le témoignage traditionnel et la sanction du temps ; l'élégance de la forme prête un nouveau charme à la gravité de la démonstration. Ce sont là des qualités non à dédaigner dans un livre qui s'adresse surtout aux gens du monde trop souvent désarmés contre les fascinations de la pseudo-science. Aussi regardons nous la publication d'un pareil livre comme une bonne fortune pour tous ceux qui s'intéressent sincèrement aux grands problèmes scientifiques de notre époque, et nous félicitons l'auteur d'avoir si bien compris et sa tâche et son public.

P

Digitized by Google

Histoire de saint Alphonse de Liguori, ***fondateur de la Congrégation du Très-Saint Rédempteur*** **(1696-1787),** ***précédée d'une lettre de Mgr Dupanloup.*** **Vol. in-8, pages XV-646. Librairie de Poussielgue frères. Paris 1877.**

Pour écrire avec succès et fruit la vie d'un Saint, il faut un ensemble de qualités spéciales et que malheureusement l'on ne trouve pas toujours réunies chez les hagiographes modernes. Pour y réussir, c'est peu que la science des faits authentiques à raconter, la connaissance même parfaite de la carrière à retracer; c'est peu que l'art, le bon goût, un style châtié et pur, alliant beaucoup de simplicité à une certaine noblesse de diction. Ce qui est avant tout et indispensablement requis, c'est que l'écrivain soit un homme de foi profonde, qu'il soit épris d'amour pour l'âme qu'il s'est chargé de peindre devant le lecteur et qu'il en ait compris la céleste beauté. Il faut, au surplus, qu'il possède l'intelligence des vertus héroïques qui ont brillé dans le Saint et ont en quelque sorte fait revivre en lui l'adorable personne du Saint des Saints, Jésus-Christ, source de toute sainteté, divin modèle de toute perfection morale des hommes.

J'ai eu le bonheur de lire l'*Histoire* annoncée plus haut, et je ne crois pas exagérer en disant que l'auteur possède ces rares qualités à un haut degré. Je ne dis pas qu'il ait atteint la perfection du genre, mais à coup sûr, il s'en approche. L'illustre évêque d'Orléans, qui a donné des éloges légitimes à la ravissante *Vie de Sainte Élisabeth* de Hongrie, par le comte de Montalembert, qui a loué la très-belle *Vie de Saint François de Sales*, par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice, et félicité l'abbé Bougau ! pour son *Histoire de Sainte Chantal*, a pu également adresser des félicitations non moins sincères à celui, peut-être à celle qui vient de nous donner l'*Histoire de Saint Alphonse*. « Avec le charme qui s'attache toujours à un livre bien composé et bien écrit, les âmes qui le liront y respireront à toutes les pages ces deux grandes choses qui sont d'un si constant usage dans toute la vie: la *douceur* et la *force* chrétiennes. » Ainsi parle Mgr Dupanloup. Pour moi, s'il m'est permis, après un tel juge, de dire ma pensée, il me semble que la personne qui a eu la modestie, peut-être le tort, de nous dérober la connaissance de son nom, a élevé un monument à la gloire du *doux* et *énergique* évêque de Sainte-Agathe des Goths, du saint Docteur de l'Église, que la Providence a suscité pour nous fortifier par ses exemples et nous éclairer par ses doctrines dans les luttes au sein desquelles nous vivons à l'heure présente.

Ce n'est pas qu'avant l'apparition de ce livre l'apostolique Père des Rédemptoristes n'ait pas eu son historien. Sans parler de la *Vie du Bienheureux Alphonse*, publiée en 1828 par l'abbé Jeancard et d'une *Vie* italienne mise au jour par le P. Rispoli (Naples 1834), environ cinq ans avant la canonisation du B. Alphonse, je mentionnerai en première ligne les simples et suaves volumes *Della Vita ed Istituto di S. Alfonso-Maria di Liguori (Napoli* 1798-1801), Mémoires recueillis par le P. Antoine-Maria Tannoia, qui vécut pendant environ quarante ans aux côtés du saint Docteur. J'ai à rappeler en outre les quatre grands volumes du cardinal Villecourt, qui suit pas à pas et traduit généralement, en les complétant, les Mémoires italiens. Mais, il faut le reconnaître, si le livre de l'abbé Jeancard est trop abrégé et un peu froid, si la publication du P. Rispoli est peu connue en deçà des Monts, l'œuvre volumineuse du P. Tannoia et surtout celle du cardinal Villecourt ne franchissent guère la cellule des religieux et le cabinet des hommes d'études. Désormais, grâce à un pinceau intelligent et exercé, saint Alphonse sera connu du public et son histoire va devenir accessible au grand nombre. Il existe maintenant une monographie qui « rendra populaire même parmi les fidèles, dit Mgr Dupanloup, qui rendra pour eux aussi attrayante et édifiante la vie d'un Saint trop peu connu et cependant si digne de l'être; un livre à la fois complet et précis, écrit avec érudition, mais aussi avec art, avec une critique, une foi, un sens chrétien et un talent que le public religieux saura reconnaître et apprécier. »

P. C.

Digitized by Google

LA VIE DOMESTIQUE

ses modèles et ses règles, d'après des documents originaux, par Charles de Ribbe. Paris, chez Edouard Baltenweck, 1877, 2 vol. in-12.

Je n'ai pas à recommander aux lecteurs de cette *Revue* le beau livre de M. de Ribbe. La plupart le connaissent déjà, sans doute, Son succès répond à son mérite. Toutes les voix de la presse catholique lui ont fait le plus chaleureux accueil.

Ce n'est pas une œuvre de pure théorie, de discussion abstraite. C'est un enseignement fondé sur des exemples et c'est là ce qui fait sa force persuasive et son autorité. Grâce à M. de Ribbe, nous pouvons étudier les vrais modèles de la vie domestique, non point dans un idéal d'imagination, dans une utopie de moraliste ou de poëte, mais dans l'expérience de la vie, dans la réalité de l'histoire.

Rien ne peut être plus utile à la sainte cause de la réforme sociale, non-seulement en France, mais dans le monde entier. Car les idées françaises peuvent encore, quoi qu'on en ait dit, réparer le mal qu'elles ont fait depuis le XVIIIe siècle. Elles n'ont rien perdu de leur puissance d'expansion. En bien des choses la France est restée le peuple initiateur. Les défaites matérielles, les victoires de la force et du nombre ne changent pas les rapports intellectuels des nations. « *Græcia capta ferum victorem cepit.* »

M. de Ribbe continue l'œuvre qu'il avait commencée ; il remet en lumière les exemples donnés par les ancêtres dont la mémoire est honorée par leurs petits-fils : les vraies traditions des races qui ne s'éteignent pas et qui n'oublient pas leurs aïeux. Les *livres de raison* des vieilles familles françaises lui ont fourni des modèles incomparables.

Si l'œuvre de la dissolution sociale se poursuit, les générations nouvelles auront bientôt perdu jusqu'au souvenir des principes les plus élémentaires de l'ordre naturel dans la vie sociale. Après

avoir détruit presque toutes les institutions qui réunissaient et groupaient les hommes pour défendre ensemble leurs intérêts et leurs sentiments communs, après avoir fait une foule de ce qui était un peuple, « l'esprit moderne » s'en prend à la famille, à l'élément constitutif et primordial de toute société, à la *molécule* sociale elle-même, si j'ose m'exprimer ainsi. La vie domestique tend à se restreindre ; elle n'est plus qu'une chose temporaire et secondaire dans les mœurs des « classes dirigeantes » du XIX^e^ siècle : pour les hommes, et souvent même pour les femmes de notre temps, l'intérêt véritable de l'existence est ailleurs.

Autrefois, dans toute l'Europe chrétienne, l'homme sans famille, sans demeure, était l'objet d'un profond mépris. *Sans feu ni lieu, heimathlos*, c'était dans toutes les langues, romanes ou germaniques, une insulte. Aujourd'hui, vivre « citoyen du monde » à l'auberge; partager son temps selon les saisons entre les capitales du luxe et de l'élégance, les voyages et les villes d'eau ; être sans liens, sans famille et comme sans patrie, libre dans tous les caprices de l'égoïsme : tel est, pour bien des jeunes gens à leur entrée dans le monde, l'idéal du bonheur, et le foyer domestique ne leur apparaît qu'aux deux extrémités de la vie; au début, comme un servage incommode dont on s'affranchit le plus tôt possible ; puis vers la fin, comme un refuge, une retraite morose où l'on s'enferme quand l'âge, la satiété ou la maladie nous rend incapables de jouir, et ne nous laisse d'autre consolation que de faire de nécessité vertu.

I.

Dans un grand nombre d'anciennes familles françaises, le père tenait un registre où il inscrivait, jour par jour, les événements auxquels il était mêlé, les succès et les revers, les réflexions et les conseils que lui suggérait l'expérience, l'état de sa fortune, les résolutions qu'il prenait avec les motifs de ces résolutions, les observations faites sur l'intelligence et le caractère de ses enfants : en un mot, son histoire en même temps que celle de la famille dont il était le chef. Ce registre s'appelait d'un nom magnifique : c'était le *livre de raison*.

Je voudrais, dit l'auteur d'un de ces registres de raison (1),

(1) Antoine de Courtois. — La vie domestique, etc., page 99.

« je voudrais pouvoir appeler ce livre la sagesse de la famille. Il « faut qu'il se continue d'âge en âge, qu'il soit dépositaire de nos « succès comme de nos erreurs, en sorte que faisant tourner au « profit de ceux qui viendront le bien et le mal de ceux qui « existent, il lie toutes les générations les unes aux autres et n'en « forme qu'une famille toujours vivante. »

Dans le premier volume de son nouvel ouvrage, M. de Ribbe nous présente deux modèles : d'abord, une famille rurale, obscure, vivant ignorée dans son domaine héréditaire, bornant son ambition à des charges modestes dans la magistrature ou dans la municipalité d'une petite ville. C'est un tableau de mœurs qui nous paraît bien loin de nous, qui nous transporte dans un monde qu'on serait tenté de croire à jamais disparu : c'est pourtant une histoire d'hier que ce « livre de raison de la famille de Courtois-Durefort, commencé « en 1812 par Antoine de Courtois, docteur en médecine, maire « de la ville de Sault et président du canton. »

Puis vient un autre modèle : c'est une grande famille, placée aux premiers rangs dans l'État, et dont plusieurs membres sont illustres : les d'Aguesseau. Dans ces deux types différents nous retrouvons les mêmes exemples :

« D'Aguesseau rapproché d'Antoine de Courtois, dit M. de « Ribbe, celui que ses contemporains nommaient le grand « chancelier mis à côté du modeste descendant d'une famille de « la petite vallée de Sault ! Qu'on ne s'étonne pas de trouver « réunis dans ce volume des personnages en apparence si diffé- « rents. Tous deux représentent pour nous ces autorités sociales, « qui sont à travers les temps, dans des situations très-diverses, « les fidèles images d'un ordre fondamental qui ne change pas. « Tous les deux, avec beaucoup d'autres, appartiennent à cette « hiérarchie nécessaire, qui a toujours relié entre eux les hommes « ayant en partage la vraie noblesse. C'est cette hiérarchie qui « forme à chaque degré de l'échelle des conditions, la classe « supérieure, et en elle est le trait caractéristique des bonnes « races. »

Que nul amour-propre ne s'irrite de ces paroles « *la vraie noblesse* ». La vraie noblesse ne dépend point des conventions sociales ; elle est au-dessus des titres et des blasons ; elle repose tout entière sur les sentiments naturels du cœur humain ; elle s'exprime dans deux adages de la sagesse populaire : « bon sang ne peut mentir » et « noblesse oblige. »

Digitized by Google

Tout homme qui reçoit de ses aïeux un nom sans tache et qui s'en montre digne, à quelque degré qu'il soit placé dans l'échelle sociale, est noble. Comme le disaient déjà les vieux Fabliaux du XIIIe siècle, « nul n'est vilain s'il ne vilaine » :

Nus n'est vilains, se de cuer non,
Vilains est qui fait vilonie
Ja tant n'iert de haute lingnie. (1)

Je ne veux dire ici ni bien ni mal des gentilshommes de nos jours; je prendrai des exemples qui ne peuvent blesser personne.

Au temps de Louis XIV, ce n'est pas un noble que le courtisan ruiné, jadis frondeur par ambition vaniteuse et par esprit d'aventure, maintenant soumis et pensionné, qui vend les derniers débris de sa terre pour entretenir son luxe; qui dédaigne le vieux nom de ses ancêtres, ennobli dans le service de son pays et de son Dieu, pour se parer d'un titre de *marquis* gagné, Dieu sait comment, dans les antichambres de Versailles, et qui finit par épouser la fille d'un de ces *partisans* flétris par La Bruyère; mais c'est un vrai noble que ce gentilhomme-paysan, qu'on raille dans les ballets de la Cour, ce *gentilhomme de campagne* qui vit dans le domaine dont il porte le nom, pauvrement s'il est pauvre, mais avec dignité; c'est un vrai noble que ce sauvage qu'on fait bafouer au théâtre, par des poëtes complaisants, sous le nom de *baron de la Crasse*, quand il a l'audace d'apporter à la Cour ses façons rustiques et ses vieilles idées de province (2).

C'est un vrai noble aussi que Jacques Bossuet, conseiller du Parlement de Bourgogne, descendant d'une race de drapiers qui étaient bourgeois de Seurre dès 1460, et qui s'étaient lentement élevés par le travail et par le mérite jusqu'aux emplois de la magistrature; c'est un vrai noble que son fils Bénigne Bossuet, avocat, qui fut père de JACQUES BÉNIGNE. En 1627, dans la nuit du 26 au 27 septembre, l'aïeul, attendant le petit enfant qu'allait lui donner sa bru, Marguerite Mochet, femme de Bénigne, lisait la Bible pour calmer son anxiété croissante; et quand il apprit la naissance d'un fils, il écrivit dans son *livre de raison*, confiant

(1) (de quelque haute lignée qu'il soit) (Fabliau des chevaliers, des clercs et des vilains. — Recueil de Barbazan.)

(2) V. Fournel, les Contemporains de Molière, t. I, p. 413 et t. II, p. 565.

Digitized by Google

le nouveau né à la protection de Dieu, ces paroles qui se sont trouvées prophétiques : *Dominus circumduxit eum, et docuit, et custodivit quasi pupillam oculi.*

II.

Le livre de M. de Ribbe s'ouvre par une description fidèle et vivante du pays où demeurait une de ces familles « de vieille marque » dont il nous propose l'exemple. Au sud-est de la France, sur les limites du département de Vaucluse, de la Drôme et des Basses-Alpes, s'étend la verdoyante et pittoresque vallée de Sault, « pays salubre pour le corps, pays sain pour les âmes. » L'auteur nous fait connaître ses habitants, leurs mœurs simples et fortes, leurs vieilles institutions à la fois si libres et si stables, qui ont résisté longtemps aux influences dissolvantes qui partout ailleurs désagrégeaient et nivelaient tout.

Jusqu'à la révolution française, cette vallée, d'une étendue d'environ 2,500 hectares, dont tous les villages étaient réunis par une sorte de fédération, constituait une seigneurie douée de franchises locales très-étendues. Aujourd'hui encore, elle est restée par ses mœurs et ses coutumes traditionnelles une oasis au milieu des régions montueuses et rocailleuses de la Provence. C'est, comme le dit M. de Ribbe, « une de ces contrées privilé- » giées qui, se trouvant préservées par leur isolement de la cor- » ruption du dehors et des abus de la richesse par les conditions » d'une vie où toutes les classes se soumettent au devoir du tra- » vail, ont pu jusqu'à ce jour, depuis les temps les plus anciens, » garder les grands principes de l'ordre moral, solidement établis » sur une coutume dont les pères de famille, sous l'égide de la » religion, enseignent et transmettent la pratique à leurs des- » cendants. »

On y retrouve un type qui tend malheureusement à disparaître, celui des anciens « ménagers, » ou, comme l'on dirait en Angleterre, des *gentlemen-farmers* (1). Propriétaires-laboureurs,

(1) Pourquoi n'essaierait-on pas de naturaliser en français le mot *noble-fermier*, néologisme heureux, ce me semble, tenté par M. François Coppée, qui l'encadre dans les jolis vers de son *Olivier*, ce poëme triste et vrai, qui n'excuse pas l'auteur d'avoir fait le *Reliquaire*, mais qui ressemble à un regret et à un aveu.

intelligents, instruits, religieux, ils personnifient, dans leur expression la plus élevée, les races qui, dans toutes les langues, ont porté avec honneur le nom de « paysans. »

Il y a là des pages véritablement attachantes, pleines d'encouragements et de consolations pour l'âme d'un chrétien. M. de Ribbe est un historien, un moraliste et un poëte : ce milieu, ce cadre si parfaitement décrit font ressortir le tableau qu'il va nous tracer.

« Le lieu où vont se concentrer notre récit et notre intérêt, » dit-il, n'occupe qu'un point de cette vallée.... Là, dans une » habitation incorporée à tout un ensemble de constructions » agricoles, et sur un pli de terrain qui domine de vertes collines » entourées de grands arbres, est le foyer à l'intimité duquel nos » lecteurs vont être admis... Nous leur présentons comme autorité » à consulter et surtout comme ami à cultiver, non un lettré exercé » dans l'art de bien dire, mais un père de famille tout occupé du » souci de bien faire, et instruisant ses enfants dans la première » des sciences, celle de bien vivre ; leur enseignant que, dans » la conduite de la vie humaine, « l'expérience est toujours plus » sûre et plus efficace que le raisonnement. »

L'étude sur la famille d'Aguesseau nous transporte dans un monde tout différent. Nous sommes à Paris, au milieu de son luxe et de sa corruption. Il ne s'agit plus du maire de la petite ville de Sault, mais du *grand chancelier de France*.

La décadence croissante des mœurs l'affligeait profondément. Mais c'était surtout par ses exemples qu'il protestait contre la corruption sociale, car il avait pour maxime « qu'il faut commencer par soi-même la réforme du public. »

Au XVIII[e] siècle, le peuple commençait à compter plus de courtisans que le roi : d'Aguesseau ne rechercha jamais ni la popularité d'en bas, ni la faveur d'en haut. Il les méprisa du même coup l'une et l'autre, en s'opposant au fameux système de Law, qui, le premier, a mis en honneur ou du moins à la mode, dans toutes les classes, cet agiotage qui est une des sources empoisonnées de la corruption moderne. Il aima mieux tomber en disgrâce que de se prêter à une aventure dont il prévoyait les suites funestes pour l'État et pour les familles. Il fut rappelé en 1720 ; mais, une seconde fois, deux ans après, la haine de Dubois, qu'il eut toujours l'honneur de mériter, lui fit encourir un second exil. Il revint dans

Digitized by Google

sa terre de Fresne, et passa dans l'étude, la méditation des livres saints, l'agriculture, les causeries de famille et d'amitié « les plus beaux jours de sa vie. » C'est alors qu'il écrivit, pour ses enfants, la vie de son père Henri d'Aguesseau, dans le portrait duquel, dit M. de Ribbe, « il semble vouloir fixer à jamais la tra- « dition de l'ancienne famille française au moment où elle se « détruit à Versailles et à Paris. »

M. de Ribbe, dans ses enseignements, pratique la méthode historique, expérimentale ; il suit en cela les procédés indiqués par la tradition elle-même. Parcourant un domaine qui désormais lui appartient (1), il a exploré des centaines de livres domestiques de la Provence ; puis il a interrogé des documents semblables, venus de tous les pays et de toutes les époques de l'histoire, et partout il a retrouvé les mêmes exemples. Le tome second de son ouvrage groupe les témoignages irrécusables qui nous montrent l'application de la loi divine entendue et pratiquée de même dans toutes les familles heureuses et durables, malgré les différences de lieu, de temps, de rang social, d'éducation, d'instruction et d'intelligence. Partout, « mêmes formules nettes, pré- « cises et souvent lumineuses ; mêmes maximes qui gravent sans « effort l'idée essentielle ; même rectitude d'esprit, même droiture « de cœur avec une simplicité d'expression et un arôme d'honnê- « teté qui saisissent. Ce qui change, ce ne sont que les dévelop- « pements et les ornements. »

Enfin, M. de Ribbe termine son œuvre en empruntant à la bible les formules qui résument toutes ses conclusions et nous montre les lois qu'il a retrouvées partout, confirmées dans les préceptes et les conseils des livres sapientiaux.

Le journal le *Bien public* a donné, sur la *vie domestique*, une série d'études excellentes qui abrègent et simplifient ma tâche. Il a pris le meilleur moyen de louer M. de Ribbe : c'est de le citer le plus possible. Il s'exhale des *livres de famille* qu'il transcrit et des réflexions qu'il y ajoute lui-même, un parfum de grandeur simple et de vertu chrétienne qui nous pénètre, nous émeut et nous inspire le dégoût des fièvres de la vie moderne, à la fois

(1) Rendant compte d'un autre livre de l'auteur (*Les familles et la société en France avant la révolution*), M. A. Geffroy disait, dans la *Revue des Deux-Mondes* : « On se « prend à souhaiter que M. de Ribbe, qui, du reste, en a déjà publié un, nous fasse « connaître en entier les principaux *livres de famille*. C'est désormais son domaine ; « il lui appartient de nous y faire pénétrer. »

ardente et molle, vide et inquiète, qui n'échappe à l'ennui que par une agitation sans but, et qui ne rejette les liens du devoir que pour s'asservir aux mille tyrannies de la vanité.

Je ne veux donc pas essayer d'analyser en détail ce livre excellent dont je viens d'indiquer le plan et la division générale. J'aime mieux le fermer et m'abandonner aux réflexions que sa lecture me suggère en y mêlant parfois d'autres idées qu'il éveille, et sauf à le rouvrir de temps en temps, si le souvenir d'un passage qui m'a vivement frappé vient solliciter ma pensée. Je donne à ces réflexions la forme de conseils, parce que c'est ainsi qu'elles se présentent à mon esprit.

III.

Ne vis jamais pour toi seul. *Vœ soli*. Malheur à l'égoïste, en ce monde et dans l'autre.

Il n'y a que deux façons raisonnables d'entendre la vie : mériter, ou jouir. Mériter, si notre avenir est en Dieu ; jouir, si nous sommes destinés au néant. Si le devoir existe, le sage est celui qui se dévoue ; la vie est une tâche ; il faut l'accomplir le mieux possible, et jusqu'au bout. Si le devoir n'existe pas, celui qui se dévoue est un sot ; le sage, c'est celui qui tire de la vie, par tous les moyens, ce qu'elle peut donner de jouissance, et qui se tue quand il est triste ou malade.

Mais, chez les plus pervers, les plus insensés et les plus impies des hommes, la nature humaine tout entière se révolte contre cette logique à outrance de l'athéisme. D'ailleurs, le milieu chrétien dans lequel ils sont plongés, les protège contre l'orgueil et la folie de leur intelligence, et leur conserve certaines habitudes morales, plutôt instinctives que raisonnées.

L'égoïste souffre de sa solitude et se punit lui-même, dès ce monde. C'est en cherchant le bonheur des autres qu'on peut trouver tout le bonheur possible ici-bas.

Vis donc pour les autres. Si tu te sens appelé de Dieu, abandonne ta famille pour le suivre. Agrandis ton cœur dans la charité ; sois prêtre, et prend pour famille tous les hommes, tes frères en Jésus-Christ. Sinon, « marie-toi. Le mariage est l'état naturel de » l'homme. En dehors du mariage, il n'y a point de bonheur et » peut-être point de salut. »

En attendant la femme que Dieu te destine, sois chaste, en

Digitized by Google

dépit des sourires du monde ; tu dois à tes enfants le trésor de vigueur morale, de pureté de cœur et de santé que tu tiens de ton père, et que tu dois garder comme un dépôt pour le transmettre à tes descendants. Si l'on vient te dire que le libertinage est une initiation nécessaire à la sagesse mondaine ; si tu lis dans des livres corrupteurs que des sentiments élevés de noblesse et de générosité se rencontrent dans les amours coupables, ne le crois pas : ce sont des mensonges.

« Veux-tu être heureux époux ? dit Antoine de Courtois à son » fils. Garde ta virginité pour celle que tu veux trouver vierge : » c'est alors que le mariage est le paradis de ce monde... Ce con- » seil, mon ami, il n'y a que ton père qui puisse te le donner ; ce » n'est que de moi que tu puisses apprendre ce grand secret de la » félicité humaine. J'y attache tant d'importance, que je me mets » ici à genoux devant toi, je prends tes mains, je les arrose » de mes larmes ; et, les yeux baissés devant les tiens, je te dis. » mon cher enfant, que, depuis que tu es né, j'ai veillé, nuit et » jour, à la conservation de tes mœurs. J'ai écarté de toi, avec le » plus grand soin, tout ce qui aurait pu te corrompre. Aujourd'hui » que la mort me presse, je te remets à toi-même le dépôt que » Dieu m'avait confié. »

Que tu sois riche ou pauvre, ne sois point désœuvré. « Mon père » disait souvent : j'aimerais mieux que mes enfants fussent cor- » donniers que d'être sans état. »

Le métier le plus noble est celui qui nous rend le plus libre, c'est-à-dire celui qui nous affranchit le mieux des passions et des caprices des autres hommes.

Le dernier des métiers qui ne sont pas infâmes, c'est celui d'histrion. Il y a des histrions de plume et de tribune. Ils sont au-dessous des histrions de théâtre.

Marie-toi dans la force de la jeunesse, et dès que la prudence te le permet, c'est-à-dire dès que tu peux élever dignement une famille.

Il ne faut pas que tu vieillisses et que tu meures avant que tes enfants aient eu le temps de grandir. Tu leur dois tes conseils et ta protection.

« Ne te mésallie jamais. »

Garde-toi de voir dans ce conseil une vanité mondaine. Épouse une femme d'une éducation et d'une race égales à la tienne, sur-

tout par la vraie noblesse, par la tradition héréditaire d'honneur et de vertu. Celui qui donnait ce conseil à ses enfants n'était pas d'une illustre naissance ; il ne regardait pas comme indigne de lui d'être médecin ; il eut permis à son fils d'être marchand. Mais il serait mort de douleur si son fils avait épousé la fille d'un usurier dix fois millionnaire.

« *Et majores, et posteros vestros cogitate.* » Si tu as le bonheur de compter parmi tes aïeux des hommes de grande vertu, n'oublie pas qu'ils jouissent, dans le sein de Dieu, de la récompense qu'ils ont méritée ; songe qu'ils prient pour toi, qu'ils te voient et te jugent, et que tes progrès dans le bien font peut-être partie de leur béatitude.

Même avant d'être père, songe à tes enfants ; songe à l'influence mystérieuse et terrible du sang ; veille sur tes plus secrètes pensées et sur les désirs inavoués qui se forment dans ton cœur, car tes fils accompliront peut-être ce que tu n'auras fait que rêver.

Chaque fois que tu as une résolution à prendre, que deux chemins s'ouvrent devant toi, demande-toi le conseil que tu donnerais à ton fils. « Si tu pouvais balancer entre le vice et la vertu, entre le désir de la vengeance et le pardon de l'injure, entre la crainte de Dieu et le mépris de ses jugements, suppose ton enfant à ta place, et fais ce que tu lui conseillerais. »

Sois propriétaire foncier.

Si tu es pauvre, contente-toi d'une cabane, mais qu'elle soit à toi ; tâche de la transmettre à l'un de tes enfants. Fonde « une maison, » comme disaient nos pères. Ne crains pas de t'attacher fortement à la terre fécondée par ton travail ; l'amour de la famille et le sentiment paternel épurent, anoblissent le désir des biens terrestres. S'enrichir seul, c'est avarice ; enrichir ses enfants, c'est dévouement et prévoyance. Pourtant n'oublie pas que la bénédiction des pauvres est le plus précieux des trésors que tu puisses laisser à tes descendants.

Ne refuse point ta part du fardeau social, si Dieu t'appelle clairement à diriger les autres hommes pour leur bien. Ne dédaigne pas les fonctions les plus humbles ; consacre-toi aux intérêts d'un village avec le même zèle que tu mettrais à gouverner un empire.

Sers ta patrie ; ne l'exploite pas comme une proie offerte à ton ambition. Ne te fais pas un métier des charges publiques ; n'y cher-

Digitized by Google

che pas un point d'appui pour conquérir la fortune, ou simplement un piédestal pour ta vanité. Les ambitieux sans conviction jettent dans l'état le même [illegible] sans conscience dans l'ordre des intérêts matériels. Les grandeurs et les fortunes rapides, fondées sur de telles bases, portent malheur. Une sorte de malédiction frappe les fils de l'agioteur et du *politicien*.

Si la Providence t'appelle aux plus hautes charges et te place au premier rang, n'oublie pas que c'est une épreuve plutôt qu'une faveur. C'est un grand danger, pour toi d'abord, mais surtout pour tes enfants : car c'est dans les classes moyennes, et plutôt vers la base que vers le faîte, que se conservent le mieux les saines traditions de sagesse et de vertu. Savoir qu'on entre dans le monde avec une fortune et un nom qui ouvrent toutes les portes, c'est une terrible tentation. De là vient que les fils de tant d'hommes célèbres ne sont que des sots et des drôles.

Souvent, c'est aussi la faute de leurs pères. La passion de la gloire est absorbante. Dans quelle que situation que tu sois, n'oublie pas que tu te dois à tes enfants, et que c'est le premier de tes devoirs. Redouble de vigilance à mesure que tu t'élèves. Tel se croit la mission d'éclairer ou régir le monde, qui oublie d'instruire et de gouverner la famille que Dieu lui a confiée et dont il lui demandera compte.

Fais de ton foyer, de ta demeure une forteresse bien gardée, une oasis abritée contre les souffles délétères du dehors. Défends-le contre les influences du monde et de la littérature contemporaine.

Il y a deux fléaux, deux poisons qui minent l'esprit public et les mœurs des peuples romans, surtout de la France et de l'Espagne :

Le premier, c'est la morale mondaine, le faux honneur, tel encore, aujourd'hui, que le définissait Montesquieu dans son chef-d'œuvre (1). Dire que c'est la morale de l'orgueil, ce serait lui faire trop d'honneur : c'est la vanité qui l'impose, et tel est son empire, que peu d'intelligences lui résistent, — et moins encore de consciences !

Le second fléau, c'est l'esprit romanesque. La littérature presque tout entière semble une conspiration contre le bon sens. Elle ne prêche que la royauté des passions, dans leurs caprices les

(1) *Esprit des lois*, liv. IV, chap. II.

plus insensés. La morale du monde est une forme atténuée de l'orgueil. La morale romanesque est une forme plus ou moins voilée de la volupté. Parfois leurs préceptes se rencontrent ; souvent ils se combattent.

Le troupeau vulgaire des hommes, ballottés entre ces deux tendances, livrés à de vaines aspirations, à des rêves qui les énervent, ne porte dans la pratique de la vie qu'impuissance et lâcheté.

Toi, sois chrétien tout entier : crois et pratique la morale chrétienne. Que ta foi pénètre toutes les facultés de ton âme. Sois chrétien dans l'amour du vrai, du beau, du bien ; par l'intelligence, par le sentiment, par la volonté. Ne sépare point dans ton âme l'idéal de la réalité : car l'idéal chrétien, c'est la réalité suprême. Ne t'habitue point, comme les faibles générations qui t'entourent, à bercer ton imagination dans des rêves impossibles pour oublier les dégoûts d'une existence triviale dont on subit lâchement les humiliations.

Sois poëte dans l'arrangement de ta vie ; la religion et le dévouement anoblissent tout ce qu'ils touchent. Il n'est pas de tâche journalière, humble et banale, pas de projet d'avenir, modeste et restreint, qui ne s'élève et ne s'agrandisse quand il se partage entre des âmes qui s'aiment chrétiennement, et qui vivent dans l'espérance commune d'un bonheur éternel. C'est une espérance devant laquelle tout est petit ; mais devant elle aussi tout peut être grand, parce que tout mène à Dieu. *Spatio brevi, spes longa.*

Que nos admirations, nos enthousiasmes, nos amours soient tels, que nous puissions les porter dans le sanctuaire de notre foyer et les inspirer à ceux dont l'âme nous est confiée ! Que nos admirations, nos enthousiasmes et nos amours soient tels, que nous puissions les emporter tout entiers dans la patrie céleste, et qu'ils trouvent en Dieu leur achèvement et leur perfection ! C'est la promesse qui nous est faite : Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

Célèbre dans ta maison les fêtes de l'Église ; connais et fais connaître leur admirable poésie. Associe-toi, dans le sentiment de l'Église, au drame sublime de la Rédemption ; que ton cœur agrandi s'ouvre, en Dieu qui s'est fait homme, à l'amour de tes frères qui vivent avec toi, de tes aïeux qui sont morts après avoir souffert et combattu pour Dieu et pour toi, de tes fils et de tes neveux, pour lesquels, à ton tour, tu dois combattre et souffrir.

Digitized by Google

Dans la prière en commun, suis avec ta famille le cycle de l'année chrétienne. « Que l'Avent soit toujours imprégné pour vous de la saveur d'une attente mystérieuse; que Noël vous ramène toujours les joies de la naissance de l'enfant divin; entrez avec émotion sous les ombres de la Septuagésime; que le Carême vous abatte devant la justice de Dieu. »

« Suivez jour par jour la passion du Sauveur, et que la splendeur de la Résurrection vous apporte chaque année une allégresse nouvelle... (1) »

Que les jours de fête soient pour ta maison des jours de tendresse et de joie; ces jours-là, sache oublier tes soucis et tes peines pour montrer à tes enfants un front calme et joyeux.

Quand tu prieras avec ta famille, ne sépare point Dieu de son cortége d'anges et de saints qui l'adorent et qui nous aiment. « S'il est besoin que l'impression du type divin de Jésus-Christ soit rapproché de vous par l'intermédiaire des membres de la famille humaine qui l'ont réalisé le mieux, n'avez-vous pas les saints? (2) » Dans la famille chrétienne, n'oubliez pas surtout ceux dont vous portez les noms, et qu'à chacune de vos affections en ce monde réponde une dévotion particulière dans le ciel.

Confirme par tes enseignements la foi de tes enfants. Tes arguments, sans doute, ne seront pas toujours les plus forts et les mieux choisis, ceux dont l'action serait la plus universelle sur toutes les intelligences : mais ta raison, c'est la raison d'un père, et tes fils l'écoutent avec respect; tes paroles fructifieront dans leurs âmes, quand ils entoureront ta mémoire d'amour et de vénération. Et puis, n'y a-t-il point, entre nos pensées et celles de nos enfants, une ressemblance héréditaire, une parenté native que l'éducation de famille développe et fortifie? D'ailleurs, tu es père, c'est-à-dire magistrat et prêtre, par la volonté divine; Dieu bénit tes paroles et les rend fécondes pour le bien.

Que le livre des saintes Écritures soit ouvert sur ta table de travail, et relis-le souvent. L'Évangile te montrera comment on cherche avant tout le royaume de Dieu.

Mais ne néglige point le vieux Testament; il te fera voir comment le reste nous sera donné par surcroît. Il contient des trésors de bons conseils; il t'apprendra l'art d'être heureux par ta

(1) Dom Gueranger, l'année liturgique. Préface.
(2) Ibid.

Digitized by Google

sagesse, et de fonder sur la terre une race durable qui, pendant des siècles, bénira ton nom et continuera ton œuvre, pendant que, réuni à tes pères, tu veilleras sur elle du sein de Dieu.

Toi, tu vas disparaître ; mais tes enfants resteront.

« Travaille comme si tu ne devais jamais mourir, et vis comme » si tu devais mourir demain. »

LÉON DE MONGE.

Digitized by Google

THANKFUL BLOSSOM.

HISTOIRE D'IL Y A CENT ANS.

L'action se passe à Morristown (New-Jersey), en l'an de grâce et de misère 1779.

(Suite).

TROISIÈME PARTIE.

Le vent du soir, qui faisait plus de chemin encore que Thankful galopant sur sa jument blanche, était devenu tempête lorsqu'il arriva à Morristown. Il courbait le tronc des érables et faisait craquer les squelettes des grands ormes ; il sifflait en passant sur le cimetière presbytérien comme s'il eût voulu réveiller les dormeurs couchés dans leurs tombeaux sous la neige fondante ; il secouait les fenêtres sombres de la grande salle de bal de l'Assembly, située au-dessus de la taverne des francmaçons, et faisait danser, à travers les tentures follement agitées, les fantômes des dames en robes de brocard et des cavaliers en bas de soie qui, hier encore, s'y trémoussaient sur l'air de « Sir Roger » ou de « Money Musk. »

L'ouragan déchaînait surtout ses fureurs autour de l'habitation seigneuriale de la famille Ford, l'hôtel Ford, comme on disait, mieux connu de ce temps-là sous le nom de quartier général. Quels hurlements le long de ces gouttières, quels épouvantables gémissements sous cette verandah désolée, quels sifflements affreux à travers les coins et les recoins, les saillies et les lézardes de cette massive et peu élégante construction, campée à mi-côte du versant occidental de la rivière Whippany, au fond d'une espèce d'entonnoir. Chaque souffle qui murmurait doucement sous les arcades des légères verandahs d'alentour devenait furieux aquilon et menaçait d'ébranler ses énormes assises. La sentinelle, qui mesu-

Digitized by Google

rait à pas comptés la largeur de la cour d'honneur, savait fort bien à quoi s'en tenir sur ce point et, dans son manteau rapé, elle devait faire d'amères réflexions sur l'absurde fantaisie de l'architecte de ce logis désormais historique.

A l'intérieur de la maison aussi régnait un certain froid. Tout y était d'une austérité rigide contre laquelle luttaient, sans le moindre succès, le foyer mourant de la salle de réception et la cheminée qui se perdait dans le réfectoire. Le vestibule était spacieux. Pour tout meuble, il contenait quelques chaises en jonc; sur l'une d'elles grelottait le valet de chambre noir du commandant en chef. Dans la salle à manger, deux officiers, qui avaient approché leurs siéges aussi près que possible de la cheminée de marbre, s'entretenaient à voix basse, comme il convient à des militaires de service à deux pas de la porte ouverte d'un salon occupé par leur chef, et qui évitent le moindre bruit pouvant troubler cette tranquillité qu'on nomme le silence du cabinet. La lampe suspendue au plafond n'éclairait qu'une faible partie du salon, ou plutôt, répandait une lumière mélancolique sur le mobilier de laque noire, les étoffes sombres, le grand bahut sculpté, l'épinette muette, la grande table du milieu soutenue par des pieds représentant des chimères accroupies et enfin sur la silhouette immobile d'un homme assis devant le feu.

La figure de cet homme est si connue maintenant de tout le monde civilisé, elle a été tant de fois reproduite par le ciseau, le burin, le pinceau et la plume, qu'elle n'a besoin ici d'aucune description. Ce singulier mélange de dignité affectueuse et d'athlétique vigueur, d'intrépide résolution et de longanimité philosophique est devenu tellement populaire dans toutes les classes d'une société qui ne se distingue précisément par aucune de ces qualités; ces traits empreints de bonhomie, d'énergie et de finesse ont fait l'objet de tant de portraits divers que, je suis porté à le craindre, en faisant sempiternellement poser ce grand personnage devant le premier venu, on risque fort de manquer son effet et de profaner la gloire du modèle par l'exiguïté d'une image même à peu près fidèle. Je me bornerai donc modestement à dire de lui que ses manières, son attitude et jusqu'aux détails de son costume dénotaient un certain exclusivisme aristocratique qui sautait aux yeux du vulgaire même, comme la marque de son caractère. Autour de son front rayonnait comme le nimbe d'un roi — d'un roi qui, par une ironie des circonstances, se trouvait en

Digitized by Google

guerre ouverte contre tous les rois — d'un chef régnant sur ses semblables, alors que lui-même combattait pour le droit inaliénable qu'ont les hommes de se régir et de se gouverner eux-mêmes, et qui exerçait sur ceux-ci une dictature reposant sur le droit divin que confère le génie. Du sommet de sa tête poudrée jusqu'aux boucles d'argent de ses souliers, il y avait en lui tant de majesté native, qu'il n'y a rien de surprenant à ce que son frère, Georges d'Angleterre et de Hanovre, roi par la grâce de Dieu, ne trouvât d'autre ressource pour tenir en échec cette puissance que de nommer cet homme « Mister Washington ».

Le galop d'un cheval, l'appel de la sentinelle, la voix de l'officier de service procédant à l'interrogatoire d'usage, un bruit de pas sous la verandah semblèrent ne troubler aucunement les réflexions dans lesquelles il était plongé. Il resta tout aussi indifférent au grincement de la porte principale, s'ouvrant pour livrer passage à une violente invasion de la bise, qui fit flamber tout à coup les tisons mourants de l'âtre et répandit dans la chambre une âcre bouffée de fumée. Au même instant, on entendit dans le vestibule le frôlement d'une robe de femme, puis le chuchotement de plusieurs voix d'hommes : presque simultanément, la figure fraîche et bien rasée d'un jeune officier se pencha au-dessus de l'épaule du généralissime perdu dans le monde de ses pensées.

— « Pardonnez, général, » annonça l'officier en hésitant, « mais.... »

— « Vous ne me gênez nullement, colonel Hamilton, » répondit le chef d'une voix douce.

— « Il y a dehors une jeune dame qui sollicite une audience de Votre Excellence. C'est Miss Thankful Blossom, la fille de cet Abner Blossom qui, accusé de trahison et de connivence avec l'ennemi, est actuellement détenu dans la geôle de Morristown. »

— « Thankful Blossom? » répéta le général comme cherchant dans ses souvenirs.

— « Votre Excellence se rappelle probablement certaine petite beauté de province, reconnue comme telle du moins par la population de Morristown, la Cressida de l'épopée du jour et dont le héros est notre vaillant capitaine du Connecticut. »

— « Vous avez sur moi l'avantage d'une mémoire plus jeune, colonel, » dit Washington avec un sourire affectueux, qui fit venir sur les joues de son aide de camp une légère teinte de

pourpre. « Mais, en effet, je crois avoir entendu parler de ce petit phénomène. En tous cas, laissez-la entrer sans délai, elle et toute sa suite. »

— « Elle est seule, général. »

— « Raison de plus pour être poli envers elle, » répondit Washington qui, pour la première fois depuis le commencement de ce dialogue, abandonna son attitude commode et négligée. Il se leva ensuite et, frappant l'une contre l'autre ses mains de patricien entourées de manchettes coquettement plissées : « Nous ne pouvons pas la faire attendre », continua-t-il. « Qu'elle entre immédiatement, mon cher colonel, et — comme elle est venue — seule. »

L'aide de camp s'inclina et se retira. Au bout de quelques secondes, la porte s'ouvrit toute large devant Miss Thankful Blossom.

Dans sa simple robe d'amazone, elle était si belle, si distinguée, elle avait un charme si étrange et par-dessus tout resplendissait de tant de résolution et de courage, tout en montrant juste assez de gravité et de hardiesse pour faire oublier sa beauté, que l'homme sérieux devant qui elle venait de paraître ne se contenta pas du salut de la politesse usuelle; mais, s'avançant vers elle, il saisit sa petite main glacée et la conduisit jusqu'au fauteuil que lui-même venait de quitter.

— « Quand bien même votre nom ne me serait pas connu, Miss Thankful », dit le commandant en chef, en abaissant sur la jeune fille un regard grave et bienveillant, « la nature elle-même vous dispenserait, ce me semble, de vous recommander tout d'abord aux sentiments chevaleresques d'un homme qui a l'honneur de vous recevoir. Qu'y a-t-il à vos ordres, s'il vous plaît? »

L'éclair des yeux bleus de Miss Tankful fut quelque peu émoussé par le clair-obscur plein de solennité qui régnait dans la salle et par la dignité plus solennelle encore de la figure imposante qui se tenait debout devant elle. Le vif incarnat, dont la tempête du dehors et l'ouragan de son cœur avaient coloré le teint de la visiteuse, s'effaça par degrés. L'obstination que, durant cette course échevelée, elle avait exercée en surmenant son cheval tomba comme par enchantement à la vue de cet homme qu'elle était venu trouver avec l'intention de le mener à sa guise. Je crois même qu'il lui fallut toute sa présence d'esprit et toute sa volonté pour résister à un attendrissement subit et pour retenir captives

Digitized by

les larmes qui, — chose étrange, — commençaient à noyer ses paupières, lorsqu'elle les leva devant celui qui lui adressait la parole d'un ton paternellement grave et plein d'amabilité et d'intérêt.

— « Je n'ai pas de peine à comprendre le motif de votre visite, Miss Thankful, » continua Washington avec une urbanité affectueuse plus propre à déconcerter la jeune personne que la politesse compassée de cette époque. « Cette démarche, je vous assure, est tout à votre honneur. Il s'agit du sort de votre père;— et que celui-ci ait ou non manqué à ses devoirs,—une fille aimante et soumise ne peut avoir de préoccupation plus sérieuse. »

Thankful se leva brusquement de son fauteuil ; son œil était redevenu fulgurant ; sa lèvre, qui tantôt frémissait encore sous l'attendrissement d'un désespoir enfantin, reprit sa vigueur et se redressa.

— « Ce n'est pas à cause de mon père », s'écria-t-elle avec arrogance, « que je suis arrivée ici. Ce n'est pas pour parler de lui que j'accours, au galop, par cette tempête et seule dans la nuit noire. Il saura se défendre lui-même, soyez-en persuadé ! Non, je viens ici pour vous entretenir de moi-même,— de calomnies, — oui, de calomnies que l'on répand sur le compte d'une pauvre fille sans défense,— du lâche bavardage dont on nous lapide, mon prétendu et moi, — le capitaine Brewster, qui gémit en ce moment dans vos cachots, parce qu'il m'aime,— moi, une pauvre fillette qui ne se soucie jamais de politique et d'attachement à telle ou telle cause.... Comme s'il était nécessaire que chaque soldat demande d'abord votre permission avant que d'aimer quelqu'un, — ou peut-être celle de Mylady Washington...! »

Elle s'arrêta un instant hors d'haleine. Avec la promptitude de l'instinct féminin, elle avait remarqué un changement sur la figure du général et constaté qu'une certaine sévérité y remplaçait l'expression des sentiments aimables qu'avait inspirés son entrée. N'importe ! Avec cette obstination innée de la femme, — obstination que, permettez-moi de le faire observer respectueusement, le sexe laid et supérieur ne ferait pas mal de prendre pour modèle,— elle continua à répandre tout ce qu'elle avait sur le cœur, sans s'inquiéter si, par suite d'une inconséquence non moins féminine, — que les hommes ne perdraient rien à imiter le cas échéant, — elle ne rétracterait pas cent fois plutôt qu'une tous ses dires une heure plus tard.

— « On a prétendu, » reprit Thankful avec une incroyable volubilité, « on a prétendu que mon père a sciemment donné asile à deux espions,— deux espions que,— j'en demande pardon à Votre Excellence et au Congrès, — je considère comme des gens d'une honorabilité parfaite et dont les attentions à mon égard ont été marquées au coin de la plus exquise courtoisie. On a osé dire de plus, et ceci d'une façon tout aussi indigne et mensongère, que mon prétendu, le capitaine Allan Brewster, est leur dénonciateur. Je suis accourue devant vous, général, pour donner à ces accusations le démenti le plus formel. Je suis accourue ici pour vous demander d'empêcher que la réputation d'une honnête fille soit sacrifiée à la politique, — qu'un tas de bandits soit à l'avenir lâché sur l'habitation d'un respectable planteur, pour y pratiquer un honteux espionnage et pour mettre à la porte de chez elle, comme ils voudraient le faire, une pauvre fille sans défense. C'est une honte! C'est une abomination, Excellence, et rien d'autre. Des espions, en vérité,— et que sont donc ceux qui s'implantent chez mon père? »

En proie à l'indignation que soulevait dans son cœur le souvenir du tort dont elle se plaignait, Thankful s'était, dès le début de sa philippique, peu à peu rapprochée de son interlocuteur. Son visage empourpré par la colère et qu'embellissait encore tant de témérité ne se trouva plus, lorsqu'elle cessa de parler, qu'à une très-courte distance de la figure imposante et des yeux gris du grand général. A la profonde stupéfaction de la jeune personne, l'éminent personnage inclina la tête vers elle et, avec une mansuétude pleine de gravité, imprima un baiser au beau milieu de son front audacieux.

— « Veuillez vous asseoir, Miss Thankful Blossom, » lui dit-il en reprenant sa main toujours glacée et en la reconduisant paternellement à son fauteuil. Veuillez vous asseoir, je vous en prie, et me prêter, s'il est possible, un moment d'attention. L'officier qui a reçu la mission ingrate d'occuper la maison de votre père est un membre de ma famille militaire et un homme d'honneur. Mais si, malgré cela, il s'était oublié, s'il s'était déshonoré et s'il m'avait déshonoré moi-même au point de...... »

— « Non, non, » s'écria Thankful avec une animation fébrile, « cet officier a agi très-sagement! Au contraire, — peut-être, — moi........». Elle resta court après avoir balbutié ces mots et devint muette : le souvenir de la figure pâle du major, marquée

Digitized by Google

de sa balafre sanglante, venait de nouveau l'obséder, elle rougit et baissa les yeux.

— « J'allais précisément vous dire que le major Van Zandt, en parfait gentleman qu'il est, est on ne peut mieux en mesure d'excuser la légitime vivacité d'une fille inquiète du sort de son père, » continua le général Washington d'un ton absolument convaincu. « Mais permettez-moi maintenant d'éclaircir un autre point sur lequel, paraît-il, nos opinions sont tout à fait divergentes. »

Il alla vers la porte et appela son valet de chambre pour lui donner un ordre. Un instant après parut le jeune officier à la figure fraîche et ouverte, qui avait introduit Thankful dans le cabinet du général. Il portait une liasse de papiers sous le bras. Après avoir lancé à la dérobée sur la jeune fille un regard furtif, il sourit, comme s'il eût entendu la conversation qui venait d'avoir lieu entre elle et son chef et comme s'il était pénétré d'une chose qui semblait avoir échappé aux deux acteurs principaux de cette scène, — à savoir que la situation ne manquait pas d'un côté éminemment comique.

Néanmoins le colonel Hamilton tendit, avec une attitude d'ordonnance, les papiers au commandant en chef, tandis que Thankful, dont l'esprit était de plus en plus désorienté, se mordait les lèvres. Une vague sensation de crainte, le pressentiment d'une humiliation imminente, un sentiment tout à fait neuf et inconnu de sa position et de son entourage, la vue de ces deux hommes calmes et sérieux, la découverte de la présence de deux dames qui s'étaient introduites dans la place de je ne sais quelle façon subreptice et qui la considéraient de loin avec l'attention dont on honore une bête curieuse, enfin une appréhension soudaine que son avenir et le bonheur de sa vie dépendaient de ce qu'allaient apporter les minutes prochaines, — tout cela s'empara d'elle avec une telle violence, que l'intrépide jeune fille, se rendant compte enfin de son isolement, se prit à trembler. Le colonel Hamilton venait de remettre au général un second document et lui disait, en jetant les yeux du côté des deux dames :

— « Voici l'accusation. »

— « Lisez-la, » ordonna froidement Washington.

Le colonel lut le document et, à la manière dont il s'acquitta de ce devoir, il était facile de remarquer qu'il savait parfaitement que son général et Thankful n'étaient pas seuls à former l'audi-

toire. Cette pièce, rédigée en style de grimoire juridico-militaire, exposait en substance qu'il constait de la connaissance personnelle de son auteur, que le citoyen Abner Blossom, de Blossom-Farm, avait l'habitude de donner asile à deux individus, le comte Ferdinand et le baron Pomposo, lesquels étaient soupçonnés d'être ennemis de la bonne cause et traîtres à l'armée continentale. Elle était signée : Allan Brewster, capitaine au contingent du Connecticut.

Lorsque le colonel Hamilton en exhiba la signature à Thankful, celle-ci n'eut aucune peine à reconnaître la mauvaise écriture et le déplorable orthographe de celui qu'elle appelait son prétendu.

Elle se leva d'un bond. Avec des yeux qui cachaient aussi peu son effroi que sa confusion, elle passa rapidement en revue les personnes composant le groupe qui s'était formé autour d'elle pendant la lecture du document, et ce fut toute une révélation. Mais, fidèle à son instinct féminin, — je regrette de devoir le constater en narrateur consciencieux, — elle se sentit bien plus désagréablement touchée de la présence muette des deux femmes qu'elle ne l'eût été de toutes les réflexions malsonnantes qui auraient pu tomber de lèvres masculines.

— « Assurément, » disait une voix dans laquelle Thankful, avec la sagacité innée de son sexe, reconnut immédiatement le timbre de la plus âgée des intruses et en même temps de la confidente légitime d'un de ces deux hommes, « assurément Miss Thankful sera à même de choisir parmi les ennemis de son pays celui de ses amoureux auquel, dans l'état des choses, elle pourra être le plus utile. Elle ne paraît pas avoir été assez difficile dans l'octroi de ses faveurs pour en avoir exclu entièrement l'un ou l'autre. »

— « Quoi qu'il en soit, chère lady Washington, elle ne les accordera du moins pas à un homme qui s'est montré traître envers elle-même, » intervint vivement la plus jeune des deux dames. « C'est-à-dire, — moi. — j'en fais mes humbles excuses à Votre Seigneurie, » — et l'alliée improvisée de Thankful perdit le fil de son raisonnement à la vue de l'air ébahi dont s'entre-regardaient les deux personnages principaux de cette scène.

— « Quiconque trahit sa patrie, » dit froidement lady Washington, « est capable de tout trahir. »

— « Il serait tout aussi logique de dire que celui qui trahit son roi trahit aussi son pays, » exclama Thankful avec une hardiesse superbe, en fronçant le sourcil et en se tournant vers lady

Washington d'un air de défi. Mais Sa Seigneurie lui tourna majestueusement le dos. La jeune fille releva la tête et regarda le général d'un œil calme et fier.

— « Je vous demande pardon, » dit-elle avec hauteur, « de vous importuner si longtemps. Mais il me semble que si même mon prétendu avait, par jalousie, causé une plus grande injustice encore, ce ne serait pas une raison de lancer contre moi des insinuations semblables — quand bien même ces insinuations téméraires », — et elle jeta un regard courroucé sur le dos immobile et couvert de brocard de lady Washington, — « quand bien même ces insinuations viendraient d'un côté où l'on sait parfaitement que la jalousie est aussi naturelle chez la femme d'un patriote que chez un traître. » Et, soulagée par cette sortie, elle redevint elle-même, quoique son visage brûlât encore et du coup qu'elle venait de porter et de celui qu'elle venait de recevoir.

Le colonel Hamilton porta la main à sa bouche et toussa légèrement. Le général Washington, qui était debout devant la cheminée, tourna vers Thankful des traits impassibles et, revenant d'un ton grave à la véritable question:

— « Vous oubliez, Miss Thankful Blossom, » dit-il tranquillement, « que vous ne m'avez pas encore dit en quoi je peux avoir le plaisir de vous être utile. Il n'est en effet guère possible que ce soit dans l'intérêt du capitaine Brewster que vous êtes venue, puisque c'est lui qui a dénoncé vos autres... amis, et par conséquent qui a abusé de votre confiance. De plus, il n'est pas admissible que ce soit pour ces... autres; car, ainsi que j'ai le regret de devoir vous le déclarer, ces individus sont encore en liberté et nous sont absolument inconnus. Si vous avez à nous faire une communication quelconque dont il résulte que les étrangers en question ne sont ni des espions ni des ennemis de la bonne cause, votre père sera immédiatement remis en liberté. Permettez-moi de vous demander une seule chose : Quel est le motif qui vous fait supposer que ce sont d'honnêtes gens ? »

— « Parce que, » — s'écria Thankful, « parce que, — eh bien, parce qu'ils se sont toujours conduits en gentilshommes ! »

— « Il ne manque pas d'espions qui appartiennent aux meilleures familles, qui possèdent une éducation distinguée et de nombreux talents », répondit Washington avec une certaine sévérité. « Mais il se peut que vous ayez un autre motif encore. »

— « Parce que toujours ils ne parlaient qu'à moi seule, » mur-

mura Thankful en faisant de vains efforts pour cacher son embarras. « Parce qu'ils préféraient ma société à celle de mon père, et que » — elle hésita un instant — « et que jamais ils ne parlaient de politique, mais de choses qui sont bien plus à la portée de jeunes gens... et... et... En un mot, ce ne sont pas des espions... Certainement non! »

— « Cela n'empêche que je doive vous faire quelques questions encore », dit Washington avec cette intonation grave et caressante en même temps, qui commande la confiance aux enfants revêches. « Maintenant, que vous me favorisiez ou non du renseignement désiré, je vous prie de considérer ceci : ce renseignement ne peut en aucune façon tourner au désavantage des Messieurs dont vous parlez, tandis que, fort probablement, il déchargera votre père du soupçon qui pèse sur lui. Voulez-vous avoir la bonté de donner à mon secrétaire, le colonel Hamilton, une description exacte de ces personnages,— cette description exacte que, pour des raisons mieux connues de vous que de personne, le capitaine Brewster n'a pas été en état de nous fournir? »

Miss Thankful eut un moment d'hésitation. Mais bientôt, jetant au commandant en chef un regard de franchise et de confiance, elle se mit à faire un portrait excessivement minutieux de la personne du comte. Pourquoi elle commença par celui-ci, je ne saurais l'expliquer, mais il se peut que ce mode de procéder lui parut plus aisé. Enfin, elle en arriva au baron. Je le fais à regret, mais la vérité m'oblige à constater qu'à partir de ce moment, le récit de mon héroïne se distingua par un manque absolu de précision et un luxe extravagant de métaphores incohérentes. Et cependant, malgré des grands défauts du récit de la jeune fille, sa déposition fut tellement claire, que le colonel Hamilton se leva brusquement en faisant un signe d'intelligence à son chef, qui de son côté s'empressa, d'un geste de la main, de le faire rasseoir.

— « Je vous remercie, miss Thankful », dit-il sans s'émouvoir. « Mais cet autre voyageur, le baron... »

— « Pomposo! » s'écria Thankful avec orgueil. En ce moment se fit entendre, du côté de la fenêtre où se tenaient les deux dames, un éclat de rire étouffé qui trouva un écho visible mais discret sur la face fraîche et joviale du colonel Hamilton. La figure grave et digne du général resta seule impassible.

— « Oserais-je vous demander maintenant si le baron vous a fait une loyale déclaration d'amour? » continua-t-il. « Si les hom-

Digitized by Google

mages qu'il vous a rendus sont à la connaissance de votre père, et si ils sont de nature à pouvoir être acceptés par la vertueuse Miss Blossom? »

— « Mon père me le présenta et me recommanda d'être polie à son égard. Lui... il a voulu m'embrasser... et moi... je lui ai donné un soufflet », expliqua Thankful avec des joues si rouges que, à coup sûr, celle du baron l'était moins après avoir reçu cette éclatante correction.

Mais à peine ces paroles avaient-elles échappé aux lèvres de la jeune personne qu'elle aurait volontiers donné sa vie pour ne pas les avoir dites. Pour comble d'inconvenance, le colonel Hamilton fut pris au même instant d'un accès d'hilarité nerveuse, et les deux dames de céans, poussées comme par un ressort, s'élancèrent vers elle, lorsqu'un geste impérieux du général toujours impénétrable les reclouèrent à leur poste d'observation.

— « Il est possible, Miss Thankful », reprit-il sans manifester la moindre surprise, « il est possible qu'au moins un de ces personnages nous soit connu et que vos suppositions se vérifient. J'incline fortement à le croire. En tous cas, soyez persuadée que nous allons soumettre cette affaire à une instruction minutieuse dont profitera tout d'abord votre père. »

— « Je vous remercie, Excellence », repartit Thankful encore tout interdite de sa franchise intempestive et en faisant un mouvement vers la porte. « Je suis votre servante... Maintenant il est temps... il est temps que je m'en aille. L'heure est avancée; j'ai vingt bons milles à faire et mon cheval n'aime pas l'obscurité. »

A son grand étonnement, Washington vint au devant d'elle et, prenant de nouveau sa main, lui dit avec un sourire calme et affectueux : « Quand bien même vous n'auriez pour condescendre à ma prière aucun autre motif que le caprice de votre cheval, vous ne pouvez pas refuser d'être notre hôte pour cette nuit, miss Thankful Blossom. Nous avons conservé nos idées virginiennes sur l'hospitalité et nous sommes assez tyranniques pour les imposer bon gré mal gré à nos amis, quelque mince que soit d'ailleurs l'agrément que nous ayons à leur offrir. Lady Washington ne permettra certes pas que Miss Thankful Blossom quitte son toit sans avoir éprouvé la sollicitude de ses prévenances et la sagesse de ses conseils. »

— « Miss Thankful Blossom nous procurera du moins la satisfaction de nous laisser croire qu'elle est convaincue de notre vif

désir de la seconder dans la mesure de nos forces, si elle veut bien consentir à subir, au moins pour une nuit, notre pauvre hospitalité, » ajouta lady Washington avec une politesse cérémonieuse.

La fille du planteur, debout auprès de la porte, était indécise. A ce moment critique, deux bras entourèrent sa taille et la plus jeune des deux dames, contemplant l'ingénue avec de grands yeux noirs qui ne le cédaient en rien à ses yeux bleus sous le rapport de la candeur et de la sincérité :

— « Chère Miss Thankful, » dit-elle, « quoique moi-même je ne sois qu'une invitée de Sa Seigneurie, permettez-moi de joindre ma prière à celle de mes excellents hôtes. Je suis Miss Lucy Shuyler d'Albany, Miss Thankful, ainsi que le colonel Hamilton ici présent pourrait l'attester, si votre bon cœur avait besoin d'un pareil témoignage. Croyez-moi, j'éprouve pour vous le plus sincère intérêt et je vous supplie de me donner, aujourd'hui même, l'occasion de vous le montrer. Vous resterez, je le sais, et nous partagerons la même chambre et nous reprendrons d'un bout à l'autre toute l'histoire de l'infidélité de votre par trop jaloux capitaine Yankee qui, j'en suis sûre, s'est conduit d'une manière tout aussi indigne envers vous qu'envers son pays. »

Quelqu'odieuse que fût, pour notre amazone, la pensée d'être plainte et consolée, elle n'eut pas la force de résister aux gracieuses avances et aux cordiales protestations de Miss Shuyler. Il n'est que trop certain, et l'aimable enfant ne pouvait plus se le cacher, pour la première fois de sa vie, elle concevait des doutes à l'égard de la solidité de son empire et de l'inflexibilité de son indépendance, tout en sentant doucement s'infiltrer dans son cœur comme une faiblesse étrange, qui la livrait sans défense au charme de cette jeune personne, dont les bras la retenaient malgré elle, et dont la sympathie lui semblait si sincère, en dépit de l'influence évidemment contraire, selon elle, de lady Washington.

— « Vous avez une mère... sûrement? » dit Thankful, en levant vers Miss Lucy un regard d'une indéfinissable candeur.

Il est possible que les deux hommes témoins de cette scène ne saisirent pas, dès l'abord, le rapport de cette question à la situation présente, mais Miss Shuyler, qui en sentit immédiatement toute la portée, répondit incontinent :

— « Et vous, chère Miss Thankful, vous..... »

— « Je n'en ai pas », murmura Thankful d'une voix — avouons-le hardiment — d'une voix chevrotante. Sur quoi Miss Shuyler, les

Digitized by Google

yeux inondés de larmes, se pencha soudain vers l'oreille de sa nouvelle amie, l'enlaça plus fortement encore dans ses bras et — au vif étonnement du colonel Hamilton — l'entraîna loin de la société des deux autres personnages qui ont aidé jusqu'ici à défrayer ce chapitre.

La porte se ferma derrière elles. Aussitôt le colonel Hamilton demi-souriant, demi-surpris, se tourna vers le commandant en chef. Washington, toujours bienveillant mais impassible, lui dit :

— « Si vos conjectures suivent la voie qu'ont prise les miennes, colonel, j'ai à peine besoin de vous rappeler que toute cette affaire est d'une nature tellement délicate, qu'il serait bon de l'ensevelir provisoirement dans votre conscience, comme du reste je le fais moi-même. Ayez soin surtout de ne rien faire paraître de ce qui s'est passé ce soir aux Messieurs sur lesquels sont tombés vos soupçons. »

— « Il sera fait selon vos ordres, général », répondit l'officier, du ton de la politesse officielle. « Mais, oserai-je vous demander si vous croyez qu'il ne s'agit ici de rien autre que d'un caprice passager pour une jolie personne?..... »

— « Si je vous ai prié de garder la chose secrète, colonel, » repartit Washington en mettant affectueusement la main sur l'épaule du jeune homme, « c'est parce que je la considère comme assez importante pour mériter toute mon attention et la vôtre. »

— « Je fais mes humbles excuses à Votre Excellence, » acquiesça l'officier en rougissant comme une jeune fille. « Je croyais simplement..... »

— « Que, pour ce soir, vous voudriez avoir congé, » interrompit Washington en souriant, « afin de pouvoir d'autant mieux consacrer votre attention à Miss Shuyler et à sa nouvelle amie. Une petite tête bien indisciplinée, mais, j'en suis certain, un cœur d'or, une bien charmante personne et une honnête fille, colonel. Traitez-la avec tous les égards qu'elle mérite, mais avec précaution et ..... sans trop d'amitié. C'est bien assez que, dans Miss Shuyler, nous ayons chez nous une bien dangereuse compagnie. » Et, d'un geste enjoué, le général mit amicalement son jeune secrétaire à la porte.

Il était à peine sorti que lady Washington fit irruption dans le cabinet de son mari, qui déjà avait repris son immobilité au coin de la cheminée.

— « Réellement, vous n'apercevez dans toute cette aventure aucun indice d'intrigue politique? » interrogea-t-elle vivement.

— « Non », répondit tranquillement le général.

— « Rien qu'une agréable plaisanterie avec une sotte et vaniteuse campagnarde? »

— « Excusez, mylady, » dit gravement le commandant en chef. « Je suis certain que nous l'apprécions mal. Cette jeune fille n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Ce serait offenser son sexe que d'exposer légèrement cette nature candide et généreuse à des jugements téméraires. Il n'est du reste pas dit qu'elle n'ait pas gagné la partie hardie qu'elle a engagée. Et s'il en est en effet ainsi, elle n'en acquiert qu'un droit de plus à toutes nos prévenances et à tout notre respect. »

— « Cette péronnelle! » s'écria lady Washington, « cette mademoiselle Sans-Gêne, avec son amoureux du Connecticut! Je suis fâchée de devoir vous le dire, mais ce que vous me racontez-là, général, est on ne peut plus ridicule! » Et après une révérence sèche et raide, elle sortit avec fracas, en laissant le principal personnage de l'histoire — comme il convient de laisser un personnage principal, — c'est-à-dire tout seul.

Plus tard, dans la soirée, Miss Lucy était parvenue à tranquilliser suffisamment Miss Thankful pour qu'il lui fût possible de sécher les beaux yeux et de mettre un peu d'ordre dans les boucles échevelées de sa nouvelle amie. Ces délicates opérations avaient lieu devant la glace de Miss Shuyler qui, selon les rites de la franc-maçonnerie féminine, donnait de çà de là, soit un coup de main, soit un avis utile, avec toute la sollicitude que méritent les importantes réparations d'une toilette fortement éprouvée par une chevauchée de vingt milles anglais.

— « Vous voilà heureusement débarrassée de ce conspirateur de capitaine, chère Miss Thankful, disait-elle, et m'est avis que, lorsqu'on a des cheveux comme les vôtres,..... on est toujours bien avec la nouvelle coiffure, quelque drôle que soit la dernière mode. Je vous assure, à New-York et à Philadelphie, tout ce qu'il y a de plus nouveau, c'est cette coiffure à la grecque. Je l'ai assez bien réussie, n'est-ce pas? On ne porte plus du tout ces coiffures à barbes et à la paysanne qui datent du déluge. Ne trouvez-vous pas, comme moi, que ceci vous sied à ravir? »

Le résultat de cette conférence fut que, une heure environ après, les Misses Lucy et Thankful descendirent au salon avec une toi-

Digitized by Google

lette fraîche et coquette qui, non-seulement rendit le colonel Hamilton tout confus de sa petite tenue d'ordonnance, mais encore lui fit ouvrir des yeux remplis d'un étonnement mélangé d'admiration.

— « Est-ce qu'elle ne préfèrerait peut-être pas être seule avec son chagrin, plutôt que de se trouver dans une société importune? » demanda-t-il bas à Miss Shuyler.

— « Quelle plaisanterie! » répondit-elle. « Croyez-vous donc qu'une jeune personne est faite pour bouder ou soupirer éternellement, et que l'on doit absolument se morfondre parce que l'on a été trahie par un infidèle? »

— « Mais son père est prisonnier, » objecta Hamilton déconcerté.

— « Oseriez-vous me regarder en face, colonel, et prétendre que vous ne savez pas que, dans les vingt-quatre heures, M^r^ Blossom sera blanchi comme neige de tout soupçon? Croyez-vous donc que je n'ai plus d'yeux? Essayez de soutenir, s'il vous plaît, que j'ai mal lu ce qui était écrit tout à l'heure sur la figure du général et sur la vôtre! »

— « Mais, chère Miss....., » insista l'officier avec une légère nuance d'impatience.

— « Oh! je le lui ai déjà dit à elle-même, naturellement sans lui expliquer pourquoi; » interrompit Miss Lacy en soulignant son interruption d'un regard narquois de ces yeux noirs, dont l'empire sur le colonel n'était pas son secret à lui seul. Puis elle ajouta en se détournant à demi: « bien que j'eusse mille bonnes raisons de le faire, et de vous aider ainsi à ne pas me divulguer certain mystère. »

Et, en lui décochant ce trait de Parthe, elle courut rejoindre Miss Thankful qui, la figure collée à la fenêtre, étudiait les effets du clair de lune sur les coteaux neigeux du Whippany.

Par suite d'un de ces caprices inattendus que se permet le printemps américain, la température avait fait une évolution nouvelle. La pluie avait cessé; le sol était couvert d'îlots de neige, entourés de flaques d'eau, qui miroitaient sous le firmament étoilé. Le vent du Nord-Est agitait les contrevents et avait figé l'humidité sur les arbres et les branchages qui scintillaient maintenant comme de l'argent à la froide lumière de la lune.

— « Quelle magnifique soirée, mesdames, » dit tout à coup la voix cordiale d'un homme entre les deux âges, qui s'approchait

du groupe de la fenêtre. « Mais que le ciel nous donne enfin le vrai printemps et nous épargne tout nouveau supplément de l'hiver! Madame la lune a assez bon air là-bas, au-dessus de ces sapins; mais je ne sais que trop combien de pauvres diables elle contemple, qui, avec ou sans couverture, grelottent et gèlent au camp. Si vous aviez vu, cette après-midi, ces épouvantails à moineaux qu'on appelle le contingent du Connecticut! Comme ils montraient les dents à Son Excellence elle-même, sans oser mordre, bien entendu! Ah, oui, si vous aviez pu examiner, comme moi, les figures de ces héros découragés, de ces Thomas sans foi ni patience, de ces poltrons dressés pour la révolte contre le commandant en chef, contre la bonne cause et particulièrement contre la température, vous prieriez pour que le bon Dieu nous envoie un bon dégel qui fît fondre les cœurs de ces gens et toute cette glace qui couvre la campagne! Deux semaines de plus de ce temps-ci, et ce ne sera plus un Allan Brewster que nous aurons à huer, mais des douzaines de ces pantins, mûrs pour la loi martiale. »

— « Réellement, une nuit splendide! » approuva le colonel Hamilton en donnant un léger coup de coude à son supérieur. « C'est une nuit comme faite exprès pour nous donner la piste de notre revenant. »

Ces mots excitèrent au plus haut point l'intérêt des deux jeunes personnes, et le colonel Hamilton, après avoir ainsi déterminé un mouvement de flanc de la part du général, continua :

— « Il faut savoir que le camp et toute la contrée environnante sont le théâtre des exploits nocturnes d'un spectre tout de gris habillé, et dont les traits sont cachés par un énorme collet de fourrure. Il a toujours le mot d'ordre et, jusqu'ici, aucune sentinelle n'est parvenue à le reconnaître. Comme il se montre d'ordinaire à la veille d'une attaque, d'une surprise ou de tout autre danger menaçant l'armée, les soldats en parlent comme du bon génie de la bonne cause, et son apparition a pour effet de stimuler l'ardeur et la vigilance des gardes et des avant-postes. Il y en a qui tirent de sa venue le pronostic d'une affaire imminente. Dans la nuit qui précéda la rébellion du contingent du Connecticut, maître Collet-fourré avait hanté tous les quartiers du camp et, sans doute, il a vu maint préparatif fait par ces régiments de misérables ramasseurs d'oignons, dans le but d'étaler le lendemain, aux yeux du général, leur misère et leurs griefs. »

Digitized by Google

Ici le colonel Hamilton reçut à son tour un coup de coude de Miss Lucy, ce qui termina son récit d'une façon un peu brusque.

Miss Thankful n'avait pas manqué de saisir ces allusions involontaires à son infidèle; mais elles n'éveillèrent en elle qu'un sentiment de honte mortelle et d'orgueil blessé. La vérité est que, la première colère causée par la double arrestation une fois passée, l'emprisonnement de son père et la découverte de la trahison d'Allan lui avaient fait oublier que le capitaine était son prétendu, comme elle l'appelait. Et c'est ainsi que, son courroux s'étant dissipé, elle n'éprouvait plus qu'une sensation obtuse que je nommerais volontiers la conscience du vide. Tout ce qui auparavant avait existé lui apparaissait comme concernant non pas elle, mais une autre Thankful Blossom, qui avait été engloutie par la tempête; et il lui sembla que, dans l'intervalle de ces dernières vingt-quatre heures, elle était devenue non pas une autre femme, — mais une femme.

Et cependant — chose étrange — elle se trouva tout interdite lorsque, quelques instants après, la conversation tomba sur le major Van Zandt. Ce qu'elle ressentit fut une sorte d'effroi, et cet effroi ne faisait que grandir à mesure qu'elle en avait elle-même conscience. Pour mettre le comble à sa mauvaise humeur, à son dépit, à sa honte et à sa curiosité, elle se vit contrainte d'entendre faire l'éloge de cet homme, de sa valeur, de ses sentiments chevaleresques et de son amabilité personnelle. Réfléchissez, mesdemoiselles, à l'horreur d'une pareille situation et plaignez, je vous prie, ma pauvre héroïne. Oui, il y eut un moment de suprême agitation où elle pensa se jeter dans les bras de Miss Lucy et avouer à celle-ci sa violence envers le major. Mais la certitude que Miss Shuyler ne manquerait pas de confier à son tour ce secret au colonel Hamilton, et que le major Van Zandt ne serait guère édifié de la confidence, cette certitude, jointe à je ne sais quelle irritation invincible contre ce jeune et intéressant militaire, lui verrouillèrent la bouche. « Au surplus, » se disait-elle, « s'il est réellement l'homme étonnant que j'entends vanter depuis une demi-heure, il doit savoir ce que j'ai éprouvé et comprendre que ma violence n'a rien eu qui lui fût personnel. » C'est à l'aide de cette conclusion aussi logique que féminine que la pauvre Miss Thankful finit par calmer, jusqu'à un certain degré, son brave petit cœur.

Digitized by Google

Mais l'effet bienfaisant de ce baume ne fut pas long, j'ai tout lieu de le craindre. Comme chez toutes les natures vives et primesautières, qui s'abandonnent aux impressions fugitives de l'heure présente, le moment de la réflexion, et peut-être du regret, ne tardait jamais à venir pour elle ; mais ce moment venait invariablement trop tard. Elle se rendit compte de la folie de son intrusion au quartier-général, à l'instant même où elle dut s'avouer qu'il n'y avait plus rien à y changer. L'inexcusable vivacité de sa conduite envers le major Van Zandt ne lui sauta aux yeux que lorsqu'elle découvrit combien le temps et la distance avaient ôté de mérite à son désir de s'en excuser. Voilà pourquoi, je présume, elle pleura finalement quand elle se trouva dans son lit, au fond de cette grande chambre inconnue, derrière ce solennel paravent qui la séparait de Miss Shuyler, laquelle dormait d'un sommeil doux, profond et sans remords ; de cette Miss Shuyler, dont l'incontestable bonté, la gaieté affectueuse et l'innocente sécurité tantôt l'agaçaient, tantôt lui inspiraient une inavouable envie. Bientôt, incapable d'endurer plus longtemps ce supplice, elle se glissa sans bruit hors de sa couche pour installer son désespoir devant la fenêtre qui donnait sur la rivière. La lune continuait à verser sur la neige ses rayons froids et argentés. A quelque distance, sur la gauche, brillait la baïonnette d'une sentinelle qui allait et venait paisiblement le long de la berge. Cette vue fit renaître dans le cœur de la jeune fille une confiance qu'elle croyait morte à jamais et mûrit un projet insensé conçu par elle quelques instants auparavant. Il lui était impossible de dormir. Pourquoi n'irait-elle pas tuer le temps et prendre l'air, et faire en sorte que la fatigue apportât le sommeil à ses paupières? Elle se rappela certaine nuit — et quelle rude nuit encore ! — où sa chère et belle vache de Devonshire avait mis au monde son premier-né, lequel, arrivé comme tombant des nuages, reçut le jour loin de son étable ; par ses soins elle avait sauvé la vie à la mère et à ce pauvre petit veau qui était maintenant Lera, l'orgueil de Blossom-farm. Tout en récapitulant ces émouvants souvenirs, elle s'enveloppa de ses vêtements, jeta sur ses épaules la mante de Miss Lucy, se glissa comme un sylphe jusqu'au bas de l'escalier, passa mystérieusement devant un nègre ronflant sur un fauteuil dans l'antichambre et, ouvrant la porte de derrière, sentit sur son front l'air pur de la nuit et le grésil folâtre qui tourbillonnait sur le perron.

Digitized by Google

Mais Thankful avait oublié de tenir compte de la légère différence qui existait entre sa ferme et un campement militaire. Elle n'avait pas fait dix pas qu'une forme humaine sortait, lui sembla-t-elle, de terre et lui barra impoliment le passage avec un mousquet armé d'une baïonnette en criant : « Halte! »

A ce commandement insolite, que personne n'avait jamais osé lui faire, le sang ardent de l'amazone lui fouetta violemment les tempes. Mais elle s'arrêta sans savoir pourquoi et toisa l'importun sans prononcer un mot. avec toute la hardiesse qui lui était propre.

— « Qui vive! » répéta le factionnaire en maintenant la pointe de sa baïonnette à la hauteur de la poitrine de la promeneuse.

— « Thankful Blossom! » répondit-elle vivement.

Le soldat mit l'arme au pied et dit avec un fort accent étranger: « Thankful Blossom passe. Et puisse Notre doux Seigneur Jésus envoyer bientôt ce que son nom (1) présage ! Bonne nuit. » — Et, avant même que la jeune fille stupéfaite eût pu se rendre compte du sens de ces paroles inattendues et du changement subit du ton de ce militaire, celui-ci avait repris sa marche cadencée sur la grève. Au fait — pourquoi ne pas le dire? — tandis qu'en se retournant, elle suivait d'un œil curieux le va-et-vient du soldat, il lui semblait que tout cet incident, que tout ce paysage fantastiquement éclairé par la lune, que la nouveauté de sa position, le drame agité de ses pensées — que tout cela n'était qu'une obsession, une hallucination, un rêve insensé, que l'aurore allait faire évanouir mais que nulle lumière ne saurait jamais complétement éclaircir.

Sous l'empire de ces doutes, elle dirigea ses pas vers la rivière. Les bords étaient rapprochés l'un de l'autre par deux larges ourlets de glace formant un étroit chenal à travers lequel l'onde sombre glissait silencieuse. Thankful savait que le Whippany traversait, dans sa largeur, le camp où son infidèle était captif et, pour un instant, elle prêta toute son attention à une idée singulière : suivre la rive et paraître devant Allan avec la preuve de sa trahison. Mais elle recula devant cette idée, invinciblement repoussée qu'elle était par un doute qui venait de surgir dans son esprit. Elle s'arrêta de nouveau, laissant errer son œil rêveur de la lune insensible et vagabonde à la rive resplendissante et inerte, lorsque, à l'improviste, comme sortant des entrailles de la terre,

(1) Thankful Blossom, fleur reconnaissante.

Digitized by Google

une autre apparition, bien moins naturelle encore que la première, frappa sa vue et lui glaça le sang dans les veines.

Un spectre venait lentement du côté du camp endormi. Haut de taille, droit comme le tronc de mélèze, enveloppé d'un ample manteau grisâtre, la face cachée sous les larges bords d'un chapeau noir, il s'avançait, image exacte de l'hôte fantastique que le colonel avait décrit dans la soirée. Le vaillant petit cœur, qui tantôt n'avait pas eu un seul battement de plus devant la baïonnette de la sentinelle, s'arrêta court à la vue du fantôme qui marchait majestueusement vers elle. A peine eut-elle le temps de se réfugier derrière un arbre, que déjà l'apparition, sans daigner remarquer la pauvrette, avait passé devant elle. En dépit de son effroi, Thankful, grâce à cet esprit observateur que développe la vie des champs, n'avait pas manqué de remarquer que les pas du fantôme faisaient craquer la neige gelée et y imprimaient claires et distinctes les empreintes d'une paire de bottes d'ordonnance.

Cette constatation fit revenir le sang aux joues de la jeune obstinée et, avec lui, sa vieille audace. Rapide comme un faon effarouché, elle sortit de sa cachette et suivit furtivement, d'un pas félin, le fantôme qui gravissait la colline. Glissant d'arbre en arbre, elle s'avança jusqu'à ce que le spectre fût parvenu à l'entrée d'une petite ferme qui s'élevait à mi-côte. Là, il entra et referma la porte derrière lui. En proie à une agitation fébrile de tout son être, Thankful, blottie sous l'abri sûr d'un grand tronc d'érable, surveilla la porte de la maisonnette. Quelques instants après, la porte se rouvrit devant la même forme humaine dépouillée maintenant de son manteau gris. Aussitôt, l'intrépide enfant quitta sa retraite et, oubliant tout sauf le désir de voir la figure du faux revenant, elle se mit carrément dans son chemin. Mais lui se tourna vers elle, comme pour chercher à qui il avait affaire; et, dans ce moment même, la lune éclaira les traits graves et impassibles du général Washington.

Dans sa confusion, Thankful fut incapable de faire quoi que ce fût, si ce n'est une révérence assez gauche et de pavoiser, en l'honneur de Son Excellence, ses joues des signes éclatants de son respect. La figure du pseudo-fantôme resta calme.

— « Vous vous promenez tard, Miss Thankful Blossom, » dit-il enfin avec une sévérité paternelle, « et je crains fort que la stricte observation des règlements militaires ne vous ait déjà préparé

Digitized by Google

maint embarras. Ce poste là, par exemple, vous a sans doute fait rebrousser chemin. »

— « Oh, oui, général, il l'a essayé ! » repartit vivement Thankful. « Mais tout s'est passé dans l'ordre, Excellence. Il m'a crié : « Qui vive ! » et je lui ai répondu. Sur quoi, je vous assure, il a été d'une politesse parfaite. »

La gravité du général s'illumina d'un sourire.

— « Vous êtes plus heureuse que la plupart de celles de votre sexe ne le sont lorsqu'il s'agit de tirer d'une parole attentive une utilité pratique. Car, le savez-vous seulement, aimable enfant, c'est en l'honneur de votre visite au quartier-général que le mot d'ordre du camp pour cette nuit n'est autre que votre joli nom — Thankful Blossom? »

Les yeux de la jeune fille s'humectèrent de larmes et ses lèvres tremblèrent. Mais sa loquacité habituelle fut en défaut. Pour un empire, elle n'aurait su répondre un mot de plus que cette exclamation :

— « Oh !... Excellence ! »

— « Ainsi donc vous avez passé les postes? » continua Washington, en plongeant dans ces yeux dont nous parlons si souvent un regard scrutateur. « Et sans nul doute, vous êtes venue le long de la rivière? Quoique moi-même, lorsque la nuit est engageante comme ce soir, je pousse volontiers mes promenades jusqu'à cette maisonnette là-bas, j'avoue que, pour une jeune personne, c'est un peu risqué que de s'aventurer jusqu'à nos lignes. »

— « Oh ! je n'ai rencontré âme qui vive, Excellence », s'écria sans sourciller cette petite Thankful d'ordinaire si sincère, en se précipitant avec une espèce de fureur sur son premier mensonge.

— « Et, réellement, vous n'avez vu personne? » demanda tranquillement Washington.

— « Personne, » répondit Thankful en levant son front sur le général.

Tous deux s'entre-regardèrent, la jeune fille la plus sincère de toutes les colonies et l'homme qui plus tard est devenu la personnification allégorique de la franchise pour toute la nation américaine. Tous deux savaient, chacun à part soi, j'en ai la conviction, qu'ils mentaient; et ils s'inclinèrent l'un vers l'autre, en signe de respect pour leur mensonge réciproque.

— « Je suis enchanté de vous l'entendre dire, Miss Thankful, » dit Washington avec simplicité. Car il ne serait pas naturel de

Digitized by Google

votre part d'avoir cherché à avoir une entrevue avec votre malheureux prétendu, là-bas au fond du camp, quelque vaine et imprudente qu'eût été votre tentative. »

— « Je n'avais aucunement cette intention, Excellence, » repartit Thankful qui avait réellement oublié ce qu'elle avait d'abord eu l'idée de faire. « Mais si, avec votre permission, je pouvais voir le capitaine Brewster, pendant quelques instants, je vous assure que cela me procurerait un grand soulagement. »

— « Pas pour le moment, » riposta Washington pensif. « Mais, dans un jour ou deux, le capitaine Brewster comparaîtra devant le Conseil de guerre de Morristown. Ordre sera donné à son escorte de faire halte en chemin à Blossom-Farm. En même temps j'aurai soin moi-même de faire en sorte que l'officier commandant l'escorte vous donne l'occasion de parler au prisonnier. De plus, je crois pouvoir vous promettre que, ce jour-là aussi, votre père sera sous son propre toit, et en liberté ! »

Pendant cet entretien, ils avaient atteint l'hôtel Ford et ils se trouvaient devant le vestibule. Entraînée par le sentiment de l'heure présente, Thankful se saisit de la main que lui tendait le commandant en chef et elle la pressa sur ses lèvres.

— « Vous êtes si bon, et moi, je suis si folle; j'ai si grandement, oh, si grandement tort ! » s'écria-t-elle, et ses lèvres frémissaient. « Et Votre Excellence croit à mon histoire... que ces Messieurs n'étaient pas des espions, bien que les apparences fussent contre eux. »

— « Je ne suis pas allé jusque-là, » repartit Washington. « Mais n'importe. Dites-moi plutôt, Miss Thankful, jusqu'où est allée votre connaissance de ces Messieurs, ou bien ce..... mouvement de votre main vers la tête du baron a-t il été le dénouement de toute l'intrigue? »

— « Il m'a invité à faire une promenade à cheval jusqu'à Boskinridge, et moi — j'ai dit oui », balbutia Thankful.

— « Si vous ne souhaitez pas que je vous juge mal, Miss Thankful, » dit alors Washington mi-sérieux mi-riant, « vous me promettrez bien, sans trop de sacrifice, de ne plus le revoir sans ma permission. »

La lumière de la lampe suspendue au plafond du vestibule tombait d'aplomb sur les yeux francs et candides de la jeune fille lorsqu'elle les éleva en s'écriant :

— « Je vous le promets! »

Digitized by Google

— « Bonne nuit, mon enfant, » dit le général avec un cordial salut.

— « Bonne nuit, Excellence ! »

(La suite au prochain numéro).

BRET HARTE.

Digitized by Google

UN PROBLÈME DE MÉTAPHYSIQUE POSITIVE.

Étude critique sur le livre : Les Causes Finales, *de M. P. Janet, de l'Institut de France.*

Il n'est personne qui ait lu sans sourire les malicieuses paroles de Michel Montaigne, au chapitre xxv de ses *Essais:* « Je vis privément à Pise, dit-il, un honneste homme, mais si aristotélicien que le plus général de ses dogmes est : que la touche et reigle de toutes imaginations solides et de toute vérité, c'est la conformité à la doctrine d'Aristote. Que hors de là, ce ne sont que chimères et inanité ; qu'il a tout veu et tout dict ! » — Eh! qui n'a connu plus ou moins « privément » cet honnête homme ?

Aujourd'hui cependant, en dehors des écoles routinières, celui-ci se trouverait quelque peu dépaysé. L'esprit d'Aristote a triomphé de la lettre de ses écrits, et la méthode expérimentale a prévalu contre le fétichisme des glossateurs, intéressés à voiler leur ineptie sous le texte du Maître, bien ou mal compris. La prépondérance de l'élément positif, jusque dans les recherches les plus spéculatives, est devenue le signe de la science moderne. L'étude de la vivante nature a définitivement remplacé la dictature de la formule. Sans nul doute, l'ontologie, l'investigation des choses dans les éléments primitifs et généraux de leur activité et de leur représentation idéale, conservera en la hiérarchie intellectuelle la place que le matérialisme lui conteste en vain. La métaphysique, la philosophie, répond excellemment à la tendance originelle de l'âme « faite par la nature pour *savoir*, » selon la parole du Stagyrite. (*Mét.* I, 1.) Mais, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, la science de la pensée, comme toutes les sciences désormais, ne sera plus, même en sa forme rudimentaire, un corps de règles abstraites. Le travail du critique sera de la dégager tout entière de la réalité positive, et d'y montrer son fondement, ses lois, son contrôle.

L'esprit, en sa première et fondamentale aperception, atteint

Digitized by Google

sa propre existence, avec les sensations et les sentiments qui la déterminent : il constate, du même coup, le fait de la réaction spontanée de la conscience sur les impressions du dehors et du dedans. De la sorte, ce qui est mis en une claire lumière, dès le début du procès intellectuel, c'est le fait primitif de la représentation, ou la synthèse vivante de l'intellect et de l'objet multiple de ses opérations, en l'unité de la personne humaine. Cette analyse fournit à l'esprit le premier critère « logique », norme supérieure de toute certitude : l'évidence directe de l'existence du *moi*, des phénomènes immédiats qu'elle enveloppe, et des axiomes abstraits que l'intuition directe de l'esprit tire de la réalité. — En outre, elle met l'entendement en possession du premier fondement « ontologique » de la philosophie, impliqué dans le critère logique de l'évidence lui-même : la légitimité, la portée réelle et objective des tendances originelles des facultés aperceptives qui sont l'expression de l'activité essentielle des êtres.

De fait, une induction universelle découvre la vérité de ces tendances dans toute la série des vivants ; et l'esprit voit, avec la clarté d'un principe « constitutif », que l'activité ou la tendance essentielle d'un être ne saurait être erronée, en ses applications primitives, sans que l'être en perdît sa nature. Cette raison expérimentale du principe dit « de contradiction » domine jusqu'au critère de l'évidence lui-même : elle assure à la représentation idéale une portée objective, puisque c'est bien le rapport de notre esprit *avec les êtres* que l'homme recherche, par l'instinct vital de son esprit, et non pas seulement les catégories logiques de la raison pure, d'elles-mêmes tout à fait infécondes pour la science du monde *réel*. — L'investigation du *moi*, considéré en ses diverses opérations intellectuelles, livre à son tour les lois générales de l'intuition, les formes du raisonnement, de la démonstration, les axiomes logiques et les conditions de la certitude rationnelle. Elle révèle en outre, à ce même point de vue expérimental et positif, les vraies notions de la force et de la matière, de la substance, de la personnalité, de la vie, de l'âme, du monde externe et de ses lois, des rapports primitifs de l'homme avec les types similaires de l'espèce et avec la Réalité absolue qui constitue le terme vivant des tendances de l'imagination, de la volonté, de l'intelligence. Ces objets fondamentaux du problème philosophique sont ainsi atteints en leur signification *concrète*, *réelle*. Les notions qui les représentent à l'esprit se trouvent elles-mêmes interprétées

Digitized by Google

d'après les lumières fournies par l'étude des sciences naturelles et sociales, de l'histoire, de la grammaire comparée. La philosophie de l'avenir réunira, dans leur unité native, les branches diverses de la philosophie d'école, trop longtemps mesquinement isolées. Elle placera au début de ses recherches la première des réalités présente à l'induction immédiate de l'esprit : la conscience, l'âme elle-même, lien organique et personnel de l'entendement et de l'intelligible, du subjectif et de l'objectif. La logique, ou la science des procédés intellectuels, sera déduite du fond de l'intellect lui-même, au lieu d'être cette vaine discipline formelle où le disciple, ignorant de la nature et de l'âme, travaille à vide sur des définitions, sur des notions et des formules dont la valeur et le principe lui restent provisoirement, et presque toujours, éternellement inconnus. Les questions capitales de l'Ontologie et de la Théodicée seront débattues dans le même esprit. L'*hypothèse idéale* se verra accueillie à titre de conjecture préparant l'esprit à l'expérimentation. Mais l'expérience instituée pour elle seule, et sans esprit de système, sera appelée à vérifier la théorie métaphysique; et du contrôle réciproque de l'idée et des phénomènes sortira enfin la doctrine, « l'interprétation systématique des faits et des lois ». La philosophie rentrera dans la méthode générale que M. Claude Bernard traçait récemment à la science positive. — Plus qu'aucun de ses contemporains, le plus original penseur du siècle d'or de la scolastique, Roger Bacon, avait pressenti ce mouvement. « L'esprit ne peut rien savoir, avait dit le grand franciscain, sans expérimenter sur la réalité. En dehors du contrôle de l'expérience, pas de vraie science. L'argumentation (l'hypothèse métaphysique) a sa valeur, mais le doute n'est éliminé que grâce à la vérification expérimentale. La mathématique elle-même n'atteint une complète évidence que lorsque ses théorèmes reçoivent dans la nature leur vivante explication. » — De cette vue renouvelée dans toute la sévérité de la méthode moderne par Cournot, Baumann, Hoppe, Henri de Rennes, Duhamel, et bien d'autres, Bacon donne des raisons, les unes excellentes, les autres frivoles. Mais qu'importent ces contingences? En plein moyen-âge, par l'organe du *Docteur admirable*, la critique scientifique avait formulé son programme. Elle avait inspiré à Bacon son *Opus majus*, avec les traités de *impedimentis scientiæ ; de causis ignorantiæ ; de utilitate scientiarum ; de utilitate linguarum*, dont les titres seuls étaient, en ce temps-là, une réforme, un progrès sans exemple. Cette direction nouvelle

Digitized by Google

imprimée à l'esprit reste son droit à l'immortalité, plus que les découvertes en partie problématiques qu'on rattache à son nom. En dépit des régents furieux, Clément IV, protecteur de Bacon, accepta la dédicace de l'*Opus majus*. Cette philosophie positive, d'ailleurs, avait été connue des grands Docteurs scolastiques. Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Godefroid des Fontaines en avaient retrouvé les traits principaux. Roger Bacon, et c'est son mérite à lui, en formula, autant que le souffrait son époque, l'ordonnance, la méthode. Malheureusement, la recrudescence de la dialectique formelle vint entraver l'œuvre si glorieusement commencée par ces maîtres illustres. En un siècle essentiellement pédagogique, Bacon avait pensé et écrit au point de vue de la science pure, sans aucun souci didactique. Il n'avait publié ni somme, ni glose, ni commentaire. Ses opuscules perfectionnaient les meilleures vues des grands hommes qui l'avaient précédé. Les régents de logique du Trivium ne pouvaient le suivre dans cette voie, au moment où les manuels de Psellus le Byzantin exerçaient, dans les classes, l'influence désastreuse d'où devaient sortir les *Summæ Logicales* de Pierre d'Espagne et toute la décadence rapide du grandiose mouvement du XIII[e] siècle. Dans l'enseignement philosophique, de tels hommes ne voyaient qu'une chose : le monopole de la routine officielle et de la formule nominale, masque commode de leur médiocrité présomptueuse. Bacon, pour avoir pratiqué la physique et l'astronomie, fut accusé de sorcellerie, et mourut en prison. Peu de temps après lui, Raymond Lulle pouvait construire sa machine à raisonner qu'il avait baptisée modestement du titre d'*Ars universalis*, et dans laquelle un tour de manivelle amenait sur tout argument la *vraie* conclusion! N'était-ce pas plus ingénieux que les cent quatre-vingt-douze formes de syllogismes dont dix-neuf seulement sont valides de certains manuels de logique formelle?

Mais la méthode pressentie par Albert le Grand et Thomas d'Aquin, et signalée par Bacon, ne pouvait mourir : elle plonge ses racines au fond de l'intelligence humaine. Par malheur, après le subtilisme de l'école, glorieuse à certains égards, de Duns Scot et la réaction de d'Occam et des Nominalistes, la prépondérance des logiciens ineptes causa dans la philosophie une perturbation extrême. Les traités de logique du XIV[e], du XV[e] et du XVI[e] siècles regorgeaient de figures, de recettes mnémotechniques, de formules de conversion, d'équipollence, de contra position ! Après

ces bateleurs d'arguments, et malgré la supériorité de leur génie, un grand nombre de Cartésiens et surtout d'ontologistes compromirent, à leur tour, la philosophie par leurs rêveries de métaphysique abstraite. — Mais, sur le terrain des lettres et des sciences, la méthode positive s'affirmait avec éclat.

La Renaissance avait donné une impulsion vivace aux textes, à l'étude des langues, de l'histoire, de l'archéologie. Ce fut un élément positif de haute valeur fourni par elle à la discipline philosophique. Seulement, alors comme aujourd'hui, les élégants lettrés enveloppèrent d'une même proscription les vices de l'enseignement formaliste et la grande scolastique elle-même. Ils oublièrent tout ce qu'Albert et Thomas d'Aquin avaient tenté pour retrouver le texte d'Aristote et la vraie méthode. Le XVII[e] siècle, par la géométrie cartésienne et le pressentiment du calcul infinitésimal, inaugura la méthode dont Roger Bacon avait été le précurseur et le martyr. Galilée, Roberval, Gassendi, notre Simon Stevin, Pascal Torricelli, Mersenne, F. de Verdus l'appliquèrent aux hautes mathématiques, à l'optique, à l'hydrostatique, à la dynamique. Avec des vicissitudes complexes, la philosophie pure ne participa que de fort loin à la rénovation. Après la rénovation cartésienne, puissante mais exclusive, après les tentatives d'importance moyenne de Locke, des sensualistes français, de l'école Écossaisse, la réforme de Kant avorta à son tour, précisément pour avoir méconnu le fondement positif de toute bonne spéculation : la portée objective et infaillible des tendances primitives des facultés. Malgré des mérites très-considérables, particulièrement en sa partie morale et juridique, la critique de la Raison pure était une rupture aussi injustifiable avec la réalité et la nature que le scepticisme systématique du « Discours de la méthode. » La méthode panthéistique issue d'elle garda la trace de son origine : Fichte, Higél et leurs disciples ne prétendirent pas seulement trouver dans *l'idée abstraite* l'interprétation, mais aussi « le principe génétique » des choses. Leurs conceptions dépassèrent parfois les hypothèses des plus mauvais jours du formalisme.

Cependant, à côté de la réaction non moins arbitraire de l'école matérialiste, la philosophie, basée sur la réalité et l'expérience, acquiert une importance chaque jour croissante. En philosophie proprement dite, des travaux d'une haute valeur ont été écrits, de nos jours, au point de vue positif que nous avons signalé. Déjà

Digitized by Google

en 1841, l'un des plus vaillants champions de la philosophie scientifique, M. H. Martin de Rennes, composait sa *Philosophie spiritualiste de la nature* où, en bien des sujets, il eut l'honneur trop peu reconnu de pressentir les découvertes de l'avenir. Balmès, en sa *Philosophie fondamentale*, a éclairci dans le même sens la doctrine. Mais son génie un peu abstrait, plus théologique au fond que philosophique, se complut au côté métaphysique du mouvement. L'école de M. Cousin, qui a tant fait pour l'érudition philosophique, ne s'est pas, à pareil degré, occupée de méthode : des préoccupations polémiques l'ont empêché d'obtenir sous ce rapport des résultats définitfs, sérieux. De nos jours, en France comme en Allemagne, des penseurs très-divisés d'opinion poursuivent la restauration de la Philosophie positive et scientifique. Faut-il citer la logique du Dr Ueberweg, trop tôt enlevé à la science ; la dialectique naturelle du Dr Duhring de Berlin, pleine de finesse, mais compromise par une hostilité extrême aux idées chrétiennes et spiritualistes ; la Psychologie expérimentale du Dr Drbal, de Vienne; la « Philosophie comme orientation de l'esprit dans l'univers » du Dr Baumann de Gottingue ; les célèbres travaux de Trendelenburg, de Lotze et ceux du Dr Von Hertling ; les livres de MM. Martin et Domet de Vosges, sur la philosophie et les sciences, et les profondes analyses de M. Renouvier ; parmi nous les études très-curieuses, en fait d'expérimentation, de M. Delbœuf de Liége? Un philosophe célèbre de l'école spiritualiste de France, M. Janet de l'Institut, a publié, il a quelques mois, sur les *Causes finales* une étude considérable qui touche aux principales questions de la métaphysique et de la théodicée. Nous voulons faire l'étude critique de ce sagace travail. C'est une précieuse contribution à la métaphysique positive. En cette Revue, consacrée à la vulgarisation des sciences, notre esquisse complétera les analyses des travaux similaires de nos savants amis, le Dr Von Hertling et M. Domet de Vosges, dont nous avons rapporté précédemment les conclusions, au point de vue spécial de la « méthode philosophique ».

Qu'est-ce qu'une *Cause finale*? Ce terme, créé par les scolastiques, signifie « un *effet prévu*, et qui n'aurait pas pu avoir lieu sans cette prévision. » C'est assez d'énoncer de la sorte le principe de finalité, pour découvrir son importance. Une preuve très-populaire de l'existence de Dieu repose sur l'ordre de l'univers, sur la stabilité et la sagesse des lois qui le gouvernent, en un mot, sur la *finalité*

des êtres. Si cette finalité pouvait n'être qu'une illusion, sa chute entraînerait celle de l'un des plus graves appuis de la Théodicée spiritualiste. Sans doute, par delà cette preuve, resterait l'invincible et instinctive tendance de l'âme vers l'Infini, vers le Dieu vivant et personnel, arbitre de la conscience et terme suprême des aspirations humaines. En philosophie, aussi bien que dans la réalité extérieure, « l'instinct », la tendance innée, comme la nomme Aristote et toute l'école du XIIIe siècle, surpasse en valeur philosophique tous les procédés réflexes. L'essor vital de toutes les facultés de l'homme vers l'Absolu est le principe générateur de la croyance en Dieu. Comme tous les instincts *primitifs*, celui-ci doit être infaillible ; il est objectif, par conséquent, et son objet ne peut être que réel, n'importe la forme nécessairement défectueuse et variable dont le revêt l'aperception. Mais cet argument, fondé sur l'induction la plus positive, a besoin de développements assez délicats pour être mis en tout son jour : s'il a sur la preuve déduite de l'ordre du monde l'avantage d'être tiré des entrailles de la conscience et de l'observation du moi, il est, à certains égards du moins, moins tangible, plus complexe. Le sentiment religieux éprouverait un trouble légitime si la démonstration antique, fournie par le spectacle du monde, devait être renversée. La garantir, assurer la portée critique et positive du principe de finalité, c'est confirmer la croyance même en l'Infini, à laquelle, pour parler avec M. de Bunsen, « l'humanité croit autant qu'à sa propre existence et à la réalité visible. »

Avant toutes choses, il faut convenir, malgré Th. Jouffroy et avec M. Janet, que le principe de finalité n'a pas la même évidence que le principe de causalité. De celui-ci, la formule est claire, sans ambages : Tout phénomène a sa cause. — « Nous admettons, écrit M. Janet, avec Aristote, que « la nature ne fait rien en vain, » avec Jouffroy, que « tout être a un but ; » avec M. Ravaisson, « que tout mouvement va quelque part. » Mais ce ne sont là, à nos yeux, que des vérités inductives, des généralisations de l'expérience. Voyant, en effet, dans certains cas déterminés, des rapports de *moyens* et de *fin* très-évidents, ou qui nous paraissent tels, nous passons par extension à d'autres qui le sont moins, et de là, à tous les faits de la nature en vertu de notre tendance innée à généraliser. La finalité n'est pas pour nous un principe premier : c'est une loi de la nature obtenue par l'observation et par l'induction » (p. 13).

Digitized by Google

Le principe de finalité n'est donc pas un axiome de la raison pure, une maxime vraie *à priori*; c'est une loi du monde concret, vérifiable à l'expérience. Sa démonstration, en aucun cas, ne saurait présenter la rigueur des preuves directe de la géométrie. Elle aura l'évidence morale des arguments fournis par l'induction, l'analogie. On sait ce que Kant écrivait de celle-ci : « Le jugement, qui va du particulier au général, et dont les affirmations générales sont tirées de l'expérience, empiriques par conséquent, non *à priori*, conclut de plusieurs individus à tous les individus d'une même espèce, ou de plusieurs qualités que présentent en commun les choses d'une même espèce, à la ressemblance de leurs autres qualités. La première forme de raisonnement s'appelle induction, la seconde, l'analogie. » —Qui l'ignore? A cette sorte d'arguments, il reste loisible d'opposer le dédain, le ricanement sceptique. Mais c'est à condition de rire de toute notion qui sort des bornes de la logique et des mathématiques, à condition de persifler l'esprit et le bon sens humain. — Le vrai problème qu'il s'agit de résoudre, en cette matière, est dès lors celui-ci : Comment un but *prévu* et *voulu* se distingue-t-il d'un résultat *aveugle*, *inconscient*? En d'autres termes : la finalité est-elle *véritablement* une loi de la nature? et quelle est la cause première de cette loi? — C'est sur ces deux questions que nous devons examiner les recherches de M. Janet. Ce sont les plus vastes, les plus précises qui aient été tentées sur ce sujet élevé.

Nous savons déjà que la finalité est l'antithèse du *hasard*. Celui-ci a été défini par le mathématicien Cournot : « la combinaison de plusieurs systèmes de causes qui se développent chacune dans sa série, indépendamment les unes des autres. » (*Dict. des sciences philosophiques*, art. Hasard.) Cela posé, on accordera que si, en quelque événement, les composantes, les séries de phénomènes sont très multiples et *stables*; si les coïncidences sont *fréquentes*, l'instinct rationnel répugne à n'assigner pour cause à cette unité organique que le *hasard pur*. Comme toujours, la science, en cela, est d'accord avec le sens commun, avec la tendance instinctive. M. Janet rappelle, à ce sujet, quelques exemples bien connus : l'impossibilité de justifier l'amas de coquillages sur les Alpes par le passage des pèlerins de Terre-Sainte, comme l'avait voulu Voltaire; l'explication astronomique des averses d'étoiles filantes aux mois d'août et de novembre, par l'attraction exercée par la terre sur les astéroïdes qu'elle traverse en cette époque de l'année, et

qui ne sont, peut-être, que les débris de la comète de Biéla; l'hypothèse des systèmes et des groupes stellaires, fondée précisément sur les coïncidences des effets d'optique ; la théorie nébulaire de Laplace, née de l'identité de direction d'orient en occident des quarante-trois astres du système solaire. — Dans tous ces cas, ce qui inspire l'*explication*, c'est toujours le besoin d'une vérification expérimentale de l'*idée*, de la conjecture rationnelle de l'esprit, cherchant à la coïncidence persistante une *raison d'être*. L'induction, dans sa généralité, qu'est-elle, sinon l'application réfléchie de l'instinct rationnel, curieux de trouver aux effets uniformes dans des conditions déterminées, une cause stable et spéciale dans la nature même de leur cause?

Peut-on déterminer cette raison, cette cause; et y a-t-il, en fait, une loi de cette uniforme succession d'effets? Ont-ils été prévus, voulus? — Ce qui est avant tout clair, c'est que l'esprit saisit l'accord, l'ordre des phéomènes constamment renouvelés, et cet accord, ces combinaisons de résultats, appropriés à un *effet futur*, sont le phénomène qu'il s'agit d'expliquer.

Encore une fois au nom du principe de causalité, l'homme veut y assigner une cause précise. Or, dit M. Janet, « quand la combinaison, pour devenir intelligible, doit se rapporter non-seulement à ses causes antérieures, mais à ses *effets futurs*, le simple rapport de cause à effet ne suffit plus, et se transforme en rapport de *moyen à but* » (p. 42). — N'est-ce pas renoncer au principe de causalité que de ne voir là qu'une coïncidence fortuite, et le résultat de certaines chances heureuses? N'est-ce pas comme si l'on disait que certaines personnes, dont l'une parle russe, et l'autre anglais, et qui ignorent la langue l'une de l'autre, peuvent cependant causer ensemble, en vertu de circonstances heureuses qui feraient que le discours de l'un se trouverait être précisément la réponse à la question de l'autre? « Ce n'est ici, ajoute très-justement l'éminent académicien, que l'application de ce que Stuart Mill a nommé la *méthode de concordance*, réductible elle-même à l'induction: Lorsqu'un grand nombre de phénomènes, très-différents à tout autre point de vue, présentent cependant une circonstance commune et constante, *cette circonstance peut être donnée comme la cause.* » Longtemps avant Stuart Mill, dont nous n'accepterions pas sans réserve la maxime un peu laxe, M. H. Martin de Rennes avait écrit, précisément à propos des causes finales, qu'elles sont un produit de l'induction expérimentale fondée « sur des faits particuliers.

Digitized by Google

qui, comparant des faits entre eux, et les rapprochant des principes d'évidence, en tire des propositions générales non *évidentes* par elles-mêmes, mais pourtant applicables à tout une classe de substances et de phénomènes. » M. Janet note que l'induction présuppose la stabilité et l'uniformité des lois de la nature. C'est si vrai que ce postulat instinctif se trouve à la base de toutes les sciences d'observation. Il est à celles-ci, ce que le sentiment vital de la portée objective des facultés représentatives et idéales, en leurs intuitions tout à fait primitives, est lui-même à la connaissance rationnelle. — Mais faut-il donner un exemple de ces principes que nous venons de rappeler? Dans les organes du sens optique, dans l'œil, il y a des milliers de phénomènes serviteurs d'une fin unique : la sensation, la vision. Cette circonstance commune est la *cause* des phénomènes. Mais elle en est aussi l'*effet*, et, certes, ne peut agir avant d'exister. « Ce n'est donc pas la vision simplement, mais *l'idée de la vision future*, qui est ici la cause véritable, et c'est ce qu'on exprime, en disant que l'œil est fait pour voir » (p. 45). M. Duhamel a très-justement noté que ce raisonnement sur les causes finales est, pour le fond, identique à l'analyse des géomètres.

On a dit, il est vrai, qu'il y a un *cercle* en cette argumentation Posons, a-t-on objecté sous cent formes, que la nature n'ait eu aucun but, mais qu'elle ait obéi à ses lois immanentes : de ces lois seront résultés des phénomènes infinis en nombre, sans qu'il y ait eu prévision de l'effet dans la cause, qui en est la loi inconsciente, fatale. Les effets *favorables* ont duré : en leur harmonie générale on a vu la *finalité*. C'est une *quantité occulte*, relique vermoulue de la vieille métaphysique! — Ce qu'on oublie, en ce sophisme, c'est précisément l'essentiel : dans l'investigation des êtres de la nature, nul spiritualiste sérieux ne part de l'idée de *but*; mais les combinaisons multiples de phénomènes hétérogènes convergeant dans un résultat *futur* par rapport aux facteurs qui le déterminent, et cela *constamment*, ne paraissent intelligibles qu'à titre de *moyens*, et suscitent ainsi l'application du principe de causalité sous la forme spéciale de la *finalité* même. Le calcul des probabilités montre qu'un pareil effet n'est possible que grâce à une masse incalculable de rencontres; et cet ordre, cet accord constant entre ces rencontres et un certain effet unique et constant constituent la preuve de la finalité. Par l'examen de la seule rétine ou de la matière nerveuse de l'œil

Digitized by Google

élaborée dans les ténèbres du sein maternel, M. Janet établit qu'il faudrait un milliard de combinaisons ou de conditions coïncidentes pour que la rétine *manifestât sa propriété* de recevoir les images. Et, qu'on le note une fois pour toutes, car là est le nœud de la question : en cette discussion, l'on envisage l'aptitude de la rétine pour les impressions lumineuses, comme un pur rapport de cause à effet, comme une simple donnée de l'expérience, *nullement comme une idée*. « Nous ne partons pas du tout de l'hypothèse, dit M. Janet, que la vision soit un but : car c'est ce que nous voulons démontrer; nous ne partons pas davantage de l'appropriation des moyens au but; car s'il n'y a pas de but, il n'y a pas d'appropriation; et ce serait encore là un cercle vicieux : nous partons d'un *effet comme effet*, puis, remarquant qu'un tel effet n'a été possible que si des milliers de causes se sont *accordées* pour le produire, nous voyons dans cet accord le critérium qui transforme l'effet en *but* et les causes en *moyens* » (p. 53). Il semble difficile de mieux préciser le procédé. — Encore une fois, on l'aura remarqué déjà, il présente une application frappante de la méthode positive. Dès l'origine, l'esprit humain avait pressenti la finalité de la nature, à titre « d'hypothèse rationnelle. » L'expérience, instituée en dehors de toute préoccupation métaphysique, nous montre les phénomènes comme un *résultat* des propriétés des êtres, en leur évolution complète, et c'est ce résultat ce qu'on peut nommer l'effet futur ou potentiel de ces propriétés. Le mot de M. Cl. Bernard trouve ici son application : « Quand il s'agit d'une évolution organique, nous ne comprenons plus cette propriété de la matière à longue portée. L'œuf est *un devenir* : or, comment concevoir qu'une matière ait pour *propriété* de renfermer des jeux de mécanisme *qui n'existent pas encore?* » En tout cas, pour obtenir ce résultat, même *par voie d'hérédité*, ou par l'influx ancestral, il est besoin d'une infinité de combinaisons et de coïncidences, et voilà justement le rapport des *facteurs élémentaires* avec le *résultat futur et total*. Or, cette convergence précise de causes si diverses, si nombreuses, en un point fixe et unique implique une *cause dirigeante*, et c'est en vertu de sa *prévision* que « le résultat devient but. » L'auteur de la *Philosophie de l'Inconscient*, M. von Hartmann, a soumis au calcul des probabilités les chances qu'aurait un produit organique de sortir du jeu des causes physiques, et il a trouvé ces chances à peu près égales à zéro. Sans faire de ces sortes de démonstra-

Digitized by Google

tions, en général assez arbitraires, plus de cas qu'elles n'en méritent, mais sans les trouver aussi complaisantes que l'insinue M. Janet, nous croyons que, pour quiconque aura médité le lumineux livre des Causes finales, le procès sera vidé aux yeux du sens commun aussi bien qu'au tribunal sévère de la raison; et ces deux arbitres valent mieux encore que les mathématiques. Il doit rester démontré, pour tout esprit droit, que l'accord final des organes avec les phénomènes biologiques qui ne se produiront *qu'après un temps bien long*, et en des conditions toutes nouvelles, ne peut être un *fait fortuit*: les corrélations organiques ou la production d'une même action définitive par la réaction réciproque et multiple des parties constitutives de l'organisme et du milieu, peuvent moins encore s'expliquer par le hasard; elles présupposent, pour parler avec Kant, « la prédétermination des parties par l'idée du tout. » Or, c'est le contraire qu'il faudrait tenir, si le phénomène final et futur n'était la raison qui a déterminé la construction du système entier, disposé les effets intermédiaires comme *moyen*, et réalisé le résultat définitif à titre de *but*. Cette conclusion est d'autant plus convaincante que les organes n'ont *que tout juste* la perfection qu'ils doivent avoir pour servir aux besoins « spéciaux » de la vie: l'aile des oiseaux n'est pas construite d'après les règles mathématiques du levier; cette perfection *abstraite* aurait rendu tout le corps raide et gêné, et occasionné une dépense fâcheuse d'énergie mécanique dans le déploiement de l'effort; l'œil n'est pas un instrument de précision, aussi soigné que nos machines d'optique, car il ne doit servir qu'à la vue pratique. C'est en cette proportionnalité de la perfection des organes avec leur fin *réelle* que M. Helmholtz semble signaler l'évidence du but qui présida à leur construction. « Un homme raisonnable, dit-il, ne prendra pas un rasoir pour fendre des bûches; de même, tout raffinement inutile dans l'usage optique de l'œil aurait rendu cet organe plus délicat et plus lent dans son application. »

On le voit : pour maintenir la légitimité du principe de finalité, l'on s'appuierait surtout avec avantage sur la corrélation constante des êtres et des germes avec leur type *complet* et *futur*, et, en outre, sur la correspondance parfaite et progressive des types avec le milieu, dans le flux des modifications incessantes de la lutte pour l'existence. Manifestement, c'est dans l'ensemble du cosmos, et en regard des chances innombrables de désordre

Digitized by Google

des facteurs organiques, en l'hypothèse de la nécessité ou de la détermination aveugle, que la preuve acquiert toute sa force. En ce sens, chose curieuse parmi les autres « surprises » du kantisme, le philosophe de Königsberg, tout en tenant que le principe de finalité n'a qu'une valeur directrice et n'appartient pas aux maximes constitutives de la raison, avoue néanmoins que « le résultat produit par les multiples causes efficientes est le principe de leur action, et que le « tout idéal » auquel ces causes combinées donnent naissance est le principe des éléments dont se compose le tout réel. » Rarement, croyons-nous, la portée du principe de causalité a été mieux signalée, et son objectivité plus naïvement reconnue qu'en cet aveu. Le principe tel que Kant le pose embrasse la période complète de l'évolution organique, et un docte critique note qu'elle garde toute sa valeur dans le sentiment de la physiologie moderne inclinant à caractériser le processus vital tout entier par la seule fonction de l'assimilation ou de la nutrition. « Ce travail, dit à ce propos M. Nolen, l'auteur éminent de la plus récente critique du kantisme,—qu'il soit accompli par un organisme unicellulaire ou par un système d'organes, suppose toujours un consensus de toutes les parties de la matière vivante. »(1) La finalité n'en demeurerait que plus manifeste. Et, disons-le, pour rencontrer une critique qui a été faite à M. Janet, par un adversaire du principe: c'est excellemment sur le terrain de la physiologie pure qu'il conviendrait de s'appuyer en toute cette discussion. Il est assez solide aux cause-finaliers pour qu'ils s'y tiennent. C'est, je crois, feu M. Dumont qui a reproché à M. Janet de mêler à sa controverse des considérations empruntées à la morale ou aux arguments de convenance, et de frapper ainsi quelquefois l'imagination au détriment de la raison. Malgré la différence absolue de nos convictions, nul ne rendra un plus sincère hommage que nous au vaste savoir, à la sagacité, à la ténacité étonnante d'investigation du regretté critique de la *Revue philosophique de Paris*, frappé par la mort au moment où la science lui décernait des palmes dont la précocité doublait la gloire. Mais tous ceux qui ont pratiqué ce ferme et délicat esprit savent qu'il avait quelque peine à supporter des vues éloignées de ses goûts, parfois même à se les assimiler avec exactitude. Peut-être a-t-il jugé la présente question,

(1) *Revue philosophique*, 1re année. Étude sur la téléologie de Kant par le Dr Stadler.

Digitized by Google

et l'œuvre de M. Janet, avec un peu plus d'enthousiasme pour l'évolutionisme mécanique qu'il n'était désirable en un débat de ce genre. L'on avouerait toutefois assez volontiers que certaines analogies d'un vif intérêt employées par le savant professeur de Paris pourraient soulever des débats. J'ai cité celle où il met en regard de l'harmonie des forces si complexes de la nature, le désarroi d'esprit dont nous serions frappés, si nous voyions s'entendre et se parler des gens étrangers d'idiome, et parfaitement ignorants des diverses langues. N'est-il pas à craindre que les matérialistes ne répondent à de pareils arguments que ceux-ci supposent un stage déjà avancé de l'évolution, un état d'habitudes normales transmises par l'hérédité à tous les types de l'espèce, et que, partant, pour cent raisons que l'on aperçoit d'ici, ces preuves ne semblent pas décisives? Pour se garder de ces fins de non-recevoir, il serait préférable de prendre ses démonstrations dans la physiologie pure, et d'en choisir qui s'appliquent à toute la série de l'évolution organique. Hâtons-nous d'ajouter que ceux-là constituent la tête de corps du vaste travail de M. Janet.

Avec une savante profondeur d'analyse, il a poursuivi, à ce point de vue, l'étude des rapports, des corrélations organiques. Il signale d'abord l'apparence absolument similaire des germes, et en regard de cette similitude initiale, la différenciation subséquente des types d'après celui des parents. A ce propos, il rappelle la théorie en faveur aujourd'hui, selon laquelle l'embryon se créerait progressivement ses organes, comme s'il avait devant lui son modèle achevé, et en allant *du général au particulier*, en son développement. Cette conception, si intéressante au point de vue de la finalité, l'est encore à celui de la logique positive, à laquelle elle fournira une base *expérimentale* plus complète de la catégorie de l'*universel*, qu'elle pourra mettre en regard des notions « dialectiques » de l'universel et du singulier, de l'acte et du devenir, qu'Aristote, déjà, cherchait à contrôler dans la nature et sur le terrain de l'observation. Le fait si grave des *sexes*, appropriant un organe à un autre organe et, en outre, à une fonction tout à fait caractéristique, est à son tour approfondi. L'organe mâle ne peut, à coup sûr, être l'effet de l'organe femelle, ni réciproquement : ce sont des effets indépendants et dont l'existence, néanmoins, ne s'explique que par une adaptation mutuelle. Cette conclusion, loin d'être infirmée, nous paraît plus éclatante encore en la doctrine de la réunion originelle des organes

Digitized by Google

sexuels dans le même individu, comme c'est actuellement encore le cas pour les types de l'animalité inférieure, par exemple, chez les myxomycètes. Or, le rapport de *finalité* est précisément la détermination du phénomène, de l'organisme actuel en raison du résultat futur, de sorte que les *effets* à venir sont la *cause* de la production de l'acte présent. A propos de cette investigation des organes et de leurs fonctions, ou de leurs actions immanentes et de leurs actions extérieures, M. Janet combat d'une manière saisissante M. Comte, et en sa personne toute l'école positiviste, par l'examen détaillé de l'œil : déjà, en son livre sur le *Matérialisme contemporain*, l'auteur avait élevé ce sujet à la hauteur d'un argument classique, en la présente matière. La discussion porte sur les éléments réflecteurs de l'organe impliquant plus de vingt mille coïncidences favorables; sur la puissance qu'a le cristallin de varier la courbure de ses surfaces par des actes pratiques, instinctifs de la volonté. M. Janet examine au même point de vue l'achromatisme ou la rectification des bandes colorées affectant les courbures vives de l'œil; le rôle protecteur des cils et des paupières, préservant la rétine de l'introduction de corps nuisibles et arrêtant en partie les rayons ultra-violets dont l'influence chimique, constatée par leur action sur la plaque photographique, semble délétère pour l'œil, en même temps qu'ils atténuent les rayons caloriques dangereux aussi au tissu de la rétine. Que l'on étende ces observations aux autres fonctions organiques; que l'on suppute les chances favorables exigées pour la réalisation de phénomènes d'une si extraordinaire complication, et l'on comprendra la conclusion de l'auteur : « Si un aussi prodigieux ensemble d'accords et de convenances peut se produire par une simple rencontre, il n'y a plus de principe *de causalité* (p. 81). »

Mais il s'agit présentement d'analyser « la genèse de la notion de finalité. » En nous scrutant nous-mêmes, nous apercevons bien vite la subordination de nos actes volontaires à une fin, et nous reconnaissons les actes des autres hommes comme empreints d'un caractère similaire de prédestination. Par une conclusion d'abord instinctive et raisonnée ensuite, nous partons de ce fait d'expérience interne, que nous posons nos actes conscients en vue d'une fin déterminée, et nous tenons que les actes semblables posés par autrui révèlent également la poursuite d'un but. Ce n'est là qu'une induction fondée sur l'analogie, sans doute : elle suppose, comme toute induction, la condition normale des sujets soumis à l'observation.

Digitized by Google

Mais elle n'en aboutit pas moins à une conclusion d'une infaillible et universelle certitude. Nous distinguons parfaitement les actes librement subordonnés à une fin de ceux que l'on nomme *instinctifs*, ou de ces tendances des facultés infaillibles en leur forme originelle et primitive, mais dénuées de progrès, d'hésitation, de caractère personnel.— Il y a plus: M. Janet avertit que la notion de finalité est si naturelle à l'esprit humain, que c'est sur elle que repose notre persuasion de l'intelligence des autres hommes, persuasion inaccessible au scepticisme. Le spectacle de leurs actes, en rapport manifeste avec une fin, nous conduit à inférer qu'ils pensent et qu'ils raisonnent. Ici encore, une preuve d'analogie nous permet de faire un jugement auquel nous adhérons sans nulle crainte d'erreur. C'est que dans les faits soumis à l'observation, nous atteignons l'*essence* même de l'être, sa *loi*, source permanente et immuable des phénomènes (1). L'évidence nous convainc que des coïncidences persistantes subordonnées à un résultat futur, précis et régulier, et cela, malgré tant de chances de trouble dans l'œuvre d'évolution, ne peuvent être qu'intentionnelles : ce ne sont pas de simples effets, ce sont des *moyens*.

Mais, quand on parle de finalité, comment interpréter le fait si important de la vie? — Ce phénomène capital est précisément celui autour duquel se livrent, à notre époque, des querelles passionnées. Tandis que les clients serviles de l'école dite néo-scolastique croient de bon ton d'exagérer encore, à cet égard, les thèses d'Aristote, les esprits élevés sentent que le moment est venu d'associer la part considérable des phénomènes chimiques dans le fait de la vie à la direction supérieure et centrale d'un principe plastique, différent de l'organisme. Les philosophes auront lu avec bonheur les belles considérations de M. Martin, de Rennes, sur l'âme et la vie (2). Tout récemment, M. E. Méric, de la Sorbonne, vient de présenter tout ce débat avec un rare talent de critique. (3) Tout le monde sait comment

(1) Voir sur l'*Induction* le beau travail de M. Lachelier : *le Fondement de l'Induction*. On sait que les vues d'Aristote sur l'induction sont loin d'être claires, surtout en ce qui concerne le rapport de l'Induction avec le Syllogisme. A notre sens, la facture, la disposition de l'*Organon* seules sont *formelles :* mais tout le fond de la logique d'Aristote est *réel* et *objectif*. Si l'on n'en tient compte, on n'entendra rien à sa méthode, en la matière actuelle surtout.

(2) *Les Sciences et la Philosophie*. Essai IVe.

(3) *La vie dans la matière et dans l'esprit*. Paris, 1873, 2e édition.

Digitized by Google

M. Claude Bernard reconnait, par delà les éléments histologiques de la cellule, le type final, ou, pour parler avec lui, « l'idée de l'être futur. »

M. Robin, au contraire, ne voit dans l'organisation qu'un certain mode d'association moléculaire entre les composés chimiques, exclusivement propre aux corps organisés. De cette combinaison résulteraient les propriétés de l'être vivant : la nutrition, l'accroissement, l'innervation, la contraction, la reproduction. A ce point de vue, dit M. Janet, « le problème physiologique n'est plus, comme au temps de Galien, l'usage ou l'utilité des parties, mais le mode d'action de chaque élément, ainsi que les conditions physiques et chimiques qui déterminent ce mode d'action. D'après les anciennes idées, l'objet que le physiologiste poursuivait dans ses recherches, c'était l'animal, ou l'homme, ou la plante : aujourd'hui, c'est la cellule nerveuse, la cellule motrice, la cellule glandulaire, chacune étant considérée comme douée d'une vie propre, individuelle, indépendante. L'animal n'est plus un être vivant, c'est un assemblage d'êtres vivants; c'est une colonie. » Certes, cette méthode d'histologie est excellente au point de vue purement physiologique. Mais bien vite l'on réfléchira qu'il n'en faut pas moins *le concours de propriétés déjà déterminées* pour réaliser la cellule; et un problème reste à résoudre : *comment les éléments doués de ces propriétés se sont-ils précisément ainsi coordonnés?* Il va de soi qu'en métaphysique positive, les causes finales ne vont pas à part des causes physiques. Les propriétés élémentaires des tissus sont tout à fait essentielles au phénomène de la vie; mais il lui faut à celle-ci encore un autre facteur : la disposition, la mise en œuvre de ces propriétés; et c'est là que la vie apparait comme un *but*, tandis que les propriétés des tissus sont les *moyens*, comme « les organes, dit M. Cl. Bernard, sont des appareils construits *en vue* de la *conservation des propriétés élémentaires.* » La biologie moderne consacre la théorie de l'épigénèse, qui veut que les parties, les organes se forment pièce à pièce, et l'un après l'autre, de sorte que les parties existent avant le tout. Tenons-le pour démontré. En est-il moins vrai que cette juxtaposition constante, régulière, de parties successives, implique un type intentionnel et harmonique? On objecte certaines déviations, comme les monstres. « Le vrai problème pour le penseur, répond M. Janet, ce n'est pas qu'il y ait des monstres : c'est qu'il y ait des êtres vivants; de même que ce qui m'étonne, ce n'est

Digitized by Google

pas qu'il y ait des fous, mais c'est que tous les hommes ne naissent pas fous, l'œuvre de construire un cerveau pensant étant abandonnée à une matière qui ne pense point (p. 185) ». A l'appui de cette réflexion, M. Janet aurait pu invoquer les admirables expériences de M. Dareste sur les oiseaux. Cet observateur a établi qu'il lui suffisait de varier le degré de chaleur des œufs, pendant l'incubation, pour produire des *monstres*. L'action des forces, leur mouvement désordonné, soustraits à l'influence d'une *raison directrice*, devaient, de toute évidence, procréer en très-grande majorité des fœtus anormaux, monstrueux. Qu'importe, dans l'explication de M. Robin, que l'évolution de l'organisme aille du simple au composé! Le problème consisterait à expliquer *la distribution constante de ces éléments en systèmes réguliers*; et c'est là ce que le savant anatomiste ne tente même pas. Il se refuse à cette recherche, au nom du caractère purement empirique des sciences physiques. C'est le droit de M. Robin : mais l'esprit humain ne peut se contenter d'une simple constatation de faits; il veut s'expliquer pourquoi les organes ont précisément les fonctions qui conviennent à la vie de l'animal, au point de vue de chaque espèce.

Il est vrai — et c'est un point important à noter — que plusieurs phénomènes naturels paraissent trahir un plan, tandis qu'ils s'expliquent parfaitement au moyen des lois mécaniques : mentionnons seulement, avec M. Janet, l'hypothèse nébulaire de Laplace et la cristallisation. Mais conclure de là à l'absolue absence de finalité dans tous les ordres des êtres, c'est tout brouiller. Un pareil raisonnement irait jusqu'à nous faire douter de l'intelligence dans nos semblables : de fait, celle-ci n'est pas atteinte *directement* par notre raison, et nous l'admettons en vertu de l'analogie qui, chez les animaux, nous découvre une évidente subordination de moyens ou d'actes à un but central. En outre, ce procédé extrême s'arrêterait au moins devant les actes de l'intelligence et de la volonté, où les *intentions de fin* sont irrécusables. Sur ce point, par conséquent, on ne peut rejeter la finalité, et cela suffit pour l'existence et le maintien du principe. Le cristal, d'ailleurs, a en soi comme une direction virtuelle de ses molécules, aussi bien que la cellule, et le germe. La nébuleuse de Laplace était un cosmos en puissance, renfermant déjà les éléments de l'ordre futur. « Il ne suffit pas, dit à ce sujet M. Cournot, que M. Janet appelle justement un philosophe en même temps qu'un savant, d'établir la pos-

sibité du passage d'un état régulier à un autre : il faudrait saisir la première trace du passage de l'état chaotique à l'état régulier, pour se permettre l'insolence de bannir Dieu de l'explication du monde physique, comme une hypothèse inutile. » — Disons avec M. Martin : « Les causes finales sont évidentes dans la conduite des » êtres intelligents, et nous avons conscience nous-mêmes des mo- » tifs qui déterminent nos actes. Elles ne sont pas moins évidentes » dans les phénomènes de l'instinct, où l'on voit les effets d'une » intelligence plus élevée que celle de l'animal qui exécute certains » actes sans les comprendre. Elles sont évidentes dans les phéno- » mènes si compliqués de la physiologie, où les causes et les » effets s'enchaînent avec une si admirable convenance. Elles sont » évidentes aussi, quoi qu'en aient pu dire Hegel et Kant, dans » l'ensemble de l'univers, dans ces lois générales du monde, » qui n'ont rien de nécessaire, ainsi que nous le montrerons. » Le bien ne peut jamais être complétement réalisé dans le fini, » et, par conséquent, il ne l'est pas actuellement; mais il se réa- » lise de plus en plus par la loi du progrès, constatée dans l'his- » toire du globe terrestre, aussi bien que dans celle de l'hu- » manité. »

« La doctrine transformiste de *l'évolution*, quoi que l'on décide touchant sa vérité, loin de ruiner le principe de finalité, le consacre et le sanctionne. Se développer, n'est-ce pas tendre vers un type normal complet? M. Janet estime que le vrai fondateur de la théorie de l'évolution est Leibnitz, l'auteur de la loi de *continuité*, des infiniments petits et des perceptions insensibles. Je crois que, avant Leibnitz, Aristote avait formulé la loi de la tendance harmonique et instinctive des êtres; toute l'école Stoïcienne est pleine de cette vue qui est le principe générateur de sa philosophie. »

« La raison fondamentale que la théorie de l'évolution n'ébranle pas, dit M. Janet, c'est *l'accord d'un tout formé par des causes divergentes et hétérogènes avec un phénomène futur qui ne peut se produire que par la condition de cet accord.* Plus l'on s'éloignera d'un groupe particulier (à savoir de tel organe, de tel organisme, de telle espèce organisée, etc.), plus l'on remontera de cause en cause, en réduisant de degré en degré le nombre des agents physiques, plus on rendra difficile à expliquer la multiplicité des accords, et la complication infinie des résultantes. Que je tire en effet d'un sac cinq lettres que je sais former un mot, ce sera déjà

Digitized by Google

un grand hasard, si en les faisant tomber l'une après l'autre, j'arrive à former ce mot; à plus forte raison, si en prenant au hasard dans un alphabet, je faisais un vers ou un poème. Que serait-ce donc, si j'avais fait une machine capable de produire à l'infini des poèmes et des traités de science et de philosophie? Or cette machine est un cerveau. Que si maintenant cette machine était elle-même le produit d'une autre machine, qu'on appelle un *organisme*, et cet organisme le produit de cet autre organisme plus vaste encore qu'on appelle une *espèce*, et l'espèce le produit de cet éminent organisme qu'on appelle l'animalité, et ainsi de suite, on voit q'à mesure qu'on simplifie les causes au point de vue physique, on augmente d'autant, au point de vue moral, l'abîme qui existait tout d'abord entre une *cause physique et un effet ordonné* (1) ».

Il ne sert de rien d'en appeler, contre ces conclusions, à la formule célèbre, mais bien creuse au fond, de l'école positiviste : le cosmos inorganique et vivant est le résultat de la matière, et des lois de la force. —La matière est une simple condition du développement des phénomènes; la force n'est que le principe du mouvement. Cette force, manifestement, devra avoir une règle, une *idée* directrice; or, cela accordé, la finalité reparaît. L'influence du *milieu* de Lamarck exerce plutôt une action perturbatrice qu'une action favorable ou plastique. En tout cas, elle entraîne des modifications externes dans l'espace ambiant, dont le choc retentit dans l'organisme lui-même et le transforme. Les autres principes : l'*habitude*, *le besoin*, impliquent, dans l'organisme, une aptitude innée d'approprier les circonstances externes aux fonctions exercées déjà, aux tendances internes et instinctives. Cette puissance d'accommodation ne ressemble-t-elle pas si fort à la finalité qu'on a peine à l'en distinguer? Il est clair, du reste, que le besoin ne crée pas l'organe, mais qu'il en présuppose au moins les rudiments. Quant à la « sélection » de M. Darwin, elle révèle évidemment des intentions de fin. Pour produire telle espèce déterminée, il a fallu que le mâle, doué d'un caractère spécial, s'unît avec une femelle douée d'un caractère semblable. La sélection naturelle n'aurait pas fait varier les espèces, parce que les couples revêtus par hasard du même caractère, de fait, ne se rencontreraient qu'exceptionnellement. Qu'on y songe, l'état actuel du monde est-il l'effet de « causes lentes »? M. Naudin,

(1) Ch. X, p. 369.

Digitized by Google

le savant botaniste précurseur de Darwin, pense que l'apparition de la vie sur notre globe remonte au plus à cinquante millions d'années : or, il avoue lui-même que, pour expliquer par « voie lente » les organismes actuels, ce seraient des milliards de siècles qu'il faudrait fixer comme point du départ. M. Naudin établit par des considérations très-graves l'improbabilité extrême des « transformations lentes. » L'expérience, cet éternel maître, semble pour le changement brusque. En zoologie, comme en politique, la transformation, quant à la fixation des variétés, se produit, en définitive, avec une rapidité réelle, résultat des aptitudes des types primitifs. Or, c'est en ce cas, surtout, que la finalité reparaît. « Comment, demande M. Janet, la matière trouve-t-elle spontanément et à l'aveugle des appropriations si étonnantes! Comment réalise-t-elle tant d'idées différentes? Comment les fixe-t-elle, surtout dans le jeu incessant des énergies plastiques, en dépit des innombrables causes perturbatrices des effets déjà réalisés? Comment suit-elle des plans et des combinaisons si compliqués? Le transformisme, sous quelque forme qu'il se présente, n'ébranle aucune des raisons que nous avons données en faveur de la finalité naturelle; car, d'une part, il n'est pas inconciliable avec elle, et de l'autre, il est inexplicable sans elle » (p. 417).

On l'entend: le fond de toute cette argumentation, c'est la difficulté de justifier dans le strict Darwinisme le passage de l'élection *artificielle*, dont l'élevage est le type, à l'élection *naturelle*. Cette difficulté a été mise en relief par M. Janet en des exemples nombreux que je ne puis indiquer ici. M. de Quatrefages n'a pas hésité à écrire à ce sujet que tout fait anormal primitif perd de son influence à chaque génération nouvelle, par sa fusion dans l'ensemble des faits normaux, et l'on pourrait, peut-être, formuler la doctrine à cet égard, en disant que l'action de la cause transformatrice favorable est en raison inverse des générations postérieures à la première période de l'évolution. — Un observateur belge auquel ses expériences personnelles autant que ses écrits ont fait une juste réputation dans le mouvement psycho-physique de la philosophie, M. Delbœuf, de Liége, vient de se prononcer dans un sens tout à fait opposé sur ce point si grave, en la *Revue scientifique* de janvier 1877. Selon lui, du moment qu'un couple met au monde plus de deux descendants, la postérité qui en naîtra doit finir un jour pour couvrir toute la terre, à moins qu'une cause permanente de destruction n'en arrête l'expansion. A son

Digitized by Google

avis, il serait avéré que la prédominance définitive du nombre des individus transformés sur celui des êtres qui ont conservé le type primitif est une conséquence de la persistance de la cause, *si faible qu'elle soit*, que a amené la première variation. M. Delbœuf appuie cette maxime sur cette loi des progressions d'après laquelle un élément de différenciation, une fois admis, si faible soit-il, pénètrerait la série entière. En un mot, toute variation de type favorable ou défavorable doit finir par se substituer, avec une rapidité relativement accélérée, aux facteurs primitifs, du moment qu'une cause «constante» produit cette variation. C'est par un calcul dit à différences finies que M. Delbœuf établit sa loi, et tous ceux qui, depuis douze ans, ont suivi les travaux de ce persévérant chercheur pressentent déjà avec quelle habileté il conduit sa démonstration. En ce point, comme en ses études précédentes, il s'est attaché au point culminant de la polémique. S'il a pu prouver sa thèse, il aura sauvé au darwinisme un cruel souci. Elle rendrait compte à elle seule, a-t-il pu dire, de la présence de plus en plus rare des types primitifs, et, par suite, de leur disparition complète, car la rareté d'une espèce est un désavantage pour elle.

Cette hypothèse ne nous concerne qu'au point de vue de la *finalité* et son développement exigerait un loisir et des connaissances spéciales qui nous manquent. Il y aura toujours, nous le croyons, un inconvénient très-grand à assimiler les processus vital à une équation mathémathique, notamment en ce qui concerne la question de l'évolution, avec ses éléments si compliqués, si multiples. La plasticité si élastique de la vie se concilie-t-elle avec l'inflexibilité de l'équation? Certes, le plus léger ferment deviendra, pour l'homogène, une source d'hétérogénéité de plus en plus considérable. Mais c'est à condition que cette cause de variation soit *constante*. Or, dans la lutte pour la vie, cette cause est combattue sans trève par les chances intercurrentes. Ne fallait-il pas tenir compte de ce facteur qui semble diminuer si fort la constance, la durée de la cause perturbatrice? Et ce point admis, la conclusion demeure-t-elle encore aussi mathématiquement certaine? Ce sont là des questions que je me permets de poser simplement. En un tel sujet, une grande réserve est commandée à ceux que leurs habitudes d'esprit ont rendu plus familiers avec l'induction psychologique qu'avec l'expérimentation et le calcul. Nous croyons toutefois qu'une difficulté sérieuse est au fond de ces doutes, et qu'il serait

mal aisé d'y satisfaire par les seuls considérants mathématiques.

Disons-le ici : entendue sainement, la doctrine de l'évolution dont l'appréciation définitive appartient à l'avenir a paru à M. St-George Mivart, de l'Université catholique de Londres, conciliable avec la Foi. (1) D'évidence elle est parfaitement compatible avec la *finalité*. — Il est familier aux partisans de cette théorie de se rejeter sur l'adaptation mécanique des éléments histologiques aux conditions de l'organisme. Mais cette adaptation ne suppose-t-elle pas la tendance instinctive du vivant à se conserver et à rechercher, *dans ce but*, le meilleur état physiologique, par la concurrence vitale et la sélection? Or, n'est-ce pas là la plus évidente marque de finalité? C'est ce que M. Delbœuf, en sa savante note sur le Darwinisme, dans ses rapports avec la question qui nous occupe, paraît accepter. Nous confessons, pour notre compte, qu'aucune partie du système évolutionnistene nous semble avoir renversé le principe de finalité. — M. Herbert Spencer veut que les « conditions histologiques » et les « états de conscience » forment deux séries de faits parallèles et irréductibles. M. Lewes soutient que la perception, en ses divers degrés, n'est que le côté subjectif du mouvement externe. —Zœllner, après son Hartmann, prétend que le principe de causalité, base principale de toute la vie rationnelle, repose sur une intuition inconsciente. Nous n'admettons point ces hypothèses qui ont le tort grave d'être beaucoup trop exclusives. Mais si elles étaient vraies, quel tort feraient-elles à la doctrine de la finalité? Elles laisseraient parfaitement subsister la nécessité d'une harmonie préétablie entre ces fonctions et le résultat général futur, et la doctrine des fins n'en serait en rien compromise.

Lamarck et Darwin ne rejetaient pas le principe immanent et plastique de la matière. Un seul savant d'élite a créé un système pour remplacer ce qu'il regarde comme le dernier refuge des « entités métaphysiques. » Afin de rendre compte de la structure harmonique du monde, M. Herbert Spencer croit que c'est assez de poser d'une part la loi de « l'équilibre instable de l'homogène » ou la différenciation des éléments primitifs par les forces diverses d'espèce et d'intensité à l'influence desquels ils se trouvent soumis, et de l'autre part, la loi de « la multiplication des effets » ou

(1) Voir l'excellent article de M. J. de Petit, sur les travaux de M. Saint-George Mivart, dans la *Revue Générale*, nº d'octobre 1876.

Digitized by Google

la coordonation des groupes de forces née de la division du travail sur les facteurs multiples livrés à leurs actions. — Voilà une ingénieuse méthode pour écarter tout principe d'efficience intelligente et de finalité, et l'on peut dire qu'elle est le dernier mot de l'évolution mécaniste. Par malheur, elle ramène l'hypothèse des « causes fortuites » que le savant psycologue proscrit en termes formels. — En effet, si pour la formation d'un tout secondaire, comme la nébuleuse de Laplace, l'on peut parler d'actions et de forces différentes d'espèce et d'intensité, l'on ne voit pas d'où naîtrait l'hétérogénéité pour le protoplasme initial des choses. « Dans une telle homogénéité, demande M. Janet, d'où viendrait le changement? s'il y a un équilibre durant un seul instant, qui dérangera l'équilibre? L'homogène primitif, une fois supposé en équilibre, y restera indéfiniment, à moins qu'un moteur *externe* ne lui imprime un changement, et nous revenons alors à l'hypothèse du premier moteur ; ou bien à moins qu'on ne suppose un principe interne du développement qui pousse l'homogène à se diversifier, mais ce principe n'a plus rien de mécanique et ne se déduit par des lois de la matière et de la force. » — En outre, l'hétérogénéité, de soi, n'implique pas l'ordre, l'harmonie. Celle-ci reste à justifier. Quant à la seconde loi, la force uniforme tombant sur un agrégat de parties dissemblables et se différenciant en raison du nombre de ces parties, en donnant naissance à des modifications équivalentes dans tout le système, elle ne rend pas davantage compte de l'uniformité des lois du monde. On attribue le triage des facteurs ou des conditions favorables à la « sélection naturelle, » produisant la « survivance des plus aptes. » Mais la sélection suppose dans ces survivants une aptitude originelle à la survivance, en un mot, des conditions favorables au processus organique ; elle implique l'adaptation fondamentale des types existants, elle ne la produit point. Cela est d'autant plus vrai que ce n'est pas assez, dans l'hypothèse mécaniste, que le milieu modifie l'organe, et que celui-ci transmette par hérédité la modification reçue : il faut que le changement survenant soit d'accord tout à la fois avec l'organisme et avec le milieu. C'est précisément cette concordance qui fait des moindres organes des chefs-d'œuvres de l'art, dans les êtres les plus humbles de la nature. Or, on ne peut admettre que le seul besoin d'une manière stable produise cette double correspondance, souvent si compliquée. La sélection n'est ici qu'une force conservatrice des facteurs favorables déjà

préexistants. Que le jeu des organismes et le mélange des types se réalise d'une façon harmonique, cela suppose des deux choses l'une : ou bien une remontre heureuse, le *hasard*, et celui-là M. Spencer n'en veut pas; ou bien, qu'un principe directeur « immanent ou externe » a présidé au développement général. Je n'irais pas jusqu'à dire avec M. Janet que l'hypothèse de la survivance des conditions et des changements organiques conformes à l'intérêt du vivant revient à affirmer la loi du hasard. (*Appendice*, p. 705.) Mais cette survivance si bien appropriée entraînerait en tout cas l'existence d'un instinct plastique inné au germe, et dont toutes les brillantes constructions de M. H. Spencer ne peuvent faire méconnaître la nécessité.

A la suite des considérations que nous venons de rappeler, M. Janet pose la question qui domine tout ce débat, sur les causes finales. Il y a des fins, des buts dans la nature. Mais *cette corrélation harmonique des buts et des moyens, est-ce une intelligence divine qui l'a établie?* En un mot, toute appropriation de moyens et de buts suppose-t-elle une intelligence?

L'ordre des buts et des moyens constitue la preuve dite physico-théologique de l'existence de Dieu. Elle suppose que le hasard ne peut coexister avec l'ordre; du moins, avec un ordre profond, et réalisé sur une échelle considérable. Notons cependant que le hasard amène parfois des résultats si improbables qu'on serait tenté d'y chercher une intention. M. Janet rapporte, à ce sujet, l'exemple de la triple date de l'avénement de Louis XIV (1643), de son gouvernement personnel (1661) et de sa mort (1715), dont les chiffres additionnés forment le nombre 14. Le calcul précise le degré de probabilité des événements, et l'exprime par une fraction dont le dénominateur exprime la totalité des chances, et le numérateur, le nombre de ces chances. C'est en se basant sur ce calcul que les adversaires de la finalité ont tant badiné sur l'argument classique de Cicéron niant la possibilité de composer l'Énéïde, en jetant au hasard les lettres de l'alphabet. — On a répondu à cela que, dans le cas dont il s'agit, outre les caractères, il faudrait encore, pour faire ces jets, « une main et une intelligence. » Mais où la comparaison commence à chanceler très-fort, c'est quand on l'étend aux combinaisons si nombreuses des éléments cosmiques. Comment cela? C'est qu'il y a une pétition de principe dans le raisonnement. On suppose que les éléments passent par une série « progressive et régulière » de développements *fortuits*. Or, admet-on

Digitized by Google

des milliards de suites pour réaliser ces essais inconscients, il reste certain que les mêmes combinaisons reviendront très-souvent, que les moins compliquées se représenteront avec une plus grande fréquence, et que le travail d'évolution sera plus d'une fois défait par quelque combinaison meurtrière. L'objection banale : « la combinaison *actuelle* est possible, car elle *existe*, » préjugerait misérablement ce qui est en question. Elle entraînerait la confusion de la possibilité « logique » avec la possibilité « réelle » ; ce qu'il s'agissait de prouver avant tout le reste, c'est que les éléments mêmes du monde pourraient arriver à le composer, sans être appropriés à leur fin, et que cette appropriation primitive n'impliquerait pas déjà l'intervention d'une intelligence. L'esprit humain se demandera toujours comment de tant de milliers de mondes qui auraient pu exister, celui qui, de fait, s'est trouvé réalisé est un cosmos *harmonieux et réglé?* Cette question est surtout pressante, si l'on réfléchit que les facteurs physiques de la combinaison présente n'exigent par eux-mêmes aucun ordre, dès qu'on nie la finalité. Le chaos leur conviendrait beaucoup plus que la disposition harmonieuse, dont nous sommes les témoins. Nous sommes tentés de leur prêter une sorte de tendance à s'organiser, à se disposer avec symétrie en un plan régulier ; mais c'est là une pure illusion. C'est une projection inconsciente de *moi* dans le monde du dehors. La cause finale implique l'ordre : la cause « matérielle », par elle seule, ne suppose qu'une succession indéterminée d'effets, sans autre lien que la position dans l'espace et le temps.

Un penseur peu suspect, le Dr Durhing de Berlin, en sa remarquable « Dialectique de la nature, » rit de la théorie cosmologique qui prête une sorte d'âme à la nature. Il a raison, en certaines bornes. Mais ce sont précisément les positivistes qui commettent la maladresse que redresse ce savant. — Avant lui, Kant avait attaqué l'argument physico-théologique en ce sens qu'il ne veut y reconnaître qu'une simple forme de l'esprit, sans portée réelle.

Il a supposé que l'idée de cause intelligente entraîne celle de cause créatrice, et il argumente contre la finalité, à cause de ce « saut logique » qu'il croit apercevoir dans la théorie des causes finales. Au point de vue de la question actuelle, cette polémique est peu sérieuse. La question de la création, en soi, est distincte de celle de la finalité.

Les vues du philosophe de Königsberg sur la finalité s'inspirent,

du reste, de l'esprit général de sa philosophie. A ses yeux, comme toutes les vérités générales, le principe des causes finales a une portée *régulatrice* pour l'esprit humain : il n'a pas, au même titre, une « valeur constitutive » fondée sur l'*être des choses*, sur la réalité. L'intelligence, appuyée sur l'analogie, s'en sert comme d'une maxime directrice ; la « raison pratique » s'y attache, dans la théodicée et la morale, que personne n'a moins songé, que Kant, à élaguer des croyances sociales. Mais l'entendement, la critique, la raison pure décident que l'objectivité, la réalité en soi du principe de finalité restent une insoluble énigme.

Nous ne pouvons songer un instant à tenter ici l'examen du kantisme, comme système de philosophie. Ainsi que toutes les grandes conceptions, ce système a recueilli des blâmes et des éloges d'un égal fanatisme et d'une exagération pareille. Kant avait été fort impressionné par les subtiles remarques de D. Hume contre la portée réelle du principe de causalité. Celles-là, à les finement comprendre, renferment tout le fond du kantisme. Pour notre raison, tout se passe *comme si* le principe de causalité existait. Mais de cette valeur régulatrice conclure à la réalité du principe même, n'est-ce pas forcer la conclusion? Cette vue systématisée, toujours avec ténacité, avec profondeur, a très-souvent engendré la *Critique de la Raison pure*. L'illustre Helmholtz note quelque part, à ce sujet, que le phénomène de la pensée implique nécessairement l'assimilation idéale et *subjective* de l'objet, du terme réel, et que, de la sorte, tout phénomène *représentatif* est à la fois subjectif ou personnel et *objectif* ou réel. (1)

Cette observation est devenue importante en notre siècle; les Scolastiques en faisaient une thèse élémentaire de leur dialectique. Le problème de la connaissance correspond, si l'on peut ainsi parler, au moment où l'esprit s'assimile, par la perception, le monde de la réalité, et le *subjective* dans le concept. Le *concept* est-il un pur *phénomène*, sans rapport fondamental et représentatif avec les *noumènes*, avec les êtres? Voilà la question. — On l'ignore, répond Kant, on l'ignorera à jamais. Pour la raison pratique, admettons l'accord de la pensée et de la réalité, mais la critique n'a nul droit de le poser. — Une semblable solution n'est qu'une

(1) *Physiologische Optik*, p. 442. — Lotze, *System der Philos.*, I, p. 557. Voir à cet égard de solides observations de M. H. Spencer, en ses *Principes de Psychologie*. I Deuxième partie, ch. 1er. (Trad. de MM. Ribot et l'Espinas, Agrégés de Philosophie.

Digitized by Google

ironie. La philosophie récuse la *raison pratique*, comme principe générateur. Elle ne veut pas d'une doctrine dont le dernier mot est ce cri d'impuissance.

La foi est du domaine des théologiens. Mais les philosophes ont le droit de dire à Kant : « Vous admettez la réalité de la sensation et des faits de conscience : vous l'admettez si bien que c'est ce caractère *objectif* de la sensation que vous opposez à la forme subjective, selon vous, des concepts. Vous nommez *aperception transcendentale* le sentiment direct qu'a l'esprit de son activité, et vous posez que cette synthèse primitive est le coefficient primitif de toute opération intellectuelle. Elle est la condition du fait de conscience lui-même, et le point de départ de tous les actes de la vie intérieure. La formule « *Je pense* », ordinairement regardée comme primitive et irréductible, présuppose manifestement l'unité et l'identité du « sujet pensant ». Les notions pures du temps et de l'espace reposent sur ce concept vital. Voilà autant de thèses que vous tenez, avec des contradictions, je le sais, mais qui n'infirment pas l'aveu arraché par l'inexorable nature (1). Certes, rien de plus sage que cette manière de baser le problème philosophique sur l'aperception directe du moi se représentant soi-même et le monde externe : c'est le vrai moyen de faire sortir l'objectivité des concepts primitifs de l'analyse même des phénomènes d'aperception, où elle se trouve évidemment enveloppée. Mais Kant n'a-t-il pas vu que sa théorie de l'aperception transcendantale de l'unité du moi, très-bien connue des anciens, du reste, de Saint-Augustin, d'Henri d'Auxerre et de Saint-Thomas, est la réfutation même du système de la *Raison critique?* Pourquoi, au début, au centre, à la fin du procès psychologique, le penseur de Konigsberg pose-t-il l'aperception de l'identité personnelle? Parce qu'en toutes les facultés, disons mieux, dans toutes les substances, il y a une force, une forme, si l'on veut, qui est l'essence même de la faculté, de l'être. — L'être n'a pas cette force : il *est* plutôt cette force, à rigoureusement parler. Or, cette énergie essentielle tend nécessairement à son acte, à son développement ; et, dans l'exercice primitif de cette activité nécessaire, elle ne peut subir de déviation. Qui ne le voit ? une déviation pareille serait pour la substance la perte de son essence même ; car celle-ci

(1) Voir le très-curieux travail du Dr von Hartmann : *Kritische Grundlegung des transcendentalen Realismus.* — Berlin, Duncker, 1875

est indistincte, en réalité, de son activité naturelle. Ce qui est instinct mécanique dans le règne inorganique est instinct animal chez la brute; instinct psycho-somatique chez l'homme. Les noms ici ne font rien à la chose : nous maintenons celui d'instinct (κινησις), parce qu'il est usité dans les sciences, et qu'Aristote l'a employé en notre sens, en l'*Ethique à Nicomaque* notamment(1). Ce qui est clair, c'est que cette tendance instinctive à l'acte coexiste à chaque faculté de l'homme, à chaque force observable de la nature.

Le sentiment direct de la conscience est accepté par Kant, à cause de cette instinctive et irrésistible puissance avec laquelle il s'impose à l'esprit. Seulement, il faut rester conséquent : l'évidence de l'identité et de l'unité personnelles est le critère d'après lequel l'homme s'avoue l'objectivité de cette « aperception fondamentale » : les vérités générales, et les conclusions légitimes qui en sont déduites, sont-elles autre chose que le produit des facultés ou des forces aperceptives s'exerçant sur la réalité extérieure, ou s'atteignant et s'analysant elles-mêmes dans l'unité et le témoignage de la conscience? Toute la philosophie ne peut-elle pas, à bon droit, se nommer l'application du principe conscient et personnel aux principes inconscients, dans le but de déterminer les rapports primitifs, généraux des uns et des autres? Et si les tendances primitives de la conscience personnelle sont infaillibles et objectives, — ce que Kant avoue, — comment les tendances primitives de l'intellect et de la volonté ne le seraient-elles point? Kant lui-même définit la finalité formelle de la nature « la disposition en vertu de laquelle la nature se prête à une explication systématique et logique, comme les besoins de notre intelligence l'exigent. » Comment, dès lors, n'accorder à la conception des fins qu'une valeur *formelle*, régulative, et non aussi une portée réelle? Comment justifier, en cette matière, une anomalie contraire à l'uniformité des lois positives, dans le plus parfait des types vivants, qui est l'homme? L'esprit n'est-il pas irrésistiblement poussé à « connaître? » : n'est-ce pas là son premier acte, sa nature, son essence? Et connaître, qu'est-ce, sinon se représenter idéalement

(1) « L'acte de préférence de l'âme est un *acte d'intelligence instinctive*. » Et un peuplus haut : « Le principe même de la préférence, c'est *l'instinct* d'abord, et *ensuite* le raisonnement que fait l'âme en vue de quelque chose qu'elle désire. » Il conclut : « L'homme est précisément un principe de ce genre. » L, IV, c. 1, § 8-13.

Digitized by Google

l'être même des choses? Kant veut que les principes ne soient que les lois directrices de l'esprit, non les éléments constitutifs de la réalité. Mais ce qui est, de fait, un principe directif de l'intelligence doit avoir un fondement corrélatif « quelconque » dans la réalité. Sans cela l'activité, la force, avec son instinctive propension à son acte, à son évolution, n'existerait pas; ou tout au moins, faudrait-il excepter l'homme seul de cette économie vérifiée dans toute la série des vivants. L'évidence de « l'aperception transcendentale » de l'identité personnelle est si palpable, que Kant n'hésite pas à en faire le centre de la psychologie. Et, toutefois, il y a quelque chose de *plus primitif*, et, je l'ose dire, de plus invincible que l'évidence. Qu'est-ce donc? C'est « l'instinct rationnel » . Eh! qu'est-ce qui fait nous acquiescer à la lumière de l'évidence? La claire vue de la réalité, diront Kant et l'école. C'est très-juste. Mais cette claire vue, comment donne-t-elle le repos à l'esprit? C'est que l'esprit est une force dont le mouvement, l'acte primitif est de s'assimiler « l'être des choses ». L'évidence est le premier critère *logique* de la certitude, mais l'instinct est le premier principe *constitutif* et ontologique. Voilà ce que Kant a trop oublié. Voilà pourquoi, en sa critique de la *Raison pure*, on l'a vu accueillir l'aperception de l'unité du moi, et regarder néanmoins comme de « pures formes de l'entendement » les principes universels, et en particulier celui de *finalité*. L'analyse sérieuse de la force, de l'essence, montre qu'il n'y a de *pures formes* de *l'entendement* que dans les formules gratuites dont la logique formelle et la manie d'objectiver sans contrôle les concepts de l'imagination ont trop encombré la littérature philosophique. La grande loi des instincts primitifs, objectifs et infaillibles, constatée à la fois et par l'analyse de la conscience et par l'observation des êtres, tel est le fondement ontologique de toute objectivité dans la connaissance humaine comme de toute finalité dans la nature. Seule, cette loi fournit la vraie réplique au subjectivisme de Kant et de tous les sceptiques. Elle est, au fond, le principe générateur de toute métaphysique qui prétend au titre de science positive, et la base des développements du plus haut intérêt, au point de vue de l'encyclopédie philosophique et à celui de la science comparée, qui sera la dernière forme de la philosophie. Aristote, les Stoïciens, Saint-Thomas d'Aquin, Duns Scot (1) sont si pleins de cette idée,

(1) Res naturalis per *formam* quâ perficitur in *sua specie*, habet *inclinationem in proprias operationes et proprium finem*, quem per operationes consequitur; quale

qu'ils la donnent pour fondement au moins implicite à leurs plus belles spéculations. Elle est l'âme du péripatétisme et du platonisme ; et — chose curieuse! — beaucoup d'écrivains, plus récents, très-froids à l'égard de cette vue féconde, depuis les exagérations des Écossais, de Jacobi et des Traditionnalistes, ont ingénument recours à la théorie des tendances innées, lorsqu'il s'agit de répondre aux difficultés que la méthode habituelle ne résout point. J'ai leurs textes sous les yeux !

A propos de la négation kantiste des « fins des êtres, » M. Janet note justement que l'idée d'une cause plastique du monde conduit en dernière analyse à celle d'un Dieu créateur. L'Être nécessaire ne peut qu'être *absolu* en chacune de ses opérations ; son acte primitif, en tant qu'il affecte la matière, sera également une détermination absolue. La création est ainsi l'effet externe de la causalité absolue. « Il n'y a pas deux vérités contradictoires, dit fort bien M. Martin : l'une pour la science, l'autre pour la conscience. » Ce qui a péri, ce n'est pas la force rationnelle de l'antique preuve téléologique ; ce sont les attaques, au fond assez faibles, du kantisme. Malgré lui, le principe de finalité reste non simplement un principe régulateur, mais un principe constitutif. Si l'absolue Intelligence a produit le cosmos, elle l'a créé avec sagesse, et adapté les conditions des êtres à leur destination essentielle. Sans doute, le principe de finalité n'est pas d'une immédiate évidence, comme le principe de causalité : c'est une hypothèse objective, non un axiome. Nous y adhérons comme nous croyons à l'intelligence des autres hommes : par une induction basée sur l'analogie. Une notion, pour ne pas être contenue dans l'intuition ou l'expérience du moi, peut être parfaitement réelle. Mais la finalité, en fait, est révélée par l'analyse de nos actes conscients et autonomes, et de ceux-ci nous avons une connaissance d'expérience directe. Aussi, ceux qui rejettent la considération « téléologique » de la nature en viennent bien vite à rejeter la liberté. C'est ce qu'a fait toute l'école positiviste. Comment ils accordent cela avec l'expérience, nous n'avons jamais pu réussir à le comprendre. Le Dr Duhring, l'un des plus sagaces adversaires du concept de liberté, le prend pour l'indé-

EST enim unumquodque, talia operatur et in *sibi convenientia tendit*. — *Cont. Gent.* L. IV, c. 19. — *Finis* incedit cum *forma* in *idem numero*, quod est *forma et finis operationis*. Op. 31 *de principiis naturæ*. Cf. *Cont. Gent*. L. I, c. 43. L. II, c. 55 ; c. 82 ; L. III, c. 48, etc. — Scot : *de primo principio*, c. IV, nº 24, 25 ; *In Sentent.* I. Dist. 12 ; Quæst, II, n. 31. J'ai touché ce point dans mon *Essai critique sur la Philosophe de St-Anselme*, p. 124 sqq.

Digitized by Google

pendance *absolue*. Sans qu'il s'en doute, il ne combat pas la doctrine spiritualiste, mais les chimères de son esprit, si hostile pourtant aux « fictions métaphysiques. » — Les conclusions jusqu'ici formulées ne seraient en rien infirmées par l'attribution d'un instinct sourd, d'une activité immanente attribuée à la nature. La finalité instinctive est si vraie que, au fond, elle se trouve inscrite dans tous les systèmes. Mais cette tendance primitive n'est que l'activité essentielle des êtres, des facultés. Toutes les difficultés soulevées contre le spiritualisme par la doctrine anti-finaliste se tournent contre celle-ci, dès qu'on isole la finalité innée des êtres de la Cause intelligente qui les régit. Conçue à part de celle-ci, — mais en ce sens seulement — la « finalité instinctive » peut être nommée une qualité occulte, avec M. Janet. — Hégel et Scopenhauer l'ont trop oublié, en ne voulant voir dans les buts de la nature que de pures catégories de l'esprit objectivées au dehors par une imagination intempérante. Je sais que pour Scopenhauer, la *volonté* plastique est la tendance des êtres à se poser et à se développer dans l'ordre de leur nature. Mais qui ne voit que cette vue est une concession singulière, et de la plus haute importance, faite à la doctrine de l'instinct primitif, de l'idée directrice, des « causes finales » en un mot? M. Von Hartmann, lui, a voulu rétablir le lien de la tendance avec l'idée ou la représentation. Mais il a exclusivement conçu cette représentation comme inconsciente. — C'est l'enseignement de toute la philosophie grecque, aussi bien que de la scolastique, que les impulsions des êtres dérivent de leur essence, par une sorte d'influx despotique, qui arrive « à la conscience » chez l'homme, et, dans la sphère qui lui est propre, chez l'animal. Les tendances sourdes, aussi bien que les aspirations conscientes des facultés, se conçoivent, dans l'école spiritualiste, comme subordonnées à l'action de l'absolue Intelligence. Celle-ci préside au développement des êtres, mais ces êtres ont leurs lois propres, et c'est en vertu de ces lois qu'ils agissent. L'intentionnalité, écrit M. Janet, n'est pas l'immanence substantielle. C'est ce que le panthéisme n'a jamais compris. Le *mode d'action* de l'Intelligence première restera toujours un mystère assurément : il suffit au philosophe de l'affirmer, d'en établir la nécessité. L'homme ne connaît Dieu que par un rayon réfracté, a dit magnifiquement Bacon. Pour qu'un concept soit objectif, c'est assez que nous montrions qu'il a son fondement dans la réalité, et indépendamment de l'esprit. Quelle est la forme de corrélation de la

réalité et de nos idées? de quelle façon les phénomènes existent-ils en soi? *comment* l'Absolu y coopère-t-il? Nous l'ignorerons à jamais. L'anthropomophisme appliqué à la nature de Dieu est un abus autant qu'un écueil. En ce sens, on pourrait dire avec M. Janet : « La doctrine du Νοῦς, ou de la finalité intentionnelle, n'a d'autre sens pour nous que celui-ci : c'est que l'intelligence est la cause la plus élevée et la plus approchante que nous puissions concevoir d'un monde ordonné. Toute autre cause, hasard, lois de la nature, force aveugle, instinct, en tant que représentations symboliques, sont au-dessous de la vérité. Que si maintenant l'on soutient, comme les Alexandrins, que la vraie cause est encore au delà, à savoir au delà de l'intelligence, au delà de la volonté, au delà de l'amour, on peut être dans le vrai, et même nous ne risquons rien à accorder que cela est certain; car les mots des langues humaines sont tous inférieurs à l'essence de l'absolu. Mais puisque cette raison suprême et finale est absolument en dehors de nos prises, il est inutile d'en parler; et nous n'avons à nous occuper que du mode de représentation le plus élevé que nous puissions atteindre : c'est en ce sens que nous disons avec Anaxagore : Νοῦς πάντα διεκόσμησε. (1) »

La finalité a donc sa cause dans l'Intelligence absolue, en Dieu? Tout le monde, à cet égard, connaît la doctrine des Idées ou *des types intelligibles des êtres préexistant dans la Raison créatrice.* Platon eut la gloire de vulgariser la théorie des Idées, mais il y laissa quelques ombres fâcheuses, matière d'une dispute prolongée jusqu'à nous. D'après lui, les idées subsistent-elles à part de l'Intelligence infinie? se confondent-elles avec celle-ci, et ne sont-elles que le terme idéal de son activité plastique, créatrice? Quel est leur rapport exact avec les types essentiels des choses? Voilà ce que l'on recherche encore, ce que l'on débattra toujours. La philosophie chrétienne accueillit à cet égard, en les corrigeant, les vues de Platon, en Grèce, par Clément d'Alexandrie, Origène, St-Athanase; dans le monde latin, St-Augustin leur assura la prépondérance. Au seuil du moyen-âge, son disciple illustre, St-Anselme de Cantorbéry, recommanda le fameux problème aux Scolastiques, et celui-ci n'a pas cessé de rester l'une des plus graves matières de la spéculation philosophique. La célébrité persistante de cette question n'étonne pas le penseur. La thèse des Idées n'était autre chose

(1) P. 561.

Digitized by Google

que la forme métaphysique et abstraite du problème de l'Espèce que la physiologie devait, de nos jours, reprendre et résoudre, au point de vue de la science positive et expérimentale.

Nous avons tout à l'heure nommé St-Anselme. Après Augustin, son Maître, il précisa la théorie platonicienne, en montrant l'identité substantielle des types intelligibles des êtres avec la Raison infinie. M. Janet loue un curieux passage de Hégel où la vérité fondamentale et première des choses est définie : l'identité de la notion avec son objet. « Les objets sont vrais, disait Hégel, lorsqu'ils sont ce qu'ils doivent être : ce que la religion exprime en disant que les choses sont ce qu'elles sont par la pensée divine qui les a créées et qui les conserve. » (*Gr. Encyclopédie*, § 213.). M. Janet en conclut très-justement que le but, la fin de chaque être se trouvent dans un développement conforme à leur nature, à leur énergie immanente, à leur forme substantielle, en d'autres mots. Or, comme c'est la nature des êtres qui est la cause de leur développement, *le but est véritablement une cause*, et voilà le concept de la cause finale. Chose curieuse : sept siècles avant Hégel, St-Anselme avait dit en propres termes : « Les choses sont vraies, quand elles sont ce qu'elles doivent être. » Anselme, avec une lucidité supérieure à celle du philosophe allemand qui lui a fait plus d'un emprunt, unissait, en une intuition de génie, la vérité psychologique de l'esprit à la vérité ontologique fondée sur les essences idéales, termes intelligibles de l'absolue Intelligence. Nous avons, ailleurs, montré l'importance de cette considération pour la théorie de la certitude, et indiqué son rapport avec l'objectivité des facultés aperceptives, En ce qui concerne la finalité, elle n'a pas moins de gravité. Le « concept des choses », tel que l'entend souvent la logique formelle, est une abstraction vide, une formule stérile ; et si l'on n'a soin de l'étendre, de l'unir à « l'idée réelle », c'est une représentation fausse. L'être des choses *doit* être conçu comme un principe actif, non comme une catégorie inerte. Toute autre façon de l'entendre est au moins une chimère. Le prétexte de distinguer, en ce sujet, la métaphysique d'avec la réalité, « l'être d'essence de l'être d'existence, » comme on aimait à parler jadis, n'ôte rien au côté précaire et dangereux de cette fiction. Si l'on y veut prendre garde, de cette manière arbitraire de se représenter les êtres de la nature sont sortis, en très-grande partie, le formalisme de certaines écoles, et toute cette ontologie purement

abstraite que la méthode positive proscrit à bon droit. Le concept logique, par soi, n'explique rien et, trop souvent, embrouille tout. Il faut en venir au concept *réel*, au « principe de mouvement inné et à la forme substantielle » d'Aristote, à la participation active des facultés aux principes intelligibles et supérieurs, d'après St-Thomas et les grands Scolastiques. De fait, l'appropriation organique des êtres à leurs fins particulières suppose l'intuition et la détermination préalables de leur Cause intelligente, infinie. Cette appropriation a été présente à la suprême Pensée, dès qu'elle s'est représentée à elle-même, non-seulement comme l'absolue Réalité, mais aussi comme l'exemplaire transcendant des êtres capables de refléter, à quelque degré, ses perfections infinies, au cas où il plairait à sa libre et toute puissante volonté de les réaliser, en dehors de l'Essence Infinie.

M. Janet estime, il est vrai, que la thèse de la finalité est compromise par l'exemplarisme ou, du moins, par la doctrine reconnaissant dans l'Intelligence divine les concepts intelligibles des choses : il juge que ces concepts étant des types absolus, la création du monde ne serait plus que la représentation dans le temps et l'espace des exemplaires éternels ; il semblerait donc que toute prévision, toute adaptation de moyens à un but périraient dans l'œuvre divine. Heureusement, ce scrupule n'est qu'une panique ; et nous avons quelque peine à comprendre comment elle préoccupe un penseur aussi pénétrant que M. Janet. L'idée de n'importe quel être, considérée en l'intelligence suprême, dit-il, est aussi absolue que l'essence divine elle-même ; « elle n'est donc pas créée, elle n'est pas le produit de la volonté ni de la puissance de Dieu, puisqu'elle est lui-même » (p. 584). En ceci, j'oserai dire qu'il y a quelque confusion ; et nos anciens docteurs eux-mêmes avaient connu et éclairci la difficulté. La raison absolue ne comprend pas, à rigoureusement parler, deux actes d'intelligence : Dieu en se connaissant s'atteint, du même coup, et comme l'être infini, et aussi comme susceptible d'être représenté par une foule d'êtres bornés, reflétant, à mesure diverse, ses perfections transcendantes. Mais puisque l'infinie essence est l'ordre substantiel, l'harmonie, la beauté, elle ne peut se connaître comme l'exemplaire éminent de toutes les réalités qu'en concevant celles-ci comme « réglées » elles-mêmes, comme se réalisant dans le monde d'après un plan régulier, expression créée de la Vérité et de la Raison suprême, de l'infinie Idée. La volonté divine

Digitized by Google

veut nécessairement, quoique en vertu de cette parfaite liberté qui n'est que l'amour du bien à sa plus haute expression, l'ordre ineffable qui constitue son essence : de même, Dieu ne peut concevoir les êtres distincts de lui que comme doués d'une nature harmonique, et la réalisation de celle-ci implique la prescience et la prédestination des conditions sans lesquelles les êtres ne répondraient pas à leur fin. L'exemplarisme, ou je m'abuse fort, sanctionne la prescience divine et la finalité, loin de les compromettre. Le D[r] Reid et son école, invoqués contre cette doctrine, n'ont pas été très-avant dans l'examen des idées en Dieu, tout comme dans leurs remarques sur les idées représentatives de l'esprit. Les Ecossais ont saisi les scolastiques sur quelques dénominations fâcheuses, incorrectes ; ils n'ont pas renversé, ils ont à peine atteint le fond inattaquable de leur idéologie. Excellentes contre les réalistes outrés de la secte des formalistes, leurs observations n'ont ébranlé en rien la doctrine de l'exemplarisme. M. Janet leur accorde, en la querelle présente, une portée que nous y cherchons vainement : de la part du profond métaphysicien, c'est faire un honneur excessif à une méthode plus sagace que profonde. Cela est si vrai, que lui-même en appelle à « ce type idéal qui contient en soi tous les genres, toutes les espèces, tous les individus dont se compose le monde sensible ou réel. » J'eusse aimé mieux avec d'Occam, et avec Saint-Thomas, ne placer dans cette divine représentation que les individus, puisque les espèces et les genres, à titre d'entités universelles, ne sont que des catégories logiques fondées, il est vrai, sur la nature. Mais, au fond, la conception de M. Janet est si peu incompatible avec l'exemplarisme sobre et sagace de l'école thomiste, qu'elle fait, en réalité, partie de ses thèses. Tenons donc, avec l'éloquent académicien, avec toute l'école, que notre connaissance de la cause première n'est qu'*analogique* et non *ontologique*. Dieu seul se connaît tel qu'il est lui-même ; nous ne pouvons le connaître que par rapport à nous. La *combinaison*, c'est-à-dire la rencontre d'un très-grand nombre d'éléments hétérogènes dans un effet unique et déterminé, est la raison décisive de la finalité. La rencontre des causes et leur accord convergeant dans la production d'un effet total et harmonique suppose, en dernière instance, des coïncidences favorables préparées et prédestinées dans *l'idée* de l'effet, dans sa connaissance préalable. Le mécanisme vital, l'instinct peuvent rendre raison du lien définitif de l'effet avec sa cause, mais non de la ren-

contre et de l'harmonie persistante des causes. Écoutons, en terminant, les conclusions de M. Janet.

« La même raison qui nous fait supposer que toute coïncidence de phénomènes a sa *raison*, doit aussi nous faire supposer que tout accord d'un tout complexe avec un phénomène *futur* plus ou moins éloigné doit avoir aussi sa raison; et si cette raison n'était pas donnée *dans le phénomène futur lui-même*, il s'ensuivrait nécessairement que l'accord du tout complexe avec cette conséquence si bien préparée serait *une rencontre fortuite*. C'est là l'objection, que ne pourra jamais écarter le mécanisme absolu. Il est obligé de faire une part considérable au fortuit, en d'autres termes, au hasard. Mais par la même raison, je pourrai dire également que le hasard est la cause première de toute coïncidence, que tout est fortuit, accidentel et contingent, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de science. En effet, s'il ne vous répugne pas de dire que l'harmonie extraordinaire et la finalité accablante qui se manifeste dans les sexes ne sont qu'un résultat de causes mécaniques concomitantes, je ne vois pas pourquoi je ne dirais pas que la constante corrélation de la chaleur et de la dilatation, des nuages et de la foudre, des vibrations et du son, ne sont que de pures rencontres, des coïncidences accidentelles de certaines causes mécaniques agissant séparément chacune dans leur sphère, sans aucun accord, *ni action réciproque*, et parfaitement étrangères l'une à l'autre. Peu importe, dira-t-on, qu'au point de vue des choses en soi, ces causes et ces effets soient réellement liés, pourvu qu'ils nous le paraissent; peu importe que ce soient des causes divergentes et étrangères qui se trouvent par hasard agir ensemble, ou de véritables connexions; il nous suffit que ces connexions apparaissent dans l'expérience, pour les affirmer; et nous n'allons pas au delà. Nous répondrons avec le même droit : peu importe qu'au point de vue des choses en soi, on puisse supposer qu'une concomitance inintelligible de causes mécaniques peut produire l'accord des moyens et des buts; il suffit que cet *accord* me soit donné dans l'expérience, pour que je sois autorisé à raisonner comme s'il résultait d'une véritable concordance intrinsèque et d'une appropriation objective.

On dit que la finalité est une conception toute subjective qui ne peut pas se justifier par l'expérience. On donne à entendre par là évidemment que le principe d'induction sur lequel reposent toutes les sciences positives serait au contraire vérifiable par l'expérience.

Digitized by Google

Mais c'est là un malentendu, et la différence que l'on voudrait établir entre le principe de finalité et le principe inductif est tout à fait apparente. En d'autres termes, je ne peux pas plus vérifier la causalité mécanique que la finalité.

En quoi consiste en effet la vérification expérimentale? Elle consiste dans la reproduction artificielle et volontaire d'une certaine coïncidence de phénomènes qui m'a été préalablement fournie par l'observation. Que fait donc l'expérience? Elle ne fait autre chose que *multiplier les coïncidences*. Mais si je n'avais point déjà dans l'esprit cette préconception, que toute coïncidence constante a sa raison d'être dans la nature des choses, chaque fait nouveau ne m'apprendrait rien de plus, et je pourrais toujours supposer que c'est le hasard qui fait que tel accord apparent de phénomènes a lieu. Ce *postulat est donc indispensable à la science* : c'est la science elle-même; et cependant il est invérifiable. Il n'est donc pas supérieur en cela au principe de finalité. Pour arriver à une véritable et absolue vérification de l'induction, il faudrait, d'une part, épuiser la série infinie des phénomènes, et de l'autre, connaître l'essence des choses en soi. Mais l'un et l'autre nous sont impossibles; et cependant aucun savant ne doute de la vérité de l'induction; et il n'est pas même nécessaire que la coïncidence des faits se reproduise bien souvent pour que le savant conclue à une relation nécessaire et essentielle.

On ne doit donc pas reprocher au principe de finalité d'être un point de vue subjectif et invérifiable, puisque cela est aussi vrai de la causalité efficiente. Si l'on nous dit que l'expérience a fait connaître de plus en plus les liaisons constantes, nous dirons que la même expérience nous a fait connaître de plus en plus des rapports de finalité. Les premiers hommes et les premiers sages, Socrate, par exemple, n'étaient frappés que des buts les plus apparents : les jambes sont faites pour marcher, les yeux pour voir, etc. Mais à mesure que la science a approfondi l'organisation des êtres vivants, elle a multiplié à l'infini les rapports de finalité. Si l'on dit que l'on a supposé de fausses causes finales, nous répondrons qu'on a supposé de fausses causes efficientes. Si l'on nous montre, dans la nature, des choses dont nous ne connaissons pas le but, nous répondrons qu'il y en a une infinité dont nous ne connaissons pas la cause; que si même il y en a qui jurent en apparence avec le principe de finalité, par exemple les monstres, il y a aussi des phénomènes qui ont pu paraître aux esprits peu réfléchis échapper

aux lois ordinaires de la causalité, à savoir les prodiges et les miracles. Enfin, de même que l'enchevêtrement des causes limite l'action de chacune d'elles, et nous empêche souvent de les isoler, de même l'enchevêtrement des fins peut bien aussi les contrarier et les enchaîner de manière à ne pas nous permettre de les démêler avec précision. En un mot, il y a parité parfaite entre *la finalité et la causalité ;* et celui qui nie la première pourrait tout aussi bien nier la seconde. *Mais quiconque nie la causalité nie la science.* La croyance à la finalité, si contestée par certains savants, est fondée précisément sur le même principe que la croyance à la science elle-même. — Le lecteur ne méconnaîtra pas, je pense, la part prépondérante qu'au début comme au terme de toute cette discussion, dans cette longue citation que nous faisons, non sans dessein, M. Janet se voit amené à faire au « postulat indispensable », à la loi des *instincts primitifs*. Cette loi est, à la lettre, la base de la logique, de la théodicée, de la morale. Nous espérons démontrer, quelque jour, qu'elle est le premier et le dernier mot de toute philosophie qui aspire à être autre chose qu'un vain jeu de formules, sans fondement positif et sans contrôle dans la nature et dans l'histoire.

Dans une prochaine édition, qui ne saurait tarder en un pays où l'on garde encore un vif intérêt aux travaux de la philosophie critique, M. Janet pourra, peut-être, corroborer sa thèse générale par l'analyse de l'esthétique de la nature, au point de vue de la finalité. Pour un tel maître, il y aurait là matière à une démonstration extrêmement puissante. Le Beau cosmique, en ses formes élégantes, pittoresques, étranges parfois, mais dans l'ensemble admirables toujours est, pensons-nous, l'un des phénomènes les plus évidemment irréductibles à la simple force mécanique, aux combinaisons aveugles des atomes. Le plan intentionnel, l'idée créatrice s'y manifestent avec un extraordinaire éclat. M. le Dr Lecomte a parfaitement montré combien M. Darwin a échoué devant l'explication mécanique du beau dans la nature. M. Janet, avec son vigoureux talent, tirerait largement profit de cet ordre de considérations pour la démonstration de sa thèse. — Il serait également fort utile de marquer un peu au long l'usage que les savants et les naturalistes peuvent légitimement faire de l'investigation des causes finales, et l'excès dont il faut se garder en cette matière délicate. Bacon avait déjà montré le juste milieu en ce point en accueillant, même en physique

Digitized by Google

et dans les sciences de la nature, l'étude des fins générales et des grandes lois, à l'exclusion des fins, des faits particuliers. M. H. Martin a présenté, dans sa *Philosophie spiritualiste de la nature*, d'excellentes vues là-dessus (1). Mystiques et sceptiques, positivistes et idéalistes pourront s'y édifier très-utilement. A part la question de méthode, le péril dont il faut, en cette matière, le mieux se garder, n'est plus guère menaçant aujourd'hui. Le temps est loin où les cause-finaliers aimaient à faire de l'homme et de sa planète le centre du Cosmos, pour tirer de là les plus plaisantes inductions sur l'utilité et la convenance des phénomènes! C'est le danger contraire qui semble à l'ordre du jour. On fit trop longtemps un Dieu de l'homme : tout le monde sait ce que l'on en veut faire maintenant. Les gens qui se méprisent valent encore moins que ceux qui s'idolâtrent! — Nous n'indiquerons pas ici les objections soulevées contre la finalité au nom de la présence du mal physique et moral dans l'univers. M. Janet, en des appendices érudits, a rappelé ces difficultés. Voltaire a longuement traité cette matière, toujours intéressante à l'éternelle mélancolie de l'âme humaine, en son poëme célèbre : *le Tremblement de terre de Lisbonne*, dont ces deux vers résument après bien la conclusion :

> *Un jour tout sera bien*, voilà notre espérance ;
> *Tout est bien aujourd'hui*, voilà l'illusion.

Cette conclusion n'était pas faite pour plaire au génie sensible de Rousseau, dont les remarques, on le sait, blessèrent au vif le susceptible patriarche de Ferney, qui ne les pardonna jamais. Au fond, cependant, M. Janet l'a très-finement observé, ces deux philosophes étaient d'accord pour en appeler sur la fin du douloureux problème à la sagesse et à la bonté de l'Être infini, débordant par tant de côtés, et dans une si vaste mesure, nos faibles et timides conceptions.

La question de la finalité dans la nature ne pouvait, certes, être traitée d'une manière plus approfondie, plus loyale que ne l'a fait M. Janet. — Certes, et moins que personne, M. Janet est homme à s'abuser là-dessus, il ne ralliera pas à la doctrine de la finalité ceux qui la rejettent. Les positivistes, la plupart des tenants de la théorie de l'évolution, un très-grand nombre de naturalistes et d'observa-

(1) Première partie, ch. VII.

Digitized by Google

teurs ne se rendront pas à ses arguments. Il en est de la polémique philosophique comme de la polémique religieuse : ni l'une ni l'autre n'ont fait beaucoup de conversions. En réalité, elles s'adressent à ceux qui croient et qui cherchent, plutôt qu'à ceux qui ont nié. Leur meilleur résultat est de maintenir, de fortifier, de venger la doctrine, non de rendre la croyance à ses contempteurs décidés, moins encore à ses adversaires publics. L'éducation et les habitudes de la pensée, la prépondérance des considérants de forme tangible, un tour d'esprit intolérant, sous les apparences les moins intolérantes du monde, une répugnance inavouée, et parfois une inintelligence singulière à l'égard de toute démonstration qui, de près ou de loin, paraît toucher au suprasensible, à ce qu'ils nomment maintenant la *métaphysique*, voilà déjà assez de raisons pour retenir ceux-là dans leur dédain. Ne fût-ce que par une sorte de respect humain pour des convictions célèbres, on répétera avec tel critique : Sans voir dans les causes finales un énoncé tout à fait absurde, nous les estimons inutiles. Le mécanisme évolutionnel suffit à tout expliquer. Nous préférons avec Kant, les explications les plus simples. — Eh ! nous les préférons aussi ! Seulement, elles doivent être complètes, et nous croyons que l'on n'a rien expliqué du tout, en attribuant à l'évolution la sélection des chances favorables. Pour éliminer une « qualité occulte, » on en a accrédité une autre, discrètement, il est vrai, et en la cachant sous le masque de la force immanente, de l'instinct directeur. Cela ferait parfois songer aux explications du docteur de Molière..! Ne disons rien maintenant de l'aspiration unanime et vivante de la conscience humaine vers l'infinie Intelligence, règle et fin dernière des choses, sur laquelle l'école positiviste garde un silence dont le dédain un peu forcé n'excuse pas la lacune et la faiblesse. Les spiritualistes continueront à penser avec Kant que la tendance interne est précisément le premier et le plus manifeste témoignage de toute finalité. Lorsque, sans recourir aux principes de causalité et de finalité, les réformateurs de la philosophie modernes nous auront expliqué l'origine de la force instinctive, identique au fond à la forme substantielle des êtres, nous pourrons avouer que leur système devient sérieux. Nous les attendons sur ce terrain, qu'ils esquivent d'un pied trop leste. En attendant, dire avec Stuart Mill qu'il n'est pas sûr que le principe de causalité est d'une universalité absolue, et qu'il y a peut-être des planètes où il perd sa valeur, c'est se moquer ! Nous préférons nous souve-

Digitized by Google

nir des paroles de Goethe : « Ma défiance à l'endroit des causes finales est à la fois corrigée et justifiée. J'appris à distinguer nettement la *fin* et l'*effet*, et je comprends pourquoi l'entendement humain les confond si facilement, l'une et l'autre. »

Sur toutes ces questions, le beau livre de M. Janet fournira aux philosophes, aussi bien qu'aux amis des sciences, l'intelligence exacte d'un problème fondamental de métaphysique, et d'excellentes informations sur un argument célèbre de l'existence de Dieu. En cette Revue, consacrée à la vulgarisation des problèmes scientifiques, nous avons cru utile de résumer fidèlement sur ce grave sujet les idées de l'écrivain le plus autorisé de l'école spiritualiste de France. Cette école a beaucoup fait pour le progrès de la philosophie. Sur les grandes questions, ses adeptes n'ont pas montré moins d'érudition que les critiques de l'Allemagne. Ils ont plus négligé les détails, c'est vrai : l'avenir dira si c'est un tort. Mais nulle nation n'a égalé la France pour la lucidité des conceptions, pour l'amplitude et, si je l'ose dire, pour l'organisation de la doctrine. Est-ce l'effet d'une aptitude de race, influence héréditaire? Je ne sais : mais le pays où vécurent, où enseignèrent les grands scolastiques, Gerbert d'Aurillac, Remi et Heiric de Chartres, Anselme du Bec, Abélard, Saint-Thomas d'Aquin et Saint-Bonaventure, Godefroid des Fontaines, demeure encore la terre d'avenir de la bonne philosophie. Sans doute, une perturbation que nous déplorons s'est faite dans la tradition : l'hypothèse éclectique a remplacé la noble philosophie à laquelle Saint-Anselme, après Saint-Augustin, avait donné pour devise : *Credo ut intelligam!* Mais l'antique esprit ne s'est pas retiré entièrement de l'école de France : ses meilleurs travaux restent empreints d'un spiritualisme ardent, qui, aux mains de la Providence, pourra susciter, quelque jour, une heureuse restauration du passé. Sagement pratiquée, la liberté de l'enseignement aidera à ce réveil de la pensée. Ce n'a pas été sans émotion qu'en ces jours, où le matérialisme aspire à supprimer brutalement toute métaphysique, nous avons entendu le penseur le plus renommé de l'Université de Paris défendre avec éclat la notion de la finalité et l'idée de Dieu. Malgré la distance qu'il y a entre les croyances chrétiennes et son idéalisme, l'on oserait redire, à M. Janet, avec une sympathie respectueuse, la parole du Christ : « Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu! » — « L'hellénisme et le christianisme, écrivait M. Charles de Rémusat, en terminant son travail

critique sur Abélard, sont les sources de toute philosophie dans le monde moderne. » Que M. Janet me permette de dire : Le livre sur les « causes finales » est un noble monument élevé à la science positive de la pensée ; c'est aussi, en ce sens, une introduction, peut-être un retour à la théodicée chrétienne, qui a fondé la philosophie française.

Dr A. van Weddingen.

Digitized by Google

L'HISTOIRE VRAIE DU CONCILE DU VATICAN (1).

III.

Le récit de l'Archevêque de Florence s'étend jusqu'à la réunion du Concile. A partir de ce point historique, nous possédons un témoin plus sûr encore, s'il est possible, des menus faits et des dates qu'il relate. L'Evèque de St-Hippolyte, en Autriche, Mgr Fessler, fut élevé par Pie IX aux fonctions de secrétaire du Concile du Vatican. C'est par ses mains que passèrent tous les documents faisant autorité; c'est lui qui les contresigna et les distribua aux pères du Concile. Il assista nécessairement à chaque Session Publique et à chaque Congrégation Générale. Il possédait tous les actes et décisions des cardinaux-présidents. Personne n'a, comme lui, eu à sa disposition des moyens de connaissance aussi certains et aussi exacts. On dit à St-Hippolyte qu'aucun Evèque ne peut vivre plus de dix ans dans ce diocèse. Mgr Fessler n'a pas fait exception à cette espèce de règle. Il prit possession de son siége épiscopal en 1865, c'est-à-dire quatre ans avant le Concile, et quatre ans après le Concile, il n'était plus de ce monde. Heureusement qu'il a laissé un petit livre précieux que l'on peut appeler le journal du Concile. Dans cet ouvrage, il a enregistré minutieusement et le nombre des pères qui ont pris part à chaque scrutin, et celui des suffrages réunis par chacun des décrets adoptés. En le prenant pour guide, il est impossible de commettre la moindre erreur à l'égard de ces points.

1. Au commencement du mois de décembre 1869, six jours avant l'ouverture du Concile, une Congrégation Préliminaire fut tenue dans la Chapelle Sixtine, en présence de Pie IX. Le Pape exprima la joie qu'il éprouvait de voir les Évêques de toutes les parties du monde répondre en si grand nombre à son appel. Il leur recommanda de demander spécialement à Dieu, dans leurs prières,

(1) Voyez *Revue Générale*, n° d'avril, p. 504, et mai, p. 779

de leur accorder, à leur entrée au Concile, la charité, la patience et la persévérance. Après l'allocution eut lieu la proclamation des noms des cardinaux-présidents et de ceux des autres dignitaires du Concile. On distribua ensuite aux Evêques la Constitution fixant le règlement d'ordre des travaux de l'Assemblée.

Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, la première Session Publique se réunit dans la salle conciliaire, c'est-à-dire dans la partie du transept qui se trouve à droite de la grande nef de la basilique de Saint-Pierre, soit du côté de l'Evangile du maître-autel, contre la confession de l'Apôtre.

Après le chant du *Veni Creator*, la Session fut ouverte par la grand'messe, à la fin de laquelle le secrétaire du Concile plaça sur l'autel le Livre des Saints Evangiles, lequel y resta constamment ouvert pendant toute la durée de la Session. Un sermon fut alors adressé aux Pères du Concile; le Saint-Père entonna les prières Synodales suivies de la Litanie des Saints. Lorque l'Evangile eut été chanté, le Pape fit une allocution développant le thème suivant :

Vous êtes assemblés, vénérables frères, au nom de Jésus-Christ, afin de rendre avec nous témoignage au Verbe de Dieu; afin de déclarer avec nous, à tous les hommes, la vérité qui est la voie qui conduit vers Dieu; afin de condamner avec nous, en prenant pour guide le Saint-Esprit, les doctrines de la fausse science. Dieu est présent dans Son sanctuaire; Il est avec nos délibérations et nos efforts; Il nous a choisis pour être ses serviteurs et pour travailler ensemble à cette grande œuvre de salut. C'est pourquoi, connaissant parfaitement notre propre faiblesse et pénétré de la défiance de nous-même, nous élevons nos yeux et nos prières vers Toi, ô Saint-Esprit, vers Toi, la source de la vraie lumière et de la véritable science.

Le *Veni Creator* fut chanté une seconde fois, et l'Évêque de Fabriano, du haut de l'*Ambo*, donna lecture du décret d'ouverture du Concile. Ce décret peut se résumer comme suit :

C'est le bon plaisir des Pères que le Concile Œcuménique du Vatican soit ouvert et qu'il soit déclaré ouvert pour la plus grande gloire de la Très-Sainte-Trinité, la garde et la déclaration de la foi et de la religion catholique; pour la condamnation des erreurs répandues au loin, et pour l'amendement moral du clergé et du peuple.

Le Concile répondit unanimement *Placet*. Le Pape déclara ensuite le Concile ouvert et fixa la seconde Session Publique pour le jour de la fête de l'Épiphanie, 6 janvier 1870. Cette première Session Publique fut close par le *Te Deum* et la bénédiction pontificale.

Digitized by Google

Nous sommes entrés dans tous ces détails parce que, à de légères différences près, ils ont signalé toutes les Sessions Publiques qui eurent lieu dans la suite.

2. Le 10 décembre se réunit la première Congrégation générale des travaux, sous la direction des Cardinaux-présidents. Le Cardinal de Luca remplaça le cardinal de Reischach qui avait été précédemment nommé premier président. Ce prélat continuait à être retenu en Savoie par la maladie à laquelle il succomba le jour de Noël suivant. C'était un prélat d'une érudition aussi vaste que variée, possédant un esprit large et admirablement cultivé, et doué des facultés nécessaires pour apprécier d'une manière toute spéciale la diversité des idées qui allaient se rencontrer au sein du Concile. Cette perte, qui eût été extrêmement douloureuse à toute époque, le Saint-Siége la ressentit plus profondément à l'ouverture du Concile, parce qu'elle le privait des lumières de l'homme qui avait eu la plus grande part aux travaux préparatoires de cette mémorable assemblée. Le Cardinal de Reischach fut non-seulement un des membres les plus distingués du Sacré-Collége, à cause des services publics qu'il rendit à l'Église ; il était encore, dans la vie privée, un des hommes le plus universellement et le plus justement aimés par le charme de son esprit et son caractère sympathique.

Après les prières traditionnelles qui précédèrent l'ouverture de la séance, eut lieu la publication de la liste des membres de la Commission des postulats ou des propositions, désignés par le Pape. Elle se composait de Cardinaux connus pour l'expérience qu'ils avaient acquise par une longue résidence à Rome et par leur séjour à l'étranger, en qualité de Nonces apostoliques auprès de diverses Cours, ainsi que d'Archevêques et d'Évêques choisis dans chacune des principales nations représentées au Concile.

Voici cette liste :

Douze cardinaux : Patrizi, Antonelli, di Pietro, de Angelis, Barili et Monaco; Cardinal Corsi, Archevêque de Pise ; Riario Sforza, Archevêque de Naples ; Rauscher, Archevêque de Vienne ; de Bonnechose, Archevêque de Rouen ; Cullen, Archevêque de Dublin ; Moremo, Archevêque de Valladolid.

Deux Patriarches : Antioche et Jérusalem.

Dix Archevêques : Thessalonique, Sardes, Turin, Sorrente, Tours, Westminster, Valence, Malines, Santiago de Chili et Baltimore.

Deux Évêques : Paderborn et Messine.

Les autres Commissions furent élues par le suffrage universel du Concile.

La Commission de la Foi, qui comptait vingt-cinq membres, fut élue dans la troisième Congrégation générale, le 20 décembre. Elle comprenait : l'Archevêque d'Édesse (Romain), l'Archevêque de Modène, l'Évêque de Trévise et de Calvi (Italiens), l'Archevêque-Primat de Gran (Hongrois), l'Évêque de Brixen (Autrichien), les Évêques de Ratisbonne et de Paderborn (Allemands), l'Archevêque de Cambrai et l'Évêque de Poitiers (Français), l'Archevêque de Saragosse et l'évêque de Jaen (Espagnols), les Archevêques de Westminster (Anglais), de Cashel (Irlandais), d'Utrecht (Hollandais), de Malines (Belge), de Gnesen et Posen (Polonais), l'Évêque de Sion (Suisse), le Patriarche Arménien de Cilicie et les Archevêques de Bostra (Asiatiques), de Baltimore et de San-Francisco (Américains du Nord), de Santiago de Chili et l'Évêque de Rio-Grande (Américains du Sud). Le Pape nomma le Cardinal Bilio président de cette Commission.

La Commission de la Discipline se composait de vingt-quatre membres, choisis de même dans toutes les nations : l'Évêque de Birmingham y représentait l'Angleterre.

La Commission des Ordres religieux fut choisie de la même manière : l'Angleterre y était représentée par l'Évêque de Clifton.

3. La seconde Session Publique eut lieu le jour de l'Épiphanie. C'est ce jour-là que tous les membres du Concile firent leur profession de foi, conformément à la tradition de l'Église. Au second Concile de Constantinople, en 381, les Pères répétèrent le *Credo* du Concile de Nicée ; à Chalcédoine, en 451, fut récité le *Credo* de Nicée avec l'addition faite à Constantinople, et ainsi de suite au sein des Conciles subséquents de Constantinople et du second de Nicée. De même à Trente, les Pères du Concile dirent le *Credo* des Conciles précédents, et c'est ainsi que, au Concile du Vatican, fut récité, avec les articles ou définitions du Concile de Trente, ce même *Credo* qu'on appelle communément *Credo* de Pie IV (1). Le Pape se leva d'abord et prononça à haute voix la profession de foi. Ensuite, l'Évêque de Fabriano la lut du haut de l'*Ambo*. Puis, pendant deux heures entières, les Cardinaux, les Patriarches, les

(1) Les définitions du Concile du Vatican sont ajoutées de même, aujourd'hui, à celles du Concile de Trente.

Digitized by Google

Primats, les Archevêques, les Évêques et les autres Pères du Concile firent acte d'adhésion en baisant l'Évangile au pied du trône du chef de l'Eglise. Sept cents Évêques de l'Église entière, venus de toutes les parties du monde, représentant plus de trente nations différentes et au delà de deux cents millions de Chrétiens, firent d'un cœur unanime, d'un même esprit et par la même formule, profession de la même foi. Celui qui pourrait croire que cette unité intellectuelle de la foi, qui s'est maintenue inaltérable pendant dix-huit siècles et qui a résisté à tous les changements du monde, avec toutes les définitions minutieuses de Nicée, de Constantinople et de Trente, celui, dis-je, qui pourrait croire que cette unité est un fait simplement humain et naturel, aurait, en vérité, par trop de crédulité. Ah, tous ceux qui ont contemplé, ceux surtout qui ont eu le bonheur de prendre part à cette profession universelle de la foi baptismale du monde Chrétien, n'en perdront jamais le souvenir ! Car jamais, à aucune époque, il n'a été rendu un témoignage aussi éclatant et aussi immense à l'universalité et à l'unité de la foi catholique.

Cette cérémonie termina la seconde Session Publique.

4. Le premier *Schema*, ou projet de décret « sur la Foi Catholique et sur les erreurs découlant du rationalisme », contenant dix-huit chapitres, fut discuté par trente-cinq Évêques dans les Congrégations Générales qui furent tenues du 18 décembre au 10 janvier.

Le *Schema* fut alors renvoyé à la Commission de la Foi, pour y être complétement remanié. Le projet de décret était, dans sa rédaction originale, un des documents théologiques les plus grandioses : écrit dans le style traditionnel des décrets conciliaires, il suivait pas à pas, comme l'avaient fait ses devanciers, les erreurs dont la condamnation était requise. Il était conçu dans un langage peut-être quelque peu archaïque ; mais, dans cette forme même, il était digne d'être rangé à côté des décrets des Conciles de Tolède et de Latran. Après avoir fait l'objet d'une discussion au sein de la Commission de la Foi, il fut, dans sa nouvelle forme entièrement refondue, distribué une seconde fois au Concile, et il y rencontra une approbation générale. Le nouveau document présente un caractère distinct et ne doit pas être comparé avec celui qu'il a remplacé. Au lieu de dix-huit chapitres, il ne contenait plus qu'une introduction et quatre chapitres, dans lesquels chaque phrase est pleine de doctrine condensée : l'ensemble possède une singulière beauté et l'on y voit empreinte la splendeur de la vérité divine. Le travail

du remaniement de ce *Schema* occupa la Commission jusqu'à la fin de février.

5. Afin de montrer l'attention soutenue et la sollicitude avec lesquelles le Concile accomplit son œuvre, afin d'éloigner des esprits fidèles et loyaux l'idée que le Concile ne s'est réellement préoccupé que d'un seul objet, il convient de rendre compte ici de la marche suivie pour l'élaboration et le vote final de ce nouveau *Schema*.

Nous donnerons plus loin une analyse complète de la teneur de ce premier *Schema* sur la Foi Catholique, d'après le texte définitivement adopté. Qu'il suffise de dire, pour le moment, que les matières sur lesquelles il porte forment ce que l'on pourrait appeler les bases fondamentales de la religion naturelle et révélée. Ce sont l'existence et les perfections de Dieu, la création du monde, le pouvoir et le rôle de la raison humaine, de la révélation, de la foi, le rapport de la raison et de la foi, enfin le rapport de la foi et de la science. De ces vérités découlaient les condamnations de l'athéisme, du matérialisme, du panthéisme, du naturalisme et du rationalisme. Ce serait rompre le fil de cet exposé que d'examiner maintenant ces divers points. Nous y reviendrons d'ailleurs plus tard.

La seconde discussion au sein de la Congrégation générale commença le 18 mars, après un rapport fait par le Primat de Hongrie. Neuf Évêques prirent la parole dans les débats généraux du texte. Personne ne demandant plus à être entendu, la discussion générale fut close et la discussion spéciale des chapitres fut ouverte. Dans ce débat, seize orateurs prirent la parole sur le premier chapitre; vingt, sur le second chapitre; vingt-deux, sur le troisième; douze, sur le quatrième : en tout soixante-dix-neuf pères. La discussion prit neuf séances; elle ne fut close que lorsqu'aucun orateur ne demanda plus à parler. Tout le *Schema* fut alors renvoyé à la Commission avec les amendements des Évêques. Ces amendements furent imprimés et distribués. Après un nouvel examen au sein de la Commission, l'introduction fit d'abord l'objet d'un rapport complet à la Congrégation générale et on mit les amendements aux voix. Après le vote, le texte de l'introduction fut rapporté de nouveau. On suivit la même marche pour chacun des quatre chapitres séparément. Le premier chapitre donna lieu à quarante-sept amendements. On les imprima et on les distribua. La Commission fit ensuite son rapport et les amendements furent mis aux voix.

Digitized by Google

Après révision réitérée, le chapitre premier fut adopté à peu près à l'unanimité, le 1er avril.

Le second chapitre donna lieu à soixante-deux amendements et à la même procédure : renvoi à la Commission, révision, rapports et vote ; puis tout le chapitre fut retourné pour amendement final.

Le troisième chapitre reçut cent vingt-deux amendements. Ces amendements furent aussi rapportés, imprimés, distribués, adoptés ou rejetés et le texte modifié renvoyé itérativement. Cette opération prit deux jours.

Le quatrième chapitre eut quinze amendements que l'on traita de la même manière, pour les renvoyer ensuite à la commission. C'était le 8 avril. Ce jour-là même, le deuxième chapitre amendé passa. Le troisième et le quatrième chapitres furent adoptés le 12 avril, l'un à l'unanimité, l'autre à la presqu'unanimité. L'ensemble du projet subit alors l'épreuve du vote. Il n'y eut pas de *Non placet*, mais quatre-vingt-trois *Placet juxta modum*. Tous ces amendements furent ensuite déposés de la manière que nous avons expliquée, et imprimés en un volume in-quarto de cinquante-et-une pages. Le 19 avril, on entendit la lecture du rapport et le texte amendé fut adopté à l'unanimité. Les débats et le vote de ce seul *Schema* durèrent depuis le 14 mars jusqu'au 19 avril ; septante-neuf Pères du Concile prirent la parole ; 364 amendements furent déposés, examinés et soumis au vote ; la Commission fit six rapports sur le texte qui, après une première modification, subit six remaniements complets.

Enfin le Concile adopta unanimement le décret par 667 voix, dans la troisième Session Publique, le dimanche de la Quasimodo, 24 avril, et le Pape le confirma dans ces termes : « Les décrets et canons contenus dans la Constitution dont lecture vient d'être donnée ont été acceptés par tous les pères, sans aucune opposition ; et nous, le Sacré-Concile approuvant, en vertu de notre autorité Apostolique, nous les définissons et confirmons. » Il adressa ensuite au Concile les paroles suivantes : « Vous voyez, chers frères, combien il est bon et agréable de marcher dans la maison du Seigneur en unité et en paix. De même que Notre Seigneur l'a donnée aux Apôtres, de même moi, Son indigne vicaire, je vous donne la paix en Son nom. Cette paix, comme vous le savez, bannit la crainte ; cette paix garantit les oreilles contre les paroles insensées ; cette paix, puisse-t-elle être avec vous tous les jours de votre vie ; puisse cette paix être avec

vous dans la mort ; puisse cette paix être votre éternelle joie dans le ciel ! »

Nous avons tenu à entrer dans tous ces détails, afin que le lecteur puisse se rendre compte du soin et de la circonspection qui présidèrent à l'élaboration des décrets du Concile.

6. A la troisième Session Publique succéda la discussion sur les objets de discipline relatifs à des Évêques : elle prit sept séances et trente-six discours furent prononcés.

Vint ensuite la discussion sur les objets de discipline particuliers au clergé, laquelle occupa également sept séances pendant lesquelles on entendit trente-huit orateurs.

Enfin, on aborda le *Schema* sur le Petit Catéchisme. Les débats absorbèrent six séances et furent soutenus par quarante-un orateurs.

Aucune de ces discussions ne fut close avant épuisement complet de la liste des orateurs inscrits.

Il résulte à l'évidence de ces faits que, dès l'ouverture du Concile, le temps le plus large et la plus grande latitude de discussion furent laissés à toutes les opinions. C'est là un point qui deviendra de plus en plus manifeste à mesure que nous avancerons vers la clôture.

Tous les *Schemata* mentionnés jusqu'ici passèrent dans les commissions respectives, afin d'y être soumis à une révision conforme aux opinions exprimées dans les différents discours et aux amendements écrits des Évêques.

Le deuxième *Schema* sur la Foi, relatif à l'Eglise, avait été distribué précédemment. Il contenait quinze chapitres et vingt-un canons. Les dix premiers chapitres concernaient le corps de l'Eglise; le onzième et le douzième traitaient de la primauté du chef de l'Eglise; les trois derniers portaient sur les rapports de l'Eglise et du pouvoir civil. On accorda dix jours aux membres du Concile pour étudier ces formulaires et pour envoyer par écrit les observations qu'ils pourraient leur suggérer. Il fut déposé cent vingt amendements écrits. Parmi ceux-ci il y en avait un grand nombre qui portaient, outre la signature de leur auteur, celles d'un grand nombre de ses collègues. Ainsi, par exemple, il y eut tel amendement qui fut présenté par vingt-neuf signataires; tel autre par trente ; un troisième par onze; un quatrième par huit; un cinquième par dix-sept ; un sixième par dix ; un septième par vingt-quatre. Ces documents donc émanaient de plus de 200 membres

Digitized by Google

du Concile, représentant à peu près le tiers de toute l'assemblée.

7. Nous voici arrivés à l'un des moments de l'histoire du Concile auxquels nous devons consacrer la plus stricte attention.

Dès que l'on s'aperçut que le *Schema de Ecclesiâ* ne contenait que deux chapitres relatifs au chef de l'Eglise, — c'est-à-dire sur la primauté et sur le pouvoir temporel, — un très-grand nombre d'évêques émirent le vœu que le sujet de l'infaillibilité du chef de l'Eglise fût ajouté à ce *Schema*, afin de compléter la doctrine qui, sans cela, fût restée dans un état imparfait. Nous avons vu déjà que la Commission de Direction, parvenue à ce point, lors de la préparation des *Schemata*, avait suspendu son travail et laissé le sujet inachevé. Il était donc nécessaire de reprendre à nouveau tout le travail, puisqu'une préparation complète faisait défaut.

La voie légitime et constitutionnelle ouverte aux Evêques qui désiraient voir introduire la doctrine de l'infaillibilité, était de présenter une pétition à la Commission des Postulats ou des Propositions, à l'effet de faire ajouter au *Schema* un chapitre sur le sujet de l'infaillibilité. La première chose à faire donc était de rédiger cette pétition et de la faire signer par les membres du Concile favorables à l'addition en question.

Pendant que ceci se préparait, ceux d'entre les Évêques qui pensaient, au contraire, que la discussion de l'infaillibilité était, comme ils disaient, inopportune, ne restaient pas inactifs. Environ cent Evêques signèrent une pétition demandant d'écarter des débats conciliaires le sujet de l'infaillibilité.

Un devoir de justice envers les signataires de l'une et de l'autre de ces deux pétitions nous oblige à passer en revue les raisons pour lesquelles certains pères du Concile regardaient la définition comme inopportune, en même temps que celles qui la faisaient considérer par les autres, non-seulement comme opportune mais encore comme nécessaire.

8. On a fait une grave injustice aux Évêques qui firent opposition à la définition. Le monde en dehors de l'Eglise, ceux qui ne croient pas à l'infaillibilité, les ont réclamés comme leurs. On les a traités comme s'ils avaient nié la vérité de la doctrine elle-même. Leur opposition cependant ne s'adressait pas à la doctrine, mais à la définition de la doctrine. Il y a plus : elle n'avait pas pour but d'empêcher d'une manière absolue cette définition, mais d'empêcher qu'elle fût faite *dans ce moment-là*. Cela est si vrai que les principaux adversaires de la définition proposée au Concile

du Vatican avaient signé l'adresse du Centenaire, dans laquelle, nous l'avons vu, l'épiscopat avait reçu les acclamations de Chalcédoine et de Constantinople. Ils s'étaient unis pour déclarer que Pierre a parlé par la bouche de Pie. Comment donc peut-on leur faire le grand tort de prétendre qu'ils se sont opposés à la définition parce qu'ils niaient la vérité de la doctrine? Qu'il soit permis à ceux qui ont fait partie du Concile de rendre témoignage de ce qu'ils y ont entendu et des faits dont ils ont connaissance. Il n'est pas cinq Evêques du Concile chez lesquels on puisse supposer, avec quelque fondement, qu'ils ont fait opposition à la doctrine elle-même. Ceci résulte du témoignage d'un Evêque qui a assisté à toute la discussion et qui jamais n'a entendu une seule négation explicite de la vérité de la doctrine. Il est vrai qu'il se produisit des arguments qui, si on les poussait jusqu'à leurs dernières conséquences, sembleraient logiquement contraires à la doctrine ; il est vrai aussi que certains exposés historiques développés à l'époque du Concile ne cadrent que difficilement avec l'infaillibilité du chef de l'Eglise. Mais il convient d'ajouter en même temps que des considérations de ce genre ne furent présentées que dans deux ou trois des innombrables discours prononcés au sein de l'assemblée, que la plupart de ceux qui s'en firent l'organe avaient signé l'adresse du Centenaire, et que l'un d'eux même avait professé la doctrine de l'infaillibilité dans les leçons qu'il donnait en qualité de professeur de séminaire.

Cependant, comme dans cette question on a mis en cause la constance d'un grand nombre, il est juste et équitable de la traiter d'une manière plus approfondie.

Disons, avant tout et une fois pour toutes, que la question de savoir si l'infaillibilité du chef de l'Église est une doctrine vraie n'a jamais été discutée au sein du Concile ni proposée à ses délibérations. L'unique point à examiner était celui-ci : Est-il expédient, prudent, à propos, opportun, eu égard à la situation du monde et en particulier à l'état des nations européennes et des Chrétiens vivant séparés de l'Église, de donner à cette vérité la forme d'une définition? L'infaillibilité de l'Église n'avait jamais été définie. Pourquoi donc, demandait-on, la définir à présent, ou du moins définir l'infaillibilité de son chef?

Des controversistes, des politiciens, des journalistes et des adversaires religieux de l'Église voudraient faire croire au monde que les arguments qui, dans la conscience des Évêques, militèrent

Digitized by Google

pour et contre l'opportunité de la définition de cette doctrine, furent inspirés par l'arbitraire, l'esprit de parti, la chicane, l'intrigue, le servilisme et la déraison. Nous répondrons à cette accusation en faisant, ci-après, le sommaire complet des motifs présentés pour et contre. Les motifs allégués contre l'opportunité sont puisés à des sources aussi respectables qu'authentiques, et relevés dans le travail de l'un des 102 théologiens qui préparèrent les *Schemata* du Concile. Il était un de ceux qui affirmaient que la doctrine de l'infaillibilité est une vérité divine, dans le sens le plus large de ce mot.

Nous les reproduisons ici tout au long, parce qu'ils offrent le bilan exact et sincère des motifs qui, à ce moment précis, causèrent l'hésitation de quelques-uns, mais décidèrent la grande majorité.

9. Les raisons contre la définition ont été établies par un théologien aussi savant que capable. Voici le résumé de son exposé :

I. Il n'existe aucune nécessité ni raison urgente pour une pareille définition : tout le clergé catholique, à peu d'exceptions près, et tout le corps des fidèles ont toujours reçu et accueillent encore maintenant avec vénération et docilité les décisions doctrinales des Pontifes ; ils ont récemment reçu de même celles de Pie IX.

II. Le décret du Concile de Florence, relatif à la suprême autorité du Pontife romain, en tant que docteur universel, et le Credo prescrit par Pie IV, après le Concile de Trente, sont suffisants pour terminer toutes les controverses et résoudre tous les doutes.

III. Pour décider et déterminer avec exactitude la question de l'infaillibilité, il ne suffirait pas de déclarer simplement que le Pape est infaillible. Il serait nécessaire de déclarer en outre, et cela par un décret, la forme et la manière suivant lesquelles cette infaillibilité du Pontife romain doit être exercée et reconnue, ce qui constituerait une question difficile et impliquerait l'autorité du Saint-Siége dans une foule de complications graves et nouvelles.

IV. L'élaboration même de cette définition serait exposée à la difficulté suivante. Supposons que les évêques ne soient pas unanimes, quelle marche restera-t-il à suivre? Supposons d'un autre côté qu'ils déclarent à l'unanimité que l'infaillibilité du Pontife romain est une doctrine révélée, ne sembleront-ils pas professer, par l'acte même de la définition du dogme, que l'épiscopat ne possède pour définir la foi aucune autorité qui lui soit inhérente?

V. Une pareille définition ne présenterait pas seulement une utilité douteuse : elle mettrait probablement obstacle à la réalisation de l'espoir de la réunion des Églises orientales au Saint-Siége, les Grecs et les Orientaux reculant devant tout terme nouveau. On sait quelles sérieuses et interminables controverses a suscitées ce seul mot « Filioque ». C'est pour ce motif que la profession de foi prescrite par Grégoire XIII pour les Grecs, et par Urbain VIII et Benoît XIV pour les autres Orientaux, se borne à maintenir les termes mêmes du décret florentin, sans la moindre modification ni addition.

VI. Pareille définition risquerait même de retarder le retour, tant désiré par nous, des protestants à l'unité de l'Église, puisque le nouveau dogme pourrait faire naître ou augmenter, dans un nombre plus ou moins grand de consciences, une prévention contre l'Église catholique et particulièrement contre le Pontife romain, et rendre ainsi aux dissidents la foi plus difficile à comprendre et à embrasser, en éveillant le soupçon que la doctrine de l'infaillibilité du Pape est une innovation inconnue des âges précédents.

VII. Il ne serait pas impossible qu'il se produisît des divergences d'opinion parmi les Évêques qui maintenant sont d'un même cœur et d'un même esprit dans leur vénération et leur soumission envers le Saint-Siége ; ce serait un résultat des plus désastreux.

VIII. La définition de l'infaillibilité du Pape pourrait aussi faire naître des doutes et, ce qui pis est, des dissensions parmi les catholiques d'ailleurs fidèles et empressés à se soumettre, par conviction, à l'autorité de l'Église ; et ceci, parce que certains faits et documents historiques ne sont pas suffisamment expliqués, de telle façon que, dans une foule de contrées, les intelligences ne sont pas encore préparées à cette définition.

IX. Ce nouveau décret ne serait d'aucun remède contre la perversité du petit nombre de ceux qui rejettent les décisions du Souverain Pontife et en appellent à un Concile général, comme à un juge supérieur en matière de controverse, si tant est que leur erreur prenne sa source, non dans leur intelligence, mais dans la perversité de leur volonté. Il y a, du reste, une différence entre la définition de l'infaillibilité du Pape et celle de tout autre doctrine chrétienne. Dans ce dernier cas, l'autorité de l'Église peut suffire à surmonter toute espèce de doute. Dans le premier, c'est l'auto-

Digitized by Google

rité elle-même, le principe de toute certitude en matière de foi, qui est en question. Ne serait-il pas, par conséquent, plus prudent d'épargner la faiblesse de ceux qui ne sont pas encore capables de supporter cette définition?

X. Il est à craindre que, par une perversion du vrai sens d'un pareil décret, certaines personnes ne soient induites à déprécier l'autorité accordée par Notre-Seigneur aux Évêques, spécialement en ce qui regarde la condamnation d'opinions téméraires et pernicieuses sur des matières de philosophie ou de théologie.

XI. Il est à craindre aussi que les Évêques, dont, depuis quelques années, le Saint-Siége a stimulé le zèle en les encourageant à ne plus recourir à Rome pour faire juger en première instance tous doutes relatifs à des livres ou matières qu'il est de leur ministère de décider, que les Évêques, disons-nous, ne trouvent dans la définition un prétexte pour se relâcher dans l'exercice de leur mission épiscopale de juger de la doctrine.

XII. Par une conséquence de la nature humaine, un prompt résultat d'une pareille définition serait que, non-seulement on enverrait à Rome des matières de doctrine sur lesquelles il est désirable que l'Église prononce, mais encore une foule d'affaires d'un autre genre; de telle façon que tout viendrait affluer vers le centre d'unité et y produire l'encombrement. Et, quelque grandes que soient l'expérience, la prudence et l'autorité des congrégations romaines, une semblable habitude ne serait guère favorable à la prospérité de l'Église universelle; car l'Église, ainsi que l'enseigne le Saint-Esprit, est un corps, mais la santé de ce corps dépend de la force et de la vigueur de chacune et de toutes ses parties. Si tous les membres n'étaient qu'un seul membre, où serait le corps? (I. Corinth. XII, 19.) Personne ne doute que le membre principal du corps ne soit la tête et que ce ne soit dans la tête que résident la force vitale et la direction du reste du corps, puisqu'elle est leur centre et leur siége; et cependant nul n'oserait dire que l'âme réside dans la tête seule, puisqu'elle est plutôt répandue dans tous les membres du corps entier.

Telles étaient les raisons qui faisaient croire à quelques-uns que la définition de l'infaillibilité du Pape ne serait pas opportune. Ceux qui partageaient cette opinion disaient :

Que l'on s'en tienne à ce qui a déjà été déclaré, à ce qui a été cru jusqu'ici par tous, à savoir que l'Église, réunie en Concile ou

Digitized by Google

dispersée sur toute la surface du globe, est toujours infaillible et que le souverain Pontife, suivant les termes du Concile de Florence, est « le docteur de toute l'Église et de tous les Chrétiens. » Mais quant au don mystérieux d'infaillibilité accordé par Dieu à l'Épiscopat uni au Pape, et accordé en même temps d'une manière spéciale au souverain Pontife, il est souhaitable qu'on laisse les choses dans leur état actuel. L'Église, suivant la croyance de tous les Catholiques, qu'elle soit réunie en Concile œcuménique, ou représentée par le Pape seul en l'absence de tout Concile, garde et explique les vérités révélées. Il n'est ni expédient ni opportun de faire de plus amples déclarations, à moins qu'une nécessité démontrée ne l'exige ; or, cette nécessité ne parait pas exister jusqu'à présent.

10. D'un autre côté, ceux à qui les raisons prérappelées ne semblaient pas concluantes, prétendaient :

I. Que si l'épiscopat, le clergé et le peuple sont, à peu d'exceptions près, unanimes dans leur soumission envers les actes pontificaux, non-seulement il n'y aurait aucun risque à promulguer une semblable définition, mais encore tous se réjouiraient de voir leur soumission justifiée par une définition d'autorité ; que de plus, si le nombre de ceux qui refusent l'obéissance était même plus grand, ceci ne ferait que démontrer davantage la nécessité de la déclaration de la vérité.

II. Qu'en effet, le décret du Concile de Florence devrait être suffisant, et qu'il en serait réellement ainsi, si ce décret n'était pas faussement interprété par ceux qui nient l'infaillibilité du souverain Pontifie parlant *ex-cathedrâ*. L'existence de cette interprétation des Gallicans et des Anglicans prouve que le décret n'est pas suffisant.

III. Que la doctrine de l'infaillibilité du Pape, à laquelle tous, à l'exception d'un petit nombre, croient, peut réellement être exposée maintenant à la controverse quant à la forme et au mode de son exercice. Mais que les questions qu'elle soulève ne deviendront pas moins claires par là même qu'on les définira, c'est-à-dire qu'on les rendra plus claires. Les complications qu'on met aujourd'hui en avant, grâce à l'absence d'une déclaration claire, seraient ainsi écartées. Des opinions erronées ou douteuses donnent lieu à des complications ; mais la vérité exclut le doute et l'obscurité, à mesure qu'elle est plus exactement définie.

Digitized by Google

IV. Que si les Évêques n'étaient pas unanimes dans le vote de la définition, nul doute que le Concile ne saurait, dans sa prudence, quelle voie prendre. Le Concile de Trente n'a pas fait de définition de l'Immaculée-Conception. Il est arrivé au point de la définir, mais il n'est pas allé au delà de ce point. Si les Évêques étaient unanimes au contraire à proclamer les prérogatives du chef de l'Église, ils n'abdiqueraient par là aucun des priviléges ni des dons accordés par Dieu à l'épiscopat. Les Apôtres ne cessèrent pas d'être infaillibles, parce que leur Chef le fut. L'infaillibilité de l'Église ne diminue pas l'infaillibilité des Conciles. Les dons du corps sont les prérogatives de la tête. L'un et l'autre ont leur sphère propre et leur plein et légitime exercice. Nul évêque n'est infaillible seul et l'épiscopat entier n'est pas infaillible sans son chef. De quoi pourraient-ils se dépouiller, que pourraient-ils abdiquer donc, en déclarant que leur chef est infaillible?

V. Que l'espoir d'une réunion de l'Orient ne peut se trouver ailleurs que dans une reconnaissance explicite des divines prérogatives de l'Église. Une réunion basée sur autre chose, sur un principe quelconque, obscure, ambiguë ou équivoque, ne pourrait résister à l'épreuve d'un seul jour. Le déchirement n'en serait que plus grand après. Le décret du Concile de Florence, que l'on dit suffisant en la matière, n'a pas été suffisant pour les Grecs. Ils l'acceptèrent pour un moment; mais à peine furent-ils rentrés à Constantinople, qu'ils le jetèrent aux vents. Il est impossible d'obtenir ou de chercher la réunion en réduisant ses conditions à un minimum, comme on fait dans un marché, mais à l'aide d'une acceptation explicite et précise de la vérité. Grégoire XIII, Urbain VIII, Benoît XIV se sont tenus strictement au décret florentin, parce que, de leur temps, aucun autre n'existait. Et de nos jours encore il n'existe aucun autre décret; or, la question est de savoir si les événements des trois derniers siècles ne réclament pas une déclaration plus précise de la vérité.

VI. Que le retour des protestants dans le giron de l'Église est de nos jours retardé davantage par l'apparente contradiction qui règne parmi les catholiques au sujet de l'infaillibité papale. Ils rejettent maintenant aussi l'infaillibilité de l'Église, parce qu'ils nous croient divisés sinon sur l'infaillibilité de l'Église, du moins sur l'infaillibilité de son chef. Aussi longtemps que l'infaillibilité du Pape ne sera pas déclarée d'autorité, ils s'abriteront sous les erreurs de ceux des catholiques qui la nient. Et, à notre honte,

l'opinion que cette croyance est une innovation, ils l'empruntent à quelques-uns des nôtres. Les Gallicans mettent des armes dans les mains des protestants qui s'en servent pour combattre toute infaillibilité.

VII. Que l'unanimité alléguée ci-dessus était de nature à bannir toute crainte quant aux divergences d'opinion parmi les Evèques. Mais, dût-il même se produire des divergences, celles-ci seraient-elles plus dangereuses que le manque d'unanimité sur la doctrine de l'Immaculée-Conception au Concile de Trente? La prudence du Concile, tant naturelle que surnaturelle, saurait inspirer les Pères dans une semblable occurrence; et, s'il devait s'élever une contention, certes elle n'amènerait aucune diminution de l'obéissance filiale et cordiale envers le Saint-Siége dans les choses sur lesquelles tous sont unanimes.

VIII. Que, si les pasteurs de l'Église sont unanimes, il n'y a aucun danger de dissentiments ou de doutes parmi les fidèles. Bien au contraire, les dissentiments et les doutes, s'il en existe, proviennent de l'allégation que les pasteurs ne sont pas unanimes quant à l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ. Il est de la plus haute importance de mettre un terme à cette fausse allégation si hardiment et si plausiblement faite par des non-catholiques de différents noms. Pour cette seule raison déjà, plus l'unanimité des pasteurs de l'Église pourra se manifester, mieux cela vaudra, tant dans l'intérêt de la vérité que dans celui du salut des âmes. Les mêmes raisons s'appliquent aux prétendues difficultés historiques. Celles-ci ont été examinées et exposées à satiété; mais elles seront perpétuellement reproduites, et cela avec une confiance croissante, tant que l'infaillibilité du Pontife romain n'aura pas été définie. Partout où l'Église a parlé, les fidèles sont garantis contre la séduction. Tant que l'Église est muette, l'esprit d'erreur a la parole. Une définition imposerait silence à toutes les bouches, excepté à celles que l'Église a ouvertes.

IX. Qu'il ne fallait pas s'attendre à ce qu'aucun décret satisfît ceux qui, par perversité, font opposition à la foi en en appelant du Souverain-Pontife à un Concile général. Mais s'il y avait le moindre espoir pour eux, cet espoir on l'affermirait en donnant à la certitude divine de la foi une expression claire et à l'abri de toute possibilité de doute. Or, ceci est intimement lié à la divine autorité du chef de l'Église. L'exemple donné par Notre-Seigneur, qui a épargné les infirmités des faibles encore incapables de supporter

Digitized by Google

les mystères non encore révélés, ne peut être invoqué quand il s'agit de tenir sous le boisseau une vérité révélée quelconque, sous le prétexte que certains hommes ne croiraient pas à la révélation déjà faite. Ceci reviendrait à admettre tacitement que l'infaillibilité du chef de l'Église n'est pas une vérité révélée. Si c'est une vérité révélée, l'exemple de Notre-Seigneur ne peut être invoqué ici ; moins encore celui des Apôtres qui « ne cachaient rien » et annonçaient aux fidèles « toutes les volontés de Dieu. » (*Actes* XX, 20, 27.)

X. Que l'interprétation perverse d'un décret ne saurait être que partielle et ne pourrait jamais devenir ni universelle ni permanente. Semblable perversion donc ne pouvait constituer une raison contre l'opportunité de la définition, alors qu'il existe des raisons victorieuses en faveur de celle-ci. La définition de l'infaillibilité du Souverain-Pontife ne peut aucunement diminuer l'autorité des Évêques en tant que juges de la doctrine au milieu de leur propre troupeau, mais, au contraire ; elle donnerait au contraire un appui précieux à tous leurs actes légitimes. On ne voit pas pourquoi des Évêques auraient plus d'autorité parce que l'on en supposerait moins à leur chef.

XI. Que, par le même motif, il ne semble pas probable que les Évêques se montrent moins actifs comme pasteurs et comme juges dans leurs propres églises, parce que la doctrine à laquelle ils croient déjà unanimement aurait été déclarée par une définition finale. Si la croyance en sa vérité ne produit pas actuellement semblables conséquences, on ne voit pas pourquoi la définition de cette vérité le ferait.

XII. Que finalement, aucune centralisation de l'administration ordinaire et diocésaine de l'Église universelle ne pouvait être amenée par la définition de l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ parlant *ex-cathedrâ* en matière de foi ou de morale. Cette définition est d'un ordre plus élevé, avec lequel le ministère pastoral ordinaire des Évêques ne peut que rarement venir en contact. Il est excessivement rare, en effet, que des questions de foi et de morale, sur lesquelles l'Église n'a pas encore porté de jugement, soient soulevées dans un diocèse. L'infaillibilité en question ici n'a rien de commun avec l'administration compliquée des diocèses. Ou bien cette définition n'exercerait aucune influence appréciable sur l'administration ordinaire des Évêques, ou bien, si elle en exerçait une, elle ne pourrait le faire qu'en

Digitized by Google

donnant une plus grande certitude à leurs actes judiciaires et à la juridiction pastorale de l'épiscopat dans le monde entier.

C'est pour ces raisons que d'autres pensèrent que les objections faites à la définition n'avaient pas une portée suffisante pour dissuader le Concile d'y procéder.

11. Jusqu'ici nous n'avons fait que rencontrer des objections. Il convient maintenant de présenter les raisons positives qui décidèrent la majorité des Évêques, d'abord quand ils signèrent la pétition par laquelle ils demandaient l'introduction du sujet de l'infaillibilité, et ensuite quand ils votèrent la définition.

I. Ils estimaient que cette définition serait opportune, parce que la doctrine est vraie; or, si elle est vraie, comment peut-on dire que sa déclaration serait inopportune? Est-ce que cette question n'est pas déjà close par la seule raison que Dieu a trouvé opportun de la révéler? Pouvons-nous nous permettre de penser que ce que Dieu a jugé opportun de révéler, il serait inopportun de le déclarer? Il est vrai que Dieu, dans sa sagesse, en révélant la foi, a agi sans précipitation, mais avec délibération, graduellement, en mesurant sa lumière aux infirmités de l'intelligence humaine et en préparant les esprits des hommes pour une manifestation plus complète de sa présence et de sa royauté. Mais ce procédé divin, que nous devons évidemment comprendre quand il s'agit de nations païennes qui jamais n'ont entendu prononcer son Nom, ne peut pas nous servir de règle, ni même être légitime pour nous, qui avons affaire à des peuples baptisés dans la pleine lumière de la foi. A ceux-ci rien ne peut être caché. Pour eux, il ne peut être admis aucune restriction. Il n'y a pas de « disciplina arcani » chez les membres du corps mystique. « Ce que l'on vous dit à l'oreille, prêchez-le sur le haut des maisons. » (S. Math. x, 27.)

Par « opportun » donc, dans l'esprit de l'opposition, il faut entendre quelque chose de politique, de diplomatique, une espèce de calcul, d'expédient local par rapport aux nations et aux gouvernements. Cette opportunité-là peut avoir du poids dans les législatures et les cabinets qui délibèrent sur des choses d'utilité ou d'opinion publiques; mais, dans l'Église et en matière de vérités révélées, il est toujours opportun de déclarer ce que Dieu veut que les hommes sachent. Si l'infaillibilité du chef de l'Église

Digitized by Google

est une doctrine de la révélation, « nous sommes obligés nécessairement, et malheur à nous si nous ne prêchons pas l'Évangile ». (I, Cor. IX, 16.) On pourra néanmoins dire qu'un grand nombre de vérités révélées ne sont pas définies, et que, de ce qu'une doctrine est vraie ou de ce qu'elle a été révélée, il ne s'ensuit pas qu'elle doive être définie.

II. Ceci est certainement exact, et l'observation serait évidemment d'un grand poids, si cette vérité révélée n'avait jamais été niée. Il y a deux raisons pour lesquelles l'Église a, dès l'origine, défini les doctrines de la foi : la première, parce qu'elle voulait les rendre plus claires, plus exactes et plus précises ; la seconde, parce qu'elle avait le devoir de les défendre et de les mettre à l'abri du doute aussitôt qu'elles étaient mises en question. Si l'infaillibilité du chef de l'Église n'avait jamais été révoquée en doute, il ne serait pas nécessaire de la définir maintenant. La vraie doctrine de la justification n'a jamais été définie avant d'avoir été niée. La nature de l'inspiration n'a jamais été définie non plus ; mais la négation, qui tend à se répandre de nos jours, pourra rendre prochainement sa définition nécessaire. De même, l'infaillibilité du Pontife romain a été ouvertement niée. C'est pourquoi sa définition est devenue une nécessité. Jamais, en effet, elle n'a été formellement révoquée en doute avant la période du Concile de Constance ; mais cette négation de la vérité, toute moderne qu'elle est, rend sa définition indispensable. A ceci les adversaires objectent que la négation est bien plus ancienne et plus répandue. Si cette dernière objection était fondée, elle ne serait qu'un motif de plus en faveur de l'opportunité de la définition. Ceux qui, pour faire paraître la doctrine douteuse, ou pour prouver qu'elle est fausse, en représentent la négation comme ancienne et répandue au loin, n'en augmentent que d'autant plus la nécessité d'une déclaration de sa vérité par un décret d'autorité. Semblable négation, en tant qu'émanant de l'assemblée de 1682, suffirait amplement à montrer que la définition est plus qu'opportune.

III. En outre, la négation de l'infaillibilité du chef de l'Église a déjà suggéré des doutes quant à la vérité de la doctrine, et ébranlé des esprits qui jamais auparavant n'avaient douté. Des non-catholiques nous demandent : « Si la doctrine est révélée, comment se fait-il que vous permettiez qu'on la nie? Si vous n'avez pas de doutes à son égard, pourquoi ne la garantissez-vous pas contre le doute, en déclarant qu'elle est vraie? » Il est certain que les protestants

ne sont pas seuls à croire que la doctrine est une question ouverte au sein de la Catholicité, mais qu'il y a des catholiques qui sont tentés d'admettre que la doctrine est douteuse et par conséquent non révélée. Ils entendent dire en effet qu'elle est incompatible avec l'histoire, qu'elle est une exagération moderne issue de l'adulation des courtisans et de l'ambition des Papes. En France, on a regardé la négation de cette doctrine comme une marque d'indépendance politique. En Angleterre, certains catholiques sont effrayés des prétentions d'une science patriotique et d'un criticisme historique dont quelques auteurs anonymes se font les organes, au point de douter ou de reculer, par respect humain, devant la foi en une vérité pour laquelle leurs pères se sont fait tuer. L'admission d'un doute, quant à une doctrine révélée, est funeste pour la foi en cette doctrine.

IV. Non-seulement il paraît opportun de mettre, par une définition, cette doctrine à l'abri des atteintes du doute, mais encore une définition est particulièrement opportune à cette époque, parce que la négation formelle et systématique de la vérité en question a été mise en avant depuis le dernier Concile Général.

On remarque à première vue que cette relation diffère avec cette assertion commune : la négation de l'infaillibilité du Pontife Romain a pris naissance pendant la période et dans les événements du Concile de Constance. Il est vrai qu'une opinion erronée, remontant au temps du Concile de Constance, couvait dans ce que De Marca nomme la « Vieille Sorbonne » par opposition à la Sorbonne de son temps. Mais il est positif dès lors que, antérieurement au Concile de Trente, l'opinion en question n'avait pas acquis la forme définie et précise qui lui fut donnée par l'assemblée de 1682 et par ceux qui, pendant deux siècles, ont pris la défense des Quatre Articles. Cette forme moderne et dogmatique de la négation de l'infaillibilité papale, *ex cathedrâ,* fut complétée au XVII[e] siècle, c'est-à-dire depuis le dernier Concile Général, — et elle donna lieu à une controverse aussi longue que malfaisante.

V. Il devenait par conséquent évident que, si un Concile œcuménique venait à se réunir et à se séparer sans s'occuper de cette négation, on tirerait de ce fait une des deux conséquences que voici : Ou bien l'on dirait que le Gallicanisme a obtenu place parmi les opinions tolérées, ou, du moins, on prétendrait que le Gallicanisme peut être professé impunément. On se demande quelle réponse on pourrait faire à l'un ou l'autre des termes de ce

Digitized by Google

dilemme. Se contenterait-on de dire qu'il n'a pas paru opportun de rencontrer une négation si manifeste d'une doctrine universellement crue et enseignée partout ailleurs qu'en France. — ou bien qu'il était inopportun de renouveler les actes de trois Pontifes qui ont censuré d'autorité cette négation? L'histoire aurait dit du Concile du Vatican : « Qui tacet consentire videtur ».

VI. On ne pourrait dire que la négation de l'infaillibilité du Pontife Romain est une erreur obscure et inerte. Elle est au contraire notoire et active. Le principal espoir des antagonistes de l'Église est de découvrir ou d'inventer une division parmi les Catholiques. Fomenter la moindre divergence chez les Catholiques et en faire un conflit, tel est le but de leur politique. Il n'y a pas de doute que cette controverse ne leur ait fourni leurs moyens d'attaque les plus avantageux. Les Catholiques sont visiblement unis sur toutes les doctrines de la foi : toutefois, il existait, quant à l'infaillibilité du chef en tant que distincte de l'infaillibilité de l'Église, une divergence que nos adversaires croient ou prétendent être une contradiction dans la foi. L'action combinée de certaine école formée dans l'Église et des Protestants en dehors de l'Église a donné, pendant les deux derniers siècles, une grande notoriété à cette opinion erronée, et cette circonstance la fait sortir de la catégorie des erreurs inoffensives que l'on peut laisser s'évaporer et mourir d'elles-mêmes. Elle s'est glissée subrepticement dans l'histoire de l'Église, et elle vivra tant que l'Église ne l'aura pas définitivement condamnée.

VII. La prudence exige la condamnation de toute erreur notoire qui, tout inoffensive qu'elle puisse être au début, est susceptible de produire dans la suite des effets malfaisants ; or, la négation de l'infaillibilité du chef de l'Église a déjà amené des conséquences funestes. Néanmoins, aussi longtemps que nulle condamnation définitive ne flétrira l'erreur, celle-ci continuera à passer pour une opinion tolérée. Les hommes ne croient jamais mal faire lorsqu'ils imitent ce qu'ils voient journellement faire impunément par d'autres. Là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de transgression.

VIII. Mais la véritable et dernière raison qui détermina la majorité des Évêques à définir l'infaillibilité du chef de l'Église, fut le désir de garantir contre toute négation et contre tout doute la divine certitude avec laquelle la révélation chrétienne s'est transmise jusqu'à nous. Nous croyons à la révélation, parce que Dieu en est l'auteur. Nous savons ce qu'Il a révélé, parce que l'Église, par

Digitized by Google

Son assistance divine, en conserve le dépôt. Dieu aurait pu prescrire d'autres moyens pour conserver et pour déclarer la vérité. Mais le moyen qu'Il a réellement ordonné est un corps visible de témoins se succédant perpétuellement et doués d'une assistance spéciale, grâce à Sa présence et à Sa main qui les guide. Tous les Catholiques croient que l'Église, par l'assistance du Saint-Esprit, est infaillible, et, par conséquent, que toutes les doctrines proposées par elle à notre foi sont divines et, pour cette raison, certainement vraies. Mais s'il est possible que le chef de l'Église erre dans son enseignement, il peut proposer des doctrines qui ne sont pas divines et par là même douteuses. Or, si l'enseignement du chef de l'Église ne peut pas exclure le doute, il est impossible que cet enseignement forme un fondement de la foi. Là où est la foi, il ne peut y avoir de doute; là où est le doute, la foi cesse. Par conséquent, si on laisse subsister le moindre doute quant à l'enseignement du chef de l'Église, ceux qui croient qu'il peut se tromper pourront toujours contredire son enseignement. Un chef faillible d'un corps infaillible est une notion qui ne résisterait pas longtemps à la logique du sens commun: aussi la négation de l'infaillibilité du chef de l'Église chrétienne est-elle la première position hostile prise par ceux qui veulent attaquer l'infaillibilité de l'Église considérée dans son ensemble et, par conséquent, combattre la certitude divine du Christianisme.

IX. L'infaillibilité de l'Église, répandue sur toute la surface du globe ou réunie en Concile, est une matière de foi nécessaire. L'infaillibilité des dix-huit Conciles généraux qui ont rassemblé l'Église est de même un article de foi nécessaire. Mais l'Église a fait, pendant les dix-huit derniers siècles, un grand nombre d'actes d'une importance suprême par l'organe de son chef seul. Ces actes sont-ils faillibles ou infaillibles? Par exemple, la déclaration du péché originel faite par Innocent I^{er}, et le canon de la Sainte-Écriture dû au Pape Gélase, ces déclarations en matière de foi sont-elles faillibles ou infaillibles? Sont-elles douteuses ou indubitables? Cette question a été soulevée précédemment : dans l'intérêt de la vérité divine, il faut qu'elle soit formellement résolue. Assurément, elle ne saurait être laissée plus longtemps dans l'obscurité. L'Église doit décider ce que ses membres ont à croire, si elle ne veut pas renoncer à son ministère de docteur.

12. Telles sont les raisons qui déterminèrent quatre cent cin-

Digitized by Google

quante Pères du Concile à remettre à la Commission des Postulats une pétition dans le but de proposer la doctrine de l'infaillibilité du chef de l'Église aux délibérations du Concile.

Voici quelles démarches furent faites pour préparer cette pétition et pour la faire couvrir de signatures.

Un certain nombre d'Évêques, appartenant à toutes les nations, s'accordèrent sur la rédaction de la pétition. Après une ou deux révisions, elle fut adoptée dans la forme suivante :

> Les Pères soussignés prient humblement et instamment le saint Concile œcuménique du Vatican de définir clairement, et en termes qui ne puissent donner lieu à aucune équivoque, que l'autorité du Pontife romain est suprême, et, par conséquent, exempte d'erreur, lorsque, en matière de foi et de morale, il déclare et définit ce qui doit être cru et tenu et ce qui doit être rejeté et condamné par tous les fidèles.

Cette pièce fut imprimée et distribuée.

Il fut décidé qu'elle serait adressée avec une circulaire à tous les Évêques, sauf à ceux dont l'opposition connue imposait comme un devoir de délicatesse et de déférence aux Postulants d'éviter, à leur égard, ce qui aurait ressemblé à la moindre pression. On résolut ensuite de joindre, sous forme d'appendice, à cette courte pétition, un précis ou énumération des motifs et autorités des Conciles provinciaux, à l'appui de la demande. Tout le travail fut, en conséquence, soumis à réimpression. C'est probablement de là que vient l'erreur qui a fait croire à l'existence de deux pétitions, dont l'une aurait, tandis que l'autre aurait réussi. En fait, il n'y en a jamais eu qu'une seule — la pétition générale dont nous venons de traduire le texte exact — qui fut imprimée deux fois et qui resta jusqu'à la fin telle qu'elle avait été rédigée d'abord.

Toute cette affaire, que l'on a représentée comme une conspiration, une cabale, une intrigue ourdie dans l'ombre et le mystère, à l'improviste, par surprise, a été faite en plein jour. La pétition a été immédiatement imprimée et donnée à tous ceux qui la désiraient. A peine était-elle sortie des presses, qu'un Archevêque, connu pour faire partie de l'opposition, vint et en demanda un exemplaire. On lui en remit incontinent trois, et, vers la fin de la semaine, la pétition revint à Rome dans la *Gazette d'Augsbourg*, traduite en allemand. Elle parut à la fois dans des journaux de France, de Suisse, d'Italie et d'Angleterre. Voilà pour le reproche d'avoir agi clandestinement. Ses auteurs désiraient que la pétition

fût répandue au large et surent gré aux amis et aux adversaires qui aidèrent à la vulgariser le plus possible.

13. Voici maintenant l'exposé des motifs et l'appendice joint à la pétition :

EXPOSÉ DES MOTIFS QUI FONT CONSIDÉRER CETTE DÉFINITION COMME OPPORTUNE ET NÉCESSAIRE.

L'Écriture-Sainte enseigne clairement la primauté de juridiction du Pontife romain, successeur de Saint-Pierre, sur toute l'Eglise de Jésus-Christ, et par là même, sa primauté comme suprême autorité enseignante de l'Eglise.

La tradition universelle et constante de l'Eglise, démontrée par les faits et par l'enseignement des Pères, de même que la manière de parler et d'agir de nombreux Conciles dont plusieurs furent œcuméniques, nous apprend que les jugements du Pontife romain en matière de foi et de morale sont irréformables. En outre, le Synode œcuménique de Florence a décidé que « le Pontife de Rome est le véritable vicaire de Jésus-Christ, le chef de toute l'Eglise, le père et le docteur de tous les Chrétiens, et que c'est à lui qu'a été donnée, par Jésus-Christ, dans la personne du bienheureux Pierre, la plénitude du pouvoir de régir et de gouverner l'Eglise Universelle ». La saine raison apprend aussi que nul ne peut rester en communion de foi avec l'Eglise catholique, s'il n'est pas uni d'esprit avec le chef de celle-ci, attendu que l'Eglise ne peut pas être séparée de son chef, même en pensée.

Il s'en est cependant trouvé, et il s'en trouve encore, qui, s'arrogeant le nom de catholiques et qui, abusant de ce nom pour la ruine de ceux dont la foi est faible, ont osé enseigner que c'est montrer une soumission suffisante à l'autorité du Pontife romain que d'accueillir avec un respectueux silence ses décrets en matière de foi et de morale, sans y attacher d'assentiment interne, ou en ne leur accordant tout au plus qu'un assentiment provisoire, jusqu'à ce que l'Eglise ait fait connaître son approbation ou son improbation. Il est évident pour chacun que cette doctrine perverse circonvient l'autorité du Pontife romain, dissout toute foi, ouvre un large champ à l'erreur et donne à celle-ci le temps de se répandre au loin.

C'est pourquoi les Evêques, qui sont les gardiens et les protecteurs de la vérité Catholique, se sont appliqués, surtout dans les

Digitized by Google

temps présents, à défendre dans leurs décrets synodaux, et par l'unité de leur témoignage, la suprême autorité du Saint-Siége Apostolique.

Cependant, plus la vérité a été clairement proclamée, plus elle a été attaquée avec véhémence, dans les livres et dans les journaux, avec le dessein d'exciter les Catholiques contre la saine doctrine et d'empêcher le Concile du Vatican de la définir.

Aussi, quoique plusieurs aient pu douter de l'opportunité de la déclaration de cette doctrine par le présent Concile œcuménique, il semble maintenant absolument nécessaire de la définir. En effet, la doctrine Catholique est de nouveau en butte aujourd'hui à ces mêmes arguments que des hommes, condamnés par leur propre conscience, ont employés contre elle dans les temps anciens. Ces arguments, si on les poussait jusqu'à leurs dernières conséquences, renverseraient même la primauté du Pontife romain et l'infaillibilité de l'Eglise, et l'on y ajoute fréquemment le plus violent abus du Siége Apostolique. Il y a plus : les adversaires les plus acharnés de la doctrine Catholique, quoique prenant le nom de Catholiques, ne rougissent pas d'affirmer que le Concile de Florence, qui proclame clairement la suprême autorité du Pontife romain, n'a pas été œcuménique.

Si donc le Concile du Vatican, provoqué de la sorte, gardait le silence et omettait de rendre témoignage à la doctrine Catholique sur ce point, les Catholiques commenceraient, en fait, à douter de la vraie doctrine, et les amateurs d'innovations affirmeraient triomphalement que le Concile a eté réduit au silence par les arguments qu'ils ont produits. Ils abuseraient en outre de ce silence en toute occasion et dénieraient ouvertement l'obéissance due aux jugements et aux décrets du Siége Apostolique en matière de foi et de morale, sous prétexte que le jugement du Pontife romain est faillible en pareille matière.

Il en résulte que le bien public de la Chrétienté semble exiger que le Saint Concile du Vatican, professant itérativement et expliquant plus amplement le décret de Florence, déclare clairement, et en termes qui n'admettent aucun doute, que l'autorité du Pontife romain est suprême et, par conséquent, exempte d'erreur, lorsque, en matière de foi et de morale, il décrète et ordonne ce qui doit être cru et tenu par tous les fidèles de Jésus-Christ et ce qui doit être rejeté et condamné par eux.

Il y en a, en effet, qui pensent que la vérité catholique ne doit

Digitized by Google

pas être définie, de peur d'éloigner davantage encore de l'Eglise les schismatiques et les hérétiques. Mais il est une considération qui domine toutes les autres : c'est que les Catholiques ont le droit d'apprendre du Concile œcuménique ce qu'ils doivent croire en cette matière importante qui a été attaquée d'une façon si inique dans ces derniers temps, si l'on ne veut pas que cette erreur pernicieuse infecte finalement, à leur insu, les esprits simples et la masse du peuple. C'est pour des motifs semblables que les Pères de Lyon et de Trente se sont considérés comme obligés d'établir la vérité de la doctrine, nonobstant le désavantage qui pourrait en naître pour les schismatiques et pour les hérétiques. Car si ceux-ci cherchent sincèrement la vérité, ils ne seront pas éloignés de nous, mais, au contraire, attirés vers nous, lorsqu'ils verront sur quelles bases reposent, en première ligne, l'unité et la force de l'Eglise catholique. Mais si quelqu'un au monde pouvait abandonner l'Eglise à cause de la définition de la vraie doctrine, faite par le Conseil œcuménique, il ne formerait qu'une rare exception et ne se trouverait que dans le nombre de ceux dont la foi a déjà fait naufrage, de ceux qui en sont à ne chercher qu'un prétexte pour déserter ouvertement l'Eglise qu'ils ont déjà reniée dans leur cœur. Ce sont ceux-là même qui n'ont jamais hésité à troubler notre peuple catholique ; or, c'est précisément contre les embûches de pareils hommes qu'il est du devoir du Concile du Vatican de protéger les enfants fidèles de l'Eglise. Car tous les vrais Catholiques, habitués, grâce à l'enseignement qu'ils ont reçu, à accueillir avec la plus complète obéissance, tant de pensée que de parole, les décrets apostoliques du Pontife romain, accueilleront d'un cœur joyeux et reconnaissant la définition faite par le Concile du Vatican, de son autorité suprême et infaillible.

APPENDICE.

DÉCISIONS DES SYNODES PROVINCIAUX DE DATES RÉCENTES, ÉTABLISSANT L'OPINION GÉNÉRALE DES ÉVÊQUES SUR L'AUTORITÉ SUPRÊME ET INFAILLIBLE DU PONTIFE ROMAIN EN MATIÈRE DE FOI ET DE MORALE.

1. Le Concile provincial tenu à Cologne en 1860, auquel ont adhéré, outre S. Em. le Cardinal de Geissel, Archevêque de Cologne, cinq Evêques, déclare expressément : « Il (le Pontife de Rome) est le père et le docteur de tous les chrétiens, et son jugement en matière de foi est inaltérable *per se* ».

Digitized by Google

2. Les Evêques assemblés en Concile provincial à Utrecht, en 1865, ont ouvertement proclamé: « Nous croyons, sans la moindre hésitation, que le jugement du Pontife de Rome, sur des matières qui se rapportent à la foi et à la morale, est *infaillible*.

3. Le Concile provincial de Prague, de 1860, auquel ont adhéré S. Em. le Cardinal-Archevèque Frédéric de Schwarzenberg et quatre autres Evêques, a décrété, sous le titre : « De la primauté du Pontife romain », ce qui suit: « Nous rejetons d'ailleurs l'erreur de ceux qui prétendent que l'Eglise peut exister dans quelque lieu que ce soit, sans être attachée par des liens d'union avec l'Eglise de Rome, dans laquelle la tradition délivrée par les mains des Apôtres a été préservée par ceux qui sont autre part. » (1)

« Nous savons que nul ne peut être considéré comme membre du corps de l'Eglise fondée par Christ sur Pierre et établie sur son autorité, s'il n'est uni au chef. Que tous donc préfèrent confesser avec nous et avec la multitude des croyants orthodoxes répandus sur toute la surface du globe, la suprématie de l'Eglise romaine et la primauté du Pontife romain ; qu'avec nous, ils vénèrent et honorent, comme il convient, avec l'affection qui lui est due, Notre Très-Saint-Père Pie IX, Pape par la Providence divine, successeur légitime du Prince des Apôtres, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, docteur suprême de la foi, pilote de la barque de Christ, auquel *sont dues la plus entière obéissance et l'approbation interne par tous ceux qui désirent appartenir au bercail de Jésus-Christ*. Nous déclarons et enseignons que cette autorité du Pontife romain vient de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et que, par conséquent, elle ne dépend d'aucun pouvoir, ni d'aucune faveur des hommes, mais demeura inaltérable par tous les temps, et même au milieu des plus terribles persécutions que l'Eglise de Rome ait eu à souffrir, comme cela a été le cas durant l'emprisonnement et le martyre du Bienheureux Pierre. »

4. Le Concile provincial de Kalocza, tenu en 1860, déclare : « De même que Pierre a été ... le docteur irréfutable des doctrines de la foi, pour lequel le Seigneur lui-même pria afin que sa foi ne défaillît pas, de même ses légitimes successeurs, assis sur la Chaire de Rome... conservent le dépôt de la foi avec des pouvoirs suprêmes et irréfutables en matière de déclarations de la vérité... C'est pourquoi nous aussi, nous rejetons, proscrivons et interdi-

(1) S. Irénée, Adv. Haer. l. 3, c. 3, n. 2.

Digitized by Google

sons à tous les fidèles de cette province la lecture et la conservation des propositions publiées par le clergé gallican en 1682, et de plus faisons défense d'enseigner les dites propositions, lesquelles ont déjà été censurées cette année par l'Archevêque de Gran, de pieuse mémoire, et par d'autres Evèques de Hongrie. »

5. Le Concile plénière de Baltimore, réuni en 1866, et auquel ont souscrit quarante-quatre Archevêques et Evêques, dit : « L'autorité vivante et infaillible fleurit dans la seule Eglise qui a été bâtie par Jésus-Christ sur Pierre, lequel est le chef, le guide et le pasteur de toute l'Eglise, et dont, suivant les promesses de Jésus-Christ, la foi ne défaillira jamais ; de la seule Eglise qui ait jamais eu des Pontifes légitimes, faisant remonter leur origine en ligne non interrompue à Pierre lui-même, assis sur sa Chaire, et étant les héritiers et les défenseurs de ces mêmes doctrines, dignité, magistère et pouvoir. Et parce que là où est Pierre, là aussi est l'Eglise, parce que Pierre parle par la bouche du Pontife romain, vit perpétuellement dans la personne de ses successeurs, porte des jugements et proclame les vérités de la foi à ceux qui les cherchent, *pour ces motifs, les déclarations divines doivent être reçues dans le sens qu'y attache et y a attaché le Siége Romain du bienheureux Pierre*, père et docteur de toutes les Églises, qui a toujours conservé entier, dans son intégrité, l'enseignement donné par Jésus-Christ, *et qui l'a prêché aux fidèles, montrant à tous les hommes les voies du salut et la doctrine de la vérité éternelle.* »

6. Le premier Concile provincial de Westminster, tenu en 1852, établit : « Lorsque Notre Divin Maître nous exhorte en disant : « Tournez vos regards vers le roc dont vous êtes taillé ; tournez vos regards vers Abraham, » il est juste que nous, qui avons reçu notre foi, notre sacerdoce et la vraie religion, directement du Siége Apostolique, nous soyons plus que tous autres attachés à ce siége par les liens de l'amour et de la fidélité. *C'est pourquoi nous maintenons ce fondement de vérité et d'orthodoxie que Jésus-Christ veut maintenir inébranlable, à savoir, le Siége de Pierre, le docteur et la mère du monde entier, la Sainte Église romaine. Quoi qu'elle définisse, nous le considérons, par cette seule raison qu'elle l'a défini, comme fixé et certain.* Lorsque nous contemplons ses traditions, ses rites, ses coutumes pieuses, sa discipline et toutes ses Constitutions Apostoliques, nous les observons et nous les chérissons de toute l'affection de nos

Digitized by Google

cœurs. Enfin, de ferme propos, nous proclamons notre obéissance et notre respect envers le Pape, en sa qualité de Vicaire de Jésus-Christ, et nous restons unis à lui par les liens les plus étroits de l'unité Catholique. »

7. Environ cinq cents des Évêques assemblés à Rome pour célébrer le Centenaire du martyre des Saints-Pierre et Paul, en 1867, n'ont pas hésité à parler à Pie IX en ces termes : « Croyant que Pierre a parlé par la bouche de Pie, tout ce que vous avez dit, confirmé et décrété dans le but de conserver le dépôt de la foi, nous le répétons, le confirmons et professons de même, et, d'un même esprit et d'un cœur unanime, nous rejetons tout ce que vous avez jugé nécessaire de réprouver et de condamner comme contraire à la foi divine, au salut des âmes et au bien de la société. Car, ce que les pères de Florence ont défini dans leur décret sur l'Union est fermement et profondément gravé dans nos conciences, à savoir que le Pontife de Rome est le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de l'Église entière, le père et le docteur de tous les Chrétiens. »

Les Évêques d'Italie et l'Ordre de St-François envoyèrent des pétitions dans le même but.

14. Le 9 février, la Commission pontificale des Postulats fut convoquée afin de décider si la pétition serait soumise au Pape. Elle adopta une résolution affirmative qui ne rencontra qu'une opposition extrêmement faible, et, le 7 mars, on distribua au Concile un chapitre additionnel sous ce titre : « Chapitre à ajouter au Décret sur la Primauté du Pontife romain : Le Pontife de Rome ne peut pas errer, lorsqu'il définit des matières de foi et de morale. »

Les Évêques eurent dix-huit jours pour étudier ce *schema* et pour déposer leurs amendements par écrit, préalablement à toute proposition et à tout débat au sein du Concile.

15. Abandonnons pour un instant le sujet de l'infaillibilité et examinons la première Constitution sur la Foi Catholique qui, ainsi que nous l'avons vu, a été unanimement adoptée par 667 pères du Concile dans la troisième Session Publique. Jusqu'ici nous avons suivi l'exposé historique des événements. Il est nécessaire de faire maintenant une rapide étude de l'objet de la première Constitution.

Voici, dans une courte paraphrase, cette première Constitution sur la Foi Catholique :

La préface ou introduction commence par une énumération des

Digitized by Google

maux qui, depuis le Concile de Trente, ont pris naissance dans le monde, et qui ont menacé d'infecter aussi l'Église. Le Concile affirme que la cause primordiale de ces maux est le rejet de l'autorité divine et, par conséquent, infaillible de l'Église. La conséquence inéluctable de ce rejet a été d'abandonner au jugement individuel la décision de toutes les matières de religion ; de ceci encore est résultée, au grand détriment de la foi de plusieurs dans la Chrétienté, la multiplicité des sectes hostiles entre elles. Il y a trois cents ans, les Saintes Écritures ont été déclarées la source unique de la foi chrétienne ; mais les Saintes Écritures sont, de nos jours, rejetées par un grand nombre, comme des mythes. De cet abandon de l'autorité divine et de la foi révélée découlent deux grands principes d'erreur : l'un, le rationalisme, qui fait de la raison humaine le criterium, la mesure ou la source de toute vérité ; l'autre, le naturalisme, qui nie d'une façon absolue l'existence d'un ordre surnaturel de grâce et de vérité. Les rejetons légitimes du rationalisme et du naturalisme sont le panthéisme, l'athéïsme et le matérialisme. Ceux-ci, dans l'ordre intellectuel, détruisent même le théisme naturel, c'est-à-dire la croyance en l'existence de Dieu et de l'âme, et ils ont apporté, dans l'ordre politique, l'esprit de révolution qui actuellement sape les bases de la société humaine. Telle est la description faite par le *schema* des aberrations intellectuelles du monde, en dehors de l'Église. Mais il continue et établit que de nombreux catholiques aussi, par le contact de l'erreur, ont perdu, sinon la foi, du moins la piété et cet instinct catholique qui est l'antagoniste légitime de l'indifférentisme. C'est par là qu'ont été introduites certaines interprétations erronées des doctrines de l'Église, et ont été mêlés et confondus les ordres de la nature et de la grâce, de la science humaine et de la foi divine. La Constitution traite ensuite en quatre chapitres: 1° de Dieu, Créateur de toutes choses ; 2° de la révélation ; 3° de la foi ; 4° du rapport de la foi et de la raison.

16. On pourrait demander pourquoi, au XIX^e^ siècle du monde chrétien, un Concile œcuménique a besoin de se réunir pour définir ces objets. Voici la réponse : parce que ces objets sont des vérités divines et vitales et parce qu'ils ont été niés. Pendant trois siècles, ces fondements de toute vérité ont été minés par des négations systématiques qui, de nos jours, ont engendré un rejet formel et largement répandu de toute foi positive. Ceux qui font pareilles questions ne peuvent posséder qu'une mince connaissance

Digitized by Google

de l'histoire intellectuelle ou de l'état intellectuel de ce que l'on appelle le monde chrétien. Il n'est pas vraisemblable, en effet, qu'ils aient une bien profonde science des actes de Pie IX, qui, durant tout son pontificat, s'est appliqué à rectifier les aberrations intellectuelles de ces derniers temps. Chaque âge jusqu'ici a eu son hérésie. On peut dire que le XIX^{e} siècle n'a pas d'hérésie, ou plutôt qu'il a produit toutes les hérésies, parce qu'il est le siècle de l'incroyance. L'intelligence humaine s'est en trois cents ans affranchie de la foi. L'hérésie du jour est une hérésie qui s'attaque même à l'ordre de la vérité naturelle : elle affirme, en effet, que la raison humaine se suffit par elle-même. Comparés aux hommes du seizième siècle, nous avons sur eux un grand avantage : nous voyons aujourd'hui devant nous, arrivé à ses conclusions logiques et légitimes, tout le mouvement intellectuel qui ne faisait que commencer de leur temps. Eux, ils n'ont vu que la première déviation de la voie : cette déviation était alors inappréciable. De deux choses l'une : ou la raison humaine est suffisante par elle-même, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, le rationalisme est sa perfection; si elle ne l'est pas, il faut qu'il y ait quelque chose de supérieur à la raison. En d'autres termes, ou bien la raison est son propre docteur, ou bien elle a besoin d'un enseignement supérieur à elle-même. Jusqu'au seizième siècle, le monde chrétien a cru que le docteur de la raison humaine est Dieu, que l'enseignement de Dieu est perpétuel par le monde et dans le monde, que la raison humaine est vis-à-vis de Dieu dans le rapport du disciple au maître. En dernière analyse, le mouvement du XVI^{e} siècle est l'affirmation que la raison humaine est, pour elle-même, le criterium et la mesure de toute vérité. La réformation dans toutes ses diversités — allemande, suisse, française, anglaise, écossaise, au point de vue national et personnel — est une seule et même chose dans son principe. Elle consistait dans un appel de l'autorité vivante de l'Église aux Écritures inspirées, ou mieux encore aux Écritures et aux annales écrites du Christianisme, amendées et interprétées par la raison. Toutes les controverses particulières au sujet de doctrines ou de pratiques particulières du Christianisme n'ont été que des incidents accessoires du débat principal. L'essence de la réformation a été le rejet de l'autorité doctrinale de l'Église. Les réformateurs niaient que cette autorité fût divine, et, par conséquent, certaine et exempte d'erreur. L'histoire de la religion réformée, en Allemagne, prouve surabondamment la justesse de

Digitized by Google

cette appréciation. La réforme a eu trois périodes. La première fut une phase de rigueur dogmatique. La doctrine de Luther fut imposée et crue comme parole de Dieu. On croyait à la religion de Luther, comme on avait cru au Catholicisme. On avait cru que la doctrine Catholique est la parole divine; on crut maintenant que celle de Luther était la parole de Dieu. On avait écouté la voix de l'Église auparavant; on écouta désormais la voix de la Bible. Il n'avait appartenu cependant à aucun individu de décider quelle est la voix de l'Église; à l'avenir, chacun serait libre de dire quelle est la voix de la Bible. Toutefois cette période ne pouvait durer longtemps. Ses propres défectuosités suggérèrent des doutes. Les contentions et les contradictions des réformateurs entre eux ne tardèrent pas à ébranler l'autorité de la réforme elle-même. Les hommes qui possédaient de l'esprit de suite commencèrent à renoncer aux dogmes et à se réfugier dans une piété personnelle. La seconde période fut celle du piétisme, avec de moins en moins de doctrines chrétiennes définies. Cependant le piétisme, sans l'appui des objets positifs de la foi, ne pouvait avoir une longue durée. Il passa rapidement à la troisième période, celle du rationalisme. Le piétisme fermait les yeux devant les doctrines dont il était tenté de douter; mais le rationalisme s'habitua à les regarder hardiment en face et il se mit à chercher derrière elles les motifs, les témoignages et les autorités qui leur servent d'appui. La recherche ne fut pas longue. Elle s'arrêta à un livre et ce livre s'appuie seulement sur l'histoire. La critique rationaliste mit page à page à l'épreuve les Saintes Écritures, rejeta et rejeta tant, que toute la Bible fût reléguée dans le domaine de la fable et que la réformation luthérienne fût ruinée dans sa base. Les rationalistes contemporains d'Allemagne sont les enfants légitimes des Luthériens des trois derniers siècles.

17. Ce qui est arrivé en matière de religion s'est produit également dans le domaine philosophique. Il y a trois cents ans, le système intellectuel du monde était représenté par la philosophie des écoles chrétiennes. La philosophie était le prélude intellectuel, l'avenue qui conduisait à la théologie scholastique, et, sans nul doute, cette philosophie est le système le plus solide et le plus subtile que l'esprit humain ait jamais produit à l'aide de ses propres forces. La réformation s'insurgea contre la philosophie scholastique aussi bien que contre la théologie scholastique. Et le résultat de cette révolte fut le même développement du doute, se terminant en

Digitized by Google

scepticisme, panthéisme, athéisme et naturalisme. La marche de la philosophie depuis Leibnitz, Wolff, Kant, jusqu'à Schleiermacher, Hegel, Fichte, Schelling et Strauss est une progression constante vers le rejet de tout ce qui dépasse le niveau de la raison ou de la nature. Et cependant la philosophie moderne en Allemagne se considère comme une théologie ! Or, elle a enseigné que la raison est incapable de prouver l'existence de Dieu ; que la spéculation peut nous montrer, non pas Dieu, mais seulement un être assez grand pour créer l'univers. Elle enseigne aussi que Dieu est le monde, et que le monde est Dieu; que toutes choses sont des manifestations ou des émanations de Dieu, et que, par une nécessité, Dieu crée et se manifeste lui-même pour sa propre justification; qu'il ne peut pas se révéler lui-même aux hommes par une révélation extérieure ou par les sens ; que tous les matériaux de la raison dérivent uniquement du monde extérieur ; que la croyance religieuse et le sentiment religieux sont une seule et même chose ; qu'il ne faut rien croire et que l'on ne peut demander aux hommes de rien croire, si ce n'est ce qui est susceptible de démonstration.

Toutes ces propositions furent textuellement présentes à l'esprit de ceux qui élaborèrent la première Constitution sur la Foi catholique ; car ces aberrations philosophiques et d'autres semblables sont répandues depuis des générations dans le peuple allemand. Il est vrai qu'elles sont le produit du luthéranisme et existaient formellement dans les écoles non-catholiques; mais il convient de rappeler ici que, dans les universités mixtes, les populations catholiques et protestantes étaient confondues sur les mêmes bancs, et que le gouvernement nommait des professeurs dont les leçons étaient fréquentées par des catholiques. Il est impossible de circonscrire la contagion ni de tracer un cordon sanitaire autour des foyers d'infection intellectuelle. On a constaté que les mêmes habitudes envahissent les esprits d'une même nation, et déjà des théories malsaines commençaient à poindre parmi les philosophes catholiques. Pie IX avait été contraint, pendant son pontificat, de condamner trois ou quatre philosophies enseignées par des professeurs catholiques.

18. Après cette courte paraphrase de l'introduction, le lecteur voudra bien passer avec nous aux chapitres de la Constitution *de Fide catholicâ*. Nous nous efforcerons de résumer aussi brièvement que possible les matières qu'ils contiennent.

Digitized by Google

Dans cette Constitution, le Concile du Vatican a défini des vérités qui n'avaient jamais été traitées par aucun Concile antérieur.

Le premier chapitre affirme que la création de toutes choses procède de la libre volonté de Dieu, à l'exclusion et en condamnation des systèmes philosophiques de l'émanation, de la manifestation et de l'identité panthéistique de Dieu avec le monde, aberrations philosophiques encore existantes.

Le second chapitre affirme que l'existence de Dieu peut être connue d'une manière certaine par les œuvres de la création visible. Dieu nous en a donné assez de preuves et Il nous a donné en même temps assez de raison pour rassembler ces preuves. Cette certitude de notre raison naturelle peut être appelée l'infaillibilité de l'ordre naturel. Dieu s'est manifesté lui-même dans la création, d'une manière telle que la raison, dans son état normal, peut arriver à connaître son existence, sa puissance et sa divinité. Cette certitude infaillible est le fondement de la vie morale de l'homme. Saint-Paul dit que ceux qui ne connaissent pas Dieu par les choses créées sont inexcusables. Or, ils ne seraient pas inexcusables si Dieu ne pouvait être connu par les lumières de la raison. Et si, dans cette connaissance, la raison pouvait être trompée — c'est-à-dire, si elle n'est pas certaine — il ne pourrait y avoir pour la conscience aucune obligation morale de croire. L'athée, le panthéiste et le sceptique seraient innocents de leurs doutes et de leur incroyance. Mais si l'existence et le caractère moral de Dieu étaient douteux, la base de toute morale serait douteuse aussi. *Lex dubia non obligat.* Aucun Concile de l'Église n'a jamais été forcé jusqu'ici de faire une définition du genre de celle-ci, parce qu'aucun âge précédent du monde chrétien ne s'était jamais assez écarté du théisme qui, depuis la création, avait pris racine dans l'humanité, malgré toutes les perversions et les corruptions. Il est possible que l'Angleterre ait reçu avec surprise un semblable décret ; mais quiconque connaît la France et l'Allemagne, ainsi que les systèmes philosophiques de ce siècle, ne peut manquer d'en saisir les motifs et de se rendre compte de son absolue nécessité. Notons ici que le Concile n'affirme pas que les hommes doivent arriver, ni qu'ils arrivent ordinairement à la connaissance de Dieu par le seul aide de leur propre raison. Il est certain, en effet qu'ils reçoivent cette connaissance, dès l'âge de raison, par l'enseignement d'autrui et par la proposition de la foi. Le décret

Digitized by Google

affirme deux choses : l'une, que les œuvres de la création offrent un témoignage suffisant de l'existence de Dieu ; l'autre, que la raison possède un pouvoir intrinsèque de discernement à l'aide duquel ce témoignage peut être converti en une preuve logique. Cette assertion exclut deux erreurs : la première nie que le monde visible présente une preuve adéquate de l'existence de Dieu ; la seconde dénie à la raison le pouvoir de lire ce témoignage sans le secours de la tradition et de la proposition de la foi. Le second chapitre, après avoir revendiqué ces vérités d'ordre naturel, passe à l'affirmation de la possibilité et de la réalité de la révélation ; il déclare aussi que la révélation est nécessaire à deux choses : primo, à la connaissance des vérités supra et extrasensibles, et, secondement, que par la révélation, Dieu a élevé l'homme à un ordre supérieur de connaissance et de perfection ; de plus, il nie que l'homme puisse, à l'aide de son seul pouvoir naturel, atteindre à cette élévation et à cette perfection.

Le troisième chapitre débute en ces termes : « Attendu que l'homme dépend entièrement de Dieu, son Créateur et son Seigneur, et que la raison créée est tout à fait soumise à la vérité incréée, nous avons le devoir de rendre à Dieu, dans sa révélation, l'hommage de la complète obéissance de notre intelligence et de notre volonté, par la foi ». Encore une fois, ceci nie les axiomes fondamentaux du rationalisme. On ne peut mieux établir ces derniers qu'ils ne le sont dans la seconde et dans la troisième propositions condamnées par le *Syllabus* : « Il faut nier toute action de Dieu sur l'homme et sur le monde. » Cette proposition, en effet, exclurait la révélation, la grâce, la providence et la dépendance de la raison humaine envers Dieu, par la foi.

L'autre proposition condamnée est celle-ci : « La raison humaine, abstraction faite de Dieu, est le seul juge de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal ; elle est sa loi à elle-même et elle est suffisante par son propre pouvoir naturel pour pourvoir au bien-être de l'homme et des nations. »

Les axiomes du rationalisme peuvent se résumer ainsi : 1. La raison est seule juge de la vérité, de telle sorte que tout ce qu'elle rejette, après examen critique, ne peut pas être cru.— 2. La raison est la mesure de la vérité, de telle façon que tout ce qui excède sa compréhension ne peut être cru. — 3. La raison est l'unique source de la vérité, de telle façon que tout ce qui n'est pas dans son entendement, tout ce qui ne peut être déduit par la force de

Digitized by Google

la raison, ne peut être cru. — Mais si ces axiomes étaient vrais, la raison humaine serait indépendante de Dieu, et Dieu ne pourrait imposer à l'homme l'obligation de croire, c'est-à-dire la foi.

Il résulterait de tout ceci que toute la révélation est inutile et qu'il n'existe aucune vérité, sinon dans l'ordre naturel. Or, une pareille affirmation nie la révélation et, par conséquent, toutes les vérités suprasensibles, tels que la rédemption, le Rédempteur, l'ordre surnaturel de la grâce. Il n'y a pas de milieu entre le rationalisme et la foi. La raison humaine est ou bien un juge ou un disciple : pour sortir de ce dilemme, la première vérité nécessaire à prouver, c'est l'existence de Dieu. Si le monde était Dieu, ou si Dieu était l'univers, ou si l'univers était tout, et s'il n'y avait pas un Créateur personnel distinct de l'univers, ou bien encore si nous étions incapables de connaître son existence, alors la raison humaine serait le juge de tout. Toute la nature serait soumise à l'homme, et quoique celui-ci n'ait créé ni un grain de sable ni un grain de blé, il se croirait le seigneur et le juge de tout. Tel est le caractère moral du rationalisme complet ou absolu.

Mais il y a une autre forme de rationalisme qui est inconséquent : c'est une transition. Un grand nombre de gens qui reculeraient devant l'affirmation que la raison est par elle-même l'unique source de la vérité et que rien de ce qui n'est pas dans l'entendement humain, ou ne peut-être déduit par l'entendement humain, n'est vrai — soutiennent néanmoins que la raison est la mesure de la vérité et que rien de ce qui est incompréhensible n'est croyable. Les docteurs de cette école nous disent : quoique sans la révélation une foule de vérités fussent restées inconnues à l'homme, il n'en est pas moins vrai qu'une fois révélées, elles peuvent être comprises et prouvées par la raison, de manière à devenir des objets non-seulement de foi, mais encore de science. Ils ont ainsi entrepris de démontrer les doctrines de la Très-Sainte Trinité et de l'Incarnation, qui, aussitôt qu'elles eurent été réduites à la mesure de la raison, cessèrent d'être des doctrines de la révélation. Ceci a été le premier coup qui, notamment durant le siècle dernier, a précipité un grand nombre de personnes dans l'incroyance et les a fait douter de la révélation.

Cependant, si les vérités de la foi ne sont pas en même temps des vérités scientifiques — c'est-à-dire exactement mesurées par la raison et résolues dans leurs principes primordiaux et évidents par eux-mêmes — il y a donc une distinction essentielle entre la

Digitized by Google

foi et la science. L'une et l'autre sont des opérations de la raison, et toutes deux sont strictement rationnelles; mais elles sont distinctes par leur objet et sont différentes dans leurs principes. La foi est l'obéissance de l'intelligence créée, dans sa dépendance envers l'intelligence incréée de Dieu. Mais la foi n'est pas un acte aveugle et irrationnel. Les motifs et les préludes de la foi sont des actes de la raison. La raison pèse les témoignages qui prouvent qu'il est raisonnable et rationnel de croire ce que l'intelligence incréée de Dieu révèle aux hommes. Par conséquent, la foi comprend les motifs pour lesquels c'est un acte rationnel de croire ce que la raison n'est pas apte à découvrir. La science est la connaissance certaine de la vérité dans ses principes. Mais cette connaissance est impossible à l'homme, si ce n'est dans l'ordre naturel.

Dans le quatrième chapitre, le Concile traite et de la révélation de la foi et de la raison. Il définit deux ordres de connaissance, distincts par leur principe et par leur objet — par leur principe, parce que l'un procède de la raison naturelle, l'autre, de la foi divine ; par leur objet, parce que l'un est dans l'ordre de la nature, tandis que l'autre est dans l'ordre des vérités surnaturelles. Ils se meuvent dans des sphères différentes : jamais la vérité ne peut être opposée à la vérité, et il ne peut jamais arriver que la vérité se contredise elle-même. Aussi, si à une époque quelconque, il semblait se manifester une opposition entre les doctrines de la foi et les conclusions de la raison, le conflit ne pourrait être qu'apparent et éphémère, et pendant qu'il existerait, notre raison même, qui nous assure de la certitude de la foi, nous obligerait à reconnaître que le conflit n'est pas réel, mais simplement apparent.

La Constitution déclare ensuite que la foi et la raison se prêtent un appui mutuel :

C'est pourquoi l'Église, loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'encourage au contraire de nombreuses manières. Elle n'ignore ni ne dédaigne les avantages qui découlent de la science et rejaillissent sur la vie des hommes : elle affirme plutôt que, puisque les sciences procèdent de Dieu qui est « le Dieu des Sciences », par le secours de sa grâce, elles conduisent vers Dieu lorsqu'elles sont bien dirigées. L'Église n'interdit pas non plus aux sciences l'usage de leurs propres principes et de leur propre méthode dans la sphère qui leur est particulière; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle garde soigneusement la doctrine divine, de peur que, en résistant à l'erreur, les sciences ne la reçoivent dans leur sein, ou que, en

dépassant les limites qui leur sont propres, elles n'empiètent sur le domaine de la foi et n'y portent la destruction.

Plus loin, le décret déclare que la doctrine de la foi est, non une découverte philosophique, mais un dépôt divin qui doit être fidèlement gardé et infailliblement proclamé par l'Église.

Si le Concile du Vatican s'était réuni et séparé sans porter aucun autre décret que celui-ci, il aurait appliqué un remède direct et radical aux aberrations intellectuelles du XIXe siècle. La preuve en est dans les cris de l'incroyance contre le Concile. Si le Concile n'avait pas touché la plaie vive, nous n'aurions pas entendu ces clameurs.

HENRY EDWARD,
Cardinal-Archevêque de Westminster.

Digitized by Google

UNE ÉLECTION SOCIALISTE A BRUXELLES.

Le 30 avril 1877, le corps électoral de l'arrondissement de Bruxelles était appelé à donner un successeur à l'un des députés de la capitale, M. Funck.

Le caractère particulier de cette élection, la vivacité de la lutte, la couleur de l'élu en ont fait un véritable événement.

Les lecteurs de la *Revue Générale* nous sauront gré de résumer ici, *ad perpetuam rei memoriam*, les incidents multiples et instructifs de ce combat fratricide d'où le libéralisme doctrinaire est sorti fortement endommagé.

Pour en faire comprendre toute la portée, il faut exposer préalablement les antécédents du vainqueur, M. Paul Janson.

Sa candidature commençait à poindre à l'horizon dès 1866. Elle ne se produisit néanmoins ouvertement qu'au mois d'octobre 1869, lors des élections communales de Bruxelles.

M. Paul Janson accepta de l'*Alliance* ou *Fédération libérale*, société politique éphémère qu'il ne faut pas confondre avec la *Fédération des associations libérales*, une candidature appuyée par la *Ligue républicaine et sociale*, et combattue par l'*Association libérale et constitutionnelle* de Bruxelles.

Le *Peuple belge* publia sa profession de foi, que nous reproduisons intégralement.

Bruxelles, le 14 octobre 1869.

*A Messieurs les membres du comité de l'*Alliance libérale.

Messieurs,

Je ne pourrais vous dire combien je suis flatté de l'offre que vous voulez bien me faire d'une candidature au conseil communal de Bruxelles. Vous me rendrez cette justice que je n'ai rien fait pour solliciter vos suffrages ; c'est spontanément que vous êtes venus me les offrir. Il y a là une chose qui vous honore au plus haut point. Vous voulez décidément secouer le joug d'une société électorale qui, depuis de longues années, se joue de vous et vous traite haut la main. C'est un immense progrès ; c'est le réveil de la vie publique qui se mourait dans l'atmosphère énervante des associations conservatrices et libérales.

Digitized by Google

J'en prends acte, parce que j'en suis fier pour mon pays. Quel que soit le résultat des élections actuelles, elles auront du moins ce mérite d'avoir rendu au corps électoral son indépendance et sa dignité.

Vous n'avez pas cru nécessaire de me soumettre un programme précis et de me demander d'y adhérer. A vrai dire, vous semblez ne désirer qu'une chose : voir clair, je dirai même très-clair, dans l'affaire de l'assainissement de la Senne, clandestinement commencée dans les antichambres de votre bourgmestre pour aller finir si tristement en police correctionnelle. Vous trouvez que si, comme je me fais un devoir de l'affirmer, car telle est ma conviction, l'honorabilité d'aucun de vos mandataires n'a été compromise, l'étourderie et l'incapacité de plusieurs ont éclaté aux yeux des plus simples. Vous me faites l'honneur de me croire à la hauteur de cette mission délicate et difficile de peser scrupuleusement ce qui a été fait de mal et ce qui a pu être fait de bien, puis de formuler en votre nom le blâme ou l'éloge, avec impartialité et justice. Voilà, si je ne me trompe, ce que vous attendez de moi. J'approuve fort votre projet et vous remercie sincèrement de la confiance, à coup sûr excessive, que vous me témoignez.

Ce que vous voulez est bien, je le répète, et la lumière sera faite, quoi qu'il arrive; mais ce n'est pas assez. Dans un pays comme le nôtre, où la commune fut de tout temps un pouvoir d'une extrême importance, pouvoir que la tendance moderne s'efforce de développer chaque jour davantage, les élections communales ne sauraient porter exclusivement sur des questions d'intérêt purement local ; elles ont et doivent nécessairement avoir un caractère essentiellement politique. Quel sera celui des élections actuelles? Voilà ce qu'il importe de préciser. Entre l'électeur et l'élu, il ne doit y avoir ni malentendu ni équivoque. J'ai été, si je ne me trompe, un des premiers à préconiser dans notre pays ce que j'ai appelé la moralité politique. A l'heure présente, elle est tombée si bas (ceci soit dit sans allusion à M. Delaet) qu'il est plus que jamais nécessaire de prêcher d'exemple.

Je n'aime pas pour ma part à mettre mon drapeau en poche ; au contraire, je me plais à le déployer au grand jour, pour qu'il affronte le feu de l'ennemi.

Souffrez donc que je m'explique avec la netteté et la franchise qui conviennent à mon caractère.

Le temps me presse et je ne puis, vous le comprendrez sans peine, exposer d'une manière complète les aspirations de mon parti. Au surplus, l'essentiel c'est que l'accord s'établisse entre nous sur les points principaux.

Et d'abord, je pense que l'heure est venue d'appeler à la vie publique l'*universalité des citoyens belges.* — Rien ne peut plus retarder l'avénement en Belgique du suffrage universel qui règne aujourd'hui des bords de l'Elbe aux rivages de l'Atlantique.

Le suffrage universel doit être une vérité et non une fiction. Ses résultats ne peuvent être sincères que s'il est à la fois libre et éclairé.

Pour qu'il soit libre, il faut que la liberté d'association et la liberté de la presse soient dégagées de toute entrave ; livrée à la juridiction des tribunaux civils, exposée aux condamnations récupérables par corps, la presse ne peut remplir convenablement sa mission. Supprimer la contrainte par corps, rétablir le jury en matière de procès civils de presse, voilà deux réformes sur l'opportunité desquelles je crois inutile d'insister. Il est non moins indispensable de faire disparaître de nos Codes dans un bref délai les lois qui ont mutilé la liberté de la presse au profit des gouvernements despotiques. La loi sur les étrangers, due aux mêmes inspirations, doit faire place au régime du droit commun.

Enfin, chacun reconnaît aujourd'hui la nécessité de soustraire la liberté individuelle et le domicile des citoyens au pouvoir exorbitant du juge d'instruction.

Digitized by Google

Pour que le suffrage universel soit éclairé, il faut que l'instruction soit gratuite et devienne générale, je ne dis pas obligatoire, et voici ma raison. Elle conduira en même temps à vous entretenir d'un autre ordre d'idées d'une importance toute spéciale.

L'instruction n'est accessible à l'enfant du prolétaire que si les conditions de son existence matérielle sont assurées. Sans une répartition de la richesse plus équitable, plus conforme aux règles de la justice, il me paraît inconséquent, je l'avoue, d'imposer le pain qui doit nourrir l'intelligence à ceux qui n'ont pas le pain sans lequel le corps ne pourrait vivre. Il est non moins inconséquent de réglementer le travail des enfants dans les manufactures, si le produit minime du travail des parents fait des conditions du travail, telles qu'elles existent aujourd'hui, une nécessité économique inflexible que les ouvriers déplorent plus amèrement que qui que ce soit.

Réformer les impôts, me paraît chose excellente, mais, cette réforme faite, les prolétaires seront-ils beaucoup plus riches?

Je pense donc qu'au fond de toutes ces questions particulières que les philanthropes modernes agitent incessamment, gît une question plus générale et plus complexe, la QUESTION SOCIALE EN UN MOT. Celle-là résolue, les autres se résoudront facilement et pour ainsi dire d'elles-mêmes. Ce sera l'éternel honneur du socialisme d'avoir posé et scruté cette question qu'il appelle le problème de la misère. Je suis donc avec l'Association internationale des travailleurs qui en fait l'objet de ses patientes recherches, de ses laborieuses études, et contre l'Association libérale qui a prouvé par son apathie systématique que ces mots « améliorations du sort des classes laborieuses, » inscrits dans le programme, sont un leurre et rien de plus.

N'en est-elle pas encore à demander depuis 1846 l'abolition de l'impôt sur le sel? NOUS AUTRES, SOCIALISTES, nous trouvons cela presque drôle — que voulez-vous? Nous sommes si exigeants! A ce propos, permettez-moi de vous dire, il ne faut pas faire grand état de toutes les billevesées que la presse conservatrice va répétant sur le compte des membres de l'Internationale. — Venez à eux. Vous serez surpris de voir combien ils comptent dans leur sein d'hommes éclairés, instruits, demandant tout à la liberté et rien à la violence, comptant beaucoup, pour améliorer leur sort, sur l'initiative individuelle et peu ou point sur l'intervention de l'état. Ils ont beaucoup étudié et ils étudient tous les jours ce redoutable problème de la misère, et ils sont convaincus que la solution ne leur échappera pas. C'est ce qui les soutient, ce qui leur fait supporter vaillamment les calomnies des uns et les persécutions des autres.

Il est si vrai qu'ils sont tous très-honnêtes et pas méchants du tout que, depuis bientôt six mois, tout notre parquet, qui est cependant composé d'hommes éminents, n'a pas encore trouvé dans le vaste arsenal de nos lois répressives un bout de texte, si petit qu'il soit, pour les y prendre, bien que cependant, comme d'ordinaire, il fût disposé à étendre le plus qu'il serait possible ce petit texte, dont il a autant besoin que le gouvernement français avait besoin d'une amnistie après la journée des blouses blanches (1).

---

(1) Nous verrons que, dans les réunions préparatoires à l'élection du 30 avril 1877, M. Janson a presqu'abdiqué la qualité dont il faisait étalage en 1869. Il n'aurait reçu que la qualité de *membre d'honneur*, en reconnaissance de sa plaidoirie devant les assises de Mons, pour un certain nombre d'ouvriers houilleurs.

Ce diplôme d'honneur, attesté par le compagnon, docteur César de Paepe, est démenti par le compagnon Remi Vergouts qui met son camarade de Paepe au défi de citer la date de la séance où ce diplôme aurait été conféré. (*Écho du Parlement* des 29 et 30 avril 1877.)

Digitized by Google

Excusez-moi de ces longueurs, MAIS JE SUIS MEMBRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE et ne voudrais à aucun prix passer aux yeux de qui que ce soit pour un malfaiteur.

Je vous ai dit que j'étais socialiste. Ce n'est pas tout.

La forme du gouvernement qui nous régit actuellement me paraît essentiellement transitoire. A la différence de ceux qui pensent que la monarchie constitutionnelle est la meilleure des républiques, j'estime, au contraire, que le meilleur des rois a toujours un immense défaut : c'est d'être de son métier. A la monarchie il faut (c'est presque de l'histoire contemporaine que j'écris là), il lui faut, dis-je, des *Te Deum* et des revues, des prêtres et des soldats.

C'EST POURQUOI JE SUIS RÉPUBLICAIN SOCIALISTE. Que le budget des cultes soit à la charge des fidèles et que l'Église soit libre dans l'État libre.

Que le budget de la guerre devienne le budget de l'instruction publique et que, si notre neutralité est violée, chaque citoyen se fasse soldat, à la mode américaine, voilà mon idéal.

Si notre Roi, chose improbable, était de mon avis sur ces points et s'il voulait se contenter de la moitié de la liste civile de Grant (sans subsides extraordinaires s'entend) j'abjurerais mes opinions républicaines pour devenir socialiste sans plus.

Telle est, Messieurs, la ligne de conduite que, secondé par vos suffrages, je suivrais avec l'indomptable énergie que donne une conviction mûrie par de longues méditations. Si cette ligne politique est la vôtre, la démocratie belge aura fait un pas immense ; ce sera comme une ère nouvelle que vous aurez inaugurée et qui fera époque dans les annales de nos pays.

Que si, ce qui, je me plais à le croire, ne sera point, mes principes politiques m'interdisaient le périlleux honneur de vous représenter dans les conseils de la commune, au moins vous me saurez gré, je l'espère, de mes loyales explications ; pour moi, quoi qu'il arrive, je conserverai de cette élection un précieux souvenir, celui d'avoir fait mon devoir. CROYEZ-LE BIEN, C'EST QUELQUE CHOSE ; NUL NE SAIT CE QUE LES HONNEURS POLITIQUES OBTENUS AU PRIX DES COMPROMIS ET DES PALINODIES PÈSENT SUR LA CONSCIENCE DE CEUX QUI Y MARCHENT PAR DES VOIES TORTUEUSES.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

PAUL JANSON.

Trois jours après, on pouvait lire dans l'*Étoile Belge* le compte-rendu suivant d'un meeting de la *Fédération libérale*, présidée à cette époque par M. Defuisseaux, propriétaire :

A l'ouverture de la séance, répondant à une interpellation de M. Patte, M. le président a déclaré que « *le renversement de tout ce qui existe à l'Hôtel de Ville était le drapeau de la Fédération libérale.* »

La parole a ensuite été donnée à M. Paul Janson. Il a déclaré tout d'abord qu'il MAINTENAIT INTÉGRALEMENT LE PROGRAMME CONTENU DANS SA LETTRE, ET QUE C'EST POUR DÉFENDRE LES PRINCIPES Y ÉNONCÉS QU'IL POSAIT SA CANDIDATURE.

Puis l'orateur a critiqué de la façon la plus violente les actes posés par l'administration communale, principalement en ce qui concerne l'assainissement de la Senne.

« *Vous connaissez mes principes*, a dit en terminant M. Paul Janson, *vous savez qui je suis ;* SANS CES PRINCIPES JE NE SUIS RIEN ; C'EST AVEC EUX QUE JE VEUX RÉUSSIR OU SUCCOMBER. »

Digitized by Google

Mettons en regard de la profession de foi de M. Janson la circulaire du comité de l'*Association libérale*.

A Messieurs les électeurs de l'arrondissement de Bruxelles.

Messieurs,

En vous transmettant la liste de nos candidats, nous vous disions : « Le parti catholique prend ouvertement part à la lutte ; son principal organe appelle ses amis au combat. »

Nous reconnaissons bien là nos adversaires du *Journal de Bruxelles*.

Que représentent, en effet, les hommes qu'ils patronnent aujourd'hui ? Les uns sont des inconnus ou des candidats d'une incapacité notoire ; les autres se laissent guider par des rancunes ou des vues intéressées.

Un nouvel auxiliaire leur vient en aide aujourd'hui.

Voici quel est son langage :

« LIGUE RÉPUBLICAINE ET SOCIALISTE.

« Appel aux électeurs.

« *Le dimanche* 24 *octobre* 1869, *à huit heures du soir, meeting public en la salle du Cygne, Grand'Place.*

« ORDRE DU JOUR :

« Candidature de MM. E. Robert, E. Feron et P. Janson.

« Citoyens,

« Vous avez le choix entre MM. Anspach, Watteeu d'un côté, et Paul Janson de l'autre ; entre la servitude et la liberté, entre la nuit et la lumière.

« Roch SPLINGARD. »

« Imprimerie de D. Brismée, rue des Alexiens, 13. »

Il suffit de lire cet écrit pour le juger.

Quoi ! c'est à la bourgeoisie de Bruxelles, c'est à ce corps électoral qui s'est toujours distingué au milieu de tous les autres par son amour ardent de l'ordre et de la liberté, c'est à vous, messieurs les électeurs, qu'on propose de sanctionner par votre vote les doctrines de la ligue républicaine socialiste !

C'est à vous qu'on recommande des candidats dont la signification est le renversement de la monarchie constitutionnelle, l'établissement de la république, l'application des doctrines socialistes de l'Internationale !

C'est à vous, pères de familles, qu'on demande de décréter la liquidation sociale, c'est-à-dire l'abolition de la propriété et la suppression de l'hérédité !

Est-ce assez de vertige ?

On se plaint de ce que la propriété est trop imposée, et l'on vient vous proposer comme remède de supprimer la propriété tout entière !

Et c'est au moment où de graves préoccupations agitent les esprits dans des pays voisins, c'est au moment où le socialisme proclame hautement les doctrines les plus subversives, que l'on vient vous demander de désorganiser l'administration de la capitale et de livrer aux aventures la gestion de vos intérêts les plus chers et le maintien de l'ordre public !

Électeurs de Bruxelles !

Vous connaissez maintenant le danger. Vos adversaires ont jeté le masque avant le combat. Le parti catholique et la république démocratique et sociale se donnent la main. Dans une telle occurrence, l'abstention serait une faute grave.

Votre présence au scrutin du 26 est désormais pour chacun de vous un devoir

Digitized by Google

impérieux. Il faut que le corps électoral de Bruxelles proteste en masse contre les tentatives insensées de quelques brouillons. Il y va de l'avenir de notre belle cité!

L'élection eut lieu le 26 octobre. M. Janson eut 1,064 voix.

L'échec de M. Janson ne le découragea pas.

Le 9 janvier 1870, nous le voyons à Liége, dans un meeting de l'*Internationale*, proposer la création d'une chambre du travail.

Voici son discours, d'après le compte-rendu du *Journal de Liége* :

M. Paul Janson. Depuis deux ans, vous vous êtes groupés sous la bannière de l'Association internationale. Ce nom seul indique la grandeur et la majesté du but qu'elle poursuit. Travail et fraternité! voilà sa devise. C'est dans l'heureuse alliance de ces deux principes que repose l'histoire du progrès et de la civilisation.

La grosse question du travail des femmes et des enfants dans les manufactures sera résolue dès que l'on apprendra que leur salaire est indispensable pour compléter celui du père de famille.

Voilà, chers compagnons, les cahiers du travail : c'est le programme du socialisme, programme multiple et varié.

Et cependant on nous fait le reproche de manquer d'un programme déterminé. Or, c'est précisément en cela qu'est notre force : ce programme sortira des entrailles du peuple.

Des travailleurs auront un moyen normal de produire leurs plaintes ; leur assemblée ne sera pas une réunion de personnes ayant des qualités oratoires, faisant parfois de jolis discours ; elle se préoccupera de la question sociale : c'est le peuple qui doit lui fournir d'une façon continue l'élément de ses délibérations.

LES ASSOCIATIONS LIBÉRALES INSCRIVENT DANS LEURS PROGRAMMES L'AMÉLIORATION DU SORT DES TRAVAILLEURS. MAIS COMMENT DONC LES ACTIONNAIRES DONT ELLES SE COMPOSENT CONNAITRAIENT-ILS LES SOUFFRANCES DES TRAVAILLEURS? C'est pure hypocrisie ; car, quand vous vous plaignez, ils se bouchent les oreilles et refusent de vous entendre.

On dit encore à l'encontre de notre projet : Où est l'*exécutif*?

Mais si la Chambre établie cède, il n'y aura pas de difficulté.

Sinon il arrivera ceci : la Chambre des travailleurs, représentant quatre millions d'hommes, et une Chambre miniscule, représentant 100,000 hommes, seront en présence.

Quelle sera alors celle des deux qui aura pour elle le droit, la justice et la force Quelle sera la Chambre révolutionnaire, si ce n'est la Chambre des censitaires?

Le pouvoir exécutif se trouvera bien, soyez sans crainte.

Voici le projet de loi électorale pour la représentation du travail :

Art. 1er. Il est établi en Belgique une Chambre du travail.

Cette Chambre se compose des représentants de tous les travailleurs du pays.

Elle comptera un nombre de membres double de celui de la chambre des censitaires.

Art. 2. Elle aura pour mission de préparer la réorganisation sociale et politique du pays.

Elle provoquera de la part des différents groupes agricoles, industriels et commerciaux la formation des cahiers du travail, et les prendra pour bases de ses discussions.

Art. 3. L'exécution de ses décisions est confiée à tous les citoyens qui ont pris part à sa formation.

Digitized by Google

Art. 4. Tout travailleur établi sur le territoire belge depuis six mois et âgé de dix-huit ans révolus est appelé à concourir à la formation de la chambre du travail.

Art. 5. Tout électeur est éligible.

Art. 6. Pour élire cette Chambre, les travailleurs de toutes les catégories se réuniront dans leurs bureaux respectifs, aux jours et heures à fixer d'un commun accord par les comités qui sont désignés ci-après.

Art. 7. Le vote aura lieu soit à la commune soit à un point central pour plusieurs communes.

Les lieux où l'on procédera aux élections seront désignés par les comités électoraux.

Art. 8. Il sera formé dans chaque commune ou groupe de communes, suivant les circonstances, et dans des réunions préparatoires, un comité électoral composé d'un président et de scrutateurs.

Art. 9. Chaque comité ou bureau électoral décidera à la simple majorité toutes les contestations qui pourront surgir à propos de vote.

Art. 10. Chaque travailleur votera au bureau de la commune dans laquelle il exerce sa profession.

Art. 11. Le vote aura lieu au gré de l'électeur, par bulletin ouvert ou fermé ou oralement. Dans le cas de vote oral, un des membres déposera dans l'urne un bulletin portant le nom des candidats pour lesquels l'électeur aura déclaré voter.

Art. 12. Chaque électeur, au moment de déposer son bulletin ou de déclarer son vote, déclarera ses noms, profession, résidence et lieu de travail.

Art. 13. Après le vote, chaque bureau procédera au dépouillement du scrutin.

Le résultat de chaque bureau sera ensuite transmis au bureau central de l'arrondissement, qui combinera les résultats partiels des bureaux et proclamera ensuite le résultat général du scrutin.

Art. 14. L'élection aura lieu par arrondissement; elle portera sur un nombre double de celui des représentants des censitaires.

L'élection aura lieu à la majorité absolue; au cas où les candidats n'auraient pas obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un scrutin de ballottage.

Art. 15. La durée du mandat des représentants du travail est fixée à un an.

Art. 16. Les électeurs de la Chambre du travail pourvoiront aux frais nécessités par la réunion de leurs mandataires.

Art. 17. La première assemblée nommée conformément aux règles établies ci-dessus déterminera d'une manière définitive l'organisation ultérieure de la représentation du travail.

Elle statuera sur le point de savoir si les élections doivent être faites par arrondissement ou par délégation de groupes agricoles, industriels ou commerciaux.

Désormais, on ne peut combattre la Chambre des travailleurs sans être tenu en suspicion.

Si les meetings rencontrent tant de résistance, c'est que nos adversaires comprennent combien notre idée est féconde. C'est d'eux-mêmes que les travailleurs doivent attendre le soulagement de leurs maux, et dans cette ville de Liége on verra bientôt une grande et solennelle application de cette idée, qui doit conduire à un cataclysme social.

Voilà donc la nouvelle organisation politique du pays. Qu'est-ce que le prolétaire? — Rien. Que doit-il être? — Tout.

A la veille des élections de juin 1870, le *Cercle démocratique* de Liége offre à M. Janson une candidature à la Chambre en

Digitized by Google

opposition de la liste de l'Association libérale en tête de laquelle se trouve le chef du cabinet, M. Frère-Orban.

Voici la réponse du candidat socialiste :

9 *juin* 1870.

Mon cher Monsieur, — Je regrette de ne pouvoir accepter la candidature que le Cercle démocratique de Liége a bien voulu m'offrir. Des raisons dont vous apprécierez toute l'importance m'empêchent de prendre part à la lutte électorale. Les voici en peu de mots : Depuis 1846, il n'est pas un homme politique qui, dans ses professions de foi, n'affirme bien haut son intention de rechercher et d'appliquer les moyens d'améliorer le sort des populations ouvrières. Pareille intention est assurément fort louable; mais, par une contradiction singulière, nous continuons à vivre sous un régime politique dans lequel les questions qui intéressent les travailleurs sont discutées et résolues sans eux, le plus souvent contre eux. *Ceux-ci ont fini par comprendre que c'étaient d'eux-mêmes seuls qu'ils devaient attendre aide et protection.*

Depuis plus de six mois ils ont organisé une propagande active pour arriver à constituer *la Représentation du travail,* au sein de laquelle leurs intérêts seront exposés et débattus.

A l'heure qu'il est, ils sont à la veille de commencer une vaste enquête qui mettra à nu leurs misères et leurs souffrances, et qui aura pour résultat de ne plus permettre à qui que ce soit de nier de bonne foi l'existence de la question sociale et LA NÉCESSITÉ DU SOCIALISME.

Cette enquête sera le point de départ de ceux qui, élus par les travailleurs, auront à rechercher les moyens de porter remède à leur situation actuelle par la transformation économique de la société.

La part active que j'ai prise à ce mouvement, le concours que je me ferai un devoir de leur prêter dans l'avenir, ME PARAISSENT INCOMPATIBLES AVEC L'ACCEPTATION D'UN MANDAT CONFÉRÉ PAR LE SUFFRAGE DES CENSITAIRES. *La candidature qui m'est offerte me prouve déjà que dans le corps électoral tel qu'il est constitué la cause des prolétaires rencontre de vives sympathies ;* le jour n'est pas éloigné peut-être où les membres du *Cercle démocratique* déserteront les comices officiels pour entrer dans les comices du travail.

Veuillez être auprès de vos amis l'interprète de mes sentiments de gratitude et dites leur qu'ils pourront compter sur moi pour la défense de la cause qu'à ces points de vue divers nous cherchons tous à faire triompher.

Recevez, mon cher monsieur, mes salutations fraternelles.

PAUL JANSON.

(*Écho du Parlement*, 25 avril 1877.)

Champion des travailleurs, des ouvriers, des prolétaires, M. Janson répudiait tout contact avec les censitaires et les comices officiels.

La chambre des travailleurs, représentant 4 millions d'hommes, avait seule des attraits pour lui. Foin de la chambre minuscule représentant 100,000 hommes !

Le 11 septembre 1870, le conseil général belge de l'Association internationale des travailleurs, dans une proclamation qui fit quelque bruit à cette époque en Allemagne et en France, s'adressait en ces termes aux ouvriers de ces deux pays :... « Si notre

Digitized by Google

» vœu s'exauce, sous peu nous verserons des larmes de joie ; ce jour sera celui où
» les Allemands, unis aux délégués de tous les groupes de notre grande institution
» internationale, se rendront à Paris pour discuter nos intérêts et pour prendre part
» à un banquet fraternel où *la République européenne* aura le bonheur de serrer la
» main à la république du nouveau monde. »

Le Conseil général belge :

D. Brismée, E. Hins, C. Standaert, L. Verrycke, V. Dave, R. Splingard, Croisier, Leclou, G. Brasseur, Deplanke, Herreboudt, Mercier, H. Dumez, C. de Paepe, E. Steens.

(Extrait du journal l'*Internationale*, nº du 11 septembre 1870.)

Après ce manifeste, on fit dans tout le pays une propagande considérable en faveur de la République française et un peu aussi, il faut bien le dire, en faveur d'une république belge.

Le 28 janvier 1871, M. Paul Janson fut délégué par l'Internationale de Bruxelles pour aller prendre part à une imposante manifestation socialiste et républicaine à Verviers. Le journal la *Liberté*, feuille socialiste rédigée par les amis de M. Janson et par M. Janson lui-même, rendit compte de cette façon de la manifestation (Nº du 5 février 1871):

« Le citoyen Paul Janson a rappelé l'attitude exceptionnelle qu'a prise, avant et pendant la guerre, l'Association internationale des travailleurs... Une chose incroyable, a-t-il dit, c'est que le gouvernement belge, qui, au point de vue de son avenir, de son indépendance, de son autonomie même, aurait tout intérêt à reconnaître la République française, n'y ait pas le moins du monde songé, et qu'il fasse au contraire tout son possible pour plaire à son puissant voisin d'Allemagne. La peur rend lâche, et le gouvernement belge a peur ; *il a peur de la république qui le sauverait*, et il ne voit pas à ses pieds un abîme où il sera inévitablement précipité. »

L'orateur engage ensuite les nombreux auditeurs à reconnaître la République française. « *Nous n'avons nul besoin pour cela*, dit M. Janson, *du gouvernement* QUE NOUS NE RECONNAISSONS DU RESTE PAS ; en transmettant à qui de droit en France notre énergique protestation et nos vœux pour la République, les citoyens français verront du moins que si le gouvernement a peur, si les pouvoirs publics hésitent, la masse ouvrière, la démocratie n'a pas déserté la cause de l'honneur et de la dignité des peuples ! »

(*Echo du Parlement*, 21 avril 1877.)

De 1871 à 1876, M. Janson se recueille. Il n'apparaît plus sur la scène. Il mûrit ses convictions républicaines et socialistes.

En 1876, la Chambre du travail, constituée d'après les bases jetées au meeting de Liége, lui demande une conférence sur la loi de solidarité. M. Janson s'exécute et nous trouvons dans le journal l'*Économie sociale* le texte de cette dissertation.

Le tribun démocrate y fait le procès au bon Dieu.

« Non, dit-il, tout n'est pas bien sortant des mains de l'auteur des choses, et les
» efforts constants de l'humanité doivent être de lutter contre cette inégalité congé-
» nitale *qui a engendré toutes les iniquités sociales*.

. . . .

« La lutte, toujours la lutte sans trêve ni repos, voilà à quoi l'auteur des choses a
» condamné les hommes, en les créant inégaux. Voila son crime ! »

Digitized by Google

Ayant à plaider devant la cour d'assises pour un vulgaire mortel ou un membre de l'*Internationale* qui aurait provoqué des citoyens à la lutte, il est probable que M. Janson plaiderait les circonstances atténuantes et demanderait un acquittement. Mais il s'agit de Dieu ! Sa conduite est inexcusable ; il n'a pas consulté la Chambre du travail. Il a commis UN CRIME.

Et le crime le voici : « Dieu a semé la guerre parmi les hommes quand il pouvait » les faire égaux, libres et heureux. Je ne sache pas que dans les déserts de l'Afrique » il y ait des lions qui soient riches et des lions qui soient pauvres. »

« En effet, si l'auteur des choses, continue M. Janson, avait demandé à l'homme » rêvant la solidarité humaine d'en formuler la loi et ses conséquences, d'indiquer à » grands traits les principes qui devraient présider à l'organisation de la Société, » voici quelle eût pu être sa réponse : »

La réponse est très-longue, elle se compose de cinq points. Nous nous bornerons à en signaler un seul.

3° Nul ne devrait à travail égal, manuel ou intellectuel, obtenir plus de bien-être que son voisin. Pas de privilége, MÊME POUR L'INTELLIGENCE, dit Proudhon ; L'HOMME DE GÉNIE EST DÉJA ASSEZ HEUREUX DE POSSÉDER DE BRILLANTES FACULTÉS SANS ASPIRER ENCORE A LA FORTUNE.

Après avoir si bien traité le nommé Dieu, il est tout naturel que M. Janson le supprime. — C'est l'affaire de deux lignes, une exécution à la mode de Lynch. — Puis l'exécution faite, l'orateur l'explique.

« Les détracteurs du progrès, dit-il, nous voyant éliminer Dieu et la fausse morale » religieuse, diront que nous détruisons la société dans sa base même ;.... l'objection » peut paraître sérieuse au premier abord ; mais ce qu'on omet de dire, c'est que ces » institutions (la famille, la propriété, etc.) n'ont cessé de se transformer et que ces » transformations ont été tellement radicales, tellement profondes, que si l'on remonte » à quelques siècles seulement en arrière, le nom subsiste encore, mais LA CHOSE » N'EXISTE PLUS. »

Et plus loin :

« Le germe fécond qui doit arriver à la vie grandit chaque jour, à l'insu même de ceux qui le nient et voudraient l'étouffer. La société moderne, qui le sait, se tord et résiste, mais ELLE PORTE LE SOCIALISME DANS SES FLANCS ; DE GRÉ OU DE FORCE, IL FAUDRA BIEN QU'ELLE EN ACCOUCHE. »

Maintenant que nous connaissons M. Janson de 1876, comme M. Janson de 1869, arrivons à l'élection du 30 avril 1877.

M. Funck, député de Bruxelles, était mort. Il s'agissait de lui donner un successeur.

« En 1848, membre de l'Alliance, M. Funck y avait prononcé un discours dans lequel il réclamait « l'impôt progressif sur le revenu et l'*organisation du travail*, » qui était le summum des extravagances de l'école socialiste de Barbès et consorts, et déclarait que si l'on ne pouvait obtenir l'adhésion d'une des branches du pouvoir à ces réformes, il n'hésiterait pas à faire le sacrifice de cette branche, car il voulait tirer de nos institutions tout ce qu'elles pouvaient donner de gages à la démocratie.

En d'autres termes, M. Funck voulait bien admettre le maintien de la monarchie, mais à la condition *sine quâ non* qu'elle prêtât elle-même les mains à l'introduction de l'impôt progressif sur le revenu et à l'organisation du droit au travail !

Digitized by Google

L'Europe était, à cette époque, en pleine crise révolutionnaire, et le danger était grand pour notre pays d'y voir prêcher de pareilles doctrines.

Comment, dix ans plus tard, la crise révolutionnaire passée, M. Funck rentra-t-il en grâce auprès des libéraux qui, en 1848, avaient légitimement, et heureusement avec succès, combattu ses doctrines subversives !

M. Funck, mûri par l'expérience, en âge d'entrer dans la carrière, publia tout simplement une brochure intitulée : *Du parti libéral et de ses diverses nuances*, dans laquelle il fit la déclaration suivante :

« Il y a certes dans le jeune libéralisme beaucoup d'hommes qui pensent qu'en principe la république est la meilleure forme de gouvernement ; que c'est le mode le plus simple, le plus logique, et surtout le plus économique pour gouverner un peuple; mais il ne résulte nullement de là que ces hommes travaillent au renversement de la monarchie constitutionnelle ; il n'en résulte pas qu'ils ne comprennent parfaitement que cette forme de gouvernement ne soit celle qui convienne le mieux à l'*état actuel* de la Belgique, à ses mœurs, à son éducation politique, et surtout à la position qu'elle occupe en Europe. »

M. Funck n'en dut point dire davantage pour se rendre admissible à toutes les fonctions publiques, et il devint successivement conseiller communal, échevin et membre de la Chambre.

Il n'avait pourtant pas abjuré ses aspirations républicaines, et il n'avait point renié ses idées socialistes.

(*Étoile Belge* du 29 avril 1877.)

L'Association libérale se réunit, le 4 avril 1877, en assemblée générale préparatoire. Trois candidatures s'y produisirent : celle de M. Buls, aussitôt retirée ; celle de M. le comte Goblet d'Alviella, sous les auspices de la plupart des sénateurs et députés de Bruxelles ; enfin celle de M. Paul Janson, mise en avant par M. Discailles, le nouvel élu au conseil communal de Schaerbeek. Le principal argument de M. Discailles était la répulsion particulière que son candidat devait, d'après lui, inspirer aux catholiques. Le candidat le meilleur, disait-il, c'est le candidat le plus désagréable à nos adversaires.

L'assemblée générale ayant pris connaissance des candidatures, déclara ouverte la période des réunions préparatoires.

La première réunion publique se tint au *Petit-Paris*.

M. Crocq, sénateur de Bruxelles, y combattit la candidature de M. Janson ; c'est comme socialiste, comme internationaliste, comme républicain, comme partisan du suffrage universel, comme adversaire de la réglementation du travail des femmes et des enfants dans les manufactures, que le docteur-sénateur repousse l'avocat-candidat.

M. Janson se fit humble et modeste dans sa défense. Écoutons-le :

« J'ai dit en 1869 — et je n'ai pas à m'en dédire — que j'étais républicain. Mais je

Digitized by Google

n'ai pas dit que j'allais m'insurger contre la monarchie; aussi longtemps que le roi restera fidèle à la foi jurée, il ne sera pas question de faire de la propagande républicaine. (*Applaudissements.*) Le roi a l'âme trop haute pour s'occuper de la nomination d'un républicain.

La question n'est pas aujourd'hui entre la monarchie et la république, elle est entre la liberté et la théocratie.

Comment peut-on nier la question sociale? La propriété d'aujourd'hui n'est pas celle d'autrefois. N'y a-t-il rien à faire pour arriver à l'égalité? C'est pour rechercher cela que je suis socialiste. Lisez ma lettre : Tout par la liberté, rien par la violence. Je suis avec l'*Internationale* quand elle dit qu'il faut chercher la solution du problème de la misère. Le roi lui-même n'a-t-il pas offert un prix sur la question ouvrière? Mais je n'embrasse pas toutes les utopies de l'*Internationale*.

Je suis avec les ouvriers tant qu'ils défendent leurs droits. Ce serait un acte de conciliation de la part des censitaires de patronner ma candidature.

Faut-il laisser les ouvriers aux mains du clergé, — qui leur offre des réunions récréatives, — au lieu d'aller les représenter à la Chambre.

J'ai dans ces termes et pas dans d'autres adhéré à l'*Internationale*. Je n'en suis plus, parce qu'elle n'existe plus. Mais je suis et serai toujours avec le peuple. J'y suis entré à l'époque des grèves de Charleroi. M. de Bavay traduisit alors devant le jury 19 ouvriers, femmes et enfants. Ils furent acquittés. C'est un des plus beaux souvenirs de ma carrière judiciaire. Le lendemain, l'*Internationale* nomma les défenseurs ses membres d'honneur. Fallait-il refuser à ces ouvriers, qui offraient un honneur en témoignage de reconnaissance. Nous ne l'avons pas cru devoir faire. »

M. Janson se rallie dès à présent au principe de l'instruction obligatoire qu'il repoussait naguère. Quant au travail des femmes et des enfants, il partage les idées présentées par les ouvriers eux-mêmes ; à cet égard, il maintient ses opinions, sauf à les abandonner si on lui démontre qu'il s'est trompé.

Puis, pour capter les faveurs de l'intelligent public groupé autour de lui, l'orateur se vante d'avoir défendu toutes les libertés et porté de terribles coups aux cléricaux. Ces déclarations provoquent de bruyants applaudissements.

M. Anspach, bourgmestre et député de Bruxelles, vient en aide à M. Crocq. « Il ne suffit pas, dit-il, d'un grand talent. Il faut être en harmonie avec ses électeurs. *M. Janson a, sur la propriété, la solidarité, la société actuelle, des idées en désaccord avec tout ce que nous pensons. Je viens vous le dire nettement : la candidature de M. Janson est un danger.* »

« M. Janson prétend qu'une heure de travail d'un ouvrier vaut une heure de travail d'un avocat. »

M. Janson. « C'est là l'idéal du socialisme. Il distingue entre la pratique et la théorie. »

M. Anspach. « Je n'admets pas les gens qui ont des convictions et qui agissent autrement. »

Digitized by Google

Après M. Crocq, M. Anspach; après M. Anspach, M. Couvreur. Celui-ci, tout en déclinant toute solidarité d'idées avec M. Janson, après lui avoir demandé en vain de renier ses anciennes idées, finit, en présence des dispositions du public, favorables à Janson, par invoquer surtout l'inopportunité de sa candidature :

« Je ne suis pas, dit-il, un adversaire systématique de M. Janson. Son heure viendra (*rires*), mais aujourd'hui sa candidature est un danger. »

L'assemblée ne partage pas cet avis. Intransigeante et non opportuniste, elle ne tient aucun compte des conseils des trois membres de la députation de Bruxelles. Le citoyen Janson est son homme.

C'est au *Jardin-joyeux* qu'a lieu le lendemain la seconde réunion publique.

M. Discailles, conseiller communal à Schaerbeek, y prend la parole pour rappeler que le parti libéral a soutenu MM. Funck et Castiau bien qu'ils fussent républicains.

Après ce préambule, M. Janson paraît sur l'estrade, au milieu des acclamations de l'assistance. Il qualifie sa candidature de « candidature de combat », rappelle qu'il a défendu toutes les libertés, et continue en ces termes :

« J'ai des tendances que l'on dénature. On s'est imaginé que j'allais renier la démocratie. Mais quand je voudrais le faire du bout des lèvres, je ne le pourrais pas (*Applaudissements prolongés.*)

J'aime le petit, j'aime le pauvre, j'aime le travailleur, depuis l'humble ouvrier qui travaille au péril de ses jours, jusqu'au commerçant laborieux, zélé, qui a besoin de crédit à bon marché et qui souffre de ces horribles spéculations financières. (*Bravo !*)

Est-ce entrer dans des voies révolutionnaires que de manifester ces tendances ?

Les députés de Bruxelles n'ont-ils pas aussi travaillé à la question sociale ?

M. Vleminckx, avec le projet de loi sur le travail des femmes et des enfants dans les mines; M. Anspach, avec le projet concernant les livrets d'ouvriers ; M. Funck enfin — et ce sera son éternel honneur — avec le projet de loi sur l'instruction obligatoire, n'ont-ils pas travaillé au progrès social ? (*Applaudissements.*)

On a dit que j'attaque la propriété. Ceux qui disent cela n'en croient pas un mot.

Je n'entends pas soulever le premier la question de la mainmorte ; mais je pense qu'il s'agit d'examiner jusqu'à quel point la propriété des couvents est légitime, jusqu'à quel point elle ne doit pas retourner à l'État. (*Applaudissements prolongés.*)

Je ne sache pas qu'il soit permis non plus, sous prétexte de liberté testamentaire, de rétablir la mainmorte. (*Applaudissements.*)

C'est à la propriété des moines que j'en veux ; c'est pourquoi ils me combattent avec tant d'acharnement. (*Applaudissements.*)

Je veux que le clergé ait tous ses droits, rien que ses droits, et qu'il s'incline devant la Constitution.

Ce n'est pas l'heure du modérantisme. On s'arme dans le camp ennemi.

Digitized by Google

Nous avions cru que Loyola était mort. Il n'en est rien : il est ressuscité, il est au Vatican, il a soufflé sur toute l'Europe un souffle pestilentiel que pourrait étouffer dans son germe la civilisation et les libertés. (*Applaudissements enthousiastes.*) Il est allé en Espagne, il s'est étendu sur la France, la patrie de J.-J. Rousseau et de Voltaire, qui se voue aujourd'hui à l'Immaculée-Conception.

Les rafales de l'ultramontanisme arrivent; organisons-nous donc pour le conjurer, pour l'anéantir s'il le faut. (*Applaudissements prolongés.*) »

M. Van Humbeek, député de Bruxelles, ne se laisse pas décourager par ces acclamations.

« Je viens, dit-il, combattre M. Janson, parce que celui-ci a été et reste socialiste. Pour la grande masse, le socialisme est une théorie vague, insaisissable. Mais le socialisme n'est pas seulement une recherche, car, à ce compte, nous serions tous socialistes. (*Oui! oui!*) Le socialisme prétend avoir des solutions, il a aussi son histoire. Il a deux dates : les événements de juin et la commune.

Si M. Janson arrivait à nous comme un converti (*protestations*), nous lui ouvririons nos rangs avec bonheur. Mais telle n'est pas la position qu'il a prise. Je considérerais sa candidature comme une faute peut-être irréparable pour le libéralisme. (*Quelques applaudissements.*) »

M. Huysmans, beau-frère de M. Janson, fait observer qu'il est peu convenable de voir quatre élus de Bruxelles venir essayer de dicter un choix à leurs mandants.

« Et de cinq », lui répond M. Jottrand, autre député de Bruxelles, en sautant sur l'estrade.

M. Jottrand reprend les observations de M. Van Humbeek. Vous n'êtes pas, dit-il à M. Janson, un socialiste vague. Vous avez des solutions. Or, pouvons-nous recommander, nous, membres de l'Association, un représentant du socialisme? Un moment, j'ai cru cela possible. Mais, quand, ce matin, je me suis procuré la brochure de la conférence que M. Janson a faite, en 1876, devant les ouvriers réunis en chambre du travail, j'ai reconnu le contraire.

M. Jottrand a un succès franchement négatif.

La seconde réunion publique, comme la première, reste sourde aux instances des députés de Bruxelles. Elle acclame la candidature de M. Janson.

Troisième réunion au *Navalorama*.

Les députés de Bruxelles découragés n'y prennent plus la parole. M. Janson, retenu au banquet du Denier des Écoles, n'y paraît pas davantage. Un avocat, M. G. Duchaine, est le seul qui se sente encore le courage de résister au courant; les critiques qu'il adresse à la candidature de M. Janson sont combattues par MM. Pauwels, Emile Féron, Dr Charbonnier, Robert et Lyneu, aux applaudissements du public.

Le discours de M. Pauwels est le seul qui mérite une mention spéciale :

Digitized by Google

Que reproche-t-on à M. Janson? d'être républicain. M. Funck était aussi républicain. Il a cependant figuré avec honneur au Parlement et pour lui l'Association libérale a fait taire ses scrupules.

M. Tesch a fait arborer le drapeau rouge à Arlon. Cela ne l'a pas empêché de devenir un ministre du roi et un des meilleurs conseillers de la Couronne.

M. Hymans lui-même n'a-t-il pas dit un jour : « Si je faisais de la politique de principe, je serais républicain ! »

Il n'y a pas bien longtemps, lorsqu'il s'est agi de remplacer M. Quetelet à la direction de l'Observatoire, M. Houzeau se trouva naturellement désigné pour occuper cette haute fonction. Mais M. Houzeau est un socialiste ! C'en était assez pour qu'on cherchât à peser sur la volonté royale. S. M., n'encourageant que le talent et voulant donner une leçon de convenance aux adversaires du savant, n'a pas hésité à signer cette nomination.

La quatrième réunion publique se tient à la *Maison des Brasseurs*. M. Janson ne rencontre plus d'adversaire. Il y prend néanmoins la parole pour se défendre de l'idée de vouloir, sauf de cas exceptionnel, révolutionner la Belgique.

On m'a demandé si, en cas de révolte, je serais révolutionnaire et si je resterais dans la légalité. Je m'étonne d'une pareille question. J'ai dit et je répète que je suis pour la liberté, que je veux arriver au progrès rien que par la liberté. Mais faisons une réserve. Il peut se présenter des situations extrêmes qu'on ne peut prévoir, que M. Bara a caractérisées un jour. Je me tiendrai, à cet égard, dans la ligne que la gauche indiquera, et je ne m'engagerai pas dans une voie où le parti libéral ne voudrait pas entrer. (*Applaudissements prolongés.*)

Je répudie la violence : je ne peux oublier l'histoire pourtant, et je ne puis pas renier les héros qui figurent sur nos places publiques. Il n'en sera pas ainsi du reste, parce que le parti catholique a perdu toute autorité dans le pays.

La *Ligue des gueux* se réunit à son tour à la *Nouvelle Cour de Bruxelles*.

M. Janson y est accueilli par des applaudissements enthousiastes ; il s'exprime en ces termes :

Je vous remercie du fond du cœur de votre accueil sympathique. J'espère que ces démonstrations ne s'adressent pas à ma personne ; j'aime, et vous aimez aussi, les démonstrations qui ne s'adressent qu'aux principes. Je les accepte comme une réponse que j'envoie à certaine presse qui, ne pouvant attaquer la personne, cherche à calomnier les principes.

Chacun me rendra cette justice que j'ai reconnu qu'il ne fallait pas faire de récriminations, mais prendre la situation telle qu'elle est, et essayer de la résoudre. La majorité de la presse l'a compris ainsi.

A ce point de vue, les opposants à ma candidature comprennent qu'elle est inattaquable. Ils dirigent leurs attaques, non contre les principes d'aujourd'hui, mais contre les principes de demain, contre ceux qu'il appartient à l'avenir de résoudre.

Ils ont adopté pour règle que la Constitution est immuable ; ils ont un système politique qui n'était pas celui des hommes de 1830 ; ils ferment la route du progrès, et ils ne comprennent pas qu'il faut abattre la barrière qui nous sépare du progrès, non par la violence, mais par la légalité.

Digitized by Google

Ils ont été jadis plus ministériels que le ministère : ils sont aujourd'hui plus royalistes que le roi, plus constitutionnels que la Constitution. *(Applaudissements.)*

Cependant, l'issue de la lutte qui s'engage ne sera pas douteuse. Vous êtes avec moi, Messieurs, parce que je défends l'instruction laïque et obligatoire, et qu'il faut qu'elle entre dans nos lois. *(Applaudissements.)* Que cette presse qui m'attaque, l'attaque donc elle aussi, et puisqu'elle veut fermer la route du progrès, qu'elle présente hardiment une candidature d'immobilité !

Le pays doit savoir s'il veut s'empêtrer encore dans l'ornière doctrinaire ou bien entrer violemment dans la voie du progrès où je le convie avec tous mes amis. *(Applaudissements prolongés.)*

Mes ennemis ont toutes les hypocrisies et toutes les audaces. Ma candidature sert de bouclier à celle de l'honorable M. Goblet. Or, si M. Goblet conteste avec moi le mérite de certains principes constitutionnels, comment se fait-il donc que sa candidature soit épargnée et qu'on cherche à faire croire que ma candidature serait un péril pour l'ordre social ! *(Applaudissements.)*

Quelle que soit l'issue du poll de l'Association, elle sera dans tous les cas satisfaisante pour nos principes.

Voilà ce que j'avais à vous dire. Je vous rappelle à la nécessité du combat, et je vous demande si ma candidature est utile, nécessaire. *(Oui ! Oui !)*

La lutte contre le parti clérical est décisive ; ma candidature aurait pu être examinée au point de vue des questions qui se rattachent à cette lutte et dont plusieurs ont été résolues par moi. On a préféré choisir un autre terrain, et choisir dans mes écrits antérieurs ce qui pouvait servir d'arme contre moi.

On a parlé d'une conférence que j'ai faite ; mais on en a oublié une autre que j'ai donnée sur la question cléricale et sur les fautes que nous avons faites en ne combattant pas les catholiques avec la logique et la fermeté qu'il fallait. *(Applaudissements.)*

J'ai dit, et je répète, qu'il faut répandre partout une instruction populaire, complète, qui détruise le fanatisme jusque dans ses racines les plus profondes. Voilà mes idées. La situation est grave : il faut des remèdes énergiques. On m'a dit que vous vous dites les descendants des anciens Gueux du seizième siècle. *(Oui ! Oui !)* Eh bien, je vous le dis, le drapeau des Gueux est menacé, et pour le sauver, je crois qu'il faut y inscrire les principes que vous y avez inscrits : l'instruction laïque et obligatoire, comme une étape sûre vers le suffrage universel et la souveraineté nationale ! *(Applaudissements prolongés.)*

M. Lynen fait remarquer que, si l'on combat si vivement M. Janson, c'est parce qu'à la Chambre il éclipserait certains doctrinaires.

M. Van Cauberge reproche à M. Goblet sa propagande en faveur du protestantisme. « C'est remplacer le mal qui nous fait souffrir par un autre mal.

» Ne comprend-on pas que toute religion, quelle qu'elle soit, sitôt qu'elle devient dominante, est fatale et dangereuse ? *(Applaudissements.)* Au lieu de construire des écoles, on préfère ériger des temples. *(Applaudissements.)*

» M. Goblet a-t-il la foi de cette nouvelle religion ? S'il l'a, il est bien près du fanatisme. S'il ne l'a pas, comment avoir confiance en un homme qui veut payer des gens pour enseigner des choses auxquelles il ne croit pas lui-même ? *(Applaudissements.)* »

M. Goblet balbutie quelques excuses.

Mise aux voix, la candidature de M. Janson est adoptée à l'una-

Digitized by Google

nimité moins 7 voix, que M. Hoste compare aux sept péchés capitaux, ce qui paraît beaucoup amuser MM. les gueux.

Les faubourgs ont leurs meetings comme la capitale.

Les libéraux de Saint-Gilles se réunissent le 24 au *Morian*. L'*Écho du Parlement* et le *Journal de Liége* y sont traînés sur la claie.

M. Hubert, qui, à l'en croire, « se laisserait couper le petit doigt » (le petit seulement) pour « le citoyen » Janson s'exprime ainsi :

On fait de l'opposition à la candidature de M. Janson, parce qu'il entrerait au Parlement comme un soleil et qu'il éclipserait tous ceux qui s'y trouvent. (*Hilarité.*) Ceux-ci ne rayonnent que parce qu'ils sont dans l'obscurité. (*Hilarité générale.*)

On a dit que M. Janson avait empoché son drapeau. Mais s'il en a laissé dépasser un petit bout, il ne l'a dans tous les cas pas déchiré.

Qu'est-ce qu'un républicain?

Le premier qu'il y ait eu était Jésus-Christ lui-même! Il faut avoir de la vertu pour être républicain. (*Hilarité.*) Si nous avions eu un Paul Janson à la Chambre, les tripotages financiers qui ont ruiné la Belgique auraient-ils pu se produire? Est-ce que Langrand roulerait maintenant en voiture avec l'or qu'il a volé? (*Applaudissements.*)

Je ne veux pas d'applaudissements. Il faut être sérieux. (*Hilarité.*) Si nous avions eu Paul Janson à la Chambre, est-ce qu'on verrait encore à l'heure qu'il est siéger au Sénat un financier que je ne nommerai pas? (*Applaudissements.*) Au lieu d'avoir un coupable aux Petits-Carmes, n'en aurions-nous pas eu deux? (*Bravos.*)

A Ixelles, à Saint-Josse-ten-Noode, à Schaerbeek surtout, où règnent MM. Bergé et Discailles, on ne se laisse pas dépasser par Saint-Gilles, mais le compte-rendu de tous les meetings de faubourgs nous entraînerait trop loin.

Le meeting d'Ixelles, tenu à l'ancien théâtre Molière, fut égayé par la présence d'un démocrate liégeois, M. Jean Fontaine, dont les théories parurent si compromettantes que « le citoyen » Pantens, président de la Ligue des gueux, se vit obligé de déclarer qu'elles n'étaient pas celles « du citoyen » Janson. Celui-ci, d'après M. Pantens, ne veut pas le suffrage universel, mais le suffrage éclairé et l'instruction obligatoire pour y parvenir.

Enfin, le 25 avril, l'association libérale se réunit en assemblée générale. C'est l'instant décisif. Sa réunion sera suivie immédiatement du poll, devant lequel M. Janson comme M. le comte Goblet d'Alviella ont promis de s'incliner.

Malgré les acclamations dont ils ont été couverts, les discours prononcés dans les réunions préparatoires, répétés par les mille voix de la presse, n'ont pas réussi à écarter les défiances.

La plupart des députés de Bruxelles restent hostiles au candida républicain-socialiste. Il s'agit de frapper le coup décisif.

Digitized by Google

Quelques heures avant la réunion, l'*Indépendance* publie les lettres suivantes :

Bruxelles, le 25 avril 1877.

Monsieur le Directeur de l'*Indépendance belge*,

J'ai cru, avec quelques-uns de mes amis politiques, qu'il pouvait être utile à la cause du libéralisme de poser à M. Paul Janson quelques questions de nature à éclaircir les doutes qui pouvaient subsister encore, dans l'esprit du public, sur l'attitude qu'entendait prendre à la Chambre l'honorable candidat.

Au moment où le poll va s'ouvrir à l'Association, je crois opportun de livrer à la publicité le texte de nos questions et à la réponse de M. Janson. Voici ces questions :

1° Pensez-vous que la question cléricale prime toutes les autres en ce moment?

2° Acceptez-vous le programme de l'Association libérale?

3° En ce qui concerne spécialement les questions qui intéressent les classes ouvrières, pensez-vous qu'il faille en demander la solution à la liberté ou à la force, à toutes les classes de la société ou à la classe ouvrière seule?

4° En cas de manifestations révolutionnaires, resterez-vous dans la légalité et ne vous séparerez-vous pas de la représentation nationale?

M. Janson m'a répondu par la lettre suivante :

« Mon cher Buls,

« Vous me demandez, au nom de quelques-uns de vos amis politiques, de résumer les déclarations éparses dans les différents discours que j'ai prononcés. J'y consens d'autant plus volontiers qu'il est difficile à la presse, quelle que soit sa bonne volonté, de reproduire avec une entière exactitude les paroles qu'elle doit saisir au vol.

« Reprendre les positions perdues, organiser d'une manière efficace les garanties nouvelles destinées à affranchir la société civile du gouvernement des prêtres, tel est, me semble-t-il, le devoir primordial du libéralisme. C'est dans cette pensée que j'accepte de représenter à la Chambre le corps électoral de Bruxelles.

« J'entends y poursuivre, avec toute l'ardeur et toute l'énergie dont je suis capable, la réalisation du programme de l'Association libérale qui est compris tout entier dans mes aspirations politiques. J'entends unir dans ce but mes efforts à ceux de la gauche parlementaire, dont l'accord, en vue de la lutte contre l'ennemi commun, est en ce moment le plus puissant intérêt du pays.

« En ce qui concerne spécialement les questions qui intéressent les classes ouvrières et qui ont toujours été l'objet de mes préoccupations, je les considère comme d'une nature essentiellement scientifique; j'estime qu'il faut demander leur solution à l'étude et à l'examen des faits. Leur importance même exige que, pour les examiner et les résoudre, il soit fait appel non à une seule classe de la société, mais à tous les citoyens. Il faut à cette fin qu'ils s'unissent dans une loyale recherche de ce que commandent l'intérêt général et la justice.

« C'est dans cet esprit de conciliation et de paix, par la persuasion et la liberté, sans faire appel à la violence, que je veux poursuivre la réalisation de tous les progrès sociaux.

« Cette œuvre sera celle du lendemain; mais, encore une fois, la nécessité du moment, c'est la destruction de la puissance cléricale.

« Recevez, etc. « PAUL JANSON.

« 24 avril 1877. »

Digitized by Google

Cet échange de lettres avait été préalablement soumis à un petit conciliabule dont l'*Étoile Belge* rend compte en ces termes :

« Une réunion des sénateurs et des membres de la Chambre pour l'arrondissement de Bruxelles, les présidents et vice-présidents des sections avaient été convoqués, hier soir, par le comité de l'Association libérale, afin de s'entendre sur les mesures à prendre en présence de la situation produite par les candidatures de MM. Goblet et Janson.

» A l'ouverture de la séance, il a été donné lecture d'une lettre adressée à M. Buls par M. Janson, et par laquelle celui-ci déclare adhérer au programme de l'association.

» M. Van Humbeek a déclaré qu'il persistait néanmoins dans les déclarations qu'il a antérieurement faites.

» M. Anspach a émis l'avis qu'en présence des explications et de l'adhésion faite au programme de l'association par M. Janson, la candidature de ce dernier peut-être mise sur la même ligne que celle de M. Goblet.

» M. Goblet a offert de retirer sa candidature, mais M. Van Schoor s'y est opposé, déclarant toutefois qu'*au cas où la candidature de M. Janson passerait au poll, il userait de toute son influence et ferait tout ce qui est en son pouvoir pour la faire réussir à l'élection.*

» Le comité a décidé que les deux candidatures seraient soumises au poll et, quel que soit le résultat de celui-ci, de soutenir et de défendre la candidature adoptée par la majorité des membres de l'Association. »

C'est sous cette impression toute fraîche que l'Assemblée générale se réunit à la *Cour d'Angleterre*, sous la présidence de M. Van Humbeek.

Le président rend compte du résultat des réunions préparatoires et rappelle l'opinion qu'il y a émise :

Je rends hommage au talent et au caractère de M. Janson; mais je ne puis appuyer sa candidature, parce que je considère, si M. Janson est élu, comme rompue la barrière entre le libéralisme et le socialisme. J'y vois le germe d'une profonde défiance de la part des électeurs et une cause d'affaiblissement pour notre parti. Je ne cède pas à des terreurs puériles. Je ne vois pas dans cette élection une source de calamités pour le pays ; mais il est certain que M. Janson entrera au Parlement avec ses convictions socialistes. Son élection mettra son autorité au service d'une propagande fâcheuse.

Ce serait là une faute grave, peut-être irréparable.

Après un discours de conciliation de M. le docteur Delecosse, M. Jottrand, député de Bruxelles, fait amende honorable en ces termes :

M. Jottrand. Messieurs, je suis un de ceux qui ont combattu M. Janson, parce que je le croyais inféodé au socialisme, c'est-à-dire à une doctrine qui dénie à la société moderne, issue des principes de 1789, le pouvoir de réaliser tous les progrès.

Mais je déclare que les déclarations de M. Janson me satisfont complètement.

Non-seulement il combattra le parti du Syllabus, mais il ne veut pas laisser à une seule classe de la société le soin de diriger le mouvement; encore moins ne veut-il poursuivre son but à l'aide de moyens violents. (*Applaudissements.*)

M. Janson. Vous savez que je ne l'ai jamais voulu. (*Applaudissements.*)

Digitized by Google

M. Jottrand. Désormais, nous pouvons dire sur le terrain politique à M. Janson : Salut et amitié! (*Bravos*) ainsi que nous le lui disions dans la vie privée.

Désormais la défense de sa candidature, si elle triomphe, ne nous paraît pas une œuvre impossible. Je conserve mes préférences pour M. Goblet ; mais je dis que si M. Janson est élu, nous n'en affronterons pas avec moins de courage la lutte que le parti libéral doit soutenir contre son éternel ennemi.

Cette reculade faite, M. Janson daigne pardonner à ses obscurs blasphémateurs. On raconte que le lendemain, quelqu'un dit à M. Jottrand, au palais de Justice : « Jusqu'ici on admirait en vous un grand esprit; vous êtes maintenant un grand caractère. »

Le triomphateur s'avance au milieu de la foule en délire et prend la parole en maître.

« Je remercie, dit-il, les orateurs qui ont pris la parole, d'avoir bien voulu me reconnaître enfin tel que je suis, tel que j'ai toujours été.

Je ne suis ni un illuminé ni un doctrinaire. J'ai étudié des idées théoriques et je les ai livrées à la discussion. Je ne suis ni communiste, ni phalanstérien. Je n'attaque, je n'ai jamais attaqué la propriété, mais je pense qu'il faut étudier les faits, étudier les lois qui les régissent et chercher à les réaliser par la liberté et la discussion.

Je ne suis pas un doctrinaire. Je reproche à ce parti de remonter trop souvent le courant de l'opinion publique et de ne pas assez tenir compte de ses vœux.

J'ai dit que ma candidature était une candidature de combat. C'est ainsi que le corps électoral l'a comprise.

La situation est tendue, périlleuse pour les intérêts du libéralisme. Un certain nombre de faits nous révèle les dangers de cette situation.

Il ne suffit pas qu'un commissaire d'arrondissement, pour conspuer le mariage civil, aille se présenter devant l'officier de l'état-civil, en costume peu convenable : il faut que des officiers soient frappés de peines disciplinaires pour avoir suivi l'enterrement civil de l'un de leurs camarades.

Dans les Flandres, un bourgmestre a osé dire qu'il ne reconnaît plus d'autres lois que celles de l'Église.

Nous voyons l'épiscopat organiser un mouvement pour rétablir le Pape sur son trône.

Quelles sont les causes de cette situation ? La politique romaine est-elle le résultat d'un caprice ? est-il possible de l'enrayer par des concessions ?

On a cru longtemps que l'Église catholique était compatible avec les libertés modernes. L'Église a tenté et accepté une expérience dans cette voie, mais elle a bientôt compris qu'elle lui devait être fatale et que la souveraineté nationale ne pouvait pas subsister à côté de la sienne.

Elle a compris que la liberté de la presse devait nuire à ses dogmes.

Elle avait accepté la liberté de l'association, elle s'en était emparée pour reconstituer la mainmorte, mais la société moderne lui a répondu que la mainmorte n'était pas la liberté d'association.

Elle avait accepté la liberté de l'enseignement, elle s'en était servie pour fonder l'université de Louvain. Mais elle n'a pas tardé à comprendre que la liberté de l'enseignement, c'était aussi la liberté d'examen, et que celle-là finirait par ruiner toutes ses idées.

Elle avait accepté la liberté de conscience, mais elle a bientôt compris que cette liberté devait détruire ses dogmes, et elle a proscrit la liberté de conscience.

Digitized by Google

Et ainsi l'Église a été amenée à condamner toutes les libertés dans le *Syllabus* et à proclamer, elle-même, sa propre infaillibilité.

Mais le jour où nous avons vu l'infaillibilité du Pape affirmée, la civilisation, les libertés ont réagi ; nous avons vu, le lendemain, les armées italiennes entrer à Rome, nous avons vu un magnifique spectacle, nous avons vu les couleurs de l'unité, de l'indépendance et de la liberté de l'Italie flotter du sommet des Alpes au pied de l'Etna. (*Applaudissements prolongés.*)

Aujourd'hui, quelle est la prétention de l'Église ? Reconquérir le pouvoir temporel à Rome? Ce n'est qu'une face de la question. Il s'agit de reconquérir le pouvoir temporel partout.

Il y a là un enchainement de faits qui se tiennent. L'Église prend la position qu'elle doit prendre; cela étant, est-il possible de s'engager dans la voie des transactions ?

Ce n'est pas nous qui avons voulu la lutte à outrance. C'est l'Église.

Et ici, je touche à des intérêts graves du parti libéral. Ce qui fait les divergences d'opinions dans le parti, c'est qu'une fraction ne croit pas à l'urgence de la lutte. Qu'est-ce que la loi de 1842, loi fatale, sinon le premier pas dans la voie des transactions? Qu'est-ce que la loi de 1864 sur les bourses d'études ? Que sont toutes les questions posées, non résolues et que le parti catholique résoudra comme il l'entend ?

Mon opinion est qu'il eût été possible de ne pas perdre les positions qu'on a perdues; et c'est pour avoir formulé cette opinion dès 1864, quand le libéralisme était au pouvoir, que je suis anathématisé et que ma candidature est considérée comme un péril social.

Ce qui a été fait, n'en parlons plus. Mais il ne faut pas que nous retombions dans les mêmes fautes, il faut que nous reconquérions le terrain perdu. Quand on a obtenu la victoire en politique, a dit M. Thiers, il faut oser en abuser. (*Applaudissements.*)

La bonne politique consiste à enlever à ses adversaires ce à quoi ils tiennent le plus. L'Église tient au temporel : il faut le lui enlever.

Le clergé a rejeté du concordat tout ce qui lui était avantageux ; il en a supprimé tout ce qui lui était défavorable.

Aujourd'hui, quand les conseils de fabrique ont des ressources suffisantes, ils échappent à toute espèce de contrôle. On crée partout des fondations de messes qui immobilisent au profit du clergé une grande partie de la propriété fonciere.

Il y a dans nos lois des moyens de réprimer cet abus, mais ce n'est pas le gouvernement clérical qui s'en servira jamais.

J'ai étudié spécialement les ressources de l'Église. Si vous m'envoyez à la Chambre, je crois qu'il y aura quelqu'utilité à soulever ces questions.

M. d'Elhougne a dit un jour que l'art de décrocher les lois a été poussé jusqu'à ses dernières limites. Il faut mettre aux lois de nouvelles serrures de sûreté et prendre des mesures contre les captations, qui sont de véritables escroqueries.

J'ai aperçu un danger grave dans la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur. Je n'admets pas que des docteurs en droit de l'université de Louvain, où l'on enseigne les doctrines que vous savez, puissent entrer dans la magistrature belge. (*Applaudissements.*)

J'estime que l'enseignement supérieur donne le niveau intellectuel d'un pays, qu'il faut défendre cet enseignement, qu'il faut le développer et qu'une ville comme Bruxelles doit avoir le droit de subsidier et d'avoir chez elle une université.

L'enseignement primaire doit détruire le fanatisme et l'ignorance. Je ne pense pas que le couloir électoral soit un moyen certain de restituer à l'électeur son indépendance. Je pense que, pour arriver à ce résultat, nous devons arriver à substituer le

Digitized by Google

principe de l'instruction à celui du cens. Il faut que cette question soit, non pas demain, mais un jour, solennellement portée devant la Chambre. Il faut qu'elle soit discutée, et c'est à ce point de vue sans doute que vous avez pensé que ma candidature pouvait être utile.

J'admire la Constitution; je l'admire comme un beau monument d'architecture gothique, et si j'y vois quelquefois une pierre vermoulue, je ne pense pas que ce soit faire œuvre de vandalisme que de l'enlever délicatement et de la remplacer par une pierre solide et inébranlable. (*Applaudissements.*)

Mais il faut, dans cette besogne, faire comme les architectes habiles, s'inspirer du style de l'édifice.

Je pense, Messieurs, qu'il y a une autre question qui doit aussi nous préoccuper, c'est celle de la responsabilité ministérielle. Le parti libéral, étant au pouvoir, semblait la considérer comme inutile. Elle est utile : il faut qu'elle soit votée, car aujourd'hui cette responsabilité n'existe pas. Le parti libéral aurait dû faire voter une loi dans ce sens. Il est bon, quand on est au pouvoir, de prendre des garanties pour le jour où l'on n'y sera plus. (*Applaudissements.*)

Si je vous parle de tout cela, Messieurs, c'est pour répondre à ceux qui disent que je suis un utopiste et que je n'ai pas d'idées pratiques. (*Hilarité.*)

Un autre point, c'est la séparation du pouvoir judiciaire et administratif. Le devoir du parti libéral est d'organiser une juridiction administrative qui permette aux citoyens lésés dans leurs intérêts d'obtenir justice. (*Applaudissements.*)

Il y a des lois inconstitutionnelles. Je voudrais qu'il se constituât un comité pour les rechercher et en provoquer la révision.

Si vous m'honorez du mandat qu'il est question de m'offrir, je resterai dans les rangs de la gauche pour travailler avec elle ; je ne conspirerai que contre l'ultramontanisme.

Je m'attacherai à l'œuvre que le Congrès nous a léguée, et peut-être arriverons-nous à ce résultat, que le jour où nous célébrerons le cinquantième anniversaire de notre indépendance, l'étranger convié à ces fêtes n'admirera pas seulement nos richesses artistiques, mais aussi l'activité sociale d'un jeune peuple plein de sève et de vie.

Si vous prononcez contre moi un vote d'ostracisme, je ne conserverai contre personne ni haine ni rancune, et je continuerai à faire ce que j'ai fait toute ma vie : défendre par la parole et par la plume toutes les libertés constitutionnelles. (*Tonnerre d'applaudissements. Presque toute la salle est debout criant bravo ! Vive Janson ! L'émotion est au comble.*)

Le *poll* s'ouvre ; vaine formalité ! A peine est-il encore question de M. le comte Goblet qui n'obtient que 148 suffrages tandis que M. Janson en recueille 630.

Un seul homme eut alors le courage de son opinion. M. Van Humbeek adressa à ses collègues du comité central de l'*Association libérale* la lettre suivante :

Bruxelles, 26 avril 1877.

Messieurs et chers collègues.

Les incidents de la lutte électorale m'ont démontré que je n'exerce plus dans l'*Association libérale* et *Union constitutionnelle* l'autorité morale indispensable au président.

Il y a dix ans, dans une situation semblable, j'ai résigné la fonction dont m'avait investi la confiance de mes amis politiques.

Digitized by Google

Le même devoir s'impose à moi aujourd'hui ; j'ai donc l'honneur de vous adresser ma démission de président et de membre du comité.

En redevenant simple membre de l'*Association*, j'entends observer scrupuleusement mes obligations réglementaires.

J'emporte, Messieurs et chers collègues, les meilleurs souvenirs de nos relations et vous présente l'assurance de mes sentiments affectueux.

Signé : P. Van Humbeek.

Le vice-président, M. Jottrand, moins susceptible (salut et amitié !) prend la présidence et lance, en faveur du candidat de l'*Association libérale* et *constitutionnelle*, la circulaire dont le texte suit :

Bruxelles, le 27 avril 1877.

Monsieur,

Vous êtes appelé à nommer, lundi prochain 30 avril, un membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement de Bruxelles.

L'*Association libérale* et *Union constitutionnelle* présente aux suffrages des électeurs libéraux :

M. PAUL JANSON, avocat.

Des adversaires malveillants essaient de vous faire croire qu'il est ennemi de l'ordre et de nos institutions.

C'est au contraire un soldat dévoué du libéralisme qui n'entrera au Parlement belge que pour s'unir aux représentants que vous y avez déjà envoyés, afin de travailler avec eux à affranchir la société civile du gouvernement des prêtres.

Il a dit publiquement et à tous quelle serait sa conduite politique. Nous vous envoyons la lettre dans laquelle il résume ses déclarations. — C'est un honnête homme. Qui oserait douter de sa sincérité?

En appuyant M. JANSON, l'*Association libérale* reste fidèle à son programme, à tous ses précédents.

Dévouée à nos libertés et à nos institutions monarchiques et constitutionnelles, elle a toujours voulu qu'elles soient défendues avec énergie, sans transactions et dans le désir de réaliser tous les progrès qu'elles comportent.

Toujours vous l'avez suivie lorsqu'elle vous proposait des candidats résolus à marcher en avant. — Cette fois encore vous la suivrez, vous fermerez l'oreille aux vaines terreurs que l'on cherche à vous inspirer.

Le Secrétaire, Emile Hanssens.

Le Vice-Président, Gustave Jottrand.

La *Société constitutionnelle des électeurs libéraux*, ou, pour nous servir d'une expression plus usitée, la *scission*, s'était réunie, de son côté, le 25 avril, sous la présidence de M. Orts, et avait adopté la candidature de M. Emile Van Becelaere, commissaire de l'arrondissement de Bruxelles.

MM. De Mot, Beyaert, Eugène Anspach et Louis Hymans avaient pris la parole dans cette grave réunion, pour signaler les dangers de la candidature Janson.

Digitized by Google

M. Demot. M. Janson a un passé politique ; ce passé, on peut l'avouer du moment qu'on partage ses opinions ; il y a peut-être quelque amoindrissement à ne pas l'avouer.

M. Janson a été socialiste et il a dit qu'il le restait. Je sais qu'on a distingué entre l'idéal et la pratique, le possible et l'impossible, mais ces choses-là signifient peu. L'homme de talent n'a pas le pouvoir de s'amoindrir ; il est ce qu'il est, et il a beau faire de la modestie, même intéressée, il reste ce qu'il est. M. Janson est un drapeau. Voulez-vous savoir ce qu'il signifie? Regardez la main qui le porte. (*Très-bien*.)

Quels sont ceux qui portent ce drapeau? Ce sont les hommes qui ont été de tout temps les champions du socialisme et de l'Internationale et qui ont rencontré à côté d'eux M. Janson comme candidat.

Si M. Janson triomphe, ce sont ceux qui portent son drapeau qui auront triomphé. (*Applaudissements*.)

Si maintenant le triomphe de ceux dont M. Janson est le drapeau vous effraie, il faut montrer qu'il y a une résistance quelque part ; si on savait autour de qui se grouper, le mouvement en faveur de M. Janson ne serait pas ce qu'il est.

Au nom de votre comité, je vous propose de dire que nous n'acceptons pas la candidature de M. Janson. (*Applaudissements prolongés*.) Non parce que son heure n'est pas venue, non parce que son numéro n'est pas sorti, mais parce que nous ne voulons pas le drapeau du socialisme, ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais! (*Longs applaudissements*.)

Qu'on nous écrase sur ce terrain, soit, je ne crains pas la défaite. Nous défendons l'ordre, la société, l'épargne.

M. E. Anspach. Je suis heureux de voir, dans la lutte que nous allons livrer contre le socialisme internationaliste, le drapeau de notre Association tenu par des mains aussi dignes que celles de M. Van Becelaere.

En acceptant le périlleux honneur de courir les chances d'une lutte électorale dans les conditions où elle se présente, M. E. Van Becelaere a bien mérité de l'opinion libérale. (*Longs applaudissements*.)

On a parlé de candidats de combat. La candidature de M. Van Becelaere est plus que tout autre une candidature de combat.

Elle est en opposition avec ce parti qui dans son passé a deux faits sinistres, les journées de juin et la Commune. (*Très-bien ! très-bien ! Applaudissements*.)

On a dit que la candidature de M. Janson était une candidature de combat !

Étrange confusion d'idées et de mots.

On veut lancer un boulet de canon dans l'hydre cléricale.

Un membre. Une boulette. (*On rit*.)

M. E. Anspach. Et on ne voit pas que l'arme va éclater dans les mains qui s'en servent et tuer ces imprudents. (*Applaudissements enthousiastes*.)

Pour renverser un ministère clérical, c'est une majorité libérale qu'il faut, et cette majorité est impossible à reconstituer si M. Janson l'emporte. Ce n'est pas dans dix ans, ni dans vingt ans que l'effet déplorable produit sur le pays par une pareille élection serait effacé.

On se demande comment des hommes sensés ne comprennent pas que la plus grande force qu'on puisse donner au parti qui nous domine, c'est de lui fournir des arguments pour calomnier le libéralisme et lui permettre de dire que le libéralisme contient dans ses flancs le socialisme, la république et l'*Internationale*. (*Très-bien ! très-bien !*)

Dans les réunions publiques, on a couvert M. Janson de fleurs ; on lui a fait des succès faciles. Personne n'a eu le courage de dire la vérité sur cette candidature.

Eh bien, ce courage, je l'aurai.

Digitized by Google

M. Janson n'est plus un caractère. Il s'est amoindri en implorant le patronage d'une association qu'il a autrefois conspuée, en reniant les doctrines qu'il défendait jadis.

On dirait vraiment que M. Janson a été élevé à l'école des jésuites et qu'il est un de ses brillants élèves, car il fait des distinctions subtiles entre la thèse qu'il renie et l'hypothèse qu'il défend pour les nécessités de sa candidature. (*Applaudissements prolongés.*)

J'aurais compris que M. Janson se donnât pour un républicain, socialiste et internationaliste en disant au corps électoral : Voilà ce que je suis et ce que je veux. Mais M. Janson se dit l'allié des libéraux, dont il est le plus implacable adversaire ; il se donne comme la bête du bon Dieu, lui qui a été de l'Internationale, lui qui a représenté la classe ouvrière comme exploitée par les censitaires et opprimée par un Parlement de ventrus ! (*Applaudissements frénétiques.*)

Il se donne comme partisan de la paix et de la liberté ! Oui, il a cette audace, et il se trouve des libéraux assez aveugles pour le croire et l'applaudir !

On est frappé de stupeur en voyant ce qui se passe.

A la suite de cette séance, où M. Van Becelaere fut acclamé comme candidat de l'ordre, la *Société constitutionnelle des électeurs libéraux* adressa la circulaire suivante aux électeurs de l'arrondissement de Bruxelles :

Messieurs,

Nous présentons à vos suffrages, pour l'élection législative du 30 avril, la candidature de

M. Émile VAN BECELAERE,

COMMISSAIRE D'ARRONDISSEMENT, A BRUXELLES.

Enfant de Bruxelles, appelé à ses fonctions par un gouvernement libéral, M. Van Becelaere les exerce depuis seize années avec une intelligence et un zèle qu'attesteraient au besoin toutes les administrations communales du ressort.

Cette laborieuse carrière a donné à M. Van Becelaere une expérience précieuse dans les matières de finances communales, d'instruction primaire, de milice, de voirie, surtout au point de vue des campagnes.

Libéral dans le passé, libéral dans le présent, il se recommande à vous. précisément par la constance de ses principes.

Sa candidature est un acte de dévouement et de sacrifice.

Mais, à part le mérite personnel de notre candidat, les suffrages que vous lui donnerez empruntent aux circonstances une importance capitale.

La candidature de M. Van Becelaere est opposée à celle de M. Paul Janson.

Nous combattons la candidature de M. Paul Janson, parce qu'elle est une candidature socialiste et, pour cette raison, un danger véritable.

La candidature de M. Janson est socialiste par son origine, par le caractère et le nom de ses plus ardents défenseurs ; elle est socialiste par les antécédents du candidat, par les théories qu'il proclame siennes, tout en consentant provisoirement à ne les point pratiquer.

Mais, dira-t-on, M. Janson est aussi le candidat de l'*Association libérale*.

Entendons-nous.

M. Janson n'est pas le candidat choisi par l'Association. Il est le candidat imposé à l'Association, et qu'elle subit sous la pression du dehors, malgré des répugnances notoires, dans un moment d'inexplicable défaillance.

Digitized by Google

Au début, tous les hommes importants qui dirigent habituellement la politique de l'Association libérale repoussaient M. Janson. — Dans les réunions publiques, pas un seul des députés, pas un des sénateurs de l'arrondissement n'a soutenu ce candidat.

L'honorable président de l'Association libérale, M. Van Humbeek, combattait M. Janson au *Jardin Joyeux*, le bourgmestre de Bruxelles le combattait au *Petit-Paris.*

La candidature de M. Janson est donc socialiste, et elle est un danger. Elle est un danger, parce qu'elle sera, si elle réussit, le triomphe du socialisme, plus que celui de M. Janson.

Or, le socialisme ne peut pas, ne doit pas triompher à Bruxelles.

Le socialisme, assemblage de doctrines subversives, pervertit depuis un demi-siècle l'esprit des travailleurs, sous prétexte d'organiser le travail.

Il est l'inspirateur des grèves sanglantes et des coalitions ; il souffle au cœur de l'ouvrier la jalousie du patron qui l'emploie, et la haine du capital auquel il doit son salaire.

Le socialisme a engendré l'Internationale !

Sous prétexte de solidarité, il enseigne aux classes souffrantes que, pour guérir leurs maux, il est indispensable d'abaisser, de dépouiller ceux qui possèdent.

Pour l'honneur, comme pour le bonheur du pays, il ne faut point que de pareilles doctrines puissent triompher.

Rien que le semblant d'un succès donnerait déjà aux défenseurs de ces idées une audace et des convoitises périlleuses pour les bons citoyens.

Électeurs, soyez vigilants !

Quel que soit le mérite personnel de M. Janson, ne votez pas pour lui : la signification fatale qu'aurait nécessairement son élection éclate aux yeux les moins clairvoyants.

Votez nombreux et unis !

Votez pour le candidat libéral, M. ÉMILE VAN BECELAERE!

Vous servirez ainsi la cause de l'ordre et de la paix publique ; vous défendrez la Constitution et nos libertés !

Au nom du Comité :

Les secrétaires,
EUGÈNE ANSPACH.
ÉMILE DE MOT.

Le président,
AUGUSTE ORTS.

La lutte est entamée. Qui sera le vainqueur?

Les catholiques de Bruxelles restent spectateurs passifs du combat. Leur comité le fait connaître à la population par la proclamation suivante :

L'*Association constitutionnelle conservatrice* de l'arrondissement de Bruxelles s'est réunie samedi soir sous la présidence de M. le baron d'Anethan, ministre d'État et sénateur. A l'unanimité des membres présents, elle a pris la résolution suivante, qui sera affichée sur les murs de la capitale :

« L'*Association constitutionnelle* et *conservatrice* de l'arrondissement de Bruxelles,

» Considérant que M. Van Becelaere est proposé comme candidat hostile au parti catholique et conservateur et qu'ainsi, si constitutionnel qu'il se dise, il n'offre aucune garantie ;

» Considérant que le caractère de la candidature de M. Paul Janson est anti-

Digitized by Google

catholique, expressément anti-constitutionnel, et, en outre, exceptionnellement dangereux;

« L'*Association conservatrice* déclare ne pouvoir accepter ni l'un ni l'autre de ces deux candidats.

« En conséquence, et vu les circonstances actuelles, elle s'abstient.

« Au nom de l'*Association* :

« *Le Président*,
Baron d'Anethan.

« *Les Secrétaires*,
J. Meert-Allen.
G. Rollin.

« *Les Vice-Présidents*,
Comte Léon de Robiano.
J. De Volder.

« Bruxelles, le 28 avril 1877. »

Les frères ennemis n'épargnent ni peine ni argent pour s'étouffer l'un l'autre.

Le Comité de l'*Association libérale* fait placarder sur les murs de Bruxelles de nombreuses affiches. Nous en reproduisons quelques-unes :

« Les adversaires de M. Paul Janson placardent sur les murs de la ville les opinions exprimées sur sa candidature par divers représentants et sénateurs de Bruxelles.

« Toutes ces appréciations sont antérieures à la lettre par laquelle M. Janson a adhéré au programme de l'*Association libérale* et déterminé la ligne de conduite qu'il entend suivre.

« Les députés et sénateurs, dont on persiste à invoquer les paroles, font partie de l'*Association libérale*; aucun d'eux ne l'a abandonnée et ne l'abandonnera.

« Tous voteront donc pour M. Janson; c'est la meilleure réponse à l'abus que l'on fait de leur opposition des premiers jours.

« *Le Secrétaire*,
« Émile Hanssens.

« *Le Vice-Président*,
Gustave Jottrand. »

Voici une nouvelle circulaire du Comité de l'*Association libérale* :

Électeurs libéraux !

Élire M. Émile VAN BECELAERE, c'est trahir le parti libéral.

S'il est nommé, il cesse d'être commissaire d'arrondissement.

Le ministère le remplacera par un clérical et livrera ainsi sans défense à la tyrannie des prêtres toutes les communes rurales des environs de Bruxelles.

Évitez à notre parti ce nouveau désastre et votez pour

PAUL JANSON.

C'est lui qui, dans le procès De Buck, a démasqué et flétri les JÉSUITES.

C'est lui qui, dans le procès Mandel, a démasqué et flétri les LANGRANDISTES.

Ce qu'il a fait victorieusement comme avocat, il le fera comme représentant.

M. Paul Janson répudie les votes des cléricaux; M. Émile Van Becelaere en fait-il autant?

Dans ce cas, qu'il ose se déclarer l'adversaire de la loi de 1842 qui livre au clergé l'instruction primaire.

Le Secrétaire,
Émile Hanssens.

Le Vice-Président,
Gustave Jottrand.

Digitized by Google

M. Janson n'a pas encore assez payé de sa personne. Il adresse encore la lettre suivante aux électeurs de l'arrondissement de Bruxelles:

« Messieurs,

» Mes adversaires, convaincus de l'inanité de leurs attaques antérieures, réfutées victorieusement dans les discussions publiques, en sont arrivés aux calomnies de la dernière heure.

» Ils n'ont pas un mot pour déplorer l'échec de Soignies.

» On dirait vraiment qu'ils en sont ravis, car ils n'y voient autre chose qu'une arme déloyale pour combattre ma candidature.

» Ils savent cependant que la véritable cause du succès des cléricaux à Soignies, c'est que, là comme à Anvers, ceux-ci ont mis en œuvre, une dernière fois et plus que jamais, les moyens illégitimes d'influence et de pression qu'il s'agit de leur arracher.

» Si, ce que je ne crois pas, l'*Écho du Parlement* avait réussi à jeter de vaines terreurs dans l'esprit de ceux des libéraux de Soignies qui le lisent, ce serait là une faute dont seul il devrait supporter la responsabilité.

» Il appartient, me semble-t-il, au corps électoral de Bruxelles, le plus éclairé et le plus avancé du pays, de venger cette défaite, en affirmant, au scrutin d'aujourd'hui, sa volonté de barrer résolûment le chemin au parti clérical.

» On insinue que j'ai provoqué des coalitions et des grèves sanglantes.

» Je mets mes adversaires au défi de justifier cette imputation odieuse. La vérité est, au contraire, que, chaque fois que les ouvriers ont fait usage du droit de coalition que la loi leur accorde, mes conseils ont toujours été employés, et non sans succès, à les maintenir dans les voies de la légalité.

» On va jusqu'à m'imputer la responsabilité de la crise commerciale et industrielle.

» On sait, cependant, quel est le triste fruit des spéculations effrénées qui ont englouti l'avoir de tant de personnes et qui ont semé autour de nous des ruines si nombreuses qu'il n'est, pour ainsi dire, pas une famille qui ne soit frappée.

» On sait aussi que j'ai consacré tous mes efforts à flétrir les fraudes financières et à poursuivre devant l'opinion publique le châtiment de leurs auteurs.

» Et n'est-ce pas la certitude où l'on est que rien ne me détournera de l'accomplissement de ces devoirs qui, je ne sais dans quel monde, soulève contre ma candidature de si ardentes hostilités!

» Je ne doute pas que vous ne fassiez bonne justice de ces perfidies, qui déshonorent les derniers moments de la lutte.

» Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

» Paul Janson. »

Le 28 avril a lieu l'élection sénatoriale de Soignies. M. Alphonse Dela Roche, candidat catholique, est élu à 154 voix de majorité dans cet arrondissement qui, depuis vingt ans, avait un sénateur libéral.

La *Scission* s'empare de cet échec et adresse aux électeurs bruxellois cette proclamation:

SOCIÉTÉ CONSTITUTIONNELLE DES ÉLECTEURS LIBÉRAUX.

On a prédit que la CANDIDATURE JANSON TUERAIT LE LIBÉRALISME EN PROVINCE. — Les amis de M. JANSON l'ont nié! — L'événement le prouve. —

Digitized by Google

M. ANSIAU, libéral, ayant pendant plus de vingt-cinq ans représenté son arrondissement, est battu ce matin à Soignies par une majorité écrasante. — M. DE LA ROCHE, catholique, est élu sénateur. — Que M. JANSON passe lundi à Bruxelles, et le sort de M. ANSIAU sera, en juin 1878, le sort de tous les libéraux de province siégeant au Parlement. — Votez pour Monsieur ÉMILE VAN BECELAERE notre candidat.

Le Président,

28 avril 1877, AUGUSTE ORTS.

Enfin, le jour du combat arrive.

8,075 électeurs prennent part au scrutin.

Transportons-nous à la *Maison des Brasseurs*, avec le rédacteur d'un des moniteurs officiels du socialisme.

Le local de l'*Association libérale* a, comme aux grands jours de lutte, été envahi de bonne heure par des centaines de curieux.

Au bureau siégeaient MM. Jottrand, Hanssens et Van Vreckom.

Vers 10 heures sont arrivés les premiers résultats partiels.

Vilvorde donne 16 voix de majorité à M. P. Janson, un des bureaux de St-Gilles lui en donne 90 environ.

C'est de bon augure et cela rend de l'espoir aux peureux, aux pessimistes.

A partir de 10 1/2 heures, les résultats des bureaux se succèdent sans interruption. Ils assurent tous une forte majorité au candidat de l'*Association*; aussi sont-ils accueillis par des applaudissements chaleureux de la foule qui se presse et qui étouffe de chaleur dans une atmosphère tiède saturée de fumée.

Les conversations sont animées, on est presque certain du succès, les fronts les plus moroses se dérident, les pessimistes sourient, les optimistes sont radieux, ils traduisent à chaque instant leur enthousiasme par des trépignements de pieds, des battements de mains et de vigoureux cris de : *Vive Janson !*

Survient-il un résultat de bureau rural anti-jansonniste, tout ce monde ruisselant se met à pousser des hou ! hou ! énergiques.

Les bureaux de la ville arrivent, donnant tous d'écrasantes majorités à M. Paul Janson ; le succès est assuré.

Ce sont alors des explosions de joie, des cris à n'en plus finir, la salle s'emplit davantage, la fumée augmente et l'atmosphère s'élève à des altitudes fantastiques.

Des apoplexies sont à craindre.

Enfin, à onze heures et demie, le résultat général est connu.

M. Jottrand agite la sonnette et proclame le résultat.

M. Janson a obtenu 5,394 voix.

M. Van Becelaere, 2,483 voix.

Immédiatement un tonnerre d'applaudissements éclate dans la salle.

M. Janson, qui est assis au bureau, est l'objet d'une ovation prolongée. C'est du délire de la folie. Tout le monde crie : *Vive Janson ! Hip, hip, hip, hourrah !* Des milliers de chapeaux s'agitent au-dessus de cette mer humaine. Le plancher tremble sous le bruit des applaudissements et des acclamations.

Jamais à Bruxelles on n'a vu une pareille manifestation.

M. Janson se lève et les acclamations redoublent. Le nouveau représentant de Bruxelles prend la parole pour remercier le corps électoral et pour remercier surtout la presse qui a défendu avec tant de chaleur et de conviction sa candidature. Il exhorte l'assemblée au calme et à la dignité dans la victoire ; il émet, en terminant, le vœu que les dissidents libéraux profiteront enfin de la leçon que vient de leur donner

Digitized by Google

l'arrondissement, qu'ils sacrifieront leurs rancunes et que bientôt ils combattront sous le même drapeau — avec l'*Association* — pour sauvegarder les intérêts du parti libéral.

Ce petit discours est naturellement fort applaudi. Pour un rien, les libéraux présents porteraient M. Janson en triomphe.

La Grand'Place est couverte de monde, on y attend — dans les groupes — le résultat de l'élection.

A peine ce résultat est-il connu, que des cris retentissent, le même enthousiasme se manifeste, on se félicite, et l'on plaisante le vaincu...

M. Janson sort et est acclamé. Il se rend à la *Ligue des Gueux*, place Fontainas, où il est accueilli par de nouvelles ovations et où il prononce un discours applaudi avec fureur.

« Une fête de famille, dit l'*Indépendance*, toute cordiale et tout intime, — réunit le soir, à 6 heures, chez Sapin, « la plupart » des députés de Bruxelles. On y remarquait MM. Bergé, Anspach, Allard, Demeur, Jottrand, Crocq, Hochsteyn. Un toast a été porté par M. Allard à M. Janson, M. Bergé a bu à la presse et M. Janson à ses nouveaux collègues. C'est M. Jottrand qui lui a répondu... Quant à M. Vanhumbeeck... il s'était fait excuser. »

M. Anspach a... oublié de porter le toast au Roi. Au banquet du *Denier des Écoles*, le bourgmestre de Bruxelles avait associé dans un toast le Roi et la liberté : il avait bu « au mariage de la plus belle de toutes les déesses avec le premier des citoyens ». Au repas fraternel et démocratique du 30, M. Anspach a compris que, quelle que fût l'association qu'imaginât son esprit fertile en expédients, le plus prudent était de s'abstenir.

Quand les intimes eurent assez fraternisé, ce fut le tour de la multitude...

Empruntons encore au même moniteur « démocrate » le récit de la manifestation :

« Jamais Bruxelles ne vit une manifestation plus brillante que celle qui traversa la ville, hier soir, pour aller féliciter le nouveau représentant.

Le cortége s'est formé vers huit heures, place Fontainas. Un corps de musique se trouvait en tête, entouré de nombreux porte-falots, puis venaient le comité central de la *Ligue des Gueux*, la grande majorité des membres et une foule de bourgeois.

A la Grand'Place, les étudiants, portant des lanternes vénitiennes et précédés de leur drapeau, se sont joints à la manifestation.

Il nous serait fort difficile d'évaluer le nombre des personnes qui se trouvaient à neuf heures devant la demeure de M. Janson. Toujours est-il que toute la place du Petit-Sablon était noire de monde.

Le corps de musique a donné une brillante sérénade au nouvel élu.

Lorsque M. Janson s'est présenté à son balcon, il a été salué par des acclamations enthousiastes et prolongées. Il s'est adressé en ces termes aux manifestants :

« Messieurs, je vous remercie du fond du cœur de votre sympathique manifestation; elle me prouve que ma nomination n'est pas seulement le verdict du corps électoral de Bruxelles, mais encore celui de la population bruxelloise tout entière. (*Acclamations prolongées.*)

Digitized by Google

« Messieurs, je comprends tous les devoirs que m'impose cette grandiose manifestation, et je saurai les remplir, je vous le jure ! » (*Acclamations frénétiques.*)

M. Janson a reçu ensuite le comité de la Ligue et quelques délégués des provinces ; Me Peterkin a présenté à M. Janson les félicitations du corps électoral de Verviers.

M. Lepage l'a félicité ensuite en fort bons termes au nom des étudiants de l'Université de Bruxelles.

Le salon de M. Janson est rempli de bouquets et de corbeilles de fleurs.

La manifestation s'est retirée à neuf heures et demie; elle est retournée place Fontainas où l'on s'est séparé.

Toute fête a un lendemain.

Voici la réponse de la doctrine aux avances de M. Janson. Nous l'empruntons au *Journal de Liége*.

L'élection de M. Janson est un événement qui a une incontestable gravité.

Ce n'est pas que nous redoutions en aucune façon la présence de M. Janson à la Chambre. Il a trop d'intelligence pour aller se casser le nez en se plaçant en dehors de la politique possible ; s'il se posait en socialiste et républicain, il tomberait sous l'impuissance et le ridicule des théories qu'il débitait à des auditeurs ignorants, mais qui feraient le vide autour de lui à la Chambre.

Mais le fait regrettable, c'est, dans le moment actuel, d'avoir lancé dans le camp libéral une candidature de défi et d'irritation; c'est, lorsqu'il fallait travailler à unir toutes les forces du libéralisme, d'avoir de gaîté de cœur provoqué des divisions et des luttes entre libéraux, d'avoir amoindri les autres représentants de Bruxelles.

Le fait plus grave encore, c'est, au moment où les libéraux doivent combattre énergiquement les contempteurs de nos institutions et se montrer les défenseurs convaincus de l'ordre social, d'accueillir la candidature d'un homme qui hier encore pactisait avec tous les éléments de désordre.

Et dans quel but? Pour quel résultat véritablement sérieux?

M. Janson est un avocat d'un très-grand talent, un tribun entraînant, un homme habile dans l'art de dire.

Est-ce un esprit politique? Est-ce un caractère? Est-ce, comme on l'a prétendu, un de ces foudres d'éloquence qui entraînent les partis sur la route du progrès?

Si M. Janson était doué d'un esprit politique sérieux, il n'aurait pas émis toutes les extravagances qu'il a professées jusqu'en ces derniers temps. Certainement, il est le premier à rire de la doctrine qu'un homme de génie, un avocat de premier ordre ne doit pas gagner plus qu'un manœuvre, doctrine qu'il débitait naguère encore. Ces paradoxes, comme son dédain des censitaires et des Associations libérales, n'étaient évidemment que des poses dont il a fait bon marché le jour où tout ce bagage devenait gênant.

Est-ce un caractère à qui l'on doive faire cortége que celui d'un tribun qui, après avoir enivré des ouvriers ignorants des doctrines les plus décevantes et les plus dangereuses, se croit quitte envers eux, envers lui-même et envers l'opinion publique, en les mettant au rancart, et cela pour arriver à la représentation nationale !

Est-ce donner un bon exemple au pays, et surtout à la jeunesse. Est-ce fortifier nos mœurs politiques que de faire aussi bon marché des antécédents chez un homme qui aspire à jouer un rôle public, que d'acclamer ainsi les palinodies et les métamorphoses?

Certes, nous sommes les premiers à excuser dans la jeunesse une certaine exubérance de vie, une impatience de progrès que l'expérience doit corriger; chez les jeunes

Digitized by Google

gens qui unissent au talent la loyauté et la fermeté du caractère, les théories et les exigences, même quelque peu excessives, sont naturelles et ne doivent pas être un motif d'exclusion ; mais il est des opinions tellement insensées, que l'on ne peut les professer sans être atteint d'une infirmité soit dans la rectitude du jugement, soit dans la sincérité des convictions.

Aussi nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant que M. Janson portera avec lui la peine de la manière dont il est arrivé. Malgré tout son talent de parole, malgré la modération qu'il apportera, nous n'en doutons pas, à la Chambre, il lui manquera l'autorité morale que donnent le caractère, les convictions éprouvées et la hauteur de l'horizon politique.

Nombre d'avocats de talent ont échoué dans la carrière parlementaire aussi bien en Belgique qu'en France; trop habitués à plaider toute espèce de causes et à ne faire de la politique qu'à leurs moments perdus, il leur manque trop souvent la méditation, les fortes convictions et la logique politique qui sont l'apanage des hommes d'Etat. Ils tombent la plupart dans la classe des rhéteurs, parfois habiles et diserts, mais dépaysés lorsqu'il faut sortir des banalités de la polémique quotidienne pour traiter les questions sérieuses, proposer et mûrir des réformes, aborder les problèmes ardus de notre organisation politique, économique et sociale. J.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE. — *Traduit de l'Allemand du docteur Reinhold* BAUMSTARK *par Godefroid* KURTH, *professeur d'histoire à l'Université de Liége.* — Un volume in-12 de 220 pages. Liége. Spée-Zelis. 1877. — 2 francs.

On a dit bien des fois que l'un des plus graves dangers que la souveraineté faisait courir aux princes, c'était d'entendre rarement la vérité. Mais il faut bien le dire, même après leur mort, les rois n'ont pas toujours la chance qu'on rende justice à leur mémoire.

Il est un prince entre tous, qui a vu la calomnie s'acharner à la plupart des actes de son règne dont la durée atteignit un demi-siècle environ : nous avons nommé Philippe II.

Chose étonnante, si les appellations de *Démon du Midi*, de *Tibère espagnol* se rencontrent assez communément chez beaucoup d'écrivains, les appréciations perdent de leur rigueur auprès d'historiens, même protestants, qui ont fait de l'administration de Philippe une étude quelque peu approfondie.

Robert Watson (1724-1780), par exemple, s'exprime avec une modération relative dans son *Histoire du règne de Philippe II*, dont la traduction française parut à Amsterdam en 1777. Ce presbytérien écossais trouve au fils de Charles-Quint de la sagacité dans le choix de ses ministres et de ses généraux, un maintien grave, mais tranquille, un accès facile pour ses sujets espagnols, une patience à toute épreuve, un zèle sincère pour sa religion.

Naturellement, toute médaille a un revers ; à l'éloge succédera le blâme sous la plume de l'écrivain ; mais ce blâme n'a rien d'excessif.

Ce qu'il y a de plus étrange, nous allions dire de plus contradictoire dans le jugement de Watson, c'est l'alinéa final de son ouvrage, qui compte quatre volumes :

« Si le lecteur désire avoir une plus grande connaissance des actions privées de Philippe II et de son caractère, il pourra lire avec fruit l'apologie du prince d'Orange, que nous lui mettons sous les yeux. Cette apologie contient plusieurs anecdoctes très-intéressantes, mais que je n'ai pas cru devoir faire entrer dans le corps de cet ouvrage; c'est une histoire générale que j'ai eu dessein de faire. »

Cet *Appendice* de 45 pages n'est autre qu'un *précis de l'Apologie* du prince d'Orange.

Le lecteur *pourra lire* AVEC FRUIT cet odieux pamphlet !

En Espagne, au contraire, le règne de Philippe a toujours été comme l'époque, sinon la plus heureuse, du moins l'une des plus heureuses de l'histoire de la Péninsule. C'est le siècle de Cervantès, de Sainte-Thérèse, de Lope de Vega, de Louis de Grenade.

Parmi nos contemporains qui se soient senti le désir d'écrire une histoire générale de ce règne, nous citerons l'américain Prescott ; malheureusement la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever son œuvre, qu'il n'avait conduite qu'à mi-chemin.

Le livre de M. Baumstark est appelé par son peu d'étendue à ne pas effrayer les lecteurs qui reculeraient devant les cinq volumes, les seuls parus, de Prescott. C'est

Digitized by Google

un petit livre, dit avec raison le traducteur, mince de volume, mais gros de mérites, où l'on trouvera, pour la première fois peut-être, un portrait exact, fidèle et complet du célèbre champion de la cause catholique au XVIe siècle. Ce jugement n'a rien d'exagéré.

Le plan du livre est fort simple : Chapitre Ier. Enfance du prince royal. II. Premières années de royauté. III. Le père et le fils. IV. Situation de l'Espagne. V. La politique extérieure : Pays-Bas, lutte contre l'islamisme, Portugal, Angleterre, France. VI. Les dernières années de Philippe ; portrait de ce prince.

Cet excellent livre ne demande qu'à être lu pour faire immédiatement autorité. M. Baumstark connaît à fond l'histoire d'Espagne. Ajoutons que ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté qu'un Belge voit de quelle considération jouissent à l'étranger les savants travaux de notre infatigable archiviste général, le très-érudit M. Gachard.

M. Baumstark, pourquoi dissimulerions-nous la chose, nous a causé une vive satisfaction en insistant sur certains faits que d'autres écrivains se contentent d'effleurer. Nous avons toujours été convaincus qu'un épisode de la mémorable cérémonie du 25 octobre 1555 avait dû laisser une impression des plus fâcheuses sur tous les spectateurs de l'abdication de Charles-Quint. M. Baumstark s'exprime comme suit :

« Qui eût pu prévoir, à cette heure solennelle, l'indicible misère, les flots de larmes, les fleuves de sang qui, peu d'années après, devaient séparer ce roi et ce peuple ? Et pourtant, une discordance des plus accentuées succéda aussitôt à ce moment d'émotion sincère. Philippe ne sut trouver que quelques paroles en français pour exprimer à l'assemblée son regret de ne pas pouvoir l'entretenir dans la langue du pays. Il fit parler en son nom l'Évêque d'Arras, Antoine Perrenot, Cardinal (un peu plus tard) de Granvelle, fils de l'éminent ministre de Charles-Quint. Granvelle s'acquitta de sa tâche avec toute la sagacité de l'homme d'État accompli. Mais il ne pouvait faire l'impossible ; malgré tout son talent, la fâcheuse réalité subsistait ; le nouveau maître n'était pas comme l'ancien, en état de parler au peuple en sa langue.

» Pourquoi Charles-Quint n'avait-il pas fait apprendre à son fils le flamand ou le français, ou les deux langues à la fois ! Lui-même savait l'une et l'autre ! » Page 25.

Rien de plus juste.

Page 139 et suivantes, M. Baumstark étudie les dispositions d'esprit de Philippe II à la nouvelle des excès commis par les iconoclastes en Belgique, au mois d'août 1566. L'envoi du duc d'Albe, avec la mission spéciale de châtier et de punir, fut *la résolution la plus funeste que Philippe ait prise pendant sa vie entière.* Granvelle, tout le monde le sait, recommandait la douceur ; le pape Saint-Pie V la préconisait également. « Mais le roi était trop exaspéré pour suivre ces sages avis : attaqué dans sa propre famille, blessé dans ses plus chères affections, insulté dans sa dignité de monarque et dans ses sentiments de chrétien, il n'opposa aux conseils du Saint-Père que de mesquines raisons de sentiment personnel... Ce fut un de ces moments décisifs, si nombreux dans l'histoire, où, du haut du Vatican, élevé au-dessus du reste de l'humanité et envoyant son regard plus loin et plus haut, le pontife de Rome se montra le politique le plus profond et le plus perspicace. »

M. Baumstark ne croit pas que Philippe ait jamais songé sérieusement à venir aux Pays-Bas. M. le chanoine David, dans sa *Vaderlandsche historie*, que tout Belge devrait lire, fait une distinction. « Nous considérons comme plus proche de la vérité l'opinion de ceux qui croient à cette résolution du roi, dans l'hypothèse qu'il suivit l'avis de ses conseillers qui recommandaient des mesures de douceur et des concessions opportunes ; alors il suffisait à Philippe de se faire accompagner de sa cour et d'un petit corps d'armée. Mais il commença à trembler, quand il fallut en venir à l'exécution de ses

Digitized by Google

promesses; des nouvelles plus récentes et habilement exploitées étant rapportées sur ces entrefaites, lui firent modifier sa manière de voir. » Tome X, 338.

Dix ans se sont écoulés depuis que ces réflexions furent écrites par le savant professeur de l'Université de Louvain. Il nous semble bien difficile de maintenir ce jugement depuis la publication de M. Gachard, *les bibliothèques de Madrid et de l'Escurial*, 1875. Quand on lit attentivement les dépêches de l'Archevêque de Rossano, nonce à Madrid, le futur Pape Urbain VII, on demeurera convaincu que Philippe à son dam joua la comédie et n'eut jamais l'intention sérieuse et efficace de venir aux Pays-Bas. Il eût dû faire à sa nature une violence dont il ne se sentait pas capable. Ajoutons que cette comédie lui coûta cher, même financièrement parlant.

M. Gachard le dit avec une certaine mélancolie : *deux cent mille ducats avaient été dépensés en pure perte* pour des préparatifs inutiles.

Cette grande faute fut irréparable. Philippe II, débordé par les événements, se vit finalement obligé de renoncer même aux provinces qui lui étaient restées fidèles.

M. Baumstark s'est trompé en un point que nous devons relever ici, puisqu'il s'agit de la vérité. C'est une erreur que d'écrire : « La haine fanatique et furieuse d'Élisabeth contre le nom catholique datait du jour où l'Église, PAR LA BOUCHE DU SAINT-PÈRE, avait déclaré, — ce qui était une vérité incontestable — que la fille de Henri VIII, née de l'adultère, était de naissance illégitime, et par conséquent incapable de s'asseoir sur le trône d'Angleterre. »

Jamais le pape Paul IV n'a donné une décision concernant l'illégitimité de la reine Élisabeth. Ce fait inventé par Paolo Sarpi, accueilli avec empressement par Burnet et Hume, accepté comme vrai par Pallavicini, Sponde, même par Bossuet qui y met toutefois cette restriction, *de tels discours, s'ils sont véritables*, ne résiste pas à un examen sérieux des sources. C'est une calomnie, comme l'a parfaitement prouvé M. l'abbé Destombes, dans son beau livre : *La persécution religieuse en Angleterre sous le règne d'Élisabeth.*

Au résumé, nous recommandons chaleureusement à tous les amis de la vérité historique cette bonne étude sur Philippe II. On verra en ce prince, comme dit l'auteur, l'incarnation du génie espagnol avec ses grandes qualités et ses incontestables défauts, et l'on rejettera, avec impatience et dégoût, la sotte et méchante tradition par laquelle, pendant des siècles, a été travesti en un monstre sanguinaire ce roi qui plaçait le service de Dieu au-dessus de tout, et qui lui a sacrifié le bonheur et le repos de sa propre vie.

AD. D.

CHANOINE DELVIGNE, *Curé du Sablon*. — Les récentes recherches sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. — Bruxelles. — A. Vromant, 1877.

M. le chanoine DELVIGNE, le savant et zélé collaborateur de la *Revue Générale*, vient d'écrire une « Contribution » remplie d'intérêt sur le problème si agité de l'Auteur de l'*Imitation de J.-C.* Ce sera faire de ce mémoire le meilleur, le plus juste, le plus strict éloge, en disant qu'après les travaux de Mgr Malou, de l'érudit P. A. De Backer de la Compagnie de Jésus; après les recherches du docte Conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, M. Ch. Ruelens, tant appréciées des critiques, il sera d'un poids notable dans la solution définitive d'un débat qui, peut-être, touche à sa fin. M. Delvigne résume

Digitized by Google

et juge les récentes controverses afférentes à son sujet : les vues un peu fantaisistes de M. de Sacy, de M. Veuillot et de M. Caro, sur l'impersonalisme de l'auteur de l'Imitation; les préférences *Gersenistes* de M. Ducis et de la *Civiltà Cattolica* de 1875, l'opinion quelque peu démodée des *Gersenistes*, sont très-curieusement saisies et réfutées sur le vif, ce semble. L'auteur s'en réfère beaucoup au consciencieux travail du Dr Ch. Hirsche: celui-ci, on le sait, a reproduit le texte du manuscrit de 1441, conservé en la Bibliothèque de Bourgogne.

Les idiolismes flamands de l'*Imitation;* sa synonymie, vainement contestée par M. Tamizey de Larroque, avec les œuvres mystiques de Thomas à Kempis ; les objections soulevées récemment contre la paternité littéraire du pieux chanoine de Zwolle au nom de la paléographie, de l'archéologie et de l'imagerie ; tous les détails de la polémique sont résumés par M. Delvigne, avec l'érudition solide à laquelle nous a accoutumés l'ancien professeur d'Archéologie de Malines, l'un des plus curieux bibliophiles de notre pays. On le pense bien : la Chronique d'Adrien de But (1488), éditée en 1870 par la Commission Royale d'Histoire, n'a pas été négligée par le critique. Ce religieux de l'abbaye des Dunes place entre le projet d'alliance avec l'Angleterre médité par la duchesse douairière de Bourgogne et le dissentiment des Turcs avec le Roi d'Aragon, cette phrase précise : *Hoc anno* frater Thomas de Kempis, de Monte-St-Agnetis, *professor ordinis regularium canonicorum multos scriptis suis ædificat ; hic vitam S. Ludwigis, descripsit et quoddam volumen metrice, super illud : Qui sequitur me...*

Nous savons déjà le sens du mot *metrice* quant au terme *descripsit* ; c'est vraiment d'une plume un peu leste que M. Loth, en une très-intéressante et savante dissertation de la *Revue des questions historiques*, y trouve une *formule de copiste*. Dans la table des opuscules de Thomas à Kempis, écrite de la propre main du chanoine du Mont-St-Agnès, nous trouvons l'*Imitation* indiquée parmi ses écrits incontestés, tout à fait authentiques. « Quoi ! s'écrie à bon droit M. Delvigne, voilà un maître de la vie » spirituelle, à qui Dieu a donné le talent de composer des traités originaux, et qui » perdrait son temps et ses peines à copier une œuvre, connue depuis deux siècles et » demi, si Gersen l'a écrite, connue depuis quarante ans, si Gerson en est l'auteur. » Notre pieux mystique pouvait laisser ce travail purement matériel à ses bons » frères moins instruits que lui ; c'était du reste une excellente besogne à donner aux » novices qu'il dirigeait.

» Que diraient Messieurs Loth, Ducis, Tamizey et consorts, si des contemporains » illustres, qui publient sous nos yeux la collection de leurs œuvres pastorales, Leurs » Éminences les Cardinaux de Bonnechose et Donnet, feu Mgr Landriot, le savant » Archevêque de Reims, Mgr Pie, l'éloquent Évêque de Poitiers ou Mgr Dupanloup, » ce vaillant champion de l'Église, avaient l'idée de grossir un de leurs tomes, en y insé- » rant des œuvres d'autrui, universellement connues, les *Élévations sur les mystères*, » le *Guide des pécheurs* ou la *Pratique de la perfection chrétienne ?* C'est à peu près » une absurdité analogue que l'on prête gratuitement au pieux chanoine de Zwolle. »

A tout cela, le R. P. Mella, de la *Civiltà*, objectait un décret de l'Index du 14 février 1639, permettant l'impression des quatre livres de l'Imitation « de Jean *Gersen !* » « C'est une permission, voilà tout, » dit M. Delvigne, au sujet de ce décret déjà connu à Mgr Malou. Et franchement, la preuve était plaisante. Le même critique s'en référait encore à un prétendu décret de la Propagande. M. Delvigne a fait faire à Rome les recherches les plus minutieuses par un ami très-autorisé : le décret invoqué est une chimère. Qu'eût-il prouvé d'ailleurs ?

En reprenant, conclut M. Delvigne, la question au point où Mgr Malou l'avait laissée, nous ne pouvions prétendre à autre chose qu'approuver la solidité des conclusions de l'éminent prélat.

Digitized by Google

Un érudit consciencieux, M. Hirsche, armé de toutes les ressources fournies par la critique contemporaine, s'est senti possédé d'un vif désir de reprendre à nouveau, vingt ans après l'évêque de Bruges, une controverse d'histoire littéraire agitée depuis deux siècles et demi.

Qu'on nous permette en terminant un vœu bien sincère : c'est celui de voir M. Hirsche clore enfin ce débat séculaire !

Grâce à son labeur persévérant et opiniâtre, puisse-t-il ne se plus imprimer dorénavant aucune nouvelle édition de l'incomparable livre, vrai manuel du chrétien, qui n'inscrive, à sa première page, le nom de cet humble et immortel Thomas, né à Kempen, dans la Westphalie.

A. V. W.

Roma. Poésies catholiques par Victor Chrétien. — Paris et Bruxelles. — Palmé-Lebrocquy. — 1877.

Roma ! Ce nom qui signifie *Force* nous livre à la fois l'objet et le caractère de ces belles Poésies : elles sont mâles et âpres comme les guerriers de la Rome antique. Jamais peut-être, dans ce pays, nul n'a porté plus haut l'invective passionnée de la Muse, inspirée par une Foi exaltée jusqu'à l'héroïsme mystique. Dédiées à Pie IX, les Odes de Victor Chrétien — pseudonyme bien connu d'un de nos bons poëtes — chantent l'indignation d'un cœur viril, en face des spoliations de la Révolution italienne. Avec quelle âpre énergie ! avec quelle colère, et, pourtant, avec quelle vive espérance ! Ce courroux filial explique tout : la fougue souvent sublime du sentiment, les prosopopées admirables de vigueur, les notes stridentes du mépris, le dédain, la négligence savante de la forme, parfois. Ce sont des strophes de lave qui font penser au iambes de Barbier et aux belles poésies lyriques de notre Weustenraad. L'auteur des « deux Anges, » charmant joyau de l'Anthologie poétique belge, n'est pas inférieur à ces glorieux enfants de la Muse militante. Ses poèmes obtiendront d'emblée une palme d'élite, et réveilleront de nobles et virils sentiments. Rien de mieux que de détacher quelques perles de ce collier étincelant que l'auteur dépose aux pieds du Pontife et du Père de la Chrétienté.

« J'élèverai ma voix, cette voix éperdue,
Ainsi qu'un lionceau déchiré par la faim,
Quand, à travers l'immense et terrible étendue,
Il appelle sa mère, et qu'elle accourt enfin.

Stridente, on l'entendra retentir dans la foule,
Couvrant de sa clameur le bruit sourd et profond,
Qu'à leurs heures de trouble, en leurs instants de houle,
Comme les flots gonflés, les multitudes font.

Ce sera qu'un cri de détresse et de plainte,
Un seul, — mais si perçant et si désespéré
Que le cœur des méchants desséchera de crainte,
Et qu'ils regarderont d'un regard effaré.

Digitized by Google

On l'entendra gémir des continents aux îles,
Sous les ombres des bois, sur les vagues des mers,
Dans les échos des monts, dans les échos des villes,
Dans le fond des palais, dans le sein des déserts.

Jusqu'au pied de ce trône où la Trinité siége,
Haletante et terrible, enfin, elle viendra,
Dispersant alentour le radieux cortége
Des séraphins brûlants qui chantent l'Hosanna.

Là, pendant que l'écho de ses cris de détresse
Ira de ciel en ciel, messager douloureux,
Réveiller dans la nuit la foudre vengeresse
Et porter l'épouvante au cœur des bienheureux,

Elle, l'aile étendue, en sa douleur superbe,
Vers le triangle saint elle prendra l'essor ;
Les cieux feront silence, et droit au cœur du Verbe,
Elle ira s'enfoncer comme une flèche d'or.

Et votre Sacré-Cœur, ô Jésus, fils de l'Homme,
Saignera de nouveau, dans vos flancs adorés,
Et vous aurez pitié des pleurs de votre Rome,
Et vous vous lèverez, Seigneur, et vous viendrez! »

L'amour pour l'Église catholique est décrit avec des couleurs magnifiques dans la pièce *l'Amant*, la plus belle peut-être du recueil. Elle se place à côté de l'Ode : *Spoliation de la Propagande*, qu'il faudrait citer tout entière. L'ode finale est le chant du Cygne, d'une tendresse filiale et d'une grandeur vraiment sauvage. Écoutons encore, puisque nous ne pouvons tout entendre :

« Jetez où vous voudrez, dans l'ombre dédaignée,
Mon corps, ce haillon vil que mon âme indignée
A si longtemps souffert ;
Jetez où vous voudrez ce corps que je méprise,
Cet esclave insolent que ma volonté brise
Sous un sceptre de fer!

Qu'il gise, froid et nu, sur le bord de la route!
Qu'il pourrisse au grand air! que le chameau qui broute
Le foule insoucieux ;
Et que, du haut du ciel, tous les oiseaux de proie
Descendent à grands cris pâturer dans mon foie
Et m'arracher les yeux!

Portez mon cœur à Rome, au tombeau de Saint-Pierre,
Amis, et scellez-le sous les marches de pierre
Du seuil du Vatican,
Où l'auguste captif des geôliers d'Italie
Attend que les bourreaux qui l'abreuvent de lie
Reprennent le carcan.

Digitized by Google

Sous la dernière marche, amis, je veux qu'il gise,
Ainsi qu'un pénitent de la première Église
Sous le portail sacré ;
Je veux qu'il reste là, comme un soldat qui veille
Aux portes du palais où son prince sommeille,
Tranquille et rassuré.

Et qu'au jour du réveil, au jour expiatoire
Où les chrétiens diront l'hymne de la victoire
Après le grand combat,
Mon cœur aussi, brisant la pierre de la tombe,
S'envole vers les cieux, pareil à la colombe,
En chantant l'Hosannah ! »

On s'arrête à regret en de pareilles citations. — Dans le genre qu'il préfère, *Victor-Chrétien* est un grand poëte ; il ne fera pas tort à M. Godefroid Kurth !

A. V. W.

Un Pape Alsacien, essai historique sur St-Léon IX et son temps, par M. l'abbé Delarc. 1 vol. in-8°. Paris, chez E. Plon et C^ie^, éditeurs.

M. l'abbé Delarc, du clergé de Paris, n'est pas de ces historiens complaisants qui dissimulent les plaies qui ont rongé l'Église à certaines époques. Il pense avec raison que l'édifice immuable fondé sur la roche du capitole garde en dépit des faiblesses et du relâchement du clergé une solidité qui résistera jusqu'à la consommation des temps aux efforts de l'impiété et que les catholiques n'ont aucun intérêt à dissimuler des défaillances que des plumes hostiles ne manqueraient pas de mettre en lumière, en laissant soigneusement dans l'ombre les exemples d'édifiante vertu qui consolaient l'Église de Jésus-Christ.

Le livre de M. Delarc est bien fait pour montrer cette sainteté de vie, cette pureté de mœurs et de doctrine fleurissant toujours dans l'Église, même aux époques les plus attristées par les scandales ecclésiastiques.

Tout le pontificat de Léon IX se résume dans la lutte énergique et ininterrompue qu'il soutint contre les deux grandes plaies de l'Eglise de ce temps : le trafic des dignités et bénéfices ecclésiastiques et l'incontinence des clercs. Les phases diverses de cette lutte sont étudiées par M. Delarc avec un soin consciencieux. St-Léon IX y déploya pendant son court pontificat une infatigable activité.

Malgré les immenses difficultés de longs voyages à cette époque, il visita, non seulement l'Italie, mais encore la France et l'Allemagne, s'attachant partout à rappeler le clergé au sentiment de ses devoirs, ne ménageant pas plus les ardentes et énergiques remontrances aux pécheurs que les tendres encouragements aux communautés restées pures au milieu de tant de tristes défaillances.

St-Léon IX n'eut pas seulement à combattre ces deux ennemis : l'hérésie de Béranger et le schisme de Michel Cérulaire lui donnèrent encore l'occasion de montrer l'énergie qu'il savait déployer pour maintenir, à côté de la pureté des mœurs, la pureté de la doctrine et l'unité de l'Eglise. Ces deux épisodes de cette courte mais glorieuse

Digitized by Google

carrière pontificale sont étudiés par l'auteur avec le même scrupule : scrupule est le mot, car il nous semble que M. Delarc aime trop à se taire modestement, pour laisser parler les anciens. Son œuvre gagnerait, ce nous semble, à être plus personnelle ; les citations d'auteurs sont un peu nombreuses et un peu longues. C'est un excès dans lequel ne tombent évidemment que les écrivains qui ne veulent point s'écarter un instant de la vérité, mais encore faut-il l'éviter, comme tous les excès.

La mort de Léon fut la conclusion éloquente d'une vie pleine de mérites et de vertus. Nous ne pouvons résister au désir d'en faire partager les grands enseignements à ceux de nos lecteurs qui ne pourront point quitter le champ habituel de leurs études pour lire le livre de M. Delarc. Quand le Pape sentit que sa dernière heure était proche, il se fit transporter en la Basilique de Saint-Pierre, près du tombeau de marbre qui lui était destiné, puis il se coucha sur la pierre sépulcrale et prononça ces paroles, qui furent accompagnées de ses larmes :

« Voyez, mes frères, ce qui me reste de toutes ces richesses et de tous ces honneurs : » une bien petite et plus que modeste demeure ! J'avais en abondance les biens et les » dignités, et maintenant ce morceau de marbre est tout mon avenir. »

Alors le Pape leva la main, et, après avoir fait le signe de la croix, il ajouta : « Sois bénie entre toutes les pierres, toi que la bonté de Dieu va me donner pour com- » pagne. Reçois-moi avec joie et, au moment de la résurrection, rends-moi ma liberté, » car je crois que mon rédempteur est vivant et qu'au dernier jour, je sortirai de terre, » pour voir de mes yeux charnels le Dieu sauveur. »

Le lendemain, il mourut dans la Basilique même, comme un soldat sur le champ de bataille, dit M. Delarc.

Certes, il pourra mourir bien des libres-penseurs qui, puisant une trompeuse sécurité dans leur aveuglement volontaire, montreront une certaine indifférence pour ce qu'ils quittent ; mais cette indifférence se lie au peu d'estime qu'ils font d'eux-mêmes. Se croyant nés dans le néant, ils croient retourner à leur mère, et leurs regards ne vont pas au delà de la tombe où tout doit finir. Le détachement du chretien, sa résignation au moment de la mort se lient au contraire aux promesses divines et aux immortelles espérances qui vont se réaliser. Ce n'est pas avec indifférence, c'est avec une joie qui serait sans mélange, n'était le souvenir de ses fautes, qu'il entreprend le grand voyage.

Le matérialiste qui, en mourant, invoque le néant donne le frisson ; le chrétien qui embrasse la croix ouvre à l'esprit et au cœur les horizons radieux de l'Eternité et de l'infini.

E. H.

Guide-indicateur des Sanctuaires et lieux historiques de la Terre-Sainte, *par le frère Liévin de Hamme, franciscain résidant à Jérusalem*. Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de places. Première partie, in-12 de XXVIII-391 pp ; Deuxième partie, XX-200 pp ; troisième partie, XXVII-254 pp. — Louvain, imprimerie P. et J. Lefever, 1876.

C'est un excellent ouvrage que celui dont le frère Liévin de Hamme vient de faire paraître en Belgique la seconde édition, la première, publiée à Jérusalem, étant épuisée. Né à Hamme, près de Termonde, où sa famille, du nom de Coleman, réside encore, notre compatriote habite la Terre-Sainte depuis quelque dix-huit ans, et il connait jusque dans ses moindres détails le pays qu'il nous invite à parcourir avec lui. Son *guide* peut être considéré comme un modèle du genre ; rédigé sans prétention, dans le seul

Digitized by Google

but de se faire comprendre par tous, il est tout ce qu'il y a de plus *technique*, de plus pratique. Une *introduction générale* nous donne des notions préliminaires sur le pèlerinage (facilité, utilité, distance de France en Terre-Sainte, durée, dépense, société pour le pèlerinage, époque la plus favorable, etc.), sur les préparatifs, le choix des routes, la manière de voyager en Terre-Sainte, le retour en Europe, les avantages spirituels qu'on en peut retirer. Suit un *aperçu général* de la Palestine, géographie, histoire, architecture, Terre-Sainte moderne, langue, gardiens des lieux saints ou pères de Terre-Sainte. On entre ensuite avec le *Guide* en Judée et l'on en parcourt les moindres recoins.

Pour donner une idée exacte de la méthode de l'auteur, allons avec lui à Bethléem. Un *renseignement* nous indique que les Pères franciscains accordent gratuitement l'hospitalité à tous les pèlerins sans distinction de nationalité ni de religion. L'*historique* nous renseigne sur les destinées de Bethléem depuis sa fondation jusqu'à *son état actuel*. Statistique de la population et religion, commerce, visite de la ville et des environs. 1re *sortie*. *Basilique de la nativité*. Historique, état actuel, description, visite. — *La sainte Grotte*, historique, état actuel, description, plan avec légende, visite. *Lieu auguste de la naissance du Sauveur*, etc. *Oratoire de la Crèche*, etc. *Grottes souterraines*, etc. — 2e *sortie*. Excursion à la grotte des pasteurs. *Grotte du lait*, *grotte des pasteurs*, etc. — 3e *sortie*. *Visite de la citerne de David*. — 4e *sortie*. *Excursion à la grotte Saint-Chanton*, par le mont des Francs et retour par Thecua, en un jour et deux étapes. Le frère Liévin connaît par cœur son terrain : pas un sentier, pas un arbre, pas une pierre, qui n'ait sa signification ou son l'histoire. N'en déplaise à M. Bædeker, nous recommandons le *Guide-Indicateur* du franciscain flamand de Jérusalem. Bien qu'écrit spécialement pour les croyants, son livre sera tout aussi utile à ceux qui feraient le voyage de Palestine simplement par amour du « tourisme » ou des voyages.

Le frère Liévin n'avance rien au hasard. Il cite constamment soit le texte sacré, soit les auteurs profanes. La preuve suit toujours l'assertion. Une table *méthodique* permet d'embrasser d'un coup d'œil les divisions de l'ouvrage et les détails des excursions. Une table *alphabétique* facilite les recherches concernant les personnes ou les lieux. Des plans et des cartes *illustrent* l'ensemble. Le *Guide-Indicateur* devra se trouver désormais entre les mains de tous ceux qui s'occupent à un titre quelconque de la Terre-Sainte. Il procurera une lecture agréable et fructueuse à ceux-là mêmes qui ne voyagent qu'au coin du feu.

E. de B....

Récits de l'Ardenne. Aubinette ou l'Orpheline de Durbuy, par le major Auguste Daufresne de la Chevalerie. 1 vol. in-8°, 158 p. Bruxelles, chez Hayez, 1877.

Nous attendions depuis longtemps les *Récits de l'Ardenne* qu' « Aubinette » inaugure. L'Orpheline de Durbuy conduit dignement la série de nouvelles que M. Daufresne a promises au public, et c'est chose peu aisée que d'en parler en un rapide compte-rendu. Durbuy, la ville du Poëte, brille au premier plan du récit, avec sa ceinture de rochers de granit, sa rivière de l'Ourthe, capricieuse et sauvage nageuse, ses maisons aux toits d'ardoise, son vieux château féodal dont le comte de Groobendoncq, aïeul de l'illustre famille d'Ursel, a été le dernier seigneur. Avec un art délicat

Digitized by Google

et une érudition sobre, mais de bon aloi, l'auteur nous introduit dans l'intérieur de la châtellenie, où nous trouvons le comte Antoine de Groobendoncq, la comtesse, son fils Florent et sa nièce Alice, fille du marquis de Noyelles. Celle-ci a des confidences à faire à sa noble tante, et facilement on en devine le sujet. Elle aime un chevalier de bonne maison, mais d'un rang inférieur et de peu de fortune, Raoul de Mirecourt. Entre temps, sous deux humbles toits de Durbuy, deux orphelins, Jehan et Aubinette, se préoccupaient d'avenir, comme Alice et Raoul, et sur le conseil des bons Récollets de Durbuy, ils avaient été fiancés depuis peu. Soudain Jehan est pris d'une lèpre aiguë, assez ordinaire autrefois en l'Ardenne, et malgré l'avis des médecins et de l'infortuné lui-même, sa promise veut le soigner elle-même. A la maladrerie de la Hesse elle va le visiter comme une sœur, comme une mère plutôt. Devant les ressources de l'art, devant le dévouement d'Aubinette, la lèpre cède enfin. Mais durant la crise, la jeune fiancée avait promis d'entrer au couvent de Durbuy, si Jehan guérissait. Que faire? Monseigneur l'Évêque de Namur, instruit de l'accident, dispensa de l'engagement un peu téméraire, et quelques jours plus tard, le mariage fut célébré. Coïncidence charmante! La comtesse Alice de Groobendoncq venait aussi de voir ses vœux exaucés. Elle avait épousé Raoul de Mirecourt, devenu par la mort de son père héritier d'une grande fortune. Les jeunes comtes daignèrent servir de témoins à ce couple touchant de leurs vassaux, et la noblesse du sang s'alliait par l'affectueuse protection à la noblesse du cœur et des sentiments.

Voilà le simple canevas de l'œuvre du poète Ardennais. J'ajouterai seulement : le vif sentiment de la pittoresque et sauvage nature de notre province du Sud; l'amour enthousiaste de la cité natale et des rives voisines; l'effusion d'un cœur tendre et plein de joie avec la virilité de l'officier; une connaissance vraie de la vie féodale quand il lui arrivait d'être tempérée par la charité chrétienne; tout cela fait d'Aubinette un bijou littéraire, plus encore par la douceur et la mélancolie des pensées que par l'élégance du récit. Par ci par là, le poète soldat a semé quelques chansons que nous n'hésitons pas à ranger parmi ses plus belles. L'Ardenne, longtemps après nous, chantera la *Fileuse*. Je voudrais voir Aubinette dans toutes les familles où les enfants sont déjà grands. Le gracieux livre ennoblit, adoucit l'âme et lui apporte je ne sais quelle bonne vision du bonheur des affections pures dans l'atmosphère lumineuse de la vie chrétienne.

A.

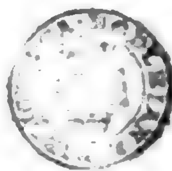

Digitized by Google

REVUE
GÉNÉRALE.

TREIZIEME ANNÉE.

JOURNAL HISTORIQUE & LITTÉRAIRE.

XLIII[e] ANNÉE.

JANVIER 1877.

I. — Une épopée en langue flamande . . . . MM. P. CLAESSENS.
II. — La tour du loup, conte de Noël . . . . Paul FÉVAL.
III. — L'ancien régime en Belgique . . . . Léon DE MONGE.
IV. — Les élections présidentielles aux États-Unis . . . . C. HOMBONT.
V. — Le Bimétallisme . . . . le comte A. VISART.
VI. — Les forces militaires de la Russie et de la Turquie.
VII. — Le tigre du Bengale . . . .
VIII. — L'industrie allemande et l'exposition de Paris . . . .
IX. — Les fluctuations de l'opinion publique en Angleterre.
X. — Mélanges :
Des diverses races de la Turquie d'Europe.
Les fouilles de M. Schliemann à Mycènes.
Les finances de la Russie.
XI. — Bibliographie :
L'Afrique et la conférence géogr. de Bruxelles, par E. Banning.
Il Genio cattolico, de Reggio.
Les Bords de la Meuse.
Jésus-Christ, la voie, la vérité et la vie par le P. de Fugger, traduit par le comte de Lalaing.

ADMINISTRATION DE LA REVUE GÉNÉRALE.

BRUXELLES
69, RUE DE LA MONTAGNE, 69.

PARIS
Ed. BALTENWECK, éditeur,
7, rue Honoré-Chevalier.

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEUR : M. le baron DE HAULLEVILLE.

MEMBRES : MM. V. JACOBS, représentant.
le comte A. VISART, id.
Ch. WOESTE, id.
LÉON DE MONGE, professeur à l'Université catholique
le chevalier LÉON DE RUZETTE.
J. DE PETIT.

La *Revue générale* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 112 pages in-8° au moins, dont 16 pages au moins de petit texte. Elle forme par an deux volumes de plus de 800 pages chacun.

Tout ce qui concerne la *Rédaction* doit être adressé (franco) à M. le baron DE HAULLEVILLE, 149, rue de la Loi, à Bruxelles.

Tout ce qui regarde l'*Administration* doit être envoyé (franco) à l'Administration de la *Revue*, rue de la Montagne, 69, à Bruxelles.

On souscrit :

Soit à Bruxelles, au Bureau de la *Revue*, rue de la Montagne, 69.
Soit en Province, aux bureaux de la poste.
Soit à Paris, chez M. Ed. Baltenweck, 7, rue Honoré Chevalier.

Pour les annonces s'adresser au Bureau de la *Revue*, 69, rue la Montagne, à Bruxelles, ou à M. Ed. Baltenweck, rue Honoré Chevalier, 7, à Paris.

Les articles publiés restent la propriété de la Revue.

PRIX :

Pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg . .	fr.	12 »
Pour tous les pays qui font partie de l'*Union Postale* . . .		15 »

Pour tous les autres pays, 12 francs, plus les frais de poste.

Google

COMITÉ DE

DIRECTEUR : M. le ba

MEMBRES : M

Digitized by Google

REVUE

ÉNÉRALE.

TREIZIÈME ANNÉE.

JOURNAL HISTORIQUE & LITTÉRAIRE.

XLIII^e ANNÉE.

FÉVRIER 1877.

Une femme civilisée	MM. A. FAHLAND.
Bureaucrate et vieille fille.	G. de COMMADRY.
La France depuis les élections de 1876	Ch. WOESTE.
Poésie à M.	
Du Panslavisme	
Le Photographe de M. Prudhomme	DANCOURT.
Le Rév. M. A. Tooth et les Ritualistes anglais. .	F. de BERNHARDT.
Le Résultat des dernières élections allemandes .	H. KERNER.
Quelques jours en Californie	B^on A. de WOELMONT.

Documents historiques :

Constitution de l'empire Ottoman.

Bibliographie :

Philosophie et éducation, par E. Bernimolin. — Promenades et escalades dans les Pyrénées, par J. Leclercq. — Vive Pie IX. — Éléments de philosophie populaire, par O. Merten. — A la porte du Paradis, par A. De Pas. — Un fruit sec, par M^lle Z. Fleuriot. — Les derniers écrits philosophiques de M. Tyndall, par le P. Delsaux. — Notes et souvenirs, par L. Hymans. — Les Merveilles de l'œil, par l'abbé Riche. — L'Amour et le serment de l'Amour, par J. De Clève. — Le Cloître rouge, par R. De Navery. — La solitude avec Jésus. — Études Américaines, par A. De Prins.

FOREIGN · BODL: LIBR. · PERIODICALS

ADMINISTRATION DE LA REVUE GÉNÉRALE.

BRUXELLES
E DE LA MONTAGNE, 69.

PARIS
Ed. BALTENWECK, éditeur,
7, rue Honoré Chevalier.

COMITÉ DE RÉDACTION

DIRECTEUR : M. le baron DE HAULLEVILLE.

MEMBRES : MM. V. JACOBS, représentant.

le comte A. VISART, id.

Ch. WOESTE, id.

LÉON DE MONGE, professeur à l'Université catholique.

le chevalier LÉON DE RUZETTE.

J. DE PETIT.

La *Revue générale* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 112 pages in-8° au moins, dont 16 pages au moins de petit texte. Elle forme par an deux volumes de plus de 800 pages chacun.

Tout ce qui concerne la *Rédaction* doit être adressé (franco) à M. le baron DE HAULLEVILLE, 149, rue de la Loi, à Bruxelles.

Tout ce qui regarde l'*Administration* doit être envoyé (franco) à l'Administration de la *Revue*, rue de la Montagne, 69, à Bruxelles.

On souscrit :

Soit à Bruxelles, au Bureau de la *Revue*, rue de la Montagne, 69.

Soit en Province, aux bureaux de la poste.

Soit à Paris, chez M. Ed. Baltenweck, 7, rue Honoré Chevalier.

Pour les annonces s'adresser au Bureau de la *Revue*, 69, rue la Montagne, à Bruxelles, ou à M. Ed. Baltenweck, rue Honoré Chevalier, 7, à Paris.

Les articles publiés restent la propriété de la Revue.

PRIX :

Pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg . . . fr. 12 -

Pour tous les pays qui font partie de l'*Union Postale* . . . 15 -

Pour tous les autres pays, 12 francs, plus les frais de poste.

CHARLE-ALBERT,

ATELIERS ET BUREAUX, RUE VANDERMEULEN, 4.

Décorations de tous les styles et de toutes les époques. Peinture sur toile, genre Gobelins.—Entreprise de décorations complètes d'églises, de chapelles, de palais, d'hôtels de maîtres, d'appartements, de salons, etc. — Accepte des commandes pour toutes les villes de la Belgique et de l'étranger. — Exposant récompensé à Londres, à Vienne et à Paris.

THE GRESHAM,

COMPAGNIE ANGLAISE

D'ASSURANCES SUR LA VIE,

SIÉGE DE LA COMPAGNIE : 37, OLD JEWRY, LONDRES.

SUCCURSALE :

2, RUE ROYALE, BRUXELLES.

LA COMPAGNIE OFFRE :

Par les principes rationnels sur lesquels sont basées ses opérations,
Par l'importance de son fonds de réserve,
Par le grand nombre de ses assurés,
Par le soin qui préside au choix des risques,
Par le placement prudent de ses capitaux,
Par l'abstention de toute espèce de spéculation,

LA SÉCURITÉ LA PLUS ABSOLUE.

Envoi franco de prospectus et de renseignements en s'adressant au directeur DE LA SUCCURSALE, 2, RUE ROYALE, COIN DE LA PLACE ROYALE, BRUXELLES.

Bruxelles. — Imp E. Guyot, rue Pacheco, 12.

REVUE
GÉNÉRALE.

TREIZIÈME ANNÉE.

JOURNAL HISTORIQUE & LITTÉRAIRE.

XLIII^e ANNÉE.

MARS 1877.

I. Les catholiques belges sous D. Juan d'Autriche. Jacques JACOBS.
II. Les « Libérés forçats », scènes russes . . . . . X.
III. La Bulgarie et les Bulgares . . . . C. NOTHOMB.
IV. Hélène, poésie . . . . Jules BAILLY.
V. Quelques jours en Californie . . . . le B^on A. de WOELMONT.
VI. Le Philosophe et le Singe, fable, ... Arthur DRUMAUX.
VII. Un Directeur de revue: François Buloz . . . . . DANCOURT.
VIII. A travers l'Afrique, à la suite de M. Cameron. . J. de BORCHGRAVE.
IX. Mélanges :
Les Manieurs d'argent en Allemagne. — Un religieux botaniste à Namur. — L'empire de l'Invraisemblance. — Un millionnaire Yankee.
X. Bibliographie :
Les moines d'Occident, par le comte de Montalembert. — Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande, par A. Sorel. — La guerre de France, par Ch. de Mazade. — Goerres-Gesellschaft zur Pflege der Wissenschaft im katholischen Deutschland. Jahresbericht für 1876. — Histoire des régiments nationaux des Pays-Bas au service d'Autriche, par le lieutenant-général baron Guillaume. — Livres en lecture.

FOREIGN
BODL:LIB.
PERIODICAL

ADMINISTRATION DE LA REVUE GÉNÉRALE.

BRUXELLES
69, RUE DE LA MONTAGNE, 69.

PARIS
Chez Ed. BALTENWECK, éditeur,
7, rue Honoré Chevalier.

COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR : M. le baron DE HAULLEVILLE.
MEMBRES : MM. J. JACOBS, représentant.
le comte A. VISART, id.
Ch. WOESTE, id.
LÉON DE MONGE, professeur à l'Université catholique.
le chevalier LÉON DE RUZETTE.
J. DE PETIT.

La *Revue Générale* paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 112 pages in-8o au moins, dont 16 pages au moins de petit texte. Elle forme par an deux volumes de plus de 800 pages chacun.

Tout ce qui concerne la *Rédaction* doit être adressé (franco) à M. le baron DE HAULLEVILLE, 149, rue de la Loi, à Bruxelles.

Tout ce qui regarde l'*Administration* doit être envoyé (franco) à l'Administra-on de la *Revue*, rue de la Montagne, 69, à Bruxelles.

On souscrit :

Soit à Bruxelles, au Bureau de la *Revue*, rue de la Montagne, 69.
Soit en province, aux bureaux de la poste.
Soit à Paris, chez M. Ed. Baltenweck, 7, rue Honoré Chevalier.
Pour les annonces, s'adresser au Bureau de la *Revue*, 69, rue la Montagne, à Bruxelles, ou à M. Ed. Baltenweck, rue Honoré Chevalier, 7, à Paris.

Les abonnements sont pris *à l'année* jusqu'*à révocation formelle* faite par le souscripteur. — Les abonnements datent du 1er janvier ou, quand l'administration y consent spécialement, du 1er juillet. — Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Les articles publiés restent la propriété de la Revue.

PRIX:

Pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg . . . fr. 12 »
Pour tous les pays qui font partie de l'*Union Postale* . . . . 15 »
Pour tous les autres pays, 12 francs, plus les frais de poste.

10 AUG 1896
LIBRARY

ED. BALTENWECK, LIBRAIRE,
7, *rue Honoré Chevalier, Paris.*

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Promenades d'un touriste, voyage en Hollande, excursion en Savoie et en Suisse, par VICTOR FOURNEL, 1 beau vol. in-18 jésus, prix . 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

Vacances d'un journaliste, par VICTOR FOURNEL. — *Huit jours dans les Vosges. — De Paris à Madrid. — Simple coup d'œil sur Londres. — A travers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie*, 1 beau vol. in-18 jésus, prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

…es Alpes, *Histoire et Souvenirs*, par XAVIER ROUX, 1 beau vol. in-18 jésus, prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

…istoire naturelle pittoresque, *Mémoire d'une Ménagerie, Frosch et Pécopin*, par H. DE LA BLANCHÈRE, 1 beau vol. in-18 jésus, avec gravures : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

…cènes villageoises, *Jacques Brunon, Georges Mauclair*, par EUGÈNE MULLER, 1 beau vol. in-18 jésus, avec grav.: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

…randeur et décadence d'un Oasis, *Marthe Verdier*, par CH. WALLUT, 1 beau vol. in-18 jésus, avec grav. hors texte: 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

…s Révolutions d'autrefois, *Mémoire de Don Ramos, Le Siége de Florence*, par A. GENEVAY, 1 beau vol. in-18 jésus, prix : 2 fr.; par la poste, 2 fr. 25

LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT, ÉDITEUR,
Libraire de la Cour et de S. A. R. le comte de Flandre,
…E DE LA RÉGENCE, 45, BRUXELLES ; MÊME MAISON A LEIPZIG.

ARMORIAL
DES
ALLIANCES DE LA NOBLESSE DE BELGIQUE
PAR LE BARON ISID. DE STEIN D'ALTENSTEIN,

Un splendide volume petit in-folio, orné de 80 planches coloriées.

…et armorial est conçu sur un plan tout nouveau. Il contient le blason …plet, officiel, des membres de noblesse belge et l'écusson de leurs …mes.

…e texte joint à chaque planche donne des renseignements que nous …rrions appeler d'état civil sur chaque famille ou chaque branche représ…tée par le double blason.

…'est un des plus beaux livres de salon et de bibliothèque qui aient …ais été publiés. Les planches, dessinées à la plume sur pierre par des …tes distingués, sont d'une exécution remarquable, et le coloriage, qui …e l'objet de beaucoup de soins, achève de faire de l'*Armorial* un vrai …-d'œuvre d'élégance et de splendeur.

…ux personnes qui désireraient voir le volume avant de prendre une …sion, **la librairie C. MUQUARDT** aura soin, sur leur demande, de …oyer à vue.

…e prix de l'ouvrage est de 100 francs. Les acquéreurs auront la faculté …payer le montant par quatre versements mensuels de 25 francs. …dresser le bulletin de souscription, jusqu'au 1er mars 1877, à la librairie …UQUARDT. Passé ce délai, cette faculté ne sera plus accordée.

J. LEFORT, Éditeur à LILLE.

En envoyant un mandat de poste à l'éditeur, on recevra franco

LE CATHÉCHISME EN EXEMPLES

3e ÉDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

2 volumes in-8°.

Prix du premier volume,	*broché*	4	»
— — —	*solide reliure basane*	5	50
— — —	*demi-reliure tranche dorée*	6	50
Prix du second volume,	*broché*	6	»
— — —	*solide reliure basane*	8	»
— — —	*demi-reliure tranche dorée*	9	»

Les deux volumes reliés ensemble en forte basane 13 »

Chaque volume se vend séparément.

L'accueil favorable fait à la deuxième édition nous a engagés à revoir notre travail et à en [illegible] classement, de façon à introduire dans l'ensemble plus d'ordre, de méthode et de clarté.

Le premier volume renferme 16 pages, et il traite : *Des vérités qu'il faut croire;* le second [illegible] pages, et il traite : *Des devoirs qu'il faut accomplir et des moyens de sanctification.* Chacun [illegible] contient deux tables : l'une par ordre de matières, l'autre analytique et alphabétique.

Cet ouvrage a été approuvé et recommandé par plusieurs archevêques et évêques, et par Son Éminence *le Cardinal* DECHAMPS, qui a bien voulu adresser à l'éditeur la lettre suivante :

« Monsieur, le *Catéchisme en exemples*, dont vous venez de donner une troisième édition [illegible]
« augmentée, est un livre bien fait que je voudrais voir entre les mains de tous les prêtres de [illegible]
« aussi des pères et des mères de famille, des instituteurs, des institutrices, et de tous ceux qui [illegible]
« la grande œuvre de l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Je ne crains pas d'ajouter que [illegible]
« de tout âge et de toute condition trouveraient dans ce livre si simple, mais si vivant, les [illegible]
« consolations qu'elles cherchent dans une foule d'autres livres, mais qu'elles y cherchent en vain [illegible]
« que la vérité, qui seule éclaire et qui seule console, n'y est pas.

« Malines, 3 décembre 1877. † V. A. CARDINAL DECHAMPS, ARCHEVÊQUE DE MALINES. »

Rapport fait à Mgr. l'Archevêque de Tours.

Après un examen attentif de cet ouvrage, nous croyons pouvoir dire que c'est en ce genre [illegible] complets et des mieux faits que nous connaissions.

L'ouvrage, après quelques chapitres préliminaires, se divise en trois grandes parties correspondant [illegible] trois parties ordinaires de l'enseignement religieux : *Vérités qu'il faut croire*, contenues dans [illegible] *Devoirs qu'il faut accomplir*, embrassant les commandements de Dieu et de l'Église, les [illegible] vertus; *Moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier*, comprenant la prière et les sacrements.

Parallèlement à chacune des différentes questions du Catéchisme qui se rattachent à ces trois [illegible] rangé, sous autant de titres saillants et explicatifs, une série d'exemples, d'histoires, d'anecdotes, [illegible] de comparaisons, de sentences, de mots heureux, lesquels, coordonnés, enchaînés avec méthode [illegible] forment sur chaque vérité religieuse une sorte de petit traité d'un caractère à part et du plus [illegible]

Les histoires sont de toutes les époques et de tous les genres, puisées aux meilleures sources, [illegible] tact et discernement, retouchées avec soin, écrites dans un style simple, clair, net, vif, [illegible] prétention, d'enflure, de ridicule et de mauvais goût. On ne néglige pas non plus, au besoin, [illegible] à propos tantôt un sage conseil, tantôt une réflexion touchante ou une pieuse aspiration. [illegible] les mains des enfants ou des jeunes gens, à l'intérieur des familles et même pour beaucoup [illegible] monde, nous croyons qu'il aura, comme livre de lecture, beaucoup de charmes et d'attraits [illegible] très-propre soit à détruire les préjugés, soit à graver plus vivement la vérité religieuse dans [illegible] En somme, nous ne saurions dire trop de bien d'un pareil travail. — Tours, ce 5 mars 1868.

P. JANVIER [illegible]

Ayant pris connaissance du Rapport ci-dessus, nous approuvons et recommandons pour [illegible] CATÉCHISME EN EXEMPLES. — Tours, le 7 mars 1868.

† J.-HIPP., ARCHEVÊQUE DE [illegible]

Le catalogue complet de la librairie J. Lefort est adressé FRANCO à toute personne qui en fera la demande.

REVUE
GÉNÉRALE.

TREIZIÈME ANNÉE.

JOURNAL HISTORIQUE & LITTÉRAIRE.

XLIIIe ANNÉE.

AVRIL 1877.

Les « Libérés forçats », scènes russes . . . . . C. NOTHOMB.
La Bulgarie et les Bulgares . . . . Félix BOVY.
Les Flamands en Afrique . . . . le Bon de HAULLEVILLE.
Welby Pugin et le « Gothic revival » . . . . . l'ingénieur P. MARLIN.
Le tunnel sous la Manche . . . . S. Em. le card. MANNING.
L'histoire vraie du Concile du Vatican . . . . Ch. WOESTE, représt.
La politique libérale en Suisse . . . . A. REYNAERT, représt.
Statistiques prussiennes sur le Culturcampf .

Mélanges :
L'Art de batir. — Les Moines d'Occident de notre temps : I. Mgr. Scheppers ; — II. La vie et les travaux du chanoine de Smet.

Bibliographie :
Etudes sur les noms patronymiques flamands par G. van Hoorebeke. — Les Romans d'Auguste Snieders, trad. par G. Lebrocquy. — Le Concile du Vatican, par J. Fessler, avec préface par Em. Cosquin. — Pierre le vénérable, par M. Demimuid. — Les éléments raisonnés de la religion, par le Dr van Weddingen. — Victor Fournel. Vacances d'uu journaliste ; Promenade d'un touriste.

FOREIGN BODL: LIBR. PERIODICALS

BRUXELLES

69, RUE DE LA MONTAGNE, 69.

PARIS
Ed. BALTENWECK, éditeur,
7, rue Honoré Chevalier.

FRIBOURG-EN-BRISGAU
Chez B. HERDER, éditeur.

Aux succursales de la Maison HERDER à Strasbourg, à Munich, et à Saint-Louis de Missouri en Amérique.

COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR : M. le baron DE HAULLEVILLE.

MEMBRES : MM. J. JACOBS, représentant ; le comte A. VISART, représentant ; Ch. WOESTE, représentant ; LÉON DE MONGE, professeur à l'Université catholique ; le chevalier LÉON DE RUZETTE ; J. DE PETIT.

La *Revue Générale* paraît le 1er de chaque mois par livraisons de 112 pages in-8o au moins, dont 16 pages au moins de petit texte. Elle forme par an deux volumes de plus de 800 pages chacun.

Tout ce qui concerne la *Rédaction* doit être adressé (franco) à M. le baron DE HAULLEVILLE, 149, rue de la Loi, à Bruxelles.

Tout ce qui regarde l'*Administration* doit être envoyé (franco) à l'Administration de la *Revue*, rue de la Montagne, 69, à Bruxelles.

On souscrit :

Soit à Bruxelles, au Bureau de la *Revue*, rue de la Montagne, 69.

Soit en province, aux bureaux de la poste.

Soit à Paris, chez M. Ed. Baltenweck, 7, rue Honoré Chevalier.

Soit à Fribourg, à Strasbourg, à Munich et à Saint-Louis de Missouri, chez B. Herder, éditeur.

Pour les annonces, s'adresser au Bureau de la *Revue*, 69, rue la Montagne, à Bruxelles, ou à M. Ed. Baltenweck, rue Honoré Chevalier, 7, à Paris, ou à la Maison B. Herder, à Fribourg, ou à ses succursales.

Les abonnements sont pris *à l'année* jusqu'*à révocation formelle* faite par le souscripteur. — Les abonnements datent du 1er janvier ou, quand l'administration y consent spécialement, du 1er juillet. — Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Les articles publiés restent la propriété de la Revue.

PRIX :

Pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg . . .	fr.	12 »
Pour tous les pays qui font partie de l'*Union Postale*		15 »

Pour tous les autres pays, 12 francs, plus les frais de poste.

LIBRARY

REVUE
GÉNÉRALE.

TREIZIÈME ANNÉE.

JOURNAL HISTORIQUE & LITTÉRAIRE.

XLIII[e] ANNÉE.

MAI 1877.

La Question Tchèque. . . . . Eugène LIPNICKI.
Thankful Blossom. . . . . BRET HARTE.
L'Allemagne d'il y a quatre-vingts ans. . . . . A. FAHLAND.
Une page de l'histoire parlementaire en Irlande. A. REYNAERT.
L'histoire vraie du Concile du Vatican . . . . S. Em. le card. MANNING.
Les « atrocités » en Bulgarie et en Pologne. . . L. de BREUX.
Mélanges :
La correspondance inédite du P. Lacordaire. — Benoît de Decker, deuxième supérieur général des sœurs de la Charité.
Bibliographie :
Le livre d'un père, par Victor de Laprade. — L'Avesta de M. de Harlez, T. II. — Du Darwinisme ou l'homme singe, par le D[r] Constantin James. — Une nouvelle histoire de Saint-Alphonse de Liguori.

FOREIGN BODL:LI PERIODICALS

BRUXELLES
69, RUE DE LA MONTAGNE, 69.

PARIS
Ed. BALTENWECK, éditeur,
7, rue Honoré Chevalier.

FRIBOURG-EN-BRISGAU
Chez B. HERDER, éditeur.

aux succursales de la Maison HERDER à Strasbourg, à Munich,
et à Saint-Louis de Missouri en Amérique.

COMITÉ DE RÉDACTION.

DIRECTEUR : M. le baron DE HAULLEVILLE.

MEMBRES : MM. J. JACOBS, représentant; le comte A. VISART, représentant Ch. WOESTE, représentant ; LÉON DE MONGE, professeur à l'Université catholique ; le chevalier LÉON DE RUZETTE J. DE PETIT.

La *Revue Générale* paraît le 1er de chaque mois par livraisons de 112 pages in-8° au moins, dont 16 pages au moins de petit texte. Elle forme par an deux volumes de plus de 800 pages chacun.

Tout ce qui concerne la *Rédaction* doit être adressé (franco) à M. le baron DE HAULLEVILLE, 149, rue de la Loi, à Bruxelles.

Tout ce qui regarde l'*Administration* doit être envoyé (franco) à l'Administration de la *Revue*, rue de la Montagne, 69, à Bruxelles.

On souscrit :

Soit à Bruxelles, au Bureau de la *Revue*, rue de la Montagne, 69.

Soit en province, aux bureaux de la poste.

Soit à Paris, chez M. Ed. Baltenweck, 7, rue Honoré Chevalier.

Soit à Fribourg, à Strasbourg, à Munich et à Saint-Louis de Missouri, chez B. Herder, éditeur.

Pour les annonces, s'adresser au Bureau de la *Revue*, 69, rue la Montagne, à Bruxelles, ou à M. Ed. Baltenweck, rue Honoré Chevalier, 7, à Paris, ou à la Maison B. Herder, à Fribourg, ou à ses succursales.

Les abonnements sont pris *à l'année* jusqu'*à révocation formelle* faite par le souscripteur. — Les abonnements datent du 1er janvier. — Tout souscripteur qui n'a pas formellement renoncé à son abonnement avant le 15 décembre, est considéré comme acceptant un nouvel abonnement pour l'année suivante.

Les articles publiés restent la propriété de la Revue.

PRIX:

Pour la Belgique et le grand-duché de Luxembourg . . . fr. 12 »
Pour tous les pays qui font partie de l'*Union Postale* . . . 15 »
Pour tous les autres pays, 12 francs, plus les frais de poste.

BODLEIAN P 10 AUG 1970 LIBRARY

B. HERDER, ÉDITEUR, FRIBOURG (BADE)

EN VENTE :

ACTA ET DECRETA

SANCTORUM CONCILIORUM RECENTIORUM.

COLLECTIO LACENSIS.

Auctoribus presbyteris S. J. e domo B. V. M. sine labe conceptae ad Lacum.

Six beaux volumes in 4° à deux colonnes.

Quatre volumes ont paru :

Tomus primus : **Acta et Decreta s. Conciliorum, quae ab Episcopis Ritus latini ab a. 1682 usque ad a. 1789 sunt celebrata.** (VIII et 982 colonnes.) Prix : fr. 15. 65.

Tomus secundus : **Acta et Decreta s. Conciliorum, quae ab Episcopis Rituum orientalium ab a. 1682 usque ad a. 1789 indeque ad a. 1869 a sunt celebrata.** Accedunt Decreta Romana de Ritibus Orientalibus. (VI et 684 colonnes.) Prix : fr. 12. 50.

Tomus tertius : **Acta et Decreta s. Conciliorum, quae ab Episcopis Americae septentrionalis et Imperii Britannici ab a. 1789 usque ad a. 1869 celebrata sunt.** (1496 colonnes.) Prix : fr. 25.

Tomus quartus : **Acta et Decreta s. Conciliorum, quae ab Episcopis Galliae ab a. 1789 usque ad a. 1869 celebrata sunt.** (VI et 1319 et CCXXIV colonnes.) Prix : fr. 25.

PROGRAMMA.

Collectio Lacensis omnia et sola Concilia recentioris aetatis continebit indeque incipiet, ubi magnae Labbei et Harduini collectiones desierunt, ut, his completis et usque ad nostram aetatem perductis, facilis ad cognoscendas cujusvis temporis Synodos pateat adtius.

Quod vero ad operis dispositionem attinet, non modo temporum, sed locorum etiam rationem habendam esse rati, hunc ordinem statuimus.

Universum tempus, cujus concilia edituri sumus, in duas partes dividimus, quarum alteram computamus usque ad Gallicam, quam vocant, revolutionem, alteram inde ad nostram usque memoriam. Paucas illius aetatis Synodos in duas, frequentes hujus in quatuor classes dispertimur.

Totum vero opus, quantum conjicimus, sex tomis absolvetur, quorum duo priores continebunt Concilia ab an. 1682, usque ad 1789, sive

(I. tom.) ab Episcopis Ritus Latini, sive,

(II. tom.) ab Episcopis Rit. Oriental. habita.

Ceteri tomi Concilia, quae propiore tempore sunt celebrata, complectentur, et quidem

III. tom. Concilia Americae septentrionalis et Imperii Britannici,

IV. tom. Concilia Galliae,

V. tom. Concilia Germaniae, Hungariae, Hollandiae,

VI. tom. Concilia Italiae, quibus accedent Synodi hoc ordine non comprehensae.

Caeterum, ut omnes non solum plene, sed etiam secure et facile e fontibus sacrorum canonum haurire queant, curabimus inprimis, ut opus nostrum, quam emendatissime fieri poterit, typis describatur, atque singulis voluminibus locupletissimi indices et alphabeticus theologiae jurisque canonici, prout in Conciliis traduntur, conspectus adjiciantur. Denique nullam operam recusavimus, ut nihil collectionis nostrae integritati deesset; neque solum Concilia nostrae aetatis quaecumque sunt edita, verum *inedita* quoque exhibebimus.

Digitized by Google

J. LEFORT, Éditeur à LILLE.

En envoyant un mandat de poste à l'éditeur, on recevra franc

LE CATHÉCHISME EN EXEMPLES

3e ÉDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMEN

2 volumes in-8°.

Prix du premier volume,	*broché*	4	»
— — —	*solide reliure basane*	5	50
— — —	*demi-reliure tranche dorée*	6	50
Prix du second volume,	*broché*	6	
— — —	*solide reliure basane*	8	
— — —	*demi-reliure tranche dorée*	9	»

Les deux volumes reliés ensemble en forte basane 13

Chaque volume se vend séparément.

L'accueil favorable fait à la deuxième édition nous a engagés à revoir notre travail et à en re classement, de façon à introduire dans l'ensemble plus d'ordre, de méthode et de clarté.

Le premier volume renferme 16 pages, et il traite : *Des vérités qu'il faut croire*; le second renfe pages, et il traite : *Des devoirs qu'il faut accomplir et des moyens de sanctification*. Chacun de ces v contient deux tables : l'une par ordre de matières, l'autre analytique et alphabétique.

Cet ouvrage a été approuvé et recommandé par plusieurs archevêques et évêques, et par Son Ém *le Cardinal* DECHAMPS, qui a bien voulu adresser à l'éditeur la lettre suivante :

« Monsieur, le *Catéchisme en exemples*, dont vous venez de donner une troisième édition considérab
« augmentée, est un livre bien fait que je voudrais voir entre les mains de tous les prêtres de mon dio
« aussi des pères et des mères de famille, des instituteurs, des institutrices, et de tous ceux qui se dév
« la grande œuvre de l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Je ne crains pas d'ajouter que les per
« de tout âge et de toute condition trouveraient dans ce livre si simple, mais si vivant, les lumière
« consolations qu'elles cherchent dans une foule d'autres livres, mais qu'elles y cherchent en vain,
« que la vérité, qui seule éclaire et qui seule console, n'y est pas.

« Malines, 3 décembre 1877. † V. A. CARDINAL DECHAMPS, ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Rapport fait à Mgr. l'Archevêque de Tours.

Après un examen attentif de cet ouvrage, nous croyons pouvoir dire que c'est en ce genre un de complets et des mieux faits que nous connaissions.

L'ouvrage, après quelques chapitres préliminaires, se divise en trois grandes parties correspondant trois parties ordinaires de l'enseignement religieux : *Vérités qu'il faut croire*, contenues dans le sym *Devoirs qu'il faut accomplir*, embrassant les commandements de Dieu et de l'Église, les péchés vertus ; *Moyens que Dieu a établis pour nous sanctifier*, comprenant la prière et les sacrements.

Parallèlement à chacune des différentes questions du Catéchisme qui se rattachent à ces trois chefs, rangé, sous autant de titres saillants et explicatifs, une série d'exemples, d'histoires, d'anecdotes, de comparaisons, de sentences, de mots heureux, lesquels, coordonnés, enchaînés avec méthode et à pr forment sur chaque vérité religieuse une sorte de petit traité d'un caractère à part et du plus vif intérê

Les histoires sont de toutes les époques et de tous les genres, puisées aux meilleures sources, choisie tact et discernement, retouchées avec soin, écrites dans un style simple, clair, net, vif, rapide, exem prétention, d'enflure, de ridicule et de mauvais goût. On ne néglige pas non plus, au besoin, d'y intr à propos tantôt un sage conseil, tantôt une réflexion touchante ou une pieuse aspiration. De plus, les mains des enfants ou des jeunes gens, à l'intérieur des familles et même pour beaucoup de monde, nous croyons qu'il aura, comme livre de lecture, beaucoup de charmes et d'attraits, et qu'il très-propre soit à détruire les préjugés, soit à graver plus vivement la vérité religieuse dans les En somme, nous ne saurions dire trop de bien d'un pareil travail. — Tours, ce 5 mars 1868.

P. JANVIER, cur

Ayant pris connaissance du Rapport ci-dessus, nous approuvons et recommandons pour notre dioc CATÉCHISME EN EXEMPLES. — Tours, le 7 mars 1868.

† J.-HIPP., ARCHEVÊQUE DE TOURS

Le catalogue complet de la librairie J. Lefort est adressé FRANCO à toute personne qui en fera la demande.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google